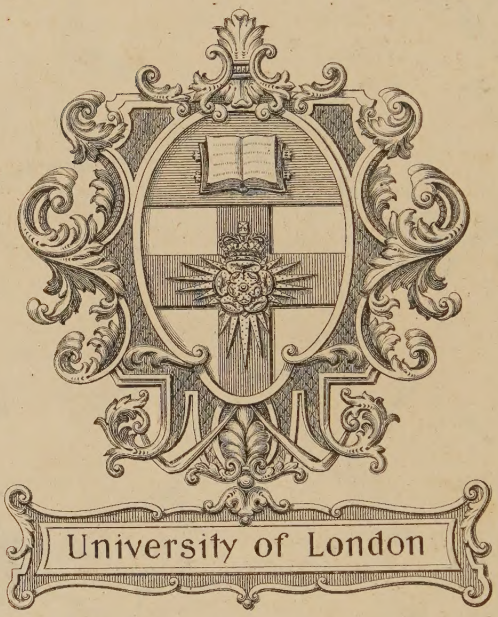

SHL
WITHDRAWN

PR [Bd-Revue.]

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1896_3

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

PUBLIÉE

Par la Société d'Histoire littéraire de la France

3e Année. — 1896.

PARIS

ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

5, RUE DE MÉZIÈRES

—

1896

SHL
WITHDRAWN

12822

SHL
WITHDRAWN
LONDON
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE PLATONISME ET LA LITTÉRATURE EN FRANCE A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE (1500-1550)

La Renaissance française, aussi bien que son aînée la Renaissance italienne, a été profondément imbue de platonisme ; elle en a reçu l'empreinte caractéristique dans ses manifestations les plus variées, et elle lui a dû de trouver, après les incertitudes qui avaient marqué sa période de début, une orientation ferme et définitive. Les conséquences de l'introduction de cet élément, jusque-là assez peu en faveur, ont été telles, que la rénovation universelle, dont le mot même de Renaissance évoque naturellement l'idée, ne s'est révélée dans sa plénitude et n'a brillé dans toute sa splendeur qu'au moment où la propagation des théories platoniciennes fut suffisamment avancée, et où les concepts de l'amour et de la beauté, tels que les a formulés l'immortel auteur du *Banquet*, apparurent dans l'horizon intellectuel des contemporains de François Ier. Le champ de l'inspiration littéraire se trouva du même coup élargi et purifié : un monde inconnu s'ouvrit aux yeux des écrivains éblouis. Ils virent qu'il était loisible à la raison humaine de s'élever, par sa seule vertu, à la contemplation des choses éternelles. Ainsi guidés et vivifiés par un idéal plus noble, ils s'engagèrent dans des voies nouvelles, qui leur permirent d'atteindre à la connaissance du beau et bientôt de l'exprimer.

C'est, en effet, du mouvement qui se produisit à partir de 1540, en faveur des idées platoniciennes, que dérive, dans une large

mesure, le magnifique renouvellement qui se manifesta, vers le milieu du siècle, dans le domaine de la littérature et particulièrement de la poésie. L'avènement de la Pléiade, succédant à l'école de Marot, ne s'explique que si l'on tient compte de l'évolution qui s'était accomplie antérieurement dans la manière de penser et de sentir des classes éclairées. Une pareille révolution n'est pas exclusivement d'ordre littéraire : la philosophie y tient, à beaucoup d'égards, une place prépondérante. Ce n'est pas uniquement la forme ou le langage, mais aussi la conception générale des choses qui subirent alors une transformation décisive. Il y a là un fait d'une importance considérable, sur lequel il est d'autant plus à propos d'insister, que les historiens, qui ont eu l'occasion de traiter du changement survenu depuis 1550 dans l'idéal littéraire, ne se sont pas préoccupés de déterminer avec précision les causes profondes qui contribuèrent à amener ce soudain épanouissement de la poésie. Tel est le but du présent travail.

J'aurai à exposer en même temps comment l'honneur de ce progrès revient, pour la plus grande part, à la femme supérieure dont l'influence s'est fait sentir, sous des formes si diverses, sur la civilisation tout entière de l'époque, à Marguerite de Navarre. Quelque surprenante que la chose puisse paraître, elle n'en est pas moins certaine. Platon a été surtout révélé au public lettré de notre pays par l'intermédiaire de l'auteur de l'*Heptaméron*. Les compositions inconnues que je viens de publier [1] pourront faire comprendre de quelle manière s'est faite l'initiation de la sœur de François Ier aux doctrines du philosophe de l'Académie. Mais avant d'aborder l'étude du délicat problème de la propagation du platonisme, au cours de la période où elle fut plus spécialement active et féconde, il importe d'en rechercher les origines et d'examiner rapidement les circonstances qui préparèrent son succès [2].

1. *Les Dernières Poésies de Marguerite de Navarre*, publiées pour la première fois avec une introduction et des notes par Abel Lefranc (Paris, 1896, A. Colin).

2. La question abordée ici n'a fait l'objet jusqu'à présent d'aucun travail d'ensemble. Deux auteurs en ont traité incidemment : M. Bourciez, dans son excellente thèse intitulée : *Les Mœurs polies et la littérature de Cour sous Henri II* (Paris, 1886, p. 100 et suiv.), et M. Birch-Hirschfeld, dans sa *Geschichte der Französischen Litteratur* (Stuttgard, 1889, t. I, p. 163); mais ils se sont abstenus d'entrer dans le détail des faits, n'ayant point, du reste, à présenter un exposé complet du problème. Personne ne s'est encore occupé de définir les origines et les sources du mouvement platonicien en France, d'en discerner les promoteurs, ni d'en reconstituer les manifestations successives. Il n'existait aucune bibliographie des éditions ni des traductions des œuvres de Platon parues en France, durant la période de la Renaissance. L'action de la reine de Navarre dans ce domaine n'avait pas non plus été signalée. L'influence de Leo Hebræus et celle de l'école lyonnaise avaient seules été indiquées : l'une et l'autre, on le verra par la suite, doivent être considérablement réduites.

I

On sait la fortune extraordinaire que le platonisme avait rencontrée, au siècle précédent, à la cour des Médicis. La rénovation philosophique, commencée par Pléthon et par Bessarion, poursuivie et achevée par Marsile Ficin, au prix d'une continuité d'efforts vraiment admirables, exerça sur la direction de la pensée italienne, pendant la seconde moitié du XVe siècle, une influence profonde. Les sublimes entretiens auxquels prirent part les Cavalcanti, les Politien, les Accolti, les Pic de la Mirandole, pressés autour de leur maître et de Laurent de Médicis, sous la belle loggia de la villa Careggi ou dans les chemins ombreux de la forêt des Camaldules, trouvèrent un écho prolongé dans toute l'étendue de la péninsule. La bonne parole, répandue avec autant de charme que de science par le docte chanoine de Saint-Laurent, fut accueillie par toutes les âmes supérieures avec un véritable ravissement. Les plus grands, parmi les artistes et les écrivains de cette heureuse époque, se sentirent saisis d'enthousiasme pour la doctrine que les derniers siècles du moyen âge avaient si injustement dédaignée, voire même tenue en suspicion, et dont un ardent apôtre venait apporter la révélation au monde éclairé. C'est ainsi, pour ne citer que quelques noms, qu'un Bramante, un Michel-Ange et un Raphaël, profondément pénétrés des théories platoniciennes, durent au maître de l'Académie plusieurs de leurs plus magnifiques inspirations, disons mieux, certains éléments essentiels de leur culture intellectuelle et de leur génie.

A toutes les intelligences éprises d'idéal, auxquelles le catholicisme, tel qu'il existait à la veille de la Réforme, ne suffisait plus, quand il ne les heurtait point, la doctrine prêchée par l'Académie platonicienne de Laurent le Magnifique fournissait un aliment incomparable. Elle leur fut comme un refuge où ils recouvrèrent le repos et la sérénité. Pour Ficin, aussi bien que pour ses disciples, le platonisme est le résumé de la sagesse humaine, la clef du christianisme et le seul moyen efficace de rajeunir et de spiritualiser la doctrine catholique. C'est une nouvelle religion, qui prétend synthétiser, coordonner les aspirations et les sentiments les plus nobles de l'âme humaine. Toutefois, chose importante à constater, la doctrine du philosophe grec ne se présentait pas, dans ses écrits, pure de tout alliage. Ficin avait étudié avec une conviction non moins ardente les théories de l'École d'Alexandrie. Il avait traduit les ouvrages de Plotin, de Jamblique et de Proclus, en même temps que ceux de Platon; il

avait même étudié spécialement la vie de l'auteur des *Ennéades*; et, s'il accorda toujours dans sa foi philosophique une place prépondérante au philosophe athénien, si, à tous égards, il n'a envisagé les spéculations néo-platoniciennes que comme des reflets ou des développements de la pensée du maître, il est avéré néanmoins que ces spéculations ont exercé sur son esprit une action fâcheuse. Il inclina même, à certains moments, vers les rêves de la théurgie, de l'alchimie et de l'astrologie et ne sut pas se défendre d'un mysticisme assez étrange qui le porta à dénaturer plusieurs des doctrines de l'auteur du *Banquet*. Ce fait eut des conséquences d'autant plus appréciables que les ouvrages de Ficin furent longtemps l'instrument essentiel, et pour ainsi dire unique, de la propagation du système platonicien, commencée dans la seconde moitié du xve siècle. Il en résulta que les exagérations de l'École d'Alexandrie se répandirent à la faveur de son nom, et qu'elles pénétrèrent plus ou moins la plupart des esprits distingués que les doctrines de la philosophie socratique avaient attirés. C'est, nous le verrons, ce qui arriva précisément pour la reine de Navarre, et ce qui explique, de la façon la plus évidente, les subtilités et les rêveries vagues qui se mêlèrent chez elle au platonisme le plus sincère.

Un autre phénomène non moins digne d'attention, c'est que le mouvement d'idées inauguré par Ficin resta longtemps propre à l'Italie. Il s'écoula plus de soixante ans avant que les pays voisins se décidassent à le favoriser sérieusement. Jusque-là, les sympathies que le platonisme avait pu rencontrer en Allemagne, en France ou en Angleterre, furent tout à fait isolées et demeurèrent sans écho. Comme la nouvelle philosophie avait dû son succès aux traductions et aux commentaires publiés en si grand nombre, durant vingt-cinq années, par le chef de l'Académie florentine, on comprend que son action soit demeurée quelque temps limitée à la péninsule. Au reste, la civilisation et la culture n'avaient point atteint en France, avant le règne de François Ier, à un degré de raffinement assez élevé pour que des doctrines si subtiles et si hardies eussent quelque chance de s'y implanter sérieusement. En dépit des exemples donnés par quelques hommes éminents, l'ignorante routine en même temps qu'une scolastique uniquement préoccupée de distinctions ridicules, de mots et de formules, dominaient encore dans les écoles.

Une intelligence supérieure, telle que celle d'un Lefèvre d'Étaples, quoique s'étant trouvée en contact, sur le sol italien, avec les adeptes les plus marquants du platonisme, ne paraît pas

avoir salué sa résurrection avec une sympathie marquée. Nous savons qu'il plaçait Ficin très haut, au premier rang des esprits remarquables de son siècle [1]; nous constatons par ses commentaires sur Aristote et surtout par ses *Hecatonomiæ* [2] — exposé en sept livres de sept cents propositions ou lois formulées par Socrate et par Platon, au cours du traité des *Lois* et de la *République*, — qu'il avait fait une étude consciencieuse des œuvres du fondateur de l'Académie, dont il se plaît à rapprocher les enseignements de ceux du péripatétisme, mais il est aisé de voir que, dans la grande querelle qui divisait alors les philosophes, il préféra garder une attitude plutôt bienveillante à l'égard des doctrines du Lycée. Il était trop pénétré de la nécessité de faire revivre la véritable pensée d'Aristote, défigurée par tant de commentateurs et de traducteurs peu sagaces, pour se préoccuper de favoriser concurremment une autre cause philosophique, de nature si différente. Il cite et analyse en maint endroit de son œuvre des passages de Platon. S'il l'attaque parfois [3], il lui rend en général hommage au cours de ses argumentations; mais, visiblement, le charme et la grandeur des dialogues lui ont échappé. Son éducation première, inspirée par un aristotélisme non mitigé, l'avait mal préparé à s'intéresser à l'idéalisme, parfois téméraire, des amis de Laurent de Médicis; fidèle aux préférences de sa jeunesse, il ne songea jamais à s'aventurer dans la voie ouverte par ces esprits délicats, encore moins à mettre son autorité au service de leurs projets de rénovation. Il se plaçait prudemment à l'abri des polémiques, en déclarant, comme le rapporte Champier, qu'il ne voulait pas plus être rangé parmi les platoniciens que parmi les péripatéticiens. Si Lefèvre d'Étaples, dont le caractère présente cependant certains côtés mystiques, reçut quelque empreinte de doctrines se rapprochant de celles des Ficin ou des Landini, ce fut par l'intermédiaire à la fois du néo-platonisme chrétien du pseudo-Denys l'Aréopagite et des étranges conceptions de l'Hermès Trismégiste.

Le seul exemple de ce remarquable esprit, le plus critique et le moins timide de l'école française du commencement du XVIe siècle, suffit à faire comprendre l'attitude de beaucoup d'autres lettrés en présence des deux écoles qui avaient divisé l'Italie. Les philologues du temps se contentèrent, pour la plupart, d'étudier Platon en érudits, sans songer à y admirer la manifestation la plus par-

1. Graf, *Lefèvre d'Étaples*, p. 9.
2. Parues en 1506, rééditées en 1511, 1526 et 1543.
3. Par exemple, il traitera d'*absurdes* certaines lois formulées par Platon ou par son maître; je ne parle pas des discussions, dont les conclusions leur sont tout à fait contraires.

faite du génie grec, et sans tenter d'y puiser les éléments d'un renouvellement de la pensée philosophique. Durant la première partie du règne du *Père des lettres*, celle-là même qui vit s'élaborer les divers projets de fondation d'un Collège royal, la cause des idées platoniciennes ne rencontra en France aucun champion résolu. L'étude des dialogues n'était pourtant pas complètement négligée : la traduction du *Timée* par Chalcidius avait paru à Paris en 1520; l'*Axiochus* fut édité en latin vers la même époque, et en 1527 l'imprimeur Gilles Gourmont publia le texte grec du *Cratyle*, la première édition donnée en France d'un dialogue de Platon dans sa langue originale.

Chose digne de remarque, les propres ouvrages de Ficin obtinrent sensiblement plus tôt des maîtres de la typographie française les honneurs de l'impression. Son *De triplici vita* parut à Paris et à Rouen, chez Regnault, en 1489; il eut depuis de fréquentes rééditions, sans parler d'une curieuse traduction donnée en 1541 par l'avocat Jean Beaufilz, avec l'éloquent prologue où Ficin célèbre Platon, qui « par son genium et esperit, vit et vivra toujours, c'est assavoir tant comme le monde vivra ». En 1494, sa traduction du Trismégiste avait été publiée à Paris chez W. Hopyl, et, quatre ans plus, tard sa traduction d'Athénagoras et de Xénocrate. Son traité *De la religion chrétienne*, resté jusqu'alors inédit, même en Italie, fut imprimé en 1510. En 1518, Jean Petit avait entrepris et mené à bonne fin une édition de sa traduction complète de Platon : c'était là un effort sérieux, dont les résultats allaient apparaître peu à peu. On reconnut bientôt que les temps commençaient à devenir propices, car, moins de quatre ans après, en 1522, le savant imprimeur Josse Bade publia à nouveau ce volume, véritable *somme* du platonisme. Il existait maintenant un public avide de se familiariser avec les idées nouvelles, et l'étudiant ergoteur et sordide, que nous dépeint une lettre éloquente du temps, ne régnait plus en maître sur la montagne Sainte-Geneviève.

Un autre ouvrage, dont la publication dut contribuer, pour une large part, à la diffusion des doctrines platoniciennes en France, fut celui de Landini, l'un des membres les plus distingués du cénacle florentin, les *Disputationes Camaldulenses*, que le même Jean Petit imprima en 1511. Ce célèbre traité, dont le développement se poursuit au milieu d'un cadre charmant, et qui renferme, sous forme de dialogues, un exposé aussi aimable qu'animé des plus hautes conceptions spiritualistes, était bien fait pour gagner des sympathies à la cause de la moderne Académie, ou tout au

moins pour préparer le terrain en vue d'une propagande future. On aura, du reste, dans un prochain travail, l'occasion de préciser son influence par un fait des plus caractéristiques.

Cependant l'esprit de la Renaissance commençait à se répandre dans le royaume : de rapides progrès s'y accomplissaient dans toutes les branches du savoir humain. Grâce au zèle des savants de l'entourage royal, Jean du Bellay, Budé, Cop, Colin, Guillaume Petit, Danès, et d'autres encore; grâce aux dispositions bienveillantes d'un monarque épris d'art et de littérature, des mesures étaient prises en vue de répandre la connaissance des langues et des auteurs de l'antiquité. La création des lecteurs royaux, en 1530, marque une étape capitale dans l'histoire de la rénovation scientifique entreprise sous les auspices de François Ier. On n'ignore point le noble rôle que joua la reine de Navarre dans cette circonstance, comme dans toutes les entreprises où la cause des principes de la Renaissance était engagée.

L'établissement de la corporation de professeurs désignée par la suite sous le nom de Collège royal eut pour conséquence immédiate, comme je crois l'avoir montré ailleurs, de faciliter singulièrement l'extension des études grecques et latines. A partir de 1530, les éditions de textes originaux, jusque-là clairsemées, se multiplient. Platon ne semble pas profiter tout d'abord, d'une manière éclatante, de l'enthousiasme avec lequel les lettrés français se portent vers les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Les lecteurs royaux du début ne l'abordent point dans leurs cours, réserve qui s'explique suffisamment par ce fait que les deux premiers professeurs choisis pour le grec, Danès et Toussaint, appartenaient, par leurs attaches et par leurs travaux antérieurs, à la cause du péripatétisme : le premier eut même plus tard l'occasion de se déclarer ouvertement — et non sans aigreur — contre les doctrines de l'Académie. Le premier lecteur en philosophie grecque et latine, F. Vicomercato, nommé en 1542, était également partisan d'Aristote, dont il avait enseigné la philosophie, avec distinction, à Pavie et à Padoue.

Toutefois le succès des publications platoniciennes ne fait que s'affirmer; si le progrès paraît lent, il est sûr et continu. Sans parler du *De Doctrina Platonis* d'Alcinoüs (plusieurs éditions gr. et lat. à partir de 1531 avec les *Definitiones* et le *De morte* de Xenocrate), ni du *Commentaire* de Proclus sur le *Timée* (plusieurs éditions après 1530), on voit se succéder : une édition grecque du *Timée* (1532), la traduction latine du *Charmide* due à Politien (1533), une édition complète — la troisième donnée en France —

de la traduction de Ficin, publiée, avec la collation de Grynée, chez Bade et Petit (1533). En 1536, nouvelle édition de *Timée*, le dialogue qui, du reste, avait été le plus étudié et le plus commenté durant les siècles précédents, et, cette même année, apparition du *Phédon* (traduction de Ficin) chez Jean Petit, qui se montre décidément tout disposé à aider, selon ses moyens, à l'émancipation philosophique qui se prépare.

Je signalerai seulement la dédicace de ce dernier volume écrite dès 1527, et plus particulièrement encore celle de l'édition de Ficin de 1533, où Platon est proclamé le dieu des philosophes : « Plato quem philosophorum Deum prædicant omnes ». L'indice n'est pas à négliger : à ce moment, le philosophe de l'Académie est cité partout comme le philosophe par excellence, et l'épithète de *divin* jointe à son nom, chez les auteurs les plus graves, atteste que les temps approchent où les hommes se tourneront vers lui, comme vers le maître des choses divines et éternelles.

Si j'ajoute qu'on publia en 1538 une traduction latine des *Lois*, en 1539 une édition grecque de l'*Apologie de Socrate*, en 1540 des fragments du *Timée* avec des rapprochements de textes (plusieurs rééditions au cours des années suivantes), et une édition grecque de la célèbre comparaison de Platon et d'Aristote de Gémiste Pléthon, j'aurai terminé l'énumération des publications proprement platoniciennes qui virent le jour avant la fin de 1540, c'est-à-dire antérieurement à la période d'environ dix années qui vit le mouvement dont nous nous occupons prendre une extension soudaine, grâce à de multiples éditions, traductions ou commentaires, et surtout à tout un ensemble de productions poétiques qui se succédèrent avec une étonnante rapidité. Jusque-là, le goût et la compréhension de cette philosophie étaient restés l'apanage d'une élite d'érudits et de penseurs isolés. Par le fait même qu'il demeurait confiné dans un cercle restreint d'initiés, ce culte discret n'en offrait que plus de charme. Mais son action n'était pas assez apparente; elle dépendait trop exclusivement d'affinités personnelles, pour qu'il y ait lieu de l'exposer à cette place.

En ce moment, nous ne voulons prendre ce courant d'idées qu'à l'époque où il entre dans la circulation générale, pour pénétrer dans les milieux instruits, donner aux lettrés un idéal digne de leurs aspirations et agir, d'une manière immédiate, sur le développement de la haute culture et de la littérature, en particulier.

Toutefois, si, entre 1530 et 1540, malgré les progrès généraux

de l'hellénisme, le divin philosophe ne semble pas avoir rencontré une faveur, sinon supérieure, au moins égale à celle dont jouissaient quelques auteurs de moins haute envergure, le motif doit en être cherché dans les querelles religieuses qui absorbaient l'attention de la plupart des hommes cultivés. L'apparition de la Réforme, survenue, en France, à une époque où les intelligences commençaient à s'ouvrir et à s'affiner, et où, d'autre part, personne ne se désintéressait des problèmes de la vie religieuse, devait nuire nécessairement à la fortune du platonisme. En attirant à elle, à des degrés divers, un si grand nombre d'esprits élevés, la Réforme les confisqua momentanément au préjudice du spiritualisme proprement philosophique. Les progrès de ce dernier furent rendus difficiles jusqu'à l'heure où les premières désillusions se produisirent, et où certaines de ces âmes délicates, choquées de ce que la nouvelle religion avait de dogmatique et d'exclusif, se tournèrent vers un credo plus large, vers un idéal plus souriant. Il est juste d'observer qu'elles ne rompirent point pour cela, d'une façon absolue, avec leurs anciennes sympathies religieuses. Toutes appartenaient à ce grand parti des modérés, dont le rôle fut si important au début de la Réforme, alors que le drapeau de cette dernière se confondait avec celui de la Renaissance, sorte de tiers-parti qui groupa les esprits les plus remarquables de cette première moitié du siècle. La plupart conservèrent des attaches plus ou moins apparentes avec la foi protestante, mais en s'abstenant désormais de lui demander les principes de direction de leur vie intellectuelle, et en éliminant du dogme tout ce qui contrariait leur rêve de tendresse et de liberté. Ainsi élargi, le programme de la Réforme se confondait aisément avec celui d'un spiritualisme indépendant. Cette phase de l'histoire religieuse et philosophique du XVIe siècle, dont on a trop négligé de tenir compte, permet d'éclairer d'une vive lumière la vie d'un Des Périers, d'un Dolet, d'un Jean de la Haye, d'un Pierre Du Val, d'un Sainte-Marthe, voire même d'un Budé et d'un Rabelais.

II

Mais le personnage dont l'histoire présente l'exemple le plus saisissant de cette évolution, c'est sans contredit l'auteur de l'*Heptaméron*. Une fois gagnée au platonisme, Marguerite se constitua le champion déclaré de cette doctrine, si bien faite pour la séduire. Elle fut même, à l'origine, le promoteur exclusif de la

propagande que les Ramus, les Héroët, les Scève, les Joachim du Bellay, les Le Roy, allaient continuer avec une égale ardeur dans des sens différents.

Ce fut très probablement dans les environs de l'année 1540 que commença à s'éveiller dans l'âme de la reine de Navarre un goût marqué pour les doctrines platoniciennes. Cette date commence, en effet, l'une des étapes caractéristiques de sa carrière, celle où l'échec de plusieurs de ses idées les plus chères, joint à d'intimes chagrins de cœur, amena en elle le découragement et la tristesse [1]. Le spectacle de l'intolérance générale, le doute où elle tomba de voir jamais la raison triompher dans la conduite des affaires humaines, contribuèrent, au moins autant que les humiliations ressenties à propos du mariage de Jeanne d'Albret et l'attitude impérieuse de François Ier à son égard, à la jeter dans un trouble profond. Le résultat de la crise singulièrement poignante, traversée alors par Marguerite, fut de la porter vers le divin Platon, comme vers le guide et le consolateur par excellence. Je me borne à formuler le fait, sans y insister davantage en ce moment. L'histoire d'une évolution religieuse et intellectuelle, aussi particulière, n'étant pas susceptible d'être traitée dans cette première étude, avec tout le développement qu'elle comporte, un travail spécial lui sera consacré. D'ailleurs, les arguments qui en justifient les conclusions sont empruntés, pour le plus grand nombre, aux œuvres mêmes de Marguerite, et l'on sait que ce qu'il en parut au XVIe siècle n'a vu le jour que quelques années plus tard, à partir de 1547. Bien avant d'agir sur son entourage par ses compositions littéraires, la reine avait commencé à donner l'impulsion au mouvement platonicien, en usant des précieuses ressources que la vie de cour et l'extrême développement de la sociabilité qui en résultait, mettaient à sa disposition. Ce fut d'abord par la conversation — l'*Heptaméron* le prouve suffisamment, — que la doctrine se trouva exposée dans les cercles polis dont elle était l'âme et l'inspiratrice. Les ouvrages de Marguerite reflétèrent, en quelque sorte, cette première propagande, mais ils n'en furent point l'instrument. Il est donc préférable de ne pas en aborder l'examen, dès le début.

L'œuvre de propagande commencée par la conversation, ce moyen d'action si puissant au XVIe siècle, devait se poursuivre surtout par le livre. Il fallait que la doctrine, qui venait d'être communiquée à un petit nombre d'initiés, fût mise à la portée

1. Voir notre édition des *Dernières Poésies de Marguerite de Navarre*, p. VIII-X.

d'un public plus vaste. Les traductions de Ficin, écrites en langue latine et publiées en un format peu commode, étaient presque des ouvrages de luxe qu'on ne se procurait qu'avec peine. Il devenait donc nécessaire de provoquer la rédaction de traductions françaises, facilement accessibles et peu coûteuses. C'est à quoi s'employa la reine de Navarre, en prescrivant à plusieurs de ses familiers d'entreprendre des travaux de cette nature.

Bonaventure Des Périers, qui s'était déjà essayé à ce genre d'études en composant plusieurs traductions, entre autres celle de l'*Andrienne* de Térence, acheva le premier sa tâche. Il voulait probablement, en flattant la souveraine dans ses sympathies les plus vives, justifier son retour en grâce auprès d'elle. Il est même permis de supposer que les largesses dont le poète fut l'objet de la part de sa protectrice, vers la fin de 1541, ont pu être motivées par le service qu'il rendit à la cause de la philosophie antique, en achevant la première traduction française d'un dialogue de Platon. L'étude des circonstances qui ont rempli les deux dernières années de sa vie, aussi bien que l'histoire de ses rapports avec la reine, ne permettent pas de placer après 1541 la date d'exécution de ce travail. Le découragement et l'abandon, dans lesquels il tomba au cours des années 1542 et 1543, ne lui laissèrent ni le loisir ni les ressources nécessaires pour publier l'édition qu'il préparait de ses œuvres, et en tête de laquelle devait figurer le *Lysis*. Après qu'il eut mis fin à ses jours, au commencement de 1544, son ami Antoine Du Moulin s'occupa de surveiller chez Jean de Tournes l'impression de ce recueil, qu'il prit soin de dédier à Marguerite. L'ouvrage parut la même année. Il s'ouvre, sans doute suivant la recommandation du poète défunt, par « Le discours de la queste d'amytié dict *Lysis* de Platon, envoyé à la Royne de Navarre ». Cette translation, faite en prose et comprenant une quarantaine de pages, est suivie d'une pièce de vers assez étendue, qui en est comme l'épilogue poétique, sous ce titre : « Queste d'amytié à la Royne de Navarre » [1]. L'ouvrage, élaboré avec un grand soin, fut évidemment exécuté d'après la traduction de Ficin. L'auteur des *Joyeux Devis* n'ignorait pas le grec, mais sa science philologique n'allait pas jusqu'à le mettre en état de s'attaquer directemeut au texte original. On retrouve dans cette traduction les qualités de style qui font de Des Périers l'un des prosateurs les plus remarquables de

1. J'ai constaté avec étonnement qu'aucun des auteurs qui ont traité de Des Périers n'avait parlé avec détail de sa traduction du *Lysis*. C'est cependant une œuvre caractéristique à tous égards, qu'il importait de signaler.

l'époque : une langue souple et précise, une phrase alerte et courte. Comme le recueil des *Œuvres* de l'ancien valet de chambre de la reine de Navarre obtint une assez grande diffusion, il en résulta que le *Lysis* fut lu et apprécié par une foule de personnes qui ne l'auraient jamais connu, s'il n'avait pas ainsi paru dans un gracieux petit volume, côte à côte avec de beaux vers.

Vers le même moment, deux autres familiers de Marguerite, Antoine Héroët et Étienne Dolet, le premier âme tendre et sereine de poète, que des compositions assez hardies n'empêchèrent point par la suite d'occuper le siège épiscopal de Digne, le second, humaniste au tempérament âpre et batailleur, à qui une carrière plus tragique encore que celle de Des Periers a valu d'être appelé, non sans raison, le martyr de la Renaissance, s'attachèrent, avec un généreux enthousiasme, à la cause des idées platoniciennes et lui donnèrent, chacun à sa manière, une éclatante adhésion. Il est un peu surprenant, au premier abord, que des hommes, de caractères si opposés, se soient voués simultanément à la même œuvre, mais si l'on considère qu'ils obéirent en cela aux désirs d'une commune inspiratrice, et que, d'un autre côté, leur contribution fut de nature assez différente, une telle rencontre paraîtra plus explicable. En réalité, ils personnifient, l'un et l'autre, le double courant qui se manifesta après 1540, dans la propagation du platonisme; le premier, d'essence philosophique et érudite, inclinant davantage vers les questions spéciales de méthode et de métaphysique pure : c'est celui auquel se rattachent Dolet, Ramus, dont on parlera bientôt, et plus tard Louis Le Roy; le second, d'une nature plus vague, d'une signification plus large, plus universelle : c'est celui des poètes et des littérateurs. Il se rencontre dans les cours et dans les cercles polis : les noms d'Héroët et de Sainte-Marthe suffisent à le caractériser. Ce courant offre une tendance plutôt psychologique; on pourrait presque le définir une manière de penser et de sentir, une conception générale des choses et de la vie, qui s'applique à l'homme tout entier. Ses sources sont aussi moins exclusives; aux théories proprement platoniciennes, qui en forment le fond essentiel, se mélangent des idées d'une origine moins pure, telles que celles qui sont empruntées au mysticisme alexandrin ou au Trismégiste. On conçoit sans peine que Marguerite s'y soit intéressée plus activement qu'à l'autre, qui se développa de préférence dans les écoles et dans les milieux exclusivement savants.

Mais si les deux courants, pris dans leur ensemble, se complétèrent utilement, si même ils se confondirent chez quelques esprits

plus compréhensifs, on est frappé de constater combien fut différent le sort de leurs représentants respectifs. Pendant qu'un Ramus endura de longues et dangereuses persécutions, officiellement motivées par ses attaques contre Aristote, mais où sa foi, hautement confessée, en la doctrine socratique et platonicienne, « le salut, le port entrevu », fut certainement pour quelque chose; pendant qu'un Dolet paya de sa vie la traduction risquée d'un passage de l'*Axiochus*, les poètes et les conteurs qui demandaient surtout à la philosophie académique des inspirations nouvelles, un idéal particulier dans les choses de l'art et de la littérature, des notions plus élevées sur la nature des affections humaines, n'eurent pas à souffrir de leurs tentatives. Quelques-uns même, Pierre Du Val, Héroët et Scève, par exemple, n'en recueillirent que des honneurs ou de la gloire. Ni l'Église, ni l'Université ne cherchèrent à les inquiéter, tandis qu'elles s'effrayèrent l'une et l'autre de visées philosophiques susceptibles d'atteindre les dogmes, de transformer les méthodes et de ruiner le vieil édifice de la dialectique.

Antoine Héroët, dit la *Maison-Neufve*, était d'origine parisienne. Sa vie, qui n'a fait l'objet d'aucun travail spécial, est assez mal connue. On ignorait, entre autres choses, qu'il eût été pensionné par la sœur de François Ier et protégé activement par elle. Ce fait, que m'ont révélé les comptes de la maison de Marguerite, offre une grande importance, puisqu'il montre notre personnage faisant partie de la cour de Navarre, dès l'année 1524, et très probablement depuis plus longtemps encore — les comptes présentent une lacune pour les années antérieures, — et recevant une pension relativement considérable. Le chiffre même de cette subvention annuelle, 200 livres, indique que le bénéficiaire jouissait d'une situation exceptionnelle auprès de la souveraine, car aucun autre familier de son groupe érudit et lettré, si ce n'est peut-être Amyot, ne figure sur les états pour une somme aussi élevée. Ce rapprochement prouve, d'une manière formelle, que le futur évêque de Digne, considéré jusqu'à présent comme un écrivain plutôt indépendant ou n'ayant d'attaches qu'avec le cercle lyonnais, vécut dans l'intimité de Marguerite. Celle-ci, par là même qu'elle l'entretenait avec autant de générosité, ne restait assurément pas étrangère à ses productions littéraires, que la pension avait pour but de faciliter. Si donc, entre les préoccupations philosophiques qui marquèrent les dix dernières années de la reine et les œuvres mises au jour par Héroët vers 1543, les analogies d'esprit et de tendances, sans oublier celles de doctrine, sont si

évidentes, il faut bien les expliquer par cette même action intellectuelle qu'exerça l'auteur de l'*Heptaméron* sur tous les écrivains de son entourage, et dont l'un de ses protégés les plus favorisés devait être le premier à reconnaître l'excellence.

C'est comme poète qu'Antoine Héroët entreprit à la fois de traduire librement les pages du *Banquet* relatives au célèbre mythe de l'*Androgyne* ainsi qu'à la théorie de l'*Accroissement d'amour*, et de se faire, dans une remarquable composition en trois chants intitulée *la Parfaicte Amye*, « l'heureux illustrateur du haut sens de Platon », selon le mot d'un contemporain. Le volume qui contenait ces œuvres, ainsi que des épigrammes et autres poésies légères, adressées à des amis, parut à Lyon, chez Dolet, au commencement de l'année 1543[1]. Cette double circonstance mérite d'appeler l'attention, puisqu'elle nous apprend que ce livre, instrument avéré de propagande platonicienne, directement inspiré par l'auteur des *Marguerites*, fut imprimé dans la « Florence françoyse » par un autre de ses protégés, et à un moment où aucune des compositions caractéristiques de l'école poétique lyonnaise n'avait encore paru[2]. N'y a-t-il pas là un indice, à ajouter à plusieurs autres, des liens qui unissent cette école locale au groupe des poètes de la cour de Navarre, et cela sans parler des nombreux rapports personnels entretenus par la reine avec la patrie de Maurice Scève, ni des séjours prolongés qu'elle y fit, ni enfin des marques d'estime et de respect que lui prodiguèrent les écrivains lyonnais? Les femmes qui jouèrent parmi eux un rôle si glorieux, les Pernette du Guillet, les Jeanne Gaillarde, les Louise Labé, furent naturellement portées à regarder la sœur du *Père des lettres*, qui les avait devancées toutes dans le culte des Muses, comme le modèle et le type accompli du poète féminin.

Le texte de l'*Androgyne*, *nouvellement traduict de latin en françoys*, était précédé d'une dédicace également en vers, aussi étendue que l'œuvre elle-même, et adressée à François Ier. L'auteur y proclamait les titres du roi à la reconnaissance de la postérité, en raison des services rendus par lui à la cause des lettres. Nul doute que cette dédicace ait été formulée à l'instigation même de la reine de Navarre, qui préférait reporter sur son frère le mérite des entreprises qu'elle avait inspirées. Il en arriva de même,

1. Il est juste de remarquer que *la Parfaicte Amye* avait déjà paru seule, quelques mois auparavant, chez Pierre de Tours, à Lyon. Cette première édition porte la date de 1542.

2. Les *Rymes* de P. du Guillet parurent en 1545; la *Delie* de Maurice Scève en 1544; les *Œuvres* de Louise Labé en 1555, etc.

un peu plus tard, à propos des deux traductions de Dolet et de celle du *Criton* par Pierre Du Val. Voici quelques extraits de cette épître :

Ha, je vous doibs, Syre, bien davantage,
Et non moy seul, moy et tous ceulx qui sommes
En vos pays mys au nombre des hommes,
Ou qui sçavons, ou qui voulons sçavoir :
Plus vous debvons que ne pensons debvoir.
. . . . . .
De ce temps là ne se fault esbahir
Si noz voisins, qui nous souloyent hayr
Comme rompeurs de querelleuses testes,
Les Roys de France appelloyent Roys des bestes.
. . . . . .
Livres estoyent par enormes delicts
Auparavant morts et ensepveliz,
Doctes estoyent par ignorantz tués :
De vostre regne on voyt restitués
Grec et hebrieu (langages trop hays),
Et les bannys remys en leurs pays.
. . . . . .
Sur ce propos ma langue ne peult taire
Ce que vous doibt nostre langue vulgaire,
Laquelle avez en telz termes reduicte
Que par elle est la plus grand part traduicte
De ce qu'on lit de toute discipline,
En langue grecque, hebraicque et latine,
Et a acquis telle perfection...

Héroët rend hommage, à juste titre, aux efforts du roi pour multiplier les traductions d'auteurs anciens et mettre à la portée de son peuple, même des classes les plus modestes, les trésors des civilisations grecque et latine. Le monarque conçut à cet égard un plan grandiose, dont il poursuivit l'exécution avec plus d'esprit de suite qu'il n'en manifesta d'ordinaire, même en faveur des entreprises dont il souhaitait le plus sincèrement le succès. N'oublions pas que, entre bien d'autres, la traduction de Plutarque fut commencée, sur ses instructions formelles, par Jacques Amyot, dont la reine de Navarre avait fait la fortune.

Les traductions libres de l'*Androgyne* et de l'*Accroissement d'Amour*, « aultre invention extraicte de Platon », sont exécutées avec tact : dans l'état actuel de la langue, il était difficile de rendre avec plus de relief les pages admirables de l'original grec,

sans s'astreindre à en suivre littéralement le texte. A ce propos, je ne saurais trop insister sur la facture ferme et aisée des vers, en même temps que sur l'élégance et la précision de ce style poétique, manifestement en avance sur celui de l'époque. Quelques vers empruntés à l'*Androgyne*[1] le montreront suffisamment :

Au premier temps que le monde vivoit
D'herbe, de gland, trois sortes y avoit
D'hommes : les deux, telz qu'ilz sont maintenant,
Et l'autre double estoit, s'entretenant
Ensemblement, tant masle que femelle.
Il faut penser que la façon fut belle,
Car le grand Dieu qui vivre les faisoit,
Faicts les avoit, et bien s'y congnoissoit.
De quatre bras, quatre piedz et deux testes
Estoyent formez ces raisonnables bestes.
La reste vaut mieux pensée que dicte,
Et se verroit plustost peincte qu'escripte.
Chascun estoit de son corps tant aysé,
Qu'en se tournant il se trouvoit baisé :
En estendant ses bras, on l'embrassoit.

Mais Jupiter ayant fait diviser ces êtres doubles, chaque moitié se mit à errer par le monde, triste et « esperdue » :

Après avoir toutesfois enduré,
Tousjours souffert, et jamais murmuré,
Se desprisans si fort s'humilierent,
Que se cherchants, ensemble se trouverent,
Et se trouvant, aisement se congneurent.
On ne sçait pas les passetemps qu'ils eurent,
Car les honteux ne firent assemblée
Oncques depuis, que ne fust à l'emblée;
Et le plaisir, qui de tout bien abonde,
Le desroboyent et aux Dieux et au monde.
De ce larcin on dit que sont venuz
Tous ceux qui sont pour vrais amys tenuz,
Et que suyvants de leurs parents la trace,
Si c'est peché, ilz le tiennent de race :
Car comme appert que fussent voluntiers
Ces premiers corps tournés en leurs entiers,
Et que tous deux en ung se fussent mis,
Si de nature il eust été permis,...

1. Ce poème comprend 254 vers.

Une centaine de vers plus loin, le poète s'adressant au roi, définit ainsi l'Amour :

Syre, il vous fault en memoire reduire,
Ce que sçavez mieux qu'on ne le peult dire :
C'est que l'Amour est passion gentille,
Nous esclairant de flamme si subtille,
Que du ciel semble en la terre demis
Pour esveiller les esprits endormis,
Et les lever jusques à la partie,
Dont la clarté de sa torche est sortie.

Ce double essai dut faire comprendre à quel point les conceptions du philosophe grec étaient susceptibles d'introduire dans la poésie une ampleur et un ton que celle-ci ignorait jusque-là. L'auteur avait su joindre l'exemple au précepte. Les contemporains apprécièrent assez vite la nouveauté de sa tentative, qui obtint un retentissement considérable. *La Parfaicte Amye* ne justifiait pas moins, de son côté, l'accueil fait à la publication. « Ce petit œuvre, qui en sa petitesse surmonte les gros ouvrages de plusieurs », comme le disait Pasquier, un demi-siècle plus tard, en attestant qu'il en faisait toujours « grand compte », renfermait une véritable codification de l'Amour spirituel. L'idéale Amye dont le poète trace le portrait est, comme on l'a déjà remarqué[1], « tout imbue de théories platoniciennes. Elle émet beaucoup d'opinions subtiles sur l'échange des pensées, et parle des cœurs qui se réunissent et se confondent en Dieu. Comment serait-elle jalouse, même d'une rivale lui disputant son amant? »

Il me souvient luy avoir ouy dire
Que la beaulté, que nous voyons reluyre
Es corps humains, n'estoit qu'une estincelle
De ceste là qu'il nommoit immortelle;
Que ceste cy, bien qu'elle fust sortie
De la celeste, et d'elle une partie,
Si toutesfoys entre nous perissoit,
Si s'augmentoit, ou s'elle decroissoit,
Que l'aultre estoit entiere et immobile.

Sûre de conserver, en dépit de toutes les vicissitudes, le cœur de son ami, elle dédaigne l'opinion des hommes et se promène à travers le monde, sereine et forte, tout entière au sentiment qui

1. Bourciez, *Les mœurs polies*, etc., p. 132.

l'occupe et vivant d'une vie idéale, dont rien ne vient rompre la paix et l'harmonie.

L'amour parfait que chante Héroët est celui qui ne repose point sur une beauté passagère, mais sur la vertu; c'est par lui que les pensées s'élèvent jusqu'aux cimes les plus hautes et que les cœurs s'unissent, pour ensuite s'élancer vers Dieu; c'est l'amour de deux esprits, qui, après avoir été antérieurement liés au ciel, se reconnaissent sur la terre et, prenant conscience de leur convenance réciproque, s'aiment d'un amour où les sens n'ont point de part. On peut signaler, parmi les passages les plus caractéristiques, celui qui sert de conclusion au premier chant, et qui a précisément pour objet d'exposer cette dernière théorie. Mais ce qui frappe, lorsqu'on examine d'un peu près ce poème, c'est la ressemblance surprenante de ton, d'idées, de tournures, qu'il offre avec un groupe important de compositions de la reine de Navarre, tant des *Marguerites* que des *Dernières Poésies* récemment publiées; il y a lieu de signaler particulièrement la *Mort et Résurrection d'Amour*, la *Response à une Chanson faicte par une Dame*, l'épître IV au roi, certains développements de *la Coche*, dans le premier recueil; et dans le second, la *Distinction du vray Amour*, le premier et le troisième livre des *Prisons*, plusieurs passages du *Navire*, l'épître à l'abbesse de Fontevrault, et enfin les admirables poésies empruntées au manuscrit 5112 de la bibliothèque de l'Arsenal[1], parmi lesquelles celle qui commence par ce vers :

Souviengne vous des larmes respandues...

sublime appel qui mérite d'être rapproché des plus beaux chefs-d'œuvre de la poésie lyrique de notre siècle. Dans la *Parfaicte Amye*, comme dans toutes ces œuvres, comme aussi dans l'*Heptaméron*, ce sont les mêmes problèmes qui se trouvent agités, pour aboutir à des solutions puisées à des sources identiques.

En résumé, Héroët commence, à côté de Marguerite, et soutenu par elle, la brillante série, trop longtemps appréciée avec injustice, des précurseurs immédiats de la Pléiade. Par son talent aimable et délicat, il servit efficacement la cause à laquelle il s'était attaché, en lui procurant, dès le début, un instrument excellent de propagande, sorte de catéchisme des doctrines professées sur l'Amour par les modernes adeptes de l'Académie. Il conquit du même

1. Plusieurs de ces pièces ont été publiées dans l'édition de l'*Heptaméron* de Le Roux de Lincy, I, p. CCXI et suiv.; notre édition des *Dernières Poésies*, p. 349 et suiv., en donne le groupe le plus important resté inédit.

coup une situation tout à fait en vue dans le monde lettré. On se passionna pour ou contre sa *Parfaicte Amye*, et son poème devint le point de départ d'une foule de compositions destinées, les unes à l'approuver, les autres à le réfuter, courtoisement s'entend. Plus tard, en 1547, l'éditeur lyonnais Jean de Tournes réimprima le petit volume de 1543, en y joignant plusieurs des ouvrages les plus marquants qu'il avait suscités. Cette double publication contribua sûrement à affermir l'autorité d'Héroët parmi les écrivains de la docte cité, avec laquelle il entretint dès lors de fréquentes relations. Joachim Du Bellay a indiqué peu après, dans une ode de l'*Olive*, son rôle dans le milieu lyonnais, en termes qui donnent à penser :

> Ta Muse, des Graces amie,
> La mienne à te louer semond,
> Qui sur le haut du double mont
> As erigé l'Academie.

Faut-il voir dans ce passage quelque allusion à une association fondée à Lyon dans le même but et dans le même esprit que l'Académie de Florence? La chose n'est nullement impossible. Les circonstances étaient propices à une telle création : Scève, Dolet, Champier, Rabelais, Macrin, Sainte-Marthe, Fontaine, pour ne citer que quelques noms parmi tant de littérateurs, d'imprimeurs érudits et d'artistes cultivés, se rencontrèrent à bien des reprises, sur la colline de Fourvières, préparant l'éclosion d'une école originale sur ce sol éminemment historique, où plusieurs siècles d'une activité intellectuelle et religieuse, d'une rare intensité, avaient laissé leur robuste empreinte. Nous savons que toutes les célébrités du lieu se fréquentaient volontiers, et qu'il s'y donnait de doctes banquets. Nul doute que Platon n'y ait fait l'objet d'entretiens pleins de charme. Le vers de Du Bellay vise-t-il ces réunions? En tout cas, la question vaut la peine d'être posée. Un fait ressort avec certitude de ces rapprochements, c'est que, contrairement à ce qu'on a toujours pensé, la poésie lyonnaise n'a pas eu le monopole du platonisme, qu'elle n'en a aucunement « recueilli les premières semences »[1]. L'idéal esthétique qui en dérivait n'a été exprimé par elle, qu'à un moment où plusieurs écrivains du groupe de la reine de Navarre l'avaient déjà célébré et, en quelque sorte, codifié. Ce fut par l'intermédiaire de ces derniers que l'école lyonnaise a été appelée à le connaître, ou tout au

1. Bourciez, *op. cit.*, p. 123.

moins à le goûter. Si l'un d'eux joua dans cette transmission de doctrine un rôle plus apparent, c'est l'auteur de la *Parfaicte Amye*; mais d'autres encore, Dolet, Charles de Sainte-Marthe, Fontaine, par exemple, n'y restèrent certainement pas étrangers. La suite de cette étude ne fera que confirmer ces divers points.

Un Poitevin, Jean Boiceau de la Borderie, celui-là que Marot avait proclamé

Grand espoir des Muses haultaines,

entama par la publication de son *Amye de Court* (Paris, 1543) la longue polémique dont, à peine paru, le poème d'Héroët devint le point de départ. Fastidieuse et prolixe, son œuvre offrait tous les défauts de l'école poétique dont le déclin commençait, sans aucune des qualités qui avaient rendu celle-ci supportable. Le type qu'il préconise est celui d'une coquette, d'une Célimène précieuse et galante, qui comprend l'amour comme une fantaisie, et ne veut y voir, à aucun prix, la source des nobles sentiments, du « désir de vertu », ni de la perfection. Elle raisonne exactement de la même manière, et presque dans les mêmes termes, que la Mondaine de la comédie de Marguerite, retrouvée dans le recueil des *Dernières Poésies*. Elle accueille indistinctement tous les hommages galants, évitant de se laisser entraîner trop loin et feignant, pour se défendre, de recourir aux prétextes les plus honorables, lesquels ne sont dans sa bouche qu'autant de défaites hypocrites. Pour finir, lorsqu'il s'agit de se prononcer, c'est l'amoureux sot, mais riche, qu'elle préfère à celui qui n'a d'autre bien que son esprit. Forte de son sens pratique et de son habileté, elle triomphe dans les milieux mondains. En réalité, une telle conception, ou plutôt une telle négation de la vie du cœur, pour cynique qu'elle puisse paraître, n'était pas nouvelle; elle reproduisait sur plus d'un point les enseignements de la tradition dite « gauloise ». Toutefois, si elle en rappelle le terre à terre et la vulgarité, elle en diffère par l'absence de sincérité et par la coquetterie, conséquences de la vie de cour; elle n'en a conservé ni la gaieté, ni la soumission à la nature.

L'attaque dirigée par la Borderie, contre l'amour dont Héroët venait de proclamer l'idéal, suscita à son tour une réponse. Un disciple parisien de Marot, Charles Fontaine, le traducteur d'Ovide et d'Ausone, dans la *Contre-Amye de Court* (Lyon, 1543), protesta contre les théories utilitaires qui tendaient à transformer en un calcul étroit et égoïste le plus noble sentiment de l'âme humaine.

Son œuvre est une apologie de l'amour désintéressé, uniquement fondé sur l'honneur, en opposition avec celui de l'amie

> Trop enchantée et endormie
> Aux honneurs et biens de ce monde.

Paul Angier, de Carentan, prit parti pour la thèse de la Borderie, pendant que Papillon, autre ami de Marot, se rangea du côte de la *Contre-Amye*. La polémique se prolongea plusieurs années encore, amenant peu à peu les poètes à prendre nettement parti dans le débat [1], les forçant à se rapprocher selon leurs affinités, et suscitant des professions de foi, dont les conclusions exclusives offraient du moins l'avantage de proposer à chaque groupe un idéal certain et défini. Grâce à ces compositions contradictoires, les questions littéraires et philosophiques se précisèrent; elles prirent corps pour ainsi dire. Dès lors, dégagées de toute abstraction, personnifiées par des types bien distincts, elles devinrent accessibles au grand public, qui commença à les discuter, et non sans passion.

Bien que l'école poétique lyonnaise n'ait pas exercé, à mon avis, au cours de la période antérieure à 1550, l'influence qu'on lui a souvent attribuée, faute d'avoir suffisamment tenu compte des dates, il y a lieu de signaler cependant le rôle particulier d'un de ses membres les plus distingués, Maurice Scève, l'auteur des *Blasons* et de *Délie, objet de plus haute vertu*. Ce dernier poème, paru à Lyon dès 1544, chez Antoine Constantin, reflète assurément une conception de l'amour à laquelle la doctrine platonicienne n'est pas restée étrangère, puisque le nom même de *Délie* est l'anagramme de *l'Idée*, et que le poète voit et célèbre en son amie le symbole de la beauté, le prétexte de l'amour et l'inspiratrice de ses plus hautes pensées, plutôt que la femme elle-même. Mais, si caractéristique soit-elle, l'œuvre de ce précurseur de la Pléiade, obscure, artificielle et quintessenciée, du moins dans l'ensemble, — car il s'y rencontre aussi des passages d'un sentiment délicat et d'un souffle vraiment moderne, — offre surtout l'empreinte d'un pétrarquisme non dissimulé. L'imitation du chantre de Laure n'est pas moins visible dans les procédés de versification que dans la matière même des développements [2]. Or, il ne faut pas perdre de vue que l'idéal pétrarquiste dérive, pour une large part, de

1. Le *Tuteur d'Amour* du Beauvaisien Gilles d'Aurigny, paru en 1547, se rattache à cette querelle. Il prend parti pour l'amour vertueux et honnête.

2. Rapprochement significatif : l'édition de Pétrarque publiée à Lyon en 1547 fut dédiée à Maurice Scève.

celui du platonisme et que, s'il a pu former, à certains moments, un courant en quelque sorte parallèle et indépendant, il s'est, à d'autres, manifestement confondu avec le premier. A ce titre, la tentative de Scève doit être signalée à cette place, puisqu'elle eut sûrement pour résultat de contribuer plus ou moins directement au progrès des doctrines, dont le système platonicien constituait l'expression la plus parfaite et la plus pure. Le curieux esprit qui crut avoir retrouvé le tombeau de Laure, et dont certains dizains et sonnets devancent non seulement l'*Olive* ou les *Amours de Cassandre*, mais encore, ce qui est plus surprenant, telle production subtile des symbolistes d'aujourd'hui, est, à vrai dire, le seul poète proprement lyonnais dont l'exemple ait dû favoriser, pendant la période qui nous occupe, le mouvement littéraire qui allait aboutir à la Pléiade et au renouvellement de la poésie lyrique française. Encore ne constate-t-on pas sans quelque surprise que l'auteur de *Délie* n'était nullement resté étranger à l'action littéraire de la reine de Navarre. C'est lui qui ouvre par un sonnet métaphorique, de fort belle allure, « Aux dames des vertus de la très illustre et très vertueuse princesse, Marguerite de France, reyne de Navarre, devotement affectionées », l'édition originale des *Marguerites*, publiée en 1547, à Lyon, par Symon Silvius. Un second sonnet du poète lyonnais clôt la première partie du recueil; celui-là est particulièrement significatif, puisque, comme l'a remarqué M. Frank, il annonce, en termes d'oracle, l'avènement de la précieuse doctrine prêchée par la reine de Navarre :

L'Esprit de Vie en corps de Mort mussé
Jette partout maintenant sa splendeur
Par docte main de Royale grandeur
En ce Thresor heureusement dressé.

La pièce finit par cette devise, digne conclusion des œuvres poétiques de l'auteur de l'*Heptaméron* :

Amours demourra le maistre.

La seconde et dernière partie des *Marguerites* est aussi précédée d'un troisième sonnet adressé à Jeanne d'Albret. Voici les premiers vers de cette composition, d'une forme très achevée :

La Marguerite, où la céleste aurore
De ses couleurs print l'imitation,
S'esclot icy en la perfection,
Qui saintement ce monde emperle et dore,

Et de la France ainsi le nom decore,
Que par chrestienne et rare invention,
Discours divins, et haulte affection,
Avec le Ciel la Terre en Dieu l'adore.

Ainsi, un seul poète a été choisi pour présenter au public les vers de la souveraine — je ne parle pas de l'épître liminaire de Silvius, l'éditeur de l'ouvrage, puisqu'elle se justifiait par la force des choses, — et ce poète est précisément celui de toute l'école lyonnaise qui, durant cette période, semble être demeuré en dehors du cercle de Marguerite. Le ton enthousiaste avec lequel il célèbre le triomphe des idées de la reine indique clairement qu'il en avait été pénétré, lui aussi, et qu'il n'ignorait point la voie inaugurée par cet « esprit cler et beau » [1].

On s'accorde à attribuer à l'imprimeur parisien Gilles Corrozet le délicieux *Conte du Rossignol* [2], sorte de nouvelle de l'*Heptaméron* mise en vers. Ce petit poème, par le charme et la simplicité du ton, est fort supérieur à la plupart des compositions de la même époque destinées à glorifier l'amour pur et désintéressé, improprement appelé platonique. Rien du pétrarquisme artificiel d'un Habert ou de tel autre poète de cour. Le souffle de spiritualisme qui anime cette œuvre ne prête nulle part au sourire, et la gravité n'y est pas exclusive de la grâce. La noble Yolande résiste aux instances pressantes du passionné Florent, et s'efforce de l'amener à changer son amour « en amytié honneste ». L'amour, assure-t-elle, doit le conduire à la vertu,

qui l'homme déifie
Estudiant en la philosophie.

Après plus d'une péripétie, après bien des incertitudes et des recherches, du côté du malheureux amant, qui poursuit par toute sorte de moyens la solution de l'énigme singulière posée par Yolande pour justifier son refus, celle-ci lui découvre enfin son secret. Elle lui explique, avec une rare convenance d'expression, le curieux symbole qu'elle tire de la conduite du rossignol amoureux, et célèbre ensuite la passion chaste, où la raison triomphe

1. Faut-il citer à côté de Scève Pernette du Guillet — peut-être sa *Delie*, — que Louise Labé fit plus tard un peu oublier, et dont les œuvres parurent en 1545, par les soins d'Antoine du Moulin? Elle aussi sut trouver des accents personnels et faire preuve d'une inspiration délicate, qu'elle célébrât la Nuit, le Désespoir, Adonis ou la parfaite amitié. Une mention est due à Pontus de Thyard et à ses *Erreurs amoureuses* dont le 1er livre parut dès 1549.

2. Paru à Lyon, chez de Tournes, en 1547 (rééd. par de Montaiglon dans le *Rec. de Poésies françaises des XVe et XVIe siècles*, t. VIII).

du désir et où les sens abdiquent. L'amant converti renonce à la volupté :

Florent devint ainsi qu'une statue
Tout immobile, et pensa longuement
A ce qu'il ha ouy diligemment;
Puis, tout ainsi qu'un homme qui travaille
Par un vain songe et du dormir s'éveille,
Il commença premier à se mouvoir,
Et l'amour fol, lequel souloit avoir,
S'esvanouit comme un songe menteur;
Puis l'amour saint, de tant de biens autheur,
Entra chez luy. . . . . .

Ainsi l'amour lascif et sensuel
En un instant devint spirituel,
Ferme trop plus qu'onques n'avoit esté,
Tant que raison vainquit la volupté.

Je ne mentionnerai que pour mémoire le nom du poète de cour François Habert, connu dans les cercles littéraires sous le nom de *Banny de Liesse*. S'il s'élève dans quelques-unes de ses compositions, par exemple dans la *Nouvelle Venus* [1] et dans le *Temple de Chasteté* [2], à une conception plus désintéressée et moins vulgaire de l'amour, supérieure à celle qui prévalait dans l'ancienne poésie, le ton général de ses productions reste cependant si froid et si pédant, l'abstraction et l'allégorie y jouent encore un rôle si déplaisant, qu'il ne saurait être rangé parmi les adeptes sincères de la nouvelle école.

En somme, du côté des partisans du spiritualisme et de l'amour pur, un triple courant ne tardera pas à se dessiner. Si le but poursuivi est au fond le même, il existe des degrés dans les exigences formulées. Les uns, comme Corrozet, aspirent, à la suite d'Héroët, à la spiritualisation parfaite de l'Amour; d'autres s'efforcent d'en sauvegarder surtout la dignité et l'honnêteté; d'autres encore, tout en cherchant à le purifier, à le placer plus haut et plus loin de la terre, n'en excluent point la passion ni l'exaltation sensuelle. Suivant la théorie développée plus tard par Louise Labé dans son célèbre ouvrage, ils considèrent l'union de l'Amour et de la Folie comme voulue par le destin. Mais ce ne sont là que des variations d'un même thème : tous ces poètes concourent à faire mieux com-

1. *La nouvelle Vénus, par laquelle est entendue pudique Amour*, Présentée à Madame la Dauphine, etc., Lyon, de Tournes, 1547.

2. Le *Temple de Chasteté..... ensemble plusieurs petites œuvres poétiques*, Paris, 1549.

prendre ce qu'on appellerait maintenant la psychologie de la passion, à l'ennoblir et à la soustraire aux plaisanteries faciles, au persiflage séculaire de l'esprit gaulois. La grosse gaîté et la gaillardise, trop longtemps maîtresses presque exclusives de ce domaine, perdent de leur crédit. On s'aperçoit qu'il y a là des problèmes qu'un bon mot ou une grasse anecdote ne suffisent pas à résoudre; on s'habitue à les traiter avec gravité. La conception d'une vie plus noble, moins absorbée par les intérêts immédiats et matériels, faisant à l'Idée sa part, s'introduit ainsi dans les esprits. Une vraie politesse, exempte d'affectation et de miévrerie, préside aux rapports sociaux. Mais le résultat peut-être le plus appréciable de ce changement, c'est que le sérieux avec lequel on aborde l'analyse des sentiments humains, s'étend, par la force des choses, à l'examen de toutes les hautes questions du domaine spéculatif : l'étude de l'âme et de ses passions conduit à celle de sa destinée. Il n'est plus indifférent de savoir quelle place l'homme occupe dans l'univers. Les milieux mondains, jusque-là fermés à la réflexion philosophique, s'y intéressent maintenant avec sincérité; tout en discutant les diverses doctrines formulées en matière d'expression littéraire, ils comprennent que ces dernières se rattachent à d'autres questions d'un ordre plus général, plus élevé, et que toutes les manifestations de l'activité intellectuelle se tiennent, l'une préparant l'autre et l'expliquant.

Cependant, la cause des idées platoniciennes qui réalisait des progrès si marqués, en amenant dans la manière de sentir et de penser les transformations profondes qui viennent d'être indiquées, allait passer par une période d'épreuves assez graves. Comme tous les mouvements intellectuels, dont les résultats deviennent appréciables, le platonisme commençait à exciter des défiances et des animosités dangereuses. La nature même de son succès, autant que le milieu dans lequel il l'avait rencontré, le désignait aux fureurs de la vieille Sorbonne et de toute la gent ignorante et fanatique qui gravitait autour d'elle. Il est clair, en effet, quoique cela n'ait point été remarqué jusqu'à présent, que l'apparition du célèbre traité de Ramus, dont la publication déchaîna la tempête universitaire qui signala la fin de l'année 1543, se lie d'une manière étroite aux autres efforts tentés en faveur de la philosophie académique.

Son rôle s'explique plus aisément, lorsqu'on sait que depuis plusieurs années déjà, des esprits audacieux s'efforçaient de substituer l'autorité de Platon à celle d'Aristote et de répandre dans le public la doctrine longtemps méconnue du premier. Ce

qui a pu tromper sur le but poursuivi par Ramus, dès son entrée dans la carrière philosophique, c'est que sa propagande a pris d'abord le caractère d'une manifestation anti-aristotélicienne. Les *Animadversiones Aristotelicæ*, dont la première édition parut à Paris en 1543, au mois de septembre, chez Bogard, furent considérées surtout comme une violente attaque contre Aristote, la plus passionnée que le XVIe siècle eût encore entendue. Mais si l'on examine de plus près, non seulement cette mémorable publication, mais aussi les ouvrages si nombreux où le philosophe picard a abordé des questions analogues, on s'aperçoit rapidement que le culte de Platon et de son maître domine sa pensée, et qu'il s'élève chez lui à la hauteur d'une véritable religion. D'un tempérament agressif, Ramus a donné à son livre le caractère d'une réfutation, qui, tout exagérée qu'elle puisse paraître aujourd'hui, n'était que conforme aux habitudes querelleuses du temps. Le ton en apparence négatif de cette profession de foi ne doit pas tromper sur les convictions ardentes et tout à fait positives de son auteur. Celui-ci voulait moins détruire le prestige du Stagirite que régénérer l'enseignement de la logique dans l'École, par l'action de la dialectique platonicienne.

Je n'entreprendrai pas de relever ici les multiples passages de l'œuvre de Ramus qui viennent à l'appui de cette assertion, et dans lesquels il affirme l'excellence de l'enseignement de l'Académie, opposé à celui du péripatétisme, encore moins de raconter l'histoire de ses démêlés successifs avec l'Université. Un examen attentif des circonstances du mémorable procès de 1544 m'a conduit à penser que ce dernier comportait des dessous, dont les précédents historiens n'avaient pas assez tenu compte. L'exposé détaillé des remarques que cet épisode suggère réclame une étude spéciale. Citons toutefois au passage, parmi les ouvrages de l'illustre victime de la Saint-Barthélemy qui, ses traités généraux mis à part, se rapportent plus directement à la question présente, ses éditions du *Somnium Scipionis* (1546), des *Epîtres* de Platon (1549) et son parallèle de Platon et d'Aristote, malheureusement perdu.

Pendant que Ramus donnait, dans le sein de l'Université, le signal de la révolte contre Aristote, l'ardent humaniste dont le nom a été rapproché plus haut de celui d'Héroët, se décidait à collaborer ouvertement à la propagande platonicienne. Dolet se consacra à cette nouvelle cause avec la conviction et le sérieux qu'il apportait à toutes ses entreprises. Mais la Sorbonne et la Faculté de théologie — ou, pour mieux dire, le parti rétrograde

tout entier, — qui le guettaient depuis quelque temps, n'allaient pas tarder à interrompre sa tentative philosophique. C'est, il importe de ne pas l'oublier, la traduction d'un dialogue de Platon qui devint le point de départ de la campagne passionnée menée contre lui. A ce point de vue, le malheureux imprimeur peut être considéré comme la seconde victime du platonisme dans notre pays, Ramus ayant été la première.

Dolet revenait du Piémont, où il avait été contraint de se réfugier, après de nouvelles poursuites ordonnées contre lui par le Parlement de Paris, lorsqu'il songea à publier, dans le courant de l'année 1544, en même temps que le *Second Enfer*, les traductions de deux dialogues : l'*Axiochus*, alors faussement attribué à Platon, et l'*Hipparque*. Le *Second Enfer* se composait de douze épîtres en vers, dont deux adressées au roi et une à Marguerite de Navarre, que l'auteur appelle la seule Minerve de la France. « Ces compositions, dit le savant biographe de Dolet, M. Christie, ont parfois un mérite poétique peu ordinaire; elles sont écrites avec émotion et noblesse, elles sont pleines de sentiments élevés et dignes; l'auteur y réclame sa liberté, sans jamais se montrer servile, en vrai disciple de Cicéron et de Platon. Mais le principal intérêt du livre n'est pas là, quand on songe que cet opuscule coûta la vie à son auteur. Trois mots de la traduction de l'*Axiochus* constituèrent une des principales accusations faites contre Dolet [1]. »

Les deux dialogues réunis à la suite du *Second Enfer* portaient le titre suivant : *Deux dialogues de Platon, sçavoir est : l'ung intitulé* Axiochus, *qui est des Misères de la vie humaine et de l'immortalité de l'âme; l'aultre intitulé* Hipparchus, *qui est de la convoitise de l'homme, touchant le gaing et augmentation des biens mondains. Le tout nouvellement traduict par ledict Dolet.* Il paraît démontré que ces dialogues n'ont pas été traduits directement sur le texte grec, l'auteur des *Commentaires de la langue latine* ayant une connaissance insuffisante de cette langue. M. Christie pense que la traduction de l'*Axiochus* a été faite d'après la version latine d'Agricola [2];

1. Remarquons que Dolet donne au recueil de poèmes publié à propos de sa captivité, le même titre que Marot avait donné précédemment à une œuvre composée par lui dans des circonstances analogues. En somme, au XVIe siècle, l'usage d'écrire sur ses *prisons* a été adopté par tous les personnages en vue qui eurent à subir une captivité quelconque. Marguerite, en écrivant l'histoire de ses *prisons* morales, n'a fait qu'appliquer aux choses de la vie spirituelle, un genre littéraire alors tout à fait en faveur.

2. Richard Copley Christie, *Etienne Dolet, le martyr de la Renaissance, sa vie et sa mort*, ouvrage traduit de l'anglais par C. Stryenski (Paris, 1886, in-8°), p. 439. Dans une note de la page 436, M. Christie signale l'opinion de Née de la Rochelle,

quant à la traduction de l'*Hipparque*, elle a été élaborée sûrement d'après la version de Ficin. Nous pensons que cette dernière a été consultée également pour l'*Axiochus*. La préface que Dolet mit en tête de son opuscule renferme au sujet des œuvres de Platon un passage caractéristique qui mérite d'être cité. Notre auteur, après avoir raconté par suite de quelles circonstances il fut amené à passer en revue ce qu'il appelle ses *trésors*, c'est-à-dire ses papiers et manuscrits, durant un séjour à Lyon au milieu des siens, continue en ces termes : « Mes thresors sont non or ou argent, pierrerie et telles choses caducques et de peu de durée, mais les efforts de mon esprit, tant en latin qu'en vostre langue françoyse : thresors de trop plus grande conséquence que les richesses terriennes. Et pour ceste cause je les ay en singulière reccommendation. Car ce sont ceulx qui me feront vivre apres ma mort et qui donneront tesmoignage que je n'ay vescu en ce monde comme personne ocieuse et inutile. Revoyant donc mes dicts thresors, je trouvay de fortune deux dialogues de Platon, par moy aultresfoys traduicts, et mys au net, et pour ce que j'avois résolu et concluz en moy, de mettre en lumière certaines compositions par moy faites sur la justification de mon second emprisonnement, il m'a semblé bon d'y adjouster lesdicts Dialogues : veu que la matière de l'ung n'y convient pas mal (c'est asçavoir des miseres de la vie humaine), *et l'aultre est pour vous signifier que j'ay commencé, et suys jà bien avant en la traduction de toutes les œuvres de Platon.* De sorte que, soit en vostre Royaulme ou ailleurs (puisque sans cause on me déchasse de France), je vous puis promettre qu'avec l'ayde de Dieu je vous rendray dedans ung an revolu tout Platon traduict en vostre langue... »

Il y a dans ce passage une preuve évidente de la sollicitude spéciale manifestée par le roi à l'égard des idées platoniciennes. La traduction du *Criton* publiée par Philibert Du Val, évêque de

d'après laquelle l'*Axiochus* aurait été traduit en français et imprimé à Paris avant 1544. Cette assertion s'appuie sur une mention assez vague du catalogue de la bibliothèque du comte de Hohendorf. Suivant la Croix du Maine, Postel serait l'auteur de cette traduction. Dans le catalogue Yemeniz, n° 473, figure également une traduction de l'*Axiochus* imprimée à Paris par Denis Janot, mais sans date. M. Christie pense que Brunet, en identifiant cette traduction avec la deuxième édition de celle de Dolet, a commis une erreur. La question est difficile à trancher, puisque aucun exemplaire de cette prétendue traduction de Postel, antérieure à celle de Dolet, n'a pu être retrouvé. Nous considérons donc son existence comme fort contestable, d'autant plus que, dans les mentions citées plus haut, aucune date précise ne figure. Peut-être des recherches entreprises à la bibliothèque impériale de Vienne, où se trouve la collection Hohendorf, aboutiraient-elles à un résultat plus certain. Remarquons, à ce propos, que l'*Axiochus*, quel qu'en soit l'auteur, était au XVIe siècle fort populaire. Ficin avait attribué l'ouvrage à Xénocrate.

Séez, en 1547, nous fournira par la suite un second argument à l'appui de ce fait. Il ne paraît pas douteux, lorsqu'on étudie l'histoire des rapports intellectuels de François Ier et de sa sœur, et que l'on cherche à définir la portée de l'influence qu'ils exercèrent réciproquement l'un sur l'autre, que le roi, en s'intéressant à cette propagande philosophique, ne fit qu'obéir aux suggestions de la reine de Navarre. Si, comme on a pu l'affirmer avec raison, Marguerite a été l'instigatrice de tous les efforts tentés par le *Père des lettres* pour la cause de la civilisation, si le mérite de la plupart des mesures intelligentes, prises durant ce règne, dans le but de favoriser la haute culture, doit remonter jusqu'à elle : à plus forte raison peut-on supposer que son action toute-puissante s'est fait sentir, avec une énergie particulière, dans les questions relatives au platonisme. En plaidant la cause d'un mouvement d'idées dont le succès lui tenait si fort au cœur, elle rencontra sûrement des accents d'une rare éloquence. On devine les épanchements auxquels elle fut amenée, dans le but de faire comprendre à son frère l'importance des doctrines récemment embrassées par elle. Le roi, dont les sympathies en matière d'hellénisme furent toujours si sincères et si actives, ne pouvait manquer d'adhérer à une entreprise qui avait pour but de communiquer aux hommes éclairés de son royaume les plus sublimes résultats de la pensée grecque. Il y vit sans doute un moyen de leur faire acquérir cette fleur de délicatesse dans les sentiments, cette élévation dans les idées qui avaient communiqué à la Renaissance italienne et aux œuvres d'art de toute nature qu'elle produisit, la grâce suprême qui manquait jusqu'à présent aux écrivains et aux artistes français.

Ce qui achève de démontrer que la reine de Navarre ne dut pas rester étrangère à l'entreprise à la fois littéraire et philosophique de Dolet, c'est la situation même de ce dernier à l'égard de la princesse, sa protectrice. L'admirable ode adressée à Marguerite dans ses *Carmina* exprime assez le culte enthousiaste et reconnaissant qu'il lui avait voué. Ne lui avait-il pas dû son salut dans la circonstance la plus critique de sa vie, quand, accusé du meurtre du peintre Compaing, il allait être arrêté et, selon toute évidence, jugé avec la dernière sévérité? Dolet n'oublia jamais l'appui qu'il avait trouvé auprès de Marguerite. Peut-être comprit-il qu'il n'était point de meilleur moyen de prouver sa gratitude à sa bienfaitrice, que de contribuer pour sa part à répandre les idées qu'il savait lui être spécialement chères. Mais il avait compté sans les haines tenaces des théologiens. A peine le *Second Enfer* et les deux dialogues

en question étaient-ils livrés à l'imprimeur, que Dolet dut s'enfuir de Lyon en toute hâte. Il fut arrêté à Troyes, au commencement du mois de septembre 1544, et transféré aussitôt à Paris, où il fut écroué à la Conciergerie. On sait comment le premier président, Pierre Lizet, qui le poursuivait d'une animosité particulière, pour sa triple qualité d'imprimeur, d'hérétique et d'érudit, s'ingénia à découvrir dans ses récents écrits des charges suffisantes pour justifier une condamnation capitale [1]. L'examen du *Second Enfer* et de l'*Hipparque* ne donna aucun résultat, mais celui de l'*Axiochus* réalisa, dans une certaine mesure, les espérances du parti rétrograde. Le 14 novembre 1544, la Faculté de théologie, réunie dans la grande salle de la Sorbonne, se fit lire un passage de la traduction de Dolet dans lequel se trouvait la phrase suivante : « Pour ce qu'il est certain que la mort n'est point aux vivants; et quant aux défunctz, ils ne sont plus : doncques la mort les attouche encores moins. Parquoy elle ne peult rien sur toy, car tu n'es pas encores prest à deceder; et quand tu seras decedé, elle n'y pourra rien aussi, *attendu que tu ne seras plus rien du tout.* » Cette dernière proposition fut jugée hérétique, conforme à l'opinion des saducéens et des épicuriens, et, en conséquence, une censure, dont voici le texte, fut aussitôt formulée sur le livre suspect : « Quant à ce dialogue mis en français, intitulé *Axiochus*, ce lieu et passage, c'est assavoir : *attendu que tu ne seras plus rien du tout*, est mal traduit, et est contre l'intention de Platon, auquel il n'y a, ni en grec, ni en latin, ces mots : *rien du tout.* » Ce fut sur cette remarque grotesque, faite par des théologiens ignorants, « qui ne savaient même pas épeler le titre du livre qu'ils condamnaient », que fut basée l'accusation de blasphème, l'un des trois chefs d'accusation sur lesquels se fonda la sentence capitale qui envoya Dolet, deux ans plus tard, au bûcher de la place Maubert. Comment Marguerite et le roi lui-même n'intervinrent-ils pas en faveur du malheureux, dont les tentatives de propagande platonicienne allaient causer en partie la perte? C'est là une question à laquelle l'examen des circonstances qui accompagnèrent le jugement et le supplice de Dolet, permet aisément de répondre. N'est-ce pas en 1546, année néfaste entre toutes, que s'accomplirent les massacres épouvantables de Cabrières et de Mérindol? La reine de Navarre s'était retirée en

1. Voir l'ouvrage déjà cité de Christie et le *Procès d'Estienne Dolet* de Taillandier. Le distingué bibliothécaire de la *Société de l'histoire du protestantisme français*, M. N. Weiss, m'annonce qu'il a découvert des documents nouveaux sur la condamnation de Dolet.

Béarn, découragée, le cœur humilié et meurtri, pendant que le roi de France, las des luttes, affaibli par la douleur physique, laissait définitivement le champ libre aux persécuteurs.

Tandis que se livraient ces rudes batailles, dont la liberté de penser formait l'enjeu, les imprimeurs parisiens et lyonnais ne restaient pas inactifs. De 1541 à 1544 paraissaient trois éditions grecques de dialogues : la première de l'*Apologie* (1541); la seconde du *Banquet* publiée par Wechel (1543) — véritable événement typographique, puisqu'il s'agit de la première édition parue en France de cette œuvre, dans sa langue originale; — la troisième des livres I et II de la *République* avec le texte latin (1544) [1]. Citons encore les *Épîtres* publiées en grec et en latin, la même année, et diverses réimpressions du *Timée* et de l'*Axiochus*.

En ce qui touche la diffusion de la doctrine elle-même, l'œuvre commencée n'avait pas, d'ailleurs, été interrompue. Il était trop clair que, dans l'affaire de la condamnation de Dolet, l'*Axiochus* n'avait été qu'un prétexte. L'entourage idéaliste de Marguerite se décida à frapper un coup décisif. Pour y réussir, aucune publication ne paraissait plus opportune que celle du célèbre commentaire de Ficin sur le *Banquet*, manifeste par excellence de l'évangile platonicien. On sait le succès prolongé de ce livre, l'œuvre favorite du savant florentin. Peut-être même fit-il un peu perdre de vue le dialogue admirable auquel il s'appliquait. C'est qu'en effet les contemporains de la reine de Navarre étaient, pour la plupart, mieux préparés à apprécier le commentaire que l'original lui-même, dont l'infinie perfection était parfois faite pour les dérouter. La révélation de l'hellénisme n'était pas encore assez complète dans notre pays, pour permettre à la généralité des hommes éclairés de saisir toutes les nuances d'un pareil chef-d'œuvre. D'autre part, ce préjugé, implanté par les méthodes d'enseignement du moyen âge, qu'il était préférable de s'attacher à la glose plutôt qu'au texte lui-même, n'avait pas encore perdu toute action. C'est ce qui explique que la traduction de l'ouvrage de Ficin en français ait pu précéder de quinze années celle du dialogue même de Platon, donnée par le lecteur royal en langue grecque, Louis Le Roy.

Le travail de traduction fut entrepris sur l'ordre exprès de la reine, par son valet de chambre Symon Du Bois, autrement appelé *Silvius*, ou encore J. de la Haye. L'ouvrage parut, comme

1. Je ne cite que pour mémoire une plaquette publiée chez Gryphe (Lyon, 1543), rééditée par de Tournes (1550), et contenant une traduction latine faite par S. Corrado de six courts dialogues, tous apocryphes.

une sorte de protestation, l'année même du supplice de Dolet [1]. C'était la tentative de beaucoup la plus importante réalisée par le cénacle platonicien. Comme cette publication, pourtant si intéressante, n'a encore été l'objet d'aucune étude, je crois utile d'y insister [2]. Elle était ainsi intitulée : *Le commentaire de Marsille Ficin, florentin, sur le banquet d'amour de Platon : faict françoys par Symon Silvius, dit J. de la Haye, valet de chambre de très chrestienne princesse Marguerite de France, royne de Navarre. Avec privilège du Roy. (On les vend à Poictiers, à l'enseigne du Pelican.* M. D. XLVI.) Le volume est de petit format, comme doit l'être tout livre destiné à un grand débit. Il s'ouvre par une pièce de poésie, d'une centaine de vers, adressée à la Reine de Navarre par « quelque amy de J. de la Haye », c'est-à-dire par le traducteur lui-même. Cette pièce, d'un tour vraiment original et délicat, renferme une allégorie des plus gracieuses, bien faite pour plaire à la souveraine. L'auteur s'élève vers les régions de l'Idée et de l'Amour pur, traduisant ses aspirations en une langue alerte et souple, sans tomber dans le vague ni dans le quintessencié :

Jadis Platon se sentit amoureux,
Non de l'amour qui faict les doloureux,
Et qui le sens et la personne change :
Mais d'un amour à celuy tout estrange,
Qui les Amants ne brusle, ny consume,
Mais seulement dedans l'esprit allume
Ung feu si doulx et si bien modéré,
Que tout le corps en est bien tempéré.

Voyant que l'humanité délaissait le vrai amour pour suivre le mauvais, celui qui se fonde sur la volupté,

Il proposa de sa plume divine
D'escrire au vif sa celeste origine,
Sa fin, l'effet, sa puissance et son estre,
A celle fin qu'on le peust mieux cognoistre.

Silvius expose ici la conception platonicienne de l'amour pur, opposant le sentiment qui fait les amants « en hault pretendre », à

1. Le privilège avait été obtenu le 7 juillet de l'année précédente, 1545. La censure qui avait frappé la traduction de l'*Axiochus* et son auteur était de novembre 1544.

2. Cette traduction est aujourd'hui fort difficile à trouver. La Bibliothèque Nationale ne la possède pas. Je n'ai pu la découvrir qu'à la Bibliothèque Mazarine, où elle existe, il est vrai, en deux exemplaires. Le volume comprend XIV-114 pages. La reliure, assez élégante, porte des marguerites semées aux quatre coins. L'extrême rareté de cet ouvrage lui donne presque l'intérêt de l'inédit; c'est ce qui m'engage à donner quelques extraits du curieux poème qui précède la traduction.

celui que personnifie Cupidon. La comparaison qu'il trace entre les deux espèces d'amour, qui se partagent le monde, est véritablement conduite avec art. Il montre la doctrine révélée par Platon exerçant sur les hommes une séduction tellement puissante, qu'elle conquiert, dans la suite des temps, un nombre considérable de prosélytes. Cupidon s'en émeut et entreprend contre son rival une si rude guerre qu'il réussit à le chasser de la surface de la terre :

Et par cela les bons et vrays amys
Feurent encor à Cupido soubzmis :
Voyla comment l'Amour se retira
Là hault es cieulx, où depuis demoura.

Cupidon continua de régner en maître incontesté, jusqu'au jour où quelqu'un entreprit d'aventure de faire revivre l'ancienne peinture du bon Platon, et montra les vrais amis

Mieulx que jamais polys et acoustrés ;
Si que desja mieulx que jamais aussi
On le cognoist et le cherist icy.

Le culte de Marguerite et de sa petite cour à l'égard du fondateur de l'Académie est ici affirmé en termes explicites. Le témoignage est utile à enregistrer. Le succès de la tentative de cet apôtre — il s'agit évidemment de Ficin — engagea le véritable Amour à redescendre ici-bas :

Mais approchant ceste terre cruelle,
Il eut encor quelque crainte nouvelle ;
Tant qu'il ne sceut en quel lieu se poser
Pour seurement se povoir reposer,
Jusques à tant qu'enfin il est venu
Sur voz Jardins, où soubdain a cogneu
Que son image et semblance formée
Des Jardiniers estoit fort estimée.
Lors, fort joyeux brandist son aesle gaye,
Et doulcement se mist sur une Haye,
Où quelque temps son repos il a pris.
Et puis après d'ung desir feut espris
D'aller vers vous [1], ayant bien cognoissance
Qu'il seroit là en plus grande asseurance ;
Et mieulx traicté d'une vraye Princesse,
Que Cupido d'une feincte Deesse :

1. Vers Marguerite.

Il y va donq. Je croy jà qu'il y est :
Non pour ung peu, mais pour y faire arest,
Et y durer tant que vous regnerez,
Et y regner tant que vous durerez.

Le rôle joué par Marguerite dans la renaissance platonicienne en France ne pouvait être indiqué avec plus d'habileté. Dans cette petite pièce circule d'un bout à l'autre le même souffle, auquel les poètes de la Pléiade devront, quelques années plus tard, leurs plus magnifiques inspirations. L'ouvrage de Silvius est, comme son titre l'annonce, la traduction intégrale du commentaire de Ficin. Le style en est soigné, parfois même d'une précision et d'une clarté remarquables. L'auteur avait à triompher de nombreuses difficultés, pour arriver à exprimer, à l'aide d'un instrument encore insuffisamment formé, des idées souvent subtiles et abstraites. A cet égard, sa tentative a dû marquer un progrès sérieux dans l'histoire du développement de notre langue. Il est même surprenant que les écrivains, qui ont traité jusqu'à présent de l'histoire littéraire du XVIe siècle, aient cru pouvoir négliger un ouvrage aussi caractéristique. De telles traductions ne tiennent-elles pas dans les fastes d'une littérature une place plus importante que nombre d'œuvres réputées originales? Marguerite avait été bien inspirée, en choisissant Ficin comme intermédiaire entre Platon et le public français. Le commentaire du *Banquet* composé par le savant florentin est, en effet, avec son traité de *Théologie platonicienne*, l'une de ses œuvres les plus intéressantes et les plus mûries. Il contient, si j'ose dire, la quintessence de la sagesse antique appliquée aux problèmes de la Beauté et de l'Amour. On sait que Ficin a placé son commentaire dans un cadre moderne, et qu'il a mis dans la bouche de Florentins de la fin du XVe siècle, les développements qu'il consacre aux doctrines formulées par les différents personnages du *Banquet*. Il y avait, dans cet artifice littéraire, un fond de réalité, puisque les membres de l'Académie des Médicis venaient de faire revivre la vieille coutume des anciens platoniciens, en célébrant par un banquet l'anniversaire supposé de la naissance et de la mort du Maître, le 7 novembre. Cette réunion organisée par Francesco Bandini, sur l'initiative de Laurent de Médicis, comprenait autant de convives qu'il y avait de Muses. Il y eut là, outre Ficin et son père, médecin de Laurent, l'évêque de Fiesole, le poète Cristoforo Landino, l'habile rhétoricien Bernardo Nuti, Giovanni Cavalcanti, le plus intime ami de Marsile, Tommaso Benci, et les deux Marsuppini. « Les viandes

levées, lisons-nous dans la traduction de Silvius, Bernard Nutie print le livre de Platon qui s'intitule *d'Amour*, et leut tous les propos et harangues de ce banquet : lesquelles leues, pria les aultres avecq luy conviés, que chascun d'eulx exposast particulièrement les propos d'icelluy. A quoy tous se sont accordés et ayantz jecté le sort, ce premier propos de Phaedrus doibt estre exposé par Jehan Cavalcanti : le propos de Pausanias par Anthoine Theologien : celluy d'Eryximachus Medicin, par Ficin Medicin; celluy du poète Aristophanes, par Christofle poète; celluy d'Agathon l'adolescent, par Charles de Marsupe; à Thomas Bence a esté baillée la disputation de Socrates : et celle d'Alcibiades à Christofle de Marsupe. Lesquels tous ont loué et apprové ce fort. Toutesfois l'Evesque et le Medicin contraincts s'en aller à leurs charges, l'un des ames, l'autre des corps, ont laissé leur office à faire à Jehan Cavalcant. Et les aultres tous se sont retournés vers luy et se taisants se sont disposez pour l'escouter. Lors, ce plus noble a commencé en ceste manière [1]. »

Le commentaire de Ficin avait été, dès l'origine, accueilli avec enthousiasme par les lettrés de la cour de Laurent le Magnifique. L'auteur traduisit lui-même son livre en italien, et un certain nombre d'écrivains s'en inspirèrent aussitôt pour composer des œuvres poétiques ou philosophiques dont plusieurs obtinrent un grand retentissement. C'est ainsi que Girolamo Benivieni composa son poème sur l'amour divin, œuvre puissante à certains

1. Il n'est pas nécessaire de soumettre ce commentaire à un examen minutieux, pour se rendre compte des différences qui le distinguent de l'original qu'il avait pour but de faire comprendre. La préoccupation de tout ramener à l'amour spirituel est dominante chez Ficin. La créature tend naturellement à retourner à son point d'origine, à Dieu ; elle « cherche donc dans le monde terrestre, aussi bien dans le monde spirituel que dans le monde matériel, les traces de la beauté divine, à la jouissance de laquelle elle aspire par le moyen de la vue, de l'ouïe, et de l'esprit, puisque la beauté n'est pas perceptible par l'intermédiaire des autres sens. Toute beauté est incorporelle; dans le corps, en effet, elle est quelque chose d'inhérent à ce dernier, mais non le corps lui-même. Elle est le reflet de la face divine, qui resplendit dans les anges, puis dans les esprits humains et enfin dans les corps. Le mythe exposé avec tant d'humour et de gaieté par Aristophane, reçoit une interprétation allégorique tout à fait sérieuse, par laquelle il est censé se rapporter à l'âme, qui s'efforce de reconquérir dans l'amour l'élément divin perdu par elle. Poussée jusqu'à de telles limites, la profondeur du penseur devient baroque. La déclaration même renfermée dans le discours de Socrate, présente une nuance particulièrement néo-platonicienne et chrétienne. L'idée du beau, de la beauté en soi, dont parlait la sage Diotime, est réalisée uniquement en Dieu, le principe suprême, et, comme nous aimons d'abord l'empreinte de Dieu dans les choses, une fois éclairés, nous n'aimons plus que Dieu et toute chose en lui. Le commentaire du discours d'Alcibiade traite spécialement de l'amour inférieur (*amor vulgaris*), lequel est représenté comme une sorte de maladie, une corruption du sang provoqué par des vapeurs ou des effluves jetées par les yeux de l'objet aimé. » (Gaspary, *Storia della letteratura italiana*, t. II, p. 155.)

égards, mais obscure, que Pic de la Mirandole s'est efforcé d'expliquer en un long commentaire.

Il est certain que le sentiment qui entraîna Ficin et ses amis vers le platonisme n'avait pas été seulement le résultat d'aspirations philosophiques, mais aussi d'aspirations religieuses. A ces dernières correspondait la constante tendance de Platon vers le divin. Cette tendance est encore plus frappante dans la doctrine néo-platonicienne, où la question de l'union avec l'absolu tient une si grande place. On peut affirmer, pour en revenir à notre pays, que l'attrait, qui porta la reine de Navarre et son entourage vers le philosophe grec, fut exactement de la même nature que celui qu'avaient ressenti Ficin et ses amis. Le *Commentaire du Banquet*, qui unissait si étroitement le ravissement mystique à la réflexion philosophique, devint, en France comme en Italie, la Bible des adeptes de ce culte nouveau. On devine le charme profond que Marguerite dut éprouver à cette lecture, mieux faite qu'aucune autre pour provoquer son enthousiasme. Des chapitres tels que ceux de l'Oraison troisième : « Amour estre en toutes choses, pour toutes choses, créateur de toutes choses et maistre de toutes choses, — Amour est autheur et conservateur de toutes choses », devaient exercer sur elle une fascination particulière. L'œuvre du fidèle Silvius devint probablement son livre de chevet, et elle s'est manifestement inspirée des enseignements qu'il renferme touchant l'excellence de l'amour, lorsqu'elle traça dans la pastorale du recueil des *Dernières Poésies* l'étrange figure de la bergère, qui personnifie l'amour de Dieu.

La reine — il importe de le remarquer — n'avait pas attendu l'éclatant service rendu par son valet de chambre à la propagande du platonisme, pour lui manifester sa confiance et sa sympathie. C'est à Jean de la Haye, alors imprimeur à Alençon, que notre princesse avait réservé le périlleux honneur de publier les deux premières éditions du *Miroir de l'âme pécheresse*. On sait le retentissement de ce poème et les attaques dont il fut le prétexte, quelque temps après son apparition : il est certain que l'éditeur du livre incriminé courut à ce moment de sérieux dangers et qu'une partie de l'animosité des théologiens retomba sur lui. Cette circonstance ne refroidit pas le zèle de l'excellent serviteur, qui, un an après la publication de sa traduction de l'œuvre de Ficin, publia à Lyon, chez Jean de Tournes, l'édition originale des *Marguerites de la Marguerite des Princesses*.

L'épître liminaire en vers, adressée à Jeanne d'Albret, qu'il mit

en tête de l'ouvrage est un véritable manifeste d'idéalisme ; il y chante l'immortel nom de Marguerite,

qui a oultrepassé
Tous les esprits du bon siècle passé ;
D'autant que plus oultre le don de lettre
Et de doctrine, au ciel elle penetre ;
D'autant que plus sa royale Pallas
Garde et soustient, que le puissant Athlas,
Non pas le ciel, mais bien sa fille aisnée
La Verité, qui est tant oppugnée,
Et les neuf sœurs, qu'en vigueur elle tient,
Et contre tous les defend et maintient.
Chacun te [1] juge estre la vraye Idée
De ses vertus et bonté collaudée.

On voit que l'expression platonicienne par excellence est devenue d'un usage courant à la cour de Navarre et que la Pléiade ne fera, un peu plus tard, que lui donner droit de cité définitif.

Ajoutons que l'histoire et le rôle de ce personnage sont restés jusqu'à présent assez obscurs. L'incertitude même de son nom, puisqu'il semble avoir été tour à tour appelé Simon Silvius, Jacques Simon, Jean de la Haye [2], Jean ou peut-être aussi Jacques et Simon Du Bois, ne contribue pas peu à compliquer les recherches [3].

Vers l'époque où parut la publication de Silvius, un autre dialogue de Platon, celui-là l'un des plus courts et des moins importants, mais par contre très significatif en ce qui concerne les questions d'expression littéraire, fut traduit en français et reçut les honneurs de l'impression. Il s'agit de l'*Ion*, ce charmant dialogue socratique, qui traite de la poésie et du poète, cet « être léger, ailé et sacré », et présente une définition si curieuse de l'inspiration lyrique. Ce petit ouvrage, dans lequel on a pu voir,

1. Le poète s'adresse ici à Jeanne d'Albret.

2. On trouvera quelques renseignements bibliographiques sur La Haye dans le *Bull. de la soc. de l'hist. du protest. fr.*, en particulier dans le n° du 15 février 1893.

3. Il y a les plus fortes raisons de penser que le Simon Dubois, premier imprimeur et traducteur des œuvres de Luther en France, est le même que l'éditeur du *Miroir de l'âme pécheresse* et que le traducteur du commentaire du *Banquet*. Si, comme je le crois, cette hypothèse est exacte, il serait curieux de constater que c'est au même homme que les Français durent de connaître, à travers l'exposé de Ficin, la plus belle œuvre de Platon, aussi bien que le *Livre de vraye et parfaicte oraison* et le traité de la *Consolation chrestienne*. Dubois, d'abord imprimeur à Alençon, s'installa plus tard à Paris. (Voir sur cette question les excellentes *Notes sur les traités de Luther traduits en français et imprimés en France entre 1524 et 1534*, publiées par M. N. Weiss dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. du protest. franç.*, t. XXXVI et suiv.)

et non sans motif, une critique ironique de l'art du rapsode, ne paraît pas avoir été considéré sous ce point de vue, à l'époque où il fut présenté au public littéraire de notre pays. Son traducteur, Richard Le Blanc, le donna, au contraire, comme une sorte de glorification de la poésie, ainsi qu'en fait foi le titre du volume : *Le dialogue de Plato, intitule* Io, *qui est de la fureur poetique et des louanges de poésie, translaté en françois par Richard Le Blanc.* (Imprimé à Paris par Chrestien Wechel, demeurant en la rue Saint-Jan de Beauvais, au Cheval blanc, MDXLVI.)

On doit reconnaître que le tour émigmatique donné par Platon aux différents discours tenus par Socrate, au cours du dialogue, et dans lesquels il décrit, en termes enthousiastes, le transport divin qui anime le poète, rendait une confusion possible. La traduction de Le Blanc, plaquette aujourd'hui rarissime [1], et omise probablement pour cette raison dans toutes les bibliographies, est dédiée à Ambroise de Vieupont « sieur et baron de Thevray ». L'épître liminaire adressé à ce personnage est intéressante : on en trouvera le texte en note [2].

1. Le seul exemplaire que j'aie pu en découvrir existe à la bibliothèque Victor Cousin.

2. Recordant en moy mesme, que quelque jour, Monseigneur, comme j'estoye avec vous, ensemble plusieurs de vos amys, là se trouva (comme souvent il advient) un mesdisant de poésie, qui mesprisoit les carmes faictz aulcunes foys par les poetes modernes à l'honneur et celebration du nom de Dieu, et qu'il n'estoit licite d'alléguer lesdictz poetes, ny entremesler les compositions d'iceulx principalement es sainctes escriptures, j'ay souvenance que vertueusement, comme esprins de fureur divine, vous luy contredites son dict par l'authorité de ce hault apostre sainct Paul, lequel au quinziesme chapitre de sa première epistre aux Corinthieus n'a esté scrupuleux, et n'a faict refus d'amener au propos de sa sentence le poete Menander, disant que les paroles lascives et maulvais devys corrompent les bonnes mœurs. Et non seulement en ce passage, il produit les poetes, mais en plusieurs aultres lieux. Pareillement contre ce mesdisant, et aultres semblables, en l'exaltation de poesie peult estre valable (non pas esgallement) l'authorité de Platon, philosophe divin, lequel enquerant diligemment des choses humaines et divines, prouve par subtiles raisons en ce present dialogue intitulé Io, que poesie est ung don de Dieu, et en ceste probation il fait deux especes d'aliénation de pensée, l'une par maladie et intempérance de vivre, qui est perturbation d'esprit et follie. L'aultre est une fureur procedant de Dieu, qui est une inspiration divine : et par telle fureur Vergile, à son sixiesme, introduit la Sybille parler à Aeneas. Or, en ce petit dialogue Socrates dit que fureur poetique n'est aultre chose que telle inspiration de Dieu, par laquelle l'entendement humain est eslevé oultre le pouvoir de l'homme. Car il est impossible (dit-il) que les poetes peussent traicter de tous artz et les enseigner par leurs escriptz, sans grand'aide et faveur de Dieu. Pourtant le poete délectable Ovidius, inspiré par sa Muse Euterpe, dit que nous avons un Dieu en nous, par le poulsement duquel nous sommes eschauffez et incitez à bien faire. Poesie donc est un don divin. Et tout ce que les poetes excellentz, soient Grecz, Latins, ou Francoys, ont faict, dict, et composé, il procede de la grace divine. Et non seulement les poetes sont inspirez divinement, comme reductz en la puissance de Dieu, mais aussi les récitateurs et interpréteurs d'iceulx, lesquelz ne peuvent faire ne reciter chose aggreable aux auditeurs sans la grace predicte. Et pour ce Socrates, par la similitude de la pierre magnes, fait une concatenation et certain ordre, de degré en degré, de telles inspirations divines, sçavoir est, que de Jupiter, qui est

Le mélange calculé de témoignages empruntés, les uns à des auteurs de l'antiquité, les autres à l'apôtre Paul, est à remarquer dans cette épître. Le mérite littéraire de la traduction qui y fait suite est sensiblement inférieur à celui des publications analogues de Des Périers et de Silvius, mais l'exactitude de l'interprétation, qui pèche plutôt par un caractère trop littéral, apparaît comme suffisante. Les passages d'Homère cités au cours du dialogue sont rendus en vers français. Au point de vue de la doctrine littéraire, ce qu'il importe de relever surtout dans le travail de Le Blanc, ce sont les déclarations qui forment la conclusion de l'épître dédicatoire. Observons encore que celle-ci est suivie d'un dizain en vers français « au détracteur » et d'un *tetrastichon* adressé au poète Claude de Vipart.

La publication du *Commentaire du Banquet* donna certainement aux études platoniciennes une impulsion plus énergique. Un an plus tard, paraissait *Le Criton de Platon, ou de ce que l'on doit faire, traduit par le commandement du Roi*, par (Pierre) Philibert Du Val, évêque de Séez (Paris, Vascosan, 1547, 4°). Cet ouvrage avait donc été exécuté sur le désir exprès du souverain. Or, ici encore, l'action de Marguerite apparaît avec évidence. Duchesse d'Alençon, c'est-à-dire d'une région dépendante, au point de vue ecclésiastique, du siège de Séez, elle avait entretenu, dès les années de sa jeunesse, de constants rapports avec les évêques de cette ville. Lorsque, par suite de son mariage avec Charles d'Alençon, en 1509, elle fut amenée à habiter la terre normande,

le vouloir de Dieu, procede Apollo : de Apollo, qui est l'âme du monde, procedent les ames des spheres celestes, qui sont les neuf Muses. Par ce moyen, fureur poetique descend par ces degrez, Jupiter ravit Apollo; Apollo enlumine les Muses : les Muses incitent les espritz des poetes : les poetes inspirez inspirent les interpreteurs d'iceulx; et les interpreteurs esmouvent les auditeurs. Et véritablement, jouxte notre philosophie evangelique, nous croyons fidelement que nul bon œuvre peult estre faict sans le Sainct Esprit, qui est la grace de Dieu. Pourtant sainct Paul : Je suys, dit-il, ce que je suys par la grace de Dieu, et la grace de Dieu, qui est venue à moy, n'a esté vaine, ny oisive, mais j'ay plus labouré que les aultres, non pas moy toutesfoys, mais la grace de Dieu, qui m'est presente. Et neantmoins qu'aulcuns poetes n'ayent eu la cognoissance de Jésus-Christ, vray et seul Dieu, n'est-ce toutesfoys, qu'ilz n'ont faictz aulcune bonne operation sans la grace predicte, ce que Socrates conclut en ce present traicté, lequel j'ay traduict en nostre langue françoise, excité en partie par la souvenance de vostre refutation contre ledict mesdisant, ce qui donne patentement à cosgnoistre l'ardant désir qu'avez en bonnes lettres, qui est grand' illustration de vostre noblesse, vertu, dignité, et plus qu'humaine libéralité; en partie aussi pour pousser tousjours en avant l'estude et affection de jeunesse à conferer nostre langue avec la grecque et latine, dont chascun peult percepvoir, et cueillir grand fruict, non seulement en conditions, mais en civilité et bonnes mœurs, fort prisée pour le present. Et neantmoins (Monseigneur) que le livre soit petit, il vous plaira, tant pour la dignité de l'autheur, philosophe divin, que pour les louanges de noble poesie, le prendre aggreable, en attendant mieulx.

la future reine de Navarre entra naturellement en relation avec le chef spirituel de son domaine. Les rapports, déjà excellents avec Jacques de Silly (1511-1529), devinrent plus particulièrement cordiaux avec le successeur de celui-ci, Nicolas Dangu, fils naturel du cardinal Du Prat, que la duchesse douairière d'Alençon se plut à combler de témoignages de sympathie. Ce prélat, homme habile et éclairé, devint rapidement l'un de ses confidents les plus intimes. C'est lui qui, en 1529, annonça à Marguerite, de passage à Bourg-la-Reine et tourmentée des plus cruelles angoisses au sujet de la santé de sa fille, que cette dernière était hors de danger. Maître des requêtes au Conseil du Roi et chancelier du duché d'Alençon, il fut successivement pourvu des abbayes de Juilly et de Saint-Savin de Tarbes, puis transféré en 1545 du siège de Séez sur celui de Mende. Il fut activement mêlé, grâce au crédit de sa bienfaitrice, aux affaires les plus délicates de la politique extérieure du royaume. Marguerite aimait à s'entretenir avec lui de questions philosophiques et littéraires et ne manquait jamais, quand elle avait à se rendre d'Alençon à Paris, de s'arrêter à Séez, où elle descendait à l'évêché. Dangu, d'autre part, faisait de fréquents séjours à la cour de Navarre. Tous ces faits expliquent comment un savant éditeur de l'*Heptaméron* a pu identifier notre prélat avec le *Dagoucin* des contes de la reine de Navarre [1]. C'est là une hypothèse tout à fait vraisemblable, que viennent confirmer les rapprochements les plus probants. Or, ce Dagoucin, dont les sentiments et le caractère se dessinent, dans toutes les nouvelles où il est mis en cause, avec une extrême netteté, conçoit l'amour d'une façon toute désintéressée et immatérielle. Il est, sur ce point, en pleine communauté de sentiments avec *Parlamente*, porte-parole de Marguerite, qui lui donne la réplique dans cet admirable épilogue de la nouvelle VIII, à travers lequel circule un souffle de poésie si profondément platonicien. Tout concourt à faire supposer que *Dagoucin*, « le devisant non marié, moralisant et platonisant avec une sorte de dévotion quintessenciée », qui, en citant le mythe de l'Androgyne et la *République*, traite avec une si grande autorité de la perfection et de l'excellence de l'amour, en même temps que des obligations de la conscience, est bien l'évêque de Séez, prédécesseur immédiat de Pierre ou Philibert Du Val, premier traducteur du *Criton*, devenu évêque de Séez en 1545.

Du Val était, de même qu'Héroët, l'un des plus anciens pension-

1. Félix Frank, dans son édition, t. I, p. CLXIII et suiv.

naires de Marguerite. Il est porté comme tel sur les états de sa maison dès l'année 1511 et ne cesse plus d'y figurer par la suite. Cette circonstance fournit la preuve la plus manifeste des liens qui l'attachaient à la princesse.

Précepteur des enfants royaux, il s'était acquis, par la manière dont il avait rempli ces délicates fonctions, des titres sérieux à la bienveillance du monarque et par là même à celle de sa sœur. Tous deux l'avaient choisi, d'un commun accord, pour succéder à Dangu sur ce siège de Séez, qui avait à leurs yeux une importance toute spéciale. Une fois nommé, Du Val, qui, par ses relations de famille, avait conservé des attaches avec le monde de la cour, continua de suivre avec attention le mouvement intellectuel auquel s'intéressaient si activement ses deux protecteurs. C'était un esprit ouvert, ami des études savantes, à qui l'idée de coopérer, pour sa part, au progrès de la réflexion philosophique ne pouvait manquer de sourire. Il accueillit donc avec un respectueux empressement les prescriptions que lui fit transmettre le roi, au sujet de la traduction du *Criton* qu'il désirait faire exécuter. Marguerite n'était pas restée étrangère à cette entreprise : le choix de l'évêque de Séez suffirait à le faire supposer, si l'on ne savait par ailleurs, grâce à différents passages des *Prisons*, que la reine de Navarre avait fait une étude spéciale de ce dialogue. Comme François Ier, dans toutes les questions d'ordre littéraire et philosophique, ne prenait guère de décision sans y avoir été sollicité par sa sœur, il est permis de croire que, là encore, l'initiative de cette dernière avait trouvé l'occasion de s'exercer. Nous ne pouvons, à regret, insister davantage sur l'œuvre de Du Val considérée en elle-même, l'extrême rareté de ce livre, absent de toutes nos grandes bibliothèques parisiennes et de celles de la province et de l'étranger qu'il nous a été donné d'explorer, nous ayant empêché de l'étudier de plus près [1].

L'année suivante parut à Lyon, chez Gryphe, une traduction de l'*Apologie de Socrate*, due à François Hotman. Cette œuvre, dédiée à Guillaume Trye par une épître datée de 1548, est relativement peu importante; elle clôt la série des traductions de dialogues de Platon antérieures à 1550.

Notre énumération ne serait pas absolument complète, si nous n'y ajoutions la mention d'un travail qui, bien que paraissant

1. Nous nous sommes livré à ce sujet à une enquête aussi minutieuse que possible. Il faut espérer que de nouvelles recherches poursuivies méthodiquement dans un certain nombre de bibliothèques de province permettront de le retrouver un jour.

n'avoir jamais été imprimé, fut certainement connu et apprécié à la cour de France. Il s'agit d'une traduction du *Phédon* faite par Jean de Luxembourg, alors abbé d'Ivry et plus tard évêque de Pamiers. L'ouvrage est dédié au duc d'Orléans, fils de François Ier, qui mourut si malheureusement en 1545. Le manuscrit, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (fonds fr. 1081), est d'une écriture soignée; c'est l'exemplaire même qui fut offert au jeune prince. La traduction est rédigée en un style un peu lourd peut-être, mais non sans saveur ni charme [1]. Le chef-d'œuvre de Platon, présenté pour la première fois en un langage facilement accessible, dut rencontrer à la cour plus d'un lecteur sérieux; il circula sans doute, de main en main, comme tant d'autres ouvrages de l'époque, qui, par cela même qu'ils demeuraient manuscrits, n'en excitaient que davantage la curiosité.

Une dernière mention doit être réservée à une traduction que signale un recueil bibliographique, mais qu'il nous a été impossible de découvrir. Son existence, en l'absence d'une donnée plus précise et surtout d'une autorité indiscutable, paraît problématique. La Croix du Maine en rapporte le titre sous la forme suivante : « De l'obéissance qu'on doit à Justice et la Patience qu'il convient avoir quand on est condamné à tort : Livre de Platon intitulé Criton, tourné du grec en françois par Simon Vallambert (Paris, Olivier Mallard, 1542) » [2]. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que

1. La traduction doit être antérieure à 1540, puisque Jean de Luxembourg devint, vers cette date, évêque de Pamiers, et qu'il n'en prend pas le titre dans l'épître liminaire de l'ouvrage. Voici un court passage de cette traduction, qui en montrera la sincérité presque naïve : ce sont les paroles échangées entre Socrate et le serviteur des Onze. « Socrates, dit ce dernier, je pense que je ne trouveray poinct en toy ceste estrange façon que j'ay acoustumé de veoir aux aultres, car ilz se courroucent contre moy et me mauldissent que je leur signiffie et denonce qu'il fault qu'ilz boyvent le venin, quant les juges les contraignent à ce faire; mais quant à toy, je t'ay congneu, et mesmes maintenant, de noble et magnanisme couraige, fort doulx et gratieulx, et le plus homme de bien de tous ceulx que j'ay jamais veu venir en ce lieu. Et pour ce, je sçay certainement que tu ne seras poinct courroucé contre moy, qui n'en suys coulpable, mais contre ceulx que tu congnoys avoir la puissance de la cause de ton affaire. Parquoy, tu entendz bien quel messaige maintenant je t'apporte. Adieu et t'efforce, selon ton pouvoir et ta grande vertu, d'endurer ceste necessité. » Et, quand il eut ainsi parlé, il s'en alla tout plorant. Et Socrates, le regardant, luy dist : « Adieu donc, mon amy, nous ferons ce que tu dis »; et en se retournant vers nous commença à dire : « Messieurs, combien cest homme est gratieulx et civil, et certainement ce n'est pas de ceste heure qu'il avoit acoustumé de me saluer, mais il le faisoit auparavant bien souvent; et sy parloit aulcunes fois à moy, et a tousjours esté homme de bien. Parquoy maintenant il me plainct, d'une certaine bonne nature. Doncques, Crito, il luy fault pardonner et, si le venin est desjà pillé, faictes que quelcun me l'aporte; et s'il ne l'est pas encores, dictes luy qu'il le pille. »

2. Aug. Bernard, dans son livre sur Geoffroi Tory (p. 64), transforme cet ouvrage en une traduction des Dialogues de Platon. La confusion est évidente. Remarquons que cet érudit affirme avoir tenté vainement de découvrir un exemplaire de la

ce personnage, médecin, chaud admirateur de Cicéron, qui vécut quelque temps à Lyon, eût traduit le *Criton*, mais il convient de ne rien affirmer, jusqu'à ce qu'un témoignage plus sûr permette de fixer la date et le caractère de cette publication.

Pendant que les traductions françaises se multipliaient ainsi, un certain nombre d'éditions grecques et latines venaient attester concurremment la faveur chaque jour plus marquée dont jouissaient les études platoniciennes. De 1547 à 1550 on vit se succéder, en fait de dialogues séparés, des impressions de l'*Axiochus* (1547 et 1548), des *Lois* (éd. gr. 1547), des *Épîtres* (éd. gr. chez Wechel, 1548, et lat. de Ramus, 1549), du *Politique* (1548), de *Théagès* et de l'*Hipparque* (1549); en fait d'éditions latines complètes, celle de Grynée, donnée à Lyon, en 1546, et celle donnée par le grand imprimeur de Tournes, dans la même ville, en 1550; l'une et l'autre reproduisaient le texte de Ficin, revu et corrigé à l'aide de manuscrits grecs. La première, de grand format, d'une exécution très soignée, était précédée d'une éloquente préface, dans laquelle Grynée s'élève contre les dangers que fait courir à son siècle un enthousiasme excessif pour les beautés littéraires, au détriment du progrès des idées et de la philosophie, trop négligée. L'habitude, dit-il, de ne tenir compte que des qualités de l'expression amènera à la longue les mêmes inconvénients que produisaient autrefois l'ignorance et la barbarie. Le goût exclusif pour la littérature pure, sans souci des intérêts supérieurs de la raison, de la sagesse et de la vertu, est absolument répréhensible. « Rien de plus funeste, lorsque l'étude des choses est séparée de celle des mots. » Le charme décevant des belles paroles enlève toute virilité à la pensée. La philosophie platonicienne peut efficacement combattre cette tendance fâcheuse. Aussi importe-t-il de la propager le plus possible. La situation présente n'offre-t-elle pas quelque analogie avec celle qui existait du temps de Socrate et de Platon? « Lorsque la vaine espèce des sophistes pullulait par toute la Grèce, attirant à elle, par le seul prestige du verbe, tant de personnages considérables, soumettant à l'argent leur langue et leur esprit et usurpant honteusement le noble nom de sage, les graves controverses de Socrate et de Platon réussirent en peu de temps à faire connaître au monde la futilité de ces hommes. De même, à l'heure actuelle, l'action puissante des mêmes discussions peut de nou-

traduction en question. On sait que cette période des cinquante premières années du XVIe siècle est celle qui offre, dans la presque totalité de nos grandes bibliothèques, les lacunes les plus nombreuses et les plus considérables.

veau remédier au mal qui s'est développé dans les intelligences. »

Avec l'édition donnée par de Tournes, d'une rare finesse d'exécution, élégante et portative, grâce à son petit format, Platon entre, en quelque sorte, d'une manière sensible dans la circulation générale. Ce n'est plus un pesant in-folio peu engageant, fixé dans les bibliothèques des érudits; désormais il se glissera sans peine dans le bagage de l'étudiant ou de l'humaniste voyageur. Il est devenu le livre d'heures du philosophe et du lettré.

Abel Lefranc.

ÉTUDES SUR LES RAPPORTS DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ET DE LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE AU XVIIe SIÈCLE (1600-1660)

L'*Histoire comparée des littératures espagnole et française* (1843, 2 vol. in-8°), de M. de Puibusque, est à refaire aujourd'hui : les affirmations arbitraires, les indications vagues, les erreurs et les lacunes y sont nombreuses.

M. Morel-Fatio, qui est présentement le maître des études espagnoles en France, a donné en une centaine de pages [1] l'esquisse très poussée, très nette de lignes, très abondante en indications précieuses de faits et d'idées, d'une histoire des relations intellectuelles de la France et de l'Espagne : il ne s'attache pas seulement aux influences littéraires, mais il détermine l'idée qu'aux différents âges le Français s'est faite de l'Espagne et de l'Espagnol.

M. Brunetière [2], prenant occasion de l'étude de M. Morel-Fatio, a mis en lumière avec la puissance qu'on lui connaît *l'influence de la littérature espagnole dans la littérature française* : il a accusé à grands traits la qualité originale et l'importance de l'apport du génie espagnol dans l'évolution de l'esprit français et des genres littéraires qui l'expriment.

Je n'énumérerai pas les nombreux travaux particuliers où quelque partie du sujet se trouve touché : les uns, comme M. Mérimée [3], suivant la diffusion d'une œuvre espagnole en France à travers les traductions et les adaptations qui se publient; les autres, comme MM. Morillot, Claretie, Roy, Reynier [4], recherchant dans la littérature espagnole les sources des ouvrages qu'ils étudient. L'*Histoire du roman au XVIIe siècle* de Kœrting indique les originaux espagnols d'un bon nombre de romans et nouvelles de ce temps. Pour le théâtre surtout, les recherches ont été poussées assez loin : M. Morillot pour Scarron, M. Reynier pour Th. Corneille, MM. Person et Vianey, en France, Stiefel et Steffens, en Allemagne, pour Rotrou, ont déjà fait voir quelle exploitation sans vergogne nos poètes avaient faite du répertoire espa-

1. *L'Espagne en France*, dans les *Études sur l'Espagne*, 1re série, p. 1-108, 2e édition, E. Bouillon, 1895.
2. *Études critiques*, t. IV.
3. Étude sur *Quevedo*.
4. Études sur *Scarron*, *Lesage*, *Sorel*, *Th. Corneille*.

gnol. M. Reynier, si bien préparé par son *Thomas Corneille* à ces recherches, nous donnera bientôt une vue d'ensemble sur ce que toute cette période de l'histoire de notre tragédie doit à l'invention castillane.

Je laisserai pour le présent cette partie, la plus vaste peut-être et la plus riche du sujet, espérant que M. Reynier nous communiquera bientôt les résultats de son enquête. Je m'attacherai aux autres parties, plus arides en apparence et aussi moins explorées, pour rechercher exactement quels y furent la mesure et le sens de l'influence espagnole : il est possible d'ajouter quelque chose à ce que l'on a dit sur le roman; pour les ouvrages moraux et politiques, pour la poésie pure surtout, presque tout est encore à préciser.

Certaines distinctions sont indispensables à faire, pour concevoir nettement l'objet et le résultat de ces recherches. On comprend souvent en bloc sous le nom d'*influence*, quand on traite des relations intellectuelles des peuples, trois ou quatre actions très différentes, et qui ne se rapportent pas toutes à la littérature.

1° Il y a d'abord l'*idée* que le Français se fait de l'étranger, de l'Espagnol ou de l'Anglais : cette idée dépend : (*a*) des intérêts politiques actuels; (*b*) du sentiment créé par des intérêts politiques anciens, et devenu comme héréditaire; (*c*) des relations sociales, commerciales ou mondaines; (*d*) des connaissances historiques du public français; (*e*) enfin de la connaissance qu'il a de la littérature du peuple étranger. Ainsi l'idée de l'Espagnol, chez un Français de la fin du XVIe siècle, se déterminera d'abord par la Ligue, et par les guerres d'Italie, par le contact avec les soldats et les politiques espagnols : le livre *littéraire* y entrera encore pour peu de chose.

2° Il y a ensuite la diffusion *réelle* des livres étrangers, le nombre des ouvrages originaux qui circulent, des traductions qui se publient; on peut établir ainsi la *connaissance* effective ou possible que les Français d'une certaine époque ont eue d'une littérature étrangère. Mais connaissance n'est pas forcément *influence*.

3° On peut rechercher combien, parmi les œuvres originales de notre littérature, sont inspirées, adaptées, imitées d'une littérature étrangère. Mais est-ce là une influence? Une exploitation matérielle n'implique pas toujours une dette d'art, si l'exploiteur est dénué de préoccupation artistique, ou s'il réduit spontanément la matière étrangère au caractère artistique de sa nation. On peut emprunter les sujets d'une littérature et ne lui rien prendre de son génie. Ce n'est que le grand nombre et la continuité de tels

emprunts qui sont expressifs et signes d'une influence à déterminer.

4° La véritable influence est celle que l'on saisit dans une littérature quand ni la tradition antérieure ni l'originalité individuelle n'y rendent raison d'une modification soudaine, et que seule l'introduction d'une parcelle d'âme ou de goût étrangers peut faire comprendre la tendance ou la forme constatées. A vrai dire, c'est moins dans un choix de sujets que dans la manifestation d'un esprit que consiste la véritable influence : elle se marque moins par la matérialité des emprunts que par la pénétration des génies; il y a des couleurs et des tours de pensée qui la démontrent là où nul fait ne la signale.

I. Antonio Perez et les origines de la préciosité.

Une opinion communément reçue veut que l'ancien favori de Philippe II, Antonio Perez, ait été l'un des premiers instituteurs de notre société précieuse, un assidu des premiers temps de l'hôtel de Rambouillet, qu'il ait contribué de sa personne à en former les manières et l'esprit.

Il n'y a rien de vrai dans cette opinion.

La vie de Perez est assez connue pour qu'on n'ait aucun doute sur l'impossibilité où il fut d'exercer, lui vivant, et de sa personne, aucune action mondaine ou littéraire.

Entré en France le 18 novembre 1591, il rencontre Henri IV à Tours en mars 1593, et part bientôt pour l'Angleterre, chargé d'une mission politique. Rentré en France en août 1595, il y réside, sauf un court séjour en Angleterre au printemps de 1596, jusqu'en janvier 1604 : alors, mécontent du roi, qui, malgré ses efforts, a fait la paix avec l'Espagne, qui n'a pas obtenu du roi d'Espagne sa grâce et son rappel, qui enfin ne lui paie pas régulièrement la pension promise, espérant intervenir dans les négociations ouvertes entre Jacques Ier et Philippe III, de façon à se rouvrir son pays, il passe une troisième fois la Manche. Mais on le renvoie aussitôt en France[1].

Jusqu'à cette date, Perez est exclusivement préoccupé de politique. Il ne se lie qu'avec des politiques, en Angleterre le comte d'Essex[2], en France le marquis de Rosny et le connétable de Montmorency. Il écrit encore à Zamet, à M. de Bellièvre, au duc

1. Mignet, *Antonio Perez et Philippe II.*
2. Et Fr. Bacon aussi, il est vrai.

du Maine, au comte de Soissons. Les dames qu'il connaît, qu'il cajole, sont celles qui peuvent servir ou contrarier ses vues. Tout son crédit dans son exil, tant que vit Philippe II, et tant que la France et l'Angleterre sont en guerre avec l'Espagne, vient de la haine de Philippe II, de l'importance politique qu'on attribue à Perez, des services qu'on en attend : de là l'étonnant traité qu'il signe de puissance à puissance avec Henri IV, et les énormes avantages qu'on lui fait, ou promet. Mais Philippe II mort, la paix signée, Antonio Perez se voit mis au rebut comme un instrument hors d'usage. On le prend au mot dès qu'il fait mine de se démettre de sa pension; et lorsqu'il revient en France en février 1604, non appelé, ni désiré, on le laisse mourir de faim.

Et jusqu'à cette date aussi, il n'y a pas en France de vie de société : à qui Perez aurait-il appris les belles manières et l'esprit du monde? Encore une fois, c'était le politique, et point l' « honnête homme », qui, pendant les cinq ou six premières années de son exil, avait été caressé, complimenté, payé. Si, dans les lettres de Perez, il s'en trouve que l'intérêt politique n'explique point, elles vont, quelques-unes à des théologiens érudits, une autre à Juste Lipse. Les habitudes d'esprit d'Antonio Perez, quand il veut se délasser des affaires, sont encore celles d'un homme du XVIe siècle. Il raisonne sur un texte, ou disserte sur la morale.

Les sept dernières années furent des années de misère. Il vit obscurément. Ses illustres relations ont cessé, ou bien il n'est plus qu'un mendiant importun : ce n'est plus le temps des lettres qu'il recueille et présente « à tous »[1]. Il erre de logement en logement, d'abord à Saint-Denis, puis à Saint-Lazare, puis à la rue du Temple, puis au faubourg Saint-Victor; enfin en 1608 il s'établit rue de la Cerisaie près de l'Arsenal; c'est là qu'il meurt le 3 novembre 1611.

C'est précisément en 1608 que la marquise de Rambouillet, selon Tallemant des Réaux[2], cessa d'aller aux assemblées du Louvre, et commença de recevoir ses amis chez elle. Mais à partir de 1608 aussi, Perez, qui depuis plusieurs années n'était plus un homme à rechercher, et depuis dix ans au moins n'était plus un homme à la mode, Perez n'était plus en état de paraître chez la marquise, à supposer qu'elle l'y eût attiré. La faiblesse de ses

1. Tout ce que contient le recueil de Genève, *Obras y relaciones*, 1654, in-8°, mémoires et lettres, paraît antérieur à l'annee 1604. Ses derniers écrits et lettres resteront inédits; Mignet les a trouvés à la Bibliothèque nationale.

2. *Historiettes*, III, 212 (Éd. P. Paris et Monmerqué, in-12). « A vingt ans », dit Tallemant. Or elle est née en 1588.

jambes ne lui permettait plus de sortir, même pour aller à l'église, et il demandait au pape la permission d'avoir un oratoire dans sa maison[1]. Il est donc certain que *jamais* Antonio Perez ne parut aux assemblées de l'hôtel de Rambouillet.

Mais il avait, dans les sept ou huit premières années de son séjour, connu la marquise de Pisani : ne vit-il pas, tout enfant, la future marquise de Rambouillet, et ne lui donna-t-il pas un goût des choses de l'Espagne, un tour d'esprit castillan qui se retrouvera plus tard chez les précieux? On peut tout supposer là-dessus, mais non pas savoir rien.

Il y a même des indices sérieux qui feraient repousser cette hypothèse. Si Perez avait eu quelque action sur la petite Catherine de Vivonne (n'oublions pas qu'on l'a mariée à douze ans), il eût dû lui apprendre sa langue. Or, c'est Tallemant qui nous le dit, elle ne savait en son enfance que l'italien avec le français. Plus tard seulement, et, semble-t-il, du temps où déjà elle n'allait plus à la cour, elle eut l'idée d'apprendre le latin, pour lire Virgile : puis une maladie l'en empêcha, et « depuis, nous dit Tallement, elle n'y a pas songé, et s'est contentée d'apprendre l'espagnol[2] ». Aucune influence personnelle de Perez ne paraît en ceci. La marquise se détermine vers l'époque où la langue espagnole devient de bon ton et se répand assez généralement. Ou peut-être est-ce du marquis, qui savait l'espagnol, que Mme de Rambouillet a reçu l'idée d'étudier cette langue : on sait combien elle considérait et respectait son mari.

Il est à remarquer que Tallemant des Réaux, si lié avec Mme de Rambouillet et sa famille, si au fait de leurs habitudes et de leurs relations, ne dit pas un mot d'Antonio Perez. Tandis qu'il donne une historiette à un Morisque expulsé, qui fait en France le commerce de diamants et l'espionnage, il ne nomme nulle part Perez : il ne sait pas que Perez ait joué aucun rôle dans la société du XVIIe siècle. C'est la preuve que le rôle de ce Perez se termine au siècle précédent, et que les gens dont Tallemant tirait ses informations sur les personnes notables du commencement du siècle, Mme de Rambouillet notamment, ne rencontraient nulle part ce Perez dans leurs souvenirs.

Il reste donc, si l'on veut à toute force donner quelque chose à l'action personnelle de Perez, il reste qu'il a aidé Henri IV à apprendre l'espagnol. Le roi voulut que l'exilé lui écrivît en sa

1. Mignet, *ouv. cité*, chap. IX.
2. *Historiettes*, III, 212.

langue pour la lui rendre familière. « Vraiment, lui écrivait là-dessus Perez, Votre Majesté a choisi là un gentil barbare pour son maître [1]. » Mais cela date du temps où Perez était nouveau en France, où il arrivait avec la réputation d'ancien favori de Philippe II, de ministre capable en sa disgrâce de soulever l'Aragon pour sa défense, dépositaire en outre de plus d'un secret du passé ou projet de l'avenir; et dans l'accueil empressé qu'on lui faisait, c'était une des adresses du roi de France de faire de l'exilé son maître d'espagnol et de le mettre comme en rapport familier avec lui. Cela ne prouve pas grand'chose de plus.

Non que le nom de Perez doive être rayé d'une étude sur les rapports intellectuels de la France et de l'Espagne : il a droit d'y figurer, mais par ses écrits, non par sa personne et sa vie. Perez est un des écrivains que nos Français ont connus : d'autant que ses œuvres parurent à Paris, avec une dédicace à Henri IV [2]. Elles purent donc se répandre facilement, et s'offrir à l'imitation, enseigner un tour d'esprit, certaines façons de penser et de dire. Mais il paraît bien que la vogue des écrits d'Antonio Perez ne se déclara que postérieurement à sa mort; il bénéficia du mouvement qui mit à la mode les ouvrages espagnols aux environs de 1630; et c'est avec tous ses compatriotes, non pas avant eux, qu'il marqua de son empreinte certains esprits de notre pays. Car il est à remarquer que notre homme ne trouva point de traducteur avant Dalibray, qui s'y appliqua vers 1633 ou 1634, et publia les *Œuvres morales, politiques et amoureuses* d'Antonio Perez en 1642; et que ses œuvres complètes espagnoles et latines furent réunies seulement en 1654, dans l'édition qui parut à Genève chez Samuel Choüet (in-8, de 1126 pages).

On le lut beaucoup, cela est certain, avant la traduction de Dalibray et avant l'édition de Genève. M. Morel-Fatio dit avec raison : « Qui sait si Voiture et nos autres virtuoses dans l'art d'écrire une lettre ne lui doivent pas quelque chose? » En effet, lorsque l'on cherche d'où a pu venir le tour de nos premières correspondances du XVIIe siècle, avec Pline et Sénèque, avec les épistoliers italiens, il faut nommer Antonio Perez. Lorsqu'il s'agit de tourner avec grâce une prière, une démarche de civilité, un envoi de petits cadeaux, une bagatelle, un rien, ce qui est une partie de Balzac, et presque le tout de Voiture avec les galanteries, je ne vois pas quel maître auraient pu avoir nos Français, sinon les

1. Trad. Dalibray, Paris, Toussaint Quinet, 1642; p. 76, lettre 4.
2. 1598; et sans doute auparavant, mais la même année, à Lyon. Cf. Ticknor, III, 199-200 (trad. Magnabal).

lettres imprimées de Perez qui ne traitent point de politique. C'est le même tour ingénieux, subtil, raffiné jusqu'au mauvais goût, civil jusqu'à la galanterie; la même recherche d'une forme rare, extraordinaire, qui frappe ou amuse le lecteur. Ce n'est pas que j'aie à indiquer de réels emprunts, mais la couleur, le parfum de l'esprit y sont identiques.

On suivrait plus facilement une autre trace de Perez dans notre littérature française. Il fut avant tout une intelligence politique, et la plupart de ses écrits intéressent la politique. Aussi fut-il lu de tous les écrivains qui traitèrent des matières de gouvernement. Sa réputation, sa connaissance exacte des affaires, les anecdotes nombreuses qu'il raconte, la forme nerveuse et brillante qu'il donne à ses récits et à ses maximes, firent que son œuvre fut souvent mise à contribution. Ses aventures racontées par lui-même fournissaient les raisonneurs d'exemples frappants, détaillés, authentiques.

Balzac, dans une de ses lettres, voulant flatter un ami qui écrit des récits facétieux, leur sacrifie les ouvrages dont il faisait son étude favorite : « La politique, ma vieille maîtresse, et les politiques, mes chers amis, me pardonneront s'il leur plaît : j'aime bien mieux ces sortes de relations que celles de Botero et d'Antonio Perez [1]. » Ainsi voilà pour Balzac les deux hommes qui représentent la science politique, Botero, avec ses *Relazioni universali*, et l'Espagnol Perez, avec ses *Obras y relaciones*.

Silhon aussi, dans son *Ministre d'État*, sur lequel j'aurai à revenir, se souvient de Perez. A l'endroit où il examine « si les princes sont aussi bien maîtres de l'honneur de leurs sujets comme ils le sont de leurs biens et de leurs vies », il examine l'exemple fourni par notre personnage. « En l'affaire d'Antonio Perez qui fit tant de peine à Philippe second et tant de bruit par toute l'Europe, Diego Chavez, confesseur de Philippe, jugea qu'il était expédient de sacrifier l'honneur et la personne même de Perez aux tourments et à la honte, pour sauver l'honneur du roy, et pour détourner les fâcheuses conséquences qui résulteraient contre l'État, si l'on le croyait l'auteur de l'assassinat commis par son ordre et par le ministère de Perez en la personne d'Escovedo, secrétaire de D. Jean d'Autriche [2]. » Silhon a lu cela dans les *Relaciones*. Il y a lu aussi [3] que « cet homme qui n'avait point de plus grand crime que d'avoir été aimé de son maître et d'en avoir eu la confidence (Silhon ne par-

1. Balzac, *Lettres*, XVI, 17 (année 1641).
2. Silhon, *le Ministre d'État*, 2e partie, l. I, ch. 10 (1643).
3. *Ibid.*, 1re partie, l. II, ch. 6 (1631).

lerait pas ainsi s'il ne suivait le témoignage même de Perez)..... fut enfin abandonné à l'Inquisition; et si le peuple de Saragosse ne l'eût retiré par force, il eût éprouvé combien il est dangereux de garder le secret d'un grand, et d'être l'instrument d'une action qu'il ne veut point être sue. »

Dans la seconde moitié du siècle, Antonio Perez ne disparaît pas tout à fait. Amelot de la Houssaye l'emploie à commenter Gracian; il cite les aphorismes de l'édition de Genève [1].

Mais, en tout cela, Perez rentre dans la condition commune des écrivains espagnols : c'est un homme qui a écrit et dont vers 1630, et plus tard, les écrits semblent répandus en France. Il n'a point droit à une place spéciale, ni surtout à une place de précurseur, ou d'initiateur.

II. Diffusion de la langue et de la littérature espagnoles.

I

Les traductions d'ouvrages espagnols furent très nombreuses. Sans essayer actuellement d'en dresser une liste complète, il suffira d'en rappeler un certain nombre : elles donneront une idée des régions de la littérature espagnole qui furent ouvertes au public français par les traducteurs.

Le XVIe siècle introduit en France :

La *Celestine*, traduite en 1527 (Galiot du Pré), en 1542 par N. Constant, en 1578 par J. de Lavardin [2]; et encore en 1634, espagn. et franc. (Ch. Osmond).

La *Déplorable fin de Flamete, élégante invention de Jehan de Flores, Espagnol*, tr. par M. Scève, en 1535.

Le *Carcel de amor* de Diego de San Pedro (1492), traduit en 1526, 1528, 1552 et 1595.

La *Cuestion de Amor*, attr. au même, tr. en 1541. Le *Tratado de Arnalte y Lucenda*, attr. au même, tr. en 1539, puis en 1583, par d'Herberay.

Les *Amadis*, traduits par d'Herberay des Essars et divers autres de 1540 à 1560.

L'*Histoire des amours de Clareo et Florisea*, de Nunez de Reinoso, tr. en 1553 par J. Vincent.

1. *L'Homme de cour de P. Gracian*, trad. par Amelot de la Houssaye (1re éd., 1684), p. 250 et 276 de la 6e éd., 1693.
2. Trad faites sur l'italien.

La *Selva de aventuras* de Hieronimo de Contreras, traduite par Chappuis en 1580.

L'*Histoire d'Aurelio et Isabelle*, de J. de Flores, tr. par G. Corrozet, 1576, italien et français.

La *Diane* de Montemayor, traduite en 1579 (N. Colin), 1582 (Chappuis), 1613 (Pavillon), 1631 (Vitray).

La *Vie de Lazarille de Tormes*, traduite en 1561, 1598, 1620, 1653 et 1678.

L'*Heptaméron* de Torquemada, traduit par Chappuis.

Les *Épîtres dorées* de Guevara, traduites en 1540, puis en 1555 et 1573 par Guterry; son *Horloge des Princes* en 1531, 1555, etc.

L'*Examen des esprits* de Huarte, traduit en 1575 par Chappuis; puis en 1605 et 1675.

La *Silva de varia leccion* de Pedro Mejia, tr. en 1552 par Cl. Grujet.

La *Floresta spagnola*, ou le *Plaisant bocage* (recueil de contes et bons mots), trad. par Pissevin, 1600.

Déjà se marque le caractère éminent de l'influence espagnole : ce sont les romans qui dominent. Il en sera de même au XVIIe siècle : au reste en tout temps, le roman est l'œuvre littéraire qui se transporte le plus aisément d'une langue dans une autre. On voit donc paraître en français :

L'*Histoire des guerres civiles de Grenade* de Perez de Hita (1595-1604), traduite en 1608.

Don Quichotte (1605-1615), traduit en 1618 par de Rosset.

Les *Nouvelles exemplaires* de Cervantès (1613), traduites en 1618 par Vital d'Audiguier.

Persiles et Sigismonde, du même, tr. par d'Audiguier en 1618.

Guzman d'Alfarache, de Matéo Aleman, traduit en 1600 par Chappuis (1re partie); vers 1615 (impr. 1621-23) par Chapelain.

Marcos Obregon de Vicente Espinel, tr. en 1618 par Vital d'Audiguier.

Les *Nouvelles morales* de Diego d'Agreda (1620), traduites en 1621 par Baudouin.

Deux des *Histoires curieuses et exemplaires* de Gonzalo de Cespedes (1623), avec quatre autres nouvelles de source différente, traduites en 1628 par Lancelot, dans ses *Nouvelles tirées des plus célèbres auteurs espagnols*.

Le *Gran Tacaño* de Quevedo, traduit en 1633 par le sieur de la Geneste.

Les *Visions* du même, traduites par le même en 1641.

La *Narquoise* (Picara) *Justine* de Perez; citée par Sorel.

Les *Tromperies du siècle* (de Loubaissin de la Marque), traduites par le sieur de Ganes en 1639.

Les *Nouvelles* de Montalvan, traduites par Rampale en 1644.

La *Semaine* (*Para todos*) du même, traduit par Vanel en 1684.

La *Fouine de Séville* de Solorzano, traduite par d'Ouville en 1664.

Les *Nouvelles* de dona Maria de Sotomayor, traduites en 1680.

Il nous vient des historiens :

Herrera, *les Conquêtes des Espagnols aux Indes*, traduit par de la Coste (Hist. générale des voyages des Castillans...), 3 vol. in-4°, 1659-71.

Garcilasso de la Vega, l'*Histoire des Incas*, traduite par Baudouin en 1633; *Les Guerres civiles des Espagnols au Pérou*, traduit par le même en 1650.

Luis de Marmol, l'*Afrique*, tr. par Perrot d'Ablancourt en 1667.

Les livres de morale et de politique ne manquent point :

Guevara, *le Vrai moyen de parvenir à la faveur, ou le réveille-matin des courtisans*, tr. par Séb. Hardy, 1623.

Juan Marquez, *l'Homme d'Estat chrestien tiré des vies de Moïse et Josué*, traduit en 1621 par Virion.

Antonio Perez, *Œuvres morales politiques et amoureuses*, traduites par Vion Dalibray en 1642.

Le capitaine Villareal, *le Politique très chrétien, ou discours politiques sur les actions principales de la vie de feu M. l'Éminentissime Cardinal de Richelieu*, traduit en 1643 par Chatounières de Grenailles.

Le P. J. E. de Nieremberg, *Les véritables causes des malheurs présents de l'Espagne*, traduit à Lyon en 1644.

Balthazar Gracian, *le Héros*, traduit en 1645 par le médecin Gervaise; *l'Homme de cour*, traduit en 1684 par Amelot de la Houssaye.

A la médecine se rapporte le traité suivant :

Du chocolate, discours curieux par Antoine Colmenero de Ledesma, traduit sur l'impression de 1631 par René Moreau, professeur du roi en médecine, 1643.

Mais, avec les romans, ce qui domine, c'est la théologie. Regardons seulement neuf ou dix années du milieu du siècle, entre 1643 et 1652 : l'Espagne nous inonde de sa dévotion. L'Italie ici ne saurait rivaliser.

La *Fleur des vies des saints*, traduite du latin de Ribadeneira, se réimprima presque chaque année. On traduit de l'espagnol de Ribadeneira le *Paradis de l'âme ou traité des vertus*, que le jésuite espagnol avait lui-même traduit du latin d'Albert le Grand (Lyon,

1647). La *Grande Guide des pécheurs*, et toutes les œuvres du P. Louis de Grenade sont mises en français par le père Simon Martin, minime (1646 et 1651, Paris), et souvent réimprimées. Sainte Thérèse (1644, 1646, etc.), Jean de la Croix (1652) ont pour traducteur le P. Cyprien de la Nativité de Jésus.

A côté de ces quatre grands maîtres de la vie spirituelle apparaissent je ne sais combien de théologiens, hagiographes, directeurs, prédicateurs. C'est la *Vie de Grégoire Lopez*, de Fr. Loza, curé de la cathédrale de Mexico, traduite par un Père de la Compagnie de Jésus en 1643; ce sont les *Vies de la Mère Thérèse de Jésus*, qu'on traduit en 1643 et 1645. Voici le R. P. Thomas de Jésus dont on nous offre en 1644 la *Vie du Juste dans la pratique de la vraie foi* : ou bien, le « très célèbre et révérend Père » Mendoza Salmeron de Cordoue, dont les *Sermons sur toutes les fêtes et les dimanches de carême*, mis en français, ont en 1644 l'honneur d'une seconde édition, comme en 1645 les *Très excellentes méditations sur tous les mystères de la foi*, traduites de Louis du Pont. En 1646, s'offrent la *Somme de la théologie morale et canonique* du R. P. Villalobos, et les *Homélies pour tous les jours de carême* de « messire Hiérosme de Lanuza, évêque d'Albarazin ». En 1648, nous arrivent les *Conceptions prédicables sur douze passages du Genèse, preschez en un Advent* par le R. P. Christophle de Gonzalès. En 1651, le fameux et recherché traité du P. Alphonse Rodriguez, la *Pratique de la perfection et des vertus chrétiennes*, qui sera traduit et retraduit jusqu'à la fin du siècle. En 1653, nous trouvons les *Epîtres spirituelles* du « très célèbre prédicateur en Espagne messire Jean Davila ». Et je ne fais ici que feuilleter les incomplètes bibliographies du P. Louis-Jacob de Saint-Charles.

Un des auteurs pieux les plus goûtés et les plus souvent traduits, c'est le P. Jean-Eusèbe de Nieremberg, de la Compagnie de Jésus, dont nous avons déjà rencontré le nom. On nous donne de ce père, en 1644, des *Avis spirituels pour conserver la paix de l'âme*; en 1651, *l'Aimable Jésus-Christ et la façon de l'aimer*; en 1651 encore, l'*Esprit du christianisme*, tiré de ses œuvres latines; en 1652, une autre édition de *l'Aimable Jésus-Christ*.

Si l'on cherche l'influence du génie espagnol sur le génie français, il ne faut pas seulement tenir compte des ouvrages écrits en espagnol ou traduits en français : il y a lieu de considérer ceux qui se publiaient en latin, dans la langue universelle des esprits cultivés.

Ainsi, par le latin, Mariana a été connu et lu chez nous aussi

tôt qu'en Espagne, autant son œuvre historique, *Historiæ de rebus Hispaniæ libri XXX* (1572-1609), qu'il a mise lui-même en espagnol, que ses écrits politiques, le *De rege et regis institutione* (Tolède, 1599), et le *Discursus de erroribus qui in forma gubernationis societatis Jesus irruerunt* (Bordeaux, 1625).

Diego de Saavedra Fajardo dut aussi sa rapide notoriété à ce fait qu'il mit en latin son *Idée d'un prince chrétien* (Empresas politicas) en 1640, l'année même où il imprimait l'espagnol : la traduction française ne parut que beaucoup plus tard.

Mais c'est surtout dans la théologie et la religion que le génie espagnol emploie la langue latine pour se répandre chez nous et dans toute la chrétienté. On est étonné, si l'on parcourt une bibliographie lyonnaise, de voir tout ce qui s'imprime à Lyon de théologiens à noms espagnols et portugais : en quelques années, le P. Louis-Jacob de Saint-Charles nous offre Jean de Lugo, Rodrigo de Ariaga, Martinez Perez de Unanoa, Ribadeneira, Rojas, Oviedo, Lacerda, Antonio de Escobary Mendoza (le fameux Escobar), Silveira, Pinto, etc. C'est une invasion. On en vient à se demander si les fameux débats de la casuistique et de la morale relâchée ne sont pas seulement un épisode de l'influence du goût espagnol en France, et si, sous la polémique de nos jansénistes et gallicans contre les jésuites, il ne faudrait pas voir une révolte du génie français défendant sa conception morale et raisonnable de la foi catholique, contre le génie espagnol qui subtilise et matérialise à la fois la religion, et fait une dévotion extravagante et sensuelle, toute de fantaisie raffinée et de formalisme extérieur.

II

Mais ce qu'on traduit en français, ce qu'on lit en latin n'est pas tout ce que notre XVIIe siècle a connu des productions de la littérature espagnole, tout ce qui a pu agir sur les conceptions de nos écrivains. Deux grands genres sont restés intacts, que jadis on ne songeait guère à traduire : les poèmes dramatiques d'abord, qui trouveront des adaptateurs et imitateurs pour les porter sur notre scène. Je ne crois pas qu'avant Lesage (*Théâtre espagnol*, 1700) on ait songé à traduire des pièces de théâtre pour la lecture. En second lieu, toute la poésie lyrique, si prodigieusement abondante et si profondément nationale : ceux-ci, il faut bien les lire, si on les lit, dans la langue originale.

Nous sommes ainsi conduits à nous demander dans quelle

mesure, à dater de quelle époque la langue espagnole s'est répandue en France.

On cite souvent le mot de Cervantès dans *Persiles et Sigismonde* (1617) : « En Francia ni varon ni mujer deja de aprender la lengua castellana. *En France, il n'y a homme ni femme qui manque d'apprendre la langue espagnole* » (III, 13).

Sous cette forme, et à cette date, l'assertion me paraît exagérée. Au début du XVIIe siècle [1], l'espagnol ne faisait pas nécessairement partie de la bonne éducation, et la connaissance n'en était pas très commune. Louis XIII ne le parla qu'assez longtemps après son mariage. Nous voyons, par Tallemant, que Mme de Rambouillet ne l'avait pas appris en son enfance. Le même Tallemant commence ainsi l'historiette de Lopez : « Lopez, et quelques autres comme lui, vinrent en France pour traiter quelque chose pour les Morisques, dont il était. On les adressa à M. le marquis de Rambouillet comme à un homme qui entendait l'espagnol [2]. » Il s'agit d'un fait postérieur à 1610 : et si la connaissance de la langue espagnole suffit à désigner M. de Rambouillet comme négociateur, il faut croire qu'en ce temps-là ce n'était pas encore un mérite commun. Lorsque Tallemant, un peu plus loin, nous raconte un détail comique de l'instruction ouverte contre ce Lopez, soupçonné d'espionnage, je n'oserais fonder là-dessus une conclusion : mais s'il y avait eu au Palais beaucoup de magistrats sachant l'espagnol, eût-on remis l'examen des papiers de l'accusé à un maître des requêtes qui n'en savait pas un mot?

Au reste, il faut remarquer que Cervantes ne parle pas ici d'après son expérience personnelle, mais par ouï-dire. Puis on a peut-être étendu la portée de son affirmation plus qu'il ne convenait. Les héros de Cervantes, dans leurs voyages qui donnent lieu à l'observation citée, ne traversent que le Roussillon, le Languedoc et la Provence; et naturellement dans ces provinces pyrénéennes et méditerranéennes, on devait trouver plus de gens capables de comprendre l'espagnol que dans le reste du royaume. Sans prendre donc à la lettre la phrase de Cervantès, on ne peut nier que la curiosité et le goût de la langue espagnole s'éveillent justement dans le premier quart du XVIIe siècle : le rapprochement des deux cours de Madrid et de Paris, après la mort de

1. Au XVIe siècle, sur 76 ouvrages que l'on sait avoir appartenu à la Bibliothèque de Montaigne, il s'en trouve *deux* en langue espagnole. Cf. P. Bonnefon, *Revue d'hist. litt.*, 15 juillet 1895.

2. Tallemant, III, 26.

Henri IV, et l'arrivée d'une jeune reine espagnole sont à cette date un stimulant plus efficace qu'aucune admiration littéraire.

Il y avait à la fin du XVIe siècle un certain Hieronimo Texeda qui s'intitulait *interprète de langues* : il enseignait la langue espagnole. Les professeurs deviennent plus nombreux au commencement du siècle suivant; ce sont des Espagnols qui ont quitté leur pays : Jean de Luna, *interprète de langues*; Ambrosio de Salazar, *secrétaire interprète espagnol de la reine*. M. Morel-Fatio nomme aussi Lorenzo de Robles [1]. Des Français leur font concurrence : César Oudin, *professeur d'espagnol à la cour de France* [2]; Bense du Puis, *secrétaire interprète de Sa Majesté*; le sieur Desroziers, *secrétaire interprète du roi;* Claude Lancelot, le grammairien de Port-Royal.

Les méthodes, grammaires, dictionnaires ne manquent pas.

En 1604, Jean Palet, médecin du prince de Condé, publie à Paris, selon Puibusque, un « dictionnaire très ample de la langue espagnole et française ». Je n'en connais que l'édition de Bruxelles, 1606, in-8°. Palet dit dans sa dédicace avoir été encouragé et aidé par J. Herrera, gentilhomme espagnol.

En 1610, César Oudin publie la troisième édition de sa *Grammaire espagnole*, qui sera souvent réimprimée jusqu'à l'édition augmentée donnée en 1658 par Antoine Oudin, fils de l'auteur. La première édition est antérieure à 1606, puisque Palet, dans la préface de son édition de Bruxelles, y renvoie.

Avant 1610 aussi, César Oudin avait donné son *Thrésor des deux langues espagnole et française*, dont la troisième édition paraîtra en 1621, et le recueil *Refranes o proverbios castellanos traduzidos en lengua francesa*, dont la deuxième édition fut publiée en 1609.

En 1614, Ambrosio de Salazar donne à Rouen son « Miroir général de la grammaire, en dialogues, pour savoir la naturelle et parfaite prononciation de la langue castillane »; l'ouvrage contient un vocabulaire, un dictionnaire, des histoires gracieuses et sentences notables, « le tout divisé pour les sept jours de la semaine ». Il se réimprimera en 1615, 1622 et 1627, toujours à Rouen.

Plus tard, lorsque la vogue de l'espagnol sera tout à fait déclarée, d'autres livres viendront.

Doujat fit imprimer à Paris en 1644 une *Grammaire espagnole abrégée*; en 1646, un *Moyen aisé d'apprendre les langues mis en pratique sur l'espagnol.*

1. *Études sur l'Espagne*, I, p. 41, 1re éd.

2. Il s'intitule dans sa *Grammaire* « secrétaire interprète du roi ès langues germanique, italienne et espagnole, et secrétaire ordinaire de Mgr le Prince de Condé ».

En 1644 aussi paraît à Paris, chez Toussaint Quinet, le curieux ouvrage dont je reparlerai : l'*Apollon, ou l'oracle de la poésie italienne et espagnole, avec un commentaire général sur tous les poètes de l'une ou l'autre langue, tant anciens que modernes*, par P. Bense du Puis.

En 1650, Antoine Oudin publie des *Dialogues fort récréatifs composés en espagnol et nouvellement mis en italien, aleman et françois, avec des observations sur l'accord et la propriété des quatre langues*, Sommaville, in-8°.

En 1659, paraît une *Grammaire espagnole* de Claude Dupuis sieur des Roziers. « La langue espagnole *commence* à devenir si familière. » Ces premiers mots du sieur Desroziers sont le correctif nécessaire de la phrase de Cervantes.

Enfin en 1660, Lancelot, sous le pseudonyme de M. de Trigny, donne sa *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole.*

Quelques-uns de ces maîtres, d'autres encore, publient en France des ouvrages originaux [1], à l'adresse des personnes qui étudient ou connaissent la langue espagnole : ce sont parfois des œuvres nouvelles de leur composition, et parfois ils se font simplement éditeurs d'écrits antérieurement imprimés hors de France. Parfois l'intention didactique de l'auteur ou éditeur s'affirme par la juxtaposition sur deux colonnes du texte espagnol et du texte français : c'est ainsi que dès 1595 nous avons le texte du *Carcel de amor* en regard de la version française de Gilles Corrozet; en 1601, Lazarille s'imprime à Paris dans les deux langues, et en 1613 l'espagnol de Montemayor se présente à côté de la traduction de Pavillon.

A défaut d'une liste complète, bien difficile à dresser, voici quelques titres, qui donneront une idée de la fréquence des impressions espagnoles en France.

1604, Paris : Cintio Meretisso español (pseudonyme d'un inconnu), *Muerte, entierro y honras de Chrespina Marauzmana, gata de Juan Crespo, en tres cantos de octava rima, intitulados la Gaticida*, poème burlesque [2].

1608, Paris : Cervantes, *El curioso impertinente*, nouvelle extraite

1. Cela commence à la fin du XVIe siècle, où Julien de Medrano imprime à Paris, en 1583, un ouvrage intitulé *Silva curiosa en que se tratan de diverses cosas sotilisimas muy convenientes en toda conversacion honesta y virtuosa.* (Cité par M. Morel-Fatio, p. 32.) En 1587, Hieronimo Texeda publie une continuation de la *Diane* de Montemayor. Je crois inutile de rappeler les *Relaciones* de Perez, dont l'impression en France n'a aucun rapport avec la diffusion de la langue espagnole en notre pays.

2. Cité par M. Morel-Fatio, p. 40, et Ticknor, III, 30.

de la première partie de *Don Quichotte*, et publiée par César Oudin avec la traduction française.

1609, Paris : El Capitan Flegetonte (pseudonyme d'un inconnu), *la Cryselia de Lidaceli, famosa y verdadera historia de varios acontecimientos de amor y fortuna*, 1re partie en 4 livres, roman mêlé de vers, dédié à la princesse de Conti.

1609, Paris : *La famosa y temeraria compañia de Rompecolumnas*, traduzida y acrescentada por el capitan Flegetonte [1].

1611, Paris : Gaspar Gil Polo, *Diana enamorada* (imp. en Espagne en 1564), suite en cinq livres du roman de Montemayor.

1611, Paris : Cervantes, *la Galatea* (6 livres de la 1re partie), éd. de César Oudin.

1614, Paris : Alonso Gajardo y Fajardo, *Proverbios morales* [2] avec une comédie en prose de Luis Hurtado de Nera, la *Doleria del sueño del Mundo*.

1614, Rouen : Ambrosio de Salazar [3], *las Clavellinas de recreacion, les Œillets de récréation*, recueil de nouvelles, espagnol et français.

1615, Paris : Loubaissin de la Marque [4], *Engaños deste siglo y historia succedida en nuestros tiempos*.

1617, Paris : Loubaissin de la Marque, *Historia tragicomica de don Henrique de Castro*, roman historique, américain et extravagant.

1617, Paris : Il s'y fait une édition de *Persiles y Sigismunda*, roman de Cervantès qui avait paru cette même année en Espagne.

1617, Paris : Docteur Carlos Garcia, *L'opposition et la conjonction des deux grands luminaires du monde, où l'on traite de l'heureuse alliance de la France et de l'Espagne, et de l'antipathie des Espagnols et Français*, espagnol et français [5]. L'ouvrage a été fortement mis à contribution par Lamothe Le Vayer.

1619, Paris : Juan de Luna, *Dialogos familiares*. De ces douze dialogues, Juan de Luna en a composé cinq. Sept avaient paru à Londres une trentaine d'années auparavant [6].

1. Morel-Fatio, p. 40; et Ticknor, III, 159.
2. Imprimés précédemment à Cordoue, 1587 (Ticknor, III, 478).
3. Salazar a publié aussi à Paris un guide à l'usage de ses compatriotes : *Tratado de las cosas mas notables que se veen en le gran ciudad de Paris y algunas del reino de Francia*, Paris, 1616, in-12. L'auteur, selon l'inscription de son portrait, avait quarante-deux ans en 1617. — Ticknor (III, 174, n. 2) assigne aux *Clavellinas* la date de 1622 : ce doit être une réimpression dont il parle.
4. Ce Gascon a publié aussi en français *les Aventures héroïques et amoureuses de Raymond de Toulouse et de D. Roderic de Vivar*, 2 vol. in-8, 1617.
5. Cité par M. Morel-Fatio, p. 35.
6. Ticknor, *Hist. de la litt. esp.*, tr. Magnabal, t. III, p. 479.

1620, Paris : Juan de Luna, 2e partie du *Lazarille de Tormes*, et réimpression de la 1re.

1627, Rouen : Poésies de Juan Pinto Delgado (mort en 1590). Le volume, dédié à Richelieu, contient un poème descriptif sur Esther et sur Ruth, une version des *lamentations* de Jérémie en quintillas, des sonnets et autres poésies [1].

1637, Rouen : *Rodomuntadas castellanas*, espagnol et français [2].

1639, Rouen : Quevedo, *Historia de la Vida del Buscon*, avec les *Visions* et *Discours*, et, à la fin, une nouvelle de P. Espinosa [3].

1643, Paris : El Padre F. Francisco Fernandez, del orden de San Francisco, y confesor de la Reyna Cristianissima, *Guia de la Vida Espiritual para conseguir nuestro fin, con exercitios para la vida y muerte* (2e édition), à costa de A. Bertier [4].

1643, Paris : F. Francisco Suarez, carme, *Le Jardin sacré du Louvre — El jardin sagrado du Louvre*. Ce titre indique sans aucun doute un ouvrage à la fois espagnol et français.

En 1643 et 1644 ont paru divers écrits sur les affaires du Portugal, ainsi mentionnés par le P. L. Jacob de Saint-Charles :

1643, *Anticaramuel, o Defença del manifiesto del reyno de Portugal, a la respuesta que escrive don Juan Caramuel Lob Kowitz, abbad de Melrosa*, etc., per el capitan M. F. de Villareal; en Paris, en la officina de Michel Blageard, 1643.

1644, *Francia interesada en Portugal en la separation de Castilla*, per Antonio Morus de Cavallo, Paris, 1644, in-4°.

L'intérêt des deux ouvrages est moins littéraire que politique, évidemment : mais le second semble bien s'adresser à des lecteurs français; et le premier n'est pas nécessairement destiné aux seuls Espagnols, qu'il combat. L'auteur de ce premier ouvrage, Villareal, était gentilhomme de la chambre du roi Jean IV, résident à Paris et consul de sa nation; il fit imprimer aussi en France un ouvrage historique en langue portugaise [5].

1. Ticknor, *Hist.*, etc., t. II, p. 237.

2. Morel-Fatio, p. 35. Est-ce le même ouvrage que Ticknor (III, p. 172, n. 2) rapporte à l'année 1610?

3. Cité par Mérimée, dans son *Essai sur Quevedo*.

4. A. Bertier, libraire à Paris, vend et annonce en 1645 l'ouvrage suivant : *Cargos contra el Conde Duque privado que fue de la Magestad Catolica de Felipe el Grande, escritos por un ministro residente en su corte : Descargos que escrive el mismo en su favor, baxo el nombre supuesto de un criado suyo.* Madrid, 1643, in-8°.

5. *Cincos livros da Decada doze da Historia de India, por Diego de Couto, chronista et Guarda mor de Torredo do Tombo do Estado da India, tirados a luz pello Capitão M. Frz, de Villareal, cavallero hidalgo da casa da Serenissimo Dom Joao IV rey de Portugal nosso Senhor, Residente na Corte de Pariz e consul da naçaon portuguesa a nos reynos de Francia.* Rouen, 1645, in-f°. (Cité par le P. Louis-Jacob de Saint-Charles, *Bibliographia Rothomagensis.*)

1644, Rouen : Enriquez Gomez, juif réfugié, *El siglo Pitagorico y la Vida de don Gregorio Guadaña*, recueil de satires morales; la *Vida* est une nouvelle picaresque qui forme la 5e transmigration [1].

1646, Rouen : *Rimas varias de la Madre soror Violante del Cielo, religiosa en el monasterio de la Rosa de Lisboa, dedicados al Exmo señor Conde Almirante, y por su mandado sacados à luz*, in-8°.

1646, Paris : *Manifiesto de la fidelidad catalana, integridad francesa y perversidad enemica de la justa conversacion de Cataluña en Francia : Purgatorio de los engaños que la offenden en el tratado de la paz general en Munster* (dédié à Mazarin), par el Doctor Francisco Marti y Viladamor, in-4°.

1648, Paris : *Temas de la locura o embustes de la malicia, impugnados por la Verdad authenticada*, du même, in fol.

Ces deux ouvrages sont relatifs aux affaires de Catalogne, et leur impression (ou réimpression) à Paris s'explique par l'intérêt politique.

1660, Paris : Perez de Hita, *Historia de los bandos de los Zegries y Abencerrages*, in-8°.

1661, Paris : Antolinez de Piedrabuena (ou J. Polo), *Universitad de amor y escuela del interes, sueño verdadero... Van anadidas tres Fabulas burlescas*, in-12.

On a pu s'apercevoir, en parcourant la liste précédente, que les deux grands ateliers des impressions espagnoles dans notre pays ont été Paris et Rouen.

Cette liste, qui ne prétend pas être complète, prouve assurément que les ouvrages espagnols trouvaient des lecteurs en France. Mais il s'imprimait chez nous encore plus de livres italiens : si l'on examine les sept ou huit années de la *Bibliographia Gallica* [2] ou de la *Bibliographia Parisina* [3] du Père Louis Jacob de Saint-Charles, il y apparaît clairement que vers le milieu du siècle les livres espagnols se font rares, au lieu que chaque année s'impriment des ouvrages italiens. Mais la grande différence est que l'Italie a des classiques comme le *Pastor fido* et la *Jérusalem délivrée* dont nos éditeurs français trouvent profit à réimprimer les textes, au lieu que

1. Ticknor, III, 149 et n. 1. C'est une réimpression. J'ai vu à la Bibl. de l'Arsenal une éd. de 1627, Bruxelles : ce doit être la première; car l'auteur cite comme son modèle le *Buscon* de Quevedo, qui fut imprimé au plus tôt en 1626. — N'est-ce pas cette histoire pythagorique, offrant une série de quatorze transmigrations, qui a suggéré à Montesquieu l'idée de cette œuvre de jeunesse intitulée *Histoire véritable*, au t. I des *Mélanges inédits*?

2. De 1645 à 1653, in-4°.

3. De 1643 à 1650, in-4°.

les ouvrages espagnols qui se publient chez nous sont surtout des ouvrages de professeurs de langues ou d'Espagnols réfugiés; en général les circonstances rendent raison de l'impression en France, plutôt que la qualité reconnue de l'ouvrage. En second lieu, les ouvrages réimprimés pour leur mérite ou leur vogue, et en quelque sorte classiques, ne sont pas des poèmes, comme pour l'Italie, mais des romans et nouvelles : et ceci est très caractéristique.

III

On peut, comme je l'ai dit, fixer aux débuts du règne de Louis XIII et particulièrement aux années qui suivirent l'arrivée de la jeune reine Anne d'Autriche, l'époque où l'on se prend de goût en France pour la langue espagnole. C'est le moment où on l'apprend : et bientôt presque tout le monde la saura.

Et l'on s'explique ainsi que les conséquences effectives de la diffusion de la langue espagnole n'apparaissent sensiblement dans notre littérature par la multiplicité des emprunts et des imitations qu'aux environs de 1625 et 1630, lorsque précisément la génération qui s'instruisait entre 1610 et 1620 est en âge de manifester son goût et de produire : et c'est alors que le mot de Cervantès devient rigoureusement vrai. Il le sera longtemps, puisque je vois en 1662 le jeune Racine, qui ne fera rien de cette connaissance dans son œuvre poétique, adresser à son ami Levasseur des phrases d'espagnol [1], en homme qui a pratiqué la méthode de Lancelot. On se fera une idée de la pénétration de la langue dans la société française entre 1620 et 1660, quand on la verra connue de Chapelain, Maynard, Ménage, Corneille, Voiture, Sarrazin, Saint-Amant, Scarron, le cardinal de la Valette, Retz, Condé, Montausier, Mme de Rambouillet et sa fille, Mme de Motteville, Mme de Sévigné, Mme de La Fayette : et combien j'en oublie! Je ne nomme pas naturellement les littérateurs qui font métier d'exploiter la comédie ou la nouvelle des Espagnols : Rotrou, Boisrobert, d'Ouville, Thomas Corneille, Quinault, etc. Il est vrai qu'entre 1620 ou 1630 et 1660, il n'y a presque pas une personne distinguée qui n'ait une teinture de la langue [2]. L'entretien du P. Bouhours sur les *Devises* nous fait voir l'espagnol et l'italien tous les deux également en possession de fournir les âmes des devises, en concurrence avec le latin. On atteint avec l'espagnol à de saisissants effets de

1. Lettres du 16 mai et du 4 juillet 1662; cf. lettre du 11 nov. 1661. — Brunet cite un exemplaire des *Novelas ejemplares* de Cervantes qui a appartenu à Racine.
2. Je note en 1660 l'aveu d'ignorance du gazetier Loret.

concision : encore fallait-il que l'auteur fût bien sûr d'être compris, et d'obtenir justice de son public pour ses inventions ingénieuses.

Cependant l'on pourrait se défier de la solidité des connaissances de beaucoup de gens, et penser que plus d'un savait fredonner une chanson ou décocher un proverbe pour se conformer à la mode, dont la capacité n'allait pas beaucoup au delà. Une chose autoriserait nos doutes : c'est l'insuccès répété des comédiens espagnols qui viennent à Paris.

En 1613, au lendemain du mariage d'Anne d'Autriche, Malherbe nous signale une troupe : « Je viens tout à cette heure, écrit-il le 27 octobre, de la comédie des Espagnols qui ont aujourd'hui commencé à jouer à la porte Saint-Germain dans le faubourg; ils ont fait des merveilles en sottises et en impertinences; il n'y a eu personne qui ne s'en soit revenu avec mal de tête; mais, pour une fois, il n'y a point eu de mal de savoir ce que c'est. Je suis de ceux qui s'y sont excellemment ennuyés, et en suis encore si étourdi que je vous jure que je ne sais ni où je suis ni ce que je fais![1] » Et quelques jours après : « Les Espagnols ne plaisent à personne : ils jouent au faubourg Saint-Germain, mais ils ne gagnent pas le louage du jeu de paume où ils jouent [2]. » A cette date, sans doute trop peu de gens encore les entendaient. Cependant leur échec peut s'expliquer aussi par ce fait que non seulement notre théâtre ne s'était pas encore accommodé au goût espagnol, qui s'y établit une quinzaine d'années plus tard [3], mais que surtout la bonne société ne fréquentait pas encore le théâtre même français.

En revanche on peut s'étonner qu'une troupe espagnole, venue en 1660, ait fait, selon le mot de Lagrange, un « four ». Ils jouèrent au Petit-Bourbon, puis à l'hôtel de Bourgogne : ils ne purent s'établir, et se réduisirent à servir aux divertissements de la reine et de la cour jusqu'en 1674 [4]. Leurs danses seules avaient trouvé grâce, et c'est ce que la cour même ensuite leur demande. Pourtant, depuis trente ans, Lope de Vega, Rojas, Alarcon, Calderon, Tirso de Molina étaient applaudis sur notre scène dans

1. Ed. Lalanne, t. III, p. 350.

2. *Ibid.*, p. 358.

3. Un recueil facétieux de 1635, *Les Visions admirables du pèlerin du Parnasse, divertissement des bonnes compagnies et des esprits curieux, par un des beaux esprits de ce temps*, donne assez précisément la date où les comédies de Lope de Vega commencèrent à pénétrer en France : *depuis vingt ans en çà*, c'est-à-dire depuis 1615. Mais l'imitation réglée ne commencera pas avant 1628.

4. Fr. Parfait, *Hist. du th. fr.*, t. VIII, p. 394 ; Despois, *Théâtre français sous Louis XIV*, p. 72-74. On y verra les citations de Chappuzeau, Loret, et Lagrange. — Molière a plus d'une fois dansé avec ces Espagnols dans les divertissements royaux : cf. l'édition de la Collection des Grands Écrivains.

les adaptations de nos écrivains. Comment ne les reconnut-on pas? comment ne put-on les goûter? Ou bien il y avait trop peu de gens dans le public qui fussent capables de saisir au vol ce dialogue parfois difficile; ou bien cette *comédie* avait une saveur nationale trop forte, dont il fallait dépouiller les sujets par une libre imitation pour les faire agréer. De toute façon, on saisit ici une limite de la pénétration du génie espagnol en France.

Et, puisque nous recherchons surtout l'influence littéraire, il serait intéressant d'établir quels écrivains étaient lus en France dans l'original. Il devait se produire ce qui arrive souvent aujourd'hui : des gens qui ont appris l'allemand ou l'anglais, qui le parlent et l'entendent à peu près, n'auront pas, ou peu s'en faut, lu en toute leur vie un livre allemand ou anglais. Mais enfin, ceux qui lisaient, que purent-ils lire?

L'abondance même des traductions fait voir que les ouvrages nouveaux passaient d'Espagne en France : M. Morel-Fatio cite le cas remarquable du *Marcos Obregon* qui fut publié en espagnol et traduit en français la même année. Diego d'Agreda publiait en 1620 ses *Nouvelles morales* : Baudouin les a traduites en 1621. Mais peut-être sont-ce là des cas exceptionnels. En général les livres espagnols n'arrivèrent pas chez nous avec la même rapidité ni en même abondance que les livres italiens.

Si l'on pouvait faire la comparaison des ouvrages de l'une et de l'autre langue qui existent dans les anciens fonds des bibliothèques, et qui sont certainement entrés en France entre 1600 et 1660, on trouverait sans doute une étonnante disproportion entre les deux langues, et pour le nombre des ouvrages, et pour le nombre des exemplaires de chaque ouvrage. On sera frappé, en parcourant le vieux catalogue de 1750 à la Bibliothèque Nationale, de trouver d'un côté une telle richesse d'auteurs italiens, de l'autre une telle pauvreté d'auteurs espagnols : encore supposons-nous, ce qui n'est pas absolument certain, que tous les ouvrages espagnols de la Bibliothèque Royale dont l'impression est antérieure à 1660, y étaient déjà entrés vers cette époque. Il n'y a que le théâtre qui soit abondamment représenté; pour les autres genres, même pour la nouvelle et le roman, les textes originaux sont rares.

Les raisons ne manquent point pour expliquer cette inégalité. Il est vrai d'abord que la langue italienne fut toujours plus étudiée, et la littérature italienne plus estimée chez nous. Puis bien plus nombreux étaient les Français qui passaient les Alpes que ceux qui franchissaient les Pyrénées, comme César Oudin, Voiture, d'Ou-

ville, ou Carel de Sainte-Garde, pour ne citer que des littérateurs. Il n'y avait guère que les missions politiques qui pussent amener quelques-uns des nôtres à Madrid : la guerre rendit fort longtemps ces relations rares et difficiles; et de plus, il était si facile, pour traiter avec les Espagnols, d'aller les chercher aux Pays-Bas, ou dans leurs possessions d'Italie!

Enfin, Lyon, avec son activité commerciale et ses imprimeries florissantes, était un intermédiaire ordinaire et permanent entre la civilisation italienne et la société française. Or, ce que Lyon était du côté de l'Italie, ni Toulouse, comme on pourrait s'y attendre, ni aucune ville ne l'était du côté de l'Espagne. Et même Lyon est — plus que Toulouse voisine des Pyrénées, plus que les villes françaises, comme Lille [1], où longtemps la domination espagnole a subsisté, — Lyon, dis-je, est la porte par où pénètrent chez nous nombre d'écrivains espagnols. Faut-il attribuer le fait à l'activité des imprimeurs lyonnais? faut-il l'attribuer à la longue présence des Espagnols en Italie? Sans doute il y a lieu de tenir compte de ces deux considérations.

Je ne vois pourtant pas que Lyon, où tant d'écrits italiens ont été édités, ait imprimé beaucoup d'originaux espagnols [2] : parfois quelque texte en regard d'une traduction française. Mais les traductions y paraissent en assez grand nombre aux XVIe et XVIIe siècles; et surtout il arrive que les traductions lyonnaises de livres à succès précèdent les traductions parisiennes. Lyon introduit en France plus d'un auteur espagnol. C'est que les livres espagnols passaient assez souvent par l'Italie avant de nous parvenir. C'était en Italie qu'ils se faisaient connaître à nous, en original ou en traduction italienne. Ils nous venaient ensuite dans l'une ou dans l'autre forme : nous voyons Montaigne [3] posséder dans sa bibliothèque une version italienne du *Carcel de Amor* imprimée en 1546. Le traducteur italien trouvait à son tour un traducteur français, comme il arriva notamment pour la *Célestine*, pour le *Carcel de Amor*, ou pour le 4e livre des *Épitres dorées* de la traduction de Guterry.

Ce détail peut expliquer certains retards et la lenteur avec laquelle certaines œuvres s'introduisaient chez nous.

1. Dans la *Bibliographie des impressions lilloises* de Houdoy (Paris, in-8°), je ne trouve point d'ouvrage espagnol imprimé à Lille de 1600 à 1660, et c'est à peine si je rencontre deux ou trois traductions. — Pour Toulouse, il est curieux qu'on n'y imprime pas plus de livres espagnols (originaux ou traductions) qu'en aucune ville de France, infiniment moins qu'à Rouen.

2. Un par hasard : ainsi la *Selva* de P. Mejia en 1556, etc.

3. Voir l'étude de M. P. Bonnefon, dans la *Revue d'histoire littéraire* du 15 juillet 1895.

Mais quel que fût le chemin que prissent les livres espagnols, nous avons des indices certains de la difficulté que nos Français éprouvaient parfois à se les procurer.

En 1644, Corneille, imprimant sa comédie du *Menteur*, attribue à Lope de Vega la *Verdad sospechosa* d'où il a tiré son sujet : il s'en rapportait à un recueil publié en 1630. Il n'avait pas vu encore le second volume du théâtre d'Alarcon, qui avait paru en 1635. Il ne rectifiera son erreur qu'en 1660 dans l'*Examen* de sa comédie, où il écrit que le volume d'Alarcon lui est tombé « depuis peu » entre les mains.

En 1644, Bense du Puis, dans son *Apollon*, ne cite pas Gongora loué en Espagne dès 1584, dont les vers occupaient une large place dans le recueil d'Espinosa en 1605, dont l'œuvre poétique avait été éditée en 1627, et fut l'objet de commentaires étendus en 1630 et 1636. Il ne connaît pas les poésies de Hurtado de Mendoza, qui ne figure dans son recueil que par une citation de Castillejo où il est nommé.

Bense du Puis, aussi, énumérant les écrivains dramatiques de l'Espagne, ne manque à citer que Tirso de Molina et Alarcon.

En 1659, Chapelain n'a rien vu de Gracian. Pourtant *le Héros* date de 1630 : même le sieur Gervaise, médecin du roi, l'avait traduit dès 1645. Mais Gervaise était établi à Perpignan, où il n'était pas étonnant que l'ouvrage fût parvenu.

En 1662, Chapelain n'a pas pu encore, malgré ses efforts, se procurer un ouvrage de Lope, *El arte nuevo de hacer comedias*. Il n'a pu voir qu'une comédie de Calderon : et encore, dit-il, *en abrégé*!

Bense du Puis et Chapelain ne paraissent avoir qu'une fort légère et incomplète connaissance de *romanceros*, et de la vogue dont ils jouissent en Espagne depuis 1550. On peut se demander s'ils ont vu la *Flor de romances* (1593-1597), ou le *Romancero des douze Pairs* (1608), ou le *Romancero du Cid* (1612), qui a six impressions avant 1629 : ils semblent n'avoir lu qu'un petit nombre de pièces.

Ce sont là des lacunes qui montrent que l'entrée des livres en France se fait fort irrégulièrement et incomplètement : c'est le hasard qui les amène jusqu'à Paris; on n'a guère de moyens de se procurer sûrement ce qu'on désire et dont on ressent l'absence. Les ignorances surtout de Bense du Puis et de Chapelain sont significatives, d'autant que ces deux hommes sont peut-être les mieux informés qu'il y ait en ce temps-là sur ces matières.

En regardant ce qu'ils connaissent, nous serons assurés de tenir à peu près tout ce qui a pu passer de la littérature espagnole en

France, tout ce que l'on connaît et lit à deux moments du siècle, vers 1644 et vers 1660. Il faut seulement noter que Bense du Puis s'occupe uniquement des poètes, tandis que Chapelain embrasse toute la littérature.

La seconde partie de l'*Apollon* de Bense du Puis est consacrée aux Espagnols; il examine : 1° les vers; 2° les rimes espagnoles (entendez *rime* au sens italien, *formes de poésie*); 3° les rimes imitées des Italiens. Il fait des citations nombreuses d'auteurs; il en mentionne d'autres nominalement sans les citer. Voici l'état de sa connaissance :

XVe siècle : Juan de Mena, Jorge Manrique.

XVIe siècle : Boscan, Garcilasso de la Vega, Alonso de Ercilla Rengifo, Castillejo, Juan Delgado.

XVIIe siècle : Lope de Vega, les deux Argensolas, Quevedo, Perez de Montalvan, Cervantes, Valdivielso, Camargo y Salgado, Pellicer y Tobar, Salzedo Coronel, Bocangel, Andosilla Larramendi, Villamediana, Figueroa.

Une romance du Cid.

Pour le genre dramatique : Lope de Rueda, le capitaine Virues, Lope, Montalvan, Calderon, Villegas, Ximenes de Enciso, Villaizan, Gaspar de Avila, don Gabriel (? Francisco) de Rojas.

Bense du Puis nomme parfois des noms peu éclatants; en voici d'inconnus à Ticknor : le comte de Salinas, le comte de Balmaseda, le marquis de Almaçan, Gabriel de Roa, A. de Alfaro, D. Fr. Miracles Sotomayor, Fr. de Lira, J. Arce Solorzano, J. Ortiz de Villena, Juan Pamiers, l'Hymne de Saint-Eugène à Alcala, le Poème du siège de la Corogne.

Il cite un assez grand nombre de pièces sans indiquer les auteurs : ainsi Luis de Léon figure dans le recueil par un sonnet qui demeure anonyme.

Chapelain [1] connaît :

Poètes : XVe siècle. Juan de Mena et Jorge Manrique; quelques romances anonymes.

XVIe siècle : Boscan, Garcilasso de la Vega, Ercilla, Castillejo, Montemayor, Juan Rufo.

XVIIe siècle : Lope de Vega, Quevedo, Villamediana, Gil Polo, Gongora, Jaureguy, Ramirez de Prado, Cancer y Velasco.

Critiques et théoriciens de la poésie : Lopez Pinciano, Lope de Vega, Jauregui, Cascales.

1. Lettres, éd. T. de Larroque, t. II : les lettres à Lancelot et à Carel de Sainte-Garde.

Historiens : Gomara, Zurita, Garibay, Alderete, Herrera, Cabrera, Sandoval, Mariana, Vasconcellos.

Romanciers : *Lazarille de Tormes*, Cervantes, Mateo Aleman, Lucas Hidalgo, Montemayor; Louis Galvez de Montalvo (auteur du *Pastor de Filida*); Perez de Léon (auteur de la *Picara Justina*).

Mystiques : Louis de Grenade; sainte Thérèse; Ribadeneira.

Théologiens : Toledo, et Azpilcueta dit Navarre, qu'il déclare ne connaître tous les deux que de nom.

Philosophie et politique : Saavedra, auteur des *Empresas politicas*, et le jésuite Nieremberg.

Prose satirique ou morale : Quevedo, et (de nom seulement) Gracian.

Théatre : Chapelain ne connaît que Lope, et dit n'avoir rien vu de Calderon et Monteser. Il parle en général de la comédie espagnole.

On le voit, malgré les lacunes, Chapelain avait le droit d'écrire : « La plupart des livres de cette langue m'ont passé par les mains[1]. »

Je trouverais encore une longue liste d'auteurs à extraire des *Jugements sur les ouvrages des savants* de Baillet : mais il n'est pas sûr du tout que Baillet ait lu ni même vu les auteurs dont il parle. Il se contente de piller la *Bibliotheca hispana* de Nicolas Antonio. Son érudition ne prouve rien sur la pénétration de la littérature espagnole dans notre pays.

Mais on ne doit pas se méprendre non plus sur la portée des deux exemples que j'ai fournis : il ne faudrait pas croire que beaucoup de gens aient eu des connaissances aussi étendues que Bense du Puis, un professeur, et Chapelain, un érudit. Ce sont là deux cas exceptionnels : ils marquent les extrêmes limites que personne autre peut-être parmi leurs contemporains n'a atteintes. Ce qu'ils ont ignoré n'a guère dû être connu : mais ce qu'ils ont su n'était pas su de tout le monde.

Le P. Bouhours nous représenterait mieux le type normal et commun de l'honnête homme, qui sait bien la langue et qui a fait quelques lectures soigneusement ménagées pour l'agrément de ses discours. Il n'a pratiqué qu'un petit nombre d'auteurs.

Dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671), il cite :

Mariana et Oviedo, historiens;

Perez de Hita, romancier;

Montemayor, Gongora, Pedro de Padilla, poètes[2];

1. Lettres, éd. T. de Larroque, II, 293.
2. Villamediana est nommé non comme poète, mais comme parfait gentilhomme.

Guevara, moraliste ; Saavedra, auteur politique;
Sainte Thérèse, Ribadeneira, Grenade, auteurs spirituels;
Balthazar Gracian seul avec insistance. Tous les autres, en passant et par hasard.

Dans la *Manière de bien penser sur les ouvrages de l'esprit* (1687), tandis qu'il emprunte des exemples à une douzaine d'Italiens, revenant sans cesse au Tasse et à Guarini, il cite cinq ou six Espagnols, une fois Lope et Mariana, une ou deux fois Quevedo ou Gongora : le seul écrivain qui lui fournisse beaucoup, nommé ou non nommé, est encore ici Gracian.

Bouhours est d'un temps où la grande littérature s'est détournée des Espagnols, et, à sa suite, en écarte peu à peu les gens du monde. Mais, pour ce qui est de la connaissance (jugement à part), la différence des époques, quand on passe du temps de Louis XIII au règne de Louis XIV, se traduit seulement par le délaissement de certains auteurs et la pleine popularité de certains autres.

Au temps où Bense du Puis écrit, Lope de Vega et Castillejo sont les poëtes les plus considérables, les plus lus et connus. Gongora n'est pas encore répandu; Quevedo, peu. Au temps de Chapelain, Gongora, Quevedo sont en pleine lumière; ils restent pour Bouhours des écrivains types. Mais chez Bouhours, Castillejo a tout à fait disparu; Lope de Vega est à peine nommé. En revanche, un prosateur inconnu de la génération la plus curieuse de l'esprit espagnol en est devenu le représentant éminent aux yeux de Bouhours : c'est Balthazar Gracian.

La recherche que j'ai faite est encore toute générale et extérieure. Nous aurons à nous demander non plus seulement comment on connut, mais comment on jugea les Espagnols; quelle autorité ou quelle admiration on leur prêta. Nous aurons aussi, considérant non plus le jugement, mais l'imitation, à voir quels furent parmi les Espagnols les plus communément mis à contribution par les Français; quels furent, parmi les Français, les plus empressés de mettre à contribution les Espagnols : qui, d'une part, donna, qui, d'autre part, reçut plus fortement l'empreinte espagnole.

Gustave Lanson.

UNE SUPERCHERIE DE Mlle DE GOURNAY

Mlle de Gournay avait reçu quelques libéralités du roi Louis XIII. — On trouve, en effet, au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, une quittance de 600 livres, datée du 10 juin 1623, pour la dernière demi-année de 1622 de la pension de 1200 livres que le roi lui avait accordée [1]. — Pour reconnaître ces bons offices, elle s'avisa d'un procédé assez étrange. Elle-même l'a exposé en ces termes : « Ayant un remerciement d'importance à rendre à Votre Majesté, je le vais payer aux dépens d'un homme. Passionnée que je suis au respect de la mémoire de ces excellents génies anciens et nouveaux, en la splendeur desquels le ciel a communiqué à la terre un des rayons de sa puissance et de sa gloire, et caressant leurs sépulcres de tout mon soin, je viens de recueillir un trésor aux pieds de celui de Ronsard. C'est, sire, une vingtaine des plus riches pièces de son livre, entre autres celle-ci, les *Hymnes des quatre saisons*, l'*Équité des anciens Gaulois*, *Genèvre*, l'*Ode de l'Hospital*, qu'on m'assure avoir été naguères trouvées en son cabinet, égarées parmi de vieux papiers et corrigées de sa dernière main. Je présente donc ce poème à Votre Majesté et range les deux exemplaires, vieux et nouveau, tête à tête, non tant afin de montrer ce que peut valoir l'amendement que pour reprocher l'insolence des ennemis de la mémoire de ce poète de s'amuser de faire tant de bruit pour quelque manquement de versification, seul défaut de ses œuvres, et lequel il a aussi facilement réparé quand il lui a plu aux pièces que j'ai recouvrées que facilement, à mon avis, il s'est résolu de le négliger aux autres, n'ayant pas jugé raisonnable de laisser croire qu'une âme maîtresse de tant de belles et admirables choses que celles qui luisent en ses écrits daignât être serve des barbouilleries de menues règles que ces gens y trouvent à dire et rabrouent si durement. Au lieu que, s'ils étaient bien conseillés, ils feraient avec moi les petits devant ceux que le ciel a faits si grands par-dessus eux et par-dessus moi, disant de celui-ci et de chacun de ses semblables toutes les fois qu'ils approcheraient d'eux et de leurs ouvrages ce qu'eux-mêmes disaient de leur Apollon : *Deus, ecce Deus!* Moins ne sont-ils mauvais Français qu'insolents de vouloir, sire, flétrir un des plus riches fleurons de la gloire de nos Rois et de la France, qui con-

1. Pièces originales, volume n° 1572, Dossier n° 36,081, pièce 18.

siste au don qu'un poète de tel mérite leur a fait de la sienne par réflexion, au don aussi de l'éternité dont il les décore en tant de divers lieux pour des travaux de courte durée, et don après tout qui a rendu la patrie vénérable et admirable aux nations. Je présenterai à votre même Majesté le reste de ces pièces recouvrées, si celle-ci lui plaît et si elle commande de les faire imprimer. Mais pourquoi ne lui plairait, sire, ce glorieux monument de la grandeur, puissance et ascendant de votre couronne, par dessus les plus redoutables diadèmes du monde? pourquoi ne plairaient au Roi de France ces illustres trophées d'un combat, par où la France se fit renommer et redouter de telle sorte que l'Empereur, mourant quelque temps après la disgrâce qu'il y reçut, défendit à ses successeurs de faire jamais guerre aux Français? »

De fait, Mlle de Gournay publia donc, sous le simple titre de *Remerciement du Roy* et la date de 1624, un libelle in-4° de 30 pages, qui contenait, outre l'épître à laquelle nous avons emprunté l'extrait ci-dessus, une pièce entière de Ronsard. C'est *la Harangue de très illustre et très magnanime Prince François, duc de Guise, aux soldats de Metz, le jour de l'assault.* Ainsi que Mlle de Gournay l'explique, cette harangue est publiée d'une façon particulière : sur une page est imprimé en caractères romains le texte déjà connu des vers de Ronsard, tandis qu'on voit reproduit en face, en caractères italiques, le texte du « nouvel exemplaire » que Mlle de Gournay prétendait avoir « recouvré ». La comparaison entre les deux est facilitée par ce parallélisme constant, mais il convient pour qu'elle soit profitable de bien préciser, avant de la faire, quelles sont les deux versions en présence. La *Harangue* de Ronsard a été publiée pour la première fois à la suite du cinquième livre de ses *Odes* dans l'édition qu'en a donnée, en 1553, la veuve de Maurice de La Porte [1]. Puis elle a passé parmi les *Poèmes* de l'auteur, dans le premier livre desquels elle figure en 1560 et en 1567; le texte de 1560 est celui que Prosper Blanchemain a suivi dans la réimpression du Ronsard de la *Bibliothèque elzévirienne* (t. VI, p. 28). Mais, suivant son habitude, le poète a retouché cette pièce à diverses reprises jusqu'à ce qu'elle reparût dans son édition de 1584, la dernière publiée de son vivant et particulièrement précieuse puisqu'elle est la dernière expression de la pensée de Ronsard. C'est le texte de 1584 que M. Marty-

1. *Le cinquiesme des Odes de Ronsard augmenté. Ensemble la harangue que fit monseigneur le duc de Guise aux Soudars de Mez le jour qu'il pensoit avoir l'assaut, traduite en partie de Tyrtée poète grec.* Paris, chez la veuve de Maurice de la Porte. 1553, in-8, de 180 p., dont les 16 premières ne sont pas chiffrées.

Laveaux a choisi à l'encontre de Blanchemain et qui figure dans les œuvres de Ronsard de *la Pléiade françoise* (t. V, p. 21). C'est aussi le texte de 1584 que Mlle de Gournay a adopté pour le reproduire, dans sa plaquette, en parallèle avec celui qu'elle mettait la première au jour. De qui étaient les corrections que portait ce dernier? Faut-il prendre à la lettre les affirmations de la savante fille et voir là un texte posthume amendé par Ronsard lui-même? Non, si l'on en croit quelques révélations que les événements semblent confirmer étrangement.

C'est là une fraude, pieuse sans doute et bien intentionnée, dont Guillaume Colletet nous a donné l'explication. On lit, en effet, dans sa vie de Ronsard, à l'occasion de cette harangue, qu'il met au nombre des « poèmes animés du plus beau feu qui peut-être ait jamais éclaté sur notre Parnasse » : « A ce propos, il faut que je dise que je n'ai jamais approuvé le bizarre dessein de Marie Le Jars de Gournay qui avait entrepris de corriger les plus nobles poésies de Ronsard, pour les adoucir, disait-elle, et les accommoder à notre style. Et de fait elle eut la hardiesse de mettre les mains sur celles-ci et de les publier même, avec quelques autres œuvres, précédées d'un avertissement par lequel elle donnait avis au lecteur qu'elle avait heureusement trouvé un exemplaire de toutes les œuvres de Ronsard, revues et corrigées par l'auteur et de sa main propre; ce qui était absolument faux, comme elle me l'avoua elle-même en me donnant cet échantillon d'œuvres corrigées. Aussi lui dis-je dès lors que tant qu'il resterait un Colletet au monde, on saurait par lui l'erreur et la vanité de cette supposition. — « Trouveriez-vous bon, lui disais-je, qu'après votre mort quelqu'un fût si téméraire que d'aller changer le sens et les paroles de vos ouvrages, vous qui avez eu le soin, par un avertissement exprès ou plutôt par une imprécation, de défendre à toute personne, telle qu'elle soit, d'y ajouter ni diminuer ni changer aucune chose, soit aux mots ou en la substance, sous peine à ceux qui l'entreprendraient d'être tenus, aux yeux des gens d'honneur, pour violateurs d'un sépulcre innocent et pour les meurtriers d'une véritable réputation? » Et ce fut sans doute cette plainte qui la fit désister de son entreprise, si bien qu'elle borna toutes ses corrections à deux ou trois pièces de Ronsard, qu'elle fit imprimer, le véritable texte d'un côté et ses corrections de l'autre, dont la plupart me semblaient dès lors tout aussi plates et aussi efféminées que l'original est mâle et sublime.... La curieuse postérité me saura peut-être bon gré de lui avoir donné cet avis et d'avoir détrompé ceux qui, sans moi, auraient

ajouté foi à cette lâche supposition, si elle était parvenue à leur connaissance [1]. »

La menace de Colletet ne semble pas être demeurée sans effet. Pourtant Colletet se trompe en ceci que, l'*imprécation* de Mlle de Gournay à laquelle il fait allusion ayant vu le jour seulement en 1626, à la suite de l'*Ombre*, il ne pouvait l'invoquer en 1624 contre Mlle de Gournay elle-même. L'histoire a donc été écrite après coup; mais, si quelque détail est inexact, le fond est vrai, sans aucun doute, et le piquant de l'affaire est de voir Mlle de Gournay maudire si tragiquement, dans la suite, des procédés dont elle avait usé deux ans auparavant. Toujours est-il qu'elle ne paraît pas y avoir eu recours davantage. On ne connaît pas d'autre pièce de Ronsard ainsi accommodée par elle et le seul exemplaire qui semble avoir subsisté de la *Harangue du duc de Guise* est celui qui, acquis par le Dr Payen, fait aujourd'hui partie de sa collection à la Bibliothèque nationale (n° 544). Le stratagème de Mlle de Gournay fut apparemment très vite éventé par ses contemporains et elle en obtint beaucoup moins d'avantages qu'elle n'en attendait.

Le Dr Payen a bien signalé sa trouvaille [2], mais il n'a pas essayé d'en tirer autrement parti. Certes, il y a dans l'idée de Mlle de Gournay une part de bizarrerie qu'il suffit d'indiquer. Mais il y faut voir aussi un signe des temps, et à ce titre, elle mérite d'être examinée. C'est un obstacle que la docte fille essaie d'opposer au courant qui entraîne de plus en plus la poésie française à la suite de Malherbe. Que vaut l'obstacle? Pas grand'chose, sans doute, d'abord parce qu'on ne peut guère remonter les courants, quels qu'ils soient, alors qu'ils suivent leur pente naturelle, et aussi parce que ce n'était pas la fragile barrière dressée par Mlle de Gournay qui pouvait retarder ce qu'elle voulait arrêter. Mais Mlle de Gournay se proposait de ne pas s'en tenir à une seule tentative, et elle était femme à ne pas manquer de parole. Si son dessein eut moins d'importance qu'elle le souhaitait, ce n'est pas une raison pour ne pas examiner comment il se manifesta. Voici le texte du poème de Ronsard, tel que Mlle de Gournay l'amenda pour les besoins de la cause :

1. *Pierre de Ronsard*, par Guillaume Colletet (dans *Œuvres inédites de P. de Ronsard*, recueillies et publiées par Prosper Blanchemain. Paris, 1855, petit in-8, p. 92). Colletet a cité seulement le premier vers de la *Harangue* corrigé par Mlle de Gournay.

2. Dans une note publiée par le *Bulletin du Bibliophile*, 1862, p. 1310. Léon Feugère fait également allusion à ce fait, qu'il a dû connaître d'après le manuscrit de Colletet, consulté par lui à la Bibliothèque du Louvre avant sa destruction (*Mlle de Gournay*, 1853, in-8, p. 45, et *les Femmes poètes au* XVIe *siècle*, 1860, in-8, p. 194).

La harangue de très illustre et très magnanime prince François duc de Guise aux soldats de Mets, le jour de l'assault.

A Charles, illustrissime cardinal de Lorraine, son frère.

Nouvel exemplaire.

Quand Charles empereur dont l'espoir esfresné
Le rond de l'Univers en songe s'est donné,
D'un affamé desir bruslant après la gloire,
Et voulant illustrer son aigle et sa victoire
Aux murs, nouveaux François, d'une foible cité
Où le destin avoit son Outre limité;
De gens et de chevaux effroya la campaigne
Troupe à troupe espuisant les peuples d'Alemaigne,
Et toute la Hongrie et l'escadron ardent
Des peuples basanez, my-Maures d'Occident;
Et quand tout forcené contre les Lys de France,
Son armée il rangeoit en plus large abondance
Que les vents empennez de roüants tourbillons
L'un l'autre se choquans ne courbent de sillons,
Les uns bossus devant et les autres derrière,
Au giron de Thétis, déesse marinière;
Et quand environné de tant de gonffanons
Il fit braquer de rang cent pieces de canons,
Sur le bord d'un fossé d'où leurs gorges beantes
Vomissoient à la fois cent balottes tonantes :
Battans Mets ebranlé, d'un choq si royde et dur
Que comme un trait de foudre ils firent breche au mur
D'autant d'espace ouvert que l'on void d'ouverture
Dans les chants porte bledz sous la famille [1] dure
Qui raze les tuyaux, lorsque le moissonneur
Ne laisse un seul epi pour la main du glenneur;
Et quand jà les tortis des serpentes tranchées
Furent gros de soldats et de picques couchées
De long contre leur flanc, prests à donner l'assaut,
Lors ton frere de Guyse eslancé d'un plain saut
Sur le rempart cogneu, plein d'effroyable audace,
Deffiant leurs canons, s'arma devant leur face.
Il vestit ses cuissots et ses greves encor,
Lames de pur argent et jointes à cloux d'or;
D'or les boucles estoient, où sourdoient eslevées
Mille croisettes d'or au burin engravées.

1. *Sic.* Le texte de Ronsard donne *faucille*, qui est le véritable sens.

Sur le ply du genouil erroit un grand serpent
Qui des tortis brisez de son ventre rampant
Faisoit le mouvement de cette genouillère,
Le bordant de la queue en lieu de cordelière.
Il a d'un corselet son corps environné
De fils d'or et d'argent par lignes rayonné,
Opposez l'un à l'autre, et dedans cette armure
Vivoit, miracle grand, une riche engraveure.
Auprès du hausse-col le pape Urbain estoit
En blanche barbe peinct, qui grave admonestoit
Roys et Princes chrestiens d'entreprendre la guerre
Pour conquerir Solyme et sa chrestienne terre.
Sa robe estoit de pourpre et les replis bossus
D'un roquet cramoisy lui pendoient par dessus :
Dessous à plis ondez tissus de toille blanche
Son surpelis couloit jusqu'au bas de la hanche.
Vis-à-vis de ce pape engravez en or fin
Tressailloient d'allegresse Eustace et Baudoin,
Joints au comte de Flandre, et faisoient de la teste
Un signe d'obeir à sa juste requeste.
Là, superbe en relief, le bon Duc Godefroy
Vendoit à ses voisins d'un zèle ardent de foy
Verdun, Mets et Bouillon, et son brave courage
Attiroit un grand ost comme un puissant orage :
De poinctes et d'horreur l'aspect se herissoit
Et du trac des chevaux cet acier gemissoit.
Autour du corselet trois cents naves profondes
Voguoient en l'Ocean trenchant ses feintes ondes,
Grosses de Chevaliers croisez pour ce dessein :
Corborant deconfit gisoit au bord lointain.
Là vaincus s'eslevoient en graveure bossée
Les hauts murs de Sidon, Antioche et Nicée,
Tyr s'y voyoit encore : et là ce Godefroy
Domteur de Palestine estoit peint comme Roy.
Puis il saisit après sa merveilleuse targe
Dont l'espaisseur massive en rond est aussi large
Que le soleil couchant : où le fils d'Aristor
Ouvroit ses yeux gravez en cent estoilles d'or.
Deux couleuvres d'acier dos à dos tortillées,
Traînant dedans le fer leurs traces escaillées
Couroient le long du bord, et d'un dos replié
Ressembloient de couleur à cest arc varié
Que le grand Jupiter voute au sein d'un nuage,
Servant de pompe aux cieux, aux humains de présage.
Du milieu de l'escu Gorgone s'eslevoit
Monstre effroyable à l'œil qui trois testes avoit

Naissantes d'un seul col, et chacune des testes
Vomissoit fierement le foudre et les tempestes.
Charles comte du Maine avec le bon René
Roi de Naples ornoient ce bouclier buriné;
Maints combats s'y lisoient que la maison Lorraine
A faicts sur le tombeau de l'antique Sireine.
Après il s'affubla d'un morion brillant
Comme un long trac de feu qui les champs va pillant,
Fraudant le laboureur du doux fruit de ses peines,
Aux saisons que Cerez dore les riches pleines.
Sur le hault de la creste Anthee on void empraint,
Qui halette en l'acier horriblement estraint
Des bras courbez d'Hercule, et luy qui se travaille
D'eschaper hors du ply de si dure tenaille
Enfle ses nerfs en vain et tout acravanté
Sur un foible genouil encore se tient planté :
Puis fondant tout à coup à face palissante
Desgorge un panonceau de sa gueule beante.
Ce duc tire de suite un glaive triomphant
Hors du fourreau marbré faict d'un os d'elephant;
La foudroyante lame et la dague meurtrière
Plus que l'astre de Mars éclattent de lumière.
Après qu'il eut de fer tout son corps revestu,
Branlant la pique au poing, il presche la vertu
De ses nobles soldats, et d'un cœur magnanime
Par ces vers Tyrteens au combat les anime.
« Sus courage, soldats, sus, sus, braves enfans.
De l'Alcide et d'Hector plus que Mars triomphants :
Hercule après avoir l'Espaigne surmontée
Vint en Gaule espouser la Royne Galatée,
Dont vous estes sortis : puis le Troyen Francus
Seul héritier d'Hector quittant ses murs vaincus,
Vint d'Ilion en France et la race Troyenne
Mesla cent ans après avec l'Herculienne.
Doncques prenez courage, imitez vos ayeulz :
Dieu n'a point detourné sa faveur ou ses yeux
De nos jeunes desseins ny de cette entreprise,
Mais plus que paravant la Gaule il favorise :
La Gaule il favorise et favorisera
Tant que nostre bon Roy l'Estat maistrisera.
Partant, ne craignez point ces camps ny ces alarmes;
Mais chacun se fiant plus en Dieu qu'en ses armes
Droit oppose sa picque au devant du guerrier
Qui viendra sur la bresche au combat le premier :
Que chacun prenne rang bruslant d'un soin de gloire,
Et prodiguant sa vie illustre sa memoire.

Ce n'est pas de ce jour, ô nourrissons de Mars,
Que vous sçavez garder la bresche des rampars
Et les murs assiegez d'une effroyable bande,
Encor il vous souvient des murs de la Mirande,
Et de ceux-là de Parme, et vous souvient aussi
Que vos bras ont sauvé Peronne et Landrecy,
Où tous les ennemis qui vos forces tentèrent
Rien que honte et douleur chez eux ne remportèrent.
Nul n'aura par mes mains recompense ny prix
Si son lieu des premiers sur la bresche il n'a pris :
Fust-il beau comme un ange et si puissant de taille
Qu'il parust un Cyclope au front d'une bataille,
Surpassast-il au cours le vent Thréïcien,
Et de riches thresors le grand roy Phrygien,
Eust-il le bras de Mars, la langue de Mercure,
Et tous les dons exquis du Ciel et de Nature,
Car bien qu'un homme soit accomply de tout point
S'il n'est brave au combat je ne l'estime point.
Non, je n'ignore pas qu'une belle victoire
D'aage en aage coulant n'eternise la gloire
Des vaillans combatans soient jeunes ou soient vieux,
Et de terre enlevez ne les envoye aux cieux.
Mais certes Enyon, la guerrière déesse,
Cent fois plus que les vieux estime une jeunesse
Qui brusle de combattre et qui ne fait encor
Que friser son menton du crespe d'un poil d'or.
Ceste jeunesse là mordant ses lèvres d'ire
Et grinçant de fureur en son sein mesme inspire
Une ame valeureuse, et sent dedans le cœur
Je ne sçay quel instinct qui desdaigne la peur.
Cette jeunesse là toujours brave s'essaye
De se voir entr'ouvrir l'estomac d'une playe,
Combatant la première, et plustost voudrait voir
Mille morts l'accabler qu'au dos la recevoir.
C'est vergongne de voir couché sur la poussière
Un jeune homme fuyant navré par le derrière,
Ayant le dos beant d'ulcères apparens ;
Ce lasche cœur flestrit ses fils et ses parens,
Longue fable du peuple, et la cruelle Parque
Passe son nom et luy dans une mesme barque.
Mais celuy qui premier s'opposant à l'effort
De puissans ennemis meurt d'une belle mort,
Tenant encore au poing la picque vengeresse,
A l'heure qu'on l'enterre une dolente presse
Chantant du trespassé la gloire et les valeurs
Rechauffe le corps froid d'une eau de tiedes pleurs.

Jamais des masles cœurs les louanges ne meurent,
Et les fils de leurs fils toujours louez demeurent,
Comme dieux au vulgaire : et toujours renommez
Leurs tombeaux resteront de mille fleurs semez.
Si quelqu'un de la troupe en combatant evite
La mort cent fois cerchée, et qu'ensemble il excite
Son proche compagnon à choquer vivement
Ou mourir l'arme au poing resistant bravement,
Le peuple par la rue honnorera sa face,
Et venant au Senat chacun lui fera place,
Comme un Dieu l'honorant [1], et n'aura son pareil,
Premier en la bataille et premier au conseil.
Le couard, au rebours, vil et flestry de honte,
Ne sera jamais rien qu'un but de mauvais conte;
Ou peut estre banny de son pays natif
Et pour son lasche cœur vagabond et fuytif,
Portant ses fils au col, odieux à leur père,
Ira quester son pain en province etrangère
Et, de haillons vestu et privé de bonheur,
N'osera plus hanter les gens dignes d'honneur :
Et sa race à jamais sera deshonnorée
Bien que d'un noble sang elle fust decorée.
Combattez donc icy d'un genereux effort,
Mesme estant ordonné par le decret du sort
Que tout ce qui naistra des Parques soit la proye
Et que ces fils des Dieux soubs les ramparts de Troye,
Achille et Sarpedon, ne s'exempterent pas
De choir comme Thersite au gouffre du trespas.
Mourons, mourons, soldats; il vaut mieux l'ame rendre
Pour revanger son Prince et son pays deffendre,
L'ame guerriere rendre au dessus du rempart,
D'un grand coup de canon faucez de part en part
Ou d'un grand coup de picque acourcir nostre vie,
Que languir vieux au lit mattez de maladie.
D'ailleurs, braves soldats, ne craignez point la mort,
Elle a peine à tuer l'homme vaillant et fort;
Les couards presque seuls en guerre elle vient mordre,
Parce qu'en leurs combats ils n'osent tenir ordre.
Tenez doncques bon ordre et gardez vostre rang,
Pressez l'un contre l'autre et collez flanc à flanc;
Pied contre pied plantez et creste contre creste,
Soutenez bravement le chocq de la tempeste.
Tienne le canonnier le canon comme il faut
Butté contre ceux-là qui viendront à l'assaut.

1. Correction autographe de Mlle de Gournay : *l'exaltant.*

Bref, que chacun de vous à sa charge regarde :
Le halebardier tienne au poing sa halebarde,
La picque le picquier et le harquebusier
Couché plat sur le ventre exerce son mestier.
Et vous, Princes du sang, à qui la noble race
Pour mespriser la mort inspire assez d'audace,
Neveux de tant de roys, ce n'est pas vous qu'il faut
Animer comme un peuple à qui le cœur deffaut;
Voyant flamber le fer, vostre natif courage
Mieux que moi vous instruict au martial ouvrage.
Je parle à vous, soldats; mettez devant vos yeux
De nostre nouveau Roy les faicts victorieux,
Comme il a demarqué les bornes de la France
Pour les planter plus loing par le fer de sa lance,
Comme il a reconquis nos forts sur les Anglois,
Comme le Luxembourg obéit à ses loix,
Et comme tout le Rhin, effrayé de ses bandes,
Le proclama seigneur de ses eaux allemandes.
Puis vous souvienne aussi que ce grand Empereur
Ne nous tient assiegés que par une fureur,
Naissant de desespoir d'avoir veu nostre Prince
Maistriser si avant ceste sienne province.
Vous souvienne, soldats, en quelle adversité
Seroit reduite, helas! ceste belle cité
Si vous ne resistiez : que de maisons volées!
Que de vierges d'honneur laschement violées!
Que de foibles vieillards par les cheveux grisons
Seroient traisnés dehors de leurs propres maisons!
Et qui pis est, soldats, que de flammes eprises
Embraseroient d'autels, de couvents et d'eglises,
Qui pour detourner d'eux tant de maux inhumains
Ont commis leur salut à l'effort de vos mains!
Ne les fraudez donc point de si belle esperance,
Monstrans à l'Espagnol quelles mains a la France
Et que Fortune, femme, ayme mieux par raison
Un jeune Roy vaillant qu'un Empereur grison.
Or, si quelqu'un de vous m'aperçoit au visage
Quelque pâleur de crainte ou de lasche courage,
Je ne veux qu'en flattant il me vienne excuser,
Ains je permets sans fard qu'il me vienne accuser
(Puisse arriver plustost qu'un foudre me terrace!)
Car je ne veux icy tenir seulement place
D'un prince commandant, mais d'un simple soldart,
Couché tout le premier sur le bord du rempart. »
Ainsi parla ton frere, inspirant en ces ames
La brusque horreur de Mars, ses fureurs et ses flammes.

La pompeuse fierté d'un pannache pendant
Sur son dos[1] ecaillé va ses flots espendant,
Et son aspect sinistre au front de la terrace
Effroyoit l'Espagnol d'une horrible menace.
Comme un brandon de feu, le rond de son bouclair
Ecartoit parmy l'air un merveilleux esclair ;
Ainsi que la comète, affreuse vengeresse,
Enflamme tout le ciel des longs crins de sa tresse,
Ou comme on void aussi flamber le Syrien
Au plus chaud jour d'eté parmy l'astre du chien,
Lorsqu'allumant le ciel de leurs chaudes flammèches
Ils jettent fievre et soif en nos moëlles seiches.
Que vaut donc, ô Prélat, un brave conducteur ?
L'Empereur frissonna d'une si froide peur,
Voyant ton frere armé, qu'il recula sur l'heure,
N'esperant nul succès de plus longue demeure.
Tant ce cœur magnanime à son pays valut,
Tant le bras de ce frere apporta de salut,
Sur les bornes de Gaule affrontant sa jeunesse,
Aux desseins plus rusez de la grise vieillesse
D'un si caut Empereur. Iô, prince lorrain,
Je voüe une autre fois ma trompette d'airain
A celebrer tes faicts d'une longue Iliade,
Car ceux-là de Pericle et ceux d'Alcibiade
Sont flestris par ta gloire, et passes le renom
De celuy que l'Afrique honora d'un surnom,
Et ton ayeul qui vict les Palmes Idumées
Sur le bord du Jourdain couronner ses armées.

Nous avons à dessein reproduit cette pièce sans la faire suivre des variantes qui devraient l'accompagner. Est-ce que, lu par un esprit non prévenu, ce nouveau texte ne semblerait pas un texte véritablement émané de Ronsard? Les corrections de Mlle de Gournay sont insignifiantes, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la comparaison avec la pièce telle qu'elle est publiée en particulier par M. Marty-Laveaux (t. V, p. 21), et, en tout cas, parfaitement inutiles. Dans la brochure de Mlle de Gournay les défauts de Ronsard subsistent, bien que légèrement atténués parfois, et ses qualités sont moins visibles. C'est toujours le même manque de cohésion dans la langue, dans le style, dans la composition, la même grandeur désordonnée dans la conception et dans l'expression. Sans doute que Mlle de Gournay avait dû mettre quelque discrétion dans ses changements. Si ses ciseaux avaient pu

1. Correction autographe : *le dos.*

manœuvrer tout à leur aise, ils auraient fait sans doute une besogne bien plus radicale. Telle qu'elle est, elle n'était pas suffisante pour contenter Malherbe et ses tenants, et elle suffisait au contraire pour mécontenter ceux qui estiment que les grands écrivains doivent être respectés jusque dans leurs défauts. Comme Malherbe eût trouvé d'amples occasions de cribler ce texte des traits de plume dont il était si peu avare pour les œuvres de ses confrères en poésie! Nulle part ne se montre mieux combien était grand le malentendu qui séparait les rivaux et combien les regrattages de Mlle de Gournay étaient impuissants à le faire disparaître. Ronsard lui-même s'était amendé dans le sens où Mlle de Gournay prétendait le corriger. D'édition en édition ses vers étaient devenus moins touffus, ses images plus cohérentes, ses compositions mieux dessinées et mieux suivies. Il était donc parfaitement inutile de chercher à démontrer que le grand lyrique sentait quelques-unes de ses faiblesses et cherchait à y remédier autant qu'il le pouvait. Quant à songer à édulcorer son lyrisme, ce n'était pas l'affaire de Mlle de Gournay : polémiste ardente et avisée, elle manquait du génie poétique nécessaire pour exécuter une semblable besogne, si tant est qu'elle doive jamais être tentée. Là où la mièvrerie d'un Desportes et la verve d'un Régnier n'avaient pu réussir, que pensait donc obtenir la savante fille contre des adversaires déjà puissants et dont les doctrines, diamétralement opposées, avaient déjà envahi les esprits? C'était une entreprise chimérique et inutile, dont Mlle de Gournay comprit assez tôt la chimère et l'inutilité pour n'y pas persévérer outre mesure.

Mais quel qu'ait été le résultat immédiat de cette supercherie, elle n'ouvre pas moins le champ aux suppositions. Le principal titre de gloire de Mlle de Gournay est, comme on sait, d'avoir publié les *Essais* après la mort de Montaigne tels qu'ils se trouvèrent dans ses papiers. N'est-on pas bien venu, après cela, à se demander si la fille d'alliance du philosophe comprit ses devoirs d'éditeur et les remplit avec conscience? Longtemps le texte des *Essais* mis au jour par Mlle de Gournay, en 1595, a joui d'une confiance absolue et exclusive. Aussi lorsque Naigeon s'avisa, en 1802, de prendre pour base de l'édition qu'il donna alors l'exemplaire couvert des annotations manuscrites de Montaigne conservé à la bibliothèque de Bordeaux, on l'en blâma unanimement, et le seul mérite qu'on voulut bien lui reconnaître était d'avoir gardé l'orthographe de l'auteur, ce qui était faux, car Naigeon ne l'a nullement respectée. Plus tard, seuls parmi les nouveaux éditeurs des *Essais*, Desoër (de l'Aulnaye) et Amaury Duval ont reproduit

le texte donné par Naigeon. Les autres éditeurs, Eloi Johanneau, J.-V. Le Clerc et Louandre, par exemple, sont revenus au texte de Mlle de Gournay, en y substituant l'orthographe de l'édition de Naigeon, qu'ils croyaient celle de Montaigne et qui est seulement celle de Naigeon.

Depuis lors, M. R. Dezeimeris, en montrant par ses recherches sur la recension du texte posthume des *Essais* de Montaigne (Bordeaux, 1866, in-8°) dans quelles conditions Mlle de Gournay avait pu faire sa publication en 1595, a ouvert à la critique une voie nouvelle et sûre. Grâce à lui, il est maintenant certain que Mlle de Gournay ne vint pas en Guyenne avant la mise au jour de son édition, mais qu'elle y vint seulement après; qu'en entreprenant l'impression elle ne connaissait pas tous les papiers de Montaigne, n'ayant reçu jusqu'alors à Paris qu'un exemplaire des *Essais*, préparé en vue de cette édition nouvelle par le poète Pierre de Brach, tandis que l'exemplaire le plus important et le plus authentique, celui que Montaigne lui-même avait annoté, demeurait entre les mains de la famille. C'est ce célèbre volume qui, après avoir appartenu aux Feuillants de Bordeaux, fait aujourd'hui partie de la bibliothèque municipale de la ville, dont il n'est pas la moindre richesse.

En bonne logique, puisque cet exemplaire couvert des notes manuscrites de l'auteur devenait la base d'une édition posthume, celle-ci devrait être la reproduction absolue de l'exemplaire conservé maintenant à Bordeaux. Mlle de Gournay le comprend si bien elle-même, qu'après avoir protesté de son exactitude, dans sa *Préface*, elle ajoute : « Je pourrois appeler à tesmoing une autre copie qui reste en la maison de Montaigne ». Cette *copie*, comme elle dit assez improprement, c'est évidemment l'original qui est parvenu jusqu'à nous. Or, le texte manuscrit et le texte imprimé ne concordent pas absolument entre eux. Il y a des passages qui se trouvent dans l'un et pas dans l'autre; plus souvent, des fragments offrent des différences fort notables selon qu'on les lit dans le manuscrit ou dans le livre imprimé. Comment expliquer ces divergences? On a dit que Montaigne ne portait pas toutes ses additions sur le seul exemplaire de Bordeaux et qu'il en écrivait quelques-unes ailleurs, peut-être sur un autre exemplaire des *Essais*, ou plutôt sur quelques feuillets volants qu'il pouvait intercaler à leur ordre. Ceci est très vraisemblable, car on trouve quelques signes de renvoi sur l'exemplaire annoté qui n'y correspondent à aucun passage, tandis qu'ils s'accordent parfois avec quelques adjonctions de Mlle de Gournay, et on peut expliquer

parfaitement de la sorte la présence de fragments qui se trouvent ici sans être là. L'explication des variantes d'un même passage, différent dans le texte manuscrit de Montaigne et dans l'édition de Mlle de Gournay, est beaucoup plus difficile à donner. Sont-elles l'œuvre de Montaigne lui-même? On ne le saura jamais sans doute exactement, car l'un des deux termes de la comparaison fera probablement toujours défaut et il y a fort peu de chances qu'on retrouve le manuscrit dont Mlle de Gournay dut se servir. Mais il est bien peu vraisemblable que Montaigne lui-même ait pris la peine considérable de retranscrire ses additions pour y modifier quelque membre de phrase, intervertir quelques mots ou changer la ponctuation. Quand on considère de près les adjonctions dont Montaigne a surchargé l'exemplaire de Bordeaux, il est hors de doute que c'est bien là celui qu'il destinait à la réimpression future de son ouvrage; on l'y voit soigner les détails les plus minces, mettre en tête une instruction minutieuse aux imprimeurs de ce qu'il veut qu'on fasse pour la ponctuation, pour la disposition typographique. Il est bien évident, après cela, que l'auteur, quoique fort soucieux de son livre, ne s'est pas donné la besogne plus ennuyeuse encore de reporter ailleurs tous ces détails qui ont leur prix, mais qui eussent été singulièrement fastidieux ainsi repris et recopiés. Ce fut donc l'affaire des éditeurs subséquents des *Essais*, du poète Pierre de Brach à Bordeaux, et de Mlle de Gournay à Paris, et il est permis de se demander comment ils comprirent leur devoir et comment ils l'exécutèrent, puisque le texte qu'ils nous ont donné ne concorde pas avec celui de l'auteur que nous connaissons.

L'explication de ces divergences fournie par M. Dezeimeris est à la fois très ingénieuse et assez plausible. M. Dezeimeris croit à l'existence d'un second exemplaire des *Essais* qui « était de beaucoup le moins chargé des notes de Montaigne ». Ce qui lui semble le plus probable, c'est « qu'on choisit l'exemplaire n° 2, le moins chargé des notes de Montaigne, pour y ajouter soit sur les marges, soit sur des feuilles volantes, la copie des additions qui étaient propres à l'exemplaire n° 1. C'est là évidemment le soin qui échut à Pierre de Brach. Parfois, lorsque les deux exemplaires portaient une addition analogue, l'authenticité étant la même, on adopta celle que Montaigne lui-même avait écrite sur l'exemplaire qui allait servir à l'impression, et on négligea celle de l'autre exemplaire, attendu qu'à cette époque, et malgré tout le respect que l'on pouvait avoir pour l'auteur, on n'attachait pas à ces différences l'importance que nous y attachons aujourd'hui, et il ne pouvait être

question alors de faire pour un contemporain ce que l'on faisait à peine pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et de mettre en note les variantes non intercalées dans le texte [1]. » M. Dezeimeris pense qu'il faut expliquer ainsi « la non-utilisation d'un certain nombre d'additions que nous retrouvons dans l'exemplaire de Bordeaux ».

L'hypothèse est très judicieuse, mais peut-être faut-il y faire une place plus large au manque de critique de ceux qui donnèrent leurs soins à l'édition de 1595. Bien entendu, il ne saurait être question de suspecter les intentions ni de Mlle de Gournay ni de De Brach. Pour celui-ci d'ailleurs, rien ne nous y autorise. Quant à Mlle de Gournay, si on peut soupçonner qu'elle n'eut pas tous les scrupules désirables en imprimant les *Essais*, ce n'est assurément pas à dire qu'elle ait manqué à ce qu'elle croyait devoir à la mémoire de Montaigne. Se trouvant en présence d'un texte auquel l'auteur n'avait pas pu donner la dernière main, ceux qui s'occupèrent de la publication posthume des *Essais* crurent peut-être qu'il ne leur était pas interdit d'y suppléer eux-mêmes et de faire quelque toilette à l'ouvrage avant de le soumettre encore au public. Cela ne contredit nullement aux habitudes d'esprit du temps, et en particulier, à celles de Mlle de Gournay. De plus, en comparant de près le manuscrit et l'imprimé, il semble que celui-ci soit plus fondu, comme s'il était mis au point par quelques retouches uniformes. Quelques termes y sont adoucis, moins primesautiers et moins expressifs, quelques expressions moins hardies et moins neuves, quelques tours de phrases moins personnels et moins heureux. Ce n'est pas ici le lieu d'établir cette comparaison suivie. Quelques exemples ne sauraient cependant être inutiles pour expliquer et faire mieux entendre ce que nous disons à ce propos. Nous en citerons donc quelques-uns, tous empruntés au premier livre des *Essais*.

1595, liv. I, ch. 2 : « En la guerre que le Roy Ferdinand mena contre la veufue du Roy Iean de Hongrie, autour de Bude, un gendarme fut particulierement remerqué de chacun, pour avoir excessiuement bien faict de sa personne, en certaine meslee : et incognu, hautement loué, et plaint y estant demeuré : mais de nul tant que de Raiscïac, Seigneur Allemand, esprins d'vne si rare vertu : le corps estant rapporté, cetuicy d'vne commune curiosité, s'approcha pour voir qui c'estoit : et les armes ostées au trespassé, il reconut son fils. Cela augmenta la compassion aux assistans : luy seul, sans rien dire, sans siller les yeux,

1. *Recherches sur la recension du texte posthume des Essais de Montaigne*, p. 25.

se tint debout, contemplant fixement le corps de son fils : iusques à ce que la vehemence de la tristesse, aiant accablé ses esprits vitaux, le porta roide mort par terre. »

Manuscrit de Bordeaux : « En la guerre que le Roy Ferdinand fit contre la veufue de Ian, Roy de Hongrie, autour de Bude, Rassiac, capiteine Alemand, voyant raporter le corps d'un home de cheval à qui chacun auoit veu successiuement bien faire en la meslee, le pleignoit d'une pleinte commune, mais curieus avecq les autres de conoistre qui il estoit apres qu'on l'eut desarmé, trouua que c'estoit son filz. Parmi les larmes publicques luy sul se tint sans repandre ny vois ny pleurs, debout sur ses pieds, ses yeux immobiles le regardant fixement iusques à ce que l'effort de la tristesse venant à glacer ses esprits, le porta en cet estat roide mort par terre. »

1595, liv. I, ch. 20 : « La bru de Pythagoras disoit que la femme qui se couche auec vn homme doit, auec sa cotte, laisser quant et quant la honte et la reprendre auec sa cotte. »

Ms. de Bordeaux : « La bru de Pythagoras disoit que la fame qui se couche aueq vn home doit, aueq sa cote laisser aussi la honte et la reprandre auec le cotillon. »

1595, liv. I, ch. 25 : « (Qu'il) fuie ces images regenteuses du monde et inciuiles : et cette puerile ambition de vouloir paroistre plus fin pour estre autre ; et comme si ce fust marchandise malaizee, que reprehensions et nouuelletez, vouloir tirer de là nom de quelque peculiere valeur. »

Ms. de Bordeaux : « (Qu'il) fuye ces images regenteuses et inciuilles : et cette puerile ambition de voloir paroitre plus fin pour estre autre et tirer nom par reprehantions et nouuelletez. »

1595, liv. I, ch. 35 : « Qui par souhait ne trouue plus plaisant et plus doux, reuenir poudreux et victorieux d'vn combat que de la paulme ou du bal, auec le prix de cet exercice : ie n'y trouue autre remede, sinon qu'on le mette patissier dans quelque ville ; fust-il fils d'un Duc. »

Ms. de Bordeaux : « Ie n'y treuue autre remede sinon que de bonne heure son gouuerneur l'estrangle s'il est sans tesmoins ou qu'on le mette pattissier dans quelque bonne ville : fust-il filx d'vn Duc. »

1595, liv. I, ch. 38 : « Il se bastit en la solitude une vie voluptueuse et delicieuse au delà de toute autre sorte de vie. »

Ms. de Bordeaux : « Il se bastit en la solitude une vie voluptueuse et delicate au delà de toute autre forme de vie. »

1595, liv. I, ch. 39 : « I'ay veu de mon temps, en plus forts termes, des personnages qui tiroient d'escrire et leur tiltres et leur vocation, desadnouer leur apprentissage, corrompre leur plume, et affecter l'ignorance de qualité si vulgaire et que nostre peuple tient ne se

rencontrer guere en mains sçauantes : et prendre soucy de se recommander par meilleures qualitez. »

Ms. de Bordeaux : «... desaduouer (biffé :) *leur science come vile et populere*, corrompre leur plume et affecter l'ignorance de qualité si vulguere et que nostre peuple tient ne se rencontrer guere en mains sçauantes, se recomandans par meillures qualitez. »

1595, liv. I, ch. 40 : « Au Royaume de Narsingue encores auiourd'huy les femmes de leurs prestres sont viues enseuelies auec le corps de leurs maris. Toutes autres femmes sont bruslees aux funerailles des leurs : non constamment seulement, mais gaïement. A la mort du Roy, ses femmes et concubines, ses mignons et tous ses officiers et seruiteurs, qui font vn peuple, se presentent si allegrement au feu où son corps est bruslé, qu'ils monstrent prendre à grand honneur d'y accompaigner leur maistre. »

Ms. de Bordeaux. (Ce passage est rapporté un peu au-dessus dans le chapitre en ces termes :) « Au Royaume de Narsingue encores auiourd'huy, les femes de leurs prestres sont viues enseuelies aueq leurs maris morts. Toutes autres femes sont brulees viues non constammant sulemant mais gaiemant aux funerailles de leurs maris. Et quand on brule le corps de leur Roy trespassé toutes ses femes et concubines, ses mignons et toute sorte d'officiers et seruiturs, qui font vn peuple, accourent si allegremant à ce feu pour s'y ietter quant et leur maistre qu'ils semblent estimer à honeur d'estre compaignons de son trespas. »

1595, liv. I, ch. 40 : « Car la mort violente de trois grands enfants luy ayant esté enuoyée en vn iour, pour vn aspre coup de verge, comme il est à croire : peu s'en fallut qu'il ne le print à faueur et gratification singuliere du ciel. Ie n'ensuis pas ces humeurs monstrueuses : mais i'en ay perdu en nourrice deux ou trois, sinon sans regret, au moins sans fascherie. »

Ms. de Bordeaux : « ...peu s'en falut qu'il ne le print à gratification et i'en ai perdu, mais en nourrisse, deux ou trois sinon sans regret au moins sans facherie. »

1595, liv. I, ch. 54 : « Le saubriquet de Tremblant, duquel le XIIe Roy de Nauarre Sancho fut surnommé, aprend que la hardiesse aussi bien que la peur engendrent du tresmoussement aux membres. Ceux qui armoient ou luy ou quelque autre de pareille nature, à qui la peau frissonoit, essayerent à le rasseurer; appetisans le danger auquel il s'alloit ietter : Vous me cognoissez mal, leur dit-il : si ma chair sçauoit iusques où mon courage la portera tantost, elle se transiroit tout à plat. »

Ms. de Bordeaux : « ...la hardiesse aussi bien que la peur tresmousse nos membres. Et celuy à qui ses ians qui l'armoint voïant frissoner la peau s'essaioint de le r'assurer en apetissant le hasard auquel il s'aloit presanter leur dict : Vous me connessez mal : si ma cher sçauoit iusques où mon corage la portera tantost, elle se transiroit tout à plat. »

1595, liv. I, ch. 55 : « On farcissoit ses viandes de drogues odoriferantes, en telle somptuosité qu'vn Paon et deux Faisans se trouuerent sur ses parties reuenir à cent ducats, pour les apprester selon leur maniere. Et quand on les despeçoit, non la salle seulement, mais toutes les chambres de son palais, et les rues d'autour, estoient remplies d'vne tres-souëfue vapeur qui ne s'esuanouissoit pas si soudain. »

Ms. de Bordeaux : « On farcissoit ses viandes de drogues odoriferantes en telle sumptuosité qu'vn Paon et deux Faisans reuenoint à cent ducats, pour les aprester selon leur maniere. Et quand on les despeçoit emplissoint non sulemant le sale, mais toutes les chambres de son palais et iusques aus maisons du voisinage d'vne si souëfue vapur qui ne se perdoit pas si tost. »

Ce n'est pas le lieu de pousser plus en avant cette confrontation. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'il y a, dans les exemples rapportés ci-dessus, un parti pris évident d'adoucir l'expression et d'émousser la saillie, de coodonner les idées et de coudre les clauses, comme eût dit Montaigne. Est-ce à lui que nous en sommes redevables? Il est fort difficile de se prononcer. J'ai déjà fait la remarque qu'une pareille besogne ne répugnait nullement aux habitudes d'esprit de Mlle de Gournay. L'essai malencontreux tenté pour le poème de Ronsard reproduit ici en est la meilleure preuve. On peut assurer, en outre, que Montaigne lui-même a été soumis, une fois au moins, à pareille revision, et nous avons sur ce point le propre aveu de Mlle de Gournay. En 1635, elle s'avisa, en effet, de procéder à quelques changements dans les *Essais*. Elle-même en convient dans la préface de l'édition publiée à cette date. « L'interest et prière des imprimeurs, dit-elle en énumérant les modifications qu'elle y a apportées, leur même prière expresse, m'a contrainte, non pas de changer, ouy bien de rendre seulement moins fréquents en ce livre trois ou quatre mots à travers champ et de ranger la syntaxe d'autant de clauses : ces mots sans nulle conséquence, comme adverbes ou particules, qui leur sembloient un peu revesches au goust de quelques doüillets du siècle; et ces clauses sans aucune mutation de sens, mais seulement pour leur oster certaine durté ou obscurité, qui sembloient naistre à l'adventure de quelque ancienne erreur d'impression, ou au pis aller de ce généreux mépris de telles nigeries que leur ouvrier affectoit. Je ne suis pas si inconsidérée ou si sacrilège que de toucher en plus forts termes que ceux-là, ny à mot ny à phrase d'un si précieux ouvrage, édifié d'ailleurs de telle sorte que les mots et la matière sont consubstantiels. Si quelqu'un prend la peine d'en faire une confrontation sur le vieil et

bon exemplaire *in-folio*, il pourra dire quelle a esté ma religion en cela. Cependant il n'appartiendroit jamais à nul après moy d'y mettre la main à mesme intention d'autant que nul n'y apporteroit ny mesme révérence ou retenue, ny mesme adveu de l'authend, ny mesme zèle, ny peut-estre une si particulière cognoissance du livre. En ce seul poinct ay-je esté hardie de retrancher quelque chose d'un passage [1] qui me regarde : à l'exemple de celuy qui mit sa belle maison par terre affin d'y mettre avec elle l'envye qu'on lui en portoit. Joinct que je veux démentir maintenant et pour l'avenir, par cette voye, ceux qui croyent que si ce livre me loüoit moins je le chérirois et servirois moins aussi. »

Les modifications apportées par Mlle de Gournay ont-elles aussi peu d'importance qu'elle leur en prête? Je n'ai pas eu le loisir de le rechercher, et, à vrai dire, j'estime assez inutile de courir après ces variantes dont nous savons la provenance. Si Mlle de Gournay avoue ces changements, pourtant si minces, à son avis, c'est, comme on l'a vu, parce qu'elle savait qu'il était facile de les déterminer sûrement par la comparaison avec le texte de 1595. Que ne possédons-nous sur celui-ci de tels éléments d'information! Nous saurions alors, sans en pouvoir douter, ce qui nous vient exactement de l'auteur et faire la part précise des éditeurs posthumes. Faute de cela, nous sommes réduits aux conjectures sur quelques points, dont le principal est assurément la valeur des variantes du texte imprimé de 1595 avec le texte manuscrit de Bordeaux. On a le droit de conclure de tout ce qui précède que ces variantes moins nombreuses, d'ailleurs, et moins importantes qu'on ne serait tenté de le croire, sont sans doute le fait des éditeurs posthumes et en particulier de Mlle de Gournay. On a le droit, en tout cas, de ne les accepter que sous bénéfice d'inventaire, et ceci confirme ce que M. Dezeimeris écrivait déjà en 1866 : « Si, grâce au trésor conservé par la bibliothèque de Bordeaux, nous pouvons constater que le fond des additions de Montaigne a été fidèlement transcrit, nous pouvons constater aussi que, soit par la faute du transcripteur de Brach, soit par celle de l'imprimeur L'Angelier, soit par celle de la correctrice Mlle de Gournay, des phrases importantes ont été négligées, des erreurs, des inexactitudes ont été commises et, parfois, la physionomie même du texte a été assez gravement altérée. »

Paul Bonnefon.

1. C'est le passage qui termine, en 1595, le chapitre 17 du livre II des *Essais* et dans lequel Montaigne vante avec enthousiasme les mérites de Mlle de Gournay.

ANTOINE DU MOULIN
VALET DE CHAMBRE DE LA REINE DE NAVARRE

II. Bibliographie [1].

1536.

1. Recveil de || vers latins et vvl || gaires de plusieurs Poetes || Francoys, || composés sur le trespas de || feu Monsieur le || Daulphin || mdxxxvi [1536] || On les vend a Lyon chez Francoys Iuste || pres nostre Dame de Confort. In-4 de 20 ff. non chiffr., signat. A-B. par 8 ff. et C. par 4; le v° du dernier f. est blanc. — Biblioth. nationale, Inv. Rés. Ye. 2966.

Le titre porte la marque de *François Juste* reproduite par Silvestre, n° 786, et par le *Manuel du libraire*, III, 1262.

Ce recueil renferme des pièces latines signées de : Étienne Dolet; M. Scève; P. Castellanus [Pierre Du Chastel]; H. Appianus; G. Scève; Cl. Fournier; Guil. Mellerius [Mellier]; Jean Voulté; Salmon Macrin; F. Piochet; Nicolas Bourbon; Joh. Gagnius, Lateranus; Gilbert Ducher; Jean Canappe, médecin; Janus Guttanus [Jean Des Gouttes]; Caegilus Elvamus. — Les pièces françaises ont pour auteurs : Mellin de Saint-Gelais; Clément Marot; Maurice Scève et Antoine Du Moulin, dont les vers se trouvent au f. [Bvij] :

« Au noble trein de vertu & renom,
Par dur exces a este abbattu
Celluy, duquel icy peulx veoir le nom
Trop plus viuant que par mort rabbattu :
Car le hault pris, qu'il a tant debatu
D'honneur, & gloire, en degré l'a mis tel,
Et plus en luy la mort rien ne pretent.
Il ha payé ce que doibt tout mortel,
Et vit par loz : ainsi vertu l'entent. »

On sait que le dauphin François mourut presque subitement à Lyon, le 10 août 1536, d'une pleurésie contractée pour avoir bu de l'eau froide après une partie de paume. Son échanson, le malheureux Sébastien de Montecuccoli, faussement accusé d'avoir empoisonné son maître, fut mis à la torture, condamné à mort et écartelé.

1. Voir : t. II, p. 469 et suiv. — Une faute d'impression s'est glissée dans notre premier article : à la page 475, l. 10, au lieu de *1538*, lire *1535*.

1538.

2. CATO || CHRISTIA- || NVS. || STEPHANO DOLE- || TO GALLO AVRE- || LIO AVTORE. || LVGDVNI, APVD EVN- || DEM DOLETVM, || 1538. || Cum priuilegio ad Decennium. In-8 de 38 pp. chiffr. et 1 f., blanc au r°, avec la grande marque *Doletus durior* (Silvestre, n° 183), au v°. Lettres rondes et italiq. — Biblioth. publ. de Genève, Bd. 997.

Au titre, la marque de *Dolet* (Silvestre, n° 389). — P. 2, six vers latins signés de Dolet. — Pp. 3-4, épître dédicatoire de l'auteur « Iacobo Sadoleto », épître datée : « Lugduni Cal. Septembribus, Anno.. 1538 ». — Pp. 5-6, autre épître de Dolet « Ad Ludimagistros Christianos ». La p. 7 contient les vers de DU MOULIN « Ad Christianam Iuventutem » :

« Quam commodis tuis Doletus sit natus
Vide. Tibi quæ animum expoliant, & sermonem,
Labore inaudito parat, & in lucem ædit.
Tibi tam utilem Auctorem non in oculis gestes? »

Au-dessous, on lit encore cinq vers de *Guillaume Durand* : « In obtrectatores »; enfin, la p. 8 contient la table des matières.

Voy., sur ce petit volume, Christie, ouvr. cité, pp. 327 et 497.

Ce bibliographe n'en connaissait que deux exemplaires : celui de Gaignat (Cat. n° 342), celui de Didot (Cat. de 1882, n° 152). Il en existe, nous venons de le dire, un troisième à la Bibliothèque publique de Genève.

3. GILBERTI || DVCHERII VVL || TONIS AQVAPER || SANI EPIGRAMMA || TON LIBRI || DVO. || || APVD SEB. GRYPHIVM || LVGDVNI, || 1538. In-16 de 167 pp. chiffr., et 1 p. portant la marque reproduite par Silvestre, n° 212. — Biblioth. nationale, Y. 2185.

Le titre, orné de la marque de *Sébastien Gryphe* (Silvestre, n° 211), contient, au verso, cinq distiques latins : « Ad Ioannem Raenerium Andegavum ».

Les pp. 3-4 sont occupées par une dédicace de l'auteur : « Clarissimo optimorum studiorum patrono D. Annæ Regino, ecclesiarum Albiensis Archidiacono, et Claromontensis Cantori », épître datée : « Bellicij Allobrogum ».

On trouve encore, pour le livre II, p. 74 v°, une dédicace : « Ad Ioannem Rænerium Andegavum », et pp. 75-76, une autre : « D. Francisco Lombardo Parisiensi, regio apud Beugesium Allobrogum Prætori, etc. », épître datée : « Lugduni, apud Gryphium ».

La p. 154 renferme un salut au lecteur; les éloges en vers adressés à l'auteur par ses amis occupent les pp. 155-161, sous le titre suivant : *Multorum, eorumque vere poetarum, de Gilberto Ducherio Vultone judicium*. La pièce signée de DU MOULIN se lit p. 160.

On trouve enfin, p. 162, un *Errata*, et, pp. 163-167, une églogue de Ducher.

Voici les vers que lui a dédiés maître Antoine :

« Si qui et ornate & lepide, & diserte
Ante scripserunt Latii poetæ,
Et notas sacras coluere Musas
De meliore :
Audeat Vulto æquiparare noster
Omnibus, vel se majis anteferre,
Lauream is nostro meritus coronam
Tempore primus. »

Dans le second livre de ses Épigrammes (p. 131), Ducher avait adressé lui-même à Du Moulin neuf distiques intitulés : *De Avaritia vitanda*. Ils n'offrent pas assez d'intérêt pour être reproduits ici.

1539.

4. Francisci || valesii || gallorvm || regis || fata || Vbi rem omnem celebriorem à Gallis gestam || nosces, ab anno Christi m. d. xiii || usque ad annum ineuntem || m. d. xxxix. || stephano doleto gallo || avrelio avtore. || lvgdvni anno || m. d. xxxix [1539] || *Cum Priuilegio ad decennium.* In-8 de 79 pp. chiffr. et 1 p. pour la marque de Dolet (Silvestre, n° 183). — Biblioth. nationale, Rés. m. Yc. 111.

Au titre, une autre marque reproduite par Silvestre, n° 389. La p. 75 est occupée par un avis au lecteur, rédigé en latin, et dans lequel Dolet annonce une suite à son ouvrage ; il l'a continué en effet jusqu'en 1543, dans la réimpression qu'il a donnée, sous cette date, du texte français publié pour la première fois en 1540. (Cf. Christie, ouvr. cité, p. 503.)

Le volume se termine par un certain nombre de pièces en vers latins, signées de Pierre Tolet, médecin, Jean Renier, Guillaume Durand, Barthélemy Aneau, Antoine Du Moulin et Jacques Bertrand.

La composition de Du Moulin se trouve à la p. 79 :

« Nec ipse quidem Mundus Dei potentia
Se sciret esse creatum, id nisi Litteræ traderent
(Vis magna Litterarum, et voracis domitrix
Mortis) nec ullus nosceret Populus, quid sui
Aliquando Maiores fecissent strenue.
Quare, si id tibi præstet Doletus Litteris,
Illi (velut aequum est) gratiam habe meritam, Gallia. »

Voy., sur le poème de Dolet, Christie, ouvr. cité, p. 354.

1544.

5. Recveil || des oevvres || de fev bonaven- || tvre des pe- || riers, || ✶ || *Vallet de Chambre de Treschrestienne Prin-* || *cesse Margue-*

rite de France, Royne || *de Nauarre.* || ❦ || A LYON, || Par Iean de Tournes. || 1544. || Auec Priuilege. In-8 de 4 ff. prélim., 196 pp. chiffr. pour le texte, 1 f. (n_3) pour l'avis de l'*Imprimeur aux Imprimeurs*, et 1 f. pour l'avis *Au Lecteur* qui manque à beaucoup d'exemplaires. Car. italiq. — Biblioth. nationale, Rés. Y. 4485.

Collation des liminaires : le titre, portant la marque *Quod tibi...* (Silvestre, n° 187). — Épître dédicatoire d'ANTOINE DU MOULIN : « A Tresillustre Princesse Marguerite de France, Royne de Navarre », épître datée « de Lyon, ce dernier iour d'Aoust MDXLIIII [1544] » (2 ff., dont le dernier bl. au v°). — Dédicace de l'auteur à la reine, sous le titre de *Voeu*, 11 lignes imprimées en capitales (1 f., bl. au v°).

Voy., sur ce volume, Émile Picot, *Catalogue de Rothschild*, I, n° 645, et pour le détail des pièces, Chenevière, ouvr. cité, p. 231.

6. Le Manuel d'E- || PICTETE. || ❦ || qui est vn liure (Lecteur) nō point de ceulx, || desquelz tout le Bon est en la beaulté de || leurs Tiltres, promettās beaucoup plus que || la matiere qu'ilz traictēt ne satisfaict : Mais || ie te puis bien asseurer que (si tu veulx en || le lisant diligemment y entendre) || tu en em- || porteras plus de profit, que ie ne t'oserois || promettre, ny toi pourrois esperer. || Plus y sont adioustees les sentences || des Philosophes de Grece, tradui || ctes en langue Frācoyse, par An- || toine du Moulin Masconnois. ||| A LYON, || *Par Iean de Tournes.* || 1544. || In-16 de 77 pp. chiffr., titre compris, 1 p. non chiffr. [78] et 1 f., blanc au r°, avec la marque *Quod tibi...* (Silvestre, n° 187) au v°. Lettres rondes. — Biblioth. de M. Julien Baudrier à Lyon.

Le titre contient au v°, un avis ainsi conçu :

« N'attends icy autre Prologue du Translateur, ny Epistres Postliminaires, Nuncupatoires, Dedicatoires, Adulatoires, Garrulatoires, et Occupatoires, que le Tiltre du Liure. » Au-dessous, la devise de Du Moulin : *Rien sans peine*. Il est certain que le titre est assez long pour tenir lieu de toute autre pièce liminaire.

Les pp. 3-59 contiennent *le Manuel d'Epictete*; la p. [60] est blanche, et les pp. 61-[78] renferment les *Sentences des Philosophes de Grece*.

D'après Draudius (*Bibliotheca exotica*, p. 103), il y aurait une édition tournésienne de ce petit volume très rare, sous la date de 1546. — Il a été réimprimé, en tout cas, avec les Épîtres de Phalaris, mises en français par Cl. Gruget, et celles d'Isocrate, version de L. de Matha, à *Anvers*, par *Christophe Plantin*, 1558, in-16 (Brunet, IV, 596).

Voici du reste le titre de cette édition, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale (Invent. R. 25962) :

Les || epistres || de phalaris, et || d'isocrates : avec || le manvel || d'Epictete. || Le tout traduit de grec en francoys. || *De l'utilité desquelz liures est traicté en lepi-* || *stre au lecteur* || a anvers || De l'Imprimerie de Christophle Plantin || 1558. In-12 de 186 ff. chiffr.

Le *Manuel d'Epictete* commence au f. [158] par un faux-titre qui reproduit exactement l'intitulé de l'édition de 1544.

7. Recveil || de diverses || histoires, || ✶ || Touchant les Situations de toutes Re- || gions & Païs, contenus es trois par- || ties du Monde : auec les particulieres || mœurs, loix, & ceremonies de toutes || nations & peuples y habitants. || Reueu & verifié iouxte le vray exem- || plaire Latin. || a lyon, || Par Iean de Tournes. || 1544. In-16 de 14 ff. prélim. non chiffr., 578 pp. chiffr., et 1 f., blanc au r°, avec la marque du *Quod tibi* (Silvestre, n° 187), au v°. Lettres rondes. — Biblioth. A. Cartier.

Collation des liminaires : le titre, orné de la marque décrite ci-dessus, contient au v° un avis de « l'Imprimeur au lecteur ». — F. [2], épître dédicatoire en vers « A Treshault & trespuissant Prince Charles Cesar Auguste, empereur des Rommains, cinquiesme de ce nom, Roy des Espagnes, &c. Le translateur de ce present livre, perpetuelle felicité. » — F. [3] r° « Table des chapitres ». — Ff. [3 v°-14] « Table particuliere des plus notables passages ».

Ainsi que nous l'apprend Jean de Tournes, dans son avis au lecteur, l'édition a été revue par Antoine Du Moulin : « l'estime, amy Lecteur, dit-il, que l'Autheur de la traduction de ce beau livre intitulé Recueil de diverses histoires, &c., eut tant de haste de le faire sortir en lumiere hors de sa maison, quil le presenta à l'Empereur, non en si bon ordre, ne si honnestement quil eust faict, sil en eust eu plus de loysir et de temps. Parquoy pour reparer la hastiueté dudict Translateur, l'ay faict iouxte le vray exemplaire Latin diligentement reuoir & corriger par Antoine du Moulin, homme de bon iugement & d'erudition non vulgaire : & quant & quant de l'imprimer de bons caracteres, & en petit volume comme tu voys, à fin d'estre plus portatif. »

Le *Recueil de diverses histoires* est la traduction de l'ouvrage de Jean Boem : *Mores, leges, et ritus omnium gentium*, qui eut tant de succès au xvie siècle et dont la première édition est d'Augsbourg, 1520, in-fol. Il ne contient que la description des trois parties du monde connues des Anciens : l'Afrique, l'Asie et l'Europe.

La version française parut pour la première fois à *Paris*, par *Michel Fezandat* pour *Galliot du Pré*, 1539, pet. in-8[1]. (Voy. Brunet, art. *Dis-*

1. Reproduite à *Anvers*, par *Ant. des Goys*, 1540, pet. in-8, et à *Paris*, chez *Arnoul L'Angelier* ou *Nic. Du Chemin*), 1542, pet. in-8.

cours des pays, II, 747.) L'auteur de cette traduction est demeuré inconnu. Il ne saurait être, en tout cas, François de Belleforest, comme le prétend une note de l'article *Jean Bohème*, dans la *Bibliothèque françoise* de Du Verdier (éd. Rigoley de Juvigny, II, p. 354). Belleforest, né en 1530, ne peut être l'auteur d'une traduction parue en 1539; il a fait paraître, il est vrai, en 1572, une *Histoire universelle du monde tirée en partie du latin de Jean Boheme et de beaucoup augmentee*, mais ce n'est point là l'ouvrage publié par Galliot du Pré en 1539.

Quoi qu'il en soit, le traducteur anonyme était Français et prit occasion du voyage de Charles-Quint en France pour faire hommage de son travail à ce prince; c'est du moins ce qu'il annonce dans son épître dédicatoire :

« Puis que l'on voit le bon païs de France,
« Se resiouyr de ta noble presence :
« Puis que François nostre Roy magnanime
« A t'honnorer tous ses peuples anime :
« C'est bien raison que l'hystoire presente,
« A ta sacree Maiesté ie presente. »

De Tournes a réimprimé en 1552 le *Recueil de diverses histoires*, sous un nouveau titre : *Discours des païs selon leur situation auec les mœurs, loix et ceremonies d'iceux*, in-16. Nous ne connaissons cette édition que par le *Manuel du libraire* (II, 747); elle avait été signalée toutefois par Du Verdier (II, 353).

1545.

8. Commen- || taires de iv- || les cesar, de || la gverre || de gav- || le. || Traduictz par feu Robert Gaguin. || *Reueuz & verifiez sur les vrays exem* || *plaires Latins, par Antoine du* || *Moulin, Masconnois*, || a lyon, || Par Iean de Tournes. || m.d.xlv [1545]. In-16 de 24 ff. prélim., 503 pp. chiffr., et 1 p. non chiffr. pour la marque *Quod tibi* (Silvestre, n° 187). = Commentai- || res de ivles || cesar, || De la guerre || Ciuile, Liures iii. || Alexandrine, I. || d'Afrique, I. || d'Espaigne, I. || *Traduictz par noble homme, Estienne* || *de Laigue, dict Beauuois.* || Reueuz & verifiez sur les vrays exem- || plaires Latins, par Antoine du Mou- || lin Masconnois. || tome ii. || a lyon, || Par Iean de Tournes. || 1545. In-16 de 4 ff. prélim. et 496 pp. chiffr. Lettres rondes. — Biblioth de la ville de Zurich, RR. 1625.

[Tome Ier.] Collation des liminaires : titre, portant la marque du *Quod tibi* (Silvestre, n° 187); 1 f. pour l'épître dédicatoire d'Antoine Du Moulin « A Monseigneur Monsieur Philippes de Pise, esleu pour le Roy nostre Sire au pays de Masconnois », épître datée « de Lyon ce xv d'Octobre 1545, en la maison de Iean de Tournes »; 17 pp. pour la *Table*

des chapitres; 14 pp. pour le « Pourtrait et description » du pont sur le Rhin, d'Avaricum, d'Alesia, d'Uxellodunum et de Marseille, avec cinq planches sur bois; enfin 12 pp. pour la *Table des noms, des lieux, villes & peuples du païs de Gaule*, et 2 cartes pliées, l'une des Gaules et l'autre d'Espagne.

Le texte des Commentaires est précédé d'un prologue du traducteur, Robert Gaguin, « A treschrestien Prince Charles huitiesme, Roy de France » et se termine, p. 503, par un huitain *au Lecteur*.

Tome II : Les liminaires se composent du titre et de 3 ff. pour la *Table des chapitres*.

Après avoir rappelé à Philippe de Pise « l'amytié et familiarité » que celui-ci lui avait témoignées à plusieurs reprises, Du Moulin parle des améliorations apportées par lui à la traduction de Gaguin et de Laigue : « Mais à fin, dit-il, que l'on ne pense que iaye prins ce labeur en vain, ou voulu attribuer à moy lhonneur & labeur dautruy, qui auroit premier faict cest office de traducteur, ien laisse la dispute & iugement à la bonne discretion des plus scauans, qui en conferant ceste derniere edition, reueue et correction [*sic*], ou traduction, auec la premiere & precedente, & puis toutes deux auec le Latin, facilement congnoistront combien il y ha de difference, et combien de passages mal en ordre & confus iay remis en leur ordre, si que ie leur laisseray à juger si iay de beaucoup moins labouré & trauaillé que le premier traducteur : lequel toutesfois ne veulx blasmer & accuser par ce que ie ne suis seur que ce soit sa faulte : mais croiroys bien quelle viendroit dailleurs, comme daucuns imprimeurs ou correcteurs mal diligens, & indignes de leur art tant honnorable ».

La traduction de Gaguin avait paru pour la première fois à *Paris*, chez *Antoine Verard*, s. d., in-fol. et plusieurs fois depuis; celle de De Laigue, en 1537. (Voy. Brunet, I, 1458.)

La comparaison du texte de Du Moulin avec celui de ses devanciers montre qu'il a en effet considérablement amélioré leur travail, mais il convient de relever ici, une fois de plus, le ton modeste et bienveillant avec lequel maître Antoine constate les perfectionnements apportés par lui à l'œuvre commune.

En 1555, *Jean de Tournes* réimprima le travail de Du Moulin; cette seconde édition reproduit exactement le texte de la première de 1545 (Biblioth. nationale, J. 13. 381).

9. *Deploration de Venus sur la mort du bel Adonis. Avec plusieurs compositions nouvelles.* A Lyon, par Iean de Tournes, 1545, in-8, de 20 ff. non chiffr.

Première édition de ce recueil intéressant dont Jean de Tournes a donné des réimpressions successivement augmentées en 1547, 1548, et 1556. Ce volume très rare a passé à la vente Coste (Cat. de 1854,

n° 796), mais il nous a été impossible d'en rencontrer un exemplaire. Nous pensons toutefois qu'il doit se composer des dix pièces contenues dans les 70 premières pages de l'édition de 1547 que nous allons décrire :

DEPLORA || TION DE VENVS || SVR LA MORT || DV BEL ADO || NIS, || ✶ || Auec plusieurs chansons nouuelles. || ❦ || A LYON, || PAR IEAN DE TOVRNES. || M. D. XLVII [1547]. || In-8 de 104 pp. chiffr. Italiq. — Biblioth. Mazarine, 21658 Rés.

Le titre, orné de la marque *Quod tibi* (Silvestre, n° 187), contient au v° un huitain de « Antoine du Moulin Masconnois, à sa Dame » :

Ce moys de May, qui renouuelle,
Comme au printemps il ha appris,
Recoy mainte chanson nouvelle
Qui à present ha loz & pris.
I'ay pour toy ce Recueil compris,
Dame, dont l'œil au vif me touche :
Ainsi fusse ie en tes espritz,
Que tu les auras en ta bouche
Rien sans peine.

Voici maintenant la liste des pièces contenues dans ce recueil :

1° *Deploration du bel Adonis* (p. 3) :

Laissez la verde couleur...

Cette composition est de MELLIN DE SAINT-GELAIS (éd. Blanchemain, I, 127).

2° *Suite à ladite fable, invention de D. Pernette du Guillet, & non de l'Espaignol* (p. 10) :

Amour auecques Psiches...

Rymes de PERNETTE DU GUILLET (Lyon, 1545, in-8), p. 49.

Dans le recueil de *L'Angelier*, 1546, in-8, cité plus bas, l'éditeur donne en effet cette pièce comme « prise de l'Espagnol ».

3° *Chanson par une dame* (p. 19) :

O combien est heureuse...

SAINT-GELAIS, éd. Blanchemain, I, 66.

Ces trois pièces font aussi partie du recueil intitulé : *Le Discours du voyage de Constantinople*, etc., Paris, Arnoul L'Angelier, 1546, in-8 (Voy. *Bull. de la libr. Morgand*, n° 9863), et du *Livre de plusieurs pièces*, Paris ou Lyon, 1548, in-8, lequel n'est en réalité qu'une réimpression augmentée, du *Discours*. (Cf. Brunet, III, 1122.)

4° *Response* (p. 22) :

La douleur qui est celee...

Saint-Gelais, 1547; voy. *Cat. de Rothschild*, n° 629, art. 5.

5° *Chanson d'un amoureux* (p. 24) :

Chargé de destresse...

Discours du voyage, 1546, f° 63 r°; *Saint-Gelais*, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 1.); *Livre de plusieurs pièces*, 1548.

6° *Response de la Dame* (p. 26) :

Vn & mesme Maistre...

Discours du voyage, 1546, f° 64 v°; *Saint-Gelais*, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 2); *Livre de plusieurs pièces*, 1548.

7° *Complainte amoureuse* (p. 27) :

Helas mon Dieu, y ha il en ce monde...

Saint-Gelais, éd. Blanchemain, I, 69.

8° *Chanson extraite de M. F. Petrarque, Poëte Florentin* (p. 29) :

Si ie l'ay dit, que celle là me chasse...

Traduction de la 13e *Canzone* de Petrarque :

S'il dissi mai, ch'i venga in odio a quella...

9° *Chanson* (p. 32) :

Le lieu de ma felicité...

10° *Chanson sus une espaignole, Dizied me Dame graciosa, Ques que si cosa* (pp. 37-40) :

Dame, sçauriez vous congnoistre...

Saint-Gelais, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 3).

11° *Chanson par une Dame* (p. 40) :

Dames, qui m'escoutez chanter...

Saint-Gelais, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 4).

12° *Chanson* (p. 42) :

Qui celera l'affection...

Saint-Gelais, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 6).

13° *Response* (p. 43) :

Quand vous verrez vn seruiteur...

Saint-Gelais, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 7).

14° *Chanson* (p. 44) :

Quand vous voyez que l'estincelle...

Cette chanson est l'œuvre de Pernette du Guillet et figure dans ses *Rymes* (éd. de 1545, p. 20); elle a été reproduite dans le *Saint-Gelais*, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 8).

15° *Autre Chanson* (p. 45) :

Si amour n'estoit tant volage...

Cette pièce est de Des Periers (éd. de 1544, p. 185); elle figure dans

le recueil de ses œuvres, avec un envoi à *Claude Bectone daulphinoise* et se retrouve dans le *Saint-Gelais*, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 9).

16° *Response* (p. 46) :

Si chose aymee est tousiours belle...

Claude de Bectoz ou Bectone doit être, comme on voit, l'auteur de cette *Response*, réimprimée aussi dans le *Saint-Gelais*, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 10.)

17° *Chanson* (p. 47) :

Puis que nouuelle affection...

Discours du voyage, 1546, f° 67 r° ; *Saint-Gelais*, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 11) ; *Livre de plusieurs pièces*, 1548.

18° *Response* (p. 48) :

Ne me faites plus remonstrance...

Saint-Gelais, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 12).

19° *Chanson* (p. 49) :

Nonobstant sa grand cruauté...

Saint-Gelais, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 13).

20° *Response* (p. 50) :

Ne pensez que par passion...

Saint-Gelais, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 14).

21° *Chanson* (p. 50) :

Quand vne dame ha vn mary...

Saint-Gelais, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 15).

22° *Chanson* (p. 51) :

Impossible est retraire...

Saint-Gelais, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 16).

23° *Chanson* (p. 52) :

Oppressé suis du mal d'aymer...

Saint-Gelais, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 17).

24° *Chant en forme de complainte* (p. 54) :

Las, ie ne scay...

25° *Chanson par vne Dame* (p. 56) :

Helas, mon poure cœur...

Saint-Gelais, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 18).

26° *Chanson* (p. 61) :

Au feu, au feu, venez moy secourir...

Saint-Gelais, 1547 (*Cat. de Rothschild, ibid.*, art. 19).

27° *Response* (p. 61) :

A l'eau, a l'eau, iettes toy vistement...

Saint-Gelais, 1547 (*Cat. de Rothschild*, *ibid.*, art. 20).

28° *Chanson* (p. 61) :

Mais pourquoy n'ose l'on prendre...

Saint-Gelais, 1547 (*Cat. de Rothschild*, *ibid.*, art. 21).

29° *Chanson* (p. 63) :

L'Homme : Ne vueillez, ma Dame...

Discours du voyage, 1546, f° 67 v°; *Saint-Gelais*, 1547 (*Cat. de Rothschild*, *ibid.*, art. 22); *Livre de plusieurs pièces*, 1548.

30° *Chanson par vn Amoureux* (p. 65) :

Nostre ferme alliance...

31° *Chanson par vn Amant* (p. 67) :

Auec Dame liberté...

32° *Extraict de Palmerin* :

a. *Chant lamentable d'Ardemire mourant d'amours* (p. 69) :

Filles qu'aucune n'admire...

b. *Chanson de la princesse Aurencide* (p. 73) :

Le cruel Mars, rebelle & rigoureux...

Il s'agit du roman de *Palmerin de Oliva*, dont le texte espagnol avait paru dès 1511, et dont une traduction française, revue par Jean Maugin, fut publiée à Paris, par *Ieanne de Marnef*, 1546, in-fol. (Voy. Brunet, IV, 329 et 330).

33° *Extrait d'Arnalte et Lucenda* (p. 75) :

Chanson d'Arnalte.

Si mon grand mal ne peult finir...

Le roman d'*Arnalte y Lucenda*, dû à Diego de San Pedro, fut imprimé à Burgos en 1491 et plusieurs fois depuis. Nicolas de Herberay, sieur des Essars, le traduisit en français et publia son travail à Paris, 1539, in-8, sous le titre de : *Lamant mal traicté de sa mye* (Brunet, V, 113).

34° *Extrait d'Amadis* (pp. 76-78) :

Chansons d'Amadis :

a. Amour, Amour, ie vous suis redeuable...
b. Leonor, douce rosette...

La traduction française des douze premiers livres d'*Amadis* a été publiée à Paris, de 1540 à 1556, en 12 part. in-fol. et plusieurs fois depuis. (Voy. Brunet, I, 214.)

35° *Extrait du Decameron de Messire Iean Boccace* (pp. 79-96).

Chanson de Madame Emylie. — de Pampinee — de Laurette — de Philostrate — de Dionee — de Elisse — de Philomene — du Sr-Pamphile — de Neyphile — de Mico — de Fiammette.

Traduction d'Antoine Le Maçon. Ces chansons se trouvent dans l'éd. du *Decameron* de 1757, t. I, pp. 118 et 315, t. II, pp. 151 et 284, t. III, pp. 126 et 197, t. IV, pp. 111, 272, et t. V, pp. 88, 161, 252.

36° *Extrait des œuures de M. Bembo* :

Ces pièces sont tirées de la traduction des *Asolani*, due à JEAN MARTIN, et publiée pour la première fois à Paris, par *Michel de Vascosan* et *Gilles Corrozet*, 1545, pet. in-8 (Arsenal, B. L. 19367) :

a. Chanson d'une Damoyselle (p. 97) :

Jeune ay vescu en plaisirs & en ieu...

Édition de 1545, f. 7 v°.

b. Response par vne autre Damoyselle (*ibid*) :

Jeune ay vescu en dueil, criant helas...

Édition de 1545, f. 7 v°.

c. Chanson d'une Damoyselle (p. 98) :

Amour, ta vertu n'est congneue...

Édition de 1545, f. 8 v°.

d. Chanson d'un gentilhomme (p. 99):

Quand ie pense au martyre...

Édition de 1545, f. 24 r°.

e. Autre Chanson (*ibid.*) :

En feu ardant, Belle, vous m'auez mis...

Édition de 1545, f. 26 r°.

f. Autre Chanson (p. 100) :

Iamais amant ne passa iours & nuitz...

Édition de 1545, f. 36 r°.

g. Autre Chanson (p. 104) :

Vent d'Esté, fraiz & tournoyant...

Édition de 1545, f. 61 v°.

On trouvera le texte italien de ces chansons aux ff. 6, 20 v°, 21 r°, 30 r° (liv. I) et 51 r° (liv. II) de l'édition de Venise, *Alde*, 1515, in-8

En tout, 54 pièces.

DEPLORA || TION DE VENVS || SVR LA MORT || DV BEL ADO- || NIS, || ✶ || Auec plusieurs Chansons nouuelles. || ❦ || A LYON, || PAR IEAN DE TOVRNES. || M. D. XLVIII [1548]. In-8 de 133 pp. chiffr., 1 p. non chiffr. et 1 f. bl. Car. italiq. — Biblioth. de l'Arsenal, 8620.

Le titre porte la marque des *Deux Vipères* (Silvestre, n° 188).

Cette édition est l'exacte réimpression de celle de 1547 jusqu'à la p. 104; les pp. ajoutées (105-134) contiennent quelques pièces nouvelles qui portent les titres suivants :

1° *Extrait du liure intitulé le Chant des Seraines* :

a. *Chant comparant l'Amour à vn Fleuue* (p. 105).

b. *Chant triste de Medee, abandonnee de son aymé Iason* (p. 107).

c. *Chant lyrique d'une Damoyselle* (p. 112).

d. *Chant d'un Amant refusé* (p. 115, cotée 105).

Ces quatre pièces se trouvent aux pp. 20, 22, 28 et 30 du recueil intitulé :

Le Chant des Seraines, par Estienne Forcadel, paru chez *Jean de Tournes*, la même année 1548, in-8 (Arsenal, B. 6462). *Corrozet* et *L'Angelier*, à Paris, en donnèrent aussitôt une réimpression, dans le format in-16.

En outre, le *Chant comparant l'Amour à un fleuve* a été réimprimé dans le volume de *Poesie* du même Forcadel (Lyon, de Tournes, 1551, in-8, p. 63), le *Chant triste de Medee* à la p. 65 de ce recueil, et le *Chant d'un Amant refusé* à la p. 73, mais ce dernier avec d'importantes et nombreuses variantes.

2° *Extrait des Œuures poetiques de Iaques Peletier* (p. 119, cotée 109). *Le Chant du Desesperé* :

O la male heure ou ie fu né...

Les *Œuvres poetiques* de Iacques Peletier *du Mans*, Paris, Vascosan, 1547, in-8, f° 74 (Biblioth. nat.). Réimprimé dans les Opuscules placés à la suite de l'*Art poetique* du même auteur (Lyon, de Tournes, 1555, in-8, p. 109).

3° *Chansons plus recentes* (pp. 122 [cotée 112]-134) :

a. Je vous supplie entendez moy...

Cette pièce d'un anonyme, peut-être François Ier ou Marot, se trouve dans la *Suyte des Marguerites de la Marguerite des Princesses* (Lyon, de Tournes, 1547, in-8, p. 332), sous le titre de : *Chanson faite à une Dame sur laquelle la Royne ha fait la responce suyvante.* Cette réponse n'a pas été reproduite dans notre recueil.

b. Quand i'entens...

c. Responce : Ie consens...

d. Ie souffre passion...

Il y a lieu enfin de faire observer que, dans la *Deploration* de 1548, la première *Chanson d'Amadis* (p. 76) a été divisée en deux parties, dont la seconde commence au vers :

Puis qu'à grand tort la victoire...

En tout : 64 pièces.

Ce volume présente plusieurs fautes de pagination : la p. 69 est chiffrée 66, la p. 79 porte le n° 72 et les pp. 113-168 sont cotées 103-117.

D'après La Croix du Maine (I, 131), *Jean de Tournes* aurait donné en 1551 une nouvelle édition de la *Deploration*, dont on ne connaît d'ailleurs aucun exemplaire et qui nous paraît douteuse, bien que Papillon (*Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, II, 99) et Brunet (II, 883) aient reproduit l'assertion de La Croix du Maine.

Deploration || DE VENVS, || SVR LA MORT DV || BEL ADONIS, || Auec plusieurs chansons || nouuelles. || || *On les vend à Gand chez Girard de* || *Salenson, deuant l'hostel de la ville à* || *l'enseigne de la Bible : ou en sa bou-* || *tique sus le coing de la hault' port* || *vers le marché de poisson.* || 1554.

Très pet. in-8 de 40 ff. chiffr. Italiq. — Biblioth. de l'Arsenal, B. L. 8621 (incomplet des ff. 15-16).

Le titre porte une marque non reproduite par Silvestre, avec la devise *Qui dormiscet semētē obdormiscet et messē*, et contient au v° le huitain signé de Du Moulin. Le v° du dernier f. reproduit la marque du titre.

Ce volume est la réimpression pure et simple de l'édition de Lyon, 1547, in-8, décrite ci-dessus. Girard de Salenson n'a donc vraisemblablement pas connu celle de 1548, qui renferme des pièces nouvelles.

DEPLORA- || TION DE || VENVS, || ✦ || *Sus la mort du bel Adonis.* || || Augmentee de plusieurs chan || sons non iamais encor im- || primees. || A LION, || PAR IAN DE TOVRNES. || M. D. LVI. [1556], In-16 de 187 pp. chiffr., et 1 p. pour la marque *Son Art en Dieu* (Silvestre, n° 661). Lettres rondes. — Biblioth. de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale à Chantilly.

Le titre, entouré d'un cadre à arabesques, contient, au v°, le huitain d'Ant. Du Moulin « *A sa Dame* ». — Cette édition est considérablement augmentée sur celle de 1548; elle contient 25 pièces nouvelles, dont voici le détail :

1° [Nouveaux Extraits des *Asolani* de BEMBO :]

a. Puisque mon sort cruel, trompeur en apparence... (p. 92).

Traduction de JEAN MARTIN, édition de Paris, 1545, f. 45 r°.

b. Ie vois fuyant Amour, mais rien ne sert la fuite... (p. 95).

Édition de 1545, f. 46 v°.

c. Chanson de Gismondo :

Dieu des amans, en nul iour de ma vie... (p. 98).

Édition de 1545, f. 62 r°.

d. Autre dud. Gismondo :

Mon cœur, espris d'un rayon de voz yeux... (p. 99).

Édition de 1545, f. 66 v°.

e. Encore de Gismondo :

L'on ne vid onq nymphe fuiant ami... (p. 101).

Édition de 1545, f. 78 r°.

f. De M. Gismondo :

Si le penser qui me greue... (p. 103).

Édition de 1545, f. 102 v°.

g. Du Sr Lavinello :

D'autant que mon plaisir, à chanter me conuie... (p. 110).

Édition de 1545, f. 129 r°.

h. Autre de M. Lavinello :

Si l'esprit desireux me renglue et remet... (p. 43).

Édition de 1545, f. 130 v°.

i. Encore dud. Lavinello :

Puisqu'Amour ne se lasse en aucune maniere... (p. 115).

Édition de 1545, f. 132 r°.

Le texte italien de ces neuf chansons se trouve, dans l'édition aldine de 1515, aux ff. 38, 39, 51 v°, 55 v°, 65 v°, 85, 109, 110 v° et 112.

Gismondo et Lavinello sont deux des interlocuteurs des *Asolani*.

2° *Extrait de la Poesie de* FORCADEL :

a. *Chant des trois Seraines filles du fleuve Acheloüs et de la muse Calliope* (p. 119) :

Vne tour fut sus le bort de la mer...

Poesie, édition de 1551, p. 48.

b. *Chant de la premiere Seraine* (p. 122) :

Patron, ornement de la mer...

Ibid., p. 52.

c. *Chant de la seconde Seraine* (p. 124) :

Dy moy, nocher gracieux...

Ibid., p. 53.

d. *Chant de la tierce Seraine* (p. 126) :

Prince marin, Neptune...

Ibid., p. 55.

e. *Chant de l'excellence divine comprenant la chaine d'or du tressavant poëte Homere* (p. 130) :

Quand Iupiter, le grand dieu souuerain...

Ibid., p. 59.

f. *Chant de la rigueur de Clytie* (p. 133) :

Puis qu'Amour est si violent...

Ibid., p. 61.

g. *Chant lyrique d'une damoiselle amoureuse* (p. 147) :

Par vn trait d'or trop esmolu...

Ibid., p. 83.

h. *Chant de n'estre point amoureux* (p. 149) :

Nul ne recoit d'amour vraye allegeance...

Ibid., p. 85.

3° *Extrait des euvres poetiques de* Iaques Peletier :

Le temps à qui tout est possible... (p. 156).

Cette pièce avait paru l'année précédente, parmi les Opuscules de Peletier, imprimés à la suite de son *Art poetique* (Lyon, de Tournes, 1555, in-8, p. 112), sous le titre de : *Le Contant. A Geofroi Chereau du Mans.*

4° *Strambots* (p. 173) :

Las, faut-il que ie reuele ..

5° *Chanson* (p. 176) :

L'Amant :
Si bien aimer est prisé pour offense

6° *Strambots* (p. 179) :

Puis que malheur tant me presse...

7° *Extrait du douzieme livre d'Amadis* (p. 181) :

a. Chanson :

L'aage de l'or precieux...

b. Autre :

O bien heureux amazs dont l'extreme beauté...

c. Autre de chasteté :

La sacree chasteté...

8° *Chanson* (p. 186) :

Triste vie ja m'ordonne..

En résumé, ce volume contient 89 pièces; elles se retrouvent toutes dans le recueil dit de Walcourt, *Anvers*, *Waesberghe*, 1576, in-12. (Voy. Brunet, V, 1402.) L'édition de 1556 est du reste aussi rare que les précédentes; le seul exemplaire connu, celui de Cigongne (Cat. n° 787), fait actuellement partie de la Bibliothèque de S. A. R. Mgr le Duc d'Aumale à Chantilly. Nous en devons la description à notre ami M. Émile Picot.

10. Rymes de || gentile, et || vertvevse dame || d. pernette dv || gvillet lyon- || noise. || || a lyon, || Par Iean de Tournes. || 1545. In-8 de 80 pp. chiffr. Italiq. — Biblioth. nationale, Rés. Y. 4446. B. — Biblioth. de Lyon C. 17 183 (ex. Coste).

Le titre est orné de la marque du *Quod tibi* (Silvestre, n° 187); le v° en est blanc. — Les pp. 3-7 contiennent une épître d' « Antoine Du Moulin

aux Dames Lyonnoises », épître datée : « De Lyon ce XIII. d'Aoust 1545 ». — La p. [8] renferme un huitain en vers décasyllabes de « L'imprimeur au lecteur ».

Le texte occupe les pp. 9-77; les seules pièces qui portent un titre sont : *Parfaicte Amytié* (pp. 29-49); *Conde Claros de Adonis* (pp. 49-59); *Coq à Lasne* (pp. 59-62); *La Nuict* (pp. 62-69); *Desespoir traduict de la prose du Parangon Italien* (pp. 69-72); *Confort* (pp. 72-77).

On trouve enfin, pp. 78-80, les *Epitaphes de la gentilde & spirituelle Dame Pernette du Guillet dicte cousine, trespassee lan M. D. XXXXV, le XVII de Iuillet.* Ces pièces sont au nombre de cinq : la première est signée M. [AURICE] SC[ÈVE]; les deux suivantes, non signées mais avec le titre de *Aultre*, sont probablement du même; la quatrième porte les initiales D. V. Z., qui doivent être celles de la devise de JEAN DE VAUZELLES : *D'un vray zele*, et la cinquième, I. D. V., qui indiquent certainement le même personnage. Cette dernière pièce se termine par les lettres R. I. P. (*Requiescat in pace*).

Voy. sur ce volume, et sur la préface de Du Moulin, Émile Picot, *Catalogue de Rothschild*, n° 637.

Les *Rymes* de Pernette du Guillet ont été réimprimées à *Paris*, par *Jeanne de Marnef*, 1546, in-16, et avec quelques pièces ajoutées, par *Jean de Tournes*, 1552, in-8; enfin l'imprimeur *Louis Perrin* à *Lyon* en a donné deux éditions : l'une en 1830, in-8, l'autre en 1856, pet. in-8, et *Scheuring* une dernière, en 1864, in-12. (Voy. Brunet, II, 1822, et *Supplément*, I, 581.)

11. PANEGYRIC || DES DAMOY || SELLES DE || PARIS || ✶ || SVR LES NEVF || MVSES || ❦ || A LYON, || Par Iean de Tournes || 1545. In-8 de 47 pp. chiffr. et 1 p. bl. Italiq. — Biblioth. nationale. Inv. Rés. Ye. 1606.

Le titre, orné de la marque *Quod tibi* (Silvestre, n° 187), contient au v° un dizain d'ANTOINE DU MOULIN *Masconnois, au Lecteur*. Ce dizain nous apprend que maître Antoine n'est pas, comme l'a cru Brunet (III, 882), l'auteur, mais simplement l'éditeur du *Panegyric*. Nous renvoyons du reste, pour ce recueil, à la notice que lui a consacrée M. Émile Picot dans le *Catalogue de Rothschild* (n° 805); le savant bibliographe montre, en particulier, que le *Panegyric* est une réponse aux attaques portées contre un certain nombre de dames de Paris, dans une pièce satirique intitulée : *La Semonce faicte à Paris des Coquus, en may 1535*, pièce publiée en 1866 par M. de Montaiglon, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Soissons.

(*A suivre.*)

ALFRED CARTIER.
ADOLPHE CHENEVIÈRE.

DOCUMENTS INÉDITS

NOUVELLE CORRESPONDANCE INÉDITE DE VICTOR JACQUEMONT

AVEC LE CAPITAINE DE VAISSEAU JOSEPH CORDIER, ADMINISTRATEUR DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS AU BENGALE

(1830-1832)

(*Suite* [1])

XVIII

Dehli, 22 décembre 1831.

Cher Monsieur,

Il me prend bonne envie d'envoyer au diable messieurs mes correspondants d'outre-mer. Si petits que je leur taille des morceaux, ils sont un si grand nombre que cela fait toujours des espèces de volumes.

Celui d'aujourd'hui n'est pas mal. Après-demain vous en verrez arriver un, non moins honnête. Plaignez-moi un peu pour l'amour de Dieu. Car, outre cette maudite correspondance, j'ai une quantité de travaux à finir et une bande d'ouvriers à surveiller, pour les empêcher de faire des bêtises, et, dans ma chambre, une demi-douzaine de domestiques, exercés à cela, qui imbibent d'une liqueur empoisonnée mes immenses collections de plantes, afin de les mettre à l'abri de l'attaque des vers et des insectes.

Tout à vous de cœur.

XIX

1er janvier 1832, Dehli.

Cher Monsieur Cordier,

Voici une année qui commence bien, car le vent, qui nous apportait de la pluie tous les jours depuis un mois, de l'est vient de tourner à l'ouest, et nous avons le plus magnifique temps du monde. J'espère que l'année nouvelle nous sera heureuse à tous.

1. Voir *Revue d'histoire littéraire*, t. II, p. 577.

Il paraît que lord William restera encore toute cette année dans l'Inde. Il voyage maintenant dans le Rajepoutana et, au mois d'avril, retournera à Semla pour y passer l'été.

Mes caisses seront prêtes à partir dans quelques jours. Il y en a une, que je vous désignerai, que vous voudrez bien ouvrir pour y prendre les humbles étrennes que j'y fais enfermer aujourd'hui pour Madame Cordier et qu'elle me fera la grâce d'accepter, comme un souvenir de mon voyage à Cachemyr; dites-lui combien je regrette de ne pouvoir les lui porter moi-même. C'est une misère de peu de prix, tel qu'il convient à un pauvre diable de voyageur, et qui n'a absolument d'autre mérite que celui d'être offert par un ami sincère.

P.-S. Je joins ici une lettre d'affaires pour mon banquier. Voulez-vous me faire l'amitié de la faire jetter à votre poste. Adieu. Je vous embrasse de cœur.

XX

Le 10 janvier 1832, à Dehli.

Mille fois merci, cher Monsieur Cordier, de votre longue et aimable lettre du 30 décembre, que j'ai reçue ce matin.

Il paraît que je me suis vanté de vertu qui ne m'appartient guère. Comme qui s'y frotte s'y pique, je m'y frotte le moins possible, attendu que ces piqûres-là sont fort incommodes à un pauvre diable de voyageur, toujours à pied ou à cheval. Par exemple, lorsque je quittai Lodianah, au printemps passé, pour aller à Lahore, j'en emportai certain souvenir qui me fit préférer de faire la route sur un éléphant. Frugal par système, je fus obligé de l'être plus encore qu'à l'ordinaire, afin d'oublier plus vite les Cachemyriennes de Lodianah. Je ne buvais que de l'eau et ne mangeais que du riz. Ma sobriété fit du bruit dans le Pendjab. Runjet Singh, avec tous les autres, crut bonnement que c'était par dédain, mépris des bons morceaux, par sagesse enfin, que je faisais si mauvaise chère. Ils firent de moi une sorte de faquir chrétien, de padri, enfin un Aflatoune, un Bocrate, un Aristoune, c'est-à-dire un Platon, un Socrate, un Aristote, une sorte de saint personnage. Ce caractère de sainteté avait ses bons et ses mauvais côtés : il m'attirait une grande considération, mais il m'obligeait, pour le soutenir, à persister dans la mauvaise cuisine, alors que je n'avais plus de raisons particulières pour cela. Cependant je pourrai vous parler avec tous les détails possibles des amazones cachemyriennes de Runjet Singh. Un jour, ou plutôt un soir, à Lahore, il m'en envoya, pour me divertir, une demi-douzaine des plus jolies. Quand on est mouillé jusqu'aux os, on ne craint guère de tomber à l'eau; par ce principe, plein du souvenir cuisant des brunes très foncées de Lodianah, je pensai que mon cas ne pouvait devenir pire pour quelques mots de conversation particulière avec les amazones de Runjet, et je donnai,

ce jour-là, un fier démenti à ma haute réputation de sagesse et de sainteté.

Toutes les danseuses du nord de l'Inde, si célèbres jadis pour leur beauté, étaient des jeunes filles des montagnes achetées dans leur enfance; l'abolition de l'esclavage a mis fin à leur beauté. Grâce à l'admirable hospitalité de mon ami Kennedy à Semlah et à Sabatou, j'ai vu encore de fort près les jolies figures des montagnes, mais ici je crois qu'il n'y en a pas une. C'est une bonne fortune pour moi, vu les conséquences souvent fâcheuses des conversations particulières. A ma place, ne seriez-vous pas de cet avis?

J'ai fort effrayé mon hôte en lui lisant ce que vous me mandez de la maison Alexander. C'est fort heureux pour moi que M. Cruttenden soit solide.

Le pauvre général Allard, d'après ce que vous me dites des 3000 roupies que vous avez perdues chez M. Bonaffé, doit avoir perdu dans la même faillite le très peu d'argent qui lui restait, après celle de Palmer, qui lui coûte 1/2 lak. Il a bien du malheur! Homme excellent!

Mes caisses ne seront prêtes que dans quelques jours, évidemment elles n'arriveront à Chandernagor qu'après le départ de tous les bâtiments français. Eh bien donc, elles resteront dans vos magasins, puisque vous êtes assez bon pour leur y donner place. Elles sont très solides, doublées intérieurement de fer-blanc, le couvercle en fer-blanc est soudé, après que les caisses sont emplies, de sorte que l'humidité ne saurait y pénétrer. Elles n'ont qu'un ennemi à redouter : les fourmis blanches.

Quant à leur embarquement pour l'Europe, si les capitaines ne veulent point s'en charger à la condition de n'être payés qu'en France, je vais écrire à M. de Melay officiellement pour le prier de vous autoriser à payer le fret sur votre caisse. Cela ne sera pas bien considérable, quatre *tonneaux*, je pense, si même autant. Je les ferai assurer sur la rivière pour 1000 roupies; elles seront escortées par un tchouprassy de l'assurance et par un homme à moi. Comme tout le monde sait que les objets que contiennent ces caisses n'ont absolument aucune valeur commerciale, elles ne tenteront pas les voleurs.

Adieu, cher Monsieur. Je joins ici un monstrueux paquet de lettres. Un autre semblable partira demain; il y a une lettre dedans pour M. Augustin Taboureau. Soyez assez bon pour mettre l'un de ces paquets à bord d'un vaisseau, et l'autre à bord d'un autre.

Nos souhaits de bonne année se sont croisés sur la route. Vous recevrez sans doute aujourd'hui les miens. A partir du reçu de la présente veuillez m'écrire à Ajmeer, To await his arrival.

Mes hommages à Madame Cordier. Adieu encore, cher Monsieur. Mille et mille tendresses.

XXI

Dehli, 11 janvier 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Ne voilà-t-il pas que j'allais vous écrire en anglais, distraction qui, au reste, ne vous eût pas gêné, puisqu'il ne vous manque que l'habitude d'entendre parler cette langue, et que vous la comprenez écrite, comme la nôtre.

Dieu soit loué et Mahomet son prophète! Mes caisses enfin sont prêtes! Mais on me fait observer de toutes parts que, mises à flot aujourd'hui sur la Jumna, elles arriveront dans le grand Gange précisément à l'époque de l'équinoxe, quand les chances de coup de vent et de verser sont les plus fortes. Je les garde donc ou plutôt les emmagasine ici dans le magasin militaire de l'État, et, dans les premiers jours de juin, mon ami le brigadier Cartwright, qui commande ici, les expédiera à Chandernagor, par un homme à lui, lequel va bientôt partir de Calcutta pour venir ici avec un bon bateau chargé de provisions et s'en retourne à vide vers le 1er de juin. M. Cartwright a depuis quinze ans l'expérience de la fidélité et de la ponctualité de cet homme, et, s'il juge devoir entourer mes herbes et mes pierres de plus de protection encore, il expédiera avec elles deux soldats de la garde urbaine de Dehli, que j'ai prié le magistrat, M. Metcalfe, de faire caporaux ou naèk au retour. Le tout consiste en sept caisses et un tonneau. Vous recevrez en temps convenable avis du départ du bateau, nom de l'agent du général Cartwright, etc., etc.

Cela fait, je vais partir pour Bombay. Je reçois à l'instant des lettres du chevalier Allard de Lahore. M. Burns y était arrivé depuis sept jours, en route pour l'Oxus, ou pour l'autre monde par l'Oxus, que je suppose être un des plus courts chemins pour y arriver. Du reste, rien de nouveau. Nous soupirons après un vaisseau d'Europe.

Adieu, cher Monsieur Cordier. Gardez-vous des chaleurs qui ne tarderont guère à venir à Chandernagor, ménagez votre vue. La constipation est funeste à cet organe, ainsy jouez du pitchecari au besoin. Mes hommages à Madame Cordier. A vous de cœur.

P.-S. Je joins deux lettres pour des voisins de Calcutta; il y en a un qui, peut-être, n'y est plus, c'est le capitaine Herbert qui a été nommé, il y a quelques mois, astronome du roi de Lucknou. Troyer vous pourra dire s'il a rejoint son poste ou s'il est encore à Calcutta.

Hier, en fermant votre lettre, je me suis mis à l'ouvrage et je vous envoye le résultat d'une douzaine d'heures d'écriture séance tenante, ce qui est une longue séance par la chaleur effroyable qu'il fait ici. Mais je bois de l'eau, mange des épinards ou autres *sangues* كوجي سنگ and all sorts of *turcari* ترکاري, bois du lait, m'abstiens souvent de viande, de vin pas une goutte. C'est là ce que j'appelle ma vie de

brame, au moyen de laquelle je souffre beaucoup moins du chaud que les Anglais, qui se gorgent trois fois par jour de viandes succulentes et de vins mêlés d'eau-de-vie. Voilà toutes mes prétentions à la sainteté. Je suis brame à table ; c'est tout.

Cependant, comme je dis amen à votre censure des gros pieds, des gros genoux de travers, des dents rouges, etc., etc., ma sainteté à d'autres égards se dément assez rarement. Je ne m'en vante pas, mais je m'en réjouis, parce que la vertu que je pratique est la plus utile à un Européen, qui voyage dans l'Inde comme je le fais ; il doit garder toutes ses forces contre le chaud, le travail, etc., etc.

Je suis enchanté de la bonne nouvelle que vous me donnez sur M. de Melay. S'il ne s'en allait que dans vingt mois environ, nous pourrions nous en retourner ensemble comme nous sommes venus.

XXII

Dehli, 26 janvier 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Je suis complètement engravé à Dehli par la paresse des gens auxquels j'ai affaire et qui, apparemment occupés tout le jour et s'en allant tous les soirs avec leurs 4, 5 ou 6 anas pour leur peine, ne font cependant que semblant de faire quelque chose. Je profite de ces délais pour préparer *aux oiseaux* mon voyage au travers du Rajpootanah. Il s'apprête pour le mieux. Tout en faisant la guerre aux herbes, aux bêtes et aux cailloux, je verrai le radjah de Jyepoore et plusieurs autres princes rajpoots. J'aimerai à comparer ces cours semi-indépendantes avec celle de Runjet Singh. Vous ririez beaucoup de voir des passeports persans, rahdaris et lettres d'introduction que j'emporte de la *résidence* pour les radjahs ; on m'y traite seulement d'un de mes titres pendjabes, افلاطون الزمان modestement : le Platon de l'univers. Ce qui ne m'empêche pas d'être un haut et puissant seigneur, comme de raison. Ces grandeurs sont incommodes, vu ce qu'elles coûtent, mais il n'y a pas moyen de s'en passer. Vous connaissez assez le pays pour savoir que la société s'y partage en deux classes : 1re, marteaux ; 2e, enclumes ; entre lesquelles il n'y a pas de milieu. Il faut opter et de deux maux choisir le moindre, c'est-à-dire se faire marteau, si l'on peut, auquel cas un bon homme doit se faire la main légère et ne jamais frapper fort.

J'ai reçu, avec votre aimable billet de l'autre jour, une très longue, très savante et très intéressante lettre de M. Troyer. Voilà un homme heureux ! il n'est tel que d'avoir une marotte, ou comme les Anglais disent *hobby horse* ; manche à balais, sanscrit, poésie, musique, peinture, voyages, métaphysique, peu importe ! Le *hobby horse* ne met pas son cavalier à l'abri du malheur, mais il le défend contre l'ennui.

Rien de nouveau de ce côté. Cependant il paraît que Runjet reçoit très froidement, cette fois-ci, mon ami Wade, porteur d'instructions

assez peu agréables pour le prince Syke, tandis que le colonel Pottinger fait aux amirs du Sind des communications diplomatiques encore moins savoureuses. Cependant ils sont *latchar* et resteront *chermondeh*, c'est-à-dire qu'ils n'en peuvent, mais n'en diront pas le plus petit mot. Lord William doit quitter Adjmeer aujourd'hui et prendre la route de Agra, où il compte arriver vers le 1er de mars; de là il ira à la foire d'Hurdwar, et passera à Murul la saison des chaleurs.

Comme Dieu sait quand mes lourdes caisses arriveront, j'ai dépêché par Dâk Bangui mon cadeau d'étrennes à Madame Cordier. Il vous arrivera dans une petite boîte de fer-blanc enveloppée de toile cirée couverte de : The honorable, the Governor of Chandernagor. — *Service.*

Au moyen de quoi l'honorable Compagnie paye le port de ma galante cachemyrienne.

Adieu, cher Monsieur Cordier. Ne vantez pas tant votre hiver bengali, un de mes amis dehliens qui revient de Calcutta, où il avait été appelé comme témoin dans le procès de Mme Ramsay, le vieux brigadier Cartwright, me dit que c'est un four, une étuve que Calcutta au mois de janvier. Ici nous faisons de la glace presque tous les matins, pourvu toutefois que le vent ne souffle pas de votre Bengal, auquel cas il ne nous vient que de la pluie à l'eau tiède.

Je vous écrirai encore avant de partir. Vous, cher Monsieur, ne m'adressez plus vos lettres qu'à Adjmer.

Mes hommages respectueux à Madame Cordier. Tout à vous de cœur.

XXIII

Toujours Dehli, le 28 janvier 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Je trouve chez moi, en revenant de la cité impériale, où j'étais allé, selon ma coutume presque quotidienne, déjeuner avec le résident, votre aimable lettre du 17 janvier, et son incluse de MM. Cruttenden, Mackillop et Cie, qui sont des juifs, car ils me vendent la roupie à 2 fr. 65 centimes, et cela pour les 12 000 francs de mon traitement, dont je me fais créditer sur leur maison au 1er janvier; c'était le cours à mon arrivée dans l'Inde, quand je leur présentai ma lettre de crédit, et ils continuent à ce taux. Cependant je ne les tracasserai pas, parce que vous les dites si *pokka* et que, dans le branle général du commerce, il est bon d'avoir son petit pécule en lieu sûr.

Impossible que mes caisses partent cette année, je veux dire cette saison, pour la France, puisqu'elles ne seront à bord du bateau que dans quelques jours, mais, sous la tutelle de votre amitié, elles prendront le temps en patience fort bien jusqu'au prochain hiver. J'ai l'expérience que, placées sur des chantiers, elles n'ont rien à craindre des insectes, quant à l'humidité, elle ne saurait y pénétrer attendu qu'à

l'intérieur elles sont garnies de fer-blanc et que le couvercle est soudé. Peut-être qu'une couche grossière de peinture à l'huile, en vert comme les persiennes des croisées, préserverait le bois des vers qui s'y développent spontanément. La couleur verte est faite d'une préparation de cuivre très vénéneuse qui écarte efficacement les insectes.

La mésaventure de *la Nancy* est une bonne fortune pour moi, car elle me laisse une dernière occasion pour écrire en France après que tous les autres navires sont partis. J'en userai aussi grandement qu'il me sera possible, car j'ai une terrible arrière-garde de correspondance à liquider.

Vous me faites venir l'eau à la bouche avec ce que vous me dites de Mahé; mes amis anglais m'assurent que je n'y arriverai jamais, que je crèverai infailliblement sur la côte très malsaine, suivant eux, du Malabar. J'avoue que, tout philosophe que je suis, cela me contrarierait infiniment, car un *tiens* vaut mieux que *deux tu l'auras*, et, quoiqu'il y ait à redire à ce monde-ci, il y a peu de gens qui lui préfèrent l'autre. Vous m'obligeriez infiniment en me transmettant ce que vous pourrez acquérir de renseignements à ce sujet, je veux dire de Mahé, et non de l'autre monde, car sur ce dernier, nous n'en savons pas plus les uns que les autres.

Vous êtes bien aimable de m'exprimer le vœu que nous nous reverrons encore dans ce pays-ci. Pourquoi ne serais-je pas encore une fois votre hôte à Pondichéry? Peut-être M. de Melay voudra-t-il, avant de longues années, retourner en France pour manger la poussière de Toulon ou se faire tremper à Brest, où il pleut toujours.

Nous avons des lettres d'Adjmeer, où est le gouverneur général. Il y attend tous les princes Radjepoutes, même ceux du désert, de Biccancer, Jaodpoor, Jaysulmeer. Ce sera un véritable congrès, mais sans objet, comme l'entrevue de Rooper avec Rundjeet. Les politiques s'épuisent en conjectures sur les motifs de tout cela, c'est à qui creusera le plus, moi je crois tout bonnement que lord William est curieux et qu'il se passe toutes ses fantaisies de curiosité.

Adieu, cher Monsieur Cordier. Veuillez être l'interprète de mes respects près de Madame Cordier et me croire tout à vous de cœur.

XXIV

Nusscrabad, près d'Adjmîr, le 15 mars 1832.

Mon cher Monsieur Cordier,

J'ai reçu à Adjmîr, en y arrivant le 9 de ce mois, tous vos billets qui attendaient et votre mémoire sur Mahé. Mille remercîments pour tout cela. La lecture de votre mémoire m'a plu surtout par la promesse de santé que vous y faites aux promeneurs sur la côte de Malabar; il m'a, d'ailleurs, fort intéressé.

Quelque volumineuse qu'ait été ma correspondance de Dehli avec l'Europe par votre canal, cet hiver, je n'ai pas écrit la moitié de ce que j'aurais dû faire. Il y a une vingtaine de lettres, longues et importantes, qu'il est presque abominable à moi de n'avoir pas encore expédiées, mais le jour n'a que 18 ou 19 heures, dont il faut déduire une demi-heure pour manger et 6, 7, 8, 9 ou 10 heures pour cheminer en voyage. Le temps me manque pour me tenir au courant de ma besogne.

Jyepore est superbe, Adjmîr est charmant. J'ai rencontré lord William, avec ses vingt mille hommes, au milieu d'un désert du Rajpoutana, entre Djyepore et Burthpour, et passé deux journées bien agréables dans sa société, mais elles n'étaient pas oisives, je vous assure. D'Adjmîr je galoppai, dimanche matin, à 25 lieues de là, dans le pays de Mhairwarra, contrée montagneuse, habitée par une singulière race de voleurs, où j'avais à voir des montagnes et des animaux de notre espèce bipède, les ex-voleurs qui, depuis dix ans, sont devenus de fort honnêtes gens.

Revenu le lendemain à Adjmîr, 25 lieues d'une autre traite, sur des chevaux éreintés et éreintant. Hier, pour me ragaillardir en venant ici, une lourde chute de cheval sur un tas de pierres, et, pour me rafraichir aujourd'hui, je vous quitte pour remonter à cheval et galopper à quelques lieues par le gros soleil, afin de voir quelques faits géologiques qui me sont rapportés et qui me paraissent curieux ; chair et os ne laissent pas que de s'attendrir à ce régime. Il paraît qu'il y a quelques troubles aussi du côté où je vais, mais j'ai une forte escorte et, je crois, peu de chose à craindre.

Les matins sont encore très frais, même froids, mais sous une tente, de onze heures à quatre, il fait déjà bien chaud. Malgré travail et fatigue, santé parfaite, ce que j'attribue à mon régime braminique : très peu de viande, point de liqueurs spiritueuses, en tout peu d'aliments, du lait et du riz, du sucre, de l'eau.

Lord William m'a donné un terrible passeport pour mes caisses, afin que personne en route n'ose y toucher. Je l'envoie au général Cartwright, à Dehli, qui veut bien prendre la peine de les acheminer à Chandernagor.

Vous, cher Monsieur Cordier, veuillez bien écrire les petites dépenses qu'elles pourront vous occasionner et laissez m'en connaître la somme, afin que MM. Cruttenden et Cie m'acquittent envers vous. Qu'advient-il de la faillite Bonaffé ? Amitiés à M. de Melay. Quand vous lui écrirez, dites-lui où je suis et que je n'ai pas le temps de lui écrire. Je regrette beaucoup que les Pondichériens le fassent tant enrager ; il faut qu'ils soient singulièrement faits pour ne pas s'accomoder d'un pareil chef.

XXV

Mars 1832.

J'ai passé avec M. de Melay par une grande épreuve. Six mois à la mer avec lui, c'était assez pour nous faire ennemis mortels l'un de l'autre, si nous avions été comme tant d'autres. Mais, à notre louange à tous deux, je le dis hautement, c'est de ce commerce continuel et forcé qu'est née notre amitié. Puisqu'il doit avoir un autre successeur que vous, je regretterai pour vous son départ de l'Inde. Toute espèce de relations, publiques aussi bien que privées, doivent être également douces et agréables avec un homme comme de Melay.

Adieu. Mes hommages respectueux à Madame Cordier; à vous, mon cher Monsieur Cordier, assurance nouvelle de mes sentiments déjà vieux d'attachement.

Je serai à *Indore* dans vingt-cinq jours. Si vous m'écrivez au reçu de ces lignes : To await his arrival, ou bien : Care of the Resident, j'y trouverai votre lettre pour mes étrennes en y arrivant. Le nouveau résident d'Indore est une de mes connaissances les plus aimables dans le nord de l'Inde, M. Martin ex-résident à Dehli; vous le verrez bientôt à Calcutta remplacer le chevalier Charles Metcalfe. A vous de cœur.

XXVI

Indore, le 13 avril 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Arrivé ici avant hier, j'ai eu le plaisir d'y recevoir le jour même votre aimable lettre du 30 mars. J'espérais des lettres d'Europe,... mais ce sera pour Bombay; mes dernières ont neuf mois de date et plus, c'est bien long.

J'ai trouvé ici une lettre de notre ami de Melay, qui m'attendait depuis deux mois presque. Il me conte qu'il avait demandé son rappel, et, maintenant que les choses paraissent retourner à l'ordre, il semble le regretter un peu. Son retour en France précédera le mien d'une année au moins; mais tous deux, gens de Paris, nous nous retrouverons dans la grande ville, où nous nous promettons, de part et d'autre, de jaser souvent de ce singulier pays, dont il aura connu à fond un petit coin et dont j'aurai vu, plus ou moins bien, une si vaste étendue. Regardez, je vous prie, sur la carte la distance d'Indore à Cachemyr, d'où je viens; il me semble que c'est juste la moitié du chemin au cap Comorin.

Je suis bien charmé d'apprendre que M. de Hezéta fait de bonnes affaires; il a bien du courage et mérite sa fortune. C'est un homme d'une grande distinction; notre liaison, en peu de jours, devint intime. Je regrette quelquefois qu'il ne soit pas venu dans l'Inde avec une

fortune toute faite, il aurait été alors mon compagnon de voyage ; il le désirait extrêmement.

J'espère que les affaires de M. Bonaffé s'arrangeront de manière à ce que vous sauviez quelque débris des économies que vous aviez risquées sur son vaisseau.

Mille et mille remerciments à Madame Cordier pour son aimable recommandation de me soigner. C'est difficile avec mes recherches, force m'est de galoper au soleil, dans la plaine, et de grimper sur les montagnes. J'ai eu un rhume abominable, dont me voici guéri. Il ne fait que très chaud, mais je me souviens de Pondichéry et de Saint-Domingue, et ceci n'est rien en comparaison.

Voulez-vous avoir la bonté d'envoyer au capitaine Troyer la grosse lettre ci-jointe, en réponse à son sanscrit?

Mes étapes d'ici à Bombay sont : Aurungabad, où je serai dans quinze jours, et Poonah dans vingt-cinq, Bombay dans un mois ou quarante jours. Votre première à Poonah, en ajoutant : And to be forwarded at Bombay if he has already passed at Poonah.

Adieu, cher Monsieur Cordier. Excusez ma diabolique écriture et croyez à tous mes sentiments affectueux.

Indore, 13 avril.

P. S. Comme je fermais votre paquet, cher Monsieur, arrive votre dépêche du 26 mars, qui court après moi depuis Adjmîr. J'ai reçu toutes celles dont vous me donnez la note. Accablé de besogne, excusez moi pour n'ajouter rien de plus que l'expression bien sincère de mes remercîments.

Dans votre lettre du 26 mars en était une du Dr Royle, écrite devant l'isle de Saugor.

XXVII

Mundlaysir, le 25 avril 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Ce matin vient d'arriver un gros paquet de Chandernagor. Ils sont toujours bien venus, je vous assure, surtout quand ils sont gros ; c'était le cas ajourd'hui. Cependant pour renfermer des lettres d'Europe le poids me paraissait trop petit. Fort intrigué, j'ai rompu le cachet, parcouru votre longue lettre du 10 présent, sans me soucier de l'étrangère, qui me semblait, par son adresse, une lettre de Calcutta ; cependant en procédant à l'opération, je trouvai au haut de cette inconnue : Paris, 21 novembre 1831. C'était une lettre de service. Merci du poulet que, sans le savoir, vous m'avez transmis, car c'était un compliment de 6000 francs de M. d'Argout, le ministre du Commerce et des Travaux public, dans les attributions duquel sont tombées toutes les institutions savantes, depuis que M. Casimir Périer a divisé en deux l'ancien

ministère de l'Intérieur, gardant pour lui les attributions politiques et donnant à son collègue d'Argout, le commerce, les sciences, les ponts et chaussées, mines, etc., etc.

Maintenant il me reste à comprendre par quelle voie cette lettre est venue de France entre les mains de MM. Cruttenden, Mackillop et Cie, dont j'ai reconnu l'écriture sur l'adresse : Care of the honorable M. Cordier, et à espérer que des lettres de ma famille vont suivre. Mes dernières sont du 1er juillet, ce qui est bien ancien. Je me suis décidé à rester ici une couple de jours pour liquider une petite partie de mes dettes épistolaires avec la France.

XXVIII

Mundlaysir, 27 avril 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Encore un ballot épistolaire, que je lance à la mer sous vos auspices. J'en expédie un beaucoup plus volumineux encore à M. de Melay, et cependant il me reste encore une énorme lettre à écrire à mes savants de Paris. C'est le diable que ces écritures.

L'autre jour vous me demandiez un mot sur la politique de ce pays... Il n'y a absolument rien que votre ridicule guerre des côtes, qui finira quand il plaira à Dieu.

36° de chaleur! Qu'en dites-vous? Mais la santé parfaite.

Mille et mille amitiés.

XXIX

Mundlaysir toujours, le 28 avril 1832.

Cher Monsieur Cordier,

C'est une indignité à moi de négliger, comme je le fais, mes amis et de leur écrire si rarement. Il y en a qui pourraient croire que je les ai oubliés. Mais comment faire? Le jour, dans l'Inde comme à Paris, n'a que vingt-quatre heures et je suis toujours accablé de besogne.

Voilà encore une lettre pour un bien vieil ami, que je vous prie de vouloir bien acheminer sous le couvert de M. Augustin, ou sous celui de mon père, ce qui sera encore plus simple; alors Taboureau n'aura d'autre soin que celui d'envoyer sa cargaison à mon père, qui la partagera entre les divers consignataires nommés sur chacun de mes ballots épistolaires.

Je lève l'ancre demain, décidément, et passe la Nerbuddah. Adieu, cher Monsieur, jusqu'à Asseerghur ou Aurungabad, et autant de respects à Madame Cordier.

XXX

Camp entre Adjunta et Aurungabad, le 15 mai 1832.

Cher Monsieur Cordier,

J'espère bien que vous ne m'aurez pas brûlé la politesse à Aurungabad et que je trouverai là au moins quelques lignes d'amitié de Chandernagor, lesquelles me paraîtraient comme du beurre sur du pain.

S'il y avait avec elles quelques-uns de ces monstrueux paquets de lettres de Paris, dont vous m'avez déjà envoyé vingt-sept, depuis mon départ de Calcutta, et dont il ne doit pas y avoir beaucoup moins d'une demi-douzaine d'arrivés déjà, ou d'arrivant à l'heure qu'il est, par les vaisseaux de Bordeaux, de Nantes et du Havre. J'en suis toujours au 1er juillet pour mes plus fraîches nouvelles de Paris, ce qui fait dix mois et demi depuis mon départ de Mundlaysir. Le 2 de ce mois, jusqu'à avant hier 13, que je suis monté à Adjuntah sur le plateau du Deccan, j'ai voyagé dans le pays le plus chaud de l'Inde, au dire des Anglais, qui s'y connaissent, et à l'époque des plus grandes chaleurs. Ici, à raison de l'élévation, il y a 3 ou 4 degrés de moins et je m'y trouve comme le petit poisson dans l'eau, au reste j'ai supporté, comme la meilleure brique, la chaleur de Nimar dans les douze marches précédentes. Jamais je ne me suis mieux porté. Ma coutume était de coûter chaque jour la vie à un malheureux poulet, ou à un chevreau; mais, depuis Mundlaysir, je vis d'oignons et de tchepatties, ou galettes de farine avec tout le son dedans, et non seulement je me trouve à merveille du changement, sous le rapport de la santé, mais sous un point de vue gastronomique ce changement ne laissera pas que de me plaire. Vous savez qu'il y a oignons et oignons, et, par exemple, vous avez mangé à Marseille sans doute ces oignons énormes, savoureux, sucrés, doux, admirables en un mot, qu'on y fait pousser des semences tirées d'Égypte. Or, ces oignons d'Égypte sont venus à Bombay aussi, qui n'en est guère plus loin que Marseille, et de Bombay la race s'est répandue, en se détériorant un peu, il est vrai, dans les provinces d'alentour. Or voilà les oignons que mon cuisinier accomode dans une énorme quantité d'exécrable beurre fondu *ghui* گھی, comme les Indiens l'appellent, et, pour peu qu'on ait l'âme fortement chevillée dans le corps et quelques jours d'habitude de ce ragoût, je vous assure qu'on le trouve fort bon. Je comprends très bien comment les Juifs, dans le désert, quand Moïse les y faisait mourir de faim, regrettaient leur captivité et leurs bons oignons d'Égypte; il y a de quoi, vraiment, non pour la captivité mais pour les oignons.

Je suis très fort sur la Bible depuis trois mois. Le jour où je quittai Dehli, le 14 février, je rencontrai le soir, parmi les ruines, au milieu desquelles j'étais campé, un jeune officier anglais, jadis fort libertin,

fort querelleur, tant soit peu duelliste, enfin détestable compagnon, converti récemment à la suite d'un duel, dans lequel il avait tué un de ses camarades, et maintenant l'un des plus enragés chrétiens que je connaisse. Pour moi, je tiens que la modération est une vertu en toutes choses, même en fait de christianisme, puisque de la vertu elle-même il en faut, comme dit le proverbe, mais pas trop n'en faut. Mon jeune homme me dit fort charitablement que, si je ne changeais d'allure, j'irais tout droit en enfer, et pour me montrer le bon chemin, car il supposait avec raison que j'étais catholique, comme nous le sommes presque tous en France, il me donna bon gré mal gré une Bible anglaise, sorte de cube de 1800 pages, sur 2 colonnes, du caractère le plus fin. Pas un mot des saintes Écritures n'y manque; tout y est fidèlement traduit, sans déguisement, gaze d'aucune sorte. J'en ai lu, par-ci par là, quelques chapitres pour tâter, et je comprends très bien maintenant pourquoi le Pape défend la lecture de ce livre à ses ouailles. A sa place j'en ferais autant, du moins aux jeunes garçons et aux femmes, car je n'ai jamais lu de livre plus malhonnête. J'aime beaucoup voir les belles et pudiques Anglaises se fâcher tout rouge, quand on leur demande si elles ont lu *Don Juan* de lord Byron, ou une édition originale de Shakspeare. Vous savez que *Don Juan* est un poème fort libre et fort gai, mais grossier jamais. Shakespeare, lui, est grossier quelquefois, mais toujours d'une manière plaisante; on n'y trouve jamais de froides saletés. Or, ces prudes, qui font la petite bouche pour les propos galants de lord Byron et les grosses plaisanteries de Shakespeare, vont à leur messe et y lisent des horreurs, des abominations dans leur sainte Bible, traduite en bon anglais, où il n'est question que de f... et de b... etc., etc. Certes une jeune fille anglaise, qui a lu sa Bible, n'a rien à apprendre de Byron, ni de Shakespeare. Dégoûtante hypocrisie que cela.

Si vous ou moi, portions à un imprimeur de Paris, á un imprimeur respectable, ayant pignon sur rue, un manuscrit de notre composition semblable à la Bible, certes il refuserait de l'imprimer. Quelque meurt-de-faim s'en chargerait, mais il n'y a aucun doute que, si la publication ne se faisait pas clandestinement, le procureur du roi poursuivrait les auteurs, imprimeurs et distributeurs dudit ouvrage, pour *outrage aux bonnes mœurs*, et il aurait raison. Édifiante lecture, en vérité, que ce tissu d'obscénités!

Décidément le Pape a raison, et je crois, avec l'un d'eux, que la foi la plus robuste au christianisme serait rudement ébranlée par la lecture de la Bible, ainsi que ce livre est non seulement dangereux pour la morale, mais pour la foi.

« Sicuró diceva questo Papa, la Santà Chiesa Romana proibè la lettura delle Scritture. Comè si potrebbe sperare che gli Christiani, dopo avere letto questo libro sarebbero anche Cristiani? »

Ce ne sont pas là exactement les paroles de ce Pape spirituel, mais c'est sa pensée. J'ai oublié mon italien et l'ai laissé à Paris; en

revanche je pourrais vous traiter maintenant de persan fort honnête; mais avec qui, diable! pourrai-je parler persan à Paris?

J'aï vu Asseerghur, la forteresse la plus célèbre de l'Inde centrale, occupée maintenant par un régiment de Sipahis de Bombay; c'est là que je fis mon entrée sur les terres de cette présidence. Je les ai quittées bientôt après pour entrer à Adjuntah, sur celles du Nizam. La bataille de Mundessour, en décembre 1818 (ou 17), a donné à MM. les Mharattes une bonne leçon de politesse, elle les a replongés dans le néant, dont ils ne seraient jamais sortis, sous des empereurs moins méprisables et moins poltrons que Mohamed Chah et ses successeurs. Les Bheels, si fameux par leurs brigandages, sont devenus les plus honnêtes gens du monde, grâce à l'administration anglaise, qui est bonne, quoiqu'elle peut être beaucoup meilleure; mais enfin qui est bonne telle qu'elle est.

Les tigres m'ont mangé un chameau, il y a deux jours ; mais avec le temps il en sera des tigres comme de Bhîles, ils apprendront à vivre, à craindre les coups de fusil, et à se contenter de moutons, de veaux et d'antilopes. La perte de mon chameau me gêne beaucoup pour le transport de mon bagage, impossible de répartir sa charge entre les trois survivants, et, d'ici à Aurungabad, impossible de le remplacer par un autre, mais dans deux jours je serai à Aurungabad. En attendant le plaisir de vous y redire bonjour, quand je fermerai ce paquet, recevez, mon cher Monsieur Cordier, l'assurance de mes sentiments les plus sincères.

P.-S. Une fois pour toutes, je dois vous faire mes excuses pour vous écrire souvent sur ce joli papier. C'est le plus agréable de tous à ma main et à ma plume; elle ne coule aussi vite sur nul autre, mais il a le tort de ne coûter presque rien, ce qui le rend d'une extrême bassesse aux yeux des Anglais et parmi eux c'est une grossièreté que de s'en servir. Il y a presque de quoi donner un coup d'épée à un homme. Les bêtes!.. quelquefois.

Mes respects à Madame Cordier. Quand vous aurez du loisir, faites-moi la grâce de me conter ce qui s'est passé à Bourbon. Les journaux de Calcutta n'en ont dit que quelques mots inintelligibles pour moi, qui n'avais pas la clef.

XXXI

Sur les bords du Godavery, près de sa source, le 27 mai 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Des lettres de Semlah, du Pendjâb et de la Chine s'étaient donné rendez-vous dans l'obscur village près duquel je suis campé, et, pour en finir j'ai pris la plume et de ma plus rapide et plus illisible écriture j'ai répondu à un chacun. Il se trouvait en outre, dans mon portefeuille, une série de questions adressées au capitaine Troyer, je les joins

entre le paquet pour le Pendjâb et celui pour la Chine. Veuillez user en ma faveur de votre privilège de gouverneur, ou de chef d'établissements étrangers, et faire jeter les lettres à votre poste. Quand je verrai lord Clare, je le prierai de m'accorder la franchise de ma correspondance avec un chacun, si cette faveur est compatible avec les règles du service. J'aime à écrire lâche, sur le papier chinois, et d'un côté seulement, parcequ'il n'y en a qu'un qui soit lisse et très agréable à écrire. Or, les monstrueux paquets qui résultent du nombre de mes correspondants dans l'Inde, le Pendjâb et l'Europe, à la distance où je suis d'eux, seraient une ruine. C'est une chose que lord William aurait dû songer à m'offrir; mais je n'aime pas à demander, hormis que ce soit pour un autre, auquel cas je ne m'en embarrasse guère.

Quand j'étais parmi les merveilles d'Ellora, près desquelles j'étais encore campé hier matin, le colonel Seyer m'envoya une Gazette extraordinaire de Madras, avec des nouvelles de France jusqu'au 3 février. Mauvaises nouvelles vraiment : une conspiration du diable à Paris, découverte par hasard. J'ai grand peur que tout cela ne finisse mal. Les Carlistes jouent bien leur jeu, mais qu'ils prennent garde! C'est un jeu dangereux. La clémence populaire envers les ministres de Charles X paraît un gage d'impunité à tous les mécontents et amateurs de révolutions. Chacun paraît sûr au moins qu'il n'y perdra pas la tête, et, quant à la perte de la liberté, comme chacun se flatte qu'à la fin son parti triomphera, elle semble, en cas de mauvais succès, ne devoir être que temporaire; ainsi chacun s'embarque dans des conspirations. Nous sommes, croyez-moi, fort heureux d'être loin de ces scènes affligeantes. Parmi les Bhîles et les Mharattes, et autres tribus à demi sauvages, dont le brigandage était le gagne-pain, je suis plus tranquille ici qu'à Paris. Il est vrai que j'ai un sergent, un caporal et douze hommes d'escorte pour veiller à la sûreté de mon bagage; mais, sans cette protection, je me croirais encore très en sûreté, certainement beaucoup moins exposé qu'à Paris à être réveillé la nuit par le désagréable charivari des coups de fusil dans la rue.

Depuis le 20 février je n'ai eu qu'une goutte de pluie, une seule fois, dans la nuit, à la fin de mars, et depuis ce temps-là à peine ai-je vu un nuage; mais les voilà qui s'amoncèlent et promettent, ou plutôt menacent, de la grande pluie qui durera trois mois. Je fais marches forcées pour arriver au moins à Pounah avant le commencement de ce déluge. Ceci partira d'Ahmedmeggur, où je passerai après demain, sans m'y arrêter. Adieu donc. Tout à vous de cœur.

XXXII

Poonah, le 5 juin 1832.

Cher Monsieur Cordier,

J'arrive! Quelle route d'ici à Dehli!

Je trouve, en arrivant, maintes preuves de votre bonne amitié, et vous en remercie de tout mon cœur, mais je suis dans les bœufs, les

chameaux, banguis, domestiques malades, déménagements ou plutôt emménagements jusqu'au cou; après heures deux débarquement nullement encore installé! Demain je vous répondrai. Car vous n'avez pas laissé partir un seul de mes paquets sans y joindre un souvenir, et quelques-uns de vos billets sont des lettres, qui veulent réponse à tête reposée; demain je m'acquitterai. Messieurs Cruttenden, Mackillop et Compagnie, qui sont des juifs s'il en fut jamais, me demandent des reçus en triplicata, qu'ils m'envoyent tout préparés et que je n'ai qu'à signer. Comme le Dâk d'ici à Calcutta n'est pas très sûr, j'envoie séparément chacun de mes *bills* à ces apothicaires; soyez assez bon pour faire jeter l'inclus à la poste. Je me porte très passablement pour un homme qui descend de cheval après une promenade de sept à huit cents lieues. Adieu, mille tendresses, et à Madame Cordier mille hommages respectueux. Tout à vous de cœur.

P.-S. Une grâce que j'ai à vous demander : pourquoi me rendre le *Monsieur*, qui vous oblige à m'ôter le nom d'ami, que vous me donniez dans vos dernières lettres? Il n'y avait pas un poil blanc ni gris dans ma longue barbe à Cachemyr l'an passé, vos cheveux blancs ne devraient pas faire tant de façons avec ma moustache blonde.

XXXIII

Poonah, le 6 juin 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Je commence à reprendre haleine. J'ai lu et relu toutes mes lettres et vais y répondre quand je serai établi.

Je vous renvoye fidèlement le papier que vous désirez. Je me rappellais parfaitement tous les passages ci-joints du discours de M. Moiroud, que j'admirai alors extrêmement comme effort de talent, et puis un physique plein de force et de noblesse, une figure superbement animée par la passion, un débit magnifique. Notre ami de Melay ne trouvait pas moins que ces paroles hors de saison étaient de très belles paroles. J'étais profondément vexé qu'un homme de ce talent fût relégué à Pondichéry, il était fait pour le théâtre de Paris. Aigri par le malheur et la vengeance, il s'est gravement compromis par les insertions qu'il fit en France dans les journaux; elles sont non seulement fausses, odieuses, mais absurdes. Pauvre M. de Melay! quelle idée d'aller faire de lui un Jean Bart, le juron à la bouche! S'il en est un plus *exquisitely accomplished* dans votre corps, dites le moi; pour moi je déteste les Jean Barts, mais j'ai été aux arrêts forcés pendant six mois avec M. de Melay sur le même royal sabot d'accrochante mémoire (nous accrochions à toutes les bornes sur les brasses du Gange, vous ne l'avez pas oublié) et ne désire jamais avoir un plus aimable compagnon.

M. Moiroud était du *genus irritabile vatum*. Or les *vates* ou poëtes, ou hommes à imagination ardente, ont la faculté de vivre sincèrement toutes les pensées dont leur folle imagination s'avise; de ce nombre, parmi les hommes connus, est *Chateaubriand*, que je ne méprise que fort peu, parce que je trouve dans l'inconstance de sa pensée celle de ses opinions, et qui serait un abominable coquin s'il n'était qu'un homme vulgaire. Le superbe général Foy était aussi de l'*espèce irritable des poëtes* et sujet à changer du matin au soir, de la meilleure foi du monde, du blanc au noir. Seulement je plains le pauvre Moiroud plus que je ne le condamne; je le blâme cependant et très sévèrement. Quant à l'affaire de M. Bourgoin, c'est une sale affaire. *Arcades ambo.* Mais je vous régale de poésie latine, comme si vous étiez sorti hier du collège; ne tenez compte de ces pitoyables misères et laissez couler l'eau sous les ponts.

Je vous quitte pour me gréer de noir de la tête aux pieds et faire le coup de feu des visites obligées; cependant celle à lord Clare, le gouverneur de Bombay, ne sera que pour demain. Il est ici depuis quelques jours et y passe, comme à une résidence d'été, la saison des pluies. Depuis mon entrée sur ses terres j'ai reçu des attentions dont j'ai été souvent très confus et j'ai hâte de l'en remercier. Je vais lui écrire quelques mots pour lui annoncer ma visite pour demain; il demeure à sept milles d'ici.

Ci-joint le n° 2 d'un triplicata de *bills* pour les apothicaires Cruttenden, Mackillop et Cie de Calcutta. Demain je vous enverrai le n° 3 et le mien. Adieu, mille et mille amitiés.

(*A suivre.*)

MÉLANGES

DOCUMENT INÉDIT SUR TARTUFFE

Contribution a l'histoire de la pièce

L'histoire de *Tartuffe* est connue depuis longtemps dans ses grandes lignes, mais il n'en est pas de même des détails; l'on ne pourra espérer connaître absolument toute l'histoire de la pièce que lorsque les manuscrits de nos grands dépôts seront tous inventoriés complètement, et connus en entier. Le document que nous avons trouvé dans les armoires de Baluze vient donner raison à cette opinion.

Le volume 179 est consacré en entier aux questions religieuses. Il a été vu bien des fois, sans doute, et aussi par bien des lecteurs différents; le document sur *Tartuffe* avait néanmoins échappé, jusqu'à présent, à l'attention générale, et c'est un examen approfondi du volume qui nous l'a fait découvrir.

L'on sait que l'*Imposteur* fut représenté pour la première fois en public le 5 août 1667 et interdit le lendemain par M. de Lamoignon. Quelques jours après, le 11 août, l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe lançait contre la pièce le mandement si connu et si souvent publié [1].

Qui demanda à Baluze de consulter les canonistes pour savoir s'il était possible de le faire annuler? Colbert avait l'habitude de demander presque journellement à son bibliothécaire des notes documentées sur ce que l'on pourrait appeler les « sujets d'actualité ». Les volumes de la collection Baluze contiennent les nombreux billets de Colbert adressés à Baluze et les mémoires que celui-ci envoyait, en réponse, au ministre. Il est donc permis de supposer que Baluze aurait rédigé la note que nous publions pour faire plaisir à son maître [2]. D'un autre côté, l'on peut objecter — et cette objection nous vient du juge le plus compétent, M. G. Monval, que nous avions consulté — que Baluze, à cette date, venait à peine d'entrer chez Colbert et que d'autres que le ministre avaient intérêt à s'éclairer sur le droit de l'archevêque. Ce serait alors le prince de Condé [3], l'un des protecteurs de Molière, ou Molière lui-même qui aurait demandé ces renseignements à Baluze.

Que ce soit Colbert ou le prince de Condé qui ait été l'instigateur de ces recherches et il est malheureusement, je crois, impossible de le décider, il n'en

1. Notamment dans l'édition des *Grands Écrivains de la France*, IV (1878), p. 422.

2. D'autant plus que l'on était alors au temps des grands scandales des amours du Roi, et que Moliere, en attaquant dans sa pièce ses ennemis personnels, attaquait par la même occasion ceux du roi, c'est-à-dire le parti religieux qui censurait la conduite de Louis XIV; Colbert n'aurait certainement pas manqué une occasion pareille de se faire bien voir du roi.

3. Rien ne permet du reste cette hypothèse, les archives du château de Chantilly étant muettes sur ce point. (Communication de M. G. Macon.)

est pas moins curieux de constater que le document, quoique, en somme, favorable à Molière, ne conclut pas formellement. Au point de vue strictement religieux, en effet, l'archevêque était dans son droit, et il ne paraît pas que la note de Baluze ait été suivie d'effet, au moins, immédiat. *Tartuffe* ne devait revoir le jour que le 5 février 1669.

FÉLIX CHAMBON.

On demande [1] si M. de Paris a peu et deu décerner l'excommunication contre ceux qui représenteront [2], liront, ou entendront réciter, soit en public, soit en particulier, la Comédie de Tartufe, sous [3] quelque nom que ce soit. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans la validité des excommunications; tout le monde demeurant d'accord que ces peines ecclésiastiques [4] sont d'une très grande considération, lorsqu'elles sont justes et canoniques. Mais il faut [5] que pour estre réputées canoniques on ait observé toutes les formalités en tel cas requises; les anciens Pères et les Conciles ayant en toutes occasions recommandé aux Pasteurs de ne lascher pas l'excommunication témérairement et inconsidérément. Tous les livres sont pleins de cette doctrine, qui est sans contestation.

Il reste donc à sçavoir si cette excommunication a esté décernée canoniquement et si l'Église peut se [6] mesler de cette sorte de choses. Il semble d'abord qu'on n'a pas observé toutes les formes, puisque M. de Paris ne décerne pas cette excommunication avec pleine connoissance de cause, mais sur une [7] simple plainte de son Promoteur, qui avait été adverty que [8] cette Comédie avoit esté représentée sous le nouveau nom *Imposteur*, sur un des théâtres de cette ville. Il semble qu'il falloit déclarer qu'on avoit eu la pièce en main, qu'on l'avoit exactement examinée, et que par l'examen [9] qui en avoit esté fait on avoit reconnu qu'elle estoit grandement préjudiciable au salut des âmes. Encore resteroit-il toujours à sçavoir si l'auctorité ecclésiastique s'estend jusques-là, et si elle peut défendre la Comédie sous quelque prétexte que ce soit, et si elle le doit lorsqu'on voit [10] que vraisemblablement les inférieurs n'auront pas esgard à cette sentence.

Pour faire voir que l'auctorité de l'Église s'estend jusques-là, on pourroit alléguer une décrétale du pape Innocent III contre les comédies, qui est dans le Corps du droict. (Cap. *Cum decorem. De vita et*

1. *Mot effacé* : sçavoir.
2. *Baluze avait d'abord mis* : iront entendre, *membre de phrase qui fut remplacé par* verront représenter, *et enfin par cette phrase qui reproduit le texte même de l'ordonnance.*
3. *Mots effacés* : mesme sous...
4. *Baluze avait écrit d'abord* : canoniques, etc.
5. *Mots effacés* : encore faut-il.
6. *Mots effacés* : se doit
7. *Mots effacés* : la pl[us].
8. *Baluze avait d'abord mis* : que l'Imposteur avoit esté représenté...
9. *Mot effacé* : la lecture.
10. *Mot effacé* : juge.

honestate clericos.) Mais on peut respondre deux choses. Premièrement, qu'il ne défend ces jeux qu'aux ecclésiastiques ; en second lieu, qu'il ne défend pas généralement toutes sortes de Comédies, mais les comédies sales, infâmes, et scandaleuses, que les prestres et autres gens d'église avoient accoustumé de faire dans les églises, pendant les trois jours qui suivent la feste de Noël. Encore n'ordonne-[t]-il point l'excommunication, se contentant seulement de défendre cette sorte de divertissement.

En l'affaire présente il n'y a rien de semblable. Car la Comédie est un divertissement public, permis par les princes dans tous les Estats de la Chrestienté, et qui se donne dans des lieux destinés pour cela, et esloignés des églises et des lieux sacrez, et dans des temps qui ne sont pas ordinairement destinés pour la célébration des devoirs chrestiens [1]. Ainsy l'Église ne peut pas se mesler d'empescher cette sorte de divertissemens, encore moins le peut elle par l'employ des peines canoniques et des excommunications. Et quand il se rencontreroit des cas où les comédies iroient à de tels excez qu'on ne pourroit pas s'en taire, les Evesques ne doivent rien faire témérairement, mais s'adresser aux Princes pour faire cesser les scandales par leur auctorité; et si elle ne peut pas suffire, l'Eglise peut prescher contre ces désordres, exhorter les fidèles de n'assister point [2] à ces actions, leur en représenter l'horreur; et si les temps [3] sont assez bien disposez pour qu'on puisse user des derniers remèdes sans scandale et qu'on prévoye que la peine d'excommunication ne sera pas suivie du mespris des chrestiens, on peut en user dans les occasions où les choses saintes seroient ouvertement et impudemment tournées en ridicules. Mais si on juge que la défense que l'Eglise faira (*sic*), ne sera pas exécutée, les canonistes (Vide : *Franc. Nicotinum in c. Quoniam contra de probat.*, § 547) sont d'accord qu'en ces occasions les prélats ne doivent point lascher la sentence d'excommunication. *Prælati debent diligenter advertere ne ferant sententiam excommunicationis ubi prævident eam futuram inutilem et in vilipendium.* Et un autre adjoute que si un juge délégué par le Pape [4] voit que ceux qui troublent sa jurisdiction sont tellement obstinez dans leur malice qu'il y a apparence qu'au lieu d'estre corrigez par l'excommunication, ils en deviendroient plus meschans, il doit suspendre son auctorité jusqu'à ce que les temps changent, et que Dieu y ait mis remède. Il reste néantmoins toujours à sçavoir si l'excommunication qui aura esté imprudemment laschée, doit tenir en une occasion comme celle-cy, et si le supérieur ne doit pas la lever, quand bien elle seroit juste.

(Bibl. nat. Baluze, 179, fol. 385-6.)

1. *Phrase effacée :* il est vray qu'il y peut avoir des occasi[ons]...
2. *Mots effacés* : défendre aux fidèles d'assister...
3. *Baluze avait d'abord mis* : les esprits.
4. *Ces mots sont en surcharge.*

UN PASSAGE DE LA « LÉGENDE DES SIÈCLES ».

Tous les lettrés ont lu et admiré dans la *Légende des siècles* le beau poème intitulé *Aymerillot*. Charlemagne veut s'emparer de Narbonne, mais c'est en vain qu'il s'adresse successivement à chacun de ses barons, en vain qu'il promet à celui qui prendra la ville :

Tout le pays d'ici jusques à Montpellier.

Tous fatigués, harassés, refusent l'un après l'autre le présent, tant ils ont hâte, comme répond l'un d'eux à l'empereur, *de se sauver au nid*. C'est alors que Charlemagne s'écrie avec colère :

Si l'on vous dit, songeant à tous vos grands faits d'armes
Qui remplirent longtemps la terre de terreur :
« Mais où donc avez-vous quitté votre empereur? »
Vous répondrez, baissant les yeux vers la muraille :
« Nous nous sommes enfuis le jour d'une bataille,
Si vite et si tremblants et d'un pas si pressé,
Que nous ne savons plus où nous l'avons laissé. »

Victor Hugo ne fait ici qu'amplifier magnifiquement ce passage d'*Aymeri de Narbonne*, poème qu'il connut, comme l'a démontré M. Demaison à travers une nouvelle imitée de nos vieux trouvères que Jubinal fit paraître en 1843 dans le *Musée des Familles* :

Je reviendrai ici en Nerbonois,
Si garderai Narbone et le defois!
Foi que doi vos, ainz i serai. xx. mois
Que je n'en aie le palès maginois.
Quant vos vendroiz el païs d'Orlenois,
En douce France, tot droit en Loonois.
S'an vos demande où est Charles li rois,
Si responez, por Deu, Seignor François,
Que le lesastes au siège à Nerbonois!

(*Aymeri de Narbonne*, 613-621, A. T.)

Le trait final est superbe d'ironie et de dédain, mais s'il fallait en croire Appien, il appartiendrait à Sylla qui, au moment d'en venir aux mains avec Archélaüs, « voyant que ses soldats ne se remuaient point, descendit à pied et print l'enseigne de l'aigle, et avec ses piétons qui portaient escuz et targues, se vint ruer au milieu du camp, disant à haulte voix telles paroles : Si quelcun vous demande, ô Romains, en quel lieu vous avez abandonné vostre empereur, vous lui répondrez que l'avez laissé combattant en Orchomène. » (Claude Seyssel, Appian, *Guerres civiles*, 184, édit. 1544.)

L'auteur probable du poème d'*Aymeri de Narbonne* est Bertrand, de Bar-sur-Aube. En sa qualité de « gentil clerc », titre qu'il se donne au début de *Girart de Vienne*, il n'est pas impossible qu'il ait connu ce passage d'Appien par une traduction latine. Ce n'est là, bien entendu, qu'une hypothèse, mais elle n'est pas invraisemblable.

A. Delboulle.

COMPTES RENDUS

Joseph Texte. **Jean-Jacques Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire.** Hachette, 1895. In-8, de xxiv. — 466 p.

Le livre de M. Texte est une thèse de doctorat, et c'est comme tel que je l'examinerai : c'est une simple question d'équité, car quiconque a passé par cette désagréable épreuve sait de reste qu'il est bon de tenir compte à un nouveau docteur des entraves qui l'ont gêné dans son travail, des indications qu'il a dû suivre. De plus on ne doit pas se montrer aussi sévère pour une œuvre de début que pour un travail mûri à loisir, surtout en ce qui regarde l'épluchage des détails. On a toujours un certain nombre de petites erreurs à relever même dans les monographies les plus précises, à plus forte raison dans une étude d'ensemble qui, comme celle-ci, embrasse un siècle et trois littératures.

Je laisse de côté quelques hypothèses de détail un peu hasardées (notamment p. 132), sur lesquelles il n'y a guère profit à discuter, l'hypothèse n'étant intéressante que comme théorie générale, et non comme idée particulière. Je me contenterai d'indiquer les quelques assertions qui m'ont paru particulièrement défectueuses, et qui sont en très petit nombre.

Peut-être M. Texte se serait-il montré moins dur pour Garat (p. 128, n. 1) s'il avait mieux connu la question des jardins « anglais », et leur création en France dès le xviiᵉ siècle, en dehors de toute imitation des Anglais.

M. Texte connaît bien l'Angleterre et sa littérature. Son information est moins étendue pour la France. C'est ainsi qu'on trouve cités les Mémoires de Mᵐᵉ de Genlis plus souvent qu'ils ne le méritent. D'autres citations sont prises dans des livres de seconde main. Je sais bien qu'il était impossible, pour un premier travail, de lire intégralement toutes les œuvres de tous les écrivains cités. Il n'en est pas moins vrai que les généralisations ne peuvent être utiles que si elles reposent sur des matériaux très scrupuleusement choisis. Ainsi, raisonnant sur les ancêtres de Rousseau, M. Texte accepte de confiance les idées présentées là-dessus par M. Amiel dans le recueil intitulé *Rousseau jugé par les Genevois d'aujourd'hui*. En général il faut se défier de cet ouvrage, qui ne vaut pas son similaire français, *J.-J. Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui*; on y trouve peu de faits nouveaux, très peu d'idées intéressantes : la seule chose qui m'ait paru curieuse là dedans, c'est cette phrase mémorable sur la tendance de Rousseau à déclamer : « Ce défaut, nous l'avons tous plus ou moins, nous autres Genevois; nous sommes tous quelque peu orateurs à la manière de Rousseau. » En particulier, pour la partie précise qui nous occupe, il aurait mieux valu lire l'étude autrement fouillée de M. Dufour, *les Ascendants de J.-J. Rousseau*. M. Texte y aurait vu que ce n'est pas un seul Français que Rousseau compte dans ses ancêtres; que, de ses quinze trisaïeux connus, sept viennent de France, et que les huit autres appartiennent à la Savoie, au pays de Gex.

Il y a telle de ces petites fautes qui doit tenir surtout à la rapidité de la rédaction. Si M. Texte avait eu plus de temps, ce qui fait beaucoup à l'affaire, il n'aurait pas contesté à « la molle France » du centre, toute aptitude à comprendre la nature, car il se serait rappelé que Balzac est né en Touraine, et que, sans être spécialement paysagiste, le grand romancier a exposé de place en place dans son œuvre des paysages de toute beauté.

Enfin il aurait été bon de faire disparaître quelques petites taches de pure forme; par exemple, p. 285, nous trouvons reproduit un mot curieux de Garat sur l'anglomanie, à l'apparition de la *Nouvelle Héloïse* : « Si un télescope comme ceux de Herschell, et un cornet acoustique de la même portée avaient existé à cette époque, ils auraient été dirigés sur l'Angleterre plus souvent encore que sur la lune et les autres corps célestes. » La citation produirait plus d'effet s'il n'était pas déjà question de ce même télescope à la page xii de l'Introduction.

J'insiste sur ces détails pour montrer que le livre de M. Texte n'est pas de ces œuvres qu'on peut lire superficiellement, car on ne peut faire de pareilles remarques que sur les études captivantes qui ont commandé toute l'attention du lecteur. En effet M. Texte a des idées qu'il aime, des préférences qu'il affiche nettement, ajoutons même des partis pris. Le nouveau docteur appartient à l'école des penseurs qui ont peu de sympathie pour le XVIIIe siècle, et c'est fort permis : mais encore faut-il donner des raisons solides et personnelles de son antipathie. Répéter celles des autres est insuffisant. Ainsi, est-il légitime de reprocher à ce pauvre siècle « l'abaissement singulier de l'idée de patrie »? (p. 31). Ne serait-on pas en droit de rappeler à l'auteur que, dans l'ancienne France, le patriotisme se confond avec le royalisme, ou, si l'on aime mieux, que le royalisme est la forme officielle de l'amour de la patrie. Dire « vive le Roi! » alors, c'est comme aujourd'hui dire « vive la France! » Si le XVIIIe siècle crie rarement « vive le Roi! » si son royalisme a beaucoup diminué, est-ce la faute du siècle, ou celle du roi? Ne pourrait-on pas soutenir que ce qui est véritablement sensible alors, c'est l'abaissement singulier de l'idée de royauté, ainsi que de ses représentants? Car vouloir contester à tout le XVIIIe siècle l'amour de la patrie, c'est oublier que la fin de cette époque s'appelle la Révolution.

Il est vrai que M. Texte n'aime pas cette Révolution, peut-être parce qu'il ne la connaît pas assez d'après les documents et les études sérieuses. Il n'est pas prudent de consulter sur sa politique l'*Histoire des Girondins* de Lamartine, et sur sa littérature le livre de M. Jeanroy Félix. — « Ces hommes », comme dit M. Texte, qui auraient eu « plein la bouche » de l'antiquité, sans la connaître, s'appelaient Mirabeau, Vergniaud, et l'on connaît peu de plus grands orateurs; ils s'appelaient aussi Robespierre, l'abbé Maury, Camille Desmoulins, et c'étaient de très brillants élèves de l'ancien régime. Lorsque l'on voit porter sur la production littéraire de la Révolution un verdict comme celui-ci : « ces médiocres œuvres dont l'ensemble indigeste forme la littérature révolutionnaire », on est en droit de se demander si M. Texte connaît les œuvres qu'il juge ainsi. On est plus surpris encore de voir toutes les préférences de l'auteur se porter vers les émigrés. Pour soutenir que l'esprit français avait, lui aussi, passé le Rhin, que ces transfuges appartenaient « aux classes les plus éclairées de la nation », il faut n'avoir pas lu les études les plus modérées, les plus impartiales sur cette question, par exemple *l'Europe et la Révolution* de M. Sorel. Sans doute il y a Chateaubriand; mais Chateaubriand n'est pas toute l'émigration, et sa seule œuvre vraiment faible est justement celle qu'il a écrite en Angleterre, c'est son *Essai sur les Révolutions*. En littérature, les émigrés ont peut-être oublié, mais je ne vois pas ce qu'ils ont appris.

Si de ces idées particulières nous nous élevons à une vue d'ensemble, le livre de M. Texte nous semblera bien ordonné, bien proportionné, et c'est peut-être la qualité la plus rare dans une thèse. Je ne vois guère que le cha-

pitre sur Richardson qui paraisse long parce que l'auteur l'a développé, un peu sans doute en vue de son plan général, mais beaucoup surtout pour le plaisir de juger en elle-même l'œuvre du romancier anglais. Peut-être encore la partie consacrée à Béat de Muralt aurait-elle pu être diminuée. Il est presque « inédit », ce Muralt, et c'est un préjugé défavorable pour un vulgarisateur que d'être retombé dans l'obscurité. En littérature, s'occuper d'inédit, c'est faire des exhumations, et non des résurrections. Plutôt que de nous révéler quelque petit écrivain qui a vécu à petit bruit dans un petit cercle, on fait bien mieux de nous apprendre du nouveau sur un grand écrivain. Aussi un des plus intéressants chapitres de ce livre est-il celui qui est consacré à Voltaire; et pourtant ce n'est qu'un des chapitres préparatoires de cette thèse, qui roule en somme sur Rousseau, sur les influences anglaises qu'il a subies et qu'il a propagées.

Le titre de cette étude ne correspond peut-être pas très exactement au développement de l'idée générale, car, après avoir lu tout ce travail, je me demande en quoi il y a là les origines du cosmopolitisme littéraire, plutôt que dans une étude sur Corneille et sur ses emprunts à Guillem de Castro. Ce n'est pas une simple querelle de mots et d'étiquette que je fais là. En effet, si M. Texte a pu dire excellemment qu'une idée que l'on précise est une idée que l'on féconde, on peut, en renversant les termes, lui répondre que l'on stérilise une idée en lui donnant un nom vague malgré son apparente précision. Nous voyons bien reparaître souvent, au cours de ce travail, le mot « cosmopolitisme », ou encore « exotisme », sans que l'on comprenne très nettement en quoi ils conviennent aux emprunts faits ou à faire aux littératures du nord de l'Europe. De plus c'est aller bien vite en besogne que de rêver une cosmopolis littéraire; avant de chercher là la formule de la littérature de l'avenir, il serait plus prudent de prouver d'abord qu'il peut y avoir une littérature européenne. Enfin sommes-nous bien placés en France pour étudier cette littérature européenne, si tant est qu'elle existe? Cela ne convient-il pas mieux à des critiques de Suisse ou de Danemark, comme le remarque M. Bernardini dans sa *Littérature scandinave*, à propos de M. Brandes? N'est-ce pas dans ces pays à littérature nationale relativement peu riche, et où l'on parle presque naturellement plusieurs langues, qu'on peut se livrer, plus utilement que chez nous, à ces études où le polyglottisme est indispensable, où le fait même d'être citoyen d'un État officiellement ou pratiquement neutre n'est pas indifférent pour l'impartialité du jugement?

Du reste, que cette besogne convienne ou non à des Français, ce n'est pas rajeunir l'esthétique littéraire que d'en changer la terminologie. M. Texte a contribué pour sa part à l'introduction d'un mot nouveau; mais, heureusement pour lui et pour nous, ce mot nouveau cache une chose fort ancienne en matière de critique : l'étude des influences étrangères sur nos écrivains nationaux. Si l'on voulait à toute force changer les formules consacrées, on pourrait aussi bien parler de l'importation ou de l'exportation des idées. Et de même que les échanges économiques ne modifient pas les frontières, ne réconcilient pas les intérêts opposés, de même les échanges intellectuels ne peuvent pas créer un esprit européen, encore moins un esprit cosmopolite, bien qu'ils modifient les génies marqués par le sceau d'un pays et d'une race. Pasteur, dans une formule superbe, a pu dire que si la science n'a pas de patrie, le savant en a une; à plus forte raison peut-on affirmer que la littérature a une patrie, et que le lettré doit en avoir une : ce qui n'empêche pas les voyages à l'étranger.

Il me semble donc difficile d'admettre la théorie générale que M. Texte a exposée, malgré le mérite de cette exposition, mérite qui est le gage d'un bel avenir. S'il n'était pas bien téméraire de vouloir enfermer un écrivain dans son œuvre de début, je dirais que M. Texte a prouvé par cette thèse que, s'il pouvait fort bien enseigner la littérature française, il serait peut-être encore

mieux, dans une chaire de littérature étrangère, *the right man in the right place*.

Mais c'est surtout aux futurs lecteurs de ce livre que s'adresse ce compte rendu; et, en somme, toute analyse bibliographique doit aboutir à cette conclusion : est-ce un livre à acheter, un livre à lire et à faire lire, oui ou non? La réponse n'est pas douteuse : on ne pourra plus maintenant parler de J.-J. Rousseau sans avoir dépouillé cette œuvre considérable; chemin faisant on y apprendra bien des choses sur d'autres écrivains d'Angleterre, de Suisse, voire de France.

MAURICE SOURIAU.

EUGÈNE GILBERT. **Le Roman en France pendant le XIXe siècle**. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1896, in-12, 4 ff. non chiffrés et 459 p.

Le roman a tenu dans toutes les littératures de ce siècle, et particulièrement en France, une place considérable. Il ne faut donc pas s'étonner si d'ores et déjà quelques critiques s'essayent à classer ses innombrables transformations, à déterminer les influences d'où il a procédé et celles qu'il a fait naître, à établir enfin le « départ », comme on dit volontiers aujourd'hui, de ce qu'il y a de viable et de ce qu'il y a de caduc dans cet incessant effort. Après MM. Brunetière, Lemaître, Doumic, G. Pélissier, Paul Morillot et d'autres encore dont on trouvera la liste sommaire en tête de son livre, M. Eugène Gilbert, secrétaire et rédacteur de la *Revue générale* de Louvain, a entrepris de résumer et de caractériser les diverses phases du roman français moderne. La tâche est immense et pour la circonscrire en un volume in-12 de 450 pages, l'auteur a dû grouper sous diverses rubriques les œuvres entre lesquelles il découvrait une corrélation plus ou moins sensible. Aux initiateurs incontestés, Chateaubriand et Mme de Staël, il associe Charles Nodier, Xavier de Maistre et un « isolé », Stendhal, qui a pourtant depuis fait souche et dont il ne serait pas impossible de retrouver les ascendants. Ensuite viennent trois parties consacrées, suivant la répartition traditionnelle, au romantisme, au réalisme et au naturalisme, mais divisées elles-mêmes en une foule de chapitres spéciaux. Débordé par le torrent dont il a cherché à retracer le cours et à signaler les affluents, M. Gilbert a dû nécessairement recourir, sauf pour les chefs de file, à une énumération plus ou moins brève et trop souvent même à une simple mention répétée par l'index final; encore ce dénombrement offre-t-il plus d'une lacune. Ainsi, je ne vois mentionnée nulle part l'exquise nouvelle de Gérard de Nerval, *Sylvie*, dont les délicats n'avaient pas attendu, pour en faire un de leurs régals préférés, qu'un éditeur avisé en donnât une réimpression elle-même parfaite. Si Henry de La Madelène est cité à propos de *La fin du marquisat d'Aurel*, libre à M. Gilbert de ne point accorder la même faveur à *Germain Barbe-Bleue*, comme je l'eusse fait à sa place; mais, ce qui est plus grave, Jules de La Madelène, l'auteur de *Brigitte*, du *Marquis des Saffras*, etc., n'est pas plus nommé qu'Asselineau et Babou, dont *la Double vie* et *les Payens innocents* auraient mérité au moins une ligne dans le chapitre consacré aux « nouvelliers ». Ces omissions sont, je le sais, inévitables dans un livre de cette nature et, à certains égards d'ailleurs, significatives. Parmi les œuvres d'imagination écloses entre 1840 et 1870, *Madame Bovary* tient, et très légitimement, le premier rang, mais ce succès auquel la postérité a contribué plus encore que les contemporains, a précipité dans un oubli dont ils ne sortiront plus, j'en ai peur, des livres assurément inférieurs à celui-ci, et qui avaient bien leur mérite; j'étonnerais sans doute beaucoup M. Gilbert si je lui affir-

mais qu'Arnould Frémy, Mary Lafon, Édouard Plouvier auraient eu le droit de figurer aux lieu et place de plus favorisés; mais M. Gilbert n'a lu, j'en suis sûr, ni *les Maîtresses parisiennes* du premier, ni *les Mœurs et Coutumes de la vieille France* du second, ni *les Contes pour les jours de pluie* du troisième et, sans tirer vanité de cette mince supériorité sur lui, j'en conclus, parce que je les ai lus, qu'il appartient à une autre génération que la mienne.

Bien qu'il se défende de chercher à deviner quel avenir est réservé au roman, M. Gilbert reproduit dans sa conclusion les principaux passages d'une étude de M. Antoine Albalat sur le même sujet et il estime à son tour que « le maître futur sera celui qui atteindra le Beau en touchant les fibres les plus humaines et les plus nobles de notre cœur ». Souhaitons-le avec lui et espérons que quelque cataclysme politique ou social, toujours latent et imminent, ne vienne pas troubler ces consolants pronostics.

MAURICE TOURNEUX.

PÉRIODIQUES

Allgemeine Zeitung Beilage, n° 138. — J. Sarrazin, *Rabelais und die groteske Satire.* — N° 218 : *Das Französische in Lothringen.* — N° 262 : *Journal des Goncourt.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen, XCV, 1 et 2. — J. Schmilinsky, *Triomphe d'Argent.* — *Abhandlungen Herrn Prof. Ad. Tobler dargebracht.* — Huguet, *Étude sur la syntaxe de Rabelais* (A. Stimming). — Walther, *Wissenschaftliche Fortbildungsblätter für Lehrende und Lernende der französischen Sprache* (A. Tobler). — Crouslé, *Fénelon et Bossuet* (Mahrenholtz).

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino, XXX, 15. — M. Losaccio, *Il sentimento della noia nel Leopardi e nel Pascal.*

Berichte des Freien Deutschen Hochstiftes zu Frankfurt am Main, XI, 3-4. — F. Kuh, *Bericht über den französischen Feriencurs in Frankfurt am Main.*

Bulletin du Bibliophile. — Septembre-octobre : Maurice Tourneux, *Marie-Antoinette devant l'histoire* (suite). — A. Claudin, *Les libraires, relieurs et imprimeurs de Toulouse* (suite). — L'abbé A. Tougard, *Un auteur bénédictin inconnu.* — Léon G. Pellissier, *L'imprimerie à Milan.* — Le vicomte de Grouchy, *Documents officiels sur quelques libraires, imprimeurs et relieurs parisiens aux XVIIe et XVIIIe siècles.* — Georges Vicaire, *Revue critique des publications nouvelles.* — Novembre-décembre : Maurice Tourneux, *Marie-Antoinette devant l'histoire* (fin). — A. Claudin, *Un typographe rouennais oublié.* — Le vicomte de Grouchy, *La presse sous le premier Empire.* — Georges Vicaire, *Revue critique des publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 25 juillet : L. de Lanzac de Laborie, *Mœurs et physionomies du XVIIIe siècle.* — *Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts.* — 25 août : *Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts.* — 25 septembre : E. Lecanuet, *La jeunesse de Montalembert : la défection de Lamennais, avec des lettres inédites.* — G. d'Hugues, *Joseph de Maistre et ses nouveaux historiens.* — *Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts.* — 10 octobre : Denys Cochin, *Pasteur.* — G. d'Hugues, *Trois moralistes contemporains.* — 25 octobre : E. Lecanuet, *La jeunesse de Montalembert : les dernières relations de Montalembert et de Lamennais, avec des lettres inédites* (fin). — Edmond Biré, *Balzac au théâtre.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 novembre : Joseph Laurentie, *Le portefeuille d'un journaliste : les correspondants de M. Laurentie.* — E. de Maujars-Lussienne, *Le premier siècle de l'Institut de France.* — 25 novembre : Arthur Desjardins, *Proudhon, sa vie, ses œuvres, sa doctrine : I. La jeunesse de Proudhon.* — Marie-Thérèse Ollivier, *Valentine de Lamartine, d'après des lettres inédites.* I. — L. de Lanzac de Laborie, *La correspondance de la duchesse de Broglie.* — Joseph Laurentie, *Le portefeuille d'un journaliste : les correspondants de M. Laurentie* (fin). — G. d'Hugues, *Les amis de Montaigne.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.*

Deutsche Litteraturzeitung, n° 41. — Filon, *Mérimée et ses amis* (Cornicelius).

Deutsche Zeitschrift für auslandisches Unterrichtswesen. I, 1. — A. Ehrhard, *Die Ecole normale supérieure in Paris.*

Die Gegenwart, n° 27 : G. Karpeles, *Ein Gespräch von Heine und Alexandre Dumas père.* — N° 47 : Heinrich Mann, *Barbey d'Aurevilly*, I — N° 48 : H. Mann, *Barbey d'Aurevilly*, II.

Die Nation, n° 49 : Widmann, *Bouilly's Leonore und der Text zu Beethoven's Fidelio* — N° 51 : H. Morf, *Molières Ende* — N° 52 : Ronsohoff, *Michel de Montaigne.*

Die neueren Sprachen. — III, 2 : R. Kron, *Die Methode Gouin*, II. — Gundlach : *Kühtmanns Textausg. franz. Schriftsteller; Kühtmanns Bibliothèque française.* — Glode : Klint, *Fransk-Svensk Ordbok.* — III, 3 : Hengesbach, *Der französische Unterricht am preussischen Gymnasium nach der neuen Lehrmethode.* — R. Kron, *Die Methode Gouin.* — M. Tissot, *De l'enseignement secondaire en France.* — L. P. Eykman, *Gouins System in Holland.* — Gundlach : Ulbrich, *Uebungsbuch zum Uebersetzen aus dem Deutschen ins Französische;* Bahlsen und Hengesbach, *Schulbibliothek franz. Prosaschriften.* — Lohmann : *L'invasion, par Halévy*, traduit par Tournier; *De l'Allemagne*, par Mme de Staël. hrsg. von Franz. — III, 4 : R. Kron, *Die Methode Gouin*, III — M. Tissot, *De l'enseignement secondaire en France.* — J. D. Escolaux, *A travers mes manuscrits* (Lohmann). — III, 5 : R. Kron, *Die Methode Gouin*, IV. — Kühn, *Französisches Lesebuch für Anfänger* (A. Gundlach). — Goerlich, *Materialien für freie französische Arbeiten* (A. Beyer). — Fleischhauer, *Praktische französische Grammatik* (J. Sarrazin). — Kressner, *Rustebuef, ein französischer Dichter des XIII Jahrhunderts* (F. Sarrazin). — Köcher, *Zum französischen Unterricht am Gymnasium.*

Finsk Tidskrift. — Avril 1895 : A. von Kraemer, *Anatole France.* — Juin : Ola Hansson, *Barbey d'Aurevilly.*

Franco-Gallia. — XII, 9 : A. Sorel, *Die Persischen Briefe Montesquieus.* — Faguet, *Voltaire* (Frank). — Eidam, *Mustersätze zur französischen Grammatik;* Becker und Bahlsen, *Ergänzungsheft zu Ulbrichs Elementarbuch und Schulgrammatik der französischen Sprache* (Gundlach). — XII, 10 : *Besprechungen und Anzeigen. Frankreich an der Zeitwende, Fin de siècle.* — Stier, *Lehrbuch der französischen Sprache.* — Feist, *Lehr-und Lesebuch der französischen Sprache.* — Koschwitz, *Französische Volksstimmungen während des Krieges 1870-1871.*

Frankfurter Zeitung. — N° 260 : H. Morf, *Der Verfasser von Paul und Virginie.*

Gids. — Juin : A. G. Van Hamel, *Gaston Paris en zijne leerlingen.*

Illustrierte Zeitung. — N° 2737 : E. Körner, *Barthélemy Saint-Hilaire, Alexandre Dumas.*

Journal des Débats politiques et littéraires. — 23 juillet (soir) : Édouard Rod, *Revue littéraire : l'œuvre posthume de James Darmesteter.* — F. R., *Une visite aux Rochers.* — 25 juillet (soir) : Émile Faguet, *Le prochain moyen âge.* — 26 juillet (soir) : André Heurteau, *Royer-Collard.* — 28 juillet (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — Paul Diénay, *les Citations et la mode.* — 31 juillet : René Doumic, *la Séance du concours général.* — 2 août (soir) : René Doumic, *le Monument de Florian.* — 4 août (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — Paul Diénay, *les Caisses de M. Zola.* — 5 août (soir) : André Michel, *le Journal d'Eugène Delacroix* (2e article). — 7 août : M. M., *André Chénier orateur et journaliste.* — 8 août (soir) : Édouard Rod, *Rêverie à l'île Rousseau.* — J. Bourdeau, *Naturalisme et mysticisme.* — 18 août (soir) : Henri Chantavoine, *Chamfort, étude sur sa vie, son caractère et ses écrits.* — 11 août (soir) : Jules Lemaitre, *la Semaine dramatique.* — 12 août : Paul Bonnefon, *les Amis de Montaigne : Pierre Charron* (1er article). — 13 août (soir) : H. Fiérens-Gevaert, *L'émotion au théâtre.* — Augustin Filon, *le Parler vaudois.* — 16 août : Paul Bonnefon, *les Amis de Montaigne : Pierre Charron* (fin). — (Soir) : Guy Tomel, *la Poussière de Victor Hugo.* — Émile Faguet, *la Jeunesse de Joseph de Maistre.* — 18 août (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 24 août (soir) : Henry Houssaye, *Sur la jeunesse de Napoléon.* — 25 août : F. D., *Notes sur le baron de Staël.* — (Soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — Paul Diénay, *L'interview.* — 27 août (soir) : Augustin Filon, *Balzac et les Anglais.*

— 29 août (soir) : Édourd Rod, *Au château de Coppet.* — Émile Faguet, *Corneille et Descartes.* — 1er septembre (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 2 septembre : F. D., *les Baliverneries et contes d'Eutrapel.* — 4 septembre : A. M., *Anatole de Montaiglon.* — 6 septembre : M. T., *le Théâtre français en Serbie.* — (Soir) : René Doumic, *les Récits militaires de M. Art Roë.* — 7 septembre (soir) : Félix Reyssié, *Une visite à Nohant.* — 8 septembre (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 12 septembre (soir) : Henri Chantavoine, *Revue littéraire : Lacordaire.* — 13 septembre (soir) : R. Jalliffier, *la Fin d'une société.* — 15 septembre : F. D., *Auteurs aveugles.* — (Soir) : Paul Diénay, *les Catacombes du livre.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 17 septembre : F. D., *la Littérature* « futuriste ». — (Soir) : Alfred Rambaud, *Catherine II, homme de lettres et dramaturge.* — 19 septembre : André Hallays, *la Correspondance d'Ernest Renan et de sa sœur Henriette.* — (Soir) : Édouard Rod, *la Poésie populaire et les poètes novateurs.* — 22 septembre (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 23 septembre : F. D., *Un Rabelaisiana inédit.* — (Soir) : René Doumic, *les Écrivains et les danseuses.* — 25 septembre (soir) : André Hallays, *Ibsen et Beaumarchais.* — 26 septembre : *Lettres inédites de Sainte-Beuve.* — 29 septembre : F. D., *Marionnettes et parodies.* — (Soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 1er octobre (soir) : Félix Reyssié, *George Sand dans la Creuse.* — 2 octobre : M. L., *François Tronchin et ses amis,* — 3 octobre : H., *L'empreinte, par M. Édouard Estaunié.* — (Soir) : Édouard Rod. *Essais de théâtre populaire.* — 4 octobre : M. S., *les Origines du théâtre espagnol.* — (Soir) : J. Bourdeau, *Silhouettes révolutionnaires.* — 5 octobre (soir) : Maurice Spronck, *Comment on devient journaliste.* — 6 octobre : André Hallays, *les Funérailles de Pasteur.* — (Soir) : Paul Diénay, *les Témoignages des contemporains.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 7 octobre : M. S., *M. Chesnelong orateur.* — 11 octobre : M. S., *la Séance d'hier à l'Académie française* (visite du grand-duc Constantin et de la grande-duchesse). — (Soir) : R. Jalliffier, *la Fin d'une société* (2e article). — 13 octobre (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 14 octobre (soir) : Félix Reyssié, *George Sand dans la Creuse.* — 16 octobre : M. S., *les Mémoires de M. Henri Rochefort.* — 18 octobre (soir) : Georges Picot, *le Comte Jean-Pierre Bachasson de Montalivet.* — 20 octobre (soir) : Paul Diénay, *les Almanachs.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 22 octobre (soir) : Maurice Spronck, *le Grand reportage.* — J. Lemoine, *Duguesclin dans la légende et dans l'histoire.* — 24 octobre (soir) : Ernest Bertin, *Revue historique : Journal du maréchal de Castellane.* — 25 octobre (soir) : Édouard Rod, *le Conseiller François Tronchin.* — 27 octobre (soir) : Guy Tomel, *Au pied de la scène.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 29 octobre (soir) : Augustin Filon, *Près d'une tombe* (Mme de Gasparin). — 31 octobre : H., *Ernest Hello.* — 1er novembre (soir) : Émile Faguet, *Mme de Sévigné malade.* — 2 novembre (soir) : Félix Reyssié, *Aubusson et Jules Sandeau.* — 3 novembre (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 4 novembre (soir) : René Doumic, *les Comédiens à l'Institut.* — 6 novembre : M. S., *les Jeunes par René Doumic.* — 7 novembre : M. S., *M. Armand Silvestre.* — (Soir) : René Doumic, *M. Pierre Loti en Galilée.* — 8 novembre (soir) : R. Jalliffier, *la Fin d'une société* (dernier article). — 9 novembre (soir) : André Hallays, *En Sorbonne.* — 10 novembre : P. L., *Augustin Thierry.* — (Soir) : Paul Diénay, *les Romans.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 12 novembre : H. G., *Agar.* — 13 novembre (soir) : *L'inauguration du buste de Peiresc à Aix.* — 14 novembre (soir) : Édouard Rod, *la Question du plagiat* — 15 novembre (soir) : Édouard Rod, *le Nouveau roman de M. d'Annunzio.* — 17 novembre (soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 18 novembre : M. S., *les Idées en marche* (par M. Léon Daudet). — (Soir) : René Doumic, *Méditations sur le bon sens.* — 21 novembre : M. S., *le Chemin de Velours, par M. Fernand Vandérem.* — (Soir) : Henri Chantavoine, *Poètes et poésies.* — 22 novembre : René Doumic, *les Prix de vertu.* — (Soir) : Émile Faguet, *Romans pédagogiques.* —

23 novembre : M. S., *Un peintre paysan* (Jules Breton). — F. D., *le Théâtre à Caen*. — (Soir) : Paul Diénay, *les Nouvelles écoles*. — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique*. — 26 novembre : M. S., *Un poète oublié* (Marie-Joseph Chénier). — — 27 novembre : Georges Picot, *M. Barthélemy Saint-Hilaire, notes et souvenirs*. — 28 novembre : Jules Lemaître, *Alexandre Dumas fils*. — 29 novembre, M. M., *De Marie Bashkirtseff à Guy de Maupassant*. — (Soir) : Maurice Spronck, *Alexandre Dumas fils*. — 30 novembre : M. S., *Un nouveau livre de J.-J. Weiss*. — 1er décembre (soir) : Paul Diénay, *Œuvres posthumes*. — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique*. — 2 décembre : M. T., *le Salon de Mme Geoffrin*. — (Soir) : René Doumic, *L'histoire et les mots historiques*. — 3 décembre : F. D., *le Jeu de Robin et Marion*. — 4 décembre : M. S., *Un éditeur des romantiques*. — 5 décembre (soir) : Édouard Rod, *Auteurs et éditeurs*. — André Hallays, *les Jeunes*. — 6 décembre : *la Bibliothèque de Renan*.

Journal des savants. — Juin : Gaston Paris, *la Nouvelle française aux* XVe *et* XVIe *siècles* (2e et dernier article). — H. Wallon, *Mémoires de Saint-Simon* (1er article). — Juillet : Jules Simon, *l'Année philosophique*. — H. Wallon, *Mémoires de Saint-Simon* (2e article). — B. Hauréau, *Anselme de Laon*. — Août : Michel Bréal, *Grammaire comparée des langues indo-germaniques* (3e article). — Octobre : Michel Bréal, *Grammaire comparée des langues indo-germaniques* (4e article). — H. Wallon, *l'Alliance autrichienne* (d'après M. le duc de Broglie).

Les littératures considérées au point de vue historique et critique. — N° 6, juin-juillet 1895. Revue critique : Antoine Albalat, *Le mal d'écrire et le roman contemporain*. — P. Janet, *Les lettres de Mme de Grignan*. — A. Collignon, *Diderot, sa vie, ses œuvres, sa correspondance*. — Raoul Allier, *la Philosophie d'Ernest Renan*.

Literarisches Centralblatt. — N° 33 : Tobler, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, I (Knauer). — N° 34 : Hatzfeld, H. Darmesteter et A. Thomas, *Dictionnaire général de la langue française*, 7-13 (Knauer) — N° 35 : Körner, *Der Versbau Robert Garniers* (Knauer). — N° 37 : Breymann, *Die neusprachliche Reform-Litteratur 1876-1896* (Knauer) — N° 38 : Maugras, *Philosophenzwist, Voltaire und J.-J. Rousseau*; Texte, *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 8 : Schreiber, *Die Vagantenskophe der mittellat. Dichtung u. das Verhältnis derselben zu mhd Strophenformen* (Wallensköld). — Erzgraeber, *Elemente der historischen Laut-und Formenlehre des Französischen* (Risep). — A. Collignon, *Diderot* (Mahrenholtz). — N° 9 : Jeanjaquet, *Recherches sur l'origine de la conjonction* que *et des formes romanes équivalentes* (Mayer-Lübke). — Delarc, *l'Église de Paris pendant la Révolution française* (Mahrenholtz). — Blennerhassett, *Talleyrand* (Mahrenholtz). — Teulié, *Memorandum des consuls de la ville de Martel* (Levy). — N° 10 : Delaite, *Essai de grammaire wallone* (Wilmotte). — Godet, *Histoire littéraire de la Suisse française* (Sachs). — Crouslé, *Fénelon et Bossuet* (Mahrenholtz). — Fouillée, *Descartes* (Borsdorf). — Isnard, *Livre des privilèges de Manosque, cartulaire municipal latin provençal suivi de remarques philologiques*, par C. Chabaneau (Levy). — N° 11 : Mostert, *Das Mystere de Saint-Genis seine Quelle und seine Interpolatoren* (Stiefel). — André, *Manuel de diction et de prononciation française* (Sachs). — Pasquier, *Mémoires* p. p. d'Audiffret-Pasquier (Mahrenholtz). — Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, V (Mahrenholtz). — Marchot, *Les gloses de Cassel, le plus ancien texte rhéto-roman; Les gloses de Vienne, vocabulaire rhéto-roman* (Meyer-Lübke) — N° 12 : Voretzsch, *Die Sage von Ogier dem Dänen und die Entstehung der Chevalerie Ogier* (Becker). — Mabilleau, *Victor Hugo* (Borsdorff).

Modern language notes. — X, 7 : Font, *Essai sur Favart et les origines de la comédie mêlée de chant* (Ogden). — Warren, *A history of the novel previous to the XVII century* (Deering). — Kuhns, *A selection from the poetry and come-*

dies of Alfred de Musset (Bowen). — Betz, *Heine in Frankreich* (Nollen). — Garner, *Cheval de fond.*

Museum. — III, n° 5 : G. Paris, *La poésie du moyen âge* (Salverda de Grave).

Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik. — N°s 5 et 6 : C. Humbert, *Der französische Artikel.*

Neuphilologisches Centralblatt. — IX, 9 : Sandmann, *Voltaire's l'Orphelin de la Chine und Murphy's the Orphan of China.* — IX : Sandmann, *id.* — Sachs, *Zwei Veteranen der französischen Litteratur.* — IX, 11 : Sandmann, *id.* (fin).

Noord en Zuid. — XVIII, 3 : T. A. Worp, *Invloed van het Fransche drama op het onze in het begin der 17 eeuw.*

Nord und Süd. — XX, 221 : Karl Vogt, *Harmlose Plaudereien über romanische Literatur.* — Clemens Sokal, *Die Memoiren von Barras.*

Nordisk Tidskrift. — N° 3 (p. 203-221) : Tos Hedberg, *Lecomte de Lisle.*

La Nouvelle Revue. — 1er septembre : Antoine Albalat, *l'Avenir de la critique.* — E. Ledrain, *Quinzaine littéraire.* — 15 septembre : E. Ledrain, *Quinzaine littéraire.* — 1er octobre : D. Menant, *Lettres inédites d'Eugène Burnouf.* — Clément Rochel, *le Théâtre espagnol.* — E. Ledrain, *Quinzaine littéraire.* — 15 octobre : Victor du Bled, *l'Académie française* (1774-1803). — E. Ledrain, *Quinzaine littéraire.* — 1er novembre : P.-J. Proudhon, *Napoléon Ier* (1re partie). — Marcel Fouquier, *Théâtre : drame et comédie.* — E. Ledrain, *Quinzaine littéraire.* — 15 novembre : P.-J. Proudhon, *Napoléon Ier* (2e partie). — Marcel Fouquier, *Théâtre : drame et comédie.* — E. Ledrain, *Quinzaine littéraire.* — 1er décembre : P-J. Proudhon, *Napoléon Ier* (3e partie et fin). — Paul Hamelle, *Un centenaire à Blois* (Augustin Thierry). — Marcel Fouquier, *Théâtre : drame et comédie.* — E. Ledrain, *Quinzaine littéraire.* — *Deux lettres inédites de La Fayette et de Victor Jacquemont.* — 15 décembre : Alexandre Dumas, *Lettre inédite.* — Marcel Fouquier, *Théâtre : drame et comédie.* — E. Ledrain, *Quinzaine littéraire.*

Ord och Bild. — IV, 3 : Paul Meijer Granqvist, *Marskalk och Madame Sans Gêne.* — 5 : Johan Vising, *Oursagans uppkomst och vandringar.*

Pedagogisk Tidskrift. — N° 2 : E. Edström, *Nochmals die französische* faire. — *Construction.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 24 août : J. du Tillet, *la Comédie-Française depuis le romantisme.* — 31 août : Pierre Puget, *Pamphlets et pamphlétaires : MM. Paul de Cassagnac, Drumont et Rochefort.* — Émile Faguet, *Lacordaire, d'après un ouvrage récent.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, les Héritiers. — 7 septembre : Albert Malet, *Le théâtre serbe et les œuvres françaises.* — Heljy, *Notes et impressions : les étapes d'un chef-d'œuvre* (« Thaïs », d'Anatole France, 1867-1890). — 14 septembre : Émile Faguet, *Chamfort, d'après un ouvrage récent.* — J. du Tillet, *Psychologie des auteurs dramatiques.* — 21 septembre : Jules Breton, *Souvenirs et impressions d'un peintre paysan.* — J. du Tillet, *Psychologie des auteurs dramatiques.* — 28 septembre : Jules Breton, *Souvenirs et impressions d'un peintre paysan*, II. — *Quelques lettres inédites de Voltaire et de Diderot à François Tronchin.* — Gustave Lanson, *A propos d'un nouveau dictionnaire.* — J. du Tillet, *Psychologie des auteurs dramatiques.* — 5 octobre : Jules Breton, *Leconte de Lisle; Eugène Delacroix.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, les Tenailles, *de M. Paul Hervieu.* — 12 octobre : Ch. Recolin, *Portraits contemporains : M. T. de Wyzewa.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, les Tenailles, *de M. Paul Hervieu.* — 19 octobre : Étienne Charavay, *le Centenaire de l'Institut.* — Jacques Porcher, *M. José Echegaray.* — 26 octobre : Étienne Charavay, *Le centenaire de l'Institut* (fin). — J. du Tillet, *Théâtres : Porte-Saint-Martin*, Messire Du Guesclin, *de M. Paul Deroulède.* — 2 novembre : Jules Claretie, *Émile Augier.* — 9 novembre : Armand Du Mesnil, *Portraits contemporains : M. Alfred Rambaud.* — Émile Faguet, *Voltaire et François Tronchin.* — J. du Tillet, *Théâtres.* — 16 novembre : Paul Monceaux, *Causeries littéraire : « la Vie et les Livres » de*

M. Gaston Deschamps. — J. du Tillet, *Théâtres :* Amants, *de M. Maurice Donnay.* — 23 novembre : Georges Pélissier, *Portraits contemporains : M. Estaunié.* — J. du Tillet, *Théâtres :* La crise conjugale, *de M. Berr de Turique.* — 30 novembre : G. Lafenestre, *l'Influence de la Fontaine.* — Émile Faguet, *les Jeunes.* — J. du Tillet, *Théâtres :* Viveurs, *de M. Henry Lavedan.* — *M. Barthélemy Saint-Hilaire.* — 7 décembre : J. du Tillet, *Alexandre Dumas fils.* — Paul Monceaux, *Causerie littéraire : la Légende de Montaigne.* — 14 décembre : Georges Bastard, *Leconte de Lisle, souvenirs de jeunesse.* — Léon Barracand, *Peintres écrivains : Fromentin, Guillaumet, Delacroix, Jules Breton.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française,* Le fils de l'Arétin. — 21 décembre : Jules Martha, *Cours de la Sorbonne : Constant Martha.* — Émile Faguet, *Les paradoxes de M. Max Nordau.* — 28 décembre : René Doumic, *Vie parisienne et vie de province : à propos de* la Petite ville, *de Picard.* — Abel Lefranc, *Deux comédies inédites de Marguerite de Navarre.* — J. du Tillet, *Théâtres : Gymnase,* Marcelle, *de M. Victorien Sardou.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — N°s 33-34 : G. Bapst, *Essais sur l'histoire du théâtre* (A.C.). — 35-36 : Tobler, *Contributions à la grammaire française* (A. Jeanroy); De Beaurepaire, *l'Abbé du Resnel* (T. de L.). — 37-38 : Brun, *l'Alouette* (A.C.); Frantz Funck-Brentano, *la Devineresse* (Henri Carré); Combarieu, *les Rapports de la musique et de la poésie* (E.). — 39 : André Lichtenberger, *le Socialisme au* XVIIIe *siècle* (H. Monin); Levertin, *Les Œuvres dramatiques de Gustave III* (E. Beauvois); Lavisse, *Un ministre : Victor Duruy* (René Marie). — 40 : Pascal, *Œuvres,* II, p. Faugère (A. Gazier); Larroumet, *Études de littérature et d'art,* III (R. Rosières). — 41 : Roman, *les Mémoires de Pontis* (T. de L.); D'Hauteroche, *la Vie militaire sous le premier Empire en Italie* (A.C.). — 42 : Boissonnade et Bernard, *le Collège d'Angoulême* (Ch. Dejob). — 43 : Kerviler, *Répertoire de bibliographie bretonne,* XXI (T. de L.); Ney, *les Mémoires d'une contemporaine* (A.C.); Bondois, *Napoléon et la société de son temps* (A.C.). — 44 : Finzi, *Léopardi et la littérature contemporaine* (Ch. Dejob). — 45 : Creizenach, *Histoire du drame moderne,* I (A.C.); *Lettres de Mazarin,* VIII, p. d'Avenel (A.C.); Paroy, *Mémoires,* p. Charavay (A.C.); De Broc, *la Vie sous le premier Empire* (A.C.). — 46 : Mautort, *Mémoires* (A. C.). — 47 : Seitz, *Scaliger et Genève* (T. de L.); *Album de Molière* (A. Gazier); P. Dupuy. *l'École normale de l'an III* (A. C.); Geiger, *Histoire de la vie intellectuelle de Berlin* (A. C.). — 48 : *Mémoires de Barras,* M. G. Duruy (A.C.) — 49 : Thirion, *la Vie privée des financiers au* XVIIIe *siècle* (Frantz Funck-Brentano); Souriau, *l'Évolution du vers français* (E.).

Revue de Paris. — 1er septembre : Ernest Renan, Henriette Renan, *Correspondance intime,* II. — Maurice Bouchor, *Shakespeare au théâtre.* — 15 septembre : Ernest Renan, Henriette Renan, *Correspondance intime* (fin). — 1er octobre : duc d'Aumale, *Condé à Chantilly.* — 15 octobre : Gaston Paris, *Sully Prudhomme.* I. — 1er novembre : prince George Stirbey, *J.-J. Weiss chroniqueur de théâtre.* — Samuel Taylor Coleridge, *Anima poetæ, pensées intimes.* — 15 novembre : Viollet-le-Duc, *Mérimée et les monuments historiques.* — Prosper Mérimée, *Lettres à M. et à Mme Lenormant.* — 1er décembre : Mirabeau, *Amours de la marquise de M... et du comte de M...* — Charles Maurras, *l'Esprit de M. Paul Bourget.* — Emile Gebhart, *A propos du* Fils de l'Arétin. — 15 décembre : Raymond Poincaré, *Alexandre Dumas.* — Comte de Ségur, *le Voyage de Mme Geoffrin en Pologne.*

Revue des Deux Mondes. — 1er septembre : Edouard Rod, *Essai sur Garthe* : III, *la Crise sentimentale.* — 15 septembre : Augustin Filon, *le Théâtre anglais contemporain* : IV, *Sydney Grundy*; *H.-A. Jones* ; *Arthur Pinero.* — René Doumic, *Revue littéraire : les premières années de Joseph de Maistre.* — Alfred Fouillée, *Victor Cousin d'après de nouveaux documents.* — 1er octobre : Ferdinand Brunetière, *le Cosmopolitisme et la littérature nationale.* — Vicomte Eugène Melchior de Vogüé, *le Livre anglais* : Robinson Crusoé. — 15 octobre : René

Doumic, *Revue littéraire : un Romancier des mœurs de la province, M. René Bazin.* — Les Tenailles, *de M. Paul Hervieu, à la Comédie-Française.* — 1er novembre : Emile Gebhart, *Boccace* : I, *le prologue du* Décaméron *et la Renaissance.* — Augustin Filon, *le Théâtre anglais contemporain : Ibsen à Londres, le théâtre de demain.* — G. Valbert, *le Conseiller genevois François Tronchin et ses relations avec Voltaire, d'après une publication récente.* — 15 novembre : Arvède Barine, *Essais de littérature pathologique.* I. *Le vin. Hoffmann.* — Maurice Spronck, *Émile Augier.* — René Doumic, *Revue littéraire : la Famille de Montaigne.* — Ferdinand Brunetière, *l'Œuvre d'Augustin Thierry.* — 1er décembre : Emile Gebhart, *Boccace.* II. *la Comédie italienne.* — Adolphe Jullien, *le Romantisme et l'éditeur Renduel.* I. *Eugène Renduel et Victor Hugo.* — Le vicomte Eugène Melchior de Vogüé, *Quelques lettres d'autrefois.* — René Doumic, *Revue dramatique* : Viveurs, *de M. Henri Lavedan*; Amants, *de M. Maurice Donnay.* — 15 décembre : René Doumic, *Revue dramatique* : le Fils de l'Arétin, *de M. de Bornier.*

Revue encyclopédique. — 1er septembre : Charles Maurras, *Revue littéraire : Nos critiques, figures de conteurs.* — Charles Saunier, *les Affiches illustrées.* — 15 septembre : Charles Maurras, *la Vie littéraire.* — Charles d'Agostino, *la Littérature turque contemporaine* (portraits). — 1er octobre : Charles Maurras, *la Vie littéraire : figures de conteurs.* — 15 octobre : Léo Claretie, *la Vie théâtrale.* — *Louis Pasteur* (1822-1895) (illustrations). — 1er novembre : Charles Maurras, *la Vie littéraire : la composition de l'Académie française en 1802, en 1820, en 1830, en 1857*; *conjectures, statistiques et souvenirs; décroissance de la mortalité académique.* — *Fêtes du centenaire de l'Institut* (illustrations). — Grand-Carteret, *l'Institut de France* (illustrations). — 15 novembre : Maurice Barrès, *Histoire intérieure d'un journal.* — Charles Maurras, *la Vie littéraire : un poème inédit de M. Henri Rochefort* (autographe). — Léo Claretie, *Revue dramatique* : Messire Du Guesclin, *de M. Paul Déroulède.* — 1er décembre : Charles Maurras, *la Vie littéraire : les politiques et les lettres.* — Georges Pellissier, l'Empreinte, *par Édouard Estaunié* (portrait et autographe). — Léo Claretie, *Revue dramatique* : Amants, *par Maurice Donnay*; Viveurs ! *par Henri Lavedan.* — 15 décembre : *Alexandre Dumas, lettre autographe.* — Henri Castets, *Alexandre Dumas : étude biographique.* — Émile Faguet, *Alexandre Dumas auteur dramatique.* — Henri Lapauze, *Alexandre Dumas et ses jeunes confrères.* — *Extraits et pensées choisis d'Alexandre Dumas.* — *Opinions diverses sur Alexandre Dumas* (portraits, autographes, illustration). — Léo Claretie, *Revue dramatique* : le Fils de l'Arétin, *de M. Henri de Bornier* (illustrations). — Charles Maurras, *la Vie littéraire.* — Jules Bois, *le Centenaire d'Augustin Thierry et sa prétendue conversion* (illustration). — Ch. S., *le Monument d'Émile Augier* (illustration).

The Fortnightly Review. — Octobre : Y. Blaze de Bury, *Ferdinand Brunetière.*

The Saturday Review. — 31 août 1895 : *Benjamin Constant.*

The Westminster Review. — Octobre : D. F. Hannigan, *Gustave Flaubert.*

Taal en Letteren. — V. 4 : W. Muller, *De dorsprung van den Roman de Renart.*

Le Temps. — 25 août : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : en Bretagne.* — 26 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 27 août : Gustave Larroumet, *le Conservatoire et les théâtres nationaux.* — 1er septembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : sur une plage.* — 2 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 6 septembre : A. Mézières, *Paris révolutionnaire.* — 8 septembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : un pèlerinage* (à Combourg). — 9 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 15 septembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : latins et exotiques* (à propos de la thèse de M. Texte sur *Jean-Jacques Rousseau*). — 16 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 21 septembre : Gustave Larroumet, *l'Art et l'Etat.* — 22 septembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : lectures des*

vacances. — 23 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 27 septembre : A. Mézières, *l'Alliance autrichienne* (d'après M. le duc de Broglie). — 29 septembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Henriette Renan.* — 30 septembre : *Pasteur.* — Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 4 octobre : Dr Ch. Bouchard, *Pasteur médecin.* — 6 octobre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : un orateur* (*Lacordaire*). — 7 octobre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 8 octobre : A. Mézières, *de Valmy à Wagram.* — 13 octobre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : chez les jésuites* (l'Empreinte, par M. Estaunié). — 14 octobre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 16 octobre : T. de Wyzewa, *Une biographie anglaise de Gustave Flaubert.* — 26 octobre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : la maison de Lamennais.* — 21 octobre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 22 octobre : Albert Sorel, *Notes sur la campagne de Russie.* — 27 octobre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : nouveau roman de M. J.-H. Rosny.* — 28 octobre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 3 novembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : M. Gabriel Hanotaux.* — 4 novembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 8 novembre : *l'Ouverture des conférences à la faculté des lettres.* — 10 novembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : M. Ferdinand Fabre.* — *Augustin Thierry raconté par son neveu.* — 11 novembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 13 novembre : Gustave Larroumet, *l'Art et l'État en France.* — 17 novembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : réflexions sur la critique.* — 18 novembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 22 novembre : Eugène Lautier, *le Grand Condé et les hommes de lettres.* — 23 novembre : Henry Michel, *Académie française : séance publique annuelle.* — 24 novembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : M. Victor Cherbuliez.* — 25 novembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 26 novembre : *Une conférence de M. Brunetière sur Chateaubriand.* — 28 novembre : Adolphe Brisson, *Visites et promenades : M. Henri de Bornier.* — 29 novembre : H. M., *Alexandre Dumas.* — Francisque Sarcey, *l'Œuvre d'Alexandre Dumas.* — 30 novembre : Jules Claretie, *Alexandre Dumas : la dernière page.* — 2 décembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — *Les droits de la femme : lettre inédite d'Alexandre Dumas.* — 3 décembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : deux voyageurs* (M. René Bazin, M. Édouard Conte). — 6 décembre : Gaston Deschamps, *Un pèlerinage littéraire en Italie.* — 8 décembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : l'Arétin* — 9 décembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 11 décembre : Gaston Deschamps, *Un pèlerinage littéraire en Italie.* — 13 décembre : H. M., *Émile Montégut.* — 14 décembre : Henry Michel, *Académie française : réception de M. Henry Houssaye.* — 15 décembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : peintre et poète* (M. Jules Breton). — 16 décembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 17 décembre : Jules Lemaître, *Figurines : Henri Lavedan.* — 18 et 20 décembre : Gaston Deschamps, *Un pèlerinage littéraire en Italie.* — 21 décembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Henri Meilhac.* — 22 décembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : le nouveau roman de Fogazzaro.* — Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 24 décembre : Jules Lemaître, *Figurines : J.-K. Huysmans.* — 27 décembre : Gaston Deschamps, *Un pèlerinage littéraire en Italie.* — 29 décembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Giovanni Verga.* — 30 décembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 31 décembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Aurélien Scholl.*

Tilskueren. — Juin-juillet 1895 : Sven Lange, *Nutidstyper fra det litteraere Paris, Forain, Hervieux.*

La Vie contemporaine. — 1er septembre : Boiseguin, *la Quinzaine littéraire.* — 15 septembre : Gustave Larroumet, *Un romancier militaire* (Art Roë). — 1er octobre : Ch. Dinamis, *la Parodie.* — Boiseguin, *la Quinzaine littéraire.* — 15 octobre : général Thoumas, *la Vie militaire du général Foy.* I. — Gustave Larroumet, *Pierre Loti.* — Robert Vallier, *le Théâtre.* — 1er novembre : Jules

Simon, *Pasteur : souvenirs intimes.* — Général Thoumas, *Vie militaire du général Foy.* II. — Boiseguin, *la Quinzaine littéraire.* — 15 novembre : Xavier Roux, *Au pays de la chanson.* — Général Thoumas, *Vie militaire du général Foy.* III (fin). — Gustave Larroumet, *M. Jules Breton.* — Robert Vallier, *le Théâtre.* — 1er décembre : Mlle Blaze de Bury, *le Roman anglais actuel.* — Boiseguin, *la Quinzaine littéraire.* — 15 décembre : Mme V. Godefroy, *Alexandre Dumas et Mgr Dupanloup, correspondance inédite et souvenirs d'un témoin.* — Robert Vallier, *le Théâtre.*

Weststœliche Rundschau. — II, 8 : Schneegans, *Geschichte der grotesken Satire* (H. St.).

Zeitschrift für das Realschulwesen. — XX, 8 : A. Redlich, *Ueber französische Privatlectüre.* — 10 : A. Bechtel, *Des neufranzösischen Feriencursus zu genf praktischer und wissenschaftlicher Nutzen für Lehrer, und Lehrerinnen des Französischen*; Erzgräber, *Elemente der historischen Laut-und Formenlehre des Französischen* (Wawra). — 11 : A. Bechtel, *id.* (fin).

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur. — XVII, 4 : Meyer-Lübke, *Grammatik der romanischen Sprachen,* II (Behrens) — Pipping, *Die Lehre von den Vokalklängen* (Wagner). — Benecke, *Französische Schulgrammatik* (Block). — Stein, *Lehrgang der französischen Sprache* (Roeth). — Kron, *Guide épistolaire* (De Beaux). — Plötz-Kares, *Französische Schulgrammatik* (Aymeric). — Dickmann, *Französische und englische Schulbibliothek* (Soldan). — Quaizin, *Premières lectures* (Dörr). — Zola, *Lourdes*; Ohnet, *La dame en gris* (Netto). — Gyp, *Tante Joujou*; Jacot, *Vingt ans après* (Mahrenholtz). — XVII, 5 : Mussafia, *Ueber die von Gautier de Coincy benutzten Quellen* (E. Stengel). — Spirgatis, *Verlobung und Vermählung im alt französischen volksthümlichen Epos* (D. Behrens). — E. Ritter, *Merveilles advenir en cestuy an vingt et sis, pronostication satirique pour l'année 1526.* — Wagner, *Mellin de Saint-Gelais* (G. Steffens). — Brunetière, *les Époques du théâtre français*; Parigot, *le Théâtre d'hier*; Doumic, *De Scribe à Ibsen*; Betz, *Heine in Frankreich* (J. Sarrazin). — Hartmann, *Chénier-Studien* (J. Ellinger). — Mayr, *Jahrbuch der französischen Litteratur* (G. Krause). — XVII, 6 : Zimmermann, *Die Geschichte des lateinischen Suffixes*-arius *in den romanischen Sprachen* (G. Körting). — Huguet, *Étude sur la syntaxe de Rabelais* (L. Fränkel). — Erzgraeber, *Elemente der historischen Laut-und Formenlehre des Französischen* (D. Behrens). — Hartmann, *Die Anschauung im neusprachlichen Unterricht*; *Handausgabe von Hölzels Wandbildern für den Anschauungs-und Sprachunterricht*; Genin et Schamanek, *Conversations françaises sur les tableaux d'Ed. Hölzel.* — Topffer, *Nouvelles genevoises* (A. Schulze). — Reclus, *En France* (G. Carel). — D'Hérisson, *Journal d'un officier d'ordonnance* (E. Dannheisser). — Taine, *Voyage aux Pyrénées* (G. Sarrazin). — Schmidt, *Horace* (Ellinger). — Kron, *Bibliothèque française.* — L. Fränkel, *Cés. Villate.* — A. Johansson, *Ein Fall des Konjunktivs in indirecktен Fragesätzen im Französischen.*

Zeitschrift für lateinlose hœhere Schulen. — VI, 12 : Münch und Glauning, *Didaktik und Methodik des französischen und englischen Unterrichts* (Jansen). — VII, 1 : Maximilian Kohn, *Schiller vor hundert Jahren in Frankreich.* — VII, 3 : Edme-Louis Arcambeau, *la Littérature française au* XIXe *siècle d'après la sixième partie de l'Histoire de la littérature française de Gustave Lanson,* 1.

Zeitschrift für romanische Philologie. — XIX, 3 : Meyer-Lübke, *Zur Syntax des Substantivums.* — Baist, *Arthur und der Graal.* — Braune, *Neue Beiträge zur Kenntnis einiger romanischer Wörter deutscher Herkunft.* — Suchier, *Der musikalische Vortrag der Chanson de geste.* — Friesland, *Die Quelle zu Rutebœufs Leben der heiligen Elisabeth.* — Settegast, *Enme* (*enma*), *in der altfranz. Stephansepistel.* — Cohn, *Mauvais.* — XIX, 4 : Meyer-Lübke, *Zur Syntax des Substantivums.* — P. A. Becker, *Nachträge zu Jean Lemaire.* — A. Tobler, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik,* III, 6-9. — Meyer-Lübke et Ulrich, *Etymologien.* — Schuchardt, *Mauvais.*

LIVRES NOUVEAUX

Asse (Eugène). *Alfred de Vigny et les éditions originales de ses poésies. Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 172 p.

Avenel (Henri). *Le monde des journaux en 1895* (Organisation, influence, législation, mouvement actuel, portraits et pseudonymes). *Paris, May et Motteroz.* In-8, de 280 p. Prix : 3 fr. 50.

Babeau (Albert). *Le théâtre des Tuileries sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, lecture faite à l'assemblée générale annuelle de la Société de l'histoire de Paris. *Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 63 p. et pl. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1895.)

Baille (Ch.). *Notes sur le baron de Staël*, ambassadeur de Suède en France, mort à Poligny en 1802. *Besançon, Jacquin.* In-8, de 19 p. (Extrait des *Annales franc-comtoises*, juillet-août 1895.)

Baudrier (le Président). *Bibliographie lyonnaise.* Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle, publiées et continuées par J. Baudrier. *Lyon, Brun.* In-8, de 458 p. 1re série, ornée de 50 reproductions. Prix : 16 fr.

Bernardin (N. M.). *Un précurseur de Racine : Tristan L'Hermite, sieur du Solier* (1601-1655), sa vie, sa famille, ses œuvres. *Paris, Picard.* In-8, de XI-633 p.

Béthune (L.). *Un vieux poète liégeois, G. Maigret* (1575-1633). *Liège, Vaillant-Carmanne.* In-12, de 38 p.

Biré (Edmond). *Histoire et littérature. Lyon, Vitte.* In-8, de 403 p.

Boisjolin (Jacques de). *Les écoles de la littérature française. Paris, Thorin.* In-8, de 71 p. (Extrait de la *Revue des études historiques*, 1895.)

Bourdaloue. *Chefs-d'œuvre oratoires*, précédés de la vie de Bourdaloue par le P. Bretonneau. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de 560 p.

Bourdeau (J.). *La Rochefoucauld. Paris, Hachette.* In-16, de 205 p. et portrait. Prix : 2 fr. (*Les Grands Écrivains français.*)

Branthôme. *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, abbé et seigneur de Branthôme*, publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur par Prosper Mérimée et Louis Lacour. *Paris, Plon et Nourrit*, 2 vol. in-16. T. XII, 440 p.; t. XIII et dernier, 332 p. (Bibliothèque elzévirienne.)

Broglie (Mme la duchesse de). *Lettres* (1814-1838), publiées par son fils le duc de Broglie. *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 344 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Brunet (Gustave). *Du prix des livres rares vers la fin du XIXe siècle. Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 55 p. (Extrait des *Actes de l'Académie de Bordeaux.*)

Brunetière (Ferdinand). *Nouveaux essais sur la littérature contemporaine. Paris, Calmann Lévy.* In-16, de 341 p. Prix : 3 fr. 50.

Catalogue *de la bibliothèque de M. Ernest* Renan. *Paris, Calmann Lévy.* In-8, de 500 p.

Catalogue *des incunables de la bibliothèque de Colmar. Paris, Cercle de la librairie.* In-4, de 56 p.

Chérot (Le P. Henri), de la Compagnie de Jésus. *La conversion d'Augustin Thierry*, à propos du centenaire de sa naissance (10 mai 1795-10 mai 1895). *Paris, Retaux.* In-8, de 79 p. (Extrait des *Études religieuses.*)

Clouzot (H.). *Les premiers imprimeurs et libraires de Saint-Jean-d'Angély* (1615-1717). *Niort, Clouzot.* In-8, de 19 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Comte (Charles). *Notes sur le texte d'André Chénier. Paris, Cerf.* In-18, de 15 p.

Coutant (Paul). *George Sand.* Préface d'Armand Silvestre. *La Châtre, Montu.* In-8, de 33 p.

Cruvellier (Albert). *Étude sur la prédication de Calvin. Montauban, Granié.* In-8, de 89 p.

Daudet (Léon-A.). *Les idées en marche. Paris, Charpentier.* In-18 jésus, de 304 p. Prix : 3 fr. 50.

Déjey (Marius). *Le séjour de Lamartine à Belley.* 2e édition, revue et augmentée. *Paris, Bloud et Barral.* In-8, de xii-296 p. et 65 grav.

Delmont (l'abbé Théodore). *La magnifique épopée d'Athalie*, étude critique et littéraire. *Lyon, Vitte.* In-16, de 180 p.

Diderot. *Extraits*, avec notice et analyse par Jules Guy. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 88 p.

Dieterle (H.). *Henri Estienne (Henricus Stephanus) Beitrag zu seiner Würdigung als französischer Schrifsteller und Sprachforscher.* Dissertation de Strasbourg. In-8, de 94 p.

Dornis (J.). *Leconte de Lisle intime. Paris, Lemerre.* In-8, de 39 p. et 2 portraits.

Droz (E.). *La critique littéraire de Taine dans les* Essais *et* Nouveaux essais de critique et d'histoire. *Paris, Lecène et Oudin.* In-8, de 39 p. (Extrait de la *Revue des cours et conférences.*)

Du Fail (Noël). *Les Baliverneries et les Contes d'Eutrapel.* Texte original avec glossaire et notice par E. Courbet. *Paris, Lemerre.* In-12. 2 vol. T. I, lxxxvi-295 p.; t. II, 301 p. Prix : 15 fr.

Duval (Louis). *Un historien de la Vendée militaire* : Léon de La Sicotière. *Vannes, Lafolye.* In-8, de 18 p. et portrait. (Extrait de la *Revue du Bas-Poitou.*)

Eckert (Gustave). *Ueber die bei altfranzösischen Dichtern vorkommenden Bezeichnungen, ein Beitrag zur Wortgeschichte.* Dissertation de Heidelberg. In-8, de 79 p.

Ellinger (Joh.). *Französische Synonyma.* 107 p.; programme de l'École réale supérieure de Troppau.

Ellmer (W.). *Rabelais. Gargantua und Fischarts Geschichtsklitterung.* Programme de Weimar. In-4, de 18 p.

Flaubert (Gustave). *La légende de Saint Julien l'Hospitalier*, illustrée de 26 compositions de Luc-Olivier Merson. Préface par Marcel Schwob. *Paris, Ferroud.* In-8, de xxx-79 p.

Fleuriaux (J.). *Jean-Jacques Rousseau; sa vie, ses œuvres. Bruxelles, Lamertin.* In-8, de 68 p.

Franqueville (le comte de). *L'Institut de France* : son origine, son organisation. *Paris, Picard.* In-8, de 99 p. (*Extrait du Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1895.)

Friedland (Nathan). *Vergleich und Metapher in Voltaires Dramen.* Dissertation de Marbourg. In-8, de 45 p.

Froment (Pierre). *Émile de Saint-Auban, l'orateur, l'écrivain. Gray, Roux.* In-18, de 27 p.

Funck-Brentano (Frantz). *La Devineresse; une féerie pour la réforme des mœurs sous Louis XIV.* Étude historique. *Paris, Thorin.* In-8, de 16 p. (Extrait des *Études historiques*, t. XIII, n° 1.)

Furkert (M.). *Hernani, drame romantique par V. Hugo.* Programme de Reichenberg. *Leipzig, Fock.* In-8, de 38 p.

Garnier (l'abbé). *Essais d'étymologie de noms de pays dus à l'eau et de quelques finages ou pays de montagnes. Cîteaux, impr. Saint-Joseph.* In-8, de 20 p.

Gasquet (A.). *Biographie d'Auguste Burdeau. Lyon, Storck.* In-16, de 165 p. et portraits.

Gautier (Léon). *Portraits du XVIIe siècle,* suivis d'études sur les deux derniers siècles. *Lille, Taffin-Lefort.* In-8, de 352 p. et portraits.

Gautier (Léon). *Portraits du XIXe siècle* : nos adversaires et nos amis. *Lille, Taffin-Lefort.* In-8, de 352 p. et portraits.

Gebhart (Emile). *Rabelais. Paris, Lecène et Oudin.* In-8, de 236 p. et gravures. Prix : 1 fr. 50. (*Classiques populaires.*)

Gilbert (Eugène). *Le roman en France pendant le XIXe siècle. Paris, Plon et Nourrit.* In-18 jésus, de 463 p. Prix : 3 fr. 50.

Glœde (O.). *Französisches Lesebuch für die mitteren Klassen höherer Schulen. Ausgewählte Meisterstücke aus der neueren französischen Litteratur. Nach den Prinzipien der Reformer zusammengestellt. Marburg, Elwert.* In-8 de XII-233 p. Prix : 2 marcs 50.

Grandmaison (Ch. de). *Buste de Ronsard, d'après celui qui ornait son tombeau à Saint-Cosme, près Tours. Paris, Plon et Nourrit.* In-8, de 11 p. et 1 portrait.

Hémon (Félix). *Cours de littérature à l'usage des divers examens.* VII, Fénelon. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 307 p.

Hémon (Félix). *Études littéraires et morales.* 1re série. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de VII-416 p.

Jacquemont (Victor). *Lettre sur la décentralisation. Clermont-Ferrand, Montlouis.* In-8, de 8 p.

Janet (Paul). *Les lettres de Mme de Grignan. Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 279 p. Prix : 3 fr. 50.

Johannson (Alfr.). *Verbet* faire *mit följande infinitiv.* Programme du gymnase de Norsköping. In-4, de 24 p.

Koehler (Isidor). *Molières und Fénelons Stellung zur Erziehung des weiblichen Geschlechts im Zeitalter Ludwigs XIV,* programme de Plauen. In-4, de 51 p.

Kris-Epstein (D.). *L'Ecole descriptive aux XVIIIe et XIXe siècles.* Dissertation de Berne. *Leipzig, Fock.* In-8, de 66 p.

La Grasserie (Raoul de). *De la fonction concrète du pronom personnel. Paris, Maisonneuve.* In-8, de 15 p. (Études de grammaire comparée.)

Lanson (Gustave). *Hommes et livres,* études morales et littéraires. *Paris, Lecène et Oudin.* In-18 jésus, de XVIII-365 p. Prix : 3 fr. 50.

Lanusse (Maxime). *Montaigne. Paris, Lecène et Oudin.* In-8, de 240 p. et gravures. Prix : 1 fr. 50. (*Classiques populaires.*)

Larroumet (Gustave). *Études de littérature et d'art.* 3e série. *Paris, Hachette.* In-16, de 349 p. Prix : 3 fr. 50.

Lazerges (Paul). *Lamennais,* essai sur l'unité de sa pensée. *Montauban, Granié.* In-8, de 77 p.

Lemaistre (Alexis). *L'Institut de France et nos grands établissements scientifiques. Paris, Hachette.* Grand in-8, de II-340 p. et 83 grav. Prix : 7 fr.

Livre (**le**) *et mistere du glorieux seigneur et martyr saint Adrien,* publié d'après un manuscrit de Chantilly, aux frais de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale, avec introduction, table et glossaire par Émile Picot. *Mâcon, Protat.* In-4, de XXXIV-213 p.

Longhaye (le R. P. G), de la Compagnie de Jésus. *Histoire de la littérature française au XVIIe siècle.* T. II, 2e partie : les premiers maîtres, Corneille, Pascal, Molière, Bossuet. *Paris, Retaux.* In-8, de 367 p.

Longhaye (le R. P. G.), de la Compagnie de Jésus. *Histoire de la littérature française au XVIIe siècle.* T. III, 3e partie : *la seconde* génération de maîtres (Boileau, Racine, La Fontaine, Bourdaloue, La Bruyère, Fénelon). *Paris, Retaux.* In-8, de 410 p.

Longuemare (Paul de). *Le théâtre à Caen* (1628-1830). *Paris, Picard.* In-18 jésus, de XIII-359 p. avec des phototypies.

Lorin (F.). *Études littéraires sur Desportes, Racine, Florian. Tours, Deslis.* In-8, de 177 p. (Extrait des *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, t. X.)

Loth (Joh.). *Die Sprichwörter und Sentenzen der altfranzösischen Fabliaux nach ihrem Inhalte zusammengestellt.* Programme de Greifenberg en Prusse. In-4, de 15 p.

Lüdemann (M.). *Ueber Destouches Leben und Werke.* Dissertation de Greifswald. In-8, de 57 p.

Martin (Jules). *Nos académiciens. Académie française.* Portraits et biographies. *Paris, Bellanger.* In-32, de 154 p. avec portrait.

Meissner (Er.). *Sully-Prudhomme, eine litterarchistorische Studie.* Programme de Bâle. *Bâle, Schwale.* In-4, de 40 p. Prix : 1 fr. 50.

Molière. *Psiché.* Illustrations par Maurice LELOIR, notice par T. de WYZEWA. *Paris, Testard.* Grand in-4, de VIII-141 p.

Molière. *La comtesse d'Escarbagnas*, comédie en un acte, avec une notice par Georges MONVAL. *Paris, Flammarion.* In-16, de XV-32 p. et une eau-forte. Prix : 5 francs.

Montaigne. *Extraits*, d'après le dernier texte publié par l'auteur, avec une introduction et des notes par l'abbé Félix KLEIN et par l'abbé CHARBONNEL. *Paris, Poussielgue.* In-18, de 389 p.

Montaigne (M. de). *Essays ins Deutsche ribertvagen von* N. DYHRENFURTH (BLONDEL). *Breslau, Trewendt.* In-16 de XII et 318 p. Prix : 3 marcs.

Musset (Alfred de). *Œuvres posthumes* (Poésies diverses; un Souper chez Mlle Rachel; Fantine; l'Ane et le ruisseau; Lettres). *Paris, Lemerre.* In-4, de 309 p.

Nebout (Pierre). *Le drame romantique. Paris, Lecène et Oudin.* In-8, de XV-337 p.

Nordfeldt (A.). *Quelques remarques sur les consonnes labiales finales. Stockholm.* In-8, de 19 pages.

Normand (A.). *Le cardinal de Retz. Paris, Lecène et Oudin.* In-8, de 240 p. et gravures. Prix : 1 fr. 50. (Classiques populaires.)

Paris (Gaston). *La poésie au moyen âge.* Leçons et lectures. 2e série. *Paris, Hachette.* In-16, XV-270 p. Prix : 3 fr. 50.

Paris (Gaston). *Pietro Toldo. Contributo allo studio della novella francese del* XVo *e* XVIo *secolo considerata specialmente nelle su attinenze con la letteratura italiana. Paris, Imprimerie nationale.* Grand in-8, de 34 p. (Extrait du *Journal des savants*, mai et juin 1895.)

Pech (R.). *Les Fâcheux de Molière comparés à son Misanthrope.* Programme de Konigshutte. In-8, de 20 p.

Peyen (Louis). *Xavier Marmier*, poème. *Besançon, Jacquin.* In-8, de 30 p.

Poyen-Bellisle (René de). *Les sons et les formes du créole dans les Antilles.* Dissertation de Chicago. *Baltimore, Murphy.* In-8, de 63 p.

Quentin-Beauchart (Ernest). *A travers les livres*, souvenirs d'outre-tombe. *Paris, E. Paul.* In-16, de 117 p.

Reimann (Georg). *Boileau. L'art poétique erster und zweiter gesang in freier metrischer Uebersetzung.* Programme de Graudenz. In-8, de 33 p.

Rouquet (Léon) *Le monument de Molière à Pézenas*, fantaisie en vers. *Montpellier, Hamelin.* In-8, de 8 p.

Seytre (l'abbé J.). *Tableaux synoptiques de littérature française*, d'après les derniers programmes du baccalauréat. *Avignon, Aubanel.* In-8, de 98 p.

Sommer (G.). *Essai sur la phonétique forcalquérienne.* Dissertation de Greifswald. In-8, de 87 p.

Sorel (Albert). *Montesquieu, übersetzt von* Adolf KRESSNER. *Berlin. Hoffmann,* In-8 de IV et 160 p.

Spuller (E.). *Royer-Collard. Paris, Hachette.* In-16, de 216 p. et portrait. Prix : 2 fr. (*Les Grands Écrivains français.*)

Taine (H.). *L'ancien régime, la structure de la société, mit Einleitung und Anmerkungen herausgegeben von* K. A. Martin Hartmann. *Leipzig, Stolte.* In-12, de xx, 99 et 57 p. Prix : 1 marc (n° 18 des *Schulausgaben französischer Schriftsteller*).

Tappolet (E.). *Die romanischen Verwandtschaftsnamen mit besonderer Berücksichtigung der französischen und italienischen Mundarten, ein Beitrag zur vergleichenden Lexikologie. Strasbourg, Trübner.* In 8, vii et 178 p. 2 cartes. Prix : 6 marcs.

Tarver (J. C.). *Gustave Flaubert as seen in his words and correspondence. Londres, Constable.* In-8. Prix : 14 shillings.

Tornezy (A.). *Un bureau d'esprit au XVIIIe siècle : le salon de Mme Geoffrin. Paris, Lecène et Oudin.* In-18 jésus, de 278 p.

Tronchin (Henry). *Le conseiller François Tronchin et ses amis Voltaire, Diderot, Grimm,* etc., d'après des documents inédits. *Paris, Plon et Nourrit.* In-8, de 403 p. et 2 portraits.

Wahlund (K.). *Ueber Anne Malet de Graville, eine vernachlässigte französische Renaissance-Dichterin.* Halle. In-8, de 28 p.

Weiss (J.-J.). *Trois années de théâtre* (1883-1885) : *les Théâtres parisiens.* Préface par le prince Georges Stirbey. *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de lxxxix-296 p. Prix : 3 fr. 50.

Werneke (O.). *Sprichwörtliche und bildliche Redensarten des Französischen.* Programme de Mersebourg. In-4, de 20 p.

Werner (Moritz). *Zwei Threnoi Alfred de Mussets.* Dissertation de Berlin. In-8, de 102 p.

— *Kleine Beiträge zur Würdigung Alfred de Mussets* (*Poésies nouvelles*). *Berlin, Vogt.* In-8, de 161 p. (N° X des Berliner Beiträge zur germanischen und romanischen Philologie.)

Woltersdorff, *Essai sur la vie et les œuvres de Rod. Toepffer.* Programme de Magdebourg. In-4, de 29 p.

Zimmerdi (J.). *Die deutschfranzösische Sprachgrenze in der Schweiz. II Teil : Die Sprachgrenze im Mittellande, in den Freiburger, Waadtländer und Berner Alpen, nebst 14 Lauttabellen und 2 Karten. Basel, Georg.* In-8, de vii et 164 p. Prix : 6 francs.

Zimmermann (E. R.). *Die Geschichte des lateinischen Suffixes-arius in den romanischen Sprachen.* Dissertation de Heidelberg. In-8, vi et 95 p.

CHRONIQUE

— Nous sommes heureux de relever les hautes distinctions suivantes parmi les décorations accordées à l'occasion du centenaire de l'Institut de France :

M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, président honoraire de la Société d'histoire littéraire de la France, et M. Léopold Delisle, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur général de la Bibliothèque nationale, membre de la Société d'histoire littéraire de la France, ont été promus au grade de grand officier de la Légion d'honneur.

M. Gaston Paris, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur du Collège de France, président de la Société d'histoire littéraire de la France; M. Jules Claretie, membre de l'Académie française, administrateur de la Comédie-Française, et M. Ernest Lavisse, membre de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de Paris, ces deux derniers membres du conseil d'administration de la Société d'histoire littéraire de la France, ont été promus au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

— M. A. de la Borderie a commencé l'examen des œuvres de Jean Meschinot dans la seconde partie de l'étude qu'il lui consacre (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1895, p. 274-317) et dont nous avons déjà signalé le début (1895, p. 455). Selon le savant critique, ces œuvres doivent être définitivement réparties en quatre classes :

I. Autobiographie poétique de Meschinot, formant la première partie de ce qu'on appelle aujourd'hui les *Lunettes des princes*;

II. Poésies politiques de Meschinot, comprenant : 1° satires contre Louis XI; 2° pièces relatives à divers personnages et à divers événements du duché de Bretagne;

III. Les *Lunettes des princes*, c'est-à-dire le poème allégorique, abstraction faite de la partie autobiographique mentionnée ci-dessus;

IV. Poésies diverses.

Ce que M. de la Borderie appelle l'autobiographie poétique de Meschinot se compose des 86 premières strophes des *Lunettes des princes*, formées chacune de 12 vers de dix syllabes, soit au total 1032 vers. Cette première partie a dû être écrite en 1459 ou 1460 et elle raconte la crise physique et morale que le rimeur venait de traverser.

Les satires de Meschinot contre Louis XI sont 25 satires jointes d'ordinaire aux *Lunettes des princes* et composées de compte à demi avec Georges Chastelain, le poète favori de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. « C'est une œuvre politique au premier chef, dit M. de la Borderie. C'est un pamphlet des plus violents, des plus implacables, contre le roi Louis XI, qui, sans être nommé, y est peint, flagellé, désigné d'une telle sorte qu'impossible était, et surtout à ses contemporains, de le méconnaître. C'est Chastelain qui a fourni

le canevas de l'ouvrage et les motifs principaux dans ses vingt-cinq *Princes de ballade*. Meschinot lui a très largement donné la réplique, développant le thème avec abondance et souvent avec une virulence singulière. Cette interprétation des vingt-cinq ballades de Chastelain-Meschinot n'a, je crois, jamais encore été produite. Au point de vue historique, elle a son importance, puisqu'elle fait de cette œuvre un épisode de la grande lutte féodale engagée contre Louis XI, un réquisitoire lancé sur les ailes de la rime pour appeler tous les Français à la rescousse contre l'ennemi commun et leur donner rendez-vous dans la Ligue du bien public. » M. de la Borderie justifie ensuite son interprétation par de nombreux exemples.

Quant aux pièces de Meschinot concernant la Bretagne, elles sont d'un intérêt trop particulier pour l'indiquer ici. M. de la Borderie les analyse soigneusement, en attendant d'aborder l'examen des autres productions de son poète.

— M. Émile Gebhart, le nouveau membre de l'Institut, vient de donner dans la *Collection des classiques populaires* une seconde édition de son étude sur Rabelais, couronnée, en 1876, par l'Académie française. L'auteur nous prévient lui-même qu'il « a modifié son travail primitif » et qu'il « en a retiré une forte dose d'éloquence ». En revanche, il y a mis — bien qu'il ne s'en vante pas — beaucoup d'aperçus ingénieux et nouveaux, une haute philosophie souriante et une ironie indulgente et gaie qui font de ce petit livre un régal délicieux, en même temps qu'une biographie très bien informée de Rabelais et une analyse excellente de son œuvre et de son action.

— La communication de M. Ch. de Grandmaison, que nous avons déjà signalée, sur *le Buste de Ronsard d'après celui qui ornait son tombeau à Saint-Cosme près Tours* a été insérée dans les comptes rendus de la 19e session des sociétés des beaux-arts des départements (1895, p. 171-177, et une reproduction photographique). M. de Grandmaison prouve que si l'original de ce buste semble aujourd'hui perdu, il en existe des moulages en plâtre dans les musées de Blois, Vendôme et Tours, à la bibliothèque de cette ville et aux archives d'Indre-et-Loire. L'épitaphe de Ronsard est également reproduite.

— La *Note sur le texte des* Regulæ ad directionem ingenii *de Descartes* publiée par M. Ch. Adam dans la *Revue philosophique* (septembre 1895) est une contribution à l'édition des *Œuvres complètes de Descartes* qu'il prépare. Il y démontre que trois textes au moins ont existé en manuscrit pour cet ouvrage. Le manuscrit original paraît avoir été celui que Clerselier posséda, qu'il n'eut pas le temps de mettre au jour et qui depuis s'est perdu. Les deux autres ne sont que des copies, prises, selon toute apparence, sur l'original de Clerselier. L'un a servi pour l'édition des *Opuscula posthuma* de 1701. L'autre, conservé à la Bibliothèque royale de Stockholm, est indiqué à tort par le catalogue comme un autographe du philosophe.

Nous signalerons également les *Remarques sur l'orthographe de Descartes* publiées par M. Adam dans la *Revue de philologie française et provençale* (1895, 3e trimestre). Cette étude, qui est destinée à servir d'avant-propos à l'édition projetée par M. Adam, a pour but de préciser la véritable orthographe, que le futur éditeur se propose de suivre religieusement. D'après M. Adam, « en somme, malgré bien des incertitudes encore et des oscillations, l'orthographe de Descartes est le plus souvent conforme au génie même de la langue française et au génie même de l'auteur... L'orthographe de Descartes vaut donc la peine d'être exactement reproduite dans une édition nouvelle de ses œuvres, non seulement pour la plus grande joie des amateurs de vieux langage, et pour la satisfaction, bien légitime après tout, des philologues, mais parce qu'on retrouve jusque dans les formes des mots la marque personnelle du philosophe. »

— M. Ch. Normand, professeur agrégé d'histoire au lycée Condorcet, docteur ès lettres, a fait paraître dans la collection des *Classiques populaires* de Lecène et Oudin (1895, in-8, 239 p.), un brillant volume sur le *Cardinal de Retz*. Avec la verve et l'entrain qu'on lui connaît, le spirituel professeur, aussi spirituel que savant, retrace l'existence de Retz. Les deux derniers chapitres de l'ouvrage sont consacrés aux *Mémoires*. L'auteur juge que cette œuvre du cardinal est un mélange étonnant de duplicité et de cynisme, mais qu'on y trouve la faculté d'observation et la clairvoyance du philosophe, que ce petit abbé vaniteux et remuant a dans certains moments le regard d'une singulière étendue et que par instants son esprit, planant au-dessus des considérations personnelles, s'élève sans effort jusqu'à l'intelligence des causes générales qui mènent l'humanité tout entière.

Le récit des *Mémoires* est sans doute lâché et flottant. On y rencontre trop de dissertations; pourtant, il conte avec charme, et ses dialogues sont de petites comédies vivantes. Il porte dans la narration familière une pointe d'observation pénétrante et gouailleuse. « Au sortir de longs morceaux d'éloquence politique dont la lecture est plutôt difficile, on tombe tout à coup sur des pages chaudes, colorées, vibrantes, pleines des cris des colporteurs, des pétarades des mousquets, des vivats et des applaudissements de la foule. Retz a au plus haut degré le sens du mouvement et de la vie; il sait faire parler et agir les masses. Il les remue et les pétrit dans sa main comme il faisait dans la réalité. Il a toujours son armée dans la main. » Pareillement, il a tracé de nombreux portraits dont plusieurs sont classiques. M. Normand cite celui de Condé, de Turenne, du duc de Longueville, et y loue « le jugement droit et ferme, formulé, comme il a été conçu, avec netteté et relevé par une finesse qui va au-dessus de l'ordinaire ». Il a raison toutefois de regarder comme un portrait de fantaisie le dessin que Retz nous donne de son rival abhorré, le cardinal Mazarin : « Ici, la passion parle toute pure, et en admirant la verve de l'exécuteur, nous sommes obligés en même temps de constater son injustice et sa cruauté. Voleur au jeu, escroc à la guerre, valet de Richelieu, cardinal de rencontre, poltron et filou, on devait parler ainsi de Mazarin, le soir, en 1649, dans les arrière-boutiques de la rue Saint-Denis. Mais Mazarin offrait assez de prise à l'attaque pour que Retz ne se crût pas obligé de ramasser les potins du petit bourgeois parisien. Sa haine l'aveugle au point qu'il en perd sa finesse ordinaire. » Ce volume est un des meilleurs de la collection des *Classiques populaires*, et il fait grand honneur à M. Charles Normand; on peut en dire ce que dit l'auteur du portrait de Fiesque, tracé par Retz dans l'*Histoire de la conjuration*, qu'il a une véritable valeur historique et littéraire.

— Un chercheur bordelais, M. Dast de Boisville, vient de trouver la preuve authentique du passage de Molière et de sa troupe à Bordeaux. Le journal *la Gironde* a annoncé cette découverte en ces termes, par la plume de M. Anatole Loquin, musicographe bien connu et membre de l'Académie de Bordeaux :

« Une découverte inespérée et qui va faire battre le cœur à bien des « moliéristes » vient d'être effectuée dans notre ville par M. Dast de Boisville, et a été communiquée par lui à la Société des Archives historiques de la Gironde dans la séance du 26 octobre 1895.

« En compulsant curieusement, aux archives municipales, le registre paroissial de Saint-André, M. Dast de Boisville est tombé sur un acte de baptême que nous devons, avant toute chose, placer sous les yeux de nos lecteurs. Le voici :

ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX

REGISTRE PAROISSIAL DE SAINT-ANDRÉ

« Du mesme jour (15 aoust 1656) a esté baptisé Jean-Baptiste, fils de sieur « Faure Martin et de Anne Reynier, paroisse Saint-Christophle (Saint-Chris-

« toly). Parrain : sieur Jean-Baptiste Pocquelin, comédien de M. le prince « Conty; marraine, Catherine Leclercq, damoiselle; naquit le sixiesme de « ce mois, à 4 heures du soir. »

« De cet acte il résulte incontestablement : que Jean-Baptiste Pocquelin, c'est-à-dire *Molière*, a été parrain d'un enfant le 15 août 1656 dans la paroisse Saint-Christoly, alors qu'il avait le titre de comédien du prince de Conti.

« Ajoutons maintenant que le théâtre, à Bordeaux, était alors situé rue Montméjean, précisément sur la paroisse Saint-Christoly.

« Mais voici une découverte que je viens de faire. J'y ai été un peu aidé, je dois le déclarer, par une conjecture bien ingénieuse de mon excellent ami M. Céleste. Je trouve (p. 161 de la *Notice bibliographique* de M. Paul Mesnard) la mention d'un acte de mariage passé à Lyon le 29 avril 1655 entre un comédien et une comédienne de la troupe du prince de Conti, acte sur lequel Molière a apposé sa signature. Le marié se nomme Foulle Martin, la mariée Anne Reynis. Impossible de ne pas reconnaître en eux le père et la mère du baptisé de 1656, du jeune Bordelais Jean-Baptiste Martin : Foulle Martin et Faure Martin, Anne Reynis et Anne Reynier ne forment bien à eux quatre qu'un seul et même couple, de cela on ne peut pas douter.

« On niait, faute de preuves, que Molière fût venu à Bordeaux, et qu'il y eût donné des représentations. Longuement controversée, la question avait été, il y a quelques années, mise au concours à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, sur la proposition de celui qui écrit les présentes lignes. Aucun mémoire n'a été envoyé. Les recherches unanimement dirigées de longue date vers les années 1644 et 1645 n'ont jamais pu fournir de résultat, et cependant l'on s'y tenait !...

« Nous n'hésitons pas à déclarer, disait Arnaud Detcheverry en 1860, que « *nous ne pouvons ajouter foi au séjour de Molière à Bordeaux*, et que nous « conserverons nos doutes tant que des *documents irrécusables* ne viendront « pas nous prouver l'inexactitude des faits avancés par nous... » — Les documents irrécusables que demandait avec tant de raison le savant et estimé Detcheverry, nous les possédons aujourd'hui, grâce à la trouvaille si précieuse, si inespérée que vient de faire M. Dast de Boisville dans les anciens registres de paroisse de notre ville.

« Une lacune importante de la vie du grand comique est désormais très heureusement comblée. On sait, en outre, maintenant, dans quelle année, dans quels mois précis l'on doit diriger les recherches futures ! On avait constaté que Molière était à Pézenas le 26 février 1656, à Narbonne le 3 mai 1656, à Béziers le 17 novembre 1656. Mais où se trouvait-il entre le 3 mai et le 17 novembre ? Nous le savons désormais à n'en pouvoir douter. Il *était à Bordeaux* avec la troupe du prince de Conti : et la pièce si précieuse découverte par M. Dast de Boisville le prouve. Chose curieuse, on avait comme une lueur de ce séjour de Molière dans notre ville : la délibération du conseil de ville de Narbonne constate bien, en effet, que *les comédiens se proposaient d'aller de Narbonne à Bordeaux, où ils avaient ordre d'attendre le retour du prince de Conti.*

« On a conjecturé, dit M. Paul Mesnard (*Notice*, pages 178-179), que les comédiens, obéissant au programme tracé, s'étaient, en effet, dirigés sur Bordeaux avant d'arriver à Béziers pour l'ouverture des États... et l'on a trouvé l'occasion bonne de placer en ce temps-là cette représentation d'une tragédie de la *Thébaïde*, que Montesquieu, si l'on en croit Cailhava (et Tralage), disait avoir été composée par Molière et jouée par lui avec un succès malheureux... Pour croire à *un séjour de notre poète à Bordeaux en 1656*, on ne pourrait donc s'appuyer que sur l'indication fournie par les consuls de Narbonne du rendez-vous assigné par le prince de Conti à sa troupe... Entre le moment où Molière quitta Narbonne et celui où il vint à Béziers, *des repré-*

sentations données par lui à Bordeaux... restent des suppositions sans preuves, et il faut se résigner ici encore à une lacune dans nos informations (p. 180). »

« Les *preuves* existent aujourd'hui, grâce à M. Dast de Boisville ; et la *lacune*, si tristement signalée par M. Paul Mesnard, vient d'être enfin comblée, et de la manière la plus heureuse, par la découverte dont je viens d'entretenir les lecteurs de *la Gironde*. »

Le journal *le Temps* ayant demandé à M. Georges Monval, l'érudit archiviste de la Comédie-Française, ancien directeur du *Moliériste*, ce qu'il pensait de cette découverte, en a reçu la réponse suivante, que nous croyons devoir reproduire également :

Paris, mardi 5 novembre 1895.

Cher monsieur Aderer,

Plus que personne, et pour plusieurs raisons, je me réjouis d'apprendre que l'acte envoyé de Bordeaux est parfaitement authentique.

Mais a-t-il bien l'importance que lui supposent ceux qui l'ont découvert et publié ?

On savait que « les comédiens du prince de Conti, sortant de Pézenas, où ils avaient joué pendant la tenue des États, étaient à Narbonne en février-mai 1656 et *s'en allaient à Bordeaux* pour y attendre Son Altesse » (voir le *Moliériste* d'avril 1881).

Il n'est donc pas étonnant que la troupe se soit trouvée à Bordeaux en août suivant et qu'à cette date Molière y ait été parrain d'un enfant né du mariage dont il avait été témoin, en l'église Sainte-Croix de Lyon, le 29 avril de l'année précédente.

La marraine, Catherine Leclerc, n'est autre que sa camarade Mlle de Brie, qui avait déjà tenu un enfant avec Molière à Narbonne, en 1650.

L'acte bordelais ne nous apprend donc rien de nouveau, pas même les noms exacts des père et mère, Foulle Martin et Anne Reynis. Si, du moins, il contenait la signature de Molière, comme l'acte lyonnais de 1655, qui est signé : J.-B. Poquelin, Pierre Réveillon, Dufresne, Joseph Béjard et René Berthelot !

Puisque les registres ont heureusement échappé à l'incendie de 1862, j'espère que M. Dast de Boisville trouvera, entre 1646 et 1652, les traces d'autres séjours de Molière et des Béjard à Bordeaux, où ils durent jouer plus d'une fois la *Thébaïde* et *Josaphat* comme comédiens de la troupe du duc d'Épernon.

On trouverait certainement, en cherchant bien, des actes analogues à Chartres, Orléans, Tours, Angoulême, Limoges, Périgueux, Montauban et Toulouse, sans parler des bourgades intermédiaires.

Molière a parcouru la France pendant près de quinze années, ne l'oublions pas.

Agréez, je vous prie, cher monsieur Aderer, la nouvelle assurance de mes sentiments dévoués.

J. Monval.

— Dans l'étude qu'il a consacrée à *Condé à Chantilly* (*Revue de Paris*, 1er octobre), M. le duc d'Aumale donne des détails nouveaux sur les encouragements et les marques d'estime que Boileau, Racine, La Fontaine et Molière reçurent du prince. Boileau fut le premier admis et le plus souvent appelé. C'est lui qui amena Racine à Chantilly. La Fontaine n'y vint que plus tard et son assiduité date du temps où les jeunes princes de Conti eurent une place importante dans les soins de leur oncle. Quant à Molière, il y séjourna pour la première fois toute une semaine, du 29 septembre au 5 octobre 1663, en compagnie de sa troupe, et y représenta ses pièces. Mais c'est surtout à l'occasion de *Tartuffe* que se montrèrent les bonnes dispositions de Condé à l'égard de Molière; il protégea l'œuvre et récompensa l'auteur et fit représenter la pièce chez lui, soit à Chantilly, soit en son hôtel

à Paris, alors que les interdictions subsistaient toujours. Notons encore que les archives de Chantilly renferment neuf lettres de Bossuet à Condé (1682-1686).

— M. Léonce Couture a eu la bonne fortune, il y a quelques années, de mettre la main, dans une vente de vieux livres, à Toulouse, sur les épreuves corrigées de la première édition des *Sermons du P. Bourdaloue pour les dimanches*, et il a jugé à propos, avant de faire passer ces épaves dans la bibliothèque des PP. Jésuites de Paris, de publier ses remarques *A propos des épreuves typographiques des « Dominicales » de Bourdaloue*. On sait que le P. Bretonneau, qui donna ses soins à la première édition authentique et posthume de son confrère, est soupçonné de n'avoir pas respecté scrupuleusement le texte original. Dom Déforis l'accuse même d'avoir « inséré ses propres sermons parmi ceux du P. Bourdaloue », mais le fait est loin d'être prouvé. Il est, au contraire, hors de doute que l'éditeur a souvent adouci les qualités personnelles de Bourdaloue; la comparaison avec les éditions clandestines permet de l'établir; quant à l'examen des épreuves corrigées, il n'est, pour cela, que d'un assez faible secours. « Concluons seulement, dit en terminant M. Léonce Couture, qu'après le grand travail critique qui vient de prendre fin pour la « restitution » du texte des sermons de Bossuet, il en reste à faire un semblable pour les sermons de Bourdaloue. Mais on ne pourra l'entreprendre sérieusement qu'avec le secours, non pas des « épreuves corrigées », mais des manuscrits de l'éloquent jésuite. Il y a lieu de croire qu'ils existent encore; on a même des raisons de désigner certaine bibliothèque privée qui détiendrait aujourd'hui ce trésor, en Angleterre. Espérons qu'il en sortira tôt ou tard — et même à très bref délai — pour permettre à un autre Bretonneau, dégagé des erreurs grammaticales et littéraires du XVIIIe siècle, de nous donner, vers le début du XXe, la véritable et définitive édition de Bourdaloue. »

— Revenant sur *Voltaire et le Canada* (cf. *Revue d'histoire littéraire*, 1895, p. 308), M. Levasseur a signalé à l'Académie des sciences morales et politiques un passage de Voltaire qui lui avait échappé (*Comptes rendus*, 1895, t. II, p. 607). C'est un extrait d'une lettre du 27 mai 1757 adressée à M. de Moncrif : « On (les hôtes des Délices) plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de glace au Canada ». Ce passage ne modifie pas les conclusions de la précédente communication. La lettre est écrite dans l'année où a été publié le roman de *Candide*, c'est-à-dire six ans avant la signature du traité par lequel la France a cédé le Canada à l'Angleterre. Voltaire y parle, comme dans le roman, non du Canada tout entier, mais de la frontière contestée entre les deux États.

— *Les Amours de la marquise de M*** et du comte de M****, par Mirabeau, donnent, en six dialogues écrits au donjon de Vincennes, en 1777, le récit de ses amours avec Sophie de Monnier. La *Revue de Paris* du 1er décembre en publie trois — le troisième, le quatrième et le cinquième, — en attendant que le tout paraisse dans un ouvrage spécial. Jusqu'ici, ces dialogues n'ont pas été imprimés intégralement; seuls Sainte-Beuve et M. de Loménie en ont eu connaissance et en ont donné des extraits.

— Sous ce titre : *Marie-Antoinette devant l'histoire*, M. Maurice Tourneux a dressé la nomenclature des ouvrages consacrés à la malheureuse reine et de ses écrits authentiques ou apocryphes. Cette monographie contient 193 numéros, pleins d'indications précises et de rapprochements instructifs. Ainsi comprise et pratiquée, la bibliographie est un auxiliaire singulièrement précieux pour l'histoire en préparant avec tant de soin les matériaux que celle-ci doit mettre en œuvre.

— Dans son article sur *Florian pendant la Révolution* (*Révolution française*, 14 octobre 1895), M. F.-A. Aulard publie quelques documents tirés des Archives nationales qui permettent de préciser un peu le rôle du fabuliste à cette époque. Les deux plus importants sont une lettre du 19 prairial an II adressée par Florian au Comité de salut public, dans laquelle il donne des détails sur ses travaux à Sceaux et sollicite l'autorisation de venir chercher des livres à la Bibliothèque nationale, et le curieux rapport que fit l'agent de police Rousseville sur l'arrestation de Florian, le 26 messidor, provoquée par cette demande intempestive de venir travailler à Paris.

— Le savant bibliographe M. Gustave Brunet a eu la pensée de consacrer une étude à l'examen *Du prix des livres rares vers la fin du* XIXe *siècle*. La plupart des exemples cités sont seulement du domaine de la curiosité, mais ce que l'auteur dit de la vente des éditions originales des classiques français n'est pas sans intérêt pour l'histoire littéraire. C'est, paraît-il, Molière qui tient le premier rang, soit avec les éditions séparées de ses pièces, soit avec ses œuvres collectives. Pierre Corneille vient ensuite et Racine n'occupe que le troisième rang, « mais il est encore honorable », à ce que dit M. G. Brunet. Les œuvres de La Fontaine atteignent encore de hauts prix dans les ventes, à cause surtout des planches qui les accompagnent d'ordinaire. D'ailleurs — et il convient d'en faire la remarque tout à l'honneur des amateurs de livres — les premières éditions des grands écrivains français, quels qu'ils soient, ne passent pas inaperçues dans les enchères et les ouvrages de Rabelais, de Montaigne, La Rochefoucauld, Montesquieu, Beaumarchais, par exemple, sont maintenant payés sensiblement plus cher qu'ils ne l'ont jamais été.

— Le 24 novembre, M. Ferdinand Brunetière a fait à Rennes, au profit de l'œuvre du Panthéon breton, une conférence sur la vie et les œuvres de Chateaubriand. Après avoir analysé le rôle de Chateaubriand, qui « a, en tout et de toutes manières, réintégré le sentiment dans les droits dont on l'avait dépossédé, il y a deux cent cinquante ans », M. Brunetière examine l'action de Chateaubriand sur Victor Hugo, Lamartine, Vigny, Augustin Thierry, George Sand, Flaubert, M. Pierre Loti, et conclut ainsi :

« Élevons-nous au-dessus des querelles et demandons-nous quelle a été l'œuvre de Renan; il nous l'a dit vingt fois lui-même : il voulut séparer la religion des religions, ou, en d'autres termes, il voulut dégager le sentiment réel des formes, sentiment opprimé, corrompu, étouffé.

« Il a voulu le rendre indépendant du « symbole » ou de la « confession ». Il a voulu en établir l'indestructible pérennité; et c'est du pur Chateaubriand.

« Mais si vous prenez l'œuvre de Taine à son tour, vous savez que, si nul plus que lui n'a cru au pouvoir de la science, nul, cependant, n'a respecté plus que lui toutes les religions et contribué davantage à montrer en elles quelque chose d'inhérent à la constitution de l'homme, et c'est encore du pur Chateaubriand.

« Ce qui revient à dire qu'insuffisant peut-être ou suranné comme apologie du christianisme, le *Génie du christianisme* a montré dans le sentiment religieux la force primordiale de la nature humaine, quelque chose d'aussi intime et nécessaire que le besoin de penser ou le besoin de raisonner.

« Oui, sans le savoir toujours et souvent sans le vouloir, l'homme est un animal naturellement religieux. Il l'a toujours été; il le sera toujours, aussi longtemps que l'homme sentira la misère de sa condition ou qu'il se verra comme enveloppé de mystères. Et comme toutes les inventions de la science, quelque merveilleuses qu'elles soient, ne supprimeront jamais le mystère; comme elles ne feront que le reculer; comme elles ne nous apprendront jamais d'où nous venons, qui nous sommes, où nous allons, comme elles n'aboliront jamais ni la souffrance ni la mort; voilà, messieurs, ce que le

XVIIIe siècle n'avait pas compris ; voilà ce que Chateaubriand a vu, et voilà ce qu'il semble enfin qu'on comprenne aujourd'hui.

« Aussi, pouvons-nous dire qu'il a vraiment passé quelque chose de lui dans la substance même de la pensée contemporaine. Son influence ne s'est pas bornée à inventer des formes nouvelles, c'est le fond des idées qu'elle a vraiment renouvelé.

« Il y a donc ainsi, mesdames et messieurs, dans cette pensée même, quelque chose de vous et de l'âme de votre province; quelque chose de ce que l'on respire dans vos landes et sur vos grèves; quelque chose de ce qui en fait l'originalité intellectuelle, morale, religieuse; et puisqu'enfin je ne suis pas, moi qui vous parle, un des vôtres, n'est-ce pas la vraie manière d'entendre ce que l'on appelle aujourd'hui du nom de *régionalisme*, quand l'âme de toute une grande province, par l'intermédiaire du plus généreux de ses fils, se mêle à l'âme française et s'y fond pour l'enrichir elle-même, et la patrie commune, de ce qu'elle avait et de ce qu'elle a de plus noble, de plus rare et de plus pur? »

— On a inauguré, le 10 novembre dernier, le buste élevé à Blois à la mémoire d'Augustin Thierry, pour le centenaire de sa naissance. Entre autres orateurs qui ont pris la parole dans cette cérémonie, M. Ferdinand Brunetière a parlé au nom de l'Académie française (voir la *Revue des Deux Mondes*, du 15 novembre), et M. H. Wallon au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le neveu du grand historien, M. Gilbert Augustin-Thierry, a inspiré à cette occasion un article sur son oncle, qui a paru dans *le Temps* du 11 novembre sous ce titre : *Augustin Thierry raconté par son neveu.* Revenant sur les derniers instants de son oncle, qui donnèrent lieu jadis à une polémique passionnée, M. Gilbert Augustin-Thierry croit que « l'indépendance de la pensée » dont son oncle « avait fait preuve toute sa vie ne l'avait pas quitté à la fin ». Au contraire, le cardinal Perraud, qui assista Augustin Thierry durant les deux dernières années de sa vie, déclare, dans une lettre à M. H. Wallon, publiée par *le Temps* (24 novembre), qu'il y eut retour à la foi catholique de la part de l'auteur des *Récits mérovingiens*.

— Ceux qui s'intéressent à l'histoire intime des écrivains trouveront des détails sur les relations de Sainte-Beuve et de Victor Hugo et sur la passion de celui-là pour la femme de celui-ci, dans une brochure destinée aux bibliophiles que M. E. Lemaître vient de publier à ce propos. Les amours de Sainte-Beuve pour la femme de son ami ne sont plus un mystère depuis que Sainte-Beuve lui-même a pris la peine fort inopportune de publier dans le *Livre d'amour* les vers composés par lui à cette occasion. Le rôle joué en tout ceci par Sainte-Beuve n'est pas très reluisant et il n'y avait guère à s'en vanter. Ce scandale rétrospectif est raconté minutieusement par M. Lemaître dans sa plaquette, trop bien informée et trop indulgente sur un sujet qui ne méritait ni tant de patience, ni tant de condescendance.

— Dans une étude minutieuse sur *Alfred de Vigny et les éditions originales de ses œuvres*, M. Eugène Asse a noté soigneusement les différences qu'elles présentent avec les éditions subséquentes. Bien que Vigny ait remanié ses ouvrages beaucoup moins que certains autres des poètes ses contemporains, Sainte-Beuve par exemple, il n'est pas sans intérêt de connaître les étapes successives de sa pensée. M. Asse s'est astreint à les relever scrupuleusement et, chemin faisant, il fournit sur chaque pièce des renseignements divers qui expliquent sa composition et aident à saisir sa véritable portée. Cet ensemble donne au volume un aspect aussi agréable qu'instructif.

— On vient de publier le catalogue complet de la bibliothèque d'Ernest Renan. Il est divisé en deux parties. La première comprend la bibliothèque

orientale biblique. La seconde est consacrée à l'histoire et à la philologie en général. C'est véritablement un supplément indispensable aux œuvres de l'écrivain et la bibliographie de ses travaux. En feuilletant ce catalogue on entre véritablement dans le laboratoire où le savant a préparé son œuvre. E. Renan a maintes fois exprimé le vœu que ses livres ne fussent pas dispersés après sa mort et sa famille souhaitait que ce vœu pût être accompli. S'inspirant de ce désir, Mme Calmann Lévy, la veuve de l'éditeur d'Ernest Renan, vient d'acquérir en bloc cette collection précieuse par le souvenir de celui qui la forma, et elle en a fait don ensuite à la Bibliothèque Nationale.

— Le 27 novembre, on a inauguré le monument élevé par souscription publique à la mémoire d'Émile Augier, sur la place de l'Odéon, devant le théâtre où l'on applaudit pour la première fois le nom de l'auteur dramatique. Des discours ont été prononcés à cette occasion par M. Combes, minisre de l'instruction publique, par M. Jules Claretie, au nom de l'Académie et de la Comédie françaises, et par M. François Coppée, au nom des auteurs dramatiques.

— Les notes de Taine sur *les Éléments derniers des choses* que publie la *Revue philosophique* (juillet 1895), ont été retrouvées dans des carnets après sa mort. Elles ne doivent donc pas être considérées comme une rédaction définitive; elles étaient, sans doute, la préparation d'un appendice pour une nouvelle édition de *l'Intelligence*. Ces pages sont datées d'octobre 1886, octobre 1891 et juin 1893.

— L'étude consacrée par M. Gaston Schéfer à *Édouard Thierry et la Comédie-Française* contient de nombreux et utiles renseignements sur l'histoire dramatique des dix dernières années du second Empire, c'est-à-dire sur la période durant laquelle M. Édouard Thierry administra le Théâtre-Français. Nous y signalerons en particulier quelques extraits des quatre feuilletons de la *Revue dramatique* qu'Émile Augier donna au *Spectateur républicain* de Louis Jourdan, et une lettre pleine d'émotion qu'Ernest Renan écrivit à Ponsard après son *Galilée*.

— Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à l'histoire du théâtre en France trouveront deux études que nous avons déjà signalées insérées dans les comptes rendus de la dix-neuvième session des sociétés des beaux-arts des départements.

Celle de M. Paul de Longuemare sur *le Théâtre à Caen pendant la Révolution* (p. 361) renferme le dénombrement des pièces jouées alors dans cette ville et les noms des interprètes. On y rencontre aussi quelques renseignements intéressants sur la vie de théâtre à la fin du siècle dernier.

Les *Notes sur le théâtre populaire en Normandie avant la Révolution*, publiées par M. E. Veuclin (436), sont tirées principalement des dossiers de procès soutenus par les comédiens; elles sont parfois curieuses et piquantes.

— Les *Essais critiques* de M. John Morley, qui ont été traduits de l'anglais par M. Georges Art, ne touchent que par des points assez restreints à l'histoire de la littérature française. Ils sont consacrés à Macaulay, à Wordsworth, à Carlyle, à Emerson, à Auguste Comte et sont suivis d'un discours célèbre sur *les Aphorismes*. Mais le volume s'ouvre par une introduction très suggestive de M. Augustin Filon, dans laquelle, tout en rappelant le rôle politique de M. John Morley, il apprécie surtout sa carrière littéraire et analyse ses ouvrages abondant en études profondes sur la littérature française. Un volume sur Voltaire, deux sur Rousseau, deux sur Diderot et les encyclopédistes, des essais sur Turgot, Condorcet, Joseph de Maistre, Vauvenargues, tel est le bilan — et il n'a pas la prétention d'être complet — des pages consacrées par

M. John Morley à l'histoire des idées de notre XVIIIe siècle et dans lesquelles il y essaye d'en mettre l'esprit à la portée de ses compatriotes par des aperçus qui forcent à réfléchir et à penser.

— Le livre de critique très neuve de forme et de fond publié par M. Léon Daudet, sous ce titre : *les Idées en marche*, contient surtout des essais sur la littérature du moment présent; il y en a aussi plusieurs qui doivent être signalés ici et dont quelques-uns sont vraiment remarquables : *L'idée et l'émotion en littérature*, *La douleur et la pitié exprimées par la littérature*, *Shakespeare et Balzac*, *Lamartine*, *Quelques remarques sur Victor Hugo*, *le Journal de Benjamin Constant*, une assez curieuse revue intitulée *Critique des critiques*, etc.

— La troisième série des *Mélanges* de la Société de l'histoire de Normandie (1895. Rouen, Lestringant) contient les documents suivants : 1° la *Règle de Saint-Benoît*, traduite en vers français (texte du commencement du XIIIe siècle), par Nicole, publiée par A. Héron; 2° trois lettres de dom Toustain, publiées par M. l'abbé Tougard; 3° documents sur le ban et l'arrière-ban et les fiefs de la vicomté de Rouen en 1594 et 1560, et sur la noblesse du bailliage de Gisors en 1703, publiés par M. G. P.

— M. Anatole de Courde de Montaiglon, professeur de bibliographie et de classement des archives et des bibliothèques à l'École des chartes, qui est décédé à Tours, le 1er septembre dernier, à l'âge de soixante et onze ans, fut l'un des premiers adhérents de la Société d'histoire littéraire de la France. Son activité scientifique fut toujours considérable et elle s'exerça à peu près sur tous les sujets, principalement sur l'archéologie et sur les beaux-arts. En 1891, des amis et des anciens élèves de M. de Montaiglon eurent la pensée de publier la *Bibliographie* des travaux du savant professeur (Paris, imprimé aux dépens des souscripteurs, novembre 1891, in-8 de 6 ff. liminaires et de 148 pp.). Ce volume n'ayant été tiré qu'à 201 exemplaires, dont 16 seulement ont été mis dans le commerce, nous croyons devoir reproduire ici, comme un suprême hommage à celui qui vient de disparaître, tout ce qui se rapporte à l'histoire littéraire de la France parmi les 684 numéros dont cette liste se compose.

61. — Épigrammes de Clément Marot sur une statue de Vénus offerte à François Ier en 1531 (*Archives de l'art français*, *documents*, t. VI (1858-1860, p. 77-78).

83. — Note sur des épigrammes latines relatives à des peintres du XVIe siècle (*Revue universelle des arts*, 1858, t. VIII, p. 81-82).

85. — Petites pièces extraites de différents recueils de poésies et relatives à des artistes du XVIe au XVIIIe siècle (*Nouvelles archives de l'art français*, 1872, p. 109-123).

110. — Note sur les dessins faits par Boucher en 1741 pour *Faunillane ou l'Infante jaune*, roman du comte de Tessin, et employés en 1744 pour *Acajou et Zirphile*, roman de Duclos (*Archives de l'art français*, *documents*, t. VI (1858-1860), p. 62-63).

119. — Hubert Cailleau, peintre de Valenciennes en 1547. Note sur ses dessins pour le manuscrit d'un mystère de la Passion (*Archives de l'art français*, *documents*, t. IV (1855-1856), p. 209-212).

137. — Michel Chotard, miniaturiste parisien. Prix des miniatures d'un livre d'heures exécuté en 1470 (*Archives de l'art français*, *documents*, t. IV (1855-1856), p. 312).

200. — Deux sonnets de Marc-Claude de Buttet, gentilhomme savoisien, en l'honneur du peintre Janet (*Nouvelles archives de l'art français*, 1880-1881, 2e série, t. II, p. 307-308).

211. — Épigramme de Ronsard sur Lecomte, sculpteur du XVIe siècle (*Archives de l'art français*, 2e série, t. I, 1861, p. 184).

265. — Bernard Palissy. Payements relatifs à la grotte de terre émaillée faite par lui en 1571 dans le jardin des Tuileries, suivi de la description et d'un dessin représentant le projet de cette grotte (*Archives de l'art français, documents*, t. V (1857-1858), p. 14-29).

266. — Observation sur la grotte précédente présentée à la Société des Antiquaires de France (*Bulletin*, 1865, p. 86).

267. — Palissy est-il venu en Normandie et y a-t-il séjourné? (*L'Intermédiaire*, 1886, col. 432-433).

398. — Bibliothèques de Paris en 1644. Table, par ordre alphabétique, des collections parisiennes citées par le P. Jacob (*Annuaire du Bibliophile*, par Louis Lacour, 1862, p. 71-74).

399. — La rymaille sur les plus célèbres bibliotières de Paris en 1649 (*Annuaire du Bibliophile*, 1861, p. 134-141).

400. — Pièce sur le renvoi des bouquinistes du Pont-Neuf, 1650 (*Annuaire du Bibliophile*, 1861, p. 126-134).

406. — Imprimeries particulières des Chartreux (*Moniteur du bibliophile*, t. I, 1878, p. 29-30).

465. — Li romans de Dolopathos. *Paris*, 1856, in-16 (dans la *Bibliothèque elzévirienne*).

468. — Aliscans, chanson de geste. *Paris*, 1870, in-8 (dans la collection des *Anciens poètes de la France*).

469. — L'amant rendu cordelier à l'observance d'amour. *Paris*, 1881, in-8 (Publication de la *Société des anciens textes français*).

471. — Recueil général et complet des fabliaux des XIIIe et XIVe siècles. *Paris*, 1872-1890, 6 vol. in-8.

473. — Le livre du chevalier de la Tour-Landry. *Paris*, 1854, in-16 (*Bibliothèque elzévirienne*).

474. — Chansons, ballades et rondeaux de Jehannot de Lescurel, poète français du XIVe siècle. *Paris*, 1865, in-16 (*Bibliothèque elzévirienne*).

475. — Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles, morales, facétieuses, historiques. *Paris*, 1855-1878, 13 vol. in-16 (*Bibliothèque elzévirienne*).

476. — Les quinze joyes de mariage, nouvelle édition. *Paris*, 1853, in-16 (*Bibliothèque elzévirienne*).

477. — Œuvres complètes de Gringore. *Paris*, 1858-1877, 2 vol. in-16 (*Bibliothèque elzévirienne*).

478. — Les évangiles des quenouilles, nouvelle édition. *Paris*, 1855, in-16 (*Bibliothèque elzévirienne*).

479. — Le romant de Jehan de Paris, roy de France. *Paris*, 1867, in-16 (Collection Jannet-Picart).

482. — [Réimpression de 64 farces, moralités et mystères des XVe et XVIe siècles conservés en exemplaire unique au British Museum et formant les tomes I à III de l'*Ancien théâtre français* de la *Bibliothèque elzévirienne*.]

483. — L'alphabet de la mort de Hans Holbein, suivi d'anciens poèmes français sur le sujet des trois mors et des trois vis. *Paris*, 1856, petit in-8.

487. — Les facéties de Pogge, Florentin; traduction française de Guillaume Tardif. *Paris*, 1878, in-8.

488. — L'Heptaméron. *Paris*, 1880, 4 vol. in-8.

489. — Le défi porté à Charles-Quint par les hérauts d'armes de France et d'Angleterre en 1528. *Paris*, 1855, in-16 (Extrait du tome X du *Recueil des poésies françaises*).

491. — La légende joyeuse de Pierre Faifeu. *Paris*, 1883, 2 vol. in-8.

492. — Les quatre livres de maistre François Rabelais, suivis du manuscrit du cinquième. *Paris*, 1868-1872, 3 vol. in-8.

494. — Huit sonnets de Joachim du Bellay (Extrait de l'*Amateur de livres*, 1849).

495. — Le triomphe de haulte et puissante Dame Verolle, et le pourpoint fermant à boutons. *Paris*, 1874, in-8.

496. — Le Triomphe de haulte folie, reproduction d'un poète lyonnais du XVIe siècle. *Paris* (1880), in-8.

499. — Le Roman comique de Scarron, peint par J.-B. Pater et Dumont le Romain. *Paris*, 1883, in-8.

500 et 501. — Contes et nouvelles de J. de La Fontaine avec une notice. *Paris*, 1882, 2 vol. in-4, et 1883, 2 vol. in-8.

503. — Œuvres de Molière, avec notices. Illustrations de Jacques Leman et Maurice Leloir. *Paris*, 1882-1894, in-4.

508. — Histoire de Manon Lescaut (Texte revu et notice). *Paris*, 1885, in-8.

509. — Fables de Florian, avec préface. *Paris*, 1882, in-18.

510. — André de Chénier, Suzanne. *Paris*, 1883, in-4.

511. — Sur quatre recueils de poésies françaises conservés à la bibliothèque de Soissons (*Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1858, p. 52).

513. — Notices sur quelques poètes du XIVe et du XVe siècle dans *les Poètes français*, par Eugène Crépet.

515. — Guillaume Alexis, auteur des *Feintises du monde* (*Annuaire du bibliophile*, 1863, p. 46).

517. — Le nom du poète Guillaume Crétin (*Annales du bibliophile*, 1862, p. 21).

519. — Jean de Maumont dans Ronsard (*Intermédiaire*, 1889, col. 377).

520. — Un précurseur de Rabelais (Jean Ruiz) (*Intermédiaire*, 1874, col. 421).

521. — Rabelais à une audience du pape (*Intermédiaire*, 1870, col. 150).

522. — Sur le *Franc-archer de Cherré*, monologue dramatique du XVIe siècle (*Bulletin de la Société des antiquaires*, 1878, p. 120).

523. — Sur l'interprétation du nom d'un personnage (Marforio) cité par Noël du Fail (*Bulletin de la Société des antiquaires*, 1878, p. 63).

524. — La « Belle marquise » de Corneille (*Intermédiaire*, 1885, col. 144).

525. — Sur deux vers de l' « Elomire hypocondre » (*Moliériste*, t. IV, 1882, p. 145).

526. — Molière traduit en turc (*Moliériste*, 1882, p. 278).

527. — *Varia* : recueil de poésies du XVIIe siècle (*Intermédiaire*, 1883, col. 286).

529. — *Vathek* (roman par Beckford), (*Intermédiaire*, 1875, col. 317).

530. — « Girardeau », « Jean Logne » et Mme Deshoulières (*Intermédiaire*, 1864, p. 130).

532. — Tour de force du poète Barthélemy (*Intermédiaire*, 1882, col. 465).

535. — Notice sur M. Gilbert (*Bulletin de la Société des antiquaires*, 1863, p. 33).

540. — Le baron James Édouard de Rothschild (*Le Livre*, 1881, p. 370).

566. — Compte rendu des vol. I-IV du *Recueil de Poésies françaises* (*Guide de l'acheteur en librairie*, 1856).

567. — Compte rendu des *Lettres de la marquise de Créquy* (*Guide de l'acheteur en librairie*, 1856).

568. — Compte rendu des *Documents inédits sur Montaigne*, n° 3, recueillis par le Dr Payen (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1856, p. 290).

569. — Compte rendu des *Évangiles des quenouilles* (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1856, p. 390).

579. — Catalogue raisonné de la Bibliothèque elzévirienne, 1853-1867, *Paris*, 1867, in-16.

585. — Rapport sur l'ouvrage intitulé *La famille de Ronsard* (*Revue des sociétés savantes*, 1870, p. 317).

613. — Épître et huitain sur la mort de Louis de Berquin (*Société de l'histoire du protestantisme*, 1862, p. 129).

614. — Les hérétiques ajournés par les gens du Roi avec Pierre Caroli,

Clément Marot, Mathurin Cordier, etc., 1534-1555 (*Société de l'histoire du protestantisme*, 1862, p. 253).

615. — « Agimus avait gagné Père Éternel. » Que signifie cette locution citée par Bernard Palissy? (*Société de l'histoire du protestantisme*, 1863, p. 242).

630. — De qui est la parodie de la *Sémiramis* de Voltaire? (*Intermédiaire*, 1874, col. 261.)

636. — Deux questions sur « les Diaboliques » (*Intermédiaire*, 1875, col. 285.)

639. — Watelet et George Sand (*Intermédiaire*, 1877, col. 213.)

— Le 30 septembre dernier est décédé à Nyons (Drôme), à l'âge de soixante-neuf ans, M. Clair Tisseur, qui se plut longtemps à dissimuler sous le pseudonyme de « Nizier du Puitspelu » une science très aimable et très bien informée. Lyonnais très épris de sa ville natale, M. Clair Tisseur a consacré à son histoire et à sa littérature un grand nombre de travaux publiés dans les recueils locaux. Son *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais* (1887-1890) est une œuvre véritablement originale et l'un de nos meilleurs dictionnaires patois. M. Tisseur était poète à ses heures et il avait réfléchi sur la versification. De ces réflexions est sorti un livre ingénieux et spirituel intitulé : *Modestes observations sur l'art de versifier*, qui a été apprécié ici-même (1894, p. 211). M. Tisseur était un savant sans prétentions, qui ne cherchait dans l'étude qu'un délassement. Il y a trouvé l'estime de tous ceux qui lurent ses livres et goûtèrent son savoir plein de finesse et très réel sous sa modestie.

— M. Julius Haraszti a été nommé professeur de langue et littérature françaises à l'Université de Klausenburg, en Transylvanie.

— Le 15 septembre dernier est mort à Heidelberg, à l'âge de soixante-deux ans, le professeur Th. Süpfle, auteur d'une *Geschichte des deutschen Kultureinflusses auf Frankreich* (Histoire de l'influence de la culture allemande sur la France), qui abonde en renseignements et mérite d'être consultée.

— On annonce de Fribourg-en-Brisgau la mort du professeur Joseph Sarrazin. Né à Dijon, en 1857, M. Sarrazin, après avoir étudié à Heidelberg, resta en Allemagne, où il se fit une place en vue comme professeur de langue et littérature françaises. Après avoir enseigné aux gymnases de Baden-Baden et de Fribourg, il avait été nommé professeur adjoint de langue française à l'université de cette dernière ville.

Outre ses livres classiques, M. Sarrazin laisse trois ouvrages de critique : *Le drame français au* XIXe *siècle, Victor Hugo, poète lyrique*, et une continuation de son premier ouvrage : *Le drame moderne en France* (Augier, Dumas, Sardou, Pailleron).

— M. Carlo Segrè, qui dirige à Rome le *Fanfulla della Domenica* et y suit attentivement le mouvement de la littérature française contemporaine, a publié une étude sur *Rousseau nella vita privata e pubblica di Mirabeau* (Rome, typ. Balbi, 82 p. in-8), extraite de la *Rivista italiana di filosofia*. Sans apporter de documents nouveaux, ce travail, fort au courant des livres français, précise l'action exercée par Rousseau sur Mirabeau dans le domaine des idées politiques.

— On s'est beaucoup occupé dans ces dernières années de Joseph de Maistre. Si l'on a reconnu que le grand dogmatique n'avait pas dans l'intimité l'allure hautaine qu'il a prise dans ses ouvrages, il nous semble cependant que M. Clément de Paillette, dans son *Etude sur la politique de Joseph de Maistre* (Picard, 1895), a poussé bien loin le désir de moderniser la physionomie du « prophète du passé ». On y trouvera quelques fragments inédits et l'analyse des œuvres de jeunesse de de Maistre.

— A la séance annuelle de l'Institut genevois (14 mars 1894), M. le profes-

seur Eugène Ritter a prononcé l'éloge de Diez. Il a publié son discours en brochure (Georg. Genève, 1894), en le faisant suivre de lettres adressées par Roumanille à Victor Duret, érudit genevois, auteur d'une grammaire savoyarde et d'un glossaire patois qui ont été édités en Allemagne par les soins de M. le professeur Koschwitz. Ces lettres, d'un caractère tout intime, sont pour la plupart datées des années 1855 à 1860, elles nous donnent d'intéressants détails sur les débuts du félibrige, les liens de sincère amitié qui unissaient les premiers félibres, l'accueil qui leur fut fait par leurs confrères de langue d'oïl.

QUESTION

Sur les premières éditions du « Génie du Christianisme ». — Dans la Préface de la première édition du *Génie du Christianisme*, Chateaubriand déclare qu'il était encore en Angleterre « quand il livra à la presse le premier volume de son ouvrage » et que « cette édition fut interrompue par son retour en France. » Rentré à Paris, il « recommença l'impression » et « refondit le sujet en entier ». « Deux volumes de cette seconde édition étaient déjà imprimés, lorsqu'un accident le força de publier séparément l'épisode d'Atala. » Devenant alors « plus sévère pour lui-même, il racheta les deux volumes imprimés du *Génie*, dans le dessein de retoucher encore une fois tout l'ouvrage. C'est cette troisième édition qu'il publie » maintenant. — Où pourrait-on trouver actuellement les deux éditions avortées ? Et si tous les exemplaires en ont été détruits, ne serait-il pas possible d'en retrouver quelques traces ? En effet, dans cette même Préface, Chateaubriand « avertit le public que tout ce qu'on connaît jusqu'à présent de son ouvrage a été cité très incorrectement, d'après les deux éditions manquées » : ce qui, semble-t-il, nous permet d'espérer une reconstitution au moins fragmentaire des deux versions primitives. Et enfin, qui possède maintenant, s'il existe encore, le manuscrit original du *Génie du Christianisme* ?

Victor Giraud,
Professeur de littérature française à l'Université de Fribourg (Suisse).

RÉPONSE

Sur la mort de Pougens (1895, p. 636). — La Bibliothèque de Soissons contient quelques documents manuscrits sur Pougens. Le Musée de la même ville possède un portrait inachevé de Pougens par lui-même, à l'âge de vingt-quatre ans; la petite vérole, dont il fut atteint alors, le rendit aveugle et l'empêcha de terminer ce portrait. L'acte de décès de Pougens a été publié dans le *Catalogue des peintures du Musée de Soissons* par M. Émile Collet (1894, p. 3). Il en résulte que « M. Marie-Charles-Joseph Pougens, âgé de soixante-dix-huit ans, commandeur de l'ordre royal de Charles III, de l'ordre impérial de Sainte-Anne, etc., membre de l'Institut de France, né à Paris le 16 août 1755, domicilié à Vauxbuis, marié à Françoise-Julie Sayer, est décédé en sa demeure ce jourd'huy à six heures du matin (jeudi 19 décembre 1833) ».

P. B.

Le Gérant : **Arthur Chuquet.**

Coulommiers. — Imp. Paul Brodard.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

J.-B. GASPARD D'ANSSE DE VILLOISON ET LA COUR DE WEIMAR[1]

III

On sait quel vif intérêt les princes allemands du XVIIIe siècle portaient à notre littérature, à nos modes, à notre vie politique et sociale; à cette époque où la presse politique était encore dans l'enfance, où la presse littéraire ne faisait que de naître, et où l'une et l'autre n'étaient point libres, ils ne pouvaient complètement satisfaire leur curiosité qu'à l'aide de correspondances manuscrites. De nombreux écrivains, depuis Thiriot et d'Arnaud jusqu'à La Harpe, de Raynal et de Favart à Suard et à Grimm, se mirent à leurs gages[2] et se livrèrent au métier de nouvelliste, pénible toujours et alors rarement lucratif. Après tant d'autres Villoison n'hésita pas à l'entreprendre, bien qu'il ne fût pas écrivain de profession.

Si, en dépit de ses efforts, il n'avait pu être nommé ministre de la cour de Weimar, la confiance qu'il avait su inspirer à Charles-Auguste décida ce prince à prendre le jeune érudit pour son correspondant littéraire à Paris. Malgré ses travaux personnels, malgré ses relations avec presque tous les savants de l'Eu-

1. Voir le tome II de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, octobre 1895. La lettre de Villoison, indiquée p. 542, comme adressée au margrave de Bade, était écrite en réalité, non à ce prince, mais à Ring.
2. Edmond Schérer, *Melchior Grimm*, p. 81-91.

rope [1], Villoison accepta une offre qu'il avait peut-être en partie provoquée. Il y a là un côté curieux de son activité resté ignoré jusqu'ici et qu'il n'était peut-être pas sans intérêt de révéler; les brouillons de plusieurs des lettres [2] qu'il adressa au duc de Weimar nous permettent de connaître en partie et d'apprécier cette face nouvelle du talent si varié du savant helléniste. Il y apparaît comme aussi versé dans le mouvement littéraire contemporain qu'au courant des découvertes archéologiques ou même scientifiques; rien n'échappe à sa curiosité; il renseigne avec la même compétence son noble correspondant sur les livres nouveaux qui viennent de paraître et les œuvres d'art qu'il pourrait acheter. Il ne se borne pas là; il va au-devant des désirs de Charles-Auguste; un jour [3] il annonce à Knebel l'arrivée prochaine d'un buste de Jupiter Ammon « trouvé dans les ruines d'Alexandrie », et qu'il destine au Duc; une autre fois [4] il envoie à ce prince, en témoignage de son profond respect, un buste en marbre de Sérapis et deux petites statues de bronze de même provenance. Il les tenait d'un de ses correspondants de Marseille, M. Guys [5], négociant érudit dont il est longuement question dans les lettres qu'il adressait au Duc.

Charles-Auguste avait à peine quitté Paris que Villoison commença son métier de correspondant littéraire auprès de ce prince. Dans sa lettre à Knebel du 29 mai il parle de deux missives qu'il avait déjà envoyées au Duc, et il prie son ami de lui marquer s'il n'avait pas été « mécontent de la forme de ces lettres et des détails qu'elles contenaient [6] ». L'assentiment de Knebel ne se fit pas attendre; il en fut de même de celui de Charles-Auguste. Une lettre d'approbation de ce prince vint bientôt combler d'allégresse son zélé correspondant.

1. « Excusez mon griffonnage, écrivait-il à Knebel le 29 mai 1775; mais il est deux heures après minuit et je viens d'écrire quatre lettres pour l'Allemagne et trois pour la Hollande. » H. Düntzer, *op. laud.*, t. I, p. 39.

2. Ils sont conservés dans le manuscrit 943 suppl. grec de la Bibliothèque nationale.

3. Lettre du 29 mai. H. Düntzer, *op. laud.*, t. I, p. 37 et note 1.

4. Le 13 juillet. H. Düntzer, *ibid.*, note 2.

5. Pierre-Augustin, né à Marseille en 1722, se livra de bonne heure au commerce; il parcourut en observateur l'Archipel et les diverses contrées de la Grèce, et y recueillit de précieux matériaux pour l'histoire et la géographie. Ce fut l'origine de ses *Recherches sur les Grecs anciens et modernes*, ouvrage qui lui mérita les éloges de Voltaire et lui valut le titre de citoyen d'Athènes. Guys revit soigneusement cette œuvre, dont il donna deux autres éditions, l'une en 1776 et l'autre en 1783. Il mourut à Zante en 1801. *Statistique morale des Bouches-du-Rhône*. Paris, 1829, in-8, s. v.

6. Bibl. nat., *mss.* 943, fol. 113, 2. Cf. H. Düntzer, *op. laud.*, t. I, p. 36.

Non, jamais, mon cher Ami, écrivait-il [1] à Knebel, après l'avoir reçue, je ne pourrai trouver de termes, pour vous témoigner la joye inexprimable que m'a causée la lettre de S. A. S. Cette lettre est si pleine de bonté qu'elle me confond. Je n'ai jamais éprouvé de moments plus délicieux ni goûté de plaisir plus vif. Passez-moi un moment de vanité, il est bien pardonnable. Je n'ai jamais été si transporté et si confondu que lorsque j'ai vu S. A. S. descendre jusqu'à moi et franchir l'intervalle immense que la nature a mis entre un souverain et un simple particulier, pour daigner signer serviteur et ami.

Villoison n'était pas homme à prendre Knebel pour seul confident de sa joie; il ne manqua pas de la faire connaître au Duc, avec les sentiments que lui inspiraient la bienveillance et les félicitations de ce prince : n'était-ce pas une occasion nouvelle et précieuse de le flatter et de se pousser davantage auprès de lui?

Il y a de la vanité à moi, lui écrivait-il [2], à vous rappeler les grâces dont vous m'avez honoré, mais la même bonté que vous apportez à me les accorder me fait pardonner la hardiesse de vous le rappeler. Vous avez daigné descendre jusqu'à moi, oublier votre souveraineté et franchir l'intervalle immense que le rang et la naissance mettent entre un souverain de la maison de Saxe et un simple particulier, pour n'écouter que votre cœur, m'honorer du nom d'ami et signer ce nom au bas de votre lettre. C'est un bienfait que je préfère à tous les biens de l'univers et dont je tâcherai de me rendre moins indigne par mon humble et profond respect et par ma soumission à vos ordres et mon attention à prévenir vos volontés.

Si la condescendance dont Charles-Auguste avait fait preuve était dans la nature de ce prince, on voit qu'elle n'avait pas été perdue. Villoison n'y vit qu'un motif de redoubler de zèle. Déjà, avant le 29 mai, il avait écrit deux lettres au Duc; à cette date il annonçait l'envoi d'une troisième [3]. Le 15 août il est question d'une autre missive; la correspondance se continua ainsi encore pendant plusieurs mois, et l'on peut croire que ce fut pour récompenser l'empressement de son correspondant que Charles-Auguste lui fit, pendant l'été de 1776, cadeau de son portrait.

Que sont devenues ces lettres de Villoison? Düntzer, qui, dans une note [4], fait allusion à celle où il remerciait le Duc de son présent,

1. Lettre du 25 août 1775, H. Düntzer, *op. laud.*, t. I, p. 42. — Bibl. nat., *mss.* 943, fol. 114, 1.
2. *Mss.* 943, fol. 109, 1. Avant ces mots on lit « qu'un prince », preuve manifeste que nous n'avons ici qu'un fragment de lettre.
3. H. Düntzer, *op. laud.*, t. I, p. 36. Il semble bien du moins qu'il s'agisse d'une lettre différente des deux autres.
4. *Op. laud.*, t. I, p. 50

n'a pas cru devoir en parler et ne paraît pas avoir soupçonné leur importance. Heureusement le manuscrit de la Bibliothèque nationale dont j'ai déjà fait mention renferme les minutes d'un certain nombre d'entre elles, épave bien incomplète peut-être et bien souvent informe d'une correspondance dont on ne peut contester l'intérêt et qui fait prendre place à Villoison à côté des La Harpe, des Garat et des Grimm. Mais Villoison y apparaît sous un aspect tout particulier; ils sont les amis et les partisans des *Philosophes*; il en est l'adversaire; aussi ses jugements sur les hommes et les choses diffèrent-ils singulièrement des leurs; c'est là un nouvel attrait et un intérêt nouveau offert par sa correspondance.

Voici, rangées dans l'ordre, qui m'a paru le plus en accord avec la chronologie des faits, et autant qu'il m'a été possible de les déchiffrer, celles des lettres, adressées à Charles-Auguste par le savant helléniste, dont le manuscrit de la Bibliothèque nationale nous a conservé les brouillons :

*
* *

Le vif intérest [1] que je prens à tout ce qui peut toucher Votre Altesse de près ou de loin m'engage à me hâter d'avoir l'honneur de vous écrire pour vous faire part d'une nouvelle qui ne vous sera peut-être pas indifférente. L'Académie de Manheim venant de me faire la grâce de m'admettre au nombre de ses membres, a chargé de ses lettres d'association un de ses Académiciens nommé M. l'abbé Hemmer [2], qui vient d'arriver à Paris et qu'elle me recommande très spécialement.

Ce M. l'abbé Hemmer paraît jouir d'une grande considération auprès de l'Électeur palatin [3]. Il est son aumônier et le chef du cabinet de physique qu'il vient de fonder. L'électeur l'a même envoyé à Paris pour acheter et pour faire faire tous les instruments de physique qu'il jugerait à propos.

J'adressai M. l'abbé Hemmer chez mademoiselle Bieron [4], dont Votre Altesse a vu le cabinet d'anatomie. Au sortir de chez elle il vint me voir et me dit qu'il en était si content qu'il était totalement décidé à le faire acheter à l'Électeur, que c'était un cabinet unique dans l'Europe, fort nécessaire pour l'anatomie et que cette acquisition entrait fort dans les vües de l'Électeur, qui lui avait recommandé de lui indiquer toutes celles qui pourraient servir au bien des lettres et

1. Bibl. nat., *mss.* 943, fol. 58.
2. Johann-Jacob, météorologue et linguiste, né en 1733 à Horbach, dans le Palatinat, depuis 1760 aumônier de la cour électorale; il avait été en 1768 nommé membre de l'Académie palatine des sciences *Theodoro-Palatina*. *Allgemeine deutsche Biographie*, s. v.
3. Charles-Théodore.
4. Cf. *Revue d'histoire littéraire*, t. II, p. 529.

des sciences. Je lui demandai s'il avait traité du prix avec cette demoiselle ; il me dit que tout était arrangé, qu'il croyait d'abord qu'elle allait demander une somme beaucoup plus considérable, mais qu'elle s'était bornée à trente six mille livres, ce qu'il regarde comme fort modique. Je ne laissai point tomber cet entretien et aussitôt j'allai chez mademoiselle Bieron pour m'assurer de ses intentions sur cet article [1]. J'ai cru devoir me hâter de vous en faire part, croyant que peut-être vous pourriez avoir vous-même quelque vüe sur ce cabinet et qu'il était de mon devoir de vous avertir du mouvement qu'on faisait pour le vendre. J'ose répondre à Votre Altesse que mademoiselle Bieron se fera un devoir et un honneur de donner à prix égal la préférence à Votre Altesse et qu'elle s'offre en oultre à faire raccommoder les parties qui pourraient peut-être un jour se casser. Je crois même qu'il ne serait pas impossible de la déterminer à faire des élèves qui perpétueraient dans vos États la connaissance de ce beau secret. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire, ce n'est pas pour vous engager à acheter ce beau cabinet, Votre Altesse sçait mieux ce qu'elle a à faire que moi ; c'est seulement pour vous prouver l'attention que j'apporte à tout ce qui peut vous intéresser et vous avertir en cas que vous en ayez envie. Je me ferais un crime de laisser échapper la moindre occasion de vous prouver que vous n'aurés jamais de sujet si totalement dévoué à vos intérests et si jaloux de votre gloire.

Si par hasard Votre Altesse avait intention de l'acheter, je la prierai de vouloir bien m'écrire le plus tôt possible une lettre positive à ce sujet, pour en faire part à mademoiselle Bieron, qui sur le champ cessera de traiter avec M. Hemmer. Vous n'avés sur cet objet aucun ménagement à garder avec l'Électeur, puisqu'il n'a point encore traité par lui-même pour ce cabinet et qu'il n'en est point enthousiasmé ? M. l'abbé Hemmer partira dans un mois, dans toute hypothèse. Je serais bien flatté de sçavoir vos intentions à ce sujet, afin de laisser pleine liberté à mademoiselle Bieron, si le cabinet ne vous convient pas.

Je serai [2] encore mille fois plus curieux d'avoir des nouvelles de votre précieuse santé et de celle de Son Altesse Monseigneur votre frère, que j'ai l'honneur d'assurer de mon profond respect. J'embrasse bien tendrement M. le Baron de Knebel et je suis plein de reconnaissance pour la lettre si obligeante dont m'a honoré M. le Comte de Goerz, que j'assure de mon profond respect. La vive joye qu'elle m'a causée a été atténuée par la peine d'y voir que vous avez été malade

1. Le 6 mars 1771, Mlle de Biheron avait montré, avec démonstrations anatomiques à l'appui, quelques pièces de son musée à une séance de l'Académie des sciences, où assistait le prince royal de Suède ; mais presque sans ressources, elle songeait maintenant à se défaire de sa collection ; l'année précédente Diderot, dans la maison duquel elle demeurait, avait négocié, sans y réussir, son voyage en Russie et l'acquisition de son musée par Catherine II. *Correspondance de Grimm*, t. IX, p. 276. — Lettre de Diderot au général Bestzky du 15 juin 1774. *Œuvres complètes*, t. XX, p. 62.

2. Fol. 59.

à Carlsruhe, mais heureusement que j'y ai appris en même temps votre rétablissement.

Il n'y a point pour le présent de nouvelles littéraires, si ce n'est que j'ai entendu parler d'un nouveau livre contre la religion intitulé *Ecce homo* [1], et qui est, dit-on, infâme.

M. de Choiseul est dans la plus haute faveur; Votre Altesse sent aisément les suites que doit entraîner son rappel à la Cour [2].

Il paraît que l'Électeur palatin fait les plus beaux établissements. Sa bibliothèque est ouverte matin et soir; chaque académicien a la permission d'en emporter des livres chez lui, et aussitôt qu'il lui manque un livre pour son travail, il n'a qu'à l'indiquer et on le lui achète. M. Hemmer m'a donné un discours français lu à une séance de l'Académie de Manheim et composé par un Allemand, M. l'abbé Haeffelin [3], qui me paraît écrire en français aussi bien que la plupart des membres de notre Académie françoise. L'imprimerie de cette Académie de Manheim est fort belle et se charge volontiers des frais de l'impression des ouvrages des académiciens, institution fort sage qui manque en France, où nous avons souvent bien de la peine à trouver des imprimeurs pour les livres d'érudition, ce qui retarde le progrès des études sérieuses.

M. l'abbé Hemmer m'a assuré qu'on était fort fâché d'avoir reçu M. de Voltaire à l'Académie de Manheim, et qu'on y disait qu'il la deshonorait par ses productions impies.

Je vous avouerai, Monseigneur, que je serais bien plus charmé de voir entre vos mains qu'entre celles de l'Électeur palatin le beau cabinet de mademoiselle Bieron, qui n'aurait jamais dû sortir de la France. Indépendamment des pièces que Votre Altesse à vües, il y en a beaucoup d'autres que cette sçavante n'a pas eu le temps de vous montrer. J'attends vos ordres.

*
* *

Monseigneur [4],

Votre Altesse veut bien permettre que je continue de me procurer l'honneur de l'informer des nouvelles littéraires. Il paraît depuis hier dans Paris quelques vers manuscrits de M. de Voltaire adressés à M. le Chevalier de Chatelus [5] pour lui rendre à usure l'encens qu'il lui avait donné dans les discours Académiques auquel Votre Altesse était présente, les voici [6] :

1. Je n'ai pu trouver trace de cet ouvrage.
2. Le bruit qui avait couru de ce rappel ne devait pas se confirmer, comme on le verra plus loin.
3. Probablement le théologien Johann Caspar Häfelin, né en Thurgovie en 1754, et si vanté par Lavater dans sa Physiognomonie.
4. Fol. 93; cette lettre est du mois de mai 1775.
5. François-Jean, chevalier, plus tard marquis de Chastellux, né en 1734, grand ami de Voltaire et des Encyclopédistes, auteur d'un traité *de la Félicité publique*, publié en 1772.
6. Ces vers se trouvent au tome XV, p. 478, de l'édition Beuchot.

Dans ma jeunesse avec caprice,
Ayant voulu tâter de tout,
Je bâtis un temple au bon goût;
Mais c'était un mince édifice;
Vous en avez fait un plus beau;
Vous y logez auprès du maître;
Le goût devient un dieu nouveau,
Qui vous a nommé son grand-prêtre.

M. de Voltaire a bien raison de dire qu'en France le goût devient un dieu nouveau. Il est en effet maintenant si éloigné du vrai goût des anciens qu'il faut nécessairement qu'un dieu nouveau préside à ce goût de nouvelle datte.

Il paraît tout nouvellement un livre assez excellent chez la veuve Duchesne, et où il peut y avoir de très bonnes choses à prendre. C'est un extrait de ce qu'il y a de pratiquable dans les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, dont Votre Altesse à entendu l'éloge à l'Académie [1]. Ce livre est intitulé les *Rêves d'un homme de bien qui peuvent être réalisés, ou les vües utiles et pratiquables de M. l'Abbé de Saint-Pierre*, choisies dans le grand nombre de projets singuliers dont le bien public était le principe [2]. Votre Altesse voudra bien m'honorer de ses ordres, si elle désire que je lui envoye ce livre, qui n'est point à négliger, non plus que des mémoires pour servir à l'histoire du maréchal Catinat par M. le marquis de Créquy [3], qui paraissent depuis le mois de mars. Je ne vous parlerai point, Monseigneur, d'un nouveau roman intitulé *Zélis ou la difficulté d'être heureux*, par M. Dantu [4], et d'un théâtre complet de Scarron en 3 vol. in-douze, où il y a des pièces qui n'avaient jamais vu le jour [5]. Il vient de paraître de nouveau le *Voyage d'Italie et d'Hollande* par M. l'abbé Coyer [6], auteur assez connu. M. Grosley [7], de notre Académie des belles-lettres, et auteur du voyage intéressant de deux gentilshommes suédois à Rome, vient de redonner une nouvelle édition augmentée d'un volume de son voyage de Londres, avec un plan de la ville de Londres.

1. Cet éloge, œuvre de d'Alembert, fut prononcé le 16 février 1775. Cf. *Correspondance de Grimm*, février 1775.

2. Cet ouvrage est de Pons-Augustin Alletz, polygraphe, né à Montpellier en 1703, mort à Paris en 1785.

3. Paris, 1775, in-12. Cet ouvrage avait été déjà publié en 1772 à Amsterdam, sous le titre de *Vie de Nicolas de Catinat, maréchal de France*. Cf. *Correspondance de Grimm*, janvier 1775.

4. *Zélis ou la difficulté d'être heureux*, roman indien, suivi de *Zima* et des *Amours de Victorine et de Philogène*. D'après Quérard, Dantu ne fut que l'éditeur de ces romans, œuvres, le premier de Fourqueux, les deux autres de l'abbé de Voisenon.

5. *Théâtre complet. Nouvelle édition, revue et augmentée d'une comédie qui n'a jamais été imprimée dans ses œuvres.* La Haye et Paris, Veuve Duchesne, 1775.

6. Paris, 1775, 2 vol. in-12. Gabriel-François Coyer, polygraphe célèbre, né à Baume-les-Dames en 1707, mort à Paris en 1782. Son *Inoculation du Bon-Sens* avait quelques années auparavant attiré l'attention en Allemagne.

7. Pierre-Jean Grosley, né à Troyes en 1718. La *France littéraire* de mentionne pas son *Voyage de deux gentilhommes suédois à Rome*. Son ouvrage sur *Londres* publié pour la première fois, en 3 volumes, en 1770, le fut, en 1774-75, en 4 volumes.

M. Le Meunier [1], auteur de la traduction de l'excellent voyage de Sicile, va faire paraître demain une traduction d'un voyage anglais au pôle boréal.

Barbou, imprimeur, va donner une nouvelle édition superbe in-quarto du *Télémaque* [2], qui est le *bréviaire* des souverains. Il y aura une suite de 72 estampes qui représenteront les principaux sujets des Aventures de Télémaque. Elles sont faites par les sieurs Monnet de l'Académie de peinture, et Tilliard graveur; on distribue à présent le second cahier composé de six estampes nouvelles, le troisième paraîtra vers le commencement de l'année prochaine. Chaque cayer formant six estampes est de 8 livres. Ce texte de Télémaque pourra aller d'un louis à dix écus.

Il vient de paraître en trois volumes in-8° un ouvrage assez curieux pour ceux qui aiment le théâtre françois et très propre à le faire connaître; il est intitulé *Anecdotes dramatiques* [3], contenant par ordre alphabétique :

1° La notice de toutes les pièces de théâtre, tragédies, comédies, pastorales, drames, opéra, opéra-comique, parades, proverbes, qui ont été jouées à Paris ou en province, sur des théâtres publics ou dans des sociétés particulières, depuis l'origine des spectacles en France jusqu'à l'année 1775;

2° Tous les ouvrages dramatiques qui n'ont été représentés sur aucun théâtre, mais qui sont imprimés ou conservés en manuscrits dans quelques Bibliothèques;

3° Un recueil de tout ce qu'on a pu rassembler d'anecdotes, imprimées, manuscrites, verbales, etc., d'événements singuliers, de traits curieux, d'épigrammes, de plaisanteries, de bons mots, auxquels a donné lieu la représentation de la plupart des pièces de théâtre;

4° Les noms de tous les auteurs, poètes ou musiciens qui ont travaillé pour tous nos théâtres, de tous les acteurs ou actrices célèbres, qui ont joué à tous nos spectacles, avec un jugement de leurs ouvrages, et de leur talent, un abrégé de leur vie, et des anecdotes sur leurs personnes.

La dernière lettre de M. Clément [4] contre M. de Voltaire sent trop la partialité.

M. l'abbé Morlet, grand ami de M. Turgot, vient de publier une

1. Il s'agit du polygraphe Anne-Marie Meusnier de Querlon, né à Nantes en 1702, mort en 1780 à Paris. La *Correspondance de Grimm*, mai 1775, t. XI, p. 82, parle de sa traduction du *Voyage en Sicile et à Malte* de Brydoine, mais non du *Voyage au pôle boréal*; ce dernier ouvrage, m'apprend le *Supplément à la France littéraire*, t. III, p. 147, était traduit de l'anglais du capitaine Philips.

2. C'était une réimpression de l'édition que cet imprimeur avait donnée en 1768.

3. Paris, Veuve Duchesne, 1775. Barbier, qui attribue ces anecdotes à J.-M.-B. Clément de Dijon et à l'abbé Jos. de la Porte, les a datées par erreur de 1765.

4. J.-M.-Bernard Clément de Dijon avait commencé en 1772 la publication de *Lettres à M. de Voltaire* — il y en eut neuf, — qui eurent un grand retentissement. Cf. Grimm, *Correspondance littéraire*, nov. 1772 et juin 1774 (t. X, p. 100 et 443).

seconde réponse écrasante contre M. Linguet [1] et va faire après une réponse à l'ouvrage de M. Necre [2]. Comme je sçais l'intérêt que Votre Altesse prend à cet ouvrage, ainsi que M. le comte de Goerz, j'aurai l'honneur de vous envoyer la lettre de M. l'abbé Morlet, aussitôt qu'elle paraîtra; mais je vous prierai de me faire indiquer une occasion pour vous l'adresser, car cette brochure est considérable.

Je vais maintenant avoir l'honneur d'entretenir Votre Altesse d'un ouvrage très intéressant, qui paraîtra dans un an et que je me charge d'avoir l'honneur de vous envoyer aussitôt qu'il sera fait. Il mérite votre attention, c'est une seconde édition considérable du *Voyage en Grèce* fait par M. Guys [3], l'un des plus grands savants et des meilleurs écrivains de la France. M. Guys, de l'Académie de Marseille, a passé vingt ans dans le Levant et dans les îles de la Grèce, et en a donné une description vive, animée, pittoresque et pleine de particularités neuves. L'auteur y compare les mœurs des Grecs modernes avec celles des anciens dont il montre le rapport, et il a sçu allier les grâces d'un style brillant à la profondeur d'une érudition bien digérée. Madame Chénier [4], cette aimable Grecque chez laquelle j'ay eu l'honneur de vous accompagner, est son amie et lui a adressé pour la seconde édition de cet ouvrage une lettre fort curieuse et supérieurement écrite sur les danses grecques, qu'elle a longtemps dansées elle-même [5] et que vous avez pu voir chez elle peintes de sa main. J'ai cru que cette lettre, qui ne sera publique de plus d'un an, pourrait vous intéresser et en conséquence j'ay pris la liberté de vous l'envoyer ci-jointe. Vous y retrouverez les regrets d'Ariadne abandonnée par Thésée, qu'elle a eu l'honneur de chanter en votre présence avec ce ton triste que son Altesse Monseigneur votre frère a si bien défini, lorsqu'il a dit qu'elle faisait passer dans l'âme l'impression délicieuse d'une douce mélancholie et d'un sentiment profond. D'ailleurs comme je sçais par M. le Baron de Knebel, qui ne hait point les danses grecques, que madame la princesse Amélie a pris quelque plaisir aux détails qui les concernaient, je pense que cette lettre de Madame Chénier pourra

1 Dans un virulent pamphlet : *Théorie du paradoxe* (cf. Grimm, février 1775, et *Mémoires secrets*, 8 février 1775), Morellet avait attaqué Linguet, rayé l'année précédente du tableau de l'ordre des avocats; celui-ci répondit par une diatribe sanglante : *Théorie du libelle ou l'art de calomnier avec fruit*; Morellet répliqua à son tour par une satire intitulée : *Réponse sérieuse à M. Linguet, par l'auteur de la Théorie du paradoxe*, Amsterdam (Paris), 1775, in-12. Cf. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, 7 et 12 mars 1775.

2. Cet ouvrage de Necker est le mémoire *sur la législation et le commerce des grains*; Morellet y répondit dans la *Lettre à l'auteur des observations sur le commerce des grains*. Cf. *Correspondance secrète politique et littéraire*, Londres, 1787, t. I, p. 323 et 364 (20 avril et 25 mai 1775), et *Mémoires secrets*, 28 avril et 14 mai 1775.

3. *Voyage littéraire de la Grèce ou Lettres sur les Grecs anciens et modernes, avec un parallèle de leurs mœurs*. Nouvelle éd., Paris, 1776. 2 vol. in-8.

4. Cette lettre se trouve à la suite de la Lettre XIII, de la seconde édition du *Voyage littéraire*.

5. Cf. *Revue d'histoire littéraire*, t. II, p. 529.

l'intéresser [1] ; je serais trop heureux si elle pouvait amuser cette grande princesse, et je serais bien charmé si elle sçavait que l'homme du monde qui est le plus dévoué à Monseigneur son fils serait trop heureux si cette lettre l'amusait.

Ce M. Guys est un riche commerçant en gros qui a plus d'un million de bien, qui a fourni toute la cour de France, et qui était même honoré de la confiance de Louis XV. Comme il a les relations les plus étroites dans tout le Levant, et comme son fils est auprès de notre ambassadeur à Constantinople, il pourrait vous être fort utile, en vous procurant directement tout ce que lui fournit le commerce du Levant, tels que les meilleurs produits [2], qui en viennent, la provision de café moka, de vin de Chypre, d'autres vins grecs, des étoffes, etc., et généralement tout ce qu'on trouve à Constantinople et dans les villes de la Grèce. Je vous réponds de son honnêteté ; il a l'honneur de fournir un prince d'Allemagne, à qui il envoye sa provision de Marseille, où il demeure, par Lion à Strasbourg, où l'agent de ce prince a le soin de tout retirer pour le lui faire parvenir. M. Guys avait épousé la plus belle Grecque qui ait jamais existé ; elle est maintenant morte. Je n'ai jamais rien vu de si beau que le portrait de cette femme qu'il porte toujours avec lui sur une boïte et qui mérite d'être conservé.

J'ai été bien charmé de la lettre de M. le Baron de Knebel, qui m'a fait l'honneur de me marquer que vous êtes arrivé en bonne santé à Strasbourg, ainsi que Monseigneur votre frère, que j'ay l'honneur d'assurer de mon profond respect [3]. Je supplie votre altesse d'être persuadée que personne n'y prend un plus vif intérêt, et qu'on ne peut être plus sensible que je le suis au souvenir dont vous daignez l'honorer et à l'attention flatteuse que vous avez eue de m'en faire donner des preuves par M. le baron de Knebel. Je sens tout le prix de cette faveur inestimable, et j'en suis reconnaissant comme je le dois. J'ai l'honneur d'assurer de mon respect et de mon tendre attachement M. le Comte de Goerz et Mons. Stein et M. Engelhart [4] et Jean Oberlin [5].

Comment le duc a-t-il trouvé... (*la fin manque*).

1. « Je serais charmé qu'elle lût cette lettre, écrivait-il aussi à Knebel le 29 mai, et... je serais flatté si cette grande princesse sçavait que l'homme du monde qui se glorifie d'être le plus dévoué à Messeigneurs ses fils, se croirait le plus heureux des mortels si cette lettre de Madame Chénier pouvoit l'amuser un instant. » H. Düntzer, *op. laud.*, t. I, p. 38.

2. J'ai remplacé par cet à peu près deux mots du manuscrit qu'il m'a été impossible de lire.

3. On lit en marge : « M. de Knebel m'a marqué que votre frère était arrivé », ce qui eût fait double emploi avec la ligne qui précède et qui a été ajoutée en surcharge.

4. Le médecin et le compagnon de voyage du Duc.

5. Savant strasbourgeois, auquel Villoison avait recommandé Knebel et l'un de ses correspondants.

*
* *

Je vais avoir [1] l'honneur de vous rendre compte des deux ouvrages que je vais donner à l'impression dans six mois en un seul volume in-quarto, et dont V. A. S. m'a fait l'honneur d'une dédicace [2], ce que je regarde comme une faveur insigne, n'ayant rien de plus empressé que de vous offrir mon hommage respectueux à la face de l'univers et de vous témoigner publiquement le profond respect et le dévouement que je vous ai voués pour la vie.

Le premier de ces deux ouvrages est l'édition d'un auteur grec nommé Cornutus, qui avait été le maître du poète latin Perse, qui lui dédia sa quatrième [3] satyre. Ce Cornutus était un célèbre philosophe stoïcien. Son ouvrage avait déjà été publié dans la collection des opuscules mythologiques donnés par un savant anglais, Thomas Gale [4]. Mais cette édition est si fautive et si corrompue que le texte est souvent inintelligible et que les plus habiles hommes de l'Europe n'y peuvent rien comprendre dans beaucoup d'endroits. J'ai trouvé six manuscrits à la bibliothèque du Roi, autant à celle de Florence et un à Augsbourg, dont on m'a envoyé les variantes et qui m'ont servi à rétablir le texte dans une foule d'endroits, à corriger un nombre prodigieux de passages et de mots corrompus, à expliquer toutes les difficultés et à rétablir une foule de lacunes et de lignes entières que les copistes avaient oubliées. Comme par ce moyen le texte épuré et corrigé est tout à fait nouveau et n'est plus reconnaissable, j'ai été obligé d'en faire une nouvelle traduction latine de ma façon, que je mettrai à côté du texte grec. L'ouvrage de Cornutus roule sur la mythologie et sur la théologie grecques [5], que cet auteur explique suivant les dogmes de sa secte. Ainsi c'est proprement le catéchisme, l'abrégé de foi des stoïciens. Aussi j'ai joint d'amples notes philosophiques, théologiques, critiques et mythologiques, où j'explique tous les dogmes des stoïciens, auxquels Cornutus a fait allusion dans son ouvrage. Comme cet auteur a tout pris de Zénon, Cléanthe et Chrisippe, les trois plus fameux stoïciens, dont les ouvrages sont malheureusement perdus et que Cornutus n'a fait qu'abréger, j'ai été déterrer tous leurs fragments, qui se retrouvent épars dans les différents auteurs grecs et latins, que j'ai tous lus et relus pour cet effet la plume à la main, ce qui m'a donné des peines infinies, pour pouvoir indiquer d'où Cornutus avait pris chaque endroit. J'explique aussi les endroits les moins connus de la mythologie, et je rends compte dans ces mêmes notes de tous les changements que j'ai introduits dans le texte, à la faveur... (*la suite manque*).

1. Folio 36, 1.
2. Villoison veut dire « accepter la dédicace ».
3. L. Annæus Cornutus, né à Leptis en Libye, vivait au 1er siècle de notre ère.
4. La cinquième.
5. *Opuscula mythologica, ethica et physica.* Cambridge, 1671 ; Amsterdam, 1688, in-8.

*
* *

Monseigneur [1],

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Atesse sérénissime la notice des pièces qui composent le cabinet de mademoiselle Biheron. J'ai toujours cru que cette notice ne vous serait pas indifférente, quand même vous ne seriez point décidé à acheter ce cabinet, pour lequel je vois tous les jours redoubler l'ardeur de M. Hemmer. Il va partir incessamment pour Manheim. Aussi j'ose supplier Votre Altesse de me donner le plus promptement ses ordres sur cet achat, au cas qu'elle en ait envie.

Il y a déjà longtemps que M. l'abbé Baudot [2] et M. l'abbé Morlet ont publié une réfutation de l'ouvrage de M. Neckre.

M. Du Theil de l'Académie des inscriptions et chevalier de Saint-Louis [3] vient de publier une édition de Callimaque, poète grec avec une version française.

M. Berquin [4], jeune poète déjà avantageusement connu dans la littérature française par la publication de douze idylles en vers français, dont il a traduit plusieurs du fameux Gessner, va donner un second recueil également composé de douze idylles, ornées de fort belles gravures.

Un célèbre philosophe suisse nommé M. Lavater va publier à Leipsick, en allemand et en français, un traité fort curieux et fort important de physiognomie, ou de l'art de connaître les charactères par les traits du visage. Cet ouvrage est attendu avec la plus grande impatience. Il coûtera cent escus, parce qu'il est enrichi d'une foule de planches relatives à chaque sujet et à chaque charactère qu'il traite. Ce livre peut être fort utile à ceux qui vivent dans le grand monde, à un envoyé, à un ministre, à un prince même, pour deviner l'artifice de ceux qui cherchent à le tromper, et pour le mettre en état de répondre plustôt à la physionomie qu'aux langages des personnes qui l'environnent. Reproche obligeant qu'une comtesse allemande faisait

1. Fol. 107, 2.

2. Nicolas Baudeau, économiste, né à Amboise le 25 avril 1730, mort vers 1792. Baudeau s'était déjà, en 1770, attaqué, dans les *Lettres d'un amateur à M. l'abbé G*** sur ses dialogues anti-économistes*, à l'ouvrage de Galiani sur le commerce des blés; il chercha en 1775 à réfuter celui de Necker sur le même sujet, dans les *Éclaircissements demandés à M. N*** sur les principes économiques et sur les projets de législation, au nom des propriétaires fonciers et des cultivateurs français*. Cf. *Mémoires secrets*, 7 juillet 1775.

3. La Porte du Theil, helléniste connu, né à Paris en 1742, membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1770.

4. Arnaud Berquin, « l'ami des enfants », né à Bordeaux en 1749, avait publié, dit Grimm, *Correspondance littéraire*, septembre 1774, t. X, p. 489, un recueil de six idylles; en réalité ce recueil contient vingt-quatre idylles, dont treize imitées de Gessner. Quant au recueil dont parle Villoison, il m'a été impossible de le trouver; je n'ai rencontré que l'idylle dont il est question dans la *Correspondance* de Grimm (juin 1775, t. XI, p. 951), et que son savant éditeur dit n'avoir pu découvrir; elle a été publiée en 1775, en même temps que la traduction en vers du *Pygmalion* de Jean-Jacques Rousseau.

à Vienne à un sçavant allemand de meme génie, nommé M. Mieg [1], chapelain de l'ambassadeur de Hollande à la cour de l'empereur. Avec tout cela je doute qu'on puisse réduire et soumettre à des règles certaines et infaillibles la physiognomie, qui [2] est le résultat d'une foule d'observations générales aussi variées que les individus et souvent démenties par les expériences particulières. C'est le fruit d'un tact fin et délicat, qui naît avec nous plutôt qu'il ne s'acquiert. Au reste l'usage de cette science, si [elle] était certaine, pourrait être fort dangereux et renverser cette paix apparente, qui contient l'harmonie de la société. Nous avions déjà un assez bon ouvrage de cette nature par M. l'abbé Pernette [3], frère de dom Pernette bénédictin défroqué, bibliothéquaire du Roi de Prusse et auteur de livres singuliers, dont il n'a pas même le mérite de l'invention.

Le bruit qui s'était répandu généralement de la haute faveur dont allait jouir M. de Choiseul est entièrement faux. Le Roi a toujours le même éloignement pour ce ministre singulièrement aimé de la Reine. Aussi les choses restent toujours dans le même état.

Votre Académie de Iéna n'est point dans un si mauvais état que Votre Altesse le craint; il y a encore de très habiles gens. Comme j'ai occasion de voir actuellement un grand nombre d'Allemands, qui me sont recommandés de différentes villes, le vif intérêt que je porte à tout ce qui touche Votre Altesse m'a engagé à m'en informer soigneusement, pour avoir l'honneur de vous en rendre le compte. Étant Allemands, leur témoignage n'est pas suspect; c'est le cri public de la renommée [4]. Votre professeur de mathématiques Jacques Carpow [5] doit vous être infiniment précieux. Il a publié un ouvrage excellent : *Œconomia salutis novi Testamenti, ceu theologiæ revelatæ dogmaticæ, methodo scientifica adornatæ* [6]. T. 4, Francof. et Lips., 1737-1749; Rudolstad. et Lips., 1761-4. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il semblait s'être donné le mot avec un célèbre théologien réformé et suisse, nommé M. Wittembach [7], dont le fils [8] est professeur à Amsterdam [et] est fort mon ami. Ce M. Wittembach publia à Berne en 1741-47, in-8°, un ouvrage en trois volumes intitulé : *Tentamen theologiæ dogmaticæ methodo scientifica pertractatæ* ; le but de ces deux beaux ouvrages est le même.

1. Serait-ce Johann Friedrich, fils du théologien réformé Ludwig Christian Mieg de Heidelberg?

2. Fol. 107, 1.

3. Jacques Pernetti ou Pernety, né en 1696 à Chazelles près de Lyon, avait publié en 1746 des *Lettres philosophiques sur les physionomies*, augmentées en 1760 et traduites en allemand.

4. Dans une surcharge, je lis le mot « Vielat », mais j'ignore ce que Villoison a voulu dire.

5. Théologien luthérien né à Goslar, en 1699, professeur à Iéna depuis 1725.

6. Villoison a mis au génitif le mot *Theologia* et les participes qui s'y rapportent: tous ces vocables sont au nominatif.

7. Daniel Wyttenbach, pasteur à Berne, puis professeur à Marbourg, où il mourut en 1779.

8. Daniel Wyttenbach, né à Berne en 1746, depuis 1771 professeur de grec au collège des Remontrants à Amsterdam.

*
* *

La lettre qui précède fut suivie d'une autre, dont il manque tout le commencement, avec une partie de la fin, et dont le reste se trouve placé vers la fin du manuscrit, aux folios 118-119; cette lettre renferme l'analyse de l'*Eloge de Bossuet*, prononcé devant l'Académie française dans la séance du 15 mai 1775. Après le discours du maréchal de Duras, élu membre, et la réponse, « digne de l'Aristote de la France », que lui fit Buffon, Delille avait lu sa traduction du quatrième chant de l'*Énéide*. Cette lecture, « infiniment applaudie », fut suivie de celle de l'Éloge de Bossuet, qui, dit la *Correspondance de Grimm* [1], « ne fit pas une impression moins vive ». On comprend d'après cela que Villoison se soit cru obligé d'en donner une analyse détaillée. A en juger par ce qui en reste, cette analyse était très longue et devait égaler presque en étendue le discours de d'Alembert, qui, dans l'édition in-12 de 1779, n'a que 40 pages; il est vrai que Villoison s'est permis plus d'une digression, comme il ne s'est pas astreint à suivre le plan de l'original.

Il a parlé d'une manière noble et sublime des vérités de la religion [2], et comme le grand Bossuet, précepteur du Dauphin, s'était attaché à lui inspirer beaucoup de respect pour la divinité, il dit que, s'il est des hommes assez malheureux pour penser que la croyance de l'existence de Dieu est inutile aux particuliers, ils sont coupables de lèse-humanité d'enseigner cette doctrine aux princes, qui n'ont rien à craindre sur la terre que le moment où ils doivent la quitter; il ajoute que si les sujets doivent espérer en Dieu, les princes doivent le craindre.

Il rapporte le sacrifice glorieux que le grand Bossuet avait fait du chapeau de cardinal, que le pape lui avait offert, à condition qu'il parlerait avec moins de force des libertés de la religion gallicane, et il est surprenant, remarque-t-il, que le Roi n'ait pas reconnu cet héroïsme, en lui faisant donner un des chapeaux qui étaient à sa nomination. Il réfute le bruit, répandu par les ennemis de la gloire de Louis XIV, que ce prince ne l'avait pas cru d'assez bonne maison pour l'élever à cette dignité. Comme si, dit-il, il fallait être de meilleure maison pour être prêtre de l'église romaine que pour être chargé de former un prince et de répondre à toute une nation des espérances qu'elle doit concevoir de son éducation.

Ce qui m'a plu davantage dans le portrait de l'éducation qu'il fait de M. le Dauphin, c'est qu'il prête à son élève une partie des grandes

1. Juin 1775, t. XI, p. 89.
2. Folio 118. Ce passage se rapporte à la page 21 de l'*Éloge* de d'Alembert.

sentences dont votre altesse est pénétrée, et qu'il m'a retracé l'image des soins qu'a pris M. le Comte de Goerz pour développer les grandes qualités dont le ciel vous a doué. En entendant le langage qu'il prête à M. Bossuet, j'ai cru entendre parler M. le Comte de Goerz, et cette flateuse illusion m'a rappelé les moments agréables où j'ai eu l'honneur de vous faire ma cour.

Il parle des disputes qui s'étaient élevées entre M. de Fénélon et M. Bossuet. Ce dernier s'était emporté avec force contre l'archevêque de Cambrai, qui lui répondit avec sa douceur ordinaire : « Monseigneur, je ne sais pourquoi vous m'écrivez des injures, au lieu de raisons; auriez-vous pris par hasard mes raisons pour des injures. » Le Roi soutint fortement M. Bossuet et lui dit ensuite : « Qu'auriez-vous fait, si je vous avais abandonné? — Sire, j'aurais crié mille fois plus haut »; ce qui fait également l'éloge de Louis XIV et de M. Bossuet. Il remarque qu'il y a beaucoup de courage à Bossuet d'avoir tenu un pareil discours et encore plus à Louis XIV de l'avoir bien pris.

Il rapporte que plusieurs évêques, qui se croyent faire un titre de leur inutile résidence à la cour, étaient jaloux du crédit dont jouissait le précepteur du Dauphin et tâchaient de lui nuire dans l'esprit du roi, en disant qu'il fatiguait son élève de préceptes et de leçons [1]. Ils étaient d'ailleurs choqués de ce que la grande âme de Bossuet, pleine d'une noble fierté, dédaignait d'avoir recours aux artifices d'une fausse modestie, qui n'est qu'un raffinement plus déguisé de l'orgueil. Un jour Bossuet présentant le célèbre père Mabillon au Roi, lui dit que c'était le moine le plus savant de son royaume. « Ajoutez le plus modeste », reprit malignement l'archevêque de Reims, qui était présent et qui voulait faire sentir à Louis XIV que la modestie n'était pas la vertu favorite de Bossuet.

Cependant ce même archevêque de Reims savait bien faire rendre justice au grand Bossuet. Un jour quelques aumôniers de la cour parlant en sa présence de Bossuet avec la légèreté française, suivant l'expression de M. d'Alembert, « Taisez-vous jeunes gens, reprit-il, et apprenez à respecter votre maître et le mien ». Il rapporte que M. Bossuet s'était exercé de bonne heure à la chaire. A l'âge de seize ans sa réputation s'était déjà répandue à l'hôtel de Rambouillet, où les talents étaient cités à comparaître et forcés de se rendre.

On l'y fit prêcher sur le champ, à onze heures du soir, un sermon impromptu, qui fut généralement applaudi et qui fit dire au célèbre Voiture qu'il n'avait jamais entendu prêcher si tôt, ni si tard [2]; mais il remarque que même dans les sermons de Bossuet on voyait paraître son goût pour la controverse, qui lui faisait quelquefois perdre de vue son objet principal, et alors [3] il dit qu'il descendait de cette chaire, où

1. D'Alembert dit : « l'excéder d'ennui et de fatigue », p. 18.
2. Voir p. 9 de l'Éloge.
3. Fol. 119.

il tonnait et où il régnait, pour se mettre dans l'arène, comme un simple athlète, et qu'il quittait le sceptre pour le ceste [1]. Il remarque qu'il a eu le bon esprit de rester toujours l'ami d'un Ministre protestant [2], contre lequel il avait écrit des traités de controverse, qu'il s'était fortement déclaré contre la persécution cruelle que Louis XIV fit subir aux protestants et qu'on ne lui avait conseillé d'exercer que pour en faire retomber l'odieux sur M. Bossuet, qu'il avait coutume de dire qu'il n'avait jamais regardé les coups de bayonnettes comme des arguments [3].

Il réfute la calomnie, qui s'était répandue et qui avait été accréditée par Voltaire, que Bossuet était marié en secret. Il montre que ce grand homme était plus affamé de gloire que d'amour; il croyait apparemment qu'un évêque ne doit épouser que son clergé, ce qui me rappelle cette parole superbe et à jamais mémorable de monsieur votre frère, qui me faisait l'honneur de me dire un jour, en présence de M. de Knebel, qu'un prince ne doit épouser que son peuple ; que même il se refusait les divertissements les plus innocents, et qu'ayant un jour demandé par distraction à son jardinier comment allaient ses arbres, celui-ci lui répondit, Monseigneur, si je plantais des saints Jérômes ou des saints Augustins, vous les viendriez voir.

Sa piété n'avait cependant rien d'austère. Louis XIV, ayant conservé sur la fin de sa vie le goût des chefs-d'œuvre du théâtre, qui sont peut-être, dit M. d'Alembert, nécessaires à un prince, parce qu'il y entend des conseils, qu'on n'oserait pas lui donner, demanda à Bossuet si ce divertissement n'était pas condamnable : « Sire, répondit-il, il y a de grands exemples pour et de grandes raisons contre [4]. » Réponse fort adroite.

Bossuet avait été lui-même au spectacle dans sa jeunesse, pour se former à la déclamation et pour imiter, disait-il, les Israélites qui se parent des dépouilles des Égyptiens. Mais depuis qu'il entra dans les ordres, il refusa de prendre ces leçons dangereuses à un ecclésiastique.

Quoiqu'il fût presque toujours occupé à l'étude, il ne laissait pas d'être accessible, bien différent du célèbre évêque d'Avranches, M. Huet [5]. Un paysan demandant un jour à parler à ce dernier, on lui répondit qu'il était à étudier : « Et pourquoi aussi le Roi ne nous donne-t-il pas un évêque qui ait fait ses études! »

Bossuet voulant ramener les protestants dans sa communion, écrivait à ce sujet des lettres au fameux Leibnitz; celui-ci, qui s'occupait fort peu de ces disputes de controverse, traitait l'affaire, dit M. d'Alem-

1. Il y a dans l'*Éloge*, p. 23, « la foudre pour le ceste ».
2. Paul Ferry, dont il avait, dit d'Alembert, réfuté le catéchisme.
3. D'Alembert dit : « regarder les bayonnettes comme des instruments de conversion. »
4. Page 33 de l'*Éloge*.
5. D'Alembert n'a pas nommé Huet; il s'est borné à dire « un prélat très savant ». Il n'a point conservé non plus l'anecdote qui suit.

bert, comme le Ministre d'un prince étranger traite une négociation et croit qu'il faut se relâcher des deux côtés et céder quelques-unes de ses prétentions pour en venir à un accommodement. Bossuet, fier et inflexible, voulait, pour préliminaire, que les protestants commençassent par se soumettre au concile de Trente. Il est à remarquer que M. d'Alembert veut faire passer M. Leibnitz, dans cet éloge, comme un philosophe, dans le sens qu'on l'entend aujourd'hui, fort peu attaché à la religion. C'est une erreur que les philosophes veulent accréditer et dont il est aisé de démontrer la fausseté.

Il rapporte que Bossuet s'attacha au cartésianisme alors triomphant, malgré les persécutions qu'il essuyait et qui depuis, ajoute-t-il, est mort de sa mort naturelle, lorsqu'on a cessé de l'attaquer. Il remarque à ce sujet que plus le gouvernement agite le vase qui renferme les vérités et les erreurs, plus on l'empêche de s'épurer et plus on s'oppose à l'opération lente et insensible du temps, qui précipite les erreurs au fond et qui fait surnager les vérités [1].

M. d'Alembert réfute la calomnie accréditée par Voltaire, que M. Bossuet ne croyait pas ce qu'il enseignait et qu'il se faisait un jeu d'esprit de soutenir des dogmes dont il sentait la fausseté [2]. Un fait que M. d'Alembert ignore peut-être et qui m'a été rapporté par M. l'abbé Durand, frère de notre ministre en Russie, qui le tient de la bouche de M. Vinsloue [3], c'est ce que ce savant anatomiste conversant avec M. Bossuet sur la religion et s'étant avisé de lui demander, s'il y croyait, lui, le grand Bossuet s'écria avec un transport sublime et un élan impétueux, qui ne peut partir que du cœur. « Ah! plût à Dieu, mon cher fils, que je pusse donner mon sang pour vous prouver combien j'en suis convaincu. » En prononçant ces mots, M. Vinsloue rapporte que tout à coup le visage de Bossuet devint radieux et qu'il se fit sur tous ses traits un changement, une altération rapide qui, comme un coup de foudre... (*le reste manque*).

*
* *

Je sais de M. Hérédia [4], secrétaire d'ambassade, et c'est de plus marqué dans la *Gazette d'Espagne* d'aujourd'hui, qu'il n'y a eu que 27 officiers et 411 soldats espagnols de tués, 70 officiers et deux mille et tant de soldats blessés, mais fort légèrement [5]; ils prétendent que

1. Tout ce passage manque dans l'*Éloge*.

2. Encore un passage que d'Alembert n'aura pas conservé.

3. Jacques-Bénigne Winslow, né en 1669 à Odensee (Danemark), mort en 1760, abandonna la théologie pour la médecine, alla se perfectionner dans cet art en Hollande, puis en France et se fixa à Paris en 1698; il abjura le luthéranisme entre les mains de Bossuet et devint professeur d'anatomie et de physiologie au jardin du Roi; il avait été nommé membre de l'Académie des sciences en 1707.

4. Fol. 84.

5. Il s'agit de l'expédition tentée contre Alger au mois de juillet 1775, sous la conduite du général O'Reilly; le 1er, l'escadre avait jeté l'ancre dans la rade d'Alger, mais le débarquement de la première division de l'armée ne fut achevé que le 7;

parmi les Mores, tant de tués que de blessés, il y a eu dix mille hommes. Le Dey d'Alger avait promis seize sequins à quiconque lui apporterait la tête d'un espagnol. Aussi ont-ils impitoyablement coupé la tête à tous les blessés, qui sont restés sur le champ de bataille, et par tout Alger ils ne font que promener ces têtes sur des piques et ils les montrent en triomphe. Le combat a duré treize heures avec un acharnement incroyable. J'ai entendu dire à plusieurs Espagnols qu'on pourrait attribuer en partie cette défaite à la mésintelligence qui s'était glissée dans l'armée et à l'aversion qu'ils avaient pour O'Relli, leur général, dont ils n'ont pas exécuté les ordres.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est bien difficile de prendre Alger. Ils l'ont si bien fortifié depuis Louis XIV qu'il est totalement impossible de le bombarder; leur artillerie était comparable et même supérieure à celle des Espagnols. Elle était conduite par des rénégats français, anglais et hollandais. Ils avaient des canons, qui portaient beaucoup plus loin que tous ceux des Européens et dernièrement, avant toute apparence de cette guerre, la France leur avait envoyé un canonnier, nommé M. Dupont, pour leur aider à faire des armes à feu. Tous les présents que leur font le Danemark et l'Angleterre consistent en canons; ils avaient plus de cent mille hommes sous les armes et rangés dans sept forteresses. La France est alliée des Algériens et n'a pas pu se déclarer contre eux [1], parce qu'elle en tire de grands services.

Les Espagnols se sont rembarqués à Alicante et à Carthagène, et il me paraît presque indubitable qu'ils vont abandonner cette expédition, qui leur coûterait trop de peine et une armée trop considérable. D'ailleurs ils disent que, quand même ils s'empareraient d'Alger, ils ne voudraient pas y laisser de troupes, mais qu'ils se borneraient à détruire cette ville et à combler son port, et que, comme les Algériens ont encore un autre port, dont ils ne se servent plus actuellement, mais qui leur serait alors nécessaire, il faudrait aussi tâcher de combler cet autre port. Ces réflexions me paraissent un peu tardives. D'ailleurs je crois qu'ils ont été contre Alger avec trop de confiance. Huit jours auparavant le comte d'Aranda parlait de sa destruction publiquement à l'Opéra, comme d'une chose certaine et indubitable.

Ces nouvelles des Espagnols m'ont été confirmées de Marseille par M. Guys, qui a les plus étroites relations dans le Levant et dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler. Ces mêmes Espagnols m'ont appris un de leurs usages qui est fort sage. C'est que chez eux, pour être notaire il faut faire preuve de noblesse. Je crois, en effet, qu'une personne à qui on confie le secret et souvent le sort des familles et dont l'état par

néanmoins les Espagnols, se flattant de surprendre la ville, se mirent en marche à peine débarqués; bientôt entourés par les Maures, ils furent obligés de battre en retraite; la seconde division ne fut pas plus heureuse, et le lendemain l'armée se rembarqua, emmenant avec elle plus de 7000 blessés, et laissant sur le rivage 1500 cadavres et 16 canons. Rosseuw St-Hilaire, *Histoire d'Espagne*, t. XIII, p. 170.

1. Villoison a mis « elle ».

là même est sacré devrait être gentilhomme. Si on adoptait cet usage en France, on trouverait le moyen de donner cent onze places lucratives et honorables à la noblesse, qui est ordinairement pauvre en France et qui n'a pas comme en Angleterre et en Allemagne des moyens de subsister et de s'enrichir par le commerce et les alliances pour les filles.

A propos de la noblesse d'Allemagne, M. d'Arnaud Baculard [1], ancien Conseiller d'ambassade en Saxe, vient de publier une nouvelle intitulée : *Liemann* [2] et fort bien écrite, où il y a des détails très heureux, mais quelquefois invraisemblables. Il y fait p. 349 cette réflexion judicieuse : « On sait, dit-il, que la manie de quelques Allemands est cet amour d'extraction et de titres qu'ils portent jusqu'au fanatisme »; et au commencement il fait ce bel éloge si vrai et si juste des Allemands [3]... Jugés, Monseigneur, combien ce beau morceau m'a plu, moi qui ai l'honneur de n'être désigné à Leipsick et à Gottingue que par le titre glorieux d'ami des Allemands.

M. Guys me marque dans l'instant de Marseille qu'il a appris par son fils, qui est avec notre ambassadeur à Constantinople, que l'armée égyptienne, commandée par Aboudaah [4], qui marchait contre le fameux cheik Daher, qui s'était rendu indépendant à Ain Jaffa, etc., s'est jetée d'abord sur cette dernière ville, où tous les malheureux habitants ont été passés au fil de l'épée [5]. Le vieux cheik, abandonné par ses propres enfants, s'est sauvé à la montagne dans un château bien fortifié et les négociants français qui étaient à Acre se sont sauvés en Chypre.

On dit que M. Turgot va être surintendant des postes. Cette place était vacante depuis la disgrâce de M. de Choiseul, et M. d'Ogni, qui en remplissait le poste et qui, en conséquence, travaillait directement avec le Roi, piqué de se voir donner un supérieur, va, dit-on, donner sa démission.

On fait beaucoup de cas d'une nouvelle pièce de vers de M. Colardeau [6] intitulée : *Les hommes de Prométhée* [7].

Il y a de très judicieuses observations dans les commentaires de feu

1. François-Thomas, né à Paris, correspondant, puis hôte du roi de Prusse, auteur de petits vers et d'une série de romans publiés, de 1772 à 1791, sous le titre d'*Épreuves du sentiment*.

2. *Liebmann*, sans doute, mais je n'y trouve pas le passage cité par Villoison.

3. Page 344, note. « Il n'y a pas de pays où il existe plus *d'hommes*... Ces villes sont le séjour du vrai, du simple, de ce que les Anglais nomment *good nature*; les ailes du génie n'y sont point rognées par les ciseaux timides du bel esprit; chaque écrivain a le courage d'y conserver ses talents, son caractère propre. »

4. Mohammed Abou-Dahab.

5. Cf. J.-J. Marcel, *Égypte*, Paris, 1848, p. 242, 1.

6. Charles-Pierre, né en 1732, s'était d'abord fait connaître par son héroïde *Armide à Renaud* et par la *Lettre d'Héloïse à Abailard*, imitée de Pope. Malheureux au théâtre, l'*Épître à Duhamel de Denainvilliers* (1774) releva sa réputation, à laquelle *les Hommes de Prométhée* mirent le sceau.

7. Cf. *Correspondance de Grimm*, juillet 1775 (t. XI, p. 96), où ce petit poème est vivement attaqué.

M. de La Beaumelle sur la *Henriade* [1], qui paraissent depuis quelque temps.

*
* *

On savait [2], il y a plus d'un mois, les noms de ceux à qui l'Académie était décidée de donner les prix. Ce fut M. de la Harpe qui eut le prix de l'Éloge de Catinat, et le prix de poésie [3]. Comme il avait envoyé deux pièces de vers, sa seconde eut le premier accessit, tandis que la première était couronnée. Ce M. de la Harpe est un homme singulièrement protégé par les philosophes et porté par Voltaire. Son éloge de Catinat a des beautés. On y retrouve cependant l'esprit de sa secte. L'auteur y ose dire que le siècle de Louis XIV, le siècle des Descartes, des Malhebranche, etc., n'était pas philosophe, que c'est le nôtre qui mérite cette éloge, c'est-à-dire, dans son langage, qu'il n'y a que le nôtre d'impie et que celui de Louis XIV était religieux. Si Votre Altesse le désire, j'aurai l'honneur de lui envoyer cet éloge de Catinat. M. Guibert [4] et M. l'abbé d'Espagnac [5], fils du commandant de l'école militaire, et âgé de vingt-deux ans [6]...

La pièce de M. de la Harpe qui a remporté le prix n'était pas des meilleures. Il y avait cependant quelques vers heureux. Elle était intitulée : *Conseils à un jeune poète.* L'accessit de poésie a été donné à M. de Rossel [7], et on a fait mention honorable des pièces de vers de M. de Sacy [8], Ogny du Ponceau [9], Geoffroi de Neufchâteau [10], et d'un quatrième auteur, qui n'a pas voulu mettre son nom. On n'a pas osé lire ces pièces, qui sans contredit étaient préférables à celles de M. de la Harpe, et la séance a été remplie par la lecture de l'éloge de Catinat,

1. La Beaumelle était mort le 17 novembre 1773 ; en 1775, Fréron publia sous le titre de *Commentaires sur la Henriade*, une seconde édition modifiée de l'édition donnée, six ans auparavant, par l'adversaire de Voltaire, du poème du grand écrivain.

2. Fol. 115, 1.

3. Grimm, *Correspondance littéraire*, août 1775 (t. XI, p. 109).

4. Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de Guibert, né à Montauban en 1743, officier et auteur d'un *Essai de tactique générale* (1772) où il s'efforçait de montrer la supériorité du système prussien ; il avait aussi, en 1774, publié des *Observations* sur la constitution politique et militaire des armées de sa Majesté prussienne. Possédé de l'envie d'aller « à la gloire par tous les chemins », il aborda la littérature proprement dite et même le théâtre. On verra plus loin qu'un parti trouvait son éloge de Catinat supérieur à celui de la Harpe.

5. M. R. Sahuguet d'Espagnac, né vers 1757, fils de Jean-Bapt.-Jos. Damarzit de Sahuguet, baron d'Espagnac, lieutenant général et gouverneur des Invalides.

6. Il y a ici tout un membre de phrase passé. Villoison disait sans doute que ces deux écrivains avaient été les concurrents de la Harpe pour le prix de poésie.

7. Il s'agit probablement de l'auteur des *Bouquets de noces ou les deux Bouquetières* et de quelques pièces de vers, contenues dans le tome VII des *Mélanges de littérature* (1775).

8. Claude-Louis-Michel de Sacy, né à Fécamp en 1746, auteur des *Amis rivaux* (1767 et 1772) et des *Amours de Sapho et de Phaon* (1775).

9. Doigny du Ponceau, qui avait concouru pour le prix de poésie avec une pièce de vers intitulée *Discours d'un négrier à un Européen.*

10. Il s'agit évidemment du célèbre François de Neufchâteau, né en 1752, déjà connu par de nombreuses pièces fugitives.

et de là on a proposé pour prix d'éloquence dans deux ans l'éloge du chancelier de l'Hôpital.

Le prix de poésie pour l'année qui vient a été fort mal choisi. C'est une traduction de deux cents vers au moins et de quatre cents au plus de tel morceau qu'on voudra choisir de l'*Iliade* d'Homère. Il y a plusieurs observations à faire sur ce choix singulier : premièrement, ce ne sera plus un prix de poésie, mais un prix de versification, puisqu'on réduit le mérite de nos jeunes poètes à être traducteur; on ne pourra plus juger du mérite de l'invention, de l'ordonnance d'un poème, de l'imagination; et il est prouvé qu'il n'y a pas quatre hommes à l'Académie française qui sçachent le grec. Comment ce corps pourra-t-il donc juger du mérite d'une traduction faite d'après le grec? Nos jeunes poètes ne savent pas le grec, et ceux qui savent le grec ne savent pas faire des vers; il n'y aura donc ni juges ni concurrents.

M. l'abbé de Besplas [1], aumônier de M. le Comte d'Artois, a prononcé ce matin à l'Académie française un panégyrique de saint Louis, qui contient des vérités neuves et hardies, mais le plan du discours n'est pas trop régulier, quoiqu'il y ait de très beaux détails.

Il vient de paraître une *Épître* en vers, par M. de Murville [2], *sur les avantages des femmes de trente ans*. Cette pièce, qui a concouru pour le prix de l'Académie française est assez faible. Voici le meilleur endroit... [3].

M. de Chabanon, de l'Académie des Belles-Lettres [4], vient de faire imprimer un dialogue en vers sur l'esprit de parti, que j'ai l'honneur d'envoyer à V. A. S. pour lui faire voir que tous les gens de lettres en France ne souscrivent point aux folies qui la déshonorent; aussi les philosophes ont-ils été mécontents de cette pièce et ont déterminé l'auteur à la supprimer. Il n'y en a que douze exemplaires dans Paris.

M. l'abbé de Condillac, un des meilleurs de l'Académie française, célèbre par d'excellents ouvrages, qu'il a donnés sur la métaphysique, et ancien précepteur de l'infant duc de Parme, va publier incessamment en quatorze ou quinze volumes un excellent cours d'éducation, qu'il avoit composé pour le prince [5].

Un Allemand, nommé Lisern [6], vient de donner les deux premiers

1. Joseph-Marie-Anne Gros de Besplas, auteur d'*Essais sur l'éloquence de la chaire*, né à Castelnaudary, en 1734. Cf. *Mémoires secrets*, 5 septembre 1775.

2. Pierre-Nicolas André, dit Mirville, né en 1754, auteur d'une ode : *Les Bienfaits de la nuit*. Il devait, l'année suivante, partager avec Gruet, avocat au Parlement, le prix de poésie proposé par l'Académie française. *Correspondance de Grimm*, août 1776, t. XI, p. 305.

3. On comprend que Villoison n'ait point écrit dans son brouillon le passage dont il parle, mais il nous est aussi impossible de dire quel il est.

4. Michel-Paul-Gui de Chabanon, né en 1730, entré à l'Académie des Inscriptions en 1760, poète et humaniste, venait d'écrire, sous le titre de *l'Esprit de parti*, « comédie en cinq actes », un plaidoyer en faveur des gluckistes.

5. *Cours d'études pour l'instruction du prince de Parme*. Parme, 1775, in-8° en 13 volumes.

6. Lizern, *Journal de lecture, choix périodique de littérature et de morale*. Amsterdam et Paris, 1775-1779, 8°.

cahiers d'un *Journal de lecture*, qui se distribuera tous les quinze jours et qui, franc de port, coûtera dix écus par an. C'est un choix de fort beaux morceaux, qui seront tant en vers qu'en prose; mais ce qui en fait incontestablement le plus bel ornement, c'est la traduction de quelques morceaux du *Diogène* du fameux M. Wieland. Je n'ai jamais rien vu de plus beau. Il est fort aisé [1] d'y reconnaître que M. Wieland est un des plus savants hommes [2] et un des plus beaux génies de l'Europe. On reconnaît même sous la traduction tout l'atticisme et la verve de Lucien et de Platon. Nous savons que ce grand poète sait le grec comme sa langue maternelle, et il est fort aisé de le voir. Il serait à souhaiter que Votre Altesse l'engageât à se traduire lui-même en français [3]. Nous n'en avons jusqu'à présent que de très mauvaises traductions.

On donne aujourd'hui à Versailles *le Connétable de Bourbon*, tragédie par un M. Guibert [4], auteur de la *Tactique* et qui a remporté le prix à l'Académie française. C'est un assez mauvais choix pour le mariage de Madame la princesse Clotilde; mais la Reine l'a voulu. Il y a d'assez beaux morceaux dans cette pièce.

Votre Altesse a-t-elle le catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi, qui est un livre essentiel à sa Bibliothèque? Si vous ne l'avez pas, Monseigneur, il s'agit simplement de vous donner la peine d'écrire une lettre à M. de Malesherbes, Ministre de la maison du Roi, de qui cela dépend. Si vous ne voulez point vous donner cette peine, le Ministre m'en a donné un, qui est à votre service, et vous ne pouvez pas me faire plus de plaisir qu'en me faisant l'honneur de l'accepter.

Toutes les nouvelles que j'ai eu l'honneur de vous marquer dans ma dernière lettre au sujet des Espagnols sont fausses. Je les tenais du secrétaire d'ambassade d'Espagne et d'autres Espagnols qui prennent plaisir à les répandre pour diminuer leur perte. Ils avouent maintenant à leurs amis qu'ils ne peuvent pas savoir au juste le nombre des personnes tuées dans cette action, mais qu'il peut bien monter à six ou sept mille hommes. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils ne retourneront point contre Alger.

Je suis au désespoir de n'avoir pas pu déterminer Mlle Biheron à se défaire de quelques pièces détachées. Mais elle a l'honneur de vous présenter son profond respect et de vous prier d'agréer ses excuses; mais elle dit que cela démembrerait son cabinet, qu'elle a de fortes espérances de vendre en entier. L'électeur de Manheim a répondu à l'abbé Hemmer qu'il attendait son retour pour en conférer avec lui,

1. Fol. 116, 1
2. Je supprime les mots « de l'Europe » répétés plus loin.
3. Cf. *Revue d'histoire littéraire*, t. II, p. 536.
4. Cette pièce composée en 1773 et qui avait « fait plus de sensation à la lecture qu'aucune des poésies les plus célèbres » fut jouée à la cour, le 26 août, pour le mariage de Mme Clotilde avec le prince de Piémont. *Correspondance de Grimm* (août 1775), t. XI, p. 114, *Correspondance secrète* (27 août 1775), t. II, p. 122, et *Mémoires secrets*, 14 juillet, 18, 28 et 29 août et 4 septembre 1775.

mais qu'il le trouvait un peu cher. Je crois, au contraire, ainsi que M. l'abbé Hemmer, que c'est fort bon marché, d'après les peines et les avenses que cette demoiselle a été forcé de faire. Je crois cependant qu'il ne serait pas impossible de déterminer Mlle Biheron à faire des pièces séparées, dont Votre Altesse pourrait avoir besoin.

*
* *

Si j'ai différé [1] jusqu'à présent à avoir l'honneur de vous témoigner la vive reconnaissance dont votre lettre m'a pénétré [2], c'est que j'attendais la séance de l'Académie française pour avoir l'avantage de vous en rendre compte.

Ah! Monseigneur, que je souhaiterais que Votre Altesse pût lire dans mon cœur, ce cœur qui ne respire que pour vous, pour y voir la joie dont me transporte l'honneur de votre lettre, le profond respect et le dévouement que j'ai pour Votre Altesse, et le vif désir que j'aurais de pouvoir être assez heureux pour trouver l'occasion de vous faire agréer mes services. Non, jamais vous n'aurez de sujet sur l'attachement et sur la fidélité duquel vous puissiez faire plus de fond. Vous verriez dans mon cœur que ce n'est pas au prince, au souverain, à l'illustre rejeton de la maison de Saxe, mais à Charles-Auguste, mais à vous seul, que j'ai l'honneur d'être attaché, vous verriez que je ne suis rien qu'à vous, Monseigneur, que je n'ai de plaisir qu'à m'occuper, qu'à m'entretenir de Votre Altesse, et vous sauriez combien de fois j'ai déjà relu votre lettre. Je serai présent de cœur à votre mariage [3], aux fêtes du jour où vous prendrez les rênes de l'État. Je partagerai la joie de tous les évènements qui pourront vous intéresser.

Je m'empresse [4] d'avoir l'honneur de vous envoyer une des meilleures pièces de vers qui ait paru dans notre siècle. C'est une satyre contre les philosophes [5], qui ferait honneur à Boileau lui-même, et qui renferme une foule de vérités et de vers de génie. On se l'arrache à Paris, et quoiqu'elle ne paraisse que depuis quelques jours, j'ai eu toutes les peines du monde à la trouver ce matin, et j'ai été obligé de courir de colporteur en colporteur. Les philosophes eux-mêmes conviennent que les vers de cette pièce sont excellents. Ce chef-d'œuvre a été composé [6] par un jeune homme nommé M. Gilbert [7], qui a déjà fait de très beaux

1. Fol. 116, 2.
2. Voir plus haut la lettre de remerciement à Charles-Auguste et celle du 25 août adressée à Knebel.
3. Villoison composa, on l'a vu, un épithalame à l'occasion de cette cérémonie, qui eut lieu le 5 octobre; cette lettre est donc probablement du mois de septembre.
4. Fol. 117, 2.
5. *Le dix-huitième siècle, satire à M. Fréron*, par Gilbert. Cf. *Correspondance de Grimm* (août 1775, t. XI, p. 115), *Correspondance secrète* (29 juillet 1775, t. II, p. 24-98), et *Mémoires secrets* (14 août 1775).
6. Fol. 117, 1.
7. Gabriel Gilbert, que cette satire rendit célèbre, n'avait que vingt-quatre ans quand il la publia; né en 1751, il attira encore l'attention, en 1778, par une autre satire : *Mon Apologie*, ainsi que par ses odes : *le Jugement dernier* et le *Combat d'Ouessant*, mais surtout par ses *Adieux à la vie* (1780).

morceaux et qui, malgré son peu de fortune, a eu le courage de se sacrifier, en attaquant les philosophes. On ne les a jamais attaqués avec de si fortes armes. Je ne doute pas que cette pièce ne vous fasse le plus grand plaisir, ainsi qu'à son Altesse Monseigneur votre frère et à M. le comte de Goerz.

Pour vous en faciliter la lecture, j'aurai l'honneur de vous dire que, page 7, par Arcas il désigne, de la manière la plus claire, le maréchal de Richelieu, qui est toujours « vainement de parfums inondé ». J'ai été surpris de cette hardiesse, ainsi que de plusieurs autres, qui se trouvent dans cette pièce, qu'on peut appeler la remontrance ou la réclamation du bon goût.

P. 8, par Sapho, il désigne madame la marquise de Beauharnais [1], connue par plusieurs pièces imprimées dans l'*Almanach des Muses*.

P. 10, il désigne une marchande de la rue Saint-Denis, dont j'ai oublié le nom et qui tient, dit-on, boutique d'esprit; voilà cependant la première fois que j'en ai entendu parler.

P. 13, « Maudit soit à jamais le pointilleux Sophiste », il a en vue M. d'Alembert, auquel on reproche d'avoir voulu rendre les poètes philosophes et pensant à sa manière.

Ibid. « Là souvent un sauvage », etc., il attaque justement *Alzire*, *Zaïre*, les *Scythes* et l'*Orphelin de la Chine*, où toutes les nations parlent le langage de l'esprit et rarement celui du sentiment.

P. 14 et 15, « et le drame est divin » jusqu'à « le plus lourd chansonnier », etc.; toute cette tirade est contre un nommé Mercier [2], auteur de drames ridicules et d'un ouvrage absurde sur le théâtre.

P. 15, « Un plaisant des dévots raille, envenime »; il en veut à M. de Saint-Foix [3], auteur des *Essais sur Paris*, qui sont des *Essais d'incrédulité*.

P. 16, « Périsse Bossuet » a en vue l'éloge de Bossuet, fait par M. d'Alembert, dont j'ai eu l'honneur de vous parler.

P. 18, « Mais trois fois plus heureux le jeune homme prudent », il n'a fait que mettre en vers l'histoire d'un jeune poète de ma connaissance, nommé M. Roucher [4], qui annonce le plus grand talent, mais qui n'en doit le succès qu'aux Encyclopédistes.

P. 18, « La marquise, le duc », etc., c'est que les femmes de qualité se chargent d'un certain nombre d'exemplaires des ouvrages des philosophes.

Il paraît aussi depuis le 6 juillet une nouvelle *Gazette des arts et des*

1. M.-A.-F. Mouchard, dite Fanny, comtesse de Beauharnais, auteur des *Sacrifices de l'amour; A tous les penseurs, salut!*

2. Louis-Sébastien, né en 1740, était arrivé à la renommée par son roman *L'an 2240, rêve s'il en fut jamais* (1770); son *Essai sur l'art dramatique* (1773), par les polémiques qu'il souleva, acheva de le rendre célèbre.

3. Germain-François Poullain de Saint-Foix, né à Rennes en 1698; les *Essais sur Paris* avaient d'abord paru en 1754, puis, en quatre volumes, neuf ans plus tard.

4. Jean-Antoine, né en 1745, à Montpellier, venait de commencer le poème en douze chants *les Mois*, achevé en 1779 et qui le rendit célèbre.

métiers [1] qui paraît une fois par semaine, où on rassemble toutes les nouvelles inventions des arts et des métiers et on trouve entr'autres un secret pour garantir le fer de l'inconvénient de la rouille. « Ce journal, dit l'auteur du prospectus, sera le point de réunion de quantité d'étincelles du génie, ce feu précieux, ajoute-t-il, qui s'éteint si souvent faute d'aliments. »

Voici, monseigneur, une de ces étincelles du génie, qui est encore cachée sous la cendre. C'est la découverte encore dans ce même journal d'une mode nouvelle de bonnets pour les Dames, imaginée à l'occasion du sacre du Roi, avec des ornements analogues à cette cérémonie, par madame Beaulard [2], marchande de modes de la Reine, rue Saint-Nicaise à Paris. Ces bonnets, dit l'auteur du journal, qui place cet article important à côté d'un autre qui concerne le prospectus d'une édition des fables de La Fontaine, qu'on vendra six cents francs, et à côté des arrêts du Conseil relatifs aux arts et de l'extrait d'un mémoire d'un académicien de Béziers, et à côté du portrait du pape et de l'archiduc, ces bonnets, dis-je, n'ont pas encore paru, mais sous peu de jours il y en aura de finis. On remettra avec chacune de ces coiffures un imprimé qui en expliquera les détails. Ce journaliste se propose d'indiquer aux dames toutes les nouvelles modes, entr'autres un manteau appelé conty avec un coqueluchon et des chaînettes en tulle ou en gaze, « allant, dit-il, très bien aux personnes maigres », et une écharpe nouvelle très bouffante qui croise par-devant, relève les robes et dégage la taille.

* * *

Je m'empresse [3] d'avoir l'honneur de faire part à Votre Altesse sérénissime de la plus belle découverte qui ait jamais été faite dans notre siècle sur la physique expérimentale et sur l'électricité. Nous en sommes redevables à un homme jusqu'icy inconnu, M. d'Étienne, huissier du Grand Conseil. J'ai l'honneur de vous envoyer son mémoire qui fera époque dans la République des Lettres. Je ne doute pas qu'il ne fasse plaisir à Votre Altesse et aux savants physiciens qui sont dans vos États. Les expériences ont toutes été faites devant M. Delor [4], ami de l'auteur et un des plus habiles physiciens de la France. Elles ont été répétées avec le plus grand succès devant M. l'abbé Hemmer, sçavant physicien et chef du cabinet de physique de l'Electeur palatin. C'est lui que j'avais prié de me procurer ce mémoire et de me donner un détail des autres expériences curieuses, afin d'être à portée d'en rendre compte à Votre Altesse.

J'ai l'honneur de vous envoyer cy jointe la lettre qu'il m'a écrite à ce

1. Barbier ne mentionne pas cette Gazette dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*.

2. Métra, dans la *Correspondance secrète* (28 janvier 1775, t. I, p. 179), parle « de la fertilité de l'imagination et du goût du Sr Beaulard, marchand de modes ».

3. Fol. 60.

4. Physicien connu par ses expériences sur l'électricité atmosphérique.

sujet et qui contient d'autres expériences fort curieuses dont il a été témoin. Les découvertes de M. Étienne renversent la plus grande partie du système du fameux Francklin sur l'électricité et donnent un nouveau jour à cette branche importante de nos connaissances. Il est inutile de prévenir Votre Altesse, qui s'en apercevra facilement à la lecture, que le mémoire de M. d'Étienne est fort mal écrit en françois. Mais les choses qu'il contient nous dédommagent bien des défauts de son style.

Comme je sçais, Monseigneur, le goût que vous avez pour la sculpture, j'ai prié M. Houdon de me donner une notice des pièces les plus remarquables de sa composition, de celles des aultres artistes qui ont été exposées au Louvre à la Saint-Louis, et j'ai l'honneur de vous envoyer ce qu'il m'a remis à ce sujet [1]. J'avais aussi prié [2] un fameux peintre de me donner les mêmes détails sur les tableaux, mais il ne m'a encore rien fait passer. Je voudrais pouvoir trouver les choses les plus intéressantes à vous marquer, et je n'épargnerai jamais aucun soin ni aucune peine pour vous prouver mon profond respect et le vif désir que j'aurai de vous être bon à quelque chose.

Le prix de notre Académie des Belles-Lettres [3], dont le sujet roulait sur les attributs de Vénus, les différents cultes qu'on lui a rendus, les temples et les statues qui lui ont été consacrés, les monuments qui la représentent, etc., a été remporté par un fort habile homme, M. Larcher [4], le plus habile grec de Paris, qui nous donnera dans quelques années une excellente traduction d'Hérodote avec de sçavantes notes. Son *Mémoire sur Vénus*, qui est un chef-d'œuvre, sera imprimé. L'accessit a été remporté par M. l'abbé de la Chaux [5], garde du cabinet des pierres gravées du duc d'Orléans. J'en suis d'autant plus aise que c'est l'homme du monde auquel j'ai le plus d'obligation, puisqu'il m'a rendu un service très important, en me procurant l'honneur de vous connaître.

J'ai éprouvé hier un moment délicieux d'attendrissement en rentrant dans l'appartement que vous aviez à Paris à l'hôtel de Chal....; il est actuellement occupé par M. le marquis d'Aranda [6], un grand d'Espagne.

Il a paru à Paris une diatribe de M. de Voltaire, où il prétend que ce sont les prêtres qui ont excité la révolte au sujet des bleds [7]. M. de la

1. Houdon envoya le 8 septembre ces notes à Villoison; on voit par là que cette lettre est postérieure à cette date. Cf. *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris* (janvier 1896).

2. Fol. 61, 1.

3. Ce prix et l'accessit furent donnés dans la séance publique du mois de novembre. *Correspondance* de *Grimm* (mars 1776), t. XI, p. 222.

4. Pierre-Henri, né à Dijon en 1726, traducteur de l'*Apologie de Socrate* de Xénophon (1769), plus tard de l'*Anabase* (1778) et d'Hérodote (1786).

5. L'abbé Geraud de La Chau, né vers 1750, bibliothécaire et secrétaire interprète du duc d'Orléans.

6. Don Pedro Pablo Abarca de Bolea, comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne à Paris, depuis sa disgrâce en 1773.

7. Cette « diatribe » est sans doute la *Lettre d'un fermier de Champagne à M. Necker*. Cf. *Mémoires secrets*, 30 décembre 1775.

Harpe en a donné l'extrait dans son *Mercure*. Le censeur du *Mercure*, M. Louvel, ancien professeur de l'Université, a perdu sa place pour avoir laissé passer cet article. Le libraire qui a distribué cette diatribe de M. de Voltaire, a aussi perdu son état. Il me semble que M. de la Harpe, qui avait fait cet extrait n'était pas moins répréhensible ; cependant on ne lui a rien dit [1].

M. Guibert, qui a eu l'accessit de l'éloge de Catinat, est furieux de n'avoir pas eu le prix, qui a été adjugé à M. de la Harpe. M. Guibert qui avait composé un discours excellent et infiniment supérieur a celui de M. de la Harpe, mais où on remarque quelques inexactitudes de style, qui sont effacées par les grandes beautés dont son ouvrage étincelle, l'a fait imprimer, sans vouloir y mettre son nom et sans mentionner qu'il eût remporté cet accessit, dont il rougissait. Sa pièce est intitulée *Éloge de M. de Catinat à Edimbourg. Le connétable de Bourbon* du même M. Guibert est une fort mauvaise pièce, qui a ébloui par les décorations, mais dont on a bientôt reconnu la faiblesse [2].

Il paraît un libelle infame contre M. de Veine [3], premier commis de M. Turgot. On a eu l'insolence de le faire tenir à toutes les portes cochères du faubourg Saint-Honoré et Saint-Germain; il contient deux cents pages. On parle aussi beaucoup de l'*Éloge du cheval de Caligula*. M. Linguet, qui en a fait l'extrait dans son journal [4], a pris, dit-on, la fuite. On dit que c'est une satyre contre les ministres.

*
* *

J'ose [5] supplier votre altesse sérénissime de daigner agréer les vœux que j'ai l'honneur de lui adresser, ainsi qu'à son Altesse Madame la duchesse régnante, pour le renouvellement de cette année [6] et les vers que j'ai composés à cette occasion [7]. Personne dans vos états, Monseigneur, n'en formera de plus ardents, ni de plus sincères pour votre bonheur; et si j'avais une demande personnelle à faire aux cieux pour ma propre satisfaction, ce serait qu'ils vous missent à portée de lire dans

1. Villoison se trompe; le 7 septembre le Parlement enjoignit à la Harpe « d'être plus circonspect à l'avenir ». *Mémoires secrets*, 19 sept. 1775.

2. Cette pièce, début de Guibert dans le genre dramatique, et qui parut presque en même temps que l'*Éloge de Catinat*, avait d'abord, nous l'avons vu, été jouée à la cour; la reine la redemanda trois mois plus tard; mais les changements que l'auteur avait faits à sa pièce furent loin d'être heureux et elle échoua. *Correspondance de Grimm* (nov. et déc. 1775), t. XI, p. 149 et 164.

3. M. de Vaines s'efforça en vain de retirer toute l'édition de ce libelle, intitulé *Lettre à un profane*. Pour en diminuer l'effet, Turgot lui fit obtenir du roi la place de lecteur de sa chambre et lui annonça cette faveur dans une « épître » rendue publique. *Mémoires secrets*, 18, 19 et 20 octobre et 30 novembre 1775, 2 et 4 février 1776.

4. Dans le numéro du 25 août. « Quelques gens, dit Bachaumont, ont voulu trouver dans cet éloge, prétendu traduit de l'anglais, des allusions contre le duc de la Vrillière. » *Mémoires secrets*, septembre 1775.

5. Fol. 108, 1.

6. Cf. *Revue d'histoire littéraire*, t. II, p. 547 et suiv.

7. Ces derniers mots ont été ajoutés en surcharge.

mon cœur, d'y voir que ce cœur ne respire que pour vous, n'est occupé que de vous [et] des moyens de vous plaire. Vous sçaurez que vous n'avez point de meilleur sujet et que vous pouvez faire mon bonheur en me mettant à portée de vous être utile et de vous consacrer les services les plus assidus et les plus désintéressés. Accordés moi pendant cette année et les suivantes la grâce de disposer entièrement de moi et de m'employer sans réserve à tout ce dont vous me trouverez capable ; comptez sur moi pour exécuter vos ordres, afin que je ne sois pas un serviteur inutile [1].

J'ose vous prier de vouloir bien faire agréer à Madame la duchesse régnante, avec la très humble assurance de mon profond respect, un exemplaire de cette pièce qui lui est consacrée, ainsi qu'à votre Altesse. J'ai pris aussi la liberté de joindre dans le même paquet un exemplaire pour son Altesse Madame la princesse Amélie et un autre [pour] son Altesse Monseigneur le [prince Constantin] et un autre pour M. le comte de Gœrz et aussi un autre pour M. le baron de Knebel.

Il n'y a point de nouvelles, si ce n'est que la reine a la fièvre occasionnée par le rhume, qui est maintenant général en France [2] et dont je me suis jusqu'icy préservé.

On assure pourtant, mais ce n'est pas encore avéré, que M. de Voltaire vient d'être fait marquis par le roi de France et commissaire général pour la [3]... ; mais cela me paraît d'autant plus faux que des vingt et un édits, concernant les emplois et les places, que le roi devait donner incessamment et que M. Turgot avait en vue, celui-là n'aura sûrement pas lieu.

On disait de même ces jours derniers, avec aussi peu de fondement, que le roi allait venir à Paris tenir son lit de justice, qu'on appellait son lit de bienfaisance ; mais cette nouvelle est encore fausse.

Il paraît à Paris une seconde diatribe sur les blés dans le goût de la première composée par M. de Voltaire et qui avait fait tant de bruit ; on l'attribue à M. de Condorcet [4].

M. du Paty [5], père du célèbre avocat général de Bordeaux, de ce nom, va faire paraître incessam[ment] un excellent ouvrage sur les qualités, les maladies et l'éducation du cheval en un volume in-quarto. Ce traité, infiniment supérieur à tout ce qu'on avoit déjà eu sur cette matière, peut être fort utile à M. Stein [6].

1. Il m'a été impossible de déchiffrer les lignes qui suivent jusqu'à « d'être dans un rang où on ne trouve que des flatteurs ».

2. « Un rhume épidémique, qui a commencé à Londres et y cause actuellement de l'inquiétude,... a sauté dans nos provinces méridionales et s'est étendu à Paris... On l'a d'abord nommé la *grippe*... On l'a ensuite nommé la *puce*, et c'est aujourd'hui la *solette*. » *Mémoires secrets*, 9 décembre 1775.

3. Villoison a passé le mot en changeant de page.

4. Il s'agit probablement de la *Lettre d'un laboureur de Picardie à M. N***, auteur prohibitif*. Cf. *Mémoires secrets*, 14 et 16 avril 1776.

5. Charles J.-B. Mercier Dupaty, né en 1720, était mort en 1767 ; Villoison a dû faire erreur.

6. Le maréchal de la cour de Weimar, baron de Stein, mari de l'amie et de la célèbre correspondante de Gœthe.

On parle beaucoup à Paris d'un assez mauvais roman intitulé le *Paysan perverti*, composé par un nommé Rétif de la Bretonne [1], qui avait déjà donné le *Pornographe* et le *Paysan perverti* [2], ouvrages aussi singuliers. Les philosophes y ont fait beaucoup plus d'attention qu'il ne méritait, et disent hautement que la philosophie y est attaquée ouvertement. Voilà cependant les deux seuls passages qui les regardent. Le paysan perverti dit qu'il a été en parti corrompu par la *Pucelle*, ouvrage fort libre et fort spirituel de M. de Voltaire; la *Pucelle* et la philosophie ne font donc qu'un. Cependant la philosophie actuelle est assez effrontée pour qu'elle passe plutôt pour une couillonne que pour une vierge. 2° L'auteur y enseigne l'existence de Dieu, qui se trouve assez mal placée dans le tas d'ordures qui salissent ce livre. La philosophie se déclare ennemie de Dieu. (*Le reste manque.*)

*
* *

Cette lettre de Villoison, écrite, suivant toute vraisemblance, au mois de décembre 1775, est la dernière que j'aie retrouvée encore entière dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale; mais ce ne dut pas être la dernière de celles que le savant français adressa au duc de Weimar; quelques mots jetés sur une feuille [3] intercalée dans ce même manuscrit, nous montrent que le correspondant de Charles-Auguste songeait à lui en envoyer d'autres à une date postérieure; la mention de la chute du *Lorédan* de Fontanelle, joué le 17 février 1776 [4], nous reporte naturellement à ce mois ou même un peu plus tard.

Dans les notes éparses, qui devaient servir à Villoison de canevas pour une ou plusieurs lettres futures, il est question tour à tour d'un ouvrage sur les fiefs, fait par un commis de la douane, d'un *Essai sur le monachisme*, par L***, qu'on attribue à Linguet [5], « où saint Paul et saint Chrysostome sont traités de polissons ». Puis mêlant les nouvelles politiques ou les simples anecdotes aux nouvelles littéraires, Villoison écrit que « personne ne veut de l'archevêché d'Auch [6], à cause de la mortalité des bêtes ». Il se proposait ensuite de parler du « Duc de Wittemberg [venu à Paris] avec deux femmes et [allant] partout, jusqu'à la Sorbonne, où il voulait argumenter; il approuvait, ajoute-t-il, ou condam-

1. Depuis 1767, Nicolas-Edme Restif de la Bretonne avait composé de nombreux romans; le *Pornographe* est de 1769, le *Paysan perverti* de 1776.
2. Villoison a sans doute voulu écrire la *Paysanne pervertie*, œuvre de la même époque.
3. Folio 124.
4. *Mémoires secrets*, 17 et 18 février 1776. *Correspondance Grimm*, mars 1776.
5. *Mémoires secrets*, 19 février 1776.
6. L'archevêché d'Auch était vacant depuis le 6 février 1776.

nait les arguments ». Il devait aussi parler du margrave d'Ansbach, du parlement de Grenoble, de d'Alembert et de l'Académie, sans oublier la nouvelle d'un « fourgon arrêté aux portes à Paris, où il y avait quatre nouveaux volumes de Voltaire ».

Ces notes éparses prouvent que le manuscrit de la Bibliothèque nationale ne renferme pas en entier la correspondance littéraire adressée par Villoison à Charles-Auguste et que cette correspondance se poursuivit après le mois de décembre 1775. Jusqu'à quelle date se continua-t-elle? Il m'est impossible de le dire; mais on peut admettre comme vraisemblable qu'elle ne dut pas durer très longtemps; les occupations de Villoison, plus tard le départ de Knebel de Weimar, l'intérêt pris par Charles-Auguste aux événements politiques, finirent par amener un relâchement forcé entre les rapports de l'helléniste français et la cour ducale; mais ses relations avec l'ancien gouverneur du prince Constantin et avec le duc régnant ne furent jamais complètement interrompues [1]; il existe une lettre de Villoison à Knebel, de la fin de 1780, l'année même où celui-ci quitta Weimar [2], et nous verrons qu'il lui en écrivit d'autres encore plus tard.

En 1778, Villoison donna une édition du *Daphnis et Chloé* de Longus, accompagnée d'un commentaire si long, que son éditeur crut devoir l'abréger [3]; mais le succès de cette publication ne répondit pas entièrement à son attente [4]. L'année précédente, il s'était marié [5]; il épousa Mlle Caroline de Neukart, originaire de Pithiviers, union charmante, mais qui lui donna un bonheur dont il ne jouit pas longtemps. Son affection pour cette femme aimable était contrebalancée par sa passion pour le grec; celle-ci finit par l'emporter, et, au bout de dix-huit mois de mariage, il résolut d'aller à Venise consulter les manuscrits précieux réunis dans la riche bibliothèque de cette ville. Villoison obtint sans peine pour son voyage l'assentiment du roi, qui voulut même en faire les frais [6], et il partit au mois de septembre de l'année 1778.

Il resta de longs mois dans la capitale de la Vénétie et, bien avant de la quitter, il y publia le résultat de ses doctes recherches en deux volumes. Le premier, dédié à Phelypeaux, comte de Maurepas, renferme la prétendue *Ionia* de l'impératrice Eudoxie;

1. Lettre de Wieland du mois de mai 1781. *Ausgewählte Briefe*, t. III, p. 339.
2. H. Düntzer, *op. laud.*, t. I, p. 96, note.
3. Etienne Quatremère, art. sur Villoison dans la *Nouvelle biographie générale*.
4. Dacier, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. de Villoison*, Paris, 1806, 8°, p. 10.
5. Correspondance d'Oberlin. Bibl. nat. *Mss. all.* 192, fol. 109.
6. Dacier, *op. laud.*, p. 11.

le second, *les Diatribes*, de nombreux fragments de grammairiens, de scoliastes et d'autres écrivains grecs.

Mais Villoison ne consacra pas le temps qu'il passa à Venise exclusivement à collationner les manuscrits grecs de Saint-Marc; il réserva une partie de ses loisirs pour étudier la langue et la littérature italiennes[1]; dans la lettre à Knebel[2], dont j'ai parlé plus haut, il annonçait à son correspondant qu'il avait déjà lu, avec le plus grand profit, plus de soixante auteurs italiens; on comprend qu'il fût ainsi vite arrivé à posséder à fond la langue et la littérature de la Péninsule. Après trois ans et demi passés à Venise, Villoison reprit le chemin de sa patrie; mais il résolut, en revenant, de traverser l'Allemagne et d'aller rendre visite à son ami Knebel et à cette cour de Weimar, devenue si célèbre et où il avait autrefois souhaité de résider.

(*A suivre.*)

CHARLES JORET.

1. *Anecdota græca, e regia Parisiensi et e Veneta S. Marci Bibliothecis deprompta.* Venetiis, 1781, 4°.
2. 13 décembre 1780. H. Düntzer, *op. laud.*, p. 96, note.

LA BOURGEOISIE AU XVIIE SIÈCLE D'APRÈS « LES CAQUETS DE L'ACCOUCHÉE » (1622-1623)

Un très singulier ouvrage de la première moitié du XVIIe siècle est la collection de huit *Cahiers*, parus en 1622, et réunis, l'année suivante, sous le titre de *Recueil général des Caquets de l'Accouchée, ou Discours facecieux où se voit les mœurs, actions et façons de faire de ce siècle, le tout discouru par Dames, Damoiselles, Bourgeoises et autres, et mis en ordre en VIII apres-disnez qu'elles ont faict leurs assemblées, par un Secretayre qui a tout ouy et escrit.* Ce titre a assurément « quelque chose de rare », tout comme ceux de Trissotin, mais ce n'est point sa longueur, commune du reste aux productions de cette époque bienheureuse. L'on semble avoir, en effet, au XVIIe siècle, l'entier loisir d'étaler complaisamment sa pensée, et les écrivains en usent pour exposer tout leur plan, et, comme ici, plus que leur plan, dans leurs titres et sous-titres. Nous avons tellement perdu cette habitude que, pour nos œuvres, nous cherchons une étiquette brève et rutilante s'il se peut, et que, pour les leurs, nous abrégeons et résumons. Cette réunion de brochures, *Le Caquet de l'Accouchée*, *La seconde Apres-dinée du Caquet de l'Accouchée*, *La troisième Apres-dinée du Caquet de l'Accouchée*, *La dernière et certaine journée du Caquet de l'Accouchée*, *Le Passe-Partout du Caquet des Caquets de la Nouvelle Accouchée*, *La Responce aux Trois Caquets de l'Accouchée*, *Les dernières Parolles ou le dernier Adieu de l'Accouchée*, *Le Relèvement de l'accouchée*, œuvres vraisemblablement écrites par plusieurs auteurs essayant d'épuiser la veine première et, en aèdes antiques, continuant et parachevant cette autre *Iliade*, tout cela est devenu, pour nos esprits pressés et amoureux du *tire-l'œil*, simplement *les Caquets de l'Accouchée*. Peu d'ailleurs importe, et ce qui nous intéresse beaucoup plus que des détails bibliographiques, c'est que, dans cet en-tête général d'une œuvre de hasard dont nous ignorons les auteurs, dans cet étrange fouillis qui présage le burlesque, il y a une intention nette et fort affichée de satire morale. Cette intention est affirmée dans la préface qui précède le recueil, *Au Lecteur curieux*. L'écrivain « colloqué en un rang qui le sépare du vulgaire », et que l'on croit avoir appartenu à la magistrature parisienne, nous déclare, en effet, que « son ouvrage n'a

esté mis au jour que pour reformer les mœurs, reigler les actions et retrancher les abus ». Que la prétention soit excessive, qu'un livre n'ait jamais réformé les mœurs, réglé les actions de quiconque et retranché n'importe quels abus, nous le croyons aisément, attendant des psychologues et sociologues qu'ils nous en donnent la raison. Ce que nous en voulons uniquement retenir, c'est que la lecture de ces *cahiers* peut nous fournir quelque lumière sur les mœurs, les actions et les abus du XVIIe siècle. « Ne demeurez-vous pas d'accord, — dit Sarrazin à Ménage, — que les vieilles tapisseries, les vieilles peintures, les vieilles statues qui nous restent de nos pères sont de vrais originaux des habillements, des coiffures et des chaussures de leurs siècles, et que, comme ces reliques nous représentent les modes d'alors, on peut dire... que les vieux romans nous peignent au naturel les mœurs et les coutumes de ces mêmes siècles?... [1] » Essayons donc de tirer quelques *visions* des tableaux qui vont défiler à nos yeux dans ce kaléidoscope remuant de caqueteuses et bequenaudes autour du lit de l'accouchée.

Les visites de couches remontent à une haute antiquité : *Les Honneurs de la Cour*, *Le Trésor de la Cité des Dames*, au XVe siècle, nous font savoir qu'à cette date reculée les dames de haut lignage se livraient au plaisir consolateur d'entourer de soins, et aussi de verbiage, la mère nouvelle. Des premiers rangs de la société cet usage se répandit dans la bourgeoisie, et cette coutume a fourni plus d'un trait à Jean du Chastel, abbé de Saint-Maur, à Roger de Collerye, à Henry Estienne, que nous ne citons ici que pour mémoire. Etienne Pasquier consacre à cette habitude tout un chapitre de ses *Ordonnances d'Amour*, et l'auteur anonyme des *Quinze Joyes de Mariage* son troisième chapitre. « Or, dit-il, viennent commeres de toutes pars... La dame et les commeres parlent et raudent, et dient de bonnes chouses, et se tiennent bien ayses... ; » car, dans ces réunions, allaient grand train la bombance et les commérages, et c'étaient des bernes et ris badins. Un peu vulgaires toutefois, à en croire l'Hippolyte du *Roman Bourgeois* de Furetière, « qui n'aymoit que les entretiens sçavants..., et qui se plaint de Laurence qui avoit commencé à parler des nouvelles de la ville et du voisinage, luy disant que cela sentoit la visite d'accouchée... » Le cadre choisi par nos moralistes des *Caquets* n'a donc rien d'invraisemblable. Le cousin d'une bourgeoise nouvellement accouchée s'est caché, avec le

1. Cf. J. Chapelain, *De la Lecture des Vieux Romans*, éd. Alph. Feillet, Paris, Aubry, 1870, p. 14.

consentement de sa parente, dans un cabinet sis au chevet de son lit et a assisté, invisible et présent, à toutes les conversations qui ont bourdonné autour de la couche. Ainsi ont-ils pu satiriquement peindre, non point, comme ils s'en sont vantés, toute la société de leur temps, mais il leur a été facile de nous donner sur bien des points de la vie de leur époque de précieux renseignements et l'opinion de la bourgeoisie.

La bourgeoisie, que nos instincts égalitaires n'ont pas pu faire disparaître, était une caste encore plus tranchée au XVIIe siècle et avec laquelle il fallait incessamment compter. Attaquable de tous temps par ses ridicules, elle était respectable par ses vertus, peu hautes peut-être, mais solides. D'esprit rétrograde, elle formait un indispensable contrepoids politique, affectait de mépriser la noblesse et dans le fond l'enviait, respectait les institutions du pays et les frondait sans scrupules. Elle avait pour modèles et pour chefs d'honnêtes sots comme Broussel ou des Gaulois gobeurs comme Guy Patin, et en ces deux types si dissemblables s'incarnait, les fondant en un bizarre alliage. Toute sa politique, toute sa religion sont là. Elle respecte les hommes publics, Dieu sait! mais...

« De vols, de brigandage, on les déclare auteurs. »

On s'occupe du siège de Montauban qui est fort difficile à prendre, si nous en croyons tous les pamphlétaires et tous les auteurs comiques, même ce peu connu du Peschier, qui en parle au premier et au deuxième acte de sa *Comédie des Comédies*, détail de la lutte terrible entre Balzac et le P. Goulu. Or, si Montauban ne s'est pas rendu aux troupes royales, c'est que de Luynes a fait figurer sur les contrôles des soldats absents et « a empoché leur paye[1] ». Aussi quelle joie quand il tombe, comme est tombé le maréchal d'Ancre, et quel soulagement pour les bourgeois quand il est tué à Monheur! Elle était prévue cette mort bienheureuse du favori et notée d'une pierre blanche dans l'almanach de ce Mathieu de la Drôme du temps, le curé de Millemont, Jean Belot, ainsi que le remarque avec triomphe le cardinal de Richelieu dans ses *Mémoires*. Condé est devenu par intérêt l'ennemi des Huguenots, et, par intérêt aussi, Joinville, fils du Balafré et frère du duc de Guise, est resté fidèle à la cour à laquelle il doit « son remplumement » et le rétablissement de ses affaires. Le duc de Rohan n'est qu'un pleutre, puisqu'il a laissé à son frère Soubise le com-

1. Cf. Recueil des plus anciennes Pièces..... *L'Ombre de Mgr. le duc de Mayenne*, p. 379.

mandement de Saint-Jean-d'Angely, menacé par les troupes royales et que, lors de la paix d'Alais, « il a esté contrainct de baiser le babouyn ». M. de la Force a fait acheter sa soumission, que du reste le duc de Schomberg, « ce superintendant des finances », comme le nomme Malherbe, ne lui paya pas. Tout cela, d'ailleurs, de mauvaise foi; car, s'il y eut des dévouements achetés et des consciences à vendre, le duc de Rohan ne fut rien moins que lâche et soutint, dans la mesure du possible, une lutte terrible et inégale contre le pouvoir royal et contre Richelieu. Il n'est pas plus juste de railler le maréchalat de Bassompierre, bien gagné par sa belle conduite aux Sables-d'Olonne; il n'est guère heureux de rire de la peur qu'inspirait le comte Ernest de Mansfeld. A en croire les *Lettres de Malherbe à Peiresc*, le *Journal officiel* de l'époque et un grand nombre de pièces du temps [1], Mansfeld fut un redoutable ennemi. Cette prétendue indifférence rappelle le dicton : « Je m'en moque comme de Jean de Werth », dont on avait eu tout aussi peur que de Mansfeld, mais chacun voulait, comme le Menteur de Corneille :

« Faire sonner bien haut Jean de Werth et Mansfeld. »

Écoutons maintenant les bourgeois se gaudir aux sombres aventures de ménage du comte des Vertus, qui fit assassiner l'amant de sa femme, Saint-Germain La Troche, « gentilhomme d'Anjou », en présence de sa complice, et se délecter en parlant des comparses de tous ces hommes connus, tels que ce bon M. Desplan, parvenu de bas étage, un des leurs cependant, « nouveau coureur de fortune », que Richelieu « renversa, avec Bautru et Toiras, par proposition non approuvée », selon l'expression même de ses *Mémoires*. D'où vient toute cette haine? De la même cause qui va pousser notre bourgeoisie à atteindre cruellement cette catégorie des gens en place, qu'en notre siècle on appelle avec dédain les budgétivores dans des feuilles qui continuent les pamphlets du XVIIe siècle. Veuillez remarquer, en passant, que tout bourgeois rêve pour son fils, alors que ce n'est plus pour lui, les emplois et les offices, en se plaignant fort amèrement de ceux qui les exercent. La passion dominante de la bourgeoisie est la parcimonie, et les budgets coûtent cher, et les officiers municipaux, trésoriers, notaires, greffiers, prévôts des marchands, officiers de justice « taillent à merci ». On crée sans cesse des charges, « charbonniers, gaigne-deniers, jurez-racleurs, porteurs de foin et

1. Cf. *Le Mercure François*, t. VIII, pp. 708-752; *Les Grands Jours tenus à Paris... Les Effroyables Pactions faites entre le Diable et les Prétendus Invisibles...*

autres officiers de ville », et tous veulent « se rembourser de la vente de leurs offices ». Ils avaient pour cela beaucoup à faire, car pour être conseiller à la cour des aides il fallait payer 25 000 livres, 30 000 pour être chevalier-trésorier général des généralités et débourser 13 500 livres pour devenir conseiller au présidial. Tous donc se vendaient eux-mêmes, « et le roy ne sçavoit pas la moitié de ce qui se passoit, car s'il le sçavoit il y mettroit bon ordre ». Quelle indignation suscitent tous ces sergents, procureurs, juges, conseillers des divers conseils, à la mine patibulaire, aux vêtements surannés que nous décrit aussi Furetière dans *Le Jeu de Boules des Procureurs*, féroces exploiteurs qu'on chansonne comme dans *Le Palais de la Reyne Chicane et du Roy des Fesse-Cahiers*, mais devant lesquels on tremble, alchimistes étranges dont la rage « d'espices » transmue des tas d'or trébuchant en tas de papiers inutiles, descendants des hommes de loi du *Grand Coustumier de France*[1], des fameux Chicanous de Rabelais et de son Grippeminaud, modèles vivants du Vollichon du *Roman Bourgeois*, « qui fait damner tous ceux qui ont affaire à luy, soit comme ses clients, soit comme ses parties adverses », ou de ce conseiller rapporteur de *Francion*, « âme abjecte, sequestrée de bonnes compaignies, ferrée sur la chicanerie praticque, fléau envoyé par Dieu aux hommes pour la punition de leurs énormes péchés! » Quelle joie de reconnaître que « les échevins emplissent leur bource per fas et nefas à la sortie de leurs charges », de rappeler que les procureurs rendent à divers prix leurs sentences, de flétrir les exactions du lieutenant criminel Tardieu, qui prenait de toutes mains! « Il dit — nous apprend Tallemant — à un rôtisseur qui avoit un procès contre un autre rôtisseur : Apporte-moi deux couples de poulets, cela rendra ton affaire bonne... » Il dit à l'autre la même chose et fit gagner celui des deux « dont la cause fut meilleure de la valeur d'un dindon... » Non content de vendre ses arrêts, « il logeoit de petites demoiselles auprès de luy afin d'y aller manger... » Et son cas n'était pas isolé. Marigny, dans *Le Poème du Pain Bénit*, nous parle de Vavasseur, commissaire du quartier du Marais,

« Des lieux publics grand écumeur »,

et soutirant de l'argent

«..... de ces donzelles
Qui ne sont ni chastes ni belles

1. (1513) « Le baillif vendange et le prevost grappe,
Le procureur prend et le sergent happe... »

Et qui, sans grâce et sans attraits,
Vivent des péchés du Marais. »

Ils étaient légion les concussionnaires de tout ordre, dont *Les Caquets* citent un grand nombre, Le Hou, Regnault, Puget, Bourderets, Salvancy, commis et trésoriers de l'épargne, trésoriers de l'extraordinaire, receveurs généraux dont la fortune faisait scandale et que nous connaissons plus complètement par *Les Historiettes* de Tallemant et par d'autres écrivains de l'époque. Tel ce Puget, que Furetière stigmatise sous son nom de La Serre, allié à Montauron, dont J. Bourgoing parle dans *La Chasse aux Larrons* : « Il avoit mangé en son temps plus d'un million six cent mille livres, entretenu toutes les plus belles g... de Paris, jouy des plus relevées de France, joué en plus dissoluz brelans... » *Le Trésor des Trésors de France volé à la Couronne*, *La Rencontre merveilleuse de Piedaigrette avec maistre Guillaume revenant des Champs-Elysées* attaquent tous ces partisans qui poussent sans cesse à de nouveaux impôts : « Ils font à toute heure croire au roy qu'il n'y a point d'argent dans ses coffres et l'obligent par ce moyen à trouver de nouvelles inventions pour en avoir, ce qui ne se fait jamais qu'à la foule du pauvre peuple, lequel est apresent aux plus grands abois du monde... » En vain montaient en clameurs difficilement étouffées les plaintes légitimes de Jacques Bonhomme et, si le roi parvenait à les entendre, c'était pour « faire rendre gorge aux traitants... » à son profit. L'histoire du surintendant des finances, La Vieuville, prouve la vérité de ce fait. Il paya pour tous les maltôtiers en compagnie de son beau-père, Beaumarchais, trésorier de l'épargne, « et ce ne fut que pour tirer quelque pièce d'argent » dont le peuple ne profita guère, car « cette recherche fit rentrer dans les coffres du roi dix millions huit cent mille livres[1] ». Les pots-de-vin existent déjà et, « pour que l'on ne descouvre leurs affaires à tout le monde, il n'y a de meilleur que de courir au devant et de jetter, comme on dit, à la gueule une somme d'argent pour n'en estre point parlé ». Pour se concilier, par leur intermédiaire, le pouvoir royal, les petits officiers achètent les partisans qui, à leur tour, s'adressent aux tout-puissants favoris. Dans *Le Contadin Provençal*, les frères de Luynes sont accusés de protéger, moyennant finances, le partisan Moysset.

Les bourgeois s'occupent aussi des vols commis à l'armée. Nous les avons vus parler du siège de Montauban; les connéta-

1. Cf. l'abbé d'Artigny, *Mémoires*, t. V, p. 98.

bles, ajoutent-ils, « mettent dix ou douze mille hommes dans leur pochette », au moyen des passe-volants; « les chefs et conducteurs d'armées se livrent à toutes fraudes et malversations », et le sieur de Villautrais est un des plus malmenés, comme d'ailleurs dans *La Voix Publique au Roy*, *Les Contre-Veritez de la Cour*, et « accusé de péculat » avec son collègue Fabri, seigneur de Champauze, trésorier de l'extraordinaire des guerres, beau-père du chancelier Seguier. Les fermiers du sel ne sont pas plus honnêtes et, en 1612, il y avait eu contre eux dans le Berry une émeute que consigne Malherbe dans une lettre à Peiresc. Les plaintes augmentaient; on imprimait un *Avis donné à M. de Luynes par un fidelle serviteur du Roy et amateur du repos public*. Enfin les usuriers complétaient, par leurs vols, les exactions des financiers. Logés pour la plupart au Marais[1], « ils habitoient des chambres garnies..., ne se communiquant qu'avec beaucoup de difficultés..., receleurs de la jeunesse..., maistres affronteurs... », coupe-jarrets aussi redoutés que les Manteaux-Rouges ou échappés de galères, attrapeminos attendant chape-chute, dont il est parlé en bien des lieux[2] et faisant dire que sur le Pont-Neuf

« Les manteaux en hiver craignent fort le serein »[3].

Voilà beaucoup de plaintes légitimes au nom de la saine morale dont la bourgeoisie — c'est chose convenue — fut en tous temps la gardienne. Mais elle-même est-elle exempte de tous reproches? C'est ce qu'une rapide étude de ses mœurs, d'après nos *Cahiers*, va nous montrer facilement. Égoïstes et amoureux de bien-être, les bourgeois craignent d'avoir des enfants. « Si j'eusse pensé, dit la mère, que ma fille eust esté si vite en besogne, je ne l'aurais point mariée ». Qu'on me sache gré d'avoir affaibli l'expression! — Il est, en effet, fort difficile de subvenir aux besoins d'une nombreuse famille, et la fille « est bien résolüe de faire lict à part pour s'en garantir », approuvée d'ailleurs par toute la compagnie. « On a tant de peine à marier les filles et à pourvoir les garçons... Il faut des milliers d'écus... » aux unes pour les doter[4], à moins d'en faire « des damoiselles de chambre », plieuses de toilette, et les autres, « fanatiques de débauches, sont contraincts de faire l'amour à la vieille ou d'anjoler la fille d'une bonne maison ». Tous veulent jouir de l'existence, et sans argent quel est le moyen

1. Cf. *Catalogue des Partisans...* dans le Recueil des Mazarinades, t. I, pp. 113 sqq.
2. Cf. *Variétés historiques et littéraires*, d'Ed. Fournier, t. I, p. 198.
3. Cf. Cl. de Lestoille, *L'Intrigue des Filous*, acte III, sc. 7.
4. Voir dans Furetière, *Roman Bourgeois*, part. I, pp. 31-32, « le tariffe ou évaluation des partys sortables pour faire facilement les mariages ».

honnête? Jadis on était économe, et les vieilles gens vivaient, à leur dire, mieux sans tant de frais. Aujourd'hui tout ce que l'on gagne fond en les mains. On avait autrefois « accoustumé par sepmaine de ne despendre à la boucherie que quatre livres dix sols », et désormais, « avec cent sols donnés à la chambrière par journée », on meurt de faim. Le luxe a tout envahi et vidé les bas de laine. Plainte éternelle, vieille comme le monde, que nous avons lue dans Sénèque : « Les murailles brillent des marbres apportés de par delà les mers, les plafonds se nuancent d'or et contre l'éclat des lambris lutte celui des mosaïques... », disait le moraliste latin, et, après *le baron de Foeneste*, la bourgeoise clame : « Il faut tapisser la maison partout, paroistre en vaisselle d'argent... Il faut que le satin marche à tout reste,... » et l'on croirait entendre se lamenter nos grand'mères. Résultat : « les deptes, et la fruictière du quartier venant tous les jours crier et brailler à la porte pour estre payée de ce qu'elle a fourny. » Hélas ! ces avertissements salutaires ne tiennent point contre les suggestions de cette reine indiscutée, *La Mode qui court... et les Singularitez d'icelle...* Le luxe devient éhonté. Il faut voir dans *le Banquet des Muses...* d'Auvray le portrait du goguelu avec « l'habit de satin découpé, le manteau doublé de panne de soye, le chapeau de castor », car tous « veulent trancher les nobles et quitter la vacation de leurs pères », avec les plumets de l'Amidor de *la Belle Plaideuse* ou les rubans du Cléante de *l'Avare*. Mais ce sont tout naturellement les femmes qui détiennent le record dans cette course extravagante à se panader, à chercher la braverie par la richesse des étoffes, « le col garny d'affiquets, le colet à quatre ou cinq estages d'un pied et demy pour monter en donjon de folie », comme l'attestent, outre *La Mode qui court...*, *le Tableau à deux Faces de la Foire Saint-Germain*, *le Bruit qui court de l'Espousée*, et autres satires analogues. Les édits avaient beau se succéder, — 1594, 1601, 1606, 1627, — pour réagir contre ces tendances ruineuses et réformer tout ce train; les partisans seuls s'y enrichissaient [1], et la morale bourgeoise n'y gagnait rien. Les poètes, amants du beau sexe, écrivaient une *Consolacion aux Dames* « sur la reformation des passements et des habits »; elles se consolaient toutes seules, n'ayant qu'un désir, « aller au pair avec les demoiselles de race et d'extraction », quitter leur chaperon compromettant, porter le masque, réservé à l'aristocratie, ou le loup, demi-masque, alors appelé mimy, et qui, rivalisant avec

1. Cf. Recueil des Pièces curieuses..... *Raisons de la Reyne-mère*, p. 275.

le masque entier [1], finit par l'emporter auprès de ces poupines toujours à l'affût des brusques variations de la mode. Ces changements, si nombreux que Furetière, après Brantôme, propose d'établir un bureau d'adresses ou gazetier de modes qui tienne un journal de tout ce qui se passerait de nouveau, laissaient « un grand deschet en les merceries [2] », et les gants à la guimbarde, remplacés trop vite par les gants à l'occasion et à la négligence, passaient au rang de vulgaires *rossignols*. De là, des plaintes du petit commerce, mais jamais aussi amères et aussi fondées que celles des pauvres maris. Et la gaîté gauloise reprend le dessus. Bons maris, dont « la provision de bois », ainsi que parle Furetière, a égayé le théâtre où la bourgeoisie digère, et le roman où elle palpite depuis le commencement des siècles! Bons maris, qui avez épousé pour votre malheur « les deux jeunes marchandes d'auprès Saincte-Opportune », faisant « leurs quinze tours dans Sainct-Denis », et achevant leur voyage « dans le bois de Notre-Dame-des-Vertus », ou « les deux jeunes femmes de la rue Sainct-Jacques, allant se pourmener à deux lieües de cette ville en la compaignie de deux jeunes hommes », ou « les filles papetières et lingères... qui bien souvent font partie avec des jeunes hommes pour aller à Sainct-Cloud et à Vaugirard! » Excellents maris, dont l'un « achète jusques à un balai à balayer la maison », dont l'autre « fait bouillir luy mesme la marmitte et accommode le couvert de la table », pendant que leurs femmes sont en galante promenade! Encore ceci est-il peu, relativement aux histoires abominables d'incestes, dont la fréquence est attestée par de nombreux libelles, notamment celui qui raconte le procès criminel intenté à Arras « à un jeune gentilhomme et une damoiselle, frère et sœur, lesquels ont commis inceste ». Et se succèdent les anecdotes scabreuses, pareilles à celles de toutes les époques, et nous restons stupéfaits de voir les bourgeoises du XVIIe siècle ressembler encore par ce côté à celles du nôtre, avec les hardiesses en plus de la langue de Molière.

Ces hardiesses, elles les portent de même dans leur façon de parler des questions religieuses. On est au temps féroce où les luttes du XVIe siècle se poursuivent encore, où les guerres de religion divisent les esprits, et nos caqueteuses apportent dans leurs discussions une intolérance catholique qui n'admet pas la contradiction ou même l'excuse. « N'est-ce pas, ose dire une huguenote, une chose étrange qu'on en veut tant à nostre pauvre religion?

1. Cf. *Les Jeux de l'Inconnu*, p. 165.
2. Cf. *Lettre de la ville de Tours à celle de Paris*....., 1620.

On nous appelle libertins, cruels, acariastres, imposteurs, semeurs de zisanies..., et nous ne demandons que la paix... » Mais elle a affaire à forte partie : les plaintes éloquentes que l'on entendra dans les *Satires* d'Auvray sont déjà largement exprimées [1] ; on veut le feu pour les parpaillots ; on s'échauffe contre la Bible et les ministres « qui tourneboulent, coupent, rongnent et disposent de l'écriture selon leur plaisir ». Et, à côté de ces fermes et absolues croyances, se rencontrent un libre esprit d'examen et une sceptique raillerie contre les exagérations de cette croyance. Les bourgeois n'adoptent que sous bénéfice d'inventaire la canonisation de sainte Thérèse que le pape Grégoire XV, par bulle de l'an 1621, a mise au rang des saintes, et en l'honneur de laquelle ont été célébrées, l'année suivante, « des festes par toutes les esglises des Carmes et Carmelines deschaussez de France..., richement ornées de tapis exquis, de tableaux, de lampes et de cierges pour exciter le peuple à la dévotion.... » Ces fêtes ont ému la population de la ville, « ou la reyne fit la despense des artifices qui jouèrent sur le haut de l'esglise des Carmes deschaussez de Paris... [2]. » Les Cordeliers ne sont pas plus favorablement traités que les Carmes par les caqueteuses qui leur reprochent de lutter avec énergie contre la réforme qu'on veut faire de leur ordre. Refusant notamment d'aller pieds nus, « leur rebellion a pris les proportions d'une émeute, et on a esté obligé de se saysir du P. Gardien », comme nous l'apprend aussi *le Mercure François*. Les Pères de l'Oratoire « ont faict mille tours et ambassades pour s'installer dans Sainct-Loup de Rome, disant que cela leur appartenoit... », et l'on s'égaie de leurs prétentions de tout genre constatées par tous les écrits du temps [3]. Nouvelle congrégation fondée par M. de Bérulle, les oratoriens voulaient, en effet, depuis 1619, être administrateurs de l'hospice et de l'église Saint-Louis de Rome, et, pareils à bien d'autres de leurs confrères, avaient

« . . . . . entrepris
De faire la guerre aux Chapitres,
De s'attacher partout aux mitres
Et de prendre ce qui n'est pris »,

apportant à leur guerre sans trêve une manie d'accaparement, qui était pour la critique de nos bourgeois une matière facile. Cette

1. Cf. *Le Banquet des Muses ou les divers Satires du sieur Auvray*, Rouen, in-8°, 1627 : Complainte de la France en l'an mil six cens quinze.
2. Cf. *Mercure François*, t. VII, juillet 1622.
3. Cf. *Le Piquet de Trique Mouche envoyé pour estrennes par Gueridon à l'autheur de la Plainte Apologétique pour faire le voyage de Sainct-Jacques*, 1626.

critique trouve encore plus aisément à s'exercer sur les superstitions qui faisaient croire aux esprits, visibles et invisibles, Paris et la Province, histoires et légendes, grossies par une peur irraisonnée, dont Anne d'Autriche était très friande, et que nous trouvons enregistrées un peu partout. Le bourgeois, se prétendant maître en gabatine, ne veut pas être pris pour naïf : il a un gros bon sens et une malice épaisse qui le garent des nerfs et de leurs suggestions, et son manque absolu de qualités imaginatives l'éloigne, sinon de la foi, du moins de la crédulité. En revanche, il aime à poser de graves questions, quitte à n'en résoudre aucune, et s'occupe de l'extinction du paupérisme en économiste consommé. Et nous entendons parler de « maisons hospitalières pour le soulagement des pauvres valides... », des moyens « de leur apprendre à travailler en tous arts... », mouvement d'opinion qui, d'année en année, ne fera que s'accroître et donnera peut-être l'idée de créer au Cours-la-Reine une maison des Œuvres de la Miséricorde [1]. Nous voyons aussi traiter une fois encore l'égalité des sexes : les femmes ont leur valeur et leurs droits; on a beau faire tomber sur elles « quelque bon quolibet, quelque gausserie ou quelque pacquet..., elles sont egalles de l'homme... et l'on ne doit pas les tenir en ligne inférieure.... » Socrate, Platon ont admis les femmes aux dignités, charges et offices de l'État; Alexandrie, l'Égypte, la Thrace, Rome, la France « et autres contrées de l'Univers » ont prouvé qu'il y avait des femmes supérieures malgré l'infériorité de leurs études; Plutarque les a égalées aux hommes par leurs vertus; Tacite nous a montré les Germains apportant à leurs fiancées des dots au lieu d'en recevoir d'elles, et, sans remonter aux célèbres Amazones de l'antiquité, l'exemple de Jeanne d'Arc a glorieusement affirmé la valeur militaire des femmes.

Quant à leur valeur littéraire, elle est indiquée par une des conversations des caqueteuses. Nos bourgeoises du grand siècle connaissent en fait de livres les « nouveautez »; elles les ont lues avec soin, puisqu'elles y ont relevé de nombreuses fautes d'impression, de ces navrantes *coquilles*, cauchemar des écrivains qui s'aperçoivent avec épouvante « qu'en tous lieux ou il falloit un V on a mis un Y ». Elles ont parcouru les traités historiques « sur les conquestes et les victoires du Roy », tels que *la Prise de la ville de Sainct-Antonin*; elles ont feuilleté *l'Espadon Satyrique*, les œuvres de Tabarin et autres cyniques farceurs de même acabit.

1. Cf. Revue rétrospective, 2e sér., t. III, pp. 207 sqq. : *Un dépôt de mendicité sous Louis XIII.*

Je dois à la vérité de reconnaître que les travaux d'histoire sont jugés sévèrement, *l'Espadon* et ses gravelures pudiquement, Tabarin, Mondor, Desiderio des Combes avec plus de tendresse. Ils étaient, en effet, plus près du genre d'esprit des bourgeois; car, ainsi que parle l'Hortensius de *Francion*, « il y a plus de gens qui achètent du hareng que du saumon frais et du bureau que du satin ». Et nous les connaissons nombreuses dans la classe moyenne les admirations enthousiastes pour les pîtres du Pont-Neuf et d'ailleurs, les Gautier-Garguille, les Mathurine, charlatans de tout genre et de tout sexe, grands faiseurs de chansons, de couplets et de pasquils, et, en même temps, marchands d'orviétan qui faisaient passer leurs poudres miraculeuses par d'énormes lazzis. Tabarin, entre tous, a gardé le plus de notoriété, mais Tabarin n'est que la synthèse de l'esprit auquel il a attaché son nom [1], esprit bas, sans nul doute, et « qu'il valait mieux entendre que lire », comme dit une des commères de notre ouvrage, mais que l'on appréciait fort, notamment dans la bourgeoisie, et qui valut au farceur empirique bien des écus, à en croire le curieux volume de Daniel Martin, *Le Parlement Nouveau*, et les riches obsèques faites à la veuve de Tabarin, la non moins célèbre Vittoria [2].

Quelle est l'importance des *Cahiers* que nous venons de parcourir? Et quelle fut leur fortune? Dès leur apparition, ils surprirent et amusèrent. « Les Bourgeoises de Paris, assemblées es-estuves, apres avoir veu et leu un livret qui s'intitule *le Caquet de l'Accouchée* », protestèrent indignées contre l'auteur de ce libelle. Elles désavouèrent et « desauthorisèrent » ledit livre, mettant en quarantaine toute femme qui le lirait, — nouvelle attaque plaisante dont on rit une fois de plus et intitulée « Lettre de désaveu ». Mais, de notre temps, ils ont une autre valeur; car ils nous édifient sur certaines pensées, certaines théories, certaines coutumes d'une classe à plus d'un titre intéressante, et ils nous permettent d'affirmer — ce qui est une douce chose — que *le cancan* est d'origine ancienne, si toujours vivace, et que nos auteurs anonymes ont fait, en quelque manière, concurrence à cette mauvaise langue de Bussy-Rabutin, à cet emporte-pièce de Saint-Simon et à cette portière de Tallemant des Réaux.

Pierre Brun.

1. Cf. *Recueil Général des Rencontres, Questions, Demandes et autres Œuvres Tabariniques*, Paris, Ant. de Sommaville, in-12, 1634; *Essai de Mathurine*, in-8°, 26 pp. s. l. n. d.; *Le Testament de feu Gautier Garguille*, in-12, Paris, 1634; *Discours de l'origine, des mœurs, fraudes et impostures des Charlatans*, in-8°, Paris, 1622, etc.

2. Cf. Registre de Christophe Petit, prêtre habitué de la paroisse Saint-Paul.

MONTAIGNE PRÉCURSEUR DU XVIIe SIÈCLE

I

C'est une entreprise peut-être téméraire, sûrement malaisée, de rechercher la parenté intellectuelle et morale qui existe entre Montaigne et les écrivains de l'âge suivant ; car on imagine volontiers entre le XVIe siècle et le XVIIe une forte ligne de démarcation, séparant les hommes comme les événements, et il est certain que, superficiellement étudiée, la France de Richelieu et de Louis XIV ne ressemble guère à la France de Charles IX et de Henri III, soit en politique, soit en littérature. Singulièrement, Montaigne, dont la tournure d'esprit est en grande partie l'œuvre des circonstances historiques, semble fort éloigné des écrivains du XVIIe siècle par les idées qu'il expose et par la manière dont il les exprime : le XVIIe siècle, dit-on, est dogmatique, et, par suite, généralement optimiste (d'un optimisme morose, il est vrai, mais réel) et stoïcien ; Montaigne est sceptique, pessimiste (très souriant, mais absolu) et épicurien. Voilà la différence quant au fond. Le XVIIe siècle a le culte de la régularité, de l'ordre, de la proportion et de l'atticisme dans l'expression de la pensée ; Montaigne évite toutes ces qualités ; il nous répète qu'il affecte dans son style un air de « débauche », des allures de « détraqué », et qu'il n'a « d'autre sergent de bande à ranger ses pièces que la fortune » ; enfin son exubérance pittoresque est à l'antipode de la sobriété classique. Voilà la différence quant à la forme.

Pourtant, malgré cette double difficulté, qui dès l'abord semble invincible, il est possible de prouver que Montaigne est l'écrivain du XVIe siècle qui se rapproche le plus des penseurs de l'époque suivante ; même, la distance qui le sépare d'eux devient presque nulle, si l'on s'en tient à certaines ressemblances de première importance, et le moraliste littérateur n'apparaît plus seulement comme leur précurseur, il devient leur contemporain par ses goûts d'artiste et d'humaniste très personnel, — par sa curiosité insatiable de psychologue, — et par ses conclusions philosophiques, plus spiritualistes et plus dogmatiques qu'on ne le croit couramment.

II

D'abord, Montaigne a le culte de l'antiquité. Il l'a comprise et il l'a jugée excellemment ; il en a fait maintes fois l'éloge, par exemple dans le Chapitre *des Livres* et dans celui *de l'Institution des Enfants*. Il aime la pensée antique, le plus souvent grave, solennelle, générale, ces idées nobles, fondées en nature et en raison, qui sont le patrimoine commun à l'humanité entière, ces « sentences » sur l'honneur, sur la famille, sur la patrie, sur les passions, sur l'infini, sur la mort, qui sont le fond de toute grande poésie et de toute grande éloquence, parce qu'elles rendent les sentiments permanents et indestructibles de l'espèce humaine. Il aime encore et au même degré « le langage des maîtres anciens, tout plein et gros d'une vigueur naturelle et constante » ; leur style nerveux et ferme le « transit d'admiration » (III, 5, p. 258, Ed. V. Le Clerc; I, 25 ; II, 10 et 17). A vrai dire, Montaigne les a toujours lus avec une certaine préoccupation de moraliste et n'a pas joui de leurs beautés en artiste complètement désintéressé; son idée fixe en les étudiant était de s'instruire sur le monde de l'âme et sur son propre cœur ; même, ce qui le ravit surtout, c'est qu'ils lui racontent avec agrément ou avec éclat l'histoire des passions humaines. Mais il n'en a pas moins goûté leur forme; c'est même, nous dit-il, parce qu'il désespérait de les égaler en les imitant, qu'ils les a cités si souvent : « Il faut avoir les reins bien forts pour lutter avec ces gens-là... Je ne dis les autres sinon pour d'autant plus me dire... Je fais dire aux autres ce que je ne puis si bien dire par faiblesse de mon langage... Tous les fruits de mon cru ne sauraient payer les anciens. » Partout c'est le même accent convaincu d'un admirateur bien pénétré de ce qu'il sent, c'est-à-dire de cette vérité, reprise par toute l'école de 1660, qu'il n'y a pas de salut en dehors de l'imitation des anciens.

On objectera que ce premier trait de ressemblance n'est pas particulier à Montaigne et que tous ses contemporains eurent aussi le culte de l'antiquité. Oui ; mais ce culte, chez aucun d'eux, ne fut aussi réfléchi, aussi raisonnable que chez Montaigne ; de sa part ce fut du respect, de la leur ce fut de la superstition. Ne parlons pas des Muret, des Scaliger, des Lambin, des Ramus, des De Thou, latinistes et hellénistes à outrance, qui ne pouvaient se résoudre à écrire l'idiome national et que blâmait énergiquement la Pléiade ; mais Du Bellay lui-même, Ronsard, les Estienne et leurs amis, tout en plaidant avec ardeur pour « la vulgaire », tout en proclamant la nécessité de l'enrichir, de « l'illustrer » par des

moyens analogues à ceux de Montaigne, mirent cependant au service de leur entreprise une fougue inconsidérée, un enthousiasme immodéré qu'on ne peut reprocher à Montaigne et que celui-ci leur reprocha : « Les écrivains indiscrets de notre siècle qui, parmi leurs ouvrages de néant, vont semer des lieux entiers des anciens auteurs pour se faire honneur, font le contraire de moi. » (I, 25.) Nous voyons, dans ces lignes et dans d'autres passages, les signes avant-coureurs de la réaction opérée par Malherbe contre un engouement ridicule et nuisible. On a beau dire, et bien qu'ils s'en défendent eux-mêmes avec force, les Du Bellay et les Ronsard n'ont guère fait qu'œuvre de traducteurs, plus qu'Amyot et d'une autre façon :

> On voit bien qu'ils ont lu, mais ce n'est pas l'affaire;
> Qu'ils cachent leur savoir et montrent leur esprit[1].

Ils se sont emparés des anciens tumultueusement, sans choix ni mesure ; ils ont « saccagé Thèbes et La Pouille » « sans conscience » ; Montaigne a seulement « pillotté de-ci de-là ». Montaigne a su les raisons de son admiration ; il ne s'est pas contenté de dire : il faut imiter les anciens ; il a dit pourquoi et comment, ce que la Pléiade négligea de faire. Du Bellay, Ronsard, Vauquelin commençaient d'apprendre à penser et ne pensaient pas encore ; Montaigne pense, juge, discerne, comme Boileau, comme Racine et La Fontaine : « Je ne lutte pas en gros, dit-il, ces vieux champions-là et corps à corps ; c'est par reprises, menues et légères atteintes ; je ne m'y aheurte pas, je ne fais que les taster. » Bien qu'il aille « escorniflant » les anciens, il ne les cite pas « à sa tête, mais à sa suite », et donne toujours auparavant à leur pensée, qui est devenue sienne, un tour pittoresque, singulièrement original. Pendant que les autres hommes de la Renaissance littéraire s'enivraient aux sources classiques, lui, calme et rassis, ne cessait de s'appartenir, et son imitation « par greffe ou transplantation » ne fut jamais un esclavage. Il ne comptait pas ses emprunts, il les pesait. Par là il est bien du XVIIe siècle.

Il en est encore par ses scrupules de styliste. A la différence de ses contemporains, il a le souci de l'expression ; il sait la valeur d'un mot mis à sa place, il sait aussi le prix du terme frappant et piquant. Quoiqu'il s'en défende souvent, il polit sa phrase, il devait la relire tout haut dans sa « librairie » avant de l'écrire définitivement, pour juger de l'effet ; son style est ingénieux et

1. La Fontaine, *Épître au prince de Conti.*

spirituel, de parti pris. Seul de tout son temps il comprend nettement que les choses valent surtout par la manière dont on les dit ; aussi ne recule-t-il pas devant le mot propre et affecte-t-il de donner des allures familières à sa prose aristocratique. Il faut noter d'ailleurs que, d'une part, la langue du XVIIe siècle, quoique très décente, est libre et hardiment ennemie de toute réticence, de toute pruderie, surtout celle de Pascal, de Mme de Sévigné, de Molière, de Bossuet, de Retz, de Boileau, de La Fontaine ; que, d'autre part, Montaigne, bien qu'il ait « la bouche effrontée » et qu'il « laisse aux femmes la vaine superstition des paroles », se distingue par une décence relative dans l'expression, et, d'une façon générale, son style « sent bien mieux son gentilhomme » que celui de ses contemporains. Il nous apparaît donc, grâce à ce rapprochement, comme un précieux mitigé, à la manière du XVIIe siècle, par rapport à Rabelais, à Brantôme, à Régnier, et même à d'Aubigné ; tel Térence en regard de Plaute et d'Aristophane. Ce lecteur précoce d'Ovide, cet admirateur de Sénèque n'avoue-t-il pas qu'il avait « le goût difficile et tendre à son endroit », que « chaque fois qu'il retâtait son ouvrage, autant de fois il s'en dépitait et trouvait qu'il y avait faute de gentillesse et de beauté », enfin que, « à force de vouloir éviter l'art et l'affectation », il y retombait ? Il y a donc, en dépit de Montaigne lui-même, des coquetteries de bel esprit dans ce luxe d'images et de mots à l'emporte-pièce ; il a enrubanné et frisé son style avant Voiture, Saint-Évremond, La Bruyère ; bref, sur la question de forme, il eût été d'accord avec les précieux estimables du XVIIe siècle, aussi bien qu'avec les écrivains semi-gaulois et avec l'école de Malherbe, y compris Boileau, qui lui aurait pardonné sa prolixité en faveur de la franchise et de la vigueur de sa langue. D'aucun de ses contemporains nous ne pouvons faire un semblable éloge.

Même dans la façon de présenter ses idées, Montaigne est unique en son temps et appartient à celui de Pascal, de La Rochefoucauld, de La Bruyère et de Fénelon. Il est vrai qu'il ignore, comme tout le XVIe siècle, l'art de la composition ; mais, tandis que tous autour de lui dissertent, argumentent, dogmatisent lourdement, pédantesquement, tandis que tous parlent *ex cathedra*, « à la mode rectiligne », les Calvin, les Pasquier, les Bodin, les Charron, même La Boétie, — lui seul, pour mieux convaincre, évite à dessein « le défaut du droit de méthode, et cherche le bon air[1] », c'est-à-dire l'air des gens du monde, l'air cavalier des

1. Expressions de Pascal, *Pensées*, VI, 33, éd. Havet.

honnêtes gens, au sens du XVIIe siècle. Évidemment par là Montaigne ne pouvait plaire aux Arnaud, aux Nicole, aux Malebranche, qui sont restés fidèles aux procédés sévères de la scolastique et n'ont jamais été des mondains ; mais il a enchanté Pascal, ce modèle de l'esprit de finesse qui s'adresse au cœur pour captiver la raison, et il a fait la morale accessible à la société élégante, avant que Descartes rendît le même service à la philosophie proprement dite.

C'est une conséquence de son aversion pour les gens de l'école et une de ses manières de réagir contre la servitude intellectuelle. A ce point de vue encore, Montaigne est du XVIIe siècle. Il hait la science indigeste des érudits qui regardaient comme un oracle Aristote « monarque de la doctrine moderne » ; il a fait une guerre sans merci aux derniers représentants de la scolastique qui affirmaient la vérité d'une assertion parce que *le maître l'avait dit*, à ces docteurs infatués et ignorants, tout hérissés d'arguments syllogistiques, enflés de citations grecques et latines « qu'ils dégorgent toutes crues avant de les avoir digérées » ; il a ridiculisé le *pédantisme* sous toutes ses formes, celui des philosophes et logiciens, celui des avocats et juges, celui des professeurs et grammairiens, celui des médecins enfin, les subtilités épineuses de la dialectique, le jargon routinier et barbare du code, enfin tout le grotesque attirail de la fausse science (I, 22, 24 et 25 ; II, 10 et 12 ; III, 12 et *passim*). Donc Racine, dans ses *Plaideurs*, et Molière, dans *le Mariage forcé* et *le Malade imaginaire*, se sont faits les échos de notre auteur : l'Intimé, Pancrace, Marphurius, Thomas Diafoirus et Purgon, sans compter Trissotin, sont justement les types dont Montaigne s'est le plus librement moqué.

Par conséquent, d'une façon générale, Montaigne a réagi contre le *principe d'autorité* en matière de science et de philosophie, comme en matière de littérature, et le XVIIe siècle n'a fait que marcher sur ses pas dans la voie qu'il avait frayée : Descartes dans son *Discours de la méthode*, Pascal dans son fragment d'un *Traité sur le Vide*, Molière dans la *Critique de l'École des Femmes*, Corneille lui-même (bien que timidement) dans ses *Discours* et certains de ses *Examens*. Cela est si vrai que « l'honnête homme » du XVIIe siècle (aussi bien celui que Pascal oppose aux gens du métier, victimes de leur spécialité, que les Ariste et les Dorante de la comédie de Molière) n'est autre que « le gentilhomme » de Montaigne, c'est-à-dire juste le contraire du pédant, un esprit éclairé, poli, qui fuit toute affectation de science, ne se pique de rien, pas même de son « ignorance savante qui se connaît », ami

des lettres et sachant en juger, enfin parlant toujours le langage de l'expérience raisonnée et du *bon sens*.

III

Le *bon sens*, qu'il oppose si souvent à la mémoire et qu'il appelle encore « jugement » et « entendement », c'est-à-dire la faculté de penser et de réfléchir juste, voilà le don naturel que Montaigne met au-dessus de tout ; il répète de mille manières que, cette faculté lui paraissant essentiellement humaine, c'est elle que l'on doit développer d'abord et de préférence aux autres : « Le jugement, dit-il, est un util à tous sujets et se mêle partout ». (I, 50.) « Le plus juste partage que nature nous ait fait de ses grâces, c'est celui du sens. » (II, 17.) « La vérité et la raison sont communes à un chacun... ; il ne faut rien loger dans la tête par autorité et à crédit. » (I, 25.) — Ne croirait-on pas que c'est Descartes qui parle? Et n'est-ce pas là précisément la maxime que tout le XVIIe siècle a répétée après lui? Nous lisons à la première page du *Discours sur la Méthode* : « Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée... La puissance de bien juger et distinguer le vrai du faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens, ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes... Pour la raison ou le sens, d'autant qu'elle est la seule chose qui nous rend hommes, je veux croire qu'elle est tout entière en un chacun » ; et nous savons avec quelle courageuse indépendance Descartes travailla à se défaire des « opinions qu'il avait reçues en sa créance sans examen », et avec quelle rigueur il les soumit à l'épreuve de son raisonnement, ou, comme aurait dit Montaigne, les fit « passer par l'estamine », avant de donner droit de cité dans son cerveau à celles qui lui paraissaient « évidemment » rationnelles. Montaigne n'est donc pas seulement un précurseur du XVIIe siècle par ses goûts littéraires et sa pratique de l'antiquité ; il est même, dans sa façon de préconiser la nécessité de penser par soi-même, un pur cartésien, cinquante ans avant Descartes.

L'indépendance de la pensée une fois proclamée, le principe du libre examen une fois posé, à quel genre d'examen devra se consacrer la pensée? A celui de l'âme, répondent de concert Montaigne et Descartes, car rien n'est plus vain que l'étude du monde extérieur et de tout ce qui ne rentre pas dans le domaine des sciences morales. Montaigne a donc passé sa vie à s'observer, à minutieusement analyser son âme avec une sincérité parfaite. Il a

compris que la meilleure manière de connaître l'homme, c'était avant tout de se connaître (Avis au lecteur ; II, 1, fin ; II, 18 ; III, 13). Depuis l'heure où il fit vœu de retraite jusqu'à son dernier jour, il n'a pas cessé de « s'épier », de surprendre en soi ces mouvements de la nature humaine, dont il cherchait les traces dans l'histoire, et les effets autour de lui, « dans le grand livre du monde » (expression qu'il mit à la mode avant Descartes, I, 25). Mieux encore, il s'est décrit avec complaisance, il s'est choisi pour « matière de son livre », il s'est amusé à « se contrerooller » jusqu'à « se rouler en lui-même », dit-il si pittoresquement, et, de fait, il ne semble pas avoir exagéré ses qualités ni déguisé ses faiblesses ; à chaque instant il fournit des armes à ses adversaires pour prouver son égoïsme, dont il se confesse peut-être avec un peu d'affectation ; enfin il avoue jusqu'à son orgueil, aveu qui doit coûter beaucoup à l'orgueil (II, 12, 17 et *passim*). — Or, ce procédé de l'observation intérieure immédiate, par la conscience, Descartes ne fit que l'ériger en méthode philosophique ; il appliqua simplement à la recherche des vérités intellectuelles cette « réflexion sur soi-même » que Montaigne avait adoptée comme un système dans la recherche des vérités morales : ce qui nous permet d'avancer que l'auteur des *Essais* est le créateur de la psychologie pure au même titre que l'auteur des *Méditations*. Il y a plus : telle page du *Discours de la Méthode* semble un écho de l'autobiographie laissée par Montaigne : « Pour moi, dit Descartes, je n'ai jamais présumé que mon esprit fût en rien plus parfait que ceux du commun... ; encore qu'au jugement que je fais de moi-même, je tâche toujours de pencher du côté de la défiance plutôt que vers celui de la présomption... Je serais bien aise de faire voir en ce discours quels chemins j'ai suivis et d'y représenter ma vie comme en un tableau... J'ai été nourri aux lettres dès mon enfance... Après que j'eus employé quelques années à étudier ainsi dans le grand livre du monde, je pris un jour résolution d'étudier aussi en moi-même... » Ne sont-ce pas là les allures de Montaigne et jusqu'à ses expressions ?

Allons plus loin. En même temps que ces lignes paraissaient, une littérature ne se formait-elle pas qui a pour caractère essentiel d'être une peinture perpétuelle des sentiments humains, et dont l'origine par conséquent, dont la source vive se trouve en Montaigne autant et plus qu'en Descartes ? On eut alors les moralistes Nicole, Pascal, La Rochefoucauld, La Fontaine, Bossuet, Bourdaloue ; on eut des auteurs dramatiques comme Molière (lecteur assidu de Montaigne) pour décrire les travers et les vices

des hommes, ou comme Corneille (autre admirateur de Montaigne) et Racine pour mettre aux prises des âmes, et dans chacune d'elles la lutte entre la volonté et la passion. Enfin dans le monde, dans les salons littéraires, un des attraits de la conversation venait justement de cette préoccupation, mise à la mode par Montaigne, de se dépeindre, d'exprimer exactement et ingénieusement son propre caractère et celui des autres. Dès lors, les *portraits* devinrent une passion, et les écrivains en mirent partout : d'abord dans le Roman, *le Grand Cyrus* offrant comme une galerie des visiteurs de la marquise de Rambouillet, et plus tard *la Princesse de Clèves* contenant une analyse délicate des sentiments de son auteur, et présentant, sous des noms empruntés à l'époque de Charles IX, plusieurs personnages de la Cour de Louis XIV ; puis dans les Mémoires et les Lettres, témoin les figures si curieusement dessinées par Mme de Motteville, Mlle de Montpensier, Bussy-Rabutin, de Retz et Mme de Sévigné ; enfin sur la scène, dans les oraisons funèbres, dans les sermons même, qui ne décrivit-on pas ? On finit par composer un livre presque entier avec des portraits qui eurent un succès retentissant, et les *Caractères* de La Bruyère terminèrent dignement un siècle littéraire dont aucun écrivain n'avait pu résister aux charmes de « l'anatomie » psychologique.

Ainsi, soit qu'on lise le premier chapitre du *Discours de la Méthode*, où Descartes ne nous entretient que de lui-même, soit qu'on examine la peinture que La Rochefoucauld a faite de sa propre personne physique et morale en tête de ses *Maximes*, soit qu'on recueille certaines confidences intimes que La Fontaine a disséminées dans toute son œuvre, on retrouve toujours l'expansion confiante, la sincérité de ton et la simplicité naïve qui font que le « moi » de Montaigne, loin d'être haïssable, nous semble singulièrement séduisant. La seule différence à constater, c'est que les hommes du XVIIe siècle s'étudient plutôt pour s'accuser et laissent leurs qualités dans l'ombre, tandis que Montaigne présente avec la même assurance et à la même lumière ses bons et ses mauvais côtés. Mais l'un et les autres ont une semblable tendance à se confesser à la postérité ou à confesser leurs contemporains, et ce qu'il importe de retenir, c'est que Montaigne est le seul de son temps qui s'intéresse ainsi au *sujet* plus qu'aux *objets*, et presque exclusivement au sujet.

Il se sépare encore de son entourage et montre une nouvelle voie aux générations suivantes par sa défiance des forces humaines. En effet pendant que son siècle croit avoir conquis la vérité et

atteint le *nec plus ultra* du bien et du beau, pendant que savants, docteurs, poètes, artistes, moralistes, souverains se bercent d'un optimisme presque béat, à quelle conclusion Montaigne arrive-t-il par son étude analytique du cœur humain? A celle-ci, que tout le XVIIe siècle adopta : l'homme est un tissu de contradictions et d'erreurs ; il n'agit que par des motifs intéressés, il est faible et vicieux, ses prétendues vertus ne sont elles-mêmes que des vices déguisés ; la race humaine est foncièrement ignorante et perverse, incapable de faire le bien sans se contraindre. C'est ce que répétèrent Pascal, Bossuet, Bourdaloue, qui ne tarissent pas sur le néant de l'homme en présence de l'infini, sur ses bassesses, ses caprices, son orgueil, son ambition, et singulièrement sur le mal incurable qui le ronge et le « jette hors de lui », à savoir l'ennui. La Rochefoucauld a poussé impitoyablement jusqu'à l'excès cet exposé de notre imparfaite nature. Nicole, Molière, La Bruyère n'ont jamais, non plus, flatté l'homme : les uns disent le mal et le remède, les autres ne parlent que du mal, c'est la seule différence, et il faut attendre Vauvenargues et Rousseau pour nous voir vengés, du moins réhabilités.

IV

Ainsi le XVIIe siècle ne fit que reprendre et développer la part de vérité qu'offre la doctrine de Montaigne sur la misère de l'homme, privé de l'appui divin. A cet égard Montaigne s'accorde même avec le plus sévère jansénisme. Otez de la morale janséniste le dogme de la rédemption immédiate ou de la grâce efficace, il reste du Montaigne presque tout pur, comme il reste du La Rochefoucauld et du Bossuet ; oui Bossuet et le jésuite Bourdaloue lui-même ont une tournure d'esprit janséniste et suivent Pascal jusqu'aux dernières limites de l'orthodoxie : ils montrent une austérité semblable, et l'homme qu'ils nous peignent c'est toujours l'homme déchu, celui de Pascal et de Saint-Cyran, celui de Montaigne en définitive. Bien mieux, il y a telle page de l'*Apologie de Raymond Sebond*, telle page des *Pensées* et telle page des *Sermons* qui sont identiques, non seulement pour le fond mais jusque dans les termes ; ce n'est pas sans étonnement qu'on lit à la fin de l'*Apologie* cette phrase qu'on croirait écrite par Nicole et que Pascal n'a fait que répéter là où il croyait s'écarter de Montaigne et le réfuter : « L'homme ne s'élèvera que si Dieu lui prête extraordinairement la main ; il s'élèvera, abandonnant et renonçant à ses propres moyens et se laissant hausser et soulever

par des moyens purement célestes. C'est à notre foi chrétienne de prétendre à cette divine et miraculeuse métamorphose. » — Ailleurs Montaigne insiste sur cette idée « qu'il considère l'homme seul sans secours étranger et dépourvu de la *grâce* et connaissance divine, qui est tout son honneur, sa force et le fondement de son être ». (II, 12, éd. V. Le Clerc, p. 413 et 573; cf. I, p. 404, 413, 454.) Voilà, certes, deux passages que les jansénistes les plus convaincus n'auraient pas désavoués, et il est vraiment étrange que Pascal, aveuglé par son antipathie pour le *paganisme* apparent de Montaigne, n'ait pas vu que les conclusions de ce prétendu *païen* ne différaient pas des siennes; celui-ci ne pense-t-il pas comme celui-là que l'homme n'aboutissant à aucune certitude par les lumières naturelles ne peut être éclairé que par la religion ? Comme Pascal, Montaigne ne veut-il pas prouver la nécessité de la foi au surnaturel, en « nous faisant baisser la tête et mordre la terre sous l'autorité et révérence de la majesté divine ». (II, 12?) Si vraiment; mais, à l'inverse des hommes d'action retirés à Port-Royal, il prend plus de plaisir à ébranler les croyances humaines qu'à fortifier les croyances religieuses; c'est toute la différence. Elle ne suffit pas pour excuser Pascal de n'avoir pas rendu un plus juste, un plus éclatant hommage au guide favori de sa pensée. Cette tiédeur des sentiments chrétiens, cette « sobriété », que reprochèrent tant à Montaigne jansénistes et orthodoxes du XVIIe siècle, est très relative; on n'est pas un mécréant, ni un sceptique, ni même un indifférent, pour n'être pas possédé de cette ardeur de prosélytisme, de cette fièvre dévorante d'apôtre dont Pascal est mort. Si nous ne connaissions pas la fin si pieuse du gentilhomme périgourdin, le seul chapitre de *la Solitude*, où il parle de sa retraite non seulement comme un autre Lucrèce célébrant son *templum serenum*, mais aussi parfois comme aurait pu le faire un solitaire de Port-Royal, suffirait à nous édifier sur son compte.

La vérité pourtant, c'est qu'il ne fut pas plus dévot qu'esprit fort. Mais Montaigne, ne l'oublions jamais, croit en Dieu, à la Providence, à l'immortalité de l'âme, aux dogmes de l'Église, à l'efficacité de la prière, surtout du *patenôtre*, qu'il ne manquait pas de réciter quotidiennement (I, 19, 26, 56; II, 12; III, 9). Le tempérament religieux de Montaigne paraît en harmonie avec un livre saint dont il faisait de fréquentes lectures et dont la première ligne était gravée aux poutrelles de sa *librairie*; l'Ecclésiaste, qui enseigne en même temps le néant de l'homme et la « nécessité de

se renvoyer à Dieu »[1], semble avoir inspiré les *Essais*, comme plus tard il inspira presque toute l'œuvre oratoire de Bossuet. Comme nous sommes loin du matérialisme, de l'athéisme ou même du déisme que le XVIIIe siècle se plut à reconnaître dans Montaigne! et comme nous nous sentons au contraire en plein XVIIe siècle spiritualiste et croyant, surtout lorsque Montaigne invoque ses maîtres préférés, Socrate, Platon, les deux Caton, Sénèque et Plutarque!

Il y a plus : Montaigne croit à la vertu; il croit à la puissance de la volonté, il admire l'héroïsme, surtout celui qui consiste à vaincre son cœur, et, à ce point de vue, ses essais sont une école de grandeur d'âme, tout comme le théâtre de Corneille. C'est un rêveur, dit-on, un méditatif. Soit, Descartes de même. — C'est un épicurien, reprend-on. Soit, mais son épicurisme est éclectique, comme celui d'Horace, et mitigé de stoïcisme; il est fait des meilleurs éléments de l'antique doctrine, de la modération dans les désirs, de la sérénité à l'idée de la mort; il n'a rien de dissolvant, ni de pernicieux; l'abstention qu'il préconise est une manière de magnanimité féconde et le rend conservateur par réaction contre l'anarchie qui caractérise son époque.

A cet égard encore, Montaigne n'a-t-il pas devancé le XVIIe siècle? Seul de son temps, il ne s'occupe pas de politique : tandis que Montluc, catholique farouche, se jette en pleine mêlée, tandis que La Boétie se fait ardent libelliste, tandis que Théodore de Bèze, d'Aubigné, Duplessis-Mornay, et vingt autres d'humeur batailleuse entretiennent l'agitation à la cour de Nérac, tandis que les prédicateurs de la Ligue tonnent dans les chaires de Paris et que les pamphlétaires huguenots pullulent, tandis que L'Hôpital et Bodin prêchent publiquement la tolérance et la conciliation, tandis que les mordants auteurs de la *Satire Ménippée* achèvent de gagner la cause de Henri IV, Montaigne, lui, se garde de prendre parti, ou plutôt reste partisan du *statu quo*, et est pour l'*ancien train* contre les *nouvelletés*. Or, sauf quelques esprits qui se trempent dans les aventures, tels que de Retz et La Rochefoucauld, les écrivains du XVIIe siècle n'ont-ils pas pratiqué les idées d'abstention chères à Montaigne? Crainte du changement ou résignation passive, peu importe, l'attitude est la même; seulement Montaigne s'en vante, tandis que les hommes du XVIIe siècle la prennent sans le dire. Finalement, de part et d'autre on médite, plus qu'on n'agit, et les opinions sur l'État restent très modérées, pleines de réserve. Mon-

1. Maxime habituelle de Montaigne.

taigne a deux ou trois vues très hardies sans doute, comme Pascal d'ailleurs, comme Bossuet, comme La Bruyère; mais, comme eux, il demeure sincèrement attaché à la cause royaliste et ennemi de tout bouleversement (I, 22, 25; II, 17, 19); bref, l'un et les autres sont plus frappés de leurs devoirs que de leurs droits, veulent accepter docilement les choses et non les réformer, font de l'obéissance une vertu comme nous de l'indépendance, et mettent leur noblesse non à résister, mais à fléchir.

Est-ce à dire que Montaigne ne croit pas au progrès social ni au perfectionnement moral de son prochain? Les hommes du XVIIe siècle, soucieux avant tout d'améliorer l'espèce humaine, l'ont prétendu, et se sont irrités contre son *nonchaloir* systématique. Montaigne, a-t-on dit, n'offre pas de contrepoids à notre bassesse, ni de compensation à notre ignorance; il se garde même de nous tirer du néant où il nous abîme, car si les hommes arrivaient à se corriger, ce serait grand dommage, tant est divertissant le spectacle de leurs vices et de leurs ridicules. Là encore, je crois qu'on a exagéré à plaisir le dilettantisme de Montaigne, et que, s'il avait considéré notre espèce comme incurable, il n'aurait pas pris la peine d'écrire son chapitre sur *l'Institution des Enfants* ou de proposer en exemples les « grandes âmes des temps passés ». Il est certain qu'il dépeint le mal moral et métaphysique avec un intérêt de curiosité très différent de la tristesse et de la pitié douloureuse de Pascal, de la misanthropie de La Rochefoucauld, de l'amertume de La Bruyère, de l'indignation de Bossuet et de Bourdaloue, et l'on a raison de penser qu'en cela il leur est inférieur, n'ayant eu ni la vigueur de leur esprit, ni la chaleur de leur cœur; enfin l'on a conclu très justement que si dans chaque écrivain du XVIIe siècle on retrouvait un Montaigne, c'était un Montaigne beaucoup plus touché de ses arguments que Montaigne lui-même. Néanmoins, comme chacun d'eux, il a bien mérité de l'humanité, par son esthétique utilitaire. De cette idée qui lui est familière, à savoir que la pratique a plus de vertu éducatrice que la théorie, et que la science n'a pas sa raison d'être en elle-même, il en est arrivé à penser que l'art aussi n'a de valeur que s'il sert la morale : l'art doit avoir son utilité, qui est d'éclairer les hommes sur leur âme. Toute littérature, tout enseignement, toute école publique qui n'a pas pour but principal d'améliorer les mœurs, de rectifier le jugement et d'élever la conscience, Montaigne la repousse comme vaine et même dangereuse, ce dont personne autre que lui ne s'est avisé de son temps (I, 24 et 25; II, 10 et *passim*). « Quel dommage, s'écrie-t-il, si les lettres ne nous apprennent ni à bien

penser, ni à bien faire! » Or, c'est justement l'opinion de tout le XVIIe siècle, de Corneille à Fénelon, et si nous cherchions à résumer en quelques lignes les idées fondamentales des *Essais*, nous ne les trouverions pas seulement chez Pascal et Bossuet, mais encore dans les deux fameuses maximes qui renferment le critérium du beau adopté par tous les grands humanistes de leur époque : « Quand une lecture vous élève l'esprit et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage : il est bon et fait de main d'ouvrier. » — « L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu. »

V

Décidément il est à croire que le scepticisme de Montaigne est un simple procédé, un moyen scientifique d'atteindre la vérité à laquelle doit seulement prétendre notre espèce, c'est-à-dire à une vérité relative et très bornée. Son doute a bien l'air d'être provisoire comme celui de Descartes, comme celui de Pascal; il l'a exagéré à dessein, jusqu'à l'hyperbole et au paradoxe, par esprit de contradiction et par réaction contre la déraison insupportable de son siècle. Sa fin, éminemment louable, a été de mettre la raison en tutelle et en hiérarchie; pour la subordonner et assurer sa marche ascensionnelle, il a eu recours à une douce moquerie, et parfois même au doute qui renverse et qui tue. Mais, dit-il lui-même, « il ne le faut employer que comme un extrême remède; c'est un coup d'escrime désespéré auquel il faut abandonner vos armes pour faire perdre à votre adversaire les siennes, et un tour secret duquel il se faut servir rarement et réservément » (II, 12). Nous avons là une manière de « criticisme » fécond, cherchant à limiter le domaine des prétentions humaines, bien avant l'école de Kant, et celle des néo-kantiens. Douter n'est pas nier. Le doute est même le premier devoir du savant et de l'homme du monde, car c'est le commencement de l'affirmation, l'assise indispensable de la croyance. Les polémistes passionnés qui « nous renvoient à Dieu » après avoir mis l'esprit humain en suspicion et proclamé « la banqueroute de la science » ne sont-ils pas les penseurs les plus dogmatiques? C'est pourtant Montaigne qui leur a montré le chemin...

Il ne faut donc pas se représenter Montaigne tel que l'ont imaginé les philosophes du XVIIIe siècle, ni tel que l'ont travesti les sectaires de Port-Royal. Comme on trouve dans son livre des

arguments à l'appui de toutes les thèses, et les opinions les plus contradictoires, on n'a pas manqué, suivant son expression, « de le coucher du côté que l'on a voulu ». Pour nous, nous aimons à nous le figurer né vers 1620, traversant l'Hôtel de Rambouillet dans la belle période de Julie d'Angennes, correspondant avec Descartes, discutant avec Pascal, et s'ingéniant à leur prouver qu'il n'est pas si éloigné d'eux qu'ils l'ont pensé. Évidemment il eût été plutôt l'ami du chevalier de Méré, de La Mothe le Vayer, de Gassendi, de Bernier, de Saint-Evremond et de Fontenelle, que des Arnaud, de Nicole, de Bossuet et de Malebranche. Mais il eût surtout joui de la société de gens moins libertins que les premiers, moins austères que les seconds, celle de Corneille, de Molière, de Racine, de Boileau, de La Fontaine, de La Bruyère; il fût devenu enfin le familier de Mme de La Fayette, de La Rochefoucauld et de Mme de Sévigné. Au XVIIIe siècle il eût été mal à son aise et se fût opposé aux idées révolutionnaires. Au XIXe siècle il eût écrit avec la plume de Renan, mais considéré l'avenir de la science avec les yeux de M. Brunetière, retour du Vatican. Voilà de quoi justifier amplement le desideratum de Sainte-Beuve, à qui n'aurait pas déplu « un chapitre sur le dogmatisme de Montaigne [1] ».

Paul Laumonier.

ANTOINE DU MOULIN

VALET DE CHAMBRE DE LA REINE DE NAVARRE

II. Bibliographie [1].

1546.

12 Les oevvres || de clement ma- || rot, de cahors, || vallet de || chambre || dv || roy. [2] || || a lyon, || par iean de tovrnes. || m. d. xlvi [1546]. || In-16 de 562 pp. chiffr., 12 ff. non chiffr. pour la *Table des oeuvres* et 3 ff. blancs. = Les tradvc- || tions de cle- || ment marot, || vallet de || chambre || dv || roy. || In-16 de 303 pp. chiffr., et 1 p. bl. Lettres rondes. — Biblioth. de Rothschild (*Catalogue,* n° 611). Biblioth. A. Cartier (exempl. Desq.).

Le titre porte la marque *Quod tibi* (Silvestre, n° 187). — Les pp. 3-4 sont occupées par un avis de l'*Imprimeur au Lecteur benivole*, avis daté « de Lyon ce xvi d'octobre, m. d. xlvi ». Voici le début de cette pièce qui est différente de la préface de l'édition de 1544, dite *du Rocher* : « Saine et discrete opinion eut celuy, amy Lecteur, qui premier redigea les œuures de nostre Marot en l'ordre, que depuis plusieurs en le suyuant ont approuué. Et ne doubte point que si l'Autheur ne fust esté alors au nombre des viuantz, qu'il eust acheué ce, à quoy ie me suis apres luy aduisé... »

C'est certainement à l'éditeur du volume de 1544 et à la nouvelle classification adoptée par lui pour les œuvres de Marot, qu'il est fait allusion dans les premières lignes de cette préface. Quelle est donc cette nouvelle amélioration que le poète n'aurait pas manqué d'introduire dans ses œuvres, s'il avait vécu et dont l'éditeur de 1546 s'est avisé après lui? Il s'agit évidemment de la suppression de toutes les indications rappelant les divisions primitives (*Adolescence*, *Suite*, *Recueil*), indications que l'éditeur de 1544 avait cru devoir joindre à son travail. On constate en effet que, tout en adoptant une classification nouvelle, celui-ci a groupé, dans chacune des séries inaugurées par lui (*Opuscules*, *Elégies*, etc.), les morceaux d'une même origine et men-

1. Voir : t. II, p. 469 et suiv.; t. III, p. 90 et suiv.

2. D'après une note que nous possédons, de M. Olivier Barbier, conservateur de la Bibliothèque nationale, certains exemplaires auraient un titre coupé différemment : Les œuvres de clément ma || rot, de cahors, || vallet de || chambre du roy. || — Cette assertion est corroborée par le catalogue Fontaine, 1878-79, n° 544, mais l'édition est exactement la même, ainsi que le constate le rédacteur du catalogue précité, lequel a eu sous les yeux les deux sortes d'exemplaires, l'un, celui de Turner, l'autre en mar. r. doublé de même (anc. rel.).

tionné leur provenance : de *l'Adolescence*, de la *Suite*, du *Recueil*. La table récapitule cette double division.

L'éditeur de 1546, au contraire, a fait disparaître entièrement les traces du classement adopté jusqu'en 1544, et il donne les motifs de sa décision : « Nostre feu Clement, dit-il, voyant au commencement partie de ses labeurs estre confusément meslees parmy d'autres pires assez... et ne sachant deuement soubz quel plus commode tiltre les mettre en euidence, estant elles sans aucune continuité, ains de diuerses pieces, leur donna ce nom d'Adolescence pour excuser l'aage où il y auoit trauaillé, et nous laisser tousiours à desirer quelque chose de mieux venant à maturité. Depuis, ayant composé maintes autres choses, toutesfois d'un mesme ordre, c'est-à-dire, qu'en la seconde édition sienne, qu'il meit en lumiere soubz le nom de Suyte, il y auoit aussi bien Opuscules, Elegies, Epistres... comme encor depuis à la derniere fournee intitulee Recueil : & sembleroit proprement à ceux, qui ne l'ont congneu de face, que iamais il ne soit sorty hors de ieunesse... Et pource voyant que par l'outrage de la Mort nous sommes frustrez de plus esperer de luy d'auantage de ce qu'il nous ha laissé... ie t'ay icy osté tous autres iniurieux tiltres (soubz la paix toutesfois du trespassé) & suyui seulement l'ordre qu'il ha tousiours tenu, au soulagement de toy, lecteur, comme ie le desire à ton contentement. »

C'est ici la première des nombreuses éditions de Marot donnée par les de Tournes.

Elle a été faite sur celle du Rocher, mais elle contient en outre trois pièces inédites qui la placent au nombre des éditions originales du poète; ce sont : l'épigramme *Contre l'Inique* (p. 416), l'*Eglogue sur la naissance du Filz de Monseigneur le Daulphin* (p. 556), et la *Congratulation à Monseigneur, Monsieur François de Bourbon seigneur d'Anguyen* (p. 560).

D'autre part, l'éditeur de 1546 a supprimé les deux pièces à la louange de Dolet qui se trouvent dans l'édition du Rocher, l'une aux *Epigrammes*, l'autre aux *Estrennes*. Enfin, l'orthographe a été judicieusement revue et simplifiée.

D'après La Croix du Maine (I, 45), Antoine Du Moulin aurait donné en 1546, chez Guillaume Roville, à Lyon, une édition revisée des œuvres de Marot. Nous croyons, en effet, que maître Antoine a exécuté ce travail, mais il nous paraît hors de doute qu'il l'a fait paraître chez De Tournes et non chez Roville. Nous avons déjà signalé les étroites relations qui ont uni le premier avec Du Moulin, dont toutes les publications connues ont paru chez de Tournes ; ce n'est donc pas au moment même où celui-ci préparait une édition de Marot, que maître Antoine aurait été porter son travail à l'un des principaux concurrents de celui dans la maison duquel il vivoit depuis deux ans. Mais il y a plus : tandis que l'édition de Roville [1], se bornant à reproduire le texte de celle du

1. Voir *Catalogue de Rothschild*, n° 612. L'exemplaire décrit par M. Picot, comme tous ceux que nous connaissons, porte la date de 1547; les *Traductions* seules sont de 1546.

Rocher, n'est en réalité qu'une simple entreprise de librairie, le volume tournésien offre une préface originale, une orthographe modifiée et des pièces nouvelles; il porte, en un mot, la marque d'un éditeur intelligent et consciencieux et nous avons déjà constaté que cette tendance à la simplification de l'orthographe était un des caractères des publications de Du Moulin. Enfin, deux des pièces de l'édition parue chez de Tournes présentent des particularités qui nous paraissent constituer, à l'appui de notre opinion, une preuve matérielle : l'une est l'épigramme intitulée, dans l'édition du Rocher (p. 526) : *A deux jeunes hommes qui escrivoyent à sa louange.* Roville, simple copiste du texte de 1544, s'est borné à reproduire ce titre, lequel, dans le volume de Jean de Tournes, a été au contraire remplacé par celui-ci : *A. Antoine Du Moulin Masconnois et Claude Galland.* Cette modification caractéristique suffit, nous semble-t-il, à révéler la main de maître Antoine. On a vu, d'autre part, que l'édition tournésienne contient pour la première fois l'épigramme *Contre l'inique, à Antoine du Moulin et Cl. Galland.* Elle se retrouve, il est vrai, dans celle de Roville, mais au lieu de figurer à sa place, c'est-à-dire parmi les Epigrammes, elle est simplement ajoutée en appendice, à la fin de la première partie, sous le titre d'*Epigramme aux jeunes gens contre un quidam mal vivant.* Voici, à cet égard, ce qui a dû se passer : Roville n'avait pas encore achevé son édition lorsque parut celle de Jean de Tournes; il en profita du moins pour joindre à la sienne les pièces données pour la première fois par son concurrent. Il plaça à la fin de la première partie de son volume, comme dans l'édition tournésienne, l'*Eglogue* et la *Congratulation*, et, les Epigrammes se trouvant déjà imprimées, il se contenta de donner en appendice les vers contre l'Inique, non sans en modifier le titre, de manière à faire disparaître le nom de Du Moulin. Il nous paraît dès lors impossible d'admettre que ce dernier ait eu part à l'édition, tandis que tout nous permet de le considérer comme l'éditeur du volume sorti des presses de Jean de Tournes.

Maintenant, pourquoi a-t-il supprimé les deux pièces adressées par Marot à Etienne Dolet? Celui-ci avait été brûlé au commencement d'août 1546, mais ni Du Moulin ni de Tournes n'étaient hommes à se laisser guider par des craintes d'autant moins fondées que les vers en question se retrouvent dans plusieurs autres éditions contemporaines. Il faut donc reconnaître que cette suppression corrobore les assertions de Mizière, le médecin lettré auquel on doit l'édition de 1596, relatives à la rupture qui se serait produite entre Marot et Dolet, dans les dernières années de leur vie. Du Moulin, dont on connaît les relations avec le poète comme avec l'humaniste, dut être exactement informé des causes de leur dissentiment, et ce fut sans doute pour se conformer aux dernières intentions de Marot, sinon même à ses volontés expresses, qu'il fit disparaître des œuvres de celui-ci la trace de l'amitié qui avait autrefois uni ces deux hommes. Ducher, Rabelais et Voulté n'avaient pas attendu si longtemps pour rompre sans retour avec Dolet.

D'après ce qui précède et malgré l'opinion contraire de M. Christie [1], nous croyons que Marot finit par suivre leur exemple et que Du Moulin approuva cette décision, trop justifiée par le caractère irascible et présomptueux de l'auteur des *Commentarii linguæ latinæ*. Il est dès lors probable que l'épigramme *Contre l'Inique* vise bien réellement Dolet, ainsi que l'éditeur de 1596 l'a prétendu le premier [2].

Le volume imprimé par Jean de Tournes est devenu fort rare et nous n'en connaissons que cinq ou six exemplaires. La beauté de son exécution et la pureté de son texte lui valurent dès l'origine une réputation méritée, qu'atteste une contrefaçon, très aisément reconnaissable d'ailleurs en ce qu'elle est imprimée en italiques et contient le *Baladin*, pièce qui manque à presque toutes les éditions antérieures à celles de 1596. L'auteur du *Manuel* (III, 1455) n'a connu que la contrefaçon.

Les de Tournes ont donné un grand nombre de réimpressions [3] des œuvres de Marot, dont plusieurs [4] contiennent des augmentations. Celle de 1549 ayant été, selon toute vraisemblance, préparée par Du Moulin, il convient d'en donner ici la description :

LES OEVVRES DE CLE- || MENT MA- || ROT, DE CAHORS, || VALLET DE || CHAMBRE || DV || ROY. || || A LYON, || PAR IEAN DE TOVRNES. || M.D.XLIX [1549]. In-16 de 569 pp. chiffr. et 23 pp. non chiffr. pour la *Table*.=LES TRADV- || CTIONS. || || In-16 de 348 pp. chiffr., 1 f., bl. au r°, avec la marque *Nescit* (Silvestre, n° 190) au v° et 1 f., bl. Lettres rondes, figg. s. b. — Biblioth. Mazarine, n° 21 991.

[1re partie.] Le titre porte la marque des *Deux Vipères* (Silvestre, n° 884); les pp. 3-4 contiennent un avis de *l'Imprimeur au Lecteur benivole*, avis daté « De Lyon ce xx d'Aoust, 1549 » et différent de celui de l'édition de 1546. En voici le début :

« Ia nest besoing, Amy Lecteur, que dauantage ie te trauaille les oreilles à te ramenteuoir en quel ordre ie tauois par mes precedentes editions reduit toutes les œuures de nostre feu Marot. » De Tournes ajoute que grâce à la sollicitude des plus fidèles amis de Marot, il a recouvré depuis peu, plusieurs pièces inédites du poète, et qu'il a voulu en outre honorer sa mémoire en illustrant sa Métamorphose « de figures assez joliment taillées ».

1. Ouvr. cité, pp. 363 et suiv.

2. C'est ce que M. Christie conteste énergiquement, mais il oublie que cette assertion est appuyée par une épigramme de Ducher (éd. de 1538, p. 96), qui accuse nettement Dolet de mauvaises mœurs.

3. Nous connaissons des exemplaires de celles de 1549, 1553, 1558, 1573, 1579, 1585 et 1603; on cite encore celles de 1559 (Cat. Filheul, n° 909), de 1570 (Vente de la librairie Techener, 1858, n° 139) et de 1578 (*Manuel*, III, 1457, d'après le Cat. des Jésuites de la maison professe).

4. Celles de 1549, 1553 et 1573.

Voici du reste la liste des pièces ajoutées depuis l'édition de 1546 :

Dans les EPITRES : *L'amant despourveu en son esperit* (Epytre du biau fy de Pazy), p. 270. — *Response de la Dame* (p. 273).

Dans les ÉPIGRAMMES : « A madame de la Barme pres de Necy en Geneuois » (p. 476). — « Salutation du camp de Monsieur d'Anguien à Sirisolle » (*ibid.*).

Dans les EPITAPHES : *De M. de Langey* (p. 498).

On trouve en outre, dans la 2e partie, à la suite des traductions publiées dans l'édition de 1546 :

A. (pp. 313-325), 26 *Epigrammes traduitz et imitez de Martial* : Au Roy. — De la chienne de la Royne Eleonor. — De soymesme. — De la tristesse de s'Amie. — D'un qui se vante. — A Antoine. — De Ian Ian. — A Hilaire. — In Callistratum. Dizain. — A vne Layde. — Ad Sabidium. — D'un Abbé. — D'un Aduocat ignorant. — Autrement. — De Gellia. — Ad Cinnam. — A Ysabeau. — Ad Lycorim. — D'une vieille. — De Macé Longis. — De Lesbia. — De Pauline. — D'un mauuais rendeur. — De Formica electro inclusa. — Du sauetier. — D'un mauuais Poëte.

B. (pp. 325-348), 23 pièces diverses, intitulées : *De la Convalescence du Roy. — Avant-naissance du troisieme Enfant de Madame la Duchesse de Ferrare.* Ce poème a été inséré par Guillaume Roville dans son édition de 1553, mais on voit que le libraire lyonnais avait été devancé de quatre ans dans cette voie, par son grand rival Jean de Tournes (cf. *Cat. de Rothschild*, n° 613). — *Epistre perdue au jeu contre Madame de Pons. — Epistre à Madame de Soubize. — Mommerie de quatre jeunes damoiselles. — D'Ysabeau*, « Ysabeau ceste fine mouche.. ». — *Huitain* : « I'ay vne lettre entre toutes eslite... » *Dizain* : « Vne dame du temps passé... » — *Du retour de Tallart. — Huitain* : « Plus ne suis ce que i'ay esté... » — *Response. — Sur le mesme propos. — A Anne* : « Le cler soleil par sa presence efface... » — *Dizain* : « Malheureux suis, ou à malheureux maistre... » — *Epitaphe de feu Madame de Maintenon. — D'elle mesme. — De la fille de Vaugourt. — Dizain au roy, envoyé de Savoye*, 1543. — *A un sien amy*, 1543. — *A M. Pelisson*, 1543. — *A un jeune escolier docte. — Au roy* : « Si mon seigneur, mon Prince, et plus que pere... » — Élégie : *A une malcontente.*

En tout, 54 pièces, lesquelles ont été placées à leurs divisions respectives, dans la réimpression faite par de Tournes en 1553.

Elles doivent avoir été tirées, pour la plupart, du livret publié en 1547, par les *de Marnef* à Poitiers, sous le titre d'*Epigrammes de Clement Marot faictz à l'imitation de Martial; plus quelques aultres œuvres dudict Marot, non encores imprimees par cy-devant*, pet. in-8 (*Manuel*, III, 1460).

La seconde partie du volume de 1549 renferme vingt-deux figures, dont les vingt et une premières appartiennent à la célèbre suite des bois de la *Métamorphose figurée*, publiées par de Tournes en 1557; la dernière est jointe au texte du poème de Héro et de Léandre, traduit de Musée par Marot, et se retrouve dans les *XXI Epistres d'Ovide*, etc., données par le même imprimeur, 1573, in-16. Ces planches, qui parais-

sent ici dans tout l'éclat d'un premier tirage, peuvent être rangées parmi les chefs-d'œuvre du Petit Bernard.

L'orthographe de l'édition de 1549 présente en outre certaines différences avec celle de 1546; elle a été encore simplifiée et se rapproche davantage de l'usage actuel.

13. AVGVSTI- || NVS NIPHVS, || DES AVGVRES, || OV DIVINA- || TIONS, || || *Traduict par maistre Antoine du* || *Moulin Masconnois.* || A LYON, || PAR IEAN DE TOVRNES || M. D. XLVI [1546]. In-8 de 94 pp. inexactement chiffr. et 1 f., blanc au r°, avec la marque *Quod tibi* (Silvestre, n° 187), au v°. Lettres rondes. — Biblioth. Mazarine, 37 206; Biblioth. de Bordeaux, Sc. A. 1162; Biblioth. A. Cartier.

La p. 90 est chiffrée 100, et cette erreur se prolongeant jusqu'à la dernière page, celle-ci est numérotée 104 au lieu de 94.

Collation des liminaires : Titre, orné de la grande marque *Quod tibi* (Silvestre, n° 883). — Pp. 3-5. Epître dédicatoire d'ANTOINE DU MOULIN « A maistre Noël Alibert Lyonnois, valet de chambre de la Royne de Nauarre », épître datée « de Lyon en la maison de Iean de Tournes ce XXVIII d'Auril M. D. XXXXVI. » — P. 6. Avis du « Traducteur au Lecteur », au sujet duquel voy. notre premier article (t. II, p. 483, note 9).

Malgré quelques réserves placées là pour la forme, Du Moulin se déclare, dans sa dédicace à Noël Alibert, un adepte convaincu des sciences occultes. « Il est vray, dit-il, et ie le confesseray pleinement, que ie ne serois daduis de rechercher & adiouster foy si curieusement à toutes ces sciences pronostiques qui sont Astrologie, Chiromance, Augures & autres, comme les anciens ont faict : car ce seroit deroger à nostre religion. Mais aussi ie penserois bien que de les rejecter du tout seroit blasmer (non seulement) maintz grands Autheurs et Philosophes, mais encore la Nature commune & bonne mere à tous, qui ha ouuert le chemin à sa creature, par lequel elle puisse preuoir plusieurs inconueniens & affaires. »

L'ouvrage d'Agostino Nifo : *De Auguriis libri duo* (Bologne, 1531, in-4) est une compilation qui n'a pas plus de valeur que les autres productions de l'un des plus féconds et des plus insoutenables phraséologues du XVIe siècle.

La traduction imprimée par Jean de Tournes est rare et nous n'en connaissons, avec les trois exemplaires signalés plus haut, qu'un autre, porté au cat. de la librairie Techener (oct. 1895, n° 9566) et un cinquième, dans une bibliothèque de Lyon. Elle a été reproduite par *Jérôme de Marnef*, à Paris, 1566, in-16 (cf. Du Verdier, I, 131; Niceron, t. 18, p. 68), et plusieurs fois réimprimée avec les *Jugemens astronomiques des songes*, par Artémidore, traduits par Charles Fontaine, en particulier, à Paris [*Jeanne de Marnef*] : 1547, in-16, avec la marque de Denis Janot au dernier f. (*Arch. du Biblioph.* de Claudin, 1895,

n° 39 283) ; à Rouen, chez *Thomas Mallard*, s. d. (vers 1580), in-16 (*ibid.*, n° 7475), et chez *Robert Mallard*, 1584, in-16 (Brunet, I, 518); à Paris, chez *Nicolas Bonfons*, 1595, in-16 (Cat. de la biblioth. Dauphin de Verna, Lyon, 1895, n° 294); à Lyon, chez *Jacques Roussin*, 1596, in-12 (Biblioth. de Besançon, Sc. 3492); à Troyes, chez *Nicolas Oudot*, 1634, in-12 (Biblioth. nationale, Inv. 21 857); enfin à Rouen, *Vaultier* (ou Paris, *J. Promé*), 1664, in-12 (Cat. La Vallière-Nyon, n° 6687).

Ces éditions, prolongées jusqu'au milieu du XVIIe siècle, montrent assez le succès de ces divagations où la crédulité populaire trouvait ample pâture.

14. *Traicté de ne prendre à usure de Plutarque, translaté par Antoine Du Moulin.* A Lyon, par Iean de Tournes, 1546, in-8.

Cette pièce ne nous est connue que par Draudius, *Bibliotheca exotica*, p. 104, et il nous a été impossible d'en rencontrer un exemplaire, mais elle a été réimprimée dans le volume intitulé :

CINQ OPVSCV- || LES DE PLVTAR- || QVE CHERONÉE, TRA- || duitz par maistre Estien- || ne Pasquier, Recteur des || Escoles de Louhans. || *L'ordre d'iceux est en la* || *page suyuante.* || A PARIS. || 1546. || *En l'Imprimerie de Ieanne de Marnef, de-* || *mourant en la rue Neuue nostre Dame* || *à l'enseigne Saint Iean Baptiste.* || Pet. in-16 de 196 ff. non chiffr., signat. A-Z et Aa par 8 ff., Bb. par 4. Car. italiq. — Biblioth. Mazarine, C. 34 390.

Cette copie de l'édition donnée à Lyon, par Jean de Tournes, 1546, in-8, contient : l'épître dédicatoire du traducteur à Antoine Du Moulin (voy. notre notice biogr., t. II, p. 488). — *Dialogue d'Vlisses & Grillus.* — *Du moyen de prendre utilité de ses ennemys.* — *Dialogue du moyen de garder santé.* — *Dialogue où est démonstré les bestes avoir quelque puissance de raison.* — *Commentaire de vice & vertu*, et, de plus que l'édition lyonnaise :

AVTRE OPV || SCVLE DE PLV- || TARQVE, DE NE PREN || dre à vsure. Traduit par || Antoine du Moulin Ma- || sconnois.

Ce traité occupe les ff. $Z_{5\,v°}$-$Bb_{4\,r°}$; soit 28 pp. Il n'y a qu'un simple titre de départ.

1547.

15. LES FABLES || D'ESOPE PHRY- || *gien, mises en Ry-* || *me Francoi* : || *se.* || Auec la vie dudit Esope ex- || traite de plusieurs autheurs || par M. Antoine du Moulin || Masconnois. || A LYON, || Par Iean de Tournes, & || Guillaume Gazeau. || 1547. In-16 de 112 ff. non chiffr., signat. A. par 4 ff., B à O par 8 et P par 4 ff., figg. s. bois.

Collation : le titre, v° blanc. — Ff. A_{2}-[$A_{4\,r°}$], épître dédicatoire en vers de Gilles Corrozet « A treshault & trespuissant Prince Monseigneur, Henry, Daulphin de Viennois, duc de Bretaigne, & premier enfant de France » ; cette pièce se termine par la devise de Corrozet : *Plus que moins.*

Les ff $A_{4\,v°}$ à $O_{1\,r°}$ renferment les cent fables traduites par lui, accompagnées chacune d'une figure sur bois. Cette suite, que l'on peut attribuer au Petit Bernard, paraît ici en premier tirage.

Le v° du f. O_4 est blanc et les 8 ff. O_5 à P_4 contiennent : *La vie d'Esope extrai-* || *te de Volaterrain,* || *& d'autres autheurs : par An-* || *toine du Moulin Masconnois.* Ce petit travail, écrit spécialement pour l'édition de Jean de Tournes, commence ainsi : « Esope fut du païs de Phrygie & estoit de serue condition & naturellement laid & difforme de corps ».

La traduction de Corrozet parut pour la première fois à Paris, chez *Denis Janot*, 1542, pet. in-8. Elle fut réimprimée par le même, en 1544, avec de nombreuses corrections, dues sans doute à Corrozet, et une orthographe plus moderne. C'est cependant le texte de 1542 qui a été pris pour base de l'édition de 1547, mais avec quelques variantes dont le marquis de Queux de Saint-Hilaire a donné la liste dans sa réimpression des Fables traduites par Corrozet (Paris, 1882, in-16). D'autre part, l'orthographe de notre volume a subi des changements notables et accuse cette tendance à la simplification qui caractérise les publications de Du Moulin. Il est donc pour nous hors de doute qu'il ne s'est pas contenté d'écrire la vie d'Esope pour l'édition de 1547, mais qu'il a encore revu le texte de cette dernière.

Ce petit volume, admirablement imprimé, est devenu extrêmement rare comme tous les livres populaires ou destinés à être mis dans les mains des enfants. Brunet n'en fait pas mention et nous n'en connaissons d'autres exemplaires que celui de Yemeniz en m. r. (Bauzonnet), vendu 570 fr. (Catalogue, n° 2080) et un autre, incomplet, que nous avons vu à la librairie Techener.

L'édition fut du reste promptement épuisée, car deux ans après, *Jean de Tournes* en donnait une nouvelle, copiée sur la première :

Les fables || d'esope phry- || *gien, mises en Ry-* || *me Francoi-* || *se.* || Auec la vie dudit Esope ex- || traite de plusieurs autheurs || par M. Antoine du Moulin || Masconnois. || a lyon, || Par Iean de Tournes, & || Guillaume Gazeau. || 1549. In-16 de 223 pp. chiffr., et 1 p. non chiffr. pour la marque *Nescit labi virtus* (Silvestre, n° 190), figg. s. b, titre encadré [1].

1. La Croix du Maine (I, 45), suivi par l'auteur du *Manuel*, prétend que Du Moulin a donné lui-même une traduction des fables d'Esope; on voit qu'il n'en est rien et que la part de maître Antoine se borne à la rédaction de la vie du fabuliste. Il est vrai que le titre rapporté plus haut prêtait à la confusion.

La *Vie d'Esope* occupe les pp. 208 à 223.

Cette réimpression reproduit exactement le volume de 1547, si ce n'est que les pages en sont chiffrées et qu'on y relève quelques légères variantes d'orthographe. Elle n'est guère moins rare et nous n'en connaissons que trois exemplaires : celui du comte d'Hoym, relié en v. f. (Catalogue, n° 2553) et deux autres portés au Bulletin de la librairie Morgand et Fatout, l'un en m. v. de Duru (n° 2133), l'autre en v. ancien (n° 9206).

Une nouvelle édition, copiée page pour page sur celle de 1549, et aussi difficile à rencontrer que les deux premières, parut en 1551 (Biblioth. A. Cartier) ; enfin une quatrième fut donnée par *Jean II de Tournes* en 1583, sous le titre suivant :

Les fables || d'esope || Auec sa vie, mise de || Grec en François. || a lyon, || par iean de tovrnes || m. d. lxxxiii [1583]. In-16 de 270 pp. chiffr., et 1 f. portant au r° la marque *Son Art au génie* (Silvestre, n° 661); le v° en est blanc; figg. s. b. — Biblioth. de l'Arsenal, B. L. 12718.

Le titre est entouré d'un encadrement à arabesques. La dédicace en vers de Gilles Corrozet au Dauphin commence p. 3 et les pp. 255-270 renferment : « La vie d'Esope extraite de Volaterran, et autres autheurs, de nouueau corrigee et augmentee suiuant le grec ».

Jean II de Tournes a supprimé, comme on voit, dans ce titre de départ, aussi bien que sur le titre même du volume, le nom de Du Moulin, mort depuis trente-deux ans, mais cette vie d'Esope est bien celle dont maître Antoine est l'auteur.

Cette édition offre un intérêt particulier, en ce qu'elle contient 123 fables, soit 23 de plus que les éditions précédentes, avec autant de figures sur bois. La traduction de ces nouvelles fables est-elle également due à Corrozet? M. de Queux de Saint-Hilaire n'hésite pas à le croire, mais la preuve ne nous en est pas fournie; il est singulier, en tout cas, que Corrozet, mort en 1568, n'ait pas publié lui-même ces nouvelles traductions, si elles sont véritablement de lui.

D'après La Croix du Maine (I, 45), le volume d'Esope édité par Du Moulin aurait été reproduit par *Jean Ruelle* à Paris. L'auteur du *Manuel* (I, 95) en cite également des copies de *Paris*, 1567, et *Lyon* 1570, in-16; ces éditions nous sont inconnues. La Bibliothèque nationale possède en revanche celle de *Rouen*, 1578, laquelle porte le titre suivant :

Les || fables d'e || sope phrygien, || mises en ryth- || me Françoise. || *Auec la vie dudict Esope extraicte de* || *plusieurs autheurs, par Maistre* || *Anthoine du Moulin* || *Masconnois.* || Nouuellement reueuës || & corrigez [*sic*] || a roven, || Pour Henry le Mareschal,

Librai- || re : demourant deuant le || bon Pasteur. || 1578. In-16 de 40 ff. non chiffr., signat. A-E, 100 ff. chiffr., 2 ff. pour la *Table* et 2 ff. bl. Lettres rondes, figg. s. b. — Biblioth. nat., Rés. Yb. 1004 (ex. incomplet).

Le volume ne contient que les 100 fables primitivement traduites par Corrozet, mais il est à remarquer que, malgré l'indication formelle du titre, la *Vie d'Esope* qui occupe les 40 premiers ff., n'est point celle écrite par Du Moulin : elle a été remplacée, ainsi que l'indique le titre de départ, par une traduction de la biographie due à Planude. Les cent bois qui accompagnent le texte ne sont qu'une imitation grossière des figures du Petit Bernard.

Il existe enfin une autre édition de Rouen, *Théodore Rainsard*, s. d., in-16, non signalée jusqu'ici, et intitulée :

Les || fables d'E- || sope phrygien, || mises en rhyme || Françoise. || *Avec la vie dudit Esope, extrai-* || *ctes* [sic] *de plusieurs autheurs, par* || *maistre Anthoine du* || *Moulin Masconnois.* || Nouuellement reueës [*sic*] || & corrigees. || a roven, || Chez Theodore Rainsard, te- || nant sa boutique pres le || Palais, à l'homme armé. In-16 de 40 ff., non chiffr, 100 ff. chiffr., 5 pp. pour la *Table*, 1 p. et 1 f. blancs, figg. s. b. — Biblioth. imp. de Vienne, 38. V. 30.

In-16 de 40 ff., non chiffr., 100 ff. chiffr., 5 pp. pour la *Table*, 1 p. et 1 f. blancs, 40 figg. s. b. — Biblioth. imp. de Vienne, 38. V. 30.

Le titre est orné d'un encadrement gravé sur bois, dans la partie inférieure duquel on lit les initiales I. G. au milieu d'un écusson.

Cette édition est d'ailleurs exactement semblable à celle de *Le Mareschal*, et contient comme elle la vie d'Esope par Planude, au lieu de la biographie due à maître Antoine.

16. La Fontaine des || amovrevx || de science, || ❦ || Compilee par Maistre Iean de la Fontaine || de Valenciennes. Reueue & mise en || son entier auec les Figures, par maistre || Antoine du Moulin Masconnois. || a lyon, || Par Iean de Tournes. || 1547. In-8 de 63 pp. chiffr. et 1 p. bl., figg. s. bois. — Biblioth. nationale, Inv. Rés. Ye. 4. 217.

Le titre porte la marque *Quod tibi* (Silvestre, n° 187). — Les pp. 3-4 contiennent une épître d'Antoine du Moulin : *Au Lecteur*, épître datée « De Lyon en la maison de Iean de Tournes ce v. de juillet m. d. xlvii ».

Le poème hermétique de Jean de La Fontaine occupe les pp. 5 à 54 et commence ainsi :

Ce fut au temps du mois de May
Qu'on doit fouïr dueil & esmoy...

Ainsi qu'il est indiqué sur le titre, le volume renferme des figures au nombre de huit, l'une qui représente schématiquement le grand œuvre, et les sept autres, des fours, cornues et alambics servant à la transmutation.

Le texte publié par Du Moulin est plus complet que celui de l'édition de Paris, *Alain Lotrian*, s. d. (v. 1530), in-4, à laquelle M. Émile Picot a consacré une notice détaillée dans le *Catalogue de Rothschild*, t. III, n° 2578. Notre volume renferme, en effet, les vers qui terminent le poème dans les manuscrits et nous font connaître à la fois le nom et l'âge de l'auteur, ainsi que la date de la composition et l'indication du lieu où elle fut faite. Le vers :

Or t'en souviengne de Nature,...

après lequel M. Picot a constaté, dans l'édition de Lotrian, une lacune de 58 vers, est suivi, dans celle de Du Moulin, de ce passage final :

Qui t'a voulu administrer
Si noble don, et reueler,
Que la science venerable,
Qui en ce monde fait miracle,
Autrement ne peut estre faite
La pierre que ie t'ay retraite.
L'œuure se fait par ce moyen,
Et si n'y faut nul autre engien.
Selon mon petit sentement,
Le trouve véritablement.
Pource veuil ie nommer mon liure,
Qui dit la matiere à deliure
Et que le faict est vertueux,
La Fontaine des amoureux.
Fais fu par amoureux seruage.
Ie nestoye iones d'eage,
L'an mille quatre cens et treze,
Que nous aviemes d'ans deux fois seize.
Comply fus au moys de Ianuier,
En la ville de Montpelier,
Dudit Ian de la Fontaine,
Que tenoit celle œuure houtaine,
Si doit faire tout homs discrets :
Ainsi est cest Liure finés,
Ly quel est en deux vers compris,
Qui sont icy apres escris.
Si fixum solvas, faciasq; volare solutum,
Et volucrem volvas, faciet te vivere tutum.

Les pièces diverses dont le poème est suivi sont en revanche beaucoup plus nombreuses dans l'édition de Lotrian que dans celle de Du Moulin; cette dernière renferme :

Ballade du secret des Philosophes :

Qui les deux corps sçait animer...
Refr. Pour fruit auoir tres excellent... (p. 55).

Cette ballade manque dans le volume de Lotrian.

Rondeaux :

1. Ie le veux bien, & si ne l'ose faire... (p. 56).

Ed. Lotrian, fol. Eij *b*. Attribué à George Chastellain (cf. *Cat. de Rothschild, loc. cit.*).

2. Apres chagrin & longue attente... (p. 56).

Ed. de Lotrian, fol. Ev. *c*.

3. Ie l'ay esleu entre mille & cherché... (p. 57).

Ibid., f° Eij *c*.

4. Ie l'aymeray, là i'ay mis mon attente... (p. 58).

Ibid., f° Eij *d*.

5. Ie l'ayme tant, qu'autre bien ne pourchasse... (p. 58).

Ibid., f° Eij *d*.

6. De rien aymer n'est pas faict sagement... (p. 59).

Ibid., fol. Eiij *a*.

7. Mon amy seul, pour qui ie vous desplie... (p. 60).

Ibid., fol. Eiij *b*.

8. De toy, où j'ay de tout poinct mon attente... (p. 60).

Ibid., fol. Eiiij *b*. — *Trois cent cinquante Rondeaulx*, etc., n° 191 (cf. *Cat. de Rothschild, loc. cit.*).

9. S'ainsi estoit, que i'eusse congoissance... (p. 61).

Ed. de Lotrian, fol. Eiiij *b*. — *Trois cent cinquante Rondeaulx*, n° 175 (*Cat. de Rothschild, loc. cit.*).

Ballade :

Vne haquenee à tout le doré frain...
Refr. Ainsi que dient ceux qui l'ont chevauchee... (p. 62).

Ed. de Lotrian, fol. Ev. *a*. — Montaiglon, *Rec. de Poésies françoises*, VIII, 335 (*Cat. de Rothschild, loc. cit.*).

Nous n'avons donc, dans notre édition, que neuf rondeaux et deux ballades, tandis que celle de Lotrian contient, outre la *Complaincte de Narcisus et d'Echo* que Du Moulin n'a pas reproduites, vingt-huit pièces diverses.

La *Fontaine des amoureux de science* est un ouvrage hermétique dans lequel l'auteur prétend révéler le secret du grand œuvre. Il n'est dès llors pas surprenant que Du Moulin, dont on connaît le goût pou les sciences occultes, ait entrepris de le publier : Le peu qui nous est parvenu sur l'alchimie, dit-il, dans son avis au lecteur, « est escrit en termes si obscurs, qu'il est presque impossible en auoir la vraye interpretation, si ce n'est la bonté de Dieu qui l'inspire dans le cerueau des biens viuans et amateurs de la fille de Dieu, Nature, ou bien que l'intelligence en soit donnee et delaissee du pere à fils, comme heredi-

taire. Car comme Polyphile Italien en a escrit bien obscurement, si a fait l'auteur du Romant de la Rose, lequel comme j'espere mettre en lumiere bien au net, selon les plus corrects et antiques exemplaires, auec certaines figures venans bien à propos, et comme necessaires. Aussi de cette matiere alkimique le present auteur en a escrit assez obscurement : mais toutesfois plus alaigrement que les autres, d'autant qu'il a escrit en rithme françoise, en quelques endroits un peu difficile et contrainte à cause de la matiere subiette, et aussi qu'il estoit requis estre obscur en certains lieux, à fin de ne prophaner la science, et mecaniquement diuulguer les secrets et mysteres de tel art si haut, si noble, et si divin, et comme surmontant la Nature mesme. »

Dans la consciencieuse notice que l'abbé Goujet a consacrée à Jean de la Fontaine (*Biblioth. franc.*, IX, 67), ce bibliographe prétend que *La Fontaine des amoureux de science* ne doit pas être confondue avec une autre production traitant le même sujet et intitulée *La Fontaine des amoureux*.

Le *Manuel du libraire* (III, 746, et *Supplément*, I, 746) signale quelques éditions antérieures à celle de Jean de Tournes.

Cette dernière est d'une extrême rareté : nous ne connaissons que l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, lequel provient de Charles Nodier (Catalogue de 1844, n° 387). La réimpression donnée par *Jean II de Tournes* en 1571, et dont M. Julien Baudrier de Lyon possède un exemplaire ayant appartenu à Renouard, n'est pas moins difficile à rencontrer. Il en existe un autre à la Mazarine, sous la cote 29 924 C.

1549.

17. AVRELII || COR. CELSI || DE RE MEDI- || CA LIBRI || OCTO || * || ITEM || Q. Sereni Liber de Medicina. || Q. Rhemnii Fannii Palæmonis || de Ponderibus & Mensuris Liber. || *Omnia ex diuersorum codicum diligen-* || *tissima collatione castigata.* || LVGDVNI, || Apud Ioan. Tornæsium, & Gu- || lielmum Gazeium. || 1549. In-16 de 581 pp. chiffr. 25 pp. non chiffr. pour l'*Index* et 1 f. blanc. Italiq. — Biblioth. nationale, T. 28, n° 9. A.

Collation : Le titre porte la marque des *Deux Vipères* (Silvestre, n° 884); le v° en est blanc. — Pp. 3-9, épître « Lectori »; c'est la même que celle de l'édition de *Lyon, Séb. Gryphe*, 1542, in-16. — Pp. 10-532, texte des 8 livres de Celse. — P. 533 « Q. Sereni Samonici Vita ». — Pp. 534-575 « Q. Sereni Samonici de medicina præcepta saluberrima, ANTONII MOLINII Matisconensis opera, diligenter emaculata ». Enfin, les pp. 576-581 renferment le poème de Rhemnius Fannius Palæmo « De Ponderibus et Mensuris ».

Le travail de Du Moulin sur le texte de Serenus Samonicus a mérité les éloges de Pierre Pithou dans ses *Adversaria* [1] : « Quo genere ante nos

1. *Adversariorum subsecivorum libri II*, Paris, 1565, in-8, liv. I, chap. 19.

quoque, in hoc auctore ab Ant. Molinio bona opera sedulo navata est. A quo sane quæ feliciter emandata sunt, non attigimus. Sed nec ea quidem omnia, quæ virum doctum et diligentem, nescio quomodo effugerunt. »

Les *de Tournes* ont réimprimé Celse en 1554, 1587, 1592 et 1625.

18. De diversa || hominvm natvra, || provt a veteri- || *busPhilosophis ex corporum* || *speciebus reperta est*, || *cognoscenda* || *liber*, Antonii Molinii Matisconensis diligentia || nunc primum in lucem emergens. || lvgdvni, || apvd ioan. tornaesivm. || m. d. xlviii [1549]. || Cum Priuilegio ad decennium. In-8 de 107 pp. chiffr., 1 p. non chiffr. pour l'achevé d'imprimer : *Lugduni excudebat Ioannes Tornæsius Typographus* xv *Calend. Martii* [15 février], *anno à Christo nato* m. d. xlix »; 1 f., bl. au r°, avec la marque *Nescit* au v°, et 1 f. blanc. Italiq. — Biblioth. nationale, Inv. V. 21 876.

Le titre, orné de la marque des *Deux Vipères* (Silvestre, n° 188), contient au v° l'*Extrait du Priuilege*, accordé à Jean de Tournes pour dix ans et donné « à Saint Germain en Laye le vi. iour de Decembre l'an de grace m. d. xlviii. » C'est le même que celui de la *Chiromance* d'Indagine, du traité de la *Quintessence* de Jean de Rupescissa, des *Illustrations de Gaule* et des traductions française et italienne du présent ouvrage (voy. n°s 19, 20, 21, 22 et 23).

Les pp. 3-8 contiennent une épître dédicatoire d'Antoine du Moulin « Nobiliss. viro Francisco Pucrio a Benaistaya Andegavensi », épître datée : Lugdudni in ædibus Ioannis Tornæsii, Calendis Februarii, Anno a Christo nato, m. d. xliiiv [*sic pro* m. d. xlviii]. Au-dessous, deux distiques grecs, suivis de leur traduction latine, sous le titre de *Ad Lectorem Tetrastichon.*

Le texte commence, p. 9, par ce titre de départ : « De physiognomiæ ratione libellus ex veterum philosophorum monumentis summo compendio collectus. » Ce traité de physiognomonie n'est, comme Du Moulin le constate lui-même au début, qu'une compilation tirée d'anciens auteurs, parmi lesquels il cite « Loxus medecin, Aristote philosophe et Polemon declamateur ». Il convient de remarquer à ce propos que Du Moulin confond ici le rhéteur Polémon, auteur des *Declamationes*, imprimées en grec par Henri Estienne, 1567, in-4, avec l'écrivain du même nom qui vivait au IIe siècle après Jésus-Christ et auquel on doit en effet un traité de physiognomonie, publié pour la première fois par Camille Perruscus, à la suite des *Histoires diverses* d'Elien, Rome, 1545, in-4 (cf. Fabricius, *Biblioth. græca*). La version latine de ce traité n'ayant paru qu'en 1552, à Venise, c'est donc d'après le texte grec que Du Moulin a exécuté son travail.

François Le Poulcre, sieur de la Benestaye, auquel maître Antoine a dédié son livre, était premier écuyer de Marguerite d'Angoulême, et on

le trouve mentionné dans les livres de compte de cette princesse (voy. La Ferrière-Percy, ouvr. cité, p. 166) [1]. Ce personnage est sans doute le même que le *Franciscus Pucrius* auquel Etienne Dolet, dans une pièce de ses *Carmina* [2], se dit redevable, en partie, de sa mise en liberté après le meurtre de Compaing (1537).

En tout cas, François Le Poulcre, sieur de la Benestaye, ne doit pas être confondu avec François Le Poulcre, sieur de la Motte Messemé, né en 1546 à Mont-de-Marsan, dont le père faisait aussi partie de la maison de Marguerite et qui suivit la carrière des armes. C'est à ce dernier que Colletet avait consacré une notice imprimée par Tamizey de Larroque, dans les *Vies des poètes gascons* (Paris, 1866, in-8, pp. 99 et suiv.).

19. Chiromance & Physio || GNOMIE PAR LE RE || *gard des membres de Lhomme*, || *faicte par Iean de* || *Indagine*. || * || Plus dudit, La diffinition des faces des signes. || Reigles Astronomiques du ivgemēt des maladies || Lastrologie naturelle || La congnoissance de la complexion des hommes || selon la domination des Planettes. || *Le tout mis en François par Antoine du Moulin* || *Masconnois, Valet de chambre de la* || *Royne de Nauarre*. || A LYON, || PAR IEAN DE TOVRNES. || M. D. XLIX. || Auec Priuilege du Roy pour dix ans. In-8 de 287 pp. chiffr., et 1 p. bl., figg. s. bois. Lettres rondes — Biblioth. nationale, Inv. Rés., V. 2443; Biblioth. Mazarine, C. 28 517.

Le titre, orné de la marque des *Deux Vipères* (Silvestre, n° 188), contient au v° l'*Extrait du Priuilege*, daté du 6 décembre 1548, le même par conséquent que celui du *De diversa hominum natura* et du traité de la *Quintessence* de Rupescissa. Les pp. 3-10 renferment une épître dédicatoire d'ANTOINE DU MOULIN « à son bon & singulier amy Iean de Tournes imprimeur », épître datée « de Mascon ce IX. de novembre M. D. XLVIII ».

Après avoir signalé les maux causés à l'humanité par l'ignorance, Du Moulin s'élève contre ceux qui, versés en quelque art ou science et ignorant les autres, pensent que vouloir s'avancer au delà de ce qu'ils savent eux mêmes, soit « une expresse vanité et impossibilité, voire tres grande execration... comme si les secretz de Dieu et de Nature, ignorez d'eux, ne fussent mesurez que par eux et reduits aux colonnes d'Hercule : et que le monde ne se peust estendre davantage de ce que Ptolemée en ha escrit, lequel ne vient icy entaché de ceste obscurité d'ignorance, ayant estendu du monde tout tant qu'il en auoit pu labourieusement et curieusement trouuer. Et, veu la docilité de son gentil esprit, facilement il eust peu comprendre l'Amerique trouuee seulement de ce

1. Parmi les maîtres d'hôtel de la reine, figure aussi « le sieur de la Benestaye », mais M. de la Ferrière-Percy (p. 165) lui donne le prénom de Jean.
2. Lyon, 1538, in-4.

temps, s'il en eust eu aucune coniecture et sans damner ne vituperer ce qu'il n'auroit sceu, comme plusieurs non mediocrement doctes ont fait au iugement des sciences à eux incongnues, ainsi que Lactance et autres. Mais qui croiroit que luy [Lactance], ayant si hautement parlé de la diuinité des Anges, de l'excellence mesme de la maiesté de Dieu, et de toutes autres puissances celestes, n'aye peu comprendre les Antipodes, et se soit si ignoramment et ridiculeusement moqué du Pole Arctique et de toute l'Astrologie? Que diroit il maintenant s'il auoit en barbe Maguillan et Colon qui luy monstrassent tant d'exquises richesses et nouueautés du Peru descouuert par eux et du grand peuple de ce monde nouueau et de celuy de celle grand ville de Themistitan... Et pource que ie pourrois auoir esté autrefois infect auec eux de ceste ignorante contagion, ne pouuant croire que ce que ie cuydois voir et ouir, et depuis par long proces de temps, l'experience m'aye fait toucher au doigt maintes choses desquelles à peine eussé ie creu à mes propres yeux, ie me suis auenturé en l'exercice de plusieurs artz par moy auparauant negligez comme fabuleux et ridicules; et entre autres de la Physiognomie, Chiromance et Geomantie en l'exercice desquelles m'ha appellé le grand nombre des doctes hommes qui s'y sont delectez et exercitez et mesmement de differentes vacations. Car outre les philosophes comme Pythagoras et autres : et des medecins comme Galien, Auicenne et Rasis, qui est leur propre et necessaire de leur profession, mais de dignitez et prelatures, ainsi que Aliatensis, cardinal et 'theologien; entre religieux comme Savanorola [*sic*], Scotus et Tricassius pour non dire de Sylla, Iules Cæsar et autres romains alienez de la felicité, grace et experience de nostre siecle. »

Les figures sur bois qui accompagnent le texte se composent de sept planches, représentant les planètes et de onze autres bois, reproduisant chacun deux têtes, et servant à la démonstration physiognomonique. Tous ces sujets sont tirés de l'édition latine de Strasbourg, dont nous allons parler, mais, en les copiant, le dessinateur de Jean de Tournes les a revêtus de l'élégance française, et nous y reconnaissons, pour notre part, le faire caractéristique du Petit Bernard.

L'original latin du traité traduit par Du Moulin parut, pour la première fois, à *Strasbourg* en 1522, in-fol. (cf. Brunet, III, 435, et Graesse, *Trésor*, III, 421). L'auteur, Jean de Hagen, se qualifie, sur le titre de la version allemande qui fut publiée dans la même ville en 1523, de curé de Steynheim et doyen de Saint-Léonard à Francfort (voy. Graesse, *loc. cit.*).

Quant à la traduction française, elle eut un succès attesté par de nombreuses éditions jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Outre deux réimpressions données par les *de Tournes* en 1556 (Biblioth. Vadiane à Saint-Gall, C. 4730) et en 1571 (Biblioth. de Besançon, Sc. 3497), on cite encore celles de Rouen, *Jean Berthelin*, 1630, in-12 (Biblioth. nat. V. $\frac{2443}{2}$), de Paris, *Nicolas de la Coste*, 1662, in-12 (Biblioth. nat., Inv. 21871), de Paris, *Jean Ruelle*, s. d., in-16 (Du Verdier I, 131;

Brunet, III, 135), et de la même ville, *Jacques Villery*, s. d., in-12 (Biblioth. d'Amiens, Sc. A. 2494). Il existerait aussi, d'après Papillon (*Auteurs de Bourgogne*, II, 99), une édition de *Lyon*, 1576, in-8, mais elle nous paraît douteuse.

20. La vertv || et propriete de la || qvinte essence || de tovtes || choses, || ❦ || *Faite en Latin par Ioannes de Rupescissa.* || *Et mise en François par Antoine du* || *Moulin Masconnois, Valet de chambre* || *de la Royne de Nauarre.* || a lyon, || par iean de tovrnes || m. d. xlix [1549]. || Auec Priuilege du Roy pour dix ans. In-8 de 155 pp. chiffr., 1 p. non chiffr., pour la marque *Nescit* (Silvestre, n° 190) et 2 ff. blancs. Lettres rondes. — Biblioth. nationale, Inv. Rés. V. 2444 ; Biblioth. Sainte-Geneviève, T. 1718 ; Biblioth. Mazarine, 28 517.

Le titre, orné de la marque des *Deux Vipères* (Silvestre, n° 188), contient au v° l'*Extrait du Priuilege*, daté du 6 décembre 1548; c'est le même que celui du *De diversa hominum natura* et de la *Chiromance*, imprimés cette année 1549 (voy. n°s 18 et 19). Les pp. 3-4 renferment une épître dédicatoire d'Antoine du Moulin : « A Monseigneur Estienne Trama, capitaine de Mascon, & maistre d'hostel de Monsieur de la Guiche, gouuerneur de Bresse », épître datée « de Lyon chez Jean de Tournes, ce quinzieme de Mars m. d. xlix » et au sujet de laquelle voy. plus haut, t. II, p. 488.

On lit à la p. 155, un *Achevé d'imprimer* du 29 mars 1549.

Jean de Roquetaillade, religieux franciscain du couvent d'Aurillac, vers le milieu du xive siècle, fut célèbre de son temps par ses prophéties et ses attaques contre les vices du clergé. Bayle lui a consacré un article dans son Dictionnaire. Il a écrit plusieurs ouvrages, parmi lesquels cet *Opus de consideratione quintæ essentiæ omnium rerum*, que maître Antoine jugea digne d'une traduction. La seule édition qui nous soit connue de l'original latin est celle de Bâle, 1561, in-8 (Brunet, IV, 1462), en sorte que nous ne pouvons dire si Du Moulin a eu sous les yeux une édition antérieure à 1549 ou un manuscrit.

21. Les || illvstrations || de gavle et singv- || laritez de troye, || par maistre Iean le Maire || de Belges. || ⋆ || *Auec la Couronne Margaritique, & plusieurs* || *autres œuures de luy, non iamais* || *encore imprimees.* || ❦ || Le tout reueu & fidelement restitué par maistre || Antoine du Moulin Masconnois, Valet de || chambre de la Royne de Nauarre. || a lyon, || par iean de tovrnes. || m. d. xlix [1549]. || Auec Priuilege du Roy pour dix ans. In fol. de 8 ff. de liminaires non chiffr., 423, 9, 80, et 72 pp. chiffr. Lettres rondes. — Biblioth. nationale L 2. a. 13.

Collation des liminaires : Le titre, portant la marque des *Deux Vipères* (Silvestre, n° 884), est entouré d'un cadre gravé sur bois, d'une remarquable exécution et représentant des figures allégoriques parmi lesquelles on distingue l'Ignorance sous les traits du roi Midas, la Science, l'Envie, la Calomnie, etc. Le v° contient l'*Extrait du priuilege*, donné « à Saint Germain en Laye le VI. iour de decembre lan de grace M. D. XLIX ». Il faut lire, en réalité 1548, l'achevé d'imprimer du volume étant du 8 octobre 1549; c'est le même privilège que celui du *De diversa hominum natura* et d'autres volumes (voy. n° 18). On trouve ensuite 1 f. pour une épître d'Antoine du Moulin « A tresillustre, treshaut et tresvertueux Prince, Monseigneur Antoine de Bourbon Duc de Vendosme », épître datée « de Lyon ce dernier iour de septembre M. D. XLIX », et 6 ff. pour la *Table*.

Après avoir célébré les mérites de Marguerite d'Angoulême, bellemère d'Antoine de Bourbon, et fait l'éloge de ses poésies, Du Moulin rappelle qu'il avait plu à cette princesse, « sa tres redoubtee maistresse », de l'inscrire au nombre de ses serviteurs. C'est donc à elle et au duc qu'il veut offrir ce fruit de ses labeurs, en témoignage de dévouement et de respect. Le texte qu'il édite était d'ailleurs si corrompu dans les impressions antérieures qu'à peine a-t-il trouvé « deux allegations saines et pertinentes », tellement qu'il a dû « recouurer tous autheurs alleguez » et les conférer pour rétablir la pureté du texte. Il ajoute qu'ayant mis la main sur la *Couronne margaritique* et sur « quelques chants rustiques en rhythme », il a tenu à les publier, dans le but d'être agréable à Antoine de Bourbon.

Nous n'avons pu retrouver, dans le volume, ces « chants rustiques » que Du Moulin dit avoir recouvrés, à moins qu'il ne s'agisse des *Trois Contes de Cupido et d'Atropos*.

[1re partie], 423 pp. renfermant :

1. Les trois livres des *Illustrations de Gaule* (pp. 1-370). Le premier est dédié à *Madame Marguerite Auguste* [Marguerite d'Autriche]; le livre II est précédé des deux épîtres de l'*Amant verd à Madame Marguerite Auguste* avec une préface à *Jean Perreal* de Paris, peintre et valet de chambre du roi, préface datée de Lyon, le 1er de mars 1510, et le livre III, d'une dédicace de l'auteur à *Guillaume Cretin*.

2. « *Epistre du Roy* [Louis XII] *à Hector de Troye et aucunes Oeuures assez dignes de voir* (pp. 371-410). Ces autres œuvres sont les suivantes : « Les XXIV couplets de la valitude et conualescence de la Royne Madame Anne de Bretaigne ». — « Le traicté intitulé la Concorde des deux langages. » — « Plainte sur le trespas de Messire Guillaume de Byssipat » [par Guillaume Cretin]. — « La plainte du Desiré, cestadire, la deploration du trespas de feu monseigneur Loys de Luxembourg. » — « Les Regretz de la Dame infortunee [Marguerite d'Autriche] sur le trespas de son trescher frere unique [Philippe, roi de Castille]. » — « Epitaphe de feu monseigneur Gaston de Foix. » Le tout en vers, mêlés de prose.

3. *Histoire moderne du prince Syach Ismail, dit Sophy Arduelin, Roy de Perse & de Mede* (pp. 411-419).

4. *L'occasion & matiere du recent & nouueau saufconduit, donné par le Souldan aux subjetz du Roy treschrestien* (pp. 420-423).

[2e PARTIE], 9 pp. chiffr. et 1 f. bl. pour *Les trois Contes intitulez de Cupido et d'Atropos*, en vers.

[3e PARTIE], 80 pp. renfermant :

1. *Le traicté de la difference des schismes & des conciles de l'Eglise* (pp. 1-58).

2. *Le traicté nommé la Legende des Venitiens* (pp. 61-80).

[4e PARTIE], 72 pp. chiffr. pour « LA COVRONNE || MARGARITIQVE, || || Composee par Iean le Maire, Indiciaire & Hi- || storiographe de Madame Marguerite d'Au- || striche & de Bourgongne, Duchesse de Sauoye, || Dame de Bresse, &c. »

On lit au bas de la p. 72, un *Achevé d'imprimer le huitieme d'octobre 1549.*

Le faux titre transcrit ci-dessus renferme, au v°, un avis de *L'imprimeur au Lecteur*, avis daté « de Lyon ce quatrieme de septembre M. D. XLIX » et dans lequel Jean de Tournes explique les motifs qui l'ont engagé à publier cet ouvrage, malgré certaines attaques contre la France. Ces attaques s'expliquent par le fait que l'auteur a dû tenir compte des sentiments de Marguerite d'Autriche, qui, d'abord fiancée à Charles VIII, se vit préférer Anne de Bretagne, mais les éloges prodigués par Jean Le Maire à la France dans ses autres ouvrages, doivent lui faire trouver grâce aux yeux des lecteurs de ce pays.

Les pp. 3-4 contiennent une épître de CLAUDE DE SAINT JULIEN, chevalier, seigneur de Balleurre « A treshaute, trespuissante & tresillustre Princesse Madame Alienor d'Austriche, treschrestienne Royne de France », épître datée « de Balleure ce vingt-troisiesme d'Auril, 1544 », et dans laquelle Claude de Saint-Julien se reproche d'avoir gardé trop longtemps, sans le publier, l'ouvrage de Jean le Maire, qu'il appelle « son bon précepteur ».

La Couronne margaritique est une froide allégorie en vers mêlés de prose, à la louange de Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint; on y doit signaler cependant un passage d'un réel intérêt, dans lequel l'auteur cite les noms des peintres et des orfèvres les plus célèbres de son siècle. Ce sont, parmi les peintres : Roger, Fouquet, Hugues de Gand, Dieric de Louvain, Johannes « roy des peintres », Marmion « prince d'enluminures », Hans de Bruges, Hugues Martin de Francfort, Damien Nicole, Loys de Tournay, Baudoyn de Bailleul « faisant patrons », Jaques Lombard de Mons, Lievin d'Anvers. Parmi les orfèvres : Hans Steclin de Cologne et son fils Gilles Steclin de Valenciennes, Andrieu Mangot de Tours, Romain, Christophe, Jérémie, Donatello de Florence, Antoine de Bordeaux, Jean de Nimègue, Robert le Noble, bourguignon, Margeric d'Avignon, Corneille de Gand, orfèvre du duc Charles, Jean de Rouen.

Nous renvoyons, pour la bibliographie fort compliquée de Jean Le Maire au *Manuel du libraire* (III, 960, et Supplément, I, 826), ainsi qu'aux excellentes notices de M. Émile Picot, dans le *Catalogue de Rothschild* (nos 2007, 2090, 2635 et 2654). Bornons-nous à constater que l'édition donnée par Du Moulin est la plus complète, la plus correcte et la plus belle de toutes celles publiées au XVIe siècle; elle renferme de plus que les précédentes, la *Couronne margaritique*, et les *Trois contes de Cupido et d'Atropos*, mais ces derniers avaient paru, dès 1525, dans un recueil publié à Paris, par *Galliot Du Pré* (cf. Brunet, III, 965).

1550.

22. PHYSIONOMIE || NATVRELLE, || ❦ || *Extraite de plusieurs Philosophes anciens.* || *Et mise en François par M. Antoine* || *du Moulin Masconnois.* || A LYON, || PAR IEAN DE TOVRNES. || M. D. XXXXX [1550]. || Auec Priuilege du Roy pour dix ans. In-8 de 151 pp. chiffr., 1 p. bl., 5 pp. non chiffr. pour la *Table des principales matieres*, 1 p. portant un « Acheué d'imprimer le premier iour de Mars, mille cinq cens cinquante », enfin, 1 f., blanc au r°, avec la marque *Nescit* (Silvestre, n° 190), au v°. Italiq. — Biblioth. Mazarine C. 28 517.

Le titre, orné de la marque des *Deux Vipères* (Silvestre, n° 188), contient au verso l'*Extrait du priuilege*, daté du 6 décembre 1548; c'est le même que celui du *De diversa hominum natura*, de la *Chiromance* de Indagine et du traité de la *Quinte essence* de Rupescissa, imprimés en 1549.

Les pp. 3-12 renferment une épître dédicatoire d'ANTOINE DU MOULIN « A tresdocte & tresvertueux Monsieur M. Maurice Sceve », épître datée « de Mascon, ce VIII. de Septembre, mille cinq cens quarante-neuf ».

Du Moulin rappelle, dans cette pièce, que s'étant trouvé « depuis quelques annees passees, en la compaignie de plusieurs hommes doctes, tant estrangers que françois », la conversation vint à tomber « sur la signification de la grand diuersité que les hommes ont entre eux, tant en lineaments de leur personne qu'en certains petits traits, qui croissent & s'effacent aussi auec le temps ». Et sur les réflexions de Maurice Sceve à propos de la physiognomonie, dont les secrets n'avaient été découverts à l'homme « sinon pour instruction de la conduite de sa vie », Du Moulin se prit à étudier les auteurs qui avaient traité la matière, et en particulier « Petrus Aponensis, Albert le Grand, maistre Michel Lescot, Bartholomeus Cocles et Jean de Indagine ». Après avoir traduit ce dernier, il a écrit le présent ouvrage, tiré, comme il nous l'apprend au début du texte lui-même, des livres de Loxus, Aristote et Polémon.

La *Physionomie naturelle* n'est donc que la traduction de la compila-

tion publiée par maître Antoine en 1549, sous le titre de *De diversa hominum natura* (voy. n° 18).

La date de l'épître de Du Moulin (8 sept. 1549) et celle de l'achevé d'imprimer (1er mars 1550) appellent ici une observation générale qui s'applique aussi aux volumes précédents, à savoir que l'usage était établi à Lyon, dès cette époque, de compter l'année *à partir du premier janvier*, et non de la date de Pâques. Il ne peut s'être écoulé, en effet, un intervalle de dix-huit mois entre le moment où Du Moulin a écrit sa préface et l'achèvement d'une impression de 150 pages, comme ce serait le cas si l'on admettait que la date du 1er mars 1550 étant indiquée en vieux style, correspond, en réalité, à l'année 1551. C'est, d'ailleurs, ce que confirme pleinement la date de l'avis au lecteur placé dans l'édition de Froissart donnée par Denis Sauvage, en 1559, chez Jean de Tournes : « A Lyon, ce 1er jour de l'an 1559, commençant à la Circoncision de nostre Sauveur ». Or, la circoncision est une fête fixe, tombant le 1er janvier.

23. Fisionomia || con grandissima || *breuità raccolta da i libri* || *di antichi Fi-* || *losofi*, || Nouuamente fattà volgare per Paolo || Pinzio. Et per la diligenza di M. An- || tonio del Moulin messa in luce. || in lione, || per giovan di tovrnes || m. d. xxxxx[1550]. || Auec Priuilege du Roy pour dix ans. In-8 de 8 ff. de liminaires non chiffr., 109 pp. chiffr., 1 p. non chiffr. pour l'achevé d'imprimer : « Stampato in Lione per Giouan di Tournes à di v. di Marso, m. d. xxxxx », et 1 f., blanc au r°, avec la marque *Nescit* (Silvestre, n° 190) au v°. Italiq. — Biblioth. nationale, p. R. 269; Biblioth. Sainte-Geneviève, V. 761.

Collation des liminaires : Le titre, orné de la marque des *Deux Vipères* (Silvestre, n° 188), contient au verso l'*Extrait du Priuilege*, daté du 6 décembre 1548; c'est le même que celui du *De diversa hominum natura* (voy. n° 18) ; 7 pp. pour une épître dédicatoire « Alla Illustrissima, Virtuosissima, et Cristianissima Principessa, Madama Caterina di Medicis, Regina di Francia », épître datée « Di Lione al primo di Marso, 1550 »; enfin, 7 pp. pour la Table des matières.

L'épître dédicatoire n'est pas signée, ce qui nous paraît intentionnel, le traducteur Pinzio, comme Du Moulin, auteur et éditeur du volume, pouvant ainsi en recueillir le bénéfice. Cette pièce n'offre d'ailleurs rien de personnel; elle se borne à l'éloge des grands Médicis de Florence : Cosme, Pierre et Laurent, de la famille de Médicis en général et de Catherine en particulier.

La *Fisionomia* est la traduction pure et simple du *De Diversa hominum natura*, publié par Du Moulin, l'année précédente.

24. Le livre doré || de || marc avrele || emperevr, et || eloqvent || oratevr. || ❦ || Traduit de vulgaire Castillan en Fran- || çois, par R. B. de la Grise, Secretaire || de Monseigneur le Reuerend. Cardi- || nal de Grantmont. || *Fidelement reueu & verifié sus les exem-* || *plaires Latins, & Castillan, par An-* || *toine du Moulin Masconnois.* || a lyon, || par iean de tovrnes || m. d. l [1550]. || In-16 de 11 f. prélimin. non chiffr., 520 pp. chiffr. et 1 f., blanc au r°, avec la marque *Nescit* (Silvestre, n° 190), au v°. — *Bull. du Bibliophile*, févr. 1858, n° 739.

Collation des liminaires : Le titre, orné de la marque des *Deux Vipères* (Silvestre, n° 884) ; 1 f. pour une épître du traducteur, Bertaut de la Grise : « A tresexcellente & tresillustre Dame, la Royne de Nauarre, la Marguerite des Princesses » ; 7 pp. pour la *Table des chapitres*, et 11 pp. pour le *Prologue*.

Le texte commence, p. 1, avec le titre de départ suivant : « Le Liure de la vie, nobles et vertueux exercices, profondes et haultes sentences de l'eloquent M. Aurele Empereur ». Les pp. 297 à 520 sont occupées par : « Les lettres que Lempereur Marc Aurele enuoyoit à ses amis ».

Jean de Tournes avait, dès 1544, imprimé cet ouvrage, mais il avait rempli lui-même les fonctions d'éditeur, comme il nous l'apprend dans un dizain placé en tête du volume et qui a disparu dans la présente édition, revue par notre Du Moulin. Cette dernière a été publiée deux fois encore par les *de Tournes*, savoir en 1557, in-16 (Biblioth. A. Cartier) et en 1577, in-16 (Biblioth. nat., J. 2205). Dans cette dernière, le nom de Du Moulin a été supprimé sur le titre. Elles sont du reste toutes très rares.

La traduction de Bertaut de la Grise avait paru pour la première fois à Paris, chez *Galliot du Pré*, 1531, pet. in-4 goth (Brunet, II, 1797) ; elle fut réimprimée un très grand nombre de fois, ce qui n'empêcha pas Nicolas de Herberay, sieur Des Essars, d'entreprendre une nouvelle traduction de l'ouvrage de Guevare, mais il ne put achever qu'une partie seulement du premier livre. C'est ce travail, complété par l'ancienne version de Bertaut de la Grise, qui parut, en 1555, à Paris, chez *Guillaume le Noir*, in-fol., sous le titre de : *L'horloge des princes avec le tres renommé livre de Marc Aurele*, etc.

Nous ne pouvons entrer ici dans aucun détail sur l'auteur de cet ouvrage et sur le prodigieux succès obtenu au XVIe siècle par cette espèce de roman historique, dont les plus anciennes éditions connues en espagnol, sont celles de 1529, s. l., in-fol. goth. et de Valladolid, *Nic. Tierri*, 1529, in-fol. Nous nous bornons à renvoyer, à ce sujet, au *Dictionnaire* de Bayle, art. Guevare, au *Manuel du libraire*, II, 1797, et au Cat. Heredia, 1891, 1re part., n°s 354-358.

25. Souuerainetez contre || TOVTES MALADIES, || tirees & traduites de Marcellus || autheur ancien, par An- || toine du Moulin || Masconnois || || A LYON, || PAR IEAN DE TOVRNES. || M. D. XXXXX [1550]. || *Auec priuilege du Roy pour cinq ans.* In-8 de 8 ff. de liminaires non chiffr., 191 pp. chiffr. et 1 p. blanche. Lettres rondes. — Biblioth. de Berne, K. 146.

Le titre, orné de la marque des *Deux Vipères* (Silvestre, n° 188), contient, au verso, l'*Extrait du Priuilege*, « donné à Fonteinebleau le XXVII. de Ianuier mille cinq cens quarante-neuf » [1550 n. s.]. — F. 2, épître dédicatoire d'ANTOINE DU MOULIN « A reuerend Pere en Dieu, maistre Guillaume Caiot, Abbé de Sainte Aphrodise, Prieur de Perrecy, Chanoine de Mascon, & Prothonotaire du Saint Siege Apostolique », épître datée « de Lyon ce 26. d'Auril 1550 ». Enfin les ff. 3-8 renferment des extraits traduits d'Hippocrate et de Pline, touchant la médecine et l'hygiène.

Le texte se compose de 36 chapitres, indiqués dans le titre courant et consacrés aux principales maladies qui peuvent affecter les différentes parties du corps humain.

Après les compliments obligés à l'adresse du titulaire de sa dédicace, Du Moulin ajoute qu'il désirait depuis longtemps lui donner un témoignage de considération et de dévouement : « Parquoy ayant despendu quelque temps assez curieusement à la lecture de Marcellus illustre medecin, expert non seulement à lapplication des vniuerselz aux particuliers, mais aussi diligent scrutateur des vertus des Philacteres, charmes & autres superstitieuses obseruations de lantiquité : ie me suis auancé deslire en faueur de vous, les fleurs plus precieuses & souuerainetez diceluy. »

Marcellus, surnommé Empiricus, était né à Bordeaux et fut archiâtre et *magister officiorum*, sous Théodose le Grand (388). Son *De Medicamentis empiricis physicis et rationalibus*, publié pour le première fois à Bâle, 1536, in-fol., puis à Venise, chez les *Alde*, 1547, in-fol., composition informe et écrite dans un style barbare, contient un grand nombre de recettes empruntées aux médecins anciens et surtout à Scribonius Largus, ainsi que des formules superstitieuses. On est confondu de voir un homme aussi éclairé que Du Moulin juger ces rêveries dignes d'une traduction et les recommander comme « merveilleusement proufitables ». Voici, par exemple, un remède infaillible lorsqu'on a « une areste de poisson ou autre chose demeuree en la corniole ou gosier » : « En frottant la gorge du patient, dites ces paroles : Xi exucricone, xu, crigrionaisus scrisumiovelor, exugri conexu, grilau. »

Le volume de 1550 est d'une grande rareté. Nous ne l'avons vu cité que par Draudius (*Biblioth. exotica*, p. 70), et nous n'en connaissons que l'exemplaire de la Bibliothèque de Berne. Il a été réimprimé en 1582, dans le format in-16, par *Jean II de Tournes* (Mazarine, 29 600).

1551.

26. MARCI MANILII || POËTAE CLARISS. || ASTRONOMICON || AD CAESAREM || AVGVSTVM. || || LVGDVNI, || Apud Ioan. Tornæsium, & Gu- || lielmum Gazeium. || M. D. LI [1551]. || In-16 de 165 pp. chiffr., 1 p. bl. [166], 3 pp. pour l'*Index capitum*, 1 p. portant la marque *Nescit* (Silvestre, n° 190) et 3 ff. bl. Italiq. — Bibliothèque impériale à Vienne, 27. Aa. 67.

Le titre est orné de la marque des *Deux Vipères* (Silvestre, n° 884); le v° en est blanc. — Les pp. 3-4 contiennent une épître dédicatoire d'ANTOINE DU MOULIN : « Nobiliss. viro Ponto a Tiardo Caronomeo », épître datée « Lugduni, in ædibus Ioannis Tornæsii, calendis Ianuarii, anno a Christo nato. M. D. LI. » — Pp. 5-6 « Manilii vita per Petrum Crinitum ».

Dans sa dédicace, maître Antoine, après avoir rappelé l'étroite amitié qui l'unit à Tyard, amitié qui a jeté de profondes racines dans son cœur, ajoute qu'ayant repris ses études précédentes, après les ennuis que lui avaient causés de longs procès, il était tombé sur le poème de Manilius. Cette lecture l'avait si fort charmé qu'il avait voulu soumettre l'ouvrage à un examen approfondi. Certains passages lui ayant paru d'une explication difficile, il avait comparé les différentes éditions de l'ouvrage avec un manuscrit qu'il avait pu se procurer et soigneusement revu le texte, avec l'aide de quelques savants amis. Il croit donc pouvoir donner la présente édition de Manilius comme plus correcte que les précédentes et la dédie à Pontus de Tyard, dont il connaît la passion pour l'astronomie.

L'épithète de *Caronomeus*, jointe ici par Du Moulin au nom de son ami, n'est pas d'une explication très aisée. Il faut lire peut-être : *Carolonomeus*, du Charolais. On sait effectivement que Tyard était né au château de Bissy, situé dans ce comté.

Une réimpression page pour page de Manilius a été donnée par *Jean II de Tournes*, en 1566.

Nous devons la description de ce rare volume à l'obligeance de M. le Dr A. Göldlin de Tiefenau, custos de la Bibliothèque impériale à Vienne.

27. LEON HE- || BRIEV DE || L'AMOVR. || || TOME PREMIER. || A LYON, || PAR IEAN DE TOVRNES. || M. D. LI [1551]. || Auec Priuilege du Roy pour cinq ans. In-8 de 4 ff. prélim. non chiffr., 300 pp. chiffr. et 3 pp. pour les « Faultes trouuees apres l'impression ». Cet errata se termine par un « Acheué d'imprimer ce quinzieme de Ianuier, mille cinq cens cinquante & vn ». = LEON HE- || BRIEV DE || L'AMOVR. || || SECOND TOME. || A LYON, || PAR IEAN DE TOVRNES, || M. D. LI [1551]. || Auec Priuilege du Roy pour cinq ans. In-8 de 4 ff. non chiffr., 418

pp. chiffr., 2 pp. pour les « Faultes », 3 pp. pour le *Priuilege du Roy* « donné à Bloys le XIIII. iour de Decembre 1550 » et 1 p. portant la marque *Nescit* (Silvestre, n° 190). — On lit au bas de la p. 418 : « Acheué d'imprimer le dernier iour de Feurier, mille cinq cens cinquante & vn ». — Biblioth. nationale, Inv. Z. 16 907; Arsenal, 19 360. A.

Tome premier : Le titre est orné d'un admirable bois représentant l'Amour contemplant le ciel, avec ces deux vers en exergue : *Pour voir ce Ciel, auquel ie prins naissance,* || *Ferme deuient ma legere inconstance.* Le dessin de cette planche est tout à fait dans la manière du Petit Bernard et la taille d'une rare perfection.

Au v° du titre, se trouve un avis de trois lignes pour annoncer que le privilège est inséré à la fin du tome II.

Le f. [2] contient un avis de « L'imprimeur au lecteur » relatif aux corrections faites par le traducteur sur l'édition donnée « souz la stampe d'Alde, l'an 1545 », et un sonnet *A Maistre Antoine Du Moulin Masconnois*, non signé.

Enfin, les ff. [3-4] renferment une épître du *Traducteur à sa dame*; elle est signée de la devise *Amour immortelle* qui figure également dans les *Erreurs amoureuses* (1549), de PONTUS DE TYARD.

Tome second : Le titre, orné de la même planche que le tome Ier, contient, au v°, un sonnet d'ANTOINE DU MOULIN, *aux doctes, honnestes, & vertueuses Dames Françoises* :

L'honneur craintif (mais l'honneur ignorant)
Feit à Amour vne impiteuse guerre.
Amour fasché, ses deux aesles desserre,
Et loing d'Honneur fuït se retirant.
L'Hebrieu, voyant cecy, le va querant,
Ores au Ciel, & ores en la Terre :
Et tant deça, delà, en sa queste erre,
Qu'il en reuient glorieux conquerant,
L'Amour trouué il cache en Italie :
Mais voicy vn qui de là le deslie
Pour vous monstrer (ô Dames) qu'il ressemble.
Vous le verrez plus diuin qu'humain estre.
Ne craignez donq, ne craignez point de mettre,
Luy hardiment, & vostre honneur ensemble.

Une nouvelle épître du *Traducteur à sa dame*, occupe les ff. [2-4 r°]. Elle est signée également de la devise *Amour immortelle*; le v° du f. [4] est blanc.

Le tome I renferme les deux premiers dialogues de l'ouvrage; le tome II, le troisième.

Ce volume est la traduction des *Dialogi di amore composti per Leone Medico* (1re éd., Rome, *Ant. Blado*, 1535, in-4). Cette indigeste, obscure et interminable dissertation sur la nature de l'amour était cependant bien dans le goût des contemporains et eut du succès en France, car il

en parut une autre traduction due à Denis Sauvage, sieur du Parc, la même année que celle de Pontus de Tyard et publiée également à Lyon, par *Guillaume Roville*. Les *Dialogi* ont eu aussi les honneurs d'une version en castillan, attribuée à Jean Costa d'Aragon et imprimée à *Venise*, 1568, in-4 (cf. *Brunet*, III, 984).

1558.

28. L'amie || DES AMIES, || Imitation d'Arioste : diuisée || en quatre liures. || Par Berenger de la Tour || d'Albenas en Viuarez || A N. Albert, Seigneur || de Sainct Alban. || || A Lyon, || De l'Imprimerie de Robert Grandjon. || Mil V^c^ LVIII [1558]. In-8 de 88 ff. non chiff., dont le dernier blanc, signat. A. — L. Caract. de civilité. — Biblioth. nationale, Y. 3505. A.

Le titre, orné de la marque de Granjon (Silvestre, n° 172), contient, au v°, la liste des principales divisions du volume, savoir : *L'Amie des Amies. — Chant de Vertu et Honneur. — Lettres. — Vers epars. — Fragmens de contre Amie* [*sic* pour Amitié]. — *Mosqueïde.*

On lit au-dessous : *Auec priuilege du Roy || pour dix ans.*

Les *Fragmens* se composent de pièces de vers de différents auteurs dont on trouvera les noms dans le *Catalogue de Rothschild* (n 662). Parmi ces pièces encomiastiques, celle de DU MOULIN se lit au f. Ivi :

> Mais qui auroit l'audace de reprendre
> (Frere & amy) vos tant doctes escrits?
> Mais qui voudroit quelque chose entreprendre
> Sur si hauts faicz scavantement escritz?
> Nul, mais en contre on voit tous bons esprits
> Vous donner loz chacun de son pouvoir
> Puisqu'à rymer vous obtenez le pris
> D'un grand stille et merveilleux scavoir.

Table des ouvrages décrits dans la Bibliographie d'Antoine du Moulin.

BOEM (Jean), *Recueil de diverses histoires* (1544), n° 7.
CELSUS, *De re medica* (1549), n° 17.
CÉSAR, *Commentaires* (1545, 1555), n° 8.
Deploration de Venus (1545, 1547, 1548, 1554, 1556), n° 9.
DES PERIERS (Bonaventure), *Recueil des Œuvres* (1544), n° 5.
DOLET (Estienne), *Cato christianus* (1538), n° 2. — *Francisci Valesii Fata* (1539), n° 4.
DUCHER (Gilbert), *Epigrammaton libri duo* (1538), n° 3.
DU GUILLET (Pernette), *Rymes* (1545), n° 10.
DU MOULIN (Antoine), *Vie d'Æsope*, n° 15. — *De diversa hominum*

natura (1549), n° 18. — *Physionomie naturelle* (1550), n° 22. — *Fisionomia* (1550), n° 23.

Epictète, *Manuel* (1544, 1558), n° 6.

Esope, *Les Fables* [trad. par G. Corrozet] (1547, 1549, 1551, 1578, 1583), n° 15.

Guevare (Antoine de), *Le livre doré de Marc-Aurele* (1550, 1557, 1577), n° 24.

Indagine (Jean de), *Chiromance et Physiognomie*, trad. par Ant. Du Moulin (1549), n° 19.

La Fontaine (Jean de), *La Fontaine des amoureux de science* (1547, 1571), n° 16.

La Tour (Bérenger de), *L'amie des amies* (1538), n° 28.

Le Maire de Belges (Jean), *Les Illustrations de Gaule* (1549), n° 21.

Léon Hébreu, *De l'Amour* (1551), n° 27.

Manilius, *Astronomicon* (1551), n° 26.

Marcellus, *Souverainetez contre toutes maladies*, trad. par Ant. Du Moulin (1550, 1582), n° 25.

Marot (Clément), *Œuvres* (1546, 1549), n° 12.

Niphus (Aug.), *Des Augures*, trad. par Ant. Du Moulin (1546), n° 13.

Panegyric des damoyselles de Paris (1545), n° 11.

Pinzio (Paolo), voy. Du Moulin, *Fisionomia*.

Plutarque, *Traicté de ne prendre à usure*, trad. par Ant. Du Moulin (1546), n° 14.

Recueil de diverses histoires, voy. Boem (Jean).

Recueil de vers latins et vulgaires (1536), n° 1.

Roquetaillade (Jean de), voy. Rupescissa.

Rupescissa (Jean de), *La vertu et propriété de la quinte essence de toutes choses* (1549), n° 20.

Alfred Cartier.
Adolphe Chennevière.

DOCUMENTS INÉDITS

NOUVELLE CORRESPONDANCE INÉDITE DE VICTOR JACQUEMONT

AVEC LE CAPITAINE DE VAISSEAU JOSEPH CORDIER,

ADMINISTRATEUR DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS AU BENGALE

(1830-1832)

(*Suite* [1])

XXXIV

Poonah, le 7 juin 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Je vous ai expédié par le Dâk d'hier vos extraits de journaux et la prose de M. Bourgoin, qui n'est guère de la prose, sans être pour cela de la poésie, et celle de M. Philaire, qui est à peu près du même aloy. Je ne savais pas que le dernier avait été déplacé de Pondichéry. Qui est donc maintenant à Pondichéry le second de M. de Melay? Qui est gouverneur à Bourbon? Si vous le savez, et sans doute vous le savez, laissez-le moi connaître aussi. Vous me semblez fort tranquille et fort heureux à Chandernagor et devez y avoir une sécurité qu'à Pondichéry vous n'auriez pas. Le mieux, dans les temps de trouble où nous vivons, est d'être au bout du monde, au diable et oublié, s'il se peut. Pour moi, je m'estime infiniment heureux d'être à Poonah, ce qui est à peu près la même chose que d'être au diable, loin de l'arène des passions politiques qui tourmentent notre pays. Fasse le ciel que le calme soit revenu quand je rentrerai au port.

Nous avons ici le choléra morbus, mais il n'a encore attaqué que les Indiens.

Adieu. Je vous envoye le n° 3e du triplicata de MM. Cruttenden, Mackillop et Cie. M. Bonaffé a-t-il trouvé une indigoterie à régir? Avez-vous quelque espoir de rattraper au moins quelques-unes des économies que vous aviez confiées à sa maison? Avez-vous vu passer dans le temps M. Benjamin Allard, frère de l'officier français qui commande la

1. Voir *Revue d'histoire littéraire*, t. II, p. 577 et suiv.; t. III, p. 107 et suiv.

cavalerie régulière de Runjeet Singh? Le capitaine Troyer n'a-t-il pas été nommé l'un des magistrats de Calcutta? Ces places valent notre gouvernement de Pondichéry. Dernièrement, à Indore, j'ai fait une vigoureuse guerre à mon ami M. Martin, l'ex-résident de Dehli, que je retrouvai à la résidence d'Indore; il donnait au diable le gouvernement de la Compagnie, qui lui donne 8000 roupies par mois de traitement. Qu'en dites-vous? Adieu. Tout à vous de cœur.

XXXV

Poonah, 6 juillet, au soir, 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Goddam!... dirai-je en commençant, pour me remettre un peu de l'effroyable quantité d'écritures qu'il m'a fallu faire aujourd'hui et dont je ne suis encore qu'au commencement.

Ce matin est venu un monstrueux paquet, à la garde de Dieu et de votre longue et aimable lettre du 17 juin; père, frère et amis avaient souscrit largement à cette cargaison épistolaire. J'ai lu tout cela : une trentaine de pages. J'ai pris un avant-goût du livre nouveau de M. de Humboldt, et, mettant la main à la plume, ou la plume à la main (*ad libitum*), j'ai commencé à expédier les plus pressés de mes amis. J'avais noirci plusieurs biggahs de papier, quand, au jour tombant, vint un autre Dâk avec la moitié de M. Humboldt, que vous aviez été obligé de couper en deux, votre billet du 20 et une longue et comme à son ordinaire superbe lettre du capitaine Troyer, qui est aussi spirituel et aussi bon que savant.

Là-dessus j'ai jetté mon bonnet par-dessus les moulins, fait seller un cheval et je suis allé galopper une heure au frais pour me remettre en selle, voulais-je dire. Mais, au milieu de ma phrase, j'ai été interrompu subitement par le choléra morbus, qui s'est attaqué à un de mes domestiques, comme un coup de pistolet à bout portant. Il est 10 heures du soir, mon homme ne peut garder dans son estomac l'épouvantable drogue que je le force à avaler; rien ne tient dans cette machine déjà terriblement détraquée une demi-heure après l'invasion du mal. Je suis là me promenant sous la varangue, où je l'ai fait installer, fort incertain de la conclusion de mon pauvre diable, qui lui n'y pense guère.

Je m'étais installé en véritable Anglais, avec une plume et papier sur ma table à manger, après que le dîner, un plat d'oignons, vos ennemis, une bouchée de pain, des gingembres confits de Chine et une bouteille de mauvais vin de Bordeaux à trois roupies la bouteille, avait été enlevé et je finissais, en écrivant, la bouteille à l'anglaise, potion que tous les médecins anglais (auxquels je ne crois guère) s'accordent à recommander dans cette saison humide et malsaine; la théière aussi, mais théière à étain, comme il convient à un pauvre diable, est installée sur la table et je m'emplis d'eau chaude astringente, à l'anglaise,

c'est-à-dire par en haut. J'avoue que notre manière française d'inonder l'animal intérieurement est plus expéditive, du moins, si l'eau sent la fumée, par notre procédé on ne s'en aperçoit pas.

Rien à faire à mon malade que laisser faire nature, c'est-à-dire le bon Dieu ou le diable, selon que sera le résultat. Mon pauvre homme ne peut garder aucun remède dans son estomac.

J'ai vu dans les gazettes anglaises les affaires de Tabago, Martinica, Mauritius et Bourbon; tout cela finira par un massacre des blancs comme à St-Domingue jadis. Toute mésintelligence des colons avec la mère patrie accélérera l'épouvantable catastrophe. Vous êtes bien heureux d'être dans ce pays tranquille de l'Inde. Qui est gouverneur de Bourbon depuis la révolution?

Il n'y avait qu'un marin qui pût s'aviser de l'artifice ingénieux par lequel vous avez fait avaler à la poste le premier volume de M. de Humboldt, en deux colis; les autres donc viendront demain et n'en seront pas les moins bien venus pour être coupés en deux.

Envoyez tous vos journaux français à notre ami de Pondichéry; sans vous inquiéter de moi. Lord Clare, le gouverneur de Bombay, qui est ici mon voisin de campagne, reçoit le *Constitutionnel*, qu'il n'a pas le temps de lire, en sorte que je le reçois en quelque sorte à sa place, sans avoir le désagrément de le payer.

J'avais écrit à ma famille et à mes amis pour faire placer le jeune frère de M. Allard, qui servait dans les gardes du corps. Mes amis me rendent compte de cette affaire, dont j'instruis aussitôt notre digne compatriote à Lahore. Ma dépêche est incluse dans cettre lettre pour le capitaine Wade, l'un des plus obligeants Anglais que je connaisse. Soyez assez bon pour la mettre à flot.

On me demande de Paris de longues écritures sur l'Himalaya, je vais les faire; besogne fort difficile. Avec ce mémoire, ou avant, je vous enverrai les instructions pour mes caisses, que je suppose à flot maintenant.

Bonsoir, cher Monsieur Cordier. Mille hommages respectueux à Madame Cordier. Croyez moi votre bien dévoué.

XXXVI

10 giulio, 1832, Poonah.

Carissimo e stimatissimo amico,

Ho ricevuto il di lei tanto amabile biglietto del 22 ^{do} di giugno, per il quale le mando i miei più affettuosi ringraziamenti; ora ho ricevuto anche gli due volumi del libro del signore de Humboldt.

Ieri era un cattivo giorno, chè ho perduto dal colera morbo un ottimo e fedele servo, il povero diavolo m'aveva seguito nelle montagne di Cachemyr e lo rigretto molto. Oggi c'è un felice giorno : da prima mi viene il di lei biglietto, e con questo una tanto longa e graziosa lettera di una signorina per la quale io avrò sempre una sincera amicizia, la

figlia del signore Pearson; ed anche una lettera dalle provinzie settentrionale di un ottimo amico, il quale mi manda una superba memoria ch'io aveva da lui sopra diversi oggetti relativi alla nazione Sykke del norte; e per la conclusione, una lettera del nostro ottimo amico di Pondichery, che mi scrivo che il Re m' ha nominato un cavaliere della legione d'onore.

Ma ora ho obbliato tutto il mio italiano, dacchè non lo sento più mai parlare, mi vengono sotto alla penza parole inglese, hindostane e persiche, e cene risolta un imbroglio che ella forse non potrà capire. Soltanto la prego di mandare al signore Pearson questa letterina per la sua figlia.

Al diavolo l'Italiano! Che lo capisco io bene che lo tengo da mente molti sonetti dil Petrarca e che non posso scriverlo. En français donc, mille mercis des détails que vous voulez bien me donner sur nos petites Indes de Pondichéry et de Bourbon. M. de Melay maintenant est tranquille et passe doucement le temps dans sa petite, mais très jolie capitale. Il prend le parti d'y attendre le retour du beau temps en France. Quand viendra-t-il? Le latin que bon gré mal gré votre fils vous apportera du collège ne pourra lui faire mal. Il faudra qu'il apprenne bien vite et à fond l'anglais dans l'Inde; et, s'il est près de Chandernagor, ce serait de l'argent bien placé qu'une quinzaine de roupies par mois ou même trente roupies du papa, pour lui donner un bon Mountchi persan et le goût des langues orientales. Il pourrait se distinguer alors, dans ses heures de loisir, par des travaux littéraires qui lui vaudraient à Paris honneur et profit.

Adieu, mille et mille amitiés.

Vittorio Monte Giacomo, ou Giacomo Monte, ou Jacquemont, ou James'Mount; car il y a moyen d'angliser et d'italianiser fort décemment mon nom.

XXXVII

Poonah, dimanche 15 juillet 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Le hasard, ou si vous l'aimez mieux la Providence divine, qui a placé Pondichéry à une dizaine de degrés au sud de Chandernagor, et conséquemment d'autant plus près de Paris, par votre route à vous autres messieurs de Neptune, a fait, comme je vous l'ai dit il y a quelques jours, tomber aux mains de notre ami de Melay le *Constitutionnel* du 20 janvier, quelques jours aussi plutôt que dans les vôtres. Mais, quand je dis quelques jours, j'ai tort, car sa dernière lettre est du 28 juin et la vôtre, que j'ai reçue ce matin, est du 29; et, si j'ai reçu la sienne plusieurs jours avant la vôtre, c'est que d'ici à Pondichery il n'y a que la bagatelle de 800 et quelques milles, véritable bagatelle pour vous autres marins, qui, sans vous en soucier autrement, filez, quand il plaît au vent, et pourvu toutefois que vous ne soyez pas ensablé sur

un sabot comme notre ex-*Zélée* (qui avait plus de zèle que de marche), vos onze et douze nœuds à l'heure, sans arrêter la nuit ni à l'heure du dîner. Mais distance formidable pour un voyageur terrestre de mon espèce, obligé comme tous le sont en ce pays, de porter avec soi sa maison, tandis qu'il y en a 1300 d'ici à Chandernagor; et c'est ainsi que votre bien amicale lettre du 29 m'est arrivée au port que cinq jours après celle de M. de Melay du 18.

En bonne morale néanmoins l'intention doit être réputée pour le fait; et pour tel je prends votre désir d'être le premier à m'annoncer la faveur qui m'a été accordée; c'est une marque d'amitié que je n'oublierai pas. Je ne m'attendais nullement à recevoir, avant mon retour en France, le petit bout de ruban que vous avez bien voulu m'envoyer. C'est l'imprévu de la chose qui m'en a plu, d'autant que je ne connais pas le ministre, sur la proposition duquel le roi a signé, M. d'Argout; c'est en ses mains qu'a dû tomber une lettre, que j'écrivis à son prédécesseur Montalivet, demandant de l'argent. Les eaux du Pactole ministériel ou national étant singulièrement basses, M. d'Argout ne put me donner en écus tout ce que je lui demandais et il aura sans doute imaginé de payer la différence en ruban, ce qui est plus du goût des contribuables et des députés. Voilà comment je m'explique la chose. Quoiqu'il en soit, je n'ai pas besoin de vous répéter combien son arrangement m'est agréable. Madame Cordier est bien aimable de joindre ses compliments aux vôtres. Veuillez lui en exprimer mes tendres remerciments en même temps que mes respectueux hommages.

Ma correspondance de ce temps là a pu vous laisser voir qu'il n'était pas si aisé à un Européen de visiter Cachemyr. Le seul autre de ce monde actuellement qui y ait passé, outre moi, c'est ce roi des originaux, très habile et très savant homme en son genre que vous avez maintenant à Calcutta et dont les journaux ont du vous apprendre au moins le nom, M. Csoma de Köros. Il a voyagé par toute l'Asie, en mendiant, en *fakir*, et, parti de son village, en Hongrie, sans le sou, il est arrivé dix ans après à Calcutta sans dettes, le ventre plein, ayant fait toute la route à pied. J'ai été heureux dans mon expédition; il me fallait l'assistance de lord William et de Runjet Singh, tous deux opposés d'abord à mes désirs. Il m'a fallu négocier et guerroyer par lettres avec le gouverneur, circonvenir le soupçonneux Runjet, qui non seulement finit par m'admettre, mais qui devint tant soi peu amoureux de moi, en tout bien et tout honneur s'entend; et il le faut dire, car le drôle est un véritable Florentin. Il me dit que j'étais l'Hippocrate, le Platon, l'Aristote du siècle; je lui répondis sans sourciller qu'il en était l'Alexandre et le Bonaparte, là-dessus il me tendit la main et de ce jour là, qui était celui de notre première entrevue, il fut vraiment charmant envers moi, mais je cultivai toujours sa bonne disposition. Curieuse correspondance que la mienne, de Cachemyr, avec ce barbare, à cheval la nuit et le jour, roi conquérant d'un peuple riche et for-

midable, athée superstitieux, spirituel, un peu fou, ne sachant ni lire ni écrire et connaissant le nom, la position, l'historique de dix à douze mille villages de son royaume.

Le jour tombe. Bonsoir donc. Gardez-vous du choléra. Il commence à attaquer ici les soldats européens et tue un sur deux des gens qu'il attaque. Tout à vous de cœur.

16 juillet.

P.-S. — Je rouvre le paquet prêt à partir pour vous dire que je viens de recevoir le vôtre du 30 dernier. Je ne sais d'où ni comment il vient; il est du 5 septembre, Paris!!! Mille et mille remercîments.

XXXVIII

Pounah, 21 juillet 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Ci-joint une perruque, et des plus vertes encore, pour les gens de Lodianah, Simlah et autres du voisinage, lesquels me font attendre des siècles quelques petites tables de choléra morbus, petite vérole, pluviomètre, douanes, etc., etc., que je les avais requis de me faire parvenir sans délai. Pour les punir de leur *long-feu*, je leur impose par les présentes une nouvelle charge à laquelle il leur faudra bien satisfaire; ils le feront, car je ne m'addresse pour ces choses là qu'à de bons diables.

Ils abondent au nord d'Agrah. Vous n'avez pas l'idée combien le caractère anglais est modifié, et modifié pour le mieux dans les hautes provinces de l'Hindostan. Ici je les retrouve au *naturel*, ce qui n'est pas, à mon avis, un compliment à leur faire, non plus qu'à leurs petits pois et à leurs pommes de terre ; un peu de sauce, quand elle est bonne, n'y gâte rien.

Loin de l'œil du maître, les officiers anglais n'abusent pas de leur pouvoir, au contraire. Ma conviction est qu'ils servent d'autant mieux leur gouvernement que leur gouvernement leur témoigne plus de confiance et leur laisse plus de pouvoir discrétionnaire. Ils deviennent alors des espèces de pachas, ou cazis, à la mode orientale, mais justes et honnêtes. Les jours d'or, qui n'étaient autre chose que les jours de corruption, sont passés.

Vous me permettrez bien, n'est-ce pas, quelque jour, de vous envoyer quelques petites colonnes à remplir sur la statistique de votre grande et jolie ville de Chandernagor. Je n'aurai à vous demander que des choses que depuis longtemps vous savez sur le bout de vos doigts : population, naissances, mortalité, meurtres. Ce sera là presque tout.

Adieu pour aujourd'hui. Je n'ai pas le temps de bavarder comme j'en ai le désir. Tout à vous de cœur.

XXXIX

Poonah, le 9 août 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Je recommande à vos bons soins le poulet ci-inclus pour le colonel Troyer. C'est presque du sanscrit, car c'est de la théologie brahminique et bhouddhaïque :

Chr. Mnsr. Crdr. J. rcmnd. vs. bns. sns. l. plt. c. ncls. pr. l. c. Trr. C. st. prsq. d. snscrt., cr. ct. d. l. thlg. brmnq. t. bhdq.

Échantillon du système d'écriture persane, qui n'est autre que la première phrase, dont j'ai retranché les voyelles.

Il pleut continuellement, pas plus de soleil qu'en Angleterre; les Anglais s'en réjouissent, moi pas. Disette totale de nouvelles.

Cependant cherchez sur la carte dans le *Little Desert*, entre le *Runn* et l'Indus (lat. 24, 25; long. 70, 71, ou à peu près), un village appelé Parkur. C'est un repaire de brigands; qui, depuis vingt ans, pillent le pays de Gourerat, Cutch, Kattewar, etc., etc., et que le gouvernement de Bombay vient de se décider à exterminer. Les amirs du Sinde sont requis de prêter main forte; le rajah de Jayssulmeer aussi. Après tout ce sera une grande armée de 1500 hommes, ou quelque chose d'approchant, avec une couple d'obusiers.

Le choléra continue à tuer son monde ici. Le Rajpoutana est tranquille, mais les états du Nizam sont dans un triste état.

Mon ami Cheyr Singh, le bâtard de Runjet Singh, ne fait que des bêtises à Cachemyr. Je pense quelquefois aux deux lacs par an que Runjet me proposait pour faire le *Bon de boste* de Cachemyr, c'est-à-dire lever l'impôt coûte que coûte, administrer la justice et garder le pays. D'un roi moins capricieux et meilleur comptable j'aurais accepté avec joye, car c'eût été une occasion superbe de faire un bien infini et en même temps ma fortune, à raison d'un demi lac mis de côté chaque année. Je n'ai vu aucun pays que celui-là où le pouvoir m'ait tenté, parceque c'est le seul sans doute où j'aie vu la possibilité de faire, en très peu de temps, à un très grand nombre d'hommes un bien extrême.

Mais il me faut retourner à mes moutons, c'est-à-dire à mes herbes, dont il pousse aux alentours beaucoup de nouvelles pour moi. Mille et mille amitiés.

XL

15 août 1832, Poonah.

Cher Monsieur Cordier,

Voulez-vous être assez bon pour mettre à flot vers Meerut la lettre ci-incluse à une de mes connaissances du nord, et des plus aimables que j'y aie faites. Je le requiers de me faire certaines tables de mortalité parmi les troupes de sa division, qui est la plus forte du Bengal, et,

quand il aura réuni le tout, de se prévaloir de votre privilège pour m'addresser son paquet sous votre couvert.

Accablé de travail et prenant du thé le soir, thé vert et très fort, pour ne pas dormir et pouvoir prolonger plus avant dans la nuit mes écritures.

Tout à vous de cœur.

XLI

Poonah, dimanche soir, 19 auguste 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Ce soir nous est arrivé de Bombay la grande nouvelle du renvoi de lord Grey et de tous ses collègues (auxquels va succéder Wellington et sa bande), qui ont dû se retirer parce qu'ils se sont trouvés en minorité dans la Chambre des Lords, dès le début de la discussion des articles du fameux *Reform bill*, et que le roy leur refusa de créer une fournée de pairs pour y reconquérir la majorité. Mais la Chambre des Communes sur le champ, à la majorité de 80 voix, a adopté une proposition d'*addresse* à Sa Majesté, dans laquelle les Communes réitèrent au Roy l'expression de leur confiance en lord Grey et ses collègues, et leur conviction de la nécessité du *bill* de réforme voté déjà dans leur Chambre. A mon avis, cela finira par une reculade royale, ou des têtes cassées. Plusieurs corporations se sont assemblées sur le champ pour rappeller au roy dans d'énergiques représentations ses promesses de réforme, et dans quelques-unes il est question de ne point payer d'impôts jusqu'à l'acceptation du *bill* de réforme par la Chambre des Lords; addresses présentées à la Chambre des Communes, dans lesquelles on prie la Chambre populaire de refuser le budget au duc de Wellington, etc., etc. Cela ressemble au mois d'avril 1830 à Paris. Cependant cela s'arrangera sans grande semaine de Juillet. Le vaisseau qui nous apporte ces nouvelles est parti le 17 mai de Liverpool. J'ai oublié son nom, mais à coup sûr ce n'est pas la corvette du gabare de S. M. T. C. *la Zelée*.

Chez nous rien de bien important. La duchesse de Berry, sur un bâteau à vapeur de Gênes, prétendait débarquer le 1er mai à Cannes comme Bonaparte le fit jadis le 1er mars. Pendant ce temps-là son armée, composée de cinq hommes, donnait l'assaut avec une échelle à un des forts de Marseille. Le premier homme qui monta à l'échelle fut tué par la sentinelle, les quatre autres fichèrent le camp et l'échelle fut faite prisonnière; la duchesse de Berri aussi. On l'a envoyée en Corse, d'où on l'enverra, sans lui faire mal ni injure, à Holy Rood, près d'Edimbourg, chez son beau-père. Point de guerre.

M. Perier a failli mourir; il est convalescent, mais sans doute incapable de jamais reprendre ses affaires. Vos têtes chaudes de Mauritius ont enfin obligé le malencontreux M. Jérémie à vider leur petit pays. M. Dupuy, votre ancien chef, est mort. Bonsoir. Excusez mon abominable griffonage.

XLII

Ponah, 21 auguste 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Bien venu est votre aimable billet du 5 courant, sous la protection duquel m'est arrivé ce matin un de ces monstrueux paquets, que mes amis mettent à flot chaque mois, mais qui arrivent dans l'Inde quand il plaît à Dieu. Celui d'aujourd'hui a été fermé le 14 janvier à Paris. Il y a des traînards; sans doute vous en avez un dans les mains, qui viendra demain ou le jour d'après, et puisque « M. Augustin vous « mande qu'il y a dans tout cela avis de ma nomination », j'ai l'espoir que le troisième sera de date encore plus fraîche. Vos bons souhaits sont exaucés, mes nouvelles d'aujourd'hui sont excellentes.

Je vous assure, sans fausse modestie, que je suis très méprisable en fait de persan. Je n'oserais vous donner aucun conseil pour les études de M. votre fils, quand vous avez sous la main le savant et obligeant capitaine Troyer. Il n'y a qu'un dictionnaire persan, il est *persan et anglais* et *anglais-persan*, en deux monstrueux volumes in-4°, par Richardson, seconde édition, publiée en 1806 par Wilkins, à Londres, ouvrage indispensable, rare et cher; il se vend quelquefois, m'a-t-on dit, jusqu'à 200 roupies. J'en ai trouvé un exemplaire superbe à une vente à Dehli pour 54 roupies. Demandez à M. Troyer le prix de Calcutta, et, quand il se fait des ventes de bibliothèques où tel ouvrage se trouve, donnez commission de l'acheter. Troyer vous y aidera; il doit avoir quelque commis.

Mais vous voyez qu'avant d'être d'aucun usage à votre jeune homme, le dictionnaire persan de Richardson exige de l'écolier une connaissance à peu près parfaite de l'anglais; il faut d'abord qu'il traverse l'anglais avant d'arriver au persan. Je ne crois pas qu'il y ait aucun dictionnaire un peu complet, et quand il y en aurait un, pour un Indien, même un Indien français Chandernagorien, mieux vaut Richardson. Si le Moonshee persan de Calcutta, ou de Serampore, que vous engagerez, parle quelques mots d'une langue européenne, il y a à parier que ce sera l'anglais, et il y en a peu qui le sachent. Le Moonshee, que j'avais et que j'emmenai à Chandernagor, dans la petite visite que j'eus le plaisir de vous y faire, ne m'enseignait que l'*hindostani*; il parlait passablement anglais. Les Moonshees pour le persan ne sont pas si européanisés que cela; la seule langue qu'ils parlent généralement, outre le persan, c'est l'hindostani. Votre jeune homme a trois langues à apprendre; l'anglais d'abord, et, par la pratique journalière, sans s'en douter, un peu d'hindostani; quand il sera bien ferré sur son anglais et se tirera passablement du patois hindostani, alors livrez-le au Moonshee persan. Aux écoles des natifs à Calcutta, nous (c'est-à-dire les Anglais) fabriquons en grand des Moonshees pour l'une et l'autre langue, pour les trois en vérité, et peut être que le même jeune homme pourra servir de maître universel à votre fils. Troyer est juste l'homme pour vous

choisir dans sa pépinière d'écoliers le sujet le plus capable. Un musulman est préférable à un Hindou, mais, ce qu'il y a de certain, c'est que le plus capable des écoliers de Calcutta ne parlera pas un mot de français; il faudra donc que vous vous fassiez d'abord vous même maître d'école pour votre grand garçon, pour lui mettre le pied à l'étrier de l'anglais, sans cela il n'y aurait pas de raison pour qu'il s'entendît jamais avec son maître.

La grammaire anglaise de Siret est, je crois, la meilleure en français; mais Siret ou autre, peu importe, pourvu que dans le livre il y ait un modèle de la conjugaison des verbes. C'est là tout ce qu'il faut. Cela appris par cœur, expliquez à votre fils le livre anglais que vous avez traduit; apprenez-lui à se tirer lui-même d'une phrase inexpliquée à l'aide de votre dictionnaire. S'il y a quelqu'un à Chandernagor qui parle anglais, faites fréquenter cette personne par votre fils (bien entendu si toutes les convenances s'y trouvent d'ailleurs); la pratique est tout; puis livrez-le au jeune maître de Calcutta.

Quand il en sera au persan, je ne vous engagerais pas à lui faire lire *Goulistan*, ou autres ouvrages de poésie à grande réputation; ils ne sont pas écrits dans le langage qui sert aux affaires. Faites lui lire de la prose, l'ouvrage intitulé : سير المتاخرين, ou abrégé du *Seir oul moutakerine*, imprimé à Calcutta, en 1827, un vol. in-4°, très bon marché; et mieux que cela, les *Ukhban*, ou papiers, nouvelles persanes de toutes les petites et grandes cours de l'Inde, vieux ou nouveaux peu importe; le capitaine Troyer vous en procurera. Autre chose est de lire le persan, imprimé ou gravé, et le persan écrit; et c'est ce dernier qui est utile.

Adieu, je suis accablé de besogne. Voulez-vous être assez bon pour mettre à flot vers Dehli la lettre ci-incluse? Votre bien dévoué.

XLIII

Poonah, le 25 août 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Le quatrième paquet est arrivé ce matin après les trois autres. Il contenait une lettre du ministre de l'Intérieur m'annonçant officiellement ma nomination faite par le roi, sur sa proposition, et une copie amplifiée de l'ordonnance royale du 15 janvier; je suis donc en règle avec mon habit des grands jours.

Je vous remercie infiniment de votre longue lettre sur l'impôt territorial et le cadastre de nos établissements du sud; ces détails me sont moins étrangers que vous ne paraissez le croire. Il y a des choses que tout homme bien élevé doit savoir, selon moi, dont il doit chercher à avoir au moins une idée générale, quelqu'éloignées qu'elles paraissent de ses études spéciales : la législation de son pays et les traits principaux de celle des pays étrangers qu'il peut visiter. Je n'ai donc pas voyagé trois ans dans l'Inde sans acquérir beaucoup de connaissances

à cet égard, sur les sources du revenu public dans les trois Présidences, et les dépenses du gouvernement et le système des impôts. La circonstance de regarder de très près aux herbes et aux cailloux n'empêche aucunement de voir l'édifice social.

Il a paru dernièrement (à Londres, en 1830) un livre excellent composé par le colonel Briggs, officier de l'armée de Madras, actuellement résident à — c'est-à-dire roi de — Mysore, intitulé *On the Land Tax of India*, un seul volume, imprimé en beau et gros caractère. Procurez-vous-le et lisez-le; il vous intéressera extrêmement.

Les revenus du Bengal sont d'environ 18 à 19 lacs, c'est-à-dire 460 millions de francs. Le nombre des employés civils au Bengal 530, comprenant tous les juges, magistrats, collecteurs, officiers politiques, commerciaux, etc., et leurs assistants, y compris même les 40 à 50 jeunes gens venus dans l'Inde avec un brevet de *civilian*, et qui restent à Calcutta deux, trois ou quatre ans pour apprendre quelques mots d'hindostani, de persan et de leur métier futur, avant d'être lâchés sur le peuple indien qu'ils doivent gouverner. Cela fait environ 800 000 francs de recette par employé civil européen.

Or 800 000 francs c'est là, je crois, tout notre revenu indien. Combien d'officiers pour le faire rentrer, cinq gouverneurs ou chefs, des sous-chefs, contrôleurs, receveurs, juges, magistrats de police; cela n'en finit pas. La somme générale de nos revenus, divisée par le nombre de nos employés civils, donne un quotient minime. Nous pouvons donc gouverner, administrer beaucoup mieux que les Anglais, et je crois que nous le fesons. Votre ville de Chandernagor, du moins, me paraît la mieux *tenue* que j'aie vue dans toute l'Inde. Dehli vient ensuite, mais la dépense est effroyable : 700 hommes à pied, 200 à cheval (à 20 roupies par mois) et le magistrat à 40 000 roupies par an, avec un assistant (fesant les fonctions de M. Bichi, à Chandernagor) à 12 000 par an, et deux jeunes gens, tout crus du collège de Calcutta, à 6000, des officiers indiens, dont le chef a également 6000 roupies par an, d'autres à 3000, 2000 et 800 roupies, et tout cela pourquoi?... pour faire bien, mais moins bien qu'à Chandernagor, la police d'une ville de 150 000 habitants, fermée de murs comme nos places fortes, circonstance qui rend la police beaucoup plus facile évidemment. Je leur ai dit à Dehli que c'était une honte à eux de manger tant d'argent. M. Fraser, mon ami, qui est le chef là, était de mon avis, cependant il ne fait pas la petite bouche et palpe lui-même fort doucement 50 000 roupies par an.

Le gouvernement de Calcutta fait poursuivre à très grands frais, dans plusieurs provinces soumises à son autorité, un mesurement cadastral; chaque village fait une carte, le nombre des acres de terre cultivés, de terres incultes, et de pâturage est indiqué, la qualité l'est aussi; c'est la base de l'assisement dans l'Hindostan. J'ai vu tout cela en pratique, mais, lui le colonel Briggs, il le sait et vous le dira bien mieux que moi.

Mais j'ai une plaisante histoire à vous conter.

Pour commencer par le commencement sachez donc que l'an passé, en février 1831, prévoyant les dépenses de mon voyage en Cachemyr et l'insuffisance de mes 12 000 francs par an, qui n'avaient pas encore été portés à 15 000, j'écrivis au ministre de l'Intérieur pour lui demander au plus vite de l'argent; et, comme je savais qu'à Paris il n'y en avait guère, je lui dis : nous touchons tous les ans quatre superbes lacs à Calcutta, si vous n'avez pas d'argent chez vous, arrangez-vous avec le ministre de la Marine pour prendre sur ce million indien les quelques mille francs dont j'ai besoin. Il est juste que nos revenus de l'Inde supportent avant tout nos dépenses indiennes; mon voyage est une de ces dépenses.

Ma lettre au ministre était longue, elle contenait des détails sur mes excursions déjà faites, que je savais devoir intéresser quelques-uns de mes amisi; ainsi je l'envoyai à ceux-ci pour la remettre au ministre. Or, de ces amis, il y en a de pairs, d'autres de députés, de ministériels et de membres de l'opposition, ils se réunirent et appuyèrent ma demande que le ministre approuva.

Voici le comique; c'est que, depuis le traité du marquis de Hastings avec M. Desbassyns, stipulant un payement annuel de quatre lacs par la Compagnie à la France, jusqu'à l'année 1831, il n'a jamais été fait mention au budget de ce million. Il figure pour la première fois au budget des recettes, pour l'année 1832, dont le budget a été présenté aux Chambres en 1831, *après l'arrivée de ma lettre à Paris*. Il paraît donc que, tandis que vous vous rognez les morceaux à Chandernagor et à Pondichéry pour envoyer en France, aussi intact que possible, le million de la Compagnie, on le volait tout entier à Paris; du moins il passait à des dépenses secrètes, ce qui, constitutionnellement parlant, est voler.

Avez-vous à Chandernagor, dans vos bureaux, une copie du traité, de ses ratifications par les ministres du temps, et de sa confirmation par les deux Chambres? Si vous avez ces pièces vous m'obligerez de m'en envoyer copie (si toutefois vous n'y voyez aucun inconvénient, auquel cas je prierais M. de Melay de vous y autoriser, ou le lui demanderais à lui-même). Veuillez me dire aussi à partir de quelle année les payements ont été faits par la Compagnie?

Le traité est, sans doute, illégal. La législation de la Charte de Louis XVIII était la même que celle de la Charte nouvelle à l'égard des traités; quand ils stipulaient recette ou déboursement de fonds par l'État la sanction des Chambres était nécessaire. M. de Villèle se crut obligé, au temps de sa toute-puissance, de soumettre aux Chambres le traité du 17 avril 1825 (ou 1824, je ne me rappelle pas) avec Saint-Domingue, lequel stipulait 150 millions à recevoir par la France. Or le traité des quatre lacs indiens a-t-il jamais été présenté à l'acceptation des Chambres? Je n'en ai aucune souvenance. Si l'on avait ainsi fait connaître la recette future annuelle de ces quatre lacs, il eût bien fallu en rendre compte chaque année et il paraît encore que, tandis que je

ne songeais qu'aux herbes, aux pierres et aux bêtes de l'Himalaya, j'ai, par le plus grand hasard, mis la main sur des voleurs inconnus — ou, s'il n'y a pas de voleurs, sur des comptables bien négligents. Je crois que ce million et bien d'autres, qu'on escamotait aux contribuables dans le dédale des budgets, passaient aux dépenses secrètes de la Cour, à la Police, aux Jésuites et aux princes, que nous voyons regorger d'argent dans leur exil et en jeter de tous côtés en France pour y semer des troubles, tandis qu'il était de notoriété publique, que l'énorme liste civile de la dernière dynastie était toujours obérée, et réellement insuffisante pour couvrir l'extravagante prodigalité de la famille royale.

Adieu, cher Monsieur Cordier. Excusez mon illisible griffonnage, mais je suis si pressé que je ne puis me donner le temps de former mes lettres. Tout à vous de cœur.

XLIV

29 agosto 1832, Pounah.

Carissimo Signore mio,

Non c'è niente di nuovo quì, le ultime lettere di Francia ch'io ho ricevute, grazie alla di lei bontà, non sono liete sul prospetto de i pubbliche affari.

Per ritornare quì, le dirò ch'io sono stato ieri a vedere una gran convenzione di tutti gli signori Mharatti, convocati per l'occazione dal conte di Clare e governore de Bombay. La Sua Excellenza diè abiti di onore a qualcuni, cavalli, medaglie d'oro, etc., etc., ad altri. C'era un nuovo spettacolo per me in questa parte dell'India, mà nelle queste cose vengono molti nelle province dell'Hindostan.

Si Ella conosse cosi sia divenuti delle piantazioni di Gelsi in Pondicerry, le saro molto obbligato per qualch' informazioni di questo soggetto, od anchè in Mahe.

Quì racchiudo una lettera per il signore Fraser in Dehli, ed io spero d'Elle si degnava di mandarla per la posta.

Il s^{r} conte di Clare ieri a sera mi disse che il sig^{r} Guglielmo Bentinck probabilmente starebbe 16 mesi di più in India.

Ella vede ch'io ho obbliato tutto il mio italiano e scusera questo orribile baraguino. Tuto, ho il bene di rassepiarme con la più affettuosa e distinta stima l'umilissimo e divotissimo.

XLV

Poonah, 31 août 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Je vous remercie bien de la brochure de M. de Tassy, que je reçois à l'instant, et dont je n'avais encore vu que quelques citations dans les papiers anglais. M. de Tassy ne me paraît pas avoir visité l'Inde; si vous le connaissez, vous m'obligerez de me dire s'il est venu en ce

pays et quand? Je lirai son mémoire à mon aise et vous le renverrai dans un mois ou deux.

Je me prépare pour recevoir avec les honneurs convenables les intéressantes communications historiques que vous voulez bien me promettre.

Je reçois aussi par le courrier d'aujourd'hui une lettre du brigadier Cartwright, de Dehli, auquel j'avais laissé le soin d'expédier mes caisses. Il me mande les avoir mises à bord d'un bon bateau, sous la garde de deux tchouprassis, ou pions, porteurs d'un ordre du gouverneur général, défendant à qui que ce soit de les ouvrir sur la route, et que, le 10 août, le bateau mettrait à la voile, ou plutôt à la corde.

Cartwright ajoute que ses déboursements pour moi montent à 177 roupies (sonant), lesquelles il tirera sur vous. Veuillez faire honneur à mes dettes et me laisser savoir les miennes envers vous, je vous enverrai alors un billet à toucher sur mes agents Cruttenden et Cie. Mais je désespère que vous puissiez jamais déchiffrer un mot de l'illisible griffonnage de mon ami de Dehli; un anglais vous le lira en ce cas.

Adieu, cher Monsieur Cordier. Je suis bien touché de l'attention que vous avez eue d'envoyer à M. Taboureau la nouvelle de mon rétablissement et de ma maladie, de peur que celle-ci seule eût voyagé jusqu'à Paris; j'espère toutefois que ce n'aura pas été le cas.

Adieu. Je retourne à ma besogne.

XLVI

Poonah, 3 septembre 1832.

Cher Monsieur Cordier,

C'est dans le coup de feu des paquets que je vous écris ces quelques lignes pour vous prier d'envoyer à Mess. Cruttenden et Cie la lettre ci-jointe, et l'autre à mon ami M. Allard, sous le couvert de Wade.

Quel chien de pays que celui-ci! Les bœufs s'y louent trois fois plus cher qu'au Bengale, les chameaux quatre fois plus cher.

L'*exercice* de 1832 et de 1833 ne sera pas brillant. J'ai pris congé de Lord Clare, qui m'a bourré de lettres d'introduction pour les puissances de son royaume; c'est un homme aimable.

Depuis quelques jours le matin est frais; cependant, il pleut encore très souvent le jour, et, si j'étais de sucre, ou de sel, je courrais grand risque de ne pas arriver à Bombay. Adieu. Je me porte bien. Mes hommages à Madame Cordier. Gardez-vous des brouillards de l'Hoogly, la fièvre y voltige en cette saison. Tout à vous de cœur.

XLVII

10 septembre 1832, Poonah.

Cher Monsieur Cordier,

J'ai reçu hier, avec votre aimable billet, votre immense tableau, mais il est venu en même temps un gros paquet de Pondichéry, des let-

tres d'Europe, et un autre du nord, de mon ami Fraser, qui me demande des lettres d'introduction pour mes amis du Pendjab et de Cachemyr (ceci très entre nous), et je viens de lui en bâcler quelques-unes dans le seul loisir dont j'aie pu disposer aujourd'hui, car je suis à empaqueter toutes mes affaires; c'est le diable. Que vous êtes heureux de rester tranquillement à la même place.

De Bombay, dans quelques jours, je vous enverrai les lettres persanes pour Fraser, longues et étroites. Je n'ai pas de Mounchi pour les écrire ici, et je ne puis me permettre de le faire moi-même qu'à des amis intimes et indulgents; pour les autres mon persan n'est pas d'assez bon aloy, il ne passerait pas.

Il est minuit. Je suis accablé de sommeil après tant de besogne, à pied, à cheval trois fois le jour, disséquant des poissons, écrivant mille choses, lisant, corrigeant, dessinant, etc. Bonsoir donc, sans façon, et bonne nuit. Tout à vous de cœur.

P.-S. — Ecrivez-moi toujours à Poonah.

XLVIII

Poonah, le 14 septembre 1832.

Cher Monsieur Cordier,

J'ai deux fois le poids de ce paquet ci préparé, mais ce n'est pas le quart de ce qu'il me faudrait écrire; ainsi j'envoie ceci en courrier, pour le plus pressé. A Tannah, j'espère avoir quatre ou cinq jours de loisir, alors j'écrirai la centaine de pages qu'on me demande de Paris.

Je suis dans les poissons jusqu'au cou; c'est le diable.

Il pleut moins; j'espère ne pas être trop mouillé dans mon petit voyage. Bonsoir, mille et mille amitiés. Votre bien dévoué.

XLIX

Tannah, nell'isola di Salsette, presso dellà città di Bombay (fin septembre 1832).

Carissimo e stimatissimo Signore,

Sono arrivato quì da due giorni, dopo di avere fatto un piccolo mà molto interessante viaggio da Punah, nel quale ho trovato e discoperto una quantita di nuove piante nelle montagne dei Gatti; et quasi per miracolo non sono stato seccato dalla pioggia. Il piacere di trovare la di lei molto gradita lettera del primo di questo mese m'aspettava quì, per la quale le mando i miei più affettuosi ringraziamenti.

Il signor generale Cartwright aveva scritto a me che, nel 11° d'agosto, aveva imbarcato sulla Jumna le mie collectioni, et qu'il vous avait envoyé un billet à vue, 178 roupies, 3, 6. Puisque M. de Melay vous a autorisé à en mettre le transport à la charge du ministre de l'Intérieur, je n'ai qu'à vous remercier d'avoir usé de l'autorisation, et me trouve moins gueux d'autant. Vous m'avez écrit jadis, et M. de Melay aussi,

dans une lettre officielle, qu'il vous avait autorisé également à faire embarquer les dites collections aux frais de l'État, dont elles sont la propriété.

Les caisses sont au nombre de sept : trois fort grandes et quatre plus petites. Les trois grandes contiennent des plantes et des minéraux ; une des petites, fort légère, contient des graines, les trois autres, petites et très lourdes, contiennent des pierres. Veuillez faire écrire le contenu sur l'extérieur de chacune :

1, 2 et 3. Plantes et animaux. 4, 5, 6, 7. Collections de géologie.

Je ne trouve pas dans mes notes laquelle de ces quatre dernières contient les graines, mais son poids fort léger vous le dira.

Il est essentiel que toutes soient posées *piano* ; avant d'être embarquées elles doivent être reclouées et cordées fortement, si elles ne paraissent pas très solides. Si vous jugez qu'une enveloppe de toile goudronnée soit utile, veuillez la faire poser sur les nos 1, 2 et 3, et sur la petite caisse aux graines surtout; mais la note anglaise, que vous recevrez avec elles, vous dira le contenu exact de chacune.

C'est au Hâvre qu'elles doivent être envoyées, consignées à Messieurs Eyriès frères, et adressées à « Messieurs les professeurs administrateurs du Muséum royal d'histoire naturelle, à Paris, par les soins de MM. Eyriès frères, au Hâvre. — Victor Jacquemont. »

De grâce dites-moi combien de navires du Hâvre sont attendus cette saison et s'il y en a de bons. Veuillez aussi me faire copier la note anglaise d'expédition de Dehli à Calcutta, de laquelle je ne retrouve pas la copie dans mes papiers. Les caisses doivent toutes être placées à bord dans la partie la plus sèche et la plus aérée du bâtiment, celle aux graines surtout. Je vous enverrai une instruction pour le capitaine et une lettre ouverte pour Messieurs Eyriès, et une autre pour le directeur des douanes du Hâvre.

J'ai trouvé ici, avec la vôtre, une longue et — cela va sans dire — infiniment aimable lettre de notre très aimable gouverneur de Pondichéry ; et des volumes de Cachemyr en persan, de Lahor et de Lodianah même, d'où il ne m'arrive ordinairement que du français et de l'anglais. Il y avait cette fois des contingents persans barbouillés illisiblement, et que je renonce à déchiffrer sans assistance.

M. Wolff, dont vous êtes curieux, vient à la fin d'obtenir de mon original de Runjet Sing la permission tant désirée de visiter Cachemyr, en se rendant au Tibet. Mais le soupçonneux coquin impose à l'honnête missionnaire une quantité d'obligations ; il a peur qu'on ne lui prenne Cachemyr. Oh ! que j'ai été heureux de goûter de ce fruit défendu ! Que de savantes manœuvres il m'a fallu faire vis à vis de lord Bentinck et de Runjet pour doubler ce cap si difficile ! Le général Allard vient d'essuyer un refus à une demande semblable faite pour la dixième fois peut-être.

Rien de nouveau de Burnes et de Gérard. Il fait ici plus chaud qu'à Chandernagor et plus humide. C'est un lieu charmant. Mon hôte est un

homme agréable, tout français de manières, et d'ailleurs votre compatriote d'origine; c'est un huguenot des Cévennes, émigré dans la personne de ses grands-pères lors des dragonnades de Louis XIV.

Adieu, cher Monsieur Cordier. Pardonnez-moi mes hiéroglyphes d'aujourd'hui; mon papier est mauvais et ma plume exécrable. Tout à vous de cœur.

P.-S. — Mille hommages de respect à Madame Cordier.

L

2 octobre 1832, Tannah, île de Salsette.

Cher Monsieur Cordier,

Je viens de recevoir votre monstrueux paquet du 15 septembre, dont je m'empresse de vous annoncer l'arrivée à cause des importants papiers qu'il contient.

Pour votre amusement d'abord je vous renvoye le billet hiéroglyphique de mon ami Fraser, que je donne au diable toutes les fois qu'il m'arrive une lettre de lui; il aurait dû, comme vous jadis, servir sous M. Dupuy. De bien d'autres je ne me crèverais pas les yeux, ni ne mettrais l'esprit à la torture pour deviner cet épouvantable gribouillage; mais d'un brave homme bon, spirituel et original comme M. Fraser, il n'y a pas moyen de résister à la tentation de le faire.

Je regrette que vous n'ayez pas gardé le mémoire lithographié sur les Thugs, pour le lire à votre aise avant de me l'envoyer. Il est amusant comme un roman. Voulez-vous que je vous le renvoye? Il n'y a lieu de s'en faire faute, puisque la Compagnie paye nos courriers.

M. de Melay, dont je reçois les lettres en dix jours, au lieu qu'il en faut seize ou dix-sept aux vôtres maintenant pour m'arriver, m'avait déjà conté l'affaire des quatre lacs d'une manière tout à fait satisfaisante pour l'intégrité de toutes les mains par lesquelles ils passaient, depuis leur départ de l'Inde jusqu'à leur emploi définitif. Vos roupies avaient ainsi toujours été dépensées honnêtement, mais, comme les comptes coloniaux n'étaient pas présentés aux Chambres, il était permis de désirer un éclaircissement.

Le traité du 7 mars 1815 m'a amusé par sa mauvaise rédaction : celle de l'article 8 surtout, d'où il résulte que le gouvernement anglais a le droit d'éloigner de l'Inde (et par conséquent de Pondichéry et de Chandernagor) tout sujet français dont il aurait lieu de soupçonner la conduite; sans doute ce n'est pas l'esprit du traité, mais c'en est la lettre. Je vous renverrai prochainement cette pièce; comptez sur l'usage discret que j'en ferai. D'ailleurs j'ai prié lord William Bentinck de me la communiquer et je l'attends de lui. Si jamais j'avais occasion d'en parler ou d'en écrire publiquement, je citerais ma *copie anglaise*; mais je ne vois pas qu'elle puisse me servir à autre chose qu'à satisfaire ma curiosité personnelle.

Il est vrai que je ne m'épargne guère à la besogne pour tirer de mon voyage dans l'Inde la plus grande somme possible d'instruction, subordonnant, bien entendu, toutes mes recherches sur l'organisation sociale de ces contrées, à mes travaux de physique et d'histoire naturelle. Je prends de toute main tout ce que l'on veut bien me donner. Votre note sur l'opium ne sera *lacerata* que lorsque j'en aurai extrait la substance pour la porter au crédit de mes très minces connaissances sur le commerce indien.

Je vois que vous n'êtes pas admirateur du *Zemindary system* de lord Cornwallis; ni moi non plus, je ne le suis pas. Mais il a encore des partisans : ce sont les gens qui regrettent de ne pas voir dans l'Inde de classe moyenne ou riche comme en Europe, et qui se réjouissent du *Zemindary settlement*, parce que son effet est de créer une classe de ce genre, une classe de propriétaires riches fonciers, ou plutôt de seigneurs terriers. Après avoir chevauché quelques milliers de milles dans ces vastes contrées, je n'ai pas encore découvert à quoi est bon un radjah, un zemindar, un seigneur natif, si ce n'est à épargner aux collecteurs anglais bien de l'ouvrage. Je dirai mon opinion là-dessus, elle paraîtra, je crois, originale et juste à ceux qui se donneront la peine d'y réfléchir sérieusement.

L'administration anglaise dans la présidence de Bombay est moins défectueuse qu'au Bengale, mais la dépense est tous les ans de plus d'un quart au delà des recettes.

J'ai passé avant hier, comme l'autre dimanche déjà, la journée tout entière avec des secrétaires du gouvernement de Bombay, dont un est fort causeur et fort spirituel. Le soir, dans ma petite promenade à pied, je raccroche un natif quelconque, de figure intelligente, et lui impose, bon gré mal gré, l'honneur d'être mon acolyte jusqu'à ce qu'il fasse noir, et j'apprends toujours beaucoup, même des plus pauvres gens. L'hindostani, après tout, est une langue fort commode; elle sert son homme de Calcutta à Bombay, et même à Cachemyr elle m'a été de grande utilité.

La Gazette extraordinaire de Bombay de ce matin nous dit très sommairement les nouvelles si récentes arrivées à Madras. Heureux les Anglais, que voilà, j'espère, satisfaits et tranquilles avec leur *bill* de réforme! Mais nous, où allons-nous? d'émeute en émeute et d'émeute en insurrection, jusqu'à ce que d'insurrection en insurrection nous en venions aux révolutions, et des révolutions aux contre-révolutions peut-être! C'est déplorable! Le cœur me saigne d'y penser! Félicitons-nous de notre éloignement!

Adieu, cher Monsieur Cordier. Je garderai la lettre d'avis de M. Prinsep jusqu'à ce que j'aie reçu ma propre note, en anglais et en persan, du contenu de mes caisses, dont je vous ai dit que je désirais pouvoir me rafraîchir la mémoire, et je vous renverrai le tout ensemble. Tout à vous de cœur.

P.-S. — Mille hommages de respect à Madame Cordier.

LI

Tannah, 3 octobre 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Mille remercîments de la deuxième partie du papier sur les Thoggues et de la lettre que vous avez bien voulu y ajouter. M. de Melay m'avait écrit que M. Jourdain allait être remplacé incessamment par M. Scipion, et, très entre nous, il avait ajouté que de celui-là je n'en tirerais rien, attendu que c'était l'homme le plus nul du monde et le plus désobligeant. Vous dites un *caractère difficile*; je crois que cela revient au même. Quant au plaisant surnom que vous lui donnez d'*asiatico*, je m'en étais également avisé. Si je vais à Mahé, je ne ferai guère qu'y passer, car j'aurai hâte en ce temps-là de monter aux Nilguerries, et alors je me caserai pour quelquefois vingt-quatre heures chez votre jeune négociant. Si je devais y rester quinze jours, j'y louerais une maison : je sais qu'il y en a plusieurs de vacantes, bâties jadis par les officiers civils anglais de la station voisine de Tellichery. Comme dans les quatorze lettres d'introduction, que j'ai reçues dernièrement de M. Lushington pour les gros bonnets du pays de Madras, il s'en trouve une pour le collecteur de Tellichery, il se pourra faire encore que j'y habite, au lieu de m'exposer au contact d'un homme désagréable.

C'est dans le mois de février que je compte visiter cette partie de l'Inde française qui s'étend sur la côte de Malabar, ou l'Inde française occidentale, c'est-à-dire le village de Mahé.

Un riche négociant de Bombay, M. Hadow, m'a promis de préparer pour moi un petit tableau du commerce de l'opium. Les détails que vous désirez savoir s'y trouveront, et je m'empresserai de vous les communiquer; ainsi vous saurez le prix de fabrique de cette drogue non seulement à Patna et à Benâresse, mais en Maloua.

Excusez mon orthographe du mot Benâresse, j'écris comme on prononce; or Benarès, comme nous l'écrivons et le prononçons en français, ressemble très peu au nom réel de cette ville. Les Indiens écrivent en caractères persans بنارس, c'est-à-dire *Bnars*.

En attendant que mes caisses soient mises à bord du vaisseau qui les portera en Europe, veuillez ordonner qu'on prenne bien garde aux fourmis blanches qui pourraient y grimper. Il va sans dire que vous ne devez pas vous ennuyer de la régularisation des menues dépenses qu'elles vous occasionneront; quand vous les saurez à bord, veuillez alors demander à MM. Cruttenden et Cie le montant des petites avances que vous aurez eu la bonté de faire pour moi à leur occasion. Je ferme sous ce pli une lettre à ces messieurs pour les prier de considérer votre signature comme la mienne.

Il est trop tard maintenant pour changer le mode que j'ai suivi jusqu'à présent de toucher dans l'Inde l'argent que le gouvernement paye pour moi à Paris. Tout va à M. Delessert le banquier, lequel, à mon

départ de Paris, me remit une lettre de crédit sur son correspondant du Bengale, MM. Cruttenden et Cie ; quand j'ai reçu à Paris du gouvernement des extensions et des augmentations de traitement, M. Delessert l'a immédiatement fait savoir à MM. Cruttenden et m'a crédité d'autant dans leur maison. Comme mes traitements sont votés et payés d'avance, c'est-à-dire au 1er janvier pour l'année qui commence ce jour-là, c'est le 1er de chaque année que MM. Cruttenden et Cie me créditent de ce que M. Delessert reçoit alors pour moi à Paris, et, dès ce jour-là, ils tirent sur M. Delessert pour le montant de cette somme. Au 1er janvier 1833 j'enverrai à MM. Cruttenden et Cie, en triplicata selon la coutume, mes derniers billets à ordre sur M. Delessert, puisque mes crédits expirent au 31 décembre 1833. Si, dans le cours de l'année, le ministre de l'Intérieur m'accorde quelque indemnité, en dehors de mon traitement, cet argent sera encore compté à M. Delessert, qui me créditera d'autant dans la maison Cruttenden.

Je suis si bête en affaires d'argent que je restai six mois à Calcutta sans dire à personne que j'avais une lettre de crédit, et n'allai la montrer à la maison Cruttenden et Cie qu'au mois de novembre 1829, lorsque, fesant les préparatifs de mon voyage, j'eus promptement dépensé un millier d'écus que j'avais apportés de France en espèces et qui m'avaient suffi jusques-là. J'ai perdu ainsi pendant dix mois l'intérêt de mon crédit. Cruttenden et Cie acceptèrent ma lettre de crédit au change de 2 fr. 65 centimes pour la roupie sicca, stipulant que ce taux originel ne varierait pas entre nous, quelque pussent être ses variations ultérieures sur la bourse de Calcutta. Je crois que c'est un marché de juif et qu'une roupie à Calcutta ne vaut pas 2 fr. 65 et à Paris; mais on disait cette maison solide et jamais l'idée ne m'est venue d'aller montrer à une autre ma lettre de M. Delessert et de leur en proposer la négociation.

Je pourrais écrire dès à présent à ma famille de remettre pour vous à M. Augustin Taboureau ce que le gouvernement pourra m'accorder de traitements extraordinaires l'an qui vient; et, sur l'avis de M. Taboureau vous m'en compteriez l'équivalent à Calcutta. Mais, pour un millier d'écus, ou deux mille tout au plus, et peut-être rien, ce n'est pas la peine, il me semble, de changer de méthode. Si cette douceur m'arrive, M. Cruttenden prélèvera, comme d'usage, sa dîme. Mais, au train dont vont les choses en France, je suppose que l'on s'y souciera fort peu, en 1833, d'un physicien qui voyage en Asie et qu'on trouve au budget de quoi graisser les roues de son carosse. Les nouvelles de Paris sont déplorables.

Mon hôte de présent est un Anglais, tout français et tout italien de manières, esprit fort d'ailleurs, etc., etc. Cependant il ne m'a pas encore été possible de le décider à se passer la fantaisie d'un lavement; aussi passe-t-il son temps à se mal porter, tandis que dans ce pays chaud et malsain, je garde, grâce à cet admirable remède, toute ma santé!

Je vous quitte pour en jouer un petit air et vais monter chez mon

Anglais pour l'inviter une dernière fois à faire la basse ou le dessus, mais l'idée d'un pareil duetto le scandalisera épouvantablement.

Tout à vous de cœur.

P.-S. — J'ai besoin de savoir sur les Thuggs quelques détails que je n'ai lus nulle part. J'écris à cet effet à M. Smith, le roi des preneurs de Thugs. Soyez assez bon pour lui adresser ma requête. Je ne le connais nullement; j'espère cependant qu'il y fera droit, en ce cas il vous adressera à vous, ou à M. de Melay, les papiers que je désire.

LII

Tannah, lundi 8 octobre 1832.

Cher Monsieur Cordier,

J'ai reçu dernièrement le troisième et dernier paquet sur les Thugs avec votre aimable billet, qui lui servait d'escorte.

Hier soir en revenant d'une bien longue, bien fatigante mais bien intéressante excursion au sommet des montagnes de l'intérieur de cette isle, j'ai trouvé une lettre de M. de Melay, qui m'annonce les désespérantes nouvelles de Paris. C'est déplorable!

Voici quelques lettres auxquelles je fais faire le grand détour de Chandernagor, parce qu'elles ne sont pas pressées. Veuillez les faire jetter à la poste. Après-demain j'irai à Bombay.

Adieu. Soignez votre santé par ce chaud soleil d'octobre, dont je me souviens à Calcutta; ici je le crois plus vif encore. Les Anglais ne bougent de chez eux; je suis cependant obligé de m'y exposer, et quelquefois tout le jour.

Tout à vous de cœur.

LIII

Tannah, le 10 octobre 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Que le diable emporte les hiéroglyphes de toute nation! J'ai reçu ces jours derniers du très aimable M. Wade deux immenses tableaux statistiques montrant les importations et exportations de l'Inde et du Pendjab par Lodianah. Cela est en persan, mais en persan si mal écrit qu'aucun Moonshee de ce pays ne peut m'aider à le déchiffrer. Je renvoye donc son barbouillage à M. Wade, avec prière de regarder comme non avenus les remercîmens, que je m'étais empressé de lui faire en recevant son paquet, et demande urgente d'une copie lisible. D'autre part, j'ai fait préparer à Bombay, par ni plus ni moins que le Persian secretary to governement, cinq lettres de recommandation, en persan, pour mon ami M. Fraser, à remettre à mes connaissances d'outre Sutledge. Aucune n'est faite à mon goût; mais je crains d'épuiser la complaisance de ces gens de Bombay (qui n'en ont pas autant que leurs frères de Bengal) et, au lieu de recourir à eux pour les corrections

que je juge convenables, j'envoye leur prose à Fraser, qui s'y entend lui-même bien mieux qu'eux tous, le prie de refaire lui-même toutes ces lettres et de me les envoyer à signer et sceller quand elles seront faites.

N'est-il pas plaisant pour un Parisien — très Parisien — de se trouver ainsy en correspondance avec un tas de coquins du centre de l'Asie? L'une de mes lettres est pour le roi du petit Tibet, un Tartare que je n'ai jamais vu, mais avec lequel j'échangeais toutes sortes de procédés de bon voisinage l'été dernier, pendant mon séjour à Cachemyr; il règne tant bien que mal, à une centaine de lieues de Cachemyr.

Quand M. Fraser porte une chemise, il la met par-dessus ses habits; c'est un original à montrer pour de l'argent, mais un bien brave homme que j'aime comme nul autre de ses compatriotes, par la raison qu'il a pour moi la même amitié, à peu près celle d'un frère aîné. Il a tué quatre-vingt-quatre lions, généralement à pied ou à cheval, a eu pas mal de ses chasseurs mangés. Il a cinq ou six femmes légitimes, mais elles demeurent toutes ensemble et font ce qui leur plaît à 50 lieues de Dehli. Il a peut-être autant d'enfans que le roi de Perse, mais ils sont tous musulmans ou hindous, selon la religion et la caste de leurs mamans, et, selon le métier de leur famille maternelle, bergers, paysans, montagnards, etc., etc. C'était un diable jadis que mon Fraser, mais il accroche la cinquantaine, ou plutôt la cinquantaine l'atteint; il est maintenant doux comme un agneau. Je ne finirais pas si je voulais vous dire toutes ses originalités, au milieu desquelles il est penseur profond.

Mon procédé pour écrire des années entières avec la même plume consiste à écrire tout autour du bec; quand elle n'est plus bonne d'un côté, j'écris de l'autre, et ainsi de suite, jusqu'à l'infini.

Grandes nouvelles de Bombay ce matin, mais les gazettes de Calcutta vous diront tout cela. Quel gâchis politique en Europe! Chez nous, point de premier ministre, mais Talleyrand m'a tout l'air d'exercer, derrière la toile, la réalité de ces fonctions.

Si votre vue baisse, vous devriez n'écrire autant que possible qu'avec de l'encre native, qui est extrêmement noire, sur du papier bleuâtre ou verdâtre.

Adieu, cher Monsieur Cordier. Mon hôte parlait italien jadis comme moi; nous avons essayé de converser en cette langue, mais, à notre grande mortification, l'avons trouvé impossible. Tout à vous de cœur.

LIV

Dimanche, 14 octobre 1832, Tannah.

Cher Monsieur Cordier,

Je vous renvoye le fameux traité, dont vous avez bien voulu me prêter la copie, mais sa lecture m'oblige à vous demander quelques

éclaircissements, qu'il vous sera, j'en suis certain, très facile de me donner.

La révolution des Cent Jours ne changea-t-elle point radicalement l'humeur des hautes parties contractantes, comme l'on dit? Vous vîntes des premiers avec M. Dupuy. Eh bien, quand vîntes-vous? Je me rappelle 1816 comme le millésime de l'année, voilà tout. M. Dupuy arriva-t-il dans l'Inde avec le traité à la main?

Quelques-unes de ses conditions n'avaient-elles pas été rappellées après l'affaire de Waterloo? Par exemple quatre lacs y sont stipulés en notre faveur annuellement, mais les 300 caisses d'opium, pourquoi ne nous sont-elles pas livrées? Si elles l'ont été jamais depuis 1816, quand ont-elles cessé de l'être?

Et maintenant, pour le sel. Combien de sel, et à quel prix, achetez-vous chaque année à Chandernagor du gouvernement anglais pour vos 40 000 bouches ? Avons-nous donc des salines à Karikal ou à Yanaom? N'achetons nous pas des Anglais le sel que les Pondicherriens mettent dans leur soupe?

Qu'est venu faire M. Desbassyns le père en 1817 ou 1818 (je ne sais trop quand)? — Il y a une chose que je sais très bien, qu'il fesait la contrebande de cachemyres, dont il acheta, pour une très grosse somme à Benâresse et qu'il débarqua en France, sous le prétexte de les offrir tous aux princesses de la famille royale. Je sais encore très bien qu'il laissait à l'officier anglais, que lord Hastings lui avait donné pour lui faire les honneurs du pays, le soin de payer ses porteurs, etc., etc., etc., mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. — Qu'a-t-il réglé, stipulé avec lord Hastings au sujet du sel et de l'opium ?

Adieu. A votre copie du traité je joins une lettre, ou plutôt un paquet de lettres pour le nord, dont Fraser fera la distribution.

Une pour M. de Hezeta, et une pour M. Calder, que je prie de m'abonner au *Journal of the asiatic Society*, pour l'année 1832 et 1833. Il tirera sur vous 24 roupies, je crois; veuillez faire honneur à mon crédit. Le journal vous sera addressé; lisez-le s'il vous intéresse avant de me l'envoyer, il paraît mensuellement, par cahiers de trente à quarante pages.

Il fait furieusement chaud ici; j'ai pris décidément une trop forte dose de soleil et continue à sentir le besoin de quelque repos.

Mes hommages respectueux à Madame Cordier. Tout à vous de cœur.

LV

Tannah, vendredy 26 octobre 1832.

Cher Monsieur Cordier,

Benedetto sia il vascello ! Benedetto il sagro fiume di Ganga e benedetto il giorno e l'ora! quand mes sept caisses débarquèrent en bon ordre devant votre hôtel. Trente-sept jours c'est une traversée

incroyable; je m'attendais à trois mois de pilotage sur la Sumna et le Gange. C'est superbe, en vérité!

Avant-hier je vous ai prié de vouloir bien me faire faire et m'envoyer une copie des papiers qui accompagnent mes trésors. Quand ils m'arriveront, car je n'ai pas encore réussi à en retrouver des doubles dans mes porte-feuilles, je ferai tout ce que vous désirez : instructions pour le capitaine du navire, connaissement pour le directeur des douanes du port de débarquement, lettre à MM. Eyriès pour l'expédition du Hâvre à Paris par les bateaux à vapeur, etc., etc. Vous avez fait jadis quelque petite dépense pour construire les chantiers sur lesquels vous avez maintenant fait arrimer mes caisses; si M. de Melay ne vous a pas autorisé à vous payer de cette avance sur les fonds de votre caisse, soyez assez bon pour me le laisser savoir; si non, maintenant du moins, lorsque vous aurez fait mettre à bord de quelque honnête vaisseau, havrais s'il se peut, et nantais à défaut de havrais, ou bordelais, lequel, s'il se peut encore, ne se plaise pas trop à la mer, mes caisses pour n'en être plus ennuyées, alors dis-je, laissez-moi connaître les divers petits *items* que je pourrai vous devoir.

Il faudra garder soigneusement le firman du gouverneur général en persan et en anglais, avec l'énorme sceau du gouvernement suprême et la signature de M. Prinsep; cette pièce servira à la douane de Calcutta pour laisser embarquer mes trésors sans que personne y mette le nez.

Vous me demandez si le général Wittingham vit toujours en anachorète. Pas trop vraiment, du moins dans nos idées françaises. Il a appris à être sobre en Espagne et en France, où il a contracté nos manières polies et élégantes. Ce n'est rien moins qu'un saint.

Vous avez grand raison de mépriser les nouvelles russes de la Perse. Les Russes, au moins d'ici à bien longtemps, sont un *Humbug* pour l'Inde. Vous voyez le cas que le gouverneur général fait de ces sots contes par la permission qu'il laisse aux journalistes de les imprimer.

Nous sommes menacés de disette, ici dans le Deccan, et mon ami Fraser m'écrit du nord que la pluie manque aussi par là, au grand effroi des cultivateurs. Le soleil a repris le dessus ici; la chaleur est considérable, mais avec de l'eau dans mon vin à dîner et la fantaisie d'un léger lavement, que je me passe le matin, avant de monter à cheval pour me jetter dans les bois et les montagnes, où j'herborise jusqu'à midy, ma santé reste parfaite. Soignez la vôtre. Adieu.

Je joins ici une pièce d'hiéroglyphes pour l'hiéroglyphique général Cartwright. Il écrit fièrement mal; mais Fraser est bien pire encore, en ce qu'il passe non seulement la dernière moitié des mots, mais omet entièrement tous les mots qui ne sont pas absolument nécessaires, tels que les articles, etc., etc., et jamais ne marque ni point, ni virgule. C'est celui-là qui est un original! Il met sa chemise par-dessus ses habits, comme les prêtres leur surplis par-dessus la soutane, va sans bas et jamais ne se rase; si tous ses compatriotes l'imitaient, on parlerait peu de leur luxe. Son dîner, quand il est seul, lui coûte trois roupies par

mois. Cependant il a plusieurs chevaux, dont les moins bons coûtent 6000 francs et les meilleurs 10 à 12 000. Lady William Beutinck se vante d'avoir apprivoisé ce sauvage jusqu'à lui faire mettre des bas et lui avoir fait couper un demi-pied de barbe. A propos de cette dame vous la *raurez* sous peu à Calcutta; elle doit être le 1er novembre à Dehli, d'où elle se propose de filer à Calcutta par le Dâk. Lord William de Dehli mettra aussi le cap sur Calcutta, mais courra plus d'une bordée avant d'y arriver. Il va voir *Saugor* la capitale des Thugs. A propos de Thugs avez [1]...

LVI

Tannah, fin octobre 1832.

Je vais écrire au ministre pour lui demander un ordre de passer à la table de l'état-major ou du capitaine, à mon choix (me réservant de choisir selon l'humeur de messieurs de l'état-major et du capitaine, et choisissant les plus aimables compagnons), afin que si je trouve un vaisseau de l'État, retournant en France, quand je rabattrai sur la côte de Coromandel, j'en puisse profiter, et, au cas de mon retour à Pondichéry, à l'époque où de Melay en partirait, le faire avec lui et vivre avec lui à la mer. Ce serait une singulière rencontre, mais le hazard est le dieu du monde.

Ci-joint un premier acompte pour mes créanciers épistolaires, demain vous verrez arriver l'arrière-garde. J'espère que *la Nancy* ne sera pas encore partie.

Mille fois merci pour votre Gazette extraordinaire, quoique je connaisse ici, près de Bombay, les nouvelles apportées par le *steamer* depuis 15 jours, votre journal cependant m'a appris quelques détails qui m'avaient échappé.

Hommages respectueux à Madame Cordier, et à vous, cher Monsieur Cordier, affection sincère.

1. La fin de cette lettre manque.

NOTICE INÉDITE DE GUILLAUME COLLETET SUR MARC-ANTOINE MURET

SUIVIE D'UNE LETTRE DE MURET ÉGALEMENT INÉDITE

La lecture du très intéressant article de mon cher compatriote et ami M. Paul Bonnefon dans la *Revue* du 15 janvier 1895 (*Contribution à un essai de restitution du manuscrit de G. Collet et* intitulé *Vies des poètes françois*), m'avait rappelé que j'avais extrait autrefois de ce manuscrit une notice sur Marc-Antoine Muret. Je ne veux pas tarder davantage à publier cette notice, une des plus étoffées et des plus curieuses de tout le recueil et qui a eu la double heureuse chance d'échapper à l'incendie de la bibliothèque du Louvre (mai 1870) et à l'incendie de ma propre bibliothèque (juillet 1895). Ce qui m'avait empêché d'utiliser ma transcription d'il y a près de trente ans, c'est que j'avais caressé le projet de la faire paraître en tête d'un certain nombre de lettres inédites de Muret dont la communication m'avait été promise. Comme j'ai dû renoncer à l'espoir de voir se réaliser une telle promesse, je me décide à donner la notice sur Muret au recueil où elle pouvait être le mieux placée. Puisse la publication de ces pages — les dernières, hélas! de celles que j'ai eu la bonne fortune de tirer de l'inappréciable manuscrit autographe du Louvre [1] — ramener l'attention sur un humaniste qui jouit jadis de la plus éclatante célébrité (*non solum Galliæ, sed ipsius Romæ lumen*) [2] et qui mérite qu'un rayon en reste encore sur sa mémoire! Je voudrais que les récents travaux dont Muret a été l'objet en Allemagne, en France, en Italie, fussent prochainement mis à profit et complétés sur tous les points dans une définitive édition de la monographie que nous devons à un de nos savants confrères [3].

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

1. Un aimable érudit, qui a été longtemps le président de la Société des bibliophiles français, me disait, un jour, que j'avais des droits particuliers à sa sympathie pour avoir mis en lumière plus de notices écrites par Colletet que tout autre. Voir l'énumération de ces notices dans l'*Avertissement* de la *Vie de Jean-Pierre de Mesmes* (Paris, Alphonse Picard, 1878). La publication actuelle élève au chiffre de 17 le total des biographies sauvées de la destruction par mes soins, en y comprenant la notice sur le poète-historien Jean B sly publiée à mon insu, avec le zèle le plus indiscret, par un érudit poitevin auquel Dieu fasse paix.

2. *Gallia christiana*, t. XIII, dans la notice sur Paul de Foix, archevêque de Toulouse.

3. *Marc-Antoine Muret. Un professeur français en Italie dans la seconde moitié du XVIe siècle*, par Charles DEJOB, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur de rhétorique au collège Stanislas (Paris, 1881, in-8°, de IV-496 p.). L'auteur y cite quelques passages de la notice de Colletet que j'avais eu le plaisir de lui communiquer, ce dont il m'a trop gracieusement remercié (p. 4). Depuis l'impression de cette remarquable thèse de doctorat, M. Pierre de Nolhac a inséré dans les *Mélanges Graux* (p. 381-402) onze lettres inédites de Muret auxquelles je me réjouis de joindre une douzième lettre par moi trouvée à la Méjanes en un registre de la collection Peiresc. (Voir *Appendice*.) M. de Nolhac a encore inséré dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'Ecole française de Rome (1883, 3e fascicule) un important article intitulé *La bibliothèque d'un humaniste au XVIe siècle. Catalogue des livres annotés par Muret*. Je ne crois pas que l'on ait mentionné en France une dissertation imprimée en Allemagne sous ce titre : *De M. Antonii Mureti in rem scholasticam meritis*, etc. (Berlin, 1824, brochure in-4°).

Marc Antoine de Muret[1].

Comme je ne doubte point que quelques-uns ne trouvent d'abord estrange de rencontrer ce grand orateur et poète latin au rang de nos poètes françois, je suis bien asseuré que ceux qui sont bien esclairez et remplis des nobles cognoissances de la belle littérature, qui en ont aussy bien que moy feuilleté nuict et jour les livres infinis[2], me reprocheroient[3] de l'avoir icy passé soubz silence, puisqu'en effect, il a aymé nostre langue vulgaire non seullement jusques au poinct[4] de commenter les vers françois[5] de Ronsard, mais encore d'en composer[6] luy-mesme et de les publier de son temps. Il nasquit au mois d'avril l'an 1526, dans les raboteuses montagnes du Limosin, non pas, comme dict un autheur moderne, dans la ville imaginaire de Ratiate, qui n'est ny dans la carte, ny dans la province, ny, comme dict un de nos bibliothequaires, en la ville de Limoges[7], mais comme dict veritablement Bencius[8], [un] de ses meilleurs et plus antiens amis et l'un des plus eloquens de ses disciples[9], François Bencius, dans son Oraison funèbre, dans le petit bourg de Muret dont il porta le nom. Son père, de qui les nobles ancestres avoient autresfois esté seigneurs de ce lieu, si celebre d'aillieurs par la naissance de ce grand fondateur de son ordre Estienne de Grandmont, faisoit profession de jurisprudence. Mais encore qu'il eust ceste qualité, et [qu'] il eust quelque part aux bonnes lettres, il monstra si peu de soin d'y faire instruire son fils que, selon quelque autheur[10], il n'eut jamais dans les sciences ny dans les langues d'autre precepteur que soy mesme qui estoit la marque d'un esprit excellent. Ainsi, au rapport de Plutarque, Heraclite de Ephèse apprit sans le secours d'aucun toutes les parties de la philosophie. Ainsy Apulée[11], Virgile et Sainct Augustin mesme se rendirent par leur propre industrie si[12] grands maistres dans les sciences et dans les arts. Ainsy parmy nous, Pierre Ramus, Guillaume Postel, Guillaume Budé, et Jacques Cujas, apprirent d'eux-mesmes la philosophie, les langues grecque[13], orientale, les lettres humaines et toute la science des loix.

1. Bibliothèque du Louvre. *Vies des poètes françois*, par Guillaume Colletet. Manuscrit original, t. III, p. 295-307. Copie, t. IV, p. 299-311.
2. Variante de la copie : *presque* infinis.
3. *Idem* : me reprocheroient *avec justice*.
4. *Idem* : *qu'il n'a pas seulement desdaigné* de commenter.
5. Le mot *françois* a été supprimé dans la copie.
6. Variante de la copie : *mais qu'il en a composé luy-mesme*.
7. Phrase oubliée dans la copie.
8. Colletet a oublié de biffer ce nom, répété dans la ligne suivante, ne s'apercevant pas du double emploi.
9. Variante de la copie : L'un de ses disciples, François Bencius, un des plus eloquens de son siècle et de ses meilleurs amys.
10. *Idem* : *quelques autheurs*.
11. Nom oublié dans la copie. Seulement on lit plus loin par une plaisante confusion : *et Appelles dans l'art de la peinture*.
12. Mot oublié dans la copie.
13. Mot oublié dans la copie.

Il est bien vray que dès sa plus tendre jeunesse s'estant heureusement rencontré dans la province de Guyenne en la ville d'Agen, où demeuroit alors le grand Jules Cesar Scaliger, il le consulta mille fois comme un grand oracle sur le subject de ses estudes, et qu'il y apprit de sa bouche esgallement docte et eloquente une infinité de choses solides, et comme Muret respectoit ce grand homme comme son père propre, Scaliger aimoit Muret comme son propre fils, et, admirant la vivacité de son esprit et le grand progrès qu'il faisoit insensiblement dans l'eloquence, il prenoit d'autant plus de plaisir de luy en descouvrir humainement tous les secrets et tous les mysteres qu'il y sçavoit. Aussy, ces doctes instructions et ces aimables conferences luy furent autant de nobles esguillons qui le sollicitèrent puissamment aux grandes choses et qui luy firent signaler son merite et son nom dans la carriere des belles-lettres. Ce qu'il fit de telle sorte que, devançant ses années, il n'ignora rien dans sa jeunesse de tout ce que les plus sçavans ne sçavent que sur le declin de leur vie et il se rendit capable d'instruire des escholiers en un aage où les autres n'ont qu'à peine des maistres. Comme il ne donnoit au repos du sommeil que trois ou quatre heures de la nuit[1], il employoit presque tout le reste du tems ou à enseigner les autres par de doctes leçons, ou à s'instruire luy-mesme par des lectures assidues, ce qui rendit desjà son nom si celebre dans Agen et dans toute la Guyenne, qu'il n'y avoit point d'homme plus cognu et plus estimé. Mais sur ce qu'il vint à se representer que Paris estoit le sejour le plus noble et le plus fameux des sciences et des arts, et, s'il faut ainsy dire, l'estude de tout le monde, il y vint faire esclatter les thrésors infinis de sa doctrine et de son eloquence, qui y furent bientost egalement admirés, et comme si quelque nouveau Demosthène ou si un nouveau Ciceron fust arrivé dans la Grèce chrestienne, tous les curieux, tant maistres qu'escholiers, couroient en foule pour l'entendre dès qu'il montoit en chaire au collège pour y dispenser les richesses precieuses de la venerable antiquité. Ce qu'il fit d'abord dans l'Academie de Boncourt, et puis en plusieurs autres collèges de l'Université qui estoit alors fort remplie et fort populeuse, et sa reputation fut si grande et si generalement confirmée que le roy mesme[2] Charles IX et la reyne mesme Elisabeth d'Autriche, son espouse, dans l'ardente affection qu'ils avoient pour les grands hommes, ne desdaignèrent pas de l'aller entendre plusieurs fois et d'honorer son celebre auditoire de leur presence royalle. O bon Dieu ! quel Roy et quelle Reyne, et que le siècle est heureux dont[3] les princes sont philosophes ou les philosophes sont princes[4] !

1. On a ajouté dans la copie : *tout au plus.*
2. Le mot *mesme* a été omis dans la copie.
3. Le mot *dont* a été remplacé dans la copie par le mot *quand.*
4. M. Dejob (p. 434, note 2) critique ainsi l'assertion du biographe : « Le bonhomme Colletet, par un piquant anachronisme, appelle ce roi et cette reine Charles IX et Elisabeth d'Autriche : le futur Charles IX avait alors de deux à quatre ans ». D'après François Benci, le disciple favori de Muret, Henri II et Catherine de Médicis

Muret jouissoit ainsy paisiblement de la gloire que la supresme eloquence donne à ceux qui la cultivent et qui la possèdent, lorsque cet excellent homme qui possedoit de si grands dons de la nature, tomba malheureusement dans une abomination qui sembloit la destruire, ou du moins comme l'ombre suit le soleil et l'envie accompagne[1] la gloire, ses lasches adversaires l'ayant accusé de ce crime capital qui a faict autresfois embraser de soulphre et de bitume des citez entieres, obligèrent le magistrat de se saisir de sa personne, et par leurs ardantes poursuites le firent mettre prisonnier au Chastelet de Paris et dans un cachot mesme. Ce fut là qu'au rapport d'un autheur moderne qui dict l'avoir appris de la bouche de Jean Dorat, que sentant le ver de sa conscience, ou plustost qu'apprehendant que ses ennemis ne luy prononçassent une mort honteuse[2], il se resolut de se laisser mourir de faim. Mais la Providence de Dieu qui le reservoit pour de grandes choses, eut pitié de son âme et ne consentit pas à sa perte. Car il advint que quelques-uns de ses doctes amis qui le consideroient comme le plus grand ornement des belles-lettres de son siècle, s'employèrent si puissamment pour sa delivrance qu'ils le retirèrent enfin de la misère où il estoit, et moyennèrent sa liberté. Le sensible desplaisir qu'il eut de se voir traité de la sorte luy fit abandonner Paris et le royaume mesme, et s'en aller en Italie. Mais icy je ne sçay comment accorder divers autheurs qui parlent si diversement de sa disgrace et de ceste accusation vraye ou fausse. Car, comme j'ay dict, selon quelques-uns, ceste disgrace luy advint à Paris, et, selon d'autres, au nombre desquels je mets[3] Joseph de Lescale et après lui, Janus Nycius Erythreus, ce fut en la ville de Tholose où il fut mesme menacé du feu, tesmoin ce traict picquant que le mesme Scaliger lança contre luy pour se vanger d'une supposition qu'il luy avoit faicte, luy ayant faict voir[4] qu'une nouvelle epigramme de sa façon estoit un pur et veritable ouvrage de la venerable[5] antiquité :

> Qui flammas rigidæ vitaverat ante Tholosæ
> Rumetus, fumos vendidit ille mihi.

Il n'y a personne qui ne voye que par ce mot Rumetus il ne designe Muretus par une transposition de lettres. Mais comme je trouve qu'il

allaient quelquefois entendre des leçons du célèbre professeur (*Oratio in funere M. Antonii Mureti.. habita Romæ in Templo S. Trinitatis. Romæ*, 1585, in-4° de 15 p). Voir sur les autres éditions de cette oraison funèbre, la première en date et la plus importante des sources de la biographie de Muret, les abondantes autant que précises indications du R. P. C. Sommervogel (*Bibliothèque de la compagnie de Jésus*, t. I, in-4°, 1890, p. 1285). Le savant bibliographe n'énumère pas moins de sept éditions, la dernière de 1809 (Heidelberg, chez Mohr).

1. Dans la copie le mot *accompagne* a été supprimé.
2. Dans la copie on a mis : *une sentence* et une mort honteuse.
3. Dans la copie on a remplacé *je mets* par *est*.
4. Variante de la copie : *Lorsqu'il avoit voulu persuader qu'une*, etc.
5. Le mot *venerable* a été supprimé dans la copie.

tomba malheureusement dans une autre disgrace, et[1] qu'il fut accusé d'avoir tué un homme, je croirois volontiers que ce fut pour cela qu'il fut emprisonné à Paris et que ce fut pour l'autre accusation qu'il fut en peine à Tholose, et ce qui me confirme d'autant plus dans cette creance, c'est qu'il me souvient d'avoir autresfois ouï dire à Charles Garnier le poète, que son père, qui honoroit fort les hommes de lettres, avoit retiré secrettement Muret en sa maison pendant que le parlement de Tholose estoit sur le poinct de luy faire son procez pour un crime detestable dont il avoit esté accusé, et qu'il fit si bien qu'il le garentit des mains de la justice et qu'il le fit evader[2]. Quoyqu'il en soit, Muret se sauva de Paris ou de Tholose et evita par ce moyen l'infamie de succomber apparamment soubs une accusation veritable ou fausse, et par je ne sçay quel malheur il advint ainsy que la France, comme si elle eust esté jalouse de son merite ou de sa propre gloire, se priva elle-mesme de la possession d'un si grand homme. Il s'en alloit donc errant et vagabond par le monde lorsque dans une ville de Lombardie il tomba dans une troisiesme disgrace, puisqu'il s'y vid encore au hasard de perdre la vie. Les longues traittes du chemin qu'il avoit faictes et la pluspart du temps à pied, jointes aux ennuis

1. Variante de la copie : *C'est* qu'il fut accusé, etc.

2. Etienne Baluze n'a pas cru à la culpabilité de son compatriote. Voici ce qu'il dit de la délicate affaire dans une lettre adressée à l'annaliste toulousain Germain de la Faille, le 2 septembre 1702, et qui a été publiée, d'après une minute de la collection dite des Armoires, dans un des premiers volumes du *Bulletin de la Société de l'histoire de France* : ... Vous n'avez pas été bien informé de l'histoire de Muret au sujet des vers envoyés à Joseph Scaliger. Celuy-cy avoit une si bonne et si grande opinion de son savoir qu'à l'aage de dix-huit ans il se vantoit, à ce qu'on dit, de pouvoir discerner le style de tous les anciens auteurs grecs et latins, et pretendoit n'y pouvoir estre trompé. Muret fit, pour se divertir, les six vers que vous avez réimprimez et encore autres huict sur le mesme suject qu'il attribua à Attius et à Trabeas, et les envoya à Scaliger, lequel travailloit pour lors à ses *Conjectanea in Varronem* imprimés en 1573 [édition de Henry Estienne, in-8°, p. 212], où il avança hardiment que les six de Trabeas estoient tirez *ex fabula Harpace*, et les autres de la tragedie d'Attius intitulée *Œnomaus*, sans faire aucune mention de Muret qui les luy avoit envoyez. Muret eut tant de plaisir de l'avoir attrapé qu'il ne peut pas le dissimuler. Mesmes ayant fait reimprimer ses oraisons et ses vers à Venise en 1715 [Venetiis, apud Aldum, in-8], il fit mention de cette histoire sur la fin du volume, sans nommer Scaliger, se contentant de dire : *unus etiam et eruditione minime vulgari et judicio acerrimo præditus repertus est qui ea a me accepta pro veteribus publicaret. Ne quis igitur amplius fallatur, et rem totam detegendam et carmina ipsa hic subjicienda duxi.* C'est ce qui attira à Muret la sanglante épigramme de Scaliger, lequel retrancha ces vers et tout ce qu'il en avoit dit dans la nouvelle edition qu'il fit faire en 1581 de ses *Conjectanea in Varronem* [H. Estienne in-8]. Vous trouverez dans les *Juvenilia Mureti*, p. 109, 110, des vers de Frémiot à la louange de Muret, lesquels j'estime que vous trouverez beaux, et Muret marque dans son commentaire sur Catulle imprimé à Venise en 1558 [apud Aldum, in-8°] qu'une certaine correction lui a été suggérée par Fremiot, qu'il appelle *nobilissimum summoque præditum ingenio adolescentem*, ce qui pouvoit faire penser que l'accusation contre Muret et Fremiot estoit fausse, n'estant guère à présumer que Muret eut osé louer si hautement son disciple après cette diffamation, si la chose eust esté vraye. » On peut consulter sur ce triste sujet trois recueils qui se complètent l'un l'autre : les *Jugemens des Savans* d'Adrien Baillet, l'*Anti-Baillet* de Ménage et le *Dictionnaire critique* de Bayle (au mot *Trabea*).

qu'il concevoit de ses infortunes, luy causèrent une fiebvre ardante [1] et continue qui l'obligèrent de faire appeller un medecin qui, voyant que son malade empiroit de jour [en jour], le fit resoudre à souffrir qu'il en appelast encore un autre pour consulter avecq luy sur le subject de son mal. Et pour ce que Muret estoit fort mal vestu, s'estant alors desguisé, et que son visage grossier [2] et coupperosé presque partout, n'eut jamais faict soupçoner que soubs ce corps couvert de haillons fust contenu un si bel esprit [3] dans la contestation qu'eurent ces deux médecins sur un remède hazardeux et extraordinaire que l'un d'eux proposa, il leur eschappa de conclure en termes latins : *faciamus periculum in corpore vili*, faisons-en donc l'experience [4] sur ce corps vil et abject. Muret, en la presence duquel ils faisoient ceste constatation, ne se doubtant pas qu'un homme si mal faict et si mal en couche eust cognoissance de la langue latine, ne perdit pas un seul mot de tout ce qu'ils dirent, luy qui l'entendoit pour le moins aussi bien qu'eux, et, voyant le hazard qu'il alloit encourir par ce remède si douteux et si incertain [5] qu'ils pretendoient d'esprouver sur sa personne, prend courage, se lève du lict et, après avoir payé son hoste, s'achemine du mieux qu'il peut en la ville de Padoue et se delivre ainsy de la tyrannie de ces medecins qui le traittoient comme le dernier des hommes [6], recouvra si bien sa santé peu à peu que peu de temps après

1. Au-dessus de ce mot on lit dans l'original : *maladie aigüe*. Dans la copie on a ainsi tout arrangé : *une maladie ou, pour mieux dire, une fièvre ardente et continue.*

2. Reproduisons quelques lignes de M. Dejob (p. 60-61) : « Nous avons choisi toutefois le récit de Colletet [de préférence à la version du *Menagiana* et de divers autres recueils], à cause de quelques traits qui nous font bien connaître la triste situation où se trouvait alors Muret, et qui semblent exacts. Ce qu'il dit notamment du visage de Muret est confirmé par Du Verdier (*Prosopographie*, livre 8), qui donne à Muret un *visage assez grossier, couperosé*. Si l'on compare le portrait de Muret qui se trouve en tête des *Juvenilia* avec celui qui le représente dans un âge plus avancé, à l'époque où il professait à Rome, on trouvera que physiquement il a gagné à vieillir. Cette grossièreté de visage dont parlent Du Verdier et Colletet n'est plus que de la rudesse. L'expression de la figure est intelligente et un peu bourrue. Chose étrange ! Le style de Muret n'est pas seulement de la meilleure latinité, il est de la meilleure compagnie, et ses traits ont toujours gardé quelque chose d'un paysan du Danube. » S'il faut en croire le *Scaligerana*, l'embonpoint de Muret devint formidable, et, dans une visite faite aux collections du pape par l'ambassadeur et l'ambassadrice de France, M. et Mme d'Abuin, cette dernière lui dit, en face d'un portrait de Luther, qu'il lui ressemblait fort, à quoi le docte cicerone, peu flatté de la comparaison, répondit : *Parce que je suis gros, vous dites que je lui ressemble.* Puisque nous en sommes aux portraits, je dirai que l'image de Muret a été très souvent reproduite, non seulement dans les volumes qui contiennent ses œuvres (voir notamment un portrait de 1682 en tête de l'*Éloge de M. A. Muret, orateur des papes et citoyen romain*, par l'abbé Vitrac, Limoges, Martial Barbou, 1774, in-8°), mais encore dans quelques volumes où l'on ne s'attendrait pas à la trouver, par exemple dans un volume rare que j'ai eu jadis entre les mains : *Les amours de P. de Ronsard* (Paris, Ve Maurice de la Porte, 1553, in-8°). Il y a là trois portraits gravés sur bois, celui de Ronsard, celui de sa maîtresse et celui du commentateur des *Amours*.

3. Variante de la copie : *il y eut un si bel esprit caché.*

4. Variante de la copie : *l'exercice.*

5. Variante de la copie : *Si nouveau.*

6. Variante de la copie : *par ce miraculeux moyen il* recouvra si bien.

il ne parut point qu'il eust jamais esté malade[1]. Comme il estoit à Padoue, il se rencontra, ainsy qu'il l'a dict luy-mesme au troisiesme livre[2] des Diverses leçons, dans le voisinage d'un certain jeune homme Sicilien qui paroissoit d'assez bon lieu et qui estoit dans ceste université fameuse pour y estudier en jurisprudence. Et sur ce qu'il descouvrit en luy un esprit brillant au possible, et surtout une memoire admirable, prodigieuse, il fit cognoissance et amitié avec luy, et, après avoir cognu que toutes les doctes choses qu'il savoit et qu'il disoit n'estoit qu'un pur effect d'une memoire artificielle qu'il avoit profondement estudiée toute sa vie, Muret, qui estoit naturellement eloquent et persuasif, le sçeut si bien cajoller et si bien l'entretenir, qu'il obtint de luy la cognoissance exacte des regles de cet art dont il se servit depuis fort utilement dans les nobles et diverses harangues qu'il fut obligé de faire en mille occasions esclattantes. Enrichy de ce nouveau thresor, il s'en vint à Venise où, se faisant cognoistre pour ce qu'il estoit, il composa son docte livre des Diverses leçons qui fut universellement estimé des plus grands oracles des bonnes lettres; mais comme il y fut encore tombé dans le soupçon de son premier crime, de quoy il se justiffia pourtant dans une de ses lettres latines à Denis Lambin, son illustre amy, il vint finalement à Rome où, se produisant plus que jamais, sa doctrine fut recueillie des cardinaux et du pape mesme jusques au poinct qu'il n'y eust peut-estre jamais en Italie un homme de lettres plus estimé que luy. Son eloquence admirable dont il rendit des preuves si esclattantes dans toutes les occasions où il fut employé par le souverain pontiffe et par les princes chrestiens au nom desquels il eut souvent l'honneur de porter la parole en plein consistoire, luy acquit finallement beaucoup d'honneur et de bien. Il est bien vray que d'abord, comme il estoit consommé dans toutes les nobles sciences, il y fit profession d'enseigner publiquement les Pandectes ou droict romain, ce qu'il fit avec un tel concours d'auditeurs que jamais Rome n'en vid un si grand nombre soubs un seul maistre, et ce qui rendoit d'autant plus admirables ses leçons, c'est qu'il eut l'addresse de faire ce que pas un n'avoit encore faict auparavant luy, je veux dire de joindre l'elegance la plus pure de la phrase latine[3] à des doctes observations sur les autheurs grecs ou latins, et la beauté de la philo-

1. Empruntons une nouvelle citation à M. Dejob (p. 60) : « J'admire Colletet qui, dans son verbeux récit, oublie le trait le plus intéressant. D'après les autres narrateurs de cet épisode, un des deux médecins avait dit : *Faciamus experimentum in anima vili*, et Muret lui avait répliqué par cette éloquente apostrophe : *Vilem animam appellas pro qua Christus non dedignatus est mori!* » Je suis obligé de prendre contre M. Dejob la défense de mon vieil ami Colletet et de rappeler que ce consciencieux biographe n'a pas voulu mêler, comme d'autres, la fantaisie à la réalité. Le dialogue entre le médecin et le malade a été évidemment imaginé après coup et il faut louer Colletet d'avoir préféré la vérité toute simple et toute nue à de pompeux embellissements.

2. A la marge du manuscrit autographe : « *Cap.* I. » On lit dans la copie : *au chapitre* Ier du 3e livre de ses leçons.

3. Variante de la copie : *et la phrase la plus latine.*

sophie à la profonde science des loix imperiales [1]. Il y enseigna publiquement encore les Ethiques ou morales d'Aristote dont la langue luy estoit presque aussy familière que la langue maternelle, et fit bien paroistre aux yeux de tous les sçavants qu'il n'estoit pas nouveau dans le Lycée, non plus que dans l'Academie de Platon, son maistre dont il sçavoit si agreablement accorder les differentes opinions. Dans ces illustres employs, sa reputation s'espandit de telle sorte par le monde que ce grand et sçavant roy de Pologne, Estienne Batory, ravy de sa haute suffisance, plusieurs fois par ses agens rechercha tous les moyens imaginables de posseder un si bel esprit, et de pouvoir conferer de vive voix avecque luy. A cet effet, il luy rendit des honneurs extraordinaires par l'entremise de ses ambassadeurs. Il luy fit des presens magnifiques et des promesses encore plus grandes. Mais à mesure que ce prince genereux l'appelloit en Pologne, Gregoire XIII le retenoit en Italie et plus il taschoit de le gagner à force de presens et d'advantages qu'il luy offroit, plus le pape luy augmentoit ses pensions et ses gages et cela jusques au poinct qu'il ne se trouva poinct d'homme qui se soit jamais autant ressenty de la liberalité des Romains [2]. Outre cela, comme le souverain pontife luy accorda des lettres de bourgeoisie de Rome et le fit citoyen romain, honneur qui ne s'est jamais rendu qu'à fort peu de personnes, le cardinal Hippolyte d'Este, qui estoit son plus puissant protecteur et son Mecene, le rendit toujours si agreable à la cour romaine qu'il s'en fallut bien peu qu'il n'obtint du pape le sacré titre de cardinal du Sainct-Siège. Mais la brigue de ses ennemis ayant prevalu, Muret se contenta d'avoir esté jugé digne d'un honneur que l'envie et la calomnie luy avoient injustement ravy.

Mais comme pendant toute sa vie, suivant la profession qu'il faisoit d'embrasser les bonnes lettres, il avoit jour et nuit consulté tous les bons autheurs profanes [3], philosophes, historiens et poètes qu'il avoit la pluspart enrichi de doctes commentaires environ neuf années [4] avant que de mourir, il employa tout son temps à l'estude de l'Escriture saincte et des Sacrez Pères de l'Eglise, et en ayant mesme pris les ordres sacrez, il y mena une vie tellement modeste et si fort exemplaire qu'il devint toute l'ediffication des bonnes ames comme il estoit tout l'entretien des bons esprits. Enfin, vivant et mourant dans les sentimens de la seulle et vraye religion quoyqu'en ayent dict de certains calomniateurs et esprits libertins de France qui taschèrent de l'attirer à leur party, il rendit l'esprit à Rome au mois de juillet, l'an 1585, aagé de soixante ans. Il fut ensevely à la Trinité du Mont dans le sepulchre qu'il avoit fait construire de son vivant avec une

1. Variante de la copie : *à la pénible et vaste* science des lois imperiales.
2. On a ajouté dans la copie : *que luy.*
3. Variante de la copie : *tant les sacrez que les profanes.*
4. Variante de la copie : *neuf ou dix années.*

inscription funèbre que luy-mesme avoit faicte [1] qui n'a rien de prophane et qui se sent extremement de la pieté d'un homme veritablement chrestien.

Je pourrois exagerer icy le merite de ses œuvres diverses latines et françoises, si j'avois entrepris de faire icy son juste eloge plustost que le simple abregé de sa vie. Et puis, qui est-ce qui ne sçait que ce grand esprit a tousjours passé pour le genie de l'éloquence de son siecle et pour celuy de qui l'illustre nom doibt forcer tous les siecles advenir? Je diray seullement qu'en l'an 1553 il publia à Paris in-8° ses premières poésies latines soubs le titre de *Juvenilia Mureti*, qu'il dedia à ce conseiller bienfaisant et grand amy des Muses, Jean Brinon, ce qu'il fit, comme il dict luy-mesme dans sa preface, par l'advis de ses amis intimes, le comte d'Alsinois, Jean Antoine de Baïf et Estienne Jodelle, qui cognoissoient parfaitement l'excellence de l'ouvrage et la generosité du Mecene. Ceux qui aiment la lecture des vers modernes dont l'elegance est comparable à celle de l'antiquité peuvent lire ce petit, mais agreable livre qui contient la tragedie de Cæsar, des elegies amoureuses, des satyres, des epigrammes, des epistres et des odes, ce que le comte d'Alsinois comprit en ces cinq vers dont il orna la premiere page :

Vis, lector, tragici sonum Cothurni,
Vis, lector, numeros Catullianos,
Vis, lector, numeros Tibullianos,
Vis, lector, numeros Horatianos?
In libro tibi dat Muretus uno.

L'an 1585, un sçavant homme nommé Antoine Constantin fit imprimer à Paris, in-8°, une certaine institution puerile en vers latins que Muret avoit autresfois composée en faveur et pour l'instruction particuliere de Marce-Antoine de Muret, son nepveu, qui mourut fort jeune, au grand regret des doctes, qui, par les nobles essays de son esprit jugèrent qu'il deviendroit égal à son oncle, et ce mesme Constantin enrichit ce poème d'un docte commentaire aussy bien qu'un autre poème qu'il avoit composé sur la mort de cet illustre premier president du parlement de Paris, Christophe de Thou.

L'an 1586, ses poesies sacrées furent imprimées à Paris, in-16, des beaux caractères de Patisson, et entre autres poèmes celuy qu'il fit en faveur de Nostre-Dame de Laurette, et l'autre sur le palais de Tivoly, intitulé Tybur [2], en faveur du cardinal d'Est, son Mecene, me semblent aussy pieux et aussy fleuris que le printemps et que la pieté mesme.

Son livre de Diverses leçons, ses oraisons et ses epistres latines sont imprimées en tant de lieux [3], que ce seroit abuser de la patience de mon lecteur de m'y arrester davantage. Je diray la mesme chose de

1. Variante de la copie : qu'elle avoit *composée*.
2. Variante de la copie : *composé* en faveur.
3. Variante de la copie : *et en tant de différents volumes.*

ses agreables commentaires sur le premier livre des *Amours* de Pierre de Ronsard puisque les œuvres de ce grand poète en ont de temps en temps receu tousjours un nouvel esclat.

Mais puisque je le mets icy au rang de nos poètes, encore suis-je obligé de m'expliquer sur ce poinct. Il composa veritablement plusieurs vers françois et quoyqu'il ne se soit pas donné la peine d'en faire un recueil, si est-ce que l'on en rencontre plusieurs de sa façon dans les œuvres de quelques-uns de ses amis. Ceux qui ont leu la *Medée* de Jean de la Peruse se peuvent souvenir que Muret l'honora d'un sonnet qui commence ainsy :

Bons dieux, qu'est-ce que j'oy? Quel esclattant tonnerre
Vient estonner mes sens, plus fièrement grondant
Que celluy qui s'esmeut quand de son foudre aidant
Jupiter accabla les enfants de la terre!

Lorsque Gaspard d'Auvergne publia sa version du *Prince* de Machiavel, il crut que son travail n'auroit qu'à peine le genie de l'immortalité, si les vers de Muret n'en honnoroient le frontispice. Aussy fut-ce pour luy que nostre poète composa ces autres vers [1] :

Les Immortels notre vie ont comprise
En peu de jours encor souvent advisent
Que, quand le goust le plus doux nous en vient,
Elle est soudain par le destin surprise, etc.

Ceux qu'il composa encore en faveur des vers amoureux d'Olivier de Magny tesmoignent bien, s'il s'y fut appliqué davantage, qu'il n'y eut guères moins reussy que dans sa poesie latine. En voicy le commencement :

Vers amoureux, vers doucement sonnez,
Certains tesmoins d'une gentille flamme,
Qui des oyans penetrez jusqu'à l'ame,
Tant qu'on les void de merveille estonnez,
Vers si polis, vers si bien entonnez, etc.

Mais surtout ceste ode de longue haleine qu'il fit pour Jacques Gohorry sur la traduction du dixiesme livre de *Amadis* imprimé à Paris l'an 1557, ne laisse pas de me confirmer dans la creance où je suis que ce bel esprit estoit capable de tout. Elle commence de la sorte :

Laissez le double Couppeau,
Muses, Celeste trouppeau,
Et venez voir la merveille
D'un de vos plus favoris
Qui du milieu de Paris
Toute la France reveille.

1. Variante de la copie : *cet autre sonnet.*

Et le reste qui pour estre escrit d'un style assez rude veritablement ne laisse pas de contenir plusieurs belles et nobles expressions qui nous peuvent persuader que s'il eust aussy bien cultivé sa langue maternelle que les langues estrangères, qu'il tendroit un rang très illustre parmy nos meilleurs autheurs françois.

Il composa encore un bon nombre de chansons spirituelles que cet excellent ami de l'harmonie, Claude Godimel, mit en musique en quatre parties et qu'il fit imprimer à Paris l'an 1555.

Il composa encore quelques discours françois [1] et comme son merite estoit cognu et estimé partout, plusieurs beaux esprits s'exercèrent à traduire en nostre langue quelques unes de ses harangues latines.

Entre tant de grands et de signalez personnages qui ont si advantageusement parlé de luy et qui l'ont honnoré de leur amitié, les Lauredan, le cardinal Bembo, le cardinal Contarin, les Manuces, et plusieurs autres eminantissimes et clarissimes Italiens, l'honnorèrent jusques au poinct qu'estant à Venise il y eut entre eux une certaine jalousie d'honneur à qui le posséderoit. Ce grand orateur de son siècle et son disciple, François Bencius, en faveur duquel il laissa sa fameuse bibliothèque aux Pères Jesuistes de Rome, y prononça son oraison funèbre en la presence de plusieurs cardinaux qui honnorèrent les obsèques de ce grand orateur et poète de leur illustre presence. On void encore ceste oraison avec une satisfaction merveilleuse dans le corps de ses doctes oraisons latines. Ce docte philosophe et medecin de Vincense [2], Jean Imperialis, dans ses Eloges des hommes illustres dans les lettres, imprimez avec leurs portraits à Venise l'an 1640, n'y oublia pas celuy de Muret, non plus que Joannes Capacius dans les siens et, depuis peu, Jean Vittorio de Rossi, qui a publié ses excellentes œuvres soubs le nom de Janus Nicius Erythreus dans ses Images des hommes illustres qui sont morts de son temps, luy rend d'un style pompeux et fleury toutes les louanges que l'on doibt à la vertu d'un si excellent homme. Paul Melisse, fameux poète allemand, lui desdia plusieurs beaux vers latins que l'on peut consulter dans ses œuvres. Josias Simlerus [3], dans son addition à la bibliothèque de Gesner, fait un succinct catalogue de ses œuvres latines. Pierre de Ronsard luy desdia plusieurs de ses poèmes, tesmoin ceste belle elegie de ses amours de Cassandre qui commence :

Mon Muret, non ce n'est pas d'aujourdhuy.

Il luy addressa encore son poème des Isles fortunées [4] et comme il

1. M. Dejob dit (p. 436) : « Nous n'avons trouvé aucune autre trace de ces discours. »

2. Les mots *de Vincense* ont été omis par le copiste qui généralement laisse de côté les mots peu lisibles.

3. Le mot *Simlerus* manque dans la copie. On a ajouté, en revanche, les mots : *Un certain* Josias...

4. C'est Colletet, remarque M. Dejob (p. 26, note 2), qui a relevé le premier ces témoignages de l'amitié de Ronsard pour Muret.

avoit esté l'un de ces gaillards esprits qui accompagnèrent la pompe de Jodelle au fameux voyage d'Hercueil (*sic*), ce grand poète ne l'oublia pas aussy dans les fameux dithyrambes qu'il composa sur ce follastre subject. Jean Dorat, George Buchanan, Escossois, Jean Antoine de Baïf, Nicolas Denisot, Estienne Jodelle, et quelques autres, honnorèrent à l'envy de leurs poesies grecques, latines et françoises le frontispice de ses premières poesies. Jean de la Peruse luy desdia son sonnet des trois premiers poètes de France qu'il conclut par ses vers en faveur de sa maistresse nommée Marguerite qu'il a tant celebrée sous le nom de Marguaris :

Et que sçait-on si comme le plus digne
Plus que Cassandre et Olive et Meline
Ta Marguerite heureusement vivra?

Olivier de Magny, dans son hymne sur la naissance de Marguerite de France, l'invite à quitter tout pour celebrer dignement ceste grande princesse :

Laisse, Muret, l'entreprise advancée.

Jacques Grevin, dans son discours du Theatre qui sert de preface à la tragedie françoise de Jules Cesar, advoue ingenument, s'il se trouve dans ses œuvres quelque trait digne d'estre loué, qu'il est sans doubte de Muret, adjoustant qu'il avoit esté quelque temps son precepteur en lettres humaines, et qu'il luy debvoit tout ce qu'il y avoit de meilleur. Pierre le Loyer, dans son Erotopegnie, d'une des Epistres latines de Muret fit un beau sonnet qui commence :

Je ne te donne au retour de l'année.

Edoard du Monin, dans son poème du Triple Amour, partant de l'affection innocente que Socrate avoit pour Alcibiade et Platon pour Agathon, parle ainsy de Muret en son style ordinaire ou plustost extraordinaire :

En tel miroir jadis le pudique Platon
Mira l'eternel beau au beau fils d'Agathon.
Je croy que Schalichier fut en telle lunette
Pour aider à voir Dieu à la Muse Murette.
Bèze, ton bon esprit à façonner un vers, etc.

Ce Schalichier estoit sans doute un certain Daniel Schleichier que Muret appeloit son fils et dont en ses odes latines il souspire l'esloignement avec des accens fort doux et fort pathetiques. Et que sçay-je si ce n'est point ceste ode qui donna subject à l'accusation, aussi bien que celle de Bèze pour son Germain Audebert le rendit criminel dans la pensée de ses adversaires? Certes comme les poètes doibvent observer la justice et la bienseance partout, on ne doibt pas tousjours prendre leurs vers au pied de la lettre ny tous leurs jeux d'esprit pour des sen-

timens serieux et veritables. Mais pour revenir à nostre Muret, Joachim Blanchon, dans une de ses odes à Jean Dorat, son compatriote et son amy, exaltant justement la province de Limoges qui, de temps en temps, a porté de si excellens hommes, parle de Muret en ces termes :

Et pour l'honnorer encore
Du lustre qui la decore
Son Du Bois elle fait voir,
Et son Muret qu'une Rome
Dessus tout autre renomme
Pour son eloquent sçavoir.

La Fresnaye Vauquelin, dans ses Satires françoises, se glorifie hautement d'avoir autrefois esté disciple de Muret qu'il appelle l'Horace françois :

Puis devenu tout grand sous le grand Tournèbe [1],
Aux ruisseaux d'Helicon tout alteré je bu,
Et soubs Muret encor qui des odes d'Horace
En nos beaux vers françois nous rapportoit la grace.

François du Chat, dans ses Preludes poetiques, luy consacre une belle ode latine qui commence ainsy :

O quantum est hominum venustiorum
Venustissime sæculi poeta
Hujus, quod tulit oppido eruditos, etc.

Estienne Pasquier, dans ses epigrammes latines, luy en adresse une qui commence :

Muretum saluere volo, etc.

Martial Monier, Lymosin, fait honorable mention de Muret dans ses poésies latines et specialement dans une...[2].

Scevole de Sainte-Marthe, après l'avoir honnoré du titre de Grand dans un de ses sonnets françois en ces termes :

Cependant que bien loin de nos terres mutines
Avec le grand Muret vous passez votre tems,
Après avoir traitté d'affaires importans
Ambassadeur du Roy sur les rives latines, etc.

et dans ses poesies latines avoir parlé de lui de la sorte [3]... lui consacra [4] encore un excellent eloge latin dans son livre des hommes illustres de France que j'ai traduit et publié en françois. Le grand Juste Lipse qui ne faisoit guère de vers excita pourtant ses Muses à

1. M. Dejob observe (p. 20, note 1) que Colletet « détruit la rime par inadvertance » et que Vauquelin de la Fresnaye avait écrit *Tournebu*.

2. Ici dans le manuscrit original un vide d'une dizaine de lignes. Dans la copie le vide n'est pas indiqué et le copiste s'est arrêté après avoir écrit les mots : dans les poésies latines.

3. Encore un vide dans le manuscrit original. Le copiste a masqué ce vide en mettant : *avoir encore parlé de luy fort advantageusement.*

4. Variante de la copie : *enfin* luy consacra.

louer Muret qu'il appelle la fleur des hommes polis et la gloire des lettres :

O qui flos hominum politiorum es
Doctrina Deus elegantioris,
Lumen Italiæ, Murete, salve.

Guy Le Fevre de la Boderie, sur la fin du cinquiesme cercle de la *Galliade*, le met au nombre des poëtes qu'il estime le plus :

Soit en un mur d'airain la memoire emmurée
De Muret en vers murs en tout tems de durée!

Louis le Caron surnommé Charondas le nomme aussy dans son Ode pindarique qu'il adressa aux poëtes de son tems :

Et vous tous suceans la Muse,
Muret, Jodelle et Peruse, etc.

François des Rues et André du Chesne, après luy, dans leur description des villes de France, parlant du pays Lymosin, n'oublient pas de remarquer que c'estoit le pays natal de Marc-Antoine de Muret que l'un appelle Citoyen Romain et l'autre insigne orateur, adjoustant qu'il fut bien aise qu'estant né d'une ville fameuse [1] en France, on le fit bourgeois de la plus noble ville qui fut et qui sera jamais en Italie. L'auteur de la Description geographique des rivières de France [2], marchant en cela très dignement sur les pas de Papyrius Masso parlant aussy de Limoges, dit aussy justement qu'elegamment [3] que c'est de là qu'est sorti Muret qui a remis l'eloquence en son throsne et appris le langage de l'ancienne Rome aux Romains mesmes, et, depuis peu, le P. Pierre de Saint-Romuald, relligieux fueillant, a parlé fort honorablement de luy dans son Thresor chronologique.

Quant à nos bibliothecaires, La Croix du Maine, Antoine du Verdier, Georges Draude et l'auteur du Promptuaire des livres ont tous parlé de luy avec eloge, et comme le premier dit que l'anagramme de son nom, Marc Antoine de Muret, *nature droict m'a mené* [4], ce qu'il oppose à ses calomniateurs, aussy le second dans sa *Prosopographie* dict qu'il fut directeur du collège de la Sapience à Rome, comme, au rapport de Scevole de Sainte-Marthe, il avoit enseigné dans la jeunesse [5] dans le collège de Sainte-Marthe même à Poitiers. Mais j'entreprendrois un travail infiny si je voullois rapporter icy tous les tesmoignages que d'autres [6] celebres auteurs ont rendu de son merite et de sa suffisance.

1. Variante de la copie : *si* fameuse.
2. Addition de la copie : *de qui nous avons plusieurs ouvrages fort utiles.*
3. Variante de la copie : *dit élégamment.*
4. Dans la copie on a complété la phrase : *marque la droiteur de son âme*, ce qu'il oppose, etc.
5. Variante de la copie : *estant encore fort jeune.*
6. Variante de la copie : *de tant d'autres célèbres autheurs en faveur de son* mérite et de sa suffisance.

Il suffit qu'en voila seullement les principaux, si ce n'est qu'on vueille encore adjouster à cet illustre nombre Remy Belleau qui, dans ses Commentaires sur Ronsard, le citte souvent avec eloge, aussy bien que Nicolas Richelet et Claude Garnier [1].

APPENDICE

Une lettre inédite de Marc-Antoine Muret.

A Monsieur Monsieur Du Puy, Advocat en Parlement, à Paris [2].

Monsieur, j'ai receu mon Oraison imprimée fort mal et fort incorrectement [3]. Je cuide que vous en avés receu une imprimée par deça que je vous envoyay il y a plus d'un mois. Je donnay dernièrement ce que j'avois de Zosimus [4] à un gentilhomme nommé M. de la Barte, Maistre des Requestres du roy de Navarre [5], qui me promit qu'il le consigneroit soudain que la caisse seroit à Paris, dans laqueslle caisse il y avoit beaucoup de choses pour M. de Boissy [6]. Je vous envoye une mienne lettre adressée à lui, affin qu'en vertu d'icelle vous les lui demandiez, car c'est pour vous qu'il est envoyé. Quand vous l'aurés recouvré de luy,

1. Addition de la copie : qui s'est rendu célèbre de son temps par divers ouvrages en vers et en prose.

2. C'était le jurisconsulte et humaniste Claude Dupuy, père des célèbres frères Christophe, Pierre, Jacques, etc. On sait que Claude fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1576 et qu'il mourut le 1er décembre 1594. On trouve son nom presque à toutes les pages du recueil des *Lettres françaises de Joseph Scaliger* (Agen, 1881, in-8°). La présente lettre fait suite aux lettres publiées par M. de Nolhac et qui portent les dates suivantes : 30 juillet 1571 (de Tivoli), 2 juin 1572 (de Rome), 2 novembre 1572 (*ibid.*), 9 février 1573 (*ibid.*). La cinquième des Lettres de l'édition Nolhac est postérieure à celle-ci (Rome, 27 décembre 1573).

3. Il s'agit là de l'apologie de la Saint-Barthélemy : *Pro Carolo IX... ad Gregorium Pont. max. Oratio habita Romæ januar.* MDLXXIII. Le *Catalogue de la Bibliothèque nationale*, *Histoire de France* (t. I, p. 282), mentionne une édition de Rome (1573, in-4°) et une traduction française de Paris (1573, in-8°). Le *Manuel du libraire* indique (t. III, p. 1593) une édition de cette même traduction donnée à Lyon chez Ben Rigaud (1573, in-8°).

4. M. de Nolhac rappelle (*Mélanges Graux*, p. 390, note 4) que l'histoire de Zosime était alors inédite, qu'une version latine en fut donnée à Bâle en 1576 par Loewenklau (*Leunclavius*); que H. Estienne imprima en 1581 les deux premiers livres en grec, et que Sylburg donna seulement en 1590, à Francfort, le texte des six livres, d'après un manuscrit de la bibliothèque des électeurs palatins. Le docte critique ajoute que J.-A. de Thou raconte (*De vita sua*, lib. III, année 1588) que le souvenir de Muret et de l'intérêt qu'il portait à cette publication ne fut pas étranger à l'édition de 1590.

5. Jean de la Barte ou la Barthe est nommé dans les *Mémoires de Duplessis-Mornay* (édition Auguis, t. III, p. 136) et dans le *Recueil des lettres missives de Henri IV* (t. I, pp. 43, 85, t. II, p. 8); il échappa au massacre des huguenots à Bordeaux, le 3 octobre 1572, et fut envoyé par le roi de Navarre au maréchal de Matignon le 22 février 1585.

6. Henri de Mesmes, seigneur de Roissy, conseiller d'Etat.

advertissés-m'en, et je vous diray ce que je desire qu'on en face. Dans peu de jours j'espère vous envoyer quelques nouveautés. M. d'Elbene, porteur de la presente [1], vous dira les occupations qui m'empeschent de vous escrire plus au long pour cette heure.

Je me recommande très humblement à vos bonnes graces, et prie Dieu, Monsieur, qu'il vous donne ce que desirés.

De Rome ce XI mars 1573.

Vostre, etc.

MURET [2].

1. Pierre d'Elbène, parent de l'abbé de Hautecombe, Alphonse d'Elbène, et aumônier ordinaire de Charles IX. M. de Nolhac (*Mélanges Graux*, p. 392, note 7) nous apprend que le volume 498 de la collection Dupuy contient cinq lettres françaises de P. d'Elbène adressées à Claude Dupuy et datées de Padoue, 1571-1572.

2. Bibliothèque Méjanes, à Aix en Provence, collection Peiresc, registre VII, f° 319. Copie.

MÉLANGES

A PROPOS DE ROUSSEAU ET DU COSMOPOLITISME LITTÉRAIRE

Dans le dernier numéro de la *Revue*, M. Souriau a publié un compte rendu de mon livre sur *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*. Si j'use aujourd'hui du droit de réponse, c'est uniquement dans le désir d'éclaircir deux ou trois points du débat, qui touchent à des problèmes importants de notre histoire littéraire.

Je me suis proposé avant tout, dans mon livre, de mettre en lumière un côté particulier, et, ce me semble, peu étudié, de l'influence de Rousseau : « Montrer, disais-je, en Rousseau l'homme qui a le plus fait pour nous inspirer le goût et le besoin des littératures du Nord, c'est tout l'objet de ce livre » (p. xx). Dès lors il n'était pas indifférent de préciser les origines familiales de Rousseau et de montrer comment sa qualité d'étranger le préparait admirablement au rôle qu'il devait jouer. « Je n'oublie pas qu'il est, par l'un de ses ascendants, de famille française. Par les origines du sang, il est à moitié nôtre. Mais l'est-il par les influences d'enfance et de jeunesse? Cette souche gauloise a été — suivant un mot d'Amiel — retrempée par la Réforme » (p. 109). M. Souriau me reproche là-dessus, « d'accepter de confiance les idées présentées par Amiel » et d'ignorer les travaux sérieux sur les ascendants de Jean-Jacques, notamment le livre de M. Dufour Vernes. — Ainsi, consacrant un ouvrage entier à Rousseau, j'aurais négligé de m'informer des travaux essentiels publiés sur mon auteur! En vérité, si le reproche était fondé, il me serait sensible. Heureusement pour moi, M. Souriau n'a même pas lu jusqu'au bout la note 2 de la page 109, où je cite le travail d'Amiel : il y aurait vu que je cite également, non le livre de M. Dufour Vernes, mais — ce qui vaut mieux — le travail de M. E. Ritter sur les ancêtres de Rousseau, publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1895 et écrit, par conséquent, cinq ans après le livre de M. Dufour Vernes, qu'il analyse et complète. Toute la substance de l'excellent ouvrage de M. Dufour Vernes a passé dans le travail de M. E. Ritter, — et c'est pourquoi, ayant à choisir entre plusieurs autorités, j'ai cité la plus récente, qui est, dans l'espèce, la plus sûre. Or, que nous dit M. E. Ritter des origines familiales de Rousseau? « Les recherches les plus attentives nous font retrouver à maintes reprises, dans son arbre généalogique, l'union de deux races, un réfugié français qui s'allie à quelque famille du pays de Genève. » Et encore : « *Il y avait mariage de deux races...* L'auteur du *Contrat social*, qui a dressé le plan d'une société sans racines, était l'arrière-petit-fils d'hommes déracinés. » Deux faits sont donc hors de doute dans les origines de Rousseau : 1° Rousseau n'a du sang français dans les veines que

pour moitié — et d'abord par l'un de ses ascendants, Didier Rousseau, de Paris, reçu bourgeois de Genève en 1556; — 2° les réfugiés français dont il descend sont arrivés à Genève, pour la plupart, sous Henri II : « On ne trouve, écrit M. E. Ritter, que quatre personnes qui y soient venues après la Saint-Barthélemy. » Voilà qui est net et qui confirme, ce me semble, le mot d'Amiel sur « cette souche gauloise retrempée par la Réforme ». — N'étais-je pas en droit de prétendre, dès lors, que Rousseau, étranger par sa patrie et par la moitié de sa famille, sans compter la religion — qui n'était pas celle de notre XVIIIe siècle, — nous arrive avec un caractère exotique très marqué? « Ce n'est pas sans raison, écrit excellemment M. Georges Renard [1], que Rousseau se pare du titre de citoyen de Genève. A mille traits, je reconnais en lui le Genevois, puritain d'instinct et d'éducation..., et, s'il combat Voltaire et les encyclopédistes, ce n'est point jalousie d'auteur, rivalité de métier; c'est sous une autre forme la lutte de Calvin et de Rabelais, de l'esprit de Genève et de l'esprit de Paris. » — L'influence de la race et de la famille est restée ici indélébile, et si Rousseau est par adoption un grand écrivain « français », il ne faut pas oublier que, par la naissance et par les traditions intellectuelles, c'est un étranger.

C'est pourquoi, il a été, parmi nous, le grand agent du « cosmopolitisme ». — M. Souriau me reproche ici de jouer sur les mots. « Nous voyons bien reparaître souvent, au cours de ce travail, le mot *cosmopolitisme* ou encore *exotisme*, sans que l'on comprenne très nettement en quoi ils conviennent aux emprunts faits ou à faire aux littératures du nord de l'Europe. » — Aussi bien n'ai-je jamais soutenu que le *cosmopolitisme*, fût, par définition, le goût des œuvres littéraires du Nord. Je m'en rapporte ici à Littré, qui nous apprend que le *cosmopolite* est « celui qui vit tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, qui adopte facilement les usages de divers pays ». J'ai écrit en propres termes, dans mon introduction : « On voudra bien noter que le cosmopolitisme n'est pas identifié ici avec l'influence de telle ou telle littérature européenne » (p. XVI), et ailleurs (p. 455) : « Le cosmopolitisme a essayé, en ce siècle, de remplir sa définition : il a voulu embrasser la littérature du monde... » — Je me suis borné à soutenir qu'*en fait* — et comme on n'a jamais vu une ou deux générations de lecteurs s'intéresser également à *toutes* les littératures étrangères (ce qui n'est, et ne sera, d'ici longtemps, que l'état d'esprit de quelques critiques très informés) — la vogue a été chez nous, depuis le XVIIIe siècle, *surtout* pour les littératures du Nord, et, au siècle dernier, presque exclusivement pour la littérature anglaise, qui est la principale d'entre elles. Et cela s'explique, si l'on veut y réfléchir, par deux raisons, l'une accidentelle, l'autre permanente : 1° l'Italie, l'Espagne et les nations du Midi nous avaient donné, au siècle dernier, tout ce qu'elles pouvaient nous donner : cette sève était épuisée — et au surplus, pour ce qui est de l'Espagne, les emprunts de Corneille à Guilhem de Castro ne sont nullement comparables en importance, quoi qu'en dise M. Souriau, à ceux de Rousseau à Richardson ou, plus généralement, de nos romantiques aux littératures du nord : car il ne s'agit, dans le premier cas, que d'une intrigue et d'un sujet de drame — non d'un système dramatique, — tandis qu'il s'agit, dans le second, d'une conception nouvelle du roman ou de la poésie : autre chose est d'emprunter

1. Dans un excellent travail — que je regrette de n'avoir pas connu à temps pour en profiter dans mon livre — sur *l'Influence de la Suisse française sur la France* (Lausanne, 1892). Je suis heureux de me rencontrer aussi avec M. G. Renard sur les rapports de l'esprit genevois et de l'esprit anglais. « Quoi que prétende la géographie, la distance est peut-être moins grande de Londres à Genève ou à Lausanne que de Londres à Paris, et les idées anglaises ont plus d'une fois emprunté le territoire de la Confédération pour entrer en France. » Voir aussi l'introduction que le même auteur a mise à un choix de J.-J. Rousseau, publié chez Charavay.

aux étrangers la matière d'un livre, autre chose de leur emprunter quelque chose de leur génie lui-même; — 2° nous avons peut-être plus à apprendre des nations du Nord, parce qu'elles sont plus différentes de nous : les nations romanes sont nos sœurs; quoique ayant chacune son génie propre, elles n'en sont pas moins de notre parenté morale. Le groupe germanique et le groupe slave des nations européennes, au contraire, nous opposeront encore longtemps des admirations ou des répulsions plus vives.

Mais, quoi qu'on pense à ce sujet, un fait me semble hors de doute : l'influence profonde et durable que les littératures germaniques ont exercée sur les origines de notre littérature du XIXe siècle ; — d'où découle, pour l'historien de cette littérature, la nécessité d'employer les méthodes de la littérature comparée.

M. Souriau n'admet pas cette nécessité — et il n'est pas loin de contester cette influence. J'ai soutenu dans mon livre que, pendant la période révolutionnaire, notre esprit national a « émigré », qu'il s'est assoupli et enrichi au contact des nations voisines. J'ai adopté, en un mot, le point de vue de M. Georges Brandes, écrivant en excellents termes : « Les grands bouleversements, les guerres de la République et de l'Empire, qui ont fait se heurter tous les peuples d'Europe, leur ont appris à se connaître mutuellement. Mais l'influence qu'exercèrent ces séjours à l'étranger fut surtout profonde sur les hommes que les circonstances condamnèrent à un séjour de plusieurs années en dehors de leur patrie. Passagère et superficielle sur les soldats, l'influence de l'étranger fut grande et durable sur les émigrés. L'émigré français se vit contraint d'apprendre les langues étrangères d'une façon un peu approfondie, ne fût-ce que pour pouvoir enseigner sa propre langue. Ce sont des émigrés français intelligents qui ont répandu en France un nouvel esprit [1]. »

M. Souriau estime que, pour avoir énoncé une vérité aussi simple, je « n'aime pas la Révolution » [2]. Bien plus, je ne la connais pas « d'après les documents et les études sérieuses ». J'aurais, paraît-il, appris l'histoire politique de ce temps dans l'*Histoire des Girondins* de Lamartine — à laquelle je crois bien avoir emprunté une anecdote, sans aucun caractère politique d'ailleurs. Bien mieux, pour avoir admis que les émigrés ont eu quelque activité intellectuelle et qu'un Chateaubriand ou un Rivarol appartenaient « aux classes éclairées de la nation », je suis suspect de sympathie pour les émigrés. « On est surpris, écrit M. Souriau, de voir *toutes les préférences de l'auteur se porter vers les émigrés*... » Je ne lui ferai pas, là-dessus, de réponse. Mais pour ce qui est de la littérature révolutionnaire, il me semblait qu'on pouvait aimer la Révolution, dans ses grandes parties, sans goûter beaucoup *Madame Angot* ou le *Jugement dernier des rois* ou même les discours de Robespierre, ce « très brillant élève de l'ancien régime », comme l'appelle M. Souriau — et qu'on pouvait être très sincèrement et profondément attaché à l'esprit de la Révolution sans penser autre chose de la littérature « révolutionnaire » que ce qu'en pensait un Sainte-Beuve [3] quand il écrivait : « Deux ou peut-être trois générations d'orateurs bien vite dévorés... des auteurs dramati-

1. *Die Emigrantenliteratur* (1872), p. 27.

2. M. Souriau me reproche également de ne pas admirer le XVIIIe siècle parce que j'ai parlé de « l'abaissement singulier de l'idée de patrie » à cette époque. M. Souriau me rappelle que, sous l'ancien régime, « le royalisme est la forme officielle de l'amour de la patrie » et que « le patriotisme se confond avec le royalisme ». Or « ce qui est véritablement sensible alors, c'est l'abaissement singulier de l'idée de royauté ». — Je le veux bien, mais, si l'idée de royauté se confond avec l'idée de patrie et si la royauté perd son prestige, je laisse au lecteur le soin d'en tirer la conséquence.

3. Dans *Chateaubriand et son groupe littéraire* (1re leçon).

ques spirituels ou hardis, et souvent déclamatoires,... beaucoup de vaudevillistes dont les gaietés frivoles contrastaient avec le fond sombre du tableau,... chacun vivant au jour le jour, et improvisant, brochant ce que dictait l'esprit de parti ou la nécessité : tel est, avec des éléments assez riches, mais épars, le tableau peu flatté, et assez fidèle, de l'ensemble de la littérature française, même depuis thermidor jusqu'au 18 fructidor, ou jusqu'au 18 brumaire. »

Il n'existe en fait, qu'un moyen de grandir cette littérature « révolutionnaire » : c'est d'y faire entrer, de gré ou de force, les écrivains que la Révolution a condamnés à l'exil : un Chateaubriand, une Mme de Staël, un Joseph de Maistre. Et dès lors, nous touchons à la question véritable, qui se pose en ces termes : la Révolution ayant obligé nombre d'écrivains français à vivre de longues années à l'étranger, entre 1792 et 1815, — ayant, d'autre part, attiré en France, pendant la même période, nombre d'écrivains nés dans les pays voisins, — ce contact, ce frottement des esprits est-il resté sans conséquences, ou, au contraire, a-t-il exercé une influence sensible sur la première génération romantique? A vrai dire, la question n'a pas encore été abordée nettement, à ma connaissance. Mais, dès maintenant, il y a un fait qui parle en faveur de la thèse que j'ai soutenue. De tous ceux que nous pouvons appeler les « premiers romantiques » — la génération de Chateaubriand et de Mme de Staël, — il n'y en a presque pas un qui n'ait eu à se préoccuper des littératures étrangères, surtout de celles du Nord, soit par suite d'un contact direct avec l'étranger, soit par suite de relations avec les étrangers qui nous envahissent à cette époque.

L'étranger envahisseur, de 1789 à 1815, c'est outre Mme de Staël, cette Française si peu naturalisée, Benjamin Constant, Sismondi, Bonstetten, Mme de Charrière, Mme de Krudener, Joseph de Maistre, Xavier de Maistre, combien d'autres! qui ne sont pas assurément parmi les moindres et qui nous apportent chacun quelque chose de leur pays d'origine ou d'adoption, qui de la Suisse, qui de la Hollande, qui de la Livonie, qui de la Russie. — Le Français émigré, c'est un Chateaubriand écrivant en Angleterre, non pas seulement, comme le veut M. Souriau, son *Essai sur les révolutions*, mais encore une bonne partie du *Génie du christianisme*. C'est un Chateaubriand nous faisant dans ses *Mémoires d'outre-tombe* cet aveu significatif sur l'état d'esprit où l'avaient mis sept années d'exil à Londres : « J'étais Anglais de manières, de goût et, jusqu'à un certain point, de pensées : car si, comme on le prétend, lord Byron s'est inspiré quelquefois de *René* dans son *Childe-Harold*, il est vrai de dire aussi que huit années de résidence dans la Grande-Bretagne, précédées d'un voyage en Amérique, qu'une longue habitude de parler, d'écrire et même de penser en anglais avaient nécessairement influé sur le tour et l'expression de mes idées. »

Chateaubriand est plein d'Angleterre, Mme de Staël d'Angleterre et d'Allemagne. Assurément, cela n'explique pas — tant s'en faut — tout Chateaubriand ni toute l'œuvre de Mme de Staël. Mais n'est-ce rien de constater que les deux chefs avérés du mouvement romantique en France, les deux écrivains que tous les historiens s'accordent à désigner comme les initiateurs de notre littérature actuelle, sont si fort imbus d'influences exotiques? Et quelle circonstance historique a produit ce résultat, si ce n'est la Révolution? Sans la Révolution, Chateaubriand serait-il allé en Angleterre, Mme de Staël en Allemagne? Cela est fort douteux; à coup sûr, ils n'auraient pas pénétré si profondément dans le génie de ces peuples, pour leur demander des leçons et des sources d'inspirations nouvelles.

Si des « chefs » on descend aux « soldats », le même fait frappe avec plus d'évidence encore.

Ces « émigrés » d'Allemagne, auxquels M. Souriau refuse toute initiative littéraire, ce sont les rédacteurs du *Spectateur du Nord* ou des *Archives littéraires*, les amis d'un Benjamin Constant ou d'un Charles de Villers. Il

me semble impossible de soutenir, après avoir parcouru l'un des recueils publié par les émigrés ou partiellement inspirés par eux, le *Magasin encyclopédique*, le *Journal littéraire* de Berlin, le *Journal de littérature universelle* ou tel autre — que l'activité intellectuelle de tout ce groupe a été nulle pendant la période révolutionnaire ou impériale. Qu'on lise d'ailleurs, pour s'en convaincre, la curieuse correspondance entre Villers, Constant, Gœthe, Jacobi, Klopstock et autres, publiée à Hambourg par M. Isler [1]; on y verra Villers se faire l'apôtre le plus décidé et le plus ardent du « germanisme » littéraire. On le verra écrire à Mme de Staël, à la date du 25 juin 1802 : « Combien je m'estimerais heureux, madame, si une correspondance suivie me permettait de vous faire connaître de plus près ces Allemands, qui par malheur pensent et s'expriment dans une langue qui vous est étrangère, qui sont les véritables Grecs de l'Europe moderne, chez qui seuls la science est organisée, dont les productions enfin sont empreintes de cette mélancolie que vous leur avez attribuée avec tant de justesse, et qui est mille fois supérieure à l'arlequinerie de la plupart de nos beaux esprits! » Permis à nous de penser que Villers se fait illusion. Mme de Staël n'en répond pas moins avec conviction : « Je crois avec vous que l'esprit humain qui semble voyager d'un pays à l'autre est à présent en Allemagne. J'étudie l'allemand avec soin, sûre que c'est là seulement que je trouverai des pensées nouvelles et des sentiments profonds. » — Et Benjamin Constant n'écrivait-il pas vers la même époque, dans son *Journal* : « J'ai hâte d'aller chercher en Allemagne des hommes dont les habitudes et les opinions soient plus analogues aux miennes? »

L'influence de l'Allemagne sur de Gerando, sur Chênedollé comme sur Camille Jordan, sur Nodier, sur tant d'autres hommes de la même génération a été considérable. Et je ne dis rien de l'attraction que l'Italie, l'Espagne, l'Orient ont exercée sur l'auteur des *Martyrs* et sur celui de *Corinne*. Et en un mot, Stendhal n'exprimait-il pas une des tendances intellectuelles les plus marquées de cette époque quand il répétait : *Vengo adesso dellà citta di Cosmopoli*?

En fait, plus on étudie les origines de notre littérature du XIXe siècle, plus on se persuade que cette initiation de notre esprit national aux œuvres étrangères a été féconde en conséquences bonnes et mauvaises. A coup sûr, les premiers romantiques français ont été des « cosmopolites, » — et la Révolution en est la principale cause. Les critiques classiques de l'Empire le sentaient bien — et le disaient hautement — quand ils dénonçaient avec un Geoffroy la « nouvelle invasion des Barbares », quand ils s'insurgeaient contre « la Melpomène anglo-tudesque », quand ils maudissaient — comme dit Népomucène Lemercier — « les souffles poétiques du Nord et ses vapeurs romanesques », ou encore « ces modèles de l'excellence que la Germanie nous offre sous le titre de *système romantique* ». Combattant la nouvelle école, ils la frappaient — ou croyaient la frapper — au point sensible. Romantisme, c'est cosmopolitisme.

C'est pourquoi il me semble impossible de suivre le conseil que nous donne M. Souriau de laisser « aux critiques de Suisse et de Danemark » le soin d'écrire l'histoire de la littérature européenne [2]. Toute une partie et la meilleure de la littérature du commencement de ce siècle, française ou étrangère, est en fait « européenne », c'est-à-dire, suivant l'excellente définition de M. Jules Lemaitre, « commune et intelligible à tous les peuples de l'Europe ».

1. *Briefe an Ch. de Villers*, herausgegeben von M. Isler. 2e éd., Hambourg, 1883.
2. A moins de laisser cette tâche aux Allemands. Si l'on veut avoir une idée des travaux qu'a suscités en Allemagne cette question de méthode en histoire littéraire, on les trouvera indiqués et résumés dans un récent article de M. Betz sur « la nature, la tâche et la signification de l'histoire comparée des littératures ». (*Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, 1896.)

Elle est « européenne », notamment en France, parce que les écrivains de cette époque se sont appliqués, beaucoup plus que d'autres, à entrer en contact avec l'Europe pensante. Ils se sont fait gloire d'être citoyens de l'Europe, et en cela j'estime pour ma part qu'ils ont été fidèles, malgré des excès regrettables, à la grande tradition nationale et au véritable esprit de la Révolution. Tous auraient pu dire comme Victor Hugo, en parlant de « la patrie du poète » : « Pour Eschyle, c'était la Grèce; pour Virgile, c'était le monde romain; pour nous, c'est l'Europe. »

Mais, qu'on déplore cette tendance ou qu'on l'approuve, qu'on affirme avec M. Souriau que « les échanges intellectuels ne peuvent pas créer un esprit européen » ou qu'on admette avec Gœthe que « le temps de la littérature universelle est venu », il n'est pas possible que l'historien des littératures modernes — et surtout de la plus universelle de toutes — se désintéresse de ce point de vue.

M. Souriau pense que cette « besogne », comme il dit, ne convient pas à des Français. J'estime qu'elle est, au contraire, la tâche qui s'impose de plus en plus aux historiens de la littérature française, comme elle s'est imposée à ceux qui ont écrit, depuis vingt-cinq ans, l'histoire politique de notre pays.

JOSEPH TEXTE.

COMPTES RENDUS

ABEL LEFRANC. **Les dernières poésies de Marguerite de Navarre** [1].

Les dernières poésies de Marguerite de Navarre que M. Abel Lefranc a eu l'heureuse fortune de retrouver, et dont la Société d'histoire littéraire a assuré la publication, sont un précieux complément de l'œuvre déjà connue de la reine. Elles contiennent quelques-unes de ses plus gracieuses et fortes inspirations. Une ample et intéressante préface met en lumière l'importance des poèmes qui composent ce recueil. C'est une des plus considérables révélations d'inédits qui se soient faites en ces dernières années.

Le texte a été soigneusement établi par M. Lefranc. Mais il ne s'étonnera pas que, ayant tout à faire, il ait laissé encore beaucoup à faire. Il m'a semblé qu'en certains cas, il avait fait erreur dans ses interprétations ou ses restitutions, et qu'en d'autres il avait trop facilement, ou trop désespérément peut-être, laissé subsister d'insoutenables leçons.

Voici donc les remarques qu'une première et rapide lecture m'a suggérées. Je les propose à M. Lefranc, à qui le succès certain de son premier travail fera un devoir d'amener ces textes si intéressants à un état, s'il est possible, définitif.

P. 3. Après m'avoir arraché une maire,
Devant les yeulx, *mon sang*, *douleur amère* !

La variante du ms. 883 est la leçon à suivre :

Devant les yeulx, non sans douleur amère.

C'est plat, mais c'est correct, coulant, et conforme au ton uni de cette langue fluide, plaintive.

P. 20. Tant que croyois vostre contentement,
De mon ennuy *couvrir* le sentiment.

Il faut lire *couvrais* ou *couvris* ; cet infinitif ne s'explique pas, et il faut ici une proposition principale.

P. 20. Vous sans mary et sans père et sans *guide*.

Ce mot *guide* ne rime pas avec *remède* : il faut lire *aide*.

1. *Les dernières poésies de Marguerite de Navarre*, publiées pour la première fois avec une Introduction et des notes, par Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France. — *Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.* — (Armand Colin et Cie, in-8, 1896, 12 fr.)

P. 38. Et *bien* souvent a mieux aymé choisir
Que [de] leur voir [h] azarder chair et peau.

Si *choisir* est certain, il faut lire *mal*. « François Ier a mieux aimé souffrir lui-même que d'exposer son peuple. »

P. 42. Esleve ung peu ta morte et triste *chaire*.

« C'est la rime, dit M. Lefranc, qui amène l'auteur à écrire *chair* avec un *e*. » La licence serait rude. Mais *chaire* est ici simplement *chère* (visage).

P. 43. Devant mes yeulx la mort me l'a osté
Le dernier *fils* lequel il acolla.

Ce qui n'a pas de sens. Il faut lire évidemment :

Devant mes yeulx la mort me l'a osté :
Le dernier *fus* lequel il acolla.

P. 51. *Mais, Amarissime, demeure*
Avec moi, parquoy je [te] prie
Que devant elle tu ne pleures,
Car elle est trop triste et mar[r]ye.

Ponctuation vicieuse qui fait contresens. Tout le discours de Securus s'adresse à Agapy, et il faut lire, en otant les deux virgules :

Mais Amarissime demeure, etc.

Il avertit Agapy de retenir sa douleur devant Amarissime qui demeure chez lui.

P. 54. Mais où est la vertu louable
Des anciens et *leur* constance ?

La leçon du ms., *la constance*, est très satisfaisante. Il y a ici une transposition du complément qui n'a rien de rare.

P. 90. Et luy, qui est le Dieu jaloux,
Ne veut aultre amy et espoux.
Mettez donc en lui vostre cueur
Car tout vostre cuur veult avoir...

La correction est inutile et détruit la netteté du passage. Le ms. donne :

Ayez ou mectez vostre cueur.

Il suffit de ponctuer ainsi :

Et luy, qui est le Dieu jaloux,
Ne veult, aultre amy et époux
Ayez, où mectez votre cueur.
Car tout vostre cueur veult avoir.

« Dieu ne veut pas que vous ayez un autre ami où vous mettiez votre cœur. » Ainsi le sens de la première phrase est complet et net ; et *car* se rapporte à l'idée à laquelle il doit se rapporter : « Dieu ne veut pas..., car il veut... » —

L'omission de *que* se rencontre plus d'une fois dans ce volume même. Le subjonctif *mettez* est absolument correct à cette date.

P. 95. Amour luy est *pour tout plaisir soulas.*

Faut-il lire : *tout plaisir* et *soulas*, en supprimant *pour*?

P. 111. Mon âme périr et noier
Oh! puisse en ceste doulce mer
D'amour, où n'y a poinct d'amer.

« Le ms. porte *or* », dit M. Lefranc. Pourquoi changer *or*, qui donne un excellent sens? *Or*, *ore*, *ores*, c'est-à-dire maintenant, à présent.

P. 114. Vostre amour est froide et lante :
N'entend[*z*] poinct *son* secret.

Le ms. porte *se* : je lis *ce*. Puis, le second vers n'a que six syllabes; or, dans toute cette page la bergère chante en distiques de sept syllabes. Il faut donc rétablir sept syllabes ici au second vers, comme au premier. Enfin, le sens de ce vers, tel que M. Lefranc l'établit, est peu satisfaisant. C'est la bergère qui doit reprocher aux autres de ne pas entendre un secret, et non elle qui n'entend pas le secret des autres, lesquelles n'en ont point. Je lis donc :

N'entendez point ce secret.

« Vous n'entendez point le secret du véritable amour. »

P. 133. Et moi j'étoys *un sanglier aux boys* ;
Car, d'une part, la mort me menassoit...

Lire :

Et moi, j'estoys un sanglier aux abois,

en faisant *sanglier* dissyllabe.

P. 161. Repos n'auray, ny paix, ni passience,
Qu'à bien parler ne soye parvenu,
Qui à sçavoir toute chose est tenu.

M. Lefranc comprend : « Moi qui suis tenu de savoir toute chose. » Comment *qui est* peut-il signifier *qui suis*? Et pourquoi l'*ami* (c'est-à-dire Marguerite elle-même) aurait-il l'obligation de tout savoir? Il faut rapporter *qui est* à *bien parler* : c'est *le bien parler* qui est tenu de savoir toute chose ; l'orateur doit n'être ignorant de rien, selon la théorie cicéronienne, dont on peut voir le développement au premier livre du *De oratore*.

P. 246. De son seul Tout s'eslongue *et de science.*

La science n'a rien à faire ici : *Tout* et *Rien* doivent être seuls en présence. La leçon du ms. 24,298, rejetée par M. Lefranc, est excellente :

De son seul Tout s'eslongue et *désavance.*

Désavancé (reculé) est dans l'*Heptaméron* et dans Clément Marot.

P. 246. Rend le cuyder *et* l'homme tout deffaict.

Lire *de* pour *et*.

P. 246. Mais quand son Rien il voit et tel *se* sent,
Il vient petit, povre, nud, innocent,
Et si petit qu'estre en lui ne séjourne,
Mais en son Tout le voit et le retourne.
Car, puisqu'au Tout son estre voit et veult
Qu'en luy seul soit, son Rien à l'heure peult;
Et ce Tout là, où son seul estre il croit
S'incorporer et retourner tout droit,
C'est le chef-d'œuvre et de foy et d'amour
Par qui au Tout le Rien fait son retour.

Tout ce passage est fortement altéré, parfois inintelligible.

Au vers 1, il faut peut-être *le* au lieu de *se*. Au ms. 2, le vers 1552 fournit la bonne leçon.

Et si très rien qu'estre en luy ne séjourne.

Au vers 4, je lis *là retourne* et non *le*. Au vers 6, *son Rien à l'heure peult*, n'a pas de sens, il faut supprimer la ponctuation à la fin du vers, puis lire au vers 7, *à* (peut-être *en*) et non *et*, puis mettre une virgule après *croit* : les infinitifs du vers 8 se rattachent au *peult* du vers 6; on met point et virgule ou deux points après *droit*; les vers 9 et 10 résument la pensée des vers 1 à 8. Voici le passage corrigé dans toute sa suite :

Mais quand son Rien il voit, et tel le sent,
Il vient[1] petit, povre, nud, innocent,
Et si très rien qu'estre en luy ne séjourne :
Mais en son Tout le[2] voit et là retourne.
Car puys qu'au Tout son estre voit, et veult
Qu'en luy seul soit, son Rien à l'heure peult
A ce Tout là (où son seul estre il croit[3]),
S'incorporer et retourner tout droit :
C'est le chef d'œuvre et de foy et d'amour
Par qui au Tout le Rien fait son retour.

P. 343. Volontiers *donroit* en effect
Pour le déifier ma vie.

Le sens exige *donrois* : je donnerais...

P. 344. Diplus bientôt s'esjouira,
Quand de [sa] Plandes joÿra :
Car chose nouvelle est plaisante,
Dont *mon* cœur se resjouyra.

Au second vers, ce mot *Plandes* me paraît fort suspect. Mais au quatrième vers il faut assurément *son*.

1. Devient.
2. *Le*, c'est l'*estre* du vers précédent. *Là*, c'est *au tout*.
3. Où il croit qu'est son seul être.

P. 383. — *Le Navire.* Il faut d'abord faire une remarque sur le mètre de ce poème. La succession des rimes se fait ainsi : *a b a b c b c d c d e d e f e f g f*, et ainsi de suite. Ce sont des rimes croisées ; chaque rime se répète trois fois. Mais pour éviter la coupe régulière en strophes de six vers et assurer la continuité fluide du mètre, Marguerite a répété deux fois seulement la première rime *a*, au premier et au troisième vers du poème ; de sorte que l'on n'a pas des groupes bien distincts de six vers sur deux rimes; mais chaque groupe de six vers contient deux rimes, l'une répétée deux fois, l'autre trois fois, puis le premier élément d'une troisième rime par lequel se fait la liaison au groupe suivant. Cette observation est de conséquence pour la restitution du texte, la découverte des rimes nécessaires et l'indication des lacunes.

P. 388.
O la présence à tous yeux agréable
Et plus parfaitte! ô la meilleure grace
Qui fut jamais et plus amyable.
Mort trop soudain a éclipsé la *force*
De mon soleil, me laissant sans lumière
Aux ténèbres de ceste terre basse;
Moi qui de toy venue estois premiere
Au monde bas, devois premiere au ciel
Aller, mais *quoy*, *après luy je demeure!*

Les rimes trahissent l'altération du passage. *Grâce*, au vers 1, ne rime avec rien. Mais au vers 5, *basse* ne rime non plus avec rien. Donc le vers 3 devait rimer à la fois avec *grâce* et *basse*, selon la constitution rythmique du morceau que je viens d'indiquer.

Nous lirons donc, au lieu de *force* :

Mort trop soudain a éclipsé la *face*
De mon soleil...

Au vers 8, *demeure* ne rime avec rien. *Après luy je demeure* nous donne le sens; la rime est fournie par *lumière* et *première* : il manque la troisième rime; ce doit être *arrière*. Et si nous songeons que dans cette phrase Marguerite parle à son frère (vers 6, *de toy*), nous jugerons qu'il faut sans doute faire disparaître la troisième personne *luy*, et lire :

... devois première au ciel
Aller, mais *quoy*, *je demeure en arrière.*

On pourrait, au lieu de *arrière*, songer à la rime *dernière*, et restituer à peu près ainsi : *Mais qui, je mourrai la dernière.* Je crois l'autre conjecture meilleure comme contenue plus exactement dans la leçon altérée.

P. 405.
O frère heureux d'arriver le dernier
En ce mortel labyrinthe et cruel,
Où l'on se doit du chemin deffier;
Et plus heureux qui *au celeste lieu*
[T'es] envolé, en ce plaisant jardin
Où il y a plaisir [sur]naturel.

Lieu ne rime avec rien. Mais les mots correspondants *cruel* et *naturel* imposent la rime intermédiaire *ciel*. Mais *au ciel* fait un trou dans le vers. Il sera

rempli par une idée nécessaire et absente de la leçon du ms.; l'idée antithétique à *le dernier*. Marguerite complimente encore ici son frère d'être né *après* elle et mort *avant* : tout le sens porte sur ce qu'il l'a précédée au tombeau. Il faut donc lire :

Et plus heureux qui *le premier au ciel*
T'es envolé...

P. 428. Aimant les siens d'amour qu'il ne peut faindre,
Comme os de ses os et chair de sa chair,
Se faisant d'eux honorer, aimer, craindre,
Servir aussi, sans jamais se faicher;
De son royaume et pour le conserver
N'espargner rien pour ceste forteresse.

Les deux derniers vers n'ont pas de sens. M. Lefranc suppose une lacune d'un vers, qui fournirait la rime à *forteresse*. La constitution rythmique ne permet pas d'admettre qu'il y ait ici une lacune. Sous le mot *forteresse* se dissimule le troisième mot rimant à *chair* et *fâcher*. Mais si l'on ne suppose pas de lacune, il faut rattacher *de son royaume* à ce qui précède. Je lis donc :

Se faisant d'eux honorer, aimer, craindre;
Servir aussi, sans jamais se fâcher,
A son royaume, et, pour le conserver,
N'espargner rien...

Je ne vois rien de satisfaisant pour remplacer la fin du vers. Toutes les restitutions surtout auxquelles j'ai pensé ont quelque chose d'arbitraire. Il faut une rime à *chair* et *fâcher*.

P. 429. *Les* œuvres font tenir en seureté
Roy et subjects, pour quoy les fault aimer
Et en user par sens et par *mérite*.

Au premier vers, je lis *ces* œuvres, et non *les*. *Ces œuvres*, c'est tout ce que le roi vient de prescrire à son fils dans la page précédente. *Mérite* ne rime pas; *malheureté, sûreté*, nous prescrivent la rime qui manque : c'est *bonté*.

P. 433. Las! ignorer vous ne pouvez combien
Il vous aymoit, de soy-mesme *hostellier*
Pour consoller ce qu'il estimoit sien,
Son propre bien et le sien péculier.
Il estimoit ses amis, car amour...

Je ne comprends pas le second vers : cet *hostelier de soy-mesme* n'offre pas de sens. Ne faudrait-il pas lire : *de soy-mesme oublier*, c'est-à-dire : *combien il vous aimait, de s'oublier soi-même* pour... Aux vers 3 et 4 la ponctuation est mauvaise, et produit l'insoutenable platitude : *il estimait ses* amis. Je lis :

... ce qu'il estimait sien :
Son propre bien et le sien péculier
Il estimoit ses amis...

Il y a une inversion très claire et usuelle alors : *il estimait son propre bien (être) ses amis...* : c'est l'explication de *ce qu'il estimait sien*.

P. 434. *Tous nos peschez* en ceste mort ocist.

Le ms. donne *Onter péché*. Cela me paraît donner naturellement :

Honte et péché en ceste mort ocist.

P. 436. Et luy en toy te sera vie et guide,
Estre, pouvoir, vouloir, penser, parler,
Et s[e]ur sçavoir. *Ne me diz poinct : je cuyde*,
Voicy le jour : il m'en convient aller.

Les deux derniers vers sont inintelligibles. C'est François Ier qui doit dire, et non Marguerite :

Voici le jour : il m'en convient aller.

Et il s'en va en effet malgré sa sœur. Mais alors qu'est-ce que signifie cette phrase : *Ne me diz poinct, je cuyde*? Le ms. porte :

Et sur savoir; je ne dict point : je cuyde.

C'est ce qui me paraît renfermer le vrai sens. Il faut un point après parler. François Ier a fini son discours. Il le confirme maintenant : « *je ne diz point : je crois;* ce que je dis est sûr, *j'ai un sûr savoir*. Puis il annonce l'obligation où il est, en bon fantôme, de s'en aller. Je lirais donc ainsi :

... penser, parler.
Ai seur savoir : je ne dis pas, je cuyde.
Voici le jour, il m'en convient aller.

Je terminerai ces remarques par une observation qui peut avoir son importance pour la restitution du texte. Il me paraît probable que le ms. 24,298 a été non pas *copié*, mais *écrit sous la dictée* par le scribe à qui on le doit. Cela me paraît résulter de certaines fautes, inexplicables autrement que par la distraction d'un homme notant les sons qu'il entend sans comprendre. Voici deux exemples décisifs, où l'erreur et la cause de l'erreur sont évidentes :

P. 12. *Se departant du temps, regret, et lieu*
Pour : *Se departant du tant regretté lieu.*

P. 30. *Que ceulx qui font des mères si bonne mine.*
Pour : *Que ceulx qui font d'aimer si bonne mine.*

Aimer se prononçant alors en faisant sonner la consonne finale. C'est encore ainsi que je m'expliquerais *mon sang douleur amère*, pour *non sans douleur amère*; *onter péché* pour *honte et péché*; *et sûr savoir*, pour *ai sûr savoir*, etc.

GUSTAVE LANSON.

PÉRIODIQUES

Allgemeine Zeitung, Beilage, n° 262. — *Journal des Goncourt*. — N° 283 : J. Sarrazin, *Alexander Dumas fils*. — N° 296 : L. Geiger, *Gœthe und die französische Revolution*.

American Journal of philology, XVI, 1, René de Doyen Belleisle, *Totus in old French and provinçal*.

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen. XCV, 3. — Tobler, *Vermischte Beiträge zur franz. Grammatik* (A. Risop). — Stiefel, *Ueber die Chronologie von Rotrous dramatischen Werken* (O. Schultz). — Koschwitz, *Ueber die provenzalischen Feliber und ihre Vorgänger* (O. Schultz). — Koschwitz, *Grammaire historique de la langue des félibres* (O. Schultz). — Littré, *Comment j'ai fait mon dictionnaire*, p. p. Imelmann (A. Tobler). — Münch et Glauning, *Didaktik und Methodik des französischen und englischen Unterrichts* (A. Tobler). — Suchier und Wagner, *Ratschläge für die Studierenden des Französischen und des Englischen* (C. Friesland).

Bulletin du Bibliophile. — Janvier 1896 : le vicomte de Grouchy, *La presse sous le premier Empire* (suite). — Le vicomte de Savigny de Moncorps, *Précieux autographes d'Alfred de Vigny*. — Eugène Asse, *Un nouveau texte des Provinciales*. — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles*. — Février : d'Eylac, *Alexandre Dumas fils et la bibliophilie*. — Le vicomte de Grouchy, *La presse sous le premier Empire* (fin). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles*. — Mars : Léopold Delisle, *Notice sur un livre d'astrologie de Jean, duc de Berri*. — Eugène Asse, *Les petits romantiques : A. Fontaney*. — Maurice Tourneux, *Gustave Brunet*. — Joseph Dumoulin, *François Ier Estienne et sa famille*. — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles*.

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. — 15 avril 1895 : R. Reuss et Ch. Pradel, *Le Mercure galant et les protestants, sonnets de H. de Ranchin et André Martel*. — 15 octobre : Eug. Ritter, *Lettre de Favenc jeune à Jean-Jacques Rousseau* (25 juillet 1764). — Eug. Ritter, *La famille Fontanes*. — 15 novembre : D. Benoit, *Réponse de Jean-Jacques Rousseau à la lettre de Favenc jeune* (1er septembre 1764). — Oberkampff de Dabrun, *La famille Fontanes*. — 15 décembre : Eug. Ritter, *Didier Rousseau, quartaïeul de Jean-Jacques Rousseau, nouveaux documents* (1549-1569).

Le Correspondant. — 10 décembre : Arthur Desjardins, *Proudhon, sa vie, ses œuvres, sa doctrine*. II. *Proudhon et la deuxième république*. — Marie-Thérèse Ollivier, *Valentine de Lamartine, d'après des lettres inédites* (fin). — *Livres d'étrennes*. — 25 décembre : M. Dronsart, *Une évolution littéraire : le retour au roman historique en Angleterre*. — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre*. — *Livres d'étrennes*. — 10 janvier 1896 : Arthur Desjardins, *Proudhon et le christianisme*. — Adolphe Lair, *Une découverte littéraire : le P. Joseph écrivain*. I. *L'écrivain politique*. — Humbert Clérissac, *La confession de M. Jules Lemaître*. — 25 janvier : Adolphe Lair, *Une découverte littéraire : le P. Joseph écrivain*. II. *L'écrivain religieux*. — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre*.

Die neueren Sprachen. — III, 6 : R. Kron, *Die Methode Gouin* (fin). — J. Caro, *Der Pariser Ferienkursus des Jahres 1895.* — Durand, *Die vier Jahreszeiten für die französische Konversationsstunde* (Doutrepont et Gundlach). — La France, anthologie géographique : O. Reclus, *En France*, p. p. K. F. Th. Meyer (T. Sarrazin). — Köcher, *Zum französischen Unterricht am gymnasium.* — Thudichum, *Ein Urteil über Bierbaums Lehrbücher.* — III, 7 : J. Ackerknecht, *Die Bindung im französischen Unterricht.* — M. Müller, *Die Kanonenfrage für französische und englische Schullektüre.* — M. Prollius, *43e Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner.* — Suchier und Wagner, *Ratschläge für die Studierenden des Französischen und Englischen* (Klinghardt). — Jacobs-Brincker-Fick, *Französische Grammatik* (H. Schmidt). — G. Caro, *Schulbibliothek französischer und englischer Prosaschriften aus der neueren Zeit : — L'ami Fritz*, p. Arnold; *Lettres* de Mme de Sévigné, p. Kabisch (Lohmann). — J. Sarrazin, *Französische Examina.*

Finsk Tidskrift. — Juillet-août 1895 : Pelle Molin, *Lamartine och hans mor.*

Franco-Gallia. — XII, 11 et 12 : Lefèvre, *Le printemps représenté pour la leçon de conversation.* — Comptes rendus : Wendt, *Encyclopädie des französischen Unterrichts.* — Kahle, *Französisches Lesebuch.* — Kron, *Le petit Parisien.* — Coppée, *Ausgewählte Novellen*, p. Franz — Traut, *Französische Briefschule.* — Durand et Delanghe, *Uebungen für die Französische Konversations stunde.* — Hartmann, *Die Anschauung im neusprachlichen Unterricht.*

Giornale storico della letteratura italiana. — XXVI, 3, fasc. 78 : P. Toldo, *Se il Diderot abbia imitato il Goldoni.* — Léon Dorez, *Antonio Tebaldeo, les Sadolet et le cardinal Jean du Bellay.* — R., *Conférences de la Société d'études italiennes réunies* par G. Guenard.

Jahresberichte über das hohere Schulwesen. — 1894, VIII und IX : H. Löschhorn, *Französisch und Englisch.*

Journal des Débats politiques et littéraires. — 8 décembre 1895 (soir) : Paul Diénay, *Bibliophiles et bibliomanes.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 10 décembre (soir) : Georges Clément, *Vieux papiers, vieux souvenirs* (les lettres de la duchesse de Broglie). — 12 décembre (soir) : Édouard Rod, *l'Individualisme en littérature.* — 13 décembre : René Doumic, *La réception de M. Henry Houssaye à l'Académie française.* — J. Bourdeau, *Nécrologie : Émile Montégut.* — 14 décembre : M. S., *Une nièce de Lamartine.* — (Soir) : André Hallays, *Opinion de M. Brunetière sur la critique d'art.* — Raymond Poincaré, *Alexandre Dumas.* — 15 décembre : F. D., *La jeunesse de Montalembert.* — (Soir) : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 17 décembre : F. D., *Un historien bourguignon* (l'abbé Courtépée). — (Soir) : Augustin Filon, *« l'Ami des Femmes » au Critérion.* — 18 décembre (soir) : S., *M. Emile Gebhart.* — 19 décembre (soir) : Édouard Rod, *A propos de la renaissance latine.* — Ernest Bertin, *La société française sous le premier Empire, d'après le « Journal » de Castellane.* — 20 décembre (soir) : Henri Chantavoine, *Autour de Montaigne.* — 21 décembre : M. S., *M. Francis Vielé-Griffin.* — 22 décembre : H., *La plaidoirie dans la langue française.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 24 décembre : E. D., *Les enfances Vivien, chanson de geste.* — 27 décembre (soir) : Édouard Rod, *Le nouveau roman de M. Fogazzaro.* — 29 décembre (soir) : Paul Diénay, *Du snobisme national.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 31 décembre : M. S., *Hommes et livres* (par M. Gustave Lanson). — 1er janvier 1896 : René Doumic, *Les lettres de la duchesse de Broglie.* — 2 janvier : Edouard Rod, *Alexandre Dumas fils et les écrivains nouveaux.* — 6 janvier : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 8 janvier : Maurice Spronck, *Le poète Dussillet.* — Arvède Barine, *Manuel du journaliste allemand.* — 10 janvier : Édouard Rod, *Vieilles lettres d'affaires.* — G. Baguenault de Puchesse, *Une campagne de Monluc en Guyenne.* — 11 janvier : André Hallays, *Paul Verlaine.* — Maurice Spronck, *Madame Geoffrin, d'après un livre nouveau.* — 13 janvier : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 16 janvier : S., *M. Pingard.* — 18 janvier :

Henri Chantavoine, *La réception de M. Jules Lemaître à l'Académie française.* — André Hallays, *Les dialogues de Mirabeau.* — 20 janvier : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 24 janvier : Edouard Rod, *La vie et le roman.* — Emile Faguet, *Une causerie sur La Fontaine.* — 26 janvier : André Hallays, *En Sorbonne.* — 27 janvier : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 31 janvier : *Les mémoires du général de Saint-Chamans.* — 2 février : André Hallays, *les Plagiats de M. Gabriel d'Annunzio.* — 3 février : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 6 février : S., *Plagiat et imitation.* — 7 février : Edouard Rod, *la Renaissance de l'idéalisme.* — 9 février : André Hallays, *M. Zola et la jeunesse.* — 10 février : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 11 février : Henri Chantavoine, *M. Ernest Legouvé.* — 12 février : Emile Gebhart, *Renée de France, duchesse de Ferrare.* — 15 février : Paul Diénay, *les Bouquinistes.* — 16 février : André Hallays, *Du plagiat.* — 17 février : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 21 février : Emile Faguet, *Sur Rivarol.* — 22 février : Maurice Spronck, *les Romans préhistoriques de M. J.-H. Rosny.* — 23 février : Christian Schefer, *Une thèse suédoise sur Musset.* — 24 février : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 26 février : Georges Clément, *Encore des mémoires : le général de Saint-Chamans.* — 28 février : Henri Chantavoine, *Arsène Houssaye.* — 2 mars : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 6 mars : Edouard Rod, *Le genèse des grands hommes.* — J. Bourdeau, *Revue philosophique : P.-J. Proudhon.* — 7 mars : André Hallays, *Daniel Cortis* (par A. Fogazzero). — 9 mars : S., *Un philosophe* (M. Jules Lachelier). — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.*

Journal des savants. — Novembre 1895 : Léopold Delisle, *Découverte d'une très ancienne version latine de deux livres de la Bible.* — Décembre : M. Berthelot, *La vie et les ouvrages de Denis Papin.* — B. Hauréau, *Les manuscrits d'Avignon* (1er article). — Janvier 1896 : Paul Janet, *J.-J. Rousseau et le cosmopolitisme littéraire.* — H. Wallon, *Histoire des princes de Condé* (1er article). — B. Hauréau, *Les manuscrits d'Avignon* (dernier article). — Février : Ch. Lévêque, *L'art et la nature.* — H. Wallon, *Histoire des princes de Condé* (dernier article). — B. Hauréau, *Eudes de Chériton.*

Literarisches Centralblatt. — N° 46, Robert von Blois, *Floris und Liriope, die didaktischen und religiösen Dichtungen*, p. Jacob Ulrich. — N° 50 : W. Münch, *Zur Förderung des französischen Unterrichts.* — N° 2 : Rosenbauer, *Die poetischen Theorien der Plejade nach Ronsard und Dubellay.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 1 : Vollmöller et Otto, *Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie* (Mahrenholtz) ; La Rue, *La langue verte, dictionnaire d'argot* (Sachs). — N° 2 : *Le patois neuchatelois, recueil de dictons et de morceaux en prose et en vers* (Gilliéron) ; *Adam le Bossu, Le jeu de Robin et de Marion*, p. p. Langlois (Tobler) ; Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens* (Heyck).

Modern language notes. — X, 8 : Payne et Greene, *Philological congress.* — Symington, *Michel Strogolff again.* — Warren, *The novel and the story.* — Schmidt-Wartenberg et Karsten, *The central modern language conference.*

La Nouvelle Revue. — 1er janvier 1896 : E. Ledrain, *Critique littéraire.* — M. Fouquier, *Critique dramatique.* — 15 janvier : *Lettres inédites sur Mme Récamier.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — M. Fouquier, *Critique dramatique.* — 1er février : le comte Robert de Montesquiou, *Une lecture d'Ernest Hello.* — 15 février : Ange Pitou, *Paris et les alliés en 1814* (inédit). — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — M. Fouquier, *Critique dramatique.* — 1er mars : E. Ledrain, *Critique littéraire.* — M. Fouquier, *Critique dramatique.* — 15 mars : Victor du Bled, *Les Prédicateurs d'autrefois et d'aujourd'hui.* — Fr. Paulhan, *Paul Verlaine.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — M. Fouquier, *Critique dramatique.*

Ord och Bild. — 1895, 7 et 8 : J. Mortensen, *Journal des Goncourt.* — Hedin, *Ludwig XIV's tidehvarf.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 4 janvier : Paul Monceaux, *La philosophie de M. Sully Prudhomme.* — 11 janvier : Émile Faguet, *La reli-*

gion des contemporains. — 10 janvier : Albert Malet, *Le général Thiébault, d'après ses mémoires.* — 25 janvier : Charles Le Goffic, *Paul Verlaine.* — Émile Faguet, *Pages choisies de Flaubert.* — J. du Tillet, *Une nouvelle étude sur Tartuffe* (par Régnier). — 1er février : Eugène Muntz, *Un journaliste au* XVIe *siècle : l'Arétin.* — Paul Monceaux, *Un roman cornélien.* — M. Fleury, *Le dernier des bardes* (M. de la Villemarqué). — 8 février : Étienne Charavay, *Une lettre inédite de Proudhon.* — J. du Tillet, *Théâtres : Vaudeville*, la Bonne Hélène, *de M. Jules Lemaître.* — Auguste Lepage, *Souvenirs sur M. Anatole France.* — 15 février : Emile Faguet, *Lessing* (d'après M. Emile Grucker). — Léon Béclard, *La carrière d'un domestique au* XVIIe *siècle, d'après les Mémoires de Gourville.* — 22 février : Emile Trolliet, *Rôle civilisateur de la langue française.* — Paul Monceaux, *Causerie littéraire : l'Histoire morale des femmes, de M. Ernest Legouvé.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, Grosse fortune, *de M. Henry Meilhac.* — 29 février : *Quelques lettres inédites de Lamartine.* — Emile Faguet, *Les amours de J.-J. Rousseau.* — 7 mars : A. Espinas, *Le socialisme du* XVIIIe *siècle et la Révolution.* — Paul Besson, *La jeunesse de Gœthe.* — J. du Tillet, *Théâtres : Porte-Saint-Martin*, Thermidor, *de M. Victorien Sardou.* — Georges Pellissier, *Mouvement littéraire : Rivarol.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — Nos 51 : Bujeaud, *Chants et chansons populaires des provinces de l'ouest* (M. Baguenier-Desormeaux). — 52 : *Montesquieu : Voyages, p. A. de Montesquieu* (René Marie) — 2 : Tronchin, *Le conseiller Tronchin* (Raoul Rosières). — 3 : Brunet, *Du prix des livres rares vers la fin du* XIVe *siècle* (T. de L.); *Mémoires du général Thiébault*, IV et V (E. Charavay); Bengesco, *Bibliographie franco-roumaine du* XIXe *siècle* (N. Torgo). — 4 : Hello, *Le siècle, les hommes et les idées* (Raoul Rosières). — 5 : G. Deschamps, *La vie et les livres*, II (Salomon Reinach). — 6 : Buche, *Lettres de Boyssoné et de ses amis* (T. de L.). — 7 : *Branthôme*, p. Lacour, XII et XIII (A. Delboulle); Bourgeois, *Le grand siècle* (M. de Curzon).

Revue de Paris. — 1er janvier 1896 : Gaston Paris, *Sully Prudhomme.* II. — 15 janvier : Georges Sand, *Préface générale.* — 1er février : Fernand Gregh, *Paul Verlaine.* — 15 février : George Sand, *Lettres à Ernest Feydeau.* — Ch.-V. Langlois, *les Universités au moyen âge.* — Ugo Ojetti, *Quelques littérateurs italiens.* — 1er mars : Paul Robiquet, *Babeuf et Barras.* — 15 mars : Barras, *Les préliminaires du 18 brumaire.* — S. Rocheblave, *George Sand avant George Sand.* — Georges Rodenbach, *A propos de « Manette Salomon ».*

Revue de philologie française et provençale. — 1895, II : A. Jeanroy et M. Teulié, *L'Ascension, mystère provençal inédit du* XVe *siècle, publié pour la première fois.* — L. Clédat, *Études de grammaire française : les mots invariables.* — *Bulletin de la Société de réforme orthographique.* — III : L. Clédat, *Études de grammaire française : les mots invariables* (suite). — L. Clédat, *Œuvres narratives du moyen âge, analyses et extraits traduits* (*Le lai de l'ombre; Fragments du Chevalier au lion, du Chevalier de la charrette et du Tristan de Béroul*). — Ch. Adam, *Remarques sur l'orthographe de Descartes.* — M. Teulié, *Traduction de quelques strophes de* Mireille *en divers dialectes méridionaux* (suite). — L. C., *Qui vive? — Bulletin de la Société de réforme orthographique.* — IV : L. Clédat, *Œuvres dramatiques d'Adam de la Halle, analyses et extraits traduits.* — L. Vernier, *Observations sur la phonétique du latin vulgaire* (suite). — A. Roux, *Glossaire du patois gâtinais.* — *Bulletin de la Société de réforme orthographique.*

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier 1896 : Adolphe Jullien, *Le romantisme et l'éditeur Renduel.* II. *Pétrus Borel, Lamennais, Alfred et Paul de Musset, Sainte-Beuve.* — 15 janvier : René Doumic, *Revue littéraire : une consultation* (sur Alexandre Dumas fils). — 1er février : Adolphe Jullien, *Le romantisme et l'éditeur Renduel.* III. *Eugène Renduel et Gérard de Nerval; Théophile Gautier.* — 15 février : Émile Gebhart, *Boccace* : III, *les Drames du* Décaméron. — René Doumic, *Revue littéraire : Deux moralistes « fin de siècle » : Chamfort et Rivarol.* — 1er mars : *Une correspondance inédite de Prosper Mérimée.* I. —

Paul Guiraud, *L'œuvre historique de Fustel de Coulanges.* — 15 mars : *Une correspondance inédite de Prosper Mérimée.* — René Doumic, *Revue littéraire : l'histoire diplomatique et les livres de M. le duc de Broglie.*

Revue des langues romanes. — Février 1896 : Eugène Bouvy, *Voltaire et la langue italienne.* — Joseph Buche, *Lettres inédites de Jean de Boyssoné et de ses amis* (2e série). — Mars : Joseph Buche, *Lettres inédites de Jean de Boyssoné et de ses amis* (2e série, *suite*).

Revue encyclopédique. — 4 janvier 1896 : Georges Pellissier, *Critique littéraire :* Chamfort, *par M. Pellisson.* — Camille Mauclair, *Critique dramatique : Le cuivre, de M. Paul Adam. — Académie française : discours de M. Henry Houssaye et de M. Brunetière. — Nécrologie : Jules Moinaux; Émile Montégut.* — 11 janvier : Charles Maurras, *Vie littéraire : le docteur Max Nordau.* — 18 janvier : Arsène Alexandre, *Sur le théâtre de Jules Lemaître.* — G. Pellissier, *Critique littéraire : la Galilée, de Pierre Loti.* — Alcide Bonneau, *Théâtre :* Marcelle, *de M. Victorien Sardou.* — 25 janvier : Henri Castets, *Paul Verlaine.* — Charles Maurras, *La mémoire de Verlaine. — Académie française : réception de M. Jules Lemaître.* — 1er février : Émile Faguet, *Théâtre : au Chat noir.* — 8 février : Charles Maurras, *Vie littéraire : Le plagiat en littérature.* — Émile Faguet, *Théâtre :* le Modèle, *de MM. Fouquier et Bertal.* — Albert Cim, *les Droits d'auteur.* — 15 février : Jules Bois, *La Dame aux camélias.* — Albert Cim, *les Droits d'auteur.* — Alcide Bonneau, *Théâtre :* l'Ornière, *de Mme Marya Cheliga.* — 22 février : Alcide Bonneau, *L'Arétin écrivain religieux.* — Émile Faguet, *Théâtre :* la Bonne Hélène, *de M. Jules Lemaître.* — 29 février : Émile Faguet, *Théâtre :* Grosse fortune, *de M. Henry Meilhac.* — Charles Maurras, *Vie littéraire : La candidature au génie, M. Léon Daudet, M. Robert de Flers, Paul Guigou.* — 14 mars : Émile Faguet, *Théâtre :* Manette Salomon, *de M. Edmond de Goncourt.* — Henri Castets, *Biographie : Arsène Houssaye.*

Revue universitaire. — Juin 1895 : Auguste Ehrhard, *La légende de Faust.* — Ch. Dufayard, *Les mémoires de Barras.* — Joseph Castaigne, *L'éducation dans l'Université en 1838.* — Octobre : G. Edet, *Chamfort, étude sur sa vie, son caractère et ses écrits.* — René Pichon, *Les explications d'auteurs et l'histoire littéraire.* — Novembre : G. Lanson, *Sur une restauration de l'agrégation des lettres.* — Ch. Dufayard, *Un lycée en 1815 : le lycée Napoléon.* — Gaston Deschamps, *Portraits universitaires : M. Gabriel Monod.* — Janvier 1896 : F. Brunot, *Projet de réforme de l'agrégation de grammaire.* — G. Lanson, *Encore l'agrégation des lettres.* — Février : Paul Bonnefon, *Quelques faits nouveaux sur Molière.* — Jules Lemaître, *La bonté de Molière.* — Émile Faguet, *Pourquoi La Fontaine a-t-il fait des fables?* — J. Texte, *L'hégémonie littéraire de la France au* XVIIIe *siècle.* — Mars : Gaston Paris, *La littérature française du moyen âge et la littérature française moderne.*

Romanische Forschungen. — X, 1 : K. Vollmöller, *Zu Amadis.*

Le Temps. — 5 janvier 1896 : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : M. Gaston Paris.* — Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 8 janvier : E. Legouvé, *les Trois Dumas.* — 8 janvier : Gaston Deschamps, *un Pèlerinage littéraire en Italie.* — 10 janvier : *Paul Verlaine.* — 12 janvier : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Verlaine.* — 13 janvier : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Alphonse Daudet.* — 15 janvier : *le Chat noir raconté par M. Rodolphe Salis.* — E. Legouvé, *J.-J. Rousseau.* — 18 janvier : Henry Michel, *Académie française : réception de M. Jules Lemaître.* — 19 janvier : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : M. Émile Deschanel.* — 20 janvier : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 22 janvier : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : la loge de M. Mounet-Sully.* — 26 janvier : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : M. Joséphin Péladan et M. Gabriel d'Annunzio.* — 27 janvier : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 1er février : T. de Wyzewa, *La littérature contemporaine jugée par le comte Tolstoï.* — 2 février : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : le procès de M. Gabriel d'An-*

nunzio. — 3 février : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 5 février : Ferdinand Brunetière, *la Renaissance de l'idéalisme*, conférence. — 8 février : E. L., *La discussion des titres (à l'Académie française)*. — 9 février : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : le cas de M. Émile Zola*. — E. Legouvé, *La discussion des titres à l'Académie française*. — 10 février : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 14 février : P. S., *Les tragédies de Voltaire*. — 16 février : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : la question des étrangers*. — 17 février : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 22 février : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Mme Madeleine Brohan*. — 23 février : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : le roman d'un critique*. — 24 février : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 26 février : P. S., *Jacques le savetier* (Jacques Le Lorrain). — 28 février : Jules Claretie, *Arsène Houssaye*. — 1er mars : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : En guise de préface*. — 2 mars : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 3 mars : Gustave Larroumet, *La direction du Conservatoire*. — 8 mars : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : l'ancienne Académie* (Registres de l'Académie française). — 9 mars : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 10 mars : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le Conservatoire de Bruxelles*. — 15 mars : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : le poète Giosué Carducci*. — 16 mars : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 18 mars : T. de Wyzewa, *Un voyage de Gœthe avec Lavater*. — 20 mars : Félix Duquesnel, *De l'évolution des répertoires dramatiques*. — 22 mars : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : Nouvelles de M. Paul Hervieu*. — 23 mars : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. André Lemoyne*.

Tilskueren. — 1895, octobre : S. V. Lange, *Nutidstyper fra det litterare Paris, III, Henry Becque*.

Vossische Zeitung. — Sonntagsbeilage, 14 et 21 juillet 1895 : W. Clöetta, *Aus dem Theater des alten Frankreich*.

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur. — XVII, 8 : Jeanroy et Teulié, *Mystères provençaux du* XVe *siècle*; Jules-Marie Richard, *Les mystères de la Passion* (E. Stengel). — Stapfer, *Montaigne* (Jos. Frank). — Arnould, *Anecdotes inédites sur Malherbe* (G. Steffens). — Breymann, *Die neusprachliche Reformlitteratur*, 1871-1893. — Goerlich, *Materialien für freie französische Arbeiten* (O. Mielck). — Wehrmann, *Der erziehliche Werth der französischen und englischen Lektüre*. — Ricken, *Lehrgang der französischen Sprache*; Ricken, *Kleine französische Syntax* (Uhleman). — *Cinq-Mars, par A. de Vigny* (J. Ellinger). — Meunier, *Les grands historiens du* XIXe *siècle*; Gasquet, *Lectures sur la société française aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles* (J. Sarrazin). — Fleury, *Histoire de France*, 406-1328; *Schmagersche Textausgaben* (G. Carel). — Gerhard, *Novellen von Fr. Coppée* (C. Friesland). — Kron, *Napoléon Bonaparte*. — XVIII, 1 : K. Wehrmann, *Ueber die Technik Zolas*. — G. Krause, *Zur Mundart des Departements Oise* (avec carte).

Zeitschrift für romanische Philologie. — XX, 1 : John E. Matske, *Ueber die Aussprache des altfranzösischen*. — Christoff Gebhardt, *Zur subjektlosen Konstruktion im altfranzösischen*. — A. Tobler, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, 3, Reihe, n° 10-13. — Vermischtes : Paul Marchot, *Additions à mon étude sur les gloses de Cassel*. — Eugen Herzog, *Die vorvokalischen Formen* mon, ton, son *beim Feminimum*. — A. Horning, *Etymologien : fr. dartre; prov. darboun*. — Besprechungen : G. Weigand, *Erster Jahresbericht des Instituts für romänische Sprache zu Leipzig* (M. Jarnik). — P. Marchot, *Les gloses de Cassel* (J. Stürzinger). — H. Schneegans, *Geschichte der grotesken Satire* (Ph. Aug. Becker).

Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte, neue Folge. — IX, 1 et 2 : E. Sieper, *Die Geschichte von Soliman und Perseda in der neueren Litteratur*. I. *Die französischen Bearbeitungen*. — Meissner, *Der Einfluss deutschen Geistes auf die französische Litteratur des XIX Jahrhunderts bis 1870* (O. Knauer).

LIVRES NOUVEAUX

Adam le Bossu. *Le jeu de Robin et de Marion*, par Adam le Bossu, trouvère artésien du XIIIe siècle, publié par Ernest Langlois. *Paris, Fontémoing*. In-18 jésus, de IV-159 p.

Alais (Alphonse d'). *Alexandre Dumas fils. Paris, Mersch*. In-16, de 18 p.

Albalat (Antoine). *L'art d'écrire : ouvriers et procédés. Paris, Havard*. In-18 jésus, de 351 p. Prix : 3 fr. 50.

Almanach *des spectacles publié par* Albert Soubies, continuant l'ancien Almanach des spectacles. Année 1894. *Paris, Flammarion*. In-32, de 122 p., et eau-forte de Lalauze.

Andrieu (Achille). *La chanson et les chansonniers* (1894-1895). *Rouen, Lapierre*. In-8, de 121 p.

Année (l') *des poètes*, morceaux choisis réunis par Charles Fuster. 6e volume (1895). *Paris, Maurin*. In-8, de 670 p. Prix : 10 francs.

Aubigné (Agrippa d'). *Les aventures du baron de Fœneste*, avec une préface et des notes explicatives par Gaston de Raimes. *Paris, Flammarion*. In-16, de XXXVII-260 p. Prix : 1 franc.

Bastin (J.). *Le verbe et les principaux adverbes dans la langue française. Étude historique. IIe partie. Syntaxe. Saint-Pétersbourg, impr. Trenké et Fusnot*. In-8, de VIII et 208 p. Prix : 1 rouble 50.

Bellon (E.). *Bossuet directeur de conscience. Paris, Bloud et Barral*. In-8, de 316 p.

Betz (Louis-P.). *Pierre Bayle und die Nouvelles de la République des lettres, erste populär Wissenschaftliche Zeitschrift, 1684-1687. Zürich, A. Müller*. In-8, de XVI et 132 p.

Bled (l'abbé O.). *Le conseil municipal de Calais et le poète de Belloy. Saint-Omer, d'Homont*. In-8, de 24 p.

Bourgeois (Armand). *Adrienne Lecouvreur*, conférence. *Angers, Burdin*. In-8, de 22 p., et 4 dessins.

Bourgeois (Émile). *Le grand siècle : Louis XIV, les arts, les idées*, d'après Voltaire, Saint-Simon, Spanheim, Dangeau, Mme de Sévigné, Choisy, La Bruyère, Laporte, le Mercure de France, la Princesse Palatine, etc. *Paris, Hachette*. In-4, de XVI-484 p., avec gravures.

Bourrienne (l'abbé V.). *Malherbe* : points obscurs et nouveaux de sa vie normande, avec un portrait d'après un tableau du temps. *Paris, Picard*. In-8, de 267 p. Prix : 5 francs.

Carnot (Lazare). *Don Quichotte*, poème héroï-comique en six chants, suivi de poésies diverses. Notes par J. de Riols. *Paris, Guyot*. In-16, de 190 p.

Chansonnier (Le) *français*, contenant un choix des plus jolies chansons des auteurs du bon vieux temps. *Paris, Delarue*. In-18, de 108 p.

Claretie (Léo). *Jean-Jacques Rousseau et ses amies*, avec une préface d'Ernest Legouvé. *Paris, Chailley*. In-18 jésus, de X-307 p.

Claudin (A.). *Les libraires, les relieurs et les imprimeurs de Toulouse au* XVIe *siècle* (1531-1550). Documents et notes pour servir à leur histoire. *Paris, Claudin.* In-8, de 71 p. (Extrait du *Bulletin du Bibliophile.*)

Collignon (Albert). *La religion des lettres*; notes et réflexions d'un lecteur. *Paris, Fischbacher.* In-16, de 479 p.

Corneille. *Polyeucte, martyr*, tragédie chrétienne publiée conformément au texte de l'édition des Grands Écrivains de la France avec notices, analyses et notes philologiques et littéraires par L. Petit de Julleville. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de 183 p. Prix : 1 fr.

Cuissard (Ch.). *Catalogue des incunables et des éditions rares de la bibliothèque publique d'Orléans. Orléans, Michau.* In-8, de 127 p.

Darmesteter (James). *Nouvelles études anglaises.* Avant-propos de Mme James Darmesteter. *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de IX-351 p.

Dauze (Pierre). *Index biblio-iconographique*, précédé d'une préface par Paul Eudel (janvier à octobre 1894). *Paris, Répertoire des ventes.* Grand in-8, de VIII-268 p.

Denis (J.). *Bossuet, Discours sur l'histoire universelle. Caen, Delesques.* In-8, de 75 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Caen.*)

Descartes. *Discours de la méthode.* Nouvelle édition publiée avec une introduction et des notes par T. V. Charpentier. *Paris, Hachette.* In-16, de 137 p. Prix : 1 fr. 50.

Descostes (François). *Joseph de Maistre orateur* (1774-1792), d'après de nouveaux documents inédits. *Chambéry, Perrin.* In-8, de 32 p.

Feuillet (Mme Octave). *Souvenirs et correspondances* (faisant suite à *Quelques années de ma vie*). *Paris, Calmann Lévy.* In-8, de 399 p. Prix : 7 fr. 50.

Flaubert (Gustave). *Pages choisies*, par G. Lanson. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de XXXVI-361 p. Prix : 3 fr. 50.

Franqueville (Le comte de). *Le premier siècle de l'Institut de France* (1795-1895). Tome Ier : histoire, organisation, personnel, notices biographiques et bibliographiques sur les membres titulaires. *Paris, Rothschild.* In-4, de 464 p. et gravures.

Gautier (Théophile). *Omphale, histoire rococo.* Préface par A. de Claye. Illustrations d'Ad. Lazauze. *Paris, Ferroud.* In-16, de 41 p.

Gautier (Théophile). *Pages choisies*, par Paul Sirven. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de XXIV-382 p. Prix : 3 fr. 50.

Grasset (le Docteur). *Le médecin de l'amour au temps de Marivaux* : étude sur Boissier de Sauvages, d'après des documents inédits. *Paris, Masson.* In-8, de 222 p. Prix : 3 fr. 50.

Grucker (Emile). *Lessing. Paris, Berger-Levrault.* In-8, de XVI-666 p.

Hamel (Fr. Alb.). *Molière-Syntax* (Dissertation de Halle). In-8, de 141 p.

Hello (Ernest). *Le siècle, les hommes et les idées.* Avec une lettre-préface de M. Henri Lasserre. *Paris, Perrin.* In-16, de 495 p.

Hollard (Henri). *Henri Grégoire, son rôle dans l'histoire religieuse de la Révolution. Alençon, Guy.* In-8, de 115 p.

Join-Lambert (A.). *Le mariage de Mme Roland. Trois années de correspondance amoureuse* (1777-1780). *Paris, Plon.* In-8, de LXXX-337 p. et 2 portraits.

Jouin (Henri). *Artistes et gens de lettres de l'époque romantique : Jean Gigoux* (portrait). *Paris, aux bureaux de l'Artiste.* In-8, de 131 p.

Lair (Adolphe). *Une découverte littéraire : le P. Joseph écrivain. Paris, de Soye.* In-8, de 49 p. (Extrait du *Correspondant.*)

Lecanuet (le R. P.), de l'Oratoire. *Montalembert : sa jeunesse* (1810-1836). *Paris, Poussielgue.* In-8, de IV-510 p., et portrait.

Lemaître (E.). *Le livre d'amour : Sainte-Beuve et Victor Hugo.* Lettre-préface d'Arsène Houssaye. *Reims, Michaud.* In-8, de 99 p.

Le Paulmier (Julien). *Traité du vin et du cidre* (De vino et pomaceo), traduit en français par Jacques de Cahaigne et publié avec une introduction par

Emile Travers. *Rouen, Gy.* Grand in-16 carré, de 160 p. (*Société des bibliophiles normands.*)

Le Petit (Jean). *Le livre du champ d'or et autres poèmes inédits*, publiés avec introduction, notes et glossaire par P. Le Verdier. *Rouen, Gy.* Grand in-16 carré, de LI-248 p. (*Société rouennaise des bibliophiles.*)

L'Estoile (Pierre de). *Mémoires-journaux.* Tome XII : Notice sur P. de l'Estoile, table alphabétique, appendice. *Paris, Lemerre.* In-8, de XXXIX-407 p. Prix : 12 fr. 50.

Lichtenberger (André). *Le socialisme au XVIIIe siècle*, étude sur les idées socialistes dans les écrivains français du XVIIIe siècle avant la Révolution. *Paris, Alcan.* In-8, de VIII-473 p. Prix : 7 fr. 50.

Lion (Henri). *Les tragédies et les théories dramatiques de Voltaire. Paris, Hachette.* In-8, de XI-477 p. Prix : 7 fr. 50.

Livet (Ch.-C.). *Lexique de la langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps*, avec des commentaires de philologie historique et grammaticale. Tome I : A-C. *Paris, Welter.* In-8, de III-536 p.

Meunier (Georges). *Un poète beauceron : Collin d'Harleville* (1755-1806). *Chartres, Garnier.* In-8, de 23 p.

Mézières (Alfred). *Pétrarque*, étude d'après des documents nouveaux. Nouvelle édition. *Paris, Hachette.* In-16, de XXXIX-440 p. Prix : 3 fr. 50.

Mézières (Alfred). *W. Gœthe ; les œuvres expliquées par la vie.* Nouvelle édition. *Paris, Hachette.* 2 vol. in-16 : t. Ier (1749-1795), de XII-464 p.; t. II (1795-1832), de 429 p. Prix : 7 fr.

Mignet. *Pages choisies*, publiées par Georges Weill. *Paris, Armand Colin.* In-16, de 283 p.

Molière. *Les Femmes savantes*, comédie en cinq actes avec une notice et des notes par Georges Monval. Dessin de L. Leloir. *Paris, Flammarion.* In-16, de XXVII-127 p. Prix : 7 fr.

Molière. *Les Fourberies de Scapin*, comédie en trois actes, avec une notice et des notes par Georges Monval. Dessin de L. Leloir. *Paris, Flammarion.* In-16, de XII-120 p. Prix : 6 fr.

Montesquieu. *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, publiées avec introduction, variantes, commentaires et tables par Camille Jullian. *Paris, Hachette.* In-16, de XXXVIII-304 p. Prix : 1 fr. 80.

Mourier (Ath.) et **Deltour** (F.). *Catalogue et analyses des thèses latines et françaises admises par les facultés des lettres.* Année scolaire 1894-1895. *Paris, Delalain.* In-8, de 64 p. Prix : 1 fr. 50.

Munier-Jolain (J.). *La plaidoirie dans la langue française*, cours libre professé à la Sorbonne (XVe, XVIe et XVIIe siècles). *Paris, Chevalier-Marescq.* In-8, de X-357 p.

Ollive (le docteur). *Les médecins dans le théâtre moderne*, discours. *Nantes, Mellinet.* In-8, de 28 p.

Ollivier (Marie-Thérèse). *Valentine de Lamartine*; souvenirs intimes. *Paris, de Soye.* In-8, de 56 p. (Extrait du *Correspondant.*)

Pailhès (G.). *Chateaubriand, sa femme et ses amis. Paris, libraires associés.* In-8, de XIV-593, p., et portrait. Prix : 12 fr. 50.

Pomponne (C. de). *Journal d'une élève de Port-Royal* : Charlotte de Pomponne à Madeleine de Louvois (octobre 1678-mai 1679). *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 322 p. Prix : 3 fr. 50.

Régnier (P.). *Le Tartuffe des comédiens. Notes sur Tartuffe. Paris, Ollendorff.* In-8, de XIX-223 p. Prix : 7 fr. 50.

Ricault d'Héricault (Ch. de). *Mürger et son coin*, souvenirs très vagabonds et très personnels. *Paris, Trémeux.* In-16, de 162 p.

Rodocanachi (E.). *Une protectrice de la Réforme en Italie et en France :* Renée de France, duchesse de Ferrare. *Paris, Ollendorff.* In-8, de 579 p. Prix : 7 fr. 50.

Saint-Just. *Œuvres politiques : discours et rapports*, recueillis et mis en ordre par Hippolyte Buffenoir. *Paris, Guyot.* 2 vol. in-16. T. I, de 192 p.; T. II, 186 p.

Sales (Saint François de). *Œuvres.* Édition complète d'après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites. T. VI : les Troys entretiens spirituels. *Paris, Lecoffre.* In-8, de lxii-480 p.

Schéfer (Gaston). *Édouard Thierry et la Comédie Française. Paris, aux bureaux de l'Artiste.* In-8, de 60 p., et un portrait.

Spalikowski (Ed.). *Un médecin littérateur au* xvie *siècle* : Florent Chrestien. *Paris, Baillière.* In-8, de 15 p.

Staël (Mme de). *Extraits des œuvres de Mme Staël*, avec une introduction, une notice biographique et littéraire et des notes par P. Jacquinet. *Paris, Belin.* In-18 jésus, de lviii-570 p.

Stapfer (Paul). *La famille et les amis de Montaigne*, causeries autour du sujet. *Paris, Hachette.* In-16, de vii-361 p. Prix : 3 fr. 50.

Texte (Joseph). *Jean-Jacques Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire.* Étude sur les relations littéraires de la France et de l'Angleterre au xviiie siècle. *Paris, Hachette.* In-16, de xxiv-466 p. Prix : 3 fr. 50.

Vaissière (P. de). *De Roberti Gaguini ministri generalis ordinis Sanctæ Trinitatis vita et operibus* (1425? — 1501). *Chartres, Durand.* In-8, de xi-106 p.

Voltaire. *Extraits en prose*, publiés par Armand Gasté. *Paris, Belin.* In-12, 564 p.

CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu sa séance générale annuelle le jeudi 20 février 1896, à 5 heures du soir, au Collège de France, sous la présidence de M. Gaston Paris, qui a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

En m'appelant à la présidence de la Société d'histoire littéraire de la France, vous m'avez fait un honneur auquel je suis très sensible, bien que je le sente, ou peut-être parce que je le sens quelque peu immérité. C'est moins en effet pour m'associer à vos travaux que pour en profiter que je me suis empressé de me faire inscrire parmi vous. Le domaine que vous explorez de préférence est celui des quatre derniers siècles, et c'est au contraire dans le moyen âge que se renferment surtout mes études. Je venais donc parmi vous pour m'instruire et non pour vous aider dans votre œuvre, qui m'inspire l'intérêt qu'elle doit éveiller chez tous les lettrés, mais à laquelle je ne saurais que bien exceptionnellement collaborer. Je pense que si vous m'avez choisi pour remplacer à votre tête mon cher et éminent ami Gaston Boissier, c'est que vous avez voulu marquer que, dans des périodes différentes, en les appliquant à des objets dont l'étude ne demande pas la même préparation et n'offre pas le même genre de difficultés, nous apportions et nous essayions d'employer la même méthode et le même esprit.

Cet esprit est celui qui de nos jours a renouvelé l'histoire littéraire non seulement de la France, mais de tous les pays et de tous les temps. Il consiste à regarder l'évolution d'une littérature comme une série de faits qui s'enchaînent et qui sont soumis à des lois, lois que nous dégageons encore imparfaitement, mais que nous nous efforçons de découvrir par l'étude minutieuse des faits. Il s'est produit peu à peu dans la façon de comprendre l'histoire littéraire la même transformation qui s'est opérée dans la façon de comprendre l'histoire. Autrefois l'histoire était avant tout considérée comme une leçon de politique et de morale : on lui demandait des enseignements sur la manière dont les empires se fondent ou se ruinent; on y faisait ressortir les conséquences bonnes ou mauvaises des actes envisagés et jugés au point de vue de leur moralité; on y proposait les hommes de bien en exemple, on y étalait les méchants dans toute leur laideur comme les Spartiates montraient à leurs enfants la dégradation des ilotes ivres. Ni la leçon politique, ni la leçon morale ne doivent assurément être exclues de l'histoire; mais on laisse maintenant volontiers aux réflexions du lecteur le soin de les en tirer : on s'attache surtout à connaître exactement les faits, à en suivre l'enchaînement, à en discerner les causes. Il en est de même dans l'histoire littéraire. Autrefois on y voyait surtout une leçon d'art, continuant et « illustrant » par des exemples les rhétoriques et les poétiques; on s'attachait à mettre en lumière les « beautés » des grands écrivains, surtout de ceux des époques réputées

classiques, et on proposait leur œuvre à l'imitation; on ne parlait des auteurs de second ordre et des périodes réprouvées que pour mémoire, et l'on choisissait avec art, dans les œuvres ou les périodes réprouvées, quelques traits de mauvais goût destinés à inspirer un salutaire effet. Ce n'est pas ainsi que nous procédons aujourd'hui. L'appréciation esthétique ne saurait faire défaut dans une histoire littéraire, mais elle est devenue pour nous l'accessoire. Ce qui nous intéresse plus encore que les nuances particulières du talent des écrivains, c'est le lien qui les rattache à ceux qui les précèdent et les suivent, les sources auxquelles ils ont puisé, l'idéal qu'ils ont eu devant les yeux, l'influence qu'ils ont exercée. Nous tenons à connaître leur biographie aussi minutieusement que possible, non pour une vaine curiosité, mais pour qu'elle nous révèle leurs origines, leur instruction, leurs rapports avec leurs contemporains, tout ce qui a pu agir sur leur conception de l'art, du monde et de la vie. Nous considérons, en un mot, les œuvres littéraires comme les faits dont se compose l'histoire littéraire, et notre prétention est de les connaître, de les comprendre et de les classer, et, autant que nous le pouvons, de les soumettre à des lois. Ce sont là les objets de toute recherche scientifique, et c'est en se les proposant que l'histoire littéraire est devenue une science.

Ce point de vue nouveau a eu deux conséquences importantes. De même que dans l'histoire les grands hommes, tout en restant supérieurs aux autres et en exerçant sur la marche des événements une action souvent décisive, ne nous apparaissent plus comme des demi-dieux tombés du ciel, agissant pour ainsi dire à coups de prodiges et ne trouvant dans le milieu où ils surgissent ni la direction, ni la limitation de leur activité, et que nous cherchons au contraire à montrer que cette activité a été déterminée par les conditions où elle s'est produite, n'a pu aboutir que grâce à ces conditions, et s'est trouvée impuissante quand elle a voulu se mettre en opposition avec elle, de même nous ne voyons plus dans les grands écrivains des météores incalculables illuminant soudainement l'horizon, et nous trouvons non seulement dans leur génie la cause et l'explication de leur succès, mais dans les précurseurs qu'ils ont eus et dans le public sur lequel ils agissaient et qui agissait sur eux. Dès lors les auteurs de second ordre, et même les « mauvais » auteurs, ont repris à nos yeux de l'importance, parce qu'ils nous permettent d'observer les tendances générales d'une époque, atténuées ou exagérées, et par là même souvent plus faciles à discerner, hors de l'éblouissement que le génie exerce sur notre vue. Les périodes moins heureusement favorisées nous semblent aussi dignes de toute notre attention, puisque l'explication même de leur stérilité ou de leur faiblesse intéresse la science au même titre que l'explication de la grandeur ou de la fécondité des autres.

L'autre conséquence qui, en histoire littéraire comme en histoire politique, découle de l'application de la méthode nouvelle, c'est qu'on ne considère plus l'objet de ces sciences comme indépendant et se suffisant à lui-même. Au-dessus de l'histoire politique, la soutenant et la déterminant en partie, se trouve l'histoire économique, sociale, religieuse, morale, artistique d'un peuple. De même l'histoire littéraire est incomplète et superficielle si elle ne s'appuie pas sur la connaissance de l'existence entière de la nation dont elle s'occupe. On ne peut comprendre la comédie athénienne, la satire latine, la poésie provençale, l'épopée française, le théâtre anglais, si l'on ne connaît les milieux dans lesquels ces genres se sont développés et qu'ils éclairent à leur tour. Ainsi les faits permanents prennent, dans toutes les branches de la science historique, une importance de plus en plus grande au détriment de celle des faits passagers et fortuits.

Telles sont les idées que nous nous efforçons d'appliquer, Messieurs, vous surtout à l'étude de la littérature moderne, moi surtout à celle de la littérature du moyen âge. En m'appelant à vous présider, vous avez voulu indiquer notre communauté d'esprit et de méthode; vous avez aussi voulu marquer que

la littérature moderne se rattache plus qu'on ne le croit souvent à la littérature du moyen âge. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur ce point : je me bornerai à dire que si elles sont séparées de fait, si la première n'a pas continué et même n'a pas connu la seconde, elles n'en présentent pas moins dans leurs caractères essentiels beaucoup de traits communs, qui appartiennent en propre au génie français. Et en le constatant, je veux surtout rappeler que si l'histoire littéraire, comprise comme vous le faites, mérite d'obtenir une place importante dans les préoccupations de l'esprit, c'est en grande partie parce que la littérature est l'une des formes sous lesquelles se révèle le mieux le génie d'un peuple, et que nous avons tous à connaître et notre propre génie et celui des autres un intérêt non seulement scientifique, mais national.

Vous avez donc été bien inspirés, Messieurs, en fondant il y a deux ans cette Société dont le besoin, on peut le dire ici en toute vérité, se faisait dès longtemps sentir. Tandis que l'étude de la littérature du moyen âge possède en France depuis de nombreuses années les organes qui lui sont nécessaires, la littérature moderne n'avait pas réussi à grouper en un faisceau les efforts de ceux qui l'aiment et qui l'étudient, et cet état de choses, très fâcheux pour le développement de la science, était d'autant plus pénible que d'excellents recueils sont consacrés en Allemagne plus ou moins exclusivement à notre littérature. Vous avez donc comblé une lacune doublement regrettable, et vous vous êtes acquis à la reconnaissance publique un titre qui sera de plus en plus universellement reconnu. Votre pensée n'a pas été du premier coup comprise et adoptée avec autant d'empressement qu'on aurait pu le croire. Ce n'est pas que le nombre soit médiocre de ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire moderne : il dépasse assurément de beaucoup le nombre de ceux qu'attire l'histoire littéraire du moyen âge ; mais on est peu habitué chez nous à ces associations si fécondes et si utiles qui fonctionnent partout à l'étranger, et si les médiévistes ont donné l'exemple aux « modernistes », c'est qu'ils avaient apprécié par des exemples du dehors la commodité et l'efficacité des revues spéciales et des sociétés de travailleurs. Toutefois, malgré ce qu'il y a toujours de difficile à faire réussir une innovation, la Société s'est trouvée dès son début assurée de son existence, et on peut être certain qu'elle ira toujours en se fortifiant et en s'étendant. Le meilleur moyen qu'elle ait d'y réussir, c'est de faire de plus en plus de sa *Revue* ce qu'elle est déjà, un centre pour toutes les recherches, un foyer pour toutes les idées, une excitation pour toutes les curiosités, un trésor de documents inédits ou d'interprétations nouvelles, un répertoire bibliographique tenu soigneusement à jour. A ce recueil qui contient déjà tant de choses intéressantes vous avez voulu joindre une série de publications isolées, et vous venez d'inaugurer cette série de la façon la plus brillante par le beau volume où M. Abel Lefranc a réuni les dernières « marguerites » de la Marguerite des princesses, qui, par une singulière fortune, étaient restées jusqu'à lui inconnues dans le manuscrit où, comme en un pieux herbier, elles avaient jadis été recueillies. Je voudrais que ce volume fût bientôt suivi d'autres, qui, si je ne me trompe, devraient de préférence être consacrés à des textes plus récents. Le champ que nous avons à explorer est immense : si Marguerite de Navarre en éclaire l'abord de son sourire mouillé de larmes, il n'a pas proprement de limites de l'autre côté, et vous pourrez puiser dans la littérature contemporaine, comme dans celle du siècle de Pascal ou du siècle de Voltaire, la matière de vos nouvelles publications. Distribués gratuitement aux membres de la Société en plus de la Revue, des livres choisis, où l'érudition du commentaire s'alliera à l'intérêt du texte, feront rapidement connaître la Société dans un public plus étendu et nous amèneront les nouveaux adhérents dont nous avons besoin.

Nous en avons besoin, quand ce ne serait que pour combler les vides inévitables que fait la mort. Elle a été relativement clémente pour nous cette année ; elle ne nous a enlevé qu'un de nos associés ; il est vrai que c'est un de

ceux dont la perte peut nous être le plus sensible. M. Anatole de Montaiglon, décédé le 1er septembre dernier, à soixante-neuf ans, avait consacré toute sa vie à la double étude de la littérature française et de l'art français. Je n'ai pas à citer ici ses travaux sur l'art et sur le moyen âge, dont il n'est aucun qui n'apporte à la science quelque renseignement nouveau ou quelque vue personnelle; mais je rappellerai ses éditions de Rabelais, de l'*Heptaméron*, de La Fontaine, de Molière, et tant d'articles, aussi agréables que savants, disséminés dans des recueils ou des journaux. Pour le jour de ses soixante ans, quelques-uns de ses amis plus jeunes rédigèrent et lui offrirent une bibliographie de ses œuvres; s'il fut touché jusqu'aux larmes d'une si délicate pensée, je crois qu'il fut plus d'une fois surpris en lisant l'élégant petit volume, et qu'il ne se souvenait plus de tous les numéros qui y figuraient. C'était l'homme le plus insouciant qu'on pût voir de ses intérêts, même littéraires, et le plus prodigue de son savoir extraordinairement varié. Non seulement il était toujours prêt à répondre à toutes les demandes, mais il allait au-devant des curiosités qu'il devinait. Il lui a manqué de se concentrer un peu plus pour écrire quelque ouvrage étendu qui aurait mieux fait apprécier, à côté de sa science, son goût, qui était très affiné, et la forme qui, chose rare chez un érudit, était très personnelle et parfois tout à fait remarquable. Mais il a rendu à notre histoire littéraire des services qui ne s'oublieront pas, et aucun de ceux qui veulent en étudier un chapitre ne devra négliger de consulter cette bibliographie qui en restera elle-même un précieux document.

Messieurs, je crains d'avoir trop longuement gardé la parole; j'ai voulu faire excuser le choix que vous aviez fait d'un président pris un peu en dehors de vos travaux, et je n'aurai peut-être réussi qu'à faire blâmer ce que j'essayais de justifier. Je laisse à notre trésorier et à notre secrétaire le soin d'effacer cette mauvaise impression, si elle s'est produite. Le trésorier ne vous tracera peut-être pas de la situation financière de la Société un tableau tout à fait enchanteur; mais comme vous n'avez pas formé cette Société dans une vue de lucre, bien au contraire, ce tableau ne pourra que vous engager à redoubler de zèle pour accroître des ressources dont l'augmentation est si souhaitable. Quant au compte rendu moral que nous présentera le second, il vous fera mieux apprécier que je n'ai pu le faire le but élevé que poursuit votre Société et, en vous rendant plus fiers de lui appartenir, il vous engagera à travailler à la rendre de plus en plus prospère, c'est-à-dire de plus en plus propre à atteindre le but que vous avez poursuivi en la fondant.

M. Armand Colin, trésorier, a pris ensuite la parole et a fait l'exposé suivant de l'état financier de la Société au 31 décembre 1895, vérifié par la commission des finances.

RECETTES

Excédent des *recettes* au 31 janvier 1895	415.89
254 cotisations à 20 francs	5 080 »
61 abonnements à 19 francs	1 159 »
Vente au numéro	57 »
Coupons encaissés, provenant d'un titre de rente 3 0/0 de 30 francs acquis avec le montant des versements effectués en 1894 par deux membres perpétuels	60 »
Montant total des recettes	6 771.89

DÉPENSES

Travaux divers, frais accessoires et de bureau.....		126.05
Frais de recouvrement de 254 cotisations.....		127 »
Dépenses incombant à la *Revue* :		
Papier.....	734.20	
Impression et brochage.....	3 328 »	
Honoraires alloués aux auteurs des articles parus dans les 4 numéros de la *Revue*.	1 559.65	5 896.05
Affranchissement (service des numéros aux adhérents et abonnés).....	274.20	
Montant des dépenses.....		6 149.10
Excédent de recettes.....		622.79

M. Ferdinand Brunot, secrétaire, a donné lecture du rapport suivant :

Messieurs,

La situation de la Société d'histoire littéraire est assez bonne pour n'inspirer aucune crainte, elle n'est pas assez prospère pour satisfaire pleinement ceux qui s'intéressent aux progrès de l'œuvre et en particulier ceux que vous avez chargés de la diriger. Le devoir de votre secrétaire général est de le reconnaître franchement, quelque responsabilité que cette constatation puisse faire peser sur lui personnellement. Je vous disais, dans mon compte rendu de l'an dernier, qu'au 1er janvier 1895 nous étions en tout 339, dont 293 sociétaires. Au 1er janvier 1896 nous ne sommes plus que 310, dont 278 sociétaires; nous avons donc perdu 15 sociétaires, et à peu près autant d'abonnés. Pour préciser plus encore, nous avons eu 32 démissions et 21 adhésions nouvelles.

Je pourrais déjà à ces résultats en ajouter d'autres relatifs au commencement de l'exercice 1896; ils ne modifient pas sensiblement les premiers; en somme le mouvement ascensionnel s'est arrêté et a fait place à un léger mouvement de recul [1]. Sans doute il n'y a pas lieu de se préoccuper de ces faits. Nous savions tous — quelquefois pour les y avoir amenés nous-mêmes — que certains de nos adhérents du premier jour n'étaient entrés dans la Société que par condescendance, et avec l'arrière-pensée d'en sortir le plus tôt possible. C'eût été vraiment vanité de notre part que d'espérer les y retenir. Il y avait là un déchet prévu qui, à tout prendre, eût pu être plus considérable.

D'autre part, un grand nombre, je devrais dire le plus grand nombre de nos démissionnaires, allègue, Messieurs, une raison que plusieurs d'entre nous connaissent bien, pour l'avoir peut-être eux-mêmes donnée ailleurs, c'est la multiplicité des revues qui oblige les plus dévoués, sans ménager leur sympathie, de choisir néanmoins à qui ils donneront leur appui effectif. Nous aurions mauvaise grâce à nier que l'accroissement des œuvres et des associations marche d'une allure sensiblement plus rapide que celui des revenus ou des traitements. Quant à prouver à nos amis d'hier que personne mieux que la Société d'histoire littéraire ne méritait leur concours, c'était peine perdue; un certain nombre le reconnaissaient d'eux-mêmes, mais en maintenant leur démission. Aussi, pour convaincu que je sois que « plusieurs s'en vont qui devraient demeurer », je n'ai pu qu'enregistrer la promesse, quand on a bien voulu me la faire, d'un retour prochain.

Je voudrais toutefois que dorénavant personne ne nous quittât plus,

1. Depuis que ce rapport a été lu, le nombre des abonnés s'est sensiblement accru. Nous avons reçu 21 abonnés nouveaux ou réabonnés; le nombre des sociétaires est, malheureusement, resté le même.

comme cela est arrivé déjà, dans la persuasion que notre prospérité actuelle est suffisante. Plusieurs membres m'ont écrit qu'ils avaient voulu aider nos débuts et qu'ils se retiraient maintenant, persuadés que leur appui ne nous était plus nécessaire. Messieurs, c'est surtout pour ceux qui seraient tentés de suivre ce fâcheux exemple que j'ai commencé en vous disant qu'un véritable effort restait encore à faire. Non seulement la Société d'histoire littéraire ne saurait supporter que le nombre de ses membres diminue sensiblement, mais elle a besoin, pour arriver à son développement normal, que la liste s'en allonge, au contraire, et qu'elle puisse compter sur environ cinq cents adhérents.

Notre rêve, ou plutôt l'un de nos rêves, serait « le volume par an » ; or il est impossible que dans l'état de nos finances, l'expérience nous l'a montré, nous donnions régulièrement à nos membres un nouveau livre chaque année. Quelques explications sont ici nécessaires, Messieurs. Il est bien évident que les frais de premier établissement de la Société ne se renouvelleront plus, que la propagande très considérable du début ne sera pas recommencée. Nous aurons donc plus d'excédents de recettes, cela est à prévoir, que nous nous n'en avons eu jusqu'ici. Néanmoins ces excédents de recettes ne suffiraient pas, déduction faite de tous les frais, pour nous permettre de risquer la publication d'un volume qui ne serait pas assuré d'une vente assez considérable.

Pour nos débuts, nous avons eu une chance sur le retour de laquelle nous ne devons pas compter. M. Lefranc est venu nous apporter une œuvre non seulement neuve, mais ce qui est, somme toute, rare dans les œuvres inédites, du plus haut intérêt ; vous avez tous vu par l'accueil fait à la découverte de notre heureux collègue quel succès attend les vers de la reine de Navarre qui est non seulement connue, mais lue encore aujourd'hui, fortune si rare, même pour les auteurs illustres ! Nous ne doutons point, Messieurs, que dans ces conditions, la vente complète de l'édition ne nous rémunère de nos avances, et c'est pourquoi nous n'avons rien ménagé pour donner au volume lui-même une forme matérielle digne de l'œuvre qu'il devait renfermer. L'affaire, bien que ce mot soit ici très impropre, puisque nous n'avons cherché à réaliser aucun bénéfice, se suffira donc à elle-même, on peut l'espérer ; je veux dire que, sauf des mécomptes qui seraient bien surprenants, les œuvres de Marguerite de Navarre ne semblent devoir rien coûter au budget ordinaire de la Société. Mais il serait visiblement bien imprudent de calculer toujours de la sorte ; quelque soin que nous mettions à choisir nos futures publications, nous ne pouvons compter en faire surgir chaque fois de semblables. Je dirai plus, il faut, il me semble, considérer qu'une Société comme la nôtre a le devoir d'accueillir des livres que les libraires auront rebutés, n'espérant pas les vendre, si ces livres méritent vraiment de paraître et peuvent rendre service à la science ; s'il est avantageux pour nous d'avoir des volumes qui se vendent, nous ne saurions, comme une maison de commerce, nous restreindre à ceux-là ; notre but, en effet, est de produire des livres utiles, et non des livres à bénéfices.

C'est pourquoi, Messieurs, il est évident que la Société doit, avant de s'engager dans une pareille voie, être assurée de pouvoir faire les frais des volumes et la distribution gratuite à ses membres, sur les ressources de son budget ordinaire, le produit de la vente n'étant qu'une recette extraordinaire qu'il faut pouvoir, dans les prévisions, réduire en certains cas à un chiffre très faible. Vous avez vu, Messieurs, d'après les comptes fournis par M. le trésorier, que nous sommes loin de pouvoir mettre ces idées généreuses en pratique. Cela ne veut pas dire que nous ne publierons pas et même assez prochainement un nouveau volume ; tout au contraire, nous avons déjà mis cette question à l'étude, mais il est certain que pour choisir en toute liberté et pour oser en toute assurance, nous aurions besoin d'au moins 2 000 francs de plus, c'est-à-dire d'une centaine d'adhérents.

J'appelle, Messieurs, l'attention sur ce chiffre. Il est presque impossible

qu'il n'y en ait pas un sur trois d'entre vous qui ne se sente en mesure de trouver autour de lui un nouveau membre à la Société. Je vous demande instamment de faire encore pour elle et je puis dire aussi pour vous, car nous avons tous à gagner à son développement, cet effort nouveau, au prix même d'un peu d'importunité.

Je ne crois pas, en effet, au point où nous en sommes, qu'une propagande faite par votre secrétariat général et s'adressant nécessairement un peu au hasard donne de grands résultats. J'ai essayé cette année de faire savoir aux professeurs des lycées des départements que la *Revue d'histoire littéraire* leur serait accordée, par le ministère, gratuitement s'ils la demandaient ; pas une seule bibliothèque ne l'a réclamée. Il m'avait semblé aussi qu'il restait à glaner garmi les membres du monde savant chargés d'enseigner la langue ou la littérature française dans les deux mondes. Après avoir soigneusement relevé les noms de ceux qui n'étaient pas encore venus à nous, je leur ai fait envoyer une lettre circulaire et un numéro de la Revue. Le résultat a été tout à fait médiocre, comme nombre au moins, puisque, vous l'avez vu, les adhésions de 1895 ne s'élèvent pas au delà de vingt et un, et sur ces vingt et un souscripteurs un certain nombre viennent d'ailleurs. Aussi, me semble-t-il peu utile de renouveler ces appels toujours coûteux ; le nom et l'existence de notre Société se trouvent suffisamment rappelés à l'attention par les annonces que la maison A. Colin veut bien insérer gratuitement dans ses volumes, ses périodiques et ses bulletins de librairie. En remerciant publiquement ici son chef de se souvenir si souvent et si à propos qu'il est notre trésorier, je ne ferai que payer, Messieurs, une dette très sérieuse que vous avez envers lui. J'espère, pour cette année, m'en tenir à la propagande que M. Abel Lefranc nous a faite par son beau travail, soigneusement annoncé partout comme sien, bien entendu, mais comme nôtre aussi par quelque côté.

Je voudrais, Messieurs, en terminant, proposer brièvement à vos réflexions une idée qui m'est venue depuis quelque temps, et que je crois destinée soit à nous attirer de nouvelles sympathies, soit à fortifier celles que nous avons déjà parmi les travailleurs. Ce qui nous manque un peu jusqu'ici, c'est d'avoir affirmé notre existence en tant que Société ; nous avons publié une Revue, un volume, à l'aide des ressources communes, c'est vrai, mais un éditeur l'eût pu faire et il n'y a rien là de caractéristique. L'association, pour tout dire, n'a produit qu'une partie, et une très faible, des effets, je dirais volontiers des bienfaits, qu'on est en droit d'en attendre. Or, il me semble que nous aurions un moyen tout simple de faire sentir à tous le profit qu'il y a à être en relations par nous avec ceux qui s'occupent des mêmes études. C'est une dernière page peu lue peut-être de la Revue qui m'a inspiré cette pensée : la page réservée à la correspondance. Certains membres y posent des questions auxquelles d'autres membres répondent. N'y a-t-il pas là un germe à développer, non par le canal de la Revue, car il est difficile à celui qui travaille d'attendre trois mois une indication, mais par l'institution au secrétariat même de la Société d'une sorte d'office de renseignements. En supposant que quelques membres du Conseil ou de la Société veuillent bien partager avec le secrétaire le soin de choisir ceux des membres qu'ils sauraient ou croiraient les plus aptes à fournir des solutions aux demandes, rien ne me semblerait plus facile que de constituer ce bureau. Et j'ai assez longtemps vécu dans le quasi-isolement scientifique pour pouvoir affirmer que la Société, constituée ainsi en intermédiaire entre ceux de ses membres qui ne se connaissent pas, rendrait à beaucoup d'entre eux, aux jours d'embarras, un service très apprécié. Ce serait-là, Messieurs, je crois, une innovation très féconde, utile au travail scientifique et en même temps à la Société même qui la tenterait [1]. Nous serions, du reste, très obligés à ceux de

1. Le Conseil d'administration, dans sa dernière séance, a décidé de prendre en

nos membres qui auraient quelque projet de ce genre s'ils voulaient bien nous en faire part. Une des seules choses que nous puissions leur reprocher; en effet, en regard d'autres beaucoup plus nombreuses qu'ils peuvent sans doute nous reprocher à nous, c'est qu'ils sont trop réservés à nous exprimer leurs désirs. Dans une Société véritable, l'impulsion vient de partout, et la communication doit rester constante et simplement familière entre tous les membres.

J'aurais fini, Messieurs, s'il ne me restait le devoir facile de vous unir dans une pensée commune, en adressant ici nos félicitations publiques à ceux de nos collègues qui ont obtenu au cours de l'année de hautes distinctions, en particulier à MM. Chuquet, Monod et Lavisse qui ont tant contribué à la fondation de la Société, à M. Boissier qui a bien voulu en accepter le premier la direction, enfin, à notre président actuel, M. Gaston Paris, dont la science et le talent n'avaient pas besoin de cette consécration, mais que nous nous réjouissons néanmoins — pour la France — de voir conquérir à Paris même une situation en rapport avec la célébrité dont il jouit dans le monde entier.

Il a été procédé, à la fin de la séance, à l'élection de six membres du comité d'administration. MM. Courbet, Crouslé, Clédat, Doumic, d'Eichthal et Rébelliau, membres sortants, ont été réélus.

— Le *Roxburghe Club*, de Londres, qui avait déjà publié une édition du *Pèlerinage de vie humaine*, de Guillaume de Deguilleville, vient de publier également une édition du *Pèlerinage de l'âme*, par le même auteur. Comme pour le précédent poème, c'est M. J.-J. Stürzinger qui a donné ses soins à l'établissement du texte de celui-ci et l'a mis au jour d'après le ms. français 12,466 de la Bibliothèque de Paris, avec les variantes des autres manuscrits. Ce superbe volume est orné de dix-huit miniatures reproduites en couleur, principalement d'après des manuscrits appartenant actuellement à MM. Gibs et Hult, de Londres.

— M. A. de La Borderie a terminé la publication, dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes* (livraison de novembre-décembre 1895), de son étude sur *Jean Meschinot, sa vie et ses œuvres, ses satires contre Louis XI*. Il examine les *Lunettes des princes*, c'est-à-dire le poème allégorique débarrassé de l'autobiographie placée en tête par un caprice de l'auteur. Contrairement à l'opinion reçue, M. de La Borderie estime que « comme fond, comme forme, comme intérêt, *les Lunettes des princes* sont fort au-dessous des poésies politiques de Meschinot, particulièrement des satires contre Louis XI et de la plupart des pièces bretonnes ».

Quant aux autres œuvres de Meschinot, également examinées par M. de La Borderie, elles « roulent presque toutes sur des sujets de morale et de religion; là dedans beaucoup de lieux communs, c'était inévitable; çà et là des vers rapides, bien tournés, des idées et des expressions originales ».

M. de La Borderie termine par quelques considérations un peu sommaires sur la versification de Meschinot et sur la bibliographie de ses œuvres. Une chronologie des poésies de Meschinot rendra des services importants aux chercheurs.

— Un comité vient de se fonder à Nogent-le-Rotrou, sous les auspices de l'Association du Perche, pour élever un monument dans sa ville natale au

considération la proposition de M. Brunot, et d'essayer, conformément aux Statuts de la Société, de mettre en communication les travailleurs. A titre d'essai ceux des membres de la Société qui auraient le désir d'obtenir des *renseignements bibliographiques* sur des questions d'histoire littéraire de la France pourront s'adresser à la Commission des publications, qui se chargera, dans la mesure du possible, de les transmettre et d'en faire parvenir la solution.

poète Rémy Belleau. Une souscription est ouverte pour couvrir les frais de ce monument.

— M. Henri Stein publie, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (tome XXII, 1895, p. 248-295), de *nouveaux documents sur les Estienne, imprimeurs parisiens* (1517-1665), recueillis pour la plupart aux Archives nationales de Paris et aux Archives de Genève. Les principaux documents sont : le bail d'une maison, au Clos-Bruneau, louée à Henri Estienne (4 octobre 1518); le contrat de mariage de Henri Estienne avec Perrette, fille de Josse Bade (9 juillet 1526); lettre de Henri Estienne à Ulric Fugger, son protecteur (21 janvier et 8 mars 1559); appointement d'hoirie, en suite d'arbitrages, dans la succession de Robert Estienne, par lesquels Henri Estienne demeure propriétaire du fond de l'imprimerie (30 octobre 1559) : lettre de Charles IX pour Mᵉ Robert Estienne, imprimeur du Roy (8 octobre 1561); testament de Charles Estienne (9 mars 1563); extrait des registres du Parlement de Paris relatifs à un procès entre les héritiers de Perrette Bade et Michel Vascosan (1ᵉʳ juillet 1564 et 25 janvier 1565); extrait d'un registre du Parlement de Paris autorisant Robert Estienne à faire poursuivre Jean Temporal et autres imprimeurs de Lyon qui ont contrevenu aux ordonnances et lésé les privilèges du dit Estienne (24 juillet 1566); contrat de mariage de Mamert Patisson, correcteur d'imprimerie, avec Denise Barbé, veuve de Robert Estienne (20 janvier 1574); deux testaments de Marguerite Duchemin, veuve de Robert Estienne (6 août 1577 et 16 janvier 1580).

Nous signalerons également quelques documents nouveaux sur *François Iᵉʳ Estienne et sa famille*, extraits d'un registre de la paroisse Saint-Hilaire, conservé aux Archives nationales, et publiés par M. J. Dumoulin dans le *Bulletin des bibliophiles* de mars 1896.

— Quelques amis de la philosophie et admirateurs de Descartes ont tenu à célébrer le troisième centenaire de l'illustre penseur dans une réunion tenue à la Sorbonne le 31 mars 1896, trois-centième anniversaire de la naissance de Descartes.

La séance était présidée par M. L. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, assisté de MM. Charles Adam, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, et Paul Tannery, ingénieur des manufactures de l'État, qui se sont chargés de préparer une édition définitive des œuvres de Descartes.

A cette occasion, le président a prononcé une allocution qui a fait connaître les origines de ce projet et que le journal *le Temps* analyse ainsi :

« Il y a deux ans, a-t-il dit, M. Xavier Léon et les jeunes gens qui ont fondé avec lui la *Revue de métaphysique et de morale* songèrent que le troisième centenaire de Descartes était proche et qu'il ne pouvait laisser indifférent quiconque s'intéresse à la science et à la philosophie. Il leur parut que la meilleure façon de servir la gloire d'un homme de pensée, c'est de donner une exposition de sa pensée entière et authentique. Descartes n'avait pas encore une édition digne de lui; celle de Cousin, qui date de trois quarts de siècle, est incomplète et d'ailleurs épuisée. Ils projetèrent donc d'élever à l'auteur du *Discours de la méthode* le monument que réclame son génie. Ils s'ouvrirent à leurs maîtres de leur idée, qui fut favorablement accueillie, et qui est entrée dans la voie de la réalisation, puisque le premier volume va paraître incessamment.

« Comme construction systématique, continue M. Liard, le cartésianisme est mort sans retour, mais la méthode cartésienne demeure vivante; elle est la source du développement philosophique de trois siècles, et elle le commande tout entier. Descartes est le maître non seulement du xviie siècle et d'une partie du xviiie, avec Malebranche, Spinoza, Leibnitz, Berkeley, mais aussi du criticisme de Kant et même du positivisme d'Auguste Comte. Il est, en outre,

un initiateur dans la science et dans les sciences. Il nous a délivrés des dernières entités scolastiques et il a fondé d'une manière définitive la liberté de l'esprit et la prépondérance de la raison. Il a renouvelé les mathématiques. Il a ouvert à la physique des voies inconnues et l'expérimentation moderne retrouve le mécanisme dont il avait créé *a priori* la théorie par l'intuition et la déduction.

« L'édition du centenaire sera matériellement très belle. Elle comprendra 10 volumes in-4° carré, c'est-à-dire du format des éditions princeps, avec des caractères elzéviriens, une double pagination — celle de l'édition nouvelle et celle de l'édition originale — et la reproduction des figures que Descartes avait lui-même jointes à son texte. Ce chef-d'œuvre typographique sortira des presses de M. Léopold Cerf, le maître imprimeur qui se souvient qu'il a été normalien dans la section de philosophie. Scientifiquement, cette édition sera voisine de la perfection; elle sera le produit de la collaboration d'un mathématicien, M. Paul Tannery, et d'un philosophe, M. Charles Adam. Je donne la parole, a dit en terminant M. Liard, au mathématicien d'abord, comme le veut la méthode cartésienne. »

M. Paul Tannery a donné lecture d'une savante étude sur Descartes physicien. M. Charles Adam a raconté avec humour les recherches qu'il a faites dans de nombreuses bibliothèques, notamment en Hollande, où sont conservés les manuscrits de Descartes. Il a trouvé des documents intéressants sur les querelles de Descartes avec les théologiens de Leyde et d'Utrecht, sur ses rapports avec le père de Huyghens (une des lettres de Descartes à cet ami appartient à notre ambassadeur à Londres, le baron de Courcel, qui l'a obligeamment communiquée aux éditeurs). M. Adam a encore découvert deux lettres inédites écrites par Descartes pendant le séjour en Suède qui a précédé sa mort, et où il déclare qu'à la cour de Christine il regrette sa solitude de Hollande. Enfin, après avoir donné de copieux détails bibliographiques, M. Adam termine en disant que tous les savants et bibliothécaires étrangers avec qui il s'est trouvé en rapport lui ont à l'envi facilité sa tâche, et qu'il a vu dans cet empressement un témoignage de l'universalité de la gloire de Descartes.

Nous mentionnerons encore, à propos de Descartes, une importante étude de M. Ch. Adam, publiée dans la *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur* (1896, n°1), sur un manuscrit de Gœttingen. Ce manuscrit contient des difficultés proposées de vive voix à Descartes par Burmann, sur les *Méditations*, les *Principes de philosophie* et le *Discours de la méthode*, avec les réponses recueillies par le même Burmann de la propre bouche de Descartes, à Egmond, le 16 avril 1648.

— M. Ch. L. Livet vient de publier les premiers volumes de son *Lexique de la langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps, avec des commentaires de philologie historique et grammaticale*. L'ouvrage doit former trois ou quatre volumes : nous y reviendrons lorsqu'il sera achevé. Le tome premier contient seulement les lettres A, B et C. On y peut voir déjà la méthode suivie par l'auteur, l'abondance et la sûreté de ses informations, le choix et la propriété des exemples, la mise en valeur très nette de ce qui distingue la langue de Molière ou de ce qui la rapproche de celle de ses contemporains.

— M. Camille Jullian, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, vient de publier une excellente édition pour les classes des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, avec introduction, variantes, commentaires et tables. Non seulement M. Jullian a tenu compte, dans les notes dont il accompagne sa publication, de tous les documents nouveaux qui ont été ces temps-ci mis au jour sur Montesquieu lui-même et sur ses façons de penser, mais encore il a mis à contribution les travaux les plus récents sur l'histoire de Rome et celle de ses institutions. Il est résulté de toutes ces informations, aussi sûres que variées, une appréciation très pré-

cise et très judicieuse de l'auteur et de l'œuvre. L'introduction de M. Jullian, en particulier est tout à fait neuve et remarquable, bien qu'il convienne peut-être de mettre davantage les écoliers en garde contre les dangers des conceptions historiques *a priori*, si séduisantes, sous la plume de Montesquieu, mais aussi si hasardées parfois dans leurs généralisations téméraires.

— Dans la vente faite à Dijon, en février dernier, de livres provenant des bibliothèques de M. de Ruffey, ancien premier président de la chambre des comptes, et de M. Vaillant de Meixmoron, figuraient des lettres autographes de Voltaire au président de Ruffey (nos 843-854). Ces lettres ont été publiées soit par M. Th. Foisset (*Correspondance inédite de Voltaire*, 1858, in-8°) soit par M. Moland dans la *Correspondance* de son édition des œuvres de Voltaire.

— La *Rivista italiana di filosofia* a publié, dans son dernier fascicule de 1895, une étude de M. Carlo Segrè sur *Rousseau nella vita privata e pubblica di Mirabeau* (tirage à part de 82 p. Rome, typ. Balbi). Il y établit, par des rapprochements fort étudiés, qui témoignent d'une connaissance large et complète de notre littérature du XVIIIe siècle, dans quelle mesure les rapports entre la philosophie et la politique sont personnifiés en ces deux hommes. Il montre notamment les parties du programme politique de Rousseau que Mirabeau a contribué à réaliser.

— La *Vie de Mirabeau*, de M. Alfred Stern, vient d'être traduite en français (Paris, Bouillon, 2 vol., in-8°); l'édition a été revue par l'auteur et précédée d'une préface.

— On trouvera, dans la traduction que A. Laquiante a laissée des lettres de Reichardt (*Un hiver à Paris sous le Consulat, 1802-1803*. Paris, Plon, in-8°, XI et 494 p.), de nombreux et intéressants détails sur les théâtres de Paris et sur certains écrivains de l'époque : Mme de Staël, Delille, La Harpe, Bitaubé, M.-J. Chénier, etc.

— A signaler également dans le volume de M. Gustave Isambert, *La vie à Paris pendant une année de la Révolution, 1791-1792* (Paris, Alcan, in-8°, 325 p.), les chapitres X-XIII consacrés aux spectacles, à la presse, aux beaux-arts, à la chanson et à la caricature.

— Sous ce titre : *Journal d'un conclave*, la *Revue des revues* publie, dans ses numéros du 1er et du 15 janvier 1896, le journal du conclave dans lequel fut élu le pape Pie VIII, en 1829, alors que Chateaubriand était ambassadeur de France à Rome. La façon mystérieuse et mélodramatique dont Chateaubriand parle de ce document dans ses *Mémoires d'outre-tombe* pouvait piquer la curiosité. La révélation qui en est faite aujourd'hui ne justifie pas cet intérêt et les extraits de Chateaubriand qui l'accompagnent n'ont qu'une valeur historique peu importante.

— Un bibliophile, M. H. Maystre vient de publier dans un petit volume, tiré à peu d'exemplaires, les lettres qui s'échangèrent, de 1823 à 1825, à propos de la première édition complète des œuvres de Xavier de Maistre, entre l'auteur du *Lépreux de la cité d'Aoste*, qui est à Saint-Pétersbourg, son neveu le baron de Vignat, qui est à Londres et qui lui sert d'intermédiaire auprès du baron de Mareste, lequel est chargé de négocier avec les libraires, et deux ou trois autres personnes qui jouent dans l'affaire de petits rôles épisodiques. Cette correspondance aimable et pleine de modestie nous montre chez Xavier de Maistre un scrupule vraiment touchant de corrections et d'améliorations, et fait honneur à sa modestie comme à son aménité.

— On annonce, pour le 1er juin, la publication du premier volume de la correspondance encore inédite de Victor Hugo. Il comprendra les lettres écrites par le poète à son père, à Blois, en 1820; ses lettres d'amour à sa

fiancée et à sa jeune femme; des lettres à l'Académie des Jeux floraux; toute la correspondance relative à *Hernani*, *Marion Delorme*, *le Roi s'amuse*; un grand nombre de lettres à Lacretelle et à Victor Pavie, et plus de cinquante lettres adressées à Sainte-Beuve.

— La liste bibliographique des travaux de M. de Montaiglon s'est accrue de deux numéros depuis son décès.

Le premier est la traduction en vers français de l'*Hymne à Cérès*, que M. J. Dumoulin a mise au jour.

Le second est une nouvelle édition, revue sur le manuscrit unique de la bibliothèque de Tours, du *Drame paschal de la Résurrection*, à laquelle les PP. Bénédictins ont donné leurs soins.

— M. Eugène Muntz, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts, a publié le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque* de cette École. On remarquera les documents relatifs à l'Académie royale de peinture et de sculpture, les *Mémoires* sur la vie des membres de l'Académie (presque entièrement publiés d'ailleurs) et les *Conférences* de la même Académie (en partie publiées par Félibien, Coypel et M. Jouin).

— M. André Le Breton, maître de conférences de littérature française à la Faculté des lettres de Bordeaux, a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris, en Sorbonne, le 8 janvier dernier :

Thèse latine : *De animalibus apud Virgilium.*

Thèse française : *Rivarol, sa vie, ses idées, son talent, d'après des documents nouveaux.*

— L'abbé Bellon, licencié en théologie, professeur de rhétorique au petit séminaire de Paris Notre-Dame-des-Champs, a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris, en Sorbonne, le 5 février :

Thèse latine : *De Sannazarii vita et operibus.*

Thèse française : *Bossuet, directeur de conscience.*

— M. Henri Lion, ancien élève de la Faculté des lettres de Paris, agrégé des lettres, professeur au lycée Janson-de-Sailly, a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris, en Sorbonne, le 12 février :

Thèse latine : *Plinii Minoris epistolæ quid ad pueros educandos aptum præbeant.*

Thèse française : *Les tragédies et les théories dramatiques de Voltaire.*

— M. L. P. Betz a été chargé de faire, à l'Université de Zurich, un cours d'histoire de littérature française et de littérature comparée.

QUESTION

Le poète Gilbert et le duc de Fronsac. — Le poète Gilbert cite, dans sa satire du XVIIIe siècle, l'exemple d'un jeune seigneur qui se serait impunément rendu coupable de trois crimes à la fois, l'incendie, le rapt et le viol. Les mémoires secrets de Bachaumont, à la date du 18 avril 1778, affirment que ce jeune seigneur était le duc de Fronsac, né en 1736 et fils du duc de Richelieu, maréchal de France sous Louis XV. Quelqu'un connaîtrait-il des documents pour contrôler cette assertion? J.

Le Gérant : **Arthur Chuquet.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

ÉTUDES SUR LES RAPPORTS DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ET DE LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE AU XVIIE SIÈCLE (1600-1660)

III. Poètes espagnols et poètes français.

Gongora.

Avant d'examiner ce que nos poètes du XVIIe siècle peuvent avoir pris d'idées et de formes à divers poètes de l'Espagne, il faut nous demander ce que Gongora nous a fourni. C'est en effet le grand nom, je veux dire le plus connu et populaire, de la poésie espagnole du commencement du XVIIe siècle. On ne le lit pas; on ignore son œuvre; on n'a qu'une notion confuse et grossière de son génie. Mais c'est un nom; et ce nom est devenu chez nous le représentant de l'esprit, ou du bel esprit de son pays; selon les idées courantes, c'est le nom qui résume l'action de la poésie espagnole sur la société précieuse, le mode et la quantité de cette action : on fait du *gongorisme* un des éléments constitutifs de l'esprit précieux. Il faut voir ce qu'il y a de vrai là dedans.

Je n'hésite pas à dire que, pour ce que nous appelons le genre *précieux*, l'influence de Gongora fut à peu près nulle.

Les œuvres de Gongora ne furent réunies qu'après sa mort : *Obras en verso del Homero Espanol*, Madrid, in-4°, 1627. A cette date, l'esprit précieux est formé chez nous; ni Gongora ni personne n'y introduira aucun élément nouveau.

Cependant cette raison n'est pas péremptoire. Bien avant l'édition de 1627, l'Espagne connaissait Gongora; la manière originale du poète était discutée, louée, parodiée, imitée depuis les premières années du siècle. Ses pièces circulaient, et avaient pénétré même en France. Ainsi Gongora tenait une grande place dans le recueil d'Espinosa, *Flores de poetas ilustres*, 1605, dont une cinquantaine de poètes fournissent la matière. Et ce recueil fut bien connu chez nous, comme le prouvent divers emprunts.

Mais il convient de remarquer que c'est le Gongora de la première manière qui se fait connaître dans le recueil d'Espinosa : c'est à peine si le véritable *gongorisme*, l'*estilo culto*, se rencontre dans quelque sonnet. Or la première manière de Gongora, simple ou grave, délicate ou éloquente, aisée toujours et claire, ne le distingue pas nettement des autres poètes du recueil, ni des autres poètes de son pays. Se présentant donc parmi d'autres, semblable à d'autres, il ne pouvait laisser d'empreinte personnelle, ni sur notre société, ni sur un ou plusieurs de nos poètes.

Pour le *gongorisme* proprement dit, c'est-à-dire pour l'élocution entortillée, métaphorique et latinisante qui fait la caractéristique du *Polyphème*, des *Solitudes* et d'un certain nombre de sonnets, chansons et petites pièces, il y avait une raison bien simple pour que ce genre ne pénétrât guère chez nous; c'est qu'il était trop difficile à entendre. Les Espagnols y travaillaient fort : des Français auraient eu besoin d'une connaissance extrêmement approfondie de la langue espagnole pour y réussir à peu près; il eût fallu pousser cette connaissance à un degré qui est toujours très rare chez des étrangers. Elle se rencontrait chez Voiture : aussi découvrirons-nous chez lui une veine de *gongorisme* pris à la source, chez le maître cordouan. Mais pour la plupart des Français, au XVIIe siècle comme aujourd'hui, Gongora n'a guère été qu'un nom. Bouhours n'en sait visiblement qu'une chose : qu'il est inintelligible.

« Les Espagnols, dit-il, confessent de bonne foi qu'ils n'entendent pas leur poète Gongora, et c'est peut-être pour cela qu'ils lui donnent le nom de merveilleux : *Maravilloso Luis de Gongora*. Ce qui est certain, c'est que son obscurité a passé en proverbe, et que comme les Castillans disent communément : *Es de Lope*, pour marquer qu'une chose est excellente, ils disent de même : *escuro como las Soledades de Gongora*, pour faire entendre qu'une chose est obscure. Ces *Solitudes* sont deux petits poèmes sur la solitude

qui ont un degré d'obscurité que n'ont pas les autres ouvrages du même poète [1]. »

Voilà justement la raison pourquoi les *Solitudes* n'ont eu aucun effet chez nous, alors qu'elles ont donné naissance en Espagne à de nombreuses pièces, presque à un genre. Ce fut un temps la mode d'écrire des *Solitudes*; Lope même, qui ne se faisait point faute de railler Gongora, n'y résista point; il en écrivit qui sont parfois charmantes et sont demeurées [2]. En France, aucune trace des *Solitudes* [3], non plus que de *Polyphème* : la plus favorable hypothèse que l'on puisse faire sera d'attribuer quelque action au titre, mais au titre seul, des *Solitudes* de Gongora. Nos poètes aussi, un peu après 1620, composent des *Solitudes* : Saint-Amant, puis Théophile, puis d'autres. Leurs pièces n'ont aucun rapport avec les pièces de Gongora; mais il se peut faire qu'un écho de la vogue dont jouissaient les poèmes dits *Solitudes* en Espagne, soit parvenu en France, et ait suggéré à Saint-Amant (puis par son intermédiaire aux autres) le titre, par conséquent le sujet d'une ode.

Pour le fond, l'étendue des *Solitudes* de Gongora, unie à leur perpétuelle obscurité, les protégeait contre l'imitation française : même chez Voiture nous n'apercevrons de réminiscences ou d'emprunts que pour les courts poèmes, et par exemple les sonnets, de Gongora.

Il y a du reste d'autres raisons qui *a priori* rendent peu vraisemblable et presque impossible une action sérieuse de Gongora sur nos poètes. D'abord, Gongora fait entrer dans sa langue beaucoup de mots latins, par une affectation que Lope lui a reprochée. Or, dès la fin du XVIe siècle, il n'était plus possible en France de réussir par ce procédé : l'état de la langue ne le permettait plus. Restait l'extravagance poussée de la métaphore, et nos précieux y excelleront à leur façon, non à celle de Gongora. Car l'*estilo culto* consiste en façons de parler trop personnelles; et déjà, quel que soit le raffinement du fond, la communauté de l'expression, même délicate et travaillée, est requise chez nous. C'est une des conséquences de l'œuvre de Malherbe, que l'établissement de la société polie a encore consolidée. Car, bien que les précieux

1. Bouhours, *Manière de bien penser*, etc., p. 357-8.

2. La pièce *A mis soledades voy — De mis soledades vengo*, insérée dans la *Dorotea*, est rappelée tout récemment par le P. Coloma, dans son roman *Pequeñeces*.

3. J'en trouve une récente et bien inattendue dans une épigraphe de Verlaine :

A batallas de amor campos de pluma.

C'est un vers de la première *Solitude*. « L'amour étant un dieu ailé, la fille de l'écume marine a destiné aux batailles d'amour des champs de plume. »

aient encouru le reproche de s'être fait un parler inintelligible à la foule, leur jargon le plus rare et le moins vulgaire était encore un jargon de coterie; il fallait qu'il fût intelligible à un groupe; et la nécessité d'écrire pour un certain cercle inspirait une mesure à la fantaisie individuelle dans la création de la forme. Elle rejetait l'effort des poètes de la contexture des mots vers le raffinement des idées, et du même coup elle se trouvait les soustraire à l'imitation exacte de la véritable manière de Gongora.

L'influence de Gongora fut pourtant réelle et considérable : mais il faut la chercher d'un autre côté, du côté où le préjugé vulgaire ne nous invite guère à nous tourner. Le véritable imitateur de Gongora chez nous, c'est Scarron : le genre où Gongora fut un modèle puissant, c'est le burlesque.

On pourrait montrer d'ailleurs que notre burlesque est en général fortement marqué du caractère espagnol, et peut-être plus, pour le moins autant, que de la couleur italienne. Mais il ne s'agit pour le présent que de Gongora.

Les pièces plaisantes, satiriques et burlesques tiennent une place importante dans l'œuvre du poète cordouan; il est un des maîtres assurément de la plaisanterie poétique dans la littérature espagnole. Épigrammes acérées ou assommantes, chansons railleuses, rythmes moqueurs, *refrains* ironiques, jeu subtil d'idées malicieuses, évocation fantaisiste d'images bouffonnes : il y a tout un côté de Gongora qui est vraiment original [1], fort, et séduisant, et qui de plus, pour un Français, avait l'avantage d'être plus aisément intelligible. Si les allusions ne se déchiffraient pas toujours, du moins il y avait partout un trait, un thème, un refrain, un proverbe, qui se laissait détacher, et dont un étranger pouvait faire son profit.

De là le succès et l'action de Gongora, que déjà dans son pays Lope de Vega comparait à Martial pour la qualité de la plaisanterie [2]. Chapelain, qui, dans les pièces sérieuses, se rendait compte qu'il n'y voyait goutte [3], estimait fort au contraire le bur-

1. Il est à noter que Salzedo Coronel, dans son *Commentaire*, où il s'est attaché à signaler tous les emprunts faits par Gongora aux Italiens, ne cite pour ainsi dire aucune imitation qui se rapporte aux poésies plaisantes : Gongora ne se souvient des Italiens que dans les sujets galants ou pastoraux.

2. Lope dit des premiers essais de Gongora, avant l'invention de l'*estilo culto* : « Escribió en todos estilos con elegancia, y en las cosas festivas, à que se inclinaba mucho, fueron sus sales no menos celebradas que las di Marcial, y mucho mas honestas. » (*Respuesta à un papel que escribió un señor de estos reinos en razon de la nueva poesia.*)

3. Chapelain avouait qu'il n'eût rien compris à la fameuse pièce de Gongora sur la mort de Villamediana : « *Mentidero de Madrid...* », sans l'explication que lui en fournit Carel de Sainte-Garde, qui de Madrid lui envoya ces vers.

lesque de Gongora : « Ce genre, dit-il, est celui où Gongora a le plus excellé, et où il s'est le moins éloigné de la raison [1]. »

Aussi voyons-nous que de bonne heure on essaya chez nous d'imiter certains modèles d'expression comique, ou familière, ou bouffonne, que présentaient les *decimas* ou les *letrillas* du poète espagnol.

Le vieux Malherbe s'y est essayé le premier : il a pris à Gongora le mouvement d'une chanson en stances de six vers, où le troisième et le sixième vers se répondent et font refrain :

Cela se peut facilement...
Cela ne se peut nullement [2].

Le modèle est fourni par une *letrilla* satirique de Gongora, où le refrain, pareillement disposé, est : *Bien puede ser*, au troisième vers de chaque stance ; *No puede ser*, au sixième [3]. J'aurai à revenir sur cette imitation.

La traduction de Malherbe, avec ses deux adverbes qui riment, est bien lourde. Voiture a mieux réussi à l'occasion. Une *letrilla* de Gongora commençait ainsi.

Que por quien de mi se olvida
En fuego amoroso pene,
No me conviene ;
Que los regalos que hago
Me paguen con un desden,
No me está bien [4].

Que pour qui ne pense pas à moi,
Je peine en amoureuse flamme,
Il ne me convient pas.
Que les cadeaux que je fais
On me les paye en dédain,
Cela ne me va pas.

Suivaient quatre strophes que terminaient alternativement les deux vers refrains. Voiture en fit une chanson [5] ; traduisant en un seul mot les deux locutions peu différentes par le sens que Gongora faisait alterner, il a trouvé un refrain léger et persifleur qui accentue le caractère ironique de l'original.

Je sais aimer constamment :
Mais si l'on n'aime également,
Ma foi, je m'en ennuie.

Ici encore, au reste, le refrain est tout ce que la chanson française doit à la *letrilla* espagnole.

Par une rencontre plus singulière, Gongora semble avoir fourni à Racine un de ses bons mots. Dans une romance burlesque, un *alferez* qui conte ses amours parle ainsi :

1. *Lettres*, t. II, p. 295. Cf. *ibid.*, p. 318.
2. Ed. Lalanne, t. I, p. 96.
3. Coll. Ribadeneyra, *Poetas liricos de los siglos* XVI *et* XVII, t. I, p. 493.
4. *Ibid.*, p. 504.
5. Voiture, éd. Ubicini, t. II, p. 342.

Nunca salí de mi tienda	Jamais je ne quittai ma tente
Mientras Anvers padecia,	Pendant qu'Anvers souffrait [le siège],
Porque no me acabó un sastre	Parce qu'un tailleur ne m'avait pas terminé
Unas calzas amarillas[1].	Des chausses jaunes.

On se souvient du récit de Louis Racine : au retour de la campagne de 1677, le roi demanda à ses deux historiographes pourquoi ils étaient restés à Paris. « Le voyage, leur dit-il, n'était pas long. — Il est vrai, reprit mon père, mais nos tailleurs furent trop lents. Nous leur avions commandé des habits de campagne : lorsqu'ils nous les apportèrent, les villes que Votre Majesté assiégeait étaient déjà prises[2]. » On saisit ici le passage du burlesque à la plaisanterie de cour. Racine s'est-il souvenu de Gongora, ou bien est-ce la coïncidence fortuite de deux imaginations? Il est difficile de le décider. Mais il n'y aurait rien d'impossible à ce que Racine, qui citait de l'espagnol en sa jeunesse, dans ses lettres à l'abbé Le Vasseur, eût quelque jour feuilleté les œuvres de Gongora.

Mais venons au vrai *burlesque* : c'est là surtout que la trace de Gongora est apparente. Un des sonnets les plus fameux qu'il ait écrits, et qui eurent le plus de vogue, est celui qu'il fit sur le pont du Manzanares; en voici le début et la fin :

Duele te de esa puente, Manzanares :	Ce pont te fait peine, Manzanares :
Mira que dice per ahi la gente,	Fais attention à ce que disent ici les gens,
Que no eres rio para media puente	Que tu n'es pas une rivière pour une [moitié de pont,
Y que es ella puente para treinta rios....	Et que c'est un pont pour trente rivières.
Me di cómo has menguado y has crecido,	Dis moi comment tu as diminué et crû,
Cómo ayer te vi en pena y hoy en gloria.	Comment hier je t'ai vu misérable, aujourd'hui glorieux.
Bebióme un asno ayer, y hoy me ha meado.	Hier un âne m'avait bu, aujourd'hui il m'a pissé.

Le poète fut satisfait de son trait final, car il le répéta dans un autre couplet consacré au même pont de Ségovie.

Que á los principios de diciembre frio	Car au commencement du froid décembre
De sus mulos harán estos señores	Ces messieurs [les médecins] feront que de [leurs mules
Que les orines dén salud al rio[3].	L'urine rende la santé à la rivière.

Ces plaisanteries étaient trop conformes au génie de nos poètes

1. *Poetas liricos*, t. I, p. 436.

2. *Mémoire sur la vie de Jean Racine.* Le même mot a été rapporté par Mme de Sévigné (éd. Monmerqué, t. V, p. 381).

3. Gongora, sonnets 83 et 84. — Le sonnet 84 représente le Manzanares comme malade : pareillement Saint-Amant dira au Tibre : *Vous languissiez malade et bléme.*

joyeux pour n'être pas recueillies : je les retrouve au début de la *Rome ridicule*; c'est l'apostrophe au Tibre :

Bain de crapaux, ruisseau honteux,
Torrent fait de pissat de bœufs,...
C'est bien à vous d'avoir un pont!...
A vous! qu'avecque ma bedaine
A cloche pied je sauterais;
A vous! qu'en un trait je boirais,
Si je prenais la vie en haine[1]...

Le ruisseau qu'on boit d'un trait, qui s'enfle de l'urine des bêtes, l'opposition du filet d'eau et du pont, ce sont les idées de Gongora que Saint-Amant mêle aux siennes, et il faut avouer que si l'on était disposé d'abord à trouver l'espagnol assez grossier, il paraît presque délicat quand on a lu Saint-Amant.

Scarron, comme maître du burlesque, a pratiqué les Espagnols; depuis longtemps, on a rendu à Lope de Vega l'idée de trois de ses sonnets les plus connus. Mais Gongora peut réclamer aussi l'honneur de l'avoir inspiré; et cette fois ce ne sont plus des traces plus ou moins effacées. L'emprunt est flagrant, et important.

Gongora avait fait un sonnet satirique sur la cour, du temps qu'elle était à Valladolid.

Grandes mas que elefantes y que abadas,
Grands plus grands qu'éléphants et rhi-
[nocéros,

Titulos liberales cómo rocas,
Gens titrés libéraux comme des rochers,
Gentiles-hombres solo de sus bocas,
Gentilshommes qui ne le sont que de leur
[bouche,

Ilustri cavaglier, llaves doradas,
Illustres cavaliers, clefs dorées [de cham-
[bellans],

Habitos, capas digo remendadas,
Habits[2], je veux dire capes rapiécées,
Damas de hazy envés, dueñas con tocas,
Dames à double visage, duègnes à coiffes,
Carrozas de á ocho bestias, y aun son pocás,
Carrosses à huit bêtes, et c'est peu
Con las que tiran y que son tiradas,
En comptant celles qui tirent et celles qui
[sont tirées,

Catariberas, ánimas en pena,
Chasseurs d'emplois, âmes en peine,
Con Bártulos y Baldos la milicia,
Les soldats marchant avec Bartole et Baldus
Y les derechos con espada y daga,
Et le droit avec l'épée et la dague :

Casas y pechos todo á la malicia,
Maisons et cœurs, tout plein de malice[3],
Lodos con perejil y yerba-buena :
Des fanges avec du persil et de la menthe[4],
Esta es la corte; buena pro les haga [5].
C'est là la cour : grand bien leur fasse!

1. *Rome ridicule*, str. 7 et 8.
2. Chevaliers des ordres militaires.
3. Selon don Garcia de Salzedo Coronel, commentateur de Gongora, les *casas à la malicia* sont les maisons que leurs maîtres bâtissent si petites qu'il n'y a place que pour eux, et qu'ils se déchargent ainsi de l'obligation de loger les officiers et ministres du roi.
4. Salzedo Coronel explique que dans ces petites maisons de la cour, il n'y a ni égouts ni lieux d'aisances : tout va à la rue.
5. Sonnet 79.

Un autre sonnet de dessin tout pareil se rapporte à Madrid; en voici quelques traits.

Una vida bestial de encantamiento,
Arpias contra bolsas conjuradas,...
Carrozas y lacayos, pajes ciento...
Embustes, calles sucias, lodo eterno;
Hombres de guerra medie estropoados,
Títulos y lisonjas, disimulos :
Esto es Madrid : mejor dijera infierno [1].

Une vie de bête comme par un sortilège,
Des harpies conjurées contre les bourses...
Carrosses, laquais, cent pages...
Tromperies, rues sales, fange éternelle,
Gens de guerre à demi estropiés,
Titres et flatteries, dissimulation,
C'est là Madrid : disons mieux, l'enfer.

De l'un ou l'autre de ces deux sonnets, de tous les deux peut-être, Scarron a tiré son tableau de Paris :

Un amas confus de maisons,
Des crottes dans toutes les rues,
Ponts, églises, palais, prisons,
Boutiques bien ou mal pourvues :

Force gens noirs, blancs, roux, grisons,
Des prudes, des filles perdues,
Des meurtres et des trahisons,
Des gens de plume aux mains crochues :

Maint poudré qui n'a point d'argent,
Maint homme qui craint le sergent,
Maint fanfaron qui toujours tremble :

Pages, laquais, voleurs de nuit,
Carrosses, chevaux, et grand bruit :
C'est là Paris, que vous en semble? [2]

Il y a dans Scarron une ode burlesque dédiée à Fouquet, *Léandre et Héro* [3]. M. E. Roy, dans son étude sur Ch. Sorel où il a apporté tant de renseignements nouveaux et curieux, suppose [4] que cette ode est prise de l'italien de Bracciolini, qui a publié un poème sur Héro et Léandre. M. Roy, dont l'érudition est à l'ordinaire si sûre, s'est trompé cette fois. Il n'y a aucun rapport entre l'ode en quatrains octosyllabiques de Scarron et la vaste composition de Bracciolino [5] : *Hero e Leandro, favola maritima*, est une sorte de pastorale dramatique, dialoguée, en cinq actes, avec prologue et intermèdes.

C'est en Espagne qu'il faut chercher le modèle de Scarron : et ce modèle est Gongora, qui a écrit une *romance* burlesque, *á la fabula de Leandro y Ero*. Scarron a pris des libertés comme toujours : mais en maint endroit il a suivi de près son original,

1. Sonnet 165. Il n'est pas sûr qu'il soit de Gongora : Salzedo Coronel ne le commente pas : mais, s'il n'est de Gongora, c'est un pastiche de sa manière.
2. Scarron, éd. J.-F. Bastien, t. VII, 129.
3. *Ibid.*, p. 271.
4. P. 162.
5. C'est ainsi qu'il est nommé, et non Bracciolini, dans l'éd. de 1630, in-12, Rome, chez G. Facciotti.

comme on va en juger. Je note les principaux points de coïncidence des deux textes.

Gongora entre tout de suite en matière. Scarron fait une longue dédicace à Fouquet.

Traduction littérale de Gongora.	Gongora.	Scarron.
Bien que j'entende peu le grec	*Aunque entiendo poco griego,*	Quoique je ne sois pas grand grec,
Je trouve dans mes grègues [calembour]	*En mis greguescos he hallado*	Je lis une grecque chronique,
Certains vers de Musée	*Certos versos de Museo,*	Où se raconte un cas tragique
Ni trop durs ni trop doux.	*Ni muy duros ni muy blandos.*	Qu'on peut chanter sur le rebec.
L'histoire de deux amants	*De dos amantes la historia*	
Y est contenue, si pauvres tous [les deux,	*Contiene, tan pobres ambos,*	
Qu'elle n'eut pas de quoi acheter [une lanterne	*Que ella para una linterna,*	Mais faute d'un méchant bateau,
Ni lui de quoi acheter un bateau	*Y él no tuvó para un barco.*	Faute d'une vieille lanterne,
		Le fier destin qui tout gouverne
		Fit perdre en mer le jouvenceau.
Encore que d'Amphion	*Puesto que ya de Anfion*	Combien le drôle (Léandre) avait [le don...
Imitant certaines actions.....	*Imitando algunes pasos...*	D'être Amphion dans les tavernes.
A la veille (de fête) ou pélerinage	*A la vela ó romeria*	Or vous saurez que la monture
Arriva sur un roussin fort maigre.	*Llegó en un rocin muy flaco...*	Était une maigre jument...
[Léandre] lui [à Héro] fit la roue [comme un paon...	*Hizola ruedas cual pavo...*	Maint paon vainement fit la roue
		Autour de ce jeune tendron...
Madame sa mère dévotement	*Señora madre devota*	Cependant que dévotement
Resta toujours en prières,	*Se estuvo siempre rezando,*	Sa mère [de Héro] priait dans le [temple,
Monsieur son père paresseusement	*Y señor padre poltron*	Son père de mauvais exemple
Sortit pour dormir dans la cour.	*Se salió à dormir al patio...*	Sur un banc ronflait rudement...
A peine l'obscure nuit	*A penas la oscura noche*	La nuit entre eux deux arrêtée
Avait elle noué les attaches de [son mantau...	*Las cintas se ató del manto...*	Couvrit les cieux de son man- [teau...
...Attend le tremblant signal...	*La trémula seña aguarda...*	...Attendait pour se mettre à [nage
		La lueur du signal ardent...
Il s'en alla, chaque pied à l'autre	*Un pié con otro se fué*	Tandis que fraternellement
Déchaussant le soulier...	*Descalzando los zapatos...*	Ses deux pieds s'entredéchaus- [sèrent...
« Oh ! de l'étoile de Vénus,	*« Oh! de la estrella de Venus,*	Et de soi-même le bateau,
Dit-il, illustre copie,	*Le dice, ilustre traslado!*	A qui sert d'étoile un flambeau,
Tu es le guide d'un bateau	*Noche eres de un bajel*	Bien avant en mer il trajette.
A quatre rames par banc. »	*De cuatro remos por banco... »*	De sa barque à quatre avirons,
		Je veux dire de sa personne,
		La plaine salée il sillonne.
Le galant se jeta	*Arrojóse el mancebito*	Dans l'humide séjour des tons
Dans la mare aux thons...	*Al charco de los atunes...*	Il lança son corps sans chemise..
Mais le vaillant jeune homme,	*Mas el animoso joven*	Souvent la vague au ciel l'élève,
Des yeux, quand il monte,	*Con los ojos cuando sube,*	Lors il entrevoit le flambeau,
De l'âme, quand il descend,	*Con el alma cuando baja,*	Et souvent l'enfonce dans l'eau,
Découvre toujours son phare;...	*Siempre su norte descubre...*	Lors il trouve quasi la grève...
Elle la défend avec les mains,	*Con los manos la defiende,*	Héro, pour défendre du vent
Elle la couvre de sa chemise...	*Y con las ropas la cubre...*	La lumière de sa chandelle,
		Met sa chemise devant elle,
		Et se brûle les doigts souvent.
Le vent à son espoir	*Que el viento con su esperanza*	Elle fut donc du vent éteinte,
Et à la flamme met fin...	*Y con la llama concluye...*	L'espoir de Héro s'éteignit...
L'amant en perdant	*El amador en perdiendo*	Cependant le pauvre Léandre
Le flambeau qui le conduit,	*El farol que le conduce,*	Cherche en vain des yeux son [fanal ;
Nage moins et peine plus,	*Menos nada y mas trabaja,*	Il nage, mais il nage mal,
Craint plus et présume moins...	*Mas teme y menos presume...*	Il ne peut plus la vague fendre...
Il a moins de force,	*Ya tiene menos vigor*	Il sent que ses forces s'épuisent,
Il enfonce plus souvent...	*Ya mas vece se zabulle...*	Qu'il a peur, qu'il n'avance plus,
		Et que ses efforts superflus
		Lui servent moins qu'ils ne lui [nuisent...

Tout en ayant l'œil sur le texte de Gongora, Scarron ne dédaignait pas d'autres secours. Il y avait dans le recueil d'Espinosa un sonnet sur Héro et Léandre : l'auteur était le licencié Juan de Valdes y Melendez. Scarron y a recueilli un trait dont Gongora n'avait pas eu l'idée [1].

Épargnez-moi en allant, ondes [sacrées ;
Au retour, vous pourrez aussitôt [me noyer.

Dejadme mientras voy, olas [sagradas,
Y anegarme podreis, volviendo, [luego.

O flots ! ô vents sourds à ma voix;
En allant épargnez ma vie,
Au retour soûlez votre envie
(Ainsi disait-il quelquefois)...

Scarron brode librement sur la matière : il développe fort l'explication des descendance et parentés de ses deux héros; il ajoute des traits bouffons et grossiers au récit du voyage de Léandre venant au temple; le premier colloque de Léandre et de Héro, avec ses circonstances, est tout de son invention. Gongora noyait Léandre au premier voyage : Scarron ajoute le long détail de la première jouissance, et la répétition de la traversée du détroit.

En revanche il a laissé à Gongora sa fin, où la femme de chambre de Héro pleurait les amants et faisait leur épitaphe :

Nous sommes Héro et Léandre
Non moins sots que fameux.

Ero somos y Leandro
No menos necio que ilustres.

Peut-être est-ce à ce jugement que font allusion les vers de la pièce française :

On dit qu'un auteur l'a blâmée
D'avoir tant pris la chose à cœur...

Mais surtout Scarron n'a eu garde de prendre le portrait tout précieux de la beauté de Héro, qui s'étendait en neuf strophes, d'un esprit plus alambiqué que bouffon, où il n'y avait pas le mot pour rire : c'est précisément sur ce passage que Voiture avait trouvé à butiner.

Enfin les deux auteurs se sont accordés à mêler quelque trait de satire littéraire dans leur narration : pour Gongora, Boscan, pour Scarron, l'*Astrée* a servi de cible.

Les comparaisons que l'on vient de faire nous conduisent à une conclusion peut-être intéressante. On a souvent considéré le *burlesque* comme une dérision voulue du précieux et de l'héroïque, comme la révélation d'un goût opposé au goût de la

1. Ce trait se trouve déjà dans un sonnet de Garcilasso de la Vega. L'idée, au reste, appartient à une épigramme de Martial.

société polie, comme une révolte du bon sens, parodiant, pour la discréditer, la littérature extravagamment ingénieuse des ruelles. M. Morillot s'est efforcé dans son excellente étude sur Scarron d'établir que « le burlesque est un genre de réaction [1] ». Cette théorie me paraît inexacte. On pourrait, je crois, la détruire par la seule étude du burlesque français; et l'on verrait, en considérant tour à tour les écrivains qui font du burlesque et le public qui s'y délecte, que l'héroïque, le précieux, le burlesque sont trois états du même goût, trois styles du même art; que l'héroïque et le burlesque sont encore du précieux, et que, pour nous en tenir à notre sujet, le burlesque n'est autre chose que la forme plaisante du précieux. Si le burlesque est souvent la parodie du fin ou du grand, cette parodie n'est que gaie sans malice, et surtout sans intention critique, sans opposition réelle de goût.

Nous arrivons au même résultat en examinant les origines étrangères du burlesque. En Espagne, le burlesque naît avec le cultisme et se développe parallèlement. Il en est si peu la critique qu'on le rencontre chez les mêmes écrivains qui donnent le plus dans le galimatias alambiqué ou sublime. L'auteur même du *Polyphème* et des *Solitudes*, le maître de la poésie raffinée, ne croit pas faire la satire de sa propre fantaisie en écrivant nombre de pièces bouffonnes et plaisantes : il choisit tour à tour le précieux et le burlesque, comme des formes également aptes à faire briller l'esprit; il est burlesque, quand il veut rire et faire rire. Quevedo ne fera pas autrement que Gongora : et combien d'autres encore! Et, si c'était le lieu, il serait aisé de prouver que les procédés littéraires du burlesque, pour l'invention et pour l'expression, sont simplement les procédés du précieux, tournés en autre sens; on fait du comique, par les mêmes moyens qui servent à faire du délicat et du pompeux; la poétique est la même. Espagnols et Français en fournissent perpétuellement la démonstration.

Gustave Lanson.

1. P. 145.

LES ORIGINES DU CHANSONNIER DE MAUREPAS

I

Depuis tantôt trente ans, les volumineux manuscrits de la Bibliothèque Nationale, catalogués sous le nom de *Chansonnier de Maurepas* et de *Chansonnier de Clairambault*, ont obtenu deux fois les honneurs de l'impression.

Or, cette double publication ne les reproduit pas intégralement. Le premier éditeur n'a voulu emprunter aux Recueils de la Bibliothèque Nationale, que leurs « pièces libres », une sorte de musée secret qui nous montre les XVIIe et XVIIIe siècles sous un assez vilain jour. Le bibliophile émérite, à qui nous devons cette... sélection en six volumes, la fit paraître à Leyde vers 1865 : la précaution était bonne; car, en ce temps-là, la France était peu hospitalière aux productions d'une saveur aussi caractérisée.

La seconde publication, beaucoup plus récente, est due aux soins éclairés de M. Raunié. Moins exclusive que la première, elle est conçue dans un esprit tout différent. Elle ne comprend que des pièces du XVIIIe siècle : encore celles-ci sont-elles triées sur le volet. S'inspirant de scrupules assurément très respectables, l'éditeur n'a choisi des priapées du *Chansonnier Maurepas* que les moins... décolletées. D'autre part, il a extrait du *Recueil Clairambault* les pièces présentant une valeur documentaire. Puis il a fondu dans cette collection expurgée une série de recueils de la même époque et donné à son œuvre le titre, fort bien trouvé, de *Chansonnier historique du* XVIIIe *siècle*.

En effet, cet ensemble de vaudevilles, presque tous satiriques, sur les hommes et les choses du temps, synthétise assez exactement l'histoire épigrammatique d'un âge qu'on appelle encore le *Siècle de Voltaire*. Mais pourquoi M. Raunié a-t-il limité ainsi ses préférences? Et que n'a-t-il généralisé son travail? De nouveaux emprunts au *Recueil Clairambault*, un choix judicieux dans les poésies des trouvères, dans les *Manuscrits de Rasse des Nœux*, et dans le Journal de Lestoille nous eussent donné une *Histoire de France par la chanson*, depuis les temps héroïques de la première croisade jusqu'aux âges, non moins enthousiastes, mais beaucoup plus philosophiques de la Révolution.

Ce n'est pas que le *Recueil Clairambault*, terminé en 1759, ne

contienne des pièces antérieures au XVIIe siècle et prises aux sources que nous venons d'indiquer; mais le nombre en est trop restreint. Toutes cependant sont dues, ainsi que les couplets, épigrammes et autres poésies du XVIIe siècle, aux recherches de Clairambault, le savant généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit.

Ce patient et infatigable érudit enrichit ses trésors de notes et de commentaires qu'il puisa dans des mémoires originaux, ou qu'il emprunta aux témoignages de ses contemporains, car il joignait au culte du passé ce goût du présent que notre langue moderne appelle le sentiment de l'actualité. Clairambault poussa donc ses investigations jusqu'au XVIIIe siècle; et lorsqu'il mourut en 1740, son neveu, Paschal, continua son œuvre.

Il ne faut pas croire toutefois, comme la tradition s'en est généralement accréditée, que ce double travail soit l'unique source du *Recueil Maurepas*. Nous accordons que le Ministre de la maison du Roi ait fait copier sur le manuscrit de Clairambault les pièces qui datent des XVIe et XVIIe siècles, et même des premières années du XVIIIe; mais celles qui sont postérieures à cette époque sont parvenues à Maurepas par une autre voie. Nous en avons retrouvé l'origine, que nous prouverons, d'après des documents indiscutables. Mais, comme l'histoire de cette découverte est intimement liée à celle, non moins inconnue, des premières gazettes manuscrites du XVIIIe siècle, il importe de faire connaître tout d'abord sous quel régime vivaient ou plutôt végétaient ces feuilles éphémères, désignées encore sous le nom de *Nouvelles à la main*.

II

L'esprit parisien, qui s'était donné libre carrière dans les pamphlets de la Ligue et dans les Mazarinades, s'était réveillé, depuis la mort de Louis XIV, pour prendre une attitude, sinon agressive, du moins inquiétante. Il avait alors pour interprètes deux classes d'individus qui concouraient au même but par des moyens différents, les *nouvellistes* et les *compositeurs de gazettes à la main*.

Les uns, rassemblés dans les promenades publiques ou réunis dans les cafés, y débitaient très bruyamment les nouvelles du jour, politiques et militaires, littéraires et mondaines, nouvelles souvent douteuses, presque toujours démenties, mais parfois enveloppées d'une épigramme à l'adresse du gouvernement. Ces personnages jouaient à l'homme d'importance : c'était en réalité le seul bénéfice qu'ils attendaient de leurs prétentions à paraître dans le secret des dieux.

Les *compositeurs de gazettes à la main* étaient autrement discrets;

ils récoltaient avec soin les *racontars* des nouvellistes, compilaient les journaux de Hollande, d'Angleterre et d'Allemagne, subventionnaient des *reporters* qui leur apportaient les faits divers de la ville, payaient des commis de la poste qui leur livraient le secret des lettres, et, somme toute, *composaient*, avec ces diverses informations, un journal manuscrit, qu'ils adressaient deux ou trois fois par semaine à leurs abonnés : car, eux, se souciaient fort peu de la gloire : ils faisaient commerce de gazettes et en tiraient de bons revenus.

On comprendra sans peine que ces industriels donnaient beaucoup plus de souci au gouvernement que les nouvellistes en plein air, pérorant, discutant, s'échauffant et faisant la roue devant la galerie. Les gazetiers se cachaient et restaient souvent insaisissables.

La police du grand Roi leur fut impitoyable; celle de son successeur les poursuivit avec moins d'âpreté : l'indulgence n'était-elle pas une forme particulière de la nonchalance du Régent? Les gazetiers en profitèrent pour se montrer à l'occasion très « mordicants » : les mémoires des contemporains en témoignent à maintes reprises.

Les notes de police, les *gazetins*, comme on les appelait alors, durent signaler également cette réapparition de l'ennemi. Malheureusement, ces rapports, dont l'idée première, nous dit Saint-Simon, appartient à Louis XIV, ont disparu des *Archives de la Bastille*, où les centralisait la lieutenance de police.

Par contre, ces documents abondent, dès que le duc de Bourbon prend les rênes du gouvernement, et se continuent pendant près de vingt-cinq ans, avec des interruptions qu'explique de reste le pillage des *Archives de la Bastille*, le 14 juillet 1789. Les gazetins, adressés au lieutenant de police d'Ombreval, l'âme damnée du prince et le parent de la maîtresse favorite, ne laissent pas que d'être instructifs. Le duc de Bourbon, bien qu'il soit resté fort peu de temps au pouvoir, se fit exécrer de toute la France et d'Ombreval eut sa bonne part de ce concert de malédictions. La rumeur publique accusait ces deux hommes d'affamer le pays par leurs spéculations sur les grains; et les gazettes à la main, d'accord avec les nouvellistes, traduisaient fidèlement et fortement cette expression de l'indignation générale. Aussi les gazetins s'empressent-ils de dénoncer un courant d'opinion qui ne fut pas étranger à la disgrâce de deux accapareurs.

Cette institution policière survécut à la chute de d'Ombreval. Elle était devenue nécessaire aux successeurs de ce fonctionnaire néfaste et se fortifiait de leur expérience. Elle prétendait éclairer

leur religion ; et cette consultation incessante de l'opinion publique, tenant le magistrat en haleine, le mettait souvent sur la piste des détracteurs du gouvernement.

Or, s'en trouvaient-ils de pires que ces maudits « compositeurs de nouvelles à la main », dont le nombre s'était accru avec l'audace, malgré que le Parlement multipliât ses arrêts pour supprimer leur détestable industrie?

III

Ce fut alors qu'un lieutenant de police eut une idée géniale, qui rappelle, toutes proportions gardées, les origines du journalisme en France, un siècle auparavant.

Si Richelieu, dans sa prescience de l'avenir, avait favorisé la naissance de la *Gazette* et soutenu par des subsides la feuille de Renaudot, il en avait fait du même coup l'organe officieux de son gouvernement; sentant bien qu'en dépit de toute son autorité, il lui serait impossible d'enrayer l'essor de l'esprit humain, il préféra le diriger.

Devant le développement inaccoutumé des gazettes manuscrites, notre lieutenant de police se tint le même raisonnement. Il autorisa les nouvelles à la main, mais à la condition que la minute originale de chacune d'elles serait revêtue de son visa. Celles qui voudraient se soustraire à cette formalité seraient interdites et leurs auteurs impitoyablement poursuivis.

Deux ou trois « directeurs » se résignèrent, mais certains passèrent outre : leur clientèle de province ne trouvait jamais les nouvelles assez piquantes : que serait-ce donc le jour où leurs feuilles recevraient l'estampille administrative!

Faut-il que le journalisme ait en soi un principe contagieux, pour que les gens, les moins préparés à en subir l'influence, contractent aussi rapidement le goût de ce genre littéraire!

Après le lieutenant de police qui approuve ou refuse telle ou telle gazette manuscrite, voici le lieutenant de police qui l'examine, l'épluche, la commente, la modifie, l'ampute ou l'allonge, précurseur inconscient de ces rédacteurs en chef, trop soucieux du bon renom de leur journal pour ne pas soumettre à leur critique et à leurs ciseaux la copie de leurs collaborateurs.

S'il ne nous a pas été possible de découvrir le nom du premier magistrat [1] qui mit en vigueur le système des « gazettes autorisées », nous connaissons du moins celui qui fit œuvre de journaliste, en préparant *manu propria* la « bonne feuille ». Nous en avons même

1. Très vraisemblablement Hérault.

retrouvé l'exemplaire original, avec les corrections, suppressions et additions autographes qui déterminaient la rédaction définitive. Et, détail non moins piquant, ces modèles du parfait nouvelliste sont restés confondus avec les gazetins réservés au lieutenant de police.

Le magistrat, qui redressait ainsi les feuilles manuscrites destinées à la clientèle des « nouvelles autorisées », s'appelait Feydeau de Marville : il avait succédé, en décembre 1740, à son beau-père Hérault, qui avait rempli les mêmes fonctions pendant quatorze ans et qui, fort gravement malade, avait associé depuis plusieurs mois son gendre à ses travaux.

Marville avait le tempérament d'Hérault. Il était dur, exact, méticuleux; empressé chez les ministres, servile avec les princes du sang et les grands seigneurs, il était impitoyable aux petits qui avaient commis quelque peccadille; peut-être n'avait-il pas cette ferveur jésuitique qui rendit son beau-père si tristement célèbre dans ses persécutions contre les jansénistes; mais il partageait ses préventions contre tout ce qui tenait une plume; et l'écrivain en suspicion, qu'il s'appelât Voltaire ou qu'il fût le dernier grimaud de lettres, avait toujours tort à ses yeux.

Lorsqu'il s'improvisa journaliste, il crut sans doute, de bonne foi, que son bureau de « l'esprit public », comme on disait pendant la Révolution, était appelé à devenir le plus ferme soutien du gouvernement, de la religion et des mœurs. Et cette création est bien sienne : car elle n'apparaît qu'en décembre 1740, c'est-à-dire au lendemain de la mort d'Hérault.

IV

Arrêtons-nous quelques instants à la *cuisine* de « la Gazette autorisée »; — qu'on nous passe ce terme d'argot : n'est-il pas d'un emploi constant dans la langue courante du journalisme moderne? — Aussi bien cette *cuisine* doit nous ramener à notre point de départ, les origines du chansonnier de Maurepas.

Les nouvelles à la main — personne ne l'ignore — traitaient indifféremment de toutes questions. Le roi de France et sa cour, les ministres et leurs départements, les souverains étrangers, les Parlements, l'Église, les commandants d'armée, les intendants, le commerce et l'industrie, les lettres, les sciences et les arts, les mœurs de la nation et la vie privée de chaque citoyen, la rue elle-même avec ses aspects si variés et ses accidents quotidiens, étaient justiciables de ces journalistes anonymes qui se prononçaient trop souvent avec l'irrévérence reprochée par Mercure à l'infortuné Sosie.

Marville entreprit de mettre bon ordre à cette intempérance de langue : voyons-le à l'œuvre.

Le nouveau roi de Prusse, Frédéric II, venait de donner la mesure de sa probité diplomatique et de ses appétits futurs. Après des alternatives de succès et de revers, il s'était emparé de la Silésie, qu'il avait revendiquée comme sienne à la succession de l'empereur d'Allemagne. Ce coup de force avait surpris et déconcerté les autres puissances. Aussi, dans le principe, le roi de Prusse passa-t-il pour un cerveau brûlé; et peut-être, tant que le gouvernement français ne fut pas décidé à faire cause commune avec lui, entra-t-il dans ses combinaisons que le public envisageât Frédéric comme un autre Charles XII, qui pouvait gagner toutes les victoires, mais subir aussi toutes les défaites.

C'est assurément dans cet esprit que Marville examine les informations apportées sur le roi de Prusse par les rédacteurs des gazettes manuscrites. Il accepte toutes celles qui peuvent déconsidérer le prince; mais il rejette celles qui le présentent sous un jour favorable. La discussion des prétentions littéraires du roi-philosophe mérite d'être citée :

... « Ce souverain, si vanté par Voltaire, se plaint contre ce poète de ce qu'il a mis au jour l'*Anti-Machiavel*, contre les ordres de ce prince. Il en paraît une troisième édition à laquelle la première doit être préférée... La confession du roi de Prusse a fait le sujet de presque toutes les conversations. Quelques-uns y trouvent des sentiments assez conformes à l'Évangile : d'autres disent qu'il faut être fou pour publier une pareille pièce, qu'au reste il ne pense pas comme il écrit. »

Jusque-là tout va bien : Marville ferme les yeux, mais il coupe impitoyablement la phrase qui suit :

« Il est trop philosophe pour admettre des mystères; et cependant, disent-ils, il y a bien des chrétiens qui ne le valent pas. »

Marville n'était pas moins circonspect, quand il s'agissait du roi et du cardinal Fleury. Celui-ci avait toujours refusé le titre de premier ministre; il en exerçait réellement les fonctions. L'aversion de Louis XV pour le travail et son amour du plaisir servaient à souhait l'ambition habilement dissimulée de l'ancien évêque de Fréjus. Mais, pour être un roi fainéant, Louis XV n'était pas un roi ignorant : il se tenait mieux que personne au courant des affaires et s'il ne les dirigeait pas ostensiblement à l'exemple de Louis XIV, c'était pour s'épargner des embarras dont son aïeul était soucieux comme d'un devoir. Au surplus,

rien ne démontre mieux cette disposition d'esprit que les *gazetins* de police, rédigés par les observateurs déliés et perspicaces qui... travaillaient dans les antichambres de Versailles.

Marville, que les devoirs de sa charge appelaient fréquemment au Château, n'était pas dupe de l'insouciance affectée de Louis XV. Il était un des courtisans les plus assidus de Fleury, mais il était également un serviteur zélé de l'État : il ne fallait donc pas, dans l'intérêt du prestige royal, que le prince parût, aux yeux du public, se désintéresser de l'exercice du pouvoir.

Aussi, dans la plupart des gazettes soumises à son approbation, le lieutenant de police remplace-t-il les mots « M. le Cardinal » et « Son Eminence » par ceux-ci : « le Roi » et « Sa Majesté ».

Ce système de... virement, que l'argot moderne — il faut toujours y revenir — a désigné sous le nom de *tripatouillage*, défigure assez plaisamment la vérité historique. Le gazetier, voulant peindre l'impression désagréable ressentie par le premier ministre à la lecture de fâcheuses dépêches, avait écrit : « M. le Cardinal avait le visage extrêmement allongé, l'humeur sombre, l'air morne, etc. » Marville substitue à ce portrait cet autre croquis d'un aspect tout différent : « les ministres avaient l'air fort occupé... »

Les ministres ont toujours bon dos, même sous le régime de l'arbitraire, et le prestige du cardinal demandait, comme celui du roi, de sérieux égards.

Il en allait de même pour les grands seigneurs que visait telle anecdote, plus ou moins scandaleuse, racontée dans les gazettes. L'inflexible Marville, les ciseaux à la main ou la plume en arrêt, coupait ou modifiait l'historiette, même exacte, qui pouvait mettre en péril l'éternelle morale. A vrai dire, la morale du lieutenant de police était une morale particulière : elle lui défendait de laisser toucher aux représentants les mieux qualifiés de l'armée, de la noblesse, de la magistrature et du clergé. Mais ce que la raison d'État lui interdisait de faire connaître au grand public, n'était pas perdu pour tout le monde. Souvent, au-dessus de l'article qu'une barre verticale interdit au gazetier de transcrire pour sa clientèle parisienne ou provinciale, on lit cette mention de la main même de Marville :

Copier pour M. de Maurepas.

V

Le petit-fils du chancelier de Pontchartrain, Jean-Frédéric Phélippeaux, comte de Maurepas, était, depuis 1725, secrétaire d'État

au département de la marine et ministre de la maison du roi : à ce dernier titre, l'administration de la police et de la ville de Paris entrait dans ses attributions.

Ce très jeune ministre — il avait vingt-quatre ans à peine — était à la fois brillant et superficiel, fin et léger, affable et frivole. Ses qualités et ses défauts plaisaient au maître. Il fut le plus aimable des courtisans, mais le moins appliqué des ministres; et l'histoire a définitivement consacré ce portrait, pris sur le vif, que Marmontel a laissé de Maurepas :

« Incapable d'une application sérieuse et profonde, mais doué d'une facilité de perception et d'une intelligence qui démêlait dans un instant le nœud le plus compliqué d'une affaire, il suppléait dans les conseils par l'habitude et la dextérité à ce qui lui manquait d'étude et de méditation.

« Accueillant et doux, souple et insinuant, flexible, fertile en ruses pour l'attaque, en adresse pour la défense, en faux-fuyants pour éluder, en détours pour donner le change, en bons mots pour démonter le sérieux par la plaisanterie, en expédients pour se tirer d'un pas difficile et glissant : un œil de lynx pour saisir le faible ou le ridicule des hommes, un art imperceptible pour les attirer dans le piège, ou les amener à son but, un art plus redoutable encore de se jouer de tout, et du mérite même quand il voulait le dépriser, enfin l'art d'égayer, de simplifier le travail du cabinet faisaient de Maurepas le plus séduisant des ministres. »

Un dernier trait pour que ce crayon soit tout à fait ressemblant.

Maurepas se piquait de littérature, et, si ses contemporains disent vrai, s'en tirait assez bien pour un ministre. La tradition veut que les *Étrennes de la Saint-Jean*, dont notre fin de siècle rafraîchit si souvent les mystifications dans ses cabarets littéraires et lyriques, soient le fruit de la collaboration de Maurepas avec Caylus et Montesquieu. Toujours est-il qu'une sanglante épigramme — nous ne jouons pas sur les mots, — attribuée à l'imprudent ministre, lui valut la haine de la Pompadour et sa disgrâce en 1749. Il ne se releva de cette chute qu'à l'avènement de Louis XVI; le jeune roi lui offrit la présidence du Conseil sans portefeuille; mais ni l'âge, ni l'adversité n'avaient assagi le vieux ministre.

Pendant les loisirs que lui fit cette longue retraite, Maurepas aurait eu le temps de continuer la collection qui porte aujourd'hui son nom; mais il semble que du jour où il dut rentrer dans la vie privée, il n'eut ni le courage, ni les moyens de poursuivre sa tâche.

Cette impuissance — et ce n'est pas la seule que lui reprochèrent ses ennemis — trouve tout naturellement sa justification dans l'étude des « gazettes autorisées » de Marville. Pour former un recueil qui donnait satisfaction autant à ses appétits dépravés qu'à sa culture intellectuelle, Maurepas n'eut pas seulement recours à la science de Clairambault; il prit encore pour fournisseur Marville dont il était le supérieur hiérarchique.

VI

Dès lors, le rôle de Marville s'explique. Il dirige l'esprit public, en servant le roi, ou tout au moins le ministre de sa maison.

Un exemple entre mille.

La comtesse de Vintimille, de la maison de Nesle, une maîtresse de Louis XV comme ses autres sœurs, vient à mourir. Les feuilles de Marville se croient autorisées à en publier la nouvelle. Le lieutenant de police laisse passer cette phrase : « La mort de Mme de Vintimille a fait beaucoup d'impression à Sa Majesté. On dit que le roi ne pouvait contenir sa douleur et que, pour la dissiper, on l'engagea à sortir de Versailles »; mais il supprime cet alinéa : « Cette dame commençait à capter son esprit. M. le cardinal la craignait et les dames de la cour ne sont point fâchées de sa mort. » Seulement Marville fait copier cette coupure pour Maurepas qu'il sait d'instinct l'ennemi de toutes les favorites.

Les gazetiers, agréables au lieutenant de police, inséraient dans leurs feuilles tous les couplets, épigrammes, contes et autres poésies qui couraient par la ville. Alors un nouveau travail s'imposait pour Marville; et il nous coûte d'avouer que le rédacteur en chef n'était pas toujours à la hauteur de sa mission. Il accepte des pièces insignifiantes, sinon détestables; peut-être pensait-il : « C'est bien assez bon pour le lecteur. » Mais le pire est qu'il en fait copier quelques-unes pour Maurepas. Il lui en destine d'autres dont il interdit la reproduction et qui ne valent guères mieux. A vrai dire, l'intéressé se réservait de procéder par voie d'élimination dans ce bric-à-brac poétique qu'il recevait toutes les semaines à Versailles. C'est ainsi que Marville lui adresse les pièces, inscrites dans le *Recueil Maurepas*, à la date de 1741, entre autres le *Chaos européen*, la chanson sur la *Diète de Francfort*, des épigrammes sur la *Chambre des Comptes*, sur le cardinal Fleury et sur une promotion des maréchaux de France, enfin un conte façon Grécourt avec cette mention de la main de l'expéditeur :

« M. de Tourny copiera seulement le *Compte* (*sic*) en vers de la Carton pour M. de Maurepas. »

On peut être un excellent lieutenant de police et ne pas savoir l'orthographe.

La Carton était une fille d'Opéra dont l'esprit, assaisonné de sel gaulois, était alors aussi célèbre que devait l'être plus tard celui de Sophie Arnould. Prise comme arbitre dans un différend, dont il nous serait difficile d'expliquer décemment l'origine, la Carton avait formulé sa décision, en citant ce règlement de la Comédie-Française, que le conte a pris pour mot de la fin :

On ne rend pas l'argent quand la toile est levée.

VII

En ce temps d'arbitraire et de bon plaisir, l'existence des nouvelles à la main, même estampillées par la police, était, nous l'avons dit, assez précaire. Un coup, depuis longtemps prévu, vint les frapper : à la fin de 1741, un arrêt du Parlement, renouvelant les interdictions précédentes, défendit la composition et le colportage des nouvelles à la main, quelle que fût leur origine. Certaines gazettes « de contrebande » — c'était le terme adopté — circulèrent encore dans le public, mais sous le manteau, et avec quelles précautions ! Marville, qui devait le bon exemple à ses administrés, s'inclina devant une prohibition si solennellement affirmée et consigna gazetiers et gazettes à la porte de son hôtel.

Mais il avait mordu, hélas ! au fruit défendu : ce travail au jour le jour du publiciste, en communication incessante avec Monsieur tout le monde, l'avait séduit, captivé, passionné : il ne put y renoncer complètement, et n'ayant plus le droit d'écrire pour les masses, il travailla pour le gouvernement.

Le journal qu'il créa dans ce but et qui était réservé aux seuls ministres, était élaboré, composé, copié chaque jour dans ses bureaux sous forme de bulletins détachés et de feuilles volantes. Nous n'y trouvons plus comme dans les gazettes autorisées les corrections manuscrites de Marville; mais on y sent toujours l'inspiration du maître.

Le lieutenant de police puisait les éléments de son travail dans les notes des exempts, les rapports des inspecteurs et surtout dans ce fameux journal manuscrit que publia pour la première fois, en 1834, la *Revue rétrospective* de Taschereau et qui fut réédité depuis à la suite du *Journal de Barbier*. Nous n'avons pas à faire valoir l'importance d'un tel document : il nous suffira de dire que, depuis soixante ans, il n'est pas d'historien du XVIIIe siècle qui ne l'ait consulté et honoré de larges emprunts.

Or, après de nombreuses recherches à l'Arsenal et dans d'autres bibliothèques publiques, nous avons fini par découvrir l'auteur, resté jusqu'alors inconnu, de ce tableau si animé de la cour et de la ville en 1742-1743; nous avons même retrouvé la suite et la fin de ce journal dont Taschereau déplora toujours l'interruption. Nous connaissons en outre les rédacteurs qui prêtaient à Marville le concours de leur expérience et de leur talent. Mais, pour exposer le résultat de nos recherches qui portent sur des documents absolument inédits, il nous faudrait sortir encore du cadre que nous nous sommes tracé.

Restons-y en notant de nouveau que la plupart des vers transcrits par ces chroniques quotidiennes se retrouvent encore dans le *Chansonnier de Maurepas*.

En 1745, Marville dut renoncer à son auxiliaire le plus actif et le plus précieux. Le *reporter*, qui lui envoyait tous les matins son bulletin de la ville, c'est-à-dire le journal imprimé depuis dans la *Revue* de Taschereau, en tirait une copie qu'il adressait à plusieurs abonnés.

Cette seconde édition était très atténuée : elle passait sous silence les secrets professionnels et n'enregistrait en somme que des nouvelles inoffensives et déjà usées par la circulation. Marville la connaissait : il fit semblant de l'ignorer, d'autant que les gazettes manuscrites reparaissaient plus nombreuses et plus tolérées que jamais. Mais, un beau jour, son informateur ne se donna même plus la peine de démarquer pour sa clientèle particulière les bulletins qu'il remettait à la police. Il les transcrivit purement et simplement, sans y rien changer, et les expédia par la poste à de grands personnages qui n'étaient pas précisément des amis du ministère. Le cabinet noir, qui ne portait peut-être pas encore ce nom, mais qui n'en était pas moins une institution de gouvernement, révéla au lieutenant de police l'infidélité de son agent. Marville le cassa aux gages, le punit sévèrement et, pour la seconde fois, cessa tous rapports avec les gazetiers de profession. S'il continua son journal quotidien, il n'utilisa désormais pour sa composition que les notes et rapports des vrais policiers.

VIII

Berryer, qui lui succéda en 1747, suivit les mêmes errements. Malheureusement, il n'avait pas le feu sacré qui fait le journaliste ; et nous ne voyons pas qu'il ait institué, à l'exemple de Marville, un bureau de rédaction pour mettre en œuvre et coordonner les matériaux informes recueillis par ses agents.

Le nouveau lieutenant de police n'aimait pas sans doute les besognes compliquées.

Nous avons en ce moment sous les yeux les pièces qui furent soumises à son examen pendant les sept derniers mois de l'année 1747 : ce sont d'abord des rapports de police, pour la plupart fort intéressants, puis des extraits de correspondances lues dans les cafés ou saisies à la poste. Berryer, après avoir pris connaissance du tout, bâtonne tel ou tel article ou partie d'article, qu'il croit indigne d'attirer l'attention des secrétaires d'État, et désigne au contraire par cette seule mention : *M. de Maurepas* ou *M. d'Argenson*, les alinéas qu'il importe de copier pour les ministres de la marine et de la guerre.

La majeure partie de ces notes et de ces lettres est consacrée aux événements politiques et aux opérations militaires du temps. Les faits divers de la vie parisienne s'y trouvent également consignés : bruits de théâtre, aventures galantes, accidents et sinistres, querelles religieuses et conflits parlementaires, vols et exécutions, nouvelles de la cour, surtout de la favorite, que la Faculté a déclarée « pulmonique », rien n'est oublié, pas même les épigrammes et les couplets du jour, que nous retrouvons en partie dans le *Chansonnier de Maurepas*. Nous disons en partie, parce qu'il en est que Berryer élimine, soit comme « inutiles », soit comme indignes d'attirer l'attention du maître, soit encore comme incomplets. Et ce qui est assez étrange, c'est que ces dernières pièces figurent dans le *Chansonnier de Maurepas*, mais avec un caractère d'authenticité indiscutable. En voici un exemple des plus probants :

Le maréchal de Saxe et le comte de Löwendahl, qui commandaient en chef dans les Flandres, pressuraient si cruellement les populations, qu'elles se vengeaient avec les deux seules armes dont un vainqueur ne saurait se saisir, la caricature et la chanson. Aussi l'un des agents de Berryer signalait-il, le 12 juin, le fait suivant :

« Il paraît aujourd'hui une estampe à ce qu'on dit qui est assez mauvaise. Elle représente le diable formant une danse en trio, tenant de la main droite M. le maréchal de Saxe et de la gauche M. de Lowendahl avec ces mots au bas :

Tous deux sont vaillants,
Tous deux sont galants,
Tous deux sont contents.

Tous deux sont pillards,
Tous deux sont paillards,
Tous deux sont bâtards.

Tous deux sont sans foi,
Tous deux sont sans loi,
Tous deux sont à moi.

J'ai cherché toute la journée à découvrir cette estampe, mais toutes mes démarches ont été infructueuses. »

Berryer avait, ainsi que Marville, la coquetterie de l'exactitude. Croyant sans doute que son agent avait été abusé par une fausse nouvelle, il préféra biffer les vers et l'information. Et cependant la pièce se trouve dans le *Recueil Maurepas* avec le commentaire qui la précède; à vrai dire, elle est accompagnée de cette note qu'on pourrait appeler un certificat d'origine :

« L'estampe fut affichée à la Haye vis-à-vis le café français. »

Ce libellé est-il dû à un autre rapport de police? Nous ne saurions l'affirmer. Tant de dossiers ont péri dans l'ouragan qui a dispersé les papiers de la Bastille!

Toujours est-il que les *Archives*, dont M. Fr. Fünck-Brentano vient d'achever le classement, ne contiennent plus de *gazetins* à partir de 1748 et qu'à cette même date s'arrête le *Chansonnier de Maurepas*. Celui de Clairambault ne prend fin qu'en 1759.

Cette coïncidence, qui confirme une fois de plus notre thèse, appelle une autre remarque : en 1749, le ministre de la marine et de la maison du Roi fut renvoyé à ses chères chansons, d'autant plus chères qu'elles lui coûtaient ses deux portefeuilles. Il ne jugea pas à propos cependant de continuer la collection. Son collègue au département de la guerre, d'Argenson, qui subit la même disgrâce en 1757, s'était montré plus avisé : après la suppression des *gazetins*, remplacés par des rapports sur des objets déterminés, il avait pris à son service un de ces nouvellistes à la main qui recommençaient à pulluler, malgré toutes les défenses de l'administration et toutes les tracasseries de la police. Le pauvre hère resta fidèle à son patron, alors même que celui-ci s'était retiré dans sa terre des Ormes : il est vrai qu'il paya de quelques mois de Bastille le grand honneur de correspondre avec le vaincu.

Mais la poussée que la liberté de la pensée imprimait au XVIIIe siècle, par la faible plume de ses plus obscurs représentants, devenait chaque jour plus intense. Cette presse occulte était une nouvelle hydre de Lerne. Les persécutions ne parvenaient pas à la détruire : elle renaissait toujours plus forte et plus menaçante. Quelques-unes de ces gazettes, celles de Chevrier, Raynal, Bachaumont, Pidansat de Mayrobert et Métra, sont aujourd'hui connues; mais

combien restent encore ignorées, dont nous avons découvert les auteurs et qui, jusqu'en 1789, contribuèrent pour leur bonne part à l'œuvre commune, c'est-à-dire à l'avènement de la Révolution! Car, on ne saurait le méconnaître, si les philosophes et les économistes surent préparer à la France une ère nouvelle, les « compositeurs de gazettes à la main » aidèrent puissamment à la destruction d'une société, déjà décrépite, par les traits envenimés dont ils la criblaient. Plusieurs, chassés de France par la persécution, devinrent en exil de redoutables pamphlétaires, doublés trop souvent de maîtres chanteurs. Les Théveneau de Morande, les Pelleport, les Brissot étaient les collaborateurs indépendants des Linguet, des Beaumarchais et des Mirabeau.

Paul d'Estrée.

J.-B. GASPARD D'ANSSE DE VILLOISON ET LA COUR DE WEIMAR[1]

IV

Depuis son avènement au pouvoir Charles-Auguste avait suivi fidèlement le noble exemple que lui avait donné sa mère, la duchesse Amélie; comme elle, il n'avait cessé de s'entourer des artistes et des écrivains les plus célèbres de l'Allemagne contemporaine. Il avait gardé auprès de lui son gouverneur Wieland, dont la mission était terminée, et son premier soin, à peine à la tête des affaires, avait été d'appeler Gœthe à sa cour. L'arrivée du grand poète à Weimar fut comme le prélude de celle de Herder en 1776; deux ans plus tard, Bode s'y fixait à son tour; Musaeus, Bertuch, Seckendorf, Einsiedel, le compositeur Wolf et le peintre Kraus y résidaient déjà; de 1775 à 1782 on y vit venir tour à tour les frères Stolberg, Lenz et Klinger, « ces enfants de l'orage »; Merck, George Jacobi, le « vénérable » Gleim, le peintre Œser, le sculpteur Klauer et le compositeur Kayser, le philosophe Garve, les poètes Leisewitz et Gotter, ainsi que l'historien Jean Müller[2], hôtes d'un jour, dont la présence dans la petite capitale contribua à en répandre au loin la renommée.

Après les visiteurs allemands, les visiteurs étrangers ne pouvaient manquer de se rendre aussi dans l'Athènes germanique. Le moment est venu où les Français en particulier vont y paraître. Le premier[3] qu'on y vit arriver fut l'abbé Raynal[4], l'auteur de l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*. Cet ouvrage, qui avait mis le comble à la réputation du remuant écrivain, lui valut aussi, ce qui acheva de le rendre célèbre, d'être persécuté. La première édition de son histoire, publiée sans nom d'auteur, avait été interdite; il prépara sans tarder et fit imprimer à Genève[5]

1. Voir le tome II (octobre 1895) et le tome III (avril 1896) de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*.

2. A. Schöll, *Karl-August Büchlein*, p. 30-31.

3. Il pourrait se faire que Cacault fût allé à Weimar avant Raynal; mais je n'ai pu recueillir aucun témoignage formel à cet égard.

4. Lettre de Charles-Auguste du 24 avril 1782. *Briefe an Merck*, p. 240.

5. Pendant son séjour en Suisse, Raynal, pour attirer l'attention, forma le projet d'élever un monument aux trois fondateurs de la liberté helvétique: « L'obélisque

(1780), avec son nom et son portrait, une autre édition augmentée et plus hardie. Elle fut presque aussitôt condamnée et l'auteur décrété de prise de corps. Mais, averti longtemps à l'avance, Raynal prit tranquillement le chemin de l'étranger; il se rendit d'abord à Spa, où il se vit bientôt entouré d'hommages et où il fit la connaissance du prince Henri de Prusse [1]. De là il passa en Allemagne.

Avant d'aller à Berlin, où l'avait invité le prince Henri, il rendit visite à la cour de Gotha, dont il avait été le correspondant; il avait dû connaître d'ailleurs le duc actuel, Ernest II, pendant le séjour que ce prince avait fait autrefois à Paris et il savait quelle sympathie lui inspirait tout ce qui venait de France. Le voyage de Grimm à Gotha l'année précédente avait en quelque sorte préparé le sien; le duc avait engagé Gœthe à venir dans sa capitale, voir son conseiller de légation [2]. Enchanté de faire la connaissance de cet « ami des philosophes et des grands », — connaissance qui, « dans la situation où il était, devait certainement, dit-il, faire époque dans sa vie », — le poète s'était empressé d'aller à Gotha. Il n'y retourna pas pour voir Raynal; ce fut celui-ci qui vint à Weimar, en compagnie du frère d'Ernest II, le prince Auguste, l'un des hôtes habituels de Charles-Auguste.

Ami des novateurs et des beaux esprits, le prince Auguste avait dû être plus que personne séduit par Raynal; il n'est donc pas surprenant qu'il l'ait accompagné dans la visite que l'écrivain français fit à la cour de Weimar. La nouvelle de la venue de l'historien philosophe et la réputation de son intarissable faconde avaient vivement piqué la curiosité de la petite ville ducale.

Nous avons eu tous ces temps-ci, écrivait à cette occasion Charles-Auguste [3], plus d'étrangers qu'on n'en avait vu depuis nombre d'années de réunis ici. Ce soir en arrive un nouveau convoi, et à la vérité de la plus intéressante espèce. C'est M. le prince Auguste de Saxe avec le célèbre abbé Raynal. On dit merveille de la loquacité de cet homme. Ici, des maîtres aux heiduques, l'attention de tout le monde est dirigée sur lui.

Herder, mécontent et frondeur par caractère, resta sur ses

de 30 pieds de haut, écrivait à cette nouvelle Gœthe à Lavater, produira un misérable effet au milieu de l'énorme nature; quelques prétentions que fonde notre personnage sur sa pyramide de marbre, j'espère qu'elle ne se fera pas. Leur monument véritable est votre constitution. » Lettre du 7 mai 1781. *Briefe an Lavater*, p. 128.

1. J. Chanut, *Nouvelle biographie générale*, s. v. Raynal.
2. *Goethe's Briefe an Frau von Stein*, t. I, p. 375. Lettre du 1er septembre 1781.
3. Lettre du 24 avril 1782. *Briefe an Merck*, p. 327.

gardes et ne vit dans Raynal que « le déclamateur le plus bavard » qu'il eût rencontré de sa vie [1]; il se réjouissait que son ami Müller ne fût pas venu à Weimar, alors qu'il s'y trouvait.

C'est vraiment, ajoutait-il, une fleur de notre siècle, car le chardon lui aussi fleurit. Au reste, rien en lui n'est digne d'estime à mes yeux que son *jargon philosophique et politique*, qui lui rend familiers les divers cabinets de l'Europe, ainsi que les deux Indes, et lui fait deviner et juger très finement son monde. Il est arrivé ici en compagnie du prince Auguste de Gotha. On dirait d'un dieu, tant il se conduit en *Oracle politique* [2]. Heureux les dieux et les oracles!

Wieland, si facile pourtant d'ordinaire à s'enthousiasmer, se tint lui aussi sur la réserve; il parle [3] avec indifférence et presque avec dédain de cet abbé qui « du matin au soir les submergeait de politique, d'histoire et d'anecdotes, au point qu'on ne savait plus où donner de la tête ». Mais Gœthe et la cour furent séduits, tout d'abord du moins, par l'assurance et le verbiage de l'historien déclamateur.

Tes correspondants, écrivait le poète à son ami Knebel aussitôt après le départ de l'écrivain français [4], t'auront certainement donné maints détails au sujet de l'abbé Raynal, qui nous a très agréablement amusés pendant quelques jours. Il est plein des anecdotes les plus plaisantes, qu'il sait relier entre elles avec son esprit philosophique universel et français. Il dit aux rois la vérité et flatte les femmes; il se fait bannir de Paris et s'accommode très bien de nos petites cours. J'ai, comme tu peux facilement te l'imaginer, complété, grâce à lui, nombre d'idées... Nous avons fondé, en l'honneur de l'*Histoire philosophique des Indes*, une société qui se réunit trois fois la semaine et a pour but d'étudier cet ouvrage. Nous le lisons en nous servant de cartes et chacun de nous le commente à l'usage des dames. Cela forme, pour quelque temps, un lien entre nous; nous verrons jusqu'à quand il tiendra.

Il est probable que cette société fut de courte durée; de nouvelles distractions firent oublier le lien qu'elle avait servi un instant à former; parmi celles-ci il faut compter l'arrivée de Villoison à Weimar. Raynal venait à peine de quitter cette ville, que le célèbre helléniste y parut à son tour. En quittant Venise il avait

1. Lettre à Jean Müller. *Joh. von Müllers Briefe an Freunde.* (*Sämmtliche Werke*, t. XVI, p. 185.) « Raynal est trop bavard pour un grand homme », disait de son côté Jean Müller. Lettre au conseiller Dohm du 4 juillet 1782. (*Ibid.*, p. 179.)
2. Les mots soulignés sont en français.
3. Lettre du mois de mai 1782 à Gleim. *Ausgewählte Briefe*, t. III, p. 338.
4. Le 5 mai 1782. *Briefwechsel zwischen Goethe und Knebel*, t. I, p. 31.

pris le chemin de l'Allemagne. Charles-Auguste semble l'avoir invité à venir à sa cour[1]; c'était déjà pour lui une raison de se rendre à Weimar; il en avait une autre encore plus pressante, le désir d'y retrouver Knebel, « d'y jouir des lumières et des agréments » de sa société [2]. Mais quand Villoison se mit en route, Knebel avait quitté la résidence ducale; ce ne fut pas dans cette ville, mais à Nuremberg que, le 1er mai 1782, les deux amis se rencontrèrent. Après une semaine passée ensemble, Villoison partit pour Weimar, où l'attendait l'accueil le plus empressé; il y arriva le 7, fut logé au palais et reçu à la table même du duc [3].

Dans une lettre adressée six jours après de Cobourg à Knebel, Gœthe faisait part à son correspondant de l'impression qu'avait produite sur lui le savant français, qu'il n'avait fait d'ailleurs qu'entrevoir. « Je n'ai vu Villoison que quelques jours, écrivait-il [4]; c'est un homme bon, agréable, heureux. » Ce jugement court, mais élogieux, est le premier qui ait été porté sur Villoison après son arrivée dans la capitale de Charles-Auguste. Deux jours plus tard, Wieland, informant son ami Gleim de la venue du savant helléniste, en parlait plus longuement. Après avoir dit quelques mots de l'abbé Raynal et de sa visite :

> Nous avons maintenant, ajoutait-il [5], depuis huit jours, celle du non moins célèbre M. de Villoison, qui de Venise — où il a vécu trois ans et demi dans la Bibliothèque de Saint-Marc — est venu voir notre duc, avec lequel il est en correspondance depuis qu'il a fait sa connaissance personnelle à Paris... Ce Villoison est un vrai prodige de philologie, de connaissances linguistiques, de lecture, de littérature grecque, orientale et italienne, avec cela un des hommes les plus vifs que j'aie vus, très accommodant, gai et enjoué, sans un trait du visage qui puisse seulement faire supposer qu'il a sué et gelé pendant trois ans et demi dans une bibliothèque de Venise, occupé à copier de vieux commentateurs d'Homère et à faire des extraits de manuscrits grecs, hébreux et arabes.

Le portrait est complet; s'il y manque quelques traits : l'indifférence aux divertissements de la cour, peut-être le peu de

1. Dacier, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. de Villoison.* Paris, 1814, 8°, p. 16.
2. Lettre de Villoison à Knebel du 22 mai 1782. H. Düntzer, *Zur deutschen Literatur*, t. I, p. 93. Cf. A. Schöll und W. Fielitz, *Goethes Briefe an Frau von Stein*, t. II, p. 554.
3. Lettre à Knebel. *Ibid.*, p. 95, note 1.
4. *Briefwechsel zwischen Goethe und Knebel*, t. I, p. 34.
5. *Ausgewählte Briefe*, t. III, p. 339.

soin de sa personne [1], Charles-Auguste et la duchesse Amélie se chargeront de les ajouter. Hôte de la cour, le savant helléniste l'accompagnait souvent dans ses excursions; c'est ainsi qu'un mois après sa venue il alla, avec la famille ducale, assister à la fête du Saint-Sacrement à Erfurt; catholique et arrivant d'Italie, ce spectacle lui devait offrir moins d'attrait de nouveauté qu'à ses hôtes protestants; on est aussi en droit de moins s'étonner que le duc, qu'il se soit endormi au milieu de cette fête, toute bruyante qu'elle était. Mais écoutons ce que Charles-Auguste dit de son hôte [2].

Villoison reste ici, à ce que j'apprends, jusqu'à la Saint-Michel; il se conduit parfois d'une drôle de façon. Avant-hier il était avec nous, à Erfurt, à la fête du Saint-Sacrement, où force nobles se trouvaient. L'après-midi la garnison de Mayence a tiré sous les fenêtres du palais du gouvernement; tu peux te faire une idée du tapage; mais Villoison, dont les nerfs de critique et de bibliothécaire sont également émoussés contre les impressions délicates et grossières, s'est tout bonnement assis dans l'embrasure d'une fenêtre; là, il s'est endormi et s'est mis à ronfler au milieu des détonations, aussi tranquillement que s'il eût été couché dans son lit. Il est terriblement indisposé contre l'amiral de Grasse [3]; il ne peut lui pardonner de ne s'être pas tué plutôt que de s'être laissé faire prisonnier; car, dit-il, *dix mille morts font moins de mal à la France que mille de pris* [4]. Il se réjouit de la *saignée* qui a été faite à sa nation dans cette guerre; il est fort pour les moyens héroïques. Il trouve M. de Hendrich [5] un *homme très aimable, plein d'esprit et rempli de connaissances*. C'est au fond une bien bonne pâte d'homme et il est certainement plus honnête que son prédécesseur Raynal [6].

L'esquisse est piquante; celle de la duchesse mère est plus juste et nous permet de nous faire une idée plus exacte de ce qu'on

1. Böttinger, qui à la vérité ne le vit pas et aimait les cancans, parle de la « manière de vivre cynique et malpropre » de Villoison, et va jusqu'à dire qu'il « négligeait son costume et son linge et puait comme une huppe ». Il lui reproche aussi de n'avoir pas appris l'allemand, pendant son séjour de *deux* ans à Weimar. *Literarische Zustände und Zeitgenossen*, t. I, p. 17.

2. Lettre du 11 juin 1782. *Briefe des Herzogs Karl-August an Knebel*, p. 39.

3. François-Joseph-Paul, comte de Grasse, avait été, le 12 avril 1782, battu et fait prisonnier par l'amiral anglais Rodney, après une lutte de dix heures, où il avait montré un grand courage, mais beaucoup moins d'habileté.

4. Cette citation est en français.

5. Le capitaine Franz Ludwig von Hendrich, directeur du service des incendies, servait, dit Düntzer, d'intermédiaire entre Villoison et la duchesse douairière.

6. Dans une lettre à Gœthe écrite cinq jours plus tard (*Briefwechsel zwischen Karl-August und Goethe*, t. I, p. 29), Charles-Auguste se borne à ces quelques mots sur son hôte : « Le cynisme de Villoison a singulièrement surpris le duc de Gotha. » S'agit-il du jugement porté par Villoison sur l'amiral de Grasse ou du peu de soin de sa personne? Il est difficile de le dire, mais j'incline pour la première explication.

pensait à Weimar de l'helléniste français, et de la figure qu'il y faisait. Villoison s'était fait le collaborateur d'Anne-Amélie dans l'hommage que cette princesse voulait rendre aux trois grands écrivains réunis alors à Weimar; il avait fait plus encore, il lui avait inspiré le désir d'apprendre le grec et il lui en donnait des leçons. Tout cela est raconté d'une manière charmante dans une lettre d'Anne-Amélie à Knebel [1]. Les visites princières qu'on avait eues *à foison* étaient enfin terminées; maintenant la duchesse pouvait respirer à son aise dans son cher Tiefurt [2] et écrire à son correspondant; que ne venait-il passer quelques jours auprès d'elle, pour voir de ses propres yeux si elle avait été fidèle à son esprit créateur [3]? Comme elle s'estimerait heureuse, si elle pouvait « à l'aide des *superlatifs* de Villoison et de son miroir ardent l'attirer [4] » à Weimar! Arrivant ensuite au nouvel hôte de la cour :

Le cher Villoison, ajoutait-elle, qui, par son aisance d'homme bien nourri [5] — chose pour nous absolument inconnue — nous est un peu à charge, mais qui en retour nous est cher par sa science et sa bonhommie toute enfantine, se plaît beaucoup ici. Je vous envoie la copie d'une petite correspondance qui, depuis quelques jours, s'est nouée entre nous. Il faut que vous sachiez que j'ai fait mettre les bustes de nos trois grands génies dans le *Lohhölzchen* [6]; Villoison m'a demandé d'en faire les inscriptions; mais comme sa plume une fois en train court sans qu'on puisse l'arrêter, j'en ai reçu toute une demi-douzaine. Depuis qu'il est ici, je me suis mise au grec; me voici en état de lire et de comprendre sept odes d'Anacréon; je suis aussi *une Princesse pleine de génie*. Qu'en dites-vous, Knebel? Si vous étiez ici, nous parlerions la langue des dieux. Cette occupation du reste me cause un plaisir infini et me fait passer bien des heures agréables.

On peut croire Anne-Amélie sur parole, et la persévérance avec laquelle elle continua à étudier le grec montre assez l'intérêt qu'elle y prenait; comme elle l'écrivait deux mois plus tard à Knebel [7], elle y faisait de grands progrès, et se demandait comment elle avait pu être assez abandonnée (des hommes) pour ne pas avoir appris plus tôt cette « langue de l'âme ». « Il me semble,

1. Du 23 juin 1782. *Knebel's Nachlass,* t. I, p. 190.
2. Résidence d'été de la duchesse Amélie.
3. Pendant le séjour de quatre ans que Knebel avait fait à Tiefurt avec le prince Constantin, il avait embelli cette résidence, que la duchesse allait bientôt transformer.
4. Allusion évidente à une expérience de physique essayée par Villoison, comme à ses louanges exagérées.
5. « Wohlgenährte Behaglichkeit. »
6. Petit bois attenant au parc de Tiefurt.
7. Le 29 août 1782. *Knebel's Nachlass,* t. I, p. 191.

continuait-elle, que je vis dans un autre monde, quand mon esprit voltige légèrement avec l'aimable colombe, qui venait picorer le pain dans la main d'Anacréon. » Et près d'un an après le départ de Villoison, on voit encore la duchesse s'entretenir avec le même correspondant de ces études chéries.

Mon zèle pour le grec ne se ralentit pas, lui écrivait-elle [1]; cet hiver j'étudie Aristophane, que je lis de temps en temps avec Wieland; j'y trouve le plus grand plaisir, son esprit mordant est inépuisable, et avec cela il a tant de grâce qu'on lui pardonne tout, même ses grossièretés. J'ai commencé par les *Grenouilles*, qui conviennent si bien à notre temps, que si Aristophane vivait encore, il ne pourrait pas mieux parler de notre Μουσικὴ χελιδονῶν et de nos λώβητοι τεχνῆς [2].

Villoison avait le droit d'être fier de son élève et l'on peut penser que lui, si naturellement porté à l'adulation, ne tarissait pas en éloges, quand il parlait de la duchesse, dont l'affabilité suffisait d'ailleurs pour justifier les louanges qu'il lui donne; son entourage ne lui inspirait pas du reste moins d'admiration.

Madame la duchesse mère, écrivait-il, peu de temps après son arrivée, à son ami Knebel [3], est encore infiniment au-dessus des grands éloges que vous m'en aviez faits. Rien n'égale son génie et ses lumières, si ce n'est son amabilité, son affabilité et sa bonté. Vous ne m'aviez pas parlé de sa dame de compagnie, Mlle Giechausen [4], qui a tant de grâce et de délicatesse dans l'esprit, une si belle âme et tant d'attachement pour vous. J'ai l'honneur de faire souvent des soupers délicieux chez Madame la duchesse mère, qui les assaisonne de son esprit et de son enjouement, avec l'immortel M. Wieland, que j'aime autant que je l'admire et c'est beaucoup dire. Quelquefois aussi il s'y trouve le sublime Herder, dont la physionomie porte l'empreinte du génie qui l'anime et le dévore, et l'aimable M. Seckendorf, qui a tant et si bien vu et observé, qui possède à fond la littérature ancienne, comme les littératures allemande, anglaise, française, italienne, espagnole et portugaise, et qui de plus a une fort jolie femme [5]. Mais dans votre cour vous en avez plusieurs de fort belles, par exemple Mlle Riedesel [6], Mlle Wol-

1. Lettre du 4 janvier 1784. *Knebel's Nachlass*, t. I, p. 195.
2. La *musique d'hirondelles* et les *corrupteurs de l'art*.
3. Le 22 mai 1782, H. Düntzer, *Zur deutschen Literatur und Geschichte*, t. I, p. 93.
4. Louise de Göchhausen, née à Eisenach en 1747, depuis 1782 dame d'honneur de la duchesse mère; gaie, spirituelle et un peu contrefaite, elle est souvent désignée, dans la correspondance des hôtes de Weimar, sous le nom de Thusnelda, que lui avaient donné les frères Stolberg. A. Schöll, *Carl-August Büchlein*, p. 20.
5. Mme Seckendorf, née Sophie de Kalb, mariée le 25 octobre 1779.
6. « La belle et vertueuse Frédérique de Riedesell, vraiment digne par ses talents, ses connaissances et ses vertus d'être... la dame d'honneur de la duchesse régnante. » *Mss.* 943, fol. 75.

warth[1] et, m'a-t-on dit, Mme Werther[2], qui doit revenir incessamment, Mme Stein[3] et Mme Schardt[4], qui ont tant de lumières et de connaissances, et avec lesquelles on peut s'entretenir des choses les plus sérieuses et les plus profondes. Quelle cour instruite dans les lettres et dans les arts! Elles suivent l'exemple de Mme la duchesse régnante, qui a tant de connaissances en tout genre et qui apporte autant de soin à cacher sa supériorité et ses avantages qu'on en apporte ordinairement à les montrer. J'ai vu très peu de femmes qui aient l'air si noble, si imposant et si majestueux. En la voyant on reconnaît tout de suite une souveraine.

On peut bien penser que Villoison n'avait pas oublié le duc dans cette lettre d'éloges, et il n'éprouvait d'embarras que pour exprimer à son ami « combien il était confus des bontés excessives » dont l'honorait Charles-Auguste; mais il tenait aussi à ce qu'on sût ce qu'il pensait de lui et de son entourage.

Je n'entreprendrai point de vous peindre, écrivait-il encore à Knebel[5], les transports de l'admiration, du respect et de la reconnaissance que je dois à Monseigneur le Duc à tant de titres et dont mon cœur sera éternellement pénétré. J'oserai seulement vous supplier, quand vous aurez occasion d'écrire à leurs Altesses Sérénissimes ou à votre aimable et spirituelle amie Mlle Giechausen[6], de me rendre le service d'être l'interprète de mes sentiments. Il faut toute l'énergie de votre langue et la richesse de la grecque pour les rendre dans toute leur force. C'est à vous, cher ami, que je suis redevable des bontés qu'on a pour moi. Je n'oublierai jamais que c'est vous qui m'avez rendu le service le plus important en me présentant à monseigneur le Duc, en me recommandant fortement à madame la Duchesse mère, qui a pour moi des attentions dont *je suis*[7] confus et pénétré.

En terminant, Villoison annonçait à Knebel que la duchesse

1. Marie-Henriette de Wöllwarth, venue à Weimar en 1775 comme demoiselle d'honneur de la duchesse Louise; le 30 septembre 1782, elle épousa le chambellan et grand forestier Otto-Joachim-Moritz de Wedel.

2. Emilie de Münchhausen-Steinsdorf, femme de chambre de la duchesse mère, avait épousé, pendant l'été de 1775, le chambellan et écuyer Christian-Ferdinand de Werthern-Beichlingen; elle avait inspiré au duc une profonde admiration; c'est le type de la « belle comtesse » de *Wilhem Meister*; elle demeurait d'ordinaire à Neunheiligen.

3. Charlotte-Albertine-Ernestine, fille du maréchal de la cour, de Schardt, née à Weimar le 25 décembre 1742, et dame d'honneur de la duchesse douairière, épousa le 8 mai 1764 le chambellan, plus tard grand écuyer, baron de Stein, dont elle eut sept enfants.

4. Sophie de Bernstorff, née à Hanovre le 27 novembre 1755, épouse du conseiller intime de gouvernement Ernest de Schardt, frère de Mme de Stein.

5. Même lettre, p. 95.

6. Goechhausen-Thusnelda.

7. Il y a dans le texte « nous sommes », Villoison parlant à la fois en son nom et en celui de M. et de Mme Carvelle dont il sera question plus loin.

Amélie apprenait le grec, puis il faisait l'éloge d'Einsiedel [1], « homme qui a infiniment d'esprit, de goût et de connaissances »; et rappelait combien il avait à se louer des « honnêtetés de Monsieur le grand Maréchal, de Monsieur le Maréchal de la cour et de toutes les personnes qui la composent ». Parmi celles-ci, il citait en particulier M. Stein [2], son « ancienne connaissance », le directeur du gymnase de Weimar, M. Heinzius, « fort habile homme », « M. Schmid », un des bibliothécaires, « qui parle très bien italien, ainsi que M. Jagemann [3] ». On comprend que Villoison, qui avait fait de la langue italienne une étude approfondie, fût enchanté de rencontrer deux savants qui la possédassent aussi bien que Schmid et Jagemann, le maître d'italien de la duchesse douairière.

On peut être surpris de ne pas trouver dans cette longue énumération le nom de Gœthe, mais l'oubli était purement fortuit; Villoison connaissait et admirait, autant qu'il pouvait le faire, le grand poète :

> J'ai passé hier une soirée délicieuse avec Monsieur Gœthe, — écrivait-il à la duchesse mère, dans une lettre dont Düntzer [4] n'a malheureusement donné qu'un court fragment; — une seule de ses paroles et de ses réflexions suffit pour confirmer la grande réputation dont il jouit à si juste titre.

Cependant Villoison ne restait pas oisif au milieu des distractions et des fêtes de la cour; il mettait en œuvre les notes qu'il avait rapportées de Venise, et examinait avec une curiosité attentive les belles éditions des auteurs grecs ou latins de la bibliothèque ducale; le fruit de ses érudites recherches se trouve consigné dans les *Epistolæ Vinarienses*, publiées à Zürich [5], pendant son séjour même à Weimar, et ainsi nommées parce que ses commentaires sur plusieurs de ces écrivains se trouvent à la suite des trois épîtres adressées à la duchesse Amélie, à Wieland et au duc, auxquels il dédia ses savantes remarques.

Ce furent les notes qu'il avait trouvées dans les marges de

1. Villoison écrit « Hinsiedel ». — Frédéric Hildebrand von Einsiedel, né près d'Altenbourg en 1750, page, puis chambellan de la duchesse mère, auteur de comédies jouées sur le théâtre de la cour.

2. Le baron de Stein avait accompagné le Duc à Paris, où Villoison l'avait connu.

3. Chargé depuis 1775 de la direction de la bibliothèque ducale. W. Wachsmuth, *Weimars Musenhof*, p. 50.

4. *Op. laud.*, t. I, p. 94, note.

5. *Epistolæ Vinarienses in quibus multa græcorum scriptorum loca emendantur ope librorum ducalis bibliothecæ et cura* Io. Bapt. Casp. d'Ansse de Villoison. Turici, 1783, 4°.

dix-huit des quarante-six livres des *Dionysiaques* [1] de Nonnus qu'il offrit à la duchesse Amélie, le 30 juillet 1782, moins de trois mois après son arrivée à la cour de Charles-Auguste. On peut être surpris de ce présent si peu fait, il semble, pour une princesse; mais Villoison était helléniste, et la duchesse, il a eu soin de le rappeler, apprenait en ce moment même le grec avec lui. De ces commentaires je ne parlerai pas; mais je crois devoir dire quelques mots de l'épître dédicatoire qui les précède [2].

Avec les années le célèbre érudit n'avait rien perdu de son penchant à la flatterie, et les qualités personnelles de la mère du duc, la bienveillance qu'elle témoignait à Villoison offraient une ample matière aux éloges et devaient l'encourager à en combler cette princesse. Il n'y manqua pas. Il rappelle avec complaisance le goût d'Anne-Amélie pour la peinture et la musique, les sciences physiques et mathématiques, sa connaissance approfondie de l'anglais, de l'italien et du français, qu'elle possédait aussi bien que l'allemand, enfin le zèle avec lequel elle s'était, à son instigation, mise à apprendre le grec, études dans lesquelles elle déployait la puissance, le courage et la constance, ainsi que l'ἀγχίνοιαν et l'εὐστοχίαν [3] d'un esprit pénétrant et sagace, dont les princes d'Este et de Brunswick, ses illustres ancêtres, avaient donné tant d'exemples dans les combats, comme en protégeant les lettres et les savants.

Ne pouvait-elle pas d'ailleurs, disait-il [4], revendiquer quelque chose des louanges que Nonnus a données dans son poème au vainqueur des Indes et au chef de l'antiquité héroïque, elle qui, semblable au fils de Sémélé, était née au milieu des foudres de la guerre, avait grandi entourée des lauriers de la victoire, et qui, de quelque côté qu'elle portât ses regards, ne voyait que des triomphes, qu'elle contemplât ses aïeux, ses frères, ses oncles du Brunswick ou son oncle maternel, l'Achille et l'Homère, en même temps que le Solon et le roi, de la Prusse, le grand Frédéric. Tout à elle du fond de l'âme et éternellement reconnaissant des faveurs qu'il lui devait, il lui dédiait ces commentaires, écrits dans le palais et sous la protection de son illustre fils, enrichis et complétés grâce aux volumes et aux ressources de la belle et riche bibliothèque de Weimar. Ne pouvait-il pas, au milieu des loisirs que lui avait faits un dieu, s'écrier avec le poète que nulle

1. « Emendationes in Nonni Dionysiacorum librum primum.... XLVIII. » *Epistolæ Vinarienses*, p. 11-24.
2. « Serenissimæ principi Annæ Amaliæ, Caroli Augusti serenissimi ducis Saxo-Vinariensis feliciter nunc regnantis matri. S. P. D. » *Epistolæ Vinarienses*, p. 5-10.
3. La vivacité et la justesse.
4. Pages 6-7.

autre part il n'avait rencontré des divinités aussi propices? Car il n'est rien au-dessus du génie naturellement sublime et élevé, embelli encore par le culte des lettres et poli par les arts, de cette grandeur d'âme suprême et vraiment royale de la duchesse mère, de son auguste fils, de sa bru non moins auguste, qui couvrait du voile de la modestie et cachait ses grandes vertus et les éminentes qualités de son esprit et de son cœur, ses vastes connaissances, et son habileté dans les arts libéraux et les belles-lettres, avec le même soin que les autres en mettent à les montrer. Il était impossible de rien ajouter à l'humaine bonté, à la grâce, à l'affabilité de la duchesse Amélie, que tant de fois il avait éprouvées et qu'il éprouvait tous les jours, comblé de bienfaits dans cette cour savante, qui, ornée des Gœthe, des Wieland, des Herder, des Seckendorf et de tant d'autres génies, brillante des lumières les plus éclatantes de l'Allemagne, peut être comparée à l'Alexandrie des Ptolémées et à la Florence des Médicis, et où, inspiré par elle dès sa plus tendre enfance, son noble fils avait reçu avec son sang généreux la science et l'amour des lettres et des savants, non moins que de l'équité et de la justice.

Et il terminait en faisant l'historique de ses commentaires et des éditions de Nonnus.

Les notes sur les *Dionysiaques* avaient été apportées de Venise par Villoison; mais il trouva bientôt dans la bibliothèque ducale l'occasion d'en recueillir de plus nombreuses et de non moins curieuses; on comprend aussi qu'au lieu de songer à partir il ait prolongé son séjour à Weimar.

Villoison reste encore chez nous, écrivait le 29 août 1782 la duchesse mère à Knebel [1], et l'on ne sait quand il s'en ira. Le printemps prochain il fera une promenade sur le mont Athos; heureux mortel, qui peut ainsi rendre visite à ses amis défunts!

Tout en pensant à ce voyage lointain, Villoison poursuivait ses recherches érudites parmi les belles éditions de la bibliothèque ducale; il continuait ses leçons de grec à la duchesse douairière [2] et se liait avec les grands écrivains de Weimar. On a supposé qu'il pouvait être question de l'érudit français dans un billet du commencement d'août adressé par Gœthe à Mad[e] de Stein [3], et dans lequel le poète dit que, si la chose est à la convenance de la duchesse, il *l'*invitera pour la soirée. C'est au moins bien de Villoison qu'était le portrait envoyé vers cette époque à Lavater et

1. *Knebel's literari'scher Nachlass*, t. I, p. 191.
2. Même lettre, *Knebel's Nachlass*, t. I, p. 191.
3. *Gœthes Briefe an Frau von Stein*, t. II, v. 67.

dont Gœthe avait traduit en français la légende [1]. Mais si ces lettres du grand poète témoignent des relations qu'il dut avoir avec Villoison, leurs rapports n'eurent, à ce qu'il semble, aucun caractère d'intimité; tout autres furent les relations du savant humaniste avec Wieland.

Hôte habituel de Tiefurt [2], Villoison ne pouvait manquer d'entrer de bonne heure en rapport avec Wieland, le poète favori de la duchesse mère; l'auteur d'*Agathon* avait fait dès les premiers jours de son arrivée la connaissance de l'érudit français, et il avait porté sur lui le jugement le plus favorable. Villoison ne jugea pas moins favorablement de Wieland et, gage des bonnes relations qui s'étaient établies entre eux, et, comme un « monument de leur amitié », il lui dédia, le 15 novembre 1782, les variantes que Heinsius avait proposées sur les vingt-quatre livres de l'*Odyssée* [3], ainsi que quelques corrections aux *Œuvres et Jours* d'Hésiode [4]. L'épître latine dans laquelle il lui en faisait hommage nous donne un nouvel exemple du penchant inné du célèbre helléniste pour la flatterie et de l'habileté qu'il y portait [5]; mais elle offre un autre genre d'intérêt : elle nous montre quelle idée Villoison se faisait de l'un des représentants les plus illustres de la littérature allemande contemporaine.

La connaissance que Wieland avait de l'antiquité classique devait le recommander à l'estime et à l'admiration de l'humaniste français. Dans quels termes élogieux aussi il parle de cet « ami si cher, ornement et lumière de Weimar, heureux imitateur d'Homère, interprète érudit d'Horace, dont la postérité reconnaissante, alors même que la langue allemande aurait cessé d'être en usage, conservera pieusement les écrits, modèles de grâce, de douceur, d'une abondance de mots et d'une richesse de mètres jusqu'ici inconnues, qualités qui ont déjà valu à Wieland la réputation et la gloire et lui assurent à jamais une renommée immortelle et un éternel honneur [6] ».

Et après avoir souhaité au grand écrivain un interprète aussi habile qu'il l'avait été pour les épîtres d'Horace — Villoison pouvait savoir à quel point le poète allemand se plaignait de ses tra-

1. Lettre du 23 août 1782. *Gœthes Briefe an Frau Stein*, t. II, 71.

2. « Je suis allé à cheval à Tiefurt, écrivait Gœthe le 10 septembre,... Villoison bavardait. » *Briefe an Frau von Stein*, t. II, p. 77.

3. « Variæ lectiones in Odysseæ librum primum,.... in librum XXIV. » *Epistolæ Vinarienses*, p. 40-60.

4. « Variæ lectiones in Hesiodi Opera et Dies. » *Epistolæ Vinarienses*, p. 60-62.

5. « Epistola ad Cl. Wieland, aulæ Saxovinariensis a consiliis. » *Epistolæ Vinarienses*, p. 27-39.

6. *Epistolæ Vinarienses*, p. 27.

ducteurs français [1], — il le félicitait d'avoir, dans ses savants commentaires, révélé les secrets de la cour si vantée d'Auguste, « cour cependant bien inférieure en réalité à celle de l'Auguste de Weimar, si on prenait en considération les qualités morales du prince et son véritable amour pour les lettres et les lettrés ».

Quiconque, poursuit Villoison dans un véritable accès de lyrisme [2], a visité Weimar, cette Athènes saxonne, s'est promené sur les bords enchantés de l'Ilm, aux eaux vives de laquelle, comme à celles de la fontaine de Piérie, les poètes viennent se désaltérer, qui s'est récréé à l'aspect riant du Tiefurt de Weimar [3] et à la vue de la déesse qui fait l'ornement de cette délicieuse demeure, qui a été témoin du crédit, du bien-être, des honneurs, lesquels sont ici le partage des poètes, celui-là ne pourra jamais se plaindre, comme autrefois Ovide, que les poètes aient cessé d'être le souci des dieux et des rois, que leur majesté ne soit plus sacrée, ni leur nom vénéré [4]. Quiconque aura vu le bonheur de ceux à qui il a été donné de contempler les vertus de notre Auguste, de sa digne épouse et de sa noble mère, a été reçu dans l'intimité de ces princes et de ces princesses, dont l'humaine condescendance s'abaisse jusqu'à leurs inférieurs ou plutôt les élève à eux, celui-là ne trouvera pas avec Horace qu'il y a je ne sais quelle amertume dans l'amitié des grands.

Rappelant ensuite que Wieland avait — un de ses plus grands titres de gloire — été choisi par la duchesse Amélie pour achever l'éducation du futur duc régnant :

Qui en eût, s'écrie-t-il [5], été plus digne que toi, dont le gracieux génie rend la science et la vertu aimables, toi à qui les Charites et Vénus elles-mêmes accordent, avec la douceur et l'enjouement, l'éclat du langage, et qui, reconnaissantes des éloges que tu leur avais donnés dans tes poèmes des *Grâces* et du *Jugement de Pâris*, ont paré de toutes les élégances ton style, lequel brille également exempt d'obscurité et de rudesse, plein de sages ornements, comme sans vulgarité.

L'infatigable louangeur passe alors en revue les divers écrits de Wieland, en accompagnant des éloges les plus exagérés et en

1. Dans une lettre du 16 février, entre autres, Wieland se plaint des « misérables traductions » qu'on avait données en France de ses écrits. *Wieland's Briefe an Sophie von La Roche*, p. 259.
2. *Epistolæ Vinarienses*, p. 28.
3. Tiefurt, résidence favorite de la duchesse Amélie.
4. Cura Deum fueram olim Regumquæ poetæ
. . . . . .
Sanctaque majestas et erat venerabile nomen
Vatibus. *Ars amandi*, lib. III, v. 405.
5. *Epistolæ Vinarienses*, p. 29.

mêlant un peu à l'aventure les œuvres les plus diverses de nature et de valeur de cet écrivain, si varié et si abondant, « en qui l'Allemagne voyait revivre plusieurs des plus grands poètes et des plus beaux génies du passé ».

Dans ton *Diogène* et surtout dans ton *Histoire des Abdéritains*, continue-t-il [1], tous reconnaissent le rival de Lucien; dans *Agathon*, le génie de Platon, dont l'imitation se manifeste en tous tes écrits; dans ton *Araspe et Panthée*, Xénophon et notre Fénelon; dans ton poème du *Sacrifice d'Isaac* [2], Homère; dans tes odes sublimes sur *Dieu* et sur *l'Amour*, la pompe de Pindare; dans ton *Anti-Ovide*, les *Remèdes d'Amour* du poète latin; dans ton poème de la *Nature des choses*, œuvre enthousiaste de ta dix-septième année, qui vivra aussi longtemps que la nature elle-même, l'émule de Lucrèce; dans tes *Epîtres des morts aux vivants* et dans tes *Epîtres morales*, Lucien, Pope et le jeune Racine; dans tes vers sur le *Printemps*, Thomson; dans tes contes, Hamilton, Boccace, notre La Fontaine et Crébillon le jeune; dans le *Don Silvio*, Cervantes. Enfin tu as rendu aux Allemands Bernardo Tasso et, qui plus est, l'Arioste avec ton immortel *Obéron*, dont la grâce poétique, la finesse, l'infinie diversité, offrent aux yeux exercés un objet toujours nouveau d'admiration, beautés qui échappent aux sens émoussés des lecteurs vulgaires, comme celles de tes *Sympathies*, de ton *Cyrus*, portrait d'un prince juste et bon, de ton *Histoire des rois du Scheschian*, où tu as exposé à nos yeux comme dans un miroir d'or [3], la vie de tant de princes bons ou méchants. Dans l'*Amadis*, qui t'appartient en propre, dans ton *Idris*, poème si plein de grâce, de gaîté et de charme, tu as rivalisé avec l'Homère de Ferrare dans l'emploi élégant et ingénieux des stances *in ottava rima*, de même, dans ton *Alceste*, tu as égalé la douceur et l'harmonie de Métastase, malgré l'infériorité de l'idiome dont tu te servais, mais que tu as su, avec quelques autres poètes de génie, rendre plus harmonieux, plus nombreux, plus riche et plus doux.

Tant d'éloges — j'en ai supprimé une partie — ne parurent pas encore suffisants à Villoison. Non content de montrer dans Wieland le disciple des Grecs et des Latins, des Italiens et des Français, et même des Anglais, dont il avait rendu le Shakespeare accessible à ses compatriotes, il voulut, ignorant ou oubliant à dessein les attaques dont avaient été l'objet ses *Contes comiques*, faire aussi de Wieland un précepteur de vertu et de courage, un maître dans l'art de vivre et d'écrire, et non seulement un grand

1. Ceci est une imitation résumée plus qu'une traduction de Villoison.
2. *L'épreuve d'Abraham* (*Der geprüfte Abraham*).
3. Allusion au titre du roman de Wieland : *Der goldene Spiegel oder die Könige des Scheschian*.

prêtre des Muses et des Grâces, mais encore, comme il l'avait été dans plusieurs de ses écrits et surtout dans les *Sentiments d'un chrétien*, un noble interprète de la religion la plus auguste. Et cédant une fois encore à son penchant pour la flatterie, et renchérissant sur les éloges qu'il lui avait déjà donnés :

Qui a pénétré plus avant que toi, disait-il [1], dans les retraites les plus intimes de l'esprit humain, dont tu as si élégamment entrepris l'*Histoire secrète*? Qui sait mieux s'emparer de l'esprit des lecteurs, les exciter et les émouvoir à sa guise? Qui sait distinguer aussi bien ce qui convient dans chaque circonstance, approprier mieux son langage à la condition de chaque personnage?

Puis, passant l'un après l'autre en revue les divers écrivains que Wieland avait pris pour modèles, il s'attachait à montrer à quel point le poète allemand était parvenu à imiter ou à s'assimiler leurs qualités maîtresses. Des œuvres, comme la *Musarion*, « à laquelle aucune nation ne saurait opposer rien de semblable ou d'égal », offraient aux yeux de l'apologiste du poète un résumé de toutes les qualités littéraires; Wieland y avait égalé les plus grands poètes ou prosateurs, ou plutôt il les avait surpassés. Dans son enthousiasme, Villoison n'hésite pas à le mettre entre autres au-dessus de Lucrèce, de Fontenelle et d'Algarotti.

Si les ouvrages écrits en allemand, ajoutait-il [2],— réflexion qui commençait, on le sait, à n'avoir plus de raison d'être, — n'étaient pas renfermés dans les bornes étroites de la Germanie, mais étaient compris et par suite lus par toutes les nations, tu recueillerais de tout autres fruits de ta gloire et tu atteindrais à l'immense réputation de notre Voltaire, que tu surpasses, dans la connaissance des langues grecque et latine, des croyances et de la philosophie antiques.

Ce n'est pas encore tout; confondant les temps et affectant de ne voir dans Wieland que l'écrivain formé sous la discipline sévère de l'austère Bodmer, « le patriarche des écrivains allemands », Villoison le proclamait exempt des défauts qui déparaient la littérature contemporaine : recherche de l'esprit, clinquant, enflure ou rudesse de style, inventions monstrueuses des poètes allemands, qui se croyaient des Shakespeare [3], licences poétiques, obscures divagations, etc. Wieland avait su éviter tous ces défauts, et « son style

1. *Epistolæ Vinarienses*, p. 31.
2. *Epistolæ Vinarienses*, p. 33.
3. On croit entendre ici un écho des critiques dont le *Gœtz* de Gœthe et les imitations qui en furent faites avaient été l'objet.

pur et chaste dans sa beauté naturelle, fleuri, élégant dans l'éclat des mots, mesuré et abondant sans être diffus on prolixe, coulait, clair et limpide, tel qu'une onde transparente à l'ombre des forêts verdoyantes qui l'ombragent ».

L'amplification était complète; si elle fait sourire par son exagération, on la lit néanmoins non sans plaisir, tant elle est écrite dans un latin élégant, fleuri, abondant, qui fait oublier l'incompétence de Villoison à juger les œuvres de Wieland. Il pouvait parler avec plus de vérité de la vie simple et presque patriarcale de l'écrivain allemand, « plus grand peut-être dans son existence privée que comme poète [1] »; il le peint également bon fils, bon mari et père tendre, dans la retraite charmante où, exempt d'ambition et d'envie, on le voyait, fatigué des travaux du jour, après avoir déposé les couronnes qui lui ceignaient le front, se délasser le soir au milieu du cercle gracieux de ses enfants, dont chaque année presque venait, comme de ses ouvrages, accroître le nombre, recevant à l'ombre des arbres qu'il avait lui-même plantés leurs douces caresses et prenant part à leurs jeux. On voit que si Villoison était pour lui-même assez indifférent aux joies de la famille, il savait néanmoins les décrire et les vanter chez les autres.

Il était inévitable que Charles-Auguste eût sa part des éloges que Villoison distribuait d'une main si prodigue; lui aussi reçut une épître dédicatoire et lui aussi vit ses mérites glorifiés par la plume louangeuse de l'érudit français. Mais Villoison ne se contenta pas d'adresser à ce prince une simple épître; comme il l'avait fait pour la duchesse Amélie et pour Wieland, il lui fit hommage d'un recueil d'observations et de commentaires qu'il avait trouvés sur les marges des belles éditions grecques que renfermait la bibliothèque de Weimar [2] : notes de Scaliger sur les trois livres des commentaires qu'Hipparque de Bithynie avait faits des *Phénomènes* d'Aratus, corrections du même Scaliger au texte de Joseph et à l'édition du *Traité du monde* d'Aristote par Bonaventure Vulcanius, ainsi que ses additions au *Dictionnaire latin-espagnol et espagnol-latin* d'Antoine de Lebrixa; observations sur une ancienne édition de Clément d'Alexandrie et sur les Commentaires qu'Ammonius, fils d'Hermias, avait consacrés à Porphyre et aux catégories d'Aristote, annotations sur Hésychius, Thucydide, les œuvres du pseudo-Denys l'Aréopa-

1. *Epistolæ Vinarienses*, p. 35.
2. *Epistolæ Vinarienses*, p. 73-111.

gite et les anciens écrivains de l'histoire ecclésiastique; notes d'Heinsius sur les œuvres de saint Grégoire de Nazianze; corrections anonymes à divers autres auteurs, en particulier à l'édition de Dioscoride dédiée par Cornarius au duc de Saxe Jean-Frédéric, etc.

Offrir à Charles-Auguste ces savants commentaires était sans doute faire à ce prince un présent non moins singulier que celui qu'avait reçu la duchesse sa mère; dans la pensée de Villoison, c'était à la fois être utile aux éditeurs futurs et rendre hommage aux inépuisables richesses de la bibliothèque ducale, accrue, depuis Guillaume-Ernest, son fondateur, de tant de belles collections, formées par les plus grands érudits du passé, dont les annotations avaient augmenté encore le prix de leurs rares ouvrages. Si cet hommage devait plaire à Charles-Auguste, quelques remarques semées par Villoison au milieu des commentaires qu'il publiait étaient non moins faites pour lui être agréables, en même temps qu'elles nous offrent aujourd'hui encore un véritable intérêt historique; tels sont les renseignements tirés de la Biographie du duc Jean-Guillaume par Schwabe, sur l'emplacement de la bibliothèque de Weimar, établie, nous apprend-il [1], par Anne-Amélie sur le lieu même où s'élevait le « château français », nom que ce prince, allié de Henri II et de Charles IX, avait donné à la résidence bâtie avec l'argent qu'il avait rapporté de ses campagnes en France. Le souvenir de Jean-Guillaume amène naturellement Villoison à rappeler les services rendus par les ancêtres de Charles-Auguste à notre pays, services que l'histoire du duc Bernard de Saxe-Weimar, préparée en ce moment même par Gœthe [2], devait, disait-il [3], mettre en lumière d'une manière éclatante.

Villoison ne laissait perdre, on le voit, aucune occasion de flatter son hôte et son protecteur; il donna, dans l'épître qu'il lui adressa [4], libre cours à ce penchant qui lui était si naturel. Il commençait par exprimer à Charles-Auguste la reconnaissance que lui inspirait l'hospitalité généreuse que ce prince lui avait accordée, les bienfaits dont il l'avait comblé, les marques d'estime et de bienveillance dont il l'avait entouré, ainsi que la duchessse douairière et la duchesse régnante. — Charles-Auguste en particulier avait fait mettre son buste, dû au ciseau de Klauer, dans la bibliothèque de Weimar.

1. *Epistolæ Vinarienses*, p. 104, 1.
2. Le poète n'a point publié cet ouvrage.
3. *Epistolæ Vinarienses*, p. 104, 2.
4. « Celsissimo atque serenissimo principi Carolo Augusto. S. P. D. » *Epistolæ Vinarienses*, p. 65-70.

Puis, après avoir fait l'éloge de cette bibliothèque et de ses 70 000 volumes, et rappelé la générosité avec laquelle ce prince laissait un libre accès à tant de trésors, il vantait le goût qu'il montrait à la fois pour la littérature allemande, anglaise, italienne et française; l'éducation brillante qu'il avait reçue sous la direction de Wieland; ses connaissances en histoire, non moins que dans les sciences naturelles et les arts libéraux; sa sollicitude pour les établissements d'enseignement, la protection éclairée accordée à l'Université de Iéna, où sa munificence avait attiré les maîtres les plus illustres; la création dans cette ville d'un Musée d'histoire naturelle, qu'il s'était appliqué à enrichir des produits les plus rares de l'Allemagne.

Fallait-il s'étonner après cela, ajoutait-il [1], que le duché de Weimar fût comme le rendez-vous des hommes les plus illustres dans les branches les plus diverses de l'activité humaine : philosophes, poètes, orateurs, théologiens, exégètes, savants en tous genres, médecins et chirurgiens, chimistes et naturalistes, numismates, orientalistes, mathématiciens et jurisconsultes. Et il citait un peu au hasard les deux Seckendorf, chambellans du duc, Einsiedel, chambellan de la duchesse mère, l'ancien gouverneur du prince Constantin, Knebel, les ministres Fritsch, Schnaus, Gœthe, Lyncker, Koppenfels, le chancelier Schmidt et le secrétaire Bertuch, Bode, Buchholz, Eckardt, Engelhard, Hermann, trésoriers du duc, Spilcker et Schmidt, ses bibliothécaires, Heinze, directeur du gymnase de Weimar, Herder, Iagemann, Hufeland, Musaeus, Schneider, Schrœter, Weber, Wieland, Zinzerling, etc., et tant d'autres que le duc honorait de son amitié et encourageait de son assistance et de ses conseils.

Énumérant ensuite les agréments qu'offraient Weimar et ses environs, ses belles promenades, sa salubrité, ses maisons de plaisance : Tiefurt, Ettersburg, le Belvédère, les charmes de la cour, le commerce agréable des habitants, les doctes entretiens de tant de savants, les ressources qu'offraient les bibliothèques publiques et particulières, le voisinage de l'Université d'Iéna, asile de tant de professeurs éminents [2], Villoison disait que la réunion de ces avantages précieux avait fait de la capitale de Charles-Auguste, un séjour d'élection, recherché par les étrangers.

Avant de finir, le louangeur érudit s'étendait sur les qualités morales du duc, ses vertus, son amour de la justice, sa bonté iné-

1. *Epistolæ Vinarienses*, p. 67.
2. *Epistolæ Vinarienses*, p. 68-69.

puisable pour tous ceux qui souffraient, bonté en laquelle la duchesse mère et la duchesse régnante rivalisaient avec lui, sa vie irréprochable, étrangère aux vices ordinaires des cours et partagée entre l'étude des lettres et les soins du gouvernement, exemple heureux qui faisait renaître et fleurir à Weimar les mœurs et l'innocence des anciens Germains [1]. Après le souhait obligé que Charles-Auguste pût vivre longtemps pour l'amour de ses sujets, Villoison terminait en priant le duc d'accepter un quatrain, destiné à son buste, et que lui avaient inspiré le spectacle de la cour et la force de la vérité :

Dans ce portrait Louise reconnaît un époux chéri, Weymar un père, la Vertu un appui, les Rois un modèle, les Muses un ami, Dieu même son image. Voir Auguste et l'aimer, c'est l'affaire du même moment [2].

Ces vers ne sont pas les seuls que Villoison a publiés dans les *Epistolæ Vinarienses*; mais aucuns ne furent sans doute composés à la date qu'il leur attribue — 15 février 1883, — et qui doit être celle de son épître au duc; le quatrain qu'on vient de lire remontait même à six ans et plus en arrière; c'était celui-là même que, dans un mouvement de joie et de reconnaissance, il avait écrit en recevant, en 1776, le portrait de Charles-Auguste [3]. Quant aux autres, ils devaient leur naissance à l'initative que, au mois de juin 1782, la duchesse Amélie avait prise de faire faire le buste des trois grands écrivains, Gœthe, Herder et Wieland, réunis à Weimar; Villoison, nous le savons par une lettre adressée à cette princesse [4], avait demandé à en faire les inscriptions; il s'était mis aussitôt à l'œuvre et dès le lendemain il envoyait, avec la traduction, à la duchesse, non seulement les vers destinés aux bustes des trois écrivains célèbres, mais encore les épitaphes des bustes de l'abbé Raynal, du duc régnant, du duc Georges de Saxe-Meiningen et du jeune de Stein. Voici les « vers pour M. Goethe [5] » :

1. *Epistolæ Vinarienses*, p. 70.
2. Hic dulcem Lodoica virum, Vinaria patrem,
Hic virtus columen, Reges exemplar, amicum
Pierides, propriam Deus ipse agnoscere gaudet
Effigiem : Augustum quisquis conspexit, amavit.
3. *Revue d'histoire littéraire*, t. II, p. 540.
4. Lettre datée du « 18 juin 1782, cinq heures du matin ». Düntzer, *Zur deutschen Literatur*, t. I, p. 97-100.
5. Augusto et Musis charus, tractavit amores
Lethiferos juvenis, fortia facta ducum,
Atque pari ingenio commissa negotia, nostrae
Maecenas aulae Virgiliusque simul.
A la place de « juvenis », il y a juvenum dans les *Epistolæ Vinarienses*.

Chéri d'Auguste et des Muses, il a traité avec le même génie les amours fatals d'un infortuné jeune homme [1], les grandes actions des anciens héros de l'Allemagne [2] et les affaires d'État qui lui ont été confiées de la cour de Weymar. Il est tout à la fois le Mécène et le Virgile (de notre cour) [3].

« Pour M. Wieland [4] » :

Si Jupiter avait voulu parler aux faibles mortels, il aurait pris la langue de Platon : Platon, Homère, Arioste et l'ingénieux auteur qui a mis tant d'esprit et de bons mots dans la bouche des morts [5], auraient pris celle de Wieland, s'ils avaient voulu parler à l'Allemagne.

« Pour M. Herder [6] » :

Ses traits, son style élevé, tout annonce un prophète sublime, un homme inspiré, son éloquence se précipite et entraîne comme un torrent de feu. Non, son langage n'est point celui d'un faible mortel. Regardez son image : vous y verrez étinceler les rayons de la divinité dont il est plein.

« Pour M. l'abbé Raynal [7] » :

Ce Français, rival du Génois Colomb, a éclairé et fait connaître le monde que le premier avait découvert.

Après ces vers qu'il avait promis, Villoison, dans sa lettre, en joignit d'autres sur le duc régnant — on les a lus plus haut — ainsi que sur le duc de Saxe-Meiningen [8] et sur le plus jeune des enfants de Mme de Stein [9]. Voici la traduction de ces derniers :

1. *Les souffrances du jeune Werther.*
2. *Gœtz de Berlichingen.*
3. Les mots « de notre cour » (*nostrae aulae*) ne se trouvent pas dans la traduction publiée par H. Düntzer. Au lieu de « nostrae » il y a « doctae » dans le texte des *Epistolæ Vinarienses*. Erich Schmidt a mis « docta », en le faisant rapporter à « negotia ». *Gœthe-Jahrbuch*, t. II, p. 432.

4. Jupiter in terris dixisset voce Platonis :
   Voce Wielandi diceret ipse Plato,
   Maeoniusque senex, Ariostus, et ille sepultis
   Qui salsas voces ingeniumque dedit.

5. Lucien, auteur des « Dialogues des morts ».

6. Grandiloquos reddit vultu et sermone Prophetas
   Herderus, atque alto fervidus ore ruit.
   Nec mortale sonat : nec jam mortalis imago.
   Cernis, ut ardent numine plena micat.

7. Quas Ligur invenit, perfudit lumine terras
   Et notas Galli reddidit aemula mens.

Düntzer a mis « Liger » pour « Ligur ».

8. Principis egregii potuissem reddere vultum,
   Si nobis hujus dextera docta foret.

9. Matrem cum puero voluissem pingere : Amori
   Tunc primum in terris juncta Minerva foret.

Le portrait de ce prince serait digne de lui, s'il m'avait prêté sa savante main.

Si j'avais peint la mère avec son fils, on aurait vu pour la première fois l'Amour avec Minerve.

Quoiqu'il s'accusât, en envoyant ces diverses pièces [1], « de n'avoir fait que trop de mauvais vers que la traduction avait rendus encore pires », Villoison n'adressa pas moins, presque aussitôt, par l'intermédiaire de M. Hendrich, deux autres pièces à la duchesse Amélie; la première était destinée à être mise au bas du portrait de cette princesse, dont il désirait vivement voir faire la miniature par Carvelle, peintre français, qui se trouvait alors à Weimar avec sa femme.

Voyez-vous ces yeux que le feu du génie embrase et qui étincellent d'une lumière si douce? Elle est allumée à la flamme des regards que lance le dieu Mars, lorsqu'il se repose dans le sein de Vénus, ou les héros de la maison de Brunswick, lorsqu'après la bataille ils entonnent l'hymne de la victoire [2].

La seconde pièce — un simple distique — était pour le buste du prince Constantin [3], en ce moment même en Italie :

On voit que c'est une belle âme qui habite ce beau corps, dont les charmes embellissent ceux de la vertu.

La verve de Villoison ne s'en tint pas là ; encouragé par l'accueil fait à ses vers, il envoyait encore, quelques jours plus tard, mais cette fois sans les traduire, deux autres distiques à M. Hendrich. Le premier était pour le buste de Mlle de Goechhausen [4] :

C'est une bien grande gloire pour elle d'avoir les Muses favorables, c'en est une plus grande d'avoir mérité la faveur d'Amélie.

Le second distique était en l'honneur de Knebel, dont Villoison désirait vivement le retour à Weimar [5] :

1. H. Düntzer, *op. laud.*, t. I, p. 99.
2. Tinctos ingenio scintillantesque benigna
Luce vides oculos? talem Mavortius ipse
In gremio Veneris, talem, paeana canentes
Brunswiaci heroes vibrant post praelia flammam.
3. Mens bona conspicitur, corporis formosi hospes,
Gratior et grato principis ore nitet.
4. Maxima laus olli Musas habuisse faventes,
Maior at Ameliae summum meruisse favorem.
Düntzer donne « et », au lieu de « at ».
5. Knebelis ora vides : mentem si reddere posset
Sculptor et ingenium, nunquam discedere posses.

Tu vois ici les traits de Knebel ; si le sculpteur en pouvait rendre l'âme et le génie, jamais tu n'en pourrais détacher tes regards.

A la fin de cette lettre Villoison promettait à M. Hendrich de lui payer aussi, à la prochaine occasion, son tribut de respect et d'hommage ; j'ignore s'il tint sa promesse, mais les *Epistolæ Vinarienses* renferment encore deux autres pièces de vers. La première — un quatrain — était destinée au buste de la duchesse régnante [1]. Il lui eût été difficile de l'oublier.

Tandis que les autres cherchent à se montrer, elle voudrait, elle, cacher ses grandes vertus, ses qualités et son génie ; mais Sa Majesté trahit, malgré elle, la sublimité de son esprit, que révèle déjà la beauté de son corps et de ses traits.

La seconde pièce de vers, qui n'était qu'un distique, devait être mise au bas de son propre buste, que la duchesse mère et Charles-Auguste avaient « daigné » faire faire [2].

Trop heureux si l'on te regarde d'un œil bienveillant, va, mon portrait, vole où est déjà mon cœur [3].

Tandis que Villoison prenait ses dernières notes sur les éditions des auteurs grecs de la bibliothèque weimarienne, un événement se préparait qui, en comblant de joie Charles-Auguste, allait être l'occasion des fêtes les plus brillantes. Après sept ans de mariage, ce prince n'avait pas encore d'héritier ; il lui manquait, comme il l'écrivait à Merck [4], un « point fixe, où il pût rattacher sa destinée » ; enfin, le 2 février 1783, la duchesse Louise mit au monde le fils si impatiemment attendu. Ce fut une joie immense, que partagèrent tous les amis de la famille ducale ; le duc de Gotha et son frère, le prince Auguste, accoururent aussitôt à Weimar ; le prince de Dessau, choisi pour parrain, y arriva le 5 ; le baptême

1. Ut monstrare alii, sic illa abscondere tantas
Virtutes, dotes vellet et ingenium,
Sed sublimem animum prodit bene perfida pulchro,
Nescia majestas corpore et ore tegi.
Epistolæ Vinarienses, p. 72. *Gœthe-Jahrbuch*, t. II, p. 431.

2. O nimium felix, oculo si visa benigno,
Quo iam pectus adest, i, sequere, effigies.

3. A ces vers se trouve, dans les *Epistolæ Vinarienses*, joint encore un distique que Jean-Baptiste Carvelle, « excellent peintre français », dit Villoison, avait « mis au bas d'une tête » qu'il avait offerte à la duchesse douairière :
Parva, quod invideo, sine me, eheu? stabis imago,
Hic ubi vita mihi, mors quoque grata foret.

4. Lettre du 17 février 1783. *Briefe an und von Merck*, p. 219. « Nun ist ein fester Haken eingeschlagen, an welchem ich meine Bilder aufhängen kann. »

eut lieu le soir même; Herder prononça à cette occasion un de ses plus beaux discours et « parla comme un Dieu [1] ». Gœthe, au milieu des préoccupations que lui donnait le prince Constantin [2], ne put écrire que quelques vers; mais Wieland célébra dans une cantate enthousiaste cette heureuse naissance. Villoison ne pouvait garder le silence au milieu de ce concert de louanges; il chanta l'illustre enfant, source de tant d'allégresse, dans une pièce de vers latins, que l'auteur d'Obéron traduisit aussitôt en allemand.

Le ciel, disait-il [3], avait tout donné à Louise ; un fils seul lui manquait; ce fils, la puissante Vénus le lui a enfin donné. Il ne reste ni à elle ni à la patrie rien à souhaiter; il ne reste aux dieux eux-mêmes rien à accorder. Salut, mère heureuse d'un prince si désiré, tes vertus ont reçu leur digne récompense et les Dieux auxquels Weimar fut toujours chère, se réjouissent de voir leur image deux fois reflétée en toi et en lui. Nymphes de l'Ilm, remplissez les airs de vos accents joyeux et chantez votre nouveau duc. Rejeton, qui, devenu arbre, donnera de l'ombre à nos derniers neveux, il croît doucement baigné par vos ondes. Dieux, écartez de lui la cruelle fureur des vents! Écartez de lui, ô Dieux, les pluies funestes et l'âpre gelée! Zéphyres, jouez-vous, portés sur vos innocentes ailes, autour de son berceau! Tressez pour son front des guirlandes de fleurs! Un jour, la victoire viendra sur son char triomphal lui présenter les lauriers qu'elle offrit jadis au duc Bernard. Dès sa première heure elle sourit au héros naissant de la Saxe et de la Hesse; de sa douce main elle forme ses membres robustes et puissants, mêlant les foudres du Brunswick à son doux regard. Comme le descendant d'Arminius se lève fort et sublime! Quel esprit animera un tel corps, sa demeure! Un bruit inaccoutumé remplit la ville, annonçant à la terre un autre Frédéric. Un Dieu est en moi; croyez-en le poète qu'il inspire; tel était Alcide au seuil de la vie, lorsque, effrayés de ses premiers vagissements, s'enfuirent les serpents de Junon, présageant par là la défaite de l'hydre, et à cette vue Tirésias reconnut le fils de Jupiter [4].

V

Ce furent là comme les adieux de Villoison à Weimar; le moment de son départ approchait : le 16 février, dans une lettre

1. Lettre de Wieland du 10 février 1783. *Briefe an Merck*, p. 375.

2. Ce prince, qui venait de visiter l'Italie, s'était laissé séduire à Paris par une Mme Darsaincourt, avec laquelle il était parti pour Londres ; mais il s'en était bientôt fatigué, et, pour s'en débarrasser, il l'avait envoyée à Weimar. Gœthe avait été chargé de la recevoir et de la tenir éloignée de la cour. H. Düntzer, *Aus Goethe's Freundeskreise*. Braunschweig, 1868, 8°, p. 487.

3. *Epistolæ Vinarienses*, p. 111-112.

4. Ce dithyrambe, daté du 5 février 1783, était signé : « Cecinit Johannes-Baptista Caspar d'Ansse de Villoison, inter Arcadas pastor Arminius Megareus. »

adressée à Oberlin [1], après avoir informé ce correspondant si cher, de l'envoi, avec la traduction qu'en avait faite son « immortel ami M. Wieland », des « mauvais vers, que le zèle et la reconnaissance lui *avaient* dictés pour la naissance du prince héréditaire », il lui annonçait que, à la fin du mois, il quitterait « les larmes aux yeux » la cour de Weimar. Il partit, en effet, sinon à la fin de février, du moins tout au commencement de mars [2], et peut-être sans attendre la fin des fêtes, dont les relevailles de la duchesse furent l'occasion.

Villoison se dirigea d'abord sur Francfort, d'où ses bagages et en particulier les livres qu'il avait coutume d'acheter partout où il s'arrêtait, lui furent expédiés à Paris. Une lettre curieuse des commissionnaires Farrentrapp et Werner, datée du 23 mars 1783 [3], nous renseigne sur cet épisode du voyage de Villoison.

La nouvelle de votre heureuse arrivée chez vous nous sera très agréable et nous ne doutons aucunement que le reste de votre voyage se sera fait avec autant d'agrément que jusqu'ici. Vos caisses tant désirées sont arrivées à la fin et ont été expédiées aussi promptement que vous êtes parti d'ici. Comme ces machines vous intéressent plus que Mme votre épouse, nous nous sommes empressés pour vous *la* faire suivre et comptons que vous *la* recevrez sous peu [4]. Le reste de la voiture avec les petits frais pour droit de la ville, de charge, racommodage et port de lettres montent à 12 francs, que nous avons fait suivre sur la caisse pour ne pas vous faire de frais inutiles. Nous avons défait et ouvert une des caisses et insérer tout ce que vous avez laissé chez nous. Nous attendons avec empressement de vos chères nouvelles et vous souhaitons, en cas que vous ferez le voyage projeté [5], une bonne santé et heureux succès dans vos entreprises...

Si Francfort fut la première étape du voyage de Villoison de Weimar à Paris, Darmstadt devait être la seconde [6]; là demeurait Merck, que son érudition et l'étendue de ses connaissances rendaient digne de recevoir le savant français; la duchesse Amélie s'empressa aussi de le lui adresser.

Comme vous vous adonnez avec tant de zèle aux belles-lettres, écrivait-elle le 3 mars à son correspondant [7], j'ai cru que je vous ferais

1. *Correspondance d'Oberlin*, Bibl. nat., *Mss. all.*, 192, fol. 125, *a*.
2. Voir plus loin la lettre de la duchesse Amélie à Merck.
3. Bibl. nat., *Mss.* 943, fol. 50, *a*.
4. Il y a évidemment un lapsus dans cette phrase et il faut lire *les* et non *la*.
5. Le voyage au mont Athos.
6. Lettre à Oberlin du 16 février.
7. *Briefe an und von Merck*, p. 220.

plaisir en vous procurant la connaissance de M. d'Anse de Villoison. Il est resté chez nous depuis le mois de mai de l'année dernière jusqu'à aujourd'hui; il retourne en ce moment à Paris et de là d'un *salto mortale*, s'en va au mont Athos dénicher des manuscrits grecs. Un fin limier comme vous, cher Merck, flairera quelque chose en lui; c'est l'homme le meilleur et le plus bienveillant du monde, et qui possède, dit-on, de vastes connaissances, surtout dans la littérature grecque — mais c'est un Français. Si vous ne nous connaissez pas encore bien, il vous parlera de nous, comme des premiers venus de la terre de Dieu. Il voit les hommes à travers un prisme, dont les plus belles couleurs se reflètent sans cesse dans son imagination. Heureux mortel, qui ne connaît point la gêne!

Villoison fit-il la connaissance de Merck en traversant Darmstadt? Nous l'ignorons; mais on pourrait en douter; l'ami de Gœthe ne parle point du savant français dans sa correspondance [1], et quand, en 1791, il alla à Paris, il ne paraît point avoir essayé de le voir [2]. Il est dès lors permis de supposer que Merck ne connut ni ne vit jamais Villoison et que, dans la visite qu'il fit à la cour de Darmstadt [3], celui-ci n'eut pas occasion de rencontrer le critique allemand. En quittant la capitale de la Hesse, Villoison se rendit à Carlsruhe. Ce ne fut pas le plaisir seul de voir la cour qui l'attira dans cette ville, mais encore le désir de visiter son ami et son correspondant Ring. Plus heureux qu'avec Merck, il eut la bonne fortune de le rencontrer et il lui montra, paraît-il [4], les pièces de vers qu'il avait faites pour les divers bustes de Weimar. Il n'est guère probable que Villoison soit resté longtemps à Carlsruhe; il ne s'arrêta pas beaucoup plus à Strasbourg.

Il avait trouvé dans la Bibliothèque de Venise une version grecque d'une partie de l'Ancien Testament, faite par un juif du IXe siècle; pendant son séjour à Weimar, dit Dacier [5], il en prépara l'édition, et, arrivé à Strasbourg, il se serait arrêté, en 1784, dans cette ville, le temps nécessaire pour faire imprimer sous ses yeux cette précieuse version. Quoique donné par un contemporain,

1. La lettre du 23 janvier 1791, en particulier, adressée de Darmstadt à Schleiermacher, et dans laquelle Merck parle en détail de ses relations à Paris, ne renferme aucune allusion à Villoison. *Briefe an und von Merck*, p. 279-285.

2. Depuis les premiers troubles de la Révolution, Villoison vivait d'ailleurs dans une retraite profonde.

3. Lettre du 16 février à Oberlin. « Je m'arrêterai un jour à Francfort, un à la cour de Darmstadt, un autre à celle de Carlsrouh. »

4. *Gœthe Jahrbuch*, t. II (an 1881), p. 431. M. Erich Schmidt, qui, oubliant qu'elles l'avaient été déjà par Villoison lui-même et par H. Düntzer, a publié huit de ces pièces, dit que Villoison les montra à Ring le 22 mars. Cette date supposerait que le savant français aurait quitté Weimar beaucoup plus tard qu'il ne l'annonçait.

5. *Op. laud.*, p. 17.

ce renseignement est de tout point inexact; c'est au commencement de 1783, non en 1784, que Villoison traversa Strasbourg, et il ne parle nulle part de l'impression du texte, auquel Dacier fait allusion, ni d'un séjour prolongé dans la capitale de l'Alsace. Dans sa lettre à Oberlin du 16 février, il annonçait l'intention d'y rester un à deux jours, et non point pour s'occuper de l'impression d'un manuscrit, mais pour avoir le plaisir d'embrasser son ami et M. Salzmann, revoir M. Brunck et faire la connaissance personnelle de MM. Schweighæuser, de M. Koch et de M. Plessig [1].

Quoi qu'il en soit de la durée du séjour de Villoison à Strasbourg, ce séjour dut être plein de charmes pour lui; les savants réunis dans cette ville, surtout Oberlin, le comblèrent de prévenances à l'envi; au milieu de cette fête perpétuelle, il n'oublia pas toutefois sa passion des livres; il en acheta chez le libraire Treuttel, et non seulement pour lui, mais encore pour la duchesse douairière de Weimar, à laquelle il s'empressa de les faire envoyer. Cependant une pensée le poussait à hâter son retour en France. Dans sa lettre du 16 février, après avoir parlé à Oberlin de son arrivée à Strasbourg, Villoison ajoutait : « De là je vais à Paris, puis à Constantinople, au mont Athos, dans toute la Grèce, *si qua fata sinant*, c'est-à-dire s'il n'y a pas de guerre [2]. »

Les préparatifs de ce grand voyage, des courses à Versailles qu'il fallut faire, ses affaires à mettre en ordre, après une si longue absence et à la veille d'un éloignement non moins long, absorbèrent entièrement Villoison après son retour à Paris et l'empêchèrent longtemps de remercier Oberlin et ses amis de Strasbourg [3] de leur cordial accueil. Ce ne fut que le 19 avril qu'il put s'excuser auprès de son correspondant de son retard forcé; sa lettre était datée de Pithiviers, pays d'origine de Mme de Villoison, et où elle devait rester pendant la nouvelle absence de son mari. Cette absence ne devait pas être moins longue que la précédente. Le savant helléniste ne se proposait rien de moins que d'explorer la Grèce entière pour y recueillir les inscriptions antiques, qui n'avaient point encore été déchiffrées, et les manuscrits qui pouvaient avoir échappé aux ravages du temps; il espérait retrouver dans les nombreux couvents du mont Athos — il se vantera plus tard d'en avoir vu dans le plus grand détail les vingt monastères [4] — quelques-uns des ouvrages grecs perdus depuis

1. Bibl. nat., *Mss. all.*, 192, fol. 125, *a*.
2. *Correspondance d'Oberlin.* Lettre du 19 avril 1783. Bibl. nat., *Mss. all.*, 192, fol. 126.
3. A ceux dont on a lu les noms plus haut, il faut ajouter M. Türckheim.
4. Lettre à Oberlin sans date. Bibl. nat., *Mss. all.*, 192, fol. 134, *b*.

des siècles, en particulier une partie des extraits que Constantin Porphyrogénète avait fait faire [1]; il se flattait de n'être pas moins heureux que Peiresc, qui avait eu la bonne fortune d'acquérir deux des livres de cette riche collection [2].

Cependant son départ de la cour ducale n'avait point mis fin aux relations de Villoison avec ses amis de Weimar; nous avons vu la duchesse douairière recommander à Merck de faire sa connaissance; Wieland ne l'oubliait pas davantage; lorsque son amie, Mme de la Roche, songea, en 1783, à aller en France, il s'empressa de lui offrir une lettre de recommandation pour le célèbre helléniste; c'était l'engager à lui rendre visite.

Si vous ne connaissez pas encore personnellement M. de Villoison, qui a passé près d'un an à notre cour, lui écrivait-il le 21 juillet [3], je vous donnerai une lettre pour lui. Il vit à Paris dans une très bonne société et est l'homme le plus serviable que j'aie rencontré de ma vie. Il m'a pris en grande affection et je crois qu'il deviendrait presque fou de joie, s'il me voyait à Paris.

Je ne sais si Mme de la Roche eut l'occasion, comme Wieland semble le dire dans une autre lettre [4], de connaître personnellement Villoison; en tout cas si elle le vit à Mannheim, elle ne devait pas le rencontrer à Paris. Son voyage en France n'eut pas lieu de sitôt [5]; avant de le faire, elle entreprit, en 1784, une excursion en Suisse [6], et ce ne fut qu'au printemps de l'année suivante qu'elle se rendit dans la « capitale de l'Univers ». Au lieu d'une lettre d'introduction auprès de Villoison, ce fut une lettre de recommandation pour le graveur Wille que Wieland donna cette fois à son amie [7]. A cette époque le savant helléniste était depuis longtemps en Orient. Ayant obtenu du roi la mission qu'il avait demandée pour aller en Grèce, Villoison n'avait pas hésité à quitter pour la seconde fois sa jeune femme, et il était parti avec l'ambassadeur de France à Constantinople, le comte de Choiseul-

1. Étienne Quatremère, art. *D'Ansse de Villoison*, p. 7.
2. Dacier, *op. laud.*, p. 19. Cf. *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, pub. par Tamizey de Larroque, t. I, p. 444. (Lettre du 18 décembre 1627.)
3. C. M. Wieland's *Briefe an Sophie von La Roche*, hgg. von Franz Horn. Berlin, 1820, in-12, p. 248.
4. Lettre du 15 décembre 1784. *Briefe an Sophie von La Roche*, p. 257.
5. « Ce qui me chagrine, lui écrivait Wieland, c'est que votre voyage de Paris ait échoué. » *Briefe*, p. 256.
6. Ludmilla Assing, *Sophie von La Roche, die Freundin Wieland's*. Berlin, 1859, in-12, p. 212 et suiv.
7. Robert Hassencamp, *Neue Briefe Chr. Mart. Wielands vornehmlich an Sophie von La Roche*. Stuttgart, 1894, in-8, p. 272.

Gouffier, son confrère à l'Académie des Inscriptions [1]. Dans la même société se trouvait l'abbé Delille [2].

L'éloignement n'interrompit pas la correspondance de Villoison avec la cour de Weimar; à peine arrivé à Constantinople, il informa, dans une lettre qu'on ne put s'empêcher de trouver bien prolixe, Charles-Auguste de ses impressions de voyage et de ce qu'il avait vu de remarquable.

Notre *merveilleux* ami V***, écrivait à cette occasion Wieland à Mme de la Roche, a dernièrement adressé au duc régnant une lettre [3] de trois grandes feuilles in-folio, uniquement remplie des remarques qu'il a faites dans son voyage et pendant son séjour à Péra et à Constantinople. Cet homme étrange a aperçu et noté tout ce que tout le monde avait vu avant lui et ce que nous avons lu dans toutes les descriptions de voyage. En ce moment il part pour le mont Athos, afin de voir si dans les bibliothèques moisies des monastères dont est couverte cette montagne, il n'y aurait pas moyen de découvrir de quoi dédier, comme ses notes sur Nonnus, à quelque princesse d'en deçà ou d'au delà de l'Hellespont. Malgré tout, c'est une bonne âme que ce V***; je connais peu d'hommes plus heureux qu'il ne l'est, grâce au nuage enchanté qui, constamment, lui fait voir toutes choses et lui-même sous la forme la plus agréable ou du moins sous une forme qui lui plaît; avec cela il est doux comme un agneau, *et par-dessus tout grec jusqu'aux dents* [4].

Cette lettre de Wieland [5], qui met si bien en lumière les travers innocents de Villoison et ses excellentes qualités, est le dernier document certain qui nous renseigne sur les relations du savant français avec la cour de Weimar; je ne parle point des détails donnés sur sa personne par Böttinger [6] : ce ne sont que des racontars sans importance et sans authenticité, recueillis huit ans après le séjour de Villoison dans la ville ducale, et qui ne nous apprennent d'ailleurs rien de nouveau sur les rapports véritables de l'helléniste français avec ses hôtes et ses amis de Weimar.

Sa correspondance avec eux dura-t-elle encore longtemps? Fut-elle continuée pendant le reste de son voyage en Orient? Je l'ignore; mais on peut croire qu'au milieu de ses courses aventureuses à travers les îles de l'Archipel — il en visita trente-quatre, — au mont Athos et dans la Grèce, il ait toujours trouvé le temps et le

1. Dacier, *op. laud.*, p. 20.
2. Quatremère, *op. laud.*, p. 7.
3. Lettre du 15 décembre 1784. *Briefe an Sophie von La Roche*, p. 257.
4. Ces derniers mots sont en français.
5. *Literarische Zustände und Zeitgenossen*, t. I, p. 17. Cf. plus haut, p. 350, note.
6. Comme exemple de l'exactitude de Böttinger, il suffit de dire qu'il fait résider *deux* ans à Weimar Villoison, qui ne resta que *dix* mois dans cette ville.

moyen d'écrire à ses correspondants d'Allemagne. D'un autre côté, les longs voyages que Charles-Auguste fit à la même époque pour arriver à la conclusion de la ligue des Princes [1], son entrée au service de la Prusse [2], l'éloignement définitif de Knebel de la cour, durent rendre moins fréquents et plus difficiles les rapports du savant français avec le duc, ainsi qu'avec l'ancien gouverneur de son frère.

Mais Villoison ne les oubliait pas, non plus que ses autres amis ou correspondants d'outre-Rhin. On le voit, après son retour d'Orient, se plaindre [3] que, « accablé d'occupations de toute nature, de visites actives et passives, il n'ait pas encore eu le temps d'écrire une seule lettre en Allemagne, le pays qu'il préfère à tout l'Univers ». Y écrivit-il? On ne peut guère en douter; mais la longue maladie [4] et la mort [5] de sa femme, qui le retinrent pendant des mois à Pithiviers; les agitations qui précédèrent la Révolution [6], les troubles qui suivirent, sa vie retirée dans un quartier perdu de Paris, plus tard, au plus fort de la Terreur, son exil forcé à Orléans [7], la préparation assidue du grand ouvrage qu'il avait entrepris sur la Grèce ancienne et moderne, et qui, écrivait-il [8], « lui prenait tout son temps du matin jusqu'au soir », enfin la guerre entre la France et l'Allemagne, firent fatalement cesser des relations jadis si étroites et prolongées. Mais si elles furent interrompues, Villoison n'en perdit jamais le souvenir. Lorsqu'en 1802 le prince héritier de Saxe-Weimar, Charles-Frédéric, dont il avait, dix-neuf ans auparavant, chanté la naissance, alla visiter Paris [9], il se mit tout à sa disposition [10], comme en 1775 il s'était mis à la disposition de son père et de son oncle.

1. Projetée en 1783 par le margrave de Bade, Charles-Frédéric, la ligue des Princes fut, jusqu'en 1787, l'objet des négociations les plus actives de la part de Charles-Auguste. A. Schöll, *Carl-August-Büchlein*, p. 63 et suiv.

2. Il y fut attaché de 1787 à 1793. A. Schöll, *op. laud.*, p. 76 et 86.

3. *Correspondance d'Oberlin.* Bibl. nat., *Mss. all.*, 192, fol. 134, *a.* Lettre sans date, placée après une lettre de 1790, mais qui doit sans aucun doute précéder toutes celles de 1789 et de 1788.

4. *Ibid.*, Bibl. nat., *Mss. all.*, 192, fol. 129, *a.* Lettre du 3 septembre 1788.

5. *Ibid.*, Bibl. nat., *Mss. all.*, 192, fol. 130, *a.* Lettre du 17 décembre 1788.

6. « Les assemblées de la noblesse de Paris me prennent depuis 10 à 12 jours tout mon temps, parce que je suis malheureusement électeur des députés. Nous restons à ces assemblées depuis neuf heures du matin jusqu'à deux et trois heures après minuit. » Lettre à Oberlin du 4 mai 1789. Bibl. nat., *Mss. all.*, 192, fol. 131, *a.*

7. Quatremère, *op. laud.*, p. 13-14.

8. Lettre à Oberlin du 25 juin 1790. *Ibid.*, fol. 133, *a.* — « Je me livre uniquement et exclusivement aux longues et immenses recherches que demande la composition de mon grand ouvrage sur la Grèce ancienne et moderne. » Lettre à Oberlin du 17 juin 1792, *Ibid.*, fol. 145, *a.*

9. Wilhelm Wachsmuth, *Weimars Musenhof in den Jahren* 1772 *bis* 1807, p. 152.

10. H. Düntzer, *Zur deutschen Literatur und Geschichte*, t. I, p. XII.

Ce furent les derniers rapports de Villoison, dont la mort d'ailleurs était proche [1], avec la famille ducale de Weimar; les relations suivies qu'il a eues avec plusieurs membres de cette famille de 1775 à 1784, le séjour prolongé qu'il fit, en 1782-1783, dans la capitale de Charles-Auguste, m'ont paru des événements assez curieux pour être racontés en détail; ils ajoutent quelques traits à la figure originale et singulière d'un savant aujourd'hui trop oublié, mais qui a sa place marquée dans l'histoire de l'érudition française; ils forment en même temps un épisode curieux de l'histoire littéraire de Weimar et des rapports intellectuels de la France et de l'Allemagne au XVIIIe siècle.

CHARLES JORET.

1. Il mourut en 1805

CHANTS HISTORIQUES FRANÇAIS DU XVIe SIÈCLE

(*Suite*[1].)

88. — *Chanson nouvelle faicte sur le departement de la royne d'Escosse disant a Dieu a son pere et a tous ses amys; et se chante sur le chant de :*

Vienne ce qui pourra venir,
Il ne m'en chault quoy ne comment.

Mars 1537.

A Dieu, mon pere, mon amy,
A Dieu le noble roy Françoys...

(7 couplets de 7 vers; le sixième vers de chaque couplet n'a que 4 syllabes.)

Le mariage de Jacques V avec Madeleine de France fut célébré à Notre-Dame de Paris le 1er janvier 1537; mais le roi d'Écosse resta auprès de François Ier jusque vers le milieu du mois de mars.

La chanson qui sert de timbre à celle-ci se retrouve dans deux des chansonniers cités ci-après : dans celui de 1542 (réimpression, p. 71) et celui de 1548 (réimpression, fol. K vj).

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. le n° 71), 15e pièce, fol. Diiij (p. 27 de la réimpression de 1867).

B. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants, tant de Musique que Rus || tique... 1548 (voy. le n° 66), 40e pièce.

C. — Le || Recueil de tou- || tes les sortes || de chansons || Nouuelles, Rusticques & Mu- || sicales, & aussi ceulx || qui sont dans la de- || ploration de || Venus. || ✶ || *A Lyon*, || *Par George Poncet.* || M.D. LV [1555]. In-16 de 80 ff. non chiffr. Fol. Dv. Biblioth. nat., Inv. Ye. 2625. Rés.

D. — Recueil de plusieurs || Chansons diuisé || en trois parties : en la premiere sont les || chansons musicales : en la seconde les || chansons amoureuses & rusti- || ques : & en la tierce les || chansons de la || guerre. || Reueu & amplifié de nouueau. || *A Lyon*, || *Par Benoist Rigaud & Ian Saugrain*, || 1557. In-16 de 202 pp. et 3 ff. pour la *Table*. (P. 119.)

Biblioth. municipale de Francfort-sur-Mein, *Auct. gall. Coll.*, 502. — Biblioth. imp. et roy. de Vienne.

D. — Le || Recueil || de toutes sor- || tes de Chansons || nouuelles... *A Paris*, || *Chez la veufue Nicolas Buffet....* || 1557 (voy. n° 66), f° 44 v°.

E. — Le Roux de Lincy, II, pp. 116-118.

1. Voir le n° 2, avril 1894, pp. 143-158, et le n° 3, juillet 1894, pp. 290-307; — le n° 1, janvier 1895, pp. 36-58, et le n° 4, octobre 1895, pp. 550-576.

89. — *Chanson nouvelle de Hedin, sur le chant de* : Marseille la jolye. Par Jehan Chaperon. Mars 1537.

1. Hedin fut assaillie
Par le roy des Françoys,
Devant Pasques fleuries,
En merveilleux arroys;
Prinse fut toutesfoys
Sans grande resistence
Par le bon roy Françoys
Et gens de sa puissance.

2. Auchi[1], bon capitaine,
Y fut frappé a mort,
Dont par jour et sepmaine
J'ay au cueur un remort,
Et puis par grant effort
On meist l'artillerie
Devant le chasteau fort,
Y faisant baterie.

3. Par un jour fut batue
La tour du fort chasteau,
La muraille abatue
Six toises en ung lambeau;
Mais, le trahystre trouppeau,
De nuict tous se rendirent,
Ce qui ne nous fut beau,
Car plusieurs en moururent.

4. Le noble roy de France
Leur donna leur pardon,
Qui neantmoins l'offence
Ne leur estoit guerdon,
Car par coups de canon
Mort mirent en la bresche
Harocourt le baron[2],
Qui nous fut dure empesche.

23. C Le quil. — 30. C A mort.

1. Jehan de Mailly, seigneur d'Auchy et de La Neufville le Roy, qui est cité dans notre chanson n° 68.

2. Le baron de Haraucourt était monté à l'assaut du château, le 7 avril, avec MM. de Pontbriant, de Luzarche, de Dampont, de Sancerre et de Gissency. Il fut tué avec Pontbriant, Luzarche et Dampont; les deux autres furent grièvement blessés. Voy. *Cronique du roy Françoys premier de ce nom*, publiée par G. Guiffrey, p. 209.

5. Or laissons ces parolles
Et chantons tous d'amours;
Filles, faictes carolles
Et laissez voz clamours.
Reprenons noz amours
En ce moys de plaisance;
C'est May tant humble et doulx
Qui a sur nous regence.

6. Un compaignon de France
La chanson composa
Qui au lict de souffrance
Fortune disposa :
Chapperon se nomma,
Des malheureux l'esclave,
Qui du camp retourna
En estat non trop brave.
Finis.

Au mois de janvier 1537 le roi avait fait déclarer solennellement la nullité de la renonciation à ses droits sur la Flandre, renonciation qui lui avait été imposée par le traité de Madrid. Vers le milieu de mars, l'armée française entra en campagne et investit Hesdin (20 mars). Les Impériaux abandonnèrent la ville et se retirèrent dans le château, qui ne capitula que le 7 avril. Ces événements sont racontés dans la *Cronique du roy Françoys* et dans les *Mémoires* de Du Bellay[1]. Notre chanson offre cet intérêt que l'auteur nous est bien connu. Jehan Chaperon, à qui l'on doit *Les grans Regretz et Complainte de madamoyselle du Pallais* (1536)[2], *Le Dieu gard de Marot a son retour de Ferrare* (1537)[3], *Plusieurs Noelz nouveaulx* (1538)[4] et *Le chemin de long estude de dame Cristine de Pise... traduit de langue romanne en prose françoyse* (1549)[5], était un écrivain qui travaillait pour le peuple. Il combattait lui-même dans les rangs de quelque troupe d'aventuriers quand il composa la chanson d'Hesdin.

Nous n'avons pas retrouvé la pièce qui servait de timbre à celle-ci; tout ce que nous en savons, c'est qu'on chantait sur le même air :

1. Les mariniers de Dieppe
Ils ont bien triomphé...

1. Ap. Petitot, *Collection complète des Mémoires*, 1re série, XIX, p. 207.
2. Bibliothèque nat., Y. 4457 A. Rés. — Réimprimés dans la *Collection de Poësies, Romans et Chroniques* de Silvestre, n° 7, et dans le *Recueil de Poësies françoises* de MM. de Montaiglon et de Rothschild, XIII, 414-425.
3. Voy. ci-après la *Bibliographie*.
4. Bibliothèque ducale de Wolfenbüttel, B. 798. — Réimprimés par nous en 1879 (Paris, Morgand et Fatout, in-16).
5. Bibliothèque nationale, Y2, 728. Rés. — Réimprimé en 1787 par Mlle de Keralio dans sa *Collection des meilleurs ouvrages français composés par des femmes*, II, pp. 297-415.

Cette chanson a été reproduite par le Roux de Lincy et nous l'avons citée d'après lui (n° 66) en lui assignant la date de 1535 ; il se pourrait bien qu'elle se rapportât à la croisière heureuse faite par les Dieppois en 1537, croisière à laquelle fait allusion notre n° 90.

Il importe aussi de remarquer que l'aventurier grenoblois qui a composé les « Mariniers » doit être Jehan Lescot, l'auteur de notre n° 72.

2. Gens de la Tharentaise
Ou prendrez vous confort?...

Nous avons réimprimé cette pièce sous le n° 86. Le timbre n'est indiqué que par le chansonnier de 1542.

3. Aventuriers de France,
Picars et legions... (1542)

Voy. le n° 112.

4. Sus, moines hypocrites,
Chanoines et curez...

Recueil de plusieurs chansons spirituelles [publié par Mathieu Malingre], 1555. Voy. *Le Chansonnier huguenot*, II, p. 449.

5. Sainct Quentin la jolie,
Tu soulois lamenter...

Chanson nouvelle contenant la resjouissance que doivent avoir ceux de S. Quentin.

Nous parlerons de cette pièce à l'année 1559.

Bibliographie.

A. — Le Dieu || gard de Marot a || son retour de Ferrare en France A || uecques la triũphe des trioletz ou || est comprins les neuf preuses, Les || deuis de deux amans & plusieurs || ballades Rõdeaux espitres, disains || huictains & quatrains ensemble la || chanson de hesdin composez pa [*sic*] || Iehan || Chapperon dit le lasse || de Repos. || *On les vent a Paris a la rue* || *neufue nostre dame a lanseigne* || *Sainct Nicolas. S. d.* [1537], in-16 de 32 ff. non chiffrés de 21 lignes à la page, impr. en jolies lettres rondes, sign. A-D par 8.

La chanson termine le recueil.

Biblioth. nat., Y, 4496. Rés. (exemplaire incomplet du dernier f°).

B. — Sensuiuẽt || plusieurs belles Chansons nou- || uelles, et fort ioyeuses... 1537 (voy. le n° 4), fol. vij.

C. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. le n° 71), 37e pièce, fol. Kij (p. 66 de la réimpression de 1867).

D. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants... 1548 (voy. le n° 66), 53e pièce (fol. Kv de la réimpression de 1869).

90. — *Chanson nouvelle faicte et composée sus le faict de la guerre tant par mer que par terre; et se chante sur le chant :* Le premier jour d'apvril [a] courtoys. Juin 1537.

1. O noble roy des Fleurs de Lys,
N'auras tu point ta recompense
Contre ces Hanoyers mauldictz?
Las! ilz t'ont faict si grande offence.
Ce fut a Sainct Pol, sans doubtance,
Lequel ilz prindrent par trayson;
Mais j'en aurons la recompense,
J'en somme tous d'opinion.

2. J'avons force amonition
Et gens de cueur, je vous affie;
J'avons bombardes et canons,
Toutes pieces d'artillerie
Et navires qui sur mer virent
Quelque costé que va le vent;
Je prie a Dieu qu'i les conduye
Et les ramaine a sauvement.

3. Le *Sacre* de Diepe est party
Pour aller sus la mer jolye;
Il a faict ung mauvais party
Aux Espaignols, je vous affie,
Car il a prins l'artillerie
Que l'on menoit a l'empereur.
Louée soit la vierge Marie,
J'avons eu maintenant l'honneur!

4. Nous sommes tous conduis a bort
Et, tirant de l'artillerie,
Plusieurs ont esté mis a mort
De cela bien je vous affie,
Car j'avons bonne artillerie
Et grant force amonicion.
Prions, et la vierge Marie
Qu'a leur ame face pardon.

5. Or sus avant! Vous dormés vous

Près le chasteau de La Chapelle [1] ?
Le temps passé vous estoit doulx,
Mais maintenant vous est rebelle,
Car il soustiendra la querelle
Du noble roy des Fleurs de Lys
En vous livrant guerre mortelle,
Se desclarant vostre ennemys.

6. Nous prions pour le roy François
Et pour les deux enfans de France [2],
Que Dieu leur doint a celle fois
De l'empereur la delivrance,
Affin que le peuple de France,
Puisse vivre en paix seulement,
Que n'aions plus de discordance.
Ainsi soit il, Jesus! Amen.

Impr. (*a*) Sur le premier iour de ce moys dapuril. — 1. de fleur. — 3. mauldict. — 4. il ton faict. — 7. auron. — 13. vires. — 14. De quelque coste. — 17. partir. — 19. Il ont... munais. — 23. Louer. — 24. eu *m.* — 25. tous *m.* — *Une dechirure dans le papier rend douteuse la lecture du mot* conduis. — 28. Car de cela ie vous affie. — 29. bonnes. — 30. grant *m.* — 33. Or sus auans dormes vous. — 35. vous a este. — 36. Mais *m.* — 37. ilz. — 38. de fleurs. — 44. *Un pli et une tache dans le papier rendent la lecture incertaine.*

On a vu que François Ier était entré en campagne au mois de mars 1537. Il avait emporté Hesdin, Saint-Pol et quelques autres petites places, puis il avait repris le chemin de Paris et de Fontainebleau. A peine s'était-il retiré que les Impériaux, commandés par le comte de Buren, se saisirent de Saint-Pol, dont les remparts avaient été réparés à la hâte. « Le comte de Bures feit brusler la ville, raser le chasteau et abbattre la grosse tour, pour raison qu'il ne trouva, par l'advis de son conseil, que ville ne chasteau se puisse mettre en telle fortification que ce soit pour attendre une grosse puissance » [3] (16-18 juin 1537).

La chanson qui sert de timbre à celle-ci paraît avoir été assez

1. La Capelle-en-Thiérache, chef-lieu de canton du département de l'Aisne, arrondissement de Vervins. — Une chanson qui aurait dû être placée après notre n° 83, et que nous donnons dans notre supplément :

Dieu garde de mal le roy Françoys
Et tout le noble sang de France...

nous montre le château de La Capelle occupé, en 1536, par les troupes royales pendant la campagne de Thiérache. Un gentilhomme lorrain, M. de Haraucourt, celui qui fut tué à l'assaut d'Hesdin (voy. n° 89, v. 31), en avait été nommé capitaine.

2. Henri, devenu dauphin par la mort de son frère aîné, François, en 1536, et Charles, duc d'Angoulême, né en 1522, mort en 1545, sans alliance.

3. Martin Du Bellay, *Memoires*, ap. Petitot, 1re sér., XIX, pp. 237-238 ; — *Cronique du roy Françoys*, publiée par G. Guiffrey, p. 211.

répandue, bien que nous n'en ayons pas retrouvé le texte. On chantait sur le même air :

1. Ce sont les busques de nouveau,
Maintenant comment on les porte...

Chanson pour la responce et consolation des dames, à la suite de *La Complainte de monsieur le Cul contre les inventeurs des vertugalles* (Montaiglon, *Recueil*, II, p. 160.)

2. En ce gracieux temps d'esté
Le filz du roy partit de France... (1542).

Voy. ci-après, n° 110.

3. Le capitaine d'Audruit,
Monsieur Du Reux, fort vous regrette... (1543).

Montaiglon, *Recueil*, VII, p. 201.

4. Rendre te faut, Esprit malin,
Au Dieu de [la] nature humaine...

Le Chansonnier huguenot, II, p. 465.

L'intitulé de la première pièce porte : Ce premier jour, etc.; l'intitulé de la quatrième porte : Le second jour, etc. Il est donc possible que notre timbre se confonde avec une chanson harmonisée à quatre parties par un anonyme, qui figure en 1503 dans le recueil de Petrucci (voy. Eitner, *Bibliographie der Musik-Sammelwerke*, p. 333).

Bibliographie.

Cette pièce est imprimée avec quatre autres sur un placard, blanc au v°, dont la Bibliothèque municipale de Dijon possède le seul exemplaire connu. Ce placard, imprimé sur cinq colonnes, en petites lettres de forme, pourrait bien sortir d'une officine dijonnaise. On remarque en effet, au haut de la seconde colonne, un petit bois représentant saint Bernard. Sur les cinq pièces ainsi réunies trois se rapportent aux événements de l'année 1542, et nous les reproduisons ici, savoir :

1. En ce gracieulz temps d'esté...
2. Aventuriers de France...
4. Ung noble puissant chevalier...

La présente chanson est placée la troisième; la cinquième pièce est la chanson :

Dieu gard de mal le roy Françoys...

que nous mentionnons dans notre note sur le v. 34, et que nous ne pourrons reproduire que dans notre supplément.

C'est à Mlle M. Pellechet que nous devons la connaissance du placard de Dijon, dont elle nous a gracieusement communiqué une photographie.

91. — *Chanson nouvelle faicte sur le faict de l'assault de Therouenne; et se chante sur le chant de :* Messire Anthoine de Beaulieu. Juillet 1527.

1. Therouenne, noble cité,
Pour le roy ville de frontiere,
Des Bourguignons fut assiegée
Et batue d'horrible maniere,
Et par devant et par derriere;
Fut assailly de tous costez.
Il n'y demoura voye aulcune
Que ne remplissent les fossez.

2. Les gentilz hommes du daulphin,
En garnison dedans la ville,
Et monsieur de La Roche [1] aussi,
Avec sa noble compagnie,
Et Sainct Brice [2], je vous affie,
Avecques plusieurs compaignons,
Disant qu'ilz osteroient la vie
A maintz faulx trahystres Bourguignons.

3. Ronsay, tu fus le bien venu
Dedans Therouenne jolie;
Nuict et jour tu t'y combatis,
Aux Bourguignons feis fascherie
Avec la noble compaignie
Qui y estoient avecques toy,
Disant qu'ilz finiroient leur vie
En faisant bon service au roy.

4. Ce fut la nuict d'une sainct Jehan [3]
Qu'il leur donnerent fort a faire
En batant porte et pontz levys,
En les pensant trestous deffaire.

1. François de Montmorency, seigneur de La Roche-Pot, de Chasteauneuf, etc. Ce fut lui qui fit entrer des secours dans Térouanne assiégée.

2. Martin Du Bellay (ap. Petitot, *Coll.*, 1re série, XIX, p. 240) cite aussi parmi les défenseurs de Térouanne le capitaine Saint-Brisse, l'un des lieutenants du capitaine La Lande.

3. Le 24 juin.

Allemans crioient : « Haire, haire! »
Se jectoient dedans les fossez;
Mais je vous jure sur mon ame
Qu'ils furent tresbien repoussez.

5. Monsieur de Ronsay, que Dieu gard,
Las! vous fistes tresbonne garde,
Avec capitaine Brandad [1],
Estant tousjours sur la muraille,
Criant aux Bourguignons : « Quenaille,
« Vous ne entrerez pas dedans,
« Et n'y eust il sur les murailles
« Que les Picars et les Normans! »

6. Ils se batirent le jeudy,
Disant qu'ilz entreroient grand foulle;
Baillerent l'assault vendredy
Par la breche de la Patroulle.
Les Allemans firent la poulle
Quant ce vint a donner dedans,
Disant : « Allons, tout est frelore [2],
« Car nous avons trouvé noz gens. »

7. Celluy qui fist ceste chanson
Estoit Normand, je vous affie,
Bien acompagné d'ung Gascon
Dans Therouenne la jolye,
En disant qu'ilz ne craignoient mye
Les Bourguignons aulcunement
Qu'ilz n'entreroient dedans la ville
S'ilz ne la batoient aultrement.

Finis.

3. *Impr.* fus. — 18. la iolye. — 26. donneroit. — 27. portes. — 31. Mais ie iure mon ame. — 32. tres *m.* — 33. garde. — 41. baterent. — 42. a grand foulle. — 43. au vendredy. — 56. bien aultrement.

On a vu ci-dessus que François Ier était entré en campagne au mois de mars 1537. Il avait emporté Hesdin, Saint-Pol et quelques autres petites places, puis était rentré à Fontainebleau et à Paris. A peine s'était-il retiré que les Impériaux commandés par le comte de Buren, avaient repris l'offensive, s'étaient saisis de Saint-Pol et de Montreuil,

1. Jehan Bouchet (*Annales d'Aquitaine*, éd. de 1644, p. 497) parle du capitaine Brandas, qui parvint à entrer dans Térouanne assiégée, avec trois cents hommes portant chacun un sac de poudre.

2. Tout est perdu (allemand *verloren*). Cf. Montaiglon, *Recueil*, II, 276; VI, 96; XIII, 397.

et avaient mis le siège devant Térouanne [1]. Le dauphin Henri et le grand maître Anne de Montmorency marchèrent au secours de la ville; mais la trêve conclue le 30 juillet 1537 leur enleva l'occasion de combattre.

Nous avons parlé dans notre note sur le n° 72 de la chanson qui sert de timbre à celle-ci.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles, Im- || primees nouuellement... 1542 (voy. n° 71), 14e pièce, fol. *Diij* (p. 25 de la réimpression de 1867).

92. — *Chanson nouvelle faicte sur l'establissement du connestable de France; et se chante sur le chant de* : A Dieu, m'amye, a Dieu, ma rose. Février 1538.

1. Peuple françoys, par courtoysie,
Resjouy toy de cueur courtoys :
A la court du roy nostre sire,
A present tout son bon conseil,
A present monsieur le daulphin,
Le grand maistre ilz ont establi
Connestable, le grand amy
Du noble roy des Fleurs de Lys.

2. A Moulins, qui est bonne ville,
C'est au pays de Bourbonnoys,
Seigneurs, dames et damoyselles
Sont venus pour veoir le bancquet.
Le roy y estoit a present
Avecques monsieur le daulphin,
Qui le grand maistre ont establi
Connestable des Fleurs de Lys.

3. Les joustes si furent dressées
De par le roy des Fleurs de Lys
Et de par le daulphin de France
Et de toute la cour aussi;
Par quoy grand triumphe fut faict
A la court du bon roy Françoys
Du grand maistre, que ont estably
Connestable des Fleurs de Lys.

1. Voy. Martin Du Bellay, *Memoires*, ap. Petitot, 1re série, XIX, pp. 240-247, et *Cronique du roy Françoys, premier de ce nom*, publiée par G. Guiffrey, p. 211.

4. O noble puissant connestable,
A Suze feustes fort hardy
Avecques le daulphin de France
Qui est un de voz bons amys,
Par quoy vous allastes tout droict
Environner noz ennemys.
Vous estes ung des bons amys
Du noble roy des Fleurs de Lys.

5. Nous prierons pour le roy de France
Et pour monseigneur le daulphin
Et pour toute leur alliance
Et pour toute la cour, affin
Qu'ilz nous puissent traicter la paix
Entre le roy et l'empereur;
Que l'empereur soit bon amy
Au noble roy des Fleurs de Lys.
Finis.

2. *Impr.* 5-6 *Notre original intervertit l'ordre de ces deux vers, ce qui donne un sens peu satisfaisant.* — 7. et grand amy. — 19. Et par. — 24. Le connestable. — 27 Auec le. — 28 un *m.*

Anne de Montmorency, parvenu à l'apogée de sa puissance, fut pourvu de l'office de connétable de France par lettres du 10 février 1538, en même temps que son frère, François de Montmorency, seigneur de La Roche-Pot (celui dont il est question dans la chanson précédente), était nommé gouverneur et lieutenant général de Paris et de l'Ile-de-France [1].

Le roi était alors à Moulins, où il résida depuis le commencement de février jusqu'au 11 mars. Ce fut dans cette ville qu'eurent lieu les fêtes dont parle l'auteur de la chanson. Il en existe un récit détaillé intitulé : *La triomphante Reception de monseigneur le connestable de France.* Ce récit, publié d'abord à part [2], a été réimprimé à la suite de *L'Ordre du combat de deux gentilz hommes faict en la ville de Moulins, etc.* [3]. Il a été de plus inséré dans la *Cronique du roy Françoys, premier de ce nom* [4].

La chanson qui sert de timbre à celle-ci : *A Dieu, m'amye, etc.*, se trouve dans les *Chansons nouvelles*, 1542, 34e pièce (p. 60 de la réimpression) et dans les *Chansons nouvellement composées*, 1548 (fol. *Ki* de la réimpression). On chantait sur le même air :

1. Voy. *Catal. des actes de François Ier*, III, nos 9642 et 9643.
2. Bibliothèque nationale, Lb30 79.
3. Cat. Lignerolles, III, n° 3208.
4. P. 237.

1. Gentilz Françoys, par courtoysie
Debvons bien Dieu remercier... (1538).

Voy. le n° 102 ci-après.

2. Voulez vous ouyr des nouvelles
Qu'en France avons pour le present?... (1539).

Voy. le n° 104 ci-après.

3. O noble seigneur de Vendosme,
Capitaine du roy Françoys... (1542).

Voy. le n° 113 ci-après.

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles, Im- || primees nouuellement... 1542 (voy. n° 71), 17e pièce, fol. *Eij* (p. 30 de la réimpression de 1867).

93. — *Chanson faicte sur le departement de madame la duchesse de Longueville, royne d'Escosse; et se chante sur le chant :*

Las! que dit on en France
De monsieur de Bourbon?
Mai 1538.

1. O noble roy d'Escosse,
Prince de grand honneur,
Tu as en mariage
Dame de grand valeur;
C'estoit d'une duchesse
La dame de Dunoys,
Fille du duc de Guyse,
Royne des Escossois.

2. C'est une noble dame
Qui a de bons amys
Qui sont plains de noblesse
Et de bonté aussi.
Ilz sont venus en France
Mariage acomplir,
Vers le bon roy de France,
Le roy des Fleurs de Lys.

3. Fut au Hable de Grace :
La dame s'embarquit,
Disant : « A Dieu, mon pere
« Et tous mes bons amys »,

Et au bon roy de France
Et au daulphin aussi;
« Je m'en voys en Escosse
« Vers le roy mon mary. »

4. « A Dieu, la fleur de France,
« La ville de Paris,
« Et Rouen, bonne ville,
« Dunoys, mon bon pays,
« Et tout le sang de France,
« Ou sont tous mes amys;
« Je m'en voys en Escosse
« A ce noble pays.

5. « A Dieu, dames de France,
« Damoiselles aussi,
« Et toute la noblesse
« Du roy des Fleurs de Lys;
« A Dieu, monsieur de Guyse,
« Mon pere et mon amy;
« Je m'en vays en Escosse
« Avecques mes amys. »

6. Je pry Dieu de sa grace
Qu'il veuille amoderer
Le cueur du roy de France
Et de son fils aysné
Et toute la noblesse
Du roy et l'empereur;
Qu'ilz facent paix ensemble
Sans plus avoir rigueur!
Finis.

34. *Impr.* Et damoiselles. — 41. prie.

Jacques V, roi d'Écosse, veuf de Madeleine de France [1], épousa en secondes noces Marie de Lorraine, fille de Claude, duc de Guise, et veuve de Louis II d'Orléans duc de Longueville. Le mariage fut célébré le 9 mai 1538, et la princesse s'embarqua aussitôt après pour se rendre dans sa nouvelle patrie [2]. La chanson fut composée alors qu'il n'était encore que vaguement question de paix entre le roi et l'empereur.

Nous avons précédemment imprimé (n° 36) la pièce qui sert de timbre

1. Voy. ci-dessus, n° 88.

2. Le 1er mai 1538, François Ier donna commission à Charles de Mouy, seigneur de La Meilleraye, vice-amiral, et à Claude de Montmorency, seigneur de Fosseux, de tout ordonner pour le voyage de la reine. Voy. *Catal. des actes de François Ier*, III, n° 10001.

à celle-ci et fait observer que l'air de la présente chanson est cité en tête d'une chanson de l'année 1552 qui commence ainsi :

Monsieur le connestable,
Monsieur de Chastillon...

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. n° 71). 25e pièce, fol. *Gij* (p. 44 de la réimpression de 1867).

94. — *Chanson nouvelle faicte sus l'esperance de la paix; et se chante sur le chant :*

Au joly boys la [a] coudroye
Jamais plus ne la [b] verray.

Mai 1538.

1. Espaignolz, Italiens
Et tous les enfantz de Flandres,
Qui avez tenu rigueur
Contre le bon roy de France,
Vous n'aurez plus la prebende
De Charles dict empereur,
Car le noble roy de France,
Y a espousé sa seur.

2. C'est madame Alienor,
A present royne de France.
Quand son mary se partit
De Moulins, ville plaisante,
El luy feist la reverence
Et luy dist : « Mon bon seigneur,
« Que facez la paix ensemble
« Entre vous et l'empereur!

3. « Et vous, monsieur le dauphin,
« Qui estes l'aisné de France
« Et qui avez le credit
« D'avoir tousjours grand puissance,
« Ne regardez pas l'offence
« Que ont faict voz ennemys,
« Mais faictes la paix ensemble
« Entre mon frere et mary.

4. « Et le connestable aussi,
« Qui est fort aymé en France,

« Je vous pry tant que je puis
« Que facez une alliance :
« C'est du noble roy de France
« Et aussi de l'empereur;
« Qu'ilz soient bons amys en France
« Sans jamais avoir rigueur.

5. « Je vous pry tant que je puis,
« Monsieur l'amiral de France [1],
« Que facez, se vous pouez,
« Que nous ayons paix ensemble
« Et allez en diligence,
« Je vous pry treshumblement,
« Vers le Sainct Pere de Romme,
« Qu'il face l'appoinctement. »

6. Nous prions, tous bons Françoys,
Pour le noble roy de France
Et monseigneur le dauphin
Et toute leur aliance,
Et pour tout le sang de France,
Qui ayment les Fleurs de Lys;
Qu'ilz facent la paix ensemble,
Sans jamais estre ennemys.

Finis.

a. Impr. soubz la couldroye. — *b.* ne ty. — 4. bon *est suppléé.* — 5. Mais vous auez la prebende. — 9. C'est *est suppléé.* — 13. Elle. — 24. et mon mary. — 27, 33. prie. — 36. la paix. — 38. Je vous prie humblement. — 43. Et pour. — 44. Et pour toute.

En quittant Moulins, où Montmorency avait été élevé à la dignité de connétable, le roi se dirigea lentement vers le midi, afin d'y rencontrer Charles-Quint et le pape. Depuis plusieurs mois, les diplomates travaillaient activement à régler les détails de cette entrevue, qui devait rendre la paix à l'Europe. La chanson paraît avoir été composée quelque temps avant l'ouverture des conférences de Nice, c'est-à-dire vers le mois de mai.

La pièce qui sert de timbre à celle-ci ne figure dans aucun des recueils que nous avons eus sous les yeux. Le premier vers est ainsi conçu dans notre imprimé :

Au joly bois, sous la coudroye...

Cette leçon a dû être corrigée puisque toute la pièce est en vers de sept syllabes.

1. Philippe de Chabot, comte de Charny.

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. le n° 71), 13e pièce, fol. *Dij* (p. 24 de la réimpression de 1867).

95. — *Chanson nouvelle faicte sus l'esperance de la paix; et se chante sur le chant* : Amours si (a) m'ont cousté cent livres. Mai 1538.

1. Quand Jesuchrist vint sus la terre
A tous humains il apporta la paix
En jectant arriere guerre
Pour mieulx le monde vivre en paix.

2. Plus ne pourrons vivre en souffrance,
Graces a Dieu le pere createur,
Car on veult traiter paix ensemble
Entre le roy et l'empereur.

3. C'est a tous une grand souffrance.
On congnoyt bien les begnins et courtoys
Bourguignons et millours de Flandre
Se complaignant a ceulx d'Artoys.

4. Quand Jesuchrist pour tout le monde
Mourut en croix, laissa pour testament
La paix de Dieu trespure et munde,
Qui garde [1] son commandement.

5. France, Normandie et Bretagne,
Savoysiens, Genevoys, Italiens,
Flandre, Bourgongne, aussi Espaigne,
Monstrez vous estre vrays chrestiens.

6. Qui cherche guerre il se condamne.
Ostez pouldres, glaives d'acier et fer;
Dieu ne veult pas que nul se damne
Par faute d'amour ensuivir.

7. Guerre se retire en Turquie
Pour attirer les Turcqs a nostre loy,
Car a la fin, dist le Messie,
Tous mescreans tiendront la foy.

1. C'est-à-dire : si l'on garde.

8. Dieu le premier et le Sainct Pere
Traictent la paix avec tous les humains,
Dont le bon temps chacun espere.
Graces a Dieu! Joignons les mains.

9. Or prions pour le roy de France
Que Dieu luy doing bon conseil et confort,
Aussi sa paisible alliance.
A tous ses serviteurs confort!
Finis.

(*a*) si *est suppléé.* — 3. *Imp. B* la guerre. — 6. *B* pere et createur.' — 9. *A* Cest a vous. — 9. *AB* grande. — 11. *AB* Flandres. — 15. *A* tres *m.* — 17. *A* Bretaigne : Normandie. — 19. *B* et Espagne. — 26. *A* en nostre. — 27. *A* le bon messie. — 30 *B* tous *m.* — 31. *B* Dont ce. — 35. *AB* sa *m.*

Cette pièce a dû être composée en même temps que la précédente dont elle ne doit pas être séparée. Le 7e couplet reflète les inquiétudes qu'inspirait à la chrétienté l'alliance de François Ier avec le Turc, alliance qui motivait l'intervention active du pape en faveur de la paix.

Nous n'avons pas retrouvé la chanson : *Amours [si] m'ont cousté cent livres;* elle sert de timbre à la pièce suivante qui est probablement du même auteur.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. nº 71), 11e pièce, fol. *Ciiij* vº (p. 20 de la réimpression de 1867).

B. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants... 1548 (voy. nº 67), 37e pièce (fol. *Gvj* vº de la réimpression de 1869).

C. — Le || Recueil de toutes sor- || tes de Chansons || nouuelles... *A Paris*, || *Chez la veufue Nicolas Buffet...* || 1557 (voy. nº 66), fol. 41 vº.

96. — *Chanson nouvelle faicte sur la paix; et se chante sur le chant :* Amours, si (*a*) m'ont cousté cent livres. Juin 1538.

1. Donnons a Dieu louange et gloire,
Tendant au ciel les yeulx, mains et les bras;
De ses bienfaits ayons memoire,
Ne soyons pas enfans ingratz.

2. L'empereur et le roy de France
Ont de la paix trouvé temps opportun;
Plus ne seront mis en souffrance :
Le vouloir de deux c'est tout ung.

3. France, Bourgongne et Picardie
Ensemble auront amour doresnavent;

Les Hannoyers en Normandie
Marchanderont a tout venant.

4. Justice et Paix d'une alliance
Par bonne amour se sont entrebaisez;
Guerre a perdu force et puissance,
Ses armes rompus et brisez.

5. Guerre s'en va en la Turquie,
L'Aigle et le Coq, en union enclos,
Si l'ont laissé et relinquie,
Les soudars banniz ou forclos.

6. Doubter ne fault Turcs ne infidelles;
Mais que le roy et le noble empereur
Tiennent la foy des bons fidelles.
Craindre ne debvons leur fureur.

7. Aux chrestiens seroit grand honte
De les laisser user d'auctorité.
Ne souffrir que nul nous surmonte,
Adnichillant chrestienté.

8. Nous avons bon temps, s'il n'empire;
Mercions Dieu, nons y sommes tenus;
Toutes gens subjectz a l'Empire
Sont en France les bienvenus.

9. Les subjectz du roy par semblance
Pourront aller par la terre et la mer
Faire marchandise honnorable
Sans que nul nous puisse blasmer.

10. Grandz et petis demenons joye,
Mercions Dieu de cueur en faictz et dictz;
C'est celuy qui donne et octroye
Paix et en la fin paradis.

Finis.

1. *Impr.* louanges — 16. Ses armees. — 19. Si *m.* — 21. Turc ne infidelle.

Une trêve de dix ans fut conclue entre François Ier et Charles-Quint le 18 juin 1538. L'empereur la ratifia le lendemain, et le roi le 21 juin. Notre chanson dut être composée peu de jours après. L'auteur paraît être le même que celui de la pièce précédente. Les deux chansons ont le même timbre et présentent d'étroits rapports.

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. n° 71), 26e pièce, fol. *Giij* (p. 46 de la réimpression de 1867).

97. — *Chanson nouvelle sus les accordz faictz entre le roy et l'empereur; et se chante sus le chant :*

Je vous supplie, oyez comment
En amours je suis mal traicté.

Juin 1539.

1. Je vous supplie, oyez comment
Nous devons vivre sans esmoy,
Prendre joye et esbatement
En priant pour le noble roy
Qui tant ses peuples a aymé
De faire bon appoinctement
Que tous les montz il a passé
Pour tenir le droict parlement.

2. Celuy dont je faictz mention
Est noble sus tous les humains;
Il a faict paix et union
Au noble empereur des Romains.
Or luy rendons a joinctes mains
Graces, en priant de bon cueur
Le saulveur de tous les humains
Que jamais n'ayent de rigueur.

3. Joye de bon cueur demenons
Et mettons hors tous nos soucys;
Puisque la paix en France avons
Nous debvons bien croire cecy.
Le pape y a si bien chevy
Qu'i les a mis en union
En leur disant : « Mes beaulx amys,
« N'ayez plus de dissention. »

4. La royne a bien faict son debvoir
D'ayder a appoincter cecy
Affin de guerre plus n'avoir.
Son frere alla veoir en son lict[1]
En luy disant : « Mon doulx amy,
« Vous qui estes vray empereur,
« Faictes paix avec mon mary
« Et plus ne soyez en rigueur. »

1. La *Cronique du roy Françoys* (p. 242) mentionne une visite faite par la reine à l'empereur son frère, le 8 juin. Le pont qui mettait le navire impérial en communication avec la terre s'étant rompu, les dames et Charles-Quint lui-même tombèrent à la mer.

5. Nobles, marchantz et laboureurs,
Nous debvons trestous esjouyr
Puisque le roy et l'empereur
Ont faict la paix a grand desir.
Vous pouez aller et venir,
Marchander avec voz amys;
La paix avons, qui est bon bruict,
De par le roy des Fleurs de Lys.

6. De bon cueur prieres ferons
A Marie et a son doulx fils
Pour les princes que nous voyons
Qui sont maintenant bons amys.
Que tous maulx faictz leur soient remis
Sans plus avoir dissention.
Prions Jesus de paradis
Qu'a la fin nous face pardon!
Finis.

1. *Impr.* Et prendre. — 5. son peuple. — 32. ne soyez en esmoy. — 42. doulx *est suppléé.* — 45. leur *est suppléé.*

Cette chanson est du même temps que la précédente et se rapporte au même événement.

On chantait sur le même air les deux pièces suivantes :

1. Or, escoutez gentils gallans,
Tout par amour, je vous en prie...

Chansons nouvellement composées... 1548, fol. *Eij* v° de la réimpression; — *Recueil de plusieurs chansons divisé en trois parties* (Lyon, Rigaud et Saugrain, 1557, in-16), p. 105; — *Le Recueil de toutes sortes de chansons* (Paris, veuve Buffet, 1557, in-16), fol. 29 v°; — *Le Rosier des chansons nouvelles*, 1580, fol. 33 v°; — *La Fleur des chansons nouvelles*, 1580, 28e pièce; — *La Fleur*, 1600, p. 51 de la réimpression.

2. Voulez ouyr une chanson
Qui fut faicte d'un amoureux...

Chansons nouvellement composées... 1548, fol. *Eiij* v° de la réimpression.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. n° 71), 18e pièce (p. 31 de la réimpression de 1867).

B. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants... 1548 (voy. n° 67), 41e pièce, fol. *Eij* v° (fol. *Hiv* v° de la réimpression de 1869).

98. — *Chanson nouvelle faicte sur les treves faictez* (a) *entre le roy et l'empereur; et se chante sur le chant de* : O maistre Anthoine de Beaulieu. Juin 1538.

1. Vive le noble roy Françoys
Avecques sa bonne alliance,
Puis qu'ilz ont esté si courtoys
De faire apointement ensemble;
Ç'a esté de trefves marchandes
Bien accordées pour dix ans
Pour trafiquer trestous ensemble
Marchandise communement.

2. Françoys, Flamans et aultres gens,
N'ayez plus de discord ensemble
Puisque les princes sont contens
Que vous soyez d'une alliance,
Et tant au royaulme de France
Que a celluy de l'empereur
Que vous soyez en jouyssance
Sans que plus soyez en rigueur.

3. Il est certain, vous le voyez,
N'en faictes point de difference,
Que les trefves sont publiez
Par tout le royaulme de France;
C'est pour nous grand resjouyssance
Puisque les roys sont bons amys,
Que l'empereur a alliance
Au noble roy des Fleurs de Lys.

4. La noble dame Alienor
En a bien faict la diligence
D'aller par devers l'empereur
Luy faire honneur et reverence,
Disant : « Mon frere d'excellence,
« Faictes la paix a mon mary,
« Mettez la guerre en oubliance;
« Las! il n'est vie que d'amys[1] .»

5. Nous vous debvons bien fort aymer,
Tresnoble et puissant roy de France,
Et la dame que vous aymez,
Alienor, royne de France,

1. Comparez le 4e couplet de la pièce précédente.

Qui a faict bonne diligence
De traicter de l'appoinctement;
L'amiral envoya a Rome
Vers le Sainct Pere doulcement.

6. O tresreverend Pere sainct,
Vous qui baillez paix a la terre,
Vous estes aymé des humains
Que avez delivrez de la guerre.
C'est une chose de memoire,
Que nous devons bien reveller,
D'avoir ainsi finé la guerre;
On vous en doibt remercier.

7. Faisons prieres de bon cueur
Pour le tresnoble roy de France
Et aussi bien pour l'empereur,
Que Dieu leur doint bonne alliance :
C'est de vivre toujours ensemble
Sans jamais avoir de rigueur
Et de vivre sans difference,
Comme font le frere et la seur.

Finis.

(*a*) *AB* faictz. — 2. *B* Auec sa noble. — 5. *B* Sa este. — 31. *B* Boutez. — 38. de *m.* — 42. *Ce vers m. dans A.* — 52. *B* Que de leur. — 56. font *est suppléé.*

Cette chanson se rapporte au même événement que les deux précédentes. Sur la pièce qui lui sert de timbre, voy. les n°s 72 et 91.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. n° 71), 31e pièce, fol. *Hiiij* v° (p. 56 de la réimpression de 1867).

B. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants... 1548 (voy. n° 67), 47e pièce (fol. *Iiv* v° de la réimpression de 1869).

99. — *Chanson nouvelle faicte sus les accordz entre le roy et l'empereur; et se chante sus le chant* : Quand me souvient de la poulaille. Juin 1538.

Bons chrestiens, testous ensemble
Louer debvons le nom de Dieu...

(6 couplets de 8 vers.)

Nous n'avons pas retrouvé la chanson qui sert de timbre à celle-ci;

on chantait sur le même air la pièce de Mathieu Malingre que nous avons citée sous le n° 65 :

Quand me souvient de l'Evangile...

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. le n° 71), 30e pièce, fol. *Hiij* v° (p. 54 de la réimpression de 1867).
B. — *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, I (1834), p. 27.
C. — Le Roux de Lincy, II, pp. 122-124.

100. — *Chanson nouvelle faicte sus l'estat de la noblesse, tant du roy que de l'empereur, en Prouvence; sus le chant :*

Tant je m'ennuye de m'amye
Que ne la voy...

Juin 1538.

Seigneurs, bourgeois, marchantz de France,
Espaignols, Flamans, Bourguignons...

(5 couplets de 4 vers octosyllabiques et 6 vers hexasyllabiques.)

L'auteur, qui se dit à la fin natif de Grenoble, est probablement le Jehan Lescot à qui nous devons le n° 72 et sans doute aussi le n° 66. Cette dernière pièce, qui est de 1535, est en effet l'œuvre de :

un noble adventurier
Lequel est de Grenoble du lieu de Dauphiné.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. n° 71), 29e pièce, fol. *Hij* v° (p. 52 de la réimpression de 1867).
B. — *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, I (1834), p. 274.
C. — Le Roux de Lincy, II, pp. 118-120.

101. — *Chanson nouvelle sur la reception et parlement du roy et l'empereur a Aiguemorte en Provence; et se chante sur le chant :*

Quant je partismes de Guyse,
Par un lundy matin.

Juin 1538.

A Ayguemorte en Provence
A esté l'assemblée...

(17 couplets de 8 vers.)

L'entrevue d'Aigues-Mortes, où le roi surprit l'empereur son rival et

où les deux monarques se traitèrent avec les marques de la plus exquise courtoisie, eut lieu du 14 au 16 juillet 1538.

On chantait sur le même air la chanson que nous avons reproduite sous le n° 87.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. le n° 71), 42e pièce, fol. *Liij* v° (p. 75 de la réimpression de 1867).

B. — *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, I (1834), p. 275.

C. — Le Roux de Lincy, II, pp. 120-122.

102. — *Chanson nouvelle faicte sus les dons et presentz que l'empereur a faicts aux dames de France; et se chante sus le chant :* A Dieu, m'amye, a Dieu ma rose. Juillet 1538.

1. Gentilz Françoys, par courtoysie
Debvons bien Dieu remercier
Puisque j'avons la paix jolye
Que chascun de nous doibt aymer :
Les princes si sont rapaisez
De leur grand yre et grand fureur,
La paix ensemble ont ja traictez
Le roy de France et l'empereur.

2. Le noble Sainct Pere de Romme,
Le lieutenant de Jesuchrist,
A commandé a deux personnes,
Au roy de France et l'empereur,
De se trouver sans nul desdit
A Nice ou a ville ensuyvant
Pour faire paix et bon edict
Pour le prouffit de toutes gens.

3. Les accordances furent faictes
De l'empereur, qui est bon amy,
Au noble roy plain de noblesse :
Pour recompense aura Hesdin,
Savoye, la Bresse et Pymont,
Sans avoir de nul contredict.
Graces a Jesuchrist rendons
Puis que les princes sont amys.

4. Dames allerent par alliance
A Villefranche droictement,
Et premier la royne de France,
Sans point trouver d'empeschement,

Femmes, filles et aultres gens
Et la daulphine en grand honneur,
A qui on fist de beaulx presens
Par le vouloir de l'empereur.

5. A la noble royne de France
A esté faict ung noble don
Et a la fille d'excellence
Du roy Françoys, premier du nom,
Aux nobles dames de renom;
A brief, on fist de beaulx deduys,
En leur donnant de nobles dons,
Emerauldes et beaulx rubis.

6. Et puis après vint Marguerite,
Fille du noble roy Françoys,
Qui estoit sur toutes eslite,
Gracieuse et bien belle a veoir.
L'empereur luy fut fort courtoys
En luy donnant de beaulx presens
De pierres fines et cendaulx [1],
Chesnes d'or et beaulx dyamans.

7. Noble royne sur toutes choses
Que chacun de nous doibt aymer,
Belle et bonne comme la rose,
Par quoy on vous doibt bien louer,
Car vous estes le vray piller
Que doibvent aymer chrestiens!
Nous en debvons remercier
Jesus, le pere omnipotent.

6. *AB* et fureur. — 7. ja *est suppléé*. — 13. *AB* De leur. — 14. *AB* ou ville. — 24. *B* Puis que les roys sont bons amys. — 25. *AB* Les dames. — 29. *AB* et filles. — 44. bien *est suppléé*. — 47. *B* Pierres fines bendaulx.

Cette pièce est postérieure à l'entrevue d'Aigues-Mortes, car ce fut en cette rencontre que Charles-Quint reçut du roi un diamant extraordinaire et distribua de même force présents aux dames de la cour.

Sur la chanson qui sert de timbre à celle-ci, voy. la note jointe au n° 91 ci-dessus.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles, Im || primees

1. On appelait *cendal* (ou *sandal*) une sorte d'étoffe de soie. Voy. Du Cange, v° *Cendalum*.

nouuellement... 1542 (voy. le n° 71), 19e pièce, fol. *Giij* v° (p. 33 de la réimpression de 1867).

B. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants... 1548 (voy. le n° 67), 41e pièce (fol. *Hv* v° de la réimpression de 1869).

103. — *Chanson nouvelle faicte sur le departement des galios qui sont partis de la cité de Paris; et se chante sur le chant :*

Helas, que vous a faict mon cueur,
Madame, qui le gardez tant?

Vers 1538.

1. De Paris nous sommes partis
Neuf vingtz galios prisonniers
Pour nous en aller sur la mer
Servir le noble roy Françoys.
A Marseille sommes arrivez
En grande desplaisance,
Dont malgré nous nous fault aller
Servir le roy de France.

2. A Dieu, Paris, noble cité,
La ou j'ay longtemps demeuré;
A Dieu, Rouen en Normandie,
La ou j'ay appris mon mestier,
A Dieu, Orleans, ou je fus né,
Ma femme et mes enfans,
Car maintenant me fault laisser
Le pays piteusement.

3. A Dieu, mon pere le premier,
Et ma mere pareillement;
A Dieu, mes parens et amys,
A Dieu, ma femme et mes enfans;
A Dieu aussi, tous mes amys,
Sans nul mettre en oubly.
Car maintenant me fault aller
Servir le roy des Lys.

4. Quand nous fusmes en Avignon,
Nous y trouvismes legion
De galiotz bien enferrez,
Lesquels venoient de Dauphiné,

Lesquels nous ont accompagnez
Én grande desplaisance
Jusqu'a Marseille, le grand port
Du royaume de France.

5. O mauldictz Turcs et Sarrazins,
Vous nous donnez de griefz tourmens;
Laisser nous fault la Fleur de Lys
Ou sont nos femmes et enfans.
A Dieu vous dis, tous noz parens,
Car j'allons mener guerre
Dessus la mer contre les Turcs.
Dieu nous doint la victoire!

6. Nous prirons Dieu, le roy des roys,
Qu'il nous veille tous secourir,
Afin que puissions une foys
Avec noz amis revenir
Et quelquefoys nous resjouyr
Et faire bonne chere,
Et servir Dieu du bon du cueur
Et Marie, sa mere.

3. *Impr.* la *m.* — 14. Ou est ma femme. — 16. bien piteusement. — 22. Helas sans. — 26. grand legion. — 36. et nos enfans. — 47. de bon cueur.

On a pu remarquer dans une des chansons précédemment reproduites que le peuple voyait dans la trêve de Nice non seulement la fin des hostilités entre le roi et l'empereur, mais aussi la fin de l'alliance entre la France et le Turc. L'opinion générale était que, sous l'inspiration du pape, les princes chrétiens s'étaient mis d'accord pour combattre les infidèles :

Guerre s'en va en la Turquie,

s'écrie un de nos chansonniers[1]. Il n'est donc pas surprenant que les malheureux, condamnés à ramer sur les galères, aient cru qu'ils allaient prendre part à une nouvelle croisade. Cette considération nous amène à dater la présente chanson de l'année 1538.

Nous avons cité déjà plusieurs chansons de galériens. Les aventuriers qui, vers 1513, allèrent combattre les Barbaresques, sous Pedro Navarro[2], n'étaient pas des criminels; ceux que nous rencontrons plus tard étaient au contraire des forçats. Nous avons omis par mégarde et nous placerons dans notre supplément une complainte qui paraît être

1. Voy. n° 95, v. 25. Cf. n° 96, v. 21.
2. Voy. les n°s 9 et 10.

de l'année 1515. Cette pièce contient les lamentations d'un « galiot » rudement traité par Prégent de Bidoux :

Si je suis triste et plain d'ennuy,
Nul ne s'en soit esmerveiller [1]...

Quelques années plus tard un autre forçat fait encore allusion au dur traitement que lui inflige le même amiral Prégent [2]. Enfin nous avons parlé des brodeurs condamnés en 1530 à ramer sur les navires du baron de Saint-Blancard [3]. Ce personnage était encore général des galères en 1538, et ce fut évidemment sur ses vaisseaux que furent répartis les 180 forçats expédiés de Paris et ceux qui vinrent les rejoindre des autres provinces.

Il se pourrait que la présente chanson fût du même auteur que plusieurs des pièces précédemment citées. Une chanson de l'année 1536 que nous avons omise par mégarde et qui trouvera place dans notre supplément :

Dieu gard de mal le noble roy Françoys
Et tout le noble sang de France [4]...

désigne le pouvoir royal par ce simple mot « la Fleur de Lys » (v. 16). La même expression se retrouve dans les n°s 90, v. 1 et 38; 92, v. 8, 16, 24, 32 et 40; 93, v. 16 et 36; 94, v. 46; 97, v. 40; 98, v. 24, et ici même, v. 24 et 35. Toutes ces pièces ont un air de famille et se terminent de même par des prières pour le roi et la famille royale. Si l'on remarque en outre qu'elles nous sont presque toutes parvenues dans le même recueil, on sera porté sans doute à les attribuer au même rimeur populaire [5].

La chanson qui servait de timbre à celle-ci est mal indiquée dans l'intitulé; elle commençait ainsi :

Helas! que vous a faict mon cueur,
Ma dame, que le hayez tant?...

On en trouve le texte dans : *Plusieurs belles chansons nouvelles*, 1535 (voy. n° 4), 20e pièce; *Plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses*, 1543, fol. 19 v°; *Recueil de plusieurs chansons* (Lyon, B. Rigaud et J. Saugrain, 1557, in-16), p. 75; *La Fleur des chansons*, 1580, 39e pièce.

On trouve encore la même chanson, avec la mélodie notée, dans *Le Recueil des plus belles et excellentes chansons en forme de voix de ville*,

1. Montaiglon, *Recueil*, VIII, p. 315.
2. Voy. notre n° 53.
3. Voy. notre n° 62.
4. Voy. la bibliographie du n° 90 ci-dessus.
5. Entre autres analogies nous relèverons l'emploi du mot « rigueur » au n° 93, v. 48; au n° 94, v. 3 et 32; au n° 96, v. 16 (cf. le v. 32 où nous l'avons rétabli pour la rime); au n° 97, v. 16 et 54. — Dans deux de ces pièces nous trouvons le parfait en *is* à la 1re conjugaison (*s'embarquit*, n° 93, v. 18; *trouvismes*, n° 103, v. 26); dans deux pièces également, on rencontre l'emploi populaire de *je* pour « nous » (j'*avon*, n° 90, v. 9, 11, 24 et 29; j'*auron*, n° 90, v. 7; je *somme*, n° 90, v. 8; j'*allons*, n° 103, v. 38).

publié par Jean Chardavoine, éd. de 1588, fol. 222. C'est la comparaison avec le timbre qui nous a autorisé à ramener uniformément à six syllabes le 6e et le 8e vers de chaque couplet.

Dès l'année 1520 Antoine de Arena cite l'air : *Helas! que vous a fait mon cueur...* comme une « basse danse a 19 ». Il s'agit sans doute de notre pièce et non d'une chanson plus ancienne qui commence par le même vers :

Hellas! que vous a fait mon cueur?
Bien je le dois triste nommer...

(*Chansons françaises du* XVe *siècle*, publiées par G. Paris et A. Gevaert, no 33, p. 36.)

On chantait sur le même air :

1. A Dieu, ma dame par amours,
Sans oublier le temps passé...

Chansons nouvellement composées, 1548, 39e pièce ; — *Recueil de plusieurs chansons*; Lyon, Benoist Rigaud et Jean Saugrain, 1557, p. 117; — *Le Recueil de toutes sortes de chansons* ; Paris, veufve Nicolas Buffet..., 1557, fol. 43 vo.

2. François, Espagnols et Flamands
(*Var.* Avant, gallantz, avant, avant!)
Resjouissez vous en tous lieux... (1539).

Voy. no 105.

3. Pauvre pecheur, vil entaché,
Tu deusses plorer et gemir...

Chansons nouvellement composées, 1548, 17e pièce.

4. Peuple, par dure affection,
Qui as grandement offensé...

Montaiglon et Rothschild, *Recueil*, X, p. 58.

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles.... 1542 (voy. no 71), 41e pièce, fol. *Lij* vo (p. 73 de la réimpression de 1867).

104. — *Chanson nouvelle faicte du trespassement de madame Isabeau, royne des Espaignes, femme de l'empereur; et se chante sus le chant* : A Dieu, m'amye, a Dieu, ma rose. Juin 1539.

1. Voulez vous ouyr des nouvelles
Qu'en France avons pour le present?
Car c'est la royne d'Espaigne :
Trespassée est nouvellement;

Que Jesus veuille avoir son ame!
C'estoit une dame d'honneur
Et si estoit femme et espouse
Au noble puissant empereur.

2. L'empereur par grand amytié
Ambassadeur a envoyé
Vers le tresnoble roy Françoys
Pour luy aller signifier
Que sa femme estoit trespassée,
Dont le roy en fut fort marry;
Soubdain fist faire ung beau service
Dans Nostre Dame de Paris.

3. Dans Nostre Dame de Paris,
Le roy l'eglise a faict parer
De noir en signe de grand deuil
Pour l'honneur de la trespassée,
Avec les armes de Bourgongne
Qu'en l'eglise furent boutez.
Nous en disons trestous pour elle
Ung *requiescat in pace*.

4. Vous eussiez veu dedans l'eglise
Ung tabernacle triumphant
Paré de noir par tresgrand deuil,
C'estoit un noble parement;
Cierges et torches allumées,
C'estoit chose fort triumphant
Pour l'honneur de la trespassée
Qui estoit seur au roy puissant [1].

5. Le noble daulphin des Françoys
Estoit au service present,
Qui representoit la personne
De son pere le roy puissant,
Et le grand parlement de France,
Seigneurs, bourgeoys, dames aussi,
Avec toute la gentillesse
Qu'alors estoit dedans Paris.

1. François Ier, en épousant la reine Éléonore, était devenu le beau-frère de Charles-Quint, dont Isabelle était la femme.

6. O noble royne Alienor,
Tu te prins trop a soupirer
Quant ouys piteuses nouvelles
Que ta seur estoit trespassée,
En luy recommandant son ame
A Jesuchrist nostre pasteur.
De Portingal estoit saillye,
Et si estoit ta belle sœur.

7. Celluy qui fist ceste chanson
De Portingal il est natif,
Qui estoit avec l'embassade
Qui s'en vint a la Fleur de Lys
Racompter au bon roy de France,
Las! le piteux trespassement,
Nous en disons trestous pour elle
Ung *requiescat in pace*!
Finis.

3. *Il faut peut-être lire* : C'est de la roÿne. — 5. *Impr.* Que *m.* — 10. Ambassade. — 11. tres *m.* — 24. in passe. — 34. Au service estoit. — 38. et dames. — 41. O *est suppléé.* — 43. les piteuses. — 56. in passe.

Isabelle, fille d'Emmanuel, roi de Portugal, et de sa seconde femme, Marie de Castille, était née en 1503 ; elle avait épousé Charles-Quint en 1526. Elle mourut le 1er mai 1530. Les cérémonies dont il est ici question eurent lieu en l'église Notre-Dame de Paris les 6 et 7 juin suivants [1].

Nous avons parlé au n° 92 de la chanson qui sert de timbre à celle-ci.

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles.. 1542 (voy. n° 71), 43e pièce, fol. *Liiij* v° (p. 77 de la réimpression de 1867).

105. — *Chanson nouvelle de la bonne vinée, et se chante sur le chant* : Helas! que vous a fait mon cueur. Octobre 1539.

1. Françoys, Espaignolz et Flamands,
Rejouissez vous en tous lieux
Et que chascun boive d'autant
Affin d'avoir le cueur joyeulx.
Las! vous estes bien malheureux
Se n'avez suffisance,
Car j'avons pour nous resjouir
Pleine vinée en France.

1. Voy. Félibien, *Histoire de Paris*, II, p. 1005.

2. Boys tortu, nous te mercions
D'avoir si bien fructifié:
J'avons pour escu le poinsson
De bon vin tout purifié;
Nous avons vivres a plaisir,
Bledz en grand habondance,
Car j'avons pour nous resjouir
Pleine vinée en France.

3. Ou sont ces gallantz alterés
Qui boivent si tresvoluntiers?
Vins sont en tous lieux affetez
A ung liard ou a deux deniers;
Venez y tous, bons pionniers,
Et faictes diligence,
Car j'avons pour nous resjouir
Pleine vinée en France.

4. Rendons graces au divin roy
Qui nous a donné tant de biens,
Car de deux ans, comme je croy,
Nous n'y aurons faulte de riens;
Veu que sans luy ne pouons riens.
Faisons luy reverence,
Car j'avons pour nous resjouir
Pleine vinée en France.

5. Gaignez au pied, tous godalliers,
Brasseurs de bierre et haquebars,
A Valenchiennes ou a Montz,
En Flandres, ou sont les drocars.
Il vous faut tirer celles pars
Et prendre en patience,
Car j'avons pour nous resjouir
Pleine vinée en France.

6. Dieu doint au noble roy Françoys
Joye et bonne prosperité,
Et a tous bons princes courtoys
Avoir paix et tranquillité,
Bonne amour et fidelité
Sans avoir difference,
Car j'avons pour nous resjouir
Pleine vinée en France.

7. Demandons a Dieu paradis,
Plus aultre chose ne nous fault,
Et le servons en faictz et dis,
Si nous voulons monter la hault;
Ainsi nous aurons sans deffault
Paradis sans doubtance,
Car j'avons pour nous resjouyr
Pleine vinée en France.

1. *A* Francoys Flamans et Espaignolz. *Le même recueil de 1542 contient deux textes de cette chanson. Nous suivons ici la première version (A); la seconde (B) commence ainsi :*

Avant, gallants, avant, avant!
Resjouissez vous en tous lieux...

elle a un couplet de plus, le 5e. — 9. *AB* remercions. — 13. *A* a plante. — 22 *AB* Nous auons. — 33-40. *Ce couplet, évidemment interpolé, ne se trouve que dans B.* — 34. *B* bières. — 35. *B* A Valcuches. — 36. *B* A Flandres. — 37. *B* Il vous fault liurer.

L'auteur de la *Cronique du roy Françoys, premier de ce nom*, nous a conservé (p. 269) le souvenir de la vendange de 1539 : « Le vin qui avoit valu douze deniers, a cause que l'année precedente les vignes avoyent esté gellées quasi universellement par tout le royaulme, revint au pris de six deniers tournois, et d'illec en avant diminua tousjours de pris, en sorte que après vendanges on ne vendoit le muid que quarente sols le meilleur, et ne trovoit on a qui le vendre au moyen de la grand habundance qui y estoit. Le veisseau coustoit avant les vendanges vingt solz tournois, tellement que plusieurs personnes furent contrains de les enfoncer es cuves [1]. »

Nous avons parlé précédemment (n° 103) de la chanson qui sert de timbre à celle-ci.

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. n° 71), 7e pièce, fol. *Biij* (A), et 45e pièce, fol. *Mij* v° (B), pp. 11 et 81 de la réimpression de 1867.

Émile Picot.

(*A suivre.*)

1. Un petit poème de Jacques d'Adonville, *Le Bannissement de Malheur*, que MM. de Montaiglon et de Rothschild ont réimprimé sans parvenir à en fixer la date précise (*Recueil*, XIII, pp. 122-127), pourrait bien avoir été composé dans le même temps.

MÉLANGES

L'AFFAIRE DU QUIÉTISME

I

Témoignage de l'abbé Pirot.

Il est un nom qui revient à plusieurs reprises dans les écrits de Bossuet et de Fénelon relatifs à la querelle qu'excita le livre des *Maximes des saints*, c'est celui de l'abbé Pirot.

Edme Pirot, né à Auxerre, le 12 août 1631, et mort à Paris le 4 août 1713, fut docteur de la maison et société de Sorbonne, professeur, syndic de la Faculté de théologie, censeur des livres, chanoine et chancelier de l'Église de Paris. Il fut aussi supérieur du grand couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, et, en cette qualité, administra à Mme de La Vallière les derniers sacrements. On l'enterra à Notre-Dame près de la chapelle de Saint-Eustache. Par sa science et par les fonctions qu'il remplit, ce fut un personnage considérable dans le clergé de son temps ; c'est ce qui donne de l'importance à son témoignage dans l'affaire du quiétisme. Mais de ceux qui ont écrit sur cette ténébreuse affaire, personne, que je sache, n'y a fait allusion sinon pour en regretter la perte. Fénelon avait eu ce témoignage entre les mains, et il s'en est autorisé dans sa *Réponse aux remarques de Mgr l'évêque de Meaux sur la Relation sur le quiétisme*, § VI. Les éditeurs de Versailles le possédaient encore, et j'ai eu l'heureuse chance d'en trouver une copie aux Archives nationales, sous la cote L^22^, n° 11, parmi les papiers du P. Léonard de Sainte-Catherine, augustin déchaussé. C'est cette copie que je crois utile et intéressant de donner au public, en l'accompagnant de quelques notes.

Ce n'est pas que le témoignage de Pirot soit au-dessus de tout soupçon. Au contraire, ce que nous savons de sa vie et de son caractère nous avertit de ne l'accueillir qu'avec réserve. En effet, il fut l'homme par lequel l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvallon, crut pouvoir dominer la Faculté de théologie et lui ravir l'une de ses plus chères prérogatives. Le syndic, qui en était le principal dignitaire, était élu, mais seulement pour deux ans, ce qui garantissait aux docteurs une certaine liberté. Mais ce privilège déplut à l'archevêque, qui, par son autorité et celle du roi, fit si bien que Pirot fut syndic pendant plus de vingt ans, avec la mission d'étouffer au sein de la Faculté toute tentative d'indépendance. « Le docteur Pirot, dit le chanoine Legendre, non du gré de la Faculté, mais par la volonté de M. l'archevêque, fut syndic plus de vingt ans de suite. Ce docteur avait son mérite et sa considération, mais il ne faisait que lire au lieu de haranguer [1] ; il ne parlait latin ni purement ni aisément, *son principal talent était d'être souple et rampant ; et prêt à tout faire pour plaire aux puissances* [2]. » « Pirot, dit encore Legendre,

1. C'est-à-dire qu'il n'était pas capable de parler en public sans lire son discours.
2. *Mémoires de l'abbé Legendre*, chanoine de Notre-Dame, secrétaire de M. de Harlay, archevêque de Paris, publiés par M. Roux. Paris, 1863, in-8, p. 52 ; cf. p. 261.

avait vieilli sur les livres et professé longtemps ; c'était un fort bon homme, *grand adulateur des puissances et très flexible dans ses sentiments* [1]. » Phelippeaux, grand vicaire de Bossuet, parle aussi de son « génie facile et naturellement enclin à approuver les sentiments de ceux qu'il voyait en autorité [2] ». D'un autre côté, Pirot fut choisi comme grand vicaire par Noailles, à la recommandation de Bossuet [3]. En l'espèce, ce sont là autant de raisons pour n'avoir pas une confiance aveugle dans l'indépendance de ses jugements ni dans l'impartialité de sa déposition.

RÉCIT De ce qui a donné lieu au livre de M. l'archevêque de Cambray Et de ce qui s'est fait, en conséquence, Jusqu'au 25 du mois d'août 1697, Par M. l'abbé Pirot, Docteur de la maison et société de Sorbonne, Et chancelier de l'église de Notre-Dame de Paris [4].

Histoire de Mme Guyon [5].

Les deux livres que fit Mme Guyon sur l'oraison dont l'un porte pour titre : *Moyen court*, etc., et l'autre *Explication mistique du Cantique des cantiques* [6] parurent remplis de tant de maximes extraordinaires sur cette matière et d'un esprit si fort tourné au quiétisme condamné par la bulle solennelle d'Innocent XI contre Molinos, qu'on crut estre obligé d'en donner avis aux puissances pour prendre sur cela les ordres du Roy.

Feu M. l'archevesque [7] en parla à sa S. M., et comme cette dame estoit dirigée par le P. La Combe, barnabite (avec qui elle avoit esté quinze ans en Savoie [8], quoyque chargée de la tutelle de trois enfants, deux

1. *Mémoires de l'abbé Legendre*, p. 59.

2. *Relation de l'origine, du progrès et de la condamnation du quiétisme en France*, s. l., 1732, in-12, t. 1er, p. 211, 213.

3. *Mémoires* de Legendre, p. 261.

4. P. Leonard de Sainte-Catherine a écrit en marge : « Ce récit ne parut que vers l'automne 1698. »

5. Sur l'histoire de Mme Guyon, voir entre autres L. Guerrier, *Mme Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence*, Orléans, Herluison, 1881, in-8 ; et L. Crouslé, *Fénelon et Bossuet*, Paris, Champion, 1895, 2 vol. in-8.

6. Voici le titre exact de ces deux ouvrages : *Le Moyen court et très facile de faire oraison que tous peuvent pratiquer très aisément et arriver par là dans peu de temps à une haute perfection* ; Grenoble, 1685 ; 2e édit., Lyon, 1686, in-18. — *Le Cantique des cantiques de Salomon, interprété selon le sens mistique*, Lyon, 1688, in-12.

7. Harlay de Chanvallon.

8. Ce n'est pas quinze, mais cinq ans, qu'avaient duré les pérégrinations de Mme Guyon, non seulement en Savoie, mais encore en Dauphiné et en Italie. Elle quitta sa famille en juillet 1681 et arriva le 21 du même mois à Annecy ; et rentrée en France au mois de mars 1686, elle fut de retour à Paris le 21 juillet de la même année. — L'expression dont se sert l'abbé Pirot pourrait prêter à une équivoque qu'il importe de dissiper : Mme Guyon était *avec* le P. La Combe, en ce sens qu'ils demeuraient dans le même pays, mais non qu'ils vivaient ensemble ; il paraît bien que, dans leurs relations, toutes les convenances étaient observées. Mme Guyon a, du reste, déclaré à La Reynie, dans un de ses interrogatoires, que le barnabite n'était jamais resté trois mois de suite dans la ville où elle était (Bibl. nat., n. a. fr. 5250, fol. 157). Quand Mme Guyon quitta la France, elle avait trente-trois ans passés et était veuve depuis cinq ans.

fils et une fille mariée depuis quelques années à M. Fouquet, comte de Vaux, qu'elle mena avec elle, laissant le soin de l'éducation des deux garçons à quelques personnes de sa famille), et que ce directeur avoit luy-mesme fait un livre latin sur le même sujet, intitulé *Orationis mentalis analysis*, imprimé à Verceil, et passoit pour avoir aidé sa devote dans la composition des siens, le Roy le fit arrester et mettre d'abord aux Pères de la Doctrine, à Saint-Charles [1], où par commission de M. l'archevesque, il fut interrogé par M. Chéron, official, neuf ou dix fois, M. Pirot, docteur de Sorbonne, présent.

De plus, après un séjour de cinq ou six semaines à Saint-Charles, il fut transporté à la Bastille où l'interrogatoire continua cinq ou six séances ; apres quoy, comme il marqua un attachement invincible à la doctrine de son livre sur laquelle il avoit esté interrogé, le Roy le fit conduire à Oleron ; de là il l'a fait aller ailleurs, et, enfin, il l'a fait passer au château de Lourdes. C'est de là qu'il a escrit ses dernières lettres à Mme Guyon [2].

Cette dame fut mise aux filles de la Visitation de Sainte-Marie, de la ruë Saint-Antoine, dans le temps que le P. de La Combe estoit aux peres de la Doctrine chrétienne [3]. Elle y fut interrogée, à la grille, neuf ou dix séances, par M. Cheron, M. Pirot, present [4]. On l'interrogea sur sa conduitte, ses voyages de Savoye, de Piemont, de Provence, de Dauphiné et autres, et sur la doctrine de ses livres, particulierement du *Moyen court*, et comme elle protesta qu'elle n'estoit point attachée à ce qu'elle avoit escrit, et qu'au moment qu'on luy declareroit qu'il n'estoit pas bon, elle y renonceroit, prête à le brusler elle-mesme; signant cette soumission, le Roy la fit mettre quelque temps chez Mme de Miramion [5] ou elle avoit la liberté de faire quelques visites. Sa fille luy fut remise entre les mains chez Mme de Miramion, ayant esté à la Visitation du faubourg Saint-Jacques pendant que sa mère estoit à celle de la rue Saint-Antoine.

1. La Combe fut arrêté au couvent des barnabites de Paris, le 3 octobre 1687.

2. Pirot fait ici allusion à deux lettres qu'on saisit chez Mme Guyon, quand elle fut arrêtée pour la seconde fois, le 27 décembre 1695, et à une troisième qui arriva après son incarcération. Ces lettres se lisent dans la correspondance de Bossuet (*Œuvres*, édition Lachat, t. XXVIII, p. 658 à 669). Elles sont du 10 octobre, du 11 novembre et du 7 décembre 1695.

3. Le 29 janvier 1688.

4. Chose étrange, les interrogatoires subis par Mme Guyon à cette époque ont disparu, sans doute du fait de l'archevêque de Harlay. Sur ce point, l'assertion de Mme Guyon (dans sa *Vie* écrite par elle-même, 3e partie, p. 70) est confirmée par une lettre de Bossuet : « M. l'archevêque m'a dit qu'il m'enverrait ce qui a été fait et ne m'a rien envoyé du tout » (A La Broue, évêque de Mirepoix, 3 janvier 1695). Sur cette période de la vie de Mme Guyon, voir Guerrier, *op. cit.*, p. 158 à 173.

5. Mme de Miramion avait fondé sur le quai de la Tournelle une maison de retraite pour les femmes. Ayant entendu parler de Mme Guyon chez les visitandines, elle fut prise de pitié pour elle et alla solliciter Mme de Maintenon de lui obtenir du roi la liberté. — La détenue fut relâchée le 18 septembre 1688. Une note du P. Léonard nous apprend qu'en 1688, elle logea au cloître Notre-Dame, chez l'abbé Boulanger, et que les dimanches et jours de fête, elle allait à matines à minuit.

Elle maria sa fille au fils aisné de M. Fouquet[1], et, elle, ayant eu une entière liberté, alla loger en son particulier. Elle avoit promis qu'elle n'escriroit plus, qu'elle ne se méleroit plus de direction, et qu'elle regarderoit les idées de la Contemplation qu'elle avoit mises dans ses livres comme illusoires. Mais elle ne tint parole sur rien de tout cela. Elle a, depuis, escrit pour authoriser sa doctrine, quoiqu'il n'y en ait rien d'imprimé. On a vu en manuscrit, en bien des endroits, son livre qu'elle appelle *Les Torrens*[2]. On a vu sa vie escrite par ellemesme, un commentaire sur l'*Apocalypse* et d'autres ouvrages. Elle a entretenu un commerce de lettres avec le P. Lacombe ; elle a mesme dirigé quelques dames de la cour de la plus haute qualité, et comme cela continuoit depuis quelques années, trois prelats de la province se crurent obligés d'en arrester le cours autant qu'ils pourroient.

Feu M. l'archevesque de Paris[3] avoit des avis des progrez que faisoit cette doctrine dans son diocèse. M. de Meaux et M. de Chartres[4] trouvoient dans leurs visites des livres imprimez et manuscrits de Mme Guyon, qui gastoient bien des gens. Ils penserent tous chacun en particulier aux moyens d'arrester ce mal contagieux. M. l'archevesque de Paris voulut agir le premier et donna pour cela son ordonnance en 1694, le 6 octobre, par laquelle il condamna le livre latin du P. La Combe, et les deux de Mme Guyon pour la faire revenir de ses egaremens[5].

Comme l'archevesque de Cambray qui, dans le temps de l'ordonnance de M. de Paris, n'estoit encore que l'abbé de Fennelon, mais considerable par son esprit sublime, par sa belle ame, par la noblesse de ses sentimens, par sa vertu[6] et par la place importante qu'il remplissoit

1. Jeanne-Marie Guyon épousa à Versailles, le 25 août 1689, Nicolas Fouquet, marquis de Vaux, fils du surintendant; elle avait alors treize ans, étant née le 4 juin 1676. Elle mourut le 31 octobre 1736, après avoir épousé en secondes noces le duc de Sully.

2. Les *Torrents* de Mme Guyon ont été imprimés pour la première fois dans ses *Opuscules spirituels*, Cologne, 1704, in-12. Sa *Vie* a été publiée par le ministre Poiret, 1720, 3 vol. in-12.

3. C'était Harlay de Chanvallon.

4. Bossuet et Godet des Marais.

5. Phelippeaux (*Relation du quiétisme*, s. l., 1732, in-12, t. I, p. 125) dit que cette ordonnance fut publiée le 16 octobre. A l'en croire, l'archevêque se hâta de porter cette condamnation pour prévenir la conclusion des assemblées tenues à Issy par Bossuet, Noailles, Fénelon et Tronson, et c'est Pirot lui-même qui rédigea l'ordonnance : « Il envoya quérir M. l'abbé Pirot, qui avait médité une censure dès le temps que cette femme fut arrêtée, et dès le lendemain il la fit imprimer et la publia le 16 octobre 1694. » Au contraire, Legendre, secrétaire de Harlay, nous dit que la censure fut mûrement pesée et qu'elle est surtout l'œuvre de Nicole : « L'oracle que sur cela on consulta le plus, fut le fameux M. Nicole... Comme autrefois il avait fait un ample traité de l'oraison, M. de Paris lui fit dresser le canevas de la censure; elle fut retouchée bien des fois afin qu'on ne pût y mordre. » (*Mémoires*, p. 196.)

6. Il importe de noter ce témoignage rendu à la vertu de Fénelon par un homme tout dévoué à ses adversaires. Legendre, de son côté, dit aussi de lui : « C'était un homme de bien, d'une vertu au-dessus de tout soupçon. Dans le temps même qu'on était le plus animé contre lui, on n'a jamais osé ou pu entamer sa réputation du côté des mœurs. » (*Ibid.*, p. 238.)

auprès de Msgrs les Princes, enfans de France et petits-fils du Roy, avoit paru proteger Mme Guyon et en faire estime, M. le duc de Beauvillier et M. le duc de Chevreuse favorisant aussi pour lors cette dame, ces prelats voulurent bien se l'associer pour, en agissant avec luy, gagner la dame sur qui il pouvoit beaucoup, et on convint d'y faire entrer aussi M. Tronson, et elle se soumit à ce que ces quatre messieurs arresteroient tous ensemble sur son affaire.

Ils allerent pour cela à Issy, ou demeuroit M. Tronson superieur du seminaire de Saint-Sulpice, et trop caduc pour le faire venir à Paris. Ces messieurs se virent ensemble, ils examinerent la dame, l'ouirent elle-mesme sur cela et arrestèrent trente-quatre articles [1] que M. de Meaux et M. de Chaalons, aujourd'huy archevesque de Paris, firent entrer dans leurs ordonnances qu'ils publierent la mesme année 1695, qui est celle des Articles.

Ces articles furent signez par les quatre messieurs que Mme Guyon avoit pris comme arbitres, s'en remettant à ce qu'ils décideroient : M. de Meaux, M. de Chaalons, archevesque de Paris d'aujourd'huy [2], M. l'abbé Fennelon, aujourd'huy archevesque de Cambray, et M. Tronson, superieur du seminaire de Saint-Sulpice. Cette dame s'estoit retirée à Paris, et M. de Meaux, prié par des personnes du premier rang, l'avoit fait entrer dans les filles de Sainte-Marie de Meaux. Ce prelat, apres avoir signé ces trente-quatre articles, les luy porta dans une visite qu'il luy rendit à Meaux. Elle les signa aussi bien que son ordonnance du 16 avril 1695, à laquelle elle se soumit. Elle donna même, outre cela, un escrit par lequel elle condamna toutes ses erreurs condamnées dans les trente-quatre articles d'Issy, recevoit de nouveau son ordonnance où ses deux livres, le *Moyen court* et l'*Explication du cantique* estoient condamnez, promettoit de ne plus escrire, de ne plus repandre les livres qu'elle avoit fait, soit manuscrits soit imprimez; sur cette soumission, M. de Meaux lui donna une declaration favorable et la laissa dans la participation des sacremens [3].

Pendant un voyage que M. de Meaux fit à Paris, elle sortit des filles de Sainte-Marie de Meaux, témoignant qu'elle alloit aux eaux de Bourbon. Elle vint cependant à Paris sans y paroistre, et prit d'abord logement au milieu de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, et, peu après, au faubourg Saint-Antoine. Comme on la vit de mauvaise foy, se vantant de la declaration qui luy avoit esté donnée par

1. Bossuet prétendra plus tard que Fénelon n'a pas été associé aux conférences d'Issy et qu'il n'a été pour rien dans la rédaction des trente-quatre articles. L'archevêque de Cambrai a soutenu le contraire; le témoignage de Pirot lui est ici favorable.

2. M. de Noailles fut transféré du siège de Châlons à celui de Paris, le 19 août 1695; Fénelon avait été nommé archevêque de Cambrai, le 4 février. Les trente-quatre articles furent signés le 10 mars de la même année. Les conférences d'Issy avaient commencé vers le milieu de juillet 1694.

3. Voir M. Crouslé, *op. cit.*, t. II, p. 6 à 15, 64 à 70, et nos réflexions dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, n° du 15 avril 1895, p. 273 à 276.

M. de Meaux sans qu'elle en dit les clauses, le Roy donna des ordres pour la faire chercher; on y reussit, et on la trouva au mois de décembre 1695, au faubourg Saint-Antoine. Elle fut arrestée par des Grez et conduitte à Vincennes avec deux filles qu'elle avoit alors pour la servir. Elles y ont esté plus de six mois sans qu'elle aye seû qu'il y en avoit plus d'une. On arresta en même temps une espèce d'abbé qui se trouva chez elle, et qui est nommé dans son interrogatoire l'abbé Couturier. Il subit à Vincennes quatre interrogatoires en huit jours et fut aussitôt mis en liberté ; la dame en subit neuf, et rien ne se peut de plus exact ni de plus circonspect que ce que fit M. de la Reynie en cette rencontre[1].

1. Les interrogatoires de Mme Guyon et de l'abbé Couturier sont conservés à la Bibliothèque nationale, *Nouvelles acquisitions françaises*, 5250. Personne n'en ayant encore tiré parti, je crois devoir y prendre quelques détails qui permettront de compléter et de rectifier le récit de Pirot.

Avant de se rendre à Meaux, Mme Guyon avait fait louer pour elle au faubourg Saint-Antoine, par une demoiselle Van, le Pavillon Adam. Il en est fait mention dans une lettre à La Chétardie (Correspondance de Fénelon, 20 octobre 1696). Elle l'occupa environ six mois. A son retour de Meaux, elle descendit chez la comtesse de Morstein; trois jours après, elle rentra dans son pavillon du faubourg Saint-Antoine, se fit louer rue Saint-Germain-l'Auxerrois une maison où elle demeura à peu près trois mois sous le nom de Mme Bernard. Puis pour mieux dépister les recherches, tout en conservant ses autres domiciles, elle acheta, au prix de 3550 livres et au nom d'une fille Lavau, l'une de ses servantes, une maison à Popincourt, où elle se tint cachée, du 29 novembre au 27 décembre. C'est là, et non au faubourg Saint-Antoine, comme le dit Pirot, qu'elle fut arrêtée.

Les deux filles qui furent arrêtées avec elles, étaient Marie Lavau et Françoise Marc : la première la servait depuis quinze, la seconde depuis huit ans.

Paul Couturier s'appelait encore l'abbé de Cursy. Il était fils d'un domestique de feu Mademoiselle. Homme ignorant et simple, il était à deux reprises allé à la Trappe, mais deux fois la faiblesse de son tempérament l'en avait fait sortir. Il avait une sœur religieuse à Port-Royal des Champs, et demeurait rue Thibaud-aux-Dez. Il n'était que tonsuré, quoiqu'il fût âgé de quarante-cinq ans. Il connaissait Mme Guyon depuis trois ou quatre ans et lui rendait quelques services. C'est lui qui avait loué pour elle la maison de Saint-Germain l'Auxerrois et acheté la maisonnette de Popincourt. Afin qu'on crût que cette dernière lui appartenait et que la fausse Mme Bernard y fût mieux cachée, l'abbé y avait une chambre et y venait travailler au jardin. Mme Guyon avait déjà été emmenée, quand il vint lui faire une visite et tomba à son tour entre les mains de la police. Sa détention, quoi qu'en dise Pirot, dura plus de huit jours, car son premier interrogatoire est du 3 janvier 1696, et le quatrième du 17.

En même temps que l'abbé Couturier, on arrêta une parente qui l'accompagnait. C'était une demoiselle Anne Pescherard, âgée de cinquante-quatre ou cinquante-cinq ans. Elle était fille de Pescherard, premier écuyer de la feue reine mère. Elle s'occupait de travaux de couture et vivait très honnêtement avec ses sœurs, chez qui logeait l'abbé Couturier, leur cousin germain. Elle était sous la direction du P. Robine (ou Robinet?), supérieur des Augustins. Il y avait quatre ou cinq ans qu'elle avait fait la connaissance de Mme Guyon par l'intermédiaire de la défunte Mlle Deys, la miniaturiste qui avait fait un portrait de cette dame et l'avait donné au P. La Combe (Mme Guyon l'ayant appris, se l'était fait rendre, comme elle le dit à La Reynie et comme on le voit par une lettre du barnabite, du 10 octobre 1697). Les deux interrogatoires subis par Anne Pescherard n'apprennent rien d'intéressant. Elle fut bientôt relâchée.

Mme Guyon fut interrogée par La Reynie, le 31 décembre 1695, le 19, le 20, le 26 et le 28 janvier, le 1er février, le 2 et le 4 avril 1696, les interrogatoires étant interrompus, puis repris suivant des ordres venus de la cour. On la questionna entre autres choses sur un gentilhomme normand, Durand de la Piaillère : La Reynie

Elle reconnut des lettres du P. de La Combe. On ne lui en produisit que trois. Les deux premieres avoient esté trouvées chez elle, la troisième estoit venue à Paris depuis son emprisonnement. Il paroissoit par ces lettres qu'elle avoit voulu faire un voyage à Lourdes sous prétexte de prendre les eaux dans le quartier [1], qu'un aumônier du chasteau, nommé L'Haserous [2], la regardoit sur le rapport du Pere comme la mere de la petite Église, l'appelant luy-mesme ainsi, et la traitant d'illustre persecutée dans les deux lettres auxquelles il avoit ajouté quelques lignes apres ce que le directeur avoit escrit. Le Pere elevoit le commentaire de la Dame sur l'Apocalypse au-dessus de ce qui avoit esté fait par d'autres sur ce sujet et souhaitoit qu'on pût recueillir ce qu'elle avoit composé sur l'Escriture, qu'il marquoit pouvoir estre regardé comme la Bible des ames intérieures. Elle fut interrogée sur tout cela et sur quelques mechans romans qu'on avoit trouvé chez elle avec des operas et des pieces de Moliere. Elle ne voulut pas reconnoitre ces romans de laquais *Richard sans peur*, *Jean de Paris*, etc., et dit qu'ils pouvoient estre des laquais de son fils, lieutenant aux gardes. Il n'y eut que *Griselidis* et *Dom Quichotte* qu'elle avoua estre à elle [3]. Elle dit qu'elle avoit continué d'avoir commerce avec le P. La Combe parce qu'on ne le luy avoit défendu, qu'elle le regardoit comme un saint homme. Elle soutint qu'à son égard elle n'avoit jamais esté dans l'erreur, qu'elle avoit pû pecher en quelques expressions pour n'estre pas instruite des termes, mais qu'elle n'avoit jamais eû de doctrine mauvaise, qu'on avoit pû condamner ses livres pour les expressions, mais que le dogme en estoit sans atteinte ; qu'aussi elle n'avoit jamais eu besoin de retractation, et qu'à la faveur d'une declaration seulement, M. de Meaux luy avoit donné une reconnoissance authentique qu'il estoit content d'elle, que c'estoit une approbation de sa conduitte et de sa doctrine.

Elle fut jusques à la semaine sainte sans voir d'ecclesiastiques, et ne parut même pas y penser beaucoup jusques à la feste de l'Annonciation qui estoit cette année là 1696, vers la my-carême. A l'approche de

prétend que ce personnage devait la conduire en Hollande; elle répond qu'il venait lui proposer d'aller demeurer chez lui, où sa femme l'attendoit.

Une partie des questions posées à la prisonnière le 28 janvier et le 1er février roulent sur ses rapports avec le P. Alleaume, de la Compagnie de Jésus, qui lui avait remis des corrections sur le Commentaire du Cantique des cantiques composé par elle.

Une lettre de La Reynie, du 9 avril 1696, annexée au dossier, contient cette importante déclaration : « On n'a pu interroger la dame Guyon que sur les papiers saisis chez elle, car de ce grand nombre de personnes qui ont paru s'élever contre cette femme, et qui ont dit avoir une parfaite connaissance de faits graves et très importants sur la matière dont il s'agissait, aucune ne s'est expliquée ou n'a consenti qu'il fût fait le moindre usage de ce qu'elles ont dit sous le sceau du secret » (fo 41).

1. A Barèges.

2. L'Haserous, et non Lhaserons, comme portent les éditions de Bossuet. Dans les interrogatoires de Mme Guyon, il est désigné sous le nom de Lhaseroux de Caubotte.

3. La Reynie fait à Mme Guyon un grief d'avoir eu chez elle des pièces de Molière et les Fables de la Fontaine!

Pasques, elle fit instance pour voir quelqu'un. Le Roy en parla à M. l'archevesque en qui elle avoit temoigné prendre confiance et qui avoit dressé les trente-quatre articles avec M. de Meaux, luy n'estant alors qu'evesque de Chaalons, qu'il avoit inséré, comme M. de Meaux, dans l'ordonnance qu'il fit à Chaalons peu de jours apres celle de M. de Meaux, ayant esté le mois d'aoust suivant élevé à la dignité d'archevesque de Paris. M. de Chartres publia, depuis, son ordonnance contre le quiétisme et contre les mêmes livres de Mme Guyon, à quoy il avoit ajouté son manuscrit des *Torrens* qu'il condamnoit comme les imprimez, sans inserer dans cette ordonnance les trente-quatre articles auxquels il n'avoit pas eu de part. M. l'archevesque de Paris crut que M. Pirot, ayant cognoissance de l'interrogatoire de Mme Guyon fait à la grille de Sainte-Marie, où il avoit esté toujours present par ordre de son prédécesseur, il seroit plus en estat de l'entretenir que d'autres, il le chargea donc de la voir et de luy donner toute la consolation qu'il pourroit[1]. M. Pirot luy rendit visite à Vincennes le mercredi saint, 18 avril. Il fut avec elle tout l'apres-disné, pendant cinq heures, luy parlant toujours de ce qu'il croyoit qu'elle avoit à faire au préalable avant que de penser à se confesser. Il avoit voulu s'instruire de toute sa derniere affaire et il avoit lû exactement tous ses interrogatoires, ceux de l'abbé Couturier et les autres faits à son sujet. Il avoit cru devoir l'obliger à rompre tout commerce avec le P. de La Combe, à retracter la doctrine de ses livres, et à donner des marques d'un changement sincère ; il ne pût rien obtenir. Il y retourna le vendredi saint apres disner et passa avec elle tout autant de temps sans rien avancer d'avantage ; il avoit porté avec luy des notes qu'il avoit fait autrefois sur le *Moyen court* et sur le *Cantique*. Il les luy lût pour la convaincre des erreurs qui y estoient semées, et comme elle doutoit que Rome eût condamné son *Moyen court* et le livre du P. de La Combe, il luy fit voir les feuilles de l'impression de Rome où elle vit elle-même dans une l'*Analyse* du P. La Combe condamnée sous le pontificat d'Innocent XI, le 9 septembre 1688, et, dans une autre, son *Moyen court* censuré sous Alexandre VIII, le 8 novembre 1689. Il ne gagna pas plus sur son esprit qu'il avoit fait le mercredy.

Il y retourna le vendredy suivant, 27 avril, et quoyqu'il y passât encore autant de temps ce jour-là que les deux autres, tout fut inutile. Elle ne voulut jamais consentir à se retracter, ni reconnoistre qu'il y eut des erreurs dans sa doctrine, soutenant toujours qu'elle n'avoit jamais manqué, sinon peut-estre en quelques expressions. On la laissa six semaines seule, après quoy M. l'archevesque representa au Roy quelques jours avant la Pentecoste la bienseance qu'il y auroit qu'on donnast quelquefois aux prisonniers de Vincennes la consolation d'entendre la messe, et Sa Majesté, sur sa remontrance, ayant ordonné qu'on mist

1. Le ms. n. a. fr. 5250, f. 45 à 47, contient la lettre par laquelle Pirot sollicita l'autorisation de communiquer avec Mme Guyon.

en estat une des trois chapelles où autrefois on disoit la messe dans le donjon, M. l'archevesque donna la commission à M. Pirot de la benir. il prit pour cela la veille de la Pentecoste, 9e juin, et, comme il voyoit par là encore une occasion de parler à la dite dame, il fit une grande lettre pour la luy porter et lire luy-mesme dans sa visite[1]. Il y avoit ramassé tout ce qu'il luy avoit déjà dit dans les trois entretiens precedens, savoir ce qu'elle devoit faire avant que de parler de sacremens et de s'y preparer. Il la porta avec luy le samedy, veille de la Pentecoste, il benit la chapelle où l'on avoit fait descendre la dame pour voir la ceremonie, assister et entendre la messe qu'il dit ensuite de la benediction. La messe dite, il s'approcha d'elle, luy fit un compliment et luy marqua qu'il auroit l'honneur de la voir tout l'apres-disner. Il disna, en effet, chez M. de Bernaville, commandant du chasteau sous M. de Bellefonds, et rentra l'apres-disné dans le donjon. Estant monté à la chambre de la dame, il luy rendit une visite aussi longue que les trois précédentes, luy dit qu'il luy apportoit une lettre, la pria de l'entendre lire avec attention pour y penser après, et se persuader elle-même de ses obligations avant toutes choses dans le dessein qu'elle avoit de se confesser. Il la luy leût tout entiere et ne fut pas sans beaucoup d'interruptions pour écouter et répondre à ses griefs sur ce qui luy repugnoit dans cette lettre. Elle fut toute lue en quatre ou cinq heures, en essuyant les plaintes qu'elle faisoit de temps en temps. Ce fut là la dernière visite qu'il luy rendit.

M. l'archevesque envoya depuis M. le curé de Saint-Sulpice qui eut plus de succès, car il luy fit signer un escrit et l'admit aux sacremens.

Quelque temps après[2] le Roy changea sa prison en une retraitte dans une maison ou petite communauté de deux ou trois filles appliquées à la charité, tout à l'entrée, dit-on, de Vaugirard, dont Mlle du Bois de la Roche est supérieure. Elle y fut conduitte par des Grez et y a toujours esté depuis avec les deux filles qui estoient avec elle prisonnieres à Vincennes.

Elle n'y a commerce qu'avec ces deux servantes, et y est fort observée[3].

1. Cette lettre, du 9 juin 1696, se trouve, en original, dans notre Ms., fos 49 à 59. Elle a été imprimée dans les Œuvres de Bossuet, éd. Lachat, t. XXVIII, p. 677 à 692.

2. Ce n'est pas après, mais avant. Nous apprenons, en effet, par le Ms. 5250, f° 60 seq., que, sur l'ordre du roi, l'archevêque désigna, le 16 octobre 1696, un endroit où transférer Mme Guyon et ses servantes, et c'est ensuite seulement que le curé de Saint-Sulpice alla voir la prisonnière et la détermina à signer cette rétractation. La maison où elle fut après cela enfermée, était contiguë à celle que La Reynie avait à Vaugirard; c'était une communauté de fondation toute récente, sous la conduite du curé de Saint-Sulpice et dont les membres se vouaient au soin des malades.

3. Si bien qu'il avait été recommandé à Desgrez de faire en sorte qu'on ignorât où elle avait été placée au sortir de Vincennes.

Histoire de M. de Cambray.

Comme M. de Meaux avoit promis dans son ordonnance du mois d'avril 1695 d'instruire le public par une explication plus estenduë de la doctrine contenue dans les trente-quatre articles et des erreurs qui y estoient condamnées, il y travailla depuis et partagea son plan en cinq traitez [1], dont il acheva la composition du premier environ le mois d'aoust il y a presentement un an [2].

Sitôt que ce livre fut composé, il le mit entre les mains de M. l'archevesque de Paris et de M. de Cambray, en donnant à chacun d'eux une copie, voulant le faire approuver par ces deux prélats avec lesquels il avoit fait les trente-quatre articles [3], dont ce premier traité et les sui-

1. C'est bien le plan indiqué par Bossuet dans la préface de son *Instruction sur les états d'oraison*, le premier traité dont il est parlé ici. C'est le 24 juillet 1696 que Fénelon chargea le duc de Chevreuse d'en rendre de sa part le manuscrit à Bossuet. Nos lecteurs seront charmés d'apprendre que M. Lévêque, le si zélé et si serviable directeur chargé de la bibliothèque au séminaire de Saint-Sulpice, y a récemment découvert le manuscrit autographe du second de ces cinq traités, dont personne ne soupçonnait l'existence. C'est une précieuse trouvaille, dont M. Lévêque se propose de faire part au public. Espérons que l'édition de ce traité, tout prêt d'ailleurs pour l'impression, ne se fera pas attendre. Mais comment un ouvrage de cette importance et d'une indiscutable authenticité a-t-il pu si longtemps rester inaperçu ? Il ne comprend pas moins de 830 pages in-4 et forme un ample traité dogmatique de l'*oraison*.

2. Ce détail, rapproché d'une circonstance rapportée plus loin, nous permet de fixer au mois d'août 1697, et après le 12 de ce mois, la rédaction du présent récit de Pirot.

3. On voudra bien remarquer cette affirmation de Pirot, qui d'ailleurs la renouvellera au cours de sa relation. Elle appuie l'assertion de l'archevêque de Cambrai et non celle de Bossuet. Quoi qu'en ait dit celui-ci, Fénelon, pour Pirot, a dressé les articles d'Issy conjointement avec Noailles et l'évêque de Meaux. Mme de Maintenon dit de même : « L'abbé de Fénelon se joignit à M. de Châlons et à M. de Meaux, et tous ensemble examinèrent à Issy, huit mois durant, les livres, les manuscrits, les maximes et la vie de Mme Guyon. » (*Entretien* IXe, t. VI, p. 208.) Du reste, comme ce point, M. Crouslé (t. II, p. 435) l'a fort bien montré, est très important; comme, d'autre part, c'est un de ceux sur lesquels Fénelon a été accusé de mensonge, on voudra bien me permettre de m'y arrêter. Et d'abord les trente-quatre articles ont été signés par Noailles, Bossuet, Fénelon et Tronson. A quel titre veut-on que Fénelon ait été appelé à les souscrire ? Si c'était comme suspect et comme accusé, on les lui aurait proposés à part, comme Bossuet l'a fait à Mme Guyon. Mais si ce n'est pas à ce titre, il faut qu'il les ait signés comme collaborateur. Du reste, les quatre signatures sont précédées de la seule et même formule : Délibéré a Issy. Il y a plus, un jour qu'il s'efforçait de faire ressortir les ménagements, très réels, je le reconnais sans peine, dont Noailles et lui avaient, au début, usé envers Fénelon suspect de quiétisme, Bossuet a écrit ceci : « Articulis subscribebat, ac ne illa subscriptio in retractationis suspicionem traheretur, consultoribus visum ultro eum quartum adsciscere qui secum de re maxima disceptaret... » (*De Quietismo in Gallia refutato*, ed. Lachat, t. XXVIII, p. 557.)

Bossuet semble l'avoir oublié lorsque, dans sa *Relation sur le quiétisme*, § III, n° 13, il fit à son adversaire un grief d'avoir, en répondant à la Déclaration des trois évêques, écrit ces mots : « Je n'ai point eu de part à leurs censures (contre les livres de Mme Guyon), j'en ai eu aux xxxiv articles; je les ai dressés avec eux. » Il dit alors que c'était longtemps après, que Fénelon avait émis cette prétention, et qu'il n'y avait pas encore pensé quand il publia les *Maximes des saints*. Or ce livre est de la fin de janvier 1697, et, dès le 26 février 1696, Fénelon écrivait à Tronson, l'un des consulteurs d'Issy : «... N'est-il pas plus naturel que tout le monde sache que j'ai

vans ne devoient estre que l'exposition et la preuve. M. de Cambray n'avoit pas besoin de lire beaucoup ce livre, pour y reconnoistre une refutation continuelle de Mme Guyon. Son livre y estoit presque partout cité. Sa condamnation par les ordonnances et par elle-même, dans sa signature, et sa soumission aux trente-quatre articles et aux ordonnances, et l'engagement qu'elle prit de supprimer ses livres manuscrits et de ne se point mesler de dirriger personne, si précisément rapportez dans le livre X, quoyque M. de Meaux l'y eust fort ménagé, n'ayant rien voulu dire en cet endroit de la contravention qu'il y avoit eu de sa part à la parole qu'elle avoit donné sur cela, ayant depuis son voyage de Meaux envoyé son Apocalypse au P. La Combe, donné des cayers pour la preuve de sa doctrine à l'abbé Couturier, et dit partout qu'elle n'avoit pas retracté ses sentimens, et qu'elle en avoit une approbation de ce Prelat. Quelque menagement que M. de Meaux eût observé en parlant d'elle, M. de Cambray crut qu'elle estoit trop marquée pour pouvoir approuver ce livre, connu pour [1] l'avoir protegé comme il avoit fait; il remit en partant pour Cambray la copie qu'il avoit de ce livre entre

été un des quatre qui ont fait et signé d'abord à Issy les XXXIV propositions? » Peu de temps après l'apparition des *Maximes des saints*, le 24 février 1697, il écrit à Brisacier qu'il a « arrêté » les XXXIV articles avec Mgrs de Paris et de Meaux et M. Tronson. Le 8 juin, il écrit dans le même sens à Noailles lui-même.

Il y a plus encore, Noailles, l'un des consulteurs d'Issy, présenta à Mme Guyon une déclaration rédigée ou du moins approuvée par lui, formule que, du reste, elle ne se décida à souscrire qu'à son corps défendant et sur l'avis exprès de M. Tronson, le 28 août 1696. Or il y est dit en propres termes que les XXXIV propositions ont été « arrêtées et signées par Messeigneurs les archevêques de Paris et de Cambray, par Monseigneur l'évêque de Meaux et par M. Tronson. » (Édition Lachat, t. XXIX, p. 19.) Il est donc étonnant que le même Noailles (*Réponse aux quatre lettres de M. de Cambrai*) ait écrit dans la suite à Fénelon : « C'est à vous à voir comment, après cela, vous avez pu déclarer à la face de l'Église que les articles d'Issy sont votre ouvrage comme le nôtre. »

Fénelon a expliqué quelle part lui revient dans les articles d'Issy. On lui en présenta d'abord trente. Les trouvant vrais, mais insuffisants, il dit qu'il ne les signerait que par déférence, mais que si l'on voulait y ajouter certaines choses, il les signerait de son sang : sur sa demande, on ajouta quatre nouveaux articles, le 12e, le 13e, le 33e et le 34e. Il offrit d'en faire la preuve par la comparaison des originaux (*Responsio ad epistolam D. Parisiensis*, cap. II). Sur ce point, Bossuet a écrit : « Quelque copie qu'il puisse produire des Articles, qu'on peut copier à sa fantaisie, je suis assuré qu'il n'en paraîtra jamais aucune qui lui ait été donnée de notre part, où le XIIe, le XIIIe, le XXXIIIe et le XXXIVe ne se trouvent pas, comme il l'assure. Je répète que de propos délibéré il était fixé entre nous de n'en consulter aucun avec lui... » (*Remarques sur la Réponse à la Relation*, art. VII, § VIII.) Mais les éditeurs de Versailles nous déclarent avoir entre les mains la copie qui fut remise à Fénelon, et sur laquelle celui-ci a écrit de sa main : « On y a fait des additions pour me contenter »; or les articles susdits ne s'y trouvent pas; bien plus (ce qui, à mes yeux, prouve que cette copie a bien été remise à Fénelon et non fabriquée après coup), entre cette copie et le texte définitif promulgué par Bossuet et Noailles dans leurs ordonnances, il y a, pour les articles VII, XVII, XXI et XXIV, des différences de rédaction assez sensibles. (*Œuvres de Fénelon*, édition de Versailles, t. IV, p. IX 13 et suiv.)

Faut-il donc dire que Noailles et Bossuet ont trahi la vérité? A Dieu ne plaise! il me suffit que Fénelon n'ait pas menti et qu'il ait, pour une part sans doute moindre que les autres consulteurs et dans un autre esprit, contribué, comme il l'affirme, à dresser les XXXIV articles.

1. Notre ms. porte *comme l'avoir protégé*, leçon qui n'a aucun sens.

les mains de M. le duc de Chevreuse pour la rendre à M. de Meaux, qui parut surpris, et ne put s'empêcher de dire au duc, que ce refus d'approbation rendroit M. de Cambray suspect, et pourroit donner lieu à quelques personnes de le rendre comme fauteur de Mme Guyon[1].

M. de Cambray revint peu après à Versailles, et ne forma selon les apparences le dessein de faire un livre sur l'oraison que de peur qu'on ne prît quelque mauvaise impression de ses sentimens, sur le refus qu'il avoit fait d'approuver celuy de M. de Meaux. Mais après même l'avoir refusé, il ne manquoit pas de ressources, pour se mettre à couvert, sans s'exposer à donner au public un livre dont il voit à présent de si funestes suittes. Il pouvoit s'en aller dans son diocèse, et y condamner par une ordonnance les livres de Mme Guyon, et cela sauvoit tout en le mettant parfaitement à couvert.

Son livre fait sur la fin de novembre fut tenu fort secret, sachant bien que celuy de M. de Meaux s'imprimoit, ce qui estoit public. M. de Cambray se mit en teste de faire imprimer le sien, à peu près en même temps que celui de M. de Meaux s'imprimoit, il en fit confidence à M. l'archevêque, et luy en mit le manuscrit entre les mains pendant quelques jours. L'accablement d'affaires où est toujours M. de Paris l'empêcha de le voir autrement qu'avec luy-même, et cette seule lecture ne suffiroit jamais à personne pour bien prendre l'esprit et la suitte d'un ouvrage aussi abstrait et aussi peu penetrable qu'est celuy-là, escrit d'un air éblouissant, et d'une manière à n'estre pas si aisément compris. Il le fit voir à M. Tronson, et le communiqua à M. Pirot, mais sans le luy laisser un moment entre les mains pour le voir en son particulier[2]. Il le luy apporta luy-même un matin à huit heures, dix ou onze jours avant Noël. Il en avoit deux exemplaires, et il estoit accompagné de l'abbé de Langeron, qui en lisoit un alternativement[3] avec luy pour se soulager l'un l'autre, M. Pirot tenant l'autre copie. Et comme

1. Nous trouvons dans Phelippeaux le récit d'un incident d'où il ressort ou que Pirot ne nous dit pas tout, ou que le vicaire général de Bossuet est moins bien informé qu'on ne le croit d'ordinaire : « L'abbé Pirot fut même chargé d'expliquer à M. de Meaux les raisons du refus que l'archevêque avait fait d'approuver son livre; avec les tours d'insinuations, il fit entendre à M. de Meaux que M. de Cambrai se croyait obligé de donner quelque éclaircissement au public sur la matière de l'oraison. A ce mot-là, M. de Meaux éclata, lui disant d'un ton élevé et avec sa vivacité naturelle : « Hé bien, Monsieur, qu'il écrive; mais dites-lui qu'il prenne bien garde; pour peu qu'il s'écarte de la vérité et qu'il biaise, il me trouvera partout dans son chemin, j'élèverai ma voix et en porterai mes plaintes jusqu'à Rome, s'il le faut. » A quoi l'abbé Pirot ne fit autre réponse sinon qu'il exécuterait l'ordre qu'on lui donnait; mais ses avis furent inutiles. » (*Relation*, t. I, p. 213 et 214.)

2. Il est visible qu'ici Pirot est fort embarrassé du rôle qu'il a joué dans cette affaire, et qu'il va s'excuser de n'avoir pas vu dans le livre de Fénelon les erreurs qu'y a relevées Bossuet. — Le cardinal de Bausset (*Histoire de Fénelon*, livre III, ch. IV) affirme avoir sous les yeux un manuscrit de Pirot lui-même qui constate la vérité de tous les faits rapportés par l'archevêque de Cambrai, touchant l'approbation donnée aux *Maximes des saints* par ce docteur. Il est vraisemblable que ce manuscrit est le même que nous publions ici; mais alors il faut bien avouer que Bausset est assez peu exact.

3. Le ms. porte : *attentivement.*

quatre heures de temps ne suffirent pas pour cela, midy sonnant, on remit à une autre séance sur les six heures du soir, et à la prière de M. Pirot, qui ne pouvoit soufrir qu'un prelat de ce rang le vinst deux fois en un jour chercher en Sorbonne, le rendez-vous fut chez Mlle de Langeron à l'hostel de Condé [1]. Tout le temps depuis six heures jusqu'à neuf se passa à continuer la lecture, comme elle avoit commencé le matin, M. de Cambray et M. de Langeron lisant l'un après l'autre leur copie, et M. Pirot tenant l'autre entre ses mains, et s'arrestant de temps en temps quand il s'appercevoit de quelque chose qui l'offençoit, et le proposant pour le corriger, comme en effet M. de Cambray le corrigeoit avec une docilité parfaite. M. l'abbé de Maulévrier [2] fut de cette seconde séance, au moins il survint comme elle avoit esté commencée, et fut present au reste. Ces trois heures n'acheverent pas encore toute la lecture, et il fallut une troisième seance, et on ne laissa non plus de copie à M. Pirot depuis la seconde jusqu'à la troisième, qu'on avoit fait depuis la première jusqu'à la seconde. On prit heure au lendemain huit heures du matin, M. de Cambray marquant qu'il n'attendoit que la fin de cette lecture pour s'en aller à Cambray passer les festes de Noël. M. Pirot revint le lendemain dans la chambre de Mlle de Langeron, à l'heure marquée, et il y trouva M. de Cambray et M. l'abbé de Langeron. M. de Cambray lui remit entre les mains la même copie qu'il avoit eû les deux premières fois, et la lecture se fit de même, M. l'abbé de Maulévrier estant survenu une heure et demie après qu'on eût commencé. Il y eut dans cette séance comme dans les autres quelques fautes corrigées, même importantes et sur des choses essentielles. M. Pirot ne pût s'empêcher de louer la beauté du style et des expressions ; mais il n'a jamais approuvé la division de l'amour de Dieu qui fait le système du livre. S'il avoit esté maître, il auroit pris plus de temps pour examiner le livre plus à fond, et en dire son sentiment. Il reconnoissoit bien qu'il en falloit prendre pour cela. Mais voyant M. de Cambray sur son départ, et ne s'agissant point pour son compte de donner une approbation à ce livre, qu'il n'auroit jamais voulu donner, qu'après l'avoir examiné deux mois, il s'en tint à ce qui luy paroissoit de louable dans ce livre, n'osant pas dire qu'il luy avoit esté lû trop rapidement pour en juger, ni demander à le voir dans son particulier quelques jours [3].

1. Mlle de Langeron, dit Saint-Simon, « était à Mme la Princesse et fort comptée à l'Hôtel de Condé ». C'était la tante de l'abbé de Langeron si connu pour son attachement à Fénelon, et la sœur de l'abbé Andrault de Maulevrier, dont il sera parlé tout à l'heure. (Voir Saint-Simon, édit. Chéruel et Régnier, Paris, 1873, in-18, t. VIII, p. 102 et suiv., à l'année 1710.)

2. L'abbé de Maulevrier, après avoir été aumônier de la Dauphine, l'était devenu du roi. En 1710, il fut nommé évêque d'Autun, mais donna sa démission avant d'avoir reçu ses bulles, et obtint en compensation l'abbaye de Moutier-Saint-Jean.

3. Il y a dans ce récit, je devrais dire dans cette apologie de l'abbé Pirot, des choses qu'on ne peut laisser passer sans discussion.

D'abord le docteur constate la *docilité parfaite* avec laquelle l'archevêque de Cambrai adoptait ses corrections, et il affirme qu'à sa demande, il y eut des fautes corrigées, *même importantes et sur des choses essentielles*. Cette docilité aurait dû

M. de Cambray partit peu après pour son diocèse, et jamais depuis M. Pirot n'a eû le manuscrit, et ne l'a jamais lû qu'en présence de M. de Cambray, ce prelat et M. l'abbé de Langeron le lisant l'un après l'autre, pendant qu'il faisoit ce qu'il pouvoit des yeux et de l'esprit pour les suivre[1]. M. de Cambray s'en alla en Flandre pour les festes, et donna son livre à imprimer pendant son absence, recommandant une grande diligence et un grand secret, afin qu'il pût paroistre tout à coup en même temps que celuy de M. de Meaux. Il en demanda l'approbation à M. l'archevêque, qui luy dit qu'il ne l'avoit pas assez lû pour cela, et qu'il demanderoit même pour le pouvoir approuver le temps de le lire avec M. de Meaux, à quoy M. de Cambray marqua qu'il ne pouvoit consentir. Le privilége du livre obtenu, il partit pour aller chez luy,

l'enhardir et lui donner le courage de blâmer tout ce qui était erroné dans l'écrit soumis à sa censure. — « Il n'a jamais approuvé la division de l'amour de Dieu qui fait le système du livre? » Mais l'a-t-il condamnée? Il n'a « pu s'empêcher de louer la beauté du style et des expressions ». Qui en doute? Mais n'a-t-il loué que cela? Dans l'entourage de Bossuet, on était persuadé du contraire. Écoutons Phelippeaux: « L'abbé Pirot, toujours prodigue de louanges, en exagéra non seulement la pureté du style, mais encore la solidité de la doctrine. » (*Relation*, t. I, p. 213.) Fénelon affirme que Pirot déclara que son opuscule était tout d'or, et je n'ai plus, pour ma part, de raison d'en douter; mais admettons que l'archevêque ait exagéré les compliments de son censeur, il n'en est pas moins vrai que Fénelon affirme aussi posséder une lettre de Noailles l'informant que Pirot *était charmé* de l'examen des *Maximes des saints*, et ni Noailles, ni Bossuet n'ont protesté, au contraire. (Voir Fénelon, *Vingt questions à M. de Paris*, Versailles, t. IV, p. 109, et Bossuet, *Remarques sur la réponse*, art. I, § v.)

Il ne s'agissait pas de donner une approbation au livre? Et de quoi s'agissait-il donc? Fénelon lui demandait-il une leçon de style ou une consultation doctrinale? Il a lu trop rapidement le livre pour en juger, et il n'a pas osé demander à le voir dans son particulier? Fénelon dit positivement le contraire; mais il convient de l'entendre lui-même. « M. Pirot ne peut nier que je ne l'aie pressé de le garder jusqu'à mon retour de Cambrai. Il a cité lui-même, dans sa Relation que j'ai par écrit, deux témoins. Ce n'est pas moi qui les cite, mais je les accepte. Je ne veux point le (les?) commettre. Mais que l'on le (les?) fasse parler si on le veut, je suis sûr qu'ils feront taire M. Pirot s'il ose nier le fait que j'avance. (*Réponse aux Remarques de M. de Meaux*, VI, dans Versailles, t. VII, p. 42; cf. *Responsio ad epistolam D. Parisiensis*, ibid., t. V, p. 569.) La Relation dont parle Fénelon est, à n'en pas douter, celle que nos lecteurs ont sous les yeux, et les deux témoins sont l'abbé de Langeron et l'abbé de Maulevrier. Personne ne répondit à cette mise en demeure, et cependant, dès le 23 septembre 1698, l'abbé Bossuet avait invité son oncle à faire donner à Fénelon un démenti par Pirot : « Il serait bon que M. Pirot donnât un démenti formel à M. de Cambrai. Il pourrait vous écrire sur ce qui le regarde une lettre que vous feriez imprimer dans votre réponse » (c'est-à-dire dans les *Remarques sur la réponse*), (ap. Lachat, t. XXX, p. 15).

La cause est donc entendue. A la lecture du livre, Pirot ne s'est point aperçu des erreurs qui s'y trouvaient. Après coup, il fut effrayé de l'effet produit par un ouvrage qu'il avait approuvé, quoi qu'il en dise, et il chercha des excuses qui ne sauraient plus nous faire illusion.

1. Ce récit complète celui que fait l'archevêque de Cambrai dans sa *Réponse à la Relation*, ch. VI, § 69. Il y est aussi question de trois séances de quatre ou cinq heures chacune. Il est vrai que dans la *Responsio ad epistolam D. Parisiensis* (Versailles, t. V, p. 469) on lit : « *quatuordecim sessionibus*, per quinque horas circiter durantibus singulis » ; mais ce dernier texte ne saurait faire autorité, car Fénelon en a retiré les exemplaires (Voir Fénelon à Chantérac, 5 juillet, 2 et 7 août, 12 septembre 1698), qui du reste n'avaient été vus qu'à Rome, si bien que pour reproduire cet écrit, les éditeurs de Versailles n'ont point eu d'exemplaire imprimé à leur disposition et qu'ils ont dû se contenter d'une copie manuscrite. (*Ibid.*, t. IV, p. xxxvii.)

ayant chargé un amy de veiller à l'impression. Elle se fit pendant le mois de janvier. Il avoit dit qu'il ne le mettroit pas au jour, que celuy de M. de Meaux n'y fût, et Mgr l'archevéque en avoit sa parole. Cependant ses amis crurent le devoir faire paroistre avant que celuy de M. de Meaux fût achevé d'imprimer ; ils le firent promptement, et sans (*lui*) en donner avis. Ils s'y resolurent sur ce que d'autres personnes auroient crû qu'il les auroit obligé de suspendre [1].

M. de Meaux ayant appris qu'il s'imprimoit, temoigna à M. l'archevêque [2] que s'il paroissoit sans qu'il le vist, et s'il s'y trouvoit des erreurs, il ne pourroit s'empescher de s'elever contre, que cela feroit un scandale : qu'il falloit que les evéques ecrivissent de concert, sans quoy il resulteroit un grand trouble dans l'Église de ce qui se feroit. M. l'archevéque le dit aux amis les plus liez avec M. de Cambray, il n'omit rien pour les persuader autant qu'il put des suittes d'une publication precipitée de cet ouvrage, et du danger qu'il y auroit à le produire avant que d'en parler avec M. de Meaux. Le livre parut dez le lendemain, fut donné au Roy et bientot exposé en vente. Du moment qu'il parut, le gros du monde s'eleva contre, comme contenant une doctrine nouvelle et inintelligible [3].

M. de Cambray, qui estoit dans son diocèse au temps que son livre parut et qui n'avoit pas esté averty que son livre fut donné au public [4], mais qui l'apprit aussitot, vint à Paris, et reconnut luy méme la revolte generale de tous les ordres contre son livre. Il voulut le revoir avec quelques theologiens. Il souhaita de le relire tout entier avec M. Pirot, et luy donna pour cela trois rendez-vous, chez un de ses amis, passant tout le jour à le lire ensemble, la premiere fois M. l'abbé de Maulévrier présent, les autres sans témoin. M. Pirot luy fit entendre que son systéme de l'amour de Dieu, divisé en cinq espèces, comme il les définissoit, étoit insoutenable ; et qu'ainsi tout son livre roulant sur ce fondement ruineux, tomboit de luy meme, et ne pouvoit se défendre. Il luy marqua outre cela beaucoup de propositions qu'on ne pouvoit justifier, quoy qu'elles n'eussent pas de liaison avec le systéme. Et M. de Cambray en faisoit des marques ou simplement avec son crayon,

1. C'est encore un des points sur lesquels Fénelon a été accusé de mensonge ; néanmoins sa déclaration est ici et à l'avance confirmée par Pirot.

2. De Paris. Le passage de Phelippeaux que nous avons rapporté plus haut, rend assez vraisemblable ce que dit Fénelon : « N'est-il pas vrai que M. de Meaux ayant découvert que je faisais un livre, donna à M. Pirot un écrit tout ouvert pour M. l'archevèque de Paris, dans lequel il menaçait d'arrêter mon livre... et que mes amis eurent sujet de craindre de son étrange emportement qu'il ferait un éclat qui me déshonorerait si on ne le prévenait en donnant au public une doctrine expliquée dans mon livre...? » (*Vingt questions à M. de Paris*, dans Versailles, t. IV, p. 109, et *Responsio ad epist. D. Parisiensis*, ibid., t. V, p. 448.)

3. « Ce livre, écrit l'abbé Legendre (*Mémoires*, p. 237), fit un fracas épouvantable... Ce déchaînement si subit fit soupçonner à bien des gens qu'il avait été préparé par les ennemis de l'auteur. » Il est bien étrange, en effet, que des erreurs qui avaient échappé à un homme aussi versé dans la matière que Pirot, aient éclaté du premier coup aux yeux des courtisans et des gens du monde.

4. Ceci est conforme au récit de Fénelon. (*Responsio, etc.*, t. V, p. 448 et 467.)

ou ecrivant ce qu'il y croyoit pouvoir apporter de correction, qui expliqueroit la chose, et qui leveroit, ce luy sembloit, toute la difficulté. Il souhaita que ces trois conferences fussent secrettes, et M. Pirot n'en a jamais parlé, quoy qu'elles ayent esté sceuës de bien des gens.

Le Roy qui jusque là n'avoit rien scû du tout du soupson qu'avoient quelques personnes, que M. de Cambray favorisoit le quietisme dans la personne de Mme Guyon, ni du bruit que pourroit faire son livre, l'apprit tout à coup. M. de Cambray sachant qu'il en avoit eû avis, luy parla et luy temoigna que si son livre estoit si mauvais, il le condamneroit luy mesme sans peine, estant tres esloigné de vouloir soutenir aucune erreur, au moment qu'on la luy feroit connoistre. Il dit à Sa Majesté que M. de Meaux s'estoit trop declaré contre luy pour s'en rapporter à luy, mais qu'il vouloit bien que M. l'archevéque, et M. Tronson et M. Pirot lussent son livre et luy donnassent sur cela leurs avis, ou plustot que M. l'archevéque apres avoir lû son livre, et avoir demandé à M. Tronson et à M. Pirot ce qu'ils en pensoient, luy en dist son sentiment. Il le dit ainsi dans le public, et l'écrivit méme plus d'une fois, n'establissant cependant nul arbitre au jugement duquel il marquast s'en vouloir tenir, et ne regardant personne que pour le conseil [1].

M. de Meaux voyant que M. de Cambray dans son avertissement à la teste du livre faisoit profession de n'y enseigner d'autre doctrine que celle des trente-quatre articles arrestez par les Prelats, representa à M. de Paris, qu'ayant tous deux travaillé à ces articles, ils avoient un intérest commun d'examiner le livre et de voir si sa doctrine ne faisoit qu'expliquer les articles d'Issy avec plus d'etendue comme l'avançoit M. de Cambray [2], et comme M. de Chartres avoit aussi condamné de sa part le quietisme et les livres de Mme Guyon, il se joignit à ces deux prelats pour examiner ce livre : il se tint bien des séances à l'archeveché et à Conflans [3] pour cela, M. de Blois [4] assistant à quelques unes. On voulut que M. Pirot fut present à toutes, et M. l'archeveque luy ordonna en particulier de faire ses extraits sur ce livre pour luy marquer son sentiment [5]. Il en fit un fort grand, dont il lut une partie

1. Tout ceci est pleinement d'accord avec la lettre de Fénelon au roi (11 mai 1697), dans laquelle il dit entre autres choses que le Pape est son seul juge et que l'archevêque de Paris ne peut agir sur lui que par persuasion.

2. On voit par là, ce qu'on savait d'ailleurs, que c'est l'évêque de Meaux qui a mis l'affaire en train. Noailles était si peu disposé à agir contre Fénelon qu'il voulut même amener Bossuet à supprimer son *Instruction sur les états d'oraison*; et plus d'une fois au cours de cette lamentable querelle, tout en faisant parade de l'union dans laquelle il agissait avec ses deux confrères de Paris et de Chartres, Bossuet, en secret, se plaignit de leur faiblesse et de leur irrésolution.

3. Conflans, maison de campagne des archevêques de Paris.

4. M. de Blois. C'est Bertier. Son nom revient à cette époque dans la correspondance de Fénelon (A Chantérac, juin 1697, CCIII et CCIV); il écrivit lui-même à l'archevêque de Cambrai, qui lui répondit (15 et 27 août 1697).

5. Ces extraits ne suffisaient pas, au gré de Fénelon. Celui-ci avait demandé deux choses : « d'un côté, des propositions extraites de son livre, et qui n'eussent, dans toute la suite du livre aucun correctif; d'un autre côté, des propositions formelle-

à M. l'archevéque ; il en fit un second, qui estoit comme l'abregé du premier, et donna copie de tous les deux à M. l'archevesque; il fit mémes depuis un troisième petit escrit, où il abregeoit encore plus ce qu'il avoit mis dans ses extraits marquant 1° ce qui lui paroissoit vicieux dans le sistème du livre ; 2° quelques propositions erronées et outrées qui en estoient des suittes ; 3° quelques erreurs détachées qui n'avoient aucune liaison avec le sistème et la matière du livre.

1° Il faisoit voir dans la première partie que la division de l'amour (*de Dieu*) en cinq espèces dans l'idée que le livre en donnoit, n'estoit pas recevable [1], parce qu'elle estoit nouvelle et dangereuse, que dans le sens que l'amour d'esperance y estoit expliqué, n'agissant plus par le motif de cette vertu, l'esperance estoit mauvaise, ayant pour motif principal et dominant l'interest propre, et le faisant prévaloir à la gloire de Dieu ; que l'amour pur estoit dans ses principes incompatible avec l'exercice de l'esperance, dont on ne suivoit plus le motif; qu'à suivre les notions que donne le livre aux deux degrez d'amour de charité, celuy qui est appellé intéressé ou meslangé de l'interest propre, et le pur, il faudroit mettre une quatrième vertu theologique ; qu'enfin l'amour pur, ainsi qu'il est définy, n'est pas de cette vie selon S. Augustin et S. Bernard : cette souveraine perfection, qui n'admet pas un seul retour sur nous mesmes, ne pouvant estre en nous, tant qu'il y a encore quelques restes de ce qu'on appelle concupiscence, qui ne meurt entierement qu'avec nous comme ces Peres le marquent.

2° Rapportant à la seconde partie ce que le livre dit des suppositions

ment contradictoires, qui fussent ou des propositions révélées ou des conclusions théologiques. » Pirot fut réduit à dire qu'il ne pouvait s'engager à le satisfaire sur ce dernier point. (Fénelon à Noailles, 8 juin 1697.)

Il est curieux de suivre ce travail auquel se livraient en même temps Bossuet et les deux autres prélats. Ils ont reçu l'*ordre du roi* (!) d'extraire du nouveau livre les propositions suspectes et de les qualifier (Bossuet à son neveu, 24 mars 1697); le 15 avril, ils s'y étaient mis, et ils continuèrent même après que Fénelon eut déféré son livre à Rome. Leur intention était de lui remettre les propositions ainsi qualifiées, comme le roi l'avait voulu (lettres de Bossuet, 15, 22 et 29 avril). Mais du 29 avril au 6 mai, un changement important semble s'être produit dans les dispositions de Bossuet. En effet, le 29 avril, il écrivait : « Les bonnes intentions de M. de Cambrai nous étant connues, nous ne doutons pas qu'il ne satisfasse l'Église, et ce nous serait une grande douleur d'avoir à envoyer des instructions à Rome contre des erreurs qui tendent à la subversion de la religion. » Au contraire, on lit dans la lettre du 6 mai : « Comme nous avons sujet de craindre qu'il ne biaise... nous nous sentons obligés d'instruire le Pape de l'importance de la chose et des raisons que nous avons d'en éclaircir Sa Sainteté... Nous avons eu toute la patience possible et fait toute sorte d'efforts pour finir l'affaire par les voies de la charité. Puisqu'on la pousse jusqu'à Rome, il faudra éclater malgré nous... » Cependant Noailles ne suivait pas assez docilement l'impulsion de l'évêque de Meaux : « M. de Paris craint M. de Cambrai et me craint également. *Je le contrains*, car sans moi tout irait à l'abandon. Messieurs de Paris et de Chartres sont faibles et n'agiront qu'autant qu'ils seront poussés. » (Lettre du 10 juin 1697.) Enfin, le 16 juin, au nom de ses deux confrères, Bossuet va dire à Louis XIV que si Fénelon ne se résout pas à faire ce qu'il doit (c'est-à-dire ce que veut Bossuet), leur parti est pris d'écrire au Pape, et de poursuivre la condamnation de l'archevêque de Cambrai (Bossuet, lettre du 17 juin). Néanmoins cette résolution ne devint définitive que le 16 juillet, ainsi qu'on le verra plus loin.

1. C'était avant l'impression du livre qu'il fallait dire cela à M. de Cambrai!

par impossible qui iroient à la damnation, de l'indifférence pour le salut, du sacrifice absolu de l'éternité, ce que le livre suppose d'une pretenduë perfection souveraine, qui se trouve dans cette voye de l'amour pur, en faisant un etat habituel pour quelques ames quoyque non invariable, ni inamissible, ce qu'il assûre du secret qu'il dit qu'ont fait les pasteurs de tous les temps des mysteres de cette voye du pur amour au commun des justes, n'en parlant qu'aux ames à qui Dieu en donnoit l'attrait, quoyque cette doctrine fût la pure et simple perfection de l'Evangile marquée dans toute la tradition ; ce sont tous ses termes art. 11, page 261; l'omission de Molinos et des Quietistes modernes condamnez par les ordonnances, dans le denombrement qu'il fait des livres des faux spirituels, où il nomme les anciens gnostiques, les beguards et les Illuminés de l'Andalousie au dernier siècle, sans parler des faux mistiques de nos jours, soit étrangers, soit françois condamnez à Rome et en France, et autres défauts que le sisteme attire avec luy.

Enfin relevant dans (la) troisième partie quelques applications arbitraires des textes de l'Ecriture détournez de leur sens naturel, des citations abusives de S. François de Sales, soit en apportant de luy, comme fait l'autheur, des propositions dures, sans y ajouter les adoucissemens et les correctifs que le saint y a mis luy mesme, ou dans les endroits dont elles sont tirées ou ailleurs, s'expliquant luy méme et fournissant dans un lieu de quoy lever toute la difficulté qui pourroist estre dans un autre ; soit en alleguant son authorité avec des caractères italiques differens des autres, comme si on en décrivoit les mémes mots à la lettre, quoy qu'en bien des citations ce ne soit ni son sens ni ses termes, soit en poussant trop loin ce qu'il dit, et luy faisant soutenir des erreurs fort éloignées du livre qu'il a escrit, et de son sens, comme sont l'indifférence pour le salut, le sacrifice absolu de l'éternité, etc. [1] ; ce que l'autheur dit de Jesus Christ, mettant en luy un trouble involontaire dans la partie inferieure, et quelques autres fautes.

Pendant que tout cela se faisoit, M. de Cambray voyant l'éclat que faisoit son livre et ne doutant point qu'on ne l'eust envoyé à Rome, y escrivit luy-même au Pape une lettre latine qui a esté entre les mains de tout le monde [2]. Elle ne pouvoit estre escrite avec plus de soumission ni en termes plus respectueux. Il y dit encore ce qu'il avoit dit dans l'avertissement de son livre, qu'il ne fait dans cet ouvrage qu'expliquer la doctrine des XXXIV articles qu'il a luy-même dressés et signés avec d'autres prélats, et celle de leurs censures. Il promet à Sa Sainteté dans cette lettre qu'il luy enverra son livre traduit en latin, avec une preuve par la tradition de ce qu'il contient, et il le prie de ne point faire examiner son livre qu'il n'ait envoyé sa traduction latine.

1. Il est vraiment étrange que ces réflexions ne se soient pas présentées à l'esprit de Pirot pendant l'examen préliminaire du livre!

2. Elle est du 27 avril 1697. — Bossuet avait envoyé au Pape ses *États d'oraison* dès le 27 mars.

Il voyait toujours M. l'archevêque soit à Versailles, soit à l'archevêché, il voyoit même M. de Chartres, et sur les difficultez qu'il lui proposa par écrit au sujet de son livre, il écrivit une explication qu'il luy envoya. M. Pirot se trouva trois fois à l'archevêché, quand il y confera sur son livre avec M. l'archevêque, et fut présent à la conférence, et comme il avoit esté nommé par M. de Cambray, pour donner son avis avec M. Tronson à M. l'archevêque, il vit par ordre de ce prélat M. Tronson par deux fois à Saint-Sulpice, un matin et tout un autre jour entier, y disnant dans la communauté pour avoir plus de temps à donner à M. Tronson, devant et après le disner. Il luy lut dans ces trois séances avec toute l'application possible tout son second extrait, qui pourroit bien estre de trois grandes heures de lecture à le lire couremment, mais qui demande 10 ou 12 pour l'examiner avec application qui (*sic*) s'y fit entre eux deux, raisonnant sur les endroits du livre et relisant souvent l'original, et faisant une grande attention aux authoritez des pères et d'autres auteurs que M. Pirot a fait entrer dans cet extrait. M. Tronson lui parut convaincu de tout son extrait. Toute la peine qu'il luy témoigna étoit de pouvoir persuader M. de Cambray. Il ne pouvoit qu'il ne condamnast son livre, mais il auroit souhaité que M. de Cambray pût par quelque déclaration de ses sentimens, empescher que son livre ne fist aucun mal dans l'Eglise, et c'est le biais qu'il voyoit difficile à trouver. S'il n'y avoit eu que quelques endroits mauvais, on auroit pû les corriger et en estre quitte par une explication nette de la bonne doctrine sur cette matière; mais le livre estant mauvais dans sa masse, par le faux système qui s'y répand par tout, et y ayant encore outre cela beaucoup de propositions erronées, semées de costé et d'autre, il ne paroissoit pas de moyen à le sauver par une explication [1]. Les explications ne suffisent pas, a moins qu'il ne s'agisse d'un livre bon dans le fond, mais embarrassé et obscur, qui demande d'estre développé et éclaircy, mais quand on convient qu'un livre est mauvais, il est malaisé d'y apporter remède, si l'autheur ne le supprime et ne le condamne luy-même. Le livre n'estant pas susceptible d'une correction limitée, on n'a guères de voye pour prévenir le mal qu'il pourroit faire dans l'église, que de porter l'autheur à l'abandonner. Quelque livre qu'il put faire qui y seroit contraire, le premier subsistant sans estre révoqué, le mal demeureroit toujours, et on auroit à craindre, ou que l'autheur ne revint luy-même à le défendre, ou que d'autres détachassent le second du premier pour s'attacher eux-mêmes à ce premier sous prétexte qu'on l'auroit trouvé sans atteinte.

M. de Cambray voyant que sa première explication n'avoit pas contenté, il en fit une seconde pour défendre son systhème, mais elle ne

1. Encore une fois, si le livre était si foncièrement mauvais, pourquoi n'en avertissiez-vous pas l'auteur dès le début, puisqu'il vous consultait **et,** de votre aveu, recevait docilement vos observations?

satisfit pas plus que la première, elle parut insuffisante, peu intelligible, et peu revenante au livre, en ce qu'elle pouvoit avoir de bon, disant souvent le contraire du livre. M. l'archevêque ne s'en tint pas à M. Tronson et à M. Pirot : il consulta encore d'autres théologiens [1] en nombre, et dans une entrevue qu'il eut avec M. de Cambray chez M. Tronson à Saint-Sulpice le 18 juillet, M. de Chanterac grand vicaire de M. de Cambray y estant, M. Pirot, M. Boyleau et M. de Beaufort aussi présens, M. de Paris dit à M. de Cambray qu'il avoit consulté bien des théologiens de différents caractères et de tous ordres sur le livre, et qu'ils estoient tous convenus que le livre estoit mauvais en luy-même, et ne pouvoit se sauver; qu'il les avoit veû tous séparément, sans que pas un sceût qu'il eust parlé ou qu'il vouloit parler à d'autres, et que pas un d'eux favorisoit cet ouvrage. M. de Cambray parla à son ordinaire avec infiniment d'esprit et de noblesse, mais ne disant rien qui allast à excuser son livre, ce qu'il disoit en estoit tout différent. L'entretien fut de près de huit heures, le livre à la main, et cela n'avança rien.

M. l'archevêque le vit encore le dimanche en passant pour aller à Versailles et luy parla très fortement, sans pouvoir le faire changer. Il y a apparence que s'il avoit voulu donner une bonne déclaration précise de ce qu'on doit croire sur le sujet, en marquant que son livre avoit besoin de cela pour estre à couvert, ne pouvant par luy-même se soutenir, on s'en seroit contenté.

M. l'abbé de Chanterac avoit rendu trois visites à M. Pirot huit jours avant l'entreveüe de Saint-Sulpice, et M. Pirot luy lut dans la première son troisième escrit. Il avoit lû luy-mesme en son particulier son premier qui estoit le plus grand des trois, et le second estoit encore entre les mains de M. de Cambray, M. l'abbé de Maulévrier les ayant eû tous trois de M. Pirot trois semaines auparavant, c'est-à-dire au mois de juin, et ne les ayant renvoyé à M. Pirot que le huitiesme aoust, après les avoir retiré des mains de M. de Cambray et de M. de Chanterac [2].

M. de Meaux a toujours demandé quelque entreveüe à M. de Cambray, espérant de le faire revenir dans la conférence. Mais M. de Cambray a

1. Fénelon demande à Chantérac (28 juin 1697) de faire des copies d'un écrit destiné aux théologiens que veut consulter Noailles.

2. Il est fait mention de l'*extrait de M. Pirot,* dans la correspondance de Fénelon (A Chantérac, 9, 11, 13 et 14 juillet 1697). Au lieu de s'y voir condamné, l'archevêque de Cambrai dit que cet écrit, « loin de combattre son livre, en établit tout le véritable système ».

Une lettre de Chantérac nous renseigne sur les dispositions intimes de Pirot à cette époque : « Il m'a paru très peu content ou un peu aigri de ce qu'étant à Conflans lorsque M. de Meaux et M. de Chartres y allèrent, M. de Chartres pria M. de Beaufort et lui qu'ils les laissassent tous trois seuls conférer ensemble, et qu'ils n'eurent aucune part au secret de cette conversation, lui qui avait été de *dix-sept autres* qu'on a tenues à Conflans ou à Paris; que M. de Meaux l'avait ramené sans lui dire mot, etc. » La même lettre nous apprend qu'alors Pirot était décidé, pour terminer l'affaire, à dresser, comme Fénelon le lui avait demandé sans succès (voir plus haut, p. 424, note 5), des propositions de foi et à noter les endroits du livre qui semblent les détruire. (A Fénelon, 17 juillet 1697.)

toujours refusé, consentant seulement à recevoir des mémoires, où il luy marqueroit ce qu'il reprenoit en son livre. Il est vray qu'il n'en a eu de luy qu'après le 14e juillet [1], mais il y avoit eû auparavant quelques articles donnez par M. de Cambray, sur quoy M. de Meaux fit quelques remarques. Et si le recueil de ce qu'il reprenoit dans le livre n'a esté donné que tard par M. de Meaux, M. l'archevêque avoit donné un petit mémoire des principales choses qu'il y avoit à reprendre dans cet ouvrage dez le mois de juin. Au mesme mois, M. Pirot avoit donné ses trois écrits à M. l'abbé de Maulevrier, pour les faire passer à M. de Cambray, et il les a eû plus de 6 semaines. M. de Chartres en avoit donné dez le mois de May, et M. de Cambray n'a pu ignorer ce qui faisoit peine dans son livre [2].

M. de Paris n'esperant plus de rien obtenir de M. de Cambray, en donna avis à M. de Meaux et à M. de Chartres, et tous trois le mardy 16 juillet [3] arrêtèrent de se joindre ensemble sous le bon plaisir du roy et de faire une declaration, qui porteroit que bien loin de reconnoistre la doctrine des XXXIV articles et de leurs censures dans le livre de M. de Cambray, ils estoient obligez de tesmoigner ouvertement qu'ils y en reconnoissoient une toute contraire. Avant que d'executer cette résolution, M. l'archevêque voulut encore voir M. de Cambray le 18 et le 21, pour faire ses derniers efforts sur son esprit. Tout cela fut inutile. Enfin ces trois prélats pensèrent à dresser leur acte, qui ne fut pas sitôt près [4].

Pendant ce temps-là, M. de Cambray écrivit le 25 juillet dernier une grande lettre au roy, de Versailles à Meudon, ou après avoir marqué qu'il n'avait pû précisément savoir ce qu'il y avoit à reprendre dans son livre que bien des théologiens approuvoient sans oser s'en expliquer, qu'il ne pouvoit faire de rétractation, ni oblique ni positive : la première ne luy convenant en aucune manière et ne se sentant coupable d'aucune erreur, ce que supposeroit la deuxième, il supplioit Sa Majesté de luy permettre d'aller luy-même à Rome pour défendre son livre, promettant de n'y voir personne que le Pape et ceux qu'il luy donneroit pour l'examiner; de ne se mêler d'aucune autre affaire, d'y vivre plus solitairement qu'il ne faisoit à Versailles et d'en revenir au moment que Sa Sainteté l'auroit jugé, soumis à ce qu'elle prononceroit, et revenant de là ou justifié ou détrompé, et toujours catholique, en estat de détromper luy-même les théologiens cachez qui recevoient la

1. Fénelon dit qu'il les a reçues seulement le 20 juillet (A Noailles, 22 juillet 1697).

2. M. de Cambrai, sachant qu'il n'avait au fond qu'un adversaire, c'est-à-dire Bossuet, c'est des remarques de celui-ci seul qu'il devait tenir compte pour ses explications et sa défense.

3. Qu'on remarque cette date. C'est le 16 juillet que les évêques décident d'agir officiellement contre leur confrère, et c'est le 20 seulement qu'on lui remet les remarques de Bossuet qu'il avait sollicitées en vue d'arriver à une solution pacifique.

4. Le roi annonça cette déclaration au pape en sollicitant son jugement dans cette affaire, le 26 juillet 1697. Elle n'était pas encore arrêtée et elle ne fut envoyée que le 12 du mois d'août. (Voir plus loin.)

doctrine de son livre, si eux et luy s'estoient trompé en cela. La lettre est pressante et bien écrite [1].

L'acte des trois Prélats se fit en latin et depuis il fut traduit en françois. Ils le commencent par dire que M. de Cambray ayant fait un livre sur la vie intérieure sous le titre de *Maximes des Saints*, et ayant dans l'avertissement qui est à la teste du livre, dit précisément qu'il ne prétendoit dans cet ouvage qu'expliquer avec plus d'étendue les principes des trente-quatre propositions que deux grands prélats avoient donné au public (entendant M. l'archevêque de Paris et M. l'évêque de Meaux) et disant expressément dans sa lettre au Pape, que son livre ne contenoit d'autre doctrine que celle des trente-quatre articles, et des censures des évêques, deux d'entre eux ayant inséré ces articles dans leurs ordonnances et estant tous les trois les seuls évêques de France qui eussent fait des censures sur ce sujet, ils avoient crû devoir lire ce livre avec attention, pour reconnoistre s'il contenoit leur doctrine, et en ayant vû une toute contraire, ils en avoient averty l'autheur, mais que n'ayant pû luy persuader de l'avouer, ils sont obligez de peur de passer dans l'esprit de personne, particulièrement du Pape, pour qui ils ont un si grand respect, et à qui ils veulent estre inviolablement unis, pour authoriser cette doctrine, de déclarer que les trente-quatre articles publiez par deux d'entre eux, et les censures portées par eux trois contiennent une doctrine très éloignée de celle de ce livre. Ils font ensuite un petit recueil des principales erreurs du livre, et qui sont formellement contre les articles. Ils ajoutent après quelques propositions fausses et erronées, mais évitant de les qualifier, (*d'*)autant qu'elles le sont déjà par les trente-quatre articles que M. de Cambray signa comme M. de Meaux et M. de Châlons présentement archevêque de Paris, en 1695.

L'acte ménage fort M. de Cambray. Il a esté vû du Roy, qui a trouvé bon que les trois prélats le missent entre les mains de M. le Nonce signé d'eux trois. Ils le signèrent le 7e aoust, et il fut envoyé à Rome le lundy 12e par M. le Nonce. Il n'est point adressé au Pape, il n'y est pas dit un mot du nonce, et les prélats ont soigneusement évité d'y rien faire entrer, qui marquast qu'on attendoit sur cela le jugement du Saint-Siége, pour ne pas se lier les mains [2]. C'est M. de Cambray qui a porté luy-même la chose à Rome. Les prélats n'y écrivent pas pour l'y dénoncer. L'acte n'a rien qui soit denonciation; ils ne joignent pas de lettre au pape à cet acte en le mettant entre les mains du Nonce. C'est M. de Cambray qui de luy-même choisit le pape comme son supérieur, et celuy de tous les évêques du monde de droit divin.

Le roy écrit en même temps [3] à Sa Sainteté pour la prier de prononcer

1. Il est bien regrettable que cette lettre soit perdue.

2. J'avoue ne rien comprendre à ces subtilités gallicanes. Si on n'attendait point le jugement du Pape, pourquoi le roi le sollicitait-il, et pourquoi allait-on avec tant d'insistance mettre le saint père en demeure de le prononcer?

3. Non, c'est quinze jours plus tôt.

sur l'affaire. Si Sa Majesté eust voulu faire une affaire de plus grand éclat, il auroit fallu pour suivre les formes, faire tenir un concile de la province de Cambray, d'où il y auroit eû appel à Rome, le saint siége nommant pour la terminer des juges *in partibus*, et le pape n'auroit pas connu de l'affaire en première instance. Mais comme on n'observe point icy d'ordre judiciaire, qu'il n'y a point de partie de M. de Cambray, qu'on ne l'a point déféré, qu'il n'est point cité, qu'il veut bien de luy-même s'en rapporter au pape, sans autre procédure, s'il est de la bonté du Roy et de sa grande sagesse, pour donner à M. de Cambray ce qu'il souhaitte d'estre jugé par le pape, et finir plutôt une affaire qui auroit esté d'une longue discussion si on l'eust voulu faire examiner en France par un concile, de trouver bon que le pape satisfasse à M. de Cambray et juge luy-même son affaire, sans que Sa Majesté introduise par là une voye de faire terminer le jugement de la doctrine d'un livre, qui puisse tirer à conséquence pour l'usage des actes judiciaires dans l'église de France, ni dont on puisse craindre que le pape puisse s'attribuer un droit, d'attirer à Rome ces sortes de jugemens quand il luy plairoit, sans qu'on eust soy-même recours à luy. Tout ce qui seroit désagréable, c'est que dans la suitte le Pape faisant travailler à l'examen du livre de M. de Cambray vint à le citer luy-même à Rome pour s'expliquer. Mais c'est ce qui n'est pas à craindre du Pape, qui paroit éloigné de toute innovation et entreprise extraordinaire. Et quand il se feroit à Rome quelque citation semblable, le Roy seroit toujours en estat d'en empescher l'execution. Cela n'est pas de nos mœurs, et Sa Majesté ne le souffriroit pas. Si messieurs les trois prélats donnent encore à M. le Nonce quelques mémoires instructives qui aillent plus au détail du livre, pour le faire connoistre, ce n'est pas qu'ils veuillent poursuivre ce jugement, mais c'est pour aider Rome en cet examen que M. de Cambray a demandé, et que Sa Majesté a bien voulu consentir qu'il continuast à demander. Le Roy ne luy a pas accordé d'aller à Rome, et il est à présent dans son diocèse, estant party pour Cambray, le 3e aoust.

Il court une lettre qu'il écrivist de Versaille ce même jour là sur le point de son départ à un amy [1], où il luy marque qu'il part pour Cambray, qu'il attend sur son livre le jugement du Pape son supérieur, qu'il a tout abandonné pour défendre la vérité, qu'il se soumettra à la décision du Saint Siége, souhaitant que s'il le condamne, il marque les propositions qu'il condamnera et le sens auquel il les condamnera, afin que sa soumission soit sans restriction : qu'il faut prier Dieu pour

1. Elle se trouve au tome II des *Œuvres* de Fénelon, p. 282 et suiv., et aussi dans la correspondance de Bossuet, à la date du 3 août 1697. Voir les réflexions sévères et, à mon avis, injustes de Bossuet (A son neveu, 12 août 1697), qui a d'ailleurs fait une réponse à cette lettre sous le nom d'un tiers (dans ses *Œuvres*, éd. Lachat, t. XIX, p. 149). Voir aussi, dans la correspondance de Fénelon, la lettre de Bertier avec la réponse (15 et 21 août 1697), et la lettre de Fénelon à Beauvilliers (1er septembre).

l'intérest de l'oraison mémes, qui est en péril. Cette lettre est présentement public (*sic*).

Sur l'avis que M. de Cambray eût de l'acte des trois Prélats, il protesta chez M. le Nonce de tout ce qui se pouvoit faire contre son livre ailleurs qu'au tribunal du Pape, où il l'avoit porté [1]. Il y envoye M. l'abbé de Chanterac son parent et son grand vicaire, homme sage, pacifique, instruit de la matière [2]. Voyla où en est présentement l'affaire ; il faut attendre [3] ce qui se prépare à Rome, où on ne va pas viste. »

Ici s'arrête le récit de l'abbé Pirot. En ce qui concerne Mme Guyon, les papiers de La Reynie, auxquels nous avons déjà fait quelques emprunts, nous permettent d'y ajouter certains détails intéressants.

Mme Guyon demeurait tranquille à Vaugirard depuis près de deux ans quand elle fut subitement transportée à la Bastille [4], tandis que ses deux servantes étaient enfermées, l'une dans la mème forteresse, et l'autre au donjon de Vincennes. Voici ce qui s'était passé : voyant que les écrits théologiques de Bossuet n'obtenaient pas assez vite la condamnation des *Maximes des saints*, les adversaires de Fénelon avaient décidé de quitter le terrain du dogme et de porter la discussion sur celui des faits. Il s'agissait d'agir vite, de prouver une liaison entre l'archevêque de Cambrai et le P. La Combe, et de montrer que l'attachement de Fénelon à Mme Guyon, fondé sur l'identité des doctrines, était sans excuse [5]. C'est le temps où l'abbé Bossuet écrivait : « C'est une erreur de vouloir encore ménager M. de Cambrai... Il ne faut pas hésiter d'envoyer tout ce qui fait connaître l'attache de M. de Cambrai pour Mme Guyon et le P. de La Combe et leur doctrine sur les mœurs : cela est de la dernière conséquence. » « Il faut *décrier* le parti de M. de Cambrai », écrivait-il encore [6]. Bossuet travaillait à sa *Relation sur le quiétisme* et promettait que M. de Cambrai « serait couvert de confusion » ; il approuvait qu'on comparât Fénelon et Abélard, en attendant qu'il l'appelât lui-même le Montan d'une nouvelle Priscille [7].

Abusant d'une déclaration du P. La Combe à l'évêque de Tarbes, on avait voulu y voir la confession de relations coupables avec sa pénitente. On avait obtenu qu'il fût transféré à Vincennes, où on lui avait fait écrire, le 25 avril, à Mme Guyon, une lettre dans laquelle des esprits prévenus virent un nouvel aveu et l'on voulait s'en servir pour amener Mme Guyon à se reconnaître sa complice. Par deux fois, le doux Noailles se transporta à Vaugirard pour « lui faire avouer qu'elle avait eu un commerce criminel avec le P. de La Combe [8] ». Elle protesta avec indignation, déclarant que si la lettre qu'on lui présentait était bien de son directeur, il fallait qu'il fût devenu fou, ce qui allait être reconnu vrai ; elle réclama énergiquement de lui être confrontée,

1. La voir dans la correspondance de Fénelon, à la date du 16 août 1697.

2. Il faut noter ce témoignage rendu à l'envoyé de Fénelon par un théologien du parti contraire.

3. Oui, il eût fallu attendre, sans continuer la polémique en France. Puisque les adversaires de Fénelon prétendaient n'être pas ses parties ni ses accusateurs, il devait leur suffire d'avoir, par leur déclaration officielle, empêché qu'on pût les accuser d'enseigner le quiétisme.

4. Le registre de La Reynie dit : le 3 juin ; celui de Du Junca (Ms. de l'Arsenal, 5133) porte : le mercredi 4 juin.

5. Lettre de l'abbé Bossuet, 25 mars 1698.

6. Lettres du 1er et du 8 avril ; cf. 17 avril, 22 avril et 20 mai, et lettre de Bossuet, 5 mai.

7. Lettres de Bossuet, 28 avril, 25 mai et 1er juin 1698.

8. N. a. fr. 5250, f° 74.

mais la confrontation annoncée par Bossuet, le 28 avril, et dont on attendait des merveilles, n'eut pas lieu.

Cependant le roi, sur qui on avait soin d'agir, se fit lire tout ce que La Reynie avait écrit sur Mme Guyon (12 mai), et le 31 mai, il donnait l'ordre de la faire enfermer à la Bastille, et cet ordre s'exécutait trois jours après, le lendemain du jour où les parents et les amis de Fénelon, enveloppés dans sa disgrâce, étaient chassés de la cour. Quelques jours après, Bossuet avait publié sa *Relation sur le quiétisme*; l'effet en était prodigieux, et il pouvait écrire à son digne neveu : « M. de Cambrai est souverainement *décrié* à la cour et à la ville [1]. »

Mais Fénelon ayant opposé la réponse que l'on sait, il se produisit soudain un revirement dans les esprits. L'évêque de Meaux s'occupa de lui répliquer, et La Reynie en fit autant. Notre manuscrit contient, en effet (ff. 88 à 125) un long rapport de celui-ci sur le quiétisme, qui est une réfutation du dernier écrit de Fénelon, et qui a dû être communiqué à Bossuet [2].

Le lieutenant de police ne se borne pas à raconter des faits ; il indique aussi la marche à suivre pour répondre à l'archevêque de Cambrai :

« ... La même nécessité d'expliquer le *faux mystère de nos jours* [3] demanderait aussi la liberté de révéler ce qu'on a su par M. l'évêque de Tarbes, c'est-à-dire ce qu'il peut être nécessaire de manifester pour la vérité sans blesser la charité, et ce que le P. de La Combe a aussi déclaré depuis qu'il a été transféré de Lourdes à Vincennes touchant sa doctrine, la manière dont lui et Mme Guyon l'ont toujours entendue. Car cette explication et la condamnation qu'on [4] dit qu'il en a prononcée lui-même, avec le soin qu'on dit qu'il a pris d'exhorter Mme Guyon d'en faire autant, est un fait et un point capital à manifester, qui justifie les premières précautions que le roi a prises dès le commencement et dans la suite, tant à l'égard du P. de La Combe, qu'à l'égard de Mme Guyon. On établit en même temps la certitude des erreurs des livres, la nécessité des censures, et on justifie aussi par le même moyen toute la conduite de MM. les évêques, en faisant valoir par les déclarations du P. de La Combe qu'ils ne se sont point trompés sur la doctrine et qu'ils ont eu raison de s'élever comme ils ont fait.

« Quelque conformité de doctrine qu'il puisse y avoir entre la doctrine du livre de l'*Explication des maximes des saints* et la doctrine des livres de Mme Guyon, il sera toujours utile, ce semble, par rapport à l'objet qu'on s'est proposé dès le commencement, que tout le monde puisse entendre par la suite des faits que l'auteur de la *Réponse* [5] n'a pu ni dû avoir l'estime qu'il dit avoir eue pour cette femme, qu'il n'a pu y être trompé aussi longtemps, que la cause qu'il allègue de son estime pour elle ne peut être véritable et qu'il faut nécessairement que la conformité de leurs principes et de leurs sentiments soit l'unique sujet de leur liaison et de leur correspondance. »

1. Lettre du 30 juin 1698.

2. Notre ms. fournit la preuve de rapports intimes entre le policier et l'évêque de Meaux au cours de cette affaire. Sur l'un des interrogatoires, La Reynie a écrit de sa main en marge : « Demander à M. de Meaux ce qu'il lui a dit de l'*Apocalypse* et des *Cantiques* » (f° 279). Et ailleurs : « Le de juillet 1698, après la grande direction à Versailles, étant à la promenade du côté de la ménagerie de Mme la Duchesse avec M. l'évêque de Meaux, M. de Breteuil, conseiller d'État, intendant des finances, et M. l'abbé Fleury, nous avons rencontré MM. les cardinaux d'Estrées et de Janson avec M. l'abbé d'Estrées qui revenaient du lieu où nous allions, et s'étant arrêtés, descendus du carosse où ils étaient, ils ont bien voulu encore y revenir...» (f° 84).

3. Cette expression est celle dont se sert Bossuet dans la conclusion de sa *Relation*.

4. Si La Reynie n'est pas plus affirmatif, c'est que La Combe a été interrogé non pas par lui, mais par d'Argenson.

5. C'est-à-dire Fénelon.

A la fin de ce mémoire, La Reynie a ajouté : « J'ai commencé de travailler à faire ce mémoire au mois de septembre 1698, après le départ du roi pour le voyage de Compiègne et je l'ai fini dans le même mois de septembre. » Or Dangeau nous apprend que Louis XIV partit de Versailles le jeudi 28 août pour Compiègne, où il arriva le 30, après avoir visité Chantilly.

Vers le même temps, Mme de Maintenon demandait qu'on confrontât Mme Guyon avec le P. La Combe. Elle écrivait, le 9 septembre, à Noailles : « Je ne comprends pas bien quelle confrontation vous voulez faire du P. de La Combe. Y en aurait-il une meilleure que celle de Mme Guyon avec lui, puisque c'est lui-même qui dit avoir passé quinze nuits avec elle? » C'était ce que réclamait l'équité la plus élémentaire; néanmoins on n'en fit rien. La malheureuse femme demeura à la Bastille jusqu'au mois de mars 1703, c'est-à-dire quatre ans encore après la condamnation du livre de Fénelon [1].

Pour ce qui est de Fénelon, on sera sans doute curieux de savoir quels sentiments Pirot professait à son endroit. Une lettre de Chantérac, écrite peu de jours après la condamnation des *Maximes des saints*, va nous l'apprendre. Il fait part à l'archevêque de Cambrai de la bonne impression produite à Rome par la nouvelle de sa soumission édifiante. « Je n'osais en dire un mot jusqu'à ce que diverses autres lettres l'ont rendue publique, et M. Pirot même l'a écrite au P. François Latenai, carme du grand couvent et docteur de Sorbonne, son bon ami, qui est ici [2]. Quelques termes de sa lettre font voir que votre fermeté, dans une rencontre si surprenante, vous attire tant de louanges à Paris qu'il serait déjà assez disposé par là, malgré le bref, à se mettre encore *à genoux* (c'est Chantérac qui souligne) pour lire vos écrits [3]. » Cette parole est de quelqu'un qui a beaucoup à se faire pardonner, et il faut avouer qu'à l'égard de Fénelon, Pirot n'était pas sans reproche : en effet, l'approbation que par faiblesse, ignorance, légèreté ou flatterie, il avait, au début, donnée au livre des *Maximes des saints* fut, à n'en pas douter, pour beaucoup dans l'opiniâtreté que l'archevêque de Cambrai mit à le soutenir et qui fut la cause de tous ses malheurs.

Il est à regretter que Pirot n'ait pas poussé jusqu'au bout sa relation de la querelle du quiétisme. En effet, il n'est point suspect de partialité pour Fénelon, et, d'un autre côté, nous avons moins sujet de nous défier de lui que des autres partisans de Bossuet. Quoi qu'il en soit, tel qu'est son témoignage, il permettra, je l'espère, de préciser certains détails de cette affaire encore bien obscure, et surtout de diminuer les charges qu'elle fait peser sur la mémoire de Fénelon.

(*A suivre.*) CH. URBAIN.

1. Le triomphe de Bossuet ne l'avait pas radouci à l'endroit de la détenue : « J'ai vu ce matin M. l'évêque de Meaux, bien convaincu qu'il faut laisser Mme Guyon en prison », écrivait Mme de Maintenon à l'archevêque de Paris, le 27 mai 1701.

2. Le P. Latenai, tout dévoué à Bossuet, avait failli être nommé examinateur du livre de Fénelon. (Voir, édit. Lachat, t. XXIX, p. 295 et 312; t. XXX, p. 157).

3. A Fénelon, 18 avril 1699.

LE SONNET DU SONNET

A propos de la reproduction, dans la revue *Au quartier latin* (numéro de la Mi-carême 1896), d'un fort agréable sonnet de M. Henri Meilhac, qui commence ainsi :

Un sonnet, dites-vous? Savez-vous bien, Madame,
Qu'il me faudra trouver trois rimes à sonnet?...

le *Journal des Débats* des 20 et 23 mars 1896 rappelait que notre spirituel écrivain n'a point été le premier à s'essayer au jeu plaisant de définir dans un sonnet l'art d'assembler selon « les rigoureuses lois » les quatorze vers du petit poème, et il nous signalait, sans en nommer l'auteur, d'abord un sonnet français tiré du *Dictionnaire portatif des rimes françaises* de P.-A. de Lanneau (Paris, 1829) :

Doris, qui sait qu'aux vers quelquefois je me plais,
Me demande un sonnet, et je m'en désespère...

puis, d'après la communication d'un correspondant, un sonnet espagnol de Lope de Vega, modèle direct du premier :

Un soneto me manda hacer Violante,
Que en mi vida me he visto en tal aprieto...

Il n'y a rien à redire à ces rapprochements curieux, sinon qu'ils auraient gagné en précision si le collaborateur du *Journal des Débats* avait consulté, par exemple, la *Monographie du sonnet* de M. Louis de Veyrières (Paris, 1869-1870, 2 vol. in-12) : là il aurait vu que le premier sonnet imité de Lope de Vega (*Doris, qui sait qu'aux vers...*) appartient à Régnier Desmarais. Mais M. de Veyrières lui-même n'a pas épuisé le sujet, et comme ces questions de généalogie littéraire ou de parenté entre écrivains n'offrent d'intérêt qu'à la condition d'être exactement documentées, les lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire* ne m'en voudront pas, je l'espère, de leur exposer l'histoire aussi complète que possible de cette filiation.

Avant Lope de Vega, et toujours dans le domaine de la littérature espagnole, nous avons une autre pièce qu'on pourrait bien tenir pour le point de départ ou le premier essai du sonnet-définition, si elle n'est pas, comme tant de pièces espagnoles, un pastiche de quelque composition italienne antérieure qui reste à découvrir. On trouve le sonnet espagnol, sous le nom de Diego de Mendoza, au fol. 65 v° d'une anthologie très connue du commencement du XVIIe siècle, la *Primera parte de las flores de poetas ilustres de España*, compilée par Pedro de Espinosa et imprimée à Valladolid en 1605 [1] :

Pedis, reyna, un soneto : ya le hago;
Ya el primer verso y el segundo es hecho.
Si el tercero me sale de provecho,
Con otro verso el un quarteto os pago.

1. Voyez dans le *Catalogo de la biblioteca de Salvá*, sous le n° 240, la description de ce très rare volume, dont certains exemplaires ont des cartons.

Ya llego al quinto. España, Santiago!
Fuera, que entro en el sexto; sus, buen pecho!
Si del septimo salgo, gran derecho
Tengo a salir con vida deste trago.
Ya tenemos a un cabo los quartetos.
Que me dezis, señora? no ando bravo?
Mas sabe Dios si temo los tercetos;
Y si con bien este soneto acabo,
Nunca en toda mi vida mas sonetos!
Ya deste, gloria a Dios, he visto el cabo.

Le sonnet en question appartient-il vraiment au célèbre homme d'État, érudit et poète? On en doute, car la pièce n'apparaît ni dans les manuscrits de ses œuvres poétiques ni dans le choix qui en a été publié à Madrid en 1610. Pourtant elle n'est pas indigne de Mendoza : l'historien de la *Guerre de Grenade* a fait beaucoup de sonnets qui ne valent pas mieux ou qui même valent moins que celui-là. En tout cas, le petit exercice fut goûté. Lope de Vega, qui alors, en 1605, entrait précisément dans sa période de grande production et volontiers happait au passage les idées d'autrui capables de donner du piquant et de la variété à ses propres ouvrages, n'omit pas de noter ce sonnet qu'il dut lire plus d'une fois dans les *Flores* d'Espinosa, le recueil à la mode, et où lui-même figurait en bonne place avec plusieurs poésies lyriques.

Toutes les anthologies modernes, depuis le *Parnaso español* de Lopez de Sedano et les diverses éditions des *Poesias selectas* de Quintana jusqu'à la *Coleccion de autores selectos latinos y castellanos* (Madrid, 1849), estimable manuel scolaire, et jusqu'aux « Morceaux choisis » que perpètrent annuellement les éditeurs d'Espagne ou d'Amérique, toutes ces compilations nous donnent un sonnet de Lope de Vega fait sur le patron de celui des *Flores* d'Espinosa, mais, bien entendu, sans nous dire où elles l'ont pris : aux yeux de beaucoup d'Espagnols, la précision, même en matière bibliographique, passe pour une faute de goût. L'œuvre de Lope étant assez vaste, comme chacun sait, on ne sait trop où se diriger, d'autant mieux que le sonnet cherché ne se trouve pas dans les *obras sueltas*, c'est-à-dire les œuvres non dramatiques du poète, dont existent, grâce à Cerdá y Rico, des index complets : nous voilà donc renvoyés à l'immense répertoire des drames et des comédies. Lope, dont la versification dramatique offre plus de variété que celle des autres auteurs du XVIIe siècle, et notamment que celle de Calderon, a souvent mis des sonnets dans ses pièces; le sonnet, d'après son *Art dramatique*, a un emploi spécial, il doit servir aux monologues : « El soneto está bien en los que aguardan. » Restait par conséquent, semblait-il, à trouver une pièce du répertoire où une *dama* du nom de Violante aurait, d'une façon quelconque, provoqué ce sonnet. Mais il va de soi que le poète a pu parfois aussi introduire dans un de ses drames un sonnet absolument étranger à l'action et à titre de simple parure. Alors, où chercher? Un Anglais fort heureusement a remédié à la négligence des anthologistes espagnols en désignant avec précision le parage du fameux morceau [1]. Il se lit, nous apprend lord Holland, au milieu environ de l'acte III de la *Niña de plata* [2], pièce du genre historico-romanesque,

1. *Some account of the lives and writings of Lope Felix de Vega Carpio and Guillen de Castro*, Londres, 1817, t. I, p. 229.

2. Cette pièce a été traduite en français par Damas-Hinard, sous le titre *La belle aux yeux d'or*, dans le tome II de son *Théâtre de Lope de Vega* (Bibliothèque Charpentier). A la place du sonnet original de Lope, Damas-Hinard a mis l'imitation de Régnier Desmarais.

et non des meilleures de cette catégorie, que Lope composa au mois de juin 1613, et livra à l'impression en 1617 dans la *Novena parte* de son théâtre. Lord Holland juge le sonnet « very happily introduced », ce qui ne sera pas l'avis de tout le monde. A dire vrai, il ne tient par rien du tout au sujet du drame, et le personnage qui le récite, le *gracioso* Chacon, valet du jeune premier Don Juan, pourrait, dans la scène où il cherche à distraire son maître, lui débiter aussi bien n'importe quelle autre calembredaine. Chacon conte qu'il a fait quatre fois œuvre de poète, que ses trois premiers essais ne lui ont valu que d'être rossé et conspué, mais qu'avec le quatrième, qui fut un sonnet, il a gagné une belle gratification. « Voyons ce sonnet, dit Don Juan. — Aurez-vous la patience de l'écouter? — Mais, oui. — Alors je commence. — Le sujet? — Le sujet, c'est le sonnet lui-même » :

Un soneto me manda hazer Violante,
Que en mi vida me he visto en tal aprieto.
Catorze versos dizen que es soneto :
Burla burlando van los tres delante.
Yo pense que no hallara consonante,
Y estoy a la mitad de otro quarteto;
Mas, si me veo en el primer terceto,
No ay cosa en los quartetos que me espante.
Por el primer terceto voy entrando,
Y parece que entrè con pie derecho,
Pues fin con este verso le voy dando.
Ya estoy en el segundo, y aun sospecho
Que voy los treze versos acabando.
Contad si son quatorze, y està hecho [1].

Les critiques espagnols se sont extasiés sur cette aimable plaisanterie. Lopez Sedano, qui qualifiait déjà de « fameuse invention » le sonnet attribué à Mendoza d'où procède celui de Lope de Vega, ne peut contenir son enthousiasme en parlant du second. Le talent de Lope éclate, dit-il, dans cette pièce, aussi remarquable par le charme des expressions que par la facilité du style. Quel dommage qu'on ne puisse aussi reconnaître au grand poète le mérite de l'invention! Quoi qu'il en soit, sa copie l'emporte de beaucoup sur le modèle, etc., etc. [2]. Martinez de la Rosa, qui avait le goût plus sûr que Sedano, s'exprime aussi avec plus de modération. Il estime que Lope a « plaisanté heureusement et spirituellement en perfectionnant un thème ingénieux qui avait été traité avec un médiocre succès par Mendoza [3] ». J'avoue, pour ma part, ne pas sentir autant que ces critiques la supériorité écrasante du sonnet de Lope : les deux morceaux me semblent aller de pair, ou peu s'en faut. Au surplus, leurs auteurs n'ont pas dû croire, j'imagine, qu'ils avaient créé des chefs-d'œuvre.

L'Espagne ne tarda pas à exporter son produit dans les pays avoisinants où la marque de Lope eut si longtemps la faveur du public et prima toutes les autres. Le sonnet de Lope a-t-il été imité en Italie? C'est une question

1. Je suis ici, non pas l'édition princeps de la *Parte IX*, de 1617, que je n'ai pas sous la main, mais la réimpression de Barcelone, 1618.

2. *Parnaso espagnol*, Madrid, 1776, t. IV, p. V des notes à la fin du volume.

3. *Anotaciones á la Poética*, dans les *Obras de Martinez de la Rosa*, éd. Baudry, t. I, p. 198.

que je ne suis pas en mesure de résoudre. On attribue à Marino [1], grand admirateur du poète castillan, une traduction de ce badinage, mais je l'ai cherchée en vain dans plusieurs *scelte* de sonnets et dans quelques recueils du cavalier Giambattista. J'ajoute que le biographe le plus récent de Marino, M. Mario Menghini, ne signale pas cette traduction parmi les emprunts de son auteur au riche trésor de Lope [2]. Renvoyons cette recherche aux savants Italiens qui étudient maintenant avec tant de zèle les relations littéraires entre les deux Péninsules, et occupons-nous seulement de la France.

Ici, il importe d'abord de faire justice d'une accusation gratuite qu'on a portée contre nous. Nous nous serions parés des plumes du paon; nous aurions voulu ravir à l'Espagne cette trouvaille de génie. C'est ce que déclare Lopez Sedano : « Les Français ont prétendu s'approprier la gloire de la *fameuse invention*, l'attribuant à certain poète moderne : ils se seraient épargné cette erreur s'ils avaient lu nos célèbres poètes. » Si par le « poète moderne » Sedano a entendu parler de Régnier Desmarais, il s'est trompé du tout au tout. Non, l'on n'a pas pu en France attribuer sérieusement le « sonnet du sonnet » à cet excellent connaisseur des littératures italienne et espagnole, par la bonne raison que non seulement Desmarais n'a pas dissimulé son emprunt, mais qu'il l'a proclamé bien haut, comme faisait Corneille quand il s'inspirait des dramaturges espagnols. A la longue sans doute, le sonnet français extrait des œuvres du poète et publié dans une foule de « Morceaux choisis » a fait oublier l'original : il suffisait toutefois de recourir aux *Poésies françoises de M. l'abbé Regnier Desmarais, secrétaire perpétuel de l'Académie françoise* (Paris, 1708), pour y trouver à la page 91 l'aveu ingénu de la pure vérité. Le morceau s'y présente ainsi :

SONNET IMITÉ DE LOPE DE VEGUE.

Doris, qui sait qu'aux vers quelquefois je me plais,
Me demande un sonnet, et je m'en désespère.
Quatorze vers, grand Dieu! le moyen de les faire!
En voilà cependant desja quatre de faits.
Je ne pouvois d'abord trouver de rime; mais,
En faisant on apprend à se tirer d'affaire.
Poursuivons, les quatrains ne m'estonneront guère,
Si du premier terset je puis faire les frais.
Je commence au hazard, et, si je ne m'abuse,
Je n'ai pas commencé sans l'aveu de la Muse,
Puisqu'en si peu de temps je m'en tire si net.
J'entame le second et ma joie est extrême,
Car des vers commandez j'achève le treizième.
Comptez s'ils sont quatorze, et voilà le sonnet.

Maintenant que nous avons vengé la mémoire de Régnier Desmarais et mis sa bonne renommée à l'abri des imputations calomnieuses du critique espagnol, il nous faudrait cependant donner raison à ce dernier, si, au lieu de Régnier Desmarais, il avait prétendu viser Voiture, qui a sur la conscience une imitation inavouée, moins littérale il est vrai, mais pourtant évidente, du même sonnet de Lope; j'entends sa définition bien connue du rondeau.

1. Lord Holland, *Some account of the lives and writings of Lope Felix de Vega Carpio and Guillen de Castro*, t. I, p. 230, et H. Welti, *Geschichte des Sonettes in der deutschen Dichtung*, Leipzig, 1884, p. 137.

2. *La vita e le opere di Giambattista Marino*, Rome, 1888, p. 125.

RONDEAU.

Ma foy, c'est fait de moy, car Isabeau
M'a conjuré de luy faire un rondeau.
Cela me met en une peine extreme.
Quoy treize vers, huit en eau, cinq en eme!
Je luy ferois aussi-tost un batteau.

En voila cinq pourtant en un monceau.
Faisons en huict, en invoquant Brodeau,
Et puis mettons par quelque stratageme
Ma foy, c'est fait.

Si je pouvois encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau;
Mais cependant je suis dedans l'unziéme,
Et si je croy que je fais le douziéme.
En voilà treize ajustez au niveau.
Ma foy, c'est fait [1].

Voiture, qui séjourna à Madrid en 1633, put, à la rigueur, y recueillir de la bouche même du vieux Lope le morceau qu'à son retour il transposa en français : il aurait bien fait d'en indiquer l'auteur.

Je ne poursuivrai pas l'histoire des imitations du sonnet espagnol ou de ses succédanés français dans les littératures anglaise et allemande : on trouvera à ce sujet des informations suffisantes dans le livre sur Lope de Lord Holland [2], et dans celui de M. Henri Welti [3]. Je terminerai en reproduisant le sonnet de M. Meilhac qui a servi de prétexte à cette petite dissertation et qui clôt aimablement le cycle du badinage d'origine espagnole :

Un sonnet, dites-vous? Savez-vous bien, Madame,
Qu'il me faudra trouver trois rimes à sonnet?
Madame, heureusement, rime avec âme et flamme,
Et le premier quatrain me semble assez complet.
J'entame le second; le second je l'entame
Et prends, en l'entamant, un air tout guilleret,
Car, ne m'étant encor point servi du mot âme,
Je compte m'en servir et m'en sers en effet.
Vous m'accorderez bien maintenant, j'imagine,
Qu'un sonnet sans amour ferait fort triste mine,
Qu'il aurait l'air boiteux, contrefait, mal tourné...
Il nous faut de l'amour, il nous en faut quand même;
J'écris donc en tremblant : je vous aime ou je t'aime,
Et voilà, pour le coup, mon sonnet terminé.

ALFRED MOREL-FATIO.

1. *Poésies de Monsieur de Voiture*, p. 68. A la suite des *Œuvres* du même. Paris, 1650, in-4°.
2. *Some account*, etc., t. I, p. 230, et t. II, p. 225.
3. *Geschichte des Sonettes*, p. 137.

MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE PLAGIAIRE DE RABELAIS

Marnix de Sainte-Aldegonde est plus connu comme homme d'État que comme écrivain. Cependant son *Tableau des différends de la Religion*, publié en quatre volumes en 1857 par Edgar Quinet, mérite d'être lu. C'est une attaque à fond de train contre le catholicisme menée du commencement à la fin avec une verve endiablée. M. Albert Lacroix, qui a édité les écrits politiques et la correspondance de Marnix, va jusqu'à qualifier le polémiste belge « d'émule de Pascal », ce qui dépasse la mesure; Quinet est plus raisonnable quand il dit que l'on pourrait comparer sa langue avec celle de Montaigne, de Rabelais et de d'Aubigné. Supprimons « Montaigne », et l'idée sera juste. Marnix, comme la plupart des polémistes protestants du XVIe siècle, Henri Estienne, Viret, etc., était nourri de ce Rabelais que ses coreligionnaires, par représailles, traitaient de « moqueur et contempteur de Dieu, de brocardeur de toute religion », et il puise à pleines mains dans son riche vocabulaire. Non seulement il lui emprunte des locutions plaisantes, des épithètes injurieuses, des mots bouffons surtout — car s'il veut enseigner la vérité, il veut aussi donner à ses lecteurs l'occasion de rire et de passer le temps joyeusement, — mais encore des membres de phrases, et des phrases tout entières. De nos jours on dirait que de tels emprunts sentent le *plagiat* : on jugera, par la confrontation des textes, si le mot est trop fort.

Rabelais.	**Marnix.**
Vestu de son lyripipion théologal. (Liv. I, chap. 18.)	Haillons et liripipions doctoraux. (Tome II, p. 121.)
Fol supercoquelicantieux. (III, 38.)	Argument ferial et supercoquelicantieux. (II, 110.)
A un des records fut le bras droit desfaucillé. (IV, 15.)	Et leurs arguments demeurent desfauchillez des deux bras. (II, 184.)
Ces dix happesouppes (IV, 13). Tailleboudin taillant boudins. (IV, 41.)	Les friands happesouppes et tailleboudins de la cuisine papale. (II, 187.)
Belles carbonades, beaux jambons, belles cabirotades. (I, 21.)	Belles carbonnades, fricassées et capirotades. (II, 269.)
Esgousseurs de febves (II, 30). Grabeleurs de corrections. (III, *Prologue*.)	Grabeleurs de correction, moucheurs de lampes esteintes, et esgousseurs de feives seiches. (II, 342.)
Escoute ça, Epistemon, mon bedon. (III, 22.)	Que t'en semble, mon petit bedon? (II, 342.)
Maistre Jobelin bridé. (I, 14.)	Les offrandes des jobelins bridez. (III, 37.)
Avec son froc et son domino de grobis. (III, 23.)	Les autres ont changé de froc et de domino de grobis. (III, 43.)

Le jugement comme un chaussepied et la discrétion comme une mouffle.
(IV, 30.)

Croyoit que nues fussent paelles d'airain, et que vessies fussent lanternes.
(I, 11.)

Fol de *b* quarre et de *b* mol.
(III, 38.)

Par le houzeau de Saint-Benoist.
(V, 47.)

Vistes-vous oncques chien rencontrant quelque os medullare?
(I, *Prologue*.)

Il y a dix-huit jours que je suis à matagraboliser ceste belle harangue.
(I, 19.)

Et me semblez bon topicqueur.
(III, 5.)

Chassieuse, courbassée, roupieuse.
(III, 17.)

L'imagination comme un carillonnement de cloches.
(IV, 30.)

Incorporer, sanguifier, et incentriquer ès profonds ventricules de leurs cerveaux.
(IV, 51.)

Le gyrognomonique corcumbilivagination.
(III, 22.)

Et submurmillant mes precules horaires.
(II, 6.)

Tu rendras l'âme à tous les diables. Et soudain lui donna dronos.
(I, 27.)

Tu auras *miserere* jusques à *vitulos*.
(III, 23.)

Avoient barbes rases et pieds ferrats.
(V, 27.)

Omnis clocha clochabilis in clocherio clochando, etc.
(I, 19.)

Le jugement comme un chaussepied et la discrétion comme une mouffle.
(III, 87.)

Ouy est autant que non chez luy, et non vaut ouy, les nues sont paielles d'airain, vessies lanternes.
(III, 204.)

Heretique par *b* quarrre et par *b* mol.
(III, 204.)

Par la sacrée botte de S. Benoit.
(III, 208.)

Et voila les pauvres prestres estonnez comme un chien qui rencontre un os medullaire.
(III, 251.)

Il a matagrabolisé ces spéculations si pénétratives.
(IV, 100.)

Ce grand topicqueur.
(I, 65.)

Vieille, antique, courbassée.
(I, 77.)

Sa raciocinatoire bigarrée comme un joyeux quarillonnement de cloches.
(I, 101.)

Ne pouvant incentriquer cette topique aux cellules de sa cervelle.
(I, 232.)

La gyrognomonique circonvolubilipaternosterisation.
(III, 256.)

Gloses et circumbilivaginations de *quoad nos*.
(II, 139.)

Cette race de precules horaires.
(IV, 120.)

Il vous empoigna une belle crosse, et en donna un dronos à M. l'abbé.
(I, 224.)

Leur donna à chacun un beau dronos sur le mourre.
(I, 412.)

Ils en donnent jusques *ad vitulos*.
(I, 252.)

Barbe rase, pied ferrat.
(II, 57.)

Pour tant mieux ouïr la grande cloche clochante au clochier bien clochable en toute sorte de clocherie.
(II, 28.)

Ilz mangent la merde du monde, c'est-à-dire les pechez.
(I, 40.)

Les oracles sont en Delphes plus muets que macles.
(V, 47.)

Corpe de galline, nous ferons chère lie.
(III, 30.)

Fussent-ils aussi huppez que dupes des marais.
(II, 12.)

Beau desbrideur de messes, beau descrotteur de vigiles.
(I, 27.)

Nous ne cesserons de crier après vous comme un aveugle qui a perdu son baston... et de bramer comme une vache sans cymbales.
(I, 19.)

Dieux et deesses s'esclatèrent de rire comme un microcosme de mouscles.
(IV, *Prologue de l'auteur.*)

Ces beaux livres de haute gresse.
(I, 79.)

Les masles il nommoit clergaux, monagaux, prestegaux, abbegaux, evesgaus, cardingaus, et papegaus.
(V, 2.)

Ces monagaux bardocuculez d'une chausse d'hypocras.
(V, 3.)

Tous les hanicrochemens des peres confesseurs.
(IV, 99.)

Incornifistibuler en la gibessiere de mon entendement.
(III, 36.)

Conservateur, promoconde, administrateur, dispensateur.
(IV, 53.)

De tres hauts sacremens et mysteres horrifiques.
(I, *Prologue.*)

Plus rudement s'escarmouchoit et à saults et à pétarades.
(V, 47.)

Dodelinant de la teste, monochordisant des doigts.
(I, 7.)

Ils mangent la merde du monde, c'est-à-dire les pechez.
(IV, 23.)

Ils deviennent muets comme macles.
(II, 198.)

Corpe de galline bouillie !
(III, 15.)

Gorgiasement huppés comme duppes des marres.
(III, 28.)

Desbrideurs de chappelets, descrotteurs de messes.
(III, 28.)

Desbrideurs de vespres, descrotteurs de vigiles.
(IV, 39.)

Il crie comme un aveugle sans baston et une vache sans cymballes.
(III, 199.)

Joyeuse et gaie comme un microcosme de mouscles.
(III, 284.)

D'autres semblables volumes de haute gresse.
(III, 289.)

Ces papegaux, cardingaulx, evesgaux, cornegaux, clerigaux, abbegaux, moinegaux.
(I, 35.)

Les autres moines bardocucullez d'une chausse d'hypocras.
(II, 77.)

Les hanicrochemens des confesseurs.
(II, 7.)

Incornifistibuler aux ventricules de son venerable cerveau.
(IV, 100.)

Administrateur, dispensier, distributeur, promoconde.
(I, 423.)

Hauts et horrifiques mysteres.
(II, 104.)

Gambader avec multiplication de sauts et petarades.
(II, 317.)

Dodelinant de la teste, monochordisant des doigts.
(III, 200.)

Je mets fin à cette série de rapprochements qu'il serait facile d'allonger encore, et notez que l'écrivain belge ne cite pas, dans tout le cours de son ouvrage, une seule fois le nom de celui auquel il emprunte si largement. Il n'est, pour ainsi dire, aucune de ces locutions bizarres, fantastiques, aucun de ces mots inventés à plaisir par Rabelais, que Marnix n'ait employés : « fanfreluches antidotées, bourrabaquin, purée septembrale, miraclifique, frère frappart, tarabin tarabas, excentriquer, hypocritillon, tintalorisé, introniſiquer, croquelardon, porterogaton, decretalipotent, mystagogue, antibust, attisefeu, entendoucre, humevesne, prestolant, merdigues, injan, sallebrenaud », et je ne sais combien d'autres. Il en forge lui-même à l'imitation de son modèle, et des plus drôlatiques, comme : heteroclitocentricalement, nugicanoricrepe, entintimbraillé, papidemonique, papifol, papelatrie, papipotential, bardocuculage, triquebalaridelle, grandiloquacitation, ceraunobule, haledossé, grimaudisé, mirlifiquer, raminagrobicontenance, decretalipotence, moinifiquement, mystaudique, enjobeliner, engaloché, soufflempois, soufflecalice, etc. Rabelais use des jeux de mots, équivoques, calembours : il dit *serreargent* pour sergent, *procultous* pour proculeux ou procureur, *genspilhommes* pour gentilshommes; la couleur est âpre aux pots = à propos; — la triballe des gens de nopces vous romperaient le *testament*, c'est-à-dire la tête et l'esprit. Marnix, lui, en abuse pour tourner en dérision les catholiques, leurs écrits, ou les cérémonies de leur culte, exemple : « Moines allans en *porcchassion*; — selon l'exposition *tropfologique* catholique romaine; — docteurs *grabués*, *troulogiens* = gradués, théologiens; — la *fatuité* théologique de Louvain; nos maistres *creverentissimes*; — la *sottecité* de Jésus. Ces jeux de mots ineptes se rencontrent autant chez les écrivains et polémistes catholiques que chez les protestants : c'est une maladie de l'époque. Le père Pierre de La Coste, pour ne citer qu'un exemple qui en vaut plusieurs, appelle *Cacangile* l'évangile prêché par les hérétiques.

A. Delboulle.

D'UNE PAGE A RETRANCHER DES LETTRES MISSIVES DU ROI HENRI IV

On sait que le recueil des *Lettres missives de Henri IV*, un des plus importants de la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, n'a pas été préparé avec tout le soin désirable; si des lettres intéressantes ont été en fort grand nombre laissées en dehors des neuf volumes in-4 publiés de 1843 à 1876 [1], bien d'autres lettres d'authenticité douteuse ne mériteraient pas l'honneur d'y être insérées. Sans vouloir le moins du monde méconnaître les précieux services rendus aux études historiques et littéraires par Berger de Xivrey et son continuateur J. Guadet, je crois pouvoir déclarer que les deux éditeurs ont trop souvent manqué de critique. Pour ne rappeler qu'un exemple fameux de leurs méprises, je constaterai que l'un et l'autre ont eu l'impardonnable tort de faire le plus favorable accueil à une lettre manifestement apocryphe, laquelle a été fabriquée, au XVIIIe siècle, avec des phrases prises çà et là, et dont je disais, il y a déjà plus d'une dizaine d'années, dans la *Revue critique* [2] : « Je veux parler de la prétendue lettre du 3 septembre 1604 où l'on fait si singulièrement exprimer à Henri IV en un langage renouvelé de Montaigne et de l'abbé Brizard, une ardente admiration pour Plutarque, lettre qui aurait été adressée à Marie de Médicis, laquelle en vérité se souciait bien du philosophe de Chéronée [3]. »

Une soigneuse et sévère revision des *Lettres missives* obligerait à bannir du recueil un assez grand nombre de pièces d'origine non moins suspecte. Je viens appeler l'attention aujourd'hui sur une lettre qui a été souvent citée comme une des plus remarquables de toutes celles qu'écrivit le roi de Navarre et qui pourtant me semble appartenir, comme l'*académique* éloge de Plutarque, à une époque bien plus rapprochée de la nôtre que de la fin du XVIe siècle. Il s'agit du récit de la prise de la ville de Cahors, écrit à Mme de Batz (née

1. Voir, sur quelques-unes des principales lacunes de la publication, les observations dont j'ai fait précéder, dans la *Revue de Gascogne* de juillet 1896, la communication intitulée : *Documents inédits. Une lettre du roi Henri IV au cardinal d'Armagnac.*

2. Second semestre de 1885, article sur les *Lettres intimes de Henri IV*, par L. Dussieux, p. 310.

3. Berger de Xivrey ne s'est pas contenté de reproduire sans la moindre méfiance (t. V, p. 463) la lettre où Henri IV porte aux nues à la fois l'*instituteur de son bas âge* et sa *bonne mère* qui lui mit entre les mains les *Vies parallèles des hommes illustres*; il a célébré, dans une note qui déborde d'enthousiasme, cette « belle lettre », ce « morceau exquis ». De son côté, Guadet (*Henri IV et sa correspondance*, t. IX, p. 514) n'a pas manqué de dire qu'à « cinquante ans encore » le fils de Jeanne d'Albret ne parlait de l'éducation reçue de sa mère « qu'avec exaltation et attendrissement », et de citer là-dessus l'inévitable pastiche : « Vive Dieu, *Plutarque me sourit toujours d'une fraiche nouveauté*, etc. » Ce qui excuse un peu les deux éditeurs successifs d'avoir eu la maladresse de se prendre au piège, c'est que de renommés personnages, critiques de profession, Désiré Nisard en tête, n'ont pas été plus habiles qu'eux. La liste des coupables, simples mortels ou *immortels*, serait infinie. Je ne nommerai que l'auteur de l'excellente thèse sur *Henri IV écrivain* (1885), Eugène Iung, qui (p. 246) assure que son héros lisait Plutarque *sans cesse* (se figure-t-on le plus occupé, le plus actif de tous nos rois plongé en cette perpétuelle lecture?), ajoutant qu' « il en parle en style de maitre dans une lettre admirable ».

Bertrande de Montesquiou), récit non daté, mais que Berger de Xivrey (t. I, p. 302) a cru pouvoir rattacher à la soirée du 31 mai 1580.

Remarquons d'abord que l'on ne possède aucun manuscrit de ce récit, ni en original, ni même en copie. Le texte a été tiré d'un volume publié sous le titre de *Vie militaire et privée de Henri IV d'après ses lettres inédites au baron de Batz, celles à Corisande d'Andouins*, etc. (Paris, an XII, in-8), par Victor-Donatien de Musset-Pathay, fécond polygraphe dont *tous* les ouvrages seraient à peu près oubliés s'il n'avait été le père de notre à jamais illustre Alfred de Musset. Ce recueil ne doit inspirer que très peu de confiance : on l'a constitué bien plus pour les frivoles amateurs d'anecdotes que pour les sérieux amis de l'histoire. Il y a là force *arrangements et embellissements* qui compromettent et gâtent tout. Non seulement les textes sont déplorablement altérés, travestis, mais encore quelques-uns de ces textes sont en entier l'œuvre d'un éditeur doué de trop d'imagination. La lettre à Mme de Batz, en particulier, me semble sortie d'un bout à l'autre de la tête de ce dangereux littérateur.

Voici mes objections, les unes peu décisives, je l'avoue, les autres d'une valeur plus considérable, et qui, dans leur ensemble, formeront un faisceau qu'il sera peut-être difficile de rompre.

1° A ma *cosine*, Mme de Batz. Pourquoi *cosine*? Henri IV écrit toujours *cousin*, *cousine*. En adoptant la forme *cosine*, on a voulu raffiner, et, à force de vouloir chercher des apparences plus anciennes, on s'est fourvoyé. Comment expliquer, sans l'intervention d'un faussaire, que le roi de Navarre eût employé l'expression *cosine* une fois seulement dans l'immense série de ses lettres et à l'usage exclusif de Mme de Batz? Si nous passons des considérations philologiques aux considérations généalogiques, nous déclarerons que rien ne justifierait le titre de cousine donné par le futur Henri IV à sa correspondante. Quoique cette dernière appartînt par sa naissance et par son mariage à deux très anciennes et très nobles familles de Gascogne, ce n'était pas assez, quoi qu'en dise Berger de Xivrey (p. 302, note 1)[1], pour que le roi la traitât comme il eût traité une princesse. Le fabricateur de la lettre ignorait que Mme de Batz n'avait aucun droit au titre dont il l'affublait, et en le lui attribuant malgré tout, il s'est trahi et dénoncé lui-même.

2° La première phrase : « Je ne me dépouilleray pas, combien *que je sois tout sang et pouldre*, sans vous bailler bonnes nouvelles... » n'est pas du style ordinaire du roi. On en chercherait en vain l'équivalent dans les lettres authentiques où pourtant ne manquent pas les récits de batailles. Henri s'exprime ici non comme un vainqueur racontant simplement sa victoire, mais comme un rhéteur exagérant les images et forçant la note pour produire plus d'effet.

3° Il est infiniment peu probable que le Béarnais, après un combat qui fut un des plus acharnés de tout le XVIe siècle et qui dura au minimum trois jours et trois nuits, eût voulu, avant de se dépouiller et de se laver, rédiger un bulletin de victoire pour Mme de Batz. On a beau être galant, le plus galant des rois, on n'en est pas moins homme, et le lutteur écrasé de fatigue se serait dit, en un pareil moment, qu'il était encore plus difficile de triompher du sommeil que des défenseurs de Cahors. Le lendemain, après une nuit de parfait repos, à la bonne heure!

4° Le roi de Navarre se serait servi d'une expression bien choquante, bien indigne de lui et de la grande dame à laquelle il s'adressait, s'il avait ajouté : « Le capitaine Navailles vous desduira comme avons eu bonne raison de ces

1. C'est une gasconnade de soutenir que les de Batz et de Montesquiou descendent, les uns des anciens vicomtes de Lomagne, les autres des anciens ducs de Gascogne. Ne serait-ce pas le cas de rappeler l'ironique et joli mot de Marie-Antoinette au sujet des prétentions *mérovingiennes* des Montesquiou : « C'est donc à nous à demander la faveur de monter dans leurs carrosses! »

paillards de Cahors. » Je ne retrouve pas la basse et vilaine expression dans toute la correspondance de Henri IV. En l'employant ainsi, Henri n'eût pas seulement manqué d'égards à Mme de Batz, mais aussi à des adversaires dont il était tenu d'honorer le courage, car devant de tels adversaires il avait fallu songer quelque temps à battre en retraite, comme d'Aubigné l'atteste formellement en ces termes : « Le roi de Navarre, pressé plus que devant de faire retraite, après avoir respondu que la mort lui seroit plus douce avec les siens, en faisant son devoir, qu'après les avoir abandonnés, estre couvert de deshonneur, marcha avec son reste[1]. » Un *roi-soldat* ne pouvait donner le vil nom de *paillards* à de braves gens qui lui avaient si héroïquement résisté.

5° Et quelle autre invraisemblable phrase que celle-ci : « Vostre mary ne m'y a quitté de la longueur de sa hallebarde! » Le baron de Batz portait-il donc une vulgaire *hallebarde*? Un gentilhomme, un capitaine tel que lui, n'était-il donc pas armé d'une épée? La substitution de la hallebarde du sergent à l'épée de l'officier est à elle seule la condamnation de toute la lettre.

6° Que dire de cette phrase si étrangement métaphorique : « Et nous conduisoit bien Dieu par la main sur le bel et bon estroit chemin de saulveté. » N'est-ce pas par trop prétentieux pour un ami du naturel tel que le roi Henri IV? Et ne voit-on pas clairement sur ce chemin à la fois si *bel*, si *bon* et si *étroit* courir la plume d'un faussaire malavisé?

7° La formule de salutation finale ne se rencontre jamais au bas des lettres authentiques : « Le bien vostre à vous servir. » Pourquoi cette formule inaccoutumée serait-elle uniquement réservée à Mme de Batz?

8° Ce qui montre encore que le document a été forgé aux environs de l'an XII, c'est la différence frappante, caractéristique, qui existe entre le style de la fausse lettre du 31 mai et le style de la vraie lettre qui la suit et qui est datée du 1er juin (p. 309) : « Monsr Scorbiac, je croy que vous aurés esté bien esbahi de la prise de ceste ville; elle est aussy miraculeuse, car aprez avoir esté maistre d'une partie, il a fallu acquerir le reste pied à pied, de barricade en barricade. Et puisque Dieu m'a faict la grâce de l'avoir, je desire la conserver... » Quelle distance sépare cette simplicité de ton des images si recherchées de la lettre qui aurait été écrite la veille! Tous les lecteurs qui ont du goût et du flair me reprocheraient d'insister sur l'évidente impossibilité où l'on est d'attribuer au même écrivain la lettre à Mme de Batz et celle qui fut adressée au conseiller du parlement de Toulouse et dont l'original était, en 1849, conservé, à Montauban, dans les archives de son descendant, le baron de Scorbiac[2].

Si je ne craignais d'être accusé de trop incliner vers les jugements téméraires, j'engagerais les lecteurs des *Lettres missives* à prendre garde à certaines lettres adressées au mari de Mme de Batz. Empruntées à la même source impure que la pièce qui vient d'être incriminée, elles peuvent être regardées comme des *perles fausses*[3]. J'emploie le mot *perles* avec intention, car ces

1. *Histoire universelle*, livre IX, chap. VII, édition de M. de Ruble, t. VI, 1892, p. 14. Conférez les récits des autres contemporains, Brantôme, Faurin, Sully (témoin oculaire), le président de Thou, etc.

2. La lettre sur la prise de Cahors a été recueillie dans le choix publié par L. Dussieux (p. 45). J'ai eu l'occasion, dans l'article de la *Revue critique* plus haut cité, de constater que ce choix a été fait en certaines pages avec peu de discernement. Il est arrivé même une fois que Dussieux s'est montré plus crédule que Berger de Xivrey et a eu la faiblesse d'accorder un passeport à un document dédaigné par son devancier.

3. J'excepte la lettre des premiers jours de l'année 1577 (t. I, p. 121), parce que l'original autographe de celle-là faisait partie de la collection de Feuillet de Conches. J'en excepte aussi diverses autres courtes et vives lettres dont les originaux sont conservés dans les archives de famille du baron de Batz. Je regretterais trop d'avoir à biffer des lignes comme celles-ci (t. I, p. 202) : « C'est merveille que la

lettres sont heureusement tournées, et c'est incontestablement un homme d'esprit qui a prêté à Henri IV cette lettre (sans date) dont le début est si ingénieux : « Pour ce que je ne puis songer à ma ville d'Euse[1] qu'il ne me souvienne de vous, ni penser à vous qu'il ne me souvienne d'elle, je me suis deliberé vous establir mon gouverneur en icelle et pays d'Eusan » (t. I, p. 118), et qui lui a prêté aussi ce billet (sans date) où tant de gens ont cru reconnaître le pittoresque pétillement de la verve gasconne : « Ils m'ont entouré comme la beste, et croyant qu'on me prend aux filets. Moy, je leur veulx passer à travers, ou dessus le ventre. J'ay eleu mes bons; et mon faulcheur en est. Grand damné, je te veulx bien garder le secret de ton cotillon d'Auch à ma cosine; mais que mon faulcheur ne me faille en si bonne partie, et ne s'aille amuser à la paille, quand je l'attends sur le pré » (t. II, p. 197).

J'exprime le vœu qu'un zélé travailleur, à l'esprit fin et au goût délicat, nous donne une thèse pour le doctorat, suite et complément de celle d'Eugène Iung, et qui serait intitulée : *Essai sur les retranchements à opérer dans le recueil des lettres missives du roi Henri IV.*

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

diligence de vostre homme et la vostre. Tant pis que n'ayez praticqué personne du dedans à Florence [*sic* pour *Fleurance*, Gers]; la meilleure place m'est trop chère du sang d'un de mes amis. Ceste mesme nuict je vous joindray et y seront les bons de mes braves. » Je regretterais trop encore d'envelopper dans une inexorable proscription cet autre mémorable billet : « Mon faucheur, mets des aisles à ta meilleure beste; j'ay dit à Montespan de crever la sienne. Pourquoy? tu le sçauras de moy à Nerac; hastes, cours, viens, vole; c'est l'ordre de ton maistre, et la prière de ton amy » (t. II, p. 199). Berger de Xivrey (*Ibid.*, note I) accuse Musset-Pathay d'avoir « un peu paraphrasé ce billet, si remarquable de concision et de mouvement ». Je voudrais qu'un bon paléographe examinât les originaux de ces deux billets, qui étaient encore sous le règne de Louis-Philippe dans les archives du baron de Batz. Je réclamerais la même vérification pour bon nombre de lettres conservées en province qui n'ont été publiées que d'après d'imparfaites copies.

1. *Sic* pour *Eauze*; *Euse* est une forme inacceptable qui a été imaginée par le *fournisseur* du recueil de l'an XII. Ce même fournisseur a redonné la leçon *Euse* dans une lettre du 2 novembre 1587 (t. II, p. 312), qui se trouve ainsi frappée de suspicion, ce qui est dommage, car les premières lignes contiennent un mot charmant : « Monsieur de Batz, je suis bien marry que vous ne soyez encore restably de vostre blessure de Coutras, *laquelle me fait veritablement playe au cœur.* » Iung a mis ce mot au-dessus de celui qu'écrivit Mme de Sévigné au sujet de la *poitrine* de Mme de Grignan, mais, du moins, le mot de Mme de Sévigné se trouve dans une lettre parfaitement authentique.

UN DOCUMENT SUR TALMA

Nous croyons inédit le document que nous publions sur Talma. Au mois d'août 1793, le Comité de salut public décida de réchauffer l'esprit public, de fermer les théâtres qui joueraient des pièces favorables à la royauté, de faire représenter sur les principales scènes de Paris des tragédies comme *Brutus*, *Guillaume Tell*, *Caius Gracchus*, et les drames qui retraceraient les grands événements de la Révolution et les vertus des défenseurs de la liberté. Ce fut alors que Talma reçut mission de parcourir les départements pour animer le civisme. — A. C.

Service public.

CONSEIL EXÉCUTIF PROVISOIRE

Commission.

Au nom de la République Française.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

A tous les corps administratifs, officiers civils et militaires, gardes nationales et à tous autres qu'il appartiendra, chargés du maintien de l'ordre public, accordez passage, accueil et assistance au citoyen François-Joseph Talma, chargé de la mission expresse de parcourir les divers départements de la République pour y jouer et faire jouer sur les théâtres des pièces patriotiques et propres à réchauffer l'esprit public et propager les principes de la liberté et du républicanisme. Signalement du citoyen J. Talma : taille de 5 pieds 3 pouces 1/2, visage long, brun et maigre, yeux gris et enfoncés, cheveux châtains foncés, sourcils noirs, nez aquilin et rond, bouche petite, menton pointu.

A Paris, le dix-huit août mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an second de la République française.

Par le Conseil exécutif provisoire,

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

HENRI HEINE ET EUGÈNE RENDUEL

Les documents instructifs que M. Ad. Jullien vient de publier dans la *Revue des Deux Mondes* sur l'histoire des rapports qui ont existé entre Eugène Renduel — ce sympathique « Cotta » français — et les Romantiques, m'engagent à compléter cette étude en y ajoutant quelques notes sur les relations non moins intéressantes de Renduel avec le poète de l'Intermezzo [1]. M. Jullien au reste a déjà donné lui-même quelques renseignements sur Heine et son premier éditeur français. Il nous apprend dans un article du *Livre* (1889) que « ce fut Renduel qui, avec un rare esprit d'initiative, demanda au critique, alors connu seulement par quelques articles de la *Revue des Deux Mondes*, de réunir en volumes ses études sur notre pays : de là le premier livre de Heine imprimé en 1833 et intitulé *De la France*. Le succès n'avait pas trompé l'attente de l'éditeur, qui traita ensuite avec Heine pour publier ses œuvres complètes et qui les fit paraître effectivement dans le cours des deux années suivantes, en cinq volumes, dont un sur la France, deux sur l'Allemagne et deux de *Reisebilder*. Et ce qui prouve qu'il y avait alors un certain mérite à apprécier Henri Heine, un certain courage à l'éditer, c'est qu'après la retraite de Renduel le critique eut beaucoup de peine à trouver un autre acquéreur. Hachette n'avait pris qu'en dépôt le restant de l'édition; alors Heine, redevenu maître de placer ses ouvrages où il voudrait, les proposa vainement à Charpentier, et fut tout aise, à la fin, de les céder à Michel Lévy, qui ne fit pas ce jour-là une mauvaise opération. »

Jullien et d'autres se sont souvenus que Renduel fut le premier éditeur français de Heine, mais ils ont ignoré qu'il fut aussi son premier critique et biographe. Car ce que Loève-Veimars, ce chevalier d'industrie littéraire, a bien voulu dire de l'auteur des *Reisebilder* dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1832 est très peu de chose. Dans « un avertissement » de la première édition du livre *De la France*, paru en 1833, volume extrêmement rare et très recherché des bibliophiles, Renduel débute en parlant de l'humeur du public, qu'il « appelle enfant mal élevé », oubliant sans doute que cette mauvaise éducation est due un peu à messieurs les éditeurs, qui ne sont pas tous, il s'en faut de beaucoup, des Renduel. Enfin n'importe à qui la faute, Renduel prétend qu'éditeurs et auteurs sont à la merci du caprice de tout le monde, c'est-à-dire de la mode, et il ajoute ce « truisme » (je crois que c'est Émile Montégut qui a importé ce mot) : « Ils sont rares les écrivains qui font le bonheur de leur éditeur. » Heine pourtant selon lui n'est point de ceux qu'on adore aujourd'hui et qu'on oublie demain. Renduel démontre ensuite qu'il arrive pour toutes les célébrités ce qu'il appelle une époque biographique, un moment où l'attention publique, sollicitée par « les œuvres, par les faits, par l'influence d'un homme, d'une femme... s'en préoccupe d'une façon presque exclusive... » Nous sommes en 1833. L'année précédente les *Tableaux de voyage* avaient paru dans la *Revue des Deux Mondes*. « Chacun se demande depuis quelque temps quel est cet Allemand d'un esprit si fin, si délicat, si riche d'imagination et si dépouillé de préjugés, docteur d'érudition toute germanique, se raillant, comme un bel esprit parisien, des lourds docteurs de la

1. Que mes collègues au delà du Jura, grands et petits, — les derniers surtout, — veuillent bien excuser les gaucheries linguistiques d'un étranger. Mon français serait parfait, si, avec tout le reste, j'avais à mon service les « teinturiers » de Heine, qui n'étaient pas, comme vous le savez, les premiers venus.

Germanie, esprit moqueur et dédaigneux, et défenseur enthousiaste et sincère des droits de l'humanité. On veut savoir surtout quel est cet allié de la France, venu sans être sollicité, fort de sa conviction, aussi peu soucieux des amitiés que des haines, pour jeter dans le bassin de notre force tout le poids de son influence. Cet allié est en effet, par le temps qui court, une puissance de premier ordre, puissance qui n'a à sa disposition ni canons ni trésors, et qui épargne peut-être au peuple vers lequel l'attire sa sympathie, des défenses et des canons. En effet ce n'est probablement pas trop dire que d'assurer que le retentissement d'une telle parole par toute l'Allemagne — (Heine avait publié, dans la *Gazette d'Augsbourg*, une série d'articles sur la politique, la littérature et l'art en France, traduits et réunis dans ce volume même) — a dû rendre les gouvernements circonspects, et les a fait réfléchir plus d'une fois avant de se décider à lancer contre la France tout un peuple ému par cette prédication cosmopolite. » — Renduel trace en quelques pages très vivantes une biographie rapide du poète, — un peu aux dépens du pays qui l'avait plus ou moins contraint à s'expatrier. Cette esquisse, inspirée évidemment peu ou prou par Heine lui-même, ne nous apprend du reste rien de nouveau ni de bien saillant, son seul mérite est d'avoir présenté le poète au public français. Passons donc les traductions, les citations et les aperçus, tous très adroitement choisis, pour ne citer que le mot de la fin du portrait flatteur :

« La France est pour lui la montagne sainte d'où part, au milieu des éclairs, l'annonce d'une nouvelle loi, d'une nouvelle ère. D'ailleurs, entièrement dégagé d'espérance personnelle, il ne pouvait se faire illusion, car il savait que les réformateurs, comme les prophètes, n'entrent presque jamais dans la terre promise, et que leur peuple chéri se révolte souvent contre eux, et maudit leur nom au moment même où ils sacrifient leur vie, bien plus, leur génie à son bonheur. »

Heine de son côté n'a jamais oublié les bontés et les services de son éditeur, sachant apprécier la bienveillance d'un si puissant libraire. Plusieurs fois il parle de lui dans ses œuvres et toujours avec beaucoup de considération. Pas une plaisanterie, pas un sarcasme à son adresse de la part de cet « Aristophane moderne » qui n'épargnait même pas ses amis. Il désigne parfois le Romantisme tout simplement par « Eugène Renduel'sche Schule » (l'école d'Eugène Renduel).

On se souvient de cette page bouffonne mais terriblement spirituelle de *Lutèce*, où Heine disserte sur le « génie bossu » de Victor Hugo. C'était Renduel qui avait fourni le thème au satirique toujours prêt à pousser une botte à Hugo qu'il détestait sincèrement. La boutade est d'un comique achevé et elle ajoute une anecdote piquante à l'histoire des relations intimes de Renduel avec le dieu des Romantiques, — une anecdote dont je n'oserais cependant pas garantir l'authenticité. Quant au goût, je crois qu'il ne faut pas y regarder de trop près. On sait que Heine ne pouvait pas quitter une idée drôle, et qu'il l'exploitait souvent à outrance. C'est un peu le cas de la page suivante : ... « Lorsque je vins en France, et j'avouai un jour à mon libraire Eugène Renduel, qui était aussi l'éditeur de Victor Hugo, que d'après l'idée que je m'étais faite de ce dernier, j'avais été fort étonné de ne pas trouver en M. Hugo un homme gratifié d'une bosse. « Oui, on ne lui voit pas sa difformité », dit M. Renduel par distraction. — Comment, m'écriai-je, il n'en est donc pas tout à fait exempt? — « Non, pas tout à fait », répondit Renduel avec embarras, et sur mes vives instances il finit par m'avouer qu'il avait, un beau matin, surpris M. Hugo au moment où il changeait de chemise, et qu'alors il avait remarqué un vice de conformation dans une de ses hanches, la droite, si je ne me trompe, qui avançait un peu trop, comme chez les personnes dont le peuple a l'habitude de dire qu'elles ont une bosse, sans qu'on sache où. Le peuple, dans sa naïveté sagace, nomme ces gens aussi des

bossus manqués, de faux bossus, comme il appelle les albinos des nègres blancs. Chose aussi amusante que significative! ce fut justement à l'éditeur du poète que cette difformité ne resta pas cachée. Personne n'est un héros aux yeux de son valet de chambre, dit le proverbe, et de même le plus grand écrivain finira par perdre à la longue son prestige héroïque aux yeux de son éditeur, l'attentif valet de chambre de son esprit; ils nous voient trop souvent dans notre négligé humain. Quoi qu'il en soit, je m'amusai beaucoup de cette découverte de Renduel; elle sauve la synthèse de ma philosophie allemande, qui affirme que le corps est l'esprit visible, et que nos défauts spirituels se manifestent aussi dans notre conformation corporelle », etc., etc.

On admettra que cette sortie du grand moqueur n'était pas faite pour gagner les bonnes grâces de l'Olympien dont la susceptibilité et la rancune ne furent pas les moindres défauts.

Je ne parlerai pas d'une lettre de Heine adressée à Armand Bertin et publiée dans le *Journal des Débats* le 12 janvier 1853. Vous la trouverez à sa place dans le IIIe volume de la *Correspondance inédite*. Il y est beaucoup question de Renduel, qui s'était engagé dans une affaire de publication, histoire qui ne peut nous intéresser. Heine déclare entre autres qu'il s'était entendu à l'amiable avec Renduel « faisant bon marché des intérêts matériels » — ce qui n'était pas — soit dit en passant — tout à fait dans ses habitudes. Voici la convention finale qui honore et Heine et Renduel : .... « J'ai renoncé, en faveur des indigents, à toute indemnité... et M. Renduel, de son côté, s'est noblement engagé à payer une certaine somme stipulée d'un commun accord, aux pauvres d'un village situé près de son château, et dont il m'avait dépeint la détresse. » J'ignore si ce procédé a été imité depuis.

Une lettre de Heine écrite à Renduel lui-même, datée du 11 mars 1841, nous intéresse davantage. D'abord elle est inédite en France. Je l'ai publiée — ou enterrée, si vous préférez — dans une thèse suisse sur Heine. Puis elle nous donne de nouveaux renseignements sur les rapports commerciaux et autres du poète avec son éditeur français. On est surpris de ne pas y trouver les plaintes continuelles, les propos pénibles et la mauvaise humeur dont abonde sa correspondance avec ses éditeurs d'outre-Rhin. — Nous y lisons ensuite que Heine se plaint de « nouveaux frais de traductions », ce qui prouve une fois de plus qu'il ne fut jamais son propre traducteur, et comme l'original de la lettre est entre nos mains, nous pourrons — en la copiant scrupuleusement — démontrer finalement que Heine était encore, malgré ses dix ans de séjour à Paris, en très mauvais termes avec l'orthographe et la grammaire françaises. L'importance de ce fait incontestable est du reste assez mince; dans tous les cas il n'a rien d'humiliant pour celui qui fut avec Gœthe le premier lyrique et le plus merveilleux prosateur de la littérature allemande. Voici ce qu'il écrit « à son cher Renduel! »

Ce n'est pas par negligence que j'ai tardé jusqu'aujourd'hui *de* vous écrire. Deloye ne s'est pas pressé de me donner une reponse bri*l*-*liante*. Il publie *aprésent* ses livres dans le format de Charpentier qui crie qu'on lui *prennait* son invention et qui criera encore plus fort, quand on publiera dans ce format un livre portant le même titre qu'un des siens. Cet incident a donné lieu à des pourparlers assez bouffons. En resultat Deloye veut bien faire une édition de mon Allemagne dans un volume, en exigeant que j'ôte un tiers de l'ouvrage et que je le remplace par du nouv*eaux* — ce qui me fait de nouveaux frais de traduction. Ma retribution sera de huit sous par volume, cependant sur 1 000 Exemplaires 250 Ex ne me seront pas comptés. On me paye

1 000 Ex d'avance, en billets de 100 francs payables dans le courant de l'année prochaine. — Voil*a aprésent* ce que je vous propose, mon cher Renduel :

Je vous donne 500 francs argent comptant et je vous promets de vous payer encore 300 francs d'ici en trois ans si mon édition de l'Allemagne a reussi ou que je me trouve plus riche que dans ce moment. Soyez persuadé que je ne veux pas vous payer ces 300 francs en vaines promesses et que vous ne les perderez dans aucun cas. Je suis très gueux dans ce moment, mais j'ai beaucoup *d'avenir de fortune* et je ne crois pas manquer d'honneur.

Si vous acceptez ma proposition, dont je ne doute pas, je vous prie de me nommer la personne à qui je remettrai un billet de Banque de 500 francs et qui en retour me delivrera de votre part un écrit formulé de manière à ne laisser aucun doute sur mon droit de reimprimer l'Allemagne. Dans cet écrit vous ne mentionnez pas la somme que je vous paye, car Delloye n'a pas besoin de savoir qu'elle sert en même temps de m'acquitter auprès de vous d'une dette d'argent. — Quant à cette dette, je vous repète encore une fois que je n'ai pas reçu pour 100 francs de livres comme vous disiez l'autre jour; je n'ai reçu que 12 volumes à 2 fr. 50, et *ca* fait 30 francs. Cette remarque devient oïseuse après l'arrangement que nous *font* aujourd'hui; elle sert toutefois à vous montrer que vous ne sacrifiez pas tant que *vous imaginiez*. Cependant cela ne m'empêche pas de vous dire mes remerciments les plus sincères pour le sacrifice que vous faites et qui a toujours une assez grande valeur pour moi. Vous étiez toujours plein de bons procédés à mon égard et je serais enchanté si jamais je *trouverais* l'occasion de vous prouver ma reconnaissance.

Votre ami,

Henri Heine.

Ce qu'il y a de curieux, ce qui est unique dans l'histoire des rapports des littératures, c'est que Heine, qui ne savait pas écrire quatre lignes françaises sans faute, a conquis incontestablement droit de cité dans cette brillante France littéraire de la première moitié de ce siècle. Et cette gloire il la doit un peu aussi à son premier éditeur français, Eugène Renduel.

Louis P. Betz (Zürich).

COMPTES RENDUS

Eugène Ritter. **La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau.** Hachette, 1896, in-16.

Ceux qui connaissent de longue date les remarquables travaux de M. E. Ritter sur Rousseau ont regretté souvent que nombre de ces travaux fussent ensevelis dans des recueils peu accessibles à la majorité des lecteurs français, tels que le *Bulletin de l'Institut genevois* ou la *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur*. Ils apprendront donc avec un sensible plaisir que M. E. Ritter a pris le parti de mettre à la portée du grand public le résultat de ses recherches anciennes et récentes, et seront unanimes à exprimer le vœu que le présent volume soit le commencement d'une série. Il n'y a pas actuellement en Europe de « rousseauiste » plus autorisé que M. E. Ritter.

L'auteur a modestement prévenu son lecteur qu'il ne fallait pas demander à son livre plus qu'il ne prétend donner : « Dans le présent ouvrage, écrit-il, je cherche à dire des choses nouvelles, à soumettre au lecteur le résultat de recherches originales. Ce plan est louable, mais il a un inconvénient qui reparaît à bien des reprises : c'est que trop souvent je n'ai rien à dire... » (p. 208). Ce n'est donc pas ici une histoire suivie de la famille et de la jeunesse de Rousseau. C'est une série d'études de détail sur des points importants et peu connus du sujet. Même ainsi réduite, la moisson est riche encore.

La première moitié du livre est consacrée à la famille de Jean-Jacques. Grâce surtout aux érudits genevois [1], nous connaissons aujourd'hui l'histoire de cette famille bien mieux que ne la connaissait Jean-Jacques lui-même. Les principales sources auxquelles M. E. Ritter a puisé sont les registres du Conseil et du Consistoire de Genève, les minutes des notaires, et les documents des archives de Genève : sources précieuses, comme il le note, mais documents souvent « dénigrants ». Le dossier d'un procès criminel ou une enquête de police n'apprennent d'ordinaire sur les gens rien de favorable. M. E. Ritter a très judicieusement passé au crible ces papiers souvent compromettants.

La famille de Rousseau, depuis l'ancêtre Didier Rousseau — qui quitta Paris en 1549 pour des motifs encore ignorés (p. 21) — jusqu'au père de Jean-Jacques, ce joyeux et fantasque Isaac Rousseau, ne sort pas trop noircie de cette enquête. Sur Didier Rousseau; sur Mie Miège, sa femme, que M. E. Ritter me semble qualifier un peu complaisamment de « femme de valeur » (p. 27); sur David Rousseau, le grand-père de Jean-Jacques; sur Suzanne Bernard, sa mère; enfin sur son père lui-même et surtout sur le curieux épisode de son voyage en Orient, M. E. Ritter nous apprend une foule de choses neuves, qui

1. M. E. Ritter reproche quelque part aux érudits français, et notamment parisiens, de négliger Rousseau. Me permettra-t-il de lui rappeler le livre de M. Beaudoin (*La vie et les œuvres de J.-J. Rousseau*, 1891, 2 vol. in-8), qui est à l'heure actuelle la biographie la plus étendue de Rousseau et qu'il ne mentionne même pas dans sa revue des travaux récents sur son auteur?

précisent et, sur plus d'un point, rectifient les données courantes. Et je ne dis rien de ce qu'on trouvera de nouveau dans ce livre sur quelques-uns des personnages qui ont joué un grand rôle dans la jeunesse de Rousseau, tels que le pasteur Lambercier — qui sort innocenté de certaines calomnies, ou que le graveur Ducommun, qui fut le patron de Rousseau, et dont la mémoire ne gagne rien à l'examen minutieux des faits (p. 182).

Mais ce dont le gros des lecteurs saura le plus de gré à M. E. Ritter, c'est d'avoir rattaché d'un lien solide Rousseau et sa famille à la patrie genevoise. S'il est vrai, comme l'établit notre auteur, que « la part de l'élément étranger — c'est-à-dire français — dans l'ascendance de Rousseau dépasse le tiers du total, tandis que celle de l'élément local est supérieure à la moitié » (p. 38), on concevra de quel prix sera pour les historiens futurs de Rousseau le tableau que nous avons ici de la Genève du XVIe et de celle du XVIIe siècle, où tous ces ascendants, étrangers ou nationaux, ont vécu et qui les a marqués d'un sceau ineffaçable. Le caractère genevois est une « tonsure », a-t-on dit. Dans la Genève d'autrefois, « il fallait être vertueux, ou s'en aller; on restait, et les caractères se roidissaient » (p. 54). L'influence de l'esprit calviniste sur toute cette lignée a été décisive — et elle se retrouve chez Rousseau lui-même.

Mais M. E. Ritter a très bien mis en lumière, dans la seconde partie de son livre, les influences qui sont venues se surajouter et se superposer à celle-ci. Il s'est demandé ce que Rousseau a dû à son séjour en Italie — et sur ce point nous nous hasarderons à prier avec lui M. Théophile Dufour de vouloir bien publier les documents qu'il possède sur le séjour de Rousseau à Turin. Il a cherché à déterminer l'influence exercée sur le jeune Rousseau par son séjour aux Charmettes, par les lectures qu'il y fit, par l'action que les idées religieuses de Mme de Warens eurent sur lui. Parlant des Charmettes, M. E. Ritter écrit : « En 1738 et 1739, le chemin qui domine la vigne et la maisonnette a vu éclore des idées qui ont régné cent ans en France » (p. 288). Je le pense comme lui, et c'est pourquoi il me semble essentiel de déterminer avec précision l'évolution des idées de Rousseau à ce moment décisif de sa vie.

J'avoue que M. E. Ritter ne me paraît pas avoir épuisé le chapitre des lectures de jeunesse de Jean-Jacques. Il commente très heureusement, à vrai dire, certains passages des *Confessions* ou du *Verger des Charmettes*. Mais en tire-t-il tout ce qu'on en peut tirer? Dans le *Verger*, Rousseau nous donne un long catalogue de livres lus par lui à cette époque. Il cite et Leibniz et Barrow et le *Télémaque* et le *Sethos* de l'abbé Terrasson, et Racine, et Horace, et

> Claville, Saint-Aubin, Plutarque, Mézeray,
> Despréaux, Cicéron, Pope, Rollin, Barclay,
> Et vous, trop doux La Mothe, et toi, touchant Voltaire.

M. E. Ritter étudie, pour notre grand profit, l'influence de certains de ces écrits. Mais pourquoi omet-il les autres? Une pareille enquête n'a d'intérêt que si elle est complète — et, même si on ne s'attache qu'aux œuvres essentielles, on peut trouver qu'il y a dans l'exposé de l'auteur quelques lacunes graves. Pourquoi ne pas citer Addison, La Bruyère, que Rousseau lisait avec Mme de Warens, Saint-Evremond? Mais surtout pourquoi omettre le roman de *Cléveland*, de l'abbé Prévost, nommé expressément dans le *Verger* et dont Rousseau dit dans les *Confessions* (I, 5) : « La lecture des malheurs de Cléveland, faite avec fureur et souvent interrompue, m'a fait faire, je crois, plus de mauvais sang que les miens ? » Ce curieux roman ne contient pas seulement comme un premier jet du déisme de Rousseau; il a dû certainement, par la mélancolie qui respire dans plus d'une page, agir sur son imagination dans une mesure qu'il y aurait intérêt à déterminer.

On est un peu surpris de lire, d'autre part, dans M. E. Ritter (p. 269) : « On remarque qu'il ne nomme jamais un écrivain, un docteur de l'Église, qui est

une des gloires de la Savoie, et dont sans doute il entendit souvent parler : saint François de Sales. Ne l'a-t-il donc pas lu?... » Mais il le nomme dans les *Confessions* (I, 2) et avec éloges : « Le bon évêque de Bernex, *avec moins d'esprit que saint François de Sales*, lui ressemblait sur bien des points; et Mme de Warens, qu'il appelait sa fille, et *qui ressemblait à Mme de Chantal sur beaucoup d'autres*, eût pu lui ressembler encore dans sa retraite, si son goût ne l'eût détournée de l'oisiveté d'un couvent. »

Deux chapitres entiers sont consacrés au développement d'une thèse chère à M. E. Ritter : l'influence du piétisme romand et de Magny sur Mme de Warens, et, par contre-coup, sur Rousseau. J'avoue que, sur ce point, l'argumentation de M. E. Ritter ne m'a pas entièrement convaincu. Et d'abord, comme M. Ritter le constate lui-même, Mme de Warens n'a jamais nommé Magny à Rousseau; de l'agitation piétiste où elle avait vécu, « il ne lui était rien resté, rien que l'étincelle » (p. 284). Non seulement elle n'a pas parlé de son ancien maître à Rousseau, mais elle ne lui a pas parlé du piétisme, ou, si elle l'a fait, c'est en termes peu flatteurs, car dans la *Nouvelle Héloïse* (VI, 7) Saint-Preux déplore les « égarements » de Muralt et détourne Julie de lire son *Instinct divin*; Rousseau ajoute, dans une note qui donne à réfléchir, à propos des piétistes : « Sorte de fous qui avaient la fantaisie d'être chrétiens et de suivre l'Évangile à la lettre, à peu près comme sont aujourd'hui les méthodistes en Angleterre, les moraves en Allemagne, les jansénistes en France. » Je sais bien que M. E. Ritter réduit l'influence piétiste chez Mme de Warens au minimum, à l' « étincelle », et qu'il écrit nettement à propos de Rousseau : « Dans ses années d'étude, comme plus tard dans sa carrière d'écrivain, il n'a connu que les livres et les hommes des églises protestantes de langue française » (p. 274). Mais il n'en maintient pas moins qu'une certaine « logique intérieure » relie le piétisme à la *Profession de foi du vicaire savoyard*, autrement dit à la religion naturelle (p. 284). J'avoue mes doutes. La religion naturelle était-elle si vivace en Mme de Warens, « chez qui, écrit un peu complaisamment M. E. Ritter, les écarts de conduite n'avaient affaibli en rien la ferveur qu'elle tenait de sa race et de ses maîtres » (p. 236 : on notera que Rousseau écrit plus modestement qu'elle avait « l'esprit *un peu protestant* ») ? Et, d'autre part, est-il nécessaire de mettre à la base des idées religieuses de Rousseau les aspirations de Spener et de Magny ? Si profondément convaincu que je sois de l'influence du protestantisme sur Rousseau, il me paraît hasardeux de comparer l'influence même éloignée de Magny à celle qu'ont pu exercer sur lui Leibniz, Malebranche, Descartes, et peut-être « le touchant Voltaire », comme il l'appelait dans le *Verger des Charmettes*.

Les réserves que je viens de faire n'ont nullement pour but de diminuer la valeur du livre de M. E. Ritter. J'espère qu'elles prouveront au contraire au lecteur la variété et l'intérêt des problèmes qu'il soulève. Quant à l'auteur, je ne vois pas de meilleur moyen de le louer que d'exprimer le vœu qu'il nous donne deux livres qui nous manquent presque également, et ce qu'il est mieux à même que personne de faire : une édition critique des *Confessions* et une biographie complète de leur auteur.

Joseph Texte.

André Le Breton. **Rivarol, sa vie, ses idées, son talent, d'après des documents nouveaux**. Hachette, 1895, in-8.

Le livre de M. Le Breton sur Rivarol était à faire, et c'est le premier mérite de l'auteur de s'en être avisé. On pouvait en effet se demander si l'ouvrage considérable de M. de Lescure (*Rivarol et la société française*), publié en 1883,

n'avait pas épuisé la matière. On ne se le demandera plus, après avoir ouvert le livre de M. Le Breton, si plein de faits nouveaux et de documents inconnus — ou mieux connus. Avec une ténacité très remarquable, le nouveau biographe a exploré tous les dépôts d'archives de France et de l'étranger qui cachent du Rivarol, et il a été assez heureux pour retrouver plus d'un fragment de cette œuvre de journaliste et de pamphlétaire, jetée souvent aux quatre vents du ciel. On ne saurait trop le remercier de ce labeur si considérable. Les *Carnets inédits* de Rivarol, feuilletés jadis d'un doigt distrait par M. de Lescure, lui ont fourni des trésors. La *Bibliographie* de l'écrivain a été établie avec un soin minutieux et d'autant plus méritoire que certaines de ses œuvres — dont le fameux *Journal politique national* — ne subsistent qu'en un exemplaire unique, et que d'autres ont été très incorrectement reproduites par les éditeurs. Une pareille bibliographie (p. 354-384), qui signale jusqu'aux lacunes peut-être encore possibles à combler (p. 383), rendra le plus signalé service au futur éditeur de Rivarol. Puisse-t-il ne pas se faire trop attendre! car le livre de M. Le Breton nous a mis l'eau à la bouche.

Ce livre si nourri de faits est en même temps un charmant livre, écrit avec une élégance, une aisance, une finesse très digne du personnage. Peut-être la forme en est-elle, suivant le mot de M. Le Breton sur la langue de Rivarol, un peu « phosphorescente ». Mais le sujet le voulait ainsi. Imagine-t-on un livre sur Rivarol écrit sans esprit? M. Le Breton a été l'homme de son auteur. Il aime « son cher Rivarol », comme il dit; il en est plein; il n'en voudra à personne de lui dire que certaines pages semblent arrachées de quelque opuscule inédit du maître. — Et, avec cela, il nous a donné une monographie savante et fine sur un des écrivains marquants d'une période qui laisse encore fort à faire aux historiens. Les érudits lui en sauront autant de gré que les amateurs de lettres. Il y a, dans ce livre si littéraire, de quoi plaire aux uns et aux autres.

M. Le Breton, qui a refait le livre de M. de Lescure pour le fond, l'a remanié aussi pour la forme — je veux dire qu'il a procédé, dans l'étude de son auteur, suivant un tout autre plan, qui a ses avantages, mais qui ne va pas sans quelques légers inconvénientes.

M. de Lescure avait jadis noyé Rivarol dans la société du XVIIIe siècle : *Rivarol et la société française pendant la Révolution et l'émigration*, c'était le titre de son ouvrage. D'autre part, il avait un peu noyé l'œuvre de Rivarol dans sa vie. M. Le Breton a pris le contre-pied de ces manières de faire. Il est peu question chez lui des contemporains de Rivarol et de la société où il a vécu : lacune parfois sensible, notamment, ce me semble, pour Hambourg et le monde des émigrés — qui aurait mérité quelques pages. D'autre part, la vie de Rivarol est contée en une centaine de pages — et son œuvre étudiée ensuite par tranches : la clarté y gagne peut-être, mais l'impression d'ensemble reste un peu fragmentaire. Pour un pamphlétaire comme Rivarol, l'œuvre tient de si près à la vie qu'on ne peut guère séparer l'une de l'autre. — Et puis n'est-ce pas beaucoup qu'un chapitre entier sur les idées philosophiques et religieuses de Rivarol?... Il me semble que le plan adopté par M. Le Breton le condamne ainsi à grossir un peu certaines parties de l'œuvre de son héros — au détriment de certaines autres — et pour faire équilibre. Rivarol philosophe y gagne un peu trop à mon sens, mais Rivarol critique littéraire et auteur du *Discours sur l'universalité* y perd assurément, et c'est dommage.

Non pas assurément que je croie nécessaire d'une façon générale de défendre Rivarol contre son biographe. Celui qui s'estimait lui-même « comme un métal rare et fin », comme « une combinaison heureuse de la nature », a été traité ici tour à tour de « vaste intelligence », d' « encyclopédie vivante », d' « admirable cerveau », et on l'a même loué — ce qui est décidément hyperbolique — d'avoir « fait le tour de la pensée humaine » (p. 83). Non, Rivarol n'est pas parmi les très grands : ce qui le prouverait suffisamment, c'est qu'il n'a, de

l'aveu de M. Le Breton, exercé presque aucune influence (p. 84) — et, s'il a fait « le tour de la pensée humaine », c'est en flâneur qui n'en a rapporté que des impressions décousues. Mais où Rivarol me paraît supérieur, c'est précisément en ce qu'il exprime d'exquise façon le meilleur de l'esprit du XVIIIe siècle, et c'est ce que je reprocherais volontiers à M. Le Breton de n'avoir pas assez dit. Assurément, il nous a montré en Rivarol le « dilettante de la vie de société », de cette vie qui fut « le chef-d'œuvre et comme la fleur de la civilisation » (p. 60). Il l'a replacé dans son milieu naturel, dans ce siècle « haïssable et charmant » à qui il devait tant qu'une fois arraché à ce milieu, il en dépérit et mourut inconsolable. Mais, cela dit, le nouveau biographe de Rivarol essaye de dégager de son œuvre « un idéal qui dépasse singulièrement celui de sa génération » (p. 106), — et c'est où il me semble difficile de le suivre.

Et d'abord l'homme, avec son intolérable fatuité, son parfait cynisme (voir, p. 41, l'incroyable parole dite par ce « gentilhomme » à Manette), sa sécheresse ironique, son manque de scrupules qui le conduit presque à l'assassinat (p. 212), — son courage aussi, sa combativité, son art de garde, jusque dans une réputation équivoque (p. 84) une crâne et belle assurance, son esprit endiablé, tout cela est bien du siècle de Beaumarchais, de Voltaire et de Rameau le neveu. Qualités et défauts, c'est du pur XVIIIe siècle. Ajoutez que son idéal politique est celui de Montesquieu, que son idéal religieux — s'il dépasse celui de son temps par un vif sentiment de la tolérance — n'en diffère pas quant aux doctrines, et qu'enfin — c'est le point qui me tient le plus à cœur — son idéal littéraire ne me paraît en aucune façon, quoi qu'en dise M. Le Breton, celui d'un « préromantique ».

Je sais bien que, jugeant les pamphlets littéraires de Rivarol, M. Le Breton affirme « que les morts du champ de bataille d'*Hernani* sont les blessés de 1788 » (p. 143). Mais suffit-il d'avoir drapé — spirituellement, il est vrai — Andrieux, Delille, Lemercier ou Luce de Lancival pour passer romantique de la première heure? Spirituel et négatif, Rivarol a porté, il est vrai, des coups sensibles aux pseudo-classiques, s'ensuit-il qu'il fût capable de contribuer pour sa quote-part au grand renouvellement littéraire qui se préparait entre 1760 et 1800? Il est permis d'en douter quand on voit l'auteur des vers très voltairiens cités p. 150 parler plus que légèrement du premier grand livre de Mme de Staël (p. 157), ignorer Bernardin de Saint-Pierre (p. 160), ne rien comprendre, malgré les circonstances singulièrement favorables de ses séjours à l'étranger, ni à l'Angleterre, ni à l'Allemagne qui représentent déjà le romantisme européen. « Il est, écrit M. Le Breton, l'anti-Rousseau, et là est l'unité de son œuvre en apparence éparse et fragmentaire » (p. 105). Peut-être bien est-ce grandir Rivarol que de faire de lui « l'anti-Rousseau », mais à coup sûr — et comment M. Le Breton ne l'a-t-il pas dit? — c'est le rejeter décidément, et irrémédiablement, dans le XVIIIe siècle.

Et, en fait, il en est beaucoup plus que ne le veut son biographe. Il en est par sa méthode critique fragmentaire, décousue, défiante à l'égard des théories neuves, sinon des œuvres [1]. Il en est par le *Discours sur l'universalité de la langue française*, auquel M. Le Breton a décidément fait la part trop petite, et qui est l'un des manifestes les plus achevés de la critique littéraire — j'entends de la bonne — au siècle dernier. Il en est par l'influence voltairienne, qui éclate à chaque page de cette œuvre si caractéristique — sans parler de celle de Montesquieu et de d'Alembert. Il me semble qu'il y avait lieu de montrer

1. Et très souvent peu soucieuse de l'exactitude dans les faits. Il lui arrive de reprocher, si j'en crois M. Le Breton (p. 122), à l'excellent conseiller François Tronchin d'avoir, dans sa tragédie des *Comnènes*, plagié *Irène* de Voltaire. Il n'y a qu'une difficulté : c'est que les *Comnènes*, quoique publiés seulement en 1779, ont été écrits vers 1740. (Voir H. Tronchin, *Le conseiller Tronchin*, 1895, p. 206.)

combien d'idées, dans le *Discours*, viennent du *Dictionnaire philosophique* [1] ou de l'*Esprit des lois* ou du *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*. Et notez qu'il ne s'agit pas seulement d'emprunts de détail, mais que l'esprit même de l'œuvre est celui de l'époque. « Le temps, écrit Rivarol, semble être venu de dire le *monde français*, comme autrefois le *monde romain*; et la philosophie, lasse de voir les hommes toujours divisés par les intérêts divers de la politique, se réjouit maintenant de les voir d'un bout de la terre à l'autre se former en république sous la domination d'une même langue... » On n'est pas plus « classique » et on n'est pas plus « philosophe ». Je sais bien que Rivarol a une richesse et une profondeur d'aperçus rares chez les critiques contemporains. Mais enfin il me paraît qu'il développe et élargit les principes littéraires du XVIIIe siècle, bien plutôt qu'il ne les bat en brèche.

En fait, M. Le Breton a bien mis en lumière les bornes du talent de Rivarol quand, songeant à l'ensemble de son œuvre, il a écrit : « L'anti-Rousseau ne saurait avoir sur les âmes l'empire de Jean-Jacques » (p. 321). Oui, Rivarol est condamné à n'avoir d'amis que « dans le petit groupe des purs lettrés » — parce qu'en littérature comme en tout il a été foncièrement aristocrate. Et je lui en fais à peine un reproche : « l'élégant désintéressement de cette vie donnée toute au culte de l'esprit » me touche presque autant que M. Le Breton. Mais elle me touche comme une conception archaïque et définitivement condamnée d'un siècle disparu, dont Rivarol a été l'un des représentants les plus complets.

Le meilleur éloge qu'on puisse faire du livre de M. Le Breton, c'est qu'il donne, avec le besoin de relire Rivarol, presque le regret de ne pouvoir partager l'idéal qu'il s'était fait, et que son biographe a fait revivre avec un si rare bonheur d'expression.

JOSEPH TEXTE.

Essai d'une bio-bibliographie de Chateaubriand et de sa famille, par RENÉ KERVILER, membre non résidant du comité des travaux historiques et scientifiques. Vannes, librairie Lafolye, 1896, in-8, 94 p.

M. Kerviler a eu la très heureuse idée de détacher de son *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne* et de publier séparément les pages qu'il y avait consacrées à Chateaubriand et à sa famille. Il est à souhaiter que les principaux écrivains bretons soient ainsi honorés d'un tirage à part. J'ignore si M. Kerviler l'a déjà fait pour Brizeux. Mais, pour m'en tenir au XIXe siècle, quels services ne nous rendrait-il pas en nous donnant des bibliographies, même sommaires, de Lamennais et de Renan! Il est sans doute permis de douter que l'histoire littéraire mérite jamais le nom de science ; mais il n'en est pas moins certain qu'elle a tout à gagner à se rapprocher de la science, à lui emprunter ses méthodes de précision et ses habitudes de lente et prudente investigation. C'est dire que, sans s'interdire les généralisations, elle doit surtout procéder par monographies patiemment étudiées et nettement circonscrites. Or, le moyen de composer ces monographies, si nous n'avons pas à notre disposition des bibliographies bien faites?

Celle que M. Kerviler vient de publier est au nombre de ces dernières. Non que l'on ne puisse y relever quelques erreurs et quelques lacunes. Mais il faudrait pour le lui reprocher sévèrement être soi-même assez novice en ces matières. Aussi bien, l'auteur n'a aucune prétention à être complet et défi-

1. Il y aurait lieu d'opposer au *Discours sur l'Universalité* le charmant *Discours aux Velches par Antoine Vadé, frère de Guillaume* : c'en est l'antidote. Voltaire, ce jour-là, a fait la critique de sa propre critique et, par suite, de celle de Rivarol.

nitif. Il intitule son petit livre : *Essai d'une bibliographie de Chateaubriand et de sa famille*. Ce titre modeste semble indiquer chez l'érudit ingénieur (M. Kerviler n'est bibliographe qu'à ses moments perdus) l'intention de reprendre et d'améliorer son œuvre. S'il en était ainsi, il faudrait l'y encourager et, si possible, l'y aider un peu.

L'ordre suivi au cours de tout ce travail est l'ordre rigoureusement chronologique. Je crois que M. Kerviler a eu raison de l'adopter. Si considérable, en effet, que soit l'œuvre de Chateaubriand (la première édition des œuvres complètes, en 1826-1831, comprenait déjà 31 vol. in-8), elle n'est ni aussi volumineuse, ni aussi dispersée que celle d'un Voltaire par exemple : on peut donc assez aisément l'embrasser d'un seul coup d'œil; et, d'autre part, il est toujours bon, même dans une bibliographie, de pouvoir suivre, presque jour par jour, le développement de la pensée et de l'œuvre d'un grand écrivain. Je louerai même M. Kerviler d'avoir disposé suivant ce même ordre les articles ou travaux généraux relatifs à son auteur : on a ainsi tous les éléments d'une sorte d'histoire de la critique en ce qui concerne Chateaubriand, histoire des plus instructives qu'on écrira, espérons-le, quelque jour.

Entrons maintenant dans le détail. Je laisse de côté les premières pages du livre, consacrées aux ancêtres de Chateaubriand, la biographie (trop rapide pour être utile) qu'on nous donne ensuite de l'auteur du *Génie*; et j'arrive à l'étude bibliographique des œuvres qu'il a publiées lui-même. Dans cette partie de son travail qu'il aurait dû distinguer plus nettement des autres, M. Kerviler procède de la façon suivante. A mesure que la chronologie lui présente une œuvre nouvelle, il en mentionne tout d'abord les éditions successives, puis les traductions en langue étrangère; il donne ensuite quelques renseignements bibliographiques sur les premières éditions, et termine par la liste chronologique des articles ou études critiques qui se rapportent plus spécialement à l'ouvrage dont il s'agit.

Il n'y a rien à dire contre cette disposition générale : elle est claire, elle est logique, elle est commode. En fait, elle ne me paraît prêter à la critique que sur deux points. — Et d'abord, pourquoi M. Kerviler ne nous a-t-il rien dit des manuscrits de Chateaubriand? Tout au plus (p. 65) mentionne-t-il, et encore sans les décrire, les correspondances manuscrites qui se trouvent au ministère des affaires étrangères. Et il faut sans doute le louer d'avoir pris la peine de recueillir les fragments de lettres, etc., dispersés dans les principaux recueils d'autographes [1]. Mais que n'a-t-il songé aussi à dépouiller le *Catalogue général des manuscrits des départements*, et surtout à nous donner quelques renseignements sur les manuscrits que possède la Bibliothèque nationale (fonds français, nos 1254-5)! Enfin, nous serions bien aises de savoir, à propos de chacun des ouvrages de Chateaubriand, si le manuscrit en existe encore et où le trouver. M. Kerviler aurait bien dû essayer de satisfaire, dans la mesure du possible, notre légitime curiosité. Je doute qu'une recherche de ce genre lui eût demandé plus de temps que la composition de l'excellente iconographie qu'il a mise à la fin de son livre et qui est, il faut bien l'avouer, d'une utilité moins pressante.

On aimerait aussi à trouver dans une *Bibliographie de Chateaubriand* une description plus détaillée et plus précise des diverses éditions de ses principales œuvres. La question ici a d'autant plus d'importance que Chateaubriand a souvent remanié ses ouvrages dans les éditions qu'il en a successivement données. Ainsi (p. 23) M. Kerviler paraît croire que le texte du *Génie du christianisme* commence seulement à présenter des variantes à partir de la 4e édi-

1. M. Kerviler a oublié de consulter le Catalogue Morrison, qui lui aurait fourni quatre lettres datées de 1815, 1820, 1823, 1824. — Le British Museum possède aussi trois lettres manuscrites de Chateaubriand (to the second Earl of Chichester, 1802 et 1803; — to H. Pilorge, 1831).

tion (Lyon, Ballanche, 1804, 9 vol. in-18). Or, à cette époque, il a été déjà publié au moins trois textes différents du grand ouvrage de Chateaubriand. Dans la 2e édition (2 vol. in-8, Migneret, 1803), « le style a été retouché avec l'attention la plus scrupuleuse »; et l'auteur (cf. l'Avertissement) se félicite d'y avoir « fortifié plusieurs chapitres de raisonnement, et adouci les couleurs de quelques morceaux de description ». Au mois d'avril 1804, la société typographique de Paris publia un *Abrégé du Génie du christianisme à l'usage de la jeunesse* (2 vol. in-12) : suppressions et raccords, « il n'y a pas un seul mot dans cet abrégé qui ne soit de la main de l'auteur ». En attendant une édition critique que malheureusement nous n'avons pas encore, il y aurait une étude comparative très intéressante à faire des principales éditions du *Génie* [1]. J'aurais voulu que M. Kerviler en préparât les éléments, et qu'il nous fournît aussi quelques renseignements sur les deux éditions manquées de Londres et de Paris, dont Chateaubriand nous parle dans la Préface (aujourd'hui disparue) de l'édition princeps. Ces deux éditions, qui avaient été communiquées à la presse et à quelques personnes (Ballanche et Rivarol, nous en avons la preuve, étaient du nombre), ont-elles disparu de la circulation sans laisser de traces? La famille de Chateaubriand n'en aurait-elle pas conservé quelque exemplaire, ou, à défaut d'elle, les successeurs ou les héritiers des libraires Dulau et Migneret [2]? Je regrette que M. Kerviler ne se soit même pas posé la question.

Je ne puis étudier et discuter en détail chacun des articles qu'il consacre aux œuvres successives de Chateaubriand. Sous les réserves que je viens de faire, il me semble avoir dit l'essentiel. Signalons pourtant rapidement quelques omissions. Au 1er volume de la 4e édition du *Génie* (9 vol. in-18, chez Ballanche), on trouve une liste des traductions étrangères d'*Atala* et du *Génie* plus complète que celle de M. Kerviler. Il n'a pas non plus mentionné une édition en 3 vol. in-8 des *Martyrs* (par F.-A. de Chateaubriand, auteur du *Génie du christianisme*, d'*Atala*, etc. « Londres, pour B. Dulau and Co. Soho-square, 1809), qui, d'ailleurs, reproduit exactement pour le texte l'édition princeps. On a oublié de signaler la dernière édition des *Mémoires d'outre-tombe* (Paris, Garnier, 1893). Enfin, à la liste des travaux relatifs au *Génie du christianisme*, il faut ajouter un article de M. Janet dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1890 (la Philosophie catholique en France au XIXe siècle : Chateaubriand et le *Génie du christianisme*).

Les pages qui suivent la description des œuvres publiées par Chateaubriand de son vivant (p. 52-65) ne sont pas sans présenter quelque confusion. A la place de M. Kerviler, j'aurais ici fait moins de sacrifices à la chronologie générale, j'aurais distingué très nettement et par des rubriques spéciales les publications posthumes d'ouvrages ou fragments inédits, — les rééditions posthumes d'œuvres complètes et de morceaux choisis, — et enfin la correspondance. Cette dernière partie est trop exclusivement limitée à la description d'ailleurs très utile de fragments de lettres épars dans des catalogues d'autographes. Et puisqu'il nous manque encore une édition de la correspondance de Chateaubriand, il eût été bon de recueillir et de grouper une bonne fois les titres d'ouvrages où se trouvent dispersées les pièces jusqu'à présent imprimées de cette correspondance. Il serait du reste trop long d'indiquer toutes les sources auxquelles M. Kerviler aurait pu puiser.

Pour la même raison, je n'entreprendrai pas de compléter par le menu la liste des études ou travaux d'ordre général sur Chateaubriand et son œuvre que M. Kerviler nous donne ensuite. Les lacunes presque inévitables que présente cette partie de son livre sont bien peu de chose en comparaison du

1. Je crois savoir que ce travail est en préparation.

2. Si quelqu'un pouvait m'aider à retrouver les héritiers ou les successeurs du libraire Migneret, je lui en serais fort reconnaissant. La librairie Migneret disparaît du Bottin à partir de 1840.

grand nombre de documents qui se trouvent ici réunis pour la première fois. D'une manière générale cependant, M. Kerviler me semble avoir un peu négligé la bibliographie étrangère. Je ne vois pas même signalé dans son ouvrage le livre très surfait, je le sais, de Brandes sur *les Principaux courants de la littérature européenne au* XIXe *siècle*. On aurait pu aussi consulter avec fruit, pour les articles de revues anglaises ou américaines, le répertoire si utile de Poole et Fletcher (*An Index to periodical Literature*, Boston, 1882), répertoire dont nous sommes encore à souhaiter l'équivalent pour les périodiques français. Pour ce qui concerne la bibliographie française, je ne suis certes pas autrement fâché de ne pas voir mentionné *le Tableau de la littérature française de 1800 à 1815*, par G. Merlet, ce « démarquage », disons mieux : ce plagiat impudent d'auteurs divers, depuis Sainte-Beuve jusqu'à Julien Bernard. Mais M. Brunetière ayant, à plus d'une reprise, parlé de Chateaubriand (cf. *Évolution des genres*, t. I; — *Évolution de la poésie lyrique*, t. I; — *Le Génie breton*; — *Conférence* sur Chateaubriand, reproduite dans *le Temps* du 26 novembre 1895), il eût été bon de nous le rappeler. J'en dirais autant de deux remarquables articles de M. de Vogüé sur Chateaubriand, « l'aïeul qu'il admire et qu'il aime le plus », parus, l'un dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1892 (recueilli dans les *Heures d'histoire*), l'autre dans *le Livre du Centenaire du Journal des Débats* (Plon, 1889). M. Kerviler signale (p. 80) un livre de Louis Nadeau sur *Chateaubriand et le romantisme* : il aurait bien dû nous dire si cet ouvrage est une réédition d'une *Étude sur Chateaubriand*, thèse pour le doctorat présentée par le même auteur à la Faculté de Grenoble (Paris, Auguste Durand, 1871), thèse aujourd'hui introuvable (la Bibliothèque nationale ne la possède même pas). Il mentionne aussi (p. 69) un article de Sainte-Beuve dans le *Globe* du 17 août 1830 : vérification faite, il y a là une erreur, au moins sur la date. On aurait pu renvoyer enfin aux ouvrages suivants qui tous contiennent d'intéressants articles sur Chateaubriand : Scherer : *Études critiques sur la littérature contemporaine*, t. I et III (C. Lévy); — Léo Joubert : *Essais de critique et d'histoire* (Firmin-Didot, 1863); — Paul Albert : *La littérature française au* XIXe *siècle*, t. I (Hachette, 1882); — Paul Bourget : *Études et portraits*, t. I (Lemerre, 1889); — Maurice Albert : *La littérature française sous la Révolution, l'Empire et la Restauration* (Lecène et Oudin, 1892); — C. Adam : *La philosophie en France dans la première moitié du* XIXe *siècle* (Alcan, 1893); — E. Biré : *Études et portraits* (E. Vitte, 1894). — Cf. aussi Albalat : *Chateaubriand et ses amoureuses* (*Nouvelle Revue*, 15 novembre et 1er décembre 1892)...

Je m'arrête. Je craindrais, en insistant davantage sur quelques lacunes, de donner le change sur mes intentions, et de paraître déprécier l'excellent travail de M. Kerviler, tandis que j'ai voulu tout simplement lui fournir quelques modestes indications pour le compléter et le perfectionner, s'il le juge à propos. Telle qu'elle est, la bibliographie qu'il nous donne est désormais indispensable à tous ceux qui étudient d'un peu près l'œuvre de Chateaubriand. Et en la publiant, il a rendu aux travailleurs et à la mémoire même de l'auteur du *Génie* un plus signalé service que tant d'autres qui ont écrit des articles ou des livres inutiles sur le grand écrivain breton.

VICTOR GIRAUD.

A. RICARDOU. **La critique littéraire**, étude philosophique. Hachette, 1896, in-18.

Le livre de M. Ricardou ne touche qu'indirectement à l'histoire littéraire. Il n'y touche, à vrai dire, qu'en tant qu'il expose, dans la première partie, les diverses manières de juger une œuvre littéraire — ce qui amène l'auteur à esquisser un tableau général des progrès de la critique en notre siècle. Mais

l'histoire littéraire et la critique se touchent de trop près pour qu'on ne signale pas ici un livre qui contient un vigoureux plaidoyer en faveur de la critique « dogmatique ». Si le nom a quelque chose de déplaisant, la chose n'en est pas moins bonne — et, à vrai dire, s'il n'y avait rien d'assuré dans les jugements que nous portons des écrivains, on ne voit pas très bien comment, ni surtout pourquoi, nous nous intéresserions à leur histoire. Tout historien littéraire est un homme qui croit fermement à la valeur de certaines œuvres, et par conséquent à la validité du jugement qu'il en porte. S'il n'y croit pas, il perd sa peine et son temps, car il y a des façons plus divertissantes de passer sa vie que de dépouiller des textes et d'accumuler des notes : si l'histoire littéraire n'était un choix raisonné et motivé entre les livres anciens, elle deviendrait impossible. Il se trouve donc qu'en fait M. Ricardou — qui a plaidé pour la critique dogmatique — a plaidé pour l'histoire systématique des littératures, qui en est la base. Et c'est pourquoi son intéressant ouvrage méritait d'être signalé à cette place.

J. T.

PÉRIODIQUES

American Journal of Philology. — XVI, 3 : Z. Wiener, *French words in Wolfram von Eschenbach.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen. — XCV, 4 : O. Schultz, *Beiträge zu André Chénier.* — Körner, *Versbau Robert Garniers* (F. Kalepky). — Goerlich, *Materialien für freie französische Arbeiten* (E. Pariselle). — Traut, *Französische Aufsatz = und Briefschule* (E. Pariselle). — *Der kleine Toussaint-Langenscheidt* (A. T.). — Becker und Bahlsen, *Questionnaire zu Ulbrichs Elementarbuch der französischen Sprache* (F. Speyer). — Schultkess, *Uebungsstücke zum Uebersetzen aus dem Deutschen ins Französische* (F. Speyer). — XCVI, 1, 2 : K. Schirmacher, *Théophile de Viau.* — O. Schulze, *Desaix' erster Feldzug in Aegypten und die Darstellung desselben bei Thiers.* — Hartmann, *Merope im englischen und französischen Drama*; Albert, *Die Sprache Philippes de Beaumanoir*; Peters, *Scarrons* Jodelet duelliste *und seine Spanischen Quellen* (W. Cloëtta). — H. Urtel, *Le patois neuchâtelois*, Li Proverbe au vilain, éd. Tobler.

Athenæum. — 3563 : *Balzac' s Peau de chagrin.*

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 avril : Émile Picot, *Le pionnier de Seurdre, monologue dramatique récité à Angers en 1524, réimprimé avec une introduction et des notes.* — Eugène Asse, *Les petits romantiques : A. Fontaney* (suite). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 mai : l'abbé Ch. Urbain, *Un amateur lorrain, correspondant de Peiresc : Alphonse de Ramberviller.* — Eugène Asse, *Les petits romantiques : A. Fontaney* (suite). — *Société normande du livre illustré.* — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 mai : Eugène Asse, *Les petits romantiques : A. Fontaney.* — L'abbé Ch. Urbain, *Alphonse de Ramberviller* (suite). — Georges Vicaire, *M. Édouard Pelletan et ses éditions d'art.*

Le Correspondant. — 10 février 1896 : *Une correspondance inédite de M. Guizot : lettres à M. et à Mme Charles Lenormant* (1848-1874). — H. Delorme, *les Mémoires du général de Saint-Chamans.* — 25 février : *Une correspondance inédite de M. Guizot : lettres à M. et Mme Charles Lenormant* (1848-1874). — H. de Lacombe, *Au confluent de deux mondes : mémoires inédits de Mme de Chastenay.* — Froment, *Un livre nouveau sur Chateaubriand.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 25 mars : Th. Froment, *Les idées de Rivarol* (d'après l'ouvrage de M. Le Breton). — *Mémoires inédits de J. de Norvins.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 avril : Ad. Hatzfeld, *Royer-Collard et M. Spuller.* — L. de Lanzac de Laborie, *Les portefeuilles du président Bouhier* (d'après l'ouvrage de M. Emmanuel de Broglie). — 25 avril : H. de Lacombe, *Mgr Dupanloup et le comte Frankenberg en 1870.* — L. de Lanzac de Laborie, *La fin du Directoire et les dernières années de Barras* (d'après ses mémoires). — J. Pierre, *George Sand dessinateur et peintre.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 mai : le vicomte de Meaux, *Le comte de Montalembert et la seconde République.* — 25 mai : le vicomte de Meaux, *Le comte de Montalembert sous l'Empire : le « Correspondant », l'Académie, les derniers travaux, la maladie, la mort.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.*

Deutsche Litteraturzeitung. — N° 10 : Livet, *Lexique de la langue de Molière*, I (A. Tobler). — N° 16 : Delesalle, *Dictionnaire argot-français* (A. Tobler).

Die neueren Sprachen. — III, 8 : O. Kabisch, *Die neusprachlichen Ferienkurse für Lehrer höherer Unterrichtsanstalten Preussens.* — A. Gundlach, *Reform-*

unterricht auf der Oberstufe — V. Lknow, *Erfahrungen mit der Gouinschen Methode.* — Fleischhauer, *Französische Grammatik, Lese = und Uebungsbuch* (O. Glöde). — Hahn und Roos, *Französischer Sprech = Schreib und Leseunterricht für Mädchenschulen* (Lohmann). — J. Sarrazin, *Frankreich, franz. Kunst, Litteratur, Volk, Heerwesen,* etc. (Brockhaus'Konversations-Lexikon). — III, 9 : Kron, *Neusprachliches von der vierten Hauptversammlung des Vereins zur Förderung des lateinlosen höheren Schulwesens zu Quedlinburg.* — Kron, *Le Petit Parisien* (E. H. Zergiebel). — Scheibner et Schauerhammer, *Französisches Lesebuch für die ersten Unterrichtsjahre* (J. Sarrazin). — A. Würzner, *Schulbibliothek französischer und englischer Prosaschriften.* — H. Klinghardt, *Bibliothèque française.* — III, 10 : Ph. Rossmann, *Inwiefern unterrichten die französischen Neuphilologen unter günstigeren Bedingungen als die deutschen?* — A. Mörch, *La durée des voyelles françaises.* — F. Haack, *Neuphilologischer Verein zu Köln am Rhein, Dialektisches im heutigen Schriftfranzösisch, Vortrag von W. Færster.* — W. Scheffler, *Methodisches und Neuphilologisches vom 7 allgemeinen Lehrtag zu Stockholm.* — Rehrmann, Oster, Erzgröber, Weitzenboch, *Lehrbücher für den französischen Unterricht* (A. Gundlach). — Rudershausen, *Pretiöse Charaktere und Wendungen in Corneilles Tragödien* (O. Glöde). — Ausgewählte Novellen von F. Coppée (E. Bernard). — Knabe, *Französische Einflüsse auf das deutsche Realschulwesen* (O. Glöde). — Beaudouin de Courtenay, *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen, ein Kapitel aus der Psychophonetik* (R. F. Lloyd) — Kron, *Zur Methode Gouin.*

Fortnightly Review. — Janv. : Van de Velde, *Alex. Dumas fils and his plays.*

Franco-Gallia. — XIII, 1 : Lefèvre, *L'Été représenté pour la leçon de conversation française.* — Comptes rendus : Münch-Glauning, *Didaktik und Methodik des französischen und englischen Unterrichts* — Bartsch, *Chrestomathie de l'ancien français, 6e ed.* — Klopper, *Wiedergabe der deutschen Adjektiva, Adverbien und Präpositionen im Französischen.* — Wolter, *Frankreich.* — Van Muyden-Rudolph, *Collection d'auteurs français*; De Beaux et Montgomery, *English-Journal-Français.* — XIII, 2 : J. Sarrazin, *Alexandre Dumas fils.* — Comptes rendus : Arcambeau et Köhler, *Französisches Lesebuch*; Stier, *Lehrbuch der französischen Sprache*; Autenrieth, *Vocabulaire français*; Mignet, *Vie de Franklin*, p. Voss; Loti, *Aus fernen Ländern und Meeren*, p. Cosak. — XIII, 3 : Comptes rendus : Münch et Glauning, *Methodik und Didaktik des französischen und englischen Unterrichts.* — Thiers, *Expedition der Franzosen nach Aegypten*, hrsg. von Deter. — Schneitler, *Lehrgang der französischen Sprache.* — Brée, *Traité de correspondance commerciale.* — Ohbert, *Lese = und Lesebuch der französischen Sprache.* — Ohbert, *Französische Gedichte.*

Indogermanische Forschungen. — VI, Anzeiger, I et II : Reis, *Was ist Syntax?* (E. Herrmann.) — *Diez-Reliquien* (O. Knauer). — *Mémoires de la Société néophil. à Helsingfors* (W. Meyer-Lübke). — Behrens, *Bioliographie des patois gallo-romans* (P. Marchot).

Journal des Débats politiques et littéraires. — 10 mars : P. L., *M. Stéphane Mallarmé.* — 15 mars : André Hallays, *En Province*, par M. René Bazin. — 16 mars : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — S., *M. André Bellessort.* — 18 mars : Maurice Spronck, *Quelques mots d'histoire* (à propos d'Octave Feuillet). — 21 mars : Henri Chantavoine, *La poésie du moyen âge, leçons et lectures par M. Gaston Paris.* — 22 mars : André Hallays, *Un paradoxe de M. Sarcey.* — Émile Faguet, *Scholl.* — 23 mars : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 24 mars : René Doumic, *Barbares et lettrés.* — Edouard Rod, *Revue littéraire : écrits posthumes de Charles Secrétan.* — 25 mars : Georges Clément, *Le maréchal de Castellane, la légende et l'histoire* (d'après son *Journal*). — 27 mars : A. Albert-Petit, *George Sand avant George Sand.* — 28 mars : Paul Diénay, *Conférences et conférenciers.* — René Doumic, *Les mémoires de M. Febvre.* — 30 mars : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — S., *Poésie religieuse* (Jésus, *par M. Jean Aicard*). — 31 mars : A. Le Braz, *Un écolier d'autrefois*

(Thomas Platter). — 1er avril : Maurice Spronck, *la Bibliothèque nationale.* — 4 avril : Maurice Spronck, *Le duc de Persigny* (d'après ses *Mémoires*). — 5 avril : A. Le Braz, *la Province littéraire : l'Hermine* (société de Bretagne). — 6 avril : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 9 avril : Edouard Rod, *L'histoire littéraire des contemporains.* — 13 avril : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 14 avril : André Michel, *Aux amis des livres.* — Henri Chantavoine, *Hier et aujourd'hui* (Souvenirs diplomatiques *du marquis de Gabriac*). — 15 avril : Emile Gebhart, *Un écrivain de proie : l'Arétin.* — 16 avril : Edouard Rod, *Le dogme et la critique.* — 17 avril : *Les mémoires de Barras.* — 19 avril : Emile Faguet, *Pédagogie anglaise.* — 20 avril : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 22 avril : Francis Charmes, *M. Léon Say.* — 23 avril : Edouard Rod, *D'Artagnan.* — 24 avril : A.-Albert Petit, *Un immortel sous la Révolution* (Marmontel). — 25 avril : J. Bourdeau, *la Renaissance de l'idéalisme.* — 26 avril : André Hallays, *le Salon de M. Henri Rochefort.* — 27 avril : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 3 mai : A. Le Braz, *Sur George Sand.* — 4 mai : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 6 mai : Arvède Barine, *une Gyp anglaise* (miss Violet Hunt). — 9 mai : Paul Diénay, *le Chef de l'école romande* (M. Jean Moréas). — 11 mai : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 13 mai : Emile Gebhart, *A propos de Goldoni.* — 17 mai : Henri Chantavoine, *Romans nouveaux.* — 18 mai : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 19 mai : Charles Farcinet, *Trois lettres de Victor Hugo, Alfred de Vigny et Béranger.* — Emile Faguet, *Morale chinoise.* — 20 mai : Emile Haumant, *Les romans français en Russie.* — 21 mai : Edouard Rod, *Le bon français.* — 25 mai : S., *Un ouvrier poète* (M. Georges Nicolas). — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 26 mai : Georges Stirbey, *Le dernier article de J.-J Weiss.* — 30 mai : Henri Chantavoine, *M. Gaston Paris.* — 1er juin : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 2 juin : A. Le Braz, *Wordsworth.* — 3 juin : Christian Schéfer, *Romanistes suédois.* — 4 juin : Edouard Rod, *la Réaction contre Gœthe.* — 8 juin : S., *L'institut Thiers.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 9 juin : *M. Jules Simon.* — 13 juin : G. Baguenault de Puchesse, *La reine de Navarre et ses dernières poésies.* — Georges Picot, *M. Jules Simon.* — 14 juin : André Hallays, *Le théâtre populaire municipal.* — 15 juin : S., *Recherches sur la poésie contemporaine.* — Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.*

Journal des Savants. — Mars : Léopold Delisle, *Les bibliothèques publiques aux États-Unis* (1er article). — Avril : Jules Simon, *P.-J. Proudhon.* — Paul Janet, *J.-J. Rousseau et le cosmopolitisme littéraire* (2e et dernier article). — Mai : Gaston Paris, *Les dernières poésies de Marguerite de Navarre* (1er article).

Literarisches Centralblatt. — N° 3 : Nic. Bourbon, *der Eisenhammer, ein technologisches Gedicht des XVI Jahrhunderts übersetzt und erläutert von* L. H. Schütz (H. H.). — N° 7 : *Die schöne Magelone, aus dem Französischen von* Veit Warbeck, p. J. Bolte (C. S.). — N° 14 : Münch und Glauning, *Didaktik und Methodik des französischen und englischen Unterrichts* (Kn.). — N° 16 : Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz,* II (W. Hr.).

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 3 : Rosenbauer, *Die poetischen Theorien der Plejade nach Ronsard und Dubellay* (Becker). — A. Sorel, *Montesquieu,* übersetzt von A. Kressner (Mahrenholtz). — N° 4 : Tappolet, *Die romanischen Verwandtschaftsnamen* (Meyer-Lübke); Eickhoff, *Der Ursprung des romanisch-germanischen Elf- und Zehnsilblers* (Becker); Simon, *Jacques d'Amiens* (Wallensköld); Faguet, *Voltaire* (Mahrenholtz); Friesland, *Vergleich und Metapher in Voltaires Dramen* (Mahrenholtz). — N° 5 : Riederhoff, *Sophie von Laroche, die Schülerin Rousseaus* (Leitzmann); Wechssler, *Die verschiedenen Redactionen des Robert von Boson zugeschriebenen Gral-Lancelotcyclus* (Golther); Freymond, *Beiträge zur Kenntnis der altfranz. Artusromane in Prosa* (Golther); Dreyfus-Brisac, *Rousseau, Du contrat social* (Morf); Zenker, *Die Gedichte des Folquet von Romans* (Appell). — N° 6 : Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz,* II (Gilliéron); Bartsch, *Chrestomathie*

de l'ancien français, 6e éd. revue et corrigée par A. Horning (Mussafia); Maugras, *Philosophenzwist, Voltaire und Rousseau* (Mahrenholtz); Kükelhaus, *Der Ursprung des Planes vom ewigen Frieden in den Memoirem des Herzogs von Sully* (Mahrenholtz).

Modern language notes. — XI, 1 : Wiener, *The Ferrara Bible*, II. — Fortier, *Louisiana Folk-tales in French dialect and English translation* (Gerber). — Pearce, *Aucassin et Nicolette.* — Elfinger, *Anatole de Montaiglon.* — XI, 2 : Henneman, *The thirteenth annual convention of the Modern Language Association of Amikera.* — Menger, *On the development of popular latin* e *into French* ei, oi. — Fontaine, *Athalie by Racine;* Eggert, *Racine's Athalie* (Warren). — Voretzsch, *Die französische Heldensage* (Keidel). — XI, 3 : Cameron, *France, Filology, Foneticism and poetic formules* — Pugh, *Notes upon some similaries betwen Le grand Cyrus and le Misanthrope.* — Hervey, *Written translation of French and German in teaching Englisch composition.* — Hettner, *Die französische Litteratur im XVIII Jahrhundert.* — XI, 4 : Eggert, *Gœthe und Diderot on actors und acting.* — Tappan, *Nicolas Breton and George Gascoigne.*

Nederlandsch Spectator. — 8 : Lapidoth, *Fransch argot.*

Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik. — 151 et 152, 12 : Münch, *Methodik des französischen Unterrichts* (G. Budde).

Nouvelle Revue. — 1er avril : V. de Saint-Genis, *Une lettre inédite de Bussy de Rabutin.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — M. Fouquier, *Critique dramatique.* — 15 avril : Auguste Besnard, *Gambetta prix de narration française.* — Clément Rochel, *Michel Cervantès.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — M. Fouquier, *Critique dramatique.* — 1er mai : Jules Delafosse, *Les évolutions du style.* — J. Kont, *Le millénaire de la poésie hongroise.* — E. Ledrain, *Critique littéraire* — M. Fouquier, *Critique dramatique.* — 15 mai : Victor Hugo, *Amours de prison.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — M. Fouquier, *Critique dramatique.* — 1er juin : prince de Valori, *Lord Byron.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — 15 juin : V. Jacquemont du Donjon, *Deux lettres inédites de Mme de Pompadour.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — H. Montecorboli, *Critique dramatique.*

Nuova Antologia. — LXI, 3 : E. Montecorboli, *Alessandro Dumas figlio.*

Oesterreichisches Litteraturblatt. — N° 4 : Léo Claretie, *Lesage* (C. Sfd.). — N° 6 : Lumière, *Le Théâtre français pendant la Révolution, 1789-1799* (C. Seefeld).

Ons Hémecht. — Organ des Vereins für Luxemburger Geschichte, Litteratur und Kunst, II, 1-3 : *Essai de lexicologie luxembourgeoise.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 14 mars 1896 : Georges Pellissier, *Poètes contemporains : M. André Bellessort.* — George Weill, *Les Saint-Simoniens colonisateurs.* — J. du Tillet, *Théâtres : Renaissance*, la Figurante, *par M. de Curel.* — 21 mars : Gustave Larroumet, *Népomucène Lemercier et Pinto.* — Mme C. Coignet, *Les mémoires de Thomas Platter.* — J. du Tillet, *Théâtres : Renaissance*, la Figurante, *par M. de Curel* (fin). — 28 mars : Paul Monceaux, *Portraits contemporains : M. Paul Bourget.* — Jules Claretie, *Napoléon Ier et la Comédie Française en Italie. — Quelques lettres inédites de Maria Edgeworth (Mme d'Houdetot en 1803; une visite à Mme de Genlis; une soirée chez Cuvier en 1820).* — G. Gallois, *M. Zola et la Société des gens de lettres.* — 11 avril : Antony Valabrègue, *Courrier des poètes.* — 18 avril : Jean Gascogne, *Nos œuvres dramatiques à l'étranger.* — J. du Tillet, *Théâtres : Renaissance*, La Meute *par M. Abel Hermant.* — 25 avril : Paul Laffitte, *M. Léon Say.* — Raoul Rosières, *Recherches sur la poésie contemporaine : la genèse d'*Hernani. — Clément Rochel, *La comtesse Dash et ses mémoires.* — 2 mai : Frédéric Loliée, *Portraits contemporains : Mme Arvède Barine.* — J. du Tillet, *Théâtres : Théâtre-Libre, Odéon, Œuvre.* — 9 mai : George Pellissier, *Les tragédies de Voltaire.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, Manon Roland. — 16 mai : Henri Bordeaux, *M. Zola chroniqueur parlementaire.* — 23 mai : George Pellissier, *M. Becque et l'Académie.* — Émile Faguet, *Tolstoï et Zola.* — 30 mai : Ernest

Legouvé, *Le Tartuffe des comédiens*. — Jules Levallois, *Les mémoires d'un critique*. — Léon Barracand, *Livres nouveaux :* Aphrodite *par M. Pierre Louys*. — 6 juin : Emile Faguet, *Portraits d'académiciens : M. Gaston Paris*. — Émile Gebhart, *Livres nouveaux :* Rome *par M. Émile Zola*. — J. du Tillet, *Théâtres : l'Œuvre*, la Brebis *par M. Edmond Sée*. — 13 juin : Émile Faguet, *Tolstoï et Maupassant*. — J. du Tillet, *Théâtres : Escholiers*, Demi-Sœurs *par M. Gaston Devore*. — 20 juin : Eugène de Budé, *Un manuscrit inédit de Guillaume Budé : les* Adversaria. — Frédéric Loliée, *Ondine Desbordes-Valmore*. — Paul Monceaux, *Causerie littéraire :* la Douleur des autres *par M. Charles Epheyre*. — J. du Tillet, *Théâtres : Bodinière*, Riquet à la Houppe *par Théodore de Banville*.

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 9 : Graf, *Le romantisme de Manzoni* (Ch. Dejob). — 10 : Rabany, *Goldoni* (Ch. Dejob). — 11 : Delaite, *Grammaire wallonne* (E. Bourciez). — 15 : Lion, *Les tragédies et les théories dramatiques de Voltaire* (Ch. Normand). — 16 : Bonaffé, *Voyages et voyageurs de la Renaissance* (F. de L.); Stapfer, *La famille et les amis de Montaigne* (R. Rosières); Gilbert, *Le roman en France pendant le* XIXe *siècle* (R. Rosières); P. de Bouchand, *P. de Nolhac* (Ch. Dejob). — 21 : Join-Lambert, *Le mariage de Mme Roland* (Cl. Perroud). — 23 : Spuller : *Hommes et choses de la Révolution* (Ed. Charavay). — 25 : Piéri, *Pétrarque et Ronsard* (Ch. Dejob); *Rousseau, Du Contrat social*, p. Dreyfus-Brisac (R. Rosières).

Revue encyclopédique. — 21 mars : Octave Uzanne, *la Bibliophilie moderne, ses origines, ses étapes, ses formes actuelles*. — Émile Faguet, *Théâtre :* le Figurante *par M. François de Curel*. — 28 mars : Charles Maurras, *Trois romantiques : M. Gustave Kahn, M. Émile Verhaeren, M. Georges Rodenbach*. — George Pellissier, *Roman :* Eyrimah, *de J. H. Rosny*. — Camille Mauclair, *Théâtre :* Héraclée, *de Aug. Villeroy*. — 4 avril : Alcide Bonneau, *l'Arétin vil pamphlétaire*. — Émile Faguet, *Théâtre :* Disparu! *de Bisson et Silvane*. — 11 avril : Jean Jullien, *le Théâtre moderne et l'influence étrangère*. — Léo Claretie, *Les cabarets artistiques*. — 25 avril : Camille Mauclair, *Trois poètes modernes* (*MM. Kahn, Rodenbach, Verhaeren*). — Émile Faguet, *Théâtre :* La Meute, *d'Abel Hermant*. — Le grand Galeoto, *de J. Echegaray*. — 2 mai : Camille Mauclair, *Théâtres : théâtre de l'Œuvre*. — 9 mai : J. Kont, *le Théâtre hongrois*. — 16 mai : Émile Faguet, *Théâtres :* Manon Roland, *de E. Bergerat et Camille de Sainte-Croix*. — Camille Mauclair, le Lépreux, *de H. Bataille*; Volupté, *de Mme Rachilde*. — 23 mai : Eugène Muntz, *La nouvelle légende de l'Arétin et les vraies origines du journalisme moderne*. — Georges Pellissier, Dernier refuge, *d'Édouard Rod*. — *Biographie : Léon Say*. — 30 mai : B.-H. Gausseron, *Le mouvement littéraire en Angleterre : les Poètes*. — 6 juin : Édouard Rod, *la Peinture alpestre et la jeune école genevoise*. — Philippe Godet, *La littérature romande*. — 13 juin : Antoine Thomas, *M. Gaston Paris*. — Charles Maurras, *la Vie littéraire* : Aphrodite, *de M. Pierre Louys*. — Émile Faguet, *Théâtres :* Au bonheur de dames, *de Ch. Hugot et R. de Saint-Arroman*. — C. Mauclair, *Théâtre de l'Œuvre*. — 20 juin : Charles Le Goffic, *Les débuts politiques de Jules Simon*. — Alb. Lefort, *Jules Simon homme politique*. — Raoul Allier, *Jules Simon moraliste*. — N. Quellien, *Jules Simon intime*. — *Biographie : B. Hauréau*.

Revue de Paris. — 1er avril : Edmond Seligman, *la Comédie Française contre Talma*. — 15 avril : Ernest Renan, *Lettres de 1848*. — Pierre de Ségur, *Les dernières années de Mme Geoffrin* (1767-1777). — 1er mai : Hugues Rebell, *Un romancier anglais : Robert-Harborough Sherard*. — André Hallays, *De la mode en art et en littérature*. — 15 mai : Émile Faguet, *Proudhon*. — Henri Harrisse, *La vérité sur la mort de l'abbé Prévost*. — 1er juin : Mary-James Darmesteter, *Dante Gabriel Rosetti*. — 15 juin : Victor Hugo, *Des vers*. — Eugène Manuel, *Un philosophe d'autrefois :* Adolphe Franck.

Revue des Deux Mondes. — 1er avril : Barras, *Le 18 fructidor, fragment de Mémoires inédits*. — Prosper Mérimée, *Correspondance inédite*. III. — 15 avril : le comte d'Haussonville, *la Duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde*

sous Louis XIV. — Prosper Mérimée, *Correspondance inédite.* IV. — René Doumic, *Revue littéraire : la critique apocalyptique.* — 1er mai : Camille Bellaigue, *La musique au point de vue sociologique.* — Joseph Bédier, *Les fêtes de mai et les commencements de la poésie lyrique au moyen âge.* — 15 mai : Jean Thorel, *La poésie et les poètes contemporains en Allemagne.* — René Doumic, *Revue littéraire :* Rome, *de M. Émile Zola.* — 15 juin : O. G. de Heidenstam, *Le roman suédois.* I. *Les origines.* — René Doumic, *Revue littéraire : Marguerite de Navarre, d'après ses dernières poésies.*

Romanische Forschungen. — IX. 2 (p. 249-586) : Sütterlin, *Die heutige Mundart von Nizza.*

Stimmen aus Maria Laach. — L. 2 : Kreiten, *Pascals « Gedanken ».*

Le Temps. — 26 mars : *M. Mounet-Sully et Bossuet.* — 29 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la conversion de Don Juan.* — 30 mars : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 31 mars : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Bodinier et la Bodinière.* — 2 avril : *Troisième centenaire de Descartes.* — 5 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Octave Feuillet intime.* — 6 avril : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 11 avril : Téodor de Wyzewa, *Un nouveau livre de M. Edmond Gosse.* — 12 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : sur les ruines de Carthage.* — 13 avril : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 19 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : vacances de Pâques.* — 20 avril : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 22 avril : Paul Delombre, *Léon Say.* — 26 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : en caravane.* — 27 avril : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 28 avril : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Caliban, Manon Roland, Théophile Gautier.* — 3 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : vers le pays des Troglodytes.* — 4 mai : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 9 mai : P. R., *Pétrarque et Ronsard.* — 10 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : nouvelles d'Italie.* — 11 mai : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 15 mai : Téodor de Wyzewa, *Les souvenirs d'un bibliophile anglais* (Frederick Locker Lampson). — 17 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Les trois villes, Rome, par M. Émile Zola.* — 18 mai : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 23 mai : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les cabarets de Montmartre.* — 24 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les fiches de M. Émile Zola.* — 25 mai : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 27 mai : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Paul Bourget.* — 31 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : une Idylle tragique, mœurs cosmopolites, par M. Paul Bourget.* — 1er juin : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 3 juin : Francisque Sarcey, *L'affaire Coquelin.* — Ferdinand Brunetière, *Une dynastie de libraires : les Elzeviers.* — 5 juin : Francisque Sarcey, *L'affaire Coquelin* (fin). — 7 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Pierre Louys.* — 8 juin : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 9 juin : Alfred Mézières, *Jules Simon.* — 10 juin : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Paul Meurice et ses collaborateurs.* — 13 juin : A. Dumazet, *Journal du maréchal de Castellane.* — 14 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les droits et les devoirs de la critique, réponse à M. Émile Zola.* — 15 juin : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 18 juin : Max Leclerc, *Auteurs et éditeurs.* — 21 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Snobopolis.* — 22 juin : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 23 juin : Gustave Larroumet, *Portraits d'artistes : Mounet-Sully.* — 26 juin : Ernest Legouvé, *A propos du Misanthrope.*

La Vie contemporaine. — 1er janvier 1896 : Robert Vallier, *le Théâtre,* — Boiseguin, *la Quinzaine littéraire.* — 15 janvier : Boiseguin, *la Quinzaine littéraire.* — 1er février : Gustave Larroumet, *Paul Verlaine.* — Boiseguin, *la Quinzaine littéraire.* — 15 février : Robert Vallier, *le Théâtre.* — 1er mars : Gustave Larroumet, *M. Edmond de Goncourt.* — Robert Vallier, *le Théâtre.* — Boiseguin, *la Quinzaine littéraire.* — 15 mars : ***, *Nos prédicateurs.* — Robert Vallier, *le Théâtre.* — 1er avril : Jules Simon, *Charles Labitte.* — Georges Elwall,

La poésie américaine. — Boiseguin, *la Quinzaine littéraire.* — 15 avril : Léo Claretie, *Maîtres et jeunes, pages inédites d'Alexandre Dumas et d'Alphonse Daudet.* — Mlle Y. Blaze de Bury, *Le roman à thèse intellectuelle en Angleterre.* — Boiseguin, *la Quinzaine littéraire.* — 1er mai : Boiseguin, *la Quinzaine littéraire.* — Robert Vallier, *le Théâtre.* — 15 mai : Paul Laurencin, *Les archives de la guerre.* — E. Rodocanachi, *le Sifflet au théâtre.* — Robert Vallier, *le Théâtre.* — Boiseguin, *la Quinzaine littéraire.* — 1er juin : Boiseguin, *la Quinzaine littéraire.* — 15 juin : Eugène Manuel, *Jules Simon.* — Boiseguin, *la Quinzaine littéraire.*

Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien. — XLVII, 2 : E. Horner, *Der Stoff von Molières Femmes savantes im deutschen Drama.*

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur. — XVIII; 2 : Clédat, *Grammaire raisonnée de la langue française* (A. Horning). — Tobler, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik* (His). — Delaite, *Essai de grammaire wallonne* (Doutrepont). — Schultze, *Orthographica*; Ranninger, *Ueber die Alliteration bei den Gallolateinern des IV, V und VI Jahrhunderts* (Grandermann). — L. Gautier, *La Chevalerie* (Behrens). — G. Paris, *La poésie du moyen âge* (Stengel). — Mellerio, *Lexique de Ronsard* (Friesland). — Rosenbauer, *Die poetischen Theorien der Plejade* (Frank). — Tornezy, *Un bureau d'esprit au* XVIIIe *siècle* (Mahrenholtz). — E. Ritter, *Souvenirs de tante Claire* — Wychgram, *Deutsche Zeitschrift für ausländisches Unterrichtswesen* (Mahrenholtz). — Bechtel, *Tableaux chronologiques* (Schnabel) — Münch, *Zur Förderung des französischen Unterrichts* (Block). — Quiehl, *Französische Aussprache und Sprachfertigkeit* (Beyer). — F. Sarrazin (Mahrenholtz). — E. Stengel, *Zu* Keuffer, *Die Stadt Metzer Kanzleien.* — Friesland, *Zu Villon — Vereinfachung der Regeln über die Verbindungen und die Stellung von zwei persönlichen Objektsfürwörtern.* — XVIII, 3 : E. Stengel, *Der Strophenausgang in den ältesten französischen Balladen* — G. Körting, *Das lateinische Passivum und der Passivausdruck im Französischen.* — Ch. Doutrepont, *La Fontaine naturaliste.* — L. P. Betz, *Kritische Betrachtungen über Wesen, Aufgabe und Bedeutung der vergleichenden Litteraturgeschichte.* — XVIII, 4 : Bartsch, *Chrestomathie de l'ancien français* (Stengel). — Zenker, *Das Epsos von Isembart und Gormond*; Fluri, *Isembart und Gormond*; Beiker, *Die altfranzösische Wilhelmssage* (W. Golther). — Dieterle, *Henri Estienne*; Fröhlich, *F. Garniers Institutio gallicae linguae und ihre Bearbeitung von Morlet* (C. Friesland). — Peters, *Paul Scarron's Jodelet duelliste und seine spanischen Quellen* (A. L. Stiefel). — Collignon, *Diderot, sa vie, ses œuvres et sa correspondance* (B. Schnabel). — Franqueville, *Le premier siècle de l'Institut de France* (G. Carel). — Beaudouin de Courtenay, *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen* (Ph. Wagner). — Victor, *Elemente der Phonetik* (Fr. Beyer). — Weitzenböck, Fleischhauer, Eidam, Feist, *Hülfsmittel für den französischen Unterricht* (O. Mielck). — Kron, *Le petit Parisien* (E. Pitschel). — G. Carel, *Französische und englische Schulbibliothek.* — F. Sarrazin, *Saintine, Picciola*; *Arago, Histoire de ma jeunesse.* — Wertheimer, *Pensées et maximes* (R Mahrenholtz). — P. Sales, *Le haut du pavé.* — X. de Montépin, *La mendiante de Saint-Sulpice* (E. Netto).

Zeitschrift für romanische Philologie. — XX, 1 : John E. Matzke, *Ueber die Aussprache des altfranzösischen* ue. — Chr. Gebhardt, *Zur subjektlosen Konstruktion im Altfranzösischen.* — A. Tobler, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik* (suite). — E. Wechssler, *Handschriften des Perlevaux.* — P. Marchot, *Additions à mon étude sur les gloses de Cassel.* — E. Herzog, *Die vorvokalischen Formen* mon, ton, son, *beim Femininum.* — A. Horning, *Etymologien.* — P. Marchot, *Les gloses de Cassel* (J. Stürzinger). — Schneegans, *Geschichte der grotesken Satire* (Ph. A. Becker).

Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte. — Neue Folge, IX, 3 : M. Landau, *Die Dramen von Herodes und Marianne,...* (fin). — Bédier, *Les fabliaux* (P. Steinthal). — Betz, *Heine in Frankreich* (Th. Süpfle).

LIVRES NOUVEAUX

Arbois de Jubainville (H. d'). *Deux manières d'écrire l'histoire* : critique de Bossuet, d'Augustin Thierry et de Fustel de Coulanges. *Paris, Bouillon.* In-18 jésus, de XXVII-260 p.

Aubigné (Agrippa d'). *Histoire universelle.* Édition publiée pour la Société de l'histoire de France par le baron ALPHONSE DE RUBLE. *Paris, Laurens.* In-8, t. VIII (1588-1593), 427 p. Papier vergé. Prix : 9 fr.

Baluze. *Six lettres inédites de Baluze à M. Melon du Verdier*, publiées par J. L'HERMITE. *Tulle, Crauffon.* In-8, de 31 p. avec portrait.

Baumann (Émile). *Le symbolisme de la vie dans Balzac*, conférence faite à Cannes. *Paris, Verne.* In-32, de 29 p. Prix : 0 fr. 75.

Bertrand (Alexis). *Guy Patin et ses amis de Lyon*, discours prononcé à la séance de rentrée de l'Université de Lyon. *Lyon, Storck.* In-8, de 34 p.

Bertrand (Maxime). *Du droit de représentation en France des œuvres dramatiques et musicales françaises. Paris, Giard et Brière.* In-8, de 196 p. Prix : 4 fr.

Bonnange (Ferdinand). *Projet d'un catalogue général unique et perpétuel des imprimés compris dans les bibliothèques nationales et les bibliothèques municipales. Corbeil, Drevet.* In-8, de 13 p.

Bouchaud (Pierre de). *Pierre de Nolhac et ses travaux*, essai de contribution aux publications de la Société d'études italiennes. *Paris, Bouillon.* In-8, de 324 p. Prix : 7 fr. 50

Bouchor (Maurice). *Les chansons de Shakespeare mises en vers français. Paris, Chailley.* In-4, de 115 p. Prix : 10 fr.

Bouchot (Henri). *Catalogue de dessins relatifs à l'histoire du théâtre, conservés au département des estampes de la Bibliothèque nationale*, avec description d'estampes rares sur le même sujet récemment acquises de M. Destailleur. *Paris, Bouillon.* In-8, de 87 p.

Broc (le vicomte de). *La Fontaine moraliste. Paris, Plon.* In-18 jésus, de 263 p. Prix : 3 fr. 50.

Broglie (Emmanuel de). *Les portefeuilles du Président Bouhier*, extraits et fragments de correspondances littéraires (1715-1746). *Paris, Hachette.* In-8. de XI-350 p. Prix : 7 fr. 50.

Buisson (E.). *Les victimes de Boileau* : l'abbé Cotin. *La Chapelle-Montligeon, impr. Notre-Dame.* In-8, de 50 p.

Chappuis (C.). *Pasteur* (1822-1895). *Paris, Gauthier-Villars.* In-8, de 32 p. (Extrait de l'*Annuaire de l'Association des anciens élèves de l'École normale supérieure.*)

Chastenay (Mme de). *Mémoires*, publiés par ALPHONSE ROSEROT. *Paris, Plon.* In-8, t. I, de VIII-492 p., avec deux portraits. Prix : 7 fr. 50.

Clédat (Léon). *Le théâtre en France au moyen âge. Paris, Lecène et Oudin.* In-8, de 239 p. (Collection des classiques populaires.)

Darmesteter (Mary). *Froissart.* Translated from the French by E. FRANCIS POYNTER. *London, T. Fisher Unwin.* In-8, de 158 p.

Delignières (Émile). *Aperçu sur la confrérie de Notre-Dame du Puy de la*

Conception. à Abbeville (1498-1789). *Caen, Delesques.* In-8, de 13 p. (Extrait du compte rendu du 60e congrès archéologique, tenu en 1893 à Abbeville.)

De Sanctis (N.). *G. Cesare e M. Bruto nei poeti tragici. Palerme, Clausen-Reber.* In-8, de 97 p. Prix : 2 fr.

Descartes. *Discours de la méthode*, avec une notice biographique, une analyse, des notes par l'abbé Eugène Durand. *Paris, Poussielgue.* In-18, de 144 p.

Desjardins (Arthur). *P.-J. Proudhon, sa vie, ses œuvres, sa doctrine. Paris, Perrin.* 2 vol. in-16, t. I, xxiii-285 p.; t. II, 308 p.

Docquois (Georges). *Bêtes et gens de lettres. Paris, Flammarion.* In-18 jésus, de 325 p. Prix : 3 fr. 50.

Doucet (Camille). *A l'Institut*, rapports annuels (1886-1894). *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 336 p. Prix : 3 fr. 50.

Doumic (René). *Études sur la littérature française.* 1re série (Froissart, saint François de Sales, Gourville, Montaigne, l'Opéra et la Tragédie, Diderot, Chamfort et Rivarol, Florian, Joseph de Maistre, Benjamin Constant, Mérimée, la duchesse de Broglie, Littérature et dégénérescence, l'Enseignement du latin). *Paris, Perrin.* In-16, de xi-319 p.

Drouillot (A.). *Origine et développement de la langue française.* Programme de Marbourg. In-8, de 23 p.

Ducourtieux (Paul). *Les Barbou, imprimeurs* (Lyon-Limoges, 1566-1820). *Limoges, Ducourtieux.* In-8, de 144 p.

Dufay (Pierre) et **Ribour** (René). *Le centenaire d'Augustin Thierry* (10 mai 1775-10 mai 1895). *Blois, Migault.* In-8, de 293 p. Prix : 3 fr. 50.

Du Hamel (l'abbé). *Vie du R. P. Lacordaire. Abbeville, Paillart.* In-8, de 160 p.

Fénelon. *Opuscules académiques.* Édition classique revue et annotée par C.-O. Delzons. *Paris, Hachette.* In-16, de xx-123 p.

Filon (Augustin). *Le théâtre anglais : hier, aujourd'hui, demain. Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de xiv-312 p. Prix : 3 fr. 50.

Fonsegrive (Georges-L.). *Les livres et les idées* (1894-1895). *Paris, Lecoffre,* in-8, de viii-232 p.

Fouquet (Fernand). *A travers la vie*, notes de littérature. *Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de iv-315 p. Prix : 3 fr. 50.

Franqueville (le comte de). *Le premier siècle de l'Institut de France* (25 octobre 1795 — 25 octobre 1895). T. II : Notices sur les membres libres, les associés étrangers et les correspondants; fondations et prix décernés; personnel des académies. *Paris, Rothschild.* Grand in-4, de 491 p. et une gravure.

Frojo (Ciro). *Studi letterari*, I. *Le fonti del teatro contemporaneo. Naples, Pesole.* In-8, de 86 p.

Gasc-Desfossés (E.). *Du mysticisme irréligieux dans la poésie en France au* xixe *siècle. Paris, André.* In-8, de 20 p.

Gebert (W.). *Précis historique de la littérature française. Stuttgard, Höbbing et Büchle.* In-8, de iv-305 et vii p.

Goncourt (de). *Journal des Goncourt*, mémoires de la vie littéraire. 3e série, 3e volume. T. IX (1892-1895), suivi d'un index général des noms cités dans les neuf volumes. *Paris, Charpentier et Fasquelle.* In-18 jésus, de 434 p. Prix : 3 fr. 50.

Grouchy (le vicomte de). *La Presse sous le Premier Empire*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Opéra. *Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 52 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Hatzfeld (Adolphe). *Royer-Collard et M. Spuller. Paris, de Soye.* In-8, de 12 p. (Extrait du *Correspondant.*)

Histoire *de la langue et de la littérature française des origines à 1900*, ornée de planches hors texte en noir et en couleur, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville. *Paris, Armand Colin.* Tome Ier : Moyen Age (des origines à 1500). Première partie. In-8, de lxxx-408 p. Prix : 16 fr.

Hinstorff (C.-A.). *Kulturgeschichtliches im Roman de l'Escoufle und im Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole. Ein Beitrag zur Erklaerung der beiden Romane.* Dissertation de Heidelberg. In-8, de 69 p.

Hoeffding (Har.). *Jean-Jacques Rousseau og hans filosofi. Copenhague.* In-8, de 143 p.

Janet (Paul). *Notice sur Benjamin-Constant Martha. Versailles, Cerf.* In-8, de 16 p. (Extrait du *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole normale supérieure.*)

Johanesson (Fritz). *Zur Lehre vom französischen Reim*, programme du gymnase réal Andreas de Berlin. In-4, de 26 p.

Jordell (D.). *Catalogue annuel de la librairie française pour 1895*, donnant la nomenclature de tous les livres français parus en France et à l'étranger pendant l'année 1895 : 1° par ordre alphabétique des noms d'auteurs ; 2° par ordre alphabétique des matières. *Paris, Per Lamm.* In-8, de 295 p.

Keuntje (H.). *Der synktotische Gebrauch des Verbums bei Amyot.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 67 p.

Lebreton (André). *Rivarol, sa vie, ses idées, son talent*, d'après des documents nouveaux. *Paris, Hachette.* In-8, de VII-395 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Lecoy de la Marche (A.). *Le XIIIe siècle littéraire et scientifique. Lille, Desclée et de Brouwer.* In-8, de 366 p.

Lemaître (Jules). *Les Contemporains*, études et portraits littéraires. 6e série : Louis Veuillot; Lamartine; Influence récente des littératures du Nord; Figurines; Guy de Maupassant; Anatole France. *Paris, Lecène et Oudin.* In-18 jésus, de XII-398 p.

Lesage. *Pages choisies*, par MORILLOT. *Paris, Colin.* In-18 jésus, de XV-344 p.

Longhaye (Le R. P. G.). *Histoire de la littérature au XVIIe siècle.* Tome IV. Quatrième et cinquième parties. Les écrivains hors rang : Sévigné, Maintenon, Saint-Simon; Tableau de la fin du siècle. *Paris, Retaux.* In-8, de 508 p.

Mahrenholtz (R.). *Fenelon, Erzbischof von Cambrai, ein Lebensbild. Leipzig, Renger.* In-8, de VIII-188 p. Prix : 5 fr.

Maillard (Firmin). *Les Passionnés du livre. Paris, Rondeau.* In-8, de 160 p.

Maire (Albert). *Manuel pratique du bibliothécaire. Paris, Picard.* In-8, de XI-591 p.

Marguerite de Navarre. *Les dernières poésies*, publiées pour la première fois avec une introduction et des notes par ABEL LEFRANC. *Paris, Colin.* In-8, de LXXVII-466 p. et portrait. Prix : 12 fr. (Publication de la Société d'histoire littéraire de la France.)

Molière. *Théâtre choisi*, avec introduction, notices et notes par FRANÇOIS LAVERGNE. *Paris, Lecène et Oudin.* Grand in-8, de 223 p. et illustrations.

Molière. *Les fourberies de Scapin.* Illustrations de MAURICE LELOIR. *Paris, Testard.* Grand-in 4, de XII-134 p.

Nerz (F.). *Perfectum und imperfectum respektive Passé défini und Imparfait.* Programme de Nuremberg. In-8, de 31 p.

Neumann (W.). *Zur Syntax des Relativpronomens im Französischen.* Programme d'Iglau. In-8, de 19 p.

Nielsen (Olof.). *Evangeliesagn. Olidfranske Legendedigte om Jomfru Marios og Kristi Liv. Copenhague, Klein.* In-8, de 89 p.

Noël (Edouard) et **Stoullig** (Edmond). *Les annales du théâtre et de la musique.* 21e année (1895), avec une préface de M. FÉLIX DUQUESNEL. *Paris, Berger-Levrault.* In-16, de XXIII-392 p. (Nouvelle série, 1re année.)

Norvins (J. de). *Souvenirs d'un historien de Napoléon : mémorial de J. de Norvins*, publié avec un avertissement et des notes par L. DE LANZAC DE LABORIE. *Paris, Plon.* In-8. Tome Ier (1769-1793), de XXXVI-431 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Nourisson. *Voltaire et le voltairianisme. Paris, Lethielleux.* In-8, de 675 p.

Paris (Gaston). *Penseurs et poètes* (James Darmesteter, Frédéric Mistral,

Sully Prudhomme, Alexandre Bida, Ernest Renan, Albert Sorel). *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de IV-353 p. Prix : 3 fr. 50.

Parnasse (le) *hippocratique*, recueil de poésies fantaisistes tirées de différents auteurs sur des sujets hippocratiques. *Paris, Maloine.* In-8, de VIII-280 p. et gravures.

Pascal. *Les Pensées*, reproduites d'après le texte autographe, disposées selon le plan primitif et suivies des opuscules. Édition philosophique et critique, enrichie de notes et précédée d'un essai sur l'apologétique de Pascal, par A. GUTHLIN. I. *Paris, Lethielleux.* In-16, de 208 p.

Paulhan (Fr.). *Les types intellectuels* : esprits logiques et esprits faux. *Paris, Alcan.* In-8, de 362 p. Prix : 7 fr. 50.

Piéri (Marius). *Le Pétrarquisme au XVIe siècle : Pétrarque et Ronsard*, ou de l'influence de Pétrarque sur la Pléiade française, thèse. *Marseille, Laffitte.* In-8, de 345 p.

Proudhon (P.-J.). *Jésus et les origines du christianisme.* Préface et manuscrits inédits classés par CLÉMENT ROCHEL. *Paris, Havard.* In-8, de 331 p. Prix : 5 fr.

Racine. *Andromaque, tragédie.* Édition publiée conformément au texte de l'édition des grands Écrivains de la France, avec une analyse, des notices, des notes, des remarques grammaticales et un lexique par G. LANSON. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de XVI-125 p. Prix : 1 fr.

Régamey (Félix). *Verlaine dessinateur. Paris, Floury.* In-4, de 50 p. avec gravures.

Renan. *Lettres intimes* (1842-1845) *d'Ernest Renan et d'Henriette Renan*, précédées de *Ma sœur Henriette*, par Ernest Renan. *Paris, Calmann Lévy.* In-8, de 412 p. Prix : 7 fr. 50.

Rossmann (Phil.). *Ein Studienaufenthalt in Paris.* Programme de l'École supérieure réale de Wiesbaden. In-4, de 25 p.

Rousseau (Jean-Jacques). *Du contrat social.* Édition comprenant, avec le texte définitif, les versions primitives de l'ouvrage collationnées sur les manuscrits autographes de Genève et de Neuchâtel, avec une introduction et des notes par EDMOND DREYFUS-BRISAC. *Paris, Alcan.* In-8, de XXXVI-431 p. Prix : 12 fr.

Rousseau (Jean-Jacques). *Extraits*, avec notice et analyse par Jules GUY. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 87 p.

Sales (Saint François de). *Introduction à la vie dévote.* Réimpression textuelle de la 3e édition (1610). Bibliographie par A. PERRIN; étude iconographique par John GRAND-CARTERET. *Moutiers, Duclos.* 2 vol. in-8, avec gravures dans le texte et hors texte. Tome Ier : CLVII-152 p. et autographes; t. II, 651 p.

Salomon (Michel). *Études et portraits littéraires* (Taine, Barbey d'Aurevilly, Guy de Maupassant, Pierre Loti, E. et J. de Goncourt, E. Lintilhac, Ollé-Laprune, Mme Séverine, Ch. Vincent, le Père Olivier, Waldeck-Rousseau, Jules Tellier, Amiel). *Paris, Plon.* In-18 jésus, de 299 p. Prix : 3 fr. 50.

Schmid (Paul). *Beiträge zur Erklärung von Corneilles Polyeucte.* Programme de l'École de Grimma. In-4, de 31 p.

Seeger (H.). *Elemente der lateinischen Syntax mit systematischer Berücksichtigung des Französischen. Wismar, Hinstorff.* In-8, de VIII-270 p.

Simon (Jules). *Quatre portraits* (Lamartine, le cardinal Lavigerie, Ernest Renan, l'empereur Guillaume II), suivis du discours prononcé pour le centenaire de l'Institut. *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 339 p. Prix : 3 fr. 50.

Soubies (Albert). *Almanach des spectacles*, année 1895. *Paris, Flammarion.* In-32, de 130 p. et eau-forte de LALAUZE. Prix : 5 fr.

Spœlberch de Lovenjoul (le vicomte de). *Études balzaciennes : un roman d'amour. Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de XV-253 p. Prix : 3 fr. 50.

Taine (H.). *L'ancien régime. La structure de la société.* Mit Einleitung und Anmerkungen herausgegeben von K. A. M. HARTMANN. *Leipzig, Stolte.* In-8, de XX-100 et 75 p.

Theys (A. J.). *Métrique de Victor Hugo. Liège, Godenne.* In-8. Prix : 5 fr.

Thomsen (Olaf). *Egennavne som sprogrödder i Fransk. Copenhague, Klein.* In-8, de 60 p.

Troubat (Jules). *Un félibre avant la lettre* : Antony Réal. In-8, de 8 p. (Extrait de la revue *la Province.*)

Vianey (Joseph). *Mathurin Régnier. Paris, Hachette.* In-8, de XIX-325 p.

Vogüé (le vicomte Eugène Melchior de). *Devant le siècle. Paris, Colin.* In-18 jésus, de 348 p. Prix : 3 fr. 50.

Vossion (Louis). *Un poète américain : Oliver Wendell Holmès. Paris, Dentu.* In-8, de 26 p. avec portrait.

CHRONIQUE

— M. Gaston Paris a été élu membre de l'Académie française dans la séance du 28 mai, en remplacement de M. Pasteur, au premier tour de scrutin, par 28 suffrages sur 33 votants.

La Société d'histoire littéraire de la France est heureuse d'enregistrer cette haute distinction accordée à son président et de lui adresser ses félitations les plus chaleureuses.

Nous adressons aussi nos compliments très sincères à M. Reinhold Dezeimeris, correspondant de l'Institut, président du conseil général de la Gironde, membre du comité de la Société d'histoire littéraire de la France, à l'occasion de sa récente promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur.

— M. Maurice Dumoulin a publié dans le *Bulletin historique et philologique* (1895, p. 506) une *Donation faite par le maréchal de Saint-André à Mellin de Saint-Gelais*. Le maréchal attribue quatorze cents livres par an au poète « pour recognoistre les mérites, plaisirs et très agréables services à luy cy devant faits », c'est-à-dire pour la récompense de poèmes à lui dédiés et en particulier de celui intitulé : *De la deffaite des Bourguignons devant Beaucaire, où fut pris le duc d'Ascot, par le bon ordre de M. le Mareschal de Sainct-André.* L'acte de donation est daté du 15 juin 1534.

— M. Georges Musset, bibliothécaire de La Rochelle, a donné communication au Congrès des sociétés savantes (section de géographie historique et descriptive) d'un mémoire sur *Jean Fonteneau, dit Alphonse de Saintonge, capitaine-pilote de François Ier*, qu'on trouvera dans le *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1895, p. 275. Après avoir fait connaître le véritable nom du capitaine Jean Fonteneau et fourni quelques renseignements inédits sur ses voyages, M. Musset recherche ensuite la part que Jean Alphonse peut avoir dans la rédaction du curieux manuscrit connu sous le nom de *Cosmographie universelle*, conservé à la Bibliothèque nationale (fonds français, n° 676), et qui, en apparence, serait le résultat de la collaboration de Jean Alphonse et de Raulin Sécalart, pilote de Honfleur. M. Musset, par une étude minutieuse du manuscrit, est arrivé à rendre à Jean Alphonse la paternité entière de l'œuvre et à établir que Sécalart n'a fait qu'altérer quelques phrases et a ajouté son nom pour laisser croire à une collaboration de sa part. Le manuscrit aurait été rédigé par Alphonse de décembre 1543 au 25 mai 1544. Si Sécalart a modifié cette dernière date pour en faire le 25 novembre 1545, c'est qu'Alphonse avait été tué dans l'intervalle dans sa campagne de la *Marie* de La Rochelle. D'ailleurs, M. Musset se propose de publier ce manuscrit dans le *Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie.*

— M. l'abbé J. de Carsalade du Pont publie dans la *Revue de Gascogne* de janvier 1896 une lettre inédite de Blaise de Monluc. Elle est datée du 26 avril 1564 et adressée à Jacques de Monlezun d'Ansan, archidiacre d'Auch. Elle a trait à l'édit de pacification d'Amboise et au désarmement des bourgeois d'Auch.

— La question de savoir jusqu'à quel point Montaigne a été pratiqué par Shakespeare et a pu l'inspirer est posée depuis longtemps. Philarète Chasles lui consacrait des articles dans le *Journal des Débats* dès octobre 1846. Plus tard, M. Guillaume Guizot, qui connaissait aussi bien Shakespeare que Montaigne, en fit l'objet d'une conférence à la salle Gerson, qui ne semble pas avoir été imprimée. Récemment le problème a été examiné en Angleterre, où il avait déjà été étudié, notamment par William Hazlitt. M. Saintsbury n'a pas manqué de rappeler cette influence de Montaigne en tête de la réimpression de la traduction anglaise des *Essais* qui fut faite par John Florio et qui vit le jour en 1603. Mais il ne cite que le fameux couplet de Gonzalo dans la *Tempête* (II, 1) comme certainement inspiré par Montaigne. Voilà que Sir William Bailey y revient, dans une brochure qui a pour titre : *Shakespeare and Montaigne, an address delivered at the Manchester Arts Club on April 23rd 1895, Shakespeare's birthday celebration.* Selon lui, la trace de Montaigne se retrouve souvent dans Ben Johnson, Butler, Pope, Addison, Emerson, Steele, Swift, mais dans personne autant que dans Shakespeare. Même la publication du *Montaigne* de Florio marquerait une date dans l'œuvre de Shakespeare, et *Hamlet, Jules César, la Tempête*, les autres pièces écrites après cette date seraient fortement imprégnées de la philosophie et du style de notre auteur. Cette brochure, intéressante, encore que systématique et excessive sur bien des points, est instructive et apporte sur la question d'utiles renseignements.

— Sous ce titre : *La question de l'orthographe à l'Académie française en 1633*, la *Bibliothèque de l'École des chartes* appelle l'attention (1896, p. 156) sur un *Discours prononcé en la chambre de l'Académie française*. Quoiqu'il n'y ait ni signature ni date sur cette harangue, il n'est pas malaisé de découvrir qu'elle a pour auteur François de Cauvigny, sieur de Colomby et parent de Malherbe, qui la débita peu de temps après avoir pris séance au milieu de ses collègues. Le passage qui a trait à la réforme de l'orthographe montre combien Colomby était opposé à toute innovation sur ce sujet.

— En tête du catalogue d'une collection considérable de livres publiés par les Elzeviers, M. Ferdinand Brunetière a placé une étude sur cette dynastie de libraires. Cette étude s'achève par un souhait auquel nous nous associons volontiers. « Il n'existe pas de *Bibliographie raisonnée du XVIIe siècle*, dit M. Brunetière... Et ainsi le seul siècle de notre histoire littéraire dont les dates essentielles soient flottantes, c'est justement le plus considérable. Puisse donc ce catalogue, si consciencieux et si complet, devenir pour quelque laborieux érudit un objet d'émulation et lui servir en même temps de cadre! Car je crois bien l'avoir dit plus d'une fois, mais je ne me lasse pas de le redire : aussi longtemps que nous n'aurons pas cette *Bibliographie du XVIIe siècle*, il y aura quelque chose d'incertain et comme d'indéterminé dans les grandes lignes de notre littérature classique. »

— Pour compléter l'édition des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* qu'il a donnée pour les classes, M. Camille Jullian vient de publier des *Extraits* de l'*Esprit des lois* et des œuvres diverses de Montesquieu, en vue du même usage. Les mêmes qualités d'information abondante, sûre et variée, distinguent ce travail comme le précédent. Les choix sont faits avec goût, groupés avec soin et parfaitement mis en valeur. Le volume est précédé — ce qui est une idée excellente — de l'éloge de Montesquieu par D'Alembert.

— Le *Montesquieu* de M. Albert Sorel a été traduit en allemand par M. Adolph Kressner (Berlin, Hofmann). Il forme le vingtième volume de la collection des « Héros de l'esprit », *Geisteshelden*, dirigée par M. Ant. Bettelheim.

— M. Eugène Bouvy a consacré dans la *Revue des langues romanes* (1896, p. 49) une intéressante étude à *Voltaire et la langue italienne*. En voici les conclusions précises et rationnelles : « Voltaire sait un peu d'italien et n'en fait pas trop mauvais usage. Son goût littéraire l'aidant, il entend assez bien les auteurs classiques; il sait tourner un billet, sinon du plus pur toscan, du moins d'une saveur et d'un charme tout personnels. Il a eu comme ses adversaires le tort, assez explicable à son époque, de s'attacher à une question puérile et oiseuse : celle de la valeur respective et de la hiérarchie esthétique des langues modernes. Il a superficiellement parlé de la langue des autres, comme les autres ont parlé de la sienne : c'était fatal. Si les critiques italiens se sont entendus pour le répéter, leur autorité n'a été que passagère et toute de circonstance. Après avoir proclamé bruyamment la supériorité de la langue italienne, ils se sont mis à tout discuter avec elle : vocabulaire, orthographe, grammaire. Cette discussion sans méthode, sans principe, sans but, ne pouvait aboutir à rien de sérieux. L'étude scientifique des langues, la linguistique n'était pas encore née. L'étude littéraire en présentait, malgré sa solidité, quelque chose d'étroit, de pédantesque. Ni Voltaire ni ses critiques n'ont soupçonné un fait, qu'en Italie comme en France, le XIXe siècle devait mettre en pleine lumière : la richesse vraiment inépuisable des divers idiomes modernes, la possibilité pour un écrivain de génie d'en tirer longtemps encore des ressources nouvelles; — en sorte que l'essentiel n'est pas d'user plutôt de telle langue que de telle autre, mais bien uniquement d'exceller dans l'une d'elles. »

— M. Max Bruchet, archiviste de la Savoie, a communiqué au Comité des travaux historiques et scientifiques quelques documents relatifs à un épisode de la vie de Mirabeau (*Bulletin historique*, 1895, p. 552). Il s'agit de l'enlèvement de la marquise de Monnier en 1776. L'intendant général de Savoie écrit à l'intendant de Chablais pour faire arrêter les deux fugitifs et joint à sa lettre le signalement de Mme de Monnier et celui de Mirabeau, qui sont curieux à signaler.

— On remarquera dans le livre de M. Gustave Isambert, *La vie à Paris pendant une année de la Révolution* (Paris, Alcan, 1896, in-8, 325 p.), les chapitres VIII, IX, X, XI, XII, XIII consacrés aux cours et conférences, aux cabinets littéraires, aux spectacles, à la poésie, aux beaux-arts, à la chanson et à la caricature.

— Le premier volume du *Mémorial* de Norvins, que M. L. de Lanzac de Laborie vient de publier (Paris, Plon, in-8, XVIII et 526 p.), contient d'intéressants détails sur la société de la fin du XVIIIe siècle, sur Népomucène Lemercier, sur l'abbé Morellet, sur Saint-Lambert célèbre à jamais par deux amours « où les deux plus beaux génies du siècle contribuèrent à leurs dépens à l'immortaliser par-dessus le marché » (p. 85), sur les mœurs parisiennes durant l'hiver de 1788, sur les nouvellistes des Tuileries, et notamment sur Métra, etc.

— A noter dans les *Souvenirs d'un officier du premier empire*, par M. A. Noel (Paris, Berger-Levrault), un passage intéressant sur Paul-Louis Courier. L'auteur servait dans le même régiment que le futur pamphlétaire. « En ma qualité d'adjudant-major, dit-il (p. 32), le colonel me charge d'apprendre à cet officier la théorie des manœuvres de cavalerie, mission ingrate, car je ne puis lui en faire entrer dans la tête les premiers éléments. Il est absorbé par le grec; je le trouve toujours au milieu de ses bouquins. C'est un original; il monte à cheval avec un simple panneau piqué au lieu de selle; pas militaire du tout, médiocre officier; du reste excellent homme, sans l'ombre de pédantisme. Il partit un jour pour Rome, et on ne le revit plus. Il fut remplacé par Duchant,

officier d'ordonnance de Napoléon, qui voulait, dit-on, s'en débarrasser. » Noël assiste à la réunion des officiers du régiment présidée par d'Anthouard. « Courier, écrit-il, dans sa lettre publiée longtemps après, rend assez exactement compte de notre réunion » (f. 34).

— Dans l'étude qu'il a publiée dans la revue *Cosmopolis* (mai et juin 1896), sous ce titre : *La véritable histoire d'* « *Elle et Lui* », *notes et documents*, M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul ne retrace pas les péripéties de la célèbre passion de George Sand et de Musset. Pour rapporter en connaissance de cause ce drame romantique, il faudrait avoir sous les yeux la correspondance échangée entre les deux héros et conservée actuellement par la famille de Mme Sand. M. de Spoelberch de Lovenjoul raconte la genèse du livre que cette passion inspira à Mme Sand après que Musset en eut dévoilé le mystère en maints endroits de ses œuvres. C'est le roman *Elle et Lui* qui parut dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1859, près de deux ans après la mort de Musset. M. de Spœlberch de Lovenjoul cite de nombreux fragments des lettres échangées à ce sujet entre François Buloz et George Sand et qui jettent un jour tout nouveau sur la question. Cette lumière sert à la mémoire de la femme, et on ne peut que souscrire à la conclusion même de cette étude. « Nous n'avons eu d'autre intention que de prouver la sincérité et la droiture du parfait *honnête homme* que fut George Sand et nous pensons y avoir réussi. Malgré les injustices de toutes sortes et l'extrême malveillance des attaques dont on essaya de l'accabler elle ne perdit jamais sa sérénité. Aussi, dans ce duel de deux grandes âmes dévoyées, c'est chez la femme que se rencontrent jusqu'au bout la force, la patience — cette forme la plus parfaite du calme, — en un mot la virilité morale. »

— Les lettres inédites de Mérimée surgissent depuis quelque temps de toutes parts avec une abondance qui fait souhaiter qu'on se décide à publier bientôt une correspondance générale de ce maître écrivain. Les lettres à une nouvelle inconnue que la *Revue des Deux Mondes* a insérées sont doublement intéressantes : d'abord, Mérimée s'y montre beaucoup plus naturel qu'il ne se laissait voir d'ordinaire, sans cette affectation de scepticisme et de *dandysme* qui le gâtait trop souvent; ensuite, l'*inconnue* est fort différente de l'autre, puisque ce commerce épistolaire, quoique long, ne contient aucune fadeur, pas même une déclaration, et qu'il est plein d'une haute et respectueuse sympathie que n'altèrent ni les sermons de l'*inconnue* ni l'incrédulité impénitente de son correspondant.

— Signalons dans les *Pages d'histoire* offertes à M. P. Vaucher, professeur à l'Université de Genève, par quelques-uns de ses anciens élèves, les études de M. Hagmann sur Geoffroi de Villehardouin et de M. Monnier sur les humanistes d'Italie et de Suisse du xve siècle.

— Dans le deuxième fascicule (164 pages) de son ouvrage sur la *Sprachgrenze* de la Suisse, M. J. Zimmerli établit la limite des langues romane et germanique dans les Alpes de Fribourg, de Vaud et de Berne, du lac de Bienne à la chaîne des Alpes Bernoises. Entre le lac de Bienne et la ville de Fribourg, l'élément roman a été vaincu. Galmitz ou Charmey, naguère français, a 398 habitants, tous allemands. De même Salvagny, aujourd'hui Salvenach, où les Bonjour (Bunser dans la langue populaire) et les Lergier s'appellent actuellement Gutentag et Leicht. Morat n'est plus roman. Déjà, dans le district d'Avenches, les vingt-deux centièmes de la population sont allemands. A Merlach ou Meyrier, où l'on enseigne et prêche en français, les deux tiers de la commune sont allemands. A Münchenwiler ou Villars-les-Moines, tous les bourgeois portent encore des noms romans et parlent allemand. Mais à Fribourg et aux environs l'élément

roman a résisté. Marly, Praroman, Laroche, autrefois bilingues, sont entièrement romans. Fribourg compte 7 556 romans sur 12 195 habitants, et sa population allemande (4 523) est presque exclusivement confinée dans le pauvre quartier de l'Au. Ce travail est intéressant, mais, comme l'a fort bien remarqué le *Litteraturblatt*, il manque de vues d'ensemble et de conclusions.

— La librairie W. Heinemann, de Londres, fait paraître des histoires des littératures du monde (*Litteratures of the world*); M. Edmond Gosse a la direction de l'entreprise; il traitera la littérature anglaise; l'histoire de la littérature française a été confiée à M. Dowden.

— M. Barthélemy Hauréau, qui est mort à Paris le 30 avril dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, avait été un des premiers adhérents de la Société d'histoire littéraire de la France. Ses travaux, aussi nombreux que considérables, s'écartaient pour la plupart du cercle même de nos études. Quelques-uns en faisaient naturellement partie, et nous citerons comme tels l'*Histoire littéraire du Maine* (2e édition, 1870-1877, 10 vol. in-12), l'*Histoire de la philosophie scolastique* (1872-1880, 3 vol. in-8), les *Œuvres de Hugues de Saint-Victor* (1887, in-8), etc. Ces nombreux ouvrages avaient conduit M. Hauréau à l'Institut dès 1862 (Académie des inscriptions et belles-lettres). C'était tout ensemble un savant éminent et un beau caractère, qui fut toujours à la hauteur des tâches qu'il assuma.

— Les communications suivantes, intéressant l'histoire littéraire de la France, ont été faites au Congrès des sociétés savantes qui s'est tenu à la Sorbonne du 7 au 10 avril 1896 :

M. Lasterrade de Chavigny, *La langue de Joinville dans ses relations avec le dialecte populaire actuel de la région de Wassy.*

M. Luguet, *Des caractères spécifiques de certains mots saintongeais empruntés aux diminutifs du latin.*

M. Ch. Brun, *Notes sur le dialecte montpélliérain dans ses rapports avec le développement de la langue française.*

M. Ch. Adam, *Le P. Mersenne et ses correspondants en France, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale.*

M. Hauser, *Un épisode de la lutte entre la Réforme et l'Humanisme : la lettre d'Antoine Fumée à Calvin* (1542-1543).

M. Castel, *L'Académie d'Arles aux XVIIe et XVIIIe siècles.*

M. Savin, *Les écoles du Midi et la langue d'oc.*

M. Dizard, *Sur un provincialisme expressif et harmonieux, régulièrement formé.*

M. E.-V. Veuclin, *Lettres inédites des deux frères Lindet sur la Révolution.*

M. René Fage, *Un plan de gouvernement du collège de Tulle en 1790.*

Nous signalerons également les lectures suivantes qui ont été faites au Congrès des sociétés des beaux-arts des départements, tenu à la même époque à l'École des beaux-arts :

M. Armand Gasté, *Le portrait original de D'Alembert, peint par La Tour en 1753.*

M. Th. Lhuillier, *Un chapitre de l'histoire du théâtre dans la Brie* (XVIIIe siècle).

M. E. Mangeant, *Une statue de Voltaire, par Houdon.*

M. J. Pierre, *George Sand dessinateur et peintre.*

M. D. Vidal, *Des arts graphiques de reproduction appliqués à l'illustration du livre.*

— Le 6 mai dernier, M. Marius Pieri, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au lycée de Marseille, a soutenu devant la Faculté des lettres de Paris ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

Thèse latine : *Quæstiones ad P. Ovidii Nasonis epistulas Heroïdum et præcipuè horum carminum artem pertinentes.*

Thèse française : *Le Pétrarquisme au XVIe siècle. Pétrarque et Ronsard ou de l'influence de Pétrarque sur la Pléiade française.*

— Le 17 juin dernier, M. Joseph Vianey, ancien élève de la Faculté des lettres de Paris, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier, a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat, devant la Faculté des lettres de Paris :

Thèse latine : *Quomodo dici possit Tacitum fuisse summum pingendi artificem.*

Thèse française : *Mathurin Régnier.*

QUESTIONS

Une citation de Victor Hugo. — On a pu voir dans l'un des chants historiques publiés ici même par M. Émile Picot, la *Chanson sur le soulèvement des habitants de la Tarentaise contre les Français et sur la victoire du comte de Saint-Pol* (1895, p. 572), quatre vers que Victor Hugo a insérés dans *le Roi s'amuse* (acte III, scène 3) :

Le mont de la Coulombe
Et les passages estroys
Monterent tous ensemble
En soufflant à leurs doys.

Sait-on où Victor Hugo a pris ces vers?

P.

Cosmopolite, cosmopolitisme. — Le mot et la chose sont à la mode. A quelle époque le mot est-il passé dans la langue? Littré ne cite pour *cosmopolite* qu'un exemple du XVIIIe siècle (J.-J. Rousseau). En connaît-on de plus ancien?

J. S

Le Gérant : **Arthur Chuquet.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE GRIMM AVEC WAGNIÈRE

Ce n'est pas, ainsi qu'on pourrait le supposer, une de ces correspondances destinées à demeurer secrètes comme Grimm en envoya tous les quinze jours pendant vingt ans, de 1753 à 1773, aux cours de l'Allemagne du Nord et du Midi. Ce n'est pas davantage une correspondance telle que le nouvelliste devenu diplomate et agent politique en entretint avec la *Sémiramis du Nord*. On ne saurait guère espérer maintenant pouvoir ajouter beaucoup à ces gerbes déjà faites. La collection, dans laquelle M. Maurice Tourneux a rassemblé avec autant de diligence que de tact littéraire les feuilles de nouvelles écrites par Grimm comme celles qui proviennent de ses émules Raynal, Diderot, Meister, ne laisse pas à glaner après elle; et la correspondance avec Catherine II, qui a vu le jour en 1878 pour la première fois, a été assez accrue depuis lors par M. Jacques Grot dans une édition nouvelle pour que celle-ci puisse sembler définitive — ou peu s'en faut. — Lorsqu'elles parurent, les lettres de Grimm à Catherine II et celles de Catherine II à Grimm[1] furent une véritable révélation. Nous ne saurions prétendre qu'il en sera autant de celles qui se trouvent dans les pages suivantes. Adressées toutes au même personnage, elles ont à peu près toutes le même objet : Voltaire

1. *Recueil de la Société impériale d'histoire russe*, t. XXIII (1878), lettres de Grimm, et t. XLIV (1886), lettres de Grimm à Catherine (2e édition).

et sa bibliothèque acquise par l'impératrice. Mais quelle que soit l'importance de cet objet et son intérêt, pareille matière ne saurait entrer en ligne de compte avec l'intérêt des sujets variés traités ailleurs avec tant d'abandon. Pourtant elles serviront à éclairer davantage un chapitre d'histoire littéraire et, chemin faisant, fourniront des détails nouveaux et probants.

Les lettres publiées ci-dessous ont été adressées par Grimm à J.-L. Wagnière, le secrétaire de Voltaire. Celui qui les écrivit est trop connu maintenant pour qu'il soit besoin de retracer ici sa physionomie, même sommairement. Après l'étude si bien documentée consacrée en 1887 par Edmond Schérer à *Melchior Grimm, l'homme de lettres, le factotum, le diplomate,* tous les aspects de cette nature complexe sont surabondamment déterminés. On sait par le menu les diverses étapes de cette carrière si nette sous son apparente diversité et comment le fils du pasteur de Ratisbonne fit son chemin dans le monde. Obséquieux et plein de savoir-faire, cet Allemand finit par s'acclimater assez dans un pays qu'il méprisait pour se ménager bien vite des revenus en contant aux oreilles étrangères les traits de la frivolité française. A ce commerce, Grimm gagna plusieurs revenants-bons : c'est ainsi que le libelliste devint baron du Saint-Empire, ministre plénipotentiaire, homme de confiance de la grande Catherine, voire même colonel russe. Mais, en dépit qu'il en eût, il prit aux gens de France quelques-unes de ces qualités qu'il appréciait médiocrement : la légèreté de l'allure, l'art de mettre en valeur les racontars insignifiants, de tirer de l'attrait des anecdotes les plus anodines et de les faire valoir par un certain bonheur d'expression. Si bien que, par un singulier retour des choses, l'auteur de la *Correspondance secrète* ne saurait passer chez nous pour un écrivain indifférent et tient une place honorable dans l'histoire littéraire de notre XVIIIe siècle, tandis qu'au delà du Rhin, dans son pays natal, l'auteur de *Banise* ne sera jamais qu'un assez piètre homme de lettres. L'avenir garde parfois en réserve de ces ironies-là! Mais il convient d'ajouter sans retard que Grimm eut toujours autant de bon cœur qu'il avait de bon sens. S'il se montrait trop volontiers flatteur et courtisan pour les grands dont il dépendait, il ne cessa de témoigner le plus d'intérêt qu'il put — et d'un intérêt très efficace — aux inférieurs qui recoururent à lui. La correspondance qui suit en sera la preuve. On en trouverait bien d'autres encore à son actif.

Jean-Louis Wagnière, auquel ces lettres sont adressées, est beaucoup moins connu que son correspondant. Ceux qui ont suivi

l'histoire de Voltaire n'ignorent pas le nom du dernier en date de ses secrétaires ; mais les diverses circonstances de la vie de Wagnière demeurent encore assez obscures. Où et quand naquit-il? Vers 1740, si l'on s'en tient à un mot de lui-même [1]. Où? Peut-être à Bercher, dans le canton de Vaud, si l'on prend à la lettre un autre mot de lui par lequel il déclare que Saurin fut ministre du lieu de sa naissance; or, Saurin fut ministre à Bercher de 1684 à 1689 [2]. Wagnière était incontestablement vaudois; lui-même se déclare « Suisse du pays de Vaud »; mais il appartiendrait à quelque érudit local de pousser plus avant les recherches à cet égard et de déterminer exactement les origines de Wagnière.

Son entrée chez Voltaire est mieux connue, parce que Wagnière lui-même a pris soin de nous en informer. « Je n'avais que quatorze ans lorsque je m'attachai à lui, à la fin de 1754, écrit-il. Il daigna faire attention à l'envie extrême que j'avais de travailler, de m'instruire et de lui plaire; il y parut sensible, m'encouragea, se prêta à mon éducation, me donnant lui-même des leçons de latin, que j'avais commencé d'étudier, et il eut de l'amitié pour moi. » Cette date est confirmée ailleurs par un passage d'une lettre du 15 décembre 1768, dans lequel Wagnière déclare : « Je souhaite rester encore quatorze ans avec le grand homme comme j'ai déjà fait. » Et ceci se réalisa presque, puisque Wagnière ne quitta plus Voltaire, demeurant ainsi près de vingt-cinq ans aux côtés de son maître. Mais lorsque Wagnière, jeune et ignorant, entrait à Prangins, où le philosophe habitait alors, c'est le Florentin Collini qui y remplissait les fonctions de secrétaire, et il les occupa jusqu'en juin 1756. Le nouveau venu n'eut qu'à observer le train de la maison et à se préparer, en profitant des leçons de Voltaire, aux services qu'on devait lui demander plus tard. Wagnière ne s'éleva que graduellement, à force d'application et de bonne conduite, au rôle de factotum et de confident qu'il devait remplir pendant les dernières années de la vie de Voltaire. D'abord copiste en 1755, durant une absence de Collini, il entra véritablement en charge quelques mois après le départ de son prédécesseur. Quand celui-ci quitta son maître, Voltaire demanda à des amis de lui procurer « un domestique intelligent et qui même sût un peu écrire ». Aussitôt que le patriarche eut reconnu tout le parti

1. Les divers écrits que Wagnière a consacrés à Voltaire et dont il sera parlé ci-dessous à leur date, ont été imprimés sous le titre général de *Mémoires sur Voltaire* par Longchamp et Wagnière (1826 et 1838, 2 vol. in-8). C'est à cet ouvrage que nous renverrons. *Mémoires*, t. I, p. 9.

2. Voltaire, *Œuvres*, édition Beuchot, t. XXIX, p. 621.

à tirer du jeune Wagnière qu'il avait sous la main, il ne chercha pas davantage et s'empressa de le dresser à son usage. C'est alors que commencèrent les vingt et un ans pendant lesquels Wagnière se vante d'avoir été son seul secrétaire.

Il est hors de conteste que Wagnière réussit parfaitement. Tandis que les autres secrétaires employés par Voltaire ne songeaient guère qu'à l'abondonner dès qu'ils le pourraient, Wagnière se fixa auprès de lui sans esprit de retour. S.-G. Longchamp, intrigant et fripon, qui servit de secrétaire au philosophe de 1746 à 1751, s'en alla après quelques années à peine, non sans détourner plusieurs manuscrits. Collini, plus instruit mais tête à l'évent, remplit pendant quatre ans la charge qu'il avait acceptée et ne put se résoudre à demeurer toute sa vie le *barbouilleur* de M. de Voltaire. Seul Wagnière, modeste, tranquille et dévoué, consacra son ambition à bien servir son maître et demeura près de lui jusqu'à la fin. Lorsque Wagnière prit femme, celle-ci eut même son emploi à Ferney et la petite famille issue de cette union — une fille et un fils, Catherine et Enoc — grandit aux côtés du patriarche, tandis que le père s'acquittait de son mieux de ses devoirs d'homme de confiance.

Et ce n'était pas une sinécure. « J'ai le bonheur d'avoir une espèce de secrétaire qui a beaucoup de mérite », mandait Voltaire, le 8 octobre 1766, au duc de Richelieu, et quand cette « espèce de secrétaire » venait à lui manquer, il s'en plaignait également à ses correspondants : « Je n'ai point auprès de moi Wagnière, j'écris avec peine, je suis malade » (26 juin 1767, à Damilaville). En effet, Voltaire, qui se vante quelque part d'écrire jusqu'à trente lettres par jour, devait trouver la besogne un peu lourde lorsqu'une main étrangère ne l'aidait pas à l'accomplir. Wagnière prêtait doublement à son maître l'office de sa plume : non seulement il écrivait sous la dictée du patriarche des lettres que celui-ci signait, mais encore il endossait la paternité d'écrits que Voltaire inspirait si bien qu'ils sont tout à fait de lui. Qu'il s'agît de rassurer un correspondant sur la santé du spirituel valétudinaire ou de modérer l'ardeur importune de quelque autre, le « fidèle » Wagnière se chargeait de tout avec bonne grâce. Il démentait les faux écrits attribués à son maître, se mêlait courageusement aux luttes avec la police quand celle-ci surprenait la contrebande des livres prohibés (affaire Lejeune) et acceptait volontiers la responsabilité des coups qu'il plaisait à Voltaire de porter sous le masque du serviteur. Wagnière se reconnaît ainsi l'auteur de la *Lettre du secrétaire de M. de Voltaire au secrétaire*

de M. Le Franc de Pompignan, qui est bel et bien de son patron. Et ce n'est pas tout encore. Wagnière aidait grandement Voltaire dans ses recherches et dans ses lectures. On suppose non sans vraisemblance que c'est lui qui assembla les matériaux et les preuves de cette *Histoire du parlement de Paris*, qui fit tant de bruit à sa naissance. Il est en tout cas hors de doute que Voltaire se servait de Wagnière pour ses lectures et lui dictait les réflexions inspirées par l'ouvrage en cours. Un volume actuellement conservé dans la réserve du département des imprimés de la Bibliothèque nationale (Lb [35] 27) en offre la preuve évidente. C'est un exemplaire de l'*Examen de la nouvelle histoire de Henri IV par M. de Bury* (par La Beaumelle; Genève, 1768, in-8). Les impressions de Voltaire, dictées à Wagnière, s'étalent sur les marges, consignées en remarques le plus souvent nettes et brèves, fréquemment violentes, parfois étendues et justifiées. Si on saisit ainsi sur le vif les émotions du lecteur, on apprend aussi quel secours son collaborateur lui prêtait [1].

Wagnière lui-même nous a laissé d'intéressants détails sur les habitudes de travail de Voltaire. « La plupart du temps nous travaillions dix-huit à vingt heures par jour, dit-il; il dormait fort peu et me faisait lever plusieurs fois la nuit. » Pourtant, quelque pénibles qu'ils fussent à accomplir, ces devoirs n'étaient, en somme, que ceux de la charge d'un secrétaire. Mais avec une imagination aussi débridée que celle de Voltaire, il y avait bien d'autres obligations à remplir, auxquelles ses exigences d'enfant gâté ne permettaient pas de se soustraire. Wagnière, lui, s'y conformait avec complaisance, indulgent aux faiblesses du grand homme qu'il servait. C'est ainsi qu'il dut — bien que huguenot de naissance et franc-maçon — suivre de près la négociation des pâques de Voltaire, lorsque celui-ci eut, en 1768 et en 1769, la malencontreuse idée de faire des simagrées religieuses auxquelles rien ne l'obligeait. Pendant les vingt-cinq années qu'il passa de la sorte aux côtés du patriarche, Wagnière fut ainsi le témoin de bien des scènes d'intérieur, de bien des incidents comiques, destinés à rester secrets, qu'il a racontés plus tard dans ses souvenirs. Mais, narrateur fidèle et bien informé, il écrit avec la déférence qu'on doit aux erreurs d'un grand et libre esprit trop fantaisiste et mal en équilibre. Si l'on devait faire un reproche au récit, ce serait de marquer trop de sympathie pour le héros. Wagnière est de la race des dévoués : il ne pèche que par excès de bienveillance

1. *Mémoires*, t. I, p. 53.

native et ses jugements s'en ressentent surtout à l'égard de celui qu'il servit si longtemps.

Le dévouement de Wagnière pour son maître se montra surtout pendant les derniers mois de la vie de Voltaire. Grâce à Wagnière, on a la relation par le menu de ce suprême voyage de Ferney à Paris et des incidents qui marquèrent la fin du grand homme. Partis ensemble, le philosophe et son secrétaire ne devaient pas revenir ensemble. Avant de l'entreprendre, Wagnière avait vivement déconseillé ce déplacement, dont il prévoyait tous les dangers pour un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. On sait comment ce pressentiment se réalisa. Accablé d'honneurs dès son arrivée, toutes ces émotions ébranlèrent bien vite la santé de Voltaire, et, pour le remettre, il eût fallu retourner sans tarder à Ferney. C'est ce que Wagnière proposait, de concert avec le médecin Tronchin. « M. de Voltaire vit depuis qu'il est à Paris sur le capital de ses forces, disait celui-ci, et tous ses vrais amis doivent souhaiter qu'il n'y vive que de sa rente. » C'était le langage du bon sens; pourtant il ne prévalut pas, car Voltaire lui-même, grisé par toutes les flatteries de la vie parisienne, songeait à fixer désormais sa résidence dans la capitale. « Il achète une maison, disait encore le docteur Tronchin; j'ai vu bien des fous dans ma vie, mais je n'en ai jamais vu de plus fou que lui : il compte vivre cent ans. » Tel était aussi le sentiment de Wagnière qui mettait toute son influence sur le patriarche à essayer de le ramener à Ferney, et comme cette influence déplaisait fort à Mme Denis, la fameuse nièce de Voltaire, qui était d'un avis tout opposé, celle-ci réussit à faire partir le secrétaire, sous prétexte d'arrangements à prendre là-bas. « Les jours suivants, rapporte Wagnière en parlant de Voltaire, il me donna tous ses ordres par écrit et une procuration pour arranger ses affaires, fit arrêter une place à la diligence de Lyon, où je devais passer pour lui envoyer de l'argent. Le 29 avril, étant seuls, il se tourna tristement vers moi, me tendit les bras en me disant : « Mon ami, « c'est donc après-demain que nous nous séparons! Cela ne nous « est pas arrivé pendant vingt-quatre ans; je compte sur votre « amitié et sur votre prompt retour! » Il pleurait comme un enfant en disant ces mots, et je n'en étais pas moins ému que lui. »

Wagnière quitta Paris le lendemain, à minuit. MM. Lucien Pérey et Gaston Maugras ont publié récemment cinq lettres écrites par Voltaire à son secrétaire pendant cette absence : elles donnent bien la mesure des sentiments affectueux qui régnaient alors

entre les deux hommes[1]. « Je vous embrasse, mon cher Wagnière vous, votre femme, et Mimi, et Hénoc; je suis bien fâché de vous avoir laissé partir seul, mandait Voltaire à l'absent, moins d'une semaine après son départ (7 mai). Je vous prie d'ajouter à la caisse de livres que vous m'enverrez tout ce qui touche à la langue française, comme la grammaire de Port-Royal, celle de Restaut, les *Synonymes* de Girard, les *Tropes* de Dumarsais, les *Remarques* de Vaugelas, le Petit Dictionnaire des proverbes, les Lettres de Pélissier. Vous trouverez tous ces petits livres à gauche du poêle, au bord de la bibliothèque. Plus le livre de chirurgie de Thévenin in-4°. J'ajoute encore un livre en deux volumes sur l'orthographe française qui doit être sur le bureau de la bibliothèque. Revenez le plus tôt que vous pourrez, mon cher ami, je ne peux me passer ni de vous ni de mes livres. Si vous ne revenez pas bien vite, je pars, mort ou vif, vous chercher. »

Les savants éditeurs de cette lettre se sont assurément mépris sur la destination des livres que Voltaire demande à Wagnière avec tant d'insistance, au milieu de tous les compliments qu'il lui fait. Il convient de remarquer moins qu'eux « l'importance qu'attache cet inimitable prosateur à s'entourer des livres techniques sur la langue française ». Ces livres devaient servir à un emploi très particulier que Wagnière nous apprend. « L'idée lui était venue, écrit celui-ci en parlant de Voltaire, d'engager l'Académie française à refaire son dictionnaire; il eut beaucoup de peine à faire passer son avis. » Et ailleurs, Wagnière complète ce renseignement : « Ce fut pour travailler à cet ouvrage qu'il m'avait ordonné d'aller lui chercher les livres de sa bibliothèque à Ferney relatifs à la langue française et à diverses autres langues[2]. » Wagnière a même publié, d'après l'original, la méthode qu'on devait employer suivant Voltaire pour opérer cette refonte qui tenait fort au cœur du philosophe, car nous le verrons demander d'autres matériaux pour cela à son collaborateur.

Du 7 au 15 mai 1778 Voltaire écrivit cinq lettres à Wagnière, longues et détaillées, qui montrent singulièrement la lucidité d'esprit de ce vieillard et la confiance qu'il avait en son secrétaire. La seconde en date, celle du 10 mai, suit à trois jours d'intervalle la première que nous avons citée plus haut. Voltaire y semble bien décidé, malgré quelques regrets, à se fixer définitivement à Paris. Il mande à Wagnière de rapporter avec lui tous les papiers d'af-

1. Lucien Pérey et Gaston Maugras, *La vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney* (1754-1778), in-8, p. 511-526.
2. *Mémoires*, t. I, p. 153, et t. II, p. 539.

faires qu'il peut être utile d'avoir sous la main, mais de revenir aussitôt. « C'est de vous surtout que j'ai besoin, mon cher ami, surtout dans l'état funeste où ma mauvaise santé m'a réduit. » Voltaire revient encore sur les livres dont il a été question ci-dessus. « Pour ce qui regarde mes livres, je vous ai prié déjà d'y ajouter ce que vous trouverez concernant la langue française et de joindre aux livres italiens en maroquin un petit livre en même format intitulé *il Vocabulario*. J'ai demandé aussi une anatomie de Thévenin dans laquelle se trouve un dictionnaire très utile des maladies et des remèdes; c'est un in-quarto qui est à côté de la première fenêtre en entrant. Je vous prie d'y joindre le dictionnaire celte, imprimé en deux ou trois volumes in-folio, qui est au premier rayon des livres italiens. Joignez y la Grammaire italienne de Buon Mattei, petit in-quarto qui est parmi ces livres italiens, excellent ouvrage dont j'ai besoin. Vous pouvez trouver aussi, parmi les livres anglais ou dans un coin de la nouvelle addition faite à ma bibliothèque, un livre anglais en deux volumes reliés, intitulé *the Origine of the language*. Je crois que voilà tout ce qu'il me faut. Envoyez-moi mes livres par les rouliers; ils arriveront quand ils pourront. Je vous manderai à qui il faudra les adresser. Mais encore une fois, mon cher ami, c'est de vous dont j'ai le plus besoin. Revenez le plus tôt que vous pourrez. »

Trois jours après, le 13 mai, nouvelle lettre aussi détaillée et aussi précise au secrétaire. Au milieu des instructions qu'il donne à Wagnière, Voltaire y parle de son installation à Paris. « J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 8 mai avec une grande consolation; j'en avais besoin; je crains bien d'avoir changé mon bonheur contre de la fumée. D'ailleurs, ma maladie augmente tous les jours. On me ruine pour achever une maison dans Paris, et je ne bâtis que mon tombeau. Si j'étais assez heureux pour jouir de cette maison quelques années avec une santé moins déplorable, soyez très sûr que je viendrais tous les ans passer quatre mois à Ferney; je suis actuellement dans les horreurs de la souffrance et de la ruine. » Malgré cela, il est encore une fois question des livres que Voltaire réclame. « A l'égard de la caisse des livres, recommande-t-il, il faudra l'adresser à M. de Neuville, maître des requêtes, intendant de la librairie, en son hôtel à Paris; mais attendez une seconde lettre de moi pour faire cette adresse, parce que mes souffrances continuelles ne m'ont pas encore permis de lui parler. Vous pourriez mettre dans cette caisse de livres le paquet intitulé *Recueil de vers en plusieurs langues*. Il est sur mon bureau dans ma chambre à coucher, ou sur

le bureau de ma bibliothèque. J'ajoute au catalogue des livres que j'ai demandés le poème des *Saisons* de M. de Saint-Lambert, dernière édition, sans oublier le livre le plus nécessaire, qui est l'Almanach royal. » Enfin, Voltaire indique quelques-unes de ses intentions à l'égard de Ferney qu'il quitte. « Je crois que nous pourrons affermer Ferney à peu près pour le prix qu'on en offre ; mais il faut attendre. Il est bon que Porami vende cette année les denrées à Genève ; qu'il voie avec votre femme ce qu'on en pourra tirer et qu'elle nous envoie le compte à Paris, sous le couvert de M. Devaines ou sous tel autre qu'on indiquera. Elle pourra vendre aussi la plus grande partie des vins de France et des liqueurs, et ne réserver que ce qui pourra nous être nécessaire pour un voyage que nous y ferons. Elle pourra vendre aussi l'huile qui se gâterait à la longue ; et se chargera de payer le curé sur le prix de toutes ces ventes et d'en tirer un reçu... Je vous attends et vous embrasse avec la plus tendre amitié. »

Le lendemain, nouvelle lettre encore très longue et pleine de recommandations minutieuses, car l'activité de Voltaire ne se dément pas plus que sa netteté d'intelligence. Les instructions domestiques y dominent toujours, et nous n'en citerons que la fin. « Je vous demande de m'envoyer sous l'enveloppe de M. Devaines deux *Prix de la justice et de l'humanité*. Je voudrais ensuite deux exemplaires de la *Bible des aumôniers du roi de Prusse*, sous la même adresse, en deux envois différents. Je voudrais bien savoir si le Pascal-Condorcet est fini, je vous prie de vous en informer à Grasset de Genève. Je n'ai point cette fois d'autre prière à vous faire. Je crains seulement d'avoir toujours oublié, parmi les guenilles que je fais venir, un beau manteau de satin blanc qui me serait actuellement assez nécessaire ; je vous prie de le faire mettre parmi mes hardes. En voilà assez pour aujourd'hui. J'ai bien peur de ne pouvoir être dans ma maison que dans deux mois. Je vous embrasse de tout mon cœur, vous et toute votre famille. »

Enfin, le lendemain 15 mai, autre lettre très détaillée en réponse à des questions de Wagnière, dont les affaires de Voltaire font encore tous les frais. « J'ai besoin de rassembler à présent toutes mes ressources pour la vie à Paris, écrit le philosophe au milieu des amabilités qu'il mande à son secrétaire. Vous reviendrez sans doute par le carosse de Mme Denis, vous raménerez son bagage et mes guenilles. Ne m'écrivez plus par M. Devaines, il vient de partir pour Chanteloup, et pour une autre maison de plaisance. Il a donné ordre chez lui qu'on reçût vos paquets à moi adressés sous son enveloppe ; je les enverrai chercher. Envoyez

vos autres paquets subséquents à M. de Montsauge, directeur et administrateur des postes de France, avec mon adresse sous l'enveloppe. Il est averti, il me fera délivrer ce que je réclamerai. » Et Voltaire ajoute : « Voilà une lettre bien longue et qui donne de la peine au pauvre malade. » Pourtant, il écrit encore un long paragraphe consacré à de nouvelles recommandations domestiques et termine enfin cette lettre vraiment étonnant pour un homme de son âge. « Je finis; ma main succombe au fardeau d'écrire. Je souffre des douleurs incroyables. Adieu, mon ami, que n'êtes-vous ici! »

C'était, en effet, la dernière lettre que Voltaire devait écrire de sa main à son secrétaire absent. Peu de temps après, il fut pris de la crise de strangurie qui allait l'emporter. Comme on le sait, Voltaire commit l'imprudence, parmi beaucoup d'autres, de prendre une drogue d'opium dont usait le maréchal de Richelieu. L'effet fut des plus funestes. Mme Denis en avisa Wagnière, que le malade ne cessait de réclamer[1]. « Vous savez, mon cher ami, que je n'ai de confiance qu'en vous, lui écrivait-elle, le 25 mai. Revenez : votre maître a besoin de vous, j'en ai besoin moi-même; apportez tous les papiers que vous pourrez; emballez les livres. Il vous demande avec impatience. » Le lendemain, il est vrai, le langage était moins pressant. « Mon cher Wagnière, mon oncle va beaucoup mieux depuis hier et j'espère que nous le conserverons; mais c'est à cause de cela même qu'il faut que vous reveniez le plus vite possible. » Consciemment ou inconsciemment, Mme Denis se faisait illusion ici. Loin de s'améliorer, l'état de Voltaire empirait, ainsi qu'en témoignent d'autre part les lettres de son neveu M. d'Hornoy à Wagnière, écrites sur les instances du moribond. « Ne perdez pas de temps, mandait M. d'Hornoy, le 25 mai. Vous aurez ici un spectacle bien cruel, mais peut-être aurez vous plus de crédit sur lui que nous. Il a assez de tête pour résister obstinément aux instances que nous faisons pour qu'il se nourrisse, et pas assez pour se rendre à la raison. Il est bien douloureux de voir un homme qui avait encore quinze ans à vivre se tuer par son impatience. Hâtez-vous donc de venir, mon cher Wagnière; vous consolerez peut-être les derniers moments d'un homme que vous aimez, qui vous aime beaucoup, et dont je partage bien les sentiments qu'il a pour vous. » Et le lendemain, tandis que Mme Denis espérait, M. d'Hornoy écrivait de son côté : « Ce serait se faire illusion que de conserver de l'es-

1. *Mémoires*, t. I, p. 173.

pérance ». Il ajoutait : « J'adresse cette lettre à votre femme, parce que j'imagine que vous serez parti sur ma dernière. Si vous ne l'êtes pas, partez toujours. Ce qui lui reste de tête est pour vous désirer. Il est fort douteux que vous arriviez à temps, mais au moins, s'il vit encore, vous adoucirez un peu ses derniers moments. Adieu, mon cher Wagnière; je suis navré. Je sais combien vous serez affligés l'un et l'autre. Vous perdez un homme qui avait pour vous bien de l'amitié. Si celle que vous trouverez dans sa famille peut être un adoucissement, vous êtes bien sûr de la trouver ici. »

Jusqu'à ses derniers moments, Voltaire ne cessa pas, en effet, de réclamer son secrétaire. Craignant que Mme Denis, qui en dépit de ses protestations, ne portait pas beaucoup de sympathie à Wagnière, n'eût pas rappelé ce dernier aussi instamment qu'il eût fallu, le mourant dicta, dans la nuit du 25 mai, au domestique même de Mme Denis, un billet secret destiné à Ferney pour réclamer sans retard auprès de lui son secrétaire de confiance. Ce billet, retrouvé par MM. Pérey et Maugras, a été publié par eux. Nous le reproduisons également.

Je me meurs, mon cher Wagnière, il paraît bien difficile que je réchappe. Je suis bien puni de votre départ, d'avoir quitté Ferney et d'avoir pris une maison à Paris. J'ai recours à vous pour être payé de M. Schérer, qui est, comme vous savez, le dépositaire de toute ma fortune. J'attends de vous cette consolation dans les inquiétudes mortelles où me plonge mon état. La Barbezat a tort d'être fâchée, elle sera bien payée et bien récompensée. La Bardi a le plus grand tort d'être partie, elle a une maison qu'elle ne devait pas abandonner, elle serait inutile à Paris. Je vous embrasse tendrement, mon cher ami, et tristement.

« V.

« Vous a-t-on pas écrit?
« La nuit du jeudi au vendredi 25 mai, à 3 heures du matin. »

Quelque hâte que Wagnière mît à rentrer à Paris, il n'y arriva pas assez tôt pour recueillir le dernier soupir de son maître, et Voltaire, mortellement atteint, succomba le 30 mai 1778, à onze heures et un quart du soir. « J'ai reçu à Ferney, le 28 mai 1778, nous apprend Wagnière, les lettres de Mme Denis, datées de Paris du 25. Je partis aussitôt pour me rendre auprès de M. de Voltaire et j'arrivai le 1er juin à Paris; vers huit heures du matin. Je ne me doutais guère qu'une des voitures que je ren-

contrai la nuit, et qui courait en poste, contenait le corps de mon cher maître mort. Personne à la barrière (où je déclarai les papiers et les effets de M. de Voltaire dont j'étais porteur) ne m'apprit cette nouvelle; je ne la sus que par le portier de M. de Villette. Toute personne qui a l'âme sensible, et qui a été véritablement attachée à quelqu'un, concevra l'état douloureux où je me trouvai dans ce moment : je tombai évanoui. » En effet, tandis que Wagnière se hâtait vers Paris, le corps de Voltaire était secrètement porté en grande hâte à l'abbaye de Sellières, près de Troyes en Champagne, où il devait être inhumé par les soins de son petit-neveu, l'abbé Mignot. Il est donc certain, comme Wagnière en fait tristement la remarque, que les deux voitures se croisèrent en chemin à l'insu de celui-ci.

Près de deux ans avant sa mort, Voltaire avait pris soin de régler la dévolution de ses biens, et, dans un testament en date du 30 septembre 1775 qui instituait Mme Denis légataire universelle, le secrétaire obtenait également une mention. « Je lègue à M. Wagnière huit mille livres, y était-il dit; ce qui joint avec la rente de quatre cents livres qu'il possède de son chef à Paris par contrat passé chez M. Lalleu sur la compagnie des Indes pourra lui faire un sort commode, surtout s'il reste auprès de Mme Denis. » Quant à Mme Wagnière, qui remplissait, elle aussi, à Ferney, comme on l'a vu, une mission de confiance, elle devait partager avec la demoiselle Barbezat « les pelisses, les habits de velours et les vestes de brocart ». Quand on connut le testament de Voltaire, on trouva généralement que c'était maigrement reconnaître tous les services que Wagnière avait rendus à son maître. Loin de s'en plaindre, Wagnière, qui s'efforce toujours d'excuser Voltaire, essaie d'expliquer la modicité de ce témoignage de gratitude. C'est à Mme Denis qu'il s'en prend, c'est elle qu'il rend responsable de cet état de choses. « M. de Voltaire, dit-il, voulait par la modicité de la somme énoncée dans son testament forcer Mme Denis, sa nièce, dont il supposait l'âme noble et généreuse, d'avoir aussi la gloire de contribuer à mon bien-être; c'est même ce qu'il lui recommandait expressément dans les instructions qu'il lui donnait dans une feuille séparée qui accompagnait son testament; et il pouvait d'autant mieux espérer qu'elle y aurait égard, qu'il la laissait son héritière universelle avec cent ou cent vingt mille livres de rentes. » Quoi qu'en dise Wagnière, ceci n'excuse nullement l'imprévoyance de Voltaire et la parcimonie qu'il mit à récompenser ceux qui l'avaient bien servi de son vivant. Prodigue parfois et même fastueux, quand son amour-propre y trouvait son

compte, il était le plus souvent avare, liardant et lésinant quand il eût convenu de se montrer généreux.

Mme Denis, elle, fut absolument sans excuses, d'autant que, dans l'espèce, elle devait beaucoup à Wagnière. « Après avoir mis au fait de tout Mme Denis, écrit celui-ci, je retournai à Ferney, chargé de sa procuration pour y gérer ses affaires; elle me promit cinquante louis par an et mon logement dans le château. » La situation y était fort délicate. Non seulement l'administration du domaine lui-même demandait autant de zèle que de probité, mais encore le décès de Voltaire avait fait naître des difficultés plus ou moins pressantes et inattendues. Par la mort de celui-ci, la propriété de Tournay, dont il n'avait acquis la possession que pour sa vie durant, faisait retour à la famille de Brosses. Les de Brosses n'acceptaient point la situation telle qu'elle était, et, accusant des dégâts, des modifications, des appropriations qu'ils jugeaient inopportunes, ils réclamaient à la légataire de Voltaire une indemnité de 71,000 livres pour dommages ainsi estimés par leur expert. Ce fut Wagnière qui dut faire face à ces prétentions et qui y résista si bien, avec l'aide de l'avocat Christin, qu'il réussit à les faire considérablement réduire. Il y a dans le fonds Baudot de la bibliothèque de Dijon deux lettres de Wagnière à ce sujet, pleines du sens des affaires et de la connaissance des arrangements de son maître, qui montrent bien quels services il rendit en cette circonstance. En fin de compte, les prétentions de la famille de Brosses s'abaissèrent sensiblement et la nièce de Voltaire n'eut à payer que 40,000 livres [1].

Bien que son expérience dût mieux la garantir, l'héritière de Voltaire était alors en passe d'inconséquences. Elle ne commit la plus notoire seulement que deux ans après, en janvier 1780, lorsque, elle, la nièce préférée du grand homme, déjà veuve depuis près de quarante ans du sieur Denis, commissaire ordonnateur des guerres, elle épousa en secondes noces, à soixante-neuf ans bien sonnés, François Duvivier, également commissaire des guerres, et de dix ans moins âgé que sa femme, mais qui portait trente ans de moins qu'elle. Le public se moqua fort de cette union, lorsqu'il la connut. Mais cette dernière inconséquence avait été précédée de quelques autres, qu'elle provoqua sans doute et qu'elle explique. C'est assurément pour obéir à quelque injonction de celui qui allait être son deuxième mari que Mme Denis se résolut, quelques mois à peine après la mort de son oncle, à céder à M. de

1. Gustave Desnoireterres, *Voltaire, son retour et sa mort*, p. 406.

Villette la terre de Ferney, qu'elle n'aimait guère. Pareille détermination ainsi prise à si brève échéance étonna tout le monde, nul pourtant autant que Wagnière, qui pouvait se croire mieux à demeure sur les terres de son ancien maître. Il s'en explique avec quelque amertume dans une lettre écrite le 11 octobre 1778 au comte de Rochefort. « J'ai été prodigieusement occupé des affaires de Mme Denis avec M. Christin. Ensuite, nous reçûmes la nouvelle inopinée de la vente de Ferney à M. de Villette. Jamais surprise ne fut égale à la nôtre, et M. Christin partit sur-le-champ pour s'en aller chez lui. Vous aurez sans doute su comment toutes ces choses se sont passées à Paris, et les regrets de M. d'Hornoy, etc., etc. J'ai été pendant quinze jours dans la plus cruelle incertitude de mon sort, ne recevant ni nouvelles ni instructions de Mme Denis. Elle vient enfin de m'écrire qu'elle continuera de me donner 1200 francs par an pour recevoir ses rentes viagères [1].... » Mais avec une personne qui avait dans les idées de pareilles sautes de vent les arrangements étaient toujours précaires, pour si formels qu'ils fussent, et Wagnière devait encore faire l'expérience à ses dépens de l'instabilité d'humeur de sa protectrice.

S'entretenant dans une de ses lettres à Horace Walpole de Mme Denis et de la bibliothèque de Voltaire, que celle-ci possédait, Mme Du Deffand ajoutait : « C'est un effet bien précieux et qu'elle vendrait tout ce qu'elle voudrait, mais elle est bien résolue de ne s'en point défaire » (17 juin 1778). La spirituelle aveugle s'aventurait trop en parlant ainsi et Mme Denis ne devait pas plus garder la bibliothèque de son oncle qu'elle n'avait su garder son domaine de Ferney. Cette fois-ci, c'est Catherine II qui s'efforça, par l'entremise de Grimm, d'acquérir la bibliothèque de Voltaire. La négociation ne fut pas laborieuse, car, bien qu'elle parût vouloir se faire prier, Mme Denis avait grande hâte de convertir tous ces ouvrages en espèces sonnantes, et Grimm, qui avait pleins pouvoirs de l'impératrice, mena les choses habilement avec sa grande connaissance des hommes... et des femmes. Lui-même résuma ainsi l'affaire lorsqu'elle fut conclue, dans une lettre à François Tronchin. « Cette affaire a été faite en un clin d'œil, dit-il, parce que j'ai pu parler très naturellement. J'ai dit à Sa Majesté que la bibliothèque de Voltaire ne valait peut-être pas plus de quarante mille livres, au dire de Panckoucke, mais que le même libraire m'assurait que Mme Denis, ne voulant

1. Citée par Desnoireterres, *Voltaire, son retour et sa mort*, p. 423.

pas la vendre, en avait refusé jusqu'à cent mille francs, et que Mme Denis, en l'offrant à Sa Majesté, serait plus touchée des marques de distinction comme lettre, boîte à portrait, diamants, fourrures, que de l'argent. Sur cet aperçu, Sa Majesté s'est taxée et Mme Denis a eu lieu d'être contente [1]. »

Ce sont là, *grosso modo*, les conditions dans lesquelles la cession eut lieu, mais Grimm ne nous donne pas la raison de la petite comédie à laquelle il se livra. Si Catherine II paya le triple de sa valeur estimative une collection de livres ayant appartenu à Voltaire, c'était sans doute qu'elle désirait ardemment posséder ces souvenirs du grand homme auquel elle avait voué un culte particulier. C'était surtout qu'elle voulait rentrer en possession de sa correspondance avec Voltaire, et il n'y avait guère d'autre moyen pour cela que d'acquérir en bloc tous les papiers du défunt, en y mettant le prix et en flattant les travers de son héritière. Quant à Mme Denis, elle joua au naturel la scène de ce personnage comique qui voulait qu'on dît de ses aïeux non pas qu'ils vendaient du drap, mais qu'ils le donnaient pour de l'argent. Certes, en se désaisissant de la bibliothèque de son oncle au profit de l'Impératrice de Russie, elle ne vendait nullement ces précieuses reliques; elle en faisait seulement hommage en échange d'un présent considérable. Mais si l'affaire avait l'air de traîner, si l'impératrice mettait moins d'ardeur à convoiter ces livres, Mme Denis s'en alarmait aussitôt, craignant que le marché ne tînt pas. Les choses se passèrent de la sorte que Mme Denis ne vit jamais le rôle ridicule que lui prêtaient ceux qui jouaient ainsi de sa vanité, en ménageant se cupidité. Catherine elle-même énumère dans une de ses lettres à Grimm tout ce que Mme Denis devait recevoir d'elle pour récompenser l'*hommage* de la bibliothèque de Ferney. « Vous me faites un récit délicieux de l'achat de la bibliothèque de Voltaire. (Ce récit de Grimm n'a pas été retrouvé, mais on devine toute la malice qu'il devait contenir à l'adresse de Mme Denis.) Dieu donne que Mme Denis reste ferme dans ses résolutions, et qu'il vous bénisse, vous, de vos comportements. Eu égard à l'histoire du soi-disant achat de la bibliothèque de Ferney, 1° j'ai ordonné de vous envoyer une lettre de crédit de trente mille roubles; 2° voici ma lettre à Mme Denis; 3° la boîte à portrait va être tra-

1. François Tronchin (1704-1798), dit Tronchin des Délices, dont il est question ici, était le cousin du médecin parisien Théodore Tronchin (1709-1781), dont il a déjà été question. Nous avons emprunté plusieurs des renseignements et des extraits qui suivent à l'ouvrage récent intitulé : *Le conseiller François Tronchin et ses amis, Voltaire, Diderot, Grimm, etc.*, par Henry Tronchin (1895, in-8; ch. XIII, *la Bibliothèque de Voltaire*).

vaillée et ira de compagnie avec 4° les diamants, et 5° la fourrure se rendra en droiture chez vous, afin que vous fassiez échange de tout cela avec la susdite bibliothèque ; mais surtout ayez soin que mes lettres s'y trouvent et que rien ne soit détourné de ce qui est réellement intéressant. »

Tous ces présents arrivèrent, en effet, successivement et, lorsque après quelques mois d'attente, Mme Denis eut été mise en possession de ces cadeaux et surtout de la somme promise, elle donna le reçu suivant qui montre bien son état d'esprit [1]. « J'ai reçu de M. le baron de Grimm, de l'exprès commandement de Sa Majesté l'impératrice de toutes les Russies, la somme de cent trente-cinq mille trois cent quatre-vingt-dix-huit livres, quatre sols, six deniers tournois, pour la bibliothèque de feu M. de Voltaire, mon oncle, dont, *connaissant le désir de Sa Majesté impériale d'en faire l'acquisition, j'avais pris la liberté de lui faire hommage.* Fait double à Paris pour ne servir que d'une et seule quittance, le 15 décembre 1778. Denis. » Les bons comptes font les bons amis et Grimm ne l'ignorait pas ; c'est pourquoi il demandait à cette nièce désintéressée quittance si explicite de ce joli denier. Mme Denis la donna volontiers, comme elle donna communication aux gazetiers d'alors de la lettre que l'impératrice avait écrite *Pour Mme Denis, nièce d'un grand homme qui m'aimait beaucoup*, et qui flattait la vanité de la vieille bourgeoise. Mais cette fois-ci, Catherine ne fut pas satisfaite du procédé et elle s'en plaint à Grimm avec humeur. « Il faut avouer que, vous autres Parisiens, vous êtes discrets comme un coup de canon ; ne voilà-t-il pas que j'ai lu hier dans les gazettes la lettre et jusqu'à l'adresse de la lettre que j'ai écrite à Mme Denis : répondez-moi, pourquoi avez-vous permis qu'on me fît ce tour? Voltaire n'imprimait pas mes lettres : il savait bien qu'elles n'en valaient pas la peine, et que je craignais l'impression comme le feu ; je vous prie, empêchez que Mme Denis ne fasse imprimer mes lettres à son oncle ; je vous en prie très sérieusement » (17-28 décembre 1778) [2].

L'affaire était maintenant conclue ; il ne restait plus qu'à prendre les dispositions nécessaires pour expédier ces collections de livres à leur nouvelle destination. Dès le 28 novembre 1778, Mme Denis avait annoncé en ces termes sa détermination au conseiller François Tronchin, des Délices : « L'Impératrice de Russie

1. Voltaire, *Œuvres complètes*, édition Moland, t. I, p. 464.

2. Il convient de faire remarquer que les lettres de l'impératrice étant datées selon le calendrier Julien, nous avons donné à chacune d'elles une double date : en ancien et en nouveau style.

a désiré la bibliothèque de M. de Voltaire ; je lui en ai fait le sacrifice, mais elle ne pourra partir que dans le mois de mars. Elle est emballée à Ferney. Je me trouve obligée de faire venir Wagnière ici, qui en est le dépositaire. Nous vous demandons une grâce, M. Grimm et moi, c'est de faire déposer chez vous les caisses de cette bibliothèque jusqu'au moment de son départ; c'est une grâce que vous m'accorderez et dont je serai bien reconnaissante. Je sais que vous aimez l'Impératrice, et vous avez raison. Elle m'a comblée de ses bienfaits et m'a écrit la lettre du monde la plus flatteuse. »

A ces instances, Grimm en joignit d'autres aussi pressantes et plus précises. « Quand on a un ami aussi excellent que vous, écrivait-il le 30 novembre à François Tronchin, on y prend son recours sans aucun remords dans toutes les tribulations. Ainsi soit-il. Il s'agit d'accorder, suivant votre générosité naturelle, à cette bibliothèque maintenant impériale le droit d'hospitalité dans un endroit sûr et sec. Je voudrais que vous prissiez de Wagnière une déclaration comme quoi le nombre des caisses à vous remises renferme tout ce qui existe de la bibliothèque de M. de Voltaire à Ferney, que vous missiez ensuite conjointement avec Wagnière le scellé sur ces caisses, et de me mander que vous en êtes actuellement en possession aux Délices... J'ai proposé à l'Impératrice de faire accompagner cette bibliothèque par Wagnière pour qu'il la range là-bas et lui en rende compte. Sa Majesté Impériale et Mme Denis ont accepté également cette proposition;... mais, en attendant, et dès que le transport aux Délices sera effectué, Mme Denis le fera venir ici pour le triage des papiers qui doivent encore me revenir. Une autre chose dans laquelle vous pourrez sans doute m'être très utile, c'est que l'Impératrice me demande un plan en relief ou du moins un plan très exact de la façade du château de Ferney avec la distribution intérieure des appartements, son site vers le nord, midi, levant et couchant, ses jardins, ses avenues, etc., *item* la situation respective vers le lac de Genève et vers le mont Jura, avec la réponse à la question si l'on peut voir le lac de Genève des fenêtres du château ou d'ailleurs. J'aurais dû vous débarrasser de ces détails et avoir mon recours au grand Huber, grand paysagiste et grand peintre; mais comme il est aussi grand poète, j'aime mieux soumettre le tout à un ami sincère de la vérité, parce que dans mon plan tout doit être conforme à la plus exacte vérité. Un valet de chambre de Mme Denis, nommé Morand, a fait un relief qui nous sera d'une grande ressource. Il me semble qu'il me faut, d'abord, un dessin de la

façade des quatre côtés, ensuite un plan de la distribution intérieure et puis une espèce de paysage servant de carte géographique où le château et le village de Ferney fussent marqués et même dénombrés entre le mont Jura et le lac de Genève. Je crains bien que par dessus tous ces embarras, vous ayez encore celui de me voir arriver aux Délices... »

Les choses se passèrent ainsi que Grimm le souhaitait. D'abord, la bibliothèque de Voltaire fut enfermée dans douze caisses par les soins de Wagnière, qui donna la note suivante du contenu de chacune d'elles : « 1° Théologie et journaux encyclopédiques reliés; — 2° Théologie, Mémoires de l'Académie des sciences et Bibliothèque choisie; — 3° Histoire de France; — 4° Histoire de France au fond, celles des autres nations, Auteurs latins; — 5° Dictionnaires in-folio; Plutarque, Platon, Pots pourris; — 6° Histoire, Pots pourris; — 7° Voltaire in-quarto, Corneille in-quarto, Vocabulaire in-quarto, etc.; — 8° Philosophie, Voltaire in-huit, etc.; — 9° Italiens, Anglais, Divers Français; — 10° Théâtre, Poésie, Belles-Lettres; — 11° Voyages, Commerce, Histoire naturelle, Médecine; — 12° Voyages, Médecine, Roman, Littérature. » Cette liste sommaire se terminait par la déclaration suivante :

« Je certifie que les douze caisses énoncées ci-dessus contiennent tous les livres qui composaient la bibliothèque de M. de Voltaire qui étaient restés à Ferney, outre ceux que j'avais envoyés à M. de Voltaire à Paris et qui y seront. Fait aux Délices le 7 décembre 1778, chez M. Tronchin, qui a bien voulu se charger de ces douze caisses.

« Wagnière. »

Quant aux divers plans de Ferney que Grimm demandait à Tronchin avec une insistance si amicale, est-il besoin de dire qu'ils étaient destinés à Catherine II? En s'exprimant ainsi à ce sujet le *factotum* ne faisait guère que reproduire avec plus de précision les termes mêmes d'une lettre que l'impératrice lui avait écrite, le 19/30 octobre précédent. Celle-ci avait eu la pensée de faire reproduire dans le parc de Tsarskoë-Sélo, le château de Ferney, et, pour que la reconstitution fût exacte, il lui fallait des documents qui donnassent un état des lieux très précis. « Voyez un peu, cette idée vous plaît-elle? demandait-elle à Grimm. Et pourquoi ne plairait-elle pas? Il est vrai qu'elle n'est pas neuve. » Mais l'impériale tête qui avait eu cette pensée y tenait pour l'instant, car elle y revient dans une nouvelle lettre à son homme de con-

fiance. « J'espère que tout ce que je vous ai mandé de la bâtisse du Nouveau Ferney aura mis l'esprit de Mme Denis dans une assiette tranquille. Mais il faut que vous me fassiez savoir comment chaque chambre du château était meublée et à quoi elle servait, afin que ma *santa casa* puisse, ainsi que celle de Lorette, représenter au vrai. Or, envoyez-moi votre jugement signé et contresigné, si cette idée n'est pas meilleure que celle de tombe ou de tel autre monument dont l'univers regorge pour de bien moindres sujets. » Afin de réaliser ce désir dans les meilleures conditions, François Tronchin demanda ces plans à l'architecte Léonard Racle, qui avait construit les deux ailes ajoutées à Ferney. Celui-ci les releva avec soin et y joignit les dessins d'un poêle de sa composition, placé au rez-de-chaussée du château et décoré des bustes de Voltaire et de Mme Denis. Tous ces documents furent adressés à Grimm le 7 février 1779, qui se chargea lui-même de les faire tenir à l'impératrice. Mais Catherine renonça plus tard à exécuter son dessein de reconstruire Ferney chez elle, et ces travaux demeurèrent inutiles[1].

Fort peu de temps après avoir reçu les instructions de Grimm, François Tronchin mandait lui-même à son ami comment il les avait exécutées. « Je suis bien content, mon précieux ami, écrivait-il des Délices, le 8 décembre 1778, lorsque je puis être bon à quelque chose pour le service de l'auguste souveraine. Les douze caisses de la bibliothèque sont depuis hier chez moi et déposées dans la grande galerie que vous connaissez, chauffée tout l'hiver par un poêle et, en conséquence, parfaitement sèche. Chacune a une ceinture de ficelle cachetée du cachet de Wagnière... Un mot de Wagnière. Le sort de cet honnête garçon mérite qu'on s'en occupe. La fin d'un attachement de vingt-quatre ans à son maître est un legs de huit mille livres et quatre cents livres de pension; Mme Denis lui donnait douze cents livres par an pour régir sa terre. La terre vendue, Wagnière reste avec sa femme et deux enfants sans occupation ni retraite. Il doit d'autant plus regarder Mme Denis comme perdue pour lui qu'il a eu bien des occasions de s'apercevoir que la fidélité exclusive de son attachement à l'oncle ne lui faisait pas toujours de bonnes notes auprès de la nièce. J'espère que Sa Majesté comprendra Wagnière dans l'acquisition de la bibliothèque, qu'il en sera le conducteur, qu'elle l'attachera à son service. Je dis affirmativement que sa

1. En allant à Pétersbourg, Wagnière apporta même à l'impératrice « un échantillon de chaque étoffe dont chaque pièce de Ferney était meublée » (Grimm à Catherine, 27 mars 1779).

bienfaisance ne serait pas déplacée et qu'elle aurait en lui le seul dictionnaire vivant de tout ce qui tient aux vingt-quatre dernières années de l'homme le plus célèbre de notre siècle. »

Le plus digne d'intérêt en tout cela, c'était, en effet, Wagnière, que la vente des livres de Ferney éloignait encore davantage de ce lieu où il avait si longtemps veillé sur la vieillesse de son maître. Mais Grimm, qui était véritablement bon et serviable, n'avait pas manqué de remarquer, avant que Tronchin lui en parlât, la situation si peu solide du malheureux secrétaire et l'avait signalée à l'impératrice. « J'approuve beaucoup ce que vous me proposez de faire pour Wagnière, mandait celle-ci à son factotum dès le 19/30 octobre 1778; s'il avait envie de rester bibliothécaire de la bibliothèque de son maître, il ne tiendrait qu'à lui, et il pourrait la suivre au printemps prochain, ou comme il serait commode à lui; ou, s'il ne peut ou ne veut, vous lui donnerez pour ses peines au moins autant que son maître lui a laissé, ou plus, comme vous le jugerez à propos. » Mais il n'y avait pas encore péril en la demeure, car la bibliothèque, bien qu'emballée, ne devait pas quitter Ferney de sitôt. Le classement des papiers et des livres que Wagnière effectuait à Paris en avait tout d'abord retardé l'expédition, puis à la cession principale était venue s'ajouter une nouvelle négociation. En mourant, Voltaire, en effet, avait légué à son voisin et ami Henri Rieu tous ses livres anglais, qui étaient, paraît-il, nombreux et beaux. Catherine voulut les posséder comme tout le reste et il fallut entamer de nouveaux pourparlers dont se chargèrent encore Grimm et François Tronchin. Après quelques débats on tomba d'accord pour six mille livres, en échange desquelles Rieu cédait à l'impératrice non seulement les deux cent vingt-sept volumes anglais qui avaient appartenu à Voltaire, mais aussi une collection très complète des écrits de Voltaire que son voisin avait rassemblés et fait relier en cent et un volumes. Enfin, la confection des plans de Ferney était une nouvelle cause de retard pour les livres. Pourtant tout semblait être prêt à partir bientôt lorsque Grimm écrivait la lettre suivante à Wagnière, qui s'était mis à sa disposition pour aller en Russie.

Je vous remercie, Monsieur, de votre attention. A présent que je ne vois plus rien à faire pour la bibliothèque, je vous prie très instamment de vous occuper de votre départ. Il faut que vous puissiez partir de Ferney pour Pétersbourg dans les premiers jours de mars, et vous n'aurez pas plus de temps qu'il ne vous en faut pour arranger vos affaires là-bas. Je vous serai très obligé si vous pouvez passer chez moi

samedi dans la matinée et m'apprendre vos arrangements définitifs. Présentez, je vous prie, mes respects à Mme Denis. J'aurai l'honneur d'aller savoir de ses nouvelles au premier jour, dès qu'un mal de gorge que j'ai attrapé sera plus traitable.

Ce jeudi 4 février 1779.

Suscription : *A monsieur Monsieur Wagnière à Paris.*

Dès le 5 février, l'impératrice avait mandé à Grimm sa volonté au sujet de tous les envois qu'il devait lui faire. « Je crois, disait-elle, que dans ce misérable temps de trouble et de dissensions, il vaut mieux faire aller les caisses avec la bibliothèque par terre jusqu'à Lübeck, que de l'envoyer d'Amsterdam à Pétersbourg par mer[1], où il peut arriver plus d'un fâcheux accident; à Lübeck je la ferai prendre par un de mes paquebots. Vous voyez que comme le nouveau Ferney n'est point bâti, qu'il ne peut l'être sans que les plans de l'ancien ne me viennent, que la bibliothèque n'est point arrivée, Wagnière aura tout le temps de voyager, de se déterminer, et moi aussi, sur la fixation de son état. J'attendais, avec autant d'impatience que Mme Denis les diamants, ce que vous diriez de l'idée du nouveau Ferney; à présent que vous l'approuvez, je me rengorge et je verrai plan et modèle avec le plus grand plaisir. Vous paierez pour le modèle tout ce que vous jugerez convenable et rien de plus, parce que je ne veux pas qu'on me taxe d'afficher la munificence : je hais toute affiche. M. Racle viendra ou ne viendra pas, comme il lui plaira; notez que ce n'est pas l'affaire de tout le monde que de bâtir ici. » Aussitôt ces instructions reçues, Grimm s'empressa de transmettre à Wagnière, qui avait regagné Ferney, tout ce qu'il en devait connaître.

J'ai reçu, mon cher monsieur Wagnière, votre lettre du 19 février avec bien du plaisir, et j'ai différé jusqu'à présent d'y répondre, parce que j'attendais à tout moment la réponse de l'Impératrice à votre sujet; elle n'a pas manqué d'arriver à point nommé. Sa Majesté est aise que vous vous soyez déterminé à faire le voyage de Pétersbourg et elle m'a donné à votre sujet tous les ordres nécessaires qui me prouvent ce que je savais déjà et que j'avais vu vingt fois dans ma vie, savoir qu'en toute occasion cette grande princesse sait se mettre à la place de ceux dont elle attend des services ou de l'attachement. Par une suite de ces considérations, S. M. I. veut que vous différiez votre voyage de quelques mois, afin de laisser le temps à la bibliothèque et aux plans de Ferney [le temps][2] d'arriver à Pétersbourg. L'Impératrice craint que vous ne

1. C'est l'itinéraire que Grimm proposait avec François Tronchin.
2. Grimm a par mégarde écrit deux fois le mot *temps*.

vous ennuyez à sa Cour si vous arrivez plutôt. Il faut donc, mon cher monsieur Wagnière, vous tenir prêt pour le mois de juillet. Vous aurez alors le temps le plus beau pour voyager, le roi de Prusse sera de retour à Potsdam, le prince Henri à Reinsberg, et l'un et l'autre auront sûrement grand plaisir à vous voir; je vous ai déjà annoncé au prince Henri. Un officier russe arrivé en courrier m'a apporté votre passeport de courrier de la part de l'Impératrice qui m'a d'ailleurs mandé tout ce que vous aviez à faire pour vous faire annoncer chez elle en arrivant. D'ici à votre départ, j'arrangerai vos affaires de façon qu'il soit pourvu à tout, et en route et pour le moment de votre arrivée à Pétersbourg.

M. Tronchin, qui vous remettra cette lettre, vous dira quels sont les ordres de l'Impératrice relativement à la bibliothèque. Mme d'Épinay me charge de mille compliments pour vous et Mme Wagnière, à laquelle je vous prie de dire mille choses de ma part. Ne doutez, je vous prie, jamais de mes sentiments et de l'intérêt constant que je prendrai à tout ce qui vous regarde.

GRIMM.

A Paris, le 3 avril 1779.

A peine, monsieur, ma dernière lettre était-elle à la poste que j'ai reçu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 31 du mois passé. Vous avez vu par ma lettre les raisons qui m'ont porté à retarder votre voyage. L'Impératrice me mande en propres termes :

« Comme la bibliothèque n'est pas arrivée et que je ne puis faire commencer le nouveau Ferney sans avoir reçu les plans de l'ancien, nous aurons tout le temps de faire voyager Wagnière et de nous occuper de son état, etc. »

Cependant par une lettre postérieure, venue par un courrier, S. M. I. non seulement m'a envoyé votre passeport de courrier, mais aussi les instructions sur ce que vous aurez à faire à votre arrivée à Pétersbourg. M. Tronchin vous aura appris que, vu les circonstances de la guerre maritime, S. M. m'a ordonné d'envoyer la bibliothèque à Lübeck, où elle enverra un de ses paquebots pour la transporter à Pétersbourg. Si la mer ne vous faisait pas peur et que vous voulussiez faire le trajet de Lübeck à Pétersbourg avec la bibliothèque dans le paquebot de l'Impératrice, je vous ferais partir à peu près tout de suite, pour arriver à votre aise à Lübeck, après avoir passé par Francfort, Gotha, Berlin, etc. Vous arriveriez ainsi avec la bibliothèque, les plans et le modèle de Ferney. Vous pourriez vous occuper à ranger la bibliothèque, en attendant la construction du nouveau Ferney. Cependant comme la saison sera fort avancée quand les plans arriveront et que l'hiver commence de bonne heure dans ce pays-là, je prévois qu'on ne pourra pas peut-être commencer à bâtir avant le printemps de l'année prochaine, et je ne crois pas que vous puissiez quitter là-bas que la

bibliothèque ne soit établie dans le nouveau Ferney. Il est vrai que si l'on peut en jeter les fondements cette année encore, cela ira vite, car il n'y a point de pays au monde où l'on bâtisse avec autant de célérité. C'est à vous, mon cher monsieur Wagnière, à vous consulter sur tout cela. Si vous voulez arriver par mer avec la bibliothèque, je vous prie de me le mander sur le champ, afin que je vous expédie votre passeport et vos fonds de voyage. Si vous aimez mieux aller par terre, alors, après avoir indiqué à l'Impératrice le temps où elle recevra la bibliothèque et les plans de Ferney, je lui demanderai ses ordres sur le temps où elle désirera votre présence à Pétersbourg. Dans deux mois j'aurai reçu la réponse et je pourrai arranger votre départ en conséquence.

Comptez, mon cher monsieur Wagnière, que je serai bien content si ce voyage vous assure un sort digne d'un homme qui a servi d'une manière si supérieure et si désintéressée le premier homme du siècle, et connaissant les sentiments magnanimes de notre auguste Impératrice, j'ose me le promettre avec toute l'assurance possible.

Mme d'Épinay me charge de vous faire bien des compliments, ainsi qu'à Mme Wagnière, à laquelle je vous prie de dire mille choses de ma part. Soyez aussi bien persuadé de tous mes sentiments pour vous.

A Paris, le 10 avril 1779.

J'ai entendu parler de ce marché de M. de Beaumarchais. Comme vous dites, cela est au moins singulier. Le pis, c'est qu'il est à craindre qu'il n'en résulte une édition comme tout se fait ici, sans jugement et sans soin.

C'est alors que la bibliothèque de Voltaire quitta les Délices pour prendre le chemin de Pétersbourg. En même temps qu'il écrivait à Wagnière la première des deux lettres qu'on vient de lire, Grimm adressait à François Tronchin les intentions de Catherine II au sujet de l'expédition des caisses. « La volonté de l'Impératrice, lui mandait-il, est que la bibliothèque aille par terre à Lübeck, où Sa Majesté Impériale enverra un de ses paquebots pour la conduire à Pétersbourg. En conséquence je vous prie de vouloir bien la faire expédier de la manière que vous jugerez la plus convenable, à Francfort-sur-le-Mein, à l'adresse de Mme la veuve d'Olenschlager, qui aura mes ordres pour la faire transporter à Lübeck. Je vous laisse maître absolu de tous les arrangements, parce qu'ils ne sauraient être faits par une tête plus sage, et sur ce, je vous embrasse et m'enveloppe le nez dans mon manteau de confusion et de honte. » Sept jours après, la bibliothèque était en route. Partie le 10 avril des Délices, elle atteignit Francfort le 16 mai et fut rejointe par les livres et les papiers de Voltaire qui se trouvaient à Paris, par le plan en relief de Ferney,

et aussi par le buste en marbre du patriarche exécuté par Houdon. Le tout devait aller de conserve de Francfort à Lübeck, de Lübeck à Cronstadt et de Cronstadt à Pétersbourg. C'est aussi le chemin que Wagnière se décida à faire, mais qu'il fit seul et plus tard. Il ne quitta Ferney que dans les derniers jours de mai, alors que les livres étaient déjà passés à Francfort, et se rendit dans cette ville en cabriolet, pour gagner Lübeck dans « un petit chariot de poste à l'allemande », non sans avoir, en route, visité Potsdam. Grimm, en homme prévoyant qui sait la difficulté des voyages, n'avait pas manqué de donner au secrétaire les instructions les plus précises sur le parcours et toutes les recommandations nécessaires pour en diminuer l'imprévu.

Puisque vous avez pris votre parti, mon cher monsieur Wagnière, d'arriver par Lübeck avec la bibliothèque à Pétersbourg, je vous envoie ci-joint votre expédition pour vous mettre en route le plutôt que vous pourrez. Vous trouverez d'abord un passeport de courier de l'Impératrice. Comme il est daté de Pétersbourg, il a fallu supposer que vous en avez été dépêché en cette qualité au Prince Bariatinski, ministre en France, et que vous y retournez dans la même qualité. Le prince Bariatinski y ajoute un passeport particulier de sa part; ainsi, de ce côté-là, vous êtes parfaitement en règle. Je vous envoie une lettre pour la maison d'Olenschlager à Francfort et une autre pour messieurs Bethmann, qui sont aussi de mes amis. J'ai prié M. Tronchin des Délices, il y a déjà huit jours, et je le prie de nouveau aujourd'hui, de vous payer ce qu'il vous faut pour votre voyage. Mais je vous prie de ne toucher chez lui que ce qui vous sera nécessaire pour votre voyage jusqu'à Francfort, où vous trouverez dans la maison d'Olenschlager tous les fonds nécessaires pour continuer votre route. Vous y trouverez aussi toutes les lettres de recommandation de ma part pour la route et pour Pétersbourg, ainsi que toutes les instructions qu'il me reste à vous donner. Comme la paix d'Allemagne est faite, je ne doute pas que vous ne trouviez le roi de Prusse rendu à Potsdam et le prince Henri pareillement chez lui; mais il faudra vous arranger pour être rendu à Lübeck dans les premiers jours de juillet. C'est, d'ailleurs, le moment le plus favorable pour la navigation. Mais sur tout cela vous trouverez mes instructions à Francfort. Il ne me reste ici qu'à vous souhaiter un bon et heureux voyage et vous assurer de ma sincère et véritable amitié. Mme d'Épinay vous souhaite pareillement un bon voyage et me charge de dire bien des choses à Mme Wagnière, à laquelle j'en dis autant de ma part.

A Paris, le 23 mai 1779.

Instruction sur les dix lettres dont M. Wagnière fera usage.

Deux lettres pour Gotha.

J'aime mieux que vous preniez cette route que celle de Cassel, en partant de Francfort. Vous trouverez à Gotha beaucoup d'amis de M. de Voltaire et entre autres la Grande maîtresse des cœurs pour laquelle vous avez une lettre ; vous ne trouveriez à Cassel que M. de Luchet, occupé à faire une compilation sur M. de Voltaire dont j'ai très mauvaise opinion.

De Gotha à Leipsic ou Leipzig.

Si vous vous y arrêtez, je vous prie de chercher M. Huber, professeur en littérature française, rue Saint-Pierre, de lui dire qui vous êtes et d'ajouter que je n'ai pas pu lui écrire, mais que je vous recommande à lui.

De Leipsic à Potsdam.

Votre passeport de courrier de l'Impératrice vous servira partout, mais particulièrement dans les états du Roi de Prusse, où tout ce qui appartient à l'Impératrice est particulièrement respecté.

En arrivant à Potsdam, vous chercherez M. de Catt, votre compatriote, que je prie de vous procurer l'honneur de voir le Roi.

Si M. de Catt était absent, contre toute attente, écrivez hardiment au Roi, dites-lui qui vous êtes, où vous allez, que je vous ai donné une lettre pour M. de Catt et que vous demandez les ordres de Sa Majesté pour Pétersbourg, où l'ordre de l'Impératrice vous appelle. Remettez cette lettre au roi à un de ses hussards de chambre, et je ne doute pas qu'il vous fasse venir.

Quant à celle pour le Prince de Prusse, vous parlerez à un de ses valets de chambre, vous direz que vous avez une lettre de moi à remettre à Son Altesse Royale et vous attendrez ses ordres.

Vous pouvez loger à Potsdam chez Benkert.

De là vous irez à Berlin. Si le Prince Henri y est, vous vous adresserez à M. Horzizky et attendrez les ordres du Prince. Si Son Altesse Royale est à Reinsberg, c'est votre chemin en allant de Berlin à Lübeck de passer par Reinsberg ; cela vous détournera du moins peu. En arrivant à Reinsberg, vous vous adresserez à M. Horzizky, et, en cas d'absence, vous vous feriez annoncer au Prince et lui diriez qui vous êtes et que vous avez une lettre de moi à lui remettre.

Pour Lübeck.

Vous avez ma lettre pour la maison Pauli, qui doit vous expédier pour Pétersbourg avec la bibliothèque.

Arrivé à Pétersbourg.

Vous porterez ma lettre à M. d'Eck, qui doit vous adresser à M. le Brigadier Besborodka, qui vous présentera à l'Impératrice.

Je vous donne encore une lettre pour MM. Hay, banquiers; si vous avez de l'embarras en arrivant à la douane, ce dont votre passeport doit vous garantir, adressez-vous tout de suite à ces Messieurs, qui pourront d'ailleurs vous faire conduire chez M. d'Eck.

Une troisième lettre pour M. le comte de Romanzof, que vous pouvez vous rappeler d'avoir vu à Ferney et que vous prierez de vous présenter de ma part au comte Serge son frère.

Je prie la maison d'Olenschlager de vous donner des lettres de recommandation pour la route à des maisons de commerce.

Sur toute la route vous prendrez la qualité de courrier de l'Impératrice. J'espère que vous êtes nanti des échantillons des meubles de Ferney, et que vous tâcherez d'être dans les premiers jours de juillet à Lübeck.

Le 11 juin, Wagnière était à Francfort, d'où il écrivit à Grimm, et se trouvait en partance pour Lübeck, où il dut arriver avant la fin du mois, car Catherine en était avisée dès le 18/29 juin. Celle-ci l'attendait, bien qu'elle ne sût trop à quoi l'employer. « J'aurai donc Wagnière, puisque vous me l'avez expédié, écrivait-elle à cette date à Grimm, mais qu'est-ce que j'en ferai? En attendant, mon paquebot est allé le prendre à Lübeck, et il y a déjà des nouvelles que Wagnière, etc., sont arrivés là-bas; je tâcherai d'en avoir soin, mais je ne sais quelle occupation lui donner. Je ne sais point dicter, et les beaux prétendus brimborions que vous nommez trésor ne sont point assez fréquents pour que cela puisse occuper un homme actif et laborieux; il pourra me lire, et si nous nous convenons, j'en ferai mon lecteur et puis c'est tout, car le mien, M. B[etski], devient vieux et commence à lire fort inintelligemment, et il lit paresseusement. »

A mesure que son protégé approche du terme, Grimm lui envoie des recommandations plus précises et plus nettes. En réponse à la lettre expédiée de Francfort, il adresse à Wagnière la lettre suivante, que celui-ci dut recevoir au moment de s'embarquer pour Pétersbourg.

J'ai reçu, mon cher monsieur Wagnière, votre lettre du 11 de Francfort, et j'espère que celle-ci vous attrapera encore à Lübeck, après que vous aurez heureusement traversé l'Allemagne. J'attends de vos nouvelles pour savoir comment cela s'est passé à Potsdam et à Berlin. Pour le prince Henri, je sais déjà qu'il vous aura accueilli avec la plus grande

bonté, parce qu'il m'a mandé avant de partir de Dresde qu'il vous verra avec plaisir. Je sais bien que vous aurez quelque argent de reste, mais j'ai voulu que cela fût ainsi, afin qu'en arrivant à Pétersbourg vous ayez la bourse un peu garnie et que vous ne soyez pas dans le cas de demander de l'argent tout de suite. Il vaut mieux que vous n'ayez aucun besoin de rien jusqu'à ce que la connaissance soit bien établie. Ainsi j'approuverai encore que vous preniez l'argent que je vous ai assigné chez M. Pauli, si vous ne croyez pas en avoir assez pour passer un mois ou six semaines à Pétersbourg sans avoir besoin de rien. Il se pourrait cependant très bien que l'Impératrice eût même la bonté de penser à cet article d'abord, car elle trouve ordinairement le secret de penser à tout. Vous demanderez alors à S. M. à qui elle ordonne que vous rendiez compte des deniers que vous avez reçus pour votre voyage et, comme elle est capable de recevoir elle-même ce compte, elle verra ce qui vous reste en caisse.

J'ai oublié de vous prier de présenter mon respect à tous les seigneurs de la Cour avec qui vous aurez occasion de faire connaissance, particulièrement au Prince Orlof, au Prince Potemkin, au Comte de Czernichef, au maréchal Prince Galitzin, au Comte de Bruce, au Comte de Munnich, etc.

Je vous souhaite, mon cher monsieur Wagnière, un heureux trajet et vous prie de ne jamais douter de mon amitié. Vous donnerez vos lettres pour moi à M. d'Eck, quand vous serez à Pétersbourg. Il est devenu Conseiller d'État, depuis la lettre que je vous ai envoyée pour lui.

A Paris, le 19 juin 1779.

Ces conseils si précis et si justes n'étaient pas les seules marques d'intérêt que Grimm donnait à Wagnière. Le baron allemand n'était pas homme à abandonner les gens qu'il protégeait, et, comme les intentions de l'impératrice à l'égard du secrétaire de Voltaire ne le satisfaisaient pas absolument, il ne craignait pas de revenir à la charge auprès de son auguste correspondante. « Ne vous arrachez pas tant les cheveux, lui mandait celle-ci, le 14/25 juillet; quoique je n'aie pas grand besoin de Wagnière, vu le dessèchement de ma cervelle causé par la raison susdite, cependant il sera le bienvenu, et nous choisirons en pays plat le mont Jura et les Alpes avec lui; pour la bibliothèque, nous la placerons en attendant dans les chambres de Mme Levschine, qui demeure présentement avec ses compagnes, parce que nous n'en pouvions venir à bout. A côté de cette bibliothèque, Wagnière aussi trouvera son coin. Mais jusqu'ici ni Wagnière, ni bibliothèque, ni paquebot ne sont encore à la rade de Cronstadt; je les attends de moment à autre, vu que des lettres particulières d'un

Rathsherr de Hambourg les dit partis de Lübeck. *Gott segne ihre Reise*, et trève d'excuses : de votre part, d'avoir embarqué Wagnière et compagnie sur des mi, et tiers, et trois quarts, et entiers consentements, presque révoqués ensuite; et de la mienne, de n'avoir pas su au juste en cette occasion, comme en bien d'autres ni ce que je voulais, ni ce que je ne voulais pas, et d'avoir écrit par conséquent le vouloir et non vouloir. Si jamais cette belle page tombe entre les mains de quelqu'un qui n'aura vu que cela de moi, il n'y trouvera là rien de bien clair ni décisif, et il me jugera en conséquense. Si vous voulez, à côté de la chaire que vous me conseillez d'ériger, j'en fonderai une sur la science de l'indécision, à moi plus naturelle qu'on ne le pense, et le premier professeur de droit en sera M. le grand chambellan (Schouvalov). Pour les occupations de Wagnière, dont vous vous occupez si fort, elles seront : 1° de déballer et ranger la bibliothèque; puis il deviendra lecteur : ma plume n'est pas aussi fertile que celle de feu son maître, ni n'écrivons si bien; par conséquent, peu nous griffonnerons; puis, si nous nous convenons, nous resterons ou non ensemble. Voilà de ces grandes vérités dont personne ne doute et qui s'écrivent pourtant. Wagnière recevra tout ce qu'il vous a plu m'envoyer d'instructions pour lui et le déballage de son compagnon de voyage, la bibliothèque, pourvu que cela ne s'égare point sur ma table parmi mes paperasses. »

Enfin, quelques jours après, Wagnière est à Pétersbourg. Le 30 juillet /10 août, l'impératrice en fait part à Grimm en ces termes : « Wagnière est arrivé, mais comme il est malade de la jaunisse, je ne l'ai point vu encore [1]. » Ce malaise, d'ailleurs, se prolongea, car l'impératrice écrit de nouveau à Grimm, vingt jours après (23 août /3 septembre) : « L'illustre Wagnière est toujours malade et la bibliothèque emboîtée; l'impatience m'a prise : j'ai fait tirer de ses caisses du Clérisseau [2]; on m'a apporté la Maison carrée de Nîmes, et cela m'a donné de l'appétit pour du Clérisseau; ainsi sachez que toute œuvre sous ce titre sera la très bien venue. » Près d'un mois plus tard, le 15/26 septembre, mêmes nouvelles de l'état de Wagnière, qui ne s'améliore que lentement. « A propos de cela, écrit l'impératrice, je n'ai point encore vu Wagnière : il a été toujours malade; samedi qui vient est fixé pour

1. Wagnière lui-même dit dans ses *Mémoires* (t. I, p. 170) qu'il arriva à Pétersbourg le 8 août 1779.

2. Charles-Louis Clérisseau, peintre et architecte, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture de France. Sur la recommandation de Grimm l'impératrice lui acheta la totalité de ses dessins, qu'elle paya avec munificence, et le nomma dans la suite membre de l'Académie impériale des Beaux-Arts.

notre connaissance. » La présentation, en effet, eut bientôt lieu et Catherine ne manqua pas d'en faire part à son confident ordinaire. « Enfin, enfin, lui écrivait-elle le 16/27 octobre, la connaissance de Wagnière est faite; il m'a tant dit de choses de mon maître que tout cela n'a fait qu'augmenter ma peine de sa perte. A présent il arrange la bibliothèque et ne fait pas grands progrès, vu sa très petite santé; il m'a remis une belle liasse de papiers, que je ne suis pas encore parvenue à lire tout à fait depuis huit jours. Il est vrai que nous y allons petit à petit, vu le grand dessèchement de cerveau causé depuis très longtemps, ou du moins attribué aux lois danoises. » Tous ces déboires de Wagnière l'avaient atteint profondément et le mettaient en retard avec tout le monde, même avec Grimm, qui lui en fait amicalement le reproche.

Il était temps, mon cher Wagnière, que vous me tirassiez de peine sur votre état. Votre conduite, sans reproche, a été passablement mauvaise. Mais je mets tout cela sur le compte de vos malheurs de 1778 et j'espère que votre bonheur de 1779 vous rétablira entièrement. Vous avez vu notre Impératrice et j'ai reconnu cette grande et auguste Princesse à la manière dont elle a daigné vous traiter. Je le savais d'avance et quoique tout ce que vous m'en dites est très fait pour surprendre, je n'en ai pas été surpris un instant. Jamais on n'a su sur le trône se mettre à la place du plus petit particulier : c'est elle la première et la dernière qui a su ce secret. J'ai montré votre lettre à quelques personnes qui sont faites pour en sentir le mérite et qui en ont été touchées comme elles doivent l'être. Votre femme a été fort inquiète de vous. Je lui avais écrit il y a plusieurs semaines pour la rassurer, et je lui ai fait passer sur le champ votre lettre, qui achèvera de la calmer. Mme d'Épinay me charge de vous faire bien des compliments. Elle a été tout l'été dans un état cruel de souffrances, et elle n'en est pas quitte. Cela me rend malheureux et stupide. Je n'ai pas pu beaucoup voir Mme Denis, parce que ma qualité de garde-malade me sequestre du monde. Mme Denis m'a paru surprise de n'avoir pas reçu de vos nouvelles. J'ai menti; j'ai dit que je n'en avais pas davantage, j'ai tout mis sur le compte de votre maladie; mais vous ferez bien de lui écrire. Parlez-lui de l'accueil que S. M. I. vous a fait. Cela lui fera plaisir. Adieu. Je vous souhaite un entier et parfait rétablissement. Je vous envie le bonheur que vous avez eu et que vous aurez encore de voir une souveraine qui fera l'admiration de la postérité comme elle fait l'étonnement de son siècle. Malheur à celui qui l'a vue et qui peut l'oublier! Celui-là, ce n'est pas moi. Portez-vous bien, mon cher Wagnière, et donnez-moi de vos nouvelles.

A Paris, ce 19 novembre 1779.

Voici, mon cher monsieur Wagnière, une lettre que Mme Wagnière m'a envoyée pour vous. L'Impératrice m'a mandé qu'elle vous a vu et me paraît fort contente de vous. Tout ce que vous m'avez dit des bontés de cette grande Princesse m'a touché, mais ne m'a point surpris. MM. Hay viennent de me mander que votre santé est entièrement remise. Je vous préviens que Mme Denis n'a pas reçu une seule fois de vos nouvelles depuis que vous êtes parti de Ferney. Vous ferez bien de lui écrire et même de lui mander les bontés de S. M. I. Moi, je lui dis toujours que votre santé a été très mauvaise (cela est malheureusement vrai) et que je ne vous crois pas encore rétabli, afin qu'elle ne trouve pas trop étrange de n'avoir eu de vous aucune marque de souvenir.

Continuez à vous bien porter. Vous connaissez tous mes sentiments pour vous. Mme d'Épinay, après avoir été encore très mal pendant trois ou quatre mois et dans des souffrances cruelles, commence à se mieux porter. Elle vous fait ses compliments.

A Paris, ce 1er décembre 1779.

La santé de Wagnière avait été trop fort ébranlée par les fatigues de son voyage pour qu'il pût songer à demeurer plus longtemps en Russie. Il quitta donc Pétersbourg pour retourner directement à Ferney, sans même passer par Paris. Lui-même nous a expliqué son état et les causes de son départ de Russie. « Après y avoir été longtemps très malade et en danger de mort, dit-il, après avoir mis les livres et les papiers en ordre, le chagrin de la perte de mon maître altérant toujours ma santé, je fus obligé, avec le plus vif regret, de quitter cette princesse adorable, du moins jusqu'à ce que ma famille et ma santé me permettent de me jeter à ses pieds. Je m'en revins à Ferney, comblé de bontés de cette souveraine, qui, outre l'argent qu'elle me fit remettre, a daigné m'accorder une pension viagère de quinze cents francs par an, de sorte que c'est à elle seule que je dois d'être délivré de la crainte trop fondée que j'avais, de ne savoir comment vivre avec ma femme et mes enfants, après la sujétion et le travail les plus pénibles pendant plus de vingt-quatre ans et n'ayant aucun état pour me faire subsister; car, deux jours après mon retour de Russie, la nièce de M. de Voltaire, qui venait de se remarier à soixante-neuf ans, me fit dire qu'elle ne me donnerait point les cinquante louis qu'elle n'avait promis, outre un billet de six mille francs à elle donné pour moi par M. Panckoucke, et qu'elle s'est approprié[1]. »

1. *Mémoires*, t. I, p. 8 et 170.

Comme on le voit, si Wagnière avait conservé quelques illusions sur les sentiments que Mme Denis, devenue Mme Duvivier, pouvait lui porter encore, elles ne furent pas longues à se dissiper après son retour à Ferney. Voici, toujours d'après Wagnière, l'origine du grief qu'il articule ci-dessus contre la nièce de Voltaire. Au mois de juin 1777, le libraire Panckoucke avait obtenu du patriarche l'autorisation de faire une édition complète de ses œuvres, grâce à l'intervention de Wagnière, et pour reconnaître les bons offices de celui-ci, lui avait promis douze mille francs. La mort de Voltaire vint tout interrompre. « M. Panckoucke, après cette mort, sentant, dit Wagnière, combien il lui était essentiel que je certifiasse l'intention de Voltaire à son égard, et que je lui donnasse tous les renseignements possibles pour son entreprise, me donna un billet de deux mille écus qu'il m'a payés; et Mme Denis exigea qu'il lui remît l'autre billet de six mille francs pour le complément de la promesse qu'il m'avait faite (outre tous les autres qu'il lui donna pour le prix des manuscrits qu'elle lui vendit), lui disant qu'elle me la ferait toucher. Mais elle s'en est emparée à son profit encore, et j'ai été frustré de cette partie de la bonne volonté de M. Panckoucke pour moi. » Ainsi commençait un différend qui ne parvint pas à s'apaiser et dont on retrouvera l'écho dans les lettres de Grimm.

Votre première lettre de Ferney, mon cher monsieur Wagnière, m'a fait un peu plus de plaisir que la seconde. Si nous avions affaire à Mme Denis, je n'aurais point d'inquiétude et je serais bien sûr qu'on la ramènerait aisément au parti le plus juste et le plus noble à votre égard; mais je crains qu'il ne soit plus au pouvoir de Mme Du Vivier de se conduire comme Mme Denis. Il n'est pas si extraordinaire que les lettres que vous m'avez écrites soient arrivées à meilleur port que celles que vous avez adressées à Mme Denis. M. le Directeur de la poste à Pétersbourg a pour mes lettres un soin très particulier, et par l'amitié qu'il a pour moi, et parce qu'il m'a expédié souvent les paquets de l'Impératrice.

Je vous ai écrit à Berlin sous l'enveloppe de Mgr. le Prince Henri, mais vous étiez déjà passé. Je suis fâché que vous ne soyez pas venu à Paris. En un quart d'heure d'entretien nous aurions arrangé plus de choses que nous ne ferons en dix lettres. Je crois qu'il ne tient qu'à vous de vous attacher au Prince Henri. La place que vous occuperiez auprès de lui ne vous fatiguerait pas, sûrement; c'est un Prince qui rend heureux tout ce qui l'approche. Il serait aisé de vous faire avoir 600 écus ou 2400 livres d'appointements, moyennant quoi vous mettriez la pension de Russie en épargne, et, si vous emmeniez avec vous femme et enfants à Berlin et à Reinsberg, comme le climat n'est pas fort différent de celui de la Suisse, je pense que vous y mèneriez une

vie fort heureuse et que vous trouveriez, avec la protection du Prince, des moyens d'établir vos enfants avantageusement après les avoir bien élevés. Réfléchissez à ce parti et mandez-moi vos résolutions. L'Impératrice ne me parlera pas de vous la première : ce n'est pas son usage d'annoncer ses bienfaits; mais comme je l'ai remerciée de ceux qu'elle a répandus sur vous, elle répondra à cet article. Si vous avez des motifs suffisants pour entreprendre le voyage de Paris, je serai charmé de vous voir. Mme d'Épinay me charge de vous faire bien des compliments ainsi qu'à Mme Wagnière, à laquelle je vous prie de dire mille choses de ma part. Je vous prie aussi, mon cher monsieur Wagnière, de compter toujours sur mes sentiments pour vous.

A Paris, ce 28 février 1779.

J'ai reçu, mon cher monsieur Wagnière, votre lettre pour l'Impératrice, notre souveraine, et je l'ai expédiée. S. M. ne peut qu'être touchée de votre juste reconnaissance. J'approuve très fort le parti que vous prenez d'arranger vos affaires, de vouloir vous reconnaître et voir à loisir le parti qui sera pour vous le plus convenable. Je ne saurais me persuader que Mme Du Vivier persiste dans sa résolution de se séparer de vous. Vous ne m'avez pas permis de lui en parler et je me suis tenu à votre volonté. Cependant si les choses en restaient dans un état d'indécision, je vous dirai que j'ai parlé de ce qui vous arrive à M. de Hennin, ci-devant résident de France à Genève et aujourd'hui à la tête des bureaux des Affaires étrangères. C'est lui qui veut bien vous expédier le paquet que j'ai reçu pour vous de Pétersbourg depuis quelques jours. Il m'a paru prendre à vous beaucoup d'intérêt, et il m'a offert d'agir auprès de Mme Du Vivier en votre faveur. Je n'ai pas osé profiter de sa bonne volonté sans votre agrément. J'ai vu M. Tronchin des Délices qui m'a parlé de vous. Vous ne doutez pas, mon cher monsieur Wagnière, de l'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde. Mme d'Épinay me charge de mille choses pour vous et pour Mme Wagnière, auprès de laquelle je vous prie de ne me pas oublier.

A Paris, ce 10 avril 1780.

Je profite du départ de M. Tronchin, mon cher monsieur Wagnière, pour vous dire un petit mot en réponse à votre dernière lettre. Je ne vois pas pourquoi vous mettez votre délicatesse à ne faire aucune démarche vis-à-vis Mme Du Vivier. Il est fort à craindre que les choses en restent là et que le billet de Panckoucke ne vous revienne jamais. Si nous pouvions engager M. de Hennin à prendre vos intérêts, il me semble qu'il faudrait le laisser faire. Votre pension de Russie n'est pas une chose assez sûre pour la regarder comme un revenu fixe. Si l'Impératrice venait à manquer, je crois qu'il ne faudrait plus y compter. Il serait donc bien plus sage de la placer tous les ans et de s'en faire suc-

cessivement un petit capital dont vous jouiriez ensuite avec vos enfants à l'honneur de notre auguste bienfaitrice. Mandez-moi comment cette pension a été accordée, s'il y a eu un ordre au cabinet de la payer et si vous avez pris vos arrangements pour vous la faire passer tous les ans. En tous cas vous aurez M. le comte Woronzof sur les lieux et moi au loin pour avoir soin de vos intérêts. Adieu, mon cher monsieur Wagnière. J'espère que votre accident n'a pas eu de suite et que vous avez repris la plume. Mme d'Épinay, qui est bien souffrante, me charge de vous dire mille choses et à Mme Wagnière à laquelle j'en dis autant.

A Paris, ce 27 mai 1780.

Le désaccord de Wagnière avec la ci-devant Mme Denis n'allait guère en s'améliorant, car, d'une part, la fierté de l'ancien secrétaire empêchait les démarches qu'il eût dû faire, et, d'autre part, la nièce de Voltaire avait aliéné sa liberté d'action en se remariant. Grimm dit très nettement son avis à cet égard dans une lettre à l'Impératrice. « Combien Votre Majesté fait couler des larmes de reconnaissance dans tous les coins de la terre! — écrit-il à Catherine II le 29 août 1780. Celles du brave Wagnière ne sont pas les moins douces. Sans son auguste bienfaitrice, il se trouverait bien à plaindre. M. Du Vivier, mari de Mme Denis, l'a absolument brouillé avec la nièce de M. de Voltaire, afin de lui supprimer sa pension. » Voyant que tout était perdu de ce côté-ci, Grimm guide affectueusement son protégé dans le meilleur emploi qu'il peut faire de la rente qui lui vient de Russie et le diplomate met à la disposition de l'ancien secrétaire de Voltaire tout son sens des affaires et une obligeance qui ne se démentira jamais.

Il y a longtemps, mon cher monsieur Wagnière, que je me propose de répondre à votre lettre du mois de juin. Mais mes éternelles écritures me mettent dans l'impossibilité absolue d'être exact et c'est un malheur qui augmente tous les jours. Votre lettre m'a fait beaucoup de peine. Je crains, comme vous, que tout ne soit dit entre vous et Mme Du Vivier. J'ose croire que nous aurions ramené Mme Denis aisément, ou plutôt que nous n'aurions pas eu besoin de la ramener. Mais Mme Du Vivier ne dépend plus d'elle. Vous connaissez la place de M. de Hennin, ainsi vous savez combien il est occupé : cependant je ferai de mon mieux pour l'engager à tenter quelque chose au milieu de ses grandes occupations, d'autant que la première idée de s'en charger lui est venue de lui-même.

Je vous ai déjà dit, mon très cher, que je voudrais que la pension de l'Impératrice ne fût pas comptée en recette pour votre dépense, mais que vous cherchassiez à la placer tous les ans et à en former un capital qui vous rapportât des interêts. Ce plan serait le plus sage. Il ne faut

pas croire que vous puissiez la toucher tous les quatre mois, comme on touche en Russie. Le change, qui est capricieux et difficile, rend cette opération impossible à répéter à tout moment. Je doute que vous ayez eu réponse ni de M. Olsufief ni de M. le comte Woronzof, non qu'ils n'aient de l'amitié pour vous, mais parce que les seigneurs russes sont très paresseux à écrire. Mandez-moi toujours, puisque vous avez touché quelque chose, depuis quelle date votre pension vous est due, et puis nous verrons. Il faudra donner votre plein pouvoir à quelque banquier pour vous faire toucher une fois par an toute l'année ensemble; il épiera ensuite les cours du change pour vous la faire toucher au cours le plus favorable pour vous. Quand je saurai où vous en êtes, je tâcherai de vous donner quelque banquier de Pétersbourg, ou, si je puis mieux faire, je n'y manquerai pas : ce serait d'obtenir de l'Impératrice de vous payer cette pension sur les fonds qui me passent par les mains.

S. M. I. m'a parlé de vous à deux reprises différentes dans ses lettres durant son voyage. Elle m'a dit une fois : *Pour Wagnière, je suis bien aise d'avoir payé la dette de son maître et qu'il soit heureux.* Et une autre fois : *La lettre de Wagnière m'a fait plaisir; c'est un homme estimable par sa fidélité et sa reconnaissance.*

Vous voilà sans doute content, et moi je le serai quand je verrai ou saurai l'affaire de votre pension en train, de façon qu'il n'y ait plus à y penser. Dites mille choses pour moi à Mme Wagnière et portez-vous bien. Mme d'Épinay n'est jamais bien, mais elle l'est encore moins en ce moment-ci qu'à l'ordinaire. Vous connaissez, mon cher monsieur Wagnière, mes sentiments et mon amitié pour vous.

A Paris, ce 30 septembre 1780.

Votre dernière lettre, mon cher monsieur Wagnière, m'a trouvé sur le grabat assez sérieusement malade, et les ménagements que je dois à ma santé me rendent fort mauvais correspondant. Je dois toucher ici le 13 de ce mois un tiercal de votre pension, c'est-à-dire 500 livres, que M. Olsufief a remis avec d'autres articles à M. de Chotinski, chargé des affaires de Russie en cette cour. Envoyez-moi sans délai votre quittance où vous direz que vous avez reçu de M. de Chotinski, qualifié comme ci-dessus, et vous aurez soin d'y exprimer jusqu'à quel terme vous êtes payé et quels sont les quatre mois qu'on vous remet. Dès que j'aurai touché cet argent moyennant votre quittance, je vous le ferai tenir. Je suis bien fâché que vous regardiez tout rapprochement du côté de Mme Duvivier comme impossible, et j'aime toujours à penser que nous aurions fait entendre raison à Mme Denis.

Mme d'Épinay me charge de mille choses. Sa santé est passable. J'espère que vous vous portez bien, ainsi que Mme Wagnière et vos enfants, et que vous ne doutez pas de l'intérêt que je prends à tout ce qui vous touche.

A Paris, ce 8 janvier 1781.

A son retour de Russie, lorsque Ferney, passé dans des mains étrangères, allait ne plus être ouvert à l'ancien secrétaire de Voltaire, Wagnière se mit aussitôt, malgré sa douleur, à rassembler ses souvenirs sur le maître qu'il avait si fidèlement servi et en écrivit quelques-uns. C'est ainsi qu'il composa, en mars 1780, une touchante *Relation du voyage de M. de Voltaire à Paris, en 1778, et de sa mort*, dédiée à ses enfants. Un an après, à Paris, où il était venu remercier Grimm de toutes ses bontés, il ne manqua pas de donner communication à son protecteur de ce récit aussi véridique qu'ému. Grimm a mentionné cet écrit dans sa correspondance avec sa souveraine. « Le brave Wagnière est venu me faire une visite de quinze jours, parce qu'il ne m'avait pas revu depuis son voyage au temple de la gloire, écrit-il à Catherine II, le 10 mars 1781. Il a été ici de maison en maison pour notifier que s'il n'était pas réduit à mourir de faim, lui et sa famille, c'est aux bienfaits de Votre Majesté qu'il en était redevable. Son voyage n'a eu d'autre objet que de faire cette notification générale. Il dit que son maître n'a aucun tort avec lui, mais que ses héritiers en ont eu de bien grands. Il m'a fait lire un précis qu'il a fait du dernier et fatal voyage de M. de Voltaire à Paris, qui m'a fait saigner le cœur. Il est écrit avec une vérité frappante et prouve à quel excès de misère le plus grand homme peut être exposé dans ses derniers moments. J'ai demandé à Wagnière s'il se ferait une peine de déposer cet écrit dans la bibliothèque de son maître à Pétersbourg. Il m'a promis de me l'envoyer de Ferney, et dès que je l'aurai, je le ferai passer à Votre Majesté Impériale par une voie sûre. » En effet, non seulement Wagnière voulait faire connaître exactement les diverses circonstances des derniers jours de la vie de son maître, mais encore il s'efforçait de son mieux de laver la mémoire de Voltaire de reproches qu'on ne manquait pas de lui faire d'avoir tenu peu de compte des services du secrétaire. « L'intention de mon maître était, écrit Wagnière, en énonçant des faits précis, qu'après sa mort j'eusse vingt mille écus, y compris les huit mille francs portés sur son testament, et de me donner le surplus de la main à la main, en billets à mon ordre sur son banquier, M. Schérer, à Lyon. Il me les remit en mains en 1777; mais je crus, par respect et par crainte de lui laisser apercevoir le moindre doute sur sa bonne volonté à mon égard, que je ne devais pas les garder, et je les lui rendis. Je ne prévoyais point alors que par une fatalité et des circonstances bien étranges, je ne serais pas auprès de lui à sa mort, malgré ses instances, et que dans ses derniers moments il ne put obtenir que son notaire vint vers

lui, quoiqu'il le demandât. » Voilà ce que Wagnière racontait et ce n'était guère fait pour lui ramener les bonnes grâces de l'ex-madame Denis.

Je me flattais, mon cher monsieur Wagnière, de jour en jour, de trouver un moment pour vous annoncer la réception du paquet que vous avez adressé à M. Hennin. Vous m'apprenez que je l'ai depuis cinq semaines. Je suis si peu maître de mon temps, il passe si vite, qu'il faut me pardonner de ne vous avoir pas tiré d'inquiétude plus tôt. Il m'est arrivé en très bon état et m'a été remis tout de suite. J'attends à présent une occasion sûre pour le faire passer à l'Impératrice. Une chose qui m'occupe davantage, c'est qu'il y a déjà quelques mois que j'ai écrit à M. Olsufief pour le prier de me remettre dorénavant votre pension. Il ne m'a rien remis, il ne m'a pas répondu ; ce dernier article est assez en usage dans ce pays-là. Je voudrais voir votre pension sur un pied stable. Vous avez un compliment à faire à M. le comte Alexandre Woronzof; il a reçu le cordon de Saint-Alexandre Newski. Si vous lui écriviez, parlez lui de votre pension et priez-le d'arranger cette affaire à forfait, sans qu'il soit besoin de la solliciter à chaque tiercal. Vous voyez, mon cher monsieur Wagnière, que le plus petit bien est toujours bien difficile à arranger dans ce monde, tandis que le mal se fait tout seul. Dites, je vous prie, mille choses à Mme Wagnière et à vos enfants et comptez sur ma tendre amitié. Mme d'Épinay vous fait mille compliments.

A Paris, ce 1er juin 1781.

Je suis bien coupable en apparence, mon cher monsieur Wagnière, mais après avoir été hors de France près de quatre mois, je me suis vu si accablé que je ne sais encore où donner de la tête, quoiqu'il y ait six semaines que je suis de retour. Je suis en possession du gros paquet que vous avez adressé à M. Hennin pour moi; mais il faut bien vous garder dorénavant d'adresser de tels paquets à M. Hennin; cela pourrait lui faire des affaires et à moi aussi. Ces messieurs ont leurs ports francs, mais c'est pour les affaires du Roi, et moi, comme ministre étranger, je n'ai pas le droit d'en profiter. Quand c'est pour quelque paquet mince, ces messieurs ne font point de difficulté, mais un paquet monstrueux comme votre dernier pourrait entraîner des plaintes de la poste : en un mot, je n'en ai ni le droit, ni le crédit, ni le désir de l'avoir. Au reste, je n'ai pas encore ouvert ce paquet monstrueux. Je ne vous cache point que j'ai assez mauvaise opinion de cette édition et que je ne serais pas étonné qu'elle ne se fît point du tout. Je n'entends pas dire qu'on s'en occupe sérieusement, et ceux qui sont à la tête n'inspirent pas la confiance. Vous avez donc très bien vu en me priant de ne rien lâcher. La première fois que je rencontrerai M. de Condorcet, je lui en parlerai, mais je n'aurai l'air d'avoir vos pouvoirs et vos manus-

crits qu'à bonnes enseignes et supposé qu'on parle clair et net. C'est à cause de cela que je ne veux pas l'aller trouver, mais le rencontrer dans le monde pour avoir l'air de lui en parler occasionnellement. Dès que cela sera fait, vous aurez de mes nouvelles.

Je vous prie de me mander jusqu'à quelle époque vous êtes payé de votre pension; et, s'il y a un tiercal échu, envoyez-moi votre quittance comme ayant reçu de moi, et je vous enverrai en réponse vos cinquante livres. Vous pouvez en user ainsi dorénavant tous les quatre mois.

Mme d'Épinay me charge de mille choses pour vous et Mme Wagnière. Vous connaissez, mon cher monsieur Wagnière, mon amitié pour vous. Nous sommes dans l'affliction de la perte de M. Tronchin.

A Paris, ce 13 décembre 1781.

En 1781, Wagnière avait abandonné le village de Ferney, pour un motif que j'ignore, et s'était retiré à Rueyres, près de Moudon, dans le pays de Vaud. Cette retraite n'était pas définitive, car nous le verrons retourner à Ferney, mais c'est à Rueyres qu'il composa les *Additions au commentaire historique sur les œuvres de l'auteur* de la Henriade. Imprimé en 1776, ce *Commentaire historique* passa alors pour être de Wagnière, bien qu'il fût en réalité de Voltaire lui-même. « Je me suis contenté de recueillir en *memorandum*, et pour moi-même, disait Wagnière pour expliquer ses adjonctions à ce travail, quelques notes, quelques remarques, sur certains faits et sur certaines anecdotes de la vie du grand homme; lesquelles j'ai transcrites en grande partie sur mon exemplaire du *Commentaire historique*, ce qui pourra être utile pour une nouvelle édition de cet ouvrage. J'aurais pu les augmenter si j'avais encore les papiers dont a profité Mme Denis. Mais enfin je ne prétends point du tout faire un *Voltairiana*. » Les remarques de Wagnière n'en sont pas moins intéressantes et précieuses. Aussi Grimm, toujours à l'affût de ce qui pouvait plaire à la curiosité de son impériale correspondante, ne se fit-il pas faute de les lui adresser aussitôt qu'il les connut. « Avec les camées marcheront les commentaires sur la vie de M. de Voltaire enrichis de cahiers manuscrits du fidèle Wagnière, écrivait Grimm le 6 juin 1781. Si la lecture de ces cahiers fait à Votre Majesté autant de mal qu'à moi, j'aurai commis une grande imprudence de les lui envoyer. J'y ai ajouté un recueil des lettres de ce grand homme à un abbé janséniste, son trésorier, pendant qu'il était en Lorraine avec Mme du Châtelet [1]. Ces lettres ne sont pas assuré-

1. L'abbé Moussinot, dont l'abbé du Vernet venait de publier la correspondance avec Voltaire (La Haye et Paris, Moutard, 1781, in-8).

ment importantes par le sujet, tant s'en faut; mais telle était la magie de cet homme étonnant, qu'on aime mieux lire ces détails mesquins sous sa plume que les sujets graves sous la plume des autres. Ce recueil ne paraît que depuis deux jours. »

Il a déjà été question, dans des lettres de Grimm comme dans les extraits de Wagnière, de l'édition générale des œuvres de Voltaire qui se préparait alors. Conçue par Panckoucke, elle devait être réalisée sous la direction de Beaumarchais, et Grimm et Wagnière s'intéressaient fort tous les deux, quoique pour des raisons différentes, à ce qui pouvait sortir de toutes ces combinaisons. Wagnière, lui, eût désiré collaborer à cette entreprise nouvelle, autant pour travailler à la gloire de son maître que pour se ménager à lui-même quelque supplément de ressources. Sans doute que Mme Denis, qui favorisait de tout son pouvoir la mise en lumière de cette édition, ne permit pas à ce projet d'aboutir. Il est certain que Wagnière vit Beaumarchais lors de son dernier voyage à Paris et non moins certain qu'ils ne purent pas s'entendre. Quant à Grimm, il fut en cela, comme en tout le reste, le canal des grâces de l'impératrice. Le rôle de Catherine n'a jamais été parfaitement expliqué; aussi nous attarderons-nous quelque peu à l'examiner, pour essayer de déterminer nettement quel il put être. Aussitôt que Catherine sut qu'une édition des œuvres complètes de Voltaire allait voir le jour, par les soins de Panckoucke, elle manda à Grimm de souscrire en son nom pour cent exemplaires : sa lettre à Grimm du 19/30 octobre 1778 en fait foi. Postérieurement, le libraire ayant, dit-on, manifesté l'intention de dédier l'ouvrage à l'impératrice, celle-ci consentit à lui marquer sa satisfaction d'une manière plus expresse. C'est ainsi qu'elle adresse à Grimm une lettre de change de « *cent dix mille livres de France destinées à la nouvelle édition de Voltaire* ». Celui-ci fut fort embarrassé d'un envoi aussi considérable. « Je ne paierai à compte de la nouvelle édition qu'à bonnes enseignes et non d'une seule traite, écrivait Grimm à sa souveraine, le 27 mars 1779, de sorte que je pourrai toujours prendre sur l'énorme somme de cent dix mille livres et l'argent de M. Rieu et celui de M. Racle et d'autres avances de ce genre, et qu'il me restera tout l'espace de temps nécessaire pour en solliciter le remboursement auprès de mon auguste Souveraine, ce qui me délivre encore du souci de garder des fonds qui ne sont pas à moi, quoique, déposés dans la première maison de banque de Paris, ils ne courrent aucun risque. C'est, en cas de mort, chez MM. Girardot, Haller et Cie que Votre Majesté pourra toujours reprendre dans la minute ce qu'elle m'a

confié, et, comme je ne dois rien à personne, tout mon avoir en répond par-dessus le marché. »

Mais les choses changèrent bientôt d'aspect. On ne sait trop pourquoi ni comment, Panckoucke s'associa Beaumarchais et l'affaire commença de devenir un peu moins nette, comme la plupart des affaires de Beaumarchais. Aussitôt qu'il connut cette association, Grimm, qui n'avait pas une confiance absolue dans l'auteur de *Figaro*, crut devoir montrer en tout cela une prudence particulière. Un passage de sa lettre du 26 avril 1779 explique parfaitement ses sentiments à cet égard. Nous le reproduisons en entier, bien qu'il soit fort long, parce qu'il éclaire la question et que, d'ailleurs, les historiens de Voltaire ou ceux de Beaumarchais n'en ont pas fait usage jusqu'ici. « Au moment où je me suis nanti des fonds que Votre Majesté a si généreusement destinés à l'avancement de la nouvelle édition des œuvres du Patriarche immortel comme son auguste protectrice, et où je comptais en assister efficacement le seigneur Panckoucke, avec les précautions toutefois que la prudence et mon devoir m'imposaient, il s'est manifesté un incident dans cette entreprise qui m'a fait un peu changer de plan. Le seigneur Panckoucke, dans l'intervalle qu'il a fallu pour attendre la résolution de Votre Majesté Impériale à sa requête, a associé le seigneur de Beaumarchais en qualité de financier à son entreprise de la nouvelle édition. Il me l'a notifié au moment, où, nanti des fonds de Votre Majesté, j'étais prêt à les lui délivrer contre des sûretés raisonnables. Le génie de l'associé me fit quelque impression. Je me rappelai la maxime du Barbier de Séville : *Ce qui est bon à prendre est bon à garder*; non que je crusse Beaumarchais capable de suivre les principes de son Barbier, mais je dis à Panckoucke que Beaumarchais n'étant ni libraire, ni imprimeur, ni marchand de papier, il n'avait pu se l'associer que pour les avances des fonds, et comme l'Impératrice aimait à faire rendre à tout seigneur tout honneur, il me semblait juste que les fonds du seigneur Beaumarchais fussent employés avant ceux de Votre Majesté. Cependant on était allé en Angleterre acheter deux fontes de caractères de Baskerville, qui doivent servir à l'immense édition qu'on projette, et l'on comptait employer les fonds de Votre Majesté à cette emplette préalable, mais comme on ne pouvait se flatter avec certitude que Votre Majesté jugerait à propos de faire cette étonnante générosité, on avait fait aussi à tout événement d'autres dispositions pour n'être pas pris au dépourvu en cas de réponse négative de la part de Votre Majesté. J'ai déclaré que l'Impératrice, sans égard pour

le rang suprême, renonçait à l'ambition d'être à la tête de l'entreprise, et que ses fonds ne devaient servir que de supplément. Panckoucke est resté stupéfait de la magnificence impériale, mais il n'a pu désapprouver les limites que j'y ai mises. Il m'a avoué naturellement qu'il n'a jamais cru que Votre Majesté dirait ainsi-soit-il à sa requête, et que s'il avait pu le croire, il n'aurait pas traité avec Beaumarchais. Dans le fait, il ne faut pas exiger de l'âme de Panckoucke d'être au niveau de l'âme de Catherine; mais je crois que, malgré la magnificence inouïe de Votre Majesté, il n'aurait pas eu les reins assez forts pour faire les avances nécessaires à cette édition. Car le projet de ces messieurs étant de faire un coup décisif et de gagner au moins un petit million, ils seront dans le cas de faire une avance de sept à huit cent mille livres, et un seul homme n'est pas assez fort pour cela. Ils ne comptent pas donner moins de trois éditions, en trois formats divers à la fois, et faire de chaque format des éditions immenses, et ne pas délivrer un feuillet que tout ne soit prêt et achevé, afin que de longtemps aucun libraire corsaire ne soit tenté de les contrefaire. En attendant, Beaumarchais, avec qui je ne me suis pas soucié d'entrer en conférence à ce sujet, va disant partout en faisant claquer son fouet que l'Impératrice de Russie souscrit pour toutes les puissances de l'Europe, et qu'elle a arrêté cinq cents exemplaires. On vient à moi, on me demande ce qui en est. Je hoche la tête, je fais le mystérieux, je dis : il pourrait bien en être quelque chose. Voici, madame, ce que, sous le bon plaisir de Votre Majesté Impériale, je me propose de faire : 1° lorsque la souscription sera annoncée au public, ce qui doit être incessamment, je souscrirai pour les cent exemplaires que Votre Majesté m'a ordonné de prendre; 2° si l'entreprise bien en train exige des avances pour la hâter, je les ferai jusqu'à la concurrence de la somme que Votre Majesté a destinée à cet effet, et je me ferai délivrer des reconnaissances de souscriptions placées en Allemagne, pour la sûreté de la rentrée des fonds. Si Panckoucke était resté seul à la tête de l'entreprise, je n'aurais pu me dispenser de faire courir de plus grands risques aux fonds de Votre Majesté, puisque enfin sa volonté suprême était qu'ils servissent à accélérer l'édition; mais j'aime mieux pour ma tranquillité la tournure actuelle. Si je l'avais pu prévoir, je n'aurais pas même touché les fonds en question, mais elle ne s'est manifestée qu'au dernier moment, lorsque je m'étais mis en devoir d'en faire la remise entre les mains du seigneur Panckoucke. Au reste, indépendamment des vingt-deux ou trois mille livres qu'il faudra pour la souscription des cent exem-

plaires, et des dépenses que j'ai à faire pour d'autres objets, lorsque j'aurai reçu les ordres de Votre Majesté sur mes dernières pancartes, je vais indiquer ici un emploi des fonds qui sont entre mes mains, conformément aux intentions de mon auguste Souveraine. »

Telle est l'attitude que Grimm, *proprio motu*, crut devoir s'imposer à lui-même dans la circonstance : je ne sache pas qu'elle ait jamais été désapprouvée. Quant à Beaumarchais, il ne pouvait s'estimer vaincu avant d'avoir donné de sa personne et ne manqua pas de faire une démarche auprès de Grimm. Celui-ci en rend compte à l'impératrice dans sa lettre du 6 juin 1781. « Il faut pourtant que j'envoie à Votre Majesté un prospectus de l'édition à laquelle préside Figaro Beaumarchais. Cet homme, qui court plus d'un lièvre, est venu chez moi pour me dire que l'Impératrice ayant souscrit dans l'origine pour cent exemplaires, il me priait d'en réaliser la promesse. Je lui ai répondu qu'à la vérité Votre Majesté avait eu dès le commencement cette généreuse intention, et qu'elle s'était même décidée à souscrire pour quatre cents exemplaires, tant elle avait à cœur de favoriser le libraire, mais l'entreprise ayant passé entre les mains d'un capitaliste, qui fait tout pour la gloire de Voltaire, le cas n'était plus le même et qu'il me fallait nécessairement de nouveaux ordres pour la souscription d'un certain nombre d'exemplaires. Figaro me dit à cette occasion les plus belles choses pour l'Impératrice, qu'il voulait mettre sur le frontispice de son édition : *imprimé au palais de Tsarskoë-Sélo*, qu'il ferait tirer un exemplaire sur du vélin qui seul vaudrait un capital et qui serait pour l'auguste Souveraine qui possède la bibliothèque de Voltaire. Je lui répondis qu'il n'avait qu'à m'écrire tout cela, que je le mettrais sous les yeux de Votre Majesté, et que l'Impératrice aimait beaucoup *le Barbier de Séville*. Il y a à peu près un an de cette visite; je devais avoir sa lettre huit jours après, et elle est encore à venir. Je ne courrai sûrement pas après, et je commence à croire que cette édition ne se fera pas de longtemps. Il n'y a pas longtemps que j'ai rencontré Figaro et qu'il me dit que la souscription ne se remplissait pas; c'est qu'on n'a point de confiance dans Figaro et que sa loterie, sur laquelle il comptait beaucoup et à laquelle personne n'a rien compris, a inspiré de la méfiance à tout le monde. »

Les choses en restèrent momentanément là. Catherine déclarait qu'elle se souciait très peu « de l'édition des œuvres de Voltaire figaroisé », jusqu'à ce qu'il fût question d'y comprendre sa propre correspondance avec le Patriarche. Car Grimm s'était

trompé : l'impression marcha beaucoup plus vite qu'il ne le pensait; elle marcha même très vite, puisqu'il parut trente volumes dès 1785 et que le reste vit le jour de 1787 à 1790, échelonné à des intervalles très rapprochés. Il fallut donc s'occuper bientôt de la correspondance avec Catherine, qui devait remplir l'avant-dernier volume. La pensée que ses lettres allaient être connues du public irritait fort l'autocrate. « Par la copie de [la lettre] que vous m'avez envoyée, écrivait-elle à Grimm (20 septembre/1er octobre 1783), je vois que je faisais très mal d'écrire à Voltaire, car, bien loin d'être passable, je la trouve très vulgairement écrite et souhaite de tout mon cœur que rien de ces lettres n'entre dans l'impression du seigneur Figaro. » Elle insiste auprès de Grimm pour qu'il s'efforce d'empêcher la divulgation de la correspondance. « Sur la correspondance de Voltaire, lui écrit-elle (janvier 1788), je vous ai mandé mon avis : faites en sorte, je vous prie, que Figaro ne publie aucune de mes lettres, et à cet effet achetez tout ce qu'il a d'imprimé de ce tome, et jetez-le tout entier au feu; mais faites en sorte que ce vilain homme n'en garde pas un exemplaire, afin qu'après l'avoir vendu à moi, il ne le réimprime pas de rechef; car ce coquin est capable de tout cela, à ce qu'on m'a assuré. » Cette combinaison était parfaitement inapplicable, surtout de concert avec Beaumarchais coutumier de pareilles promesses et aussi de pareilles surprises. Il fallut donc chercher un autre mode d'arrangement. D'ailleurs, plutôt que de se soumettre à de semblables prétentions de la part des intéressés — Frédéric était aussi mécontent que Catherine, — ceux qui dirigeaient la publication des œuvres de Voltaire étaient décidés à aller imprimer la *Correspondance* en Hollande ou à Genève, si « l'éloquence du patron », c'est-à-dire de Beaumarchais, ne parvenait pas à obtenir « une liberté indispensable » pour cela. Voilà ce que Catherine s'avisa de mander à Grimm (28 février/11 mars 1789) : « S'il est impossible d'en empêcher la publication, faites en sorte que les passages marqués par vous et par M. de Montmorin soient effacés, et au reste on fera de Figaro et de son impertinence tout ce que vous voudrez. Mais au moins empêchez-le d'avoir l'impudence de m'envoyer un exemplaire de mes lettres, imprimées contre mon gré; sinon je serai obligée de demander qu'il soit puni comme il le mérite... Je vous envoie l'exemplaire que vous m'avez envoyé avec les endroits marqués au crayon pour être supprimés totalement. » Beaumarchais accepta cette combinaison et s'engagea à retrancher les passages ainsi indiqués. Mais il était homme de ressources et s'avisa d'un stratagème qui sentait son Figaro d'une

lieue et qui eût fort irrité l'impératrice si elle l'avait appris. Ces suppressions eurent bien lieu dans l'édition in-8 et les endroits incriminés furent remplacés par des cartons; mais ils subsistèrent dans l'édition in-12, destinée à un public moins aristocratique et qui ne passerait sans doute jamais sous les yeux de l'impératrice. Ni Catherine ni Grimm ne semblent avoir jamais connu le stratagème de celui qui leur rendait ainsi une partie des mauvais tours qu'on lui avait déjà joués. Il a fallu toute la perspicacité du bibliographe de Voltaire, M. Georges Bengesco, pour découvrir cette supercherie et pour la signaler (t. III, p. 121).

Mais revenons aux lettres de Grimm à Wagnière, dont cette longue digression nous a beaucoup trop éloigné.

J'ai remis à notre ami M. Tronchin des Délices, mon cher monsieur Wagnière, le paquet que vous m'aviez envoyé cet automne; il est parti ce matin pour retourner aux Délices, dont il ne sera pas loin lorsque vous recevrez cette lettre. Je lui ai remis pareillement les mille livres en espèces dont vous m'avez envoyé vos quittances, et vous n'avez qu'à lui rendre son récépissé, que je joins à cette lettre, pour recevoir de lui votre argent. Ainsi nous sommes en règle jusqu'à nouvel ordre.

Vous verrez, mon très cher, que je vous renvoie le paquet tel que je l'ai reçu, c'est-à-dire sans l'avoir ouvert. Cela vous fera juger de la misère de mon état, n'ayant jamais un moment de loisir à donner aux choses qui me feraient le plus de plaisir. Si vous venez jamais nous faire une visite à Paris, n'oubliez pas de nous rapporter ce paquet; peut-être serai-je plus heureux. Il me semble que l'édition de M. de Beaumarchais ou ne se fera point ou sera mal faite. Dans les deux cas, je crois que vous pourrez tirer parti de votre position, puisque M. de Beaumarchais et compagnie vous ont entièrement dédaigné. Un libraire de Gotha s'est déjà annoncé pour vouloir contrefaire cette édition ou en entreprendre une complète par souscription. Si vous étiez tenté d'un arrangement avec ce libraire, il vous choisirait peut-être pour veiller à l'exécution de cette édition, et si vous pouviez lui fournir quelques pièces qui ne se trouveraient pas dans l'édition de M. de Beaumarchais, vous sentez combien cet homme serait intéressé à vous les bien payer, puisque cela lui donnerait un avantage considérable sur l'édition haut annoncée. Au reste, je ne connais pas ce libraire et je ne vous parle que sur des aperçus qui se présentent à mon esprit.

Si l'Impératrice ne possède pas les pièces que je vous renvoie et que vous pussiez en faire une copie à vos heures perdues et me l'envoyer pour elle, je crois que cela serait bien. Je vous en payerais la copie, et, en envoyant à l'Impératrice ce paquet par une occasion sûre, je ferais valoir votre zèle à saisir toutes les occasions pour lui plaire.

Je suis bien touché de l'intérêt que vous et Mme Wagnière prenez à ma

santé; elle est un peu meilleure. Mais malheureusement celle de Mme d'Épinay est si mauvaise en ce moment-ci que je ne puis jouir du retour de la mienne.

Je vous souhaite santé et prospérité. Vous connaissez, mon cher monsieur Wagnière, toute mon amitié pour vous.

A Paris, ce 5 février 1782.

Je viens, mon cher monsieur Wagnière, de recevoir votre lettre du 4 et j'y réponds tout de suite. Vous aurez vu par ma lettre du 5 que M. Tronchin des Délices, notre ami, est porteur de la somme de L. 1000 pour vous, et vous devez l'avoir touchée à la réception de cette lettre. Il est vrai que je vous avançais cette somme parce que l'Impératrice m'a recommandé particulièrement de veiller sur le paiement de votre pension; mais je suis toujours bien aise que le Cabinet impérial y pense et y veille aussi. Vous n'avez pas besoin d'écrire à M. Richard Sutherland. J'ai une réponse à lui faire et je ferai en même temps la vôtre; je lui adresserai aussi vos deux reçus en marquant au dos qu'ils ont été payés par l'effet de mille livres du 28 décembre 1781. Moyennant quoi, tout sera en règle et il n'y aura point de confusion dans les comptes.

Je vous prie de dire mille choses à Mme Wagnière et à Mademoiselle. Mme d'Épinay est un peu mieux depuis quelques jours, mais il n'y a pas encore à se vanter. Vous connaissez, mon très cher, toute mon amitié pour vous.

A Paris, ce 10 février 1782.

Je n'ai point répondu à vos dernières lettres, mon cher monsieur Wagnière, parce que j'étais accablé et, sachant que Monseigneur le Grand-Duc ne viendrait pas dans vos cantons, je n'avais aucun avis pressé à vous faire passer à ce sujet. J'ai fait passer votre paquet manuscrit à l'Impératrice; il est entre ses mains actuellement, mais je n'en ai pas encore réponse. J'ai écrit pour qu'on me fasse payer votre pension et j'ai mandé que si l'on voulait attendre la fin d'auguste pour payer les deux tiercaux, j'y consentais. Je ne sais si vous m'approuvez.

Adieu, mon cher monsieur Wagnière. Je vous prie de dire mille choses à Mme Wagnière, à Mademoiselle, à tout ce qui vous appartient. Voilà Genève plus tranquille; je m'en réjouis avec tous nos amis.

A Paris, ce 7 juillet 1782.

J'ai trouvé votre lettre du 21 du mois passé à mon retour de Spa, mon cher monsieur Wagnière, et je repars en ce moment pour faire un tour à Gotha, dont je serai de retour entre le 15 et 20 du mois prochain. C'est alors que je m'occuperai de l'arrangement que vous pourrez prendre avec M. de Beaumarchais. Il aurait toujours fallu remettre au

mois de novembre cet arrangement, parce que M. de Condorcet est absent et que vous n'en sauriez prendre de solide sans lui. Au reste, rien ne périclite. On est, je crois, bien loin de commencer cette fameuse édition, qui, vu les alambics par où son sort l'a condamnée à passer, ne se fera peut-être jamais. A mon retour, nous aurons tout le temps de nous en entretenir. Je vous souhaite bonheur et santé, ainsi qu'à Mme Wagnière. Vous avez sans doute reçu ma lettre de Spa et touché les mille livres de la pension impériale. Mandez-moi jusqu'à quel terme vous êtes payé. Mme d'Épinay vous dit mille choses.

A Paris, le 15 septembre [1782].

Je suis, comme vous ne le savez que trop bien et comme vous l'éprouvez tout le long de l'année, mon cher Wagnière, le plus mauvais correspondant du monde, mais je tâche au moins d'être bon commissionnaire et je me suis occupé du paiement de votre pension. Je vous prie de m'envoyer tout de suite votre quittance copiée mot à mot suivant le modèle ci-joint, en observant la même date. Quant au paiement, vous pouvez tirer sur moi une lettre de change pour pareille somme entre le 15 et le 20 du mois prochain à un ou deux jours de vue. Je crois que moyennant cette lettre vous en trouverez le montant tout de suite à Genève, et que c'est le moyen le plus court et le plus simple de vous faire tenir votre argent. Si vous en connaissez un plus simple, vous pouvez l'employer sans me consulter, en observant l'échéance entre le 15 et 20 décembre, où j'aurai vos fonds.

J'espère que votre santé ainsi que celle de Mme Wagnière et de vos enfants est bonne. Vous ne doutez pas, je me flatte, de l'intérêt que j'y prends ainsi qu'à tout ce qui vous touche.

Mme d'Épinay a passé son été à Chaillot et s'en est parfaitement bien trouvée. Si elle passe bien cet hiver, nous serons beaucoup rassurés sur son état.

A Paris, le 17 novembre 1782.

Suivant mes mémoires, vous avez reçu la pension de 1781 tout entière, et cette remise-ci est pour l'année 1782 tout entière. Si je me trompais, vous énonceriez la quittance autrement.

La course de M. le comte du Nord en Suisse ne vous a-t-elle pas procuré l'occasion de lui faire votre cour?

C'est toujours avec plaisir, mon cher monsieur Wagnière, que je reçois de vos nouvelles et que je lis vos lettres. Je suis bien fâché que Ferney ne soit pas aussi près de Paris que de Genève. Je vais faire passer votre lettre à l'Impératrice et je suis sûr d'avance qu'elle lui fera plaisir. Je suis fâché que vous perdiez 15 livres sur l'escompte. N'y aurait-il pas moyen d'éviter cela une autre fois? Peut-être la maison de M. Rilliet aurait-elle été assez honnête pour faire cette remise au

pair? Enfin, j'ai à cœur que vous receviez votre pension sans perte quelconque, et il faut vous industrier pour cela. Il est vrai qu'il est bien difficile de passer par les mains des banquiers sans y laisser de ses plumes.

Vous me ferez certainement plaisir de m'envoyer un exemplaire de l'édit de pacification avec les discours et lettres des plénipotentiaires. A la honte de mes amis de Genève absents et présents ici, je n'ai pu encore parvenir à les voir. Votre dernière lettre m'est arrivée franche par M. d'Ogny. Si vous pouvez vous servir de ce canal, tant mieux. Si non, envoyez-les moi sous l'enveloppe de M. Hennin, secrétaire du Conseil d'État à Versailles, qui le trouvera bon; mais vous aurez la bonté de me mander ce que je vous dois pour cette commission.

J'embrasse votre aimable famille et je dis mille choses à Mme Wagnière. Vous en avez autant de Mme d'Épinay dont la santé est très passable. Vous connaissez tous mes sentiments pour vous.

A Paris, ce 8 décembre 1782.

Craignant sans doute que l'aventure du paquet « monstrueux » envoyé précédemment par Wagnière à Hennin ne se renouvelle cette fois-ci, Grimm reprend la plume deux jours après et écrit le billet suivant en post-scriptum :

Par supplément nécessaire à ma lettre d'avant hier, il faut, mon cher monsieur Wagnière, que je vous dise que si vous prenez le parti de m'adresser l'édit de Genève et les autres pièces sous l'enveloppe de M. Hennin, vous n'y mettiez pas une seconde enveloppe à mon adresse ni rien qui désigne que le paquet est pour moi. Il ne m'en sera pas remis moins fidèlement; mais si vous pouvez me le faire passer par M. d'Ogny, ce sera encore mieux. Écrivez-moi par la poste comment vous aurez fait et ne doutez jamais de mes sentiments pour vous.

A Paris, ce 10 décembre 1782.

Suscription : A Monsieur Wagnière, à Ferney, Pays de Gex.

Beaumarchais et les éditeurs du Voltaire de Kehl s'abusaient en se vantant que la célérité qu'ils apporteraient dans leur entreprise empêcherait les manœuvres des fabricants de contrefaçons. Quelle que fût la hâte mise à cela — et elle eût été plus considérable encore si des tracasseries n'étaient trop souvent venues à la traverse, — elle ne découragea pas les contrefacteurs. Au fur à mesure que les volumes de Kehl voyaient le jour, on les réimprimait page pour page à Bâle ou à Gotha, et la collection de cette édition contrefaite put être mise en vente presque aussitôt que celle de Beaumarchais. Nous avons déjà vu Grimm y faire une

allusion; il y reviendra encore dans les lettres qui suivent pour tâcher de mettre Wagnière en rapport avec le libraire étranger qui prépare ce recueil et jouer ainsi, si c'est possible, quelque tour au peu sympathique Beaumarchais. Mais la correspondance de Grimm avec son protégé n'est plus ni si longue ni si abondante. La santé du diplomate n'est pas bonne et, de plus, il a perdu sa fidèle compagne, Mme d'Épinay. Pourtant il continue à obliger de son mieux celui qu'il appelle toujours le *fidèle Wagnière*, et sert encore d'intermédiaire aux faveurs de l'impératrice pour l'ancien secrétaire de Voltaire.

J'ai reçu, mon cher monsieur Wagnière, votre quittance pour la pension, qui a été payée — ainsi c'est une affaire en règle, — et puis votre lettre polémique. Je suis si écrasé d'écriture que je ne puis entrer en aucun détail sur tout cela. J'approuve votre franchise et votre loyauté. Si vous pouvez éviter toute querelle littéraire, n'y manquez pas; si vous ne pouvez pas prévenir les attaques, prêtez le collet le moins que vous pourrez; il n'y a point de lâcheté à refuser le combat dans les guerres de plume.

Voici une note de M. Ettinger, de Gotha, qu'on m'a prié de vous faire passer. M. Ettinger souhaiterait infiniment que vous voulussiez et puissiez lui dire quelles conditions vous comptez mettre à la cession des manuscrits pour l'en rendre, lui Ettinger, seul dépositaire et propriétaire, ou quel autre accommodement vous pouvez proposer de nature à contenter les deux éditeurs. Si vous voulez lui écrire et m'envoyer la lettre, je la lui ferai passer; mais il m'est impossible de faire un autre rôle dans tout cela que de commissionnaire de vos lettres réciproques, parce que je ne sais où donner de la tête à force d'être accablé de lettres et d'affaires. Du train dont vont les choses, je crains, mon cher Wagnière, que nous ne voyions jamais de notre vivant une édition digne du grand homme dont elle doit renfermer les œuvres. Qui est ce M. Mallet du Pan qui vous a écrit? Je suis curieux de savoir ce qu'il aura répondu à votre lettre. Dites mille choses pour moi à Mme Wagnière et comptez sur mes sentiments invariables. Ne soyez pas fâché que votre fils ait pris le chemin du commerce; c'est un état dans lequel on peut faire son chemin à merveille quand on a de l'intelligence et de la conduite.

A Paris, ce 28 février 1784.

J'espère, mon cher Wagnière, que vous pourrez répondre promptement à la lettre que je vous envoie. Elle est restée sur ma table pendant plusieurs jours, un mal aux yeux assez considérable m'ayant empêché de lui donner même le petit passeport que voici. Cette incommodité ne me permet que de vous parler de ma tendre amitié en fermant cette

lettre. Je vous dirai cependant sous le secret que le Prince Henri se propose de faire un tour en Suisse au mois de juillet. Vous le verrez à Ferney. Je voudrais pouvoir être sûr de m'y trouver avec lui; je suis au contraire menacé de ne pouvoir bouger de Paris. N'en parlez à personne, parce que ce voyage n'est pas encore bien sûr. M. et Mme Necker sont aussi allés passer l'été chez vous.

A Paris, ce 29 mai 1784.

Jusqu'à présent, mon cher Wagnière, il est décidé que M. le comte d'Oels[1] ira dîner après-demain chez M. de Châteauvieux et, comme c'est près de Ferney, il se propose de voir cette demeure d'un grand homme; il sera charmé que vous lui serviez de conducteur dans cette expédition. Si vous ne voulez pas attendre si longtemps pour lui renouveler votre hommage, venez demain matin sur les onze heures. Nos moments sont si souvent dérangés que je ne puis vous assurer d'avance que vous ne serez pas obligé d'attendre; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que M. le comte d'Oels désire beaucoup de vous voir.

Ce lundi 26 juillet 1784.

Le prince, mon cher Wagnière, a été si enchanté de tout ce qu'il a vu chez vous, qu'il y aurait volontiers passé la journée. Dans cet enchantement, il a pris en sortant un chapeau qui appartient à quelqu'un de chez vous, et il a laissé le sien. Je vous renvoie ce chapeau et vous prie de me renvoyer le chapeau du prince par le porteur. Je présente mes hommages à mademoiselle Wagnière.

Ce jeudi 29 juillet 1784.

Suscription : A Monsieur Wagnière à Ferney.

L'impératrice avait recommandé à Grimm d'acquérir un double exemplaire de l'édition de Kehl au fur et à mesure qu'elle serait mise en vente. « Lorsqu'elle paraîtra, lui écrivait-elle dès le 19/30 avril 1783, achetez-en de ma caisse deux exemplaires pour Wagnière, et envoyez les lui de ma part, et dites lui que dans l'un il marque ce qui est vrai et ne l'est pas, et qu'il me l'envoie. » Comme nous l'allons voir, Grimm n'oublia pas cette recommandation, et, les trente premiers volumes de cette édition ayant été mis d'un coup à la disposition du public, il ne manqua pas de les adresser à Ferney en double exemplaire. Peut-être que ce fut là l'unique achat qui fut fait au nom de Catherine. Il ne paraît pas, en effet, qu'après tous ses déboires l'impératrice ait jamais donné

1. C'était le nom du prince Henri pour voyager *incognito*. *Suscription* : A monsieur, monsieur Wagnière, à Ferney.

suite à son projet de souscrire à cent exemplaires. D'autre part, Beaumarchais se garda bien d'offrir à l'impératrice l'exemplaire de choix qu'il lui destinait et qu'il avait fait imprimer pour cela. Acquis plus tard, après bien des vicissitudes, pour le compte d'une autre impératrice, l'ex-impératrice Eugénie, cet exemplaire spécial n'a pas échappé à l'incendie qui réduisit les Tuileries en cendres. Il contenait, entre autres raretés, la collection des dessins originaux faits par Moreau pour illustrer les œuvres de Voltaire.

Il y a à peu près un mois, mon cher Wagnière, que je me proposais de vous écrire et de vous demander votre quittance, sans pouvoir y parvenir; je vous remercie de me l'avoir envoyée. Les six derniers mois de l'année passée m'ont prodigieusement dérangé. M. Tronchin Labat s'est engagé avec moi de vous faire tenir vos 1500 livres sans aucuns frais. Mandez-moi donc que vous les avez reçues, afin que je regarde cette affaire comme réglée, et si vous voulez par la même occasion écrire à l'Impératrice, je me chargerai de votre lettre, parce que je suis sûr que S. M. sera bien aise de la recevoir.

On nous menace toujours de l'édition de M. de Voltaire, mais rien ne paraît et je ne croirai à son apparition que quand je la tiendrai. Au reste, on dit que nous n'aurons que 30 volumes, c'est-à-dire tout ce qui a déjà été imprimé trente fois. Je tâcherai de vous faire passer votre exemplaire le plutôt possible quand nous l'aurons.

Je désire, mon cher Wagnière, que vous fassiez toujours des jaloux cet été; ce sera une preuve que vous êtes heureux, et rien ne me fera plus de plaisir. Je vous embrasse et vos enfants et Mme Wagnière, si elle le permet, et vous assure qu'il ne vous arrivera jamais autant de bien que je vous en désire.

A Paris, ce 22 janvier 1785.

Je n'ai pas manqué, mon cher Wagnière, d'expédier votre lettre à l'Impératrice, et au commencement de ce mois j'ai fait partir pour les Délices les 30 premiers volumes de l'édition de M. de Beaumarchais qu'on nous a délivrés, avec prière au possesseur des Délices de vous les faire passer. C'est l'exemplaire pour lequel j'ai souscrit par ordre de l'Impératrice, et vous vous rappellerez ce que S. M. désire de vous à cette occasion. Faites vos observations à votre loisir; vous me les enverrez ensuite, et je les ferai passer à S. M. I. Voici une lettre que M. Sutherland, banquier de la cour, m'a adressée pour vous. J'espère que votre santé est bonne. Je vous prie de dire mille choses pour moi à Mme et Mlle Wagnière; je sais que son frère n'est pas avec vous. Vous connaissez, mon cher monsieur Wagnière, tous mes sentiments et mon amitié pour vous.

A Paris, ce 24 mars 1785.

Votre dernière lettre, mon cher Wagnière, ne m'a fait aucun plaisir. Quel est donc le fripon qui vous menace de vous emporter votre bien? Je me flatte au moins que ce n'est pas M. du Breuil, qui est à la Conciergerie depuis quelque temps; on dit cependant que son affaire se civilise.

Ou je ne me suis pas bien expliqué, ou vous ne m'avez pas bien compris. L'exemplaire de M. de Voltaire que je vous ai envoyé est à vous et doit vous rester. L'Impératrice en a un autre. Il vous sera aisé de faire un relevé de vos notes dans un petit cahier que j'enverrai à l'Impératrice dès que vous me l'aurez fait tenir, au lieu qu'il serait dispendieux et embarrassant de lui faire tenir l'exemplaire. Reprenez-le donc chez M. Tronchin et donnez-moi des nouvelles plus satisfaisantes de vous et de votre petite tribu, à laquelle je fais mille compliments.

A Paris, ce 20 juin 1785.

Revoir ainsi les œuvres de son ancien maître plaisait à Wagnière dans sa solitude de Ferney, où tout lui rappelait la mémoire du grand homme défunt et réveillait ses souvenirs. Il suivait de son mieux les livres qui parlaient de Voltaire, relevant leurs inexactitudes, rétablissant les faits et rectifiant les appréciations. C'est ainsi qu'il couvrit les marges d'un exemplaire des *Mémoires secrets* dits de Bachaumont de notes qui ont depuis été mises en lumière. Qu'il s'agît de contredire aux assertions de l'abbé du Vernet ou de tel autre auteur anonyme, il faisait appel à tous ceux dont les souvenirs pouvaient confirmer les siens. A Tronchin des Délices, il demandait quelques éclaircissements sur de prétendus propos du docteur Tronchin concernant les derniers moments de Voltaire; il interrogeait le mathématicien Lalande sur le différend de La Beaumelle et de Voltaire. « J'ose m'adresser à vous, écrivait Wagnière à celui-ci, pour être instruit et me rectifier, si je me suis trompé dans les notes et remarques que j'ai faites sur le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la* Henriade, dans ma *Relation* du dernier voyage de M. de Voltaire à Paris et de sa mort, ou dans mes Remarques et Additions pour l'édition de Kehl » (Ferney, le 24 janvier 1787). Et Lalande s'empressait de répondre par une lettre qui débutait par les lignes suivantes, un peu bien ironiques si l'auteur était informé des mésaventures de Wagnière avec les personnes qu'il nommait. « Je suis enchanté, monsieur, d'apprendre, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que vous travaillez sur la vie du grand homme que nous regrettons l'un et l'autre; mais c'est à Paris que vous devriez être pour cela. Mme Du Vivier, M. de Beaumarchais seraient

charmés de vous avoir pour coopérer avec vous à une si juste entreprise [1]. » Apparemment qu'en tenant ce langage, Lalande ignorait tout ce qui avait empêché la collaboration de Wagnière à l'édition des œuvres de Voltaire. Je ne sais si l'ancien secrétaire de celui-ci se rapprocha, dans la suite, de Beaumarchais. Mais il est hors de conteste que Wagnière était dès lors en relations avec Decroix, ainsi qu'en fait foi une lettre qu'on lira ci-dessous. Or, Decroix était le directeur littéraire de l'édition de Kehl; c'est lui qui, en réalité, prit la part la plus active, littérairement parlant, à cette publication, et, en éditeur consciencieux, il essayait de s'entourer de tous les éléments utiles d'information. Il n'est donc pas téméraire de supposer après cela que Wagnière finit par avoir quelque part à l'entreprise de Kehl et dut fournir pour cela quelques renseignements.

Il me serait bien difficile, mon cher Wagnière, de répondre à votre lettre du 11 février, accablé comme je suis. Pourquoi ne voulez-vous donc pas qu'un aumônier et d'autres barbouilleurs impriment des sottises et des mensonges? Les presses seraient peu fatiguées si elles ne travaillaient que pour la vérité. Je me rappelle, à la vérité très confusément, que, dans un certain public, on faisait dire au docteur Tronchin ce que vous me citez de lui pour l'avoir lu en caractères moulés; mais vous pouvez être bien sûr aussi qu'il ne m'a jamais rien dit de pareil, à moi qui le voyais habituellement et qui m'occupais alors, comme de raison, de la perte de l'homme qui ne sera jamais remplacé. Souvenez-vous de ce que notre maître a écrit sur les mensonges imprimés; cela vous aidera à les mépriser. Autant que je puis me le rappeler, le docteur Tronchin fut éloigné plusieurs jours avant la catastrophe.

Quant à la *Vie* dont vous me parlez, je ne la connais pas davantage; mais je crois en connaître l'auteur. C'est un abbé du Vernet que j'ai vu une fois, qui prétend avoir été souvent à Ferney et l'ami particulier de M. de Voltaire et qui voudrait dédier sa nouvelle édition à l'Impératrice.

Vous trouverez ci-joint une lettre de M. Sutherland. Si vous avez une réponse à faire, adressez-la moi, et si elle renferme une lettre de change, passez-la à mon ordre.

Je vais tâcher de vous faire passer cette lettre par M. du Tertre, dont vous me donnez l'adresse. J'espère que cette voie est sûre et que vous m'en rendrez bon compte.

A Paris, ce 29 mars 1787.

Mille choses, je vous prie, à Mme et Mlle Wagnière.

1. *Mémoires*, t. II, p. 91.

A Ferney-Voltaire, le 27 septembre 1787.

Comme je me décide, monsieur, de partir pour Paris dans le courant du mois d'octobre, je vous prie de dire simplement de bouche à mon ami le sieur Morand, qui aura l'honneur de vous remettre ce petit billet, si vous serez à Paris depuis le 20 ou 25 octobre jusqu'au 25 novembre. Je règlerai mon départ sur votre réponse.

Je crois donc inutile de vous envoyer la petite note que vous me demandez puisque j'emporterai les articles avec moi.

En attendant l'honneur de vous voir, j'ai celui d'être avec tous les sentiments que je vous dois et que vous m'avez inspirés, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

WAGNIÈRE.

A Monsieur De Croix, Secrétaire du Roï, etc., ancien hôtel de Hollande, vieille rue du Temple, à Paris.

Ainsi que l'annonce la lettre qui précède, Wagnière vint à Paris à la fin de 1787. Bien entendu, il ne manqua pas de profiter de ce voyage pour exprimer de nouveau sa gratitude à celui qui lui avait rendu tant de services. « Je me fais encore ici un devoir et un grand plaisir, écrivait quelque part Wagnière (*Mémoires*, t. II, p. 10), de publier que c'est aussi à M. le baron de Grimm que je dois en grande partie les bontés extrêmes que S. M. I. a daigné avoir pour moi, qu'il m'a en quelque sorte servi de père depuis la mort de M. de Voltaire, et que ma reconnaissance respectueuse envers mon auguste bienfaitrice et envers lui est sans bornes, ainsi que pour plusieurs seigneurs russes qui m'ont honoré de leur amitié et de leur bienveillance. »

Le très laconique billet suivant de Grimm date de ce séjour à Paris.

Quelqu'accablé que je sois en ce moment, je serai fort aise, mon cher Wagnière, de vous voir demain matin entre onze heures et midi.

Ce samedi, 27 octobre 1787.

Suscription : A Monsieur Wagnière, n° 118 rue Notre-Dame de Nazareth.

C'est l'avant-dernier billet reçu par Wagnière de son protecteur qui soit arrivé jusqu'à nous. Le dernier date de quelques mois après. Il a trait, comme tant d'autres, à la pension qu'obtenait de Russie l'ancien secrétaire de Voltaire.

Voici, mon cher monsieur Wagnière, une lettre de M. Sutherland qui renferme sans doute une lettre de change pour votre pension. Je vous prie de me l'endosser et de me la renvoyer. Puisqu'ils ne veulent pas se corriger de cette manière-là à Pétersbourg, il faut les laisser faire, d'autant que si je venais à manquer, vous sauriez tout de suite à qui vous adresser pour l'exactitude du paiement de votre pension. J'espère que votre santé est bonne. Recevez les assurances de mon amitié et dites mille choses de ma part à Mme et Mlle Wagnière.

A Paris, ce 20 mars 1788.

Bientôt après les temps s'assombrirent singulièrement. Grimm fut contraint de quitter la France, et l'impératrice, en voyant l'œuvre qu'avaient préparée les écrivains qu'elle encouragea, était moins indulgente aux audaces de la pensée libre. Que devint Wagnière au milieu de la tourmente? Les malheurs des individus se perdent dans l'ouragan qui secoue tout un peuple comme la goutte d'eau dans le cyclone. Pourtant la correspondance que continuent d'échanger Grimm et l'autocrate donne parfois des nouvelles de leur protégé. On a vu avec quelle sollicitude quasi paternelle Grimm veillait sur les intérêts de Wagnière, les ménageant et les dirigeant de son mieux. Ce sont eux encore qui feront l'objet des préoccupations du diplomate. « Je fais entrer sans scrupule dans le canon de mes épitres inspirées, écrit Grimm à Catherine (5 mars 1791), celles que je reçois de temps en temps du fidèle Wagnière. Si on lui conteste d'être un grand Grec, on ne pourra nier qu'il ne soit un bon Israélite. Le baron de Sutherland ne m'a pas encore fait la remise de sa pension; mais Votre Majesté trouvera dans les lettres du bon Israélite la raison pourquoi je lui ai demandé une lettre payable en Hollande et non à Paris. Si j'avais payé à Wagnière ses 1500 livres à Paris, il en résultait, vu le beau taux du change, une perte de onze pour cent, soit pour lui, soit pour la caisse impériale de Paris. Pour prévenir cet inconvénient, comme j'avais quelque peu d'argent à Francfort, j'ai autorisé Wagnière de tirer sur Francfort au lieu de Paris, et de cette manière il n'y a eu de dommage pour personne, si M. Sutherland me rembourse en Hollande, d'où je pourrai remplacer à Francfort sans perte ce que j'en ai tiré, au lieu que de Paris cela ne me serait pas également possible. Dès que le baron de Sutherland m'aura fait cette remise, je lui ferai passer le reçu du fidèle Wagnière pour sa décharge envers le cabinet impérial. » Un mois après (15/26 avril 1791), l'impératrice s'empressait de répondre : « M. Sutherland remplira vos intentions au sujet de Wagnière, etc.

Est-il commandant général de quelque municipalité? J'en ai deux ici qui sont devenus fripiers, et qui se disent égaux à M. de La Fayette, ou comment faut-il le nommer? »

Je ne sais si Wagnière remplit quelque fonction sous le régime nouveau, comme le demandait l'impératrice. Ce qui est certain, c'est qu'il n'oubliait pas ses protecteurs et ne manquait pas de leur témoigner sa gratitude aussi souvent qu'il le pouvait. L'impératrice recevait ses lettres avec plaisir; elles l'amusaient et l'autocrate faisait à la prose de Wagnière comme à celle de Grimm l'honneur de la commenter avec *humour*. Une page adressée à Grimm sous cette forme est à cet égard fort intéressante. « Il est étonnant tout ce qu'il y aurait à dire sur et à cette lettre », écrivait Catherine à propos d'une épître de Wagnière contenant ses félicitations sur la paix avec la Suède (9/20 mai 1791). « Imaginez-vous qu'il avait des inquiétudes pour nous; celle-ci me marque bien son attachement, et je suis fâchée qu'il en ait eu. Son respect et sa vénération pour son ancien maître le rendent un être vraiment intéressant, car la reconnaissance est bien rare, mon cher monsieur, aurait dit le divin [Grimm]; dans des temps aussi embrouillés que remplis de brouillamini, on n'en a pas même pour des royaumes rendus, pour des couronnes données, etc., etc., etc. Tout ceci sont des réflexions du commentateur, comme vous le jugez bien. Il ajoute que c'est le cas de l'impératrice de Russie et de son empire vis-à-vis de trois de ses voisins, la Prusse, la Pologne et la Suède. Wagnière, après avoir écrit une page et demie, craint d'être importun; il est agréable de lire cela après avoir fait une pancarte de 15 feuilles, et il est très maladroit, ajoute le commentateur, d'en faire faire la remarque à celui qui aura ces 15 feuilles à parcourir dans tous les sens et puis à les lire de suite, et enfin à les commenter à son tour. On n'a jamais rien vu assurément de pareil que le contenu de ces 15 feuilles; je prie le ciel que vous n'en mourriez d'étouffement, de rire, d'étonnement, de lassitude, de persévérance de lecture, d'innombrables réflexions, d'idées et d'imagination, sans compter le développement qu'elles produiront. Mais surtout n'allez pas devenir aveugle en les lisant. Wagnière dit qu'il y a du chaos : jamais rien ne le prouva mieux que ces 15 feuilles, et surtout cette quinzième, et le *fiat lux* pourrait y venir à propos. »

Il fut un temps où ces nouvelles de Ferney qui plaisaient à Catherine vinrent à lui manquer, et la souveraine en fait la remarque. « Je ne me souviens pas d'avoir rien entendu sur le compte de Wagnière », écrit-elle à Grimm, le 4/15 juin 1792. Et,

longtemps après, le 30 avril 1794, Grimm, qui, malgré la tourmente, ne perd de vue ni son protégé ni les intérêts de celui-ci, rassure la souveraine sur le sort de Wagnière. « Enfin je mets sous les yeux de Votre Majesté impériale deux lettres de ce pauvre Wagnière, que je crois prisonnier ou à peu près, à Ferney. Je l'ai autorisé à tirer sur une maison de banque de Francfort pour la somme de quinze cents livres, que j'ai reçue du cabinet pour sa pension de 1793. C'est l'unique manière qui reste pour garantir de tout danger la pension et le pensionnaire. »

Comment Wagnière avait-il vécu pendant les jours troublés? Il avait échappé au péril, et c'est là l'essentiel. Sans doute que le grand nom de Voltaire ne lui fut pas inutile pour cela et le sauvegarda. Nous perdons ensuite la trace du fidèle secrétaire. Le 17 novembre 1796, l'apoplexie terrassait Catherine, et nul plus que Wagnière ne dut ressentir cette fin qui le privait d'une protectrice et sans doute aussi d'une pension. Comme Grimm, il survécut pourtant assez longtemps à celle qui les avait honorés tous deux de sa bienveillance, quoique à des titres divers. Beuchot, qui connut et pratiqua Wagnière, dit que celui-ci mourut vers 1807, apparemment à Ferney (*Œuvres de Voltaire*, t. XLI, p. 412). S'il en fut ainsi, Wagnière accompagna dans la tombe Grimm, dont le décès eut lieu le 15 décembre de cette même année. L'avenir ne devait pas tarder à réserver à Grimm la juste réputation à laquelle avaient droit son bon sens et sa pénétration d'esprit. Quant à Wagnière, ses vingt-cinq années de loyaux services auprès de Voltaire ont honoré sa mémoire : il reste maintenant celui de tous les secrétaires du patriarche qui l'a le plus aimé et qui lui fut le plus utilement dévoué.

Paul Bonnefon.

LES LIBERTINS SOUS RICHELIEU[1]

I

Tout le temps que les sujets de Louis XIII vécurent sous la main de fer du terrible cardinal, ceux qui ne contrariaient pas ses vues purent respirer. En matière de religion, ses vues n'avaient pas moins de largeur qu'en matière politique. Pour lui, politique et religion ne faisaient qu'un, tout y était calcul. Il trouve bon, indifférent tout au moins, que les classes élevées n'aient qu'une foi tiède ou même point de foi, pourvu qu'elles l'aident à maintenir dans les classes inférieures — tâche facile — la croyance et la superstition, car le clergé, un de ses instruments, s'alarmant avec une prévoyance à laquelle il faut rendre hommage, réclame du renfort. Au besoin, Richelieu eût fait appel au bourreau; mais il ne le croyait pas nécessaire. Il pensait faire assez pour la prédominance du clergé en prenant dans ses rangs le principal collaborateur de la politique qu'il inaugurait, le P. Joseph, et le continuateur de cette politique, Mazarin. Le temps lui manqua, non la volonté, pour faire plus encore, pour obtenir du Saint-Siège le titre de légat perpétuel en France, et même, selon toute apparence, celui de patriarche des Gaules. Cette double ambition, la première tout au moins, datait de l'année 1629, d'un temps où il n'avait pas même encore mis dans ses armes la couronne ducale [2]. Pour réussir, il avait besoin d'une caution auprès des catholiques militants dont les chefs étaient le nonce Corsini et le cardinal François de La Rochefoucauld. Le P. Joseph lui en servait, car il était avec ces deux personnages à la tête du parti. Au temps de Luynes, Richelieu avait été désiré comme ministre dirigeant par l'opposition catholique; mais une fois en place on l'avait trouvé tiède. Le célèbre capucin servait aux ardents pour le réchauffer et à lui-même pour leur faire agréer ou supporter les

1. Les pages suivantes font partie d'un volume qui paraîtra prochainement chez l'éditeur Léon Chailley.

2. Pour la seconde de ces ambitions, M. Fagniez, historien très catholique, conserve quelques doutes; il n'en a aucun pour la première. Dès 1629, lors de l'entrée du cardinal à Montauban, sur les arcs de triomphe on vit les croix de légat, et l'agent qui les avait fait mettre avoua qu'elles annonçaient la dignité à laquelle Richelieu espérait être élevé. Voy. *Mém. de Montchal*, arch. de Toulouse (I, 17), témoin oculaire, qui fixe la conviction de M. Fagniez, *le P. Joseph et Richelieu (1577-1638)*. Paris, 1894, t. II, p. 45.

vues profondes d'une politique qu'ils étaient hors d'état de comprendre [1].

Dans une ample et magistrale étude dont les deux premiers volumes font attendre impatiemment les deux autres, M. Hanotaux dit incidemment, mais en propres termes : le cardinal était « un vrai prêtre, croyant comme tout le monde l'était en ce temps-là [2] ». Et ailleurs : il fut « croyant de bonne foi [3] ». Alors, ajoute l'historien, les croyances étaient le tout de l'homme; il n'y avait que quelques esprits indépendants comme Montaigne et Le Vayer pour se dispenser d'avoir une foi. On acceptait l'idée de foi comme nous acceptons l'idée de patrie; on mettait dans la lutte ses intérêts, ses passions, sa vie tout entière [4]. Ce sont là deux postulats qui s'imposent à l'esprit de l'écrivain et qu'il n'éprouve pas le besoin de rappeler. Habile à écrire l'histoire autant qu'à la faire, M. Hanotaux est une autorité considérable. Pourtant, si le présent livre a une raison d'être, c'est de distinguer entre les actes par lesquels on procure à sa conscience des satisfactions intimes et ceux qui ont en vue de ne pas rompre en visière au monde, ou, comme dit si souvent Tallemant des Réaux, de « sauver les apparences ». Si les incrédules étaient au XVIIe siècle une minorité, nous espérons montrer que cette minorité fut importante, composée comme elle l'était de trois groupes : 1° ceux qui, à l'exemple de Descartes et de Gassendi, font deux parts de leur vie, l'une où se meut librement leur pensée, l'autre asservie aux idées reçues, aux pratiques consacrées dont l'observance les protège contre la persécution; 2° ceux qui, ayant vécu en diables se font ermites pour mourir et s'assurer contre les risques du grand inconnu; 3° ceux, de beaucoup les moins nombreux, qui, ayant de bonne heure jeté leur bonnet par-dessus les moulins, ne l'ont jamais remis sur leur tête et ont fini dans l'impénitence, ayant la bravoure d'une bravade *in articulo mortis*.

Quant à l'autre partie de l'assertion contestée, ce qui concerne la foi de Richelieu, son historien nous semble fournir lui-même des armes pour la combattre. Il se peut que, dans sa jeunesse, Richelieu ait passé pour pieux; mais si l'on n'en fournit pas de preuve plus solide que cette phrase de Sully, gouverneur du Poitou au temps de sa disgrâce, lui écrivant : « Votre piété et affection au service du Roi me fait espérer [5] »..., il sera permis

1. Voy. Fagniez, I, 94-98.
2. *Hist. du card. de Richelieu*, 1893, t. I, Préf., p. 7.
3. *Ibid*, t. I, p. 99.
4. *Ibid.*, p. 97.
5. Hanotaux, I, 148.

d'en souhaiter d'autres. Ce n'est pas même ici une politesse banale; c'est une manière de remémorer que servir Dieu et le roi est un devoir, afin de réchauffer le zèle du correspondant. Mais écoutons M. Hanotaux : « Poussé, dit-il, par le hasard dans la carrière ecclésiastique, il trouvait dans la religion le repos de l'esprit tel que le désirait un honnête homme de son temps. Il recherchait dans le triomphe de l'Église l'accomplissement d'un devoir professionnel, enfin il rencontrait dans l'organisation de la hiérarchie catholique et dans l'autorité qu'elle exerçait sur le monde un secours puissant pour sa carrière [1]. » Rien n'est plus vrai; mais est-ce « croire » que de professer une croyance en vue de son utilité?

Regardons-y d'un peu près. Le maître de Richelieu en théologie, c'est l'Anglais Richard Smith, fameux alors, de vie exemplaire et de grande doctrine, a dit son illustre disciple, qui, à la suite de ces leçons particulières, « embrassoit avec une passion fougueuse les doctrines des *philosophes* ». Était-il donc d'un croyant de « brûler les étapes de sa carrière théologique, d'obtenir des dispenses d'âge, d'entrer à Rome diacre et d'en sortir évêque à moins de vingt-trois ans, et de soutenir, déjà mitré, ses actes de théologie [2]? Mais à qui n'appartenait pas à la haute noblesse, il était nécessaire d'être croyant, et il était bon d'être ecclésiastique [3]. Certes, nous ne nous inscrivons pas en faux contre cette affirmation. Nous admettons même qu'à Luçon la vie de Richelieu fut ce qu'elle ne devait pas être à Paris, édifiante : dans un trou de Vendée la robe épiscopale eût mal caché le moindre désordre. Il y remplit assurément très bien ses fonctions officielles : il aimait à faire bien tout ce qu'il faisait; mais il était fort mécontent, nous le savons, de n'être encore qu'un « pauvre prélat crotté [4] ».

Ce qu'on rapporte de lui quand il fut le maître indique bien qu'il vit dans la religion un masque et un instrument de règne. Il déclare que de bons choix sont nécessaires pour les offices où sont appelés les ecclésiastiques, mais il en tolère et même il en provoque d'indignes dans ce métier qui est, a-t-il dit pourtant, « le plus difficile du monde [5] ». C'est un des meilleurs prêtres du temps qui avoue que « ce qui se fait de plus mal est fait par les ecclésiastiques [6] ». Bien pis, ceux dont il s'entoure personnelle-

1. Hanotaux, p. 96.
2. *Ibid.*, p. 77, 61, 84.
3. *Ibid.*, p. 98.
4. G. d'Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue*, 1887, t. III, p. 244.
5. Voy. son *Testament politique*.
6. Le vénérable Bourdoise. Voy. G. d'Avenel, III, 330.

ment sont les pires de tous par leur parole et par leur vie [1]. Le docteur Mulot a été un de ses maîtres : il a assez d'affection et de confiance en lui pour en faire son confesseur; mais est-ce bien « confiance » qu'il faut dire? il en fait tout ensemble son fou, et, dans cette étrange alliance, c'est le fou qui domine. Sur leurs entretiens couraient des anecdotes piquantes, celle-ci entre autres : — Combien faut-il de messes, demandait ce singulier pénitent, pour tirer une âme du Purgatoire? Vous ne le savez pas? Eh bien, il en faut autant que de pelotes de neige pour chauffer un four [2]. — L'histoire n'est peut-être pas authentique : elle a été contestée; mais la légende parfois donne bien la physionomie de l'homme. Rabelais nous est mieux connu par elle que par ses plus exacts biographes. Elle lui a beaucoup prêté. Dira-t-on qu'il mourut insolvable?

Les actes de Richelieu prêtent aussi à la légende. C'est un fait que, voulant récompenser le violon Maugras, il lui donne un monastère, et ce fait n'est pas une exception : d'autres musiciens sont payés de la même monnaie [3]. Ce chrétien douteux goûtait fort Montaigne et acceptait de Mlle de Gournay, fille adoptive du sceptique, la dédicace d'une édition de ces *Essais* qui détournaient tant d'âmes de la piété [4]. On ne cherchera pas apparemment dans les actes politiques de Richelieu des preuves de sa foi. Quand il ouvrait des séminaires pour l'instruction des aspirants à la prêtrise, c'était comme des écoles régimentaires pour la milice sacrée, servante en même temps que maîtresse du pouvoir royal. Quand il consacrait le royaume à la Vierge Marie, c'est qu'il avait pris le vent et compris avec son flair supérieur que cette marque éclatante de dévotion le ferait bien venir, et le roi avec lui, de populations attachées surtout aux croyances parasites dont l'Église a de si bonne heure enjolivé le christianisme. C'était un passeport pour tant d'autres mesures moins propres à recevoir un favorable accueil. On a remarqué que de tous les abus qu'il eût fallu extirper il était lui-même un des plus grands. Le Saint-Siège n'admettait pas qu'un cardinal administrât un ordre religieux, et il en administrait plusieurs. Il se passait de Rome avec une désinvolture surprenante. Il pratiquait sans mot dire ces libertés gallicanes qu'il répudiait en théorie. L'action silencieuse, c'est le des-

1. G. d'Avenel, III, 249, 330-334.
2. Guy Patin, *Lettres* 304 et 451. 13 avril et 2 juin 1657. T. II, p. 297; III, 78.
3. G. d'Avenel, III, 324.
4. Mém. mss. de Hugues de Salins, médecin, communiqués à P. Paris par Feuillet de Conches. Voy. *Commentaire de P. Paris à Tallemant*, II, 100.

potisme; mais encore faut-il préparer les voies, et il n'y manquait point. Sa tendance s'accuse dans un livre publié sous son inspiration, *Le nonce du pape françois* [1].

Ces échappées d'indépendance ecclésiastique, pour nombreuses qu'elles fussent, étaient possibles alors parce que l'État et l'Église se sentaient sûrs l'un de l'autre. Il est certain que, de nos jours, il suffirait de beaucoup moins pour mettre le feu aux poudres. Mais il est hors de doute qu'en matière de religion et même de morale, ce despote qui « n'avait rien d'un apôtre [2] », fut du moins un apôtre de tolérance. Il le fut hors du royaume et dans le royaume. Au dehors, rien de plus naturel et de plus traditionnel : l'hérésie ne l'y gênait point; nos rois avaient toujours suivi d'un œil sans colère les hérétiques de tout pays et les infidèles ottomans. Au dedans il eut plus de mérite, puisqu'il dut soutenir contre le protestantisme français une lutte acharnée. Tyrannique en administration, il est libéral en doctrine, forçant les contradictoires à vivre d'accord, coupant court par un ordre formel aux querelles des jésuites avec le Parlement, et les faisant attaquer par les gallicans, en même temps, assure-t-on, que les jansénistes par les sceptiques [3]. Il est chez nous un des fondateurs de la liberté de conscience, et c'est à son grand honneur, parce qu'il est un prince de l'Église et parce qu'il dut résister à la poussée populaire dans le sens opposé. La multitude applaudissait aux persécutions, aux procès de sorcellerie; pour le blasphème les mœurs étaient plus dures que les lois. Ce n'est point par la politique que la foule peut arriver à la tolérance, c'est par le scepticisme, et elle en était alors à cent lieues.

Il fallait donc que Richelieu fût un esprit bien libre pour marcher si fort en avant de ses contemporains. Sa vie, ses mœurs, ses actes, ses idées telles que nous les y voyons comme dans ses écrits, tout porte à penser que malgré la réserve obligée de son langage, il fut un prêtre comme on en avait tant vu au XVIe siècle, comme on en vit tant encore au XVIIe, qui n'avaient qu'un très léger bagage de croyances et pour qui ce qu'ils en affichaient était surtout un costume obligatoire et comme un passeport ou un passe-partout.

Ce qui surprend, c'est que le profond cardinal n'ait pas vu ce qu'il y avait sous le libertinage et entrevu le souterrain travail de

1. G. d'Avenel, III, 132, 360, 367.
2. *Id.*, p. 359.
3. Voy. Voltaire, éd. Beuchot, t. XVIII, p. 238; H. Martin, t. XI, p. 240, notes; Ch. Giraud, *Œuvres mêlées de Saint-Evremond*, t. I, p. CXXXIX-CLIX; Hanotaux, I, 112.

taupe qui devait, quelque jour, soulever le sol contre la foi. Du déluge après lui aurait-il eu aussi peu de souci que plus tard Louis XV? Les épicuriens qui nient presque tout, ne l'inquiètent point : ils observent le respect extérieur; hommes frivoles, ils ne font plus ni scandale public ni bruit, ils s'amusent en silence ou en plaisantant. A peine daignait-il remarquer que le spiritualisme était fort mal défendu et que, en particulier, Garasse, le grand champion, avait discrédité la cause. Comme leurs contemporains, ces libertins ingrats détestaient le despote; mais ils sentaient confusément que plus dur eût été pour eux le joug du fougueux jésuite, s'il eût détenu le pouvoir, ou même du minime, du « très minime » Mersenne [1]. Ceux qui pensaient par eux-mêmes n'étaient pas pour Richelieu des ennemis, s'ils se bornaient à penser. Dans la philosophie de Descartes, il voyait sinon la servante, du moins l'auxiliaire encore de la théologie et de la religion, qu'il prisait surtout à ce titre, comme un levier politique à nul autre pareil. Il les servait pour s'en servir. Moins acceptables à ce point de vue, les libertins profitaient, eux aussi, de cette largeur d'esprit.

II

Ils se recrutaient à la fois dans le monde et parmi les hommes d'étude, de savoir. Les ignorants, qui sont le grand nombre, aiment les croyances toutes faites. Guy Patin semble bien regarder l'étude comme une préparation à l'incrédulité : « J'appris hier, écrit-il, la mort de M. Ravaud. Dieu veuille avoir son âme, s'il en avait une; *erat enim bibliopola*, et de ces gens-là tout est à craindre [2]. » Il est naturel, en effet, que le savoir, qui exerce et mûrit le jugement, dispose à l'indépendance, voire, si l'on se sent imposer les opinions consacrées, à la révolte. Or sous un ministre tout-puissant, qui ne supportait pas qu'on lui fût un obstacle, un embarras, une gêne, le vent de la révolte souffle un peu partout : contre les dogmes chrétiens, contre Descartes novateur, contre Aristote, chef de file des arriérés, contre Malherbe faisant de la raison la loi de la poésie, contre la morale même, qu'on impose comme obligatoire, quoiqu'elle n'oblige pas en d'autres parties du globe. Non pas que les libertins soient tous aussi vicieux qu'on l'a dit; mais faire parade du vice est encore une forme de la révolte, en même temps qu'un travers bien français.

1. Mot de Voltaire, *Dict. philos.*, art. Athéisme.
2. L. 726. 20 oct. 1666. III, 621.

On veut qu'ils n'eussent point d'idées communes. Ce serait même chez eux le défaut de la cuirasse, par où ils parurent peu redoutables. Sur ce point comme sur tant d'autres on les juge mal : ils sont en parfait accord sur le scepticisme, l'empirisme, e culte de la nature, la soumission à ses lois, l'admiration des *Essais*, devenus le bréviaire des honnêtes gens. Ils ont des partis pris, ils se rallient momentanément autour d'une idée ou d'un nom. Par exemple, ils s'engouent de Julien l'Apostat, ennemi du christianisme. Déjà Montaigne avait vanté ses mérites. A leur tour le célèbrent Naudé, La Mothe le Vayer. Ils le déclarent « fort légal, homme de bien moralement et grand politique ». Le leur reproche-t-on? La réplique est prête : « Les dévots disent toute sorte de bien de Marie Stuart, dont la conduite n'était pas dans les règles [1]. » Ce qui les rapproche surtout et les protège, c'est qu'il était du bel air d'afficher l'impiété et de faire l'esprit fort. Sans douter de tout, dit Malebranche, on ne pouvait passer pour habile et galant homme. Licence, incrédulité, tel est le ton de la littérature durant tout le règne de Louis XIII; tel il sera encore durant toute la minorité de son successeur [2]. Pourtant, malgré cette communauté d'idées, de mœurs et parfois de dangers, les libertins ne formaient pas une secte. C'eût été accepter une règle et leur caractéristique fut toujours de n'en subir aucune. Point de centre chez eux, point de discipline, point d'école; des coteries plutôt. L'émiettement est fâcheux sans doute; mais sous Richelieu il était une sauvegarde.

Période effacée, c'est évident; non toutefois sans importance dans l'histoire du libertinage. Que trouve-t-on à la source des plus grands fleuves, sinon un mince filet d'eau? Nous verrons grossir le filet, s'élargir le fleuve qui, au XVIIIe siècle, débordera de son lit si prodigieusement élargi. Pour l'heure, l'inflexible fermeté du pouvoir royal, disons mieux, ministériel, contient tout le monde : les persécuteurs toujours prêts à partir en guerre; les persécutés, dont les plus généreux et les plus braves — des exceptions naturellement — ne reculeraient pas devant le martyre. Les uns et les autres rongent leur frein, en maudissant le tyran cruel; mais, condamnés au recueillement, ils se recueillent, et, à côté des frivoles incorrigibles, on verra bientôt des hommes sérieux et doctes qui seront l'honneur de ce libertinage trop décrié.

1. *Naudæana*, p. 98.
2. Voy. Bouillier, *Hist. du cartésianisme*, t. I, p. 28.

III

Ce n'est pas sur le trône qu'il en faudrait chercher le plus haut représentant, mais c'est bien près du trône. Louis XIII, élevé par une mère de cerveau étroit, dévote et superstitieuse, lui ressemblait à ses heures et selon son caprice. Ses mœurs, on le sait, restèrent généralement chastes, presque jusqu'au ridicule. Il en était autrement de son frère Gaston, duc d'Orléans, naguère encore duc d'Anjou. En sept ou huit mois, son gouverneur, le comte du Lude, avait exercé avec un plein succès sur lui sa pernicieuse action. Ayant toujours gardé l'esprit « un peu page », comme disait Tallemant, il se divertissait de farces grossières, d'escapades nocturnes; il courait les tripots en compagnie du comte de Brion et du baron de Blot. On le rencontrait « avec sa main dans ses chausses, son chapeau en gloriot et sifflant à son ordinaire », moins semblable à un prince qu'à un polisson des rues. Régularisant ses désordonnées pratiques, il avait institué un « Conseil de vauriennerie », dont son jeune frère le comte de Moret était le grand prieur, et l'abbé de Rivière « le grand monacal [1] ». Ce sont là, quoi qu'on en dise, jeux de prince, et même de prince bon croyant ; les exemples abondent. Mais Gaston d'Orléans, « doué de mille qualités de l'esprit et de pas une de celles qui tiennent au cœur et au caractère [2] », avait-il la foi de la plupart des siens? Jusqu'ici rien n'autorisait à en douter. Une lettre inédite de lui, conservée à la bibliothèque de l'Institut, établit que ce « vaurien » royal était en outre libertin par les idées. Cette lettre est trop précieuse et trop inconnue pour qu'il soit possible de ne pas la transcrire ici.

A nostre féal Blot.

Nostre féal, j'ay creu, comme homme pieux que je suis devenu depuis peu, estre obligé de vous escrire ces lignes pour vous exhorter à la conversion par l'exemple de Praslin, lequel ayant tousjours mal vescu, s'est converty par un accident bien estrange. C'est qu'estant couché dans un meschant logis près de Guise, la nuit il lui apparut un homme qui luy tira son rideau, auquel Praslin demanda qui il estoit. Il luy respondit : Je suis Charles Gobelin. Et bien, Charles Gobelin soit, laisse-moy dormir, dit Praslin. L'autre luy dit : Prie Dieu. Praslin luy dit : Veux-tu que je prie Dieu pour toy? L'autre luy respondit : Non, car

1. Voy. Bernardin, *Tristan L'Hermite*, p. 126, qui donne les sources, et V. Fournel, *La littérature indépendante et les écrivains oubliés au* XVIIe *siècle*, p. 156.
2. Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, III, 504.

je suis damné. Praslin luy dit : J'en suis bien aise. L'autre luy dit : Tu l'es aussy. Et Praslin lui demanda si l'on brusloit en enfer. L'autre luy dit que non et que l'on estoit privé seulement de la veuë de Dieu. Sur quoy Praslin luy dit que s'il n'y avoit que cela, il s'y accoustumeroit bien. Cependant l'esprit se mit sous sa couverture et commencea à souffler contre Praslin et Praslin contre luy, puis il luy tira sa couverture, sur quoy Praslin appela ses valets, lesquels venant au secours, un fust tiré par l'esprit par les jambes à la vache morte dans la cour. Ensuitte de quoy l'esprit battit les palfreniers et parut en figure si hydeuse que deux chevaux s'en desbatirent tant qu'ils en sont morts. Le lendemain, Praslin envoya quérir le curé du village, qui luy dit que, depuis trois mois, il s'estoit pendu un nommé Charles Gobelin dans cette maison, et que, depuis, il y revenoit des rabateurs. Sur quoy Praslin allast à Nostre-Dame de Liesse. Et s'est entièrement converty. Je vous convie à en faire de mesme. Faictes mes baisemains aux dames.

GASTON [1].

Qui écrit sur un tel sujet de ce ton ironique et gouailleur est fort suspect de mécréance, et le choix du familier auquel il adresse cette communication piquante transforme le soupçon en certitude. César de Champigny, baron de Blot (mort en 1655), servait comme de trait d'union entre les seigneurs débauchés, courtisans de son maître, et les lettrés libertins dont s'entourait Richelieu. Hébergé, salarié par le frère du roi, il lui plaisait et au cardinal pareillement, car il était si bien doué qu'on l'avait surnommé « l'esprit »; Scarron l'appelait « l'antipode du sot [2] ». Mme de Sévigné disait de ses vers, chansons, facéties, contes, rébus, toujours très gaillards, quand ils ne sont pas obscènes : « Ils ont le diable au corps, et c'est dommage qu'il y ait tant d'esprit [3]. » De là ses relations avec les hommes les plus spirituels de son temps, Voiture, Marigny, Chapelle, Bachaumont, Saint-Pavin. Insolent non moins qu'indécent, il chansonnait son prince comme un simple mortel. Plus tard, avec Marigny, il promettait de répartir cent cinquante livres entre ceux qui couperaient le nez, une oreille à Mazarin, lui crèveraient un œil, le feraient eunuque [4]. De Blot à ce ministre c'était une vengeance personnelle : Mazarin, donné par lui à Richelieu, avait eu le mauvais goût d'oublier un service auquel il devait sa fortune. Quand des vers mordants lui eurent rafraîchi la mémoire, il put

1. Bibl. de l'Institut. Liasses détachées. Document communiqué par l'obligeant bibliothécaire, M. Ludovic Lalanne.
2. *Recueil des épistres en vers burlesques de M. Scarron*. Paris, 1656.
3. Lettre du 1er mai 1671.
4. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. v.

bien accorder au mécontent une pension, il ne put pas lui imposer silence. La rancune inspirait heureusement ce poète dont les autres poésies nous paraissent fades. Son esprit, d'ailleurs, était sur ses lèvres plus qu'au bout de sa plume. Bon vivant, buveur solide, grand débauché, il ne croyait pas, selon Tallemant, à beaucoup de choses [1]. Quand il mourut à Blois, chez ce mobile Gaston, qui ne l'était pas du moins en son amitié, on peut admettre ce que disent Chapelle et Bachaumont, que « ses derniers moments furent d'une âme sensée »; mais il avait eu à revenir de loin : « Ses impiétés étaient les plus insolentes du monde [2] ». Saint-Pavin, dans l'épitaphe qu'il lui a consacrée, permet d'entrevoir ce qu'était Blot avec ses intimes :

Ci gît un docteur peu commun,
Qui peu savant, mais fort habile,
Prêcha souvent, jamais à jeun,
Et comprit tout, hors l'Évangile...
Du présent il a dit merveille;
Du futur ce qu'il a pensé
Ne s'est révélé qu'à l'oreille;
Mais chacun tient pour vérité
Que jamais il n'en a douté [3].

Sur ce terrain des croyances, le maître et le serviteur ne durent guère se contrarier. Nous devions ici donner le pas sur tous les autres libertins au second fils de Henri IV, qui entraînait après soi son satellite. Revenons maintenant à Richelieu, vrai centre de cette période.

IV

Ses courtisans sont légion parce qu'il est puissant; mais ses adversaires sont nombreux aussi, parce qu'il fait obstacle à bien des visées ambitieuses. Ceux-ci se cachent, en général, pour parler comme pour agir, quoiqu'ils appartiennent à la noblesse : la moindre résistance, sous ce despotique régime, exige des reins forts.

Un Gascon des environs de Tarbes se détache de ce groupe hostile et paraît y avoir tenu un des premiers rôles, peut-être le premier. Il eut maille à partir successivement avec les deux cardinaux-ministres. Louis d'Astarac, marquis de Marestang, vicomte

1. Tallemant, II, 301. *Comment.*
2. Tallemant, II, 302, *Comment.*
3. Voltaire, éd. Beuchot, XIX, 304.

de Fontrailles (mort en 1667), ami de Cinq-Mars, était bossu par derrière et par devant, spirituel comme la plupart de ceux qu'afflige cette difformité, malin par représailles contre l'humanité moqueuse, et notamment contre Richelieu qui l'avait plaisanté sans délicatesse. Mêlé aux intrigues de cour contre un si redoutable ennemi, il a laissé de ces misères une relation de quelque intérêt. Lorsque Gaston et Cinq-Mars l'eurent envoyé en Espagne, négociateur de leur trahison, il était trop avisé pour ne pas les en détourner aussitôt que les choses allèrent mal, et pour ne pas s'échapper prestement de Narbonne au moment où l'on y appréhendait au corps la proie de l'échafaud, M. le Grand et son ami de Thou [1].

Sous la Fronde, il devait reparaître dans la cabale des importants, mais à un rang inférieur. Mazarin l'admonestant sur certaines « débauches » (1648), il répondit non sans fierté que si lui et ses compagnons avaient failli, le Parlement ferait leur procès, et comme c'était alors un crime, à la cour, de nommer cette compagnie, il fut exilé. Ses amis obtinrent bientôt son rappel du politique Italien, qui ne nourrissait point de ressentiments inutiles. Fontrailles était à vendre, il trouva acheteur. Son caractère n'était pas à la taille de son esprit [2].

Il comptait parmi les esprits forts du Marais [3]. Blot l'a signalé plus d'une fois dans ses vers comme libertin et mécréant accompli, comme gourmet aussi, ce que confirment Chapelle et Bachaumont, reconnaissants de la bonne chère qu'on faisait chez lui [4]. Mme de Motteville, qui se pique de dévotion, en sa qualité de suivante d'Anne d'Autriche, le traite fort durement : « Il empoisonnoit d'athéisme tous ceux qui le pratiquoient familièrement, car dès lors la cour n'étoit que trop infectée de ces sortes d'esprits libertins qui sont toujours cause de beaucoup de maux [5]. »

Ce qui fit de lui, durant quelques années, un chef de groupe, c'est qu'au charme de son esprit il joignait la générosité, avec toutes les qualités sociables de « l'honnête homme », ainsi qu'on disait dès lors. Nommons quelques-uns de ses amis : le marquis de Matha, Matas ou Matta; les contemporains négligeaient fort toute orthographe. Ce seigneur gravement malade et contraint à écouter les exhortations d'un prêtre, disait : « Je donnerais dix

1. Voy. G. Patin, L. 88, 22 août 1647. I, 141.
2. *Mémoires* de Mme de Motteville, éd. Riaux, t. II, p. 196-198.
3. Tallemant, II, 67, note.
4. *Voyage de Chapelle et Bachaumont,* éd. Ch. Nodier, 1825, p. 36. (Collection des petits classiques français.)
5. *Mémoires,* II, 197.

mille écus de bon cœur pour être aussi sot que cet animal-là [1]. » Puis Bardouville, gentilhomme normand, habile et circonspect à ce titre. Son fils, plus franc d'allures, aurait, selon M. de Saint-Ibal, besoin d'entraves quand on le baptiserait, sans quoi il regimberait contre l'eau bénite [2]. Enfin, M. le comte de Soissons. Retz nous apprend qu'il lui fallut sa retraite de Sedan pour prendre « quelque teinture de dévotion ». Son rang princier l'eût mis à la tête du groupe, si l'esprit, même en ce siècle aristocratique, n'eût pris, à l'occasion, le pas sur la naissance [3].

V

Terrorisés par la politique faucheuse de la robe rouge, ces adversaires, on le voit, avaient conservé dans l'ordre religieux la liberté de leurs propos. Plus hardis encore étaient les familiers de Richelieu. Autour d'un cardinal si tolérant à cet égard devaient graviter des prélats médiocrement respectueux des dogmes imposés. Tel était Éléonor d'Estampes de Valençay, évêque de Chartres (vers 1589-1651). Il avait fait pour plaire tout ce qu'il fallait, même un peu plus. Le premier, il s'était rendu en camail et rochet auprès du cardinal devenu ministre dirigeant, pour le saluer et lui donner du « Monseigneur [4] ». Sur cette platitude courtisanesque, Louis XIII avait risqué une plaisanterie grossière, comme on les aimait alors, et qu'on peut lire dans Tallemant [5]. C'est Tallemant aussi qui nous dit comment mourut cet oint du seigneur, dont l'historien de Reims a fait l'éloge, tout en avouant qu'il laissait de grosses dettes [6]. Dans ses mains défaillantes il tenait un chapelet de marrons. Son confesseur lui représentait qu'il allait rendre ses comptes à Dieu. Après l'avoir écouté patiemment, le prélat moribond lui dit tout bas à l'oreille : — Le diable emporte celui de nous deux qui croit rien de tout ce que vous venez de dire [7] ! — Pour laver sa mémoire de cette impiété finale, il n'y aurait vraiment qu'un moyen, mais par trop commode et trop souvent employé : ce serait de contester la véracité de Tallemant.

1. *Comment.* à Tallemant, VI, 78 ; cf. *Lundis*, V, 229.
2. Retz, I, 141, note 3. (Éd. des grands écrivains.) Sur Henri d'Escars de Saint-Bonnet, seigneur de Saint-Ibal, voy. Tallemant, II, 41, n. 1.
3. Retz, I, 128.
4. *Mémoires de Montchal, archevêque de Toulouse*, t. II, p. 229. On ne donnait pas du monseigneur alors aux évêques.
5. T. II, p. 465.
6. Marlot, *Histoire de la ville de Reims*, 1846, t. IV, p. 596.
7. Tallemant, II, 459.

Pénétrons plus avant dans la domesticité de Richelieu. Nous y trouvons Guillaume de Bautru (1588-1665), bien apparenté, très riche, très spirituel. Il se dépensait en saillies orales, dont il ne gardait rien pour ses vers. Complaisant par-dessus tout et adulateur, menteur par conséquent, il était si connu pour tel que Marigny disait : « Il est né d'une fausse couche, il a été baptisé avec du faux sel, il ne logeait jamais que dans les faubourgs, il passait toujours par de fausses portes, il cherchait toujours des faux-fuyants, il ne chantait jamais qu'en faux-bourdon. » Mais Richelieu aimait trop la flatterie pour goûter la franchise et la dignité de caractère. Ce fut heureux pour Bautru, qui en manquait absolument. Le fou L'Angely le traitait comme un de ses pareils. Les coups de bâton qu'il reçut plus d'une fois n'empêchèrent point ce bouffon en faveur de devenir introducteur des ambassadeurs, conseiller au Grand Conseil, maître des requêtes, surintendant de Monsieur, ministre plénipotentiaire en Flandre, en Angleterre, en Savoie, et comte de Serrant [1].

Tous ces honneurs, toutes ces charges, il les obtenait quoique libertin avéré dans les deux sens du mot. C'est à lui qu'appartient la célèbre repartie si souvent attribuée à Piron. Un jour qu'on s'étonnait de le voir tirer son chapeau au Saint-Sacrement : « Nous nous saluons, dit-il, mais nous ne nous parlons pas. » Sa réputation d'incrédule devait être bien établie, car, comme il montrait le crucifix au juif Lopez [2], en lui disant : « Voilà de vos œuvres! — Hé! répondit le fils d'Israël, c'est bon à ces messieurs de s'en plaindre; mais vous, de quoi vous avisez-vous? » Ce qui n'empêchait pas Richelieu de préférer la conscience d'un Bautru à celle de deux cardinaux de Bérulle [3]. Le propos est vif, sortant d'une telle bouche, et touchant un homme qui avait bien des orgies à se faire pardonner; mais le gentilhomme savait les rendre discrètes. Il avait pour maxime qu'il faut coudoyer les plaisirs, non s'y abandonner. Seulement il coudoyait ferme, car il avait accoutumé de dire qu'honnête homme et bonnes mœurs ne s'accordent pas ensemble [4].

On a fait de Bautru « une espèce de Gorgibus, soignant avec une égale sollicitude sa cave et sa bibliothèque [5] ». Gorgibus, en tout cas, qui vint de bonne heure à résipiscence et passa les der-

1. Voy. Saint-Simon, ann. 1711, éd. Hachette in-12, t. VI, p. 165; Hipp. Babou, notice sur Marigny, dans *les Poètes français* d'Eug. Crepet, t. II, p. 612.
2. De ce Juif on peut voir l'historiette dans Tallemant, II, 187.
3. Tallemant, II, 319, 320.
4. C'est Saint-Évremond qui lui attribue cet apophtegme, voy. *Œuvres mêlées*, II, 284.
5. R. Grousset, *Œuvres posthumes*, p. 113.

nières années de sa vie — de longues années — dans sa belle maison en Anjou [1]. Son grand protecteur, alors, était mort.

VI

Bien plus avant encore dans les bonnes grâces de Richelieu était Le Métel de Boisrobert (1592-1662). Il eut moins de mérite que de faveur, et ces mérites étaient de ceux qui s'évaporent. Lui-même il s'appelait « un grand dupeur d'oreilles ». La plupart des contes qu'il débitait « d'un ton de bête endormie [2] », ont passé au théâtre, et il contrefaisait les gens avec un art infini vraiment comique. D'ailleurs serviable, surtout envers les gens de lettres, « ardent solliciteur des muses incommodées », disait Richelieu, il était devenu le distributeur aux lettrés des largesses de l'Éminence, en qui il pouvait voir un confrère. Aussi habile à écrire qu'à parler, il peut être tenu pour le premier, après Scarron, dans la satire galante, et il composait jusqu'à trente-huit pièces de théâtre. Il leur dut, quel qu'en fût le prix, l'honneur périlleux de collaborer, lui cinquième, à celles du maître, et de prendre rang parmi les fondateurs de l'Académie, qu'il reçut même quelque temps à son logis. Sa société réjouissante était si nécessaire au cardinal, que Citois, premier médecin de celui-ci, jugeait toutes les ordonnances et drogues inutiles à la santé de son illustre client, si l'on n'y mêlait « une ou deux drachmes de Boisrobert ». Dans la dernière maladie de Richelieu, ne sachant plus à quel saint le vouer, il lui délivrait l'ordonnance suivante : « *Recipe* Boisrobert ». Or *recipere* Boisrobert, c'était le rappeler de l'exil, où il se morfondait alors pour des causes mal connues.

La disgrâce de ce Triboulet, de ce L'Angely d'un prince de l'Église dont il avait beaucoup obtenu [3], ne devint définitive que sous Mazarin. Des jurements au nom de Dieu, dont il assaisonnait ses pertes d'argent au jeu des fameuses nièces, servirent de prétexte à l'oncle, à Monsieur et au Roi qu'il amusait, pour céder à la pression de la reine mère et du P. Annat, confesseur de Louis XIV. Ce jésuite poursuivait de sa rancune personnelle le facétieux ecclésiastique qui faisait, en le contrefaisant, rire de lui toute la cour [4].

1. Saint-Simon, VI, 225.
2. G. Patin, L. 271, 21 juin 1655. II, 179.
3. Urbain VIII avait donné l'exemple à Richelieu; Boisrobert, non encore engagé dans les ordres, avait reçu de ce pape le prieuré de Nozay en Bretagne (1630).
4. G. Patin, L. 271, *loc. cit.*; *Correspondance de Madame* (la Palatine), 7 sept. 1718, éd. Brunet, I, 462.

S'il faut en croire la Princesse palatine, ce qu'Anne d'Autriche reprochait à Boisrobert, c'est son impiété. Il est dévot, disait Conrart, comme ce bon prélat dont parle Tassoni, qui, au lieu de lire son bréviaire, jouait des bénéfices au trictrac. De lui-même nous tenons l'aveu de ses sentiments négatifs à l'endroit de la religion :

Tu n'as pas menti par ta gorge,
Mais par ta main en ce seul mot
Où tu m'as traité de dévot,
Car tu ne m'as pas fait connaître
Qui je suis, mais qui je dois être [1].

— M'appelant Métel, disait-il, je pourrais me faire descendre de Metellus. — Pas de Metellus Pius, au moins! — lui fut-il répondu [2]. — Vous passez partout, lui disait une femme, pour un impie, pour un athée. — Lui arrivait-il parfois de dire la messe : — Voilà, s'écriait Mme Cornuel, toute ma religion évanouie. — On prétendait sa chasuble faite d'une jupe de cette Ninon qu'il nommait « sa divine [3] ». « Prêtre qui vivait en goinfre, fort déréglé et fort dissolu [4] », il n'eut jamais le sentiment des plus essentiels devoirs de son état. Dans ses dernières années, comme il allait dîner chez des amis, on l'arrête au passage pour administrer un mourant. Mais il craint de manger son potage froid. Il expédie donc lestement l'affaire. — Mon camarade, dit-il, pensez à Dieu, et dites votre *benedicite*. — Puis, sans plus de façons, il détale et disparaît. Quand sonna pour lui l'heure dernière, la Reine lui envoya des prêtres. Il ne refusa point de les écouter. — Oui, mon Dieu, murmura-t-il en joignant les mains, je vous demande pardon et j'avoue que je suis un grand pécheur; mais vous savez, mon bon Dieu, que l'abbé de Villarceaux est encore plus méchant que moi [5]! —

Méchant, comment l'entendait-il? Faisait-il allusion au vice honteux qui le détournait des indications de la nature? On peut en douter, car malgré les souvenirs bibliques des vengeances célestes, il paraît n'avoir vu là qu'un péché très véniel. Sur ce sujet scabreux où la calomnie se donne volontiers carrière, force est avec

1. Épître à M. Du Pin, dans la notice de M. Hippeau sur Boisrobert, *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1852, p. 420.
2. Tallemant, II, 411, n. 3.
3. *Ibid.*
4. G. Patin, L. 271. 8 juin 1655.
5. *Corresp. de Madame*, 7 sept. 1718, éd. Brunet, I, 461.

lui de croire à la médisance, car les témoignages abondent[1]. Après Ménage, qui s'est fait l'écho des médisances[2], Faret rapporte l'opinion très accréditée que Boisrobert « feroit des leçons aux Grecs de leur amour[3] ». Ninon lui écrivait : « Je pense qu'à votre imitation je commencerai à aimer mon sexe[4]. » On disait que les laquais de ce prêtre indigne n'étaient pas faits pour la potence, qu'ils n'avaient que le feu à craindre[5]. Une histoire courait de certains coups de pied reçus par un d'entre eux, d'où grande fureur de leur maître. — Il a raison, disaient les gens, cela est bien plus offensant pour lui que pour les autres[6]. — Au lieu de se défendre contre les reproches qu'on lui adressait parfois directement, l'incorrigible plaisant renvoyait aussitôt la balle : — J'irai me renfermer chez les jésuites pour rétablir ma réputation[7]. — Auprès de Ninon, le cynisme remplaçait la malice. — Au moins, lui disait-elle, je ne voudrais pas de laquais. — Et lui de répondre : « Vous ne vous y entendez pas, c'est le ragoût[8]. » — De circonstances atténuantes on n'en voit qu'une, le nombre trop grand de ceux qui, dans la société de ce temps, doivent brûler comme lui au feu de Gomorrhe. Son dernier biographe, M. Hippeau, croit qu'il mourut dans l'impénitence finale. Il y a pourtant une version de mort chrétienne. C'est dans l'ordre.

VII

Avec Richelieu, quoi qu'on en puisse penser, il n'était pas nécessaire d'être ami ou ennemi : on pouvait rester neutre. Tel paraît avoir été Jacques Vallée des Barreaux (1600-1673), qui n'aimait pas à se compromettre. Plutôt que d'être un satellite, il préféra devenir le centre d'un système secondaire autour duquel gravissent des astres d'infinitésimale grandeur. Ses affinités d'esprit avec Boisrobert sont cause que le nom de l'un vient aux lèvres quand on prononce celui de l'autre.

1. Pourtant on a trouvé moyen de calomnier même Boisrobert : on lui attribue, quoique signés de son frère le sieur d'Ouville, les *Contes aux heures perdues*, où est largement mis à contribution *le Moyen de parvenir*. M. Hippeau, qui les rend à leur véritable auteur, refuse de croire aux accusations infamantes.
2. *Requête des dictionnaires*, *Menagiana*, Tallemant, V, 243, *Comment.*
3. Tallemant, II, 432, *Comment.*
4. *Ibid.*, p. 413.
5. *Ibid.*, p. 405, n. 1.
6. *Ibid.*, p. 413.
7. P. Paris n'a pas compris la cinglante ironie de cette réponse; il l'a prise au sérieux. Il devait pourtant connaître les bruits qui couraient sur les mœurs des jésuites, et notamment du P. Bouhours, un des plus célèbres d'entre eux.
8. Tallemant, VI, 11, n. 2.

Fils d'un conseiller au Grand Conseil, conseiller lui-même au Parlement de Paris, Des Barreaux était devenu incrédule, selon un malin, pour avoir fréquenté les moines d'Italie[1]. Son vrai maître avait été César Cremonini (1550-1631), péripatéticien de Ferrare, professeur quarante ans à Padoue, « homme déniaisé et guéri du sot », sans aucune piété, n'en voulant pas seulement l'apparence, niant qu'on puisse par les lumières de la raison démontrer l'immortalité de l'âme, niant même, assurait-on, cette immortalité[2]. Théophile non plus n'avait pas été sans action sur cet ami de jeunesse, ami trop cher, à en croire les mauvaises langues, qui aurait excité, étant fort beau, son inavouable jalousie[3]. Mais ses goûts, à lui, étaient ailleurs : il passait pour avoir au faubourg Saint-Victor une petite maison bien aménagée qu'il appelait l'île de Chypre, et l'on dit qu'il fut le premier à détourner du droit chemin Marion de l'Orme. Là se doivent borner les accusations contre ses mœurs : Bayle déclare le tenir d'amis intimes de Des Barreaux, lequel, ajoute-t-il, fut toujours « selon le monde », honnête homme, homme d'honneur, officieux, charitable, de cœur excellent[4]. Une anecdote bien connue vient à l'appui de ces assertions. Rapporteur d'une affaire délicate qui lui donnait de l'ennui, il mande les parties, brûle les pièces en leur présence, et comme elles se plaignent du dommage causé, il les indemnise de cent écus, puis vend sa charge, pour ne plus être exposé à de tels embarras. A cette détermination ne fut pas étranger son goût pour les plaisirs de la table et de la littérature. Épicurien pratique, excellent juge des bons morceaux[5], il composait de jolies chansons, des vers latins même, et il brillait dans la conversation : ses piquants propos faisaient le tour de Paris[6].

De sa liberté reconquise il profitait aussitôt pour se jeter à corps perdu dans les démonstrations et bravades de l'impiété. Sans discuter jamais sérieusement les doctrines, il ne leur était pas moins redoutable : avec la fougue de son tempérament, il entraînait dans le libertinage nombre de « pauvres jeunes gens[7] ». Ses actes confirmaient ses paroles. Il insultait, sinon comme

1. G. Patin, L. 712, 26 mai 1666, III, 598.
2. G. Patin, III, 602; *Naudæana*, p. 55-57, et Additions, p. 182.
3. R. Grousset (p. 87) a prétendu que Des Barreaux avait abandonné Théophile à l'heure des disgrâces; mais les disgrâces commencèrent au plus tard en 1616, et il n'avait alors que seize ans.
4. Bayle, *Dictionn.*, art. Des Barreaux.
5. Voy. Chapelle, Tallemant, IV, 56, 57; P. A. Brun, *Cyrano*, p. 55.
6. Bayle, *loc. cit.*; Ch. Nisard, *Les Gladiateurs de la rép. des lettres*, II, 340, art. Garasse.
7. G. Patin, L. 712, 28 mai 1666, III, 598, 602; *Patiniana*, p. 50, 51.

Polyeucte, à des dieux qu'il n'adorait pas, du moins aux ministres de ces dieux. Un de ses premiers exploits en ce genre fut d'aller avec ses amis faire au P. Garasse descendant de chaire mille avanies, « sans néanmoins, écrit le patient plus sensible au fait qu'à l'intention, me porter aucun coup qui pût m'incommoder aucunement[1] ». Ailleurs, à Montauban, c'est le prêche huguenot que va troubler l'éclectisme anti-religieux de Des Barreaux et de sa bande, par des chansons à boire. Il était huit heures du matin. Les fumées de l'ivresse emplissaient-elles encore les jeunes cerveaux, ou était-ce l'accomplissement de sang-froid d'un projet qu'elles avaient inspiré? D'autres fois, la polissonnerie est individuelle : notre homme jette dans la boue la calotte d'un prêtre qui portait le *Corpus Domini*, pour lui rappeler qu'il ne devait pas rester couvert devant son créateur.

La plus célèbre de ses frasques, c'est son mot dans un cabaret de Saint-Cloud. Y faire bombance le Vendredi Saint, c'était déjà une scandaleuse hardiesse. Sur la table venait d'être servie la fameuse omelette au lard qui sonnait, dans toute orgie ou agape libre, la minute des témérités de la parole. Tout à coup le ciel se couvre, le tonnerre gronde; les convives, ébranlés dans leur impiété, lancent par la fenêtre le plat incongru, et Des Barreaux, plus ferme, de s'écrier : — Voilà bien du bruit pour une omelette! — A ces folies, à ces bravades on risquait fort, et c'est peut-être leur excuse, d'être assommé. Deux braves cordeliers de la Touraine sont mis en fuite par un flot de dits impies et blasphématoires, débités tout exprès pour les effaroucher ou les indigner. Mais les vignes gèlent inopinément, une population superstitieuse y voit le châtiment du méfait, et un départ précipité préserve seul les coupables d'aveugles vengeances. Leur coryphée n'était pas toujours aussi heureux : il connut les coups de bâton.

Son impiété de surface n'allait pas bien au fond. Il n'en voulait point à Dieu, il se contentait de l'oublier, ne réclamant de lui que la réciprocité. Mais dans les limites où il se déclarait incrédule, il était sincère. Déshérité par un oncle avec ses sœurs, il leur disait : — Vous, du moins, vous aurez le plaisir de le croire damné! — La fièvre seule le ramenait à un semblant de foi; à vrai dire, il avait souvent la fièvre. Il croit en Dieu, disait Boursault, quand il est malade[2]. Il composait alors des sonnets de

1. Voy. Ch. Nisard, *Les Gladiateurs*, etc., II, 340, art. Garasse.
2. Ch. Lenient, *Étude sur Bayle*, 1855, p. 4.

sacristie, celui notamment dont on cite volontiers le premier vers :

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité [1].

Dans sa retraite de Châlon-sur-Saône, où il s'amenda, sur la fin, jusqu'à payer ses dettes, il recevait la visite des « honnêtes gens », l'évêque en tête. Garasse dit même [2] qu'il pensait à se faire jésuite. Le public parisien ne connut que tard cette résipiscence définitive, et il en sut peu de gré à cet ouvrier de l'onzième heure : — Le vieux débauché, disait-on, se retranche uniquement ce qu'il ne saurait plus faire [3]. — C'est sur le bruit d'abord faux, et bientôt véritable de sa mort que Guy Patin parle de sa pernicieuse influence sur la jeunesse.

Quels satellites découvrons-nous autour d'un astre de si petite grandeur? D'abord celui de ses oncles qui le devait plus tard frustrer de son héritage, auteur plutôt que lui de ces deux vers accablants pour l'école d'où ils sont sortis :

Et par la raison je me butte
A devenir bête brutte.

Puis Saint-Ibal, le bel esprit, Bardouville au fils impie dès les fonts baptismaux, le comte d'Harcourt, qui faisait dans sa jeunesse, selon Tallemant, « une vie de filou » avec ses deux inséparables Saint-Amant et Faret, trois bons vivants qui vivaient mal et formaient une sorte d'académie à l'italienne, où l'on s'appelait le vieux, le gros, le rond. Ajoutons les convives du Vendredi Saint et de l'omelette au lard : Potel, conseiller au Châtelet, Raincy, l'abbé Picot, enfin Mitton, qui doit à Pascal sa petite part d'immortalité.

Ce trésorier des gardes écossaises, grand joueur, non sans talent d'écrivain, ses amis l'avaient affublé, à cause d'un certain tic, du sobriquet de Mitton d'Utique [4]. Le grand siècle, on le voit, ne dédaignait pas les mauvais calembours. Ne le lui reprochons pas ici : c'était payer de sa monnaie un des plus fertiles faiseurs de bons mots qu'il y eût alors; on aurait voulu un *Mittoniana*, et l'on regrettait le silence gardé à son égard par qui publiait des

1. Ce sonnet, que Bayle déclare beau et Voltaire médiocre, Voltaire veut l'ôter à Des Barreaux pour le donner à l'abbé Lavau (*Siècle de Louis XIV*, éd. Beuchot, XIX, 96). Mais son assertion ne tient pas devant le témoignage de Boursault écrivant à Des Barreaux redevenu valide, pour l'engager à se mieux conduire et lui rappelant ce fameux sonnet. Voy. Tallemant, IV, 60, *Comment.*

2. *Mémoires*, p. 288.

3. Tallemant, IV, 56, et *Comment.* Adrien de Valois, *Valesiana*, Amsterdam, 1694.

4. Lettres nos 5 et 7 de Mathieu Marais, 1727, dans son *Journal et Mémoires.* 1864, III, 470, 476. Marais nous apprend que Mitton vivait encore en 1685.

recueils de ce genre[1]. Mitton est le modèle du « moi haïssable » en qui les *Pensées* personnifient le libertin[2]. « Il croyait en Dieu par bénéfice d'inventaire et avait fait un petit traité de l'*Immortalité de l'ame*, qu'il montrait à ses amis, leur disant qu'il était de la mortalité[3]. » Mais il « couvrait » son moi de formes si gracieuses qu'il avait, malgré sa très bourgeoise naissance, « mérité l'estime des princes et des grands[4] ».

Ne pouvait-on vraiment louer en lui que les formes? Il ne comprenait le bonheur, sa légitime aspiration, qu'en procurant celui des autres, parce que, s'ils sont heureux avec nous, « tous les obstacles sont levés et tout le monde nous prête la main ». Et encore : « Pour être honnête homme, il faut prendre part à tout ce qui peut rendre la vie heureuse et agréable, agréable aux autres comme à soi[5]. » Egoïsme, si l'on veut, mais égoïsme bienfaisant, qui met autrui sur le même plan que nous dans les œuvres de la « charité bien ordonnée », et d'où pourrait sortir, s'il y avait beaucoup de tels égoïstes, le bonheur de l'humanité.

Quant à l'abbé Picot, Tallemant assure qu'il mourut comme il avait vécu, en mécréant. L'historiette est amusante. Pris de maladie dans un village, il réclame le curé. A peine l'a-t-il en face de lui que, le naturel reprenant le dessus, il lui signifie qu'il ne veut pas être tourmenté, ni qu'on lui crie aux oreilles, comme on fait aux agonisants. Le curé se montrant de bonne composition, il lui lègue par testament trois cents livres, un gros denier. Mais voyant son pénitent au plus bas, ce confesseur et légataire d'aventure croit pouvoir servir les intérêts du ciel sans compromettre les siens, et il recommence ses exhortations. L'autre, alors, le tirant par le bras, lui dit : — Sachez, galant homme, qu'il me reste encore assez de vie pour révoquer la donation. — Et c'est à la faveur de cette menace qu'il put rendre l'âme en repos[6].

Bois-Yvon était-il aussi, le Vendredi Saint, au cabaret de Saint-Cloud? Il n'eût pas déparé la compagnie. Gentilhomme qui « avoit ses inclinations dans le fretin », il ne manquait pas de bon sens dans son incrédulité, car, un jour qu'il était malade, certain jeune moine l'entretenant beaucoup de Dieu, il l'interrompit avec bonhomie : — Frère Jean, ne me parle point tant de lui, tu m'en

1. Lettre n° 9 de Marais. *Ibid.*, p. 480.
2. « Le moi est haïssable. Vous, Mitton, le couvrez, vous ne l'ôtez pas pour cela. » (*Pensées*, éd. Havet, art. VI, n° 20.)
3. Voy. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. de 1878, liv. III, t. III, p. 303, n. 4.
4. Marais, Lettre n° 7, *loc. cit.*, p. 476.
5. Voy. Sainte-Beuve, *Portr. litt.*, III, 85 sqq.
6. Tallemant, IV, 46-52.

dégoûtes. — Sa note dominante était l'indifférence et l'abstention. — Dieu, disait-il, est si grand seigneur et moi si petit compagnon, que nous n'avons jamais eu de communication ensemble. — Mais il allait plus loin que ce positivisme vague et avant la lettre, s'il est vrai qu'il tînt fermement notre âme pour mortelle. Dans sa dernière maladie, quand Des Barreaux, moins fixe en ses convictions, lui amena un confesseur : — Il n'est pas de ma croyance — dit-il. Et en plaisantant il ajouta que trente sous lui restaient pour les porteurs qui, dans leur chaise, le mèneraient à la voirie. Il mourut ainsi, et « l'on n'en put obtenir autre chose [1] ».

A cette galerie des amis de Des Barreaux manquerait son principal ornement, si Marion de l'Orme (vers 1611-1650) n'y figurait. Ne rendons pas au chef du groupe trop onéreuse la responsabilité dont on le charge de l'avoir, le premier, mise à mal : cette rare beauté que Retz qualifie rudement d' « un peu moins qu'une prostituée », avait eu, dès sa plus tendre jeunesse, une vocation irrésistible. Ses parents, très considérés en Champagne, essayaient en vain de la confiner au couvent, puis, sur son refus formel, de la marier. Déjà elle professait la religion épicurienne, si fort en honneur aux aristocratiques salons du Marais. Des Barreaux la lui avait enseignée, avec d'autres choses qu'elle était trop désireuse d'apprendre.

La vie libre qu'elle avait adoptée eut deux torts graves : l'extrême mobilité de ses attachements et les sommes considérables qu'ils lui rapportaient ; mais ni l'un ni l'autre ne paraissaient graves alors : pourvu que les attachements ne fussent pas simultanés, ils rencontraient une tolérance extrême, et la vénalité des amours était trop commune pour qu'on y vît un cas pendable. Charles Giraud la montre chez les gens du plus grand monde jusqu'à une date bien plus avancée du siècle, et il donne pour l'excuser d'étranges raisons : Socrate — on le voit dans Platon et Diogène de Laërte — ne trouvait pas mauvais qu'Aspasie reçût les dons de Périclès, et l'argent n'avait pas au temps de Louis XIV la même importance qu'aujourd'hui ; on le répandait à pleines mains, on le recevait sans vergogne [2]. Le premier de ces arguments étonnerait moins sous la plume d'un érudit forcené de la Renaissance ; quant au second, l'apologiste ne s'aperçoit donc pas que, pour blanchir Marion et Ninon, il noircit tout un siècle [2].

Quoi qu'il en soit, Cinq-Mars était sous le charme de la courti-

1. Tallemant, II, 223 et note.
2. *Œuvres mêlées de Saint-Evremond*, I, CCLVII, CCLIX, CCLXVI.

sane au point de la vouloir épouser : déjà l'on appelait Marion « Madame la Grande ». Rendue à sa vocation indépendante et vénale par le supplice du célèbre intrigant, elle plaît à Richelieu plus qu'il n'eût fallu, elle est reçue dans les meilleures compagnies, et, pour n'en citer qu'une, chez les Condé : il ne leur suffisait pas d'aller avec toute la cour goûter chez elle le charme de son esprit et de sa gaîté folle. Peut-on dire, cependant, que pour Marion comme pour Ninon, le scandale a été surtout posthume [1]? C'est trop oublier le mot méprisant de Retz. La vérité est que le XVIIe siècle n'était pas plus scrupuleux dans ses fréquentations que dans ses mœurs.

Nous avons dû donner le pas à cette brillante Laïs sur un dernier ami de Des Barreaux qui n'a d'importance que parce qu'il servit comme de trait d'union entre ce libertin léger, bruyant, effronté, et les libertins plus lourds, plus discrets, plus savants, infiniment plus respectables qui sont, à ce moment du siècle, l'honneur du libertinage.

François Luillier, issu d'une bonne famille de robe, était trésorier de France à Paris, lorsqu'il donna une première marque de son humeur changeante et voyageuse en abandonnant cette charge pour celle de conseiller à Metz, où il courait risque d'être fait prisonnier dans les guerres de Lorraine. Bientôt, du reste, il vendait encore cet office, sans autre dessein, cette fois, que d' « assister Des Barreaux [2] ». Homme au visage chafouin et riant comme Rabelais, avec qui il avait d'autres points de ressemblance, il n'était pas écrivain, mais il recherchait l'amitié de ceux qui tenaient une plume, et il ne regardait pas toujours assez à leurs autres qualités. Certaines de ces liaisons pèsent lourdement sur sa mémoire. Comment lui pardonner, entre autres, ce Bouchard dont les immondes *Confessions* nous apprennent qu'il avait toute liberté de se livrer à ses amours ancillaires dans une sorte de « petite maison » que Luillier s'était fait construire au faubourg de la Chapelle! Dans ce repaire venaient fréquemment des « dames » [3], pour le propriétaire comme pour ses amis. Ne suffisaient à ses appétits ni la jolie servante que ses sœurs, qui le connaissaient, lui envoyaient, chaque année, pour faire ses confitures, ni les autres femmes de sa maison, seules admises à le servir, sous prétexte qu'elles étaient plus propres que les hommes, ni les mauvais lieux où il allait

1. *Œuvres mêlées de Saint-Evremond*, I, CCLVII-CCLIX.
2. Tallemant, IV, 193.
3. Bouchard, *Confessions*.

ouvertement [1], où il menait son fils, ce bâtard né à la Chapelle et qui en portait le nom [2].

Mais ce n'était là qu'une face, très fâcheuse à vrai dire, du personnage. Il avait d'excellentes qualités. Ce fils qu'il débauchait presque naïvement, il l'envoyait jusqu'en Provence prendre les leçons de Gassendi, tant il avait soin de son éducation intellectuelle. On sait le succès de ces soins qui firent de Chapelle le lettré, l'homme de goût sans pareil, l'ami écouté de nos plus grands écrivains. Économe à ce point que Tallemant l'appelle avare, Luillier se montrait libéral avec les gens de lettres et les assistait de sa bourse. Bien plus, ce même Tallemant, qui habitait une des quatre maisons bâties par son Harpagon, nous apprend, sans souci de se contredire, qu'il ne pressurait point ses locataires.

C'était un homme sûr, le seul à qui Gassendi — son maître Ἐπίκουρος, comme il l'appelait — crût pouvoir se livrer. Ils avaient fait ensemble le voyage de Hollande [3], et le prêtre-philosophe ne craignait pas de compromettre sa vertu incontestée en descendant, lorsqu'il venait à Paris, dans la petite maison de la Chapelle [4]. On s'étonnait bien un peu d'une si intime liaison entre deux hommes si dissemblables; mais l'étonnement se dissipait à voir parmi les familiers de l'ancien magistrat d'autres ecclésiastiques bien famés, tels que Marc de Champigny, chanoine de Notre-Dame, et le P. Mersenne; des savants estimés, tels que Saumaise, Peiresc, les frères Du Puy; des lettrés en renom, tels que Balzac et La Mothe le Vayer. De si honorables amis font passer sinon sur Bouchard, du moins sur Théophile et même sur l'Angevin François Guiet (1575-1655), qui disait sans barguigner que, s'il eût été Juif, il en eût rappelé *a minima* de la sentence de Pilate [5]. Guy Patin a eu raison de dire que « la diversité d'opinions ne doit pas dissoudre l'amitié [6] ».

VIII

Maintenant, nous n'avons plus, sous le règne de Richelieu, à parler que de libertins qui n'ont guère à redouter les mauvaises langues. Peu nombreux sans doute, ils prouvent du moins que le libertinage de l'esprit n'est pas inséparable du libertinage des

1. « Ne venez pas me voir demain, disait-il, c'est mon jour de lupanar. » Et le mot qu'il employait était plus cru.
2. Tallemant, IV, 191-193.
3. Le P. Bougerel, *Vie de Pierre Gassendi*, p. 24, 37, 38.
4. Bouchard, *Confessions*.
5. Tallemant, IV, 193.
6. L. 393. 25 fév. 1641. II, 581.

mœurs. Ils sont, répétons-le, l'honneur de l'école épicurienne. On se les représente formant les simples et obscures réunions de Gentilly, les uns habitués du lieu, les autres qui y viennent priés et plus rarement.

Dans notre faubonrg actuel de Gentilly, qui était alors la pleine campagne, Gabriel Naudé (1600-1653) possédait une bicoque où il venait avec quelques familiers se reposer du bruit de Paris. Médecin, mais plus philosophe que médecin, protégé successivement des deux cardinaux-ministres, et digne de l'être, il était, dit Guy Patin, sage, prudent, réglé, égal et légal, point joueur ni moqueur, point menteur, point ivrogne [1]. Quand la mort enleva cet ami tant loué, la douleur du survivant fut un vrai désespoir [2]. Le témoignage plus calme du P. Bougerel, biographe de Gassendi, confirme : lui aussi, il nous représente Naudé comme sage et réglé dans ses mœurs, uniquement occupé de l'étude, parlant avec une « liberté qui s'étendoit quelquefois sur les matières de religion [3] ».

D'habitude fort réservé en paroles, il ne se livrait guère que lorsqu'il faisait seul avec Guy Patin le voyage de Gentilly, peut-être aussi avec Gassendi, que les deux intimes admettaient souvent en tiers à souper avec eux aux champs, à y « faire la débauche ». Quelle débauche! Naudé ne buvait que de l'eau, n'avait jamais bu de vin. Gassendi de même, par délicatesse de tempérament. S'écartait-il de ce régime? il sentait son corps brûler [4]. Quand La Mothe le Vayer se joignait à eux, on essayait de s'observer dans le langage ; mais lui, il mettait le feu aux poudres par ses déclamations. Patin devenu frondeur et Naudé mazarin en venaient aux prises. Naudé, qui n'était médecin que de titre, daubait sur ses confrères, et Patin repoussait par ses mordantes répliques des plaisanteries plus ou moins piquantes. Le doux Gassendi jetait de l'eau sur ce feu de paille, et l'amphitryon riait [5].

Ces derniers ou avant-derniers Gaulois, ces attardés du XVIe siècle, autant latins que français, étaient tenus à bon droit par les beaux esprits de cour pour des érudits : à la différence de Descartes, ils n'avançaient rien par eux-mêmes, mettant leur soin à produire leur pensée sous un étalage de textes anciens dont eussent été bien incapables ceux qui le leur reprochaient. Il faut voir en eux des « libertins à la manière de Montaigne et de

1. L. 351, sans date. II, 480.
2. L. 248, 15 nov. 1653. II, 811.
3. *Vie de P. Gassendi*, p. 373.
4. G. Patin, L. 362, 27 août 1648. II, 508.
5. Voy. Ch. Labitte, *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1836. III, 458.

Charron, sans autre but que de douter et que de rire entre eux de la crédulité humaine, dont ils étaient tout fiers d'être émancipés[1] ».

A la cour, on les déclarait indécrottables et impies. Naudé méritait-il cette seconde épithète, la seule qui importe ici? Il avait reçu, au collège de Navarre, les leçons d'un certain Belurget, régent de rhétorique, « qu'il prisoit *supra modum*[2] ». Or ce maître bourguignon se moquait ouvertement des Saintes Écritures, du purgatoire, de Moïse, des prophètes, des miracles, des visions, de la révélation, disant que les plus sots livres du monde étaient la Genèse et la vie des saints, que le ciel empirée était une pure fiction, qu'il professait la religion des plus grands hommes de l'antiquité et notamment de Sénèque, dont il faisait grand état à cause du fameux chœur des *Troades* où est niée l'immortalité de l'âme. La semence était tombée sur un terrain propre à la recevoir. Le disciple de Belurget la portait en soi durant le long séjour de douze ans qu'il fit à Rome, dans un milieu plus riche en rusés politiques qu'en bons chrétiens, et où il fit la connaisance dangereuse de Cremonini[3]. Ainsi reprit en partie sa force le venin qui, du maître au disciple, s'était atténué. A Paris, quand Naudé y fut de retour, on l'entendit proclamer que la loi de nature est la seule règle d'un honnête homme, que la théologie et les controverses religieuses méritent la moquerie, que Luther était un moine défroqué et Calvin l'opprobre du monde, qu'il n'y avait pas une religion qui ne fût une invention politique pour mener le peuple, et que, pour n'être pas trompé, il ne faut admettre ni mystères, ni miracles, ni visions, ni prédications[4].

Naudé niait donc beaucoup, mais il n'affirmait rien. Il n'avait pas même la foi de l'incrédulité. Il estimait que changer de religion est la marque d'un esprit mal tourné, le tout n'en valant pas la peine[5]. D'où cette conséquence qu'il est prudent de faire, comme les Italiens, bonne mine sans bruit, avec cette devise chère à tant de libres penseurs du temps : *Intus ut libet, foris ut mos est*[6]. Se gardant de braver et d'insulter, il levait les épaules et se désintéressait, sauf contre les superstitions. Tout au plus avouait-il son goût marqué pour la *Sagesse* de Charron; mais il trahissait sa secrète pensée par des allusions, des comparaisons, des anec-

1. J. Denis, *loc. cit.*, p. 177, qui renvoie au *Mascurat* de Naudé, p. 490.
2. G. Patin, L. 351, sans date. II, 478.
3. *Id.*, L. 351, 816. III, 477, 758.
4. *Id.*, L. 286, 3 mars 1656. II, 242. Cf. L. 353. 28 oct. 1663. II, 490.
5. *Id.*, L. 816, 6 août 1670. III, 758.
6. *Id.*, L. 297. 16 févr. 1657. II, 277.

dotes, et un défaut de respect égal à celui de Voltaire. Guy Patin n'a pu que dans une heure de dissentiment aigri — peut-être au sujet de la Saint-Barthélemy, dont Naudé n'avait pas craint de faire l'apologie [1], — dire de son ami qu'il était de la religion de son profit et de sa fortune : il ne paraît pas que le bibliothécaire de Mazarin ait connu la déshonorante palinodie. « Terrible puritain du péripatétisme [2] », il préférait, comme tous les sectateurs de la nature, Aristote, bon pour détruire les sottises, à Platon, qui sert pour les établir avec les rêveries [3]. Mécréant sans fanatisme, il publiait une *Apologie des grands hommes accusés de magie*. Il disait finement que ceux qui ont écrit pour soutenir l'immortalité de l'âme devaient en douter, sans quoi ils n'auraient pas pris la plume pour la démontrer, « joint que leurs écrits sont si faibles que personne n'en peut devenir plus assuré [4] ». N'y a-t-il pas même un grain d'athéisme ou tout au moins de scepticisme touchant l'existence de la divinité sous ces paroles : « Pour trouver Dieu dans le désordre qui est aujourd'hui dans le monde, il faut avoir de la modestie et de l'humilité, il faut soumettre son esprit aux sacrés mystères de la religion [5]. » La fin chrétienne de Naudé nous est affirmée. Quoi de plus vraisemblable, s'il n'avait jamais renié ouvertement la foi de ses pères? Mais en esprit il est un libertin, et des plus en vue. Veut-on établir la chaîne de la libre pensée en France de Montaigne à Bayle? Il y manquerait un chaînon, si l'on omettait Naudé.

Pour Guy Patin (1601-1672), la chose est moins claire. Ce médecin goguenard et caustique, ce bourgeois mécontent, mais craintif au fond, a bien eu, chez plus d'un, renom d'athée; il le méritait peu. Lui-même, il jetait ce mot à d'autres comme la plus sanglante injure, louant Le Tellier de croire en Dieu de bonne sorte [6], disant de Guy de la Brosse qu'il n'avait « non plus de sentiment de Dieu qu'un pourceau [7] », mettant Dieu en avant à tout propos et même hors de propos : « Dieu aidant, écrit-il, je porterai demain votre lettre [8]. » Il est chrétien, et d'une piété solide [9]. Il va à la messe, à la grand'messe, en bon paroissien,

1. Voy. Sainte-Beuve, *Portr. litt.*, II, 495. Cf. H. Martin (XII, 4), qui reproche à Naudé « son triste livre des coups d'État ».
2. G. Patin, L. 513, 11 mai 1660. III, 211.
3. *Naudæana*, p. 127.
4. *Ibid.*, p. 46.
5. *Naudæana*, p. 8.
6. L. 540, 29 oct. 1660. III, 183.
7. L. 59, 4 sept. 1642. I, 82.
8. L. 617, 27 juill. 1663. III, 442.
9. *Patiniana*.

tout en appréciant fort la simplicité du protestantisme, moins chargé de superstitions, et les rares mérites de Calvin en son *Institution chrétienne*, le plus beau de tous les livres après la Bible.

Mais il faut se souvenir de ce que disait Bayle : « Sa foi n'est pas chargée de beaucoup d'articles. » Il n'admettait que ce qui est contenu au Nouveau Testament, et il ajoutait : *Credo in Deum Christum crucifixum, etc. De minimis non curat prætor*[1]. Le Purgatoire, à ses yeux, est une imposture propre à soutirer l'argent des personnes crédules[2]; il invite un de ses malades, qu'il est en train d'expédier vers sa demeure dernière, à lui venir dire s'il y en a un[3]. Il hasarde même l'épigramme en vers, débauche rare chez lui :

O la belle fiction,
O la rare invention
Que ce feu du purgatoire!
Le pape n'était pas sot
Qui nous donne cette histoire
Pour faire bouillir son pot[4]!

Luther et Calvin, qui ont supprimé ce pénitencier, auraient bien pu, du même coup, supprimer l'autre, le terrible enfer[5].

Essayerons-nous de pénétrer plus avant dans la pensée de Guy Patin? Ce n'est pas facile, ses lettres, trésor d'ailleurs inestimable, étant pleines de contradictions. Toutefois, une ligne dominante semble s'en dégager. Leur auteur distingue soigneusement les choses qu'on croit sans les voir, parce que la foi nous y oblige, de celles qu'on ne croit que parce qu'on les voit, celles de la médecine[6]. La fréquentation de Naudé et de Gassendi l'a tiré des erreurs communes sur Épicure, « bon et très digne personnage, écrit-il, que j'honore particulièrement comme un grand partisan de la vertu morale et duquel je n'ai jamais eu si mauvaise opinion, depuis que j'ai vu Sénèque en parler si hardiment dans ses épîtres[7] ». S'il n'est un parfait épicurien, il confine certainement à l'épicurisme, dont il hante les plus respectables adeptes, sans en moins maltraiter le « pestilentiel » Des Barreaux. Il semble, sur la foi de Virgile, ne pas admettre l'efficacité des

1. L. 55, 18 juill. 1642. I, 90.
2. J. Denis, *Sceptiques ou libertins de la première moitié du* XVIIe *siècle*, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1884, p. 211.
3. *Lundis*, VIII, 118.
4. L. 309. 14 juin 1657. II, 318.
5. J. Denis, *loc. cit.*, p. 212.
6. L. 6, I, 9. Et encore, même en médecine, n'a-t-il pas nié toute sa vie avec Riolan la circulation du sang? Voy. note de Réveillé-Parise à la lettre 372, II, 537.
7. L. 369, 20 juill. 1649, II, 525. Cf. L. 370. 6 août 1649. II, 527.

prières[1] : Dieu, dit-il, ne viendra point accorder les scribes et les pharisiens, il a le dos tourné aux affaires et aux conseils des hommes[2]. S'il parle ailleurs d'autre sorte, ce n'est pas pour faire la part plus belle à la Providence, puisqu'il voit en elle la cause du mal comme du bien : *Non est malum in civitate quod non fecerit Deus*[3]. Intelligence qui n'a pas trouvé son assiette en ces matières, il ne croit ni aux sorciers, ni aux magiciens, mais il croit aux diables qui nous poussent à faire le mal[4], et le motif qu'il donne pour ne pas accepter une chaire à Bologne, à Venise, c'est que l'Italie est *patria diabolorum*, pays d'athéisme et des plus grands fourbes de la chrétienté, plein de moinerie et d'hypocrisie[5].

Nous touchons ici à ce qu'il serait permis d'appeler sa marotte. Il est implacable pour ce qu'il appelle les fanfreluches romaines et papalines, *quibus muliercularum detinentur et irretiuntur ingenia*[6]. Il repousse les indulgences. « Pour les monitoires et censures ecclésiastiques, *est brutum fulmen*, qui fait plus de bruit que de mal. Le monde n'est plus grue et ne se mouche plus de la manche ; cela étoit bon du temps que Berthe filoit et que l'on avoit peur du loup garou[7]. » Il hait le personnel tonsuré, la « séquelle papimanesque », le pape en tête, *leur* saint Père, dit-il en parlant des cardinaux[8], de ces cardinaux animal rouge, rusé, *rapax, capax et vorax omnium beneficiorum*[9]. Il n'oublie pas les moines, les jésuites surtout, le *pecus*, *agmen nigrum*, *loyoliticum*, vermine espagnole[10]. De ces propos virulents souriait en ami le premier président Lamoignon, qui savait ce qu'en valait l'aune[11]. Toutes ces sangsues, Patin les envoyait cultiver le purgatoire aux îles de l'Amérique ou à la Mozambique[12]. Richelieu meurt : « Il est passé, s'écrie-t-il avec joie, il est en plomb, l'éminent personnage[13] ! » Mazarin lui succède : « Notre malheur est qu'il faut que nous soyons toujours gouvernés par quelque prêtre ou moine étranger[14]. » Sans la robe ecclésiastique, le lion ou le renard déplairait moins.

1. L. 165, 6 mai 1643. I, 286.
2. L. 283, 30 nov. 1655. II, 224.
3. L. 588, 12 juill. 1661. III, 380.
4. *Patiniana*, p. 4.
5. L. 452, sans date. III, 80.
6. L. 234, sans date. II, 41.
7. L. 271, 21 juin 1655. II, 186.
8. L. 323, 8 janv. 1658. II, 371.
9. L. 147, 7 mai 1660. I, 249.
10. L. 33 et 38, 5 et 14 mai 1639. I, 54, 62.
11. L. 470, 19 févr. 1659. III, 124.
12. L. 280, 26 sept. 1655. II, 215.
13. L. 61, 6 mars 1643. I, 98.
14. L. 67, 12 août 1643. I, 106.

Voilà les objets constants de ses attaques. Il est de toutes les oppositions en matière religieuse : gallican contre l'ultramontanisme, janséniste contre les jésuites, aux trois quarts protestant contre les catholiques, et par-dessus tout franc Gaulois, haïssant tout ce qui sent l'hypocrisie et l'imposture, n'aimant ni les pratiques par où le clergé fonde son pouvoir, ni le célibat des prêtres, machine de hiérarchie et de domination inventée par Grégoire VII, ni la « benoite confession auriculaire » qui permet de s'ingérer dans les affaires d'autrui et du gouvernement, ni les saints, parce qu'il y en a trop, ni les miracles : il aurait dit volontiers comme le cardinal Bessarion : « Ne me parlez pas des miracles nouveaux, vous me feriez douter des anciens. » Mais vous chercheriez en vain dans les quatre volumes de ses lettres un mot contre le principe des religions en général, et du christianisme en particulier.

Guy Patin confine donc au libertinage plus qu'il n'est un libertin. Voyons en lui un éclaireur, un tirailleur [1], qui fait trembler les vitres sans les casser jamais [2], ou plutôt qui ne casse que les petites, prudemment, après s'être assuré que cela ne tire à conséquence ni pour lui ni pour l'Église établie.

La Mothe le Vayer (1588-1672) n'était pas au même degré un habitué de Gentilly. Il n'y venait que par aventure, mais sa présence y était un raffinement de la « débauche »; ses hautes accointances lui valaient des égards cérémonieux. Il n'était pas, dit Tallemant, un homme comme un autre. Incapable des platitudes courtisanesques, dédaigneux des protections qu'assurent les dédicaces [3], « autant stoïque qu'homme du monde [4] », ayant comme son hôte et les amis de cet hôte le goût de l'érudition, de l'art et du scepticisme, il leur plaisait en outre par l'agrément d'une conversation abondante et variée, il les divertissait par ses bizarreries de petit homme laid, vêtu étrangement, bourru, capricieux, porté à la contradiction, avide de la louange pour lui et ne la pouvant souffrir pour les autres, impatient de toute musique, sauf de celle du vent, qui le faisait tomber en extase, et ne trouvant pas de meilleur moyen, pour se consoler de la mort d'un fils, que de convoler en secondes noces à l'âge propice de soixante-dix-huit ans [5].

1. J. Denis, *loc. cit.*, p. 200, 207, 215.
2. *Lundis*, VIII, 118, 123.
3. Voy. ses *Dialogues d'Orasius Tubero*, p. 59. J. Denis (p. 218) reproduit le passage.
4. G. Patin, L. 368. II, 523.
5. L. Étienne, *Essai sur La Mothe le Vayer*, 1849, p. 1-17, 117.

Dans quelle mesure est-il sceptique? Pas plus que personne en son temps il n'échappe aux inconséquences; mais il se rattache au groupe des libertins. Mlle de Gournay, guidant ses premiers pas, avait fait de lui un disciple médiat de Montaigne. Avec moins d'esprit, mais plus de savoir que son illustre modèle, il se plaisait à opposer entre elles les coutumes, les mœurs, les opinions, les croyances, pour conclure qu'il n'y a rien d'assuré, pas même dans la science ou la morale. Cette diversité, si déconcertante pour la foi, déjà signalée à sa jeunesse par les *Essais*, il la constatait plus tard lui-même en Italie où il accompagnait l'ambassadeur Bellièvre, et en Espagne, à la suite de Bautru, envoyé par Richelieu au duc d'Olivarès [1].

Ce scepticisme bien ancré dans son esprit, il l'étale dans ses cyniques *Dialogues d'Orasius Tubero* et dans les pages souvent graveleuses de son *Hexameron rustique*. Ses idées sont loin d'être originales comme sa personne. Il se flatte, bien à tort, de n'être point « bête de compagnie pour suivre le troupeau ». Ses plus grands écarts ne sont que réminiscences des sceptiques anciens [2]. Mais le grand érudit qu'il était admirait trop ces réprouvés du christianisme pour être bon chrétien. Le christianisme lui paraît fondé sur la « théanthropie », c'est-à-dire sur l'anthropomorphisme [3]. Il va jusqu'à dire que l'athéisme ne trouble jamais les États, mais qu'il rend l'homme plus attentif sur lui-même, puisqu'il n'a pas à porter plus loin ses regards. « Et je crois, ajoute-t-il, que les temps inclinés à l'athéisme, comme le temps d'Auguste, de César et le nôtre en quelques contrées, ont été temps civils et le sont encore, là où la superstition a été la confusion de plusieurs États [4]. » Mais les foudres de l'Église sont à craindre. Vite donc il dresse le paratonnerre. « La sceptique se peut nommer une parfaite introduction au christianisme, une préparation évangélique. Elle n'a plus de doutes où il est question de la religion. Toutes ses défiances meurent au pied des autels [5]. » C'est la doctrine que reprendront Pascal, Huet, Lamennais.

Grâce à de si avisées précautions, qu'il noyait dans une phraséologie lâche et diffuse, sans action sur le public, ce docteur de cabinet parut assez redoutable pour que Richelieu le chargeât, en 1641, de combattre les « cyranistes » ou futurs jansénistes, au

1. L. Étienne, *Essai sur La Mothe le Vayer*, 1849, p. 1-17, 117.
2. J. Denis, p. 217.
3. *Dial. d'Or. Tubero*, p. 332 ; J. Denis, p. 224.
4. *Ibid.*, p. 331; J. Denis, p. 226.
5. *Ibid.*, p. 295, 336, 345; J. Denis, p. 221; *Vertu des payens*, art. Pyrrhon, dans L. Étienne, p. 20.

point de vue philosophique, tandis que le jésuite Sirmond, neveu du confesseur royal, les combattait au point de vue théologique [1]. On le vit encore précepteur de M. le duc d'Anjou, frère de Louis XIV (1647), et enfin, un moment, de Louis XIV lui-même (1652). Tolérance digne de remarque, car on accusait Le Vayer d'athéisme [2], car on lui reprochait de refuser à la théologie le nom de science [3] et de voir dans la foi seule un moyen d'établir l'immortalité de l'âme [4].

Il y avait donc avec la cour, comme avec le ciel, des accommodements, et même sans trop grands sacrifices : on pouvait tenir les anciens pour des modèles de raison, capables de vertu malgré la chute originelle, ce qui était, en somme, séparer la morale de la religion [5]. Mais l'entourage d'Anne d'Autriche ne se piquait pas assez de logique pour y regarder de près. Il ne voyait dans Le Vayer que l'érudit de la Renaissance. Il lui savait gré de son esprit, qui était trop souvent celui d'autrui [6], en ce sens que ses pages regorgeaient de citations en latin, et, circonstance aggravante, en français [7]. Oui, Le Vayer est du XVIe siècle bien plus que du XVIIe ou du XVIIIe. Son scepticisme érudit devra passer par Bayle pour devenir critique; mais enfin c'est celui d'un précurseur.

Il a été, dit-on, sans influence sur son temps. On ne saurait nier que Boileau le traite assez mal [8]; mais Naudé, Patin, Bayle, l'estiment, Voltaire lui fait une place dans son catalogue des auteurs du grand siècle. Il fut une sorte de chef d'école, parce qu'il parut être le plus attitré continuateur de Charron et de Montaigne, le plus propre à pousser en avant cette tâche dangereuse d'immoler la raison. Naudé était-il son ami ou son disciple? De douze ans plus jeune, Naudé peut avoir étudié ses œuvres, écouté sa parole avec déférence. Sorbière, en 1657, le proclame son maître depuis trente ans. L'un et l'autre l'appelaient le Plutarque, le Sénèque de la Cour. Mais ce qu'il a enseigné, c'est uniquement le scepticisme, qui n'est, pour les libertins, que la première moitié de leur doctrine. La seconde, c'est l'épicurisme théorique, dont le principal représentant est alors Gassendi [9].

1. L. Étienne, p. 1-17, 25.
2. G. Patin, L. 207, 368. 1649. II, 460, 523.
3. *Dial. d'Or. Tub.*, I, 333, dans L. Étienne, p. 22.
4. Voy. son *Discours chrétien* (1636), dans L. Étienne, p. 53.
5. J. Denis, p. 228.
6. Balzac à Chapelain, lettre du 4 janv. 1639.
7. L. Étienne, p. 47.
8. Voy. *Lutrin*, ch. V, 151, 159.
9. J. Denis, p. 216, 218; L. Étienne, p. 22.

IX

Pierre Gassend (1592-1655) — il signait ainsi ses lettres — était plus que Le Vayer dans l'intimité de Gentilly; mais on l'y voyait sans doute moins souvent, parce qu'il ne faisait à Paris que de passagers séjours. Plus éloigné du libertinage moral qu'aucun de ses amis, vivant d'une vie pure parmi des hommes qui ne sont pas tous des modèles de pureté, c'est lui qui a donné un corps à la doctrine des libertins et qui l'a le plus vaillamment défendue contre les redoutables assauts de Descartes.

Comme Descartes et la plupart des libres intelligences de son temps, ce Provençal engagé dans les ordres avait fait deux parts de sa vie, l'une conforme à celle de tout le monde, l'autre où il ratiocine en toute indépendance. Son originalité, c'est que jamais les deux moitiés d'une existence de ce genre n'ont été séparées par une cloison plus étanche. Prêtre irréprochable, il disait sa messe le dimanche et les jours de fête. Buveur d'eau et bien près d'être végétarien, si désintéressé qu'il n'accepte ni l'hospitalité, ni la pension que tel seigneur lui offre [1], il est de mœurs douces, il apporte dans les discussions la courtoisie qui faisait défaut à son immortel adversaire, la légèreté d'ironie qui donnait du piquant à son argumentation toujours naturelle et claire, parfois éloquente [2]. Il ne rêvait que de paix et d'union. Après avoir vécu en chrétien, il mourut d'une trop stricte observance du carême, flanqué de deux prêtres, récitant les psaumes, muni par trois fois du viatique et de l'extrême-onction, *more majorum*, dit Guy Patin [3]. Ses contemporains à l'envi ont célébré ses louanges [4], et Tennemann les confirme en appelant Gassendi le plus savant parmi les philosophes, le plus habile philosophe parmi les savants [5]. Tennemann aurait dû dire : parmi les savants de la Renaissance. Gassendi est, en effet, un des derniers d'entre eux; le puits, l'abîme de son érudition, voilà, par-dessus tout, ce qu'on admire en lui. Guy Patin plus perspicace ajoute, à toutes ces perfections « qu'on ne finirait pas d'énumérer », celle-ci qui, à ses yeux, les résume : ce philosophe est, « en un mot, un vrai épicurien modéré [6] ».

1. Le P. Bougerel, p. 147, 426, 45, 124, 129.
2. L'historien du cartésianisme, M. Bouillier, reconnaît à Gassendi cette supériorité sur Descartes. Voy. chap. xi, t. I, p. 216 sqq.
3. Bougerel, p. 411; G. Patin, L. 276 et 280, 21 sept. et 26 oct. 1655. II, 200, 215.
4. Voy. dans Bougerel (p. 265) l'auteur de la critique de la *Vie de Descartes* par Baillet, et G. Patin, L. 50, 94, 200, 366. I, 63, 150, 423, II, 516.
5. Voy. J. Denis, p. 179.
6. L. 446. 7 nov. 1656. III, 67.

Épicurien et chrétien tout ensemble! Quelle force devait avoir cette cloison étanche qui protégeait sa conscience, sa liberté, sa vie! Dès son premier ouvrage, il écrit en latin : « Soit que je traite quelque sujet dogmatiquement ou à la manière des sceptiques, soit que je dise quelque chose de vrai ou seulement de probable, je le soumets au jugement de l'Église catholique, apostolique et romaine, dont je fais gloire d'être l'enfant, pour la foi de laquelle je suis prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de mon sang. Je prends Dieu et ses saints Évangiles à témoin que j'ai un grand zèle pour découvrir la vérité [1]. » Il promettait de soutenir toujours les dogmes de sa religion [2]. Enfin, il écrivait à Campanella : « Pour ce qui regarde mes sentiments sur Épicure, vous semblez craindre que je n'avance quelque dogme contraire à la religion. A Dieu ne plaise que cela arrive! Ce philosophe nie la Providence, et moi je la soutiens. On ne me verra jamais suivre ses erreurs, mais bien les combattre très vivement [3]. »

De telles protestations, pour formelles qu'elles fussent, ne préservaient point alors du soupçon d'incrédulité, d'athéisme. Un certain docteur Morin, astrologue, a écrit que Gassendi feignait la piété par crainte du feu, *metu atomorum ignis*. On prétendit, quarante ans plus tard, qu'il était mort en disant à un ami : « Je ne sais qui m'a mis au monde, j'ignore quelle est ma destinée et pourquoi l'on m'en tire [4]. » Sans fondement sérieux étaient ces accusations. Que reprochait-on au prêtre-philosophe? Ses relations parmi les libertins? Comme s'il n'en avait pas eu d'autres, et, pour n'en citer qu'une, le P. Mersenne, qui se partageait entre les deux athlètes! Ses « débauches » de Gentilly? Nous savons maintenant ce qu'il en faut penser. Son approbation amicale à l'ouvrage de Hobbes? Il se défendait d'en professer les maximes, et il pouvait se couvrir de Mersenne, non moins favorable. Ce qui est plus ridicule que le reste, on lui faisait un crime d'employer fréquemment, en vrai cicéronien, le verbe *videtur* : on y voulait voir une marque de scepticisme!

Rappelons donc en quelques mots ce qu'était cette doctrine philosophique qui ameuta contre Gassendi les fervents de toute robe, et en même temps Descartes avec ses sectateurs. Elle est pour nous d'un grand intérêt, étant devenue, sans que l'auteur y tendît, la formule épicurienne de l'école libertine.

1. *Exercitationes* contre les sectateurs d'Aristote, dans Bougerel, p. 18.
2. La *Vie d'Épicure*, dans Bougerel, p. 301.
3. Cité par Bougerel, p. 111.
4. *Réflexions sur les grands hommes morts en plaisantant*, dans Bougerel, p. 341, 374, 412.

Sa *Vie d'Épicure*, publiée en 1647, fournit les éléments de l'inculpation. Comme Épicure, Gassendi voit dans l'univers une réalité concrète, composée d'atomes solides et résistants, dans l'infini un mot qu'on n'entend point, pour désigner ce qu'on n'entend pas davantage. L'être organisé et vivant, doué d'imagination et de sensibilité, est, lui aussi, un composé d'atomes; l'âme sensitive et végétative n'a rien qui ne soit matière. L'entendement de cet être ne contient rien qui n'ait été d'abord dans les sens, selon la formule d'Aristote. Privé de l'expérience, l'esprit ne saurait rien connaître. Ces assertions, à vrai dire, avaient leurs correctifs, que négligeait la malveillance : à la vie, à l'évolution de cet univers préside une idée directrice, une cause supérieure qui y a mis l'ordre et l'harmonie; l'âme sensitive et végétative donne naissance au sentiment et à la pensée, elle ne s'est pas créée elle-même, elle n'est pas le produit du hasard, elle aussi suppose un ordonnateur premier dont l'action intelligente et bienfaisante a, dès l'origine, tout créé avec sagesse et mesure, en vue d'une fin déterminée; l'esprit, aidé des sens et de l'expérience, peut acquérir d'autres connaissances qui dépassent les premières et qui impliquent une âme supérieure à l'âme sensitive, une âme incorporelle et immortelle, en quelque façon semblable à Dieu [1].

Guy Patin n'a donc pas eu tort de tenir Gassendi pour un épicurien modéré, car il professe que nous devons vouloir ce que veut la nature et il sait, sur certains points, s'affranchir du maître qu'il avoue. Mais dans cette modération il y avait encore assez de hardiesse pour soulever bien des colères. Si l'Église fut assez sage pour ne jamais condamner un philosophe qui était l'honneur de sa robe, ces royalistes ne s'en firent faute qui le sont partout plus que le roi. D'ailleurs, ils n'avaient pas tout à fait tort. De nos deux âmes, l'immatérielle seule est impérissable. Or à la matérielle appartiennent toutes nos fonctions, sauf celle de l'entendement. Et l'entendement lui-même, qu'est-il? que fait-il? Il est « la partie la plus subtile, la plus pure et comme la fleur de l'âme », qui n'est elle-même que « la fleur du sang ». Il ne fait que combiner les matériaux fournis par les sens et conservés par l'imagination; il n'est donc pas nécessaire d'admettre qu'il en diffère par nature. Dès lors l'homme est un animal comme les autres, et les autres, s'ils avaient la parole, ne seraient pas sans

1. Voy. Félix Thomas, *la Philosophie de Gassendi*, 1889, p. 313. Cf. Bernier, préface de son édition des *Syntagma* de Gassendi; Brucker, *Hist. de la philosophie*, t. IV; J. Denis, p. 180.

arguments pour soutenir leur supériorité [1]. L'animal n'ayant de but que la conquête de ce qu'il désire, voilà la morale de l'intérêt, et elle devient celle de l'homme, selon la doctrine d'Épicure, de Hobbes, de Locke.

Et ce n'était point là les seules affirmations ou négations qui missent en ébullition de fureur tout cerveau façonné sur l'ancien moule : les phénomènes astronomiques ne présagent rien de divin; c'est une opinion dangereuse à l'égal de l'athéisme que de voir dans les anges des portions de Dieu; les atomes se meuvent dans le vide, selon l'hypothèse de Leucippe, de Démocrite, d'Épicure [2].

Il y a de tout dans cette doctrine : s'y mêlent à doses inégales le sensualisme, le matérialisme, le spiritualisme, l'épicurisme, le scepticisme, le darwinisme même, car ce vaste système de forces produit par la volonté transcendante d'une force suprême, intelligente et bonne, évolue librement, dès qu'elle a reçu l'impulsion, ou plutôt mécaniquement, chaque forme préparant celles qui lui doivent succéder en vertu de leur supériorité [3]. Gassendi est un éclectique sans le savoir; aussi est-il, pour certains disciples de Victor Cousin, le précurseur de leur maître. Mais sa caractéristique, c'est l'union ouverte et déclarée qui déjà s'entrevoyait dans Montaigne, du scepticisme avec l'épicurisme. Lui-même il s'avoue « presque pyrrhonien »; il confie à Saint-Évremond que s'il n'ignore pas ce qu'on peut penser de beaucoup de choses, quant à bien connaître les moindres il n'ose s'en assurer [4]. Il met le scepticisme à la portée de tout le monde, il en découvre des sources auparavant inconnues. Ce qu'il admire chez Hobbes, c'est l'indécision flottante de Charron et de Montaigne, qu'il appelait « liberté philosophique », et cela suffisait pour le poser en libertin [5]. L'indifférence en matière de religion est-elle au fond de toutes ces idées? On l'a dit, mais on l'a dit aussi de Descartes [6]. Pour se prononcer, il faudrait mieux connaître la force de résistance de la cloison étanche.

Le point essentiel du débat célèbre qui a pris sa place dans l'histoire de la pensée humaine, c'est que, pour Descartes, l'esprit est plus facile à connaître que le corps, tandis que, selon Gas-

1. J. Denis, p. 183; Bougerel, p. 60, 76, 437-440, d'après *la Philosophie de Gassendi*, ouvrage posthume.
2. Bougerel, *loc. cit.*
3. Félix Thomas, *loc. cit.*
4. Saint-Evremond, *Jugement sur les sciences* (1662) (*Œuvres mêlées*, I, 59).
5. Voy. Ch. Giraud, CXLVI, ; P. A. Brun, *Cyrano*, p. 41.
6. Brunetière, *Essais critiques*, 4e sér., p. 126.

sendi, la nature de notre être nous est surtout révélée par l'anatomie et la chimie. De là cette double invective si connue : *O spiritus! o caro!* Certes Gassendi n'est pas matérialiste; mais il semble bien, dans notre dualité mystérieuse, accorder la prépondérance à la matière.

Sur plusieurs articles les deux antagonistes sont d'accord : pour combattre les péripatéticiens et les scolastiques; pour défendre la cause de l'indépendance intellectuelle; pour manier l'arme du doute, pour déclarer l'âme immortelle. Sur ce dernier point, Descartes est même à peine aussi affirmatif que Gassendi, puisque, « laissant à part ce que la foi nous enseigne », il « confesse que par la seule raison naturelle nous pouvons bien faire beaucoup de conjectures à notre avantage et avoir de belles espérances, mais non point aucune assurance [1] ». Sur tout le reste ils sont en désaccord. Gassendi prétend montrer chez les anciens ces idées que Descartes présente comme nouvelles; il n'admet pas qu'on arrive sans l'aide des sens à celles qui concernent Dieu et l'intelligence [2]; il admet obstinément la preuve de l'existence de Dieu par les causes finales; il sépare l'intelligence de l'imagination; il soutient que nos idées nous représentent seulement les choses matérielles; il révolte Descartes par sa doctrine sur l'âme des bêtes [3].

La cour, l'Église, les fervents sont moins révoltés, quoiqu'ils reconnaissent en Gassendi le support des libertins. C'est grâce aux jésuites que Rome, qui réduit le solitaire laïque à se réfugier en Hollande, épargne le prêtre croyant dont les livres gagnaient la jeunesse napolitaine aux doctrines d'Épicure [4]. Sans l'invincible opposition d'Anne d'Autriche, la Compagnie de Jésus l'eût fait préférer à Péréfixe pour l'éducation de Louis XIV [5]. Elle lui savait gré de ses pratiques religieuses et de ne proposer ses opinions qu'à titre de simples conjectures [6]. « Homme, disait le P. Daniel, qui avoit autant d'esprit que M. Descartes, une bien plus grande étendue de science et beaucoup moins d'entêtement; il paroît être un pyrrhonien en métaphysique, ce qui, à mon avis, ne sied pas mal à un philosophe [7]. » Avoir appris combien ce que l'on sait le mieux est mêlé d'obscurité et d'incertitude, voilà,

1. Descartes à la Princesse palatine Élisabeth. Ed. Garnier, n° 7, t. III, p. 207.
2. Gassendi, *Dubitationes et instantiæ*, dans *Opuscula philosophica*, t. III, p. 276, 2e col. Lyon, 1658; Bougerel, p. 349; Bouillier, ch. xi, t. I, p. 216 sqq.
3. Voy. Bouillier, I, 217, 220; Paul Janet, *la Philosophie de Molière* (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1881, p. 352).
4. Bougerel, p. 114.
5. P. Mesnard, Introduction à Molière, éd. des Grands Écrivains, p. 38.
6. Camburat, *Abrégé de la vie et du système de Gassendi*; R. Grousset, p. 92.
7. *Voyage du monde de Descartes*, dans Bouillier, I. 559.

selon le P. Rapin, le plus grand fruit qu'on puisse retirer de la philosophie [1].

Combien n'est-il pas remarquable que la faveur compromettante dont Gassendi jouissait de ce côté n'entraînât pas de l'autre la défaveur! Loin de là, plus considéré que Descartes parmi les érudits, il comptait presque autant de disciples ou de partisans que lui parmi « les honnêtes gens » des hautes classes où se recrutaient les libertins. Le P. Bougerel va jusqu'à s'étonner que. dix ans après la mort de son héros, on ait pu professer une autre doctrine que la sienne. Il est étrange, s'écriait Sorbière, que, depuis qu'on a trouvé l'usage du pain, il y ait des hommes qui aient mangé du gland [2].

X

Habert de Montmor (mort en 1679), autre admirateur, autre ami, fit plus et mieux que de louer le maître par boutades : il se voulut consacrer à sa gloire. Après lui avoir offert l'hospitalité, après avoir recueilli pieusement son dernier soupir, il fit élever un monument à sa mémoire et imprimer ses œuvres. Conseiller au parlement de Paris, lettré et riche, lié avec ses plus distingués contemporains, il devint un centre d'épicurisme. Chaque semaine il réunissait les libertins en une sorte d'académie semblable à celles qui pullulaient encore dans ce temps-là [3]. Ce fut pour eux, alors, une bonne fortune d'avoir rencontré ce vulgarisateur de la doctrine, sage autant que zélé et par surcroît savant théoricien. Que ne se montrèrent-ils plus dignes de cette heureuse chance! Ceux-là mêmes d'entre eux qui avaient le cœur fier n'étaient pas des esprits de haute volée. Au lieu de raisonner en philosophe comme Gassendi ou même comme Habert, ils se bornaient à énoncer leurs doutes, à poser les questions d'un ton léger, à demi-mot, par sous-entendus. Ils allaient à la liberté par le libertinage moral.

Mais si leurs idées manquaient de profondeur, elles se répandaient sur de vastes surfaces, et il y avait peut-être dans leurs concessions plus de tactique qu'on ne croit. Par exemple, quand ils reléguaient avec tant de respect apparent dans le domaine religieux la foi à l'immortalité de l'âme, n'était-ce pas avec la secrète ou instinctive espérance d'en avoir plus aisément raison si elle ne

1. *Œuvres diverses*, 1725, dans Bouillier, *ibid.*
2. Bougerel, p. 456.
3. Voy. Ch. Giraud (I, CXLVII), qui s'étonne qu'un homme considérable comme Habert n'ait pas une ligne dans les recueils biographiques.

reposait plus sur des arguments philosophiques? On se plaisait à raconter, le sourire aux lèvres, l'histoire d'un professeur de philosophie à l'université de Pise, Hieronimo Borro, fort goûté du grand-duc de Toscane, quoiqu'il fût « un athée parfait. » Il avait dit un jour que, au delà de la huitième sphère, il n'y a rien. L'inquisiteur l'obligeant à se rétracter : « On veut, dit-il en chaire le lendemain, que je démente ce que je vous ai affirmé et prouvé. S'il y a quelque chose au-dessus de la huitième sphère, ce ne peut être qu'un plat de macaroni pour M. l'inquisiteur. » Puis il pourvut prudemment à son salut par la fuite [1].

Même hors des rangs libertins il n'était point rare de rencontrer des idées libertines. Corneille mettait dans la bouche de Sévère la déclaration suivante de scepticisme religieux qui a disparu depuis de son chef-d'œuvre :

> Peut-être qu'après tout ces croyances publiques
> Ne sont qu'inventions de sages politiques
> Pour contenir un peuple ou bien pour l'émouvoir,
> Et dessus sa faiblesse affermir son pouvoir [2].

C'est, il est vrai, un païen qui parle de la sorte; mais ce païen est le sage de la tragédie. Polyeucte est un fanatique et Pauline une exaltée. Et notons qu'il n'y a rien chez le poète de ces libertins révoltés contre la religion, la scolastique ancienne, la littérature nouvelle de Malherbe, si ce n'est peut-être le goût du beau et le retour à la nature, cet inestimable bienfait de la Renaissance. Le sage par excellence de la pièce n'en est pas le moins sage selon la raison.

Les libertins pensaient comme Sévère. Par ignorance ou frivolité, ils se faisaient indifférents plutôt que croyants à rebours, mauvaise condition pour la propagande : l'indifférence n'est ni communicative ni contagieuse. « Ils ne sont guère persuadés de ce qu'ils disent, écrit Bayle qui est si loin de leur être hostile. Ils n'ont guères examiné; ils ont quelques objections; ils en étourdissent le monde; ils parlent par un principe de fanfaronnerie, et ils se démentent dans le péril... Cette inconsistance est aussi celle de bien des chrétiens qui oublient après le péril les vœux qu'ils ont faits. *Passato il pericolo, gabbato il santo* [3]. » Le critique oublie l'excuse de cet état d'esprit : l'ère des persécutions restait ouverte,

1. *Naudæana*, p. 7.
2. *Polyeucte* (1640). Voy. Ch. Giraud, I, CXXXVIII.
3. *Dictionnaire*, art. DES BARREAUX.

et même, on le verra, celle des supplices, circonstance très atténuante pour les défaillances du cœur.

L'effet n'en fut pas moins fâcheux du culte de la nature devenu trop pratique : la faveur publique se détourna bientôt vers d'autres adeptes du scepticisme, vers les cartésiens. Dans le camp de ceux-ci passèrent en nombre les neutres : la similitude de l'arme leur donnait le change sur la différence du but. Tandis que les libertins poursuivaient la destruction de tout obstacle à la satisfaction des désirs naturels, les cartésiens s'attachaient à perfectionner la raison, que beaucoup d'entre eux rêvaient de transformer en auxiliaire de la foi. Les libertins abondaient trop dans le sens de leur principe ; les cartésiens faisaient un métier de dupes, car les théologiens auxquels ils venaient en aide, loin de leur rendre la pareille, s'acharnaient à ruiner la raison, méprisable instrument qui ne donne que la probabilité [1].

Tous ces éléments restèrent longtemps dans le creuset, sans se confondre ni s'absorber. Le triomphe des cartésiens se fit attendre une trentaine d'années encore. C'est cette période qui arrache à La Mothe le Vayer, en 1640, l'exclamation suivante, singulière dans sa bouche de sceptique épicurien : « Jamais le nombre des athées n'a été si grand qu'aujourd'hui [2]. » Pour produire ce déplacement de la force, il fallut que Port-Royal et les jansénistes, par la plume d'Arnauld, proclamassent Descartes chargé par la Providence de convertir les esprits à l'âme et à Dieu [3]. Descartes a posé la planche de salut où passeront les gens qui ne peuvent commencer par croire [4]. Des intelligences ordinaires ne s'apercevront pas du jour au lendemain que le doute spéculatif, après avoir donné raison sur un point, essentiel il est vrai, au libertinage, permet de lui donner tort sur tout le reste.

D'ici là, jusqu'à ce que l'incompatibilité d'humeur amène une rupture et la victoire momentanée de l'un de ces deux alliés, libertins et cartésiens vivront côte à côte. Les cartésiens ne paraîtront même être que des auxiliaires. C'est en ce sens qu'on a pu dire que Descartes et le cartésianisme ont contribué au progrès de l'indifférence et du libertinage [5]. Ils ont tenu le rôle de ces gens qui soutiennent et servent d'abord ceux qu'ils sont appelés à supplanter.

1. Voy. Ch. Giraud, I. CXL.
2. Cité par Ch. Aubertin, *l'Esprit public au* XVIIIe *siècle*, 1873, p. 5.
3. Ch. Giraud, I, CLIX.
4. R. Grousset, p. 90.
5. Brunetière, *Essais critiques*, 4e sér., p. 232.

Si Gassendi avait eu du génie, la lutte aurait pu être moins inégale; mais il n'avait que du savoir, de l'éloquence, de l'esprit, de la courtoisie, dons insuffisants pour terrasser un adversaire mieux armé par ses défauts comme par ses qualités. Ce n'est pas en Gassendi, c'est en Descartes que Hegel voit le « héros » qui a rendu à la philosophie son vrai sol, la pensée pour principe, après un écrasement de mille années. Votre nation, disait à Victor Cousin ce tudesque obscur, mais puissant, a fait assez pour la philosophie en lui donnant Descartes. Pourtant l'œuvre de Gassendi n'a point été vaine. Il a réuni en un corps de doctrine les idées des libertins. Grâce à lui ils ont leur code. Ils le feuilletteront, pour l'invoquer, pendant la période de faiblesse qui s'appelle dans l'histoire la Régence et la Fronde. Sous réserve d'une prudence désormais acquise, les libertins vont jouir, durant quelques lustres, d'une plus grande liberté de parole, de plume et de mouvements.

F. T. Perrens,
Membre de l'Institut.

DOCUMENTS INÉDITS

ENTRETIENS DE DEUX PHILOSOPHES

Par Camille Desmoulins

OPUSCULE INÉDIT

Le manuscrit autographe de cet opuscule fait partie de ma collection révolutionnaire; il provient de la célèbre bibliothèque du comte de Cayrol. Il comprend trente-quatre pages, de cette écriture fine, presque droite, qu'on appelle vulgairement des pattes de mouche et qui n'est pas toujours aisée à déchiffrer. Le texte présentant peu de ratures ou de corrections, ce manuscrit n'est probablement qu'une mise au net.

Camille Desmoulins met en scène deux jeunes hommes, élevés dans le même collège et unis par les liens d'une étroite amitié, Néarque et Sosthène. Tous deux avaient eu les mêmes sentiments philosophiques et s'étaient affranchis du lien des doctrines religieuses. Mais Sosthène, revenu aux pratiques du catholicisme, à la suite d'une grave maladie, voulut convertir son ami. De là cet entretien, où Néarque disserte avec érudition sur les miracles, dont il conteste l'authenticité.

Néarque, c'est Camille Desmoulins, récemment sorti du collège Louis-le-Grand, tout rempli des souvenirs de l'antiquité et déjà en possession de cette liberté d'esprit, de cette dialectique à la fois serrée et éloquente, qui devaient en faire un des apôtres de la Révolution. Ce dialogue a dû être écrit vers 1785, alors que le futur conventionnel venait de se faire recevoir avocat au Parlement de Paris. Camille Desmoulins avait vingt-cinq ans, étant né à Guise en Picardie le 2 mars 1760.

Cette œuvre de jeunesse est intéressante pour l'étude du philosophe et de l'écrivain. Elle n'était pas absolument inconnue. Dans son intéressant volume sur Camille Desmoulins [1], M. Jules Claretie en a reproduit un fragment, d'après une copie, et sous ce titre : *Les Martyrs*. J'ai indiqué en note les passages publiés et les variantes qui méritaient d'être recueillies. Le texte de M. Jules Claretie est assurément une première version de celui que je donne ici. Un autre fragment de même nature, intitulé *Les Chrétiens*, et publié dans le même ouvrage, n'a pas trouvé place dans les *Entretiens de deux philosophes*.

Étienne Charavay.

1. *Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins, étude sur les Dantonistes d'après des documents nouveaux et inédits*, par Jules Claretie; Paris, 1875, in-8, p. 411.

Loin du fracas de la capitale, je goûtais à la fois la douceur de revoir une famille chérie et tous les plaisirs qu'offre la campagne. Mon unique étude était de puiser le bonheur à ses véritables sources. Je le trouvais dans des amusements simples et innocents, dans ce calme inestimable d'une âme qu'aucune passion n'agite ; je le trouvais surtout dans la société d'un ami qui m'avait suivi dans la province parce que, bien sûr de mes sentiments, il n'avait pas voulu qu'il manquât quelque chose à ma félicité. Nous commencions tous deux d'entrer dans le plus bel âge de la vie, et cette saison si belle devait l'être encore plus pour nous. L'étude des lettres ayant hâté les progrès de notre raison, il ne nous restait pas même à envier les lumières et la sagesse de l'âge mûr et le printemps nous offrait des fleurs et des fruits. Elevés dix années ensemble par des hommes qui, avec une âme de geôliers, s'honoraient du nom de Mentor, nous étions enfin sortis l'œil sec de ces demeures dont le souvenir devrait être si cher et nous nous étions dit : Nous allons commencer à vivre! lorsque nous aurions dû nous dire : Les plus beaux jours de la vie sont passés. L'amitié, qui jusque-là n'avait partagé que des peines, allait enfin partager des plaisirs : mais, au milieu de ces plaisirs et dans cette union de nos âmes, il restait à mon ami quelque chose à désirer. Il regrettait que nos sentiments sur la religion ne fussent pas les mêmes ; persuadé de la vérité de sa croyance, il ne pouvait me voir avec indifférence dans le parti des adversaires et m'aimait trop pour ne pas être intolérant à mon égard. A cet âge où l'âme encore neuve, pénétrée de sa supériorité sur tous les objets qui l'environnent, s'ouvre au plaisir d'exister et ne peut se faire à l'idée du néant, n'étant pas encore distrait par les soins et les affaires de la vie, il s'échauffait sur les grands intérêts de l'avenir pour lesquels il ne pouvait concevoir que les hommes ne négligeassent pas tout le reste.

Néarque, me dit-il un jour, l'un de nous deux se trompe, cela est évident; il se peut que ce soit moi. Si cela est, de ton aveu même je ne cours aucun risque, mais si c'est toi, par hasard, qui es dans l'erreur, si c'est toi, mon ami... j'admire ta sécurité.

Nous existons, nous avons franchi l'intervalle immense du néant à l'être, mais encore quelques années, où serai-je? Voilà ce que j'ai demandé dès mon enfance à tous les peuples et tous m'ont répondu que l'homme ne meurt pas tout entier. Les plus grands philosophes m'ont fait voir que la mort n'étant autre chose que la dissolution des parties ne peut avoir de prise sur l'âme, qui est, par sa nature, une substance simple, puisque la pensée ne peut sortir du sein de la matière. Je me livrais donc à la douce espérance que je ne redeviendrais plus ce que j'avais été avant de naître, inanimé comme la froide poussière, insensible comme le néant. Lorsque je me sentais transporté de plaisir à la lecture des ouvrages des plus beaux génies de l'antiquité, je me flattais de jouir un jour de l'entretien de ces grands hommes dont j'étais séparé par l'intervalle des siècles; ne pouvant me former une idée de la félicité

que promet ma religion dans une autre vie, j'aimais à placer dans le nouvel élysée les bosquets et les plaisirs innocents de l'ancien. Rêveries consolantes, vous bannissiez les pensées mélancoliques qui s'emparaient de moi lorsque, dans ce lycée où nous étions élevés ensemble, la mort frappait un âge tendre, et que je voyais tomber à mes côtés quelque jeune compagnon qui avait à peine approché ses lèvres de la coupe de la vie et à qui elle semblait n'avoir été présentée que pour être retirée aussitôt lorsqu'il commençait à en goûter la douceur. J'espérais les revoir dans un séjour plus heureux, et je me persuadais qu'ils étaient allés s'asseoir à un meilleur banquet.

Mais bientôt m'étant jeté avec avidité sur ces écrits contagieux qui sèment dans tous les cœurs la doctrine désolante de l'anéantissement, déracinent les vertus et précipitent la ruine des mœurs, je renonçai à cet espoir. Je ne parlais plus qu'avec enthousiasme de ces écrivains qui avaient enfin détrompé l'univers et nous avons gémi ensemble sur le délire de dix-sept siècles, jusqu'à ce qu'une maladie violente m'eût ramené de cet égarement. C'est alors que j'ouvris les yeux en frémissant. Les preuves de la religion se présentaient en foule à mon esprit avec des caractères d'évidence qui me désespéraient. Que ma situation était accablante en ce moment! O Dieu, m'écriai-je, rendez-moi une vie qui m'échappe et que je ne cherche à retenir que pour réparer des fautes. C'est alors que je connus bien que, comme une mère tendre élève quelquefois un enfant chéri au-dessus d'un précipice, afin que ce fils éperdu de frayeur se jette contre son sein, Dieu ne m'avait conduit si près de l'abîme qu'afin que je me précipitasse dans ses bras. Depuis ce temps mon unique regret est que nos sentiments ne soient plus les mêmes, mais crois que le projet de mon changement, pour avoir été conçu dans les langueurs de la fièvre, n'est point une faiblesse dont j'aie à rougir. Les pensées qui naissent à l'ombre silencieuse des cyprès valent bien les décisions d'un cercle brillant de jeunes insensés. Je ne le cache point, ajouta-t-il en finissant, et tu sais que j'ai toujours pensé tout haut devant toi, je voudrais te déterminer à croire les dogmes de ma religion. Si je pouvais t'amener à la persuasion de ses grandes vérités, il me semble que l'espérance que la mort ne nous séparerait point pour jamais resserrerait encore les nœuds de notre amitié et mettrait le comble à ma félicité!

Tu me presses trop, repris-je alors, pour que je ne cherche pas à défendre mes sentiments; cher Sosthène, tu viens de parler éloquemment à mon cœur. Il est aisé de voir que ta convalescence est encore récente et pour moi je suis persuadé que cette différence si grande de nos opinions, ce schisme dont tu te plains ne saurait durer. Ton imagination frappée a fait de toi un transfuge; cette même imagination, dont la religion est ennemie, te ramènera au système que tu as abjuré. Loin d'en rien croire, tu veux faire de moi un prosélyte, mais, comme il faut considérer que, si je ne suis pas de ton sentiment tu n'es pas non plus du mien, pour juger qui a tort, ce sont les raisons de part et d'autre

qu'il faut peser. C'est précisément à cet examen que tu voulais m'amener, j'y consens, aussi bien nous avons le loisir nécessaire et nous ne saurions choisir une matière plus importante et plus propre à animer nos conversations. Nous sommes dans un âge où l'espace de la vie qui nous reste se prolonge à nos yeux encore bien loin dans l'avenir; recherchons ensemble quelle route nous y tiendrons. Si ta religion est véritable, si le doigt de Dieu est véritablement empreint dans son établissement, il suit que nous ne devons rien épargner, quoi qu'il en coûte, pour nous assurer les récompenses qu'elle promet; si, au contraire, il résulte de nos entretiens que cette religion est puérile, pleine de fables et de folie, que d'entraves à nos plaisirs sont écartées tout d'un coup, combien l'avenue de la vie au tombeau s'aplanit et devient riante lorsque, dans des ennemis difficiles à vaincre et qu'il faut combattre sans cesse, on ne voit plus que des compagnons de voyage qui se joignent à nous pour l'embellir et l'enchanter, lorsqu'au bout de l'avenue on ne craint plus ces châtiments terribles dont la perspective affligeait et empoisonnait toutes les douceurs de la vie. Avec quelle sécurité nous en envisagerons le terme et, pour avoir la certitude de cette vie future, je consentirais volontiers à mener, non seulement quarante ou soixante ans, mais jusqu'au jugement dernier, la vie des Hilarions et des Pacômes. Et quand je parle ainsi, ce n'est pas une chose que je dise en l'air, je le ferais comme je le dis, c'est ce dont je suis aussi sûr que de mon existence. N'est-ce donc pas vous moquer de moi que de venir me dire que j'ai intérêt que vos dogmes ne soient point vrais?

J'ai donc intérêt que votre religion soit véritable. Sans doute, si je me mets à la place de Codrus, d'Aristide, de Socrate, je penserai différemment, mais ce n'est pas de quoi il est ici question. Vous me promettez à moi un royaume dans une autre vie : qui est-ce qui est assez ennemi de lui-même pour ne pas vouloir être roi?

Cette gêne, cette contrainte, ces sacrifices que demande la religion, que sont-ils auprès de la récompense? Toutes ces privations ne sont des peines qu'autant qu'on sème sans être assuré de recueillir; mais montrez-moi le royaume et supposons pour un moment qu'il n'est point fabuleux; cette vie pénitente et mortifiée va devenir douce, je n'ai donc aucune espèce d'intérêt à combattre cette religion.

Mais comme je n'aime point à me repaître de chimères, et que je ne veux point du bonheur de ce fou d'Athènes qui s'imaginait que tous les vaisseaux qui entraient dans le Pirée lui appartenaient, en souhaitant de trouver véritables les promesses de la religion, voyons quel fond on doit faire sur elles. Si ces promesses sont vaines, je suis bien fou de me tourmenter et de ne pas jouir au moins du présent et m'entourer dans cette vie de tous les plaisirs. Il est vrai que leur durée doit être bien courte et la nature, en mettant dans le cœur de l'homme un désir insatiable de la félicité, semblait avoir contracté envers lui une dette de bonheur immense, mais d'un mauvais payeur on tire ce qu'on peut.

D'abord quels sont les fondements de cette religion?

Des miracles, les écritures.

Des miracles? En ai-je vu? Non. Ai-je pu en voir? Non. Qu'on m'apprenne en quel lieu sur la terre il se fait des miracles et je quitte tout pour y voler. Car je désire sincèrement de connaître le culte que Dieu exige de moi. Qu'un mort qui pourrissait dans le tombeau soit rendu à la vie, je suis sûr de moi, je me convertis, et, pour être heureux pendant l'éternité, à l'instant je prends la haire et le cilice; mais avant de s'armer pour la conquête d'un royaume et de s'arracher à tout ce que l'on a de plus cher, il faut savoir si ce royaume existe.

Sosthène. — Si tu n'as point vu des miracles, d'autres en ont vu, et si Dieu était tenu à faire des miracles pour chaque homme en particulier, il n'aurait d'autre chose à faire.

Néarque. — Si Dieu tient registre des actions de chaque homme en particulier, comme vous l'assurez, cela doit l'occuper bien davantage.

D'autres ont vu des miracles. Mais les miracles de Paris, ceux d'Apollonius, cette foule de prodiges dont sont remplies toutes les histoires de l'antiquité crédule, d'autres les ont vus aussi. Voulez-vous pour cela que je les croie? Au lac Regille, toute l'armée romaine ne vit-elle pas Castor et Pollux combattre pour elle et détruire entièrement l'armée ennemie? Y a-t-il un miracle de Jésus-Christ ou des apôtres plus authentique que celui dont parle Denys d'Halicarnasse, et qui est rapporté dans les pensées philosophiques? Tout le peuple romain en fut témoin; son roi, incrédule s'il en fut, défiait les dieux de faire un miracle, les dieux le firent et ce défi impie lui coûta cher, car il se coupa la main.

Sosthène. — Il y a une grande différence entre nos miracles et les prestiges de tous ces charlatans de l'antiquité. Ceux-ci pouvaient bien, avec l'aide du démon, détruire et frapper de plaies un pays comme les magiciens de Pharaon; ce sont là des prodiges, mais les apôtres guérissaient les malades, rendaient la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, voilà des miracles : à l'œuvre on connaît l'ouvrier.

Néarque. — Comme si vos écritures n'étaient pas pleines de fléaux miraculeux; dans les livres de Moïse on ne rencontre à chaque page que des prodiges sanglants. Que de boucheries depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la conquête entière du pays de Chanaan! Le glaive exterminateur de l'ange frappe également le peuple chéri et ceux qui sont en abomination. Dans les livres du Nouveau Testament on trouve encore des miracles funestes! La mort d'Ananie et de sa femme semble une punition bien violente et le mensonge semble bien léger, et cette légion de démons, qui avait établi ses quartiers dans le corps d'un pauvre israélite et qui supplie Jésus, s'il les chasse, de leur abandonner comme retraite une multitude de cochons qu'ils noyèrent ensuite dans la mer. Pourquoi leur accorder cette capitulation et qu'avait fait au fils de Marie le maître de ces deux mille cochons qui se trouvait ruiné? Ce n'est pas encore ici le lieu d'observer que les év angélistes varien sur ce miracle, car Mathieu dit qu'il y avait deux possédés et Marc

écrit au contraire qu'il n'y en avait qu'un et qu'il logeait seul toute la légion.

Il n'est pas vrai d'ailleurs que les miracles de l'antiquité aient tous ce caractère de réprobation que vous leur supposez. Le démon a guéri aussi des malades ; voyez Tite-Live et Valère-Maxime. La peste faisait des affreux ravages à Rome ; on consulte les livres des sibylles. Ces oracles répondent qu'il faut envoyer à Epidaure chercher Esculape, qu'il n'y a qu'un voyage de ce dieu à Rome qui puisse corriger la malignité de l'air. Ambassade à Esculape ; or, cet Esculape était un gros serpent. Le serpent, à l'arrivée des députés, témoigne qu'il connaît le contenu de leurs dépêches ; il abandonne son temple et s'avance de lui-même jusqu'à la galère qui avait amené les ambassadeurs et qui mouillait à cinq milles de la ville. Arrivé sur le rivage, il s'élance dans la galère et y reste tranquillement jusqu'à ce qu'on aborde à Antium. Comme Esculape avait un temple sur le bord de la mer, il sort du vaisseau, s'arrête trois jours dans son temple et rentre ensuite dans le vaisseau ; enfin, il arrive à Rome où sa présence guérit tous les malades, rend à l'air sa pureté, et il ne retourne à Épidaure qu'après avoir dissipé entièrement la contagion. En reconnaissance de ce bienfait, Rome lui éleva un temple dans une île du Tibre et ses historiens mieux que ce monument encore ont perpétué la mémoire de ce miracle.

Sosthène. — N'as-tu que ces contes de vieille à opposer à nos miracles?

Néarque. — J'avais à faire voir que les merveilles, que Satan a opérées chez les anciens, n'étaient pas toujours des maléfices et qu'il a fait aussi des traits d'humanité et de bienfaisance ; le fait que je viens de rapporter en est la preuve.

Sosthène. — Oui, un conte à dormir debout.

Néarque. — Esculape sous la forme d'un serpent ou un tiers de la divinité sous la forme d'un pigeon, l'un n'est pas plus étrange que l'autre.

Le témoignage d'historiens qui se jouent ainsi de la crédulité des lecteurs ne m'en impose pas plus qu'à toi, mais je n'ai pas besoin que ce fait soit véritable, il me suffit, que tout absurde et ridicule qu'il est, un prêtre d'Esculape soit aussi bien fondé que toi à me dire : si vous n'avez pas vu ces miracles, d'autres les ont vus. Que je me moque des prêtres d'Esculape et de leurs miracles, cela est dans l'ordre, mais toi, à qui il n'est pas permis de douter de l'assaut célèbre des sorciers de Pharaon contre Moïse, tu ne saurais t'empêcher de reconnaître que Satan a le don des miracles. Est-ce que son pouvoir était borné à l'Égypte, et qu'il n'a pu opérer des prodiges dans la Grèce et à Rome comme sur les bords du Nil, puisque les mêmes témoignages qui constatent l'authenticité des miracles, des historiens et des monuments, concourent à établir le fait que je viens de rapporter, tu ne peux le rejeter sans inconséquence. D'un autre côté, quel moyen de discerner l'œuvre de Dieu et si les merveilles qu'on a vues n'ont pas été opérées

par la grâce de Satan, comment une ville guérie miraculeusement de la peste croira-t-elle qu'elle n'est redevable de ce bienfait qu'à l'auteur de tout mal?

Sosthène [1]. — Je voudrais que Dieu n'eût accordé le don des miracles qu'à ceux qui auraient eu une mission d'en haut. Mais, du moins, il y aura toujours cette différence entre les miracles transmis à la postérité dans les annales du paganisme et ceux que Jésus a opérés, que les témoins de ceux-ci sont morts pour attester qu'ils les avaient vus [2]. J'en croirai des témoins qui se font égorger.

Néarque. — Ainsi, ce qui te détermine à croire, c'est cette foule de martyrs qui ont versé leur sang pour la Religion : si les prêtres d'Esculape avaient donné leur vie pour attester la vérité des merveilles qu'ils racontent, tu les croirais apparemment aussi.

A la vérité, on ne voit pas que dans aucune religion les prêtres aient donné leur vie pour certifier les miracles qui étaient le fondement de ces religions, mais les a-t-on réduits à la nécessité de mourir ou de nier qu'ils eussent vu ces miracles? Les gouvernements n'ont point mis à cette épreuve ceux qui en soutenaient la vérité; si on les eût réduits à l'alternative, que sais-je ce qu'ils auraient fait? Pour moi, je penche à croire qu'il y avait des dévots parmi ces prêtres qui se seraient fait couper la gorge [3].

D'abord il est incontestable qu'on a grossi prodigieusement la liste de vos martyrs; on en compte jusqu'à dix-sept millions dans les trois premiers siècles; je ne connais point de calcul aussi enflé et qui s'éloigne plus grossièrement de la vérité. Combien cette nuée de témoins s'éclaircit lorsqu'on consulte des monuments plus sûrs que vos homélies. Vos prédicateurs ne montrent jamais le berceau de l'église que nageant dans le sang; pour se désabuser, il suffit de lire vos auteurs eux-mêmes : voici ce que dit à Marc-Aurèle, dans son apologie de la religion chrétienne, Meliton, qui écrivait sur la fin du IIe siècle. « Si, depuis la prédication de l'évangile, la gloire des Romains a toujours été croissante, c'est que vos ancêtres ont honoré notre philosophie avec les autres religions; Néron et Domitien ont été les seuls qui aient voulu décrier notre doctrine; » — jusqu'à présent j'avais cru que tous les empereurs de ces deux premiers siècles avaient été des persécuteurs féroces, et le sang des chrétiens, que je croyais sous leur règne avoir ruisselé de toutes parts dans l'empire, avait souillé à mes yeux les plus belles vertus de Titus, de Néron, de Trajan; grâce au ciel, ce n'est que dans vos chaires qu'on a égorgé tant de milliers de chrétiens et nous pouvons vous féliciter d'avoir plus de reliques que de martyrs. Je suis bien détrompé. Néron même et Domitien, ces deux monstres couronnés, ont voulu seulement décrier la doctrine du christianisme.

1. Ici commence le passage publié par M. Jules Claretie.
2. Le texte de M. Jules Claretie ajoute : « Je dis avec Pascal. »
3. Ce passage présente des différences de rédaction. Tout le paragraphe suivant n'a pas été publié par M. Jules Claretie.

Je veux[1] que la religion ait eu dans les trois premiers siècles ce nombre prodigieux de martyrs que vous dites; il n'est pas besoin de supposer qu'ils avaient vu des miracles pour rendre raison de ce fanatisme qui les faisait courir à la mort; ce que je vais dire suffira pour l'expliquer. Avouons-le, c'est quelquefois peu de chose qui détermine à souffrir la mort[2]. L'entêtement suffit pour la faire affronter. Peregrin est bien monté sur un bûcher par vanité uniquement et pour donner un spectacle. Empédocle se brûla par la même folie ; un lâche brave la mort à un assaut pour ne point passer pour lâche, un poltron se bat en duel par respect humain. Les chrétiens ne montaient-ils point sur les échafauds pour n'être point regardés comme des lâches, comme des apostats? Ceux qui avaient renié dans la persécution étaient en horreur aux autres fidèles, qui les évitaient comme on fuyait les lépreux. L'histoire ecclésiastique nous apprend que les payens même leur reprochaient leur lâcheté. Quelle force devait leur donner, pour résister aux tourments, cette pensée qu'ils allaient être canonisés, fêtés, qu'ils passeraient pour des saints, pour des demi-dieux ; quelle gloire pour un artisan, pour un homme de la populace! « Mes ossements seront enchâssés, seront baisés, je donnerai mon nom à un jour de l'année ; moi, pauvre hère, vil esclave, j'aurai un tombeau célèbre dans la postérité, on y bâtira un temple où je serai invoqué, on dira aussi que j'ai fait des miracles. » Ils étaient si pleins de la pensée de leur apothéose et du nom qu'ils allaient laisser après eux que plusieurs donnaient ordre d'écrire la relation de leur martyre, et les visions qu'ils avaient eues dans la prison. Les juges sentaient bien combien cette pensée de la gloire qui les attendait était propre à les soutenir dans les supplices, puisqu'afin de la leur ôter, ils leur disaient quelquefois avant de porter la sentence :

« Tu t'imagines peut-être que des femmes viendront recueillir tes cendres, qu'elles envelopperont tes ossements dans la soie et les embaumeront avec des parfums, mais ne t'en flatte point, je saurai l'empêcher. »

Qu'on ne me dise pas que ce n'est que dans les derniers temps qu'on a rendu ces grands honneurs aux martyrs, puisqu'on voit que les fidèles gardèrent religieusement les pierres dont saint Étienne, le premier martyr, avait été lapidé. Et nous sommes surpris que, pleins de ces espérances et déjà environnés de l'auréole, les chrétiens s'exposassent à la mort, nous qui voyons tant de milliers de soldats l'affronter tous les jours pour cinq sols, dans les batailles, sans avoir même la faible consolation d'embellir la Gazette d'un nom oublié le lendemain et d'occuper une place dans le souvenir des hommes. Dans les Indes, combien de femmes se sont brûlées sur le bûcher de maris qu'elles

1. Ici reprend le texte publié par M. Jules Claretie.
2. Ici le texte de M. Jules Claretie porte : « Avouons-le : c'est quelquefois bien peu de chose qui détermine un homme à souffrir la mort. »

n'aimaient pas, mais pour paraître fidèles, et parce que c'était l'usage. Tous les jours, au milieu de nous, combien de suicidés descendent tranquillement dans le tombeau sans qu'on puisse deviner pourquoi [1].

Un bourgeois de Sybaris disait que ce n'était pas une si grande merveille qu'un homme de Sparte cherchât à mourir dans les combats pour se délivrer de tant de travaux et d'une discipline si austère. C'est des premiers chrétiens qu'on pourrait dire ce mot avec bien plus de raison. Peut-on lire ce que les pères de ces premiers siècles nous racontent de leur vie misérable et s'étonner qu'ils y fussent si peu attachés? Tertullien, dans un de ses écrits adressés aux payens, voulant répondre à leurs railleries et relever, en comparaison de leurs fêtes et de leurs spectacles, les plaisirs des chrétiens, ne trouve pas dans le christianisme d'autres plaisirs que ceux-ci : « Vous chassez les démons, dit-il aux chrétiens, vous guérissez les maladies (c'est ce que nous examinerons ailleurs), vous foulez aux pieds les dieux des gentils, vous demandez des révélations, voilà les plaisirs, voilà les spectacles des chrétiens. » Il était permis de prendre une femme, mais avoir des enfants était le but unique et non pas seulement le but principal ; l'intention accessoire était réprouvée et il fallait imiter le laboureur qui, après avoir confié une fois la semence à la terre, attend la moisson avec patience. De toutes les pratiques de ces premiers temps, il n'y avait que le baiser de paix dont je me serais assez accommodé avec la plus belle partie du troupeau, encore cette louable coutume fut-elle bientôt abolie, parce que bien que ce baiser innocent fût donné dans le Seigneur, on vit que le diable tirait son épingle du jeu. Clément d'Alexandrie ne permet dans les repas que des noëls et des cantiques spirituels, encore défend-il les accompagnements, proscrivant les instruments de musique. Il ne permet de rire que peu. Un repas par jour, deux tout au plus, plutôt ce qui se mange cru que ce qu'il faut apprêter au feu; peu de vin, et seulement le soir, pas même beaucoup d'eau; on se relèvera plusieurs fois la nuit pour prier. Les femmes allaient sans cesse aux prisons baiser les chaînes des martyrs et leur laver les pieds, en sorte que de tous les fidèles c'étaient les confesseurs qui étaient le plus à leur aise. Aussi voit-on qu'il y avait des bandits qui, après s'être fait chasser d'un pays par leurs crimes, allaient confesser Jésus dans un autre afin de rétablir leurs affaires par les quêtes qu'on ferait pour eux. C'est ainsi que le cynique Peregrin, s'étant ruiné dans les cabarets, se déclara tout d'un coup confesseur, et, s'étant fait mettre en prison, sut tellement intéresser la charité des fidèles qu'il emporta tout leur argent. D'autres, qui étaient dans les prisons pour la même cause, donnaient des billets de réconciliation aux pécheurs qui voulaient en prendre en payant et trafiquaient de leur crédit dans le ciel. Tout cela devait concourir à rendre assez léger le poids de leurs chaînes.

1. Ici s'arrête le fragment publié par M. Jules Claretie, avec des variantes, dont plusieurs viennent certainement de la mauvaise lecture du manuscrit par le copiste.

On sent bien que ces derniers, qui allaient jusqu'à la prison, ne seraient pas allés jusqu'à l'échafaud. Quant aux autres qui confessaient jusqu'au bout, au lieu d'être surpris de leur nombre, ce qui m'étonne, c'est que dans des temps si féconds en miracles, le nombre des martyrs ait été si petit en comparaison de celui des apostats. De cent preuves de ce fait je n'en rapporterai qu'une que je prends dans vos livres : lorsque la persécution de l'empereur Dèce fut annoncée à Carthage, les tribunaux des magistrats furent assiégés d'un peuple immense de chrétiens qui accoururent sacrifier. Ce qui pourrait encore étonner ceux qui savent le mépris que les premiers chrétiens faisaient de ce monde et combien ils devaient s'y ennuyer, c'est que tous ceux qui avaient assez de foi pour embrasser ce genre de vie ne courussent pas au martyre. On était si persuadé que les chrétiens ne devaient demander qu'à sortir de cette vie que le gouverneur Urbain en condamna trois à se battre à coups de poing comme les athlètes. Puisque vous vous trouvez si mal en ce monde, leur disaient les payens, tuez-vous donc tous une bonne fois et vous en allez trouver Dieu sans nous embarrasser davantage.

Combien ne dut pas enfanter de martyrs cette pensée qu'ils allaient trouver Dieu! Il n'était pas besoin que leur espérance fût fondée, ni qu'ils eussent vu des miracles; un voyageur atteste que de nos jours encore il est commun dans les Indes de voir des mères se précipiter avec leurs enfants à la mamelle sous les roues du char qui promène leur idole, persuadées qu'elles et leurs enfants, en expirant brisés par ces roues, ne font que changer de vie, comme on change d'âge. Ces femmes pourtant n'ont point vu des miracles. Les chrétiens avaient la même confiance : que fallait-il de plus pour qu'ils aient le même courage? On voit qu'alors leurs idées sur la vie future étaient très confuses; c'était bien inutilement que saint Paul avait été enlevé au troisième ciel : au lieu de rapporter ses tablettes pleines comme les autres voyageurs, quand il fut question de raconter ce qu'il avait vu dans son enlèvement il n'avait pu même rien imaginer pour y suppléer. Saint Jean, sainte Perpétue, l'auteur du livre du pasteur, tous les saints de marque publiaient leurs révélations, car rien n'était si ordinaire alors que des révélations, et chacun donnait une relation à sa manière de ces terres inconnues. Tertullien, dans son traité de l'âme, croit que toutes les âmes étaient dans les enfers, et par les enfers il entend le milieu de la terre; selon lui elles y restaient jusqu'au jour du jugement et les âmes des justes y étaient soulagées; il n'y a que les martyrs qu'il met dans le ciel, car tous s'accordaient que ceux-là y étaient reçus sans examen. De quelle constance ne devaient pas être capables au milieu des tourments des hommes qui voyaient les cieux ouverts et une couronne immortelle attachée au sacrifice de leur vie! Aussi ne tenait-il pas aux fervents et à ceux qui avaient la tête un peu exaltée que le glaive des bourreaux ne se reposât jamais. L'un mettait le feu à un temple, l'autre tournait publiquement en dérision les dieux du pays,

troublait les sacrifices, insultait les magistrats, les empereurs, et méprisait ouvertemont leurs ordres. Voici en quels termes un saint martyr apostrophait son juge : « Malheur à toi, ennemi de toute vérité, bête impudente, infâme, tyran maudit, tu es menteur comme ton père Satan. » Eulalie, petite fille de douze ans, s'enfuit de chez son père qui demeurait à la campagne, court à la ville : « Vous cherchez les chrétiens, dit-elle au gouverneur : me voici », et, comme si ce n'eût pas été le défier assez, elle lui crache aux yeux. Celui-ci, qui aurait dû la renvoyer à ses parents après l'avoir fait fouetter, commande qu'on lui applique les flambeaux. La flamme étant montée à ses cheveux, elle ouvre la bouche pour la recevoir et en est étouffée. En même temps, continue Fleury, on vit une colombe blanche comme neige sortir de sa bouche, apparemment pour inviter les jeunes filles à suivre son exemple et afin que personne ne doutât qu'une si belle action ne fût couronnée dans le ciel.

Il n'est personne qui n'ait éprouvé de ces moments où le cœur, lassé de tout, sent le vide et le néant des plaisirs; il semble qu'alors on verrait approcher la mort avec indifférence. C'est dans un de ces moments que tous les beaux esprits de la France, à ce souper si connu qu'ils firent chez Molière à Auteuil, conclurent que ce qu'il y avait de mieux à faire pour eux était d'aller se jeter dans la Seine. Il est vrai que, chemin faisant et à mesure qu'ils approchaient de la rivière, leur résolution s'évanouit, et ils furent d'avis de surseoir jusqu'au lendemain, où définitivement ils jugèrent à propos de supporter encore les misères de la vie. Qui doute qu'en temps de persécution, au lieu de périr misérablement dans la rivière, ils n'auraient pas mieux aimé finir leur vie glorieusement en confessant la foi? Ne serait-il pas plaisant qu'on fît aujourd'hui la fête de Chapelle, de Molière et de La Fontaine? On voit dans la vie de ce même Chapelle qu'il n'a tenu à rien que ce bon ivrogne n'allât chercher en Turquie la couronne du martyre. Dans un souper qu'il faisait tête à tête avec un maréchal de France, le vin les ayant jetés tous deux dans la morale la plus sérieuse, réveilla en eux des sentiments de christianisme. Ils firent des réflexions profondes sur les malheurs attachés à la condition humaine, et sur l'incertitude des suites de la vie; ils convenaient des dangers de vivre en épicuriens comme ils faisaient, mais d'un autre côté comment vivre pendant un grand nombre d'années en bon chrétien? Ils finirent par envier le bonheur des martyrs : quelques moments de souffrance leur avaient valu le ciel. « Eh bien! proposa Chapelle, allons en Turquie prêcher la foi; nous serons conduits devant un pacha; je lui répondrai comme il convient; vous répondrez comme moi, monsieur le maréchal; on m'empalera, vous serez empalé, et nous voilà saints. » — « Comment! s'écria le maréchal en colère, est-ce à vous, petit compagnon, à me donner l'exemple? c'est moi qui parlerai le premier, moi maréchal de France et duc et pair. » — « Quand il s'agit de la foi, répond Chapelle en bégayant, je me moque du maréchal de France et du duc et pair. » Le

maréchal lui lance son assiette à la tête; Chapelle se jette sur le maréchal; ils renversent tables, buffet, sièges; on accourt au bruit; ils exposent leur différend, et ce ne fut pas sans peine qu'on vint à bout de les résoudre à s'aller coucher.

L'histoire ecclésiastique offre plus d'un exemple de martyrs qui, comme Chapelle, ont fait ainsi la partie d'aller au ciel; le cabaretier Théodote était allé voir un curé de ses amis nommé Fronton; celui-ci le régala de son mieux, et après le dîner, comme ils se promenaient, il lui montra dans un bois un terrain admirablement situé pour y bâtir une église. Pour mettre la main à l'œuvre il ne manquait au curé que des reliques, car on n'élevait guère alors de chapelle que sur le tombeau des martyrs : « Qu'à cela ne tienne, reprit Théodote, vous aurez des reliques, je vous en réponds, venez seulement me voir dans huit jours. » Ils n'étaient pas encore expirés que le curé étant venu voir son ami, apprit qu'il venait d'être pendu; comprenant alors pourquoi il s'était fait fort des reliques : « Dieu soit loué, dit-il, rien n'empêche maintenant de bâtir mon église! » et ayant acheté le corps, il lui éleva un tombeau, sur lequel il bâtit son église sous l'invocation du saint martyr Théodote. Mais ce Théodote était un homme pieux et qui avait toujours souhaité de mourir au lit d'honneur; aussi son martyre surprend moins. Celui de Boniface est bien plus romanesque et ce saint est sûrement en paradis à côté du comédien Genest dont tout le monde sait l'histoire. Boniface était surintendant de la maison d'une dame romaine dont le patrimoine devait être immense, puisqu'elle avait douze intendants. C'était un mondain, un voluptueux, et il paraît que l'intendance des plaisirs de la dame l'avait conduit à la surintendance de sa maison; les belles années étaient passées et cette dame, s'étant retirée dans ses terres pour tâcher d'y oublier les délices de Rome, voulut y bâtir un oratoire. Mais il fallait des reliques, qui commençaient à devenir rares, la persécution ayant cessé; elle s'ouvrit de son dessein à Bonifice et le chargea de faire un voyage aux extrémités de l'empire, dans une province où le sang des martyrs coulait encore. Boniface était lui-même sur le retour de l'âge; le temps de congédier les ris approchait et il s'offrait une belle occasion d'aller au ciel. « Quel serait votre étonnement, dit-il à cette dame, si, pour bâtir votre oratoire, c'étaient mes reliques qu'on vous rapportait? » La dame, qui le connaissait homme de plaisir et qui avait ses raisons de croire que pour quitter le monde il ne suffisait pas d'en être quitté, mais qu'il fallait quelque chose de surnaturel, ne fit pas attention à ce mot de Boniface, et celui-ci se mit bientôt en route avec une suite nombreuse. A son arrivée dans le pays, il apprend qu'il ne pouvait mieux choisir son temps, et que dans une ville voisine on devait exécuter grand nombre de confesseurs. A cette nouvelle, il se détache de sa suite, et s'étant hâté d'arriver en cette ville, il fend la presse, s'approche des martyrs, embrasse les uns, encourage les autres, envie leur bonheur, et montre un si grand désir de partir avec eux pour l'autre vie, que le juge crut qu'il y aurait de la dureté à empêcher un

étranger, qui peut-être était venu de bien loin, de profiter de l'occasion, et il ordonna qu'on le mît du voyage. Cependant les gens de la suite de Boniface, qui le cherchaient de tous côtés, ayant appris son aventure, donnèrent la préférence à ses reliques, comme il était naturel, et la dame, charmée d'avoir dans le ciel un tel intercesseur, éleva une chapelle magnifique à un saint avec qui elle se flattait de partager les plaisirs sans bornes de l'autre vie, comme il avait partagé avec elle les plaisirs si courts de celle-ci. Eh bien! Sosthène, le témoignage des martyrs te semble-t-il encore si décisif en faveur de la religion?

Mais pourquoi me jeter dans toutes ces discussions? Nous examinons la vérité des miracles, et tu prétends l'établir par une nuée de témoins; si je n'ai point vu les miracles, d'autres en foule les ont vus et je suis sûr qu'ils les ont vus parce qu'ils ont donné leur sang pour en attester la vérité. Voilà comme tu raisonnes et comme raisonnent tous les théologiens.

Vos martyrs sont morts pour attester la vérité des miracles, je le veux : eh bien, est-ce que cela prouve qu'ils les ont vus? C'est la seule chose pourtant que tu aies à prouver. De nos jours encore il est bien des chrétiens qui mourraient pour attester la vérité de ces mêmes miracles qu'ils n'ont pas vus; on meurt donc pour attester des miracles qu'on n'a pas vus ; après cela comment soutenir que le martyre prouve qu'on a vu les miracles!

Sosthène. — Doucement! ils ne mouraient pas seulement pour attester la vérité des miracles, ils mouraient pour attester qu'ils les avaient vus, ce qui s'appelle vus.

Néarque. — Toi-même où as-tu vu cela, je te prie? Le proconsul ne leur demandait point : « Persistez-vous à soutenir que vous avez vu opérer tel miracle? » Il demandait : « Persistez-vous à croire la religion des Galiléens. » Or ils pouvaient la croire, cette religion, sans avoir vu des miracles; nous la croyons bien, nous qui n'en avons point vu. Je ne sache pas qu'aucun chrétien ait souffert le martyre pour avoir soutenu qu'il avait été témoin d'un miracle; ils mouraient parce qu'ils refusaient de renoncer à Jésus, ce qui est autre chose. Combien d'hérétiques de même ont souffert la mort plutôt que de renoncer à l'hérésie! Il n'y a point de secte qui n'ait son martyrologe. Les apôtres souffraient le martyre parce qu'ils persistaient à prêcher que Jésus était vraiment le fils de Dieu, ce qui est une opinion. Ils disaient bien : « Il s'est ressuscité lui-même, il a apparu à Pierre et à Simon », et véritablement ce serait là un assez grand miracle; mais Pierre et Simon pouvaient fort bien avoir vu un fantôme. Je sais qu'on a ajouté bientôt : « il a apparu à plus de cinq cents. » Cette progression est dans l'ordre; c'est la fable du pondeur :

> Avant la fin de la journée
> Les œufs montaient à plus d'un cent.

Tu veux, Sosthène, que je croie ce que je n'ai point vu, mais du moins faut-il que tu me prouves que d'autres l'ont vu, et c'est de quoi il te reste encore à me donner de bonnes preuves.

Sosthène. — Je m'en tiens à celle que je tire du témoignage des martyrs; je ne l'abandonne point et suis encore loin de désespérer de ma cause. Tu ne voudrais pas assurément me voir faire ici le rôle de ces abbés ridicules que Voltaire introduit quelquefois pour interlocuteurs dans ses dialogues, et qui ne sont venus là que pour déraisonner et être accablés de plaisanteries : je conviendrai donc, si tu veux, que les apôtres sont morts pour avoir soutenu que Jésus-Christ était le fils de Dieu, ce qui est une opinion, oui, mais une opinion fondée sur des faits qui s'étaient passés sous leurs yeux. Or, donner sa vie pour soutenir une opinion fondée sur des faits qu'on a vus, c'est attester qu'on a vu ces faits; c'est signer de son sang la vérité, non pas seulement d'une opinion, mais d'un fait.

Néarque. — Sans doute ton raisonnement serait juste, si l'opinion des apôtres avait été fondée uniquement sur les faits qu'ils avaient vus, si la vue de ces faits avait entraîné sur-le-champ dans leur esprit la conviction de la divinité de Jésus-Christ, mais il n'en est pas ainsi. La preuve que ces faits seuls ne les avaient pas convaincus de la divinité de leur maître, c'est qu'après avoir suivi Jésus-Christ toute sa vie, après avoir été témoins de tous ses miracles, leur foi était encore chancelante. Un d'eux le vend à ses ennemis, un autre le renie, tous l'abandonnent. Qu'il me soit permis de juger ici des apôtres par moi-même, je ne connais point de méthode plus sûre pour juger sainement. Si j'avais suivi pendant trois années un homme qui se fût dit le fils de Dieu, si je l'avais vu me prouver sa mission par cette foule de miracles que vous rapportez, si je l'avais vu seulement ressusciter Lazare, de bonne foi me persuaderez-vous que j'aurais hésité à tomber à ses pieds, à le reconnaître pour le maître de l'univers et à le suivre jusque sur sa croix? Ils ont vu ressusciter Lazare, s'écrie Pascal, car ils ont versé leur sang pour l'attester; et moi, je m'écrie : « Non, ils ne l'ont pas vu, car s'ils avaient vu ressusciter un mort de quatre jours, Judas n'eût pas vendu la tête du maître de la vie, Pierre ne l'eût pas renié, tous, sans en excepter un seul, ne l'auraient pas abandonné. Que douze chefs de secte meurent pour soutenir une opinion et attestent que cette opinion est fondée sur des miracles qu'ils ont vus, quoiqu'ils ne les aient pas vus, cela est bien plus possible qu'il ne l'est qu'ayant vu ressusciter Lazare ils aient abandonné, renié, vendu celui qui rendait à la vie un mort de quatre jours. Vous qui citez tous les hommes après la mort au tribunal du fils de Dieu et qui les faites entrer en compte avec lui, je vous demande comment il pourrait condamner l'incrédule qui lui dirait : « Seigneur, il est vrai, j'ai nié hautement vos miracles, mais pouvais-je croire que douze hommes, qui vous ont si lâchement abandonné, avaient vu cette multitude de miracles qu'on me racontait; moi qui vous aurais suivi jusque sur la croix, si j'avais été témoin d'un

seul de ces miracles, ne devais-je pas croire que tous les hommes étaient de même nature que moi? »

N'est-il pas vrai, me disent tous ceux qui veulent me déterminer à croire, n'est-il pas vrai que vous ne soutiendriez pas, au péril de votre vie, qu'un mort est ressuscité si vous ne l'aviez pas vu ressuscité? Eh bien, pourquoi voulez-vous que les autres hommes ne vous ressemblent pas, et de quelle nature vous faites-vous? Douze hommes soutiennent qu'ils ont vu Lazare ressuscité ; pourquoi ne voulez-vous pas les croire ? J'aime cette façon de raisonner, et je m'y rendrais si je ne me servais pas contre eux de mon genre de preuves ; mais voici ce que je répondrai toujours à ce raisonnement : « A la vérité, il me semble qu'à la place des apôtres je n'aurais pas controuvé les miracles pour accréditer ma doctrine, et surtout je ne me serais pas fait couper la gorge pour en soutenir la vérité ; mais il me semble aussi qu'à leur place, si j'avais été témoin de tous ces miracles, je n'aurais pas douté un moment de la divinité de celui qui les opérait, et je n'aurais pas lâchement abandonné un Dieu qui m'avait préféré à tant d'autres pour être un de ses disciples. Pour que vous prouviez quelque chose contre moi, il faut que vous prouviez que les apôtres me ressemblaient ; j'admets votre supposition ; mais s'ils me ressemblaient, vous voyez bien que je dois conclure qu'ils n'ont pas vu les miracles. »

Serait-ce les mystères que leur maître enseignait qui leur auraient fait suspendre leur profession de foi? Notre raison sans doute en est autant révoltée que celle de ces hommes grossiers et sans lettres. Qui de nous, cependant, n'eût imposé silence à sa raison s'il eût vu la tempête et toute la nature obéir à la même voix qui annonçait ces mystères? Je ne connais que Diderot qui ait pu soutenir que, quand il verrait ressusciter un mort, il ne croirait pas ; s'il dit vrai, c'est une exception, et la raison n'avait pas pris un si grand empire sur l'esprit des apôtres, hommes simples et qui par conséquent devaient être plus affectés de ce qui frappe les sens. Pour moi, je demeure persuadé que même le plus grand philosophe aimera toujours mieux s'en rapporter au témoignage de ses yeux que non pas à celui de sa raison.

Sosthène. — Mais c'était la crainte d'être crucifiés qui les arrêtait.

Néarque. — D'abord quand la crainte des tourments expliquerait l'apostasie de Pierre, comment expliqueriez-vous le crime de Judas s'il a vu ressuciter Lazare?

Sosthène. — Mais Judas a été son juge et son bourreau.

Néarque. — Pour expliquer son désespoir, il suffit de supposer qu'il avait vendu le sang d'un homme juste, son maître, son ami, celui qui l'avait nourri ; il n'est pas besoin de supposer que ce fût un Dieu qu'il eût trahi ; sa seconde action ne prouve point qu'il a vu ressusciter Lazare ; la première prouve qu'il ne l'a point vu.

La crainte d'être crucifiés arrêtait les apôtres! Ah! c'est que les miracles ne les avaient pas encore amenés à la persuasion que Jésus fût vraiment le fils de Dieu. Ces gens pauvres, errant de contrées en

contrées sans être assurés nulle part de leur subsistance, ces hommes qui n'avaient pas une pierre pour reposer leur tête, dont toute la vie n'avait été qu'une longue souffrance, auraient-ils craint de souffrir un moment pour être assis ensuite sur douze trônes et juger les douze tribus d'Israël ? C'est par l'accessoire plus que par le principal que les hommes tiennent à la vie, et les apôtres, en perdant la vie, ne perdaient qu'elle ; ils ne la perdaient pas, ils échangeaient une vie pauvre, pleine de privations et de misères, dont ils avançaient la dernière heure de quelques moments, contre une vie où les plaisirs, les jouissances et l'ivresse du bonheur devaient être sans bornes comme la durée. Eussent-ils hésité à souffrir la mort s'ils avaient été convaincus qu'ils échangeaient leur vie misérable contre une meilleure, et auraient-ils pu même n'en être pas convaincus s'ils avaient vu sur le Thabor un avant-goût de cette félicité ; s'ils avaient vu leur maître guérir les lépreux, les paralytiques, rendre la parole aux muets, redresser les boiteux, chasser les démons et opérer cette foule de prodiges dont parle l'évangile ?

Je ne mène point une vie pénitente et mortifiée comme les apôtres. Tous mes sens appellent le plaisir et je crois sentir assez vivement le prix de la jeunesse et la douceur d'exister, mais quand les richesses et les agréments de la vie multiplieraient mes jouissances cent fois davantage, si un homme me disait : Je suis le fils de Dieu, une éternité de délices dans une autre vie paiera les privations de celle-ci, et la preuve que mes promesses ne sont pas vaines, c'est que ce cadavre va se ranimer à ma voix et se lever du tombeau ; sur-le-champ, je confesserais hautement la divinité d'un homme qui l'établirait par un si grand miracle, et la crainte de la mort ne pourrait m'ébranler. Combien serait ferme en moi la persuasion de sa divinité si, au lieu d'un mort seul rendu à la vie, j'en avais vu trois sortir du tombeau ; si, l'ayant suivi pendant trois ans, j'avais vu les traces de tous ses pas marquées par des prodiges et des bienfaits. Voilà ce que vous voulez me faire croire que les apôtres ont vu, eux qui l'ont abandonné, renié, livré aux bourreaux. Non, je juge d'eux par moi-même et par tous les hommes, ils n'ont point vu ces miracles. La résurrection d'un mort est un fait qui subjugue l'âme, qui n'y laisse aucune place au doute, qui terrasse la raison, non pas seulement d'un artisan grossier, d'un paysan, mais d'un philosophe, de l'incrédule le plus déterminé.

Il demeure donc constant qu'à la mort de leur maître les apôtres n'étaient pas fermement persuadés qu'il fût le fils de Dieu ; le texte seul de leurs livres offre des témoignages non suspects de l'incrédulité de plusieurs. Cependant il est moralement impossible qu'ils eussent douté de sa divinité, s'ils avaient été convaincus qu'il eût ressuscité des morts ; ils n'étaient donc pas bien convaincus qu'il en eût ressuscité. Ceci posé, voici mon raisonnement, qui est bien simple : Que penserait-on d'un témoin qui dirait : au mois de janvier tel fait s'est passé sous mes yeux ; il est vrai qu'au mois de février je n'étais pas bien sûr de l'avoir

vu; mais aujourd'hui je n'en doute nullement et j'atteste avec serment, je mourrais même pour soutenir que je l'ai vu? Qu'on y prenne garde, tel est précisément le témoignage que les apôtres ont rendu à la vérité des miracles. Vous dites qu'ils mouraient pour attester les miracles que Jésus-Christ avait opérés pendant sa vie, et on prouve qu'à sa mort ils n'étaient pas bien convaincus d'avoir vu ces miracles. Quelle foi mérite un témoin qui varie dans sa déposition? Or ils ont varié en ce sens qu'ils n'ont pas toujours été également convaincus de ce qu'ils déposaient.

Sosthène. — Ne peut-on pas dire qu'à la mort de Jésus-Christ les apôtres étaient convaincus de la vérité de ses miracles, mais qu'ils attendaient que sa résurrection les affirmât dans leur foi d'une manière inébranlable?

Néarque. — Non, on ne peut pas le dire; s'ils avaient été convaincus de ses miracles, j'ai prouvé qu'ils ne l'auraient pas abandonné. J'ai suffisamment développé cette preuve morale et je la crois sans réplique.

Ensuite, si tu les supposes convaincus à sa mort de la vérité de ces miracles et que ce soit la crainte d'être crucifiés qui, malgré cette conviction, ait été assez forte pour les disperser, du moins dans cette supposition que j'admets pour l'instant, il faut que tu supposes aussi qu'ils se tenaient certains que leur maître ne pouvait manquer de se ressusciter, puisqu'il l'avait promis, lui à qui les plus grands miracles ne coûtaient rien. Or la preuve que ceux qui avaient suivi Jésus, qui avaient vu ses miracles, ne se tenaient pas certains qu'il ne pouvait manquer de ressusciter, c'est que cette Madeleine, dont il avait chassé sept démons, et vos saintes femmes viennent à son tombeau avec des parfums. Est-ce qu'on embaume le corps d'un homme qui va ressusciter? C'est qu'au temps qu'il avait marqué pour sa résurrection, lorsque Madeleine court annoncer aux disciples qu'il est vraiment ressuscité, comme il l'avait dit, aucun ne veut la croire et ils la traitent de visionnaire. Cependant, s'ils avaient été bien persuadés qu'il dût se ressusciter, le premier sentiment qui devait les occuper, celui qui est le plus dans la nature, n'était-ce pas de croire la résurrection qu'on leur annonçait, au lieu de la nier comme ils firent? Mais ils prenaient tellement le récit de Madeleine pour une fable qu'il n'y eut que deux d'entre eux qui se donnèrent la peine de s'en éclaircir en allant au tombeau. Bien plus, lorsque le bruit de cette résurrection s'est accrédité, lorsqu'une foule de gens racontent qu'ils l'ont vu, qu'il a conversé avec eux, qu'il a bu et mangé en leur présence, plusieurs refusent encore de croire. Moi, dit saint Thomas, je n'en croirai rien à moins que je n'aie vu la cicatrice des clous, que je n'aie enfoncé ce doigt dans la plaie de son côté. Est-ce ainsi qu'on parle d'une résurrection que tout le monde atteste lorsque, avant qu'elle éclatât, on était bien sûr qu'elle ne pouvait manquer d'arriver? Les apôtres n'étaient donc pas convaincus, à la mort de leur maître, qu'il dût se ressusciter lui-même; cependant auraient-ils pu en douter s'ils avaient été convaincus qu'il eût ressuscité les autres? Il faut

donc l'avouer, ils n'étaient pas alors bien convaincus de la vérité de ses miracles.

Sosthène. — Je veux que jusqu'à la résurrection de leur maître, ils ne fussent pas pleinement convaincus de sa divinité; cette résurrection du moins les en a convaincus; ils sont morts pour attester qu'ils l'avaient vu ressusciter. La certitude de leur témoignage sur ce fait n'a jamais varié, et dès lors la vérité de la religion, ne fût-elle établie que sur cette résurrection, serait établie sur une base inébranlable.

Néarque. — Te voilà donc réduit à abandonner tous les autres miracles, et pour convaincre l'incrédule il ne te reste plus que le miracle de la résurrection. Tu vas bientôt reconnaître que le témoignage des évangélistes sur ce miracle, le plus grand de tous, celui sur lequel ils se sont le plus étendus et qu'ils semblent s'être tous appliqués à bien constater, n'est pas à l'épreuve d'une saine critique.

Premièrement, s'il est vrai qu'à la mort de leur maître les apôtres n'étaient pas pleinement convaincus qu'il fût vraiment le fils de Dieu, ce qui a été assez bien établi, il suit qu'ils n'avaient pas vu les miracles; cela est prouvé moralement, et s'ils n'ont pas vu Jésus-Christ opérer des miracles pendant sa vie, ce point seul une fois accordé, il y a bien des gens à qui vous ne persuaderez point qu'ils lui en ont vu opérer après sa mort. Mais ce n'est qu'une réflexion préliminaire qui ne touche point le fond de la question; attachons-nous à rechercher s'il existe de bonnes preuves de ce grand miracle de la résurrection.

J'examine d'abord dans quels historiens ce fait est consigné. Je vois que Mathieu écrivait son évangile trois ans après la mort de Jésus, Marc douze ans après, Luc trente ans après, et Jean l'an 96, c'est-à-dire plus de soixante ans après, et je remarque que les apparitions et les circonstances qui accréditent ce miracle se multiplient à mesure qu'on s'éloigne de l'époque où il s'était passé. Mathieu avait dit seulement qu'il était apparu à deux femmes. Marc et Luc ont senti que le miracle ne serait pas suffisamment avéré et ils ont augmenté le nombre des témoins. Ce n'est plus seulement à deux commères, mais aux onze qu'il a apparu. Enfin, dans l'évangéliste Jean, les apparitions ne finissent plus, et il conte tant de merveilles qu'il n'y a plus moyen de douter. En vérité un pareil témoignage est un peu suspect. Montaigne parle de miracles dont il avait vu la naissance de son temps et qui seraient aussi devenus fort célèbres s'ils eussent vécu leur âge et si on n'avait pris soin de les étouffer en naissant. Les premiers, dit-il avec beaucoup de sens, qui sont abreuvés de ce commencement d'étrangeté, venant à servir leur histoire, sentent par les oppositions qu'on leur fait où loge la difficulté de la persuasion, et vont calfeutrant cet endroit de quelque pièce fausse. L'erreur particulière fait premièrement l'erreur publique, et à son tour après l'erreur publique fait l'erreur particulière : ainsi va tout ce bâtiment s'étoffant et se formant de main en main, de manière que le plus éloigné témoin en est mieux instruit que le plus voisin, et le dernier mieux persuadé que le premier. On sent que ce

discours ingénieux de Montaigne a ici son application. Si Mathieu avait écrit son évangile de mémoire, il aurait pu oublier quelque chose, mais puisqu'il écrivait par inspiration, il n'a pu rien oublier. Dire qu'il avait omis plusieurs choses à dessein, parce qu'il n'était pas nécessaire alors de les publier, cela n'est guère soutenable. L'Esprit-Saint qui l'inspirait savait que ces détails seraient nécessaires plus tard, et pour épargner des redites, il aurait dicté tout de suite une vie complète. Direz-vous que l'Esprit-Saint en a inspiré trois autres après Mathieu, et afin qu'un plus grand nombre attestât la vérité des miracles, comme si pour s'assurer d'un fait il n'était besoin que de compter les écrivains : l'Esprit-Saint savait bien que les lecteurs seraient bien moins frappés des redites des quatre évangélistes qu'ils ne seraient révoltés de leurs omissions et de la difficulté de concilier leurs textes, pour ne point dire de leurs contradictions. Si un évangéliste avait écrit la vie de la seconde personne sous la dictée de la troisième, nous n'aurions que son évangile; soutenir que tous les quatre ont été inspirés est reconnaître qu'aucun ne l'a été, qu'ils sont tous quatre des conteurs ordinaires, et c'est ce que leurs variations et leurs inconséquences vont prouver mieux encore.

Si je regarde les évangélistes comme des conteurs ordinaires (et c'est ainsi que je dois les regarder dans cet examen, autrement ce serait supposer ce qui est en question), quelle foule d'objections leur texte seul ne fournit-il pas contre la vérité de leur témoignage? Après avoir vu les Juifs environner le tombeau de gardes et en sceller la pierre, le lecteur qui réfléchit est bien étonné d'entendre les femmes qui vont le matin pour embaumer le corps se dire entre elles : « Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre? » Ce qui devait les embarrasser, ce n'était pas seulement la pesanteur de la pierre, mais les scellés et la sentinelle. Il faut supposer de deux choses l'une : ou bien il n'y avait point de gardes, ou bien elles ignoraient qu'il y en eût; la première supposition est sûrement la moins gênante et la plus raisonnable, car si on avait mis des gardes, comment supposer qu'elles l'ignoraient, lorsque l'évangile remarque qu'elles avaient bien observé où on l'avait mis afin de l'embaumer; que depuis sa mort elles préparaient des parfums, pour les répandre sur son corps? Il paraît que ces femmes ne s'étaient guère éloignées du tombeau, elles y étaient demeurées assises jusqu'au soir, le jour où il y avait été déposé, et ce scellé, cette garde, avaient dû faire trop de bruit dans Jérusalem pour supposer qu'elles n'en fussent pas instruites, elles qui avaient tant d'intérêt de l'être. On voit qu'il n'est pas bien sûr que le sépulcre ait été entouré de gardes. Il est clair que dans Jérusalem où le bruit s'était répandu qu'il devait ressusciter le troisième jour, où le voile du temple s'était déchiré à sa mort, où le soleil s'était obscurci, où toute la nature avait été couverte de ténèbres depuis midi jusqu'à trois heures, où il y avait eu un grand tremblement de terre, où les pierres s'étaient fendues, les sépulcres s'étaient ouverts, les morts étaient sortis de leurs tombeaux et avaient

paru dans la ville, où tout le peuple était revenu du Calvaire en se frappant la poitrine, et où le centenier s'était écrié : « Il était vraiment le fils de Dieu », il est clair, dis-je, que dans une ville où il s'était passé d'aussi grands prodiges à la mort d'un homme qui avait assuré qu'il ressusciterait, tout le monde devait être dans l'attente et il devait y avoir bien des paris ouverts. Tous savaient que la pierre était scellée, que les princes des prêtres, intéressés à ce qu'on ne pût l'enlever et semer ensuite le bruit de sa résurrection, y avaient mis ordre, que le tombeau était entouré de gardes qui en défendaient l'approche, et on ne peut supposer que des femmes à qui il importait le plus de le savoir fussent seules à l'ignorer, et puisqu'elles l'ont ignoré, je ne suis pas éloigné de croire que ce scellé et cette garde ont été imaginés pour relever l'éclat du miracle.

Parmi les évangélistes, les uns disent que les deux femmes, qui avaient vu Jésus ressuscité, coururent sur-le-champ dire à Pierre et à Jean : « Il est ressuscité. » Il faut bien croire que c'est par inspiration qu'ils ont écrit cela et qu'ils n'y étaient pas, car Jean, qui y était et à qui ces femmes parlaient, écrit qu'elles ne lui dirent pas : « Il est ressuscité », mais : « On l'a enlevé et nous ne savons où on l'a mis. » Que de réflexions s'offrent ici : d'abord on voit une contrariété bien frappante dans le récit de Jean et dans celui de Luc, puisque suivant l'un ces femmes disent : « Il est ressuscité », et suivant l'autre elles disent : « On l'a enlevé. » Ensuite j'y trouve une nouvelle preuve qu'il n'y avait point de gardes, autrement elles n'auraient pas supposé si aisément qu'on l'avait enlevé; enfin si on admet, comme on ne peut s'en dispenser, que Jean était instruit de ce qui était arrivé à ces femmes, selon le récit des autres évangélistes, et qu'il ne l'a omis que pour éviter des redites, ce qu'il leur fait dire est d'une étrange inconséquence. Quoi! vous dites : « On l'a enlevé » et, selon Marc, un jeune homme vêtu d'une robe blanche, selon Luc, deux hommes avec des habits éclatants, selon Mathieu, un ange avec un visage comme un éclair et des vêtements comme la neige, viennent de nous assurer il y a un moment qu'il est ressuscité, qu'il est en Galilée. « Nous ne savons où ils l'ont mis » , disent-elles, selon Mathieu, pourtant il vient de se présenter à elles, il n'y a qu'un instant, elles l'ont salué, elles ont embrassé ses pieds.

L'évangéliste Jean a beau dire : j'y étais, et nous savons que le témoignage de Jean est véritable; je ne crois point à ce témoignage, pas plus qu'à ce qu'il ajoute immédiatement après : « Jésus a fait tant d'autres choses que, si on les rapportait, je ne crois pas que le monde entier pût contenir les livres qu'on en écrirait. » Ce n'est pas sans doute à cette hyperbole digne d'un charlatan que quelques philosophes se sont récriés sur la majesté et la simplicité des Écritures.

A ces réflexions sur le miracle de la résurrection j'en ajouterais une qui m'a toujours frappé singulièrement et qui peut s'appliquer à tous les autres miracles. Nous voyons que les plus sages historiens de l'antiquité, séduits par l'attrait du merveilleux, ont recueilli dans leurs

histoires tous les prodiges qui pouvaient y trouver place, que Tite-Live, Plutarque, etc., ne nous ont pas fait grâce des contes les plus absurdes et les plus ridicules. Si le miracle de la résurrection, le plus étonnant de tous les prodiges, avait éclaté ; si toutes ces circonstances et ces apparitions que vous racontez avaient mis dans un si grand jour la divinité du fils de Marie, est-ce que tous les historiens contemporains n'auraient pas orné leurs annales du récit de ces merveilles? Quoi ! des écrivains qui me racontent sérieusement qu'il a plu des pierres aux extrémités de l'empire et qu'un bœuf a parlé, auraient dédaigné d'apprendre à la postérité que, dans une province romaine qui n'était pas très éloignée, un homme, qui avait pourri quatre jours dans le cercueil, et dont le cadavre était déjà infect lorsqu'on l'exhuma, était aujourd'hui bien portant et faisait l'admiration de tout un peuple !

Quoi, à Rome, où dans ce siècle la fureur d'écrire un poème ou une histoire s'était emparée de toutes les têtes,cette foule de miracles n'auraient pas trouvé un seul historien ! Encore que le silence d'un historien particulier sur un fait ne soit pas une preuve que ce fait n'exista jamais, néanmoins on sent de quel poids est ici le silence de tous les écrivains sur des événements aussi extraordinaires, aussi publics, aussi importants et si liés à l'histoire qu'ils écrivaient ; car enfin, les hommes n'étaient alors ni moins crédules ni moins superstitieux qu'aujourd'hui. Ce siècle était moins éclairé sans contredit que le nôtre, et certainement le peuple n'était pas moins avide du merveillenx. On voit que les philosophes et les lettrés de ce temps-là n'étaient pas aussi ennemis des miracles que ceux de nos jours. Quel bruit n'eût donc pas fait dans l'empire ce grand nombre de merveilles opérées coup sur coup dans une de ses provinces. Si elles avaient eu cet éclat, le peuple, les femmes et les sages n'auraient-ils pas accueilli ces prodiges avec un égal empressement? Rome aurait-elle manqué d'écrivains qui en eussent transmis l'histoire à la postérité, et si le peu de mérite de ces historiens avait fait tomber leur ouvrage dans l'oubli, dans la génération suivante Tertullien n'eût-il pas invoqué leur témoignage dans son apologie, où il cherche à prouver que les miracles ont été reconnus des païens eux-mêmes, mais il ne saurait nommer même un écrivain obscur qui en ait fait mention. Expliquez ce silence universel, accordez-le, si vous pouvez, avec cette fermentation que devaient causer dans tous les esprits des miracles si frappants et si avérés. Pour moi, il est certain que, si j'avais vécu alors, j'aurais fait le voyage de Jérusalem pour complimenter Lazare, car je serais bien plus curieux de parler à un mort ressuscité que de voir le triomphe de Paul Émile et les sept merveilles. Ne puis-je donc pas demander ici à nos docteurs si je ne dois pas de grands remerciements à celui qui m'a fait naître si tard. Si j'étais né dix-sept cents ans plus tôt, je serais allé m'éclaircir sur les lieux, j'aurais vu, j'aurais cru, et je me serais fait briser les os comme un autre ; partant, si je suis damné, ce ne sera pas tout à fait à moi seul, mais à mon siècle que je pourrai m'en prendre, et si, comme

à ce mauvais riche qui du fond des enfers aperçut le pauvre qui se réjouissait là-haut, il m'est donné de voir Thomas dans le sein d'Abraham : « Vraiment, Thomas, m'écrierais-je, si j'avais été à ta place je serais aussi un grand saint », et cet apôtre n'a-t-il pas déclaré lui-même qu'à ma place il n'aurait pas cru non plus la résurrection? Ce mot est bien consolant pour nous autres incrédules. Cependant il avait vu tous les autres miracles et il fallait être bien difficile en preuves pour ne pas demeurer satisfait de plusieurs : les résurrections, qui avaient précédé et dont il avait été le témoin, auraient dû amollir la dureté de son cœur, mais à moi qui n'ai rien vu qui me dispose à croire celle-ci, assurément il ne m'est pas aussi aisé de la croire, surtout lorsque je pense à ce silence de tous les historiens sur un fait aussi public et aussi extraordinaire. Croirait-on par exemple que Valère Maxime, cet écrivain si amateur du merveilleux et qui a fait un chapitre sur les miracles opérés chez les nations étrangères, ne dise pas un mot des miracles de Jésus qui s'étaient passés de son temps? Son livre est pourtant dédié à Tibère, et, si j'en crois Tertullien, Tibère était grand partisan des miracles de Jésus-Christ. On ne saurait dire que ce qui gênait la liberté des écrivains sur cette matière était la crainte de déplaire au Sénat qui rejetait ces miracles ; on voit bien par les écrits qui nous restent de ce temps-là, que les auteurs ne prenaient pas toujours l'avis du Sénat ou des princes avant de publier leurs ouvrages; Rome avait des Censeurs, mais ce n'était pas pour la librairie, et parmi cette foule de philosophes dont l'empire était inondé, il en est à qui on ne peut refuser ni assez de bonne foi pour rechercher la vérité, ni assez de lumière pour la discerner, ni assez de courage pour braver la police. Puisque les Pline, les Sénèque, les Tacite, les Plutarque, qui valaient bien vos évangélistes, n'ont pas daigné faire mention des merveilles opérées vers le Jourdain; puisque dans le grand nombre de poètes, d'orateurs, d'historiens et de philosophes vous ne sauriez en nommer un seul qui ait cru vos miracles un objet digne de son attention, j'en conclus qu'apparemment ces miracles n'ont pas jeté un grand éclat et qu'ils ne se débitaient qu'à l'oreille; par une conséquence naturelle, je comprends pourquoi les miracles, si communs autrefois, sont devenus si rares de nos jours, depuis qu'on exige qu'il en soit dressé procès-verbal, ce qui gêne trop les opérations de la divinité. N'est-ce pas une chose bien propre à confondre ma raison que cet oubli profond de vos miracles, dans ce grand nombre d'historiens?

Je veux que ce ne soit point là des démonstrations; aussi n'ai-je pas besoin de démonstrations et c'est avoir décidé la question que de la rendre problématique. Car puisque vous m'apportez une doctrine qui renverse mes idées et confond ma raison, des mystères où je ne vois goutte, du moins faut-il que les faits qui prouvent que cette doctrine est descendue du ciel soient plus clairs que le jour. Il faut que je ne puisse, sans avoir perdu le sens, douter de vos miracles. Parmi tous vos miracles je viens d'en examiner un, le plus grand de

tous, celui qui, de votre aveu, est le mieux constaté ; je n'ai fait sur ce miracle qu'un petit nombre d'observations ; j'aurais pu en faire bien davantage, mais je crois ce petit nombre suffisant pour mon but et je demande hardiment s'il est un théologien assez entêté de ses opinions pour taxer intérieurement de démence et de folie celui dont la foi est ébranlée par tous ces doutes qui viennent l'assaillir sur un miracle contre l'authenticité duquel on ne devrait pas avoir une seule objection à élever.

Je ne doute pas qu'un virtuose, réparant ce faisceau de preuves et attaquant toutes ces objections les unes après les autres, ne trouvât des distinctions, des solutions telles quelles. On verra par la suite que sur les bancs de théologie on a bien répondu à d'autres difficultés. Mais trouver des réponses à tout ce n'est pas prouver non plus qu'on a raison. Si j'étais assez insensé pour soutenir que le concours fortuit d'une foule d'atomes qui se sont accrochés a formé l'univers, pour nier l'existence des corps, ou pour défendre le système extravagant du père Hardouin, je vous défierais de me réduire au silence. Pour échapper à tous vos raisonnements quelques monosyllabes me suffiraient : des peut-être, que sais-je, enfin il n'est pas métaphysiquement impossible ; mais ce n'est pas ainsi qu'on cherche la vérité. Le fils de Marie a-t-il fait des miracles ou non ? voilà ce que j'avais à examiner. S'il eût dépendu de moi de choisir dans le cours des siècles celui où je devais faire une apparition sur ce globe, je serais né en ce temps-là où Jésus disait à ses disciples ce qui m'eût épargné l'embarras de cette discussion. Mais le mal étant sans remède, ce que j'avais de mieux à faire était d'étudier le fond de mon cœur, de chercher quelle impression auraient fait sur moi la vue et le récit de tant de prodiges, quelles suites ils auraient s'ils arrivaient de nos jours. Je trouve qu'il n'est rien arrivé alors de ce qui arriverait infailliblement aujourd'hui, et ce renversement dans l'ordre moral, dont je ne vois aucune raison, me fait soupçonner qu'il se pourrait bien que l'ordre physique n'eût pas été renversé. J'en conclus que je suis bien fondé, non pas à nier tout à fait que Jésus ait fait des miracles, il peut y avoir du pour et du contre, mais du moins à regarder la chose comme douteuse. On a admiré cette pensée de La Bruyère : « Si ma religion est fausse, voilà le piège le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer. » *Domine, si error est quam credimus, a te decepti sumus*, avait dit avant lui Richard de Saint-Victor ; ne serait-ce pas à nous au contraire à nous écrier avec plus de fondement : « Si ma religion est vraie, son Dieu est bien cruel, lui qui, lorsque je trouvais déjà dans mon esprit et dans mon cœur également révoltés des dogmes de cette religion tant de raisons de la rejeter, au lieu de me mettre du moins dans l'impossibilité de n'être pas convaincu de la vérité des miracles dont l'évidence pouvait seule rendre raisonnable la soumission aveugle de ma foi, m'a laissé au contraire tant de raisons de révoquer en doute ces faits-là mêmes et a voulu que je me traînasse au tombeau dans l'incertitude désolante si sa main essuierait dans une autre vie les larmes que j'aurais versées dans celle-ci ? »

MÉLANGES

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

SES CAMPAGNES EN ALLEMAGNE ET A MALTE.
SON SÉJOUR A L'ILE DE FRANCE. — SA DESCENDANCE.
PIÈCES ORIGINALES ET INÉDITES.

I. — **Campagne d'Allemagne. — Documents.**

Nous croyons qu'à aucune époque, la vie privée et publique d'un écrivain n'a été aussi étudiée, commentée, discutée, appréciée et surtout calomniée que celle de Bernardin de Saint-Pierre. Il a tenu une large place dans l'histoire de son temps. Les multiples et romanesques événements de sa vie aventureuse, ses écrits — bases d'une révolution littéraire dont l'influence se fait encore sentir, — sa nombreuse et intéressante correspondance, ont vivement préoccupé les biographes qui se sont constitués les juges de sa personne et de ses œuvres. Beaucoup d'entre eux, nous nous plaisons à le reconnaître, ont fait preuve d'une bienveillante impartialité, mais une minorité envieuse ou hostile s'est efforcée de dénaturer le mobile de ses actions, de le peindre sous des couleurs peu flatteuses, de dénaturer son caractère, d'en exagérer les défauts. Dans certains cas, on n'a même pas hésité à mettre en doute ses sentiments de délicatesse et d'honneur. Mais heureusement pour la mémoire du grand et consciencieux écrivain, il a eu pour défenseur de sa gloire littéraire, pour apologiste de sa vie, un de ses disciples, ardent, fervent, convaincu, infatigable dans la poursuite et la dénonciation des allégations calomnieuses qui cherchaient à ternir la vie de celui qu'il avait aimé et servi. Dans l'étude qui précède les œuvres complètes de Bernardin de Saint-Pierre, dans l'apologie placée en tête de la correspondance, Aimé Martin nous initie avec force détails — d'une façon peut-être un peu trop romanesque — à la vie de son héros; il jette l'anathème à ses détracteurs et les accable d'un souverain mépris. On a souvent critiqué le panégyrique de ce fervent disciple : un écrivain instruit, éminent, dans une étude couronnée par l'Académie française, sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre, M. Maury, critiquant l'œuvre d'Aimé Martin, a dit que « presque partout vide de dates, de supputations précises, et d'événements authentiques, elle ressemble à un poème d'aventures ». Dans sa préface, il prétend que « malgré lui, son ouvrage est devenu la correction de la biographie publiée par Aimé Martin ». « Il m'a fallu, ajoute-t-il, ramener au jour une foule de points qu'il avait relégués dans l'ombre, et donner une base historique à mon récit, en publiant nombre de documents inédits que j'ai eu la bonne fortune de me procurer. »

Tout en rendant pleine et entière justice à l'esprit impartial de recherches qui a guidé M. Maury, nous avons néanmoins le regret de constater que, malgré les nombreux documents qui lui ont été communiqués, il n'a pu, sur certains points importants, arriver à la découverte de la vérité. Nous possédons des documents absolument authentiques et inédits; ils vont éclairer d'un jour nouveau des événements de la vie de Bernardin demeurés douteux et détruire pour toujours — nous l'espérons bien — quelques-unes des accusations lancées légèrement, mais avec persistance, contre l'auteur des *Études de la Nature*.

Parmi les reproches adressés à Aimé Martin, nous reconnaissons volontiers que celui relatif au manque de dates est justifié. Il est infiniment regrettable qu'ayant eu entre les mains les pièces originales sur lesquelles s'appuyait son récit, il n'en ait pas indiqué les dates exactes et n'ait pas pris le soin de les publier intégralement dans un appendice. Cette réserve faite, nous croyons qu'il est permis d'affirmer que tous les faits énoncés par lui sont rigoureusement vrais. Il a pu quelquefois les idéaliser, les poétiser, comme il l'a fait pour les aventures de Bernardin avec la princesse Marie Miesnik et avec l'ancienne maîtresse du comte de Brühl : mais le fond doit être tenu pour véridique.

M. Maury reproduit dans son étude l'accusation portée contre Bernardin d'avoir servi comme officier du génie sous un autre nom que le sien. « Bien que ce soit une simple conjecture, dit-il, elle semble autorisée par des pièces authentiques. » A l'appui de ce dire il cite *in extenso*, une lettre écrite le 2 août 1764, par le ministre des affaires étrangères à son collègue de la guerre, et la réponse qu'y fit celui-ci le lendemain, affirmant que depuis un temps considérable il n'a existé ni dans l'artillerie, ni dans le génie, un officier du nom de Saint-Pierre, et que si celui-ci a servi comme il le prétend dans l'une de ces deux armes, il aura pris un autre nom que le sien pour passer dans les pays étrangers.

Après plus de cent trente années écoulées, nous allons pouvoir, au moyen de pièces authentiques, détruire cette assertion.

On sait, par le récit d'Aimé Martin, qu'à l'expiration de ses études Bernardin fut admis comme élève à l'Ecole des ponts et chaussées, et qu'après une année une mesure économique amena le licenciement d'un certain nombre d'ingénieurs et de tous les élèves. Bernardin se décida alors à solliciter son admission dans le génie militaire. Accompagné d'un ami, comme lui élève licencié, il se présente au ministre de la guerre, à Versailles. « Par un hasard singulier, nous dit Aimé Martin, le chef du nouveau corps attendait en ce moment deux jeunes gens recommandés par le directeur de l'École des ponts et chaussées. Accueillis comme des protégés, ils reçoivent aussitôt leur brevet. »

Peu de temps après, muni de cette pièce, et sans doute d'un ordre du ministre de la guerre, il se rend à Dusseldorf où l'armée du comte de Saint-Germain avait pris ses quartiers d'hiver.

Les opérations actives reprirent le 16 juin 1760. Deux jours après, le comte de Saint-Germain délivrait à Steil le passeport ci-après, lequel de toute évidence n'a pu être établi que sur le vu d'un brevet en règle et d'un ordre de service.

Louis, *comte de Saint-Germain, Lieutenant général ès armées du Roi, Commandant en chef dans les provinces de Flandre et du Haynaut, Commandant la réserve sur le Bas-Rhin,*

Prions ceux qui sont à prier, ordonnons à ceux qui sont sous nos ordres de laisser librement et sûrement passer M. de Saint-Pierre,

Ingénieur Géographe attaché à la réserve que nous commandons, chargé de lever les camps et plans du pays.

Sans causer aucun trouble n'y empêchement, mais au contraire donner tous les secours dont il pourrait avoir besoin.

Fait à Steil, le 18 juin 1760.

Signé : SAINT-GERMAIN.

Par Monsieur le Lieutenant Général,

Signé : (*Illisible*).

Il convient de bien remarquer le titre d'*ingénieur géographe attaché à la réserve* donné à M. de Saint-Pierre. Il est donc bien certain qu'il avait reçu un brevet en règle et qu'il servait sous son nom. Ainsi tombent à la fois les insinuations malveillantes des biographes et les assertions contenues dans la lettre du ministre de la guerre du 3 août 1764. Les registres et la comptabilité devaient être tenus d'une façon irrégulière à cette époque, car il est évident que Bernardin a dû recevoir à son nom sa gratification au moment de son admission comme ingénieur géographe et ses appointements pendant la campagne.

Bernardin se trouvait donc chargé d'un service de reconnaissances et de levé de plans. L'armée du comte de Saint-Germain, dirigée d'abord par Steil sur Dortmund, se réunissait le 8 juillet à l'armée principale sous les ordres du duc de Broglie, aux environs de Fritzlar. Saint-Germain occupait Corbach; c'est là que, le croyant isolé, il fut attaqué par le duc de Brunswick. Avec l'aide de quelques bataillons de renfort détachés de l'armée du duc de Broglie, Saint-Germain repoussa victorieusement cette attaque. Aimé Martin nous a dit la part que prit Bernardin à cette brillante affaire, où il fut renversé de cheval et blessé. Peu de jours après, le comte de Saint-Germain, ayant eu des difficultés avec le duc de Broglie, quitta son commandement et fut remplacé par le général de Muy, dont le début ne fut pas heureux. Afin de couper les communications des alliés avec l'évêché de Paderborn, il s'était dirigé sur Wurzbourg, où il se trouvait le 31 juillet, éloigné de plusieurs marches de l'armée principale commandée par de Broglie. Tourné par l'armée des alliés et battu complètement, de Muy perdit 4000 hommes et 12 pièces de canon. Aimé Martin nous dit comment Bernardin échappa comme par miracle à ce désastre, en traversant la Diemel à la nage avec son cheval, sous le feu le plus vif. Cette affaire devait être la dernière à laquelle il assistait.

Dans l'apologie en tête de la correspondance, Aimé Martin place un mois après la bataille de Corbach la scène d'indiscipline qui eut lieu à Stadberg entre Bernardin et l'ingénieur en chef. Il y a dans cette assertion une légère erreur. L'affaire de Corbach est du 8 juillet et c'est le 3 août que Bernardin recevait du maréchal de Broglie un passeport pour rentrer en France. Cette altercation a dû avoir lieu pendant la marche de l'armée du général de Muy de Corbach sur Wurzbourg. Mais il est encore une fois impossible de douter, après la lecture de ce deuxième document — émanant du chef de l'armée, — que Bernardin servait sous son propre nom.

(GRATIS.)

VICTOR-FRANÇOIS, *Duc de Broglie, Prince du Saint-Empire, Maréchal de France, Chevalier des ordres du Roi, Gouverneur des ville et château de Béthume et Commandant en chef l'armée de Sa Majesté en Allemagne,*

Nous prions tous ceux qui sont à prier, et ordonnons à ceux qui sont

sous nos ordres de laisser librement passer M. de Saint-Pierre, Ingénieur Géographe, allant en France.

Sans souffrir qu'il luy soit fait aucun tort ny retardement ; mais au contraire de luy prêter tous secours et assistance nécessaires. En foy de quoy nous luy avons délivré le présent passeport, et y avons fait apposer le sceau de nos armes.

Fait au quartier général le 3 août 1760.

Signé : Le Maréchal Duc de Broglie.

Par Monseigneur,

Signé : Desforges.

Après cette aventure, Bernardin rentra en France. Il se rendit au Havre dans sa famille, qu'il quitta au commencement du mois de mars 1761, pour se rendre à Paris.

II. — Campagne de Malte. — Certificats.

Dans une lettre adressée de Varsovie à son ami Duval, le 26 septembre 1764, Bernardin lui dit : « Je garde vos lettres précieusement. Je leur destine dans mon portefeuille une place avec mes *brevets* et les *témoignages honorables* que j'ai reçus de mes chefs dès mon enfance. »

A propos de ce paragraphe, on lit dans l'étude de M. Maury : « Bien que ce document manque de termes précis et qu'il puisse ne faire allusion qu'à des certificats donnés pour le compte de la Russie, je n'ose porter l'accusation d'indélicatesse et je me contente de réunir les pièces du procès. Il est regrettable que nous possédions si peu de matériaux biographiques relatifs aux campagnes de Bernardin en Allemagne et à Malte et que lui-même n'en ait jamais parlé plus clairement. »

Les deux passeports que nous avons publiés d'autre part suffisent amplement à décharger la mémoire de Bernardin de tout soupçon d'indélicatesse. Pour justifier ses dires, nous publions ci-après deux certificats qui lui ont été délivrés, le premier, au moment où il quittait l'île de Malte ; le second, lorsqu'il abandonnait le service de la Russie. Les assertions contenues dans sa lettre à Duval se trouvent donc pleinement justifiées. Il est vrai que nous ne pouvons produire les brevets ; nous le regrettons et nous souhaitons qu'un hasard heureux nous mette à même de découvrir quelque jour dans les archives de l'État la trace de ces documents importants.

Pour les incidents du séjour de Bernardin à Malte, nous renvoyons le lecteur à la biographie publiée par Aimé Martin.

Voici les deux certificats en question. Nous les donnons avec leur orthographe.

Nous Bailly de Combreux, grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, chargé des affaires de France en cette Isle.

Certifions que Monsieur de Saint-Pierre, Ingénieur Géographe des camps et armées du Roy, envoyé à Malte pour la deffense de la Religion menacée d'une invasion de la part des Turcs, y a tenu pendant son séjour la meilleure conduite, qu'il a toujours montré le plus grand

zèle et mérité l'estime de tout l'ordre. En foy de quoy, nous luy avons livré le présent certificat pour luy servir et valoir en toute occasion, et à iceluy fait apposer le sceau de nos armes.

Donné à Malte le 27 Aoust 1761.

Signé : Le Bailly de Combreux,
et scellé.

Je sousigné Daniel du Bosquet, Général Ingénieur, et Chevalier de Saint-Alexandre et de Sainte-Anne, au service de Sa Majesté Impériale de touttes les Russies, atteste que Monsieur le Capitaine de Saint-Pierre, a servi dans le corps du Génie, et l'añée passée 1763, s'est trouvé avec moy, à la visitte que j'ai faite des forteresses de Finlande, où il a etté employé à plusieurs opérations mathématiques, lesquelles il a exécutté come un homme entendu, et en ingénieur, et s'est conduit come un officier de méritte.

Saint-Pettersbourg le 10/21 May 1764.

Signé : Daniel du Bosquet,
et scellé.

III. — Bernardin de Saint-Pierre à l'île de France.

Du séjour que fit Bernardin de Saint-Pierre à l'île de France nous dirons peu de chose. Le récit qu'il en a fait dans les *Études de la Nature*, ses lettres à Hennin, insérées dans sa *Correspondance* (tome I, lettres 31 à 39) racontent par le menu tous les incidents de son voyage, ainsi que les nombreuses et intéressantes observations qu'il fit, et dont la plupart devaient servir plus tard de cadre à son admirable et immortel roman de *Paul et Virginie*. Nous nous contenterons donc de donner le texte intégral et inédit des deux brevets [1] qui lui furent délivrés pour l'accomplissement de la mission dont il était chargé par le gouvernement.

Brevet d'ingénieur à l'Isle de France et dépendances, pour le Sr Jacques-Henry *Bernardin de Saint-Pierre.*

Aujourd'huy vingt-un novembre mil sept cent soixante-sept, le Roy étant à Versailles, voulant faire choix d'une personne capable de remplir les fonctions d'Ingénieur à l'Isle de France et dépendances et sachant que le Sr Jacques-Henry Bernardin de Saint-Pierre a les connaissances nécessaires des différentes parties relatives au service du génie, Sa Majesté l'a retenu et ordonné, retient et ordonne Ingénieur à l'Isle de France et dépendances, pour ladite charge exercer sous les ordres de l'Ingénieur en chef en ladite Isle de France et dépendances,

1. Parchemins originaux, en notre possession.

en jouir et user, aux honneurs, autorités, prérogatives et autres avantages y appartenant, et aux appointements qui lui seront réglés par les états et ordonnances qui seront pour cet effet expédiés. Mande Sa Majesté au Gouverneur, son Lieutenant-Général à l'Isle de France et dépendances ou à l'officier qui le représentera, de faire reconnaître ledit sieur de Saint-Pierre en ladite qualité d'Ingénieur de tous ceux et ainsi qu'il appartiendra. Et pour témoignage de sa volonté, Sa Majesté m'a commandé d'expédier le présent brevet qu'elle a voulu signer de sa main, et être contresigné par moi, son conseiller secrétaire d'État et de ses commandements et finances.

Signé : Louis.

Et au-dessous :
Le duc de Praslin.

Au dos :
Enregistré au Controlle des Colonies,
Au Port-Louis le 15 Janvier 1768.
Signé : Bourhis.

Enregistré au contrôle de la Marine,
Au Port-Louis, Isle de France le 16 Aoust 1768.
Signé : Anvibus du Romo.

Commission pour donner rang de capitaine d'Infanterie dans les Colonies, au St Jacques Henri-Bernardin de Saint-Pierre.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre,

A notre cher et bien aimé, le St Jacques Henry-Bernardin de Saint-Pierre, Ingénieur à l'Isle de France et dépendances, Salut. Ayant estimé nécessaire pour le bien de notre service et pour donner plus de distinction à la place d'Ingénieur dont nous vous avons pourvu par brevet de ce jour, d'y ajouter le rang et les prérogatives de capitaine d'Infanterie, dont nous vous avons estimé digne, vû les preuves que vous nous avez données de votre vigilance, bonne conduite, expérience au fait de la guerre, fidélité et affection à notre service. A ces causes, Nous vous avons commis, ordonné et établi, et par ces présentes signées de notre main, commettons, ordonnons et établissons capitaine d'infanterie pour en avoir le rang et rouler avec les capitaines des compagnies d'infanterie entretenues à Notre service dans nos colonies, suivant votre ancienneté de la datte des présentes, et jouir des honneurs, prérogatives et exemptions attachés à laditte charge. De ce faire, vous donnons pouvoir, commission, autorité et mandement spécial. Mandons aux gouverneurs, Nos Lieutenants-Généraux dans nos colonies, aux commandants et autres officiers qu'il appartiendra, employés en icelle de vous faire reconnaître et obéir en ladite qualité. Car tel est notre

plaisir. Donné à Versailles, le vingt-unième jour du mois de novembre, l'an de grâce mil sept cent soixante sept, et de Notre Règne, le cinquante-troisième.

Signé : LOUIS.

Et au-dessous :

Par le Roy,
LE DUC DE PRASLIN,

Au dos :

Enregistré au Controlle des Colonies,
Au Port-Louis le 15 janvier 1768, f° 25 r°.
Signé : BOURHIS.

Enregistré au Contrôle de la Marine,
Au Port-Louis (Isle de France), le 16 Aoust 1768.
Signé : ANVIBUS DU ROMO.

En terminant, nous croyons nécessaire de donner quelques explications à propos d'un incident dont les détracteurs de Bernardin se sont emparés pour l'attaquer dans ses sentiments d'humanité. Il s'agit du voyage à pied autour de l'île qu'il exécuta du 26 août au 13 septembre 1769 [1]. Dans ce pays où manquaient les moyens de transport, il s'était fait accompagner par deux esclaves, l'un qu'il avait acheté et nommé Duval, en souvenir de son ami, le second, nommé Côte, noir du roi, petit, mais très robuste. On lui reproche de leur avoir imposé une charge excessive. Nous devons reconnaître qu'elle était considérable, puisqu'elle s'élevait au total à 200 livres; mais ainsi que le fait remarquer avec raison Aimé Martin, comme cette charge se composait pour la plus grande partie des vivres nécessaires à la route, c'était la charge d'Esope, qui diminuait à chaque pas [2].

Le 31 août, sixième jour de marche, le nègre Duval [3] se coupe le pied profondément, en marchant sur des écailles d'huîtres, à l'une des embouchures de la petite rivière noire. Bernardin fait halte aussitôt, panse lui-même la plaie, et fait boire de l'eau-de-vie au blessé, ainsi qu'à son compagnon. Pouvait-il abandonner Duval ? Et si celui-ci se remit en marche avec son fardeau, allégé par la consommation de vivres des jours précédents, il est bien permis de croire que le pansement opéré et quelques heures de repos mirent Duval en état de continuer sa route. Il est naturel aussi de penser que Côte se chargea, dans cette occasion, d'une partie de la charge de Duval. Bernardin, dans son récit, nous dit que, justement inquiet de l'accident, il ralentit sa marche et fit de fréquentes haltes pour laisser reposer son blessé. Le lendemain, 1er septembre, la femme de son hôte prépare un baume pour la guérison de la plaie; elle l'applique elle-même avec soin sur la blessure; le lendemain 2 septembre, Duval, qui, quoique blessé, marchait depuis deux jours, était presque guéri; preuve évidente que la blessure n'était ni aussi dangereuse, ni aussi grave que les ennemis de Bernardin ont voulu le faire croire.

Quant au second reproche adressé à Bernardin, ennemi de l'esclavage, d'avoir donné un démenti à ses convictions en achetant lui-même un esclave, on peut répondre que, n'ayant pas d'autre moyen de se faire servir dans l'excursion qu'il voulait entreprendre, il avait l'excuse absolue de la nécessité et

1. Voir *Voyage à l'Ile de France*, lettre XVII.
2. Voir *Réfutation*, p. xviij.
3. Et non Côte, comme l'indique par erreur M. Maury (*Biographie*, p. 80).

que de plus, lors de son départ de l'île de France, non seulement il rendit la liberté à cet esclave dont il aurait pu tirer légitimement profit en le revendant; mais qu'en outre il proposa à Côte, esclave du roi, d'acheter sa liberté s'il voulait s'attacher à sa fortune. Ces deux actions honorent l'homme et le montrent tel qu'il était, tel qu'il fut toujours : bon, sensible, généreux.

Duval pleura en le quittant; Côte refusa sa liberté pour ne pas s'éloigner d'une maîtresse [1].

IV. — Descendance de Bernardin de Saint-Pierre.

Pour terminer cette étude, nous allons relever une erreur toute matérielle et certainement involontaire qui s'est glissée dans l'ouvrage de M. Fernand Maury, et donner aux biographes de l'avenir des renseignements indiscutables sur la descendance de Bernardin de Saint-Pierre.

A propos d'une lettre inédite du 25 octobre 1793, de Bernardin au citoyen Autran-Didot, M. Maury rapporte que ce document est en la possession de la *petite-fille* de Bernardin, Mme Destiker, qui a eu la gracieuse obligeance de la lui communiquer.

J'ignore quel peut être le degré de parenté de Mme Destiker avec Bernardin, mais il est une chose absolument certaine, c'est que cette dame n'appartient pas à sa descendance directe, les enfants de Bernardin, Virginie et Paul, étant morts sans postérité.

De son premier mariage avec Félicité Didot, Bernardin a eu trois enfants : 1° Virginie, née le 29 août 1794; elle a épousé en premières noces, à Paris, le 21 juin 1819, M. de La Capelle, ancien capitaine de dragons, dont elle n'a pas eu d'enfants. Devenue veuve en 1821, elle a convolé en secondes noces, le 22 octobre 1822, avec M. le lieutenant général baron de Gazan, alors lieutenant-colonel-major de la place de Paris [2]. Elle est décédée le 26 avril 1842, laissant pour unique héritier son mari;

2° Un premier Paul, mort en bas âge;

3° Un second Paul, né le 5 avril 1798 et décédé dans une maison de santé à Paris le 3 avril 1856, laissant pour seul et unique héritier, M. Pierre-Henri Didot, alors banquier à Paris, rue du Cherche-Midi, n° 11, son parent du côté maternel.

M. Maury reconnaît lui-même du reste « qu'avec ce dernier mâle finit la race ».

De son second mariage avec Marguerite-Charlotte-Désirée Lafitte de Pelleporc, célébré à Paris en octobre 1800, est né un fils, Bernardin, décédé à l'âge de six mois, le 12 avril 1804. (Voir lettre du 25 germinal an XII de Bernardin à Girodet.)

Une dernière citation pour terminer.

Quoique adepte de la théophilanthropie, nous dit M. Maury, Bernardin se maria à l'église avec Mlle de Pelleporc, et Ducis fut un de ses témoins. Quelques semaines après cette union, et sans doute sur les instances de sa nouvelle épouse, il fit baptiser à l'église Saint-Jacques du Haut-Pas ses deux enfants Virginie et Paul qu'il avait eus de sa première femme.

Nous possédons *en original* les deux actes de baptême. Nous les reproduisons ci-dessous intégralement.

1. *Voyage à l'Ile de France*, lettre XIX.

2. Sa Majesté le Roi Louis XVIII, leurs Altesses Royales le comte d'Artois, le duc et la duchesse d'Angoulême, la duchesse de Berry et le maréchal duc de Bellune, ministre de la guerre, ont honoré de leur signature le contrat de mariage.

Aujourd'hui, quatre Décembre mil huit cent a reçu le batême, Virginie, née en légitime mariage de Jaque Bernardin Henry de Saint Pierre et de Félicité Didot ses père et mère, le 29 d'août mil sept cent quatre-vingt quatorze, dans une chapelle particulière, par ordre de Messrs. les G. V. de Paris. Le Parain Edme Leger et la maraine M. A. Travers.

Signé : De Saint-Pierre, Leger, M. A. Travers, femme Didot et Leyne, prêtre.

Enregistré le 23 Décembre 1800, dans l'église de Saint-Jaque du Haut pas, par ordre de M. Dempierre.

Signé : Leyne.

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent, a reçu le batême Paul, né en légitime mariage de Jaque Bernardin Henry de Saint Pierre et de Félicité Didot, ses père et mère, le 5 d'Avril mil sept cent quatre vingt dix-huit, dans une chapelle particulière, par ordre de M^rs^ les G. V. de Paris. Le parain Edme Leger et la maraine M. A. Travers.

Signé : De Saint-Pierre, Leger, M. A. Travers, femme Didot et *Leyne* prêtre.

Enregistré ce 24 Décembre 1800, dans l'église de Saint-Jaque du haut pas, par ordre de M. Dempierre.

Signé : Leyne.

Ces deux actes existent en copie sur les registres de la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas, ainsi qu'a bien voulu nous l'attester M. de Bonfils, curé de cette paroisse.

M. Dampierre était grand vicaire de Paris.

La marraine était la grand'mère maternelle des enfants.

Après son second mariage, Bernardin paraît avoir repris les habitudes religieuses de son enfance. On constate en effet, dans les registres de la fabrique de l'église d'Éragny, que le 1er septembre 1806, il a loué, moyennant 10 francs par an, deux bancs à deux places, pour lui, sa femme et ses deux enfants. (Renseignement communiqué par M. Seré-Depoin, président de la Société historique de Pontoise et du Vexin.)

Les documents originaux, authentiques et inédits reproduits dans cette étude proviennent de la succession du lieutenant général, baron de Gazan, époux de Virginie de Saint-Pierre.

Lieutenant-Colonel Largemain.

LE CINQUIÈME LIVRE DE RABELAIS ET LE « SONGE DE POLIPHILE »

La question de l'authenticité du cinquième livre de *Pantagruel* n'est pas d'hier. On sait que des auteurs contemporains, ou à peu près, ont affirmé d'une manière formelle que ce dernier livre est l'ouvrage d'un imitateur. Dans sa *Prosopographie*, t. III, p. 2451 (Lyon, 1604), Antoine Du Verdier l'attribue à un « Escholier de Valence », et Louis Guyon, dans ses *Diverses Leçons* (1604), liv. II, chap. 30, nie l'authenticité d'une manière aussi décisive. « Je proteste, dit-il, qu'il [Rabelais] ne l'a pas composé, car il se fit longtemps après son decez, *j'estoy à Paris lorsqu'il fut fait* et scay bien qui en fut l'autheur. » Je ne sais pas si l'on a remarqué qu'en fait il paraît que Guyon était à Paris lors de la publication du livre. C'est ce qui résulte d'un autre passage de son volume, le chapitre 5 du quatrième livre (deuxième éd., Lyon, 1610, p. 611). Ce chapitre, qui raconte l'histoire merveilleuse de « deux adolescens Parisiens qui s'en allerent aux Indes se faire guerir de la verolle Napolitaine », commence de la sorte : « *Moy estant à Paris l'an 1563*, i'avoy grande familiarité avec deux ieunes adolescens », etc. Or l'édition partielle du cinquième livre de *Pantagruel* est de 1562, l'édition complète de 1564.

Je ne veux pas aborder ici la question délicate de l'authenticité de ce dernier livre; même je crois que dans l'état actuel des recherches il est tout à fait impossible de trancher d'une manière satisfaisante cette question importante. Seulement je voudrais appeler l'attention sur un fait qu'aucun des commentateurs nombreux de Rabelais n'a relevé, du moins autant que je sache.

On sait que la fin de ce cinquième livre raconte la visite de Pantagruel et de ses compagnons au temple souterrain de la dive bouteille. Ce temple fantastique, l'auteur en décrit le décor avec force détails prolixes et fastidieux. Ces descriptions d'architecture irréelle sont écrites d'un style contourné et pénible, émaillé de mots techniques bizarres, et surchargé d'une érudition indigeste. Tout en bâillant d'ennui devant ces pages solennelles, on ne peut se défendre d'admirer un peu l'imagination étrange qui a inspiré à l'auteur ses singulières visions architecturales.

Or toutes ces belles choses ne sont pas inventées par l'auteur, quel qu'il soit, du dernier livre de *Pantagruel*. Il est allé les prendre dans un livre fameux, mais certainement très peu lu, *le Songe de Poliphile*, œuvre étrange du dominicain italien François Colonna [1].

Le Duchat a déjà remarqué (*Œuvres de Rabelais*, Amsterdam, 1741, t. II, p. 244) que l'idée du ballet en forme d'une partie d'échecs dans les chapitres 24 et 25 [2] est prise du *Songe de Poliphile*. En effet, on y trouve une description parfaitement analogue (g. VII — h. I [3]), où Colonna parle d'un bal à la

1. Il en existe une belle traduction en français par M. Claudius Popelin; Paris, 1883.

2. Ces chapitres manquent dans le manuscrit bien connu du Ve livre. (Bibl. nat., fonds fr. 2156.) Écrits d'un style différent du reste du livre, ils ont bien l'air d'être une interpolation assez maladroite.

3. Je cite l'édition originale, Venise, 1499. Les lettres désignent les cahiers, les chiffres les feuillets.

cour de la reine Eleuterilyda. Mais vers la fin du cinquième livre, il y a des emprunts autrement importants. *On peut dire que toutes les descriptions de monuments fantastiques qui s'y trouvent sont prises, plus ou moins textuellement, de l'ouvrage italien*; surtout de sa description du temple de la Vénus physique (*alla physizoa Venere consecrato*).

Il y a d'abord au chapitre 37 [1] du cinquième livre de *Pantagruel* une description des portes admirables du temple de la dive bouteille, lesquelles, par un mécanisme fort ingénieux s'ouvrent par elles-mêmes. Toute cette description, on la retrouve au *Songe de Poliphile* (n. VII), où l'auteur parle des portes du temple de Vénus. Je mettrai en présence les textes italien et français, pour qu'on puisse s'assurer que l'auteur français n'a guère fait que traduire mot à mot le texte italien.

Poliphile, n. VII.

Daposcia subitariamente dalla simpulatrice donna el Pesulo amoto, Quelle gemelle ualue, non strepito stridulo, non fremito graue, ma uno arguto murmure et grato, per el testudinato templo reflectendo exsibilaua. Et questo animaduertẽdo cognoui, per uedere sotto la extrema parte delle ponderose ualue de una et de laltra, uno uolubile et terete Cylindrulo, ilquale per laxide nella ualua infixo, sopra una tersa et coæquata lastra di durissimo Ophytes inuertentise et per la frictione faceano ũno acceptissimo tintinare.

Oltra di questo ragioneuolmente me obstupiui, che le ualue ciascuna per se medesima, sencia alcuno impulso se aprisseron. Oue da poscia intrati tutti, di subito sencia mirare altronde, quiui affirmatome, volendo inuestigare, si dicte nalue, cusi a tempo et moderatamente, per repenso fusseron tracte o uero per altro instrumento. Dique io mirai uno diuo excogitato. Imperoche in quella parte, che una cum laltra, le ualue coiuano in la lingulata clausura, dalla interna parte, era una lamina de fino calybe sopra el metallo solidata tersissimo.

Erano da poscia mirabilmente due Axule di latitudine triente, di optimo Magnete indico, alquale lo Adamante

Cinquième liv. de Pantagruel (ch. 37).

Soudainement les deux portes, sans que personne y touchast, de soy mesmes s'ouvrirent, et s'ouvrant, firent non bruit strident, non fremissement horrible, comme font ordinairement portes de bronze rudes et pesantes, mais doux et gracieux murmur, retentissant par la voulte du temple, duquel soudain Pantagruel entendit la cause voyant sous l'extrémité de l'une et l'autre porte un petit cylindre, lequel par son essueil joignoit la porte et se tournant selon qu'elle se tiroit vers le mur, dessus une dure pierre d'Ophites, bien terse, et esgalement polie, par son frottement faisoit ce doux et harmonieux murmur.

Bien je m'esbahissois comment les deux portes, chascune par soy, sans l'impulsion de personne, s'estoient ainsi ouvertes : pour cestuy cas merveilleux entendre, après que tous fusmes dedans entrés, je projettay ma veue entre les portes et le mur, convoiteux de savoir par quelle force et par quel instrument estoient ainsi refermées (Ms : retraictées) : [doutant que nostre amiable lanterne eust, à la conclusion d'icelles, apposé l'herbe dite ethiopis, moyennant laquelle on ouvre toutes choses fermées] : mais j'apperceu que la part en laquelle les deux portes se fermoient en la mortaise interieure, estoit une lame de fin acier, enclavée sur le bronze Corinthien.

J'apperceu davantage deux tables d'aimant Indique, amples et espoisses de demie paume, à couleur cerulée,

1. Je cite l'édition de MM. Burgaud des Marets et Rathery. 3e édit. Paris, 1887.

non dissideua, Di Calistone amatore, Agli humani occhii præstabile, dal scordeon mortificabondo, Agli nauanti singularmente opportuno, Lequale del suo conueniente colore monstrauano ceruleo, Lisse et illustre, affixe perpollitamente nella crassitudine dilla apertione dil marmoreo muro, cioe nelle poste, alle ante contigue della artificiosa porta. Dunque per questo modo dalla uiolentia della rapacitate del Magnete, le lamine calybicie erano uiolentate et consequentemente per se le ualue cum temporata lentitudine se reserauano. Opera excellente et exactissima, non solamente de uedere, ma oltra modo di subtile excogitato. Quanta improbitate di inuestigato di artifice.

In una tabella di Magnete dextrorso del ingresso inscalpto era, di exquisite litere latine antiquarie, quel celebre Virgiliano dicto : Trahit sua quemque voluptas.

bien licées et bien polies : d'icelles toute l'espoisseur estoit dedans le mur du temple engravée, à l'endroit auquel les portes, entierement ouvertes, avoient le mur pour fin d'ouverture.

Par donc la rapacité et violence de l'aimant, les lames d'acier, par occulte et admirable institution de nature, patissoient cestuy mouvement : consequemment les portes y estoient lentement ravies et portées....

En l'une des tables susdites à dextre estoit exquisitement insculpé, en lettres latines antiquaires, ce vers iambique senaire :

Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.

Il serait fastidieux et inutile de citer tout au long tous les passages qui, de même, ne sont que des traductions de passages analogues de l'ouvrage italien. Je me bornerai donc à en nommer les plus importants et à en citer quelques lignes.

La description du pavé de mosaïque au chap. 38 est prise de *Poliphile*, n. V. — La lampe admirable (chap. 41) qui éclaire le temple est une copie exacte de celle qu'on trouve dans le temple de Vénus (*Poliphile*, n. IV). Je cite seulement la fin de cette description assez longue :

Poliphile.

Ma sopratutto miraueglіosa cosa questo allintuito se ripræsentaua, Imperoche lartifice scalptore perspicuamente hauea incircuito excauato sopra la corpulentia della crystallea lampada, de opera cataglypha, o uero lacunata, una promptissima pugna, de infantuli sopra gli strumosi & præpeti Delphini æquitanti, cum le caude inspirantise, cum multiplici & dissimili effecti & fantulinacei conati. Non altramente che si la natura ficto hauesse. Et non excauate appariano, ma di sublevata opera... Et el uacilamento del lume pareua dare moto alla scalptura.

Cinquième l. de Pantagruel (ch. 41).

... mais encore plus admirable, ce me sembloit, que le sculpteur avoit, autour de la corpulence d'icelle lampe cristalline, engravée, à ouvrage cataglyphe, une prompte et gaillarde bataille de petits enfans nuds, montés sur des petits chevaux de bois, avec lances de virolets, et pavois faits subtilement de grappes de raisins, entrelassées de pampre, avec gestes et effors pueriles, tant ingenieusement par art exprimés, que nature mieux ne le pourroit. Et ne sembloient engravés dedans la matière : mais en bosse, ou pour le moins en crotesque apparoissoient enlevés totalement, moyennant la diverse et plaisante lumière, laquelle dedans contenue ressortissoit par la sculpture.

J'ai cité ces lignes, parce qu'ici — chose rare! — l'auteur français a fait preuve d'un peu d'imagination inventive, en changeant assez gracieusement un petit détail : on voit que les dauphins classiques sont remplacés par « des petits chevaux de bois », et les enfants ont été armés de lances et de pavois d'une nouvelle espèce.

La fontaine fantastique (ch. 42) que l'auteur français décrit avec tant de détails n'est autre que « il Venereo fonte », (*Poliphile*, y. VIII). Ici la description française est même un peu plus détaillée que l'italienne, mais en y regardant de plus près on verra bientôt que la plupart des détails ajoutés par l'auteur français sont empruntés à d'autres passages du *Songe de Poliphile*. Ainsi le passage : « Dedans la corpulence d'icelle estoient par ordre en figure et characteres exquis artificiellement insculpés les douze signes du zodiaque, les douze mois de l'an, avec leurs propriétés, les deux solstices, les deux équinoxes, la ligne écliptique, avec certaines plus insignes estoiles fixes, autour du pol antartique, et ailleurs, par tel art et expression que je pensois estre ouvrage du roy Necepsus, ou de Petosiris, antique mathematicien », est imité de *Poliphile*, m. VIII (verso) : « mirai spectatissimamente depicto... la proprietate de ciascuno Mense del ãno cum el suo effecto, Et de sopra el Zodiaco.... Et gli anfracti del Sole ĩdagante, Le brume et el solstitio.... Et la natura delle fixe et errante stelle, cum la sua efficacia. Suspicai che tale arte fusse quiui ordinata dal nobilissimo mathematico Petosiris, o uero da Necepso. »

La « chapelle ronde, faite de pierres phengites et spéculaires » (chap. 44) se retrouve dans *Poliphile*, o. II.

Dans la description des rites de la prêtresse Bacbuc il y a aussi des réminiscences du Songe : comme Bacbuc, la prêtresse de Vénus a un « livre ritual ». — Même l'érudition de l'auteur français est copiée sur celle de Colonna :

Poliphile, n. V.

Io non posso unquantulo lasciarmi suadere, che tali riti, cerimonie, sacrificii, da Numa Pompilio, ne a Cerite di Thuscia. Ne unque in Hetruria ne dal sancto Judæo fusseron ritrouati. Ne cum tanta religiosa observãtia & ordĩe litauano et adoleuão li Mẽphitici Vati ad Api ĩ ægypto.... Ne ancora cũ tanto religiosissimo uenerato in la citate di Rhãnis di Euboia fue culta Ramnusia, ne Joue Auxuro cũ tale superstitione fue culto, Ne quelli che a Faronia afflati tali riti ritrouorono...

Ve livre de Pantagruel (ch. 44).

Somme, je pense que Numa Pompilius, roy second des Romains, Cerites de Tuscie, et le saint capitaine Juif, n'instituerent onques tant de ceremonies que lors je vis, n'aussi les vaticinateurs Memphitiques à Apis en Egypte, ny les Euboiens en la cité de Rhamnes en [à] Rhamnusie, ny à Jupiter Ammon, ny à Feronia, n'userent les anciens d'observances tant religieuses comme là considerois.

Il existe une vieille traduction française du *Songe de Poliphile*, publiée en 1554 par Jean Martin (l'épître dédicatoire est du 14 août 1546). Il suffit d'un coup d'œil jeté sur cette traduction abrégée pour s'assurer que ce n'est point là, mais bien dans l'original italien que l'auteur du dernier livre de *Pantagruel* a puisé. Voici une partie de la description des portes admirables dans la traduction publiée par Jean Martin (f. 74 verso) :

« Lors le verrouil fut differmé par la Prieuse, et les portes ouvertes sans aucun bruyt, sinon avec un doux et plaisant son. Parquoy, voulant veoir d'où il estoit causé, i'apperceu au dessoubz de l'huys, a chacun costé de ses iambages, un tuyau de metal, rond et creux, tournant sur un aisseau poly : lequel froiant sur une pierre Serpentine, unie comme glace, faisoit ouvrir

l'huys plus aisement qu'il n'eust faict : et de là provenoit ce gracieux retentismẽt », etc.

C'est donc un fait acquis que l'auteur de la fin du cinquième livre a fait des emprunts nombreux et étendus au *Songe de Poliphile*. Est-ce que cela pourrait jeter une nouvelle lumière sur la question toujours pendante de l'authenticité du cinquième livre? A un certain degré, je crois qu'oui. Il est certain que Rabelais a connu le livre étrange du dominicain italien puisqu'il le cite au chap. IX de Gargantua. Il lui a même emprunté l'idée d'un petit détail de la description de l'abbaye de Thélème, mais il a travesti la conception de Colonna d'une manière assez burlesque. « Au milieu de la basse court, estoit une fontaine magnifique, de bel alabastre. Au dessus, les trois Graces, avec cornes d'abondance. Et jettoient l'eau par les mamelles, bouche, oreilles, yeulx, et autres ouvertures du corps » (I, 55). Rabelais s'est rappelé ce passage de Poliphile (I) : « le tre gratie nude... Dalle papille delle tate delle quale, laqua surgẽte stillaua subtile... Et ciascuna di esse nella mano dextera teniua una omnifera copia, laquale sopra del suo capo alquanto excedeua. » Il y a dans l'ouvrage italien une jolie figure qui représente cette fontaine. — Si je ne me trompe, ce sont là toutes les traces qu'a laissées le *Songe de Poliphile* dans l'œuvre anthentique du grand rieur.

Rabelais a donc connu le *Songe de Poliphile*, mais peut-on supposer qu'il se serait fait le copieur servile de ce livre bizarre? C'est ce que je trouve très peu vraisemblable. On sait que pour fournir la matière de son œuvre touffue, il a puisé dans toutes les sources, qu'il a mis à contribution les auteurs de l'antiquité grecque et romaine, les humanistes, les auteurs burlesques de l'Italie, les facéties du moyen âge, etc. Mais ce qu'il a pris aux autres, il l'a fait sien en y mettant son cachet puissant et personnel. Les sujets de contes qu'il prend un peu partout, presque toujours il les a complètement transformés, et surtout il les a revêtus de son style savoureux et profondément original. Malgré tous les emprunts de Rabelais, il n'y a peut-être pas d'auteur plus original, sinon pour le fond et les idées, du moins pour la forme, dans l'acception la plus étendue de ce mot. Mais ici ce n'est plus la même chose. Ce sont ici de vrais plagiats, des vols littéraires, car non seulement toutes ces descriptions de décor fantastique ne sont que des traductions à peu près textuelles, mais le traducteur s'est même évertué pour calquer exactement le style bizarre de son modèle. C'est là un procédé tout à fait inusité dans l'œuvre authentique de Rabelais. En outre, dans sa belle description de l'abbaye de Thélème, il a fait preuve de tant de savoir architectonique qu'on ne comprend pas aisément pourquoi il aurait pris à autrui de longues descriptions de monuments. Je crois donc que les rapprochements que j'ai faits confirment plutôt le doute de l'authenticité de ce dernier livre. La fin — où des commentateurs confiants ont voulu voir des intentions mystiques ou philosophiques, — cette fin m'a toujours paru particulièrement suspecte, et maintenant j'ai presque la conviction que du moins cette partie du cinquième livre est due à la plume d'un imitateur.

(Copenhague, mai 1896.)

H.-K. Söltoft-Jensen.

Nous rappelons que M. Léon Dorez a fait une communication sur le *Songe de Poliphile*, à l'Académie des Inscriptions, dans la séance du 31 juillet 1896 (Cf. *Comptes-rendus*), et qu'il a en outre publié un article sur ce sujet dans la *Revue des Bibliothèques*, n° de juillet-août-septembre 1896, p. 253 et suivantes (Note de la Rédaction).

SUR QUELQUES ARTICLES PERDUS DE SAINTE-BEUVE

On sait comment ont été composés les trois volumes qui forment les *Premiers Lundis* de Sainte-Beuve. Tout ce qui n'avait pas encore été réuni en volumes, articles du *Globe*, du *National*, de la *Revue des Deux Mondes*, etc., *Introductions* ou *Préfaces* écrites pour les livres d'autrui, tout cela fut religieusement recueilli par l'exécuteur testamentaire, M. Jules Troubat. Mais Sainte-Beuve avait tant produit que, naturellement, on prévoyait d'inévitables omissions, lesquelles devaient trouver leur place dans un volume de *Mélanges*. Le volume n'a pas encore paru, et je ne sais s'il paraîtra jamais. La gloire de Sainte-Beuve n'y perdra évidemment pas grand'chose ; mais ceux qui y perdront, ce sont les bibliographes et amateurs de raretés, qui ne seraient sans doute pas fâchés d'avoir au moins l'indication exacte de *tous* les articles jusqu'à présent retrouvés du grand critique. Préparant une *Table analytique et alphabétique* de toutes les œuvres critiques de Sainte-Beuve pour lesquelles le travail n'a pas encore été fait (*Premiers Lundis*, *Portraits contemporains*, *Nouveaux Lundis*, *Chateaubriand et son groupe*, *Étude sur Virgile*, *Proudhon*, *Chroniques parisiennes*, *Lettres à la princesse*, *Correspondance* et *Nouvelle Correspondance*), j'ai l'intention de joindre à cet ouvrage une *Liste chronologique* aussi exacte et *complète* que possible des articles et autres œuvres de Sainte-Beuve (avec dates et références aux recueils ou revues et aux éditions successives). J'espère que ce travail rendra service aux bibliographes dont je parlais tout à l'heure, ainsi qu'à ceux qui voudraient étudier et suivre presque jour par jour le développement de la pensée et du talent de l'auteur des *Lundis*. Me sera-t-il permis de compter sur l'obligeance de nos lecteurs? Si le hasard leur faisait mettre la main sur quelque article perdu de Sainte-Beuve, et qu'ils voulussent bien me le signaler, ils peuvent être assurés de toute ma reconnaissance.

En attendant mieux, voici quelques rapides détails sur trois articles du maître qu'on cherchera vainement dans les éditions courantes de ses œuvres.

Le premier est intitulé : *Amour et foi, poésies, par M. Édouard Turquety*. On le trouvera dans la livraison de la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1833, p. 594 et 595. Il n'est pas signé. Mais je crois avec M. Saulnier, qui en cite un long fragment dans sa savante étude sur *Édouard Turquety* (Paris, Gervais, 1885, p. 134 et 135, n. 1), qu'il ne saurait y avoir de doute sur le nom de l'auteur. En effet, « dans une lettre à son père du 15 juillet 1843, Turquety lui annonce que Sainte-Beuve fera son article dans la *Revue des Deux Mondes* ». De plus, dans un article ultérieur, mais signé cette fois, sur un livre d'Achille du Clésieux (p. 725 de la livraison du 15 septembre : cf. *Premiers Lundis*, t. II, p. 260), Sainte-Beuve fait une allusion transparente à ces deux pages sur Turquety. Et ces deux raisons de fait me dispenseront de démontrer que l'article est tout à fait dans la manière habituelle de Sainte-Beuve.

Un autre article de lui sur *la Calomnie*, de Scribe (mars 1840), est signalé par la *Table générale des œuvres* qui termine le tome III des *Premiers Lundis* comme formant appendice au tome III des *Portraits contemporains*. Il n'en est rien. On a négligé de recueillir cet article où, d'après Sainte-Beuve, « on trouverait quelques traits qui complètent l'appréciation du talent de Scribe », dans l'édition *actuelle* des *Portraits contemporains* ; et si l'on voulait le retrouver, il faudrait se reporter au tome III des *Portraits contemporains* (édition de 1870), ou encore au tome II des *Portraits contemporains* (édition de 1847).

Enfin dans *le Polonais, journal des intérêts de l'Europe, dirigé par un membre de la diète polonaise* (tome VI, janvier-juin 1836, p. 444-447), je trouve un article signé Sainte-Beuve sur les *Nuits d'exil, les Amours des anges, Grajina, poésies, par J. C. Ostrowski.* L'article est intéressant : il nous montre Sainte-Beuve en relations (probablement par l'intermédiaire de Lamennais) avec le groupe des émigrés polonais, accueillant et patronnant leurs essais littéraires, et leur donnant d'amicaux conseils. Ostrowski, « fils d'un des plus nobles défenseurs de la nationalité polonaise », « très enthousiaste de la jeunc école romantique française », avait composé un petit volume de vers français. Le volume contenait « quelques pièces personnelles intitulées *Nuits d'exil*, puis une traduction en vers des *Amours des anges* de Moore, et enfin la légende de *Grajina*, traduite en vers également de son illustre compatriote Mickiewicz ». « Écrire des vers français, dit à ce propos Sainte-Beuve, sans être Français soi-même, c'est là une tâche maintes fois déclarée impossible, et M. Ostrowski vient pourtant de la tenter, souvent avec bonheur. Les hommes du Nord, il est vrai, ont une facilité merveilleuse à descendre, en quelque sorte, la pente et le courant des langues, que nous autres, gens du Midi ou de l'Ouest, avons d'ordinaire tant de peine à remonter, à surmonter. Je ne sache guère d'Italiens, d'Espagnols, qui aient su faire convenablement des vers français... » Plus loin, je relève une curieuse appréciaton du génie poétique de Mickiewicz : Sainte-Beuve paraît sentir vivement « cette rapidité entraînante et électrisante que doit avoir dans l'original le vers patriotique... de ce vrai poète qui cache parmi nous, dans quelqu'un de nos faubourgs, sa gloire modeste et fière, une gloire en deuil, comme il sied à l'exilé ». Et l'article se termine par une belle et ingénieuse page qu'il faut citer tout entière : « Ce serait un beau rôle, je me le figure, et qui ne serait pas impossible à prendre, avec la facilité merveilleuse qu'ont les Polonais en particulier à être Français même par la langue, ce ne serait pas un rôle impraticable à un jeune poète de cette nation, qui serait maître de notre rhythme et de notre accent, que de nous donner, dans de petits poèmes, des images vives et touchantes de cette France du Nord; que de greffer, en quelque sorte, sur notre tronc poétique un rameau qui y mêlerait sa sève, tout en gardant sa physionomie à part; quelque branche de sapin au front du chêne gaulois. Un de nos charmants poètes, M. Brizeux, a fait dans son poème de *Marie*, pour le paysage et quelques-unes des traditions de la Bretagne, ce qui serait possible d'autre part, selon moi, à un poète polonais qui épouserait la France, et qui la voudrait doter d'un apanage poétique de plus. C'est moins là un conseil que nous nous permettons d'adresser au talent aimable de M. Ostrowski, qu'une vue souriante que nous laissons aller sans conséquence, de nation à nation fraternelle. Mais, pour réaliser ces rôles même secondaires dans le domaine de l'art, il faut presque toujours les concevoir, les composer soi-même longuement dans ce qu'ils ont de divers et de secret; ce genre d'originalité mixte et formé de tant d'éléments n'est pas plus facile à provoquer que l'autre originalité manifeste et de première et haute venue; ni l'une ni l'autre ne se conseillent; elles apparaissent un jour, elles se produisent, elles se conquièrent[1]. »

1. Je dois la communication de cet article à l'amicale obligeance de mon collègue de langues et littératures slaves, M. Kallenbach, qui connaît trop bien notre langue et notre littérature (il a publié en français une excellente étude sur les *Humanistes polonais*, Fribourg, in-4°, 1891), pour ne pas mettre quelque jour à notre portée les chefs-d'œuvre littéraires de son pays. — Le journal *le Polonais* était rédigé en français et publié à Paris (rue Notre-Dame-des-Victoires, 34). La collection complète, devenue aujourd'hui très rare, forme six volumes in-8°, de 500 pages environ chacun. Il a vécu de 1833 à 1836. On y trouve un certain nombre d'articles d'autres écrivains français connus, articles qu'on n'a pas dû, sauf erreur, recueillir dans leurs œuvres complètes. Il y en a un de Mon'alembert, intitulé *Consolation* (T. I; juillet-

On voit que Sainte-Beuve aurait pu, s'il l'avait voulu, faire de la critique internationale, et qu'il se calomnie quelque peu quand il se reproche d'avoir « trop été un critique casanier[2]. »

Victor Giraud.

décembre 1833, p. 8-20). Il y en a surtout de Ballanche : *Observations à propos du catéchisme de Wilna, sur le culte dû à l'autocrate de toutes les Russies* (Id., p. 122-133); — *Variétés* (Id., p. 242-244); — *Un mot sur les confiscations en Pologne* (Id., p. 266-269); — *Pologne et Russie* (T. II, 1834, p. 108-145); — *L'Avenir* (Id., p. 211-241); — *la Russie et la Pologne* (Id., p. 28-30); — *Un mot sur la question d'Orient* (T. III, 1834, p. 34-38); — *Un mot au sujet des articles publiés dans le Polonais sur l'avenir de la Russie et de l'Europe* (T. IV, 1835, p. 273-337); — *la Providence et le Destin* (Id., p. 181-243); — *Providence et Destin* (T. V; juillet-décembre 1835, p. 1-3).

1. *Nouvelle correspondance*, p. 338. A M. Venceslas (à propos d'une étude sur Mickiewiez qu'on l'engageait à patronner). — Littérairement et géographiquement, il y a, paraît-il, plus d'un trait commun entre la Bretagne et la Pologne. Encore un de ces justes pressentiments comme il y en a tant chez Sainte-Beuve.

COMPTES RENDUS

Mathurin Regnier, par Joseph Vianey, Docteur ès lettres, Maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier; Paris, librairie Hachette, 1896, 1 vol. in-8° de 322 p.

Si Mathurin Regnier a attendu si longtemps qu'on le prît pour sujet de thèse et qu'on célébrât ses mérites en Sorbonne, c'est bien un peu sa faute. Nous savons peu de chose sur sa vie, sinon sur son caractère : en fait de manuscrits, il ne nous a laissé, comme Molière, que sa signature; les éditions des Satires qui ont paru de son vivant prouvent qu'il n'a jamais pris grand souci de la publication de ses vers, et ses amis n'en ont pas pris davantage pour ses œuvres posthumes, auxquelles ils ont complaisamment mêlé leurs propres élucubrations. Ce n'est pas assez : ces œuvres mêmes dont le texte est si mal établi fourmillent soit d'expressions ou de constructions obscures, soit d'allusions à des faits et à des hommes profondément oubliés. Ce n'est pas tout encore : cet auteur si personnel a beaucoup lu et beaucoup imité, et la recherche de ces imitations, qu'il est plus aisé de soupçonner que d'indiquer avec précision, cette recherche est indispensable pour marquer l'originalité de notre premier satirique. Au milieu de ces obscurités de toute sorte, le génie d'un grand poète brille par intervalles, capable de séduire et de retenir tous les lettrés, comme aussi d'exercer la patience des Saumaises présents et même futurs. Peu de nos anciens auteurs ont obtenu autant d'éditions, d'études ou de notes critiques qui ont insensiblement amélioré son texte, au lieu de lui nuire et de le rendre méconnaissable. Tel un vieux tableau flamand, qui résiste à vingt restaurations successives, tant les couleurs en sont solides et les figures vigoureuses et peintes en pleine pâte. Parmi les critiques qui ont le mieux mérité de Regnier, M. Vianey s'est placé au premier rang, et à vrai dire, il était tout préparé à sa tâche par ses études antérieures. Il connaît à fond l'Italie du xvie siècle, si bien qu'il a déjà pu restituer à della Porta la comédie de la *Sœur* de notre Rotrou, et qu'il guide les Italiens eux-mêmes, comme il a le droit de le rappeler page 119, dans les recherches sur leurs propres auteurs : il connaît et il cite avec une conscience scrupuleuse tous les commentaires de Regnier, même les plus méprisables, même les dissertations et les *Programmes* des Allemands, qui sont le plus souvent du temps perdu, sinon pour qui les fait, du moins pour qui les lit; il a surtout longtemps pratiqué Regnier lui-même, qu'il aime sans exagération, et de ce commerce assidu avec son auteur il a tiré un livre plein de science et d'agrément. Le mieux est de l'analyser succinctement en suivant l'ordre des chapitres très habilement composés, disposés et reliés : Introduction : 1° Vie et caractère de Regnier; 2° les Précurseurs de Regnier dans la Satire au xvie siècle; 3° les sources des *Satires* de Regnier; 4° les idées morales et littéraires dans les *Satires* de Regnier; 5° et 6° la peinture des mœurs et des caractères dans les *Satires* de Regnier;

7° les Élégies, les poésies pétrarquistes, les poésies spirituelles, le Discours au roi; 8° la langue et la versification de Regnier; 9° la Postérité de Regnier.

L'Introduction résume l'histoire de la réputation de Regnier et les travaux dont il a été l'objet. Cette histoire est curieuse et prouve que la fortune littéraire de Regnier a égalé, sinon surpassé son mérite. Classique presque de son vivant, il est resté tel, sauf un court laps de temps après sa mort. Ce mauvais passage une fois franchi, il a repris son sang, il a captivé les esprits les plus divers depuis Boileau jusqu'à Sainte-Beuve et Alfred de Musset. Détail intéressant : c'est Boileau qui a le plus fait pour renouveler la vogue un peu épuisée de son illustre devancier. Les Pradons et les Cotins ne cessaient de lui chanter aux oreilles la gloire de Regnier; il renchérit sur leurs éloges, se contenta modestement de la seconde place, et c'est probablement à son instigation que Brossette commença la première édition savante, ou prétendue savante de Regnier, sur laquelle nous reviendrons. — Après cette revue rapide des critiques, M. Vianey essaie de résumer la biographie encore bien obscure de Regnier et d'en dégager les grandes lignes, et il réussit sur quelques points à compléter les consciencieuses recherches de MM. Merlet et Courbet; c'est ainsi qu'il détermine avec beaucoup de vraisemblance cet ennemi inconnu auquel Regnier reproche si souvent de l'avoir desservi et d'avoir entravé sa carrière, et qui n'était autre que lui-même avec son humeur indisciplinée et trop libre, pour ne pas dire plus. La date et la chronologie des principales satires sont aussi fixés avec beaucoup de soin, grâce à quelques allusions historiques. Après l'homme, l'auteur, et tout d'abord ses précurseurs et ses modèles. Cette étude était aussi difficile qu'indispensable, car on peut bien dire que la satire française fut d'abord une greffe des *capitoli* italiens sur l'antique blason gaulois, et c'est à l'école des Italiens que Regnier apprit à imiter Horace et Juvénal. Les principales satires italiennes, toutes ces œuvres plus ou moins « plaisantes » qu'il est si difficile de se procurer en France sont examinées, résumées et jugées par M. Vianey avec une science très sûre, avec un goût fin et piquant que récompensent de curieuses découvertes. Lorsque les Romains reprochaient jadis à Térence la fameuse *contaminatio*, ils jugeaient sans doute que le poète, employant deux ou trois comédies grecques pour en faire une seule latine, réduisait par là même le nombre des modèles à traduire et qu'il gâtait le métier. C'est le même reproche que les Français auraient pu et auraient dû adresser avec bien plus de raison à Vauquelin de la Fresnaye qui n'est, comme M. Vianey le démontre pièces en mains, qu'un plagiaire éhonté des satiriques italiens, et du coup, voilà une réputation, aussi ancienne qu'usurpée, réduite à bien peu de chose. Vauquelin de la Fresnaye, « madré Normand, pillait avec tant de méthode qu'il ne laissait plus rien à glaner derrière lui et qu'il contraignit par la force des choses Regnier à chercher d'autres modèles ou d'autres sources. Même après les recherches de La Monnoye, que Brossette avait copiées sans le dire, il restait beaucoup d'emprunts de Regnier à signaler et M. Vianey l'a fait avec une grande sûreté de main, de même qu'il a très heureusement développé les indications de MM. Dezeimeris et Rathery et montré en détail tout ce que Regnier devait à Ronsard, à Du Perron, à Desportes, à Montaigne. Les réminiscences de Desportes sont surtout amusantes à constater, tant elles sont nombreuses et textuelles : en s'appropriant les vers de son oncle, à défaut de ses bénéfices, Regnier ne croyait évidemment que reprendre son bien, et les vers du moins ne sortaient pas de la famille.

Après avoir cherché tous les modèles de Regnier, il reste à établir le caractère original de son imitation, à marquer son vrai talent, et les lecteurs de M. Vianey, ceux-là même qui trouveront parfois ses jugements un peu tranchants, n'apprécieront pas moins la finesse de sa critique littéraire que la sûreté de son érudition. Il est difficile ici de résumer, et je ne puis qu'indiquer quelques-unes de ces pages spirituelles qu'il convient de lire en détail. Loin d'exalter son auteur à outrance, comme il arrive souvent dans les thèses,

M. Vianey se pique de le juger avec une justice qui touche parfois à la sévérité, et allant droit à ses meilleures pièces, à la *Satire* du *Fâcheux* et à la fable *le Loup, le Renard et le Cheval*, il démontre ingénieusement que la fantaisie brillante, mais inégale de Regnier n'atteint pas la raison malicieuse d'Horace ni l'art achevé de La Fontaine. Ces analyses littéraires sont des modèles de critique précise et ingénieuse.

Peut-être y a-t-il non pas moins d'agrément, mais moins de sûreté, dans le tableau de la société du temps de Henri IV retracé d'après les *Satires* de Regnier. Si M. Vianey réusssit à renouveler l'intérêt de la satire de Macette, en démontrant combien, en dépit des apparences, l'hypocrisie était fréquente, commune dans les mœurs contemporaines, d'autres assertions semblent un peu exagérées. Est-il bien certain, par exemple, que la noblesse ait été aussi ignorante que Regnier le dit, et en général que l'instruction classique ait été aussi peu répandue dans toutes les classes de la société, surtout après la Ligue, qui ferma si longtemps les collèges? Un jour que Henri IV se trouvait dans les jardins de Fresnes, il demanda malignement aux maîtres des requêtes qui l'entouraient la traduction d'une inscription en vers grecs. Après quelques instants de silence, le maréchal de Biron se décida à donner la traduction des vers demandés, puis il s'enfuit en courant, honteux d'en savoir plus long que des magistrats. Ce capitaine de dragons, qui s'enfuit comme Galathée vers les saules, est peut-être l'image assez fidèle de la noblesse, qui, sous des dehors frivoles, cache souvent une instruction assez sérieuse. Pareillement les premiers spectateurs de l'hôtel de Bourgogne n'étaient sans doute pas la fleur de la société, mais s'ils n'avaient été plus ou moins frottés de lettres, comment donc auraient-ils pu goûter le pédantisme et toutes les citations grecques ou latines qui remplissent les *Prologues* de Bruscambille! Autre doute. La cour était-elle vraiment si dure aux gens de lettres et l'avarice de Henri IV et de Marie de Médicis forme-t-elle vraiment un contraste achevé avec la générosité des Valois? Mais les œuvres de Ronsard et de Jodelle, pour ne citer que les plus connus, sont pleines de récriminations sur l'avarice de ces mêmes Valois : les plaintes, les expressions mêmes de Regnier rappellent presque textuellement les vers de Du Bellay à Remy Belleau :

> La science à la table est des seigneurs prisée,
> Mais en chambre, Belleau, elle sert de risée.

Je lis encore dans une lettre de Louis Le Roy, qui est, je crois, de 1560, que le mouvement de la Renaissance si brillamment commencé va s'arrêter et la France retourner à la barbarie, parce que Louis Le Roy n'a pas touché sa pension. Sans doute, il y a la fortune de Desportes que Regnier ne cesse de rappeler et qui devient même un lieu commun de la poésie; en 1624, Claude Garnier célèbre encore « les dix mille escus de rente » dans *la Muse infortunée sur les froids amis du temps*, citée en partie par Brossette, et reproduite en entier dans la tome II des *Variétés historiques et littéraires* d'E. Fournier; mais cette fortune même, où la poésie n'avait d'ailleurs pas grand'chose à voir, était une exception, « un miracle », nous dit Balzac, « et vous m'avouerez que les miracles ne doivent pas estre tirez en exemple ». Concluons que les auteurs sont toujours tentés de croire que le siècle qui les a précédés était le siècle d'or et que Henri IV aurait eu fort à faire pour contenter tous les poètes de son temps « plus espex que mouches en vendanges ». Parmi ces poètes, tous les émules ou successeurs de Regnier sont-ils également insipides, et M. Vianey n'est-il pas bien sévère en les condamnant en bloc? Peut-être d'Auvray et Du Lorens méritent-ils mieux qu'un arrêt sommaire. En tout cas le Discours de l'Espine qui a très probablement inspiré *Macette*, comme M. Vianey le reconnaît lui-même (p. 143), ce Discours contient des vers charmants, et le plus grand défaut de la *Satyre du Temps* de Besançon est d'être à peu près introu-

vable, même dans les réimpressions. On aurait su gré à M. Vianey de reproduire en appendice ces deux pièces, qui après tout ne sont pas si longues. A noter encore une petite omission d'un tout autre ordre. On lit p. 164 : « L'admirable vers 120 de la satire V,

Et comme notre poil blanchissent nos désirs,

n'est qu'une traduction, combien supérieure à l'original, d'un proverbe espagnol (probablement tiré des anciens recueils de proverbes de Hernan Nunez et de César Oudin), *Muda se el pelo comme el zelo*; — le poil change avec le désir. » — C'est possible, mais Horace avait dit avant eux : *Lenit albescens animus capillos*, et il serait bien singulier que Regnier n'ait pas profité de cet autre admirable vers.

Mais j'ai hâte de passer sur ces vétilles, et je signale encore les derniers chapitres, qui contiennent des corrections si ingénieuses au texte de Regnier, celle-ci entre autres dans la description du pédant :

Les Alpes en virant lui grimpoient au collet,

au lieu du vers inintelligible qui ne rappelait en rien la ligne sinueuse des Alpes :

Les Alpes en jurant lui grimpoient au collet,

et la conclusion qui marque si nettement le rôle et la place de Regnier. Mais il faudrait tout citer. Je n'ai pu que résumer rapidement une thèse aussi neuve et intéressante et dire une partie du bien que j'en pensais. Pour mieux remercier M. Vianey de tout ce qu'il m'a appris, il eût fallu peut-être essayer de discuter quelques-unes des questions obscures qui restent à élucider autour et à propos de Regnier. Mais ce compte rendu est déjà bien long, et il vaut mieux réserver cette discussion pour un autre article.

Émile Roy.

Chateaubriand, sa femme et ses amis, Études critiques avec documents inédits, par G. Pailhès, ouvrage orné de cinq gravures. Paris, Honoré Champion, 1896, gr. in-8°, xiv-574 p.

M. G. Pailhès, à qui nous devions déjà deux volumes assez neufs sur *Mme de Chateaubriand* [1], a publié, il y a quelques mois, tout un gros livre sur *Chateaubriand, sa femme et ses amis*. L'intérêt de cet ouvrage est à vrai dire plus biographique et psychologique que proprement littéraire. Mais la personne de Chateaubriand a été si intimement mêlée à son œuvre qu'il importe au

1. *Madame de Chateaubriand, d'après ses mémoires et sa correspondance* (1 vol. gr. in-8°, Bordeaux, Feret, 1887); — *Madame de Chateaubriand, lettres inédites à M. Clausel de Coussergues* (1 vol. gr. in-8°, Bordeaux, Feret, 1888). Ces deux volumes, le premier surtout, sont devenus à peu près introuvables. M. Pailhès en a d'ailleurs fait passer la substance dans le corps du présent ouvrage. Et si l'on voulait avoir un élégant résumé du premier, il faudrait se reporter à l'article publié par M. Paléologue sur *Madame de Chateaubriand* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1889, et recueilli dans les *Profils de femmes* (C. Lévy, 1895). M. Paléologue y a démarqué le livre de M. Pailhès avec un sans-gêne contre lequel celui-ci a raison de protester dans son *Avant-Propos*

premier chef de connaître l'une pour comprendre et apprécier l'autre. Et c'est ce qui ressort avec une pleine évidence du livre que nous annonçons ici. L'auteur y étudie presque jour par jour la vie de Chateaubriand depuis l'époque de son exil à Londres jusqu'à la fin de l'Empire (1798-1813) : ces quinze années forment la période littérairement la plus brillante et la plus féconde de cette longue existence, celle où l'homme d'action qui était en Chateaubriand et qui bientôt va entrer en lice se résigne et consent à n'être qu'un grand écrivain, l'auteur inspiré d'*Atala* et de *René*, du *Génie du christianisme* et des *Martyrs*, de l'*Itinéraire* et des *Études historiques* [1], en un mot, et selon l'heureuse expression de Cousin, « le père de la littérature contemporaine ». M. Pailhès a eu entre les mains un certain nombre de lettres autographes de Chateaubriand se rapportant à cette période. Ce sont ces lettres, adressées à Fontanes [2] et à quelques autres amis, à l'abbé de Bonnevie, à Clausel de Coussergues, etc., qu'il publie *dans leur intégrité*, se contentant de les relier entre elles et de les compléter au moyen d'un commentaire explicatif dont il emprunte les éléments tantôt aux œuvres mêmes de Chateaubriand (notamment aux *Mémoires d'outre-tombe*), tantôt aux lettres, notes et souvenirs manuscrits de sa femme, tantôt enfin aux nombreux ouvrages de critique ou d'histoire où il est question de l'auteur des *Martyrs*. Ces lettres ont presque toutes pour nous l'attrait de l'inédit. Sainte-Beuve, à la vérité, avait eu communication, pour son article sur Fontanes, de la correspondance de ce dernier avec Chateaubriand; mais on lui avait imposé l'obligation de n'en user qu'avec une extrême réserve; et si, plus tard, dans les *Lundis*, et dans le *Chateaubriand*, il se permit d'en citer quelques rares fragments et même de publier une lettre tout entière, ce fut en vertu d'une de ces indiscrétions dont il était coutumier. Villemain, à qui, vers 1857, on confia cette même correspondance, avait toute liberté pour en profiter plus largement qu'il ne l'a fait dans le premier volume de sa *Tribune moderne* : mais il était trop orateur, il avait trop peu de goût pour les détails familiers et intimes, pour la précision des dates et des faits [3], bref, les scrupules et les exigences de la critique contemporaine lui étaient trop étrangers pour qu'il prît grand souci de les satisfaire. Et il faut féliciter M. Pailhès d'avoir su complètement échapper à ce reproche. Car il n'est pas seulement grand amateur d'inédit, et liseur assidu de catalogues d'autographes : il connaît bien l'œuvre imprimée de Chateaubriand, et il est également bien informé de tous les travaux de ses devanciers. Grâce enfin à la très grande conscience qu'il a portée dans son étude, il a réussi à renouveler un sujet que des maîtres avaient déjà traité, et qu'il n'a probablement pas encore épuisé. Son livre complète ou rectifie sur bien des points les ouvrages devenus classiques de Sainte-Beuve et de Villemain, les travaux plus récents de M. Bardoux, de M. Faguet, de M. de Lescure, de M. E. Frémy, de M. Chédieu de Robethon. Sur le retour de Chateaubriand en France, sur son ambassade à Rome, sur son voyage en Orient, sur sa vie à la vallée aux Loups, sur son élection à l'Académie, il donne des détails nouveaux, précis, intéressants. Et en se fondant uniquement sur les faits et sur les textes, il nous présente un Chateaubriand tout autre que celui que nous avions appris à connaître, un Chateaubriand enjoué, aimable, naïf même, « bon enfant » surtout, selon le mot de Joubert, que tous ses amis et sa femme même « adorent » (c'est encore un mot de Joubert), et qui, vraiment, mérite

1. On n'est pas habitué, je le sais, à rapporter à cette époque la composition des *Études historiques*. Je reviendrai tout à l'heure avec M. Pailhès sur ce point.

2. Les lettres à Fontanes proviennent pour la plus grande partie, sinon pour la totalité, de la bibliothèque de Genève.

3. M. Pailhès (p. 524 et sqq., n. 2) donne d'amusants et instructifs exemples de ces négligences et inexactitudes qui abondent dans les livres de Villemain, ce qui n'entame du reste que leur valeur documentaire.

de l'être. Peut-être M. Pailhès ne s'est-il d'ailleurs pas assez défendu de la séduction que « le grand enchanteur » semble avoir exercée sur tous ceux qui l'approchaient : et peut-être lui reprochera-t-on pour son héros une indulgence parfois excessive. On aimerait aussi que son livre fût écrit d'un style non pas moins vif, ni moins spirituel, mais plus ferme, plus concis, moins sautillant; que le dessein en fût plus net et les développements moins abondants. Et peut-être aussi eût-il évité quelque obscurité, s'il avait pris plus résolument son parti d'écrire soit un ouvrage d'érudition (auquel cas il aurait fallu abréger les citations et donner régulièrement les références), soit un livre destiné au grand public, — aux légitimes ignorances duquel il eût alors été bon de suppléer.

En s'attachant du reste, comme il l'a fait, à étudier dans Chateaubriand l'homme plutôt que l'œuvre, M. Pailhès a réussi à élucider plus d'une question qui intéresse au plus haut point l'histoire littéraire. Et d'abord, il nous aide à reconstituer avec plus de précision qu'on ne pouvait le faire jusqu'à présent l'histoire du *Génie du christianisme* [1]. Commencé en Angleterre dans les premiers mois de 1799, peut-être même vers la fin de 1798, imprimé partiellement à Londres et à Paris à deux reprises différentes, communiqué à la presse, comme c'était l'usage alors, avant la publication définitive, l'ouvrage fut mis en vente par le libraire Migneret le 14 avril 1802. Dans l'intervalle de ces trois années et demie, il avait subi de nombreux remaniements, dont la *Préface* de la première édition (Préface supprimée depuis et que M. Pailhès aurait dû reproduire) évoque discrètement le souvenir. Primitivement, il n'était question que d'un « *octavo* de grandeur ordinaire, et formant un volume « d'environ 430 pages » (lettre du 17 août 1799). Un peu plus tard (lettre du 27 octobre 1799), il s'agit de « deux volumes in-8°, de 350 pages chacun ». Et l'édition d'avril 1802 finit par comprendre cinq volumes in-8° de 396, 342, 304, 352 et 160 pages. — Il résulte également des lettres publiées par M. Pailhès que Chateaubriand se trompe quand il affirme dans ses *Mémoires* qu' « après « la triste nouvelle de la mort de sa mère, il se résolut à changer subitement « de voie et trouva sur-le-champ le titre de *Génie du christianisme* ». En effet le titre primitif : *De la religion chrétienne par rapport à la morale et aux beaux-arts* (19 août 1799) est remplacé deux mois après (27 octobre) par celui-ci : *Des beautés poétiques et morales de la religion chrétienne et de sa supériorité sur tous les autres cultes de la terre*; et ce n'est qu'en décembre 1800, dans la célèbre lettre du *Mercure* à Fontanes sur le livre *de la Littérature*, que, par deux fois, le titre consacré fait sa triomphale apparition. Sont-ce ces variations et ces hésitations sur le titre exact à donner au livre qui ont fait attribuer à Ballanche par J.-J. Ampère [2] la découverte du titre *Génie du Christianisme*? M. Pailhès ne soulève pas la question : preuve apparemment qu'elle est actuellement insoluble.

Une autre question qu'il faut lui savoir gré d'avoir soulevée et discutée

1. Je crois pourtant avec M. Biré (cf. deux articles très nourris et très documentés dans l'*Univers* des 14 et 27 janvier 1896 sur le livre de M. Pailhès), que celui-ci exagère quelque peu la rapidité de composition de l'ouvrage. Les dates que je propose me paraissent plus vraisemblables.

2. *Mélanges d'histoire littéraire et de littérature* (M. Lévy, 1867), t. II : *M. Ballanche.* — Il est regrettable que M. Pailhès n'ait pu mettre la main sur la correspondance de Ballanche et de Chateaubriand. On aurait peut-être trouvé là la clef de plusieurs petits problèmes bibliographiques et littéraires, concernant les relations des deux écrivains, relations qu'on n'a pas jusqu'ici assez soigneusement étudiées. Le premier ouvrage de Ballanche, le livre du *Sentiment*, écrit vers 1796 et publié en 1801, présente de bien curieux rapports avec le *Génie du Christianisme*, qui s'y trouve d'ailleurs cité par anticipation dans une note et qui est appelé : *Des beautés poétiques du christianisme, par Chateaubriant* (*sic*). Le texte cité par Ballanche diffère notablement de celui de l'édition princeps du *Génie* (t. III, p. 103, 104).

offre un intérêt plus général. Reprenant à son compte une très judicieuse indication de Vogüé [1], M. Pailhès se demande si la fameuse mélancolie chateaubrianesque n'aurait pas une origine en grande partie physiologique. Et recueillant les aveux qu'a laissés çà et là échapper le grand écrivain, les rapprochant les uns des autres, les éclairant au moyen de faits et d'observations que lui suggère l'étude des influences héréditaires, il établit qu'on aurait tort de prendre pour une simple métaphore le mot de Chateaubriand dans ses *Mémoires* sur sa « tristesse physique ». Il serait certes à souhaiter qu'un médecin ou un psycho-physiologiste contrôlât ces inductions qui, si elles étaient justes, ne tendraient à rien moins qu'à faire de l'un des plus grands ancêtres du romantisme un malade de génie. Et ainsi se trouveraient confirmées les vues de M. Brunetière [2] sur l'élément morbide qui, à la suite de Rousseau, s'est comme insinué dans la littérature de la première moitié du XIXe siècle.

Un point non moins nouveau du livre de M. Pailhès est le chapitre où il démontre, contrairement à l'opinion commune, que les *Études historiques*, bien loin d'être une œuvre hâtive de la vieillesse de Chateaubriand, ont été composées tout à loisir, et dans la belle période du génie de l'auteur, entre l'*Itinéraire* et les premiers chapitres des *Mémoires*, soit en 1811. M. Pailhès remarque avec raison que M. Faguet, trompé, comme Villemain et Sainte-Beuve, par la date de la publication (1831), ne mentionne même pas les *Études*. S'il avait aujourd'hui à refaire son article, il est probable qu'il les relirait plus attentivement, et qu'il les mettrait à la place qu'elles doivent occuper dans l'œuvre de Chateaubriand, peut-être avant l'*Itinéraire*, et tout à côté du *Génie* et des *Martyrs*.

On le voit, M. Pailhès a bien mérité de ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire de notre siècle. Il n'a pas voulu écrire sur Chateaubriand la monographie précise, complète, définitive que nous attendons encore : il a bien compris qu'il était trop tôt pour l'entreprendre; mais il a déblayé le terrain et préparé d'excellents matériaux. Et après avoir lu son livre, on se rend mieux compte des difficultés du sujet, et de la nature des questions très délicates — et d'ailleurs tout actuelles — qu'il faudrait avoir résolues pour le traiter. Ce ne sera pas sortir de notre sujet, ni quitter M. Pailhès, que d'en indiquer en terminant quelques-unes.

Aujourd'hui donc où l'on se préoccupe, avec beaucoup de raison, des rapports et des échanges des littératures modernes entre elles, il y aurait lieu d'étudier de près ce que Chateaubriand a dû à nos voisins. Il est certain qu'il leur doit beaucoup, et qu'il a été, au début du siècle, entre les littératures étrangères et la nôtre un intermédiaire presque aussi puissant que Mme de Staël elle-même. Il savait assez peu d'allemand, il est vrai, et ne pouvait lire Gœthe dans le texte; mais l'italien et l'espagnol même lui étaient familiers; surtout, il connaissait très bien l'anglais : l'*Essai sur les révolutions* est émaillé d'anglicismes; on ne saurait assez dire ce que les *Martyrs* doivent au *Paradis perdu*, dont il donna en 1836 une traduction d'ailleurs assez médiocre [3]; et il a beau, dans l'un de ses premiers articles au *Mercure* (en mars 1801) critiquer très vivement Young, il l'imite et s'en inspire plus d'une fois dans le *Génie du christianisme*. Il y aurait un bien intéressant chapitre d'histoire littéraire à écrire sur les origines anglaises de la pensée de Chateaubriand. C'est, ne l'oublions pas, en Angleterre, où il resta sept ans, qu'eut lieu pour lui la crise religieuse : il s'agirait donc de savoir avec précision quelles influences « livresques » ou autres il y a subies, et s'il faut en tenir compte pour l'histoire

1. Dans son art. sur *Chateaubriand* (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1892, p. 455).
2. Cf. les art. sur *le Mouvement littéraire au XIXe siècle* (*Nouvelles questions de critique*) et sur *la Folie de J. J. Rousseau* (4e série des *Études critiques*).
3. Cf. l'article très dur de G. Planche recueilli dans les *Portraits littéraires*, t. II.

de ses idées. Si le jeune et savant critique qui semble s'être donné pour tâche l'étude des littératures comparées, et à qui nous devons un si remarquable livre sur *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, pouvait faire la lumière sur cette période encore trop peu connue de la vie de Chateaubriand, il nous rendrait un très grand service [1].

On nous en rendrait un autre en essayant de déterminer avec exactitude la part qui revient à Chateaubriand dans la formation de ce qu'on appelait autrefois « le mal du siècle » et de ce que j'appellerais plus simplement la mélancolie romantique. Elle est assurément très grande, cette part, aussi grande, et peut-être plus, que celle d'un Byron et d'un Gœthe; et qui sait si, à cet égard, l'action de Chateaubriand ne s'est pas fait sentir jusqu'à notre époque, et si tel de nos jeunes pessimistes n'est pas un de ses lointains héritiers, plutôt qu'un disciple de Schopenhauer? Je le croirais volontiers pour ma part : l'auteur de *René* me paraît être le premier pessimiste véritable qu'ait produit notre littérature, généralement plus tournée vers l'action que vers le rêve, et, partant, peu disposée au pessimisme. Et puisque ce pessimiste a fait école parmi nous, analyser la vraie nature de son pessimisme, en rechercher les origines, en suivre l'influence sur les artistes et les écrivains de son temps et du nôtre, ce ne serait pas seulement préparer une définition plus exacte de son génie, de son œuvre et de son rôle; ce serait contribuer, et puissamment, à l'histoire des idées littéraires et morales au XIXe siècle.

Cette histoire enfin ne serait pas complète, si l'on n'y faisait une large place à Chateaubriand considéré comme le principal initiateur du mouvement de renaissance religieuse qui caractérise les premières années du siècle. On a souvent observé que la littérature du XIXe siècle était, dans son ensemble, sinon plus religieuse, au moins plus imprégnée de christianisme, je ne dis pas que celle du XVIIe, mais que celle même du XVIIIe. Or, si l'on cherche la raison de ce fait, on n'en trouvera pas d'autre que l'influence souveraine de Chateaubriand et le succès prestigieux du *Génie du christianisme*. Comment cette influence s'est-elle exercée, sur quels esprits, et dans quelles circonstances? N'a-t-elle duré qu'un temps, ou au contraire ne s'est-elle pas comme imposée à toute la pensée du siècle qui s'achève? Ne serait-il pas possible d'en décrire avec précision les vicissitudes et d'en retracer l'histoire? N'est-ce pas elle que l'on retrouve au fond de ce qu'on est convenu d'appeler le néo-christianisme contemporain? En un mot, de Chateaubriand aux romantiques, à Lamartine, à Lamennais, à Lacordaire, des romantiques à Renan, et de Renan à M. de Vogüé, n'y a-t-il pas comme une filiation d'idées et d'aspirations qu'il serait bon de mettre nettement en lumière et d'apprécier avec indépendance?...

Il suffit, je pense, de poser toutes ces questions pour en montrer l'intérêt général et, je le répète, toujours actuel. On voit combien il importe de les résoudre avant de porter sur Chateaubriand un jugement qui embrasse la totalité de son œuvre et de son influence. Ces questions, il va sans dire que M. Pailhès n'avait pas à les discuter, encore bien moins à les résoudre. Il en a préparé la solution, ce qui est déjà bien quelque chose. Et c'est pourquoi nous attendons avec impatience le livre déjà « tout prêt » où il nous promet « *Du nouveau sur Joubert* ».

VICTOR GIRAUD.

1. Sur le goût de Chateaubriand pour les langues et les littératures étrangères et sur la connaissance qu'il en avait, cf. Marcellus : *Chateaubriand et son temps* (1 vol. in-8°, M. Lévy, 1859), p. 51, 52, 111, 112, 116, 118, 120, 135, 136, 190, 195, 196, 219, 252, 289, 311, 336, 458.

PÉRIODIQUES

Academy. — N° 1252 : W. Morris, *Old french romances.* — Chance, *The Rhone called Rose or Roze in Provençal.* — Algers, *Pamela's daughter.* — N° 1254 : Mary Darmesteter, *Froissart.* — N° 1255 : Brachet, *An historical grammar of the French language rewritten and enlarged by* Paget Toynbee. — N° 1258 : *Les dernières poésies de Marguerite de Navarre*, p. p. Lefranc.

Allgemeine Zeitung, Beilage. — 112 : A. Jansen, *Zur Rousseau Litteratur.* — 115 et 116 : M. C. Manghius, *Die deutschen Sprachgrenzen in der Schweiz.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen. — 96, 3 et 4 : A. Bauer, *Doppelter ethischer Dativ im Französischen.* — G. Tanger : Breymann, *Die neusprachliche Reformlitteratur.* — A. Tobler : *Mélanges de philologie romane dédiés à C. Wahlund*; Raimon Vidal, *La chasse aux médisants*, p. p. Mercier; Schumann, *Französische Lautlehre für Mitteldeutsche.* — G. Cohn : *Französische Lehrbücher*, von Schneitler und Oster — E. Pariselle : Génin und Schamanek, *Conversations françaises*; Durand, *Die vier Jahreszeiten für die französische Konversationsstunde.*

Athenæum. — N° 3581 : Macdonald, *Studies in the France of Voltaire and Rousseau* — N° 3583 : *Old French Romances, done into English by* William Morris, *with an introduction by* Jon Jacobs. — *Studies in the France of Voltaire and Rousseau.*

Bulletin du Bibliophile. — 15 juin : Eugène Asse, *Les petits romantiques : A. Fontaney* (fin). — L'abbé Ch. Urbain, *Un amateur lorrain, correspondant de Peiresc, Alphonse de Ramberviller* (suite). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 juillet : Lucien Marcheix, *Notes tirées d'un manuscrit inédit de J.-J. Bouchard.* — L'abbé Ch. Urbain, *Alphonse de Ramberviller* (suite). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 août : Félix Desvernay, *Origines de l'imprimerie à Lyon.* — Pierre Gauthiez, *Quelques notes sur l'Arétin.* — L'abbé Ch. Urbain, *Alphonse de Ramberviller* (suite). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 septembre : Maurice Tourneux, *La bibliothèque des Goncourt* (1er article). — Dupré-Lasale, *Les amis et les protégés de L'Hospital.* — L'abbé Ch. Urbain, *Alphonse de Ramberviller* (suite). — Georges Vicaire, *Nécrologie : le baron Jérôme Pichon.*

Le Correspondant. — 10 juin : Edmond Biré, *L'Académie française pendant la Révolution.* — 25 juin et 10 juillet : *Une correspondance inédite de M. Guizot : lettres à M. et à Mme Charles Lenormant* (1854-1874).

Die neueren Sprachen. IV, 1 : F. Hummel, *Ergänzungen zu dem franz. Hand und Schulwörterbuch von Sachs.* — Osw. Gerhardt, *Eine Unterrichtsstunde im Französischen, gehalten von einem Franzosen mit Anfängern.* — R. Kron : Fetter, *Lehrgang der franz. Sprache.* — 2 : W. Vietor, *Zur Frage der neuphilologischen Wortbildung*, 1. — M. Prollius, *Der neusprachliche Ferienkursus in Köln.* — 3 : Vietor, *Zur Frage der neuphilologischen Wortbildung*, 2. — E. Wilke, *Anschauungsunterricht im Englischen und Französischen.* — A. Gund-

lach : Fleischhauer, *Französisches Lese-und Uebungsbuch.* — A. Kressner : Hoyermann und Uthlemann, *Spanisches Lesebuch.* — A. Gundlach : Sorel, *Montesquieu*, deutsch von Kressner. — O. Gerhardt : Schwemer, *Das höhere Schulwesen in Frankreich.*

Franco Gallia. — XIII, 4 : Gittée, *L'exposition du Tartufe.* — Comptes rendus : Mussafia et Gartner, *Altfranzösische Prosalegenden.* — Glöde, *Französisches Lesebuch.*

Gids. — Juin : Van Deventer, *Honoré de Balzac.*

Giornale storico della letteratura italiana. — 80 et 81 : Toldo, *Contributo alla storia della novella francese del XV et XVI secoli.*

Journal des Débats politiques et littéraires. — 16 juin : Jalliffier, *Revue historique : Alfred Maury.* — 18 juin : *Une préface de M. Gaston Paris* (en tête de *Guillaume d'Orange*, de M. Georges Gourdon). — Édouard Rod, *Anecdotes et souvenirs* (d'après M. Jules Levallois). — 20 juin : Paul Diénay, *Pour égarer l'histoire* (*Mémoires* de Barras). — Émile Faguet, *Criticologie.* — 22 juin : Jules Lemaître, *la Semaine dramatique.* — 23 juin : René Doumic, *Si la critique est une plaisanterie.* — Édouard Rod, *A propos d'un poète roumain* (Alexandre Stourdza). — 26 juin : Chasle Pavie, *Confidences romantiques : Victor Pavie.* — 28 juin : André Hallays, *A propos de Lorenzaccio.* — 29 juin : Jules Lemaître, *La Semaine dramatique.* — 30 juin : Henri Chantavoine, *M. Paul Bourget : Idylle tragique.* — 3 juillet : J. Bourdeau, *La psychologie des sentiments.* I. — 4 juillet : Philippe Godet, *Les origines de Jean-Jacques Rousseau.* — 6 juillet : Jules Lemaître, *La Semaine dramatique.* — S., *M. Ferdinand Buisson.* — 8 juillet : Maurice Spronck, *Paradoxe sur la préciosité.* — Arvède Barine, *Plaidoyer pour Mme Roland.* — 9 juillet : Édouard Rod, *A propos des lettres de Tourguenêff.* — 11 juillet : Henri Chantavoine, *Moines et papes, par M. Émile Gebhart.* — 12 juillet : A. Le Braz, *La poésie populaire au théâtre.* — 13 juillet : Jules Lemaître, *La Semaine dramatique.* — 15 juillet : Édouard Rod, *les Écrivains impersonnels.* — 18 juillet : Paul Diénay, *M. Edmond de Goncourt.* — 20 juillet : S., *Littérature comparée* (Pétrarque et Ronsard). — Jules Lemaître, *La Semaine dramatique.* — 27 juillet : S., *Un bon citoyen* (Spuller). — Jules Lemaître, *La Semaine dramatique.* — 28 juillet : Émile Faguet, *Les divertissements de M. Gaston Paris.* — 1er août : Paul Diénay, *M. Zola se repose.* — 3 août : Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 6 août : Édouard Rod, *Le présent et l'avenir de la littérature italienne.* — 7 août : J. Bourdeau, *La psychologie des sentiments.* II. — 8 août : Guy Tomel, *Les frères Lionnet littérateurs.* — 10 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 12 août : Émile Haumant, *Le premier séjour de Tourgueneff en France.* — 13 août : Édouard Rod, *Sur Alfred de Musset.* — 15 août : Édouard Rod, *L'abbé Prévost.* — 19 août : Paul Diénay, *La Crise du livre.* — 17 août : Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 18 août : René Doumic, *Bustes en tous genres.* — 19 août : Jules Legras, *La Mouche de Henri Heine* (Mme Camille Selden). — Émile Gebhart, *Un Ruy-Blas historique.* — 21 août : A. Albert Petit, *Littérature de célibataires.* — 24 août : Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 29 août : G. Baguenault de Puchesse, *Brantôme historien.* — 31 août : Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — E.-C., *Le poète Gentil Bernard.* — 3 septembre : Édouard Rod, *La propriété des ouvrages de l'esprit.* — 4 septembre : J. Bourdeau, *Un centenaire de René Descartes.* — A. Albert-Petit, *Chansons de route.* — 5 septembre : Émile Faguet, *Posthumes de Constant Martha.* — 6 septembre : A. Le Braz, *Un condisciple de Renan.* — 7 septembre : Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — 8 septembre : Félix Reyssié, *Au pays de Fénelon.* — 14 septembre : Émile Faguet, *La Semaine dramatique.* — Félix Reyssié, *Au château de Fénelon* (*Sainte-Mondane*).

Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie. — Hrsg. von K. Vollmöller, II Band, 1891-1894, 1 : E. Koschwitz, *Allgemeine Phonetik.* — F. Skutsch, *Vorhistorisch-lateinische Forschung.* — W. Meyer-

Lübke, *Volkslatein* — W. Kalb, *Juristenlatein.* — L. Traube, *Die lateinische Sprache im Mittelalter.* — W. Meyer Lübke, *Vergleichende romanische Grammatik.* — Th. Gartner, *Rätoromanische Sprache.* — E. Stengel, *Altprovenzalische Sprache.* — Er. Levy, *Altprovenzalische Texte.*

Literarisches Centralblatt. — N° 17 : Zenker, *Die Gedichte des Folquet von Romans.* — N° 22 : Bernardin, *Tristan l'Hermite.* — N° 23 : *Histoire de la langue et de la littérature française p. sous la direction de* M. Petit de Julleville, I. — Livet, *Lexique de la langue de Molière.* — N° 24 : *Grundriss der romanischen Philologie*, II. 3. 1.

Modern language notes. — XI, 5 : Fontaine, *Émile Zola.* — Woodward, *Note on Racine's Iphigenie, act I, scene* I, *v. 91.* — Hohlfeld, *Contributions to a bibliography of Racine.* — 6 : Bergeron, *Eugénie Grandet*, par Balzac; Eggert, *La frontière*, par Claretie; Ellinger, *Selected essays from Sainte-Beuve* (Bowen).

Neue Revue. — VII, 18 : Maehly, *Neues über Voltaire.*

Nordisk Tidskrift. — II : Just. Bing, *Alexander Dumas den yngre og det moderne drama.* — IV : Kr. Nyrop, *Le livre et mistere du glorieux seigneur et martir Saint Adrien*, p. E. Picot; Molière, *Le Misanthrope*, éd. Braunholtz; *Il Gelindo*, éd. Rod. Renier.

La Nouvelle Revue. — 1er juillet : Luc de Vos, *Georges Sand journaliste.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — 15 juillet : Camille Mauclair, *Le caractère public de M. Émile Zola.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — 1er août : Villiers de l'Isle-Adam, *Isabeau de Bavière.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — 15 août : *Jules Simon maître d'études* (lettres inédites). — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — 1er septembre : le comte de Mouy, *Les comédies de Corneille.* — Jules Simon, *Lettres inédites* (suite). — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — 15 septembre : Général Oudinot, *Souvenirs intimes et militaires.* I. — E. Ledrain, *Critique littéraire.*

Publications of the Modern Language Association of America. — XI, 3 : P. B. Marcou, *The origin of the rule forbidding hiatus in French verse.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 27 juin : Émile Faguet, *Jésus selon Proudhon.* — P. Vandérem, *Petits livres et grands livres.* — 4 juillet : G. Larroumet, *Le cardinal de Richelieu dans la littérature et l'art.* — Cunisset-Carnot, *Le mystère de sainte Reine.* — Comtesse Dash, *Paris en 1828.* — F.-A. Aulard, *Les mémoires de Barras.* — Louis Schneider, *Le prix des places au théâtre.* — 11 juillet : Gustave Chatel, *Maupassant peint par lui-même.* — Léon Barracand, *Livres nouveaux :* Poésies *d'Hélène Vacaresco.* — J. du Tillet, *Théâtre : Théâtre de l'Œuvre*, Les soutiens de la société d'*Ibsen*; *M. Worms dans* Tartuffe. — 18 juillet : Guillaume Depping, *Une nouvelle correspondance de la Princesse Palatine.* — 25 juillet : Émile Faguet, *Les Goncourt.* — Chryssaphidès, *M. Alexandre Dumas et les chiens.* — 1er août : Félix Hémon, *Don Sanche d'Aragon : de quoi est faite une comédie héroïque de Corneille.* — Hector Depasse, *Eugène Spuller.* — 8 août : Émile Faguet, *Comte et son siècle.* — 15 août : Paul Monceaux, *Causerie littéraire :* Les mémoires d'un critique, *de M. Jules Levallois.* — Gabriel Ferry, *Les interprètes de Balzac au théâtre : souvenirs d'un sociétaire retraité de la Comédie-Française* (Léopold Barré). — 22 août : Eugène Muntz, *Une protectrice de la réforme : Renée de France, duchesse de Ferrare.* — 29 août : L. Barracand, *Causerie littéraire : dessinateurs écrivains.* — Maurice Spronck, *Notes et impressions : Paul Verlaine.* — 5 septembre : Eugène de Fallois, *Quelques lettres inédites de Maxime du Camp.* — Ch. Gidel, *Trois éducations princières au XVIIe siècle* (le grand Condé, son fils et son petit-fils). — Georges Pellissier, *Mouvement littéraire.* — 12 septembre : Guillaume Depping, *Une nouvelle correspondance de la Princesse Palatine* (2e article). — L. Barracand, *Portraits contemporains : Charles Le Goffic.* — Émile Faguet, *Psychologie des sentiments d'après M. Ribot.* — Georges Pellissier, *Mouvement littéraire.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 26 : A. Lefranc, *Les*

dernières poésies de Marguerite de Navarre (Paul Courteault et H. Hauser). — Doumic, *Études sur la littérature française*, I (Ch. Dejob). — N° 29 : Harrisse, *L'abbé Prévost* (A. C.). — Le Breton, *Rivarol* (R. Rosières). — N° 38 : Brachet-Toynbee, *Grammaire historique de la langue française* (E. Bourciez). — N° 37-38 : Livet, *Lexique de la langue de Molière*, I (A. Delboulle). — N° 39 : Vianey, *Mathurin Regnier* (Ch. Dejob). — Chérot, *Trois éducations princières, Condé et les ducs d'Enghien et de Bourbon* (T. de L.).

Revue encyclopédique. — 27 juin 1896 : Charles Maurras, *La vie littéraire : M. René Boylesve.* — 4 juillet : Camille Mauclair, *Théâtres* : Riquet à la Houppe, *comédie féerique de Théodore de Banville*; Les soutiens de la société, *pièce d'Ibsen.* — 11 juillet : Georges Pellissier, *Roman* : Une idylle tragique, *par Paul Bourget.* — Charles Maurras, *La vie littéraire : la passion des lettres* (*MM. Georges Clémenceau, Émile de Saint-Auban, et Eugène Fournière*). — 25 juillet : Charles Maurras, *La vie littéraire : Feuilles volantes.* — 1er août : E. Ledrain, *Lettres intimes d'Ernest Renan et d'Henriette Renan.* — Georges Pellissier, *Roman* : Rome, *par Émile Zola.* — 8 août : Roger Marx, *Souvenirs sur Edmond de Goncourt. — Extraits de l'œuvre de Goncourt.* — Charles Maurras, *La vie littéraire : figures de poètes.* — 15 août : Henry Gauthier-Villars, *Littérature : De quelques auteurs gais.* — 22 août : Charles Maurras, *La vie littéraire : un poète* (M. Maxime Formont), *deux pamphlétaires* (MM. Ernest La Jeunesse et Léon Bloy), *un sociologue* (M. Henri Mazel) *et un moraliste* (M. Marcel Proust). — Maurice Faure, *Roman* : les Rouges du Midi, *par Félix Gras.* — *Biographie : Eugène Spuller.* — 29 août : Louis Farges. *Un poète local auvergnat : Arsène Vermenouze.* — 5 septembre : Charles Buet, *Les dimanches de Barbey d'Aurevilly.* — Charles Maurras, *La vie littéraire : « Têtes de morts assez touchantes. »* — 12 septembre : Alfred Bourgeois, *Le théâtre du peuple à Bussang.* — 19 septembre : Charles Maurras, *La vie littéraire : critiques connus.*

Revue de Paris. — 1er juillet : Barbès, *Lettres à George Sand.* — J.-J. Jusserand, *Au tombeau de Pétrarque.* — N. M. Bernardin, *Un grand médecin au XVIIe siècle* (Charle de L'Orme). — 15 juillet : comte d'Espinchal, *L'émigration à Turin.* — 1er août : Marceline Desbordes-Valmore, *Lettres.* — Émile Haumant, *La jeunesse de Tourgueniev.* — J. H. Rosny, *Edmond de Goncourt.* — 15 août : Alphonse Daudet, *Ultima* (Derniers jours d'Edmond de Goncourt). — Maurice Clouard, *Alfred de Musset et George Sand, notes et documents inédits.* — 1er septembre : vicomte de Meaux, *La conquête de la liberté d'enseignement* (1801-1850). — Maurice Talmeyr, *La vie de journal, scènes et portraits.* — 15 septembre : Voltaire, *Lettres à la comtesse de Bentinck.*

Revue des Deux Mondes. — 1er juillet : G. Valbert, *Les types intellectuels.* — 15 juillet : Joseph Texte, *William Wordsworth.* — O. G. de Heidenstam, *Le roman suédois.* II. *Auguste Strindberg.* — Houston Stewart Chamberlain, *Richard Wagner et le génie français.* — René Doumic, *Revue littéraire : le mariage de Mme Roland.* — 1er août : Th. Bentzon, *Un romancier de la Nouvelle-Angleterre : Mary E. Wilkins.* — Émile Faguet, *Charles Fourier.* — Camille Mélinand, *Un préjugé contre la mémoire : la mémoire et l'intelligence.* — 15 août : O. G. de Heidenstam, *Le roman suédois :* III. *Mme Leffler, Geigerstam, Levertin, Verner de Heidemtam.* — René Doumic, *Revue littéraire : M. Edmond de Goncourt.* — 1er septembre : Maurice Talmeyr, *L'âge de l'affiche.* — 15 septembre : Joseph Bertrand, *Souvenirs académiques : un article anonyme de la* Revue des Deux Mondes. — Edouard Rod, *Essai sur Gœthe* : IV. *Le poète de cour.* — René Doumic, *Revue littéraire : les statues de Paris.*

Romania. — Janvier 1896 : F. Lot, *Études sur la provenance du cycle arthurien* (fin). — Cais de Pierlas, *Chronique niçoise de Jean Bedet* (1516-1567). — Ant. Thomas, *Étymologies françaises.* — A. Thomas, *La date de la mort de Nicolas de Clamanges.* — Comptes rendus : Keidel, *L'Évangile aux femmes* (P. M.). — Jean Le Petit : Le Livre du champ d'or, *publié par le Verdier* (E. Picot). — Avril : C. Jullian, *La tombe de Roland à Blaye.* — E. Philipot,

Un épisode d'Erac et Enide : la joie de la cour. Mabon l'enchanteur. — P. M., *Le roman du comte et de la veuve du jongleur, d'après Bracton.* — A. Piaget, *Un prétendu manuscrit autographe d'Alain Chartier.* — Compte rendu : *La règle de saint Benoît traduite en vers français par Nicole, publiée par A. Héron* (G. P.). — Juillet : A. Jeanroy, *Études sur le cycle de Guillaume au court nez* (1er article). — A. Thomas, *La dérivation à l'aide des suffixes vocaliques atones, en français et en provençal.* — J. Camus, *Notice d'une traduction française de Végèce faite en 1380.* — P. Meyer, *Les anciens traducteurs français de Végèce et en particulier Jean de Vignai.* — J. Gilliéron, *Notes dialectologiques.* — A. Thomas, *Fr.* basoche ; *fr.* guideau ; *exemples du suffixe* ümen *en français.* — Soderhjelm, *Hugues le roi, de Cambrai.* — Comptes rendus : Karnier, *Documents et remarques pour l'histoire littéraire du* Physiologos (A. Beaunier). — Willems, *L'élément historique dans le* Coronnement Looïs (A. Jeanroy).

Stimmen aus Maria-Laach. — V : W. Kreiten, *Pascal's Gedanken* (fin).

Le Temps. — 5 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : en Poitou.* — 6 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 6 juillet : Anatole France, *Poète philosophe* (préface de « *Mentis* », par L. Hély). — 9 et 11 juillet : T. de Wyzewa, *La situation littéraire à l'étranger.* — 12 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Marceline Desbordes-Valmore.* — 13 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 14 juillet : *Une statue à Marceline Desbordes-Valmore* (Discours de M. Anatole France). — 18 juillet : Jules Claretie, *Edmond de Goncourt.* — 19 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les deux Goncourt.* — 20 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — T. de Wyzewa, *La situation littéraire à l'étranger.* — 25 juillet : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : un déjeuner avec M. Mæterlinck.* — 26 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Jules Ferry et l'histoire.* — 27 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 2 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : vieilles copies, vieux palmarès.* — Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 5 août : T. de Wyzewa, *Charles Dickens le fils et ses souvenirs sur son père.* — 9 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Mlle Petit.* — 10 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — Adolphe Brisson, *Promenades et visites : la gouvernante d'Alfred de Musset.* — 16 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : trois mousquetaires* (les trois Dumas). — *Le testament d'Edmond de Goncourt.* — 17 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 21 août : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Polin Dumanet.* — 23 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le testament de Verlaine.* — 24 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 24 août : *La Société des bibliophiles français.* — 30 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Théophile Gautier.* — 31 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 4 septembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Cadet chez lui, les Coquelin.* — A. Mézières, *Les journaux à Gand en 1815.* — 6 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la découverte de l'Amérique.* — 7 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 13 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : paysages bretons.* — 14 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 18 septembre : *La consanguinité littéraire.* — 20 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : à quoi pensent les jeunes filles.* — 21 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 23 septembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Aristide Bruant aux champs.* — A. Mézières, *L'abbé Prévost.*

The University of Toronto Quarterly. — II, 4 : M. G V. Gould, *The political ideas of Burke and Rousseau compared.*

Transactions of the American Philological Association. — Vol. XXVI : H. Schmidt Wartenberg, *Rousselot's phonetical apparatus.*

Verhandlungen der 43. Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Koln. — Gundlach, *Der Reformunterricht in den Oberklassen.* — Rossmann, *Inwiefern unterrichten die französischen Neuphilologen unter günstigeren Bedingungen als die deutschen?* — Tendering, *Der Unterricht in der fran-*

zösischen Literaturgeschichte. — Seelmann, *Ueber den Anteil der Kleriker an der altfranzösischen Volksepik.* — Schultz, *Ueber ein wenig bekanntes literarisches Testament J.-J. Rousseaus.*

Zeitschrift für das Realschulwesen. — 21, 6 : J. Ellinger, *Darstellung der französischen Umgangssprache im Anschluss an Felix Francke's* Phrases de tous les jours.

Zeitschrift für die oesterreichischen Gymnasien. — 47, 5 : Lanson, *Histoire de la littérature française* (W. Meyer-Lübke).

Zeitschrift für franzosische Sprache und Litteratur. — XVIII, 5, 7 : H. Morf, *Die französische Litteratur in der zweiten Hälfte des XVI Jahrhunderts.* — L. P. Betz, *Émile Montégut.* — W. Foerster, *Fr. Diez.* — G. Körting, *Kleine Beiträge zur französischen Sprachgeschichte.*

Zeitschrift für Kulturgeschichte. — III, 6 : W. Knörich, *Litterarisch gesellige Bestrebungen, besonders der Damen, und ihr Vorbild, sowie die Frauenemancipation in Frankreich während der ersten Hälfte des XVII Jahrhunderts.*

Zeitschrift für romanische Philologie. — XX, 2 et 3 : Th. Kalepky, *Zur franz. Syntax*, V und VI. — A. Horning, *Die Suffixe accus, iccus, occus, uccus.* — Th. Braune, *Neue Beiträge zur Kenntniss romanischer Wörter deutscher Herkunft.* — A. Schulze : Étienne, *Essai de grammaire de l'ancien français.* — A. Tobler : E. Picot, *Le livre et le mistère du glorieux seigneur et martir saint Adrien.*

LIVRES NOUVEAUX

Aubigné (Agrippa d'). *Les Tragiques*, Livre Ier : *Misères*. Texte établi et publié avec une introduction, des variantes et des notes par H. Bourgin, L. Foulet, A. Garnier, Cl. E. Maitre, E. Vacher, élèves de l'École normale supérieure. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de 131 p.

Aubry (Pierre). *Huit chants héroïques de l'ancienne France* (XIIe-XVIIIe siècles), poèmes et musique. Préface par Gaston Paris. *Paris*, 6, impasse Ronsin. In-4 de 19 p. Prix : 5 fr.

Barbey d'Aurevilly (J.). *Théâtre contemporain.* Dernière série (1881-1883). *Paris, Stock.* In-18 jésus de 446 p. Prix : 3 fr. 50.

Bossuet. *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.* Édition publiée avec une notice, des notes et des appendices, par A. Rébelliau. *Paris, Hachette.* In-16, de 80 p. Prix : 0 fr. 75.

Bossuet. *Sermons choisis*, édition classique par le chanoine Féron. *Lille, Desclée et de Brouwer.* In-8, de 157 p. Tome I : *Sermons sur N.-S. Jésus-Christ.*

Brachet (A.). *A historical grammar of the French language. From the French rewritten and enlarged by* Paget Toynbee. *Oxford, Clarendon Press.* In-8°, de 24 et 339 p.

Brun (Xavier). *Adelbert de Chamisso de Boncourt* (1781-1838). *Lyon, Legendre.* In-8°, de 375 p.

Charléty (Sébastien). *Histoire du Saint-Simonisme* (1825-1864). *Paris, Hachette.* In-16, de 306 p.

Chateaubriand. *Pages choisies*, par S. Rocheblave. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de XXXVI-319 p.

Clédat (Léon). *Grammaire classique de la langue française. Paris, Le Soudier.* In-12, de VI-378 p.

Comte (Charles). *Notes sur une page de Jean-Jacques Rousseau. Paris, Cerf.* In-8, de 17 p.

Dedouvres (l'abbé Louis). *Le Père Joseph*, conférence. (Appendice : *Catalogue des œuvres polémiques du P. Joseph*). *Angers, Germain et Grasin.* In-8, de 50 p.

Delmont (Théodore). *Quid conferant latina Bossueti opera ad cognoscendam illius vitam, indolem doctrinamque. Paris, Putois-Cretté.* In-8, de X-126 p.

Dutrait (Maurice). *Étude sur la vie et le théâtre de Crébillon* (1674-1762). *Bordeaux, Cadoret.* In-8 de 570 p.

Ferraresi (M.). *Su i trovieri e i trovadori. Ferrara, Taddei.* In-8°, de 16 p.

Fournol (E.). *Bodin prédécesseur de Montesquieu*, étude sur quelques théories politiques de *la République* et de *l'Esprit des lois. Paris, Rousseau.* In-8, de 184 p.

Gasté (Armand). *Malherbe concessionnaire de terrains à bâtir sur le port de Toulon*, avec un appendice sur le portrait de Malherbe par Finsonius. *Caen, Delesques.* In-8, de 15 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Caen.*)

Grand-Carteret (John). *Les almanachs français*, bibliographie-iconographie des almanachs, années, annuaires, calendriers, chansonniers, étrennes, états, heures, listes, livres d'adresses, tableaux, tablettes et autres publications annuelles édités à Paris (1600-1895). *Paris, Alisié.* In-8, de cx-850 p. Prix : 50 fr.

Harkensee (H.). *Beiträge zur Geschichte der Emigranten in Hamburg.* I. *Das französische Theater. Leipzig, Fock.* Programme de Hambourg. In-4°, de 41 p.

Harrisse (Henry). *L'abbé Prévost*, histoire de sa vie et de ses travaux d'après des documents nouveaux. *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 470 p. Prix : 3 fr. 50.

Haussez (baron d'). *Mémoires*, publiés par la duchesse d'Almazan, avec introduction et notes par le comte de Circourt et le comte de Puymaigre. *Paris, Calmann Lévy.* Tome Ier, in-8, de 422 p., et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Heinecke (O.). *Ueber Voltaires comödies larmoyantes.* Programme d'Apolda. In-4°, de 16 p.

Henze (W.). *Ueber die bevorstehende Reform der französischen Orthographie durch die Academie française.* Programme. *Berlin, Gaertner.* In-4°, de 23 p. Prix : 1 fr. 25.

Hosch (S.). *Französische Flickwörter, ein Beitrag zur französischen Lexikographie*, Teil II. Programme. *Berlin.* In-4°, de 24 p.

Jusserand (J.-J.). *Histoire abrégée de la littérature anglaise. Paris, Delagrave.* In-18, de 268 p.

Kerviler (René). *Essai d'une bio-bibliographie de Chateaubriand et de sa famille. Vannes, Lafolye.* In-8, de 95 p.

Kirschstein (H.). *Analyses des tragédies du* Cid, d'Horace *et de* Phèdre. *Elbing.* Programme. In-8°, de 22 p.

Kjoer (Nils). *Essays, Fremmede forfattere. Kristiania, Jensen.* In-8°, de 173 p.

Kobler (K.). *De la tendance sentimentale dans la littérature française au XVIIIe siècle.* Programme de Schlettstadt. In-4°, de 15 p.

Kohler (Ch.). *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Sainte-Geneviève.* Tome II. *Paris, Plon.* In-8, de 1,120 p.

La Borderie (Arthur de). *Jean Meschinot, sa vie et ses œuvres, ses satires contre Louis XI. Paris, Champion.* In-8, de 130 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*)

La Bouillerie (le baron Sébastien de). *Histoire de l'imprimerie à La Flèche*, depuis son origine jusqu'à la Révolution (1575-1789). *Paris, Lamulle et Poisson.* In-4°, de 103 p., et gravures.

La Jeunesse (Ernest). *Les nuits, les ennuis et les âmes de nos plus notoires contemporains. Paris, Perrin.* In-16, de 408 p.

Levallois (Jules). *Mémoires d'un critique. Paris, librairie illustrée.* In-18 jésus, de xix-315 p., et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Livet (Ch.-L.). *Lexique de la langue de Molière, comparée à celle des écrivains de son temps*, avec des commentaires de philologie historique et grammaticale. Tome II : D.-L. *Paris, Welter.* In-8, de 670 p.

Loth (J.). *Die Sprichwörter und Sentenzen der altfranzösischen Fabliaux nach ihrem Inhalte zusammengestellt.* Programme de Greifenberg (suite). In-4°, de 12 p.

Loti (Pierre). *Pages choisies*, avec une étude biographique par Henri Bonnemain. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de xii-437 p. Prix : 3 fr. 50.

Macdonald (Fr.). *Studies in the France of Voltaire and Rousseau. London, Unwin.* In-8°, de 270 p. Prix : 12 sh.

Marillier (L.). *La sensibilité et l'imagination chez George Sand. Paris, Champion.* In-16, de 118 p.

Marty-Laveaux (C.). *La Pléiade française*, avec notices biographiques et notes. Appendice. Tome Ier : la langue de la Pléiade. *Paris, Lemerre.* In-8, de 499 p.

Mastro (Vinc. del). *Le pessimisme de deux poètes contemporains, Jacques Leo-*

pardi et Alfred de Musset. Naples, Pierro et Veraldi. In-16, de 80 p. Prix : 1 fr. 50.

Mauclair (Camille). *Jules Laforgue*, essai, avec une introduction par Maurice Mæterlinck. *Paris, Mercure de France.* In-18 jésus, de xv-111 p. Prix : 2 fr. 50.

Maxwell (Sam.). *Montesquieu avocat*, discours. *Bordeaux, Cadoret.* In-8, de 32 p.

Meder (F.). *Zur französischen Satzlehre.* Programme de Stolpe. In-8°, de 32 p.

Molière. *Les Femmes sçavantes.* Notice par T. de Wyzewa. Illustrations par Maurice Leloir. *Paris, Testard.* Grand in-4, de viii-140 p.

Montaiglon (A. de). *Bibliographie chronologique des ouvrages de Benjamin Fillon* (1838-1881). *Niort, Clouzot.* Grand in-4, de 111 p.

Montalembert (1810-1870). *Abbeville, Paillard.* In-8, de 160 p., avec gravures.

Montesquieu. *Extraits de l'Esprit des lois et des œuvres diverses*, publiés et annotés par Camille Jullian. Paris, Hachette. Petit in-16, de iv-355 p. Prix : 2 fr.

Mouton (Eugène). *L'art d'écrire un livre, de l'imprimer et de le publier. Paris, Welter.* In-16 carré, de 417 p.

Netter (le Dr A.). *Notes sur la vie de Descartes et sur le Discours de la méthode. Nancy, Berger-Levrault*, 1881, in-8. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas.*)

Procop (W.). *Ueber den Ursprung und die Entwickelung der französischen Sprache.* Programme de Bamberg. In-8°, de 42 p.

Racine (J.). *Théâtre choisi*, édition publiée avec une analyse, des notices, des notes, des remarques grammaticales et un lexique par G. Lanson. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de ii-1100 p. Prix : 3 fr.

Raphanel (Jean) et **Legrand** (Camille). *Histoire anecdotique des théâtres de Paris*, écrite au jour le jour. 1er volume (1er janvier-31 mars 1896). Préface de Jules Barbier. Paris, 14, rue Servandoni. In-18 jésus, de 384 p.

Ritter (Eugène). *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau. Paris, Hachette.* In-16, de 307 p. Prix : 3 fr. 50.

Rosières (Raoul). *Recherches sur la poésie contemporaine. Paris, Laisney.* In-18 jésus, de 407 p. Prix : 3 f. 50.

Rousseau (Jean-Jacques). *Lettre à M. D'Alembert sur les spectacles*, publiée avec une introduction, un sommaire, des appendices et des notes historiques et grammaticales, par L. Brunel. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de xxxi-221 p. Prix : 1 f. 50.

Roy (Émile). *Les lettres et la société dans la première moitié du* xviie *siècle*, leçon d'ouverture du cours de littérature à la Faculté des lettres de Dijon. *Dijon, Darentière.* In-8, de 29 p.

Saint-Simon. *Mémoires.* Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon ou Journal de Dangeau et de notes et appendices par A. de Boislisle. *Paris, Hachette.* Tome XII, in-8, de 689 p. Prix : 7 f. 50. (Les Grands Écrivains de la France.)

Sales (Saint François de). *Œuvres*, édition complète d'après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites. Tome VII : sermons, 1er volume. *Paris, Lecoffre.* In-8, de xv-492 p., et fac-similé. Prix : 8 fr.

Staaff (Erick). *Le suffixe* arium *dans les langues romanes.* Thèse d'Upsal. In-8°, de 159 p.

Staël (Frau von). *Essai sur les fictions, 1795, mit Gœthes Uebersetzung, 1796*, herausgegeben von J. Imelmann. *Berlin, Renner.* In-8°, de ix et 89 p. Prix : 2 mark.

Stengel (Edm.). *Zu Friedrich Diez' Gedächtniss.* Vortrag. *Hannover, Grimpe.*

Teichmann. *Merope im ital. und franz. Drama.* Programme de Borna. In-4°, de 27 p.

Toldo (P.). *La lingua nel teatro di Pietro Larivey, ricerche ed osservazioni. Imola, Galeati.* In-8°, de 36 p.

Tolstoï (Le comte Léon). *Zola, Dumas, Guy de Maupassant*, traduit du russe par E. Halpérine-Kaminsky, précédé des articles d'Émile Zola et Alexandre Dumas. *Paris, Chailley.* In-18 jésus, de x-253 p. Prix : 3 fr. 50.

Tragédie (la) *au* xviiie *siècle*, extraits des classiques primaires publiés par A. Nameless. *Pithiviers, Imprimerie nouvelle.* In-32, de iii-58 p.

Voltaire. *Extraits*, avec notice et analyses par Jules Guy. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 94 p. Prix : 0 fr. 75.

Wege (B.). *Der Prozess Calas im Briefwechsel Voltaires.* I. *Berlin, Gaertner.* Dissertation de Giessen. In-4°, de 30 p. Prix : 1 fr. 25.

Weil (Georges). *L'école saint-simonienne, son histoire, son influence jusqu'à nos jours. Paris, Alcan.* In-18 jésus, de 325 p.

Wells (B. W.). *Modern French litterature. Boston.* In-12.

CHRONIQUE

— Quelques élèves de l'École normale supérieure, MM. Bourgin, Foulet, Garnier, Maître et Vacher, encouragés par leur maître, M. Joseph Bédier, se sont mis à commenter *les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, et ce début est assez intéressant pour faire regretter que la tentative n'ait pas été poussée plus loin. Ils n'ont eu le loisir que d'étudier le livre premier, *les Misères*, en ont établi le texte d'après les manuscrits et les éditions connus, et l'ont publié avec des variantes et des notes qui y ajoutent du prix. L'introduction est tout particulièrement remarquable et montre parfaitement comme il faut procéder pour établir un texte dans les meilleures conditions critiques. A côté de l'analyse de la vie de d'Aubigné, on lit surtout avec intérêt, dans l'exposé des questions que soulève son œuvre, la discussion très neuve et très bien conduite des différents textes du poème qui sont parvenus jusqu'à nous.

— M. Léopold Delisle vient de consacrer une étude au *Théâtre au collège de Valognes* (Saint-Lô, in-8, de 16 p.). Il s'y occupe surtout de Jean de Virey, sieur du Gravier, lieutenant de la place de Cherbourg, qui présenta à la maréchale de Matignon *le Machabée*, tragédie (1596), et à Nicolas de Briroy, évêque de Coutances, une autre *Tragédie de l'heureuse victoire des Machabées* (1600). M. Delisle signale également une autre tragédie de Virey, la *Tragédie de Jeanne d'Arques* (Rouen, 1600), qui est un des premiers essais dramatiques sur la Pucelle.

— A l'occasion du 300e anniversaire de la naissance de Descartes, la direction de la *Revue de métaphysique et de morale* a consacré un numéro tout entier à l'étude des œuvres du grand philosophe. La plupart des travaux originaux et très importants que ce fascicule contient ont trait à l'examen des doctrines philosophiques ou scientifiques de Descartes. Aussi nous borneronsnous à signaler ici le travail dans lequel M. Gustave Lanson examine l'influence de la philosophie cartésienne sur la littérature française.

Le cartésianisme n'est pas la cause unique et universelle du génie classique, comme l'avait soutenu M. Krantz, qui avait négligé les causes concordantes et érigé toutes les analogies en rapports de filiation. Les contemporains immédiats de Descartes, Corneille, La Rochefoucauld, Retz, Richelieu, ont déjà l'esprit cartésien, avant de l'avoir lu. Dans la seconde moitié du siècle, La Fontaine et Molière lui doivent peu; Racine, rien; au contraire Pascal, Bossuet, La Bruyère, Boileau ont, à des degrés divers, profité de sa pensée. D'une façon générale, si la littérature de la seconde moitié du XVIIe siècle est chrétienne, cela est dû pour une bonne part à la métaphysique spiritualiste de Descartes, qu'il faut nettement distinguer de sa méthode. Il a contribué à l'exclusion du lyrisme, du sens historique et de l'amour de la nature; mais le goût antique a fait échec au cartésianisme en substituant « au signe abstrait qui note le concept intelligible, la forme esthétique qui imite la forme vivante ». La querelle des anciens et des modernes est la revanche du cartésianisme.

Le XVIIIe siècle a abandonné sa doctrine, mais a adopté l'esprit rationaliste de sa méthode et ses tendances littéraires vers une prose en quelque sorte algébrique. M. Lanson, de ce point de vue de la méthode cartésienne, reconstruit fort ingénieusement le plan de cet *Esprit des lois* qui a passé jus-

qu'ici pour un modèle de désordre et de décousu. Dans les livres I à XIII, Montesquieu étudie les choses en soi, donnant des définitions *a priori* des diverses formes du gouvernement et en déduisant les conséquences; dans les livres XIV à XXVI, allant du simple et du général au complexe et au particulier, il introduit la notion d'espace et recherche les variations des lois et des mœurs suivant les climats; enfin, dans les livres XXVI à XXXI, continuant sa marche vers la complexité croissante, il introduit la notion du temps. Or, l'enchaînement des faits politiques dans le temps c'est l'histoire; ne pouvant faire l'histoire universelle, il s'est borné à une question de droit romain et deux questions de droit barbare et féodal.

Candide est une autre manifestation de l'esprit cartésien. Il faut attendre la méthode expérimentale de Buffon et le lyrisme de Rousseau pour en constater la décroissance. Et encore aujourd'hui, conclut M. Lanson, « la pente qu'ont beaucoup de nos contemporains à poser des principes, à réduire toute réalité à des principes, à la déformer pour l'y réduire, à la supprimer si elle ne s'y réduit, ne serait-elle pas un vestige de cartésianisme, une survivance lointaine de la doctrine disparue? Ce pourrait être tout simplement une disposition profonde et permanente de l'esprit français; mais alors ne faudrait-il pas dire que le cartésianisme est réellement l'expression philosophique de l'esprit français? »

— Sous ce titre : *Don Sanche d'Aragon; de quoi est faite une comédie héroïque de Corneille*, M. Félix Hémon raconte dans la *Revue bleue* (1er août) comment il a eu la bonne fortune de trouver à la bibliothèque de l'Arsenal un recueil contenant *El Palacio confuso, comedia famosa de Lope de Vega Carpo*, dont Corneille s'est servi pour *Don Sanche d'Aragon*, et essaie de déterminer ce que l'auteur français a pris, dans la circonstance, à son devancier espagnol.

Corneille lui-même reconnaît d'ailleurs qu'il a tiré « ce qu'a de fastueux le premier acte » de *Don Sanche* de la comédie de Lope de Vega et que « la double reconnaissance qui finit le cinquième » est prise du roman *Dom Pélage ou l'entrée des Maures en Espagne* par le sieur de Juvenel. Mais les commentateurs de Corneille avaient négligé jusqu'ici de remonter à la pièce espagnole. M. Hémon conclut ainsi son analyse : « Beaucoup de roman, très peu d'histoire, quelques réminiscences du théâtre espagnol, quelques conversations écoutées dans les ruelles et transportées à la scène, un préjugé aristocratique qui s'étale, mêlé çà et là à de vagues instincts de fierté plébéienne, du sublime qui confine à l'emphase, du délicat qui ne dégénère pas toujours en bel esprit, voilà de quoi est faite la comédie héroïque de *Don Sanche*, œuvre de Pierre Corneille, avec la collaboration de Lope de Vega et du sieur de Juvenel, de Madeleine de Scudéry et — déjà! — de Marivaux. »

— On nous demande quelques renseignements sur l'œuvre inédite de Bossuet dont les journaux ont récemment annoncé la découverte dans la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice. Nous nous bornerons à rappeler que la *Revue d'histoire littéraire* a déjà fait part de cette nouvelle à ses lecteurs et à renvoyer à une note à ce sujet insérée par M. l'abbé Ch. Urbain dans son travail sur l'*Affaire du quiétisme, le témoignage de l'abbé Pirot* (voy. ci-dessus, p. 418, note 1).

— En présentant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une brochure de M. E. Le Mire, *A propos du deuxième centenaire de Mme de Sévigné*, M. Léopold Delisle a exprimé les remarques suivantes :

« L'opuscule de M. E. Le Mire mérite d'être signalé à l'Académie comme un curieux exemple de la façon dont une légende peut se créer en plein XIXe siècle et arriver en moins de cinquante ans à trouver place non seulement dans les livres de vulgarisation, mais encore dans des ouvrages qui passent à bon droit pour des modèles d'érudition et de critique.

« Il est généralement admis aujourd'hui que Mme de Sévigné est morte de

la petite vérole et qu'elle a été précipitamment enterrée, non pas dans le caveau de la famille Adhémar, mais dans une fosse qu'on recouvrit d'un massif de maçonnerie, de sorte que les restes de la marquise purent échapper à la violation de la sépulture des seigneurs de Grignan en 1793.

« M. Le Mire a établi que Mme de Sévigné a succombé à des accès de fièvre continue. M. de Saint-Surin est le premier biographe qui ait parlé d'une petite vérole, et il l'a fait uniquement parce qu'il a attribué à la marquise de Sévigné ce que le médecin Chambon avait dit en 1714 de la dernière maladie de la comtesse de Grignan, très exactement désignée par les mots « Mme de Sévigné, comtesse de Grignan ».

« Ce n'est pas tout. Il est parfaitement démontré que la marquise de Sévigné a été enterrée dans le tombeau de la famille de Grignan et que ses restes, reconnus en 1793 par les violateurs du tombeau, ont été alors l'objet de la plus indiscrète curiosité, mais, au moment de la Restauration, les habitants de Grignan crurent avoir intérêt à faire croire que la sépulture de Mme de Sévigné avait été épargnée. C'est alors que fut imaginée la fable de l'inhumation précipitée en dehors du caveau de famille dans une fosse recouverte de maçonnerie, et ce qui acheva de donner crédit à cette fable, c'est qu'une enquête administrative, prescrite en 1816 par le ministre de l'intérieur, aboutit à un procès-verbal de notoriété constatant que Mme de Sévigné était morte de la petite vérole, qu'il avait fallu l'inhumer en toute hâte, en dehors du caveau de la famille, et que la tombe n'avait pas été violée en 1793.

« La contre-enquête que M. Le Mire a dirigée avec beaucoup de perspicacité a rétabli la vérité sur tous ces points. »

— M. Paul d'Estrée a publié quelques renseignements intéressants sur *Saint-Simon collectionneur* (*Correspondance historique et archéologique*, avril 1896), parmi lesquels se trouvent deux billets inédits du duc au lieutenant de police. Il s'agit d'un tableau de maître qui avait été pris à Saint-Simon. Celui-ci n'avait pas hésité à accuser du vol un de ses anciens domestiques et avait insisté si fort auprès du lieutenant de police que le pauvre diable fut enfermé au For-l'Évêque, bien que les charges relevées fussent bien peu certaines. Un mois après on relâchait le prisonnier, avec cette mention « qu'il n'y avait aucune preuve à sa charge et que tout le monde en rend bon témoignage ». L'intérêt de ces documents est de nous montrer sur le vif le grand seigneur si peu endurant et trop pressé de retrouver un tableau qu'il ne semble pas avoir réussi à recouvrer.

— Un comité est en voie de formation à Saint-Astier (Dordogne), dans le but de faire élever sur la principale place de la ville le buste de Lagrange-Chancel, l'auteur des *Philippiques*, né et décédé au château d'Antonia, près Saint-Astier.

— M. Philippe Godet publie dans la *Revue de Paris* des lettres de Voltaire à la comtesse de Bentinck (15 septembre 1896). Les originaux sont conservés dans les archives de la famille des Bentinck, à Middachten (Hollande). L'éditeur a fait un choix et ne publie pour le moment que celles qui lui ont semblé « le plus intéressantes ». La première en date est du 18 février 1755 et la dernière du 6 novembre 1777. Elles embrassent donc les vingt dernières années de la vie de Voltaire et fournissent de curieux détails en particulier sur le temps où Voltaire se brouilla avec le roi de Prusse et qui fut aussi celui pendant lequel la comtesse séjourna en Prusse.

— Nous signalerons également une étude de M. Louis Amiable sur *Voltaire et les Neuf-Sœurs*, parue dans la *Révolution française* du 14 juillet et du 14 août 1896. Bien que ce travail ne contienne pas de renseignements nouveaux, par le rapprochement des faits et la discussion des dates, il met en

lumière un côté de la physionomie du patriarche et explique le véritable rôle de Voltaire franc-maçon.

— Sous ce titre *Les ancêtres de Balzac*, M. Ch. Portal, archiviste du Tarn, publie quelques renseignements intéressants sur les ascendants d'Honoré de Balzac, originaires du hameau de la Nougaïrié, commune de Montirat, canton de Monestié, arrondissement d'Albi (*Correspondance historique et archéologique*, août 1896). « J'ai constaté, dit M. Portal, que : 1° le véritable nom des ancêtres d'Honoré de Balzac est *Balssa*, ou *Balsa;* le premier d'entre eux qui y ait ajouté un *c* final est le père du romancier; — 2° tous ces Balssa ou Balsa sont des paysans, des laboureurs, parfois même de simples *brassiers*, c'est-à-dire des journaliers, mais quoique mettant leurs bras au service d'autrui, il est probable qu'ils possédaient quelque lopin de terre; il en était généralement ainsi dans la région. »

— M. J. Chasle-Pavie a publié sur son parent Victor Pavie d'intéressants renseignements qui ont paru sous le titre de *Confidences romantiques* dans le *Journal des Débats* du 26 juin au 4 juillet 1896. Comme on le sait, Victor Pavie fut mêlé très intimement, quoique très discrètement, à tout le mouvement romantique. Bien qu'il ait déjà fait l'objet de diverses études, son rôle n'est pas parfaitement connu et surtout on ne l'apprécie pas à sa juste valeur. Le nouveau travail de M. J. Chasle-Pavie répandra plus de clarté sur cette physionomie d'arrière-plan, en même temps qu'elle fait connaître des lettres ignorées des protagonistes du romantisme, de Victor Hugo et de Sainte-Beuve, ou des vers inédits de Musset. Cette importante étude reparaîtra sans doute prochainement en volume, et nous dirons alors plus amplement tout ce qu'on y peut trouver.

— En réveillant la curiosité, l'étude que M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul a consacrée à *La véritable histoire d'* « *Elle et Lui* » n'a pas manqué de susciter quelqu'une des discussions qui se produisirent déjà lors de l'apparition du livre de George Sand.

M. Maurice Clouard s'est placé à un point de vue absolument opposé dans son article sur *Alfred de Musset et George Sand* (*Revue de Paris* du 15 août 1896). L'auteur a eu à sa disposition les documents sur ce sujet conservés par la famille d'Alfred de Musset : ses lettres à sa mère pendant le voyage d'Italie, une relation inédite par Paul de Musset de ce qui se passa à Venise entre les deux amants, et quelques lettres à Alfred Tattet. Tout ceci confirme ce fait que les événements défigurés par George Sand dans son roman et non moins défigurés par Paul de Musset dans sa riposte, *Lui*, ne seront véritablement connus que lorsque la correspondance échangée alors entre les deux amants aura vu le jour. Il paraît qu'en outre des originaux, il en existe une copie, au moins partielle, prise par Mme Caroline Jaubert.

D'autre part, M. le docteur Cabanès a retrouvé le troisième personnage qui eut un rôle dans cette histoire d'amour, le docteur Pagello, qui aurait supplanté Musset dans les bonnes grâces de son compagnon de route. M. Cabanès a publié son étude dans la *Revue hebdomadaire*. On y apprend que le Dr Pagello vit encore, qu'il se défend d'avoir mérité le reproche qu'on lui a fait, et qu'il a gardé la correspondance échangée par lui avec George Sand. Cette correspondance verra sans doute le jour ultérieurement, ainsi qu'un *Mémorial* écrit par le docteur lui-même sur les événements de Venise auxquels son nom s'est trouvé mêlé.

— Le 13 juillet a été inaugurée la statue élevée à la poétesse Marceline Desbordes-Valmore, à Douai, sa ville natale. M. Anatole France, qui présidait cette solennité littéraire, a prononcé un délicat discours devant un auditoire d'élite, poètes et gens du monde, admirateurs de Marceline Desbordes-Valmore.

— En annonçant le décès de M. de Goncourt, les journaux se sont surtout occupés de la future académie dont l'écrivain établit les bases dans son testament. Nous citerons ici quelques autres passages de ce testament qui concernent plus spécialement l'histoire des œuvres des frères de Goncourt.

« Je donne et lègue à la Bibliothèque nationale mes cartons de correspondances ou la réunion de toutes les lettres de littérateurs et d'artistes que mon frère et moi avons reçues depuis le jour de notre entrée en littérature, mais qui ne seront communiquées au public qu'en même temps que le *Journal*. »

M. Edmond de Goncourt a pris des précautions minutieuses pour son *Journal*, dont il parle ci-dessus :

« Après ma mort, explique-t-il, il sera trouvé dans ma petite armoire de Boulle, placée dans mon cabinet de travail, une série de cahiers portant pour titre : *Journal de la vie littéraire*, commencé par mon frère et par moi le 2 décembre 1851. Je veux que ces cahiers, auxquels on joindra les feuilles volantes de l'année courante, qui seront dans un buvard placé dans le compartiment de ma bibliothèque, près de ma table de travail, soient immédiatement cachetés et déposés chez Me Duplan, mon notaire, où ils resteront scellés vingt ans, au bout desquels ils seront remis au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale et pourront être consultés et livrés à l'impression. Si la garde de ces volumineux manuscrits chez le notaire faisait quelque difficulté, ils seraient aussitôt remis à la Bibliothèque nationale, mais ne pourraient jamais être consultés et livrés à l'impression qu'au bout de *vingt ans*. Enfin, si, par impossible, la Bibliothèque refusait ce dépôt, je demanderais à la famille Daudet de les garder jusqu'à l'expiration des vingt ans. »

— Des comités viennent de se constituer pour élever des monuments, l'un à Sainte-Beuve, dans le jardin du Luxembourg, l'autre à Jules Simon.

— M. l'abbé Tougard a extrait des *Mémoires* de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen sa notice sur *les Petits auteurs normands du règne de Louis XIV* (Rouen, gr. in-8, de 29 p.). Complétant la galerie où M. Armand Gasté à réuni tous les Normands qui sont entrés à l'Académie française, il mentionne une infinité d'auteurs secondaires, leurs compatriotes, qui, soit en vers, soit en prose, ont collaboré au *Mercure galant*, fondé en 1672 par Jean Donneau de Vizé. Les renseignements et les indications bibliographiques abondent dans la notice de M. l'abbé Tougard.

— Dans son petit volume intitulé *La Poésie et les poètes en Franche-Comté avant le* XIXe *siècle*, M. Eugène Tavernier a consacré des notices assez brèves à vingt-cinq poètes franc-comtois. Les plus connus sont assurément Jean Mairet, Jean Edouard du Monin, Chastignet et Rouget de Lisle. Les autres sont tous à peu près inconnus en dehors de leur province, sauf Olivier de la Marche, mais l'origine comtoise de celui-ci est loin d'être démontrée.

— Signalons encore l'*Anthologie des fabulistes franc-comtois* publiée par M. Louis Tuetey. Après avoir étudié l'auteur qui sous le titre d'*Ysopet* traduisit Ésope au XIIIe siècle, M. Tuetey passe brusquement au XVIIIe siècle et signale dix-sept écrivains qui depuis lors jusqu'à Charles Viancin (mort en 1874) ont acquis un renom de fabulistes en Franche-Comté.

— M. A. Piaget, a publié dans le *Musée Neuchâtelois* un travail du plus haut intérêt sur la *Chronique des chanoines de Neuchâtel*. Il démontre par des arguments convaincants, et cette fois d'une manière qui paraît définitive, que la *Chronique* soi-disant découverte en 1714 par Samuel de Purry a été fabriquée de toutes pièces. Il en résulte en particulier qu'on s'explique plus facilement pourquoi cet ouvrage présente tant de mots nouveaux : *embusqué*, *échappée*, *délasser*, *fracas*, etc., etc. Le Dictionnaire de Darmesteter et Thomas

avait soigneusement recueilli ces premiers exemples. Ils seront à supprimer dans les *Errata*.

— La délivrance de François de la Noue et les négociations dont elle a été précédée vient d'être étudiée sur des documents nouveaux par M. Hauser dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*; il résulte des pièces que le principal obstacle fut longtemps le refus absolu opposé par le Bras-de-Fer, à ceux qui lui demandaient de jurer qu'il ne ferait jamais, nulle part, la guerre au roi d'Espagne.

— M. Marty-Laveaux vient de donner, comme complément à sa *Pléiade française*, le premier volume, très attendu, de son travail sur la *Langue de la Pléiade*. L'ouvrage sera examiné ici en détail à l'apparition du second volume.

— Le Manuel de littérature française du XVIe siècle de M. Morf se poursuit. La *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur* (p. 157-201) a donné dernièrement la partie qui concerne la deuxième moitié du siècle.

— Le recueil *Romance and other Studies* (Baltimore, 1896) contient le premier fascicule d'un *Manuel de bibliographie de la fable ésopique*, dû à M. George C. Keidel. Il conduit le lecteur jusqu'à l'an 1500. Si cet ouvrage est continué, pour les périodes postérieures, avec le même soin et la même richesse d'informations, il rendra de précieux services à l'histoire de la littérature générale, et en particulier à l'histoire de la littérature française.

— Le n° 2 du tome VIII des *Annales de l'université de Grenoble* renferme une étude de M. Morillot sur Alfred de Vigny, où la philosophie du poète et l'influence qu'elle a eue sur son œuvre poétique est déterminée avec beaucoup de finesse et de mesure.

— Ceux qui connaissent, même approximativement, les difficultés qu'on a rencontrées pour expliquer comment le suffixe *ier*, si répandu en français, peut se rapporter au latin *arium*, liront avec grand intérêt la thèse soutenue par M. Erik Staaf, sur ce sujet, devant l'université d'Upsal. La solution qu'il donne ne peut être discutée ici, mais son livre, très étudié et très clair, où toutes les discussions antérieures sont résumées avec beaucoup de netteté, est à signaler.

— Le *Manuel de bibliographie historique* dont M. Ch.-V. Langlois vient de faire paraître le premier tome à la librairie Hachette, ne sera pas utile aux seuls historiens de l'histoire politique. Nos lecteurs y trouveront, classées comme elles ne l'ont encore été nulle part, des indications sur les « instruments bibliographiques » où les plus érudits eux-mêmes auraient à prendre, quoique l'auteur ait plus cherché à être net et clair qu'à être complet. A voir particulièrement les paragraphes 90 à 106 : *Répertoires bibliographiques de documents littéraires*.

— Nous avons le regret d'enregistrer la mort d'un des premiers adhérents de notre société, M. le baron Jérôme Pichon, décédé à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 26 août 1896, dans son hôtel du quai d'Anjou, qu'il habitait depuis 1849 et dans lequel il avait recueilli tant de curiosités de toutes sortes. Le baron Pichon avait conservé les belles traditions du XVIIIe siècle pour l'amour des livres rares et précieux. Lorsqu'il débuta, vers 1835, il avait pu connaître les derniers survivants de cette époque, ceux qui restaient les derniers témoins des temps disparus. Il se forma à leur contact et devint bien vite, à leur exemple, un ami des livres éclairé et compétent. La Société des bibliophiles français le choisissait, dès 1843, pour son président et il garda ces honorables fonctions jusqu'à ses dernières années, époque à laquelle il fut nommé président honoraire.

Quand notre société vit le jour, il s'empressa de nous donner son concours, bien que l'âge eût déjà affaibli son activité, sinon sa bonne volonté. Plusieurs de ses publications précédentes le préparaient à bien apprécier nos travaux, et il les suivait avec l'attention bienveillante d'un galant homme accoutumé de longue date à juger les entreprises littéraires avec autant de courtoisie que de justesse.

— Le lundi 27 juin 1896, M. Delmont (Joseph-Théodore) a soutenu, devant la Faculté des lettres de l'université de Clermont, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

Première thèse : *Écrits de Bossuet en latin.*

Deuxième thèse : *Bossuet et les Saints Pères.*

QUESTION

Sur un adversaire de Jacques Gaffarel. — On conserve à la Bibliothèque nationale une plaquette de huit pages, excessivement rare, reliée à la suite d'un exemplaire des *Curiosités inouyes* de Gaffarel [1] et cotée Réserve R. 2434. Voici le titre de cette plaquette : *De Gaffarello Judicium. Ad Clarissimum Virum Dominum de Peiresc Abbatem de Aquistria et Senatorem Aquensem. M. DC. XXV.* (S. l., in-8°). A la page 3, la dédicace à Peiresc est répétée et signée ainsi : *Alexius ab Anciaco.* Quel est cet Alexis d'Anciac? S'agit-il là d'un nom réel ou d'un pseudonyme? Peu de personnes connaissent la plaquette; nul n'en connaît l'auteur. Le mystérieux d'Anciac n'est pas une seule fois mentionné dans l'immense correspondance de Peiresc. Les autres contemporains n'en disent pas le plus petit mot. Les *Gaffarellistes* eux-mêmes, ceux d'autrefois comme ceux d'aujourd'hui — et parmi ces derniers il faut citer en première ligne l'ancien doyen de la Faculté des lettres de Dijon, lequel s'est occupé avec un zèle familial du très original polygraphe — ne savent rien d'Alexis d'Anciac [2]. On voit combien est difficile à résoudre le problème que je pose. Ce qui achève de m'enlever presque tout espoir, c'est que ce pamphlet si violent, si haineux, ne fournit aucune indication sur l'auteur. Bien différent d'Ajax, qui défiait les dieux pourvu qu'il pût les combattre en pleine lumière, l'adversaire de Gaffarel s'est enveloppé de l'ombre la plus impénétrable. Avait-il honte de son méfait?

T. de L.

1. Édition de 1637. La reliure porte au dos le chiffre couronné de Gaston d'Orléans.

2. Le célèbre bibliophile d'Aix, M. Paul Arbaud, à la magnifique collection provençale duquel manque le *De Gaffarello Judicium*, qui manque aussi à la bibliothèque Méjanes, possède un recueil manuscrit de notes du président Thomassin de Mazaugues, sur les *Grands hommes et auteurs de la Provence*, où l'on trouve cette analyse de la diatribe : « C'est contre son livre *De abditis Cabalæ mysteriis*, et pour venger la mémoire de Ragusæus, qui y est maltraité. On l'accuse de folie, maladie de famille, à ce qu'il a appris de Chabert. On y loue beaucoup Philippe d'Aquin. On y relève quelques bévues, et on l'accuse d'avoir présenté au cardinal de Sourdis un arbre de la Cabale qu'il avait volé à d'Aquin. On annonce que Flaminius Parrhisius doit le réfuter au long. » Je note que le président de Mazaugues appelle *Arniacus* celui qui, dans l'imprimé, s'appelle deux fois *Anciacus*.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

TABLE DES MATIÈRES

Abel Lefranc. Le platonisme et la littérature en France à l'époque de la Renaissance 1
Gustave Lanson. Etudes sur les rapports de la littérature française et de la littérature espagnole au XVIIe siècle ..... 45 et 321
Paul Bonnefon. Une supercherie de Mlle de Gournay 71
Alfred Cartier et Adolphe Chenevière. Antoine du Moulin, valet de chambre de la reine de Navarre ..... 90 et 218
Charles Joret. J.-B. Gaspard d'Ansse de Villoison et la cour de Weimar. 161 et 346
Pierre Brun. La Bourgeoisie au XVIIe siècle d'après *les Caquets de l'accouchée* 192
Paul Laumonier. Montaigne précurseur du XVIIe siècle 204
Paul d'Estrée. Les origines du Chansonnier de Maurepas 332
Emile Picot. Chants historiques français du XVIe siècle (suite) 376
Paul Bonnefon. Une correspondance inédite de Grimm avec Wagnière 482
F.-T. Perrens. Les Libertins sous Richelieu 536

Documents inédits.

Henri Omont. Nouvelle correspondance inédite de Victor Jacquemont avec le capitaine de vaisseau Joseph Cordier, administrateur des établissements français au Bengale (1830-1832) ..... 107 et 245
Tamizey de Larroque. Notice inédite de Guillaume Colletet sur Marc-Antoine Muret, suivie d'une lettre de Muret également inédite 270
Étienne Charavay. Entretiens de deux philosophes, par Camille Desmoulins, opuscule inédit 576

Mélanges.

Félix Chambon. Un document inédit sur *Tartuffe*, contribution à l'histoire de la pièce 124
A. Delboulle. Un passage de la *Légende des siècles* 127
Joseph Texte. A propos de Rousseau et du cosmopolitisme littéraire 286
Ch. Urbain. L'affaire du Quiétisme. I. Témoignage de l'abbé Pirot 409
Alfred Morel-Fatio. Le sonnet du sonnet 435
A. Delboulle. Marnix de Sainte-Aldegonde plagiaire de Rabelais 440
Tamizey de Larroque. D'une page à retrancher des lettres missives du roi Henri IV 444
A. Chuquet. Un document sur Talma 448
Louis-P. Betz. Henri Heine et Eugène Renduel 449
Lieutenant-colonel Largemain. Bernardin de Saint-Pierre, pièces originales et inédites 599
H. K. Soltoff-Jensen. Le cinquième livre de Rabelais et le Songe de Poliphile. 608
Victor Giraud. Sur quelques articles perdus de Sainte-Breuve 613

Comptes rendus.

JOSEPH TEXTE. J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire (Maurice Souriau) 128
EUGÈNE GILBERT. Le roman en France pendant le XIXe siècle (Maurice Tourneux) 131
ABEL LEFRANC. Les dernières poésies de Marguerite de Navarre (Gustave Lanson) 292
EUGÈNE RITTER. La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau (Joseph Texte) 453
ANDRÉ LE BRETON. Rivarol, sa vie, ses idées, son talent, d'après des documents nouveaux (Joseph Texte) 455
RENÉ KERVILER. Essai d'une bibliographie de Chateaubriand et de sa famille (Victor Giraud) 458
A. RICARDOU. La critique littéraire (J. T.) 461
JOSEPH VIANEY. Mathurin Regnier (Émile Roy) 616
C. PAILHÈS. Chateaubriand, sa femme et ses amis (Victor Giraud) 619
Périodiques ..... 133, 299, 463 et 624
Livres nouveaux ..... 142, 305, 470 et 630
Chronique ..... 147, 309, 475 et 634

Questions et réponses.

Sur les premières éditions du *Génie du christianisme* 160
Sur la mort de Pougens 160
Le poète Gilbert et le duc de Fronsac 320
Une citation de Victor Hugo 480
Cosmopolite, cosmopolitisme 480
Sur un adversaire de Jacques Gaffarel 640

Le Gérant : **Arthur Chuquet.**

SHL
WITHDRAWN

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

89 —
1986-1